HK
5

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1914unse_0

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIVe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME XX. — 1er MARS 1914.

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

LXXXIVe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME VINGTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1914

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA VOCATION[1]

TROISIÈME PARTIE[2]

DEUX ROUTES

« Cette route poudreuse absorba bientôt toute son attention... Il lui sembla qu'elle lui faisait les yeux doux; elle l'appelait, elle lui disait : « Suis-moi; nous nous en irons « ensemble dans les pays lointains... Viens; « je t'attends; donne-moi ton cœur; je suis « la fidèle amie des vagabonds, je suis la « divine maîtresse des cœurs hardis et forts « qui traitent la vie comme une aventure. »

(V. CHERBULIEZ, *le Comte Kostia.*)

V

Cinq ans plus tard, un matin d'août, l'escadre du Nord, commandée par le vice-amiral de La Tilouze, put être aperçue à l'horizon par les baigneurs en villégiature sur les côtes avoisinant Dinard et Saint-Malo.

L'escadre émergeait de l'Ouest, en ligne de file. Du rivage, on ne vit d'abord qu'une suite de fumées se mouvant vers le phare du Jardin. Les renseignés nommèrent bientôt chacune d'elles. Le *Victorieux*, navire amiral qui marchait en tête, vint à droite pour éviter un plateau rocheux, puis il rangea de près la pointe du Moulinet où la foule l'acclama, enfin il alla mouiller assez loin en Rance, dans les parages de la Vicomté.

A peine la « breloque » permettant de rompre après le mouillage eut-elle retenti que, dégringolant quatre à quatre par

(1) *Copyright by* Plon, Nourrit et Cie, 1914.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février.

les échelles, les aspirans envahirent leur poste et le firent résonner de bruyantes exclamations :

— La communication avec la terre est-elle autorisée, bon Dieu ! jeta un grand diable dégingandé, déboutonné, et qui s'affala sur le divan, le dos à la cloison, les pieds battant la table.

— Tu es bien pressé, Glajeux, lui riposta un jeune homme calme, correct dans son veston noir à boutons d'or, et qui, rentrant du quart, ôtait ses jumelles et les rangeait.

— Eh ! va donc, Bourgandois ! fichu majoritard ! On ne sait donc rien dans votre état-major de malheur !

— Rien, fit posément l'interpellé. Et il s'assit à la table, dépliant le *Journal :* « Tiens, une chronique de Saint-Saëns sur *Parsifal* ! Épatant ! » Il s'y plongea.

— Alors, comme ça, à quoi que vous servez, vous autres, si vous ne savez rien ? déclara, appuyant la question de Glajeux, un solide garçon taillé en hercule, un peu gauche dans sa carrure de paysan, qui, ajoutant le geste à la parole, bouscula légèrement Bourgandois. Celui-ci, dérangé dans sa lecture, repoussa rudement le bon géant qui l'avait heurté sans malice.

— Laisse-moi donc tranquille, Accourgnac. Sacrebleu ! si nous ne servons à rien, vous servez bougrement à nous embêter, vous autres !

— Les aspirans de majorité, c'est des aristos ! hurla Glajeux de sa voix de gavroche. Sur ce, il exécuta une cabriole sur le divan et vint taper chaleureusement dans le dos d'Accourgnac. L'un et l'autre arrivaient de Chine où ils avaient été embarqués ensemble sur le *Forban*. On les avait mis à bord du *Victorieux* pour terminer leur temps d'aspirant, qui finissait en octobre, et ils apportaient une note tapageuse et bohème dans ce poste calme, rangé, bien élevé, un peu trop grave, qui sentait le bateau amiral et la tranquille escadre du Nord.

Les autres aspirans étaient, pour le service du bord, Raimondis et Raoul, ce dernier attaché à l'officier en second comme aspirant de détail, et, pour l'état-major du vice-amiral de La Tilouze, Privaz, Bourgandois, puis deux de leurs « fistots, » du Gac et Laperche.

— La communication avec la terre ne saurait tarder, annonça le petit Raoul entrant dans le poste. L'amiral vient de donner l'ordre d'armer sa vedette.

— Le veinard, s'écria Glajeux. Des fois qu'il pourrait m'emmener !...

— Bourgandois, tu es de corvée, dit Laperche.

— Hé! je sais bien! soupira celui-ci, de nouveau troublé dans sa lecture.

— Passe-la-moi, mon chéri, je t'en prie, minauda Glajeux contrefaisant une voix de femme.

— Mais, remarqua du Gac, pourquoi semblez-vous donc tous deux si pressés d'aller à terre? N'êtes-vous pas, l'un et l'autre, de service aujourd'hui?

— De service!!! protestèrent d'une seule voix indignée Glajeux et Accourgnac.

Ils furent brusquement interrompus par une exclamation de Glajeux à l'adresse de Privaz. Celui-ci venait d'apparaître dans le poste, sanglé dans sa redingote et faisant négligemment tinter ses aiguillettes avec la main :

— Ah! voici le maître des cérémonies! Quelles dispositions présage Votre Excellence? Votre Excellence a-t-elle eu vent des inspirations de l'autorité supérieure?

Privaz du geste imposa silence à Glajeux.

— Voici, prononça-t-il à la manière d'un oracle : La communication avec la terre vient d'être autorisée...

— Chic!! clama bruyamment le chœur des voix.

— ... Mais l'amiral donne cet après-midi un grand goûter, et il espère, messieurs, que vous vous plairez à y assister, afin de faire les honneurs du *Victorieux* aux personnes de distinction qui le viendront visiter.

— Y peut se fouiller, le grand chef, ronchonna Accourgnac. Ça, c'est de l'ouvrage pour vous, messieurs les aspirans de majorité...

— Y aura-t-il des femmes? questionna Glajeux.

— Certes, affirma Privaz.

— Du monde?

— Bien entendu... et du meilleur.

— Alors, mon vieux colon, des nèfles!... si encore c'étaient des femmes du demi-monde, je ne dis pas... mais des femmes du monde... ah! là là!... c'est bon pour toi. Moi, dans ces conditions, je f... le camp à terre.

Privaz haussa les épaules et se tourna vers Bourgandois :

— L'amiral part à neuf heures. Tu sais que tu es de corvée.

— C'est bon, c'est bon, grommela Bourgandois, et il activa

la lecture de sa chronique. Y a-t-il seulement de la musique dans ce patelin?

— Il y a un excellent orchestre de tsiganes au Casino, répondit Privaz. Mais Bourgandois montra une moue; il n'appréciait que la musique sérieuse.

Cependant l'alerte sonnerie du canot-major vibra dans la batterie. Du Gac dit à Laperche :

— Que fais-tu, toi?

— Dame! répliqua Laperche, du moment que nous ne sommes pas de service, il me semble...

Bourgandois objecta par-dessus son journal : « Vous savez, le vieux ne sera pas content.

— Comme vous l'entendrez, concéda Privaz... en droit, vous êtes libre... en fait, je reconnais que c'est vissant. Moi, d'ailleurs, je suis de service, ça se trouve bien... sinon, je ne vous cache pas...

— Si encore c'était une question de service, renforça Laperche, mais un goûter...

— Mais c'est votre service, ça, à vous autres, tas de fainéans! rugit Accourgnac.

— Si j'avais l'honneur d'être attaché à l'état-major du vice-amiral de La Tilouze, affirma péremptoirement Glajeux, je n'hésiterais pas; je demeurerais.

Puis, se départant du ton solennel, il conclut, fort guilleret :

— Mais comme je n'ai pas cet honneur, je me tire... Filons, ajouta-t-il, clignant de l'œil vers Accourgnac. Celui-ci confessa un scrupule : « Qui fait le quart là-haut? »

Ce lourd garçon interrogeait pour l'acquit de sa conscience.

— Parbleu! dit Glajeux, c'est Raimondis. Il était de quart à la mer. Ne voyant personne le relever, il a continué, automatiquement, comme le nègre...

— Il en a une santé! exhala Laperche avec un soupir.

— Que voulez-vous? c'est son plaisir, à ce gaillard-là, expliqua Glajeux. Aussi agissons en bons compagnons en lui permettant d'exercer notre office à notre place. Au fond, nous sommes désintéressés...

— Dévouez-vous! lança Bourgandois du milieu de sa chronique.

Glajeux fut saisi d'un remords, car il n'était pas mauvais camarade. Il poussait seulement parfois la farce un peu loin. Il avertit Accourgnac :

— Nous rentrerons ce soir au canot-major de huit heures, sans quoi le pauvre diable s'appuierait aussi les quarts de nuit.

— Entendu, accepta Accourgnac. Mais si nous voulons prendre ce canot-ci, changeons-nous. Je n'ai plus de pantalon blanc.

— En voici un, offrit Glajeux puisant dans son armoire. Il sera peut-être un peu juste, par exemple, mais la toile, ça s'étire...

Privaz regarda les deux compères et sourit de pitié. Glajeux releva ce sourire :

— Quoi, c'est pas de la belle toile ? Qu'est-ce qu'il te faut, espèce de mylord ? Ça vient en droite ligne de chez Li Koui, le plus chic tailleur de la rue Catinat, à Saïgon. Tu ne trouverais pas le pareil à la Belle-Jardinière, vieux costaud !

— Est-ce que je m'habille à la Belle-Jardinière ? méprisa Privaz.

— Bourgandois, tu me prêtes tes vernos ? demanda Accourgnac.

Bourgandois, absorbé par son article, n'entendit pas.

— Accordé, fit Glajeux, et il commenta : « Qui ne dit rien, consent. »

— T'entreras pas dedans, remarqua du Gac, avisant les bottines vernies en question.

— Que si ! en forçant un peu. Et puis nous n'allons pas parcourir des kilomètres, hein ! Glajeux ?

— Mais non, vieux frère. On va se ballader tout le long de la plage, au Casino, dans les rues, histoire de reluquer les petites femmes... Mais voici la sonnerie : « Armez le canot-major... » Messieurs... chers camarades... j'ai bien l'honneur...

Il mima un salut à la ronde, endossa hâtivement un veston clair, noua une cravate rose à son col, se coiffa d'un chapeau à larges bords et se précipita vers la porte, suivi d'Accourgnac, enveloppé d'un manteau suédois et craignant de sentir craquer son pantalon sous l'effort de trop brusques enjambées.

— Et s'il y a une corvée ? cria le petit Raoul.

— En ce cas, nous te déléguons nos pouvoirs, lui répondit la voix lointaine et aiguë de Glajeux. Déjà il escaladait les marches de l'avant-carré. Les deux compagnons venaient de déguerpir quand Raimondis, descendu par les échelles de la batterie, entra par la porte opposée. Dès le seuil, il s'informa : « Ah çà !... qui est-ce qui prend le quart ? »

Une quadruple exclamation lui révéla son sort : « Vissé ! »

— Mais enfin ! c'est insensé ! Glajeux ? Accourgnac ?

— Poussent à l'instant avec le canot-major, expliqua du Gac, en se tenant les côtes. Seul l'honneur d'être attachés à l'état-major du vice-amiral commandant en chef, et la conscience que nous gardons de nos fonctions nous privent, Laperche et moi, d'agir de même.

— Enfin, vous m'avouerez qu'elle est forte, celle-là ! protestait Raimondis. Vachenaire, l'enseigne de quart, m'a envoyé dans le poste pour savoir ce qu'il y avait... C'est un bon type, il ne dira rien. Mais qui va faire midi à quatre ? Si Tricaud n'a pas de midship, il va en éclater une musique !

— Ces deux phénomènes-là ont donc envie de rester aux arrêts jusqu'à leur promotion d'enseigne ?

— Que veux-tu ? dit Raoul, impossible de raisonner ces deux fous. Raimondis, encore un effort : monte de midi à quatre.

— D'ailleurs, il paraît que cela t'amuse, laissa tomber Privaz.

— C'est vrai que ça ne m'ennuie pas. Tout de même, à la longue...

— Et l'amiral t'invite à goûter avec de belles dames à qui tu montreras le bord pour te distraire, sourit Laperche.

— Diable ! c'est pas beaucoup de mon ressort, ces machines-là.

— Il aime mieux faire hisser une embarcation, plaisanta, non sans moquerie, le bel Amédée. Mais Raoul, fort lié avec Raimondis, rétorqua :

— Je parie, Privaz, que, malin comme tu l'es, tu ne serais pas capable, toi, de faire hisser proprement une embarcation, une simple baleinière ?

— Ma foi, non !... le bel ouvrage d'officier... c'est du travail de quartier-maître.

— Au mois d'octobre, tu ne sauras pas encore faire le quart ?

— Le ferai pas.

— Tu resteras accroché aux basques des amiraux toute ta vie, alors ?

— D'abord, mon petit, toute ma vie... toute ma vie... c'est bien long... et je commence à en avoir assez de cette boîte où il faut être sur pied du matin au soir et du soir au matin... Heureusement que je possède les moyens de tout envoyer promener. Dès que mes trois ans seront finis, en octobre, vous verrez ça, je vous le prédis !

— Sans même faire campagne une seule fois ? interrogea avec stupeur Raimondis.

— Veinard ! s'écria Bourgandois. Il avait fini son article et il songeait à ce qu'il pourrait entreprendre s'il disposait des ressources de Privaz. Il vivrait à Paris, voyagerait, serait musicien, grand musicien, compositeur peut-être. Un timonier survint et interrompit le cours de ses réflexions amères.

— Lieutenant, dans un quart d'heure on armera la vedette pour l'amiral.

— Sale galère ! hurla le futur compositeur en frappant furieusement du poing sur la table. Et il se mit en devoir de s'équiper. Soudain il poussa un cri : « Mes bottines, qui m'a pris mes bottines vernies ?

— Mais c'est Accourgnac, parbleu ! dit du Gac, en riant. Il te les a même demandées. Seulement, tu ne l'as pas entendu, tellement tu étais captivé par ton article.

— Sacrebleu ! qu'est-ce que je vais devenir ? C'est que je n'en ai pas trente-six paires de rechange, moi, comme Privaz. Il se tourna vers celui-ci : « Tu ne pourrais pas m'en prêter ?

— Si... à la rigueur... fit Amédée, peu engageant.

— Mon cher, je suis confus... crois bien que...

— Oh ! permit Privaz avec un geste somptueux. Et il se dirigea vers son armoire qu'il ouvrit. Non pas trente-six paires, mais une douzaine seulement y étaient alignées, étincelantes, ruisselantes de lumière, bombées dans leurs formes du plus pur galbe de Hellstern. — « Choisis... je sais que l'amiral tient à ce que ses officiers soient impeccables... Je suis heureux de me conformer à ses désirs. »

Bourgandois hésitait. Toutefois il n'ignorait pas combien le grand chef était sensible à ces détails de tenue. D'autre part, aucun des aspirans du poste, sauf Privaz, ne chaussait un pied égal au sien ; aucun, non plus, ne possédait d'aussi beaux souliers. Gêné, Bourgandois se décida pourtant :

— Sois du moins assuré que j'y porterai la plus scrupuleuse attention.

Privaz sourit avec magnificence et il se mit à feuilleter la *Revue du Monde Savant*.

Un timonier lui apportait un signal à transmettre de la part du chef d'état-major. « Faites, » ordonna-t-il négligemment. Au bout d'un instant, un autre timonier entra, et, s'adressant à

Bourgandois : « Lieutenant, la vedette de l'amiral est parée; » puis à Privaz : « Lieutenant, M. du Migand vous prie d'aller prévenir l'amiral que sa vedette est parée. »

— Encore! soupira Privaz, et il laissa retomber la main, en signe de lassitude : « Un simple second maître de timonerie ne suffit pas. Quel métier! »

Il se leva néanmoins et s'en fut, majestueux.

— Ce Privaz, tout de même! déplora Raimondis... avec un pareil avenir!...

— Un bel avenir? riposta le petit Raoul. Attends Privaz le jour où il lui faudra se débrouiller.

— L'amiral le gobe assez, pourtant, observa Laperche.

— Oh! l'amiral, l'amiral, reprit du Gac, le père de Privaz, par ses relations, son influence, est un homme à ménager.

— Qu'est-ce qu'un vice-amiral de La Tilouze peut bien avoir à demander à un baron Privaz? interrogea Raimondis avec étonnement.

Du Gac, Laperche, Raoul, simultanément lui éclatèrent de rire au nez :

— Non, ce Raimondis était-il naïf? Ça dépassait vraiment les bornes.

Jean, indigné, reprit avec feu :

— Je vous assure que j'ai connu des chefs qui se moquaient pas mal de tous ces bonnes gens-là. Il y en a encore, heureusement.

— Qui donc? questionna Raoul.

— Saint-Gelais, par exemple. Je viens de passer seize mois dans l'Atlantique sous ses ordres. Je vous fiche mon billet que les Privaz ne l'empêchent pas de dormir, celui-là.

— Aussi, jugea du Gac, malgré son ancienneté, ses états de service, il demeure capitaine de vaisseau et je veux être pendu si jamais il passe.

— Quel homme! protesta Raimondis avec enthousiasme.

— Qui ça? demanda Privaz qui rentrait.

— Le commandant de Saint-Gelais.

— N'entend rien à la marine moderne, trancha le bel Amédée, répétant un propos qui traînait dans les carrés.

Mais Raimondis refusa d'abandonner ainsi la cause de son ancien commandant : « Il fallait le voir manœuvrer. Un jour, à la Havane, les Anglais nous ont applaudis.

— Ah ! Saint-Gelais sait se servir de ses officiers, répondit Privaz.

— Voilà tout ! riposta Raoul. Moi je trouve que c'est déjà quelque chose, quelque chose de capital même, pour un chef.

Un timonier qui entra dans le poste à ce moment interrompit de nouveau la discussion. Il s'adressa à Raoul : « Lieutenent, le capitaine de frégate vous fait dire de désigner les armemens d'embarcation qu'il faut faire changer en bleu pour cet après-midi.

— Eh bien ! dit Raoul à Privaz, l'amiral sortira-t-il cet après-midi ?

— Je ne pense pas, émit Privaz : l'amiral aura des invités à bord. Par exemple, ces invités il faudra aller les chercher à terre et les reconduire.

Raoul inscrivit sur l'ardoise que lui tendait le timonier : « L'armement du canot à vapeur et les canotiers de l'amiral prendront la tenue en bleu.

— Sais-tu qui sont ces invités ? demanda du Gac à Privaz.

— Mes parens et quelques-uns de leurs amis : les Pontcournai, les Porcieu, le dessus du panier d'ici, confia négligemment Privaz.

Au nom de Pontcournai, Raimondis tressaillit et ne put s'empêcher de regarder Amédée Privaz. Celui-ci, impassible, s'était remis à feuilleter la *Revue du Monde Savant* où parfois il envoyait des communications appréciées.

Le mot de Pontcournai semblait à Raimondis un subit éclair au travers d'une longue nuit. Ce nom, prononcé par hasard, l'émouvait d'une manière inattendue, remuait au fond de lui-même un monde de sensations oubliées... peut-être parce que ce nom s'exprimait par la bouche de Privaz... Malgré lui, Jean revit la lettre de Tom, May sanglante poursuivie par Amédée dans les ruines de Grimonville. Mon Dieu ! que tout cela semblait distant et enfantin ! Cependant Raimondis se demandait si May serait là et comment il la retrouverait. Une délicatesse le retint d'en parler à Amédée Privaz. D'ailleurs, le métier de Jean l'avait déjà empreint de passivité.

L'heure sonna bientôt pour lui de monter au quart. Après avoir parcouru le cahier de service, il commença à arpenter la plage arrière du *Victorieux*. L'équipage ramassait les plats. Quelques hommes venaient griller une cigarette sur le gaillard, flâner, avant qu'on ne les renvoyât au travail. La mer était

basse et l'on découvrait, entre une quantité considérable de récifs, le chenal que le *Victorieux* avait suivi. La brise semblait avoir molli, mais nul doute qu'avec le flot elle ne dût reprendre, car là-bas l'écume blanchissait la plage de Cézembre et le rocher fortifié de la Conchée. Certainement il venterait à la marée montante quand l'on ramènerait les invités à terre. Pour l'instant, il fallait les envoyer chercher. Jean s'occupa de faire armer les embarcations. Au moment où il criait un ordre au canot à vapeur, une voix lui murmura à l'oreille :

— Inutile de faire prendre aux hommes leurs cirés... ah! ce soir, par exemple, ils en auront besoin. Raimondis se retourna et vit Tricaud, le lieutenant de vaisseau de garde.

— Comment diable vous trouvez-vous encore de quart? s'exclama celui-ci. Ce matin vous faisiez huit à midi à la mer, ensuite, je vous ai vu prendre les dispositions de rade, enfin vous revoilà. Et Glajeux? Et Accourgnac?

Raimondis désigna la terre d'un geste vague.

— Ah! les lascars, reprit le lieutenant de vaisseau. Aussitôt la terre en vue, ils ont filé. Jeunesse! Vous, vous êtes comme moi. Ça ne vous dit pas grand'chose, ce patelin. Moi, vous savez, en dehors de Toulon, je préfère le bord. On est mieux chez soi.

Et Tricaud s'épancha dans le sein de Raimondis. Il faisait montre de cette singulière mentalité, si fréquente chez les officiers de marine d'un certain âge. A force d'avoir vu défiler des pays, ils n'en affectionnent plus qu'un, mais celui-ci exclusivement. C'est en général celui où vit leur femme ou leur maîtresse. Tricaud avait beaucoup navigué autrefois. Il avait connu les traversées de cent jours de mer, sans relâches, de Brest à la Nouvelle, et la discipline exacte, autoritaire, minutieuse, attentive de l'ancienne marine, et cette formation l'avait inconsciemment, mais intimement imprégné. Plus tard, vieil enseigne et jeune lieutenant de vaisseau, devant les transformations du matériel naval et la routine excessive, obstinée, exaspérante de certains chefs, il s'était adonné à la science avec autant de passion que jadis à la mer. Il avait brillamment figuré aux écoles de spécialité. Réunissant en lui la formation de l'ancienne marine aux qualités scientifiques de la nouvelle, il constituait en quelque sorte avec perfection le type de l'officier nécessaire sur les bâtimens modernes. Il était très marin en même temps que très savant. Chargé à bord du *Victorieux* de l'électricité et

des torpilles, son service marchait à merveille et, tant pour la conduite du personnel que pour celle des appareils, méritait d'être cité comme un modèle. Mais Tricaud, bien que foncièrement épris d'un métier contre lequel il murmurait sans cesse, eût fait bon marché de ses dons remarquables de marin contre ses facultés de savant. Avec une modestie sincère et touchante, il ne s'apercevait point, eût-on dit, de sa capacité à manœuvrer, à commander, à naviguer. Il la considérait comme naturelle et, somme toute, d'ordre inférieur. A chaque instant, il répétait qu'il fallait, avant tout, des savans à la marine, et s'exaltait sur l'instruction scientifique très supérieure des promotions futures. Volontiers il s'imaginait qu'il n'y a point d'obstacles insurmontables pour un parfait algébriste, et que des cours suivis pendant l'adolescence peuvent remplacer le travail réfléchi, éclairé, décuplé par l'expérience, de l'âge mûr. Il disait à Jean :

— Déjà vous en savez beaucoup plus que nous... Nous ne savions pas ce qu'était une machine à vapeur... savions rien... aujourd'hui l'officier doit être un mécanicien... Ainsi, mon midship, ce phénomène d'Accourgnac, il m'épate... littéralement il m'épate par tout ce qu'il sait... il va trop souvent à terre, l'animal... trop souvent à terre... enfin, il faut bien que jeunesse se passe...

Tandis que Raimondis et Tricaud devisaient ainsi sur le pont, ils furent rejoints par le lieutenant de vaisseau du Migand, aide de camp de l'amiral. Il venait veiller au départ des embarcations. Il donna ses instructions à Bourgandois, puis, celui-ci descendu vers les canots, l'aide de camp se mêla à la conversation des deux officiers de quart. D'habitude, comme tout l'état-major, il se tenait un peu à distance, mais c'était un fort bon garçon. Moins intelligent, moins marin que Tricaud, il paraissait beaucoup plus élégant, et, comme lui, il était minutieux et ponctuel. Sa spécialité, assurait-on, était, quand l'amiral recevait, de mettre le couvert. Curieux comme une femme, admirablement au courant des usages mondains, des situations, plein de tact, fort zélé, il plaisait aux chefs par sa bonne humeur, et aussi parce qu'il partageait en toutes choses leur avis. L'amiral l'aimait fort, et Croquard, le terrible chef d'état-major, l'épargnait plus que tout autre dans ses bourrades. Du Migand demanda à Raimondis qu'il supposait bien né et bien apparenté :

— Vous connaissez les personnes que l'amiral reçoit aujoud'hui ?

— Plus que vaguement, répondit Jean ; Privaz nous en a dit deux mots au poste... Il y a ses parens, je crois, et quelques-uns de leurs amis.

— Amis dont ils ne se sépareraient pas volontiers. Nous allons avoir la belle marquise du Pontcournai, la plus jolie femme de Paris.

— Il y a donc une plus jolie femme à Paris ? Moi, comme un sauvage, je me les figurais toutes jolies, avoua Tricaud.

— Il n'y en a pas une, mon cher ; il y en a cent, repartit du Migand. Mais la belle Édith, si j'en crois mes informations, est un peu sur le retour. Par exemple, sa fille offre, dit-on, tout l'éclat de ses dix-huit ans. Vous ne les connaissez vraiment pas du tout ? reprit de nouveau l'aide de camp, s'adressant à Jean. Celui-ci se sentit rougir imperceptiblement. Il répondit :

— Si peu que rien. Mon père s'est trouvé autrefois dans le même régiment que le marquis du Pontcournai. J'ai été au collège le camarade du fils, Tom du Pontcournai. Je crois me souvenir que mon oncle d'Orves m'a présenté aux parens, à Paris, du temps de mes examens d'entrée à l'École navale. Vous voyez si ça date... Je me rappelle effectivement la mère, une très belle femme. Quant à la jeune fille, c'était encore une enfant. Je cherche en vain à évoquer ses traits. Et, ce disant, Raimondis mentait effrontément. Du Migand reprit :

— Je vous préviens : vous allez être ébloui. Mes cousins de Raines, qui doivent venir avec toute la bande, m'ont averti. Cependant elle ne sera pas aussi belle que la mère, paraît-il...

— On dit toujours cela des filles, remarqua Tricaud avec philosophie.

— Il paraît que tout Dinard parle de cette jeune vierge, continua du Migand. On songe à la marier... C'est un parti, conclut le lieutenant de vaisseau gravement, comme s'il énonçait quelque axiome solennel.

— Je croyais ses parens à demi ruinés, observa Jean de Raimondis.

— Mon cher, affirma avec importance le lieutenant de vaisseau aide de camp, quand on est Mlle du Pontcournai, fille du marquis du Pontcournai, l'un des premiers seigneurs de

France, et qu'on est jolie fille par-dessus le marché, on est toujours un parti, n'eût-on que sa chemise sur le dos.

Le ton de du Migand impressionna Jean, car il avait parlé très haut avec une sincérité, une conviction touchantes. Elles étaient dues à cet idéalisme ineffable, paradoxal, qui subsiste si intact chez les marins, en dépit des trivialités journalières et d'une vie qui n'a rien de chaste. Tricaud lui-même, indifférent à la hiérarchie mondaine, fit écho à l'aide de camp. De la phrase d'ailleurs il n'avait retenu qu'une chose : que Mlle du Pontcournai était jolie fille. Il s'exclama :

— D'abord, moi, je ne comprends pas qu'on épouse une femme pour son argent! Et il songea à la jeune gourgandine qu'il entretenait à Toulon avec la presque totalité de sa solde.

— Hé! mais, dit du Migand, appliquant l'œil à ses jumelles, nous allons être bientôt fixés. Voici les embarcations qui reviennent.

Un timonier accourut presque aussitôt : « Capitaine, les embarcations vont accoster.

— Prévenez le chef d'état-major, répondit du Migand. Je vais aller avertir l'amiral.

Le beau Privaz avait paru sur le pont. Bientôt il descendit au bas de l'échelle de coupée pour aider les dames à sortir des canots. L'amiral lui-même quittait son appartement pour recevoir ses invités. Tous ses subordonnés se rangèrent hâtivement sur son passage et firent silence, figés dans une immobilité frémissante. Tricaud et Raimondis, les talons joints, saluaient militairement.

L'amiral de La Tilouze était un homme de haute taille et de superbe prestance. Sa physionomie bienveillante et couperosée se terminait par une magnifique barbe blanche, une barbe de fleuve, qui se répandait, auguste et soyeuse, sur le drap noir de l'uniforme. L'œil clair et rieur, la souplesse de la taille démentaient pour un observateur attentif la majesté de l'allure générale. Toujours en souliers vernis et en gants blancs, on ne le voyait guère porter que des redingotes neuves et dont les basques s'ornaient, irréglementairement, de six boutons d'or, à l'imitation des Anglais. Il s'avança de quelques pas et adressa un léger geste protecteur aux deux officiers de quart. Sans dire un mot, il examinait tout, d'un air perspicace et inquisiteur. Son chef d'état-major, le capitaine de vaisseau Croquard, surnommé la

terreur de l'escadre, ne tarda pas à apparaître. C'était un petit homme noir, propre comme un sou, sec comme une allumette, et à sa barbe taillée en pointe se mêlaient quelques fils d'argent. L'amiral échangea quelques mots avec son subalterne immédiat qui, exagérant la raideur militaire de l'attitude, ne semblait pas pour cela facilement renoncer à ses idées personnelles. Du Migand osa se risquer dans ce colloque si intimidant. Il le fit avec adresse, glissant quelques mots sur le temps qui paraissait se calmer. Mais le commandant Croquard rabattit sur-le-champ cet optimisme : « Patience, cela ne durera pas... attendez le flot et vous m'en direz des nouvelles. Mauvaise rade... détestable abri ! On n'a pas idée d'envoyer une escadre dans un endroit pareil !

— Il y avait si longtemps que les municipalités nous demandaient à cor et à cri, lénifia l'amiral, et puis c'est l'ordre du ministre.

— Si les vœux des municipalités sont une raison suffisante pour risquer deux ou trois cuirassés, j'admets la raison, accorda le petit homme sec. J'espère que tous les bateaux sont bien affourchés au moins ? questionna-t-il, en jetant à du Migand un regard qui fit trembler celui-ci. — Oui, commandant, presque tous le sont, répondit avec empressement l'aide de camp, sauf deux qui n'ont pas encore terminé la manœuvre. — Bien.

Les canots accostaient. Des petits cris d'effroi retentissaient : « Ah ! mon Dieu, que j'ai peur. » — « Fermez les yeux et donnez-moi la main. » — « Mais je ne peux pas, avec cette échelle qui bouge. » — « Attendez le passage de la lame, sans quoi vous allez avoir les jambes trempées. » — « Hop ! c'est le moment. » — « Que sera-ce ce soir ? » maugréa Croquard dans sa barbiche. Mais déjà il s'inclinait devant les premiers invités débarqués, à qui l'amiral le présentait. La marquise du Pontcournai, ayant promptement dompté sa furtive émotion, tendait la main, toujours grande dame, à l'aise sur ce pont inaccoutumé comme au milieu de son salon, suivie de son mari, réservé, quoique très poli. Derrière elle survinrent les Privaz et leur fils Tito, en élève de Saint-Cyr. Le gros baron n'avait pas changé, expansif et tout de suite familier : « Enchanté de vous revoir, mon cher amiral, et comment va ? Beau temps, belle mer, pas d'avaries ? »

Jean reconnut sa femme sans l'avoir jamais aperçue, la Chilienne aux cheveux bleus, décrite dans la lettre de Tom. Puis

montèrent le comte et la comtesse de Porcieu : lui, gros, puissant, apoplectique, en casquette de sport et une fleur à la boutonnière ; elle, fine, frêle, blonde, très distinguée, moins cependant que Mme du Pontcournai ; le ménage Raines, snob et gentil, sur lequel du Migand se précipita avec effusion ; enfin une grande jeune fille, robuste, bien découplée, le teint frais, un teint de grand air, et dont l'aspect fit battre le cœur de Jean, car il lui semblait bien reconnaître, malgré sa robe longue, ses cheveux plus foncés, et le changement de coiffure, May du Pontcournai. Un instant, par hasard, ses yeux marron rencontrèrent ceux de Raimondis. Évidemment, elle ne le reconnut point, mais le cœur de Jean battit tout de même à se rompre. Comme l'avait dit du Migand, c'était une belle fille. Elle gardait la ligne élégante de la marquise, avec quelque chose de plus vigoureux, de plus direct et de plus franc. Dans son coup d'œil ne palpitait pas la flamme diabolique du regard de sa mère. L'expression du visage de May, incertaine, avait le charme d'une énigme. A la contempler, Jean l'imaginait très sportive, passionnée de tennis, de golf, de chasse, de cheval, de yachting, — et il ne se trompait pas. Derrière May s'avançaient sa cousine, Solange de Puylaurens, une petite boulotte brune aux yeux vifs, puis un grand gaillard, basané et fin, que Raimondis devina être le prince de San Felipe. Deux jeunes gens du dernier style fermaient la marche, Pierre Le Houx, le platonique soupirant de Mme de Porcieu, et un bellâtre assez avantageux en qui Jean de Raimondis reconnut son ancien condisciple de Jersey, Pierre de Saint-Gelais. Une fois qu'ils furent entrés dans la batterie, un retardataire y pénétra encore, et cette fois, Jean crut réellement rêver : c'était d'Orves en personne.

Cependant l'amiral présentait toujours ; « Le commandant Croquard, mon chef d'état-major... M. du Migand, mon aide de camp, » puis plus négligemment : « les officiers de quart. » D'Orves alla vers Jean, la main tendue :

— Parbleu ! dit-il, je crois bien, mon neveu, en chair et en os.

— Quelle bonne surprise, mon oncle ! Vous, ici ?

— Mais oui, je suis venu passer quelques jours à l'hôtel. Privaz m'a emmené d'autorité, et puis l'amiral est une de mes vieilles connaissances. Du diable si je m'attendais à te trouver ! D'Orves se retourna vers l'amiral : « Excusez-moi, amiral,

mais c'est un neveu que j'aime beaucoup. Vous satisfait-il?

— Mais oui, mais oui, il va bien, il va très bien, assura l'amiral en tapotant la joue de Jean qu'il remarquait pour la première fois, car, par principe, il ignorait les enseignes et les aspirans du bord. Il faut dire que ceux-ci étaient continuellement embarqués et débarqués, et que, l'eût-il désiré, le loisir de les connaître lui eût été refusé. L'amiral de La Tilouze poursuivit avec bonté : « Le jeune neveu va venir goûter avec son oncle, si son chef de quart l'y autorise, bien entendu... Nous le laissez-vous, monsieur ? » demanda-t-il à Tricaud, qui s'empressa d'acquiescer. Et Jean suivit les invités tandis, que son chef de quart bougonnait : « Me voici donc vissé sur le pont jusqu'à quatre heures! »

D'Orves avait pris son neveu par le bras : « Eh bien! mon vieux, comment ça va? Ah! tu as grandi, tu as bruni, tu t'es fortifié depuis que je ne t'ai vu. C'est ton père qui va être content de recevoir de tes nouvelles. Le bonhomme marche toujours son train, et le vieux Vivier n'a pas changé. Quand viendras-tu de notre côté?

— Au mois d'octobre, je pense. Je vais passer enseigne et j'aurai alors une résidence de deux ou trois mois.

— Déjà enseigne! comme le temps marche! Ce que ta pauvre mère serait contente! Je ne peux m'empêcher d'y penser chaque fois que je te regarde.

D'Orves s'adressa à Pierre de Saint-Gelais : « Connaissez-vous mon neveu? Jean, je te présente le jeune homme le plus couru de tout Dinard.

— Ah! dit Saint-Gelais, j'ai des rivaux, et il désignait Le Houx. Celui-ci se défendit avec modestie.

— Allons, concilia d'Orves, je vais vous départager. Lui, Le Houx, c'est les jeunes femmes; mais vous, Saint-Gelais, vous régnez sans conteste sur les jeunes filles.

— Nous avons été au collège ensemble, interrompit Jean. — Tu vas bien, Saint-Gelais, depuis le temps?

— Pas mal... et vous-même? répondit Pierre, ne rendant pas le tutoiement. Il entendait par là marquer une distance.

On se rendit dans le salon de l'amiral, tendu d'un épais damas de soie rouge. Le grand chef montrait d'admirables potiches à Mme du Pontcournai.

— Celles-ci, expliquait-il, m'ont été données par le Mikado.

Ah ! mesdemoiselles, vous regardez ma chatte. C'est un cadeau du pauvre roi de Siam. — Topaze, viens ici, sois aimable, fais honneur à mon éducation.

— Amiral, quel collier ! Et à une chatte ?

— Le collier accompagnait la chatte. On m'assure, en effet, que ces pierres ont quelque prix. Mais vous êtes meilleurs juges que moi, mesdames. Voulez-vous que nous allions goûter ?

On passa dans la salle à manger où un linoléum frappé et doré imitait sur les murs du cuir de Cordoue. Un goûter magnifiquement servi s'offrait dans une luxueuse argenterie. La table de l'amiral de La Tilouze était à bon droit réputée ; il était fort gourmand pour lui-même ; il l'était peut-être davantage, et par nécessité de situation, pour autrui. Sur une encognure en bois ciselé, un petit Boudha, de rare et fine porcelaine chinoise, exposait son ventre énorme et sa face hilare. « Mon porte-bonheur, » déclara l'amiral. Dans une niche en face, une madone d'ébène usé, vieille statue très curieuse, d'origine espagnole ou portugaise, dominait la salle. « La patronne de mon escadre, » désigna le grand chef, s'inclinant avec dévotion. La baronne Privaz fit le signe de la croix.

— Boudha à gauche, Sainte-Vierge à droite, c'est un panthéon, murmura la maligne Solange de Puylaurens, à mi-voix. Est-il catholique bon teint, ce vieux-là ?

— C'est un Saint, affirma du Migand qui, se faufilant parmi les groupes, avait entendu l'imprudente.

Mais le marquis du Pontcournai était charmé par la vue des maîtres d'hôtel de bonne tournure. Mme du Pontcournai s'associa à son mari pour en complimenter l'amiral à mots couverts et choisis. L'amiral parut sensible aux éloges de ces connaisseurs. « N'est-ce pas ? avoua-t-il. La même remarque me fut adressée l'an passé par le roi d'Angleterre quand nous allâmes à Wight. — Le nom de ce juge en élégance produisit une sensation. Le Mikado, le roi de Siam, c'étaient les rastaquouères du Gotha, mais le roi d'Angleterre... M. du Pontcournai l'avait fort connu du temps qu'il était Prince de Galles et l'arbitre des élégances parisiennes. De temps à autre, il venait encore déjeuner à l'hôtel du Pontcournai, lors de ses passages à Paris.

— Quel homme exquis ! s'exclama la marquise.

— Exquis ! répéta l'amiral.

— Et un souverain d'une intelligence !...

— Comme il y en a peu, compléta La Tilouze.

Le baron Privaz semblait littéralement ravi. D'entendre ainsi parler familièrement de têtes couronnées par des amis à lui le comblait d'aise, et il songeait à son fils, heureux de le sentir dans une pareille atmosphère. Pratique, il pensait aussi au parti éventuel que de telles relations pouvaient offrir. Mais dans la contenance et dans le ton de l'amiral de La Tilouze, rien ne décelait l'enflure de son commerce quasi journalier avec les grands du monde. Il l'accomplissait comme une fonction naturelle de son état et semblait traiter avec des pairs. Il montra encore, parce qu'on l'en pria, des photographies de souverains et de souveraines, dédicacées d'autographes, précieusement encadrées, sommées d'insignes impériaux ou royaux. En vérité lui-même, dans son salon de soie pourpre, encombré de souvenirs incomparables rapportés de toutes les parties du globe, entouré de son escadre dont les officiers, à chaque instant, venaient lui signaler les mouvemens, il apparaissait comme un maître d'une espèce particulière, une sorte de Roi de la mer, plus somptueux que le baron Privaz, plus grand seigneur que le marquis du Pontcournai.

Les deux Pontcournai, le mari et la femme, San Felipe, parfois d'Orves lui donnaient la réplique. Près des jeunes filles, les aspirans et du Migand s'empressaient. Croquard s'était éclipsé. Jean de Raimondis, intimidé, se tenait dans un coin, à l'écart. Il observait en silence les soins d'Amédée Privaz auprès de May.

Après le goûter, on visita le bord, visite classique, dont du Gac, Bourgandois et Laperche profitèrent pour filer, sans qu'on les aperçût, par le canot des vaguemestres. Jean de Raimondis resta seul, avec l'amiral, du Migand et Privaz pour répondre aux questions imprévues des visiteurs. Il guidait le groupe le plus délaissé : M. de Porcieu, sa charmante femme, Le Houx, Saint-Gelais, Solange de Puylaurens. Celle-ci ne quittait pas des yeux Amédée Privaz, qui cherchait à s'isoler avec May. Parfois elle se donnait le plaisir d'aller troubler leur tête-à-tête. Le gros baron, les Pontcournai, d'Orves, San Felipe accaparaient l'amiral; les Raines ne lâchaient pas d'une semelle leur cousin du Migand, qui traînaît aussi à sa suite, dans les couloirs étroits, sur les parquets d'acier glissant, coupés de cloisons étanches, la belle et dolente baronne Privaz, soutenue par son fils, Tito, le saint-cyrien dont le schako se heurtait partout.

Cependant l'heure s'avançait. Les Raines devaient dîner chez les Cokley à Saint-Lunaire. Il fallait partir. L'amiral ordonna qu'on prévînt les embarcations d'accoster. Avec le flot, le clapotis du matin avait doublé ; la brise s'était infléchie légèrement vers l'Ouest et soufflait assez fraîche. Croquard, debout à la coupée, pria du Migand de placer un aspirant dans le canot à vapeur et un autre dans le canot de l'amiral qui embarquerait tous ses canotiers. « C'est plus prudent, affirma-t-il. Sait-on jamais ce qui peut arriver ? » Mais un timonier vint avertir qu'il n'y avait plus que trois aspirans à bord, dont M. Raoul qui était de quart.

— Et M. Bourgandois ? s'enquit du Migand.

— Parti à terre, capitaine, par le canot des vaguemestres, cria de sa plus belle voix le second maître de timonerie qui assurait le quart à la majorité.

— Elle est forte ! rugit Croquard, et l'on crut que, de colère, il allait avaler sa barbe.

Pourtant du Migand osa balbutier : « En effet, commandant, par votre ordre n° 578, vous avez autorisé l'aspirant de corvée...

— Pas quand on a besoin de lui, monsieur, pas quand on a besoin de lui, sacrebleu ! On est toujours de service quand on a besoin de vous ! Qu'est-ce que ces mœurs nouvelles !... Et le petit chef d'état-major, au paroxysme de la fureur, écumait, trépignait... Il dut s'apaiser en apercevant l'amiral s'acheminant vers la coupée, suivi de tous ses invités, La Tilouze pressentit en même temps la scène et ce qu'elle offrait d'intempestif. Du Migand l'en informa en deux mots. Toujours souriant, le grand chef invita Privaz et Raimondis à descendre dans les canots. « Prenez vos manteaux, messieurs, leur recommanda-t-il, car je crois que vous allez être mouillés... Souffrez, mesdames, que j'en fasse aussi apporter des miens pour vous. » Puis, tandis que chacun s'empressait d'obéir à ses ordres, l'amiral posa paternellement la main sur le bras de May du Pontcournai : « Figurez-vous, mademoiselle, lui confia-t-il, que je possède dans mon état-major un mélomane... un véritable fou de musique... et de quelle musique !... De mon temps, nous aimions également la musique... la musique de la *Belle Hélène*, des *Cloches de Corneville*, de *Madame Angot !* Chacun sortait de là en fredonnant son petit refrain !... C'était le bon temps... Aujourd'hui, avec leur Wagner, ils vous assourdissent les oreilles. On n'a même plus la ressource de dormir. Ils font trop de bruit. Quelle

drôle de chose que la mode! » Et il sourit avec indulgence.

Le marquis du Pontcournai approuvait par des hochemens de tête, en màchonnant son porte-cigarette; le baron Privaz, plus bruyamment : « Il ne savait fichtre pas pourquoi il gardait une loge à l'Opéra. A la première occasion, il en parlerait au directeur. » La comtesse de Porcieu protesta avec véhémence, car elle était wagnérienne passionnée. Mais on apportait les manteaux requis pour les invités, et Privaz, Raimondis, attendaient à la coupée, revêtus de leurs cabans. L'amiral s'approcha de Jean : « Je vous donne une corvée supplémentaire, monsieur de Raimondis. Il est juste que je vous récompense. Ce soir, au lieu de revenir à bord avec les canots, vous resterez dîner avec votre oncle. » Raimondis s'inclina, voulut parler, mais du geste, le grand chef lui imposa silence.

Il sauta dans le canot de l'amiral et Amédée dans le canot à vapeur qui prit l'autre à la remorque. Les invités n'embarquèrent pas sans peine, tant la houle balançait les canots. Un moment, on crut que Mme de Porcieu serait obligée de coucher à bord. Elle finit par s'élancer, en fermant les yeux, dans les bras de San Felipe. Les embarcations, dûment secouées, poussèrent aussitôt. L'amiral les salua d'un dernier geste courtois, puis rentra dans ses appartemens, suivi de Croquard qui désirait l'entretenir de sanctions exemplaires à imprimer aux aspirans fautifs. Du Migand et Tricaud reprirent leurs cent pas sur le pont. Fréquemment ils jetaient des regards vers les canots.

— Ah çà! mon cher camarade, attaqua du Migand, vous couchez sur le pont? Et cette fois, ce n'est pas l'amiral qui vous y oblige, car j'aperçois un midship sur les casemates.

— Que voulez-vous? c'est plus fort que moi. Quand la brise se lève, que le clapotis augmente, que la rade n'est pas sûre, j'aime mieux être en haut. C'est si vite fait de se coller à la côte... le temps que le timonier vienne vous chercher... ah! ne croyez pas que ça m'amuse... d'autant que ce sera probablement à recommencer cette nuit; à mon âge, faire le quart sur le pont comme à vingt ans!

— Comment? Vous n'aurez pas encore de midship cette nuit?

— Est-ce que je sais, tonnerre? J'en avais un sérieux, Raimondis. Votre grand chef l'envoie dîner à terre. Dieu sait à quelle heure il rentrera! Raoul, qui fait le quart par complaisance, se lève tous les matins au branle-bas. On ne peut pour-

tant pas lui demander de passer la nuit sur pied, à ce pauvre gosse... Non, tout ça, c'est la faute de Glajeux et d'Accourgnac... ils aiment trop la terre, les deux chenapans... deux garçons intelligens pourtant... très intelligens, il faut le reconnaître... en électricité, en physique, en mathématiques, littéralement ils m'épatent...

Le lieutenant de vaisseau s'interrompit brusquement : « Eh! Mais?... Qu'est-ce qui se passe? »

Du Migand saisit une jumelle et la dirigea vers les canots. « Saprelotte! » s'écria Tricaud, et il bondit à la coupée où se trouvait déjà le chef d'état-major.

Le canot à vapeur était stoppé et, pris en travers par la houle, roulait horriblement, dangereusement, car il pouvait chavirer d'un moment à l'autre. A l'avant, les brigadiers multipliaient leurs signaux de détresse. Emmenées par le courant, les deux embarcations dérivaient à toute vitesse vers le Rocher de Bizeu. Croquard, du Migand et Tricaud éprouvèrent un court moment d'incertitude; toutefois, ils n'eurent pas même le loisir de donner des ordres. En un clin d'œil, ils aperçurent le canot de l'amiral armer ses avirons, prendre à son tour à la remorque le canot à vapeur, et, sans chercher à remonter le courant, parvenir, forçant de rames, à doubler Bizeu et à conduire le canot à vapeur à l'abri dans l'Anse des Fours à chaux. Croquard l'envoya chercher immédiatement par la vedette de garde, puis suivit la manœuvre de l'autre canot. Il fut fort étonné au bout de quelque temps de le voir réapparaître, ayant mâté, pris un ris, portant bon plein, sous le vent de Bizeu. Il vira de bord une première fois sous la Tour Solidor, une seconde fois sur la pointe du banc de sable qui prolonge Bizeu, une troisième fois à la pointe Béchard, comme s'il voulait gagner Dinard à la voile.

— Ah çà! ils sont fous, s'exclama du Migand. Et Mme de Porcieu qui mourait déjà de peur!

— Tiens! c'est intéressant, fit Croquard.

— Ce que les dames vont être salées! plaisanta Tricaud.

— Pourvu qu'ils ne chavirent pas!

Non, le grand canot blanc ne chavirait pas. Très penché, filant à bonne allure, malgré son ris, lourdement chargé à l'arrière, il tenait aisément le plus près. Blotties, entassées dans la chambre, arrosées d'embruns à chaque lame, les femmes avaient perdu jusqu'à la force de crier. Les hommes les

protégeaient de leur mieux avec les tapis d'embarcation et les manteaux de l'amiral. Raimondis, la physionomie tendue et décidée, la main sur la barre, veillait aux côtés du patron et le dirigeait. Il avait tout de suite compris qu'une avarie grave immobilisait le canot à vapeur.

Sans hésiter, avec beaucoup de coup d'œil et de décision, d'instinct, il avait ordonné la seule manœuvre raisonnable et avait emmené le canot à vapeur s'ancrer à l'abri. Là on s'était expliqué. Une tige de piston s'était rompue et rendait l'embarcation inutilisable. Privaz avait perdu la tête et débitait mille folies. Jean de Raimondis l'engagea à demeurer dans son canot jusqu'à ce qu'on vînt le secourir, puis, profitant du calme relatif de l'anse, il avait transbordé les passagers du canot à vapeur dans celui de l'amiral, dont la chambre était vaste. Après quoi, ayant donné quelque repos à ses hommes, soufflant encore du coup de souque qu'ils avaient fourni, il résolut de gagner Dinard à la voile. En vain le marquis du Pontcournai, San Felipe et Privaz le supplièrent-ils de les déposer simplement à la cale voisine de Saint-Servan, d'où, par le bac, ils se rendraient à Dinard, Jean n'y voulut point consentir. Il avait reçu de l'amiral l'ordre de les conduire à Dinard, et là seulement ils quitteraient le canot du *Victorieux*. Il fallut en passer par là. Mme de Porcieu, Solange de Puylaurens, Mme de Raines, la baronne Privaz, vertes de peur et de froid, déchiraient l'air de leurs gémissemens. Jean les pria de suspendre leurs cris, et, envahies par une sorte de passivité animale, elles lui obéirent. La marquise du Pontcournai, toujours maîtresse d'elle-même, gardait au fond du canot sa pose impassible de déesse. Et sa fille May regardait Jean à la barre avec des yeux enthousiastes. Ce regard, qui ne le quittait pas, exaltait les forces et les facultés de Jean au delà de ce qu'on peut exprimer. Il manœuvra à merveille. La force même de la brise, la vitesse du canot judicieusement conduit lui permirent de lutter sans trop de désavantage contre le courant. Après avoir doublé la pointe Béchard, une longue bordée le conduisit jusqu'aux premiers rochers de la Vicomté. Ils ne passèrent pas très loin du *Victorieux*. L'amiral, sorti sur son balcon, les salua. A ses côtés se tenait Croquard. Le canot revira de bord une quatrième, une cinquième fois et enfin une dernière bordée le conduisit au port. On débarqua les passagères transies et qui

s'étaient crues mortes. Leurs jambes flageolaient. Leurs estomacs s'étaient contractés, la tête leur tournait, et sur la terre ferme, elles se croyaient encore balancées. Une odeur de goudron, de filin, de toile mouillée s'acharnait autour de leurs narines. Littéralement elles défaillaient. Un instant, elles avaient entrevu, dans des proportions ridiculement infimes, la lutte âpre entre les élémens et les hommes où le marin consume sa vie. Ces hommes, elles les regardaient, tranquilles, assis à leurs bancs, et ne paraissant point s'étonner de l'aventure. Le louvoyage leur avait paru délicat et ils l'appréciaient en connaisseurs; le lieutenant montait dans leur estime, voilà tout. Pour ces dames, il était le sauveur qui les avait arrachées à une mer démontée et à une catastrophe. Elles le considéraient d'un air demi-ému, demi-craintif, car, peu habituées à être commandées, l'accent avec lequel il les avait priées de se taire vibrait encore à leurs oreilles. Et elles hésitaient entre le sentiment de leur reconnaissance et la rancune humiliée de leur propre faiblesse. D'Orves était tout fier de son neveu. Privaz ne soufflait mot, vexé; il eût voulu voir le rôle de Jean rempli par son fils Amédée. M. et Mme du Pontcournai discutaient entre eux : — Mais si, ma chère, je vous assure, il faut inviter ce jeune homme, assurait le marquis. C'est dans les usages.

— Mais nous ne le connaissons pas?

— N'importe... d'ailleurs son nom me fait souvenir d'un vieux camarade de régiment... ils doivent être parens... je demanderai ça à d'Orves.

— Alors, il faut aussi inviter les Privaz; sans quoi, ils pourraient s'imaginer que nous changeons d'idée pour May... C'est un dîner à improviser.

Mme du Pontcournai réfléchissait : « Je vais aussi, dit-elle, inviter les Porcieu et Solange.

— N'oubliez pas Le Houx, rappela le marquis avec un sourire qui, sur ses lèvres, prenait une saveur particulière.

— Je n'oublierai personne, assura Édith sans daigner s'apercevoir de la plaisanterie.

Elle se dirigea aussitôt, délibérément, vers le groupe, et proposa très haut :

— Savez-vous ce qu'il faut faire pour terminer cette partie? Il faut que vous veniez tous dîner ce soir à la villa Beau-Soleil. Je ne sais pas ce que je vous donnerai à manger, mais nous

boirons du champagne à la santé de M. de Raimondis qui, je l'espère, restera dîner avec nous, ainsi que son oncle d'Orves. Voilà qui est convenu. Je prends les noms de ceux qui veulent. — May battit des mains. « Quelle bonne idée ! » s'exclama-t-elle.

Les Raines, San Felipe et Tito se récusèrent ; ils dînaient chez les Cockley pour un tournoi de bridge. Jean, considérant son manteau trempé, hésitait, mais son oncle accepta pour lui.

Tous les autres agirent de même. Jean, après avoir renvoyé le canot au *Victorieux*, accompagna d'Orves à l'hôtel, et jusqu'au dîner, ils devisèrent :

— Tu verras une des plus jolies villas de Dinard, lui apprit le baron, et tenue à la perfection... on prétend que c'est San Felipe qui paie.

— Je le croyais ruiné.

— Il s'est refait dans des spéculations de terrains. Et puis il a complètement renoncé à Paris. Il vit toute l'année ici pour offrir à son amie une villégiature digne d'elle.

— Et le marquis, comment accepte-t-il cela ?

— Mais, mon cher, il ne s'en doute pas. C'est incroyable, et c'est pourtant ainsi. Soi-disant San Felipe loue la villa meublée aux Pontcournai pour un prix dérisoire. François n'y voit que du feu... oh ! sans cela !... lui, Pontcournai, est le plus honnête homme du monde, et très fier, par-dessus le marché. » D'Orves ajouta avec son inimitable sourire : « Que veux-tu, mon petit ? il y a ce que les théologiens appellent « la grâce d'état. » Les paroles du baron attristèrent Jean, car il pensait à May et aux difficultés d'existence qui l'entouraient. L'idée de passer la soirée près d'elle l'émouvait d'avance considérablement. A huit heures, d'Orves et Raimondis sonnèrent à la grille de la villa Beau-Soleil. La brise s'était calmée, mais on entendait encore la mer déferler fortement sur les roches. La villa dominait la grève de l'Écluse ; de son petit jardin de lierres et de géraniums, on pouvait descendre à la plage par un escalier taillé dans la falaise. Mme du Pontcournai reçut ses invités avec sa bonne grâce coutumière. Tout le monde fut exact et l'on se mit à table sans tarder. Jean était placé entre May et Mme de Porcieu que d'Orves séparait de la marquise. De l'autre côté de May se trouvait Pierre de Saint-Gelais. Jean, fort intimidé par le voisinage de May qu'il n'eût pas osé prévoir si immédiat, crut devoir engager plus aisément la conversation avec son ancien cama-

rade de collège. Il l'informa donc qu'il venait d'accomplir la campagne du *Ducasse* en Amérique, sous les ordres du commandant de Saint-Gelais, parent de Pierre.

— Ah! oui... Raymond de Saint-Gelais... vieux fêtard, hein? Ce ton stupéfia Jean. Des hautes qualités du commandant, voilà donc ce que le monde retenait. Raimondis, irrité, entama un éloge enthousiaste de son ancien chef. Mais Pierre de Saint-Gelais ne prêtait qu'une oreille distraite; il ne se souciait point d'ailleurs de modifier en quoi que ce fût ses jugemens codifiés en formules sommaires et définitives. Heureusement May, qui ne perdait pas une des paroles de Jean, le secourut.

— Vous arrivez d'Amérique, monsieur. N'y auriez-vous pas rencontré mon frère?

— Hélas! mademoiselle, l'Amérique est grande. C'eût été pour moi une grande joie, car j'avais pour Tom une sincère amitié; nous avons peu à peu cessé de nous écrire, mais...

— Vous le connaissez?

— Si je le connais!... Quoi! il est en Amérique! Un peu de hasard aidant, j'aurais pu le revoir!... Nous avons passé quatre ans de collège ensemble, lorsqu'il se préparait à l'École navale. Je me souviens même, mademoiselle, de vous avoir été présenté aux examens. Voici déjà du temps.

— Tu trouves, dit d'Orves qui avait entendu? Moi, il me semble que c'était hier, et je revois Mlle May en jupes courtes.

D'Orves pensait plaire ainsi à Mme du Pontcournai qui avait prolongé la mise juvénile de sa fille jusqu'aux plus extrêmes limites permises, dans le dessein, assurément, d'oublier l'irréparable fuite des années. Mais les femmes nous déconcertent toujours. A la surprise de l'ex-diplomate, la marquise repartit :

— Dire qu'il va falloir bientôt songer au mariage pour elle! Et le regard de la splendide femme ne put éviter celui du baron Privaz. D'Orves le remarqua, et Jean le remarqua aussi. Le jeune homme tressaillit, car May lui parlait en ce moment même, et il subissait pleinement son charme. Ce n'était plus l'enfant qu'il avait devant les yeux, mais une belle jeune fille, robuste et fraîche, gardant de la grâce dans sa force, quelque chose d'indécis dans la figure comme le marquis, mais sympathique, séduisante, dans sa simplicité, son élégance et sa santé. La première glace rompue maintenant, elle parlait à Jean avec animation et abondance. Ils causèrent d'abord de Tom, puis

d'Amérique, puis de marine. Le marquis du Pontcournai avait possédé un cotre pendant quelques années et May était passionnée de voile. Elle s'exprima en connaisseuse sur la manœuvre de l'après-midi : « Vrai, je vous admirais! s'écria-t-elle. Surtout quand nous avons viré de bord à la pointe Béchard... le courant nous portait sur les roches... à un moment, vous avez appuyé sur la barre malgré le patron, le canot s'est penché, et l'eau n'était pas à un centimètre des fargues... j'ai eu, malgré moi, un frisson d'émotion; puis, comme vous nous aviez donné de la vitesse, nous avons viré... ah! vous êtes un barreur émérite!

La sincérité de cet hommage se lisait dans ses beaux yeux, et Jean en demeurait ravi et confus. Le maître d'hôtel passa du champagne sur ces entrefaites, et tous, moitié plaisans, moitié sérieux, portèrent un toast à leur « sauveur. » Le baron Privaz éleva la voix : « Moi, prononça-t-il, je bois à toute la marine française, et je ne puis oublier que j'y suis représenté par une chère partie de moi-même... » Il ajouta, se tournant vers Mme du Pontcournai : « Ce pauvre Amédée doit se désoler d'être retenu loin de nous, ce soir, par son service.

— Servitude et Grandeur militaires! déclara le marquis. Mais les paroles du financier n'éveillèrent que peu d'écho. De l'avis général, le bel Amédée s'était révélé plutôt inférieur aux circonstances.

La soirée s'acheva au salon dont une porte-fenêtre était ouverte sur le jardin. Il faisait frais et un peu humide. Les géraniums paraissaient gris sous le reflet des lumières, et des valses tsiganes arrivaient par lambeaux de la terrasse du Casino. Le flot frappait toujours les roches et déchirait l'air en s'abattant sur elles avec sonorité.

— Vous jouissez d'une villa exquise, assura d'Orves au marquis.

Mme du Pontcournai confiait à Privaz :

— Ce que je goûte ici surtout, c'est que, chaque matin, je trouve mon bain en bas de cet escalier!

— Brr!... vous vous trempez comme ça tous les jours dans l'eau froide! frissonna le gros Roger de Porcieu.

— Tous les matins, avec May, jusqu'en fin de septembre.

— L'eau de Jouvence! sourit Privaz, avec une galanterie un peu épaisse, qui ne déplut cependant pas à la marquise. Puis M. de Porcieu se mit à parler avec le marquis et Pierre de Saint-

Gelais du prix des chevaux à Pau. La conversation était non moins animée dans le groupe que formaient May du Pontcournai, Solange de Puylaurens, Pierre Le Houx et Jean. Elle roulait sur la société américaine, et Raimondis étonnait, par ses aperçus nouveaux, ses interlocuteurs habitués aux rengaines ressassées dans les salons. Pierre Le Houx, par sa désespérante banalité, l'aidait encore davantage à ressortir, et Solange de Puylaurens, très intelligente, très instruite, lui fournissait la riposte et l'obligeait à déployer ses ressources. May écoutait surtout et paraissait ravie. Son écharpe avait glissé et le regard de Jean se reposait à la dérobée sur la ligne harmonieuse et pleine des lisses épaules nues de la jeune fille. A onze heures, son oncle dut l'arracher à ce spectacle charmant.

— Voilà mon neveu apprivoisé. Quel miracle ! dit-il à la marquise en prenant congé. — Celle-ci daigna sourire avec une majesté empreinte d'indulgence.

A peine l'oncle et le neveu furent-ils dehors que le baron demanda :

— Es-tu content ?

— Enchanté, au delà de toute expression.

— Gentilles, ces jeunes filles ? Mlle du Pontcournai, surtout, hein ?

— Mon cher oncle, faut-il vous confier un secret ?

— Diable !

— J'en suis amoureux.

— Ah ! non. Pas de ça. D'abord, tu sais qu'elle n'a pas le sou.

— Ça m'est égal. Et Jean pensait aux phrases qu'avaient échangées l'après-midi Tricaud et du Migand. Il les répéta à d'Orves qui s'esclaffa. Mais Jean n'entendait pas plaisanter. Il n'eut de trêve qu'il eût obtenu de son oncle la promesse de transmettre une demande en mariage au marquis et à la marquise du Pontcournai. Celui-ci se défendit d'abord comme un beau diable :

— Tu es fou !... Tu n'y songes pas !... que dira ton père ?... et puis cela ne me regarde pas. — Toutefois il y avait dans le baron un amateur de situations imprévues. Il se divertit à imaginer la tête de la belle Édith, écoutant cette proposition. Cela le tenta. Il ne résista plus que pour la forme : « Mais non, voyons, c'est absurde. » Par ailleurs, il réfléchissait que, comme l'ouverture semblait dénuée de chances d'aboutir, il ne risquait rien

et qu'il allait s'amuser beaucoup. A la cale, le baron dit à Jean : « Tu y tiens ?

— Certes ! La fermeté de son accent fit sourire le diplomate.

— Eh bien ! c'est entendu. Tu peux compter sur moi.

— Je le savais, protesta Jean, serrant les mains de son parent avec effusion.

Un canot de pêche attardé ramena l'aspirant à bord du *Victorieux*.

A la coupée, il trouva Glajeux, de quart, et celui-ci l'avertit que le chef d'état-major l'attendait : « Ce que tu vas prendre, mon pauvre vieux ! Croquard est dans une colère ! » Jean se rendit sur la plage arrière, un peu inquiet, mais, d'un autre côté, il était si heureux ! Le linoléum étouffait les pas saccadés du capitaine de vaisseau qui surveillait un signal transmis au *Tonnant* au bout de la ligne. Raimondis s'arrêta à six pas de lui et lui adressa le salut militaire.

— Ah ! c'est vous, monsieur ? interrogea Croquard de sa voix coupante qui ne perdit rien de sa sécheresse.

— Oui, commandant.

— Tantôt j'ai suivi votre manœuvre du bord. Vous avez bien manœuvré... Vous pouvez rompre. — Et il reprit ses cent pas interrompus.

Jean de Raimondis restait là, cloué sur place, abasourdi, car le chef d'état-major n'abondait pas en complimens. Jean n'en pouvait croire ses oreilles. Il remonta sur le pont et s'assit sur le banc de l'arrière. Décidément tous les bonheurs à la fois !

Il contemplait les étoiles intermittentes de la fraîche nuit d'août. Les nuages en marche dans le ciel les découvraient par instans, et il cherchait la sienne.

Dormait-il ? Était-il éveillé ? Il n'eût su le dire, tant semblaient beaux les rêves qui se déployaient devant ses yeux : rêves d'amour, rêves de gloire, lesquels l'emportaient ? Il n'avait pas, du reste, à choisir, puisqu'ils se mêlaient délicieusement.

VI

D'Orves sortit le lendemain matin vers onze heures, méditant le dessein de rencontrer Mme du Pontcournai. Il songeait à son neveu, et il souriait, solitaire, car lui aussi avait été amoureux...

Il tressaillit soudain d'un mouvement de joie, car il venait d'apercevoir la marquise du Pontcournai. Elle se dirigeait sans nul doute vers le tennis. Grande, admirablement faite, harmonieuse dans tous ses mouvemens, elle portait avec une majesté pleine d'aisance un costume en serge blanche. Ses cheveux dorés éclataient au soleil sous un chapeau ample et souple.

« Réellement, se disait d'Orves, c'est la grâce, la beauté, la distinction mêmes. Comment San Felipe n'en serait-il pas éperdument épris ? » Et il aborda la marquise :

— Ah ! vous êtes éblouissante, ce matin !

— Je sors de mon bain.

— On croit rêver, quand on vous entend dire que vous songez à marier votre fille ?

— Hélas ! on ne rêve pas !

— Me permettriez-vous alors de vous confier un roman ?

— Un roman ?... A propos de quoi ?... Quel roman ?

— Un roman de jeune fille.

— Ah ! moi, vous savez... les romans de jeune fille !...

— Il y en a d'exquis... La littérature ne vous chante pas ?

— C'est selon.

— En voici de la meilleure : Mon neveu Jean de Raimondis est tombé amoureux de mademoiselle votre fille, et, sans plus d'ambages, m'a chargé de vous demander sa main.

La marquise regarda d'Orves comme si un fou venait de parler à sa place. Puis, devant la mine impassible du diplomate, Mme du Pontcournai prit le parti d'éclater de rire :

— Vous aimez beaucoup ces plaisanteries, cher monsieur ?

— Mais ce n'est pas une plaisanterie, chère madame. Je vous ai prévenue : c'est un roman.

— Je ne puis croire que vous parliez sérieusement.

— Très sérieusement.

— Qu'a-t-il donc comme fortune, ce jeune neveu ?

— Cinq à six tout de suite... une trentaine un jour.

— Non ? Mais c'est un Crésus. » — Et la marquise se reprit à rire, mais d'un rire un peu forcé. Soudain sa physionomie redevint froide et sèche. « — Monsieur d'Orves, déclara-t-elle, vous avez, je le sais, beaucoup d'esprit, mais il n'est pas toujours du meilleur goût. Je vous avertis que je n'aime pas qu'on se moque de moi.

— En quoi vous ai-je offensée, madame ? Après tout, mon neveu est bien né.

— Raimondis? personne au monde ne connaît ça. Qui était sa mère?

— Mlle d'Aubijoux. Vous avez certainement dû la connaître. C'était la fille de votre ancien colonel.

— La fille du père d'Aubijoux... Ciel! si j'ai connu ce vieux troupier! Et sa femme? Vous rappelez-vous sa femme? C'étaient les deux bonnes gens les plus solennels, les plus ennuyeux que j'aie rencontrés de ma vie. J'y allais en visite une fois par an, et encore parce que j'y étais obligée.

— C'étaient, il m'en souvient, de fort braves gens.

— Peut-être, mais si ennuyeux!... Dites-moi pourquoi les braves gens sont presque toujours ennuyeux?

— Merci pour moi.

— Mais vous n'êtes pas ennuyeux, vous!

— Deux fois merci. Alors, je ne suis pas un brave homme?

— Je ne vous connais pas assez pour le savoir. Ce que je constate, c'est que vous n'êtes pas ennuyeux. Mais puisque vous parlez sérieusement, vous vous rendez bien compte, n'est-ce pas, que ce jeune homme n'est pas le parti qu'il faut à ma fille.

— Et quel parti lui faut-il à votre fille?

— Un parti brillant, tiens!

— Vous comptez sans le coup de foudre.

— Oh! May n'a pas d'imagination... D'ailleurs, sans en avoir l'air, je surveille ses lectures. Ma fille ne lit que des romans anglais.

— Hé, hé!... Croyez-vous qu'ils soient plus inoffensifs que les autres, les romans anglais?... Alors Mlle May n'a pas d'imagination?... Tant mieux pour elle. Elle souffrira moins qu'une autre dans l'existence... Mon neveu en a, lui, voilà le malheur!... Il est d'un emballé sur ce rêve!

— Ça lui passera... il faut le promener, ce garçon. Tenez, je connais des Américaines charmantes... je le ferai inviter... il est gentil, votre neveu, mais, entre nous, il a besoin d'être déluré... Et puis il a de bien vilains souliers. Vous souriez?... J'attache une grande importance à la façon dont les gens sont chaussés. Les gens comme il faut doivent toujours être bien chaussés.

— Peut-être... Alors, madame, vous vous flattez de marier votre fille selon votre gré?

— Certes.

— Aujourd'hui ça n'est plus guère dans les mœurs... la jeunesse est d'une indépendance !

— C'est une question de main. Moi, j'ai une très bonne main. Quand je menais, je conduisais des chevaux que mon mari avait de la peine à tenir.

— La main de fer dans un gant de velours !... M'accorderiez-vous la faveur de la baiser, cette jolie main, tandis qu'elle broie la touchante petite fleur bleue ?

— Dieu, que vous êtes fou !... Il ne vous est jamais venu à l'idée de composer des vers ?

— Si... en prose.

— Comprends pas.

— Je veux dire par là que j'éprouve souvent des sentimens, des émotions comme doivent en ressentir les poètes, mais que la paresse, l'ignorance, et peut-être aussi le sens commun, m'empêchent de chanter sur la lyre.

— C'est dommage ! Ce serait impayable ! Je vous ferais venir à mes heures noires.

— Vous connaissez des heures noires ? Allons donc ! Belle, adulée, entourée, comblée comme vous l'êtes... reine de l'élégance, impératrice des cœurs !

— Ne continuez pas cette litanie qui m'agace.

— Qu'est-ce qui peut bien vous manquer ?

— Mon Dieu !... tant de choses que vous ne soupçonnez pas.

Mme du Pontcournai hésita une seconde, puis, surprenant d'Orves par un subit et irrésistible besoin de confidences, elle soupira : « ...En tant que reine, une liste civile d'abord... » D'Orves eut sur les lèvres de lui répondre : « San Felipe et, à son défaut, Cockley ne sont-ils pas là ? » Mais il réprima cette réflexion inconvenante. Il était charmé du ton innocent, sincère, candide, confiant de la marquise. « Nous avons à faire face à tant de lourdes charges ! » exhala douloureusement l'exquise femme.

— D'où je conclus votre ferme volonté de ne marier Mlle May qu'à un homme riche.

— Je suis sûre que vous m'approuvez maintenant ?

— Je ne dis pas cela.

— Comment ? Tout a triplé depuis dix ans : les couturières, les autos, les chevaux, les domestiques, et vous ne comprenez pas que cela oblige à trouver de l'argent, beaucoup d'argent, à tout prix ?

— A tout prix !... permettez...

— A moins de tomber alors dans le trente-sixième dessous, de ne plus voir personne, de n'aller plus nulle part, d'être prise, quand on traverse la rue, pour sa modiste !

D'Orves pensa : « Ne croyez-vous pas qu'il y ait de pires outrages ? » Mais il regarda Mme du Pontcournai, la belle Mme du Pontcournai, l'une des reines de l'élégance parisienne, et comprit que pour elle il n'y aurait point de plus cruel sacrifice, fût-ce celui de la vie. Il dit seulement, apitoyé :

— Vous m'épouvantez !

— Pourquoi ?

— Parce que le désir de la richesse ne va pas sans de grands périls, et que, sans être comme mon neveu, amoureux de votre fille, je la trouve délicieuse... alors, je songe... je crains...

La marquise regardait d'Orves avec intensité et il eut l'intuition qu'elle allait lui demander quelque chose. Elle imprima à son regard mobile et fascinant une sorte d'abandon douloureux, de détresse ardente, et confessa enfin :

— Vous devriez m'aider... après ce que vous m'avez dit, ma demande vous paraîtra sans doute un peu étrange, comme m'a paru celle que vous m'avez adressée... ah ! nous en échangeons des folies, ce matin !... Écoutez, monsieur d'Orves, je ne vous connais pas beaucoup... et pourtant... pourtant, vous m'avez toujours produit l'effet d'une nature un peu à part, peut-être, mais si chevaleresque !

Bien que sceptique, le baron ne put s'empêcher d'être intérieurement caressé par l'opinion flatteuse qu'avait conçue de lui une si jolie femme. Il s'inclina, et elle poursuivit :

— Ah ! si vous répondiez franchement, sans arrière-pensée, sans rancune, à la question que je vais vous poser, vous agiriez en vrai chevalier français.

D'Orves, ému de cette chaleureuse apostrophe, protesta aussitôt :

— Parlez, madame. Je suis votre serviteur.

— Vous jurez de vous exprimer sans rancune ?

— Je le jure. Faut-il lever la main droite ?

— Soyez sérieux... Vous connaissez particulièrement les Privaz ?

Ce nom fut pour d'Orves un trait de lumière et il se souvint que, la veille, le regard de la marquise avait croisé celui du

financier, lorsque l'idée dn mariage de May avait surgi. « Voilà, se dit d'Orves, pas de doute ; elle veut unir sa fille à Amédée. » Toutefois il avait promis et, quoique tombé dans un piège, il s'exécuta.

— J'avais noué en effet, quand j'étais jeune secrétaire d'ambassade au Pérou, des relations assez suivies avec le baron Privaz... c'est un camarade de jeunesse... rien de plus.

— Figurez-vous que ce monsieur m'intéresse au suprême degré ?

— Il est en effet très intelligent.

— Et sa fortune ?

— Immense... colossale.

— Dites-moi un chiffre ?

— Ah ! je ne sais pas... cinquante, peut-être soixante millions... avec un capital dans les affaires, il est difficile de préciser. Cela s'augmente tous les jours. Oui... il y aura peut-être trente millions pour chaque enfant plus tard.

— Et tout cela très sûr ?

— Je le crois. Privaz est un homme très avisé, très prudent. Il ne risque d'ailleurs dans ses entreprises qu'une partie de sa fortune; il me l'a dit souvent.

— Pas de sales histoires là-dessous ?

— Pas que je sache. Non, Privaz était un petit ingénieur des mines qui fit la réflexion, alors que ses camarades ne songeaient qu'à des positions en France, tout au plus en Europe, que l'univers entier serait prochainement mis en valeur. Il partit voici trente ans, fonda des entreprises un peu partout. Certaines échouèrent, mais la plupart réussirent. Et voilà. Il est archimillionnaire, et son fils Amédée sera votre gendre. Ce sera le couronnement de carrière de mon vieux camarade. Ce qu'il va être heureux !

— Chut ! Voulez-vous bien vous taire ! Il n'y a encore rien de fait !

— Je suis tranquille. Ça se fera. Vous verrez si je suis bon prophète.

— Ce jeune homme paraît si intelligent !

— Comme vous dites : il le paraît surtout. En réalité, il l'est moins profondément que le père.

— Reçu premier à tous ses examens ! Que vous faut-il de plus ?

— Ah ! voilà le grand cheval de bataille, le suprême argu-

ment! » Et d'Orves ricana amèrement. Toutefois, il jugea inutile de déployer devant Mme du Pontcournai les raisons qu'il avait fournies à l'abbé Mineau et au docteur Voisnon. Moins habituée que ces humbles à s'intéresser aux idées, la marquise déroberait aussitôt son attention, tournée vers des utilités plus immédiates et moins abstraites. Son interlocuteur se contenta de lui répondre :

— Si vous voulez.

Elle reprit :

— En somme, on serait mal venu à blâmer ce mariage... Physiquement, ce jeune homme est plutôt bien... toujours fort bien mis... tenez, en voilà un qui est bien chaussé... il a l'usage du monde.... il danse pas mal et joue merveilleusement au tennis... au fond, c'est un garçon qu'on peut présenter partout. Pardessus le marché, reçu premier à tous ses examens. Il est clair que si, au lieu de se nommer Privaz, il s'appelait Montmorency, ce serait la perfection, mais elle n'existe pas... Vous venez de m'affirmer qu'il n'y a pas de potins malpropres sur la fortune, — et la belle femme acheva comme s'affirmant une résolution à elle-même : « Ce mariage, à le bien considérer, serait parfait. »

D'Orves ne put s'empêcher de crier :

— Vous me navrez !

Elle leva gentiment le doigt, inclina la tête d'une façon mutine qui ne lui était pas habituelle et ajoutait un charme inédit à ses attitudes :

— Pas de rancune. C'est juré. Allons, ne soyez pas un oncle trop jaloux. Quand ma fille sera casée, je vous aiderai à placer votre neveu.

Le baron secoua tristement la tête : « Oh! ce n'est pas cela? » sourit-il.

— Alors?

Il hésita, puis :

— Je songe à tout ce que vous me représentez.

Elle lui tendit les doigts avec une nuance de dédain :

— Gentilhomme de province!

— Ah! je m'en félicite! soupira d'Orves avec une sorte de soulagement.

— Insolent! répliqua-t-elle avec grâce et indulgence. Merci tout de même de vos renseignemens... Vous vous en allez?

— Me promener à la Vicomté.

— A cette heure-ci?... Mais vous n'y rencontrerez pas une âme!

— C'est bien pour cela que j'y vais. Il y a des momens où j'ai besoin d'être seul.

— Quel original vous faites!

Et tandis que d'Orves s'éloignait après l'avoir saluée, la marquise du Pontcournai remontait vers le tennis, s'ébahissant des goûts singuliers de cet homme. Pour elle, elle n'appréciait les paysages qu'à l'heure et dans la mesure où ils étaient bien fréquentés.

L'oncle de Jean s'achemina donc seul vers la Vicomté. Il gagna un sentier qui suivait la côte. Bientôt un paysage reposa ses yeux et son âme. L'eau, frissonnante de soleil, jouait entre les branches des arbres qui dominaient la falaise. On éprouvait un peu la sensation d'être dans le Midi, tant il faisait tiède. Mais le ciel d'un bleu plus gris, plus nuancé, le vert profond des arbres, des ajoncs, parfois un souffle âpre qui passait dans la brise, rappelaient qu'on était en Bretagne, le pays des rudes gens de guerre et des rêveurs rebelles, la Bretagne de Duguesclin et de Lamennais.

Sous les hêtres, d'Orves songeait tristement : « La commission de Jean, pensait-il, était absurde. Elle a été accueillie comme elle devait l'être. A cela rien d'étonnant. Mais l'état d'esprit de la marquise m'accable... Sans doute cette charmante jeune fille se serait mieux entendue avec mon neveu qu'avec un bellâtre de concours. Mais quoi ? Ils eussent traîné ensemble une médiocre existence jusqu'à l'heure de la retraite. Et alors?... »

D'Orves n'acheva pas sa pensée, car l'image de Marthe de Raimondis venait de se dresser devant son souvenir.

« Je n'ose condamner, poursuivit-il, cette enfant à l'existence d'une petite châtelaine campagnarde parce que je la trouve élégante et jolie. Conçois-je bien, moi-même, la marquise du Pontcournai dépourvue de luxe, d'équipages et de toilettes ? S'il n'y avait point eu de grands rois, prodigues et galans comme elle, que de merveilles n'existeraient pas ! Un François Ier, un Louis XIV, un Louis XV vertueux et économes des deniers publics ne nous auraient valu ni Versailles, ni Fontainebleau. » Et d'Orves évoqua des Clouet, des Mignard, des Largillière, des Nattier, des La Tour et des Van Loo... Il revoyait des soies, des brocarts, des manteaux de velours et d'hermine, des escaliers,

des galeries, des plafonds, des hôtels et des palais, des ferronneries, des statues, des tapisseries et des jardins...

« Le jour, poursuivit-il, où les couturiers, pour créer des modèles, prendraient conseil des confesseurs de leurs clientes serait un jour fatal pour le plaisir de nos yeux. Et ce plaisir a son prix. Je dirai même son importance. Un Privaz serait-il subjugué par un Octave de Raimondis? Peu lui chanteraient un grand maître de l'artillerie de France, un chef d'escadre, un chevalier de l'Ordre du Roi et un Cordon Rouge. Ce sont des termes qu'il ignore. Il mépriserait la tenue de garde-chasse de mon noble cousin. Mais il n'est point insensible au nombre ni à la livrée des valets de pied qui, au vestibule, le débarrassent de son manteau et de sa canne à pomme d'or. Le marquis du Pontcournai attelle mieux que lui, reçoit mieux que lui, cause plus délicatement que lui, vit avec des gens en compagnie desquels Privaz aspire à vivre. Miroitement tout matériel en partie, je le veux bien, mais mondial. C'est l'action la plus réelle, la plus indéniable qu'exerce encore notre classe sur son temps. Et je l'aperçois durer dans l'avenir autant que la vanité, et aussi, avouons-le, autant que la culture des hommes. » Puis le baron sourit, non sans complaisance, car il examinait ses souliers. « Singuliers effets de la variété dans l'espèce, s'amusait-il : Pour mon cousin Octave, un gentilhomme est celui qui porte l'épée ; pour Mme du Pontcournai, c'est un monsieur nanti de beaux souliers. Ils ont raison tous deux. Sans leurs tendances réunies, insensiblement nous tournerions au couvent de trappistes ou à une société de quakers, nous serions privés de goût, de prodigalité, de générosité peut-être, probablement d'héroïsme et d'allure. Qu'on ne me réponde point que ces exemples se trouvent dans les autres classes. Cela prouve que l'âme aristocratique a essaimé autour d'elle, voilà tout. La formation ou même la prédominance démocratiques n'embellissent pas — c'est un fait — les gestes des nations. » Rien ne remettait l'ex-diplomate d'aplomb comme ces rêveries solitaires intimes, dans la campagne, en foulant le sol frais des bois.

« Allons, conclut-il, le monde est fort bien fait et c'est moi qui suis un sot. May du Pontcournai épousera Amédée Privaz et le rendra moins fat ; il la rendra riche et elle pourra à son tour exercer le ministère départi en ce bas monde aux belles créatures. Quant à ce brave Jean, en qui j'ai retrouvé

hier, non sans plaisir, non sans fierté, le vieux sang des Vital et des Julien de Raimondis, n'a-t-il pas pour le consoler, pour le dédommager, sa carrière, l'une des plus enviables, sinon la plus enviable, qui soit ? Et l'imbécile allait s'empêtrer d'un boulet !... Un tel spectacle fortifie en moi l'idée de Dieu. Lui seul peut démêler le sens de ce chaos où nous nous perdons et en diriger le cours. N'usurpons donc point sa tâche. Nous agirions en impies. Laissons la vie se dérouler sous nos yeux sans vouloir prétendre à la conduire. Son jeu n'est-il pas ainsi mille fois plus captivant parce qu'il est plus divers et plus imprévu ? »

Tandis que d'Orves s'apaisait par ces réflexions en suivant les chemins ombreux de la Vicomté, Mme du Pontcournai franchissait la porte voûtée du tennis et parvenait à une cour, ou plutôt à une série de cours, divisées entre elles par des treillages, ce qui donnait à cet endroit élégant une vague ressemblance avec un poulailler. Des buis taillés et des arbres nains mettaient de chétives et artificielles bordures sur le gravier grisâtre. A l'un des tennis, May, légère, vêtue de blanc, bondissait à la rencontre des balles. Près d'elle se tenait son partenaire Amédée Privaz, descendu à terre ce matin-là par permission spéciale de l'amiral. Contre eux jouaient Pierre Le Houx et une délicieuse Anglaise, à la carnation fraîche, aux yeux bleus, lady Grace Cockley, champion de tennis, et méthodiquement entraînée au sport comme un homme. La marquise embrassa la scène d'un rapide coup d'œil satisfait. Puis elle vit son mari sur le seuil de la cabine en teck vernissé qui servait de salon aux joueurs. M. du Pontcournai causait avec le baron Privaz. Édith aperçut aussi sous les abris en tôle meublés de gradins, où l'on prend place pour regarder les parties, Mme de Porcieu, Solange de Puylaurens, Maggy de Raines. Ces dames étaient assises et, naturellement, parlaient. La marquise n'hésita qu'un instant, et, après avoir adressé de loin un bonjour aux deviseuses, elle rejoignit les deux hommes, car par hasard la cabine était vide. Ils ne tardèrent pas à y entrer tous trois.

— Ça se mijote, dit Solange de Puylaurens, en jetant un coup d'œil malicieux de ce côté.

— Qu'est-ce qui se mijote ? demanda Nicole de Porcieu, toujours étrangement ignorante des potins.

— Le mariage P. P., reprit Solange avec enjouement, qui sera bientôt le mariage P. P. C.

— Ma chère Solange, insista Mme de Porcieu, si vous saviez combien je comprends peu vos énigmes! Parlez plus clairement, je vous en conjure.

— Solange, expliqua Maggy de Raines, qui au contraire collectionnait toutes les nouvelles avec une sorte de piété; Solange veut dire le mariage Pontcournai Privaz, et elle le désigne par ses initiales. Mais pourquoi P. P. C.?

Solange laissa tomber sur Mme de Raines un regard où se lisait de la pitié. Cependant elle daigna expliquer : « P. P. C... pour prendre congé, voyons. Vous constaterez que ce petit ménage-là n'ira pas longtemps.

— C'est le jour et la nuit, acquiesça Mme de Raines, faisant écho à un jugement qui traînait dans Dinard depuis la veille.

— Il est question d'un mariage entre May et le jeune Privaz, ce grand garçon qui joue en ce moment au tennis avec elle? questionna Mme de Porcieu.

— Ma pauvre Nicole, vous vivez donc dans un rêve?... un rêve d'amour? répliqua Solange. Il n'est bruit que de cela.

Mme de Porcieu rougit sous l'insolente insinuation de la jeune fille. Elle balbutia : — Mais non... mais non... je ne savais pas... May ne m'a pas dit... Ce doit être encore bien récent?... — puis, ayant retrouvé son assurance, elle objecta : — D'ailleurs, ce n'est sans doute qu'un potin. Rien ne me prouve qu'il soit fondé.

— Tout ce qu'il y a de plus fondé, ma chère, précisa Solange, d'abord parce que ce potin, comme vous dites, paraît très vraisemblable. Jusque dans votre recueillement d'Yseult, le renom de la fortune du baron Privaz a dû vous parvenir, et vous n'ignorez pas non plus que mes chers cousins du Pontcournai sont à fond de cale.

— Vous savez, ma petite Solange, avança prudemment Nicole, on dit tant de choses...

— Mais ça, c'est de notoriété publique. Cette année, l'oncle François, qui découple avec nous, a été obligé de demander à papa de prendre complètement l'équipage à sa charge... Oh! ça lui a été très dur... mais il a fallu, et soyez persuadées que si Tom est parti pour l'Amérique...

Nicole de Porcieu avait une nature rêveuse et bienveillante. De plus, elle aimait May comme une sœur aînée. Les méchan-

cetés de Solange l'atteignirent à travers les Pontcournai. Elle chercha à atténuer ces rumeurs désagréables.

— Les Pontcournai, remarqua-t-elle, ont fort réduit leur train, consenti à bien des sacrifices... l'année dernière, Édith a ordonné qu'on vendît ses chevaux de chasse personnels... elle renonce maintenant, m'a-t-elle dit, à monter...

— Ce que vous ne savez assurément ni l'une ni l'autre, interrompit Solange, et ce qui complique l'histoire, c'est que la belle May est amoureuse depuis hier.

— Et de qui? s'écrièrent ensemble, aussi vivement l'une que l'autre, les deux jeunes femmes.

— De son voisin de table, l'aspirant qui nous a ramenées en canot... Vous n'ignorez pas que May adore la voile. Quand son père possédait un cotre, je l'ai vue maintes fois à douze, treize, quatorze ans, à la barre. On eût juré un vrai mousse. Or il paraît que ce petit bonhomme d'hier a merveilleusement manœuvré. Il n'en a pas fallu plus pour emballer May. Vous la connaissez, j'imagine, et n'êtes pas dupes de ce que ses dehors garçonniers cachent de sentimental et d'enfantin... C'est à se tordre.

— Je ne sais même pas le nom de ce jeune homme, déclara Mme de Raines pour qui c'était un devoir de ne connaître que des gens bien posés et qui, dans l'incertitude, ne se risquait pas. Je le demanderai à mon cousin du Migand, l'aide de camp de l'amiral.

— Il s'appelle Jean de Raimondis, et c'est le neveu de M. d'Orves, compléta la bien informée Solange.

— En tout cas, ce ne semble guère un parti pour May, prononça la comtesse de Porcieu. Sans quoi nous l'aurions su d'un côté ou d'un autre. Comment êtes-vous si bien renseignée, Solange? Je vous admire, ma chère.

— Je le sais de source sûre, ma chère Nicole. Puisque vous tenez aux références, je puis vous apprendre que c'est May du Pontcournai elle-même qui me l'a confié.

— Alors, vous avez tort de nous le redire, ma petite, trancha froidement Mme de Porcieu. Secret trahi, tombeau violé... surtout un secret d'amour, murmura-t-elle plus bas et comme pour elle-même.

Leur dialogue fut interrompu par une exclamation de Maggy sur un coup de May : « La belle balle!

— Naturellement Le Houx la rate, fit remarquer Solange.

Quelle chiffe, ce garçon-là! Il va, ma parole, faire perdre lady Cockley.

Nicole ressentit l'injure, mais décidément elle n'était pas de pied avec l'insolente gamine. Une réponse était délicate à tenter. L'approche de Pierre de Saint-Gelais sauva la situation. Il arrivait à elles, la raquette à la main, en pantalon de flanelle blanche, le front ardent et la chemise ouverte. A un tennis voisin il avait successivement gagné quatre parties consécutives. Il s'entraînait pour le match qui le mettrait aux prises avec lady Cockley après-demain. Sa tête chauve, ses traits tirés donnaient à ce grand garçon l'apparence d'un « moine du sport. » Il s'épongeait : — Croyez-vous, confia-t-il, que ça n'est pas tuant ce métier-là ? Depuis neuf heures, je suis ici... et dans vingt minutes, il va falloir que je file au Casino pour la leçon de danse... Sacré turbin!

— A la leçon de danse?... Mais vous dansez à merveille? minauda Mme de Raines, étonnée.

— Boston, oui... mais maintenant fini, boston... à présent tango, et il répéta : « Sacré turbin ! »

— Qui vous y oblige ? coula, non sans malice, Nicole de Porcieu.

— Comment?... Faut bien... pour pas avoir l'air d'un imbécile!

— Et, tandis qu'il dit cela, ce garçon mérite vraiment qu'on regarde sa tête, murmura Solange sans se soucier qu'il entendît, mais Pierre de Saint-Gelais n'entendit point. Il entra, pour s'y reposer un peu, dans la cabine en teck où le marquis, la marquise du Pontcournai et Privaz conféraient depuis près de trois quarts d'heure.

— Il faut faire ça, je vous assure, affirmait avec une bonhomie pleine d'assurance le baron Privaz. Et son regard unissait May et Amédée : « Le joli couple ! » fit-il, paternel.

— Hé hé ! toussa M. du Pontcournai, sans qu'on pût savoir s'il marquait par là une approbation ou une réserve.

— May est encore bien jeune, mon cher baron, intervenait la marquise. Savez-vous qu'elle atteint à peine ses dix-huit ans ? Les deux jeunes gens ne se connaissent pas encore beaucoup.

Et, penchant le visage de côté, comme pour contempler avec chagrin la fille qui allait lui être ravie bientôt, l'adorable Édith murmura :

— Je ne suis pas l'ennemie des mariages d'inclination.

— Ni moi non plus, ni moi non plus, certes, appuya chaudement le financier. Toute ma vie, j'ai été l'homme des coups de tête, et, je puis bien l'avouer entre nous, l'homme des coups de cœur.

La marquise considéra un instant ce personnage noir, barbu, ventru, mais grand et puissant. Elle se demandait si un gaillard pareil pouvait procurer du plaisir à une femme et s'imaginait volontiers cette sorte de plaisir. Elle garda pour elle ses réflexions intimes et dit seulement : « Vous avez dû inspirer bien des passions dans votre vie, monsieur Privaz? » Celui-ci se récusa, modeste :

— Je ne sais si j'en ai fait naître ; ce que je sais seulement, c'est que j'en ai éprouvé de nombreuses... de fort nombreuses... Mon fils vaudra mieux que moi... c'est un garçon sérieux et qui ne songe qu'au travail... oh ! il ne moisira pas dans la marine... il mérite mieux que cela. Je le pousserai. A quarante ans, je veux faire de lui un membre de l'Institut !

— A quarante ans ! répéta la marquise éblouie.

— A quarante ans ! oui, madame ! renouvela péremptoirement Privaz comme si la chose ne dépendait que de lui seul.

— Vous ne craignez pas un peu le surmenage?

— Non, car avec cela mon fils pratique beaucoup le sport. Vous voyez... ajouta-t-il en montrant Amédée qui ramassait prestement, sans en laisser passer une, les balles raides et rasantes servies par lady Cockley.

— Je ne lui refuse rien, continua le baron, ni chevaux, ni chasses, ni autos... Comme je compte le marier avec une dot de trois cent mille livres de rente, je juge inutile de lui donner des goûts simples.

Le gros homme pensait que cette phrase, négligemment jetée, ne desservirait pas sa cause. De fait, elle produisit une impression considérable sur la marquise qui, cependant, ne broncha point et se borna à adresser une phrase aimable et vague au manieur d'or :

— Nous ne pouvons naturellement, vous le comprenez, cher monsieur, répondre tout de suite à votre proposition, si tentante qu'elle soit... il faut que nous y réfléchissions, mon mari et moi... et puis il faut également que nous en parlions à May. Tout ce dont je puis vous assurer aujourd'hui, c'est que M. du

Pontcournai et moi sommes très sensibles à votre démarche. N'est-ce pas, François ?

— Certainement, maugréa le marquis avec un peu de gêne.

La marquise, en souriant, tendit sa main au financier, qui la baisa avec bruit. Les joueurs revenaient, ayant fini leur partie. Lady Cockley avait été battue, ce qui pour May et Amédée constituait un gros triomphe. A la vérité, Le Houx ne se trouvait pas étranger à cette défaite.

Solange de Puylaurens et Maggy de Raines escortaient May, la félicitant.

Mme de Porcieu marchait près de Le Houx et s'employait à le consoler. Lady Cockley arrivait enfin, et sa charmante figure, toute cramoisie, révélait à la fois la chaleur de la lutte et la colère de la défaite. Pour elle, il lui semblait qu'un honneur national avait été agité.

Cependant Solange de Puylaurens confiait à Maggy de Raines :

— Un atout dans le jeu d'Amédée, cette partie... Diable! ça se corse!

Mais la marquise, magnanime dans le triomphe, d'autant plus qu'elle se savait dans les bonnes grâces de sir Arthur Cockley, s'avança vers lady Grace, et, très aimablement, lui dit :

— Quelle gloire pour ma fille, madame!... cette matinée marquera dans sa vie de joueuse. Mais je suis sûre que vous l'avez fait un peu exprès!...

— Oh! oh! avoua l'Anglaise sans détour. J'avais seulement de très mauvais souliers, de très glissans souliers, et un partner plus mauvais encore que mes souliers. Et elle désignait Le Houx, qui ne savait plus où se cacher.

— Soyez galant, mon cher, soyez galant, voyons! soufflait à celui-ci Solange. Elle est si heureuse de vous coller sa défaite sur le dos. Eût-elle joué avec Saint-Gelais en personne, elle eût été battue... May passe par une crise de veine ces jours-ci.

Cependant la marquise tâtait le beau col nu de sa fille.

— Tu es en nage, mon enfant... tu ne peux te rendre au Casino en cet état. Quel bébé encore! fit la superbe femme en se tournant vers le baron Privaz, comme si elle se complaisait à user de ce mot envers son enfant... Cours te changer... tu as le temps... Ton père et moi allons descendre la rue du Casino, à petits pas, en flânant sur les boutiques... nous t'attendrons chez le pâtissier, en face de l'entrée...

Tous sortirent du tennis. Dès que Mme du Pontcournai et son mari furent seuls dans la rue, la marquise, après un rapide coup d'œil, et sûre que personne ne pouvait l'entendre, dit à son compagnon :

— Il le faut absolument, François. Je ne comprends pas vos hésitations.

— Hé! ma chère amie, tergiversait celui-ci, je ne dis pas non. Cependant il y a bien des *mais*.

— Il y en a toujours. Voulez-vous, oui ou non, marier votre fille?

— Oui, parbleu!... vous le savez bien.

— Alors je ne vois pas ce qui peut vous arrêter... vous savez où nous en sommes.

— Effectivement... cependant... cependant... nous pouvons encore vendre notre hôtel de Paris, vivre à Pontcournai. Bien des gens se débarrassent de leurs hôtels aujourd'hui. L'avenir est si effrayant!

— Allons! bon!... Vous voilà encore sur le chapitre des folies. L'hôtel, même vendu, — délabré comme il l'est, il ne se vendrait pas cher, — ne liquiderait pas notre passif et notre position se trouverait diminuée. Ah! nous serions dans de jolis draps!

— Hé, hé!... je sais bien... effectivement... le cas est embarrassant!

— Une seule chose est raisonnable... la solution que je vous propose... Je vous le répète : je ne comprends pas que vous hésitiez.

— Cependant, ma chère, c'est fort compréhensible!

— Non... ce garçon-là est présentable partout. Il joue bien au tennis; il danse bien; il s'habille bien, est entré premier à l'École navale, en est sorti de même; à quarante ans, il sera de l'Institut, — et il a 300 000 livres de rentes le jour de son mariage! François, nous serions coupables d'hésiter plus longtemps. May pourrait nous le reprocher un jour.

Le marquis du Pontcournai s'arrêta et, brusquement, redressant ses épaules toujours courbées, il regarda sa femme dans les yeux et lui dit un peu sèchement :

— Oubliez-vous donc qui nous sommes?

— Mais, mon cher, lui répliqua-t-elle, le dominant par sa hauteur, ne suis-je pas aussi bien née que vous?... Je ne vous

demande pas qui nous sommes. Je le sais. Je vous rappelle où nous en sommes.

Le marquis courba de nouveau les épaules, et d'une voix accablée :

— En avez-vous parlé à May, au moins ?

— Pas encore... il vient seulement d'en être sérieusement question entre nous. Mais, puisque vous m'y autorisez, je lui en parlerai sans tarder, à la première occasion.

Alors M. du Pontcournai poussa un véritable soupir de père, puis il prononça d'un ton qui eût arraché des larmes à toute autre qu'à l'intraitable marquise :

— Ma chère petite May... Ma pauvre petite May...

— Elle ne sera pas à plaindre... elle sera très heureuse, vous verrez.

— Dieu le veuille! soupira le marquis.

Puis il reprit :

— Vous vous chargez de lui en parler, à cette enfant?

— Je m'en charge.

Alors ils marchèrent l'un à côté de l'autre, corrects, élégans, semblant à l'aise, mais muets. Ils ne trouvaient plus rien à se dire et les passans auraient pu les croire exonérés de tout souci. La marquise s'arrêtait de temps à autre devant une vitrine de bijoutier et examinait les écrins. De petites crispations rapides, aussitôt réprimées, traversaient le visage du marquis, tandis que, mâchonnant son porte-cigarettes du coin de la lèvre, il en tirait des bouffées, seule occupation sensible de sa nonchalance.

AVESNES.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

LE CRÉPUSCULE D'ELSENEUR

Il y a deux Danemark. Il y a celui qu'on voit et qui, lorsqu'on arrive de Berlin ou qu'on revient de Stockholm, vous séduit par la finesse et la petitesse de ses horizons, par sa nature de parc et de verger qui sentent encore le sauvage, par son élégance, sa netteté, sa fantaisie, sa gouaillerie, son optimisme. Copenhague est de toutes les villes de la Scandinavie la plus gaie et celle qui respire la plus vieille civilisation. Ses quartiers aristocratiques nous rappellent l'ancien faubourg Saint-Germain. Mais ses rues centrales, trop étroites pour la foule qui s'y presse, leurs riches magasins illuminés jusqu'au milieu de la nuit, son petit commerce en sous-sols bariolés, ses restaurans où l'on dîne toute la journée, les hôtels et les villas qui la prolongent indéfiniment sur les bords du Sund, et partout des bruits de musique, nous donnent l'impression, si rare dans le Nord, d'un peuple qui aime à vivre hors de chez soi et qui a l'âme volage.

Au sortir de la ville, et tout le long de la mer, le silence de la grande forêt de hêtres se marie aux silences intermittens des flots. Puis ce sont des campagnes coupées par des bosquets, une plaine quadrillée de haies, égayées de fermes et de hameaux dont les fenêtres étincellent entre leurs rideaux blancs. Le printemps s'y éveille avec une douceur frêle. Toute cette petite terre sourit comme une fleur indécise. « O fleur gracieuse sur le sein de la Sirène ! » s'écrie le poète danois Barfod. Puis ce sont les petites villes. Elles n'ont pas l'apparence de vieilles villes, même quand elles datent, comme Viborg, l'ancienne capitale du Jutland, de deux mille ans après la création du monde et de mille

ans avant le déluge. Elles ont plutôt l'air vieillot avec leurs pignons en escaliers où nichent les cigognes, leurs pots de fleurs à leurs fenêtres et leur miroir qui permet de surveiller les deux côtés de la rue. Le silence y habite avec un gai visage. Les gens y sont plus lents, plus réfléchis qu'à Copenhague; mais sous leur placidité on devine le même contentement que sous la mobilité des autres. Le Danemark ne leur paraît pas seulement le meilleur pays du monde : ils en ont fait un pays modèle, un pays de fermes modèles, d'écoles et de hautes écoles primaires modèles, de coopératives, de laiteries, d'habitations ouvrières, d'établissemens sanitaires, d'abattoirs modèles. Leur esprit pratique se manifeste jusque dans leur christianisme. Leur célèbre Grundtvig, qui a fait les trois quarts du Danemark moderne, a passé la première partie de sa longue vie à délester la religion chrétienne de tout ce qui pouvait être une gêne pour la raison et une angoisse pour le cœur. Il a fini par la mettre en chansons. Ce sont les joyeux moineaux du Calvaire. A les entendre, la vie est si simple et si aisée, quand on est Danois! Le fait est que, par la plupart de ses artistes et de ses écrivains, le Danemark nous donne l'idée d'une fantaisie qui ne coûte aucun effort et d'un génie facile. Je songe au gai proverbe : « La nuit est à nous, comme disent les filles de la Fionie! » « La vie est à nous! » disaient les Thorvaldsen, les Œlenschlœger, les Andersen, les Drachman, ces grands enfans du bonheur. Ils étaient certains que l'inspiration accourrait à leur appel, comme elles sont sûres que l'amant viendra. Ce joli pays, où les hêtres croissent au bord de la mer, paraît peuplé de gens qui savent faire un sort à toutes les minutes heureuses de l'existence. Les Elfes de la joie dansent autour de leurs laiteries et derrière leurs charrues. Les petits soldats danois marchaient au feu sur l'air léger d'une chanson humoristique.

L'autre Danemark, c'est celui des landes incultes du Jutland, de ces vastes landes brunes couvertes de bruyères, qu'on plante peu à peu de sapins, mais que, parfois, des syndicats d'enfans du pays, des Danois habitant l'Amérique, achètent pour qu'on n'y touche pas, pour qu'elles restent ce que Dieu les a faites, et l'objet de leur nostalgie. Cet autre Danemark, c'est celui de la méditation solitaire, des scrupules de conscience, de la tristesse intérieure, de la vie imaginaire, où l'orgueil se repaît à loisir de sa somptueuse inaction jusqu'au jour où, sautant dans la vie

réelle, il y éclate en extravagances et en brutalités. C'est celui que Shakspeare a transporté au château d'Elseneur et que son drame crépusculaire a immortalisé dans le personnage du Prince Hamlet.

***

Vers le milieu du siècle dernier, on voyait souvent passer sur les routes, qui conduisent de Copenhague aux petites villes de l'intérieur ou de la côte, à Roskilde, à Fredensborg, à Hilleröd ou à Elseneur, une voiture dont le cocher fouettait ses chevaux comme s'il eût mené le courrier du Roi. Elle traversait au galop un paysage solitaire de grands bois ou une plaine onduleuse dont les moissons et les vergers semblaient défendus par les bras des moulins à vent. Elle arrivait enfin à la petite ville que ce tintamarre tirait un instant de son demi-sommeil. Elle s'arrêtait devant l'auberge d'Elseneur, en face du Sund, ou devant celle de Hilleröd, en face du lac, dont les rives ressemblent à de grasses pelouses où l'on eût posé des bouquets d'arbres. Un homme en descendait et entrait vivement à l'auberge, précédé du cocher qui prononçait ces seuls mots : *Le Magister !* L'homme, de taille moyenne et maigre, portait une ample redingote évasée et un pantalon ridiculement étroit et court. Sous son chapeau aux larges bords, ses cheveux flottaient sur son cou comme ceux des paysans jutlandais ou des artistes romantiques. Il avait le nez long et fort, des lèvres plutôt épaisses et des yeux dont la première et la dernière impression qu'on en recevait était d'un bleu charmant, mais qui, entre ces deux impressions, prenaient tous les tons et toutes les nuances. A peine le mot *Magister* était-il tombé de la bouche du cocher, suivi d'un simple *Bonjour !* du voyageur, toute l'auberge se mettait en mouvement. Cependant l'homme sortait, et, d'une démarche un peu claudicante, une badine sous le bras, le nez au vent, s'en allait respirer l'air des bois ou de la mer, dans ces belles solitudes que leurs vieux châteaux de briques roses et de grès scintillant au soleil animent moins qu'ils n'en sont les gardiens. Quand il revenait de sa promenade, la nappe était mise, les hors-d'œuvre prêts, la soupe fumante, la poule ou le canard rôti. Il était gai, échangeait quelques mots avec l'aubergiste et la fille qui le servait, mangeait d'un bon appétit et jetait négligemment, mais fastueusement, vingt couronnes sur la note

qu'on lui présentait et qu'il ne regardait pas. Après quoi, il remontait en voiture et, du même train d'enfer qui l'avait amené, il repartait pour Copenhague. Ce promeneur solitaire, qui ne demandait à ses promenades galopantes que de donner aux fantômes de sa pensée l'agitation de la vie, n'était autre que Sören Kirkegaard (1), celui que les Danois appellent quelquefois leur Pascal, mais que je nommerais plutôt le Prince Hamlet de la Littérature danoise, et qui est, en tout cas, un des plus beaux représentans du hamlétisme dans les pays du Nord.

Si la nature, contrairement à ce qu'elle est d'ordinaire, c'est-à-dire un modèle, avait interverti les rôles et s'était plu à façonner un être selon l'image tracée par un de ses plus grands peintres; si, à son tour, imitant Shakspeare, elle avait voulu créer un Hamlet moderne et nous montrer de nouveau comment, dans une âme scandinave, l'orgueil et la conscience, la réflexion paralysante et la décision brusque, l'individualisme avec toute sa férocité et le respect de l'opinion, qui fait qu'en la bravant on désire surtout l'émouvoir, se livrent de silencieux et de furieux combats, elle n'aurait choisi pour son personnage ni une époque plus favorable, ni un autre milieu, ni une autre éducation, ni un autre père.

Il était né le 5 mai 1813 à Copenhague. Son père avait alors cinquante-sept ans. Ce vieil homme était Jutlandais, et il avait épousé en secondes noces, après quelques mois de veuvage, sa servante, une Jutlandaise aussi, qui lui donna sept enfans : le dernier fut Sören. Berger jadis, il avait gardé ses moutons sur les landes, souffrant dans son âme et dans son corps. On dit qu'il se fit ensuite colporteur, *hosekrœmmer ;* mais on sacrifie la vérité au charme nostalgique que ce mot éveille, paraît-il, dans la langue danoise. La vérité est qu'on l'envoya encore jeune chez son oncle épicier à Copenhague. Il s'établit plus tard à son compte et gagna une assez grosse fortune. A quarante et un ans, il se retira des affaires et mena jusqu'à sa mort l'existence d'un rentier.

C'était un homme dur et tyrannique. Sur un fond d'inquiétude et de mélancolie, aussi incurable que la stérilité de ses landes natales, son esprit disputeur poussait des ronces. Il aimait les discussions; il y apportait l'âpre humour des Jutlan-

(1) Prononcez Kirkegôrd.

dais et leur plaisanterie drue. Mais, après ces passes de gaîté, il rentrait dans sa méditation morose et taciturne. Il s'attacha de préférence à son dernier né dont il avait peut-être deviné qu'il était plus que les autres le fils de sa tristesse et de son esprit. Sa redoutable affection s'appesantit sur l'enfant débile. Il inoculait au petit Sören sa foi sombre. Il lui maintenait sous les yeux ce que les Jansénistes nommaient la face hideuse de l'Évangile. Il était comme un condamné à mort qui emprisonnerait son enfant avec lui dans sa chapelle ardente. Du reste, il savait entremêler les jeux et l'épouvante, et détendre l'esprit de son fils jusqu'au moment où, d'un coup sec, il le ramenait à l'angoisse. « Il y avait une fois un père et un fils, écrira plus tard Kirkegaard. Un fils est pour un père comme un miroir où il se revoit lui-même ; et, pour le fils, le père est comme un miroir où il se voit dans l'avenir. Cependant ils se regardaient rarement ainsi, car, d'ordinaire, leur conversation était vive et gaie. Mais parfois le père s'arrêtait devant le fils et, le considérant d'un air triste, lui disait : « Pauvre enfant, tu vas à un calme désespoir. » Ils ne s'expliquèrent jamais le sens de ces mots. Le père se croyait responsable de la mélancolie de son fils ; le fils se croyait la cause du chagrin de son père. »

Ce n'était pas seulement par des paroles mystérieuses et de longs regards muets qu'il surexcitait son enfant : on eût dit qu'il s'était imposé la tâche d'abolir en lui le sens de la réalité, de lui en inspirer l'indifférence ou l'aversion, de l'habituer à vivre, comme un malade paralysé, sur les seules ressources de son imagination. Lorsque l'enfant lui demandait de sortir, le vieillard lui proposait une promenade dans sa chambre. Où désirait-il aller ? Au parc de Fréderiksberg ? Sur les bords du Sund ? Il le prenait par la main, et, tout en marchant d'un bout à l'autre de la pièce, il lui décrivait ce qu'ils auraient vu. Il saluait les personnes de connaissance. Il haussait la voix pour dominer le bruit des voitures ou le fracas des flots. On rencontrait la marchande de tartes ; et jamais les tartes n'avaient paru plus appétissantes au petit Sören. Son père avait le don merveilleux de faire de la vie ; mais il ne s'en servait qu'à dénaturer sur les lèvres de son fils la saveur de la vie. Après une demi-heure de cette promenade imaginaire, l'enfant tombait épuisé ; et Georg Brandès nous dit qu'ils continuèrent longtemps ces exercices d'auto-suggestion. Le petit Kirkegaard grandit ainsi

en dehors de l'enfance, et même en dehors de l'existence, comme s'il eût porté la fatalité de son nom qui signifie cimetière. « J'ai soulevé, dès ma plus tendre enfance, et jusqu'à me rendre malade, dira-t-il, des impressions trop lourdes que m'imposait le vieillard mélancolique, qui pliait lui-même sous leur fardeau. »

Il y au fond de l'âme hamlétique un contraste effrayant entre son amour de la vie et son impuissance à l'étreindre. Je me figurerais volontiers Hamlet avec le corps d'un vieillard et le visage d'un jeune homme, toute la glace de l'âge dans les membres et tout le feu de la jeunesse dans les yeux. Et c'est ainsi que je me représente le jeune Kirkegaard. Il avait appris à se regarder vivre dans un monde imaginaire dont l'éclat factice devait ternir à ses yeux le monde réel, et dont l'évocation lui avait coûté tout l'effort que les autres mettent au service de l'action. Jamais éducation plus déraisonnable ne marqua d'une empreinte plus indélébile celui qui la reçut. Non seulement elle nous explique les personnages irréels et fantasmagoriques de ses romans. Non seulement elle fit de son esprit une usine de fantômes et un laboratoire de souffrances. Mais personne ne poussa aussi loin que lui le mépris des sciences naturelles et physiques et la haine de l'histoire. Il n'égarera pas une parcelle de son attention dans « ces vaines curiosités. » De toute la vie des hommes et des peuples qui se sont succédé sur la terre avant lui, il ne retiendra que des formes légendaires où draper et symboliser ses pensées. On ne peut même pas dire que, lorsqu'il fera parler des personnages bibliques, il commettra des anachronismes, car ce mot n'aurait aucun sens pour lui.

Le plus grand danger de ces vies chimériques est qu'on y ramène tout à soi, impérieusement, et que l'orgueil, avec la complicité de l'imagination, s'hypertrophie. Sans camarades, sans amis, car il n'en eut pas plus au collège que dans le monde, Kirkegaard se crut de bonne heure un être unique, et, jusqu'à son dernier jour, il s'efforça de le persuader aux autres. Le passé n'est qu'une immense steppe où, quand il se retourne, c'est son ombre qu'il aperçoit marchant au-dessus des tombeaux ou se détachant sur le fond du ciel. Mais ce barbare traîne en lui toute une hérédité, tout un atavisme de tristesse qui s'est nourrie des sucs d'un âpre terroir et qu'ont battue, à l'ombre

d'une pauvre église, des vents salés. Il est chrétien avec tous les stigmates de l'angoisse chrétienne. Il vient à une époque où la raison s'est faite la servante d'une sensibilité frénétique. Enfin, il aura beau étudier Platon, citer Montaigne ou Pascal, sa pensée s'est d'abord attachée aux philosophes allemands; et ce n'est pas sans raison que Brandès regrettera qu'il n'ait pas mieux connu la France. Hamlet, lui aussi, n'avait point séjourné comme son ami Laertes dans le pays dont la lumière clarifie les âmes les plus obscures ou, du moins, les met en garde contre les prestiges de leur obscurité. Le héros shakspearien revenait de Wittemberg où même il désirait retourner; et l'Allemagne avait versé sur sa volonté d'agir l'opium de ses considérations métaphysiques. « Il y a, dira Kirkegaard, dans la forêt de Grib un endroit qu'on appelle le *Carrefour des Huit Chemins*. J'aime singulièrement ce nom. » Mélancolique barbare qui ne se lève pas avec l'aurore d'un monde, mais qui hésite et jouit de son hésitation sur les bords du crépuscule! Chez lui, comme chez l'homme d'Elseneur, le point du jour de la décision cède éternellement à la pâle réflexion.

« Ce qui me manque, écrira-t-il dès 1835 dans son Journal intime, c'est de savoir ce qu'il faut que je fasse et non ce qu'il faut que je conçoive. Il s'agit de trouver une vérité qui soit la mienne, de trouver une idée pour laquelle je veuille vivre et mourir... Je veux vivre sur quelque chose qui soit comme une fibre de ma racine la plus profonde, une fibre entée sur le divin, et que le divin continuerait d'alimenter, même si le monde s'écroulait. » Plus il ira, et plus, dans sa recherche inquiète de sa vérité particulière, il se retranchera de la communion des hommes; mais plus aussi il aura besoin de leur admiration ou de leur étonnement. Dès le collège, enfant tranquille, silencieux, soumis en apparence, mais distant, il calcule ses mots et ses gestes en vue d'exciter la surprise. Sa faiblesse l'expose aux brimades; mais son regard s'accroche à tous les ridicules, et son esprit sarcastique, qu'il avait hérité de son père, tourne en dérision ceux dont il avait à se venger. La solitude s'élargit autour de lui comme autour d'un être incompréhensible. Il n'en souffre pas; il ne souffrirait que de ne pas être jugé incompréhensible. Et il a si grand'peur que la curiosité qu'il éveille n'attribue ses bizarreries à des raisons extérieures, qu'il manifestera toujours, comme homme ou comme écolier, la plus com-

plète obéissance aux règles établies. Il professera, durant toute son existence, il exagérera même le respect des autorités. Il s'assure ainsi qu'on ne le confondra pas avec les révoltés ordinaires, et, en même temps, il crée autour de lui une vaste sécurité. Je n'imagine pas de mépris comparable à ce respect. Citoyen honoraire, il n'appartient pas à la Cité. Il paie ce qu'elle lui réclame, salue ses emblèmes, vénère le Roi et la police; moyennant quoi, il se désintéresse si parfaitement de la vie publique qu'on chercherait en vain dans ses ouvrages une allusion à la première guerre du Danemark contre la Prusse. Il déplora seulement qu'elle l'eût privé de son domestique.

Mais il n'admettait point que la Cité lui rendît la pareille. Un de ses premiers essais, sa thèse sur l'Ironie Socratique, nous le montre aussi éloigné de comprendre la mesure de l'esprit grec que désireux de jouer, le long des rues de Copenhague, le personnage d'un Socrate interrogateur et énigmatique. Tout lui sera bon pour arrêter et retenir l'attention du passant : les titres étranges de ses ouvrages, *Extraits des papiers d'une personne encore vivante publiés contre sa volonté. — Ou bien, ou bien.* Des pseudonymes : *Frater Taciturnus, — Victor Eremita, — Johannès, Climacus, — Virgilius Haufniensis.* Il a des goûts de mystificateur. Aux momens où il est le plus absorbé par son travail, il interrompt la page commencée, court au théâtre, y attire un instant les regards et s'éclipse, tout fier d'avoir laissé derrière lui l'idée qu'il ne travaille pas et d'avoir ainsi préparé à son œuvre prochaine la soudaineté d'une explosion. Il bat continuellement l'estrade. Comédien de sa vie, il est à lui-même son théâtre, son dramaturge, ses acteurs, son metteur en scène et ses applaudisseurs. Mais il convie le monde entier, du moins tout le Danemark, aux représentations qu'il se donne dans l'Elseneur de son intimité; et il ne supporterait point que la curiosité publique ne prît pas le chemin de son château, et, quand il lui plaît d'en relever le pont-levis, ne restât pas attachée aux fenêtres qu'il illumine dans la nuit pour son plaisir solitaire. Rappelez-vous Hamlet et, sous une attitude tour à tour familière et glaciale, son regard où l'on devine l'éternelle préoccupation de l'effet qu'il produit sur les autres.

Telle était cette âme, sincère jusque dans ces accès de cabotinage, qui, d'ailleurs, se coloraient à ses yeux d'une louable intention, puisqu'il s'était persuadé, un peu comme le héros

shakspearien, que, de tous les moyens dont un homme dispose pour arriver à convaincre les hommes, il n'en est pas de meilleur que l'excentricité comique. Mais jusqu'en 1838, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, rien encore n'était survenu dans son existence qui lui permît de réaliser toutes ses aspirations à la volupté de souffrir. Étudiant irrésolu, un instant brouillé avec son père, endetté, sans qu'on en connaisse d'autres motifs que ses fastueux pourboires et des parties de billard qui, dans son imagination frappée, prirent un jour des proportions de débauches sardanapalesques, il s'était tourné vers la théologie, alors tout imprégnée d'optimisme hégélien. Il fut assez vite convaincu que la philosophie et le christianisme ne se comprendraient jamais, que la philosophie, capable peut-être de nous garder, mais incapable de nous nourrir, n'était que la nourrice sèche de la vie, et qu'enfin, si les philosophes se bâtissent de superbes demeures, c'est à côté qu'ils vivent, dans une grange. Les simplifications hégéliennes et la perpétuelle conciliation des antinomies lui parurent d'indignes escamotages. Tout lui était inexplicable, « depuis la mouche jusqu'au mystère de l'Incarnation. » Tout lui était inexplicable, et surtout lui-même. « Si je ne savais que je suis un vrai Danois, je pourrais presque expliquer les contradictions qui sont en moi en me supposant Irlandais. Il était trop pénible aux Irlandais de baptiser complètement leurs fils : ils désiraient toujours leur garder un petit coin de paganisme. Quand les autres trempaient l'enfant tout entier dans l'eau, eux, ils lui laissaient le bras droit au-dessus, afin que, devenu homme, il pût avec ce bras brandir l'épée et étreindre les femmes. » Mais, enfermé dans son orgueil et dans sa défiance de la vie, il ne jetait sur les épées et sur les femmes qu'un regard de stérile convoitise. Pour tromper ses désirs, il étudiait les légendes du Juif Errant, de Faust et de Don Juan, où il admirait son inquiétude, sa soif de tout connaître magiquement et ses ambitions de séducteur. Mais c'était surtout l'idée d'Hamlet qui le tyrannisait. « Il faut deux hommes pour en faire un ! » s'écriait-il dans son Journal.

Il en était là, gémissant déjà sur la perte de sa jeunesse et « battant en retraite à travers des villes détruites et des déserts fumant d'espoirs déçus, » quand tout à coup le spectre lui apparut.

***

Ce ne fut point sur la terrasse d'un château romantique, sous un ciel chargé d'éclairs, et au bruit torrentiel du Sund. Le décor était plus lugubre. Ce fut entre les quatre murs d'une pauvre chambre, pauvre comme celle où nous agoniserons, sur un lit de mort et au commencement d'une agonie. Son père, avant de mourir, lui révéla un secret qui avait pesé sur sa vie et empoisonné la source de ses pensées. Quel secret? Nous l'ignorons. Les uns croient qu'il concernait la mère de Kirkegaard, cette servante jutlandaise qu'aucun mot de son fils ne tirera jamais de l'obscurité où son maître l'avait prise. La dureté de son mari l'aurait poussée à commettre une faute dont il se reconnaissait responsable devant Dieu. Les autres prétendent que, du temps qu'il était berger au Jutland, désespéré des brutalités de sa vie, il était monté un jour sur une haute lande et avait horriblement blasphémé Dieu. Quoi qu'il en fût, ce secret, qui sortait des bruyères du Jutland ou d'un coin de la maison familiale, et qui me rappelle le mot de « vieille taupe » qu'Hamlet lance au revenant, ce secret, dont la laideur repoussante empruntait des circonstances une horreur sacrée, parut si formidable à Sören Kirkegaard qu'il l'appela « le grand tremblement de terre de son existence. »

La vénération qu'il avait pour son père n'en fut point atteinte; mais elle s'enveloppa d'une ombre de compassion. Du même coup, l'affreux bouleversement lui apportait une explication décisive de ses contradictions intérieures et lui fournissait le mot de sa propre énigme. Tous les remous, toutes les agitations de son âme lui devenaient intelligibles par l'apparition de cette chose innomée qui avait enfin montré sa tête à la surface. Sa mélancolie n'était que le pressentiment d'une faute inconnue qui vivait dans le passé, un de ces pressentimens dont la confirmation inspire plus de terreur que la faute elle-même, car « c'est alors qu'éclate la force destructrice du péché originel. » Voilà pourquoi Hamlet est si tragique! « Je compris que le grand âge de mon père n'était pas une bénédiction divine, mais plutôt une malédiction, et que les remarquables facultés d'esprit de notre famille n'existaient que pour se détruire elles-mêmes. Le silence de la mort montait en s'élargissant autour de moi, quand je voyais dans mon père un malheureux qui

nous survivrait à tous, une croix sur le tombeau de ses espoirs. Il fallait qu'un péché restât sur notre famille, qu'un châtiment fût sur elle et que la main de Dieu l'anéantît, l'effaçât comme une expérience manquée. »

Mais, si sa croyance dans le Dieu terrible, qui se venge du crime des pères jusque sur la quatrième génération, semblait l'arracher à son individualisme, et lui rappeler que l'individu ne peut pas plus s'isoler dans le monde qu'il ne peut accepter sous bénéfice d'inventaire l'héritage de son passé, le démon de l'orgueil, dont les ruses revêtent la forme de nos plus sincères douleurs pour mieux nous capter, allait, par le sentier de l'épouvante, le ramener plus étroitement à l'idolâtrie de son moi. Il n'y a point là de quoi nous surprendre, puisque même dans un Pascal, c'est-à-dire dans l'homme qui a le plus travaillé à tuer son amour-propre, nous assistons à un réveil déguisé de cette passion, lorsqu'il s'exalte au miracle de la Sainte Épine comme à un témoignage particulier que Dieu lui envoie.

> Cette marque d'honneur qu'il met dans ma famille
> Montre à tous qu'il est juste...

Or bénédiction ou malédiction divine sont également la preuve que Dieu s'occupe spécialement de nous, et qu'il nous a choisis pour être les exemples vivans de sa miséricorde ou de sa justice. Le coup de foudre, qui avait éclairé aux yeux de Kirkegaard toute la tristesse de son père et sa propre mélancolie, le sépara encore plus de la communauté humaine. A la conception de sa singularité exceptionnelle et géniale s'ajouta, comme un ferment morbide, l'idée d'un mystère qui le dépassait, mais le grandissait, et l'entourait d'une atmosphère impénétrable aux autres hommes. On en suit l'effervescence dans son journal, qui n'est si souvent qu'une détonation répétée d'images d'un byronisme biblique.

Mais cette amère jouissance d'orgueil fut payée de rudes tourmens. Son passage d'une foi déjà sombre à une foi plus sombre ne s'accomplit point sans secousse et sans des corps à corps avec le doute. Du jour où Kirkegaard reconnut dans son mal intérieur un châtiment de Dieu, la question de la justice divine se posa devant lui. Il nous dit qu'une nuit il douta de tout et que, cette nuit-là, Jésus vint à lui par les portes fermées. Mais, sauf cet aveu, il nous a tu les débats entre sa foi et sa

raison, moins par pudeur que par crainte de nous dévoiler ses faiblesses. Ceux qui l'ont approché n'ont pas toujours eu cette discrétion. Il se laissait surtout approcher par des gens dont l'esprit et les intérêts étaient le plus opposés aux siens, soit qu'il eût escompté le plaisir de les étonner davantage ou qu'il eût redouté la perspicacité des autres. Pendant un certain temps, un juif nommé Lévin, philologue, l'aida à corriger ses épreuves; et nous tenons de lui qu'un jour Kirkegaard lui dit tout à coup qu'il avait bien de la chance « d'être libre de Jésus-Christ, » et que, s'il avait cette chance, lui, Sören Kirkegaard, il pourrait autrement profiter des biens de la vie. Et Levin nous raconte encore que son angoisse était si forte que, plus d'une fois, il le vit s'interrompre dans sa lecture de la Bible et éclater en sanglots.

La révélation du secret de son père l'avait tout d'abord atterré; puis, par piété et par pitié filiale, il voulut donner au mort une satisfaction à laquelle le vieillard semblait avoir attaché beaucoup d'importance. Il prépara résolument son examen de candidat en théologie et le passa. Enfin il songea à se marier. Georg Brandès a très joliment dit : « C'était comme si, un beau jour, Siméon le Stylite fût descendu de sa colonne, et, tendant la main à une jeune dame, l'eût invitée à en partager la petite plate-forme. » Oui; mais alors la jeune dame eût considéré l'exiguïté de la place qui lui était offerte; elle l'eût remercié avec un sourire, et elle eût continué son chemin; et le Stylite eût regagné son perchoir. Tout de même, l'histoire aurait pu être aussi simple. C'est une banale histoire que celle de deux jeunes gens qui se fiancent, dont l'un s'aperçoit qu'il s'est trompé, et dont l'autre, après un moment de dépit ou de douleur, se marie à un troisième. C'est une histoire qui arrive tous les jours dans tous les pays, et dans les pays scandinaves encore plus qu'ailleurs. Mais, avec Kirkegaard, rien ne se passait simplement, et les moindres incidens de la vie entraient dans le domaine d'une psychologie tragique. L'épisode de ses fiançailles fut le second bouleversement de son existence, peut-être pire que le premier. Après le Spectre, Ophélie.

***

Mlle Régine Vortland était une de ces jeunes filles aux joues roses et aux yeux bleus dont la fraîche figure est inséparable

de l'idée que nous nous faisons des pays du Nord comme les arbres de Noël, les poêles de faïence, le carillon des traîneaux et les feux de la Saint-Jean. Elle avait un sourire très doux et un regard très gai. Un des neveux de Kirkegaard, le grand historien Troels Lund, me disait qu'il ne l'avait connue que déjà vieille, mais qu'elle avait gardé sa fraîcheur et son air de bonne volonté. La première fois que Kirkegaard la rencontra, elle n'était pas encore confirmée, et elle subit le charme du jeune homme; puis, quelque temps s'écoula; elle crut en aimer un autre, Schlegel, et ne fut tirée de son erreur que lorsque Sören Kirkegaard reparut dans sa vie. Pour lui, les commencemens de cet amour eurent la douceur d'une trêve. Il s'émerveilla de cet afflux de vie dont la présence de l'être cher l'inondait, sans prévoir que cette force nouvelle qui envahissait son âme en accroîtrait aussi la puissance de destruction. « Si elle n'est pas riche, elle peut dire comme l'apôtre : Je n'ai ni or ni argent; mais ce que j'ai, je te le donne : relève-toi et sois guéri. »

La réalité des fiançailles lui coupa brusquement l'horizon illimité de ses rêves. Il avait bien entendu dire que l'amour sauvait les âmes de la mélancolie; mais comment une âme mélancolique ne s'occuperait-elle pas mélancoliquement de ce qui était devenu pour elle l'intérêt capital de la vie? L'amour ne l'arracherait point à sa tristesse. Loin de sa fiancée, les vers des poètes qu'il se répétait pour s'exprimer à lui-même ses émotions amoureuses lui mouillaient les yeux et le remplissaient d'une langueur trop délicieuse. Il aimait assurément; mais il aimait déjà dans le passé. Son amour n'était plus que l'amour du souvenir. Dès le début, il avait l'impression « d'avoir sauté la vie. » Que cette jeune fille vînt à mourir, sa mort n'amènerait en lui aucun changement essentiel. De nouveau, il se jetterait dans un fauteuil, il reprendrait les vers des poètes, ses yeux se mouilleraient de larmes, et il appartiendrait tout entier au souvenir. Le souvenir a cet avantage que le fait qu'il commence par une perte et qu'il n'a plus rien à perdre lui assure la tranquillité. A peine avait-il quitté sa fiancée qu'il était comme un vieillard dans ses rapports avec elle. Ici, je suis presque pas à pas, parmi les nombreuses analyses de son état d'âme, celle que, dans un livre intitulé *Répétition*, il a prêtée à un jeune homme sans nom qui n'est et ne peut-être que lui-

même. Et je ne crois pas qu'on ait jamais mieux mis en lumière le pouvoir desséchant et, en quelque sorte, corrupteur de l'imagination, quand elle subordonne toute la vie à ses délices solitaires.

Kirkegaard est parti d'une observation très fine et très juste : il y a dans l'amour des minutes d'une si exceptionnelle douceur que le cœur s'en saisit comme d'une proie et aspire violemment à une solitude où il pourra les retourner, les détailler, les contempler à sa guise, les prolonger, leur donner ce qui leur manque : le temps. En ce sens, le souvenir est bien ce qu'il disait, un reflux de l'éternité dans le présent. Cependant, si vive qu'en soit la séduction, il faut craindre de s'y attarder, non point comme à quelque chose de mort d'où se dégage une torpeur anémiante, mais, au contraire, comme à quelque chose de très vivant, qui continue de vivre en dehors des conditions ordinaires de la vie et qui nous en écarte de plus en plus. Kirkegaard s'y attachait éperdument. Son imagination embellissait les heures passées, les exaltait, les dramatisait et l'emportait si loin de la réalité présente que, lorsqu'il y était ramené, il ne la reconnaissait point. Mlle Régina Vortland, en développant sans le vouloir le génie poétique et créateur de son fiancé, avait elle-même signé son arrêt de mort ; et elle avait tort de se survivre, car sa présence ne pouvait désormais que gêner l'œuvre d'idéalisation dont elle était l'objet. Rarement jeune fille perdit une aussi belle occasion de mourir. Un simple accident, une fièvre maligne : Dieu sait de quelles grâces nous parerions son intelligence! Elle serait assise aujourd'hui dans le chœur immortel des grandes inspiratrices. Mais elle préféra rester sur la terre, et assez longtemps pour pouvoir lire et relire dans les ouvrages de son ex-fiancé qu'elle n'était point la personne remarquable qu'il s'était figurée.

En effet, elle ne l'était pas. Elle se proposait tout bonnement de le délivrer des soins matériels de l'existence ; et elle l'eût fait ; et c'est déjà beaucoup ; et je ne vois pas ce qu'un homme comme Kirkegaard, persuadé qu'il est seul de son espèce, demanderait de plus au mariage. Il exigeait qu'elle le comprît. « Elle n'aimait ni mon nez bien formé, ni mes beaux yeux, ni mes petits pieds, ni ma forte tête : elle n'aimait que moi ; et pourtant elle ne me comprenait pas. » Mais, du moment qu'à son avis « il n'y avait pas un homme au monde à le com-

prendre, » elle n'était point si coupable. Il eût voulu qu'elle partageât sa mélancolie : hélas ! heureuse d'aimer et d'être aimée, il lui était impossible d'interdire à ses yeux l'éclat d'une joie printanière : « Comme ce doit être singulier, s'écriait-il, d'être une jeune fille et de vivre seulement pour vivre ! » Cet amour innocent de la lumière et du monde le blessait comme une cruauté. Il s'indignait qu'un être si charmant ne pensât rien. Elle ne pensait qu'à lui plaire ; mais elle ignorait tout ce qui lui plaisait. Quand il lui lisait ses sermons, elle l'écoutait avec bonheur ; et il lui reprochait intérieurement de n'en être touchée que par la beauté esthétique. O naïf philosophe, elle n'avait entendu que votre voix ! Mais, au fond, il n'avait pas tort. Ses fiançailles étaient une erreur ; son mariage aurait été une faute. Le dénouement s'imposait. Une explication pénible, mais franche, eût tout remis en place, Mlle Regina d'un côté et lui de l'autre. Il n'en alla pas ainsi ; et autour d'une rupture, que de clairs motifs justifiaient, le malheureux s'ingénia à épaissir du mystère et joua le troisième acte d'Hamlet.

Toutes les raisons morales qu'il avait de rompre semblèrent s'effacer devant une autre raison plus grave et même si grave qu'elle devait demeurer enfouie dans les ténèbres. Il dit et répéta plus tard que la vraie cause de sa rupture, personne ne la saurait jamais. Il s'agit évidemment d'une maladie (1). Il ne nous a point laissé ignorer qu'il alla demander à un médecin s'il pouvait se marier, et que la réponse fut douteuse. Mais il ne le consulta qu'une fois sa résolution prise. Et l'on s'étonnera toujours que cette maladie mystérieuse ne l'eût point empêché de se fiancer. On s'étonnera encore bien plus que, si elle a été soudaine, l'accablement qu'il dut en éprouver n'ait point ôté à son esprit la liberté d'organiser la plus triste des comédies et la moins excusable.

Si la pudeur ou l'orgueil lui défendaient de confier la cause de sa retraite à sa fiancée, il lui restait assez de prétextes pour se retirer honorablement. Mais il voulut que la rupture vînt d'elle ; et il entreprit de l'étonner, de la déconcerter, de l'ef-

(1) Le philosophe Sibbern, qui se flattait de la connaître, déclara à Barfod, le premier éditeur du *Journal* de Kirkegaard, qu'il n'oserait pas la confier au papier. Un prêtre, qui l'a fréquenté, nous révèle qu'il avait souvent des accès de son mal : il tombait par terre, fermait les mains, tendait ses muscles dans un effort désespéré. Quand il revenait à lui, il disait : « Ne le racontez pas. A quoi servirait qu'on sût ce que je porte ? » Était-ce de l'épilepsie ?

frayer, enfin de la détacher. Il semble qu'il ait fini par concevoir une sorte d'épouvante irritée devant cette jeune fille qui lui représentait « le sacrifice des souffles les plus profonds de son existence, » et l'éternelle insouciance du monde à l'égard de la vérité. Il lisait dans ses yeux le mensonge de la vie comme Hamlet dans ceux d'Ophélie la trahison de son entourage. Mais en même temps il ressentait la curiosité d'un artiste qui, n'ayant jusqu'ici connu que son âme, avait l'occasion d'en étudier une autre. Il désira voir comment la crainte, le dépit, la douleur, l'amour agissaient sur une jeune fille. Des préliminaires de sa rupture, il fit une expérience psychologique. Il affecta d'abord, sous une attitude attentive, mais sans tendresse, qui sentait la corvée élégamment acceptée, des distractions, des absences, des préoccupations lointaines, les airs d'un homme dont l'esprit voyage. Puis il fut ironique, désobligeant. Il posa pour l'immoralité. Il feignit même le déséquilibrement. Il prononçait des paroles incohérentes. Au théâtre, lorsque sa fiancée commençait à s'amuser, il se levait et sortait ostensiblement. Il l'affola. Cette petite âme légère, prise dans ce tourbillon de simulacres, crut à l'orage de la passion et fut soulevée à des hauteurs qu'elle n'avait point atteintes. « Elle se donne à son amour dans une mesure qui me fait peur. Je ne pourrais jamais me donner ainsi. J'ai tout pouvoir sur elle ; elle n'en a aucun sur moi. » Il reculait devant la vie ardente que ses machinations avaient évoquée. Et le puritain, qui était en lui, ne pardonna jamais à cette amoureuse les moyens si naturels qu'elle employait pour le retenir : « Je trouve dans ma chambre un billet désespéré où elle me dit qu'elle ne pourra vivre sans moi, qu'elle en mourra. Elle me conjure par Dieu, par mon salut éternel... *Elle mêle à son amour une expression de devoir religieux qui est inconvenante.* » Cette conjuration mit un terme à ses excentricités, comme le signe de croix met en déroute les apparitions infernales. M. Vortland lui dit : « Je suis un homme fier, et ce m'est dur de venir vers vous ; mais, je vous en prie, ne la quittez pas : elle en mourrait. » Il n'hésita plus : il partit pour Berlin. « Sa tête était vide et vaste comme un théâtre où la pièce vient de finir. » Et il écrira plus tard : « Je lui laissai le cri et je pris la douleur. »

C'était presque vrai. Il s'évertua vainement à déguiser sa conduite en je ne sais quel acte philosophique et chevaleresque.

Son indécision foncière l'avait engagé dans des subtilités tortueuses où il avait satisfait sa curiosité mauvaise et son goût théâtral. Toute sa vie, il traîna le remords d'avoir joué avec un cœur et de l'avoir traité comme une matière à réactions. Mais je crains qu'il n'ait également joué avec son remords. Durant les deux mois qui suivirent la rupture, il se faisait renseigner par un certain Bœsen sur toutes les démarches de la pauvre fille ; et il écrivait à Berlin même : « Quand le soleil ferme son œil qui nous épie, quand l'histoire du jour est finie, alors je voudrais non seulement m'envelopper de mon manteau, mais jeter autour de moi tous les voiles de la nuit, et venir vers toi et écouter, comme écoute le sauvage, non le bruit de tes pas, mais les battemens de ton cœur. » L'expérience continue. L'image de celle qu'il aimera toujours dans son souvenir lui échauffe l'imagination. Parmi ses notes de Berlin, l'une d'elles, intitulée *Situation*, nous expose ce projet de nouvelle ou de roman : « Un séducteur s'éprend d'une jeune fille à tel point qu'il n'a pas le courage de la séduire ; mais il ne peut pas plus se décider à la lier vraiment à lui. Il en rencontre une autre qui lui ressemble. Celle-là, il la séduit pour goûter dans ses bras la jouissance de la première. » Il regrettait un jour d'être abandonné non des hommes, car cela ne lui causait aucune peine, mais des Elfes de la joie qui jadis se rassemblaient autour de lui comme des jeunes gens enjoués autour d'un homme ivre. Aujourd'hui, ce sont les rêves érotiques qui se pressent sur les pas de cet homme ivre de sa solitude et de lui-même.

Quant à Régine Vortland, elle n'entra point au couvent ; elle ne dérangea pas les fossoyeurs ; mais, deux ou trois ans après, elle revint paisiblement à l'affection de Schlegel et l'épousa. Ce fut par le journal que Kirkegaard apprit cet événement. Il ne lui dit pas qu'elle avait enfin trouvé le mari qu'il lui fallait. Son premier cri fut : Comme elle est orgueilleuse ! tant il était convaincu qu'elle ne pouvait l'oublier, ni aimer personne après lui. « Qu'y a-t-il d'aussi beau que l'orgueil féminin ? Que sa beauté terrestre se fane, que l'éclat de ses yeux s'éteigne, que sa souple taille se courbe, que ses boucles sous l'humble coiffe perdent le pouvoir qu'elles avaient de nous enlacer, que son regard royal, qui dominait le monde, n'enveloppe plus que le cercle étroit d'une famille, une jeune fille qui a montré un tel orgueil ne vieillit jamais ! » Si Régine a lu *Répétition*, elle

aura dû s'émerveiller de ce dithyrambe et encore plus de la tempête lyrique que l'annonce de son mariage avait déchaînée chez son ancien fiancé : « Je suis redevenu moi-même !... L'Idée m'appartient : lorsqu'elle me fera signe, je la suivrai ; lorsqu'elle me fixera un rendez-vous, je l'attendrai des jours et des nuits. Personne ne m'appellera à dîner ou ne me rappellera que le souper est prêt. Lorsque l'Idée me fera signe, je quitterai tout, ou plutôt je n'aurai rien à quitter ; je n'abandonnerai personne ; je n'affligerai personne ; mon âme ne s'attristera point à en attrister une autre. Lorsque je rentrerai chez moi, personne n'interrogera ma physionomie... Je serai donc désormais où étaient tous mes désirs, où les idées bruissent comme des élémens enragés, où les pensées se lèvent comme les nations sous les pas des barbares, et où parfois règne un silence aussi profond que celui de la mer antarctique... La coupe de l'enivrement m'est tendue : j'en hume le parfum et j'en perçois la musique écumeuse. Mais d'abord une libation pour celle qui me sauva du désespoir solitaire ! Loué soit l'orgueil féminin ! Vive le vol de la pensée ! Vive le danger mortel au service de l'Idée ! Vive la danse dans le tourbillon de l'infini ! Vive le coup de lame qui m'entraîne à l'abîme ! Vive le coup de lame qui me jette au delà des étoiles ! »

Je sens bien dans les bouillonnemens de cette page étrange le soulagement d'un esprit que son remords liait encore à sa victime et qui avait peut-être envisagé la possibilité d'une réparation ; mais l'excès même du lyrisme accuse la blessure d'une rude vanité. Plus tard, elle se montre à nu dans son Journal et dans son roman *Coupable ou non coupable*. « Elle parlait de mourir ! Ces pensées de la mort n'étaient que des rêves et des vapeurs : on en a ainsi quand on a mangé des petits pois. » Il tâchait de se persuader que la persévérance à vivre de cette jeune femme le dispensait de tout remords. M. Schlegel avait emmené sa femme aux colonies. Quand ils revinrent en 1849, Kirkegaard écrivit à Mme Schlegel une lettre, dont il avait fait plusieurs brouillons, et où il lui demandait un entretien, afin de lui donner un supplément d'explications. Le mari répondit par un refus catégorique.

***

Le secret de son père et l'histoire de ses fiançailles furent

jusqu'en 1846 les deux grandes inspirations de son génie. Dans un ouvrage intitulé *Mon point de vue comme auteur*, il essayait de rattacher toutes ses œuvres à un plan conçu dès l'origine dont elles ne seraient que les développemens volontaires et progressifs. Cette illusion des auteurs qui veulent introduire dans leur propre évolution, souvent si mystérieuse et, en tout cas, si flexible aux influences, la rigueur de la logique et imposer à leur passé une harmonie architecturale, devait s'accentuer encore davantage chez Kirkegaard, qui se flattait d'avoir, du premier coup d'œil, ordonné toute sa destinée. Il affirma donc qu'il s'était de tout temps assigné la mission d'amener ses contemporains de l'esthétique à la morale et de la morale au christianisme, mais à un christianisme affranchi de ses relations trop étroites avec la raison humaine et qui ne serait plus l'ange déchu pour avoir épousé une femme de la terre. C'est bien le sens général de ses livres. Mais je laisse aux philosophes et aux théologiens le soin de débrouiller son système. Pour ma part, je n'ai jamais compris en quoi sa théorie du « bond » nous facilitait le passage de la vie esthétique à la vie morale et à la vie chrétienne, sinon qu'il vaut mieux bondir de l'une à l'autre que de se traîner sur la route, mais qu'il n'est donné qu'à un petit nombre d'élus de le pouvoir. Je n'ai vu dans son œuvre que la confession de ses rêves et les transports douloureux de son existence imaginaire.

La plupart de ses livres nous donnent moins l'impression d'ouvrages philosophiques que de poèmes où le lyrisme l'emporte et de romans dont l'auteur serait tour à tour un détestable feuilletoniste et un puissant psychologue. Supposez un séminariste qui ne connaîtrait du monde que le reflet qu'en gardent les œuvres les plus romanesques, mais qui, à la lumière morose de la théologie, aurait scruté les recoins de son cœur. A dire vrai, il n'a fait qu'un roman; et, sous quelque titre qu'il nous le présente, c'est toujours l'histoire de ses fiançailles. Il tira de cette misérable expérience une conception de la vie donjuanesque qu'il appelait la vie esthétique et qui est un effarant mélange de sensualité intellectuelle et de candeur. Il s'orna lui-même de toutes les séductions d'un homme fatal. Sa Cordelia dira de Johannès : « Tantôt il était si spirituel que je me sentais annihilée, tantôt si passionné que j'en tremblais pour lui. Il avait la force et la délicatesse des sensations. Nulle

pensée ne lui était trop grande, nulle trop hardie. Il savait rugir comme une tempête d'automne; il savait murmurer imperceptiblement. Jamais je ne pouvais prévoir ce qu'il serait. » C'est bien ainsi qu'il se voyait, qu'il s'admirait et qu'il tenait à ce qu'on l'admirât. Je ne sais pourquoi il détestait les Romantiques allemands. Se croyait-il plus léger qu'eux? Quel labeur dans son humour! Quel pédantisme dans ses grâces! On se rappelle les jolis vers de Musset :

> Madame alléguera qu'elle monte en berline;
> Qu'elle a passé les ponts quand il faisait du vent,
> Que lorsqu'on voit le pied la jambe se devine...

Sur ce thème, ou le même à peu près, Kirkegaard s'appesantit avec une incroyable lourdeur : « Attention, ma belle inconnue, attention! Il n'est pas si facile de descendre de voiture... Parfois, j'ai eu le vif désir d'entrer comme domestique dans une maison où il y a de jeunes dames. Un domestique pénètre si aisément les secrets de sa maîtresse!... J'ai vu maintenant votre petit pied, et, en bon naturaliste de l'école de Cuvier, j'ai su en tirer des déductions. » On n'est pas plus gauche ni plus maladroit. Et quelle médiocre aventure que celle de ce grand séducteur qui se fiance d'abord, puis qui, pour éprouver jusqu'où peut aller l'amour de sa fiancée, l'amène à rompre ses fiançailles et à accepter un rendez-vous, où elle trouvera sur la table *L'Amour et Psyché* d'Apulée en traduction allemande, et où elle se donnera librement, dans la plénitude de sa divine nostalgie! Le lendemain, il la quittera et ne la reverra plus, car l'amour n'a de beauté que dans la lutte et le désir, et lorsqu'une jeune fille s'est donnée, elle a tout perdu. Ainsi, la plume à la main, il prolongeait et achevait son histoire, dont le moindre tact aurait dû lui conseiller d'épargner l'héroïne. Il est vrai que Gœthe ne s'est pas plus demandé, en écrivant *Werther*, s'il ne nuirait pas à la réputation de Charlotte, que Chateaubriand, en écrivant *René*, s'il ne ferait pas peser sur la mémoire de sa sœur le soupçon d'un amour incestueux. Le génie a de grandes immunités; et, après tout, quand nous en respirons les fleurs éclatantes, nous ne nous soucions point du fumier d'orgueil et d'indélicatesse où elles ont poussé.

Et, à travers toutes ses naïvetés et toutes ses infatuations, le génie de Kirkegaard se reconnaît au jaillissement intarissable

de son lyrisme, aux traits soudains dont il démasque les sophismes du cœur et dont il éclaire notre misère morale et nos instincts honteux, et à l'éclat fiévreux qui anime ses personnages. Derrière l'écran où transparaissent leurs ombres, nous sentons une âme qui se consume d'angoisse et dont les anticipations brûlantes dévorent toutes ses espérances comme les miroirs d'Archimède incendiaient les vaisseaux sur la mer.

Et puis cette âme a rencontré, au souvenir de son père et de la Bible, des symboles où elle s'est égalée aux plus grands poètes. Son père ne cessait pas de mourir. Et quand, les yeux pleins de cette agonie, il ouvrait sa Bible, il communiquait si naturellement aux personnages de l'Ancien Testament ses anxiétés et son désespoir qu'il en faisait des créations personnelles et dramatiques. Il devenait le lépreux dont chacun de ses ulcères lui redit la malédiction divine. L'homme dont il entendait dans la chambre à côté le râle et les sanglots, ce n'était point le vieillard du Jutland : c'était le roi David ; et lui, son fils, lui, Salomon, avait bondi hors de sa couche et courait à son secours, pensant que des meurtriers l'assaillaient. Mais il ne trouvait au chevet du vieux Roi que d'invisibles remords plus cruels que des meurtriers... Que Dieu est terrible ! « Abraham s'est levé au point du jour. Il fit seller les ânes et s'éloigna côte à côte avec son fils. Sarah les regardait par la fenêtre et les suivit du regard jusqu'à ce qu'elle ne les vît plus... Quand ils furent rendus à l'endroit du sacrifice, Isaac se jeta aux genoux de son père et les embrassa ; mais Abraham le repoussa durement : « Garçon insensé, penses-tu donc que c'est l'ordre de Dieu ? C'est ma volonté. » Et Kirkegaard l'a entendu qui disait en lui-même : « O mon Dieu, il vaut mieux qu'il me croie inhumain que s'il perdait la foi en toi ! » Quand le bouc fut immolé et qu'ils furent redescendus chez eux, Abraham avait vieilli, et désormais, son regard assombri se reposait sans joie sur l'adolescence florissante de son fils, car il ne pouvait oublier que Dieu avait exigé cela de lui... » Et cependant, par une soirée tranquille, il remonta sur la colline et supplia Dieu de lui pardonner d'avoir voulu sacrifier cet Isaac pour qui tant de fois il eût voulu sacrifier sa vie... Ce sont là, dans l'œuvre de Kirkegaard, des passages inoubliables et d'une large humanité, de ces beaux sons de cloches qui font lever toutes les têtes. Enfin, les Danois vous diront qu'aucun de leurs écrivains n'a possédé une langue aussi

souple, aussi riche, aussi harmonieuse, aussi passionnée, tenant à la fois de la conversation la plus libre et du style le plus brillant.

***

Il venait de publier en 1845 un de ses ouvrages les plus considérables et, à mon avis, les plus incohérens, *Les Étapes sur le chemin de la vie*, quand la troisième crise de sa vie se produisit. La cause en fut insignifiante; mais sur une nature si fortement ébranlée une simple chiquenaude fait plus de ravages que l'apparition d'un spectre ou le désespoir d'Ophélie. Cette fois nous marchons à ciel découvert. Pas l'ombre d'un mystère devant nous. Le juif danois Goldsmith avait rapporté de France l'idée d'un journal tintamarresque, *Le Corsaire*, dont le frontispice représentait le port de Copenhague et un navire qui y entrait à toutes voiles, avec une banderole à l'arrière où se lisaient : *Ça ira! Ça ira!* Ce petit journal, frété de blague soi-disant parisienne et d'ailleurs un peu avariée par la traversée, eut un succès dont Kirkegaard prit ombrage. Il avait horreur, avec raison, de ce genre d'esprit qui, selon lui, faussait le comique supérieur de la vie, et qui menaçait de détourner l'attention des ouvrages de Frater Taciturnus pour l'arrêter sur de basses frivolités. Cependant Goldsmith admirait Kirkegaard ; et *le Corsaire*, qui ne louait personne, fit une exception en sa faveur. Il en fut froissé. « Lorsqu'il y a deux camps, les filles honnêtes et celles qui ne le sont pas, dit-il, c'est un mauvais signe pour une des filles honnêtes d'être la seule qui soit louée par les autres. » Beau début, et comme on l'approuverait d'avoir suivi sa pointe! Comme on lui saurait gré de ne point ressembler à ces grands hommes qui tremblent devant les petits journaux et pour qui l'éloge n'a pas d'odeur! Il semblait donc solliciter l'attaque. Goldsmith le servit, mais d'une manière qu'il n'avait point prévue. Il s'était sans doute imaginé qu'on s'en prendrait à ses idées et à ses théories : on s'en prit à ses pantalons, à son chapeau, à son allure, à ses gestes, à son nez en trompette et à sa vanité.

J'ai eu la curiosité de feuilleter, à la Bibliothèque de Copenhague, les numéros du *Corsaire* de 1846. Je n'y ai vu que de pauvres caricatures, de petits culs-de-lampe à peine drôles. Kirkegaard y est représenté avec son chapeau très large, son pantalon très étroit, une des jambes plus courte que l'autre. Là,

il chemine à cheval sur les épaules d'une jeune fille dont on n'aperçoit pas la tête. Ici, le parapluie dans la main droite et la main gauche appuyée à sa hanche, il passe une revue d'estropiés qui figurent, paraît-il, ses derniers compagnons de lutte. Plus loin, sa silhouette se détache au centre d'un nouvel univers où il tient la place du soleil. Ces plaisanteries ne valaient même pas un haussement d'épaules. Et Kirkegaard n'en ressentit d'abord qu'un mouvement d'impatience. Mais, peu à peu, son imagination entra en branle, amplifiant ces niaiseries, grossissant le rire soupçonné des lecteurs en éclats insultans et, comme eût dit Hugo, en sombres huées. Lui qui ne reçoit personne dans son appartement, mais qui aime à promener le long des rues sa flânerie socratique et à causer un instant avec Hansen, Andersen, Petersen, Ramussen et tous les *sen* de Copenhague, il ne pouvait plus mettre le pied dehors sans être sûr que tous les yeux le comparaient à ses caricatures. La main sur le loquet de sa porte, il entendait la voix railleuse du *Corsaire :* « Minuit ! Le philosophe fait pour la dixième fois de la journée son tour de promenade ! » et il lui semblait que le monde entier s'opposât à ce qu'il sortît, ou l'attendait pour le lapider de brocards. Le veilleur de nuit du quartier était son ami ; mais il lisait le *Corsaire*, et Kirkegaard remarquait dans son regard une nuance de pitié. Oh ! certes, Sören Kirkegaard n'avait qu'un mot à dire, et le veilleur de nuit irait rosser Goldsmith. Mais il faut être tombé bien bas pour éveiller la compassion d'un veilleur de nuit. Le marchand de bière d'en face était aussi son ami. Du temps que le *Corsaire* lui promettait l'immortalité, le marchand de bière n'ouvrait point le *Corsaire*. Mais, depuis les caricatures, il ne le salue plus qu'avec peine. « Autrefois, quels plis heureux dans son visage quand il me saluait. Maintenant son mouvement de bras devient plus lourd et plus lent. » Et il arriva un jour où le marchand de bière garda son chapeau sur sa tête. Ce fut la fin de tout. Sa raison vacilla. « Je ne peux plus être simple avec les simples ! » Un journal publiait depuis longtemps déjà un interminable roman, *Le Magister fou :* il se crut visé. Dans une pièce de Heiberg, on eut même l'audace de crier sur le théâtre : Hurrah pour Sören !

Il se vengera par le rire ; le rire est « sa force de police ! » Il léguera son pantalon à l'État, car il n'en changera pas : c'est la seule chose de lui que les hommes peuvent comprendre.

Mais le rire expire bientôt dans sa gorge. Il a conscience de son isolement au milieu d'une époque infâme qui ravale ses facultés extraordinaires et qui le bafoue. Les années se succéderont. Pas une ne lui apportera l'oubli de cet instant de honte que son imagination éternise. L'écho des rires du *Corsaire* se répercute à l'infini dans cette existence démantelée que ne protège aucun souci domestique, aucun devoir familial. En 1855, il écrira encore : « Le *Corsaire*, quelle cruauté révoltante ! Être brûlé par un feu lent, être mis sur la roue, être enduit de miel et exposé aux insectes, qu'est-ce que tout cela à côté de cette torture d'être raillé jusqu'à la mort ? » Le souvenir de son père, celui de ses fiançailles, tout sembla s'abîmer dans cette nouvelle catastrophe, tout sauf son orgueil qui en sortit plus agressif et vraiment monstrueux. Car Goldsmith était juif ; et il avait recommencé à Copenhague la comédie lugubre d'outrages et de blasphèmes dont le même esprit de sa race avait, dix-huit cents ans auparavant, donné le spectacle autour du Calvaire. « J'ai toujours devant les yeux qu'on a craché sur Jésus-Christ. » Le malheureux osa comparer les piqûres d'épingle d'un petit journal satirique aux pointes sanglantes de la couronne d'épines.

Je m'en veux d'avoir méconnu la discrétion de Jean-Jacques qui, pour s'égaler à Jésus, avait du moins attendu qu'on le persécutât et qu'on l'obligeât à s'expatrier. Je m'en veux de n'avoir pas apprécié, comme il convenait, la modération de Vigny qui n'écrivit que cent ou deux cents pages sur l'insolence que le comte Molé s'était permise à son égard. Je me reproche d'avoir souri des attitudes impériales de Chateaubriand, et d'avoir ri des rugissemens du père Hugo qui menaçait les comètes de les traîner par les cheveux. Que nos romantiques les plus débridés sont encore raisonnables et de bonne compagnie à côté de ce furieux du Nord ! Je m'empresse toutefois de reconnaître son émouvante sincérité, non point la sincérité de l'homme qui fait de la littérature et dont nous devinons, derrière le faste de ses images, comme un demi-sourire de contentement, mais une gravité de tout l'être, un immense sérieux qui va jusqu'au tragique, une telle intensité d'angoisse qu'il est bon de se rappeler que notre sensibilité ne saurait être en aucun cas la mesure de la sensibilité d'autrui et que, dans le royaume orageux des nerfs et de l'imagination, nous demeurons les uns aux autres parfaitement incommensurables.

Toujours est-il que nous devons aux épigrammes de Goldsmith le plus beau livre de Kirkegaard. Après *Les Étapes sur le chemin de la vie*, il avait eu l'intention de se retirer dans un presbytère de campagne. Les attaques du *Corsaire* lui inspirèrent le violent désir de déclarer la guerre à la société. Il avait toujours prévu « qu'il traverserait le Rubicon. » Mais il était de ceux qui campent longtemps devant ce petit ruisseau, qui viennent y prendre le frais au clair de lune et qui pâlissent quand leur ombre s'allonge jusqu'à l'autre bord. Cette fois, il l'enjamba. Il écrivit *L'Entraînement au Christianisme*. Ce n'était encore que le prélude à la bataille ; mais ce prélude à lui seul vaut toute la bataille.

L'idée maîtresse est que la Chrétienté a complètement anéanti le Christianisme. Il ne s'agit plus de remonter, comme l'a fait Luther, à la tradition des apôtres. Traditions, histoire, exégèse : des contresens que tous ces mots ! Les preuves de la divinité du Christ que nous fournissent les Écritures n'existent que pour la foi. Elles ne sont donc pas des preuves. L'histoire, qui étale sous nos yeux les progrès et les victoires du Christianisme, ne saurait prouver que le Christ est Dieu. Elle prouve qu'il a été un grand homme et le plus grand des grands hommes : c'est tout. Les conséquences de la vie d'un homme importent plus que sa vie elle-même. Ainsi donc, lorsque, pour connaître le Christ, nous considérons les conséquences de sa vie, nous faisons de lui un homme comme les autres hommes et soumis comme eux à l'examen de l'histoire. Le Christianisme n'a point de fondement historique. A l'intérieur du Christianisme, la théorie socratique est d'une vérité indiscutable. Enseigner, c'est réveiller le souvenir. On n'enseigne jamais. On est simplement l'occasion qu'un autre se rappelle ce qu'il a toujours su. Du moment où nous prenons conscience de la vérité, nous prenons conscience que nous l'avons toujours possédée. En ce qui la touche, un homme ne doit jamais rien à un autre homme. Et le moment historique n'offre ainsi aucun intérêt. Si nous vivons dans le mensonge, ce n'est pas un homme qui peut nous éclairer, puisqu'il lui faudrait en même temps nous révéler la vérité et nous mettre en état de la recevoir. Cela, seul un Dieu peut le faire. Et un Dieu l'a fait, Jésus-Christ a été l'Enseigneur et le Sauveur. Mais Jésus-Christ, l'homme Dieu, est le Paradoxe absolu, l'éternelle Absurdité. Ses contemporains n'étaient pas

plus près de lui que les générations qui les ont suivis. Sa vie n'est jamais une chose passée appartenant à l'histoire. Un vrai croyant devient, par cela même, son contemporain ; et cet état de « contemporanéité » est la condition essentielle de la foi (1).

Tel est le chemin jonché de ruines et le vaste désert par où la pensée de Kirkegaard court à la rencontre du Christ. Ce que la Réforme avait laissé debout, il le balaie. Il supprime le passé ; il abolit l'histoire. Il appuie rudement ses livres de Platon sur la bouche des Témoins. Il ne veut plus entendre que son âme et Dieu. Il rejoint ainsi les plus grands mystiques, et non pas les théologiens, mais les pauvres filles qui ne connaissaient ni Platon ni les théologiens, qui n'avaient aucun sens de l'histoire ni aucune notion de la philosophie, et qui, du fond de leur cloître ou de leur grabat, revivaient jour après jour, nuit après nuit, la passion de Jésus, qui refaisaient continuellement le voyage du prétoire au Calvaire, qui l'accompagnaient le long des rues, qui le voyaient vêtu comme les hommes qu'elles avaient rencontrés, misérable comme les misérables qu'elles avaient soignés, beau comme ce qu'elles avaient rêvé de plus beau, triste comme leur tristesse, et qui souffraient, pleuraient, saignaient, se désespéraient en lui. Elles avaient plus d'humilité que Kirkegaard, mais ni son imagination ni son génie. Ce Christ qu'il contemple, non sous l'aspect déformé que lui ont imposé les souvenirs fades ou irraisonnés, enthousiastes ou historiques, mais sous son aspect vrai, non dans une glorification où personne ne l'a vu, mais dans l'abaissement où il s'est montré, ce Christ, peu m'importe que Kirkegaard se reconnaisse en lui, qu'il retrouve dans sa manière d'éprouver notre amour jusqu'à son propre dédoublement à l'égard de sa fiancée, et qu'il essuie sur sa face les crachats du *Corsaire :* on ne demande point à Rembrandt, dont Brandès l'a justement rapproché, ce que valait l'homme qui a posé pour son Christ des *Pèlerins d'Emmaüs*, ni à Raphaël dans quelles fermes ou dans quelles masures italiennes il a rencontré les filles dont il a fait des Madones. Son Christ est aussi réel que celui des premiers sermons de Bossuet,

(1) Sur la lutte de Kirkegaard avec le *Corsaire* et sur l'évolution de sa pensée, j'ai consulté le travail de A. S. Vodskov, *Spredte Studier*, les beaux articles de A. B. Drachman (février 1910, mars 1911), comme je me suis servi, pour toute mon étude, du livre si vivant de Georg Brandès.

aussi vrai que celui dont Pascal entendait, la nuit, tomber « telle goutte de sang. »

C'est le pauvre fils d'un charpentier, né d'une vierge méprisée, sorti de la classe la plus basse, accompagné de douze pauvres disciples sortis également de la classe la plus basse, et ne fréquentant que des publicains, des lépreux, des démoniaques et des pêcheurs. Il ne dit pas, ce qui serait compréhensible : « Venez m'aider! » ou : « Épargnez-moi! » ou : « Laissez-moi tranquille! » ou fièrement : « Je vous méprise tous! » Il dit : « Venez à moi, vous qui souffrez. » Et il savait que ceux qui viendraient couraient le risque d'être exclus de la synagogue, de perdre leurs biens et même la vie. « Ah! mon ami, si tu étais sourd, aveugle, infirme ou lépreux, et qu'on t'offrît une aide qu'il te faudrait peut-être payer par l'exclusion de la société des hommes, par des railleries et des insultes sans fin, ne dirais-tu pas : « Merci! Je préfère garder ma surdité ou ma lèpre! » Et pourtant il disait : « Venez à moi, vous qui souffrez. » Et il n'avait rien à leur donner, ni argent, ni médicamens, ni abri, rien. Il disait : « Je guéris toutes les maladies. » Mais, quand on venait le chercher, il disait : « Je ne reconnais qu'une maladie, le péché. » Étonnons-nous que son invitation ait été reçue comme elle l'a été!

Il faisait des miracles. Mais Kirkegaard observe que le miracle n'est pas pour les contemporains ce qu'il devient dans le recul des temps, quelque chose de très beau qui, rehaussé de tout le résultat d'une vie, frappe l'imagination et la porte à la croyance. Le miracle a sur les contemporains une force singulièrement élastique d'attraction ou de répulsion. Le miracle est furieusement indiscret : il gêne ; il force presque d'avoir une opinion. Écoutez plutôt comment les gens raisonnables et intelligens jugeaient ce faiseur de miracles. Les uns s'étonnaient qu'un homme si bien doué ne songeât pas davantage à son avenir et continuât de s'entourer de va-nu-pieds, ce qui serait tout au plus permis à un jeune homme désireux de se singulariser. Les autres cherchaient un moyen d'accaparer la science qu'il avait l'air de détenir. « Si on allait chez lui un soir et si on essayait de le faire causer? » Le prêtre assurait que le Messie attendu ne procéderait pas comme ce révolutionnaire : il commencerait par convoquer le clergé, par lui présenter ses lettres de créance ; et, après ballottage, s'il avait la majorité, il serait

salué et reçu comme un être extraordinaire. Hier soir, au club, le pasteur Grönvald a dit, avec sa remarquable expérience du monde : « Je suis persuadé que tout ça finira mal. C'est un homme qui ne sait pas prêcher. » Il y a aussi cette espèce de railleur à gages, qu'on méprise pour sa méchanceté, mais qu'on admire pour son esprit, qui se propose de le caricaturer de la belle manière! Et le père de famille admoneste ses fils pour qu'ils ne s'égarent point sur les pas de cet homme. « Les gueux qui le suivent n'ont pas grand'chose à perdre. Pauvres diables! Il les déménage de l'édredon sur la paillasse... Mais les gens sur qui je règle ma montre ne bougent pas. Regardez l'Etatsraad Jeppsen, le Conferentsraad Marcus et le riche agent de change Christophersen : ils restent tranquillement chez eux, ceux-là. Ce sont des gens qui savent ce qu'ils font. »

Et il arriva ce qu'avait prédit le pasteur Grönvald. Il finit mal. Le peuple, lassé de l'entendre, l'abandonna. Les autorités le poursuivirent comme séducteur, imposteur et blasphémateur. Quelques personnes respectables eurent peut-être vaguement pitié de lui. Mais il démentait toutes les idées que l'homme se fait d'un Sauveur. Humainement parlant, il nous irrite au point que nous aurions presque envie de le tuer, lui qui appelait les malades et les malheureux et ne savait que leur promettre le pardon de leurs péchés! Il n'apportait même aucun doux propos consolateur : il apportait l'absolu, c'est-à-dire que le péché est la perdition des âmes et que la seule porte de salut est la porte étroite et basse de la souffrance volontaire. Il avait été et il demeure le plus grand objet de scandale qu'ait connu la raison humaine. Hélas! en acceptant d'être homme, il avait choisi le plus profond incognito qu'on pût concevoir, puisqu'il n'y a pas de contradiction plus forte que le fait d'être homme et Dieu. Lié une fois pour toutes par sa naissance et tombé, pour ainsi dire, au pouvoir de cet incognito, qui lui rendait impossible une reconnaissance immédiate, tout le secret de sa passion est dans son impuissance à se communiquer directement aux hommes, dont la rédemption dépend uniquement de cette reconnaissance. « Bienheureux celui qui ne se scandalisera pas de moi! » O mystère de la passion; forcé d'être le signe du scandale pour devenir l'objet de la foi! « Crains et tremble, car la possibilité du scandale est le fragile vase de terre où tu portes ta foi! »

Je n'ai indiqué que par quelques-uns de ses grands mouvemens ce tableau de la vie toujours présente, toujours actuelle, toujours recommençante et finissante et recommençante du Christ humilié. Aucune peinture, pas même celle de Rembrandt, aucune vision de mystique ou de poète ne m'a plus rudement ému que l'image de ce Jésus dont la divinité nous regarde avec de pauvres yeux d'homme, des yeux remplis de la terreur que nous ne le reconnaissions pas, alors que, si nous ne le reconnaissons pas, nous serons à jamais perdus, nous qu'il aime, nous qu'il veut racheter de tout son sang. Il ne peut pas nous empêcher de nous scandaliser. Il ne peut pas faire que notre raison ne crie pas au scandale. Il attend, dans un abaissement qui serre le cœur, que les hommes décident librement s'ils accepteront le salut ou non. Ce Christ-là, ce n'est pas seulement le Christ des déshérités et des âmes solitaires, — quelles âmes ne le sont pas? — c'est le Christ des âmes qui succombent sous l'accablement de leur solitude, et en qui s'accumulent l'angoisse de l'inexprimé ou de l'inexprimable et l'épouvante de mourir dans l'incognito où elles ont vécu. C'est le Christ des Hamlet qui sentent deux êtres en eux, dont l'un n'est que le signe apparent et déconcertant du mystère où l'autre agonise. « Au lieu de se livrer à des méditations devant sa croix, disait Kirkegaard, qu'on devienne par l'esprit son contemporain, et il se peut qu'on ait à faire ces méditations, cloué sur une croix à ses côtés. »

***

Kirkegaard n'avait jamais été aussi personnel que dans *L'Entraînement au Christianisme.* Il avait longtemps porté son Christ. Mais ses petitesses orgueilleuses avaient respecté la grandeur de cette figure, qui n'avait gardé de son séjour dans l'enfer d'un amour-propre humain qu'un accent plus pathétique. Il ne lui restait plus qu'à tirer contre le Christianisme officiel ses conclusions irritées. Cependant, sauf quelques discours d'édification, il se tut durant plus de quatre ans. Il se répétait comme Hamlet : « Pourquoi en suis-je encore à dire : Cette chose est à faire, puisque j'ai la raison, la volonté, la force et le moyen de l'accomplir ? » Mais les Hamlet agissent beaucoup moins par décision que par fatigue de l'indécision : et c'est alors le massacre.

L'occasion du massacre fut la mort de l'évêque Mynster, et l'oraison funèbre que lui fit l'évêque Martensen qui l'appela pompeusement : un des vrais Témoins de la vérité, un Apôtre. Kirkegaard se rappelait une épigramme de Goldsmith : « Tu ne veux pas être loué par moi, mais tu veux l'être par l'évêque Mynster. » Or, depuis longtemps, cet évêque, dans le respect duquel son père l'avait élevé, n'incarnait plus à ses yeux que la corruption même du Christianisme. Sa prétendue sagesse chrétienne n'était qu'une lâche prudence épicurienne. Sa gravité consistait à traverser le monde d'une manière tout humaine et permise, quand le Christ commande au contraire de saisir à chaque instant l'occasion d'entrer en lutte avec le monde, de haïr le monde et sa propre vie dans le monde. Kirkegaard releva l'éloge hyperbolique de Martensen et lança sous ce titre, *Le Moment*, une série de pamphlets d'une violence inouïe. Il ne pouvait pas se méprendre sur l'effet qu'il produirait. Dans les semaines qui en précédèrent la publication, il allait tous les jours déjeuner chez sa sœur, Mme Lund, très grande admiratrice de Mynster, et, tout en mangeant, il éprouvait sur elle la pointe de ses satires. Plus d'une fois, d'indignation, elle quitta la table et sortit. Le Danemark fut bouleversé comme le sont les pays protestans où l'autorité religieuse ne repose que sur une poussière d'hommes, lorsqu'un grand agitateur en appelle à une nouvelle interprétation des Écritures.

Tout l'effort de Kirkegaard tendit à réveiller le sens de la vie ascétique et du terrible amour de Dieu, « notre ennemi mortel, notre ennemi jusqu'à la mort, » dans une religion devenue si confortable et si adaptée au progrès moderne « que la béatitude céleste, qu'on gagnait jadis au temps de l'ignorance en rampant sur ses genoux, nous arriverait bientôt comme l'eau par pression qui se débite à chaque étage et dont les tuyaux nous dispensent de la monter le long des escaliers. » Voulez-vous de la vie éternelle ? Tournez le robinet. L'État vous en garantit au meilleur marché possible. Décidément le Sauveur s'était fait une idée trop médiocre du genre humain ; il n'avait pas prévu le degré de perfectibilité où les hommes atteindraient et particulièrement les Danois. « Nous sommes tous chrétiens au Danemark. J'ose même prétendre que la plupart des Israélites qui demeurent parmi vous le sont aussi, en une certaine mesure... Et j'oserais encore aller beaucoup plus loin, sans

pourtant rien affirmer, n'étant pas un homme du métier : mais chez les plus nobles de nos animaux domestiques n'y a-t-il pas des indices de quelque chose de chrétien ? Ce ne serait pas invraisemblable. Songez à ce que c'est que de vivre dans un État chrétien, dans un peuple chrétien, où tout est chrétien, où tous sont chrétiens. Cela ne peut-il avoir influé sur les animaux et sur ce qui, au regard des vétérinaires et des prêtres, est l'essentiel, c'est-à-dire la progéniture ? On connaît la ruse de Jacob qui, pour avoir des agneaux tachetés, mettait des bâtons tachetés dans les auges des brebis... Je ne veux rien affirmer, n'étant point du métier et je préférerais que l'on consultât un comité composé de prêtres et de vétérinaires ; mais il ne me paraît pas invraisemblable que les bêtes domestiques de la Chrétienté arrivent à avoir une progéniture chrétienne. » Voilà le ton ; et c'est celui de Swift. Jamais, au Danemark du moins, on n'avait plus cruellement dénoncé, dans le Christianisme, l'écart entre l'idéal et la réalité, entre la vie religieuse primitive ou claustrale et la vie religieuse laïcisée par la Réforme et falsifiée par l'institution sociale.

Mieux vaut cent fois, pensait Kirkegaard, le libre penseur, pour qui la religion n'est que de la fantasmagorie, que le pasteur qui a tué le Christianisme et qui continue de l'enseigner sous la forme d'une idylle écœurante et d'en vivre. Mieux vaut cent fois le païen que le prêtre qui ose bénir, aux sons de la musique, l'acte réprouvé du mariage. Il a prêté serment sur l'Évangile qui recommande le célibat; et, à moins d'être un parjure, il devrait dire aux couples d'amoureux, avec un peu de compassion pour leur faiblesse humaine : « Je suis le dernier à qui vous puissiez vous adresser. Vous adresser à moi, c'est en réalité aussi étrange que si l'on venait demander au commissaire de police comment faire pour voler. Adressez-vous plutôt à un forgeron! Les forgerons et les amoureux n'ont pas juré sur l'Évangile. » Il entre dans cette diatribe passionnée contre le mariage beaucoup de ses amers souvenirs et de la hantise persistante du péché de son père. Avec quelle insouciance, horrible aux yeux du Christ, les hommes propagent sur la terre la misère et la damnation!

Ses sarcasmes n'épargnent rien. Les images se pressent sous sa plume fiévreuse. Le sagittaire sent la nuit qui tombe et se hâte de vider son carquois. Il en a d'une familiarité saisissante

comme celle où il compare notre connaissance du bien, incapable de nous relever, au cerf-volant qui monte vers le ciel, mais qui ne saurait soulever l'enfant dont les pieds restent dans la boue. Il en a de splendides comme celle où se résume son dernier pamphlet; mais c'est plus qu'une image, c'est une fresque et, si j'ose dire, son *Jugement dernier:* « Quiconque veut vivre pour l'éternité a besoin d'absorber une forte dose du dégoût de la vie. Considère seulement ceci : l'Homme-Dieu trahi, bafoué, abandonné de tous, de tous, tu entends? Pas un ne lui est demeuré fidèle. Les siècles passent; et des millions d'êtres font sur leurs genoux le pèlerinage des endroits où son pied a peut-être laissé une trace. Les siècles passent, et des millions d'êtres adorent un éclat de la croix où il a été supplicié... Et ces millions de gens qui font ce pèlerinage sur leurs genoux, cette multitude qui se bouscule et qu'il serait impossible de disperser, eh bien ! il suffirait d'une chose, d'une seule, que le Christ revînt, et tous ces millions de gens sauteraient sur leurs pieds, détaleraient, se dissiperaient, s'évanouiraient, à moins qne leur masse ne se précipitât vers lui pour l'assommer. »

Brandès nous dit que Kirkegaard « avait conduit la vie spirituelle du Danemark jusqu'au point où elle devait prendre un élan soit en bas dans le sombre gouffre du catholicisme, soit en haut vers le promontoire où la liberté nous fait signe. » Je crois qu'il se trompe aussi bien sur le gouffre que sur le promontoire. Les libres penseurs n'auraient pas moins tort que les catholiques de le tirer à eux. Il était convaincu qu'il y avait peu d'hommes capables de soutenir la conception de la vie protestante, car, seuls, les individus supérieurement doués pouvaient se passer de porter en commun le poids de l'existence. Il a été du nombre de ces individus. S'il s'éloigne du protestantisme, ce n'est que par son audace à pousser jusqu'aux extrêmes la logique de l'hérésie. Il ne marche ni vers le catholicisme, ni vers la libre pensée. Son individualisme désespéré fait le désert devant lui et n'y laisse debout que la Croix, la Croix et son orgueil : « Il est possible, disait-il, que, malgré ma faiblesse, malgré ma petitesse aux yeux du Seigneur et mon humilité pour mes péchés, j'aie été un présent de Dieu à mon peuple. Dieu le sait : ils m'ont traité comme des enfans maltraitent un cadeau précieux. »

Cet homme extraordinaire avait prévu l'heure de sa mort. Il avait remis à son beau-frère, M. Lund, caissier d'une banque, toute sa fortune, mais avec défense que cet argent rapportât des intérêts. La dernière fois qu'il vint y puiser, M. Lund, qui s'était conformé à son désir, l'avertit, d'un air navré, qu'il lui remettait le reste de son dépôt. Kirkegaard le prit en souriant et ne répondit rien. Ses pamphlets avaient paru. Quelques semaines après, on l'emportait à l'hôpital de Frederik, où il mourait bientôt d'une inflammation de l'épine dorsale, le 11 novembre 1855, à neuf heures du soir, âgé de quarante-deux ans. Il priait, dans ses derniers jours, qu'on le délivrât des remèdes adoucissans, et le médecin nota chez lui une pudeur virginale portée jusqu'à la souffrance.

Quand Hamlet meurt, son grand désespoir est que personne ne connaîtra sa vie. « A vous qui assistez pâles et tremblans à cette catastrophe, qui n'êtes que les spectateurs muets de ce drame, si j'avais le temps, je dirais... » Et Kirkegaard, citant ces vers de Shakspeare, avait ajouté : « C'est certain. Ceux qui n'ont eu qu'une seule idée, et qui, par un tour de force désespéré, l'ont dissimulée sous la forme de la tromperie, éprouvent au moment de mourir cette contradiction que maintenant ils oseraient parler et que la mort fond sur eux. Et il y a quelque chose de vraiment tragique quand on songe qu'un homme qui a porté, durant sa vie, cent kilos de méconnaissance, mènera, après sa mort, la même vie, parce que, très probablement, un maladroit, qui par hasard a cru comprendre qu'il était quelqu'un, veut faire son image, et que cette image ne ressemble pas plus que ce maladroit lui-même, ce gâcheur, au défunt. » Il m'en coûterait de penser que je fus ce gâcheur et que j'ai ajouté au poids de méconnaissance dont la mort n'a point délivré Kirkegaard l'excédent de mon incompréhension.

***

Je me rappellerai toujours l'impression que j'eus lorsque je vins pour la première fois à Elseneur, au début du printemps. Bien que ce ne soit plus l'Elseneur d'autrefois, un pauvre bourg aux pignons pressés devant les flots et les bateaux à voiles, j'y retrouvais l'intimité des petites villes provinciales, leurs maisons basses, les bancs de bois qui font le tour des réverbères, les rues silencieuses où l'herbe croît, et ces mille petites fenêtres

qui donnent une physionomie si éveillée et si attentive aux cités du Nord. Ce jour-là, les maisons étaient pavoisées : il y avait je ne sais quelle réception au château. Des voitures y amenaient beaucoup de messieurs en habit ou en uniforme et de dames en grande toilette. Mais les visages me parurent des visages d'autrefois, et les yeux bleus qui les éclairaient ressemblaient à des yeux de vieux portraits. Il me semblait entendre, dans l'air frais et léger de cette fin d'avril, résonner à mes oreilles la bienvenue shakspearienne.

Et comment ne l'entendrait-on pas ? Le château de Kronborg, avec ses tours de grès à quatre étages, ses clochetons et ses balcons sculptés, vit toujours. Il commande toujours l'étroit chenal où le Sund « si jeune dans sa fraîche violence et pourtant si ancien raconte l'histoire du pays avec des couleurs aussi claires qu'un drapeau de guerre. » Le soleil tombe en nappe de lumière sur sa belle cour intérieure immaculée. On vous montre les casemates où, selon la légende recueillie par Andersen, Hogier le Danois emprisonné romprait ses liens au premier bruit de danger que courrait la patrie. On vous ouvre la chambre octogonale où la reine Caroline-Mathilde expia son amour pour Struensée. Mais tous les pays ont dans leur sous-sol des forces mystérieuses qui doivent se déchaîner un jour. Tous les pays ont aussi des prisons qui furent mouillées de larmes par de belles amoureuses. La terrasse de Kronborg, elle, est unique. Deux pauvres arbrisseaux y poussent que les vents contrarient. Près du drapeau danois qui claque à la brise, une lunette d'approche est braquée sur les hautes cheminées suédoises de Helsingborg. En bas, les canons pointés vers la mer ont les mêmes tons vert-de-gris que le toit de cuivre du château. Devant sa mince guérite un petit soldat imberbe, au pli du pantalon impeccable, monte la garde comme s'il sortait d'un conte d'Andersen.

C'est là que s'est joué, pour l'imagination des hommes, le plus sinistre drame de l'individualisme effréné du Nord. C'est là que s'est formulé pour la première fois l'esprit moderne de recherche et d'irrésolution, de sombre mélancolie et de méditation destructive. Et Hamlet vit toujours, lui aussi, et plus fortement que son château. Triste Prince qui n'a jamais pu constituer un empire scandinave, qui, en Suède, au Danemark, en Norvège, en Finlande, a toujours cherché la vérité particulière, et suivi

le chemin de son ambition, de sa vengeance ou de son salut individuel, et qui aurait encore, s'il l'avait pu, approfondi le lit des flots ou exhaussé les fjells qui le séparaient de ses frères ! Il vit dans l'âme de ces promeneurs attardés sur qui tombe le crépuscule d'Elseneur et que des cas de conscience jettent en d'innombrables perplexités. Il est au fond de ces génies imaginaires que produit abondamment la terre danoise et que nous peignent les romanciers danois. Il continue d'éplucher la parole de ses morts, et, persuadé qu'ils ont dit vrai, de jouer à s'en convaincre.

Où Shakspeare avait-il rencontré ce type si profondément scandinave ? Rien des traits caractéristiques du génie anglo-saxon ne s'ajuste à la conception de son Hamlet. La légende du vieux Danois Saxo Grammaticus ne lui fournissait que deux ou trois scènes et le fond de barbarie d'où se détachent ses personnages. Pour en tirer le Hamlet moderne, il fallait non seulement le lire avec la connaissance du Danemark triste et chrétien, mais encore y ajouter toute la richesse d'une observation personnelle. Comme la genèse de son œuvre nous deviendrait claire s'il avait connu Kirkegaard ! Mais peut-être Kirkegaard n'aurait-il pas pris aussi pleinement conscience de lui-même s'il n'avait eu devant les yeux le personnage de Hamlet. Rappelez-vous le cri extraordinaire du héros shakspearien dans la nuit, ce cri qui serait même plaisant, si quelque chose pouvait l'être en son histoire : « Mes tablettes ! Il convient d'y noter qu'on peut sourire, oui, sourire et être un misérable. » Il écrit. Il écrit au moment où il est le plus violemment ému, au moment où, c'est le cas de le dire, la terre tremble sous ses pas... Ces tablettes, ce sont les Papiers de Kirkegaard.

Je me trompe peut-être. Après tout, je ne me flatte pas d'avoir compris cet homme qui s'est travaillé lui-même à se rendre obscur. Mais j'ai projeté sur lui le faisceau de lumière qui sort du drame de Shakspeare, et j'ai cru le distinguer aussi nettement que le soir, à Elseneur, je distinguais les vergues, les voiles et la poupe et la proue des bateaux qui passaient sous le jet de sang du phare de Kronborg.

André Bellessort.

LA CRISE DE L'ÉTAT MODERNE[1]

LE « MYTHE » DE « LA CLASSE OUVRIÈRE »

I

Enfin, le nouveau prince est venu; le règne de l'ouvrier est arrivé. D'abord, comme il avait laissé parler les autres, il les laissa aussi gouverner pour lui et par lui, dans son intérêt et en son nom. Il souffrit qu'une régence précédât l'exercice personnel de son pouvoir et s'accommoda pendant quelque temps de n'avoir au gouvernement qu'un témoin. Mais, dès le début, tout de suite, tout le monde sait, tout le monde sent qui est le nouveau prince, et la législation s'oriente pour l'apaiser, le flatter, au besoin le nourrir, et lui plaire par le pain et par les jeux, par le travail et par les fêtes. En un peu moins de trois mois, du 24 février au 8 mai 1848, on relève, parmi les « actes du gouvernement provisoire, » un décret concernant les objets engagés au Mont-de-piété; un décret « établissant les Tuileries comme asile des invalides du travail; » une proclamation par laquelle le gouvernement provisoire s'engage à fournir du travail à tous les citoyens; un décret portant établissement d'ateliers nationaux; un arrêté qui établit des ateliers de terrassement; une proclamation créant une commission de gouvernement pour les travailleurs, et, en conséquence, un arrêté invitant les gardiens du palais du Luxembourg à mettre ce palais à la disposition de MM. Louis Blanc et Albert, président et vice-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1914.

président de la commission; en conséquence encore, une nouvelle proclamation pour annoncer aux ouvriers que la commission de gouvernement s'occupe d'eux et pour les engager à reprendre leurs travaux. Ce sont ensuite des décrets diminuant d'une heure la journée de travail et portant abolition du marchandage; établissant dans chaque mairie un bureau gratuit de renseignemens pour les offres et demandes de travail; un arrêté qui prescrit la mise en liberté de trois ouvriers charpentiers détenus par suite de la grève de 1845, et rend cette mesure applicable à tous les ouvriers détenus par suite de grève ou de coalition. Puis le gouvernement provisoire revient à « la répression de l'exploitation de l'ouvrier par le marchandage; » il suspend le travail dans les prisons, afin de paralyser « la concurrence désastreuse que la spéculation fait ainsi au travail libre et honnête; » il prend à la charge de l'État le tiers des dépenses des ateliers nationaux de la commune de Belleville, met à la charge de la ville de Paris le second tiers, Belleville ne supportant plus que le dernier; et il s'enfonce en des embarras chaque jour augmentés, jusqu'à ouvrir par décret un crédit extraordinaire pour les dépenses des ateliers nationaux; il se débat là dedans comme il peut, commande des écharpes et des drapeaux à la fabrique de Lyon, donne une sanction au décret du 2 mars concernant la fixation de la durée du travail à Paris, adresse une proclamation aux travailleurs étrangers, supprime, à Paris, le droit d'octroi sur la viande de boucherie, la viande fraîche de porc et la charcuterie, promet de modifier le droit d'octroi sur les vins, derechef ouvre un crédit extraordinaire pour les ateliers nationaux, invite les citoyens à la concorde, et non content des cérémonies qu'il préside dans la métropole, institue une fête du travail aux colonies. Dans tout cela, il y a du bon et du mauvais; beaucoup de mauvais, mais du bon. Il y a la démarche incertaine d'un gouvernement qui n'a pas voulu tout ce qu'il a fait, ni fait tout ce qu'il a voulu. Et cela, ce qu'il a fait, le voulant ou non, le voulant plus ou moins, ce n'est rien, auprès de ce qu'on aurait voulu qu'il fît. Les actes de ce gouvernement ne sont rien, en comparaison des rêves qui fumaient alors dans l'esprit public.

Voici donc ce qu'on a pu dire inédit, inouï, tout nouveau comme le nouveau prince lui-même, au moins en France. Jamais encore, jusque-là, gouvernement n'avait pris cette

figure, ni révolution cette tournure. « La révolution de Juillet avait été faite par le peuple, mais la classe moyenne l'avait suscitée et conduite, en avait recueilli les principaux fruits. La révolution de Février, au contraire, semblait être faite entièrement en dehors de la bourgeoisie et contre elle. Dans ce grand choc, les deux parties qui composaient principalement en France le corps social avaient en quelque sorte achevé de se disjoindre, et le peuple, resté à part, demeurait seul en possession du pouvoir... Les véritables et les seuls vaincus du jour étaient les bourgeois, mais ceux-là mêmes avaient peu à craindre. » Ils avaient peu à craindre, parce que pour des causes que nous avons indiquées, ce n'est pas sans quelque langueur que le peuple s'éveillait dans la toute-puissance, « langueur d'autant plus visible, a noté un observateur, qu'elle contrastait singulièrement avec l'énergie ampoulée du langage et les souvenirs terribles que celui-ci évoquait. » Tocqueville ajoute : « Ce furent les théories socialistes, ce que j'ai déjà appelé précédemment la philosophie de la révolution de Février, qui allumèrent plus tard des passions véritables, aigrirent les jalousies et suscitèrent enfin la guerre entre les classes. Dès le 25 février, mille systèmes étranges sortirent impétueusement de l'esprit des novateurs et se répandirent dans l'esprit troublé de la foule... Il semblait que la société elle-même eût été réduite en poussière, et qu'on eût mis au concours la forme nouvelle qu'il fallait donner à l'édifice qu'on allait élever à sa place; chacun proposait son plan. »

Les deux mots dont on a suivi la fortune à travers le siècle ; *association*, *organisation*, — *organisation* surtout, — emplissent maintenant des milliers de cervelles. Ce ne sont de tous côtés, sur toutes les places, dans tous les carrefours, que gens qui « organisent » ou « réorganisent » toutes choses. Feuilletons ensemble le catalogue de la bibliothèque Thiers, où la sollicitude d'un curieux a recueilli beaucoup d'écrits fugitifs de ce temps agité. Nous y trouvons : *Organisation et cotisation universelle*, fondées sur le principe de la fraternité dans l'intérêt de tous et des ouvriers en particulier. — Projet pour l'établissement des hôtels d'invalides civils, extinction complète de la mendicité démontrée par les chiffres, par Trésel aîné, ingénieur-constructeur de machines. En épigraphe : « L'homme naît pour travailler, et se reposer à l'abri du besoin lorsque les forces lui manquent. » —

Oui ou Non? Projet d'organisation morale entre tous les Français. — *Du crédit foncier et de son organisation.* — *De l'organisation cantonale, départementale et judiciaire.* — *De l'organisation du Conseil d'État.* — *De l'organisation du suffrage universel,* par J.-Dupont et Armand Marrast. — Même sujet, même titre, par Ch. Berthé. — *De l'organisation des administrations centrales.* — *L'égalité dans l'éducation par la gratuité, ou organisation démocratique de l'enseignement public.* — *Étude sur l'organisation de société politique.* Épigraphe : « Limiter la liberté avec ombrage, folie! Amoindrir le pouvoir avec défiance, folie encore! » — *Note sur l'organisation facultative des débouchés de l'industrie parisienne.* Abouchement direct du producteur et du consommateur. — *Nouvelle organisation sociale.* Épigraphe : « Personne ne doit rien à personne ; plus de crédit entre particuliers. L'État seul et unique dispensateur du crédit. L'industrie immense et sans limites ; le travail toujours possible. Le bonheur pour tous. Lisez ce rêve d'un utopiste de bonne foi. » — *Gouvernement direct. Organisation communale et centrale de la République,* projet présenté à la nation pour l'organisation de la commune, de l'enseignement, de la force publique, de la justice, des finances, de l'État par les citoyens... (retenons les noms de Benoît du Rhône, F. Charassin, Erdan, Fauvety, Charles Renouvier). — *Organisation républicaine de la presse officielle...* par le citoyen Jules Lechevalier. Épigraphe, de réminiscence ou à tendance saint-simonienne, qui fait jouer « l'ordre moral » et « l'ordre matériel. » — *Organisation de l'épargne du travailleur,* en vue de l'amélioration et de l'avenir des classes laborieuses. Projet de fondation d'un comptoir et caisse générale de retraite des travailleurs à livret. — *Organisation de la résistance légale en cas d'insurrection ou d'usurpation.* — *Organisation de la souveraineté sociale et universitaire.* — *Réorganisation administrative.* Épigraphe, qui porte bien sa date : « Introduire l'activité et le progrès accéléré dans l'administration. »

Tel est (et j'en omets) le bilan de « l'organisation » en général. Mais c'est « l'organisation du travail » en particulier qui débride et lance à fond les imaginations. Pour la seule bibliothèque Thiers, j'ai compté jusqu'à trente fiches sur cet objet. — *Fraternité! Avenir!* crie aux ouvriers un ouvrier, au nom de l'*Alliance des travailleurs en France.* « L'égoïsme!!! Arrachons de nos cœurs ce tyran de nous-mêmes, si contraire au bien-être

de tous ; et tous, d'un sentiment unanime, jetons les bases impérissables d'un avenir heureux et certain ! » — M. Doré, de l'Athénée des Arts, en vient dire autant aux artistes, dans sa brochure : *l'Art, le Capital et la Patente* ou *Essai sur l'organisation du travail.* — Du petit écrit d'Audiganne, je ne retiens qu'un renseignement, à savoir qu'il y avait, en 1848, au ministère du Commerce un « bureau chargé de l'ordre industriel. » — M. Alex. Brière, ingénieur-mécanicien, manufacturier à Pont-Remy (Somme), préconise « l'organisation du travail par les sociétés en commandite. » — Un anonyme, ou presque (il ne signe que d'une initiale : H.), a trouvé le moyen, sans augmenter « le salaire actuel » et rien que par son organisation, « de procurer au citoyen travailleur gagnant 3 fr. 50 par jour (ce qui donne, par suite du chômage des jours fériés, des maladies et du temps perdu, 2 fr. 35) sa nourriture, celle de sa famille, si elle se compose de quatre personnes, et 1 fr. 75 au moins par jour pour subvenir à tous ses autres besoins. » — *Non in solo pane vivit homo.* « L'homme ne vit pas seulement de pain, » répète, d'après l'Écriture, un travailleur, qui réclame pourtant du travail et du pain. — « Chez l'auteur, rue des Vieux-Augustins, n° 4, au Café, » le citoyen Delaurier débite *les Véritables principes de l'organisation du travail,* seul moyen de rendre les ouvriers heureux. — Si des hommes de sens plus rassis, comme M. Darbaumont, opposent à l'*Organisation du travail* de Louis Blanc, mère gigogne de toutes les autres, un examen critique intitulé, pour en bien marquer l'intention, *Désorganisation du travail,* on voit reparaître ou paraître, dans les publications de la doctrine phalanstérienne fondée par Fourier, *la Doctrine de l'harmonie universelle et de l'organisation du travail ;* et précédé de trois ou quatre interjections : « Lumière — Fraternité générale — Gouvernement paternel ou la volonté de Dieu, « le Droit au travail et son organisation fraternelle, » par Mouliéras, ouvrage politique, moral et religieux, dédié aux députés de la Montagne. » « Les moyens qu'il indique font disparaître l'ignorance, la férocité et la misère, et rétablissent la fraternité. » Sur la couverture, on lit : « Le point politique de cet ouvrage est d'unir toutes les nuances, pour que la lutte politique soit terminée et que toute la terre ne soit plus qu'un seul domaine ; afin qu'il n'y ait plus d'enfans déshérités, et que les fruits appartiennent aux travailleurs ; qu'il n'y ait plus de maîtres et de marchands ;

pour qu'on n'ait que des choses agréables à se dire et à se faire. » Aimable perspective ! — Le citoyen Edmond Vidal, sans avoir une âme atroce, n'ouvre pas ainsi ses bras à tout le monde :

Peuple, jusqu'à ce jour, la faim et le mépris
De tes riches travaux furent l'indigne prix,
Relève enfin ce front courbé sous l'infamie.
La gloire a couronné la fertile industrie,
Et, parmi les plaisirs que nous trace la paix,
L'oisif seul, comme un lâche, est honni désormais.

M. Émile Lambert, ancien rédacteur en chef de la *Revue Nationale, président du club de l'Institut oratoire de Paris,* est préoccupé, lui aussi, d'« organiser le travail, » mais par des « moyens pratiques » et « sans faire concurrence à l'industrie privée, » tandis que M. Gentil, orfèvre, industriel-propriétaire, membre de la Légion d'honneur et croix de Juillet, avertit les indifférens trop nombreux dans sa classe : *L'état actuel de la propriété foncière nuit aux travailleurs et s'oppose à l'organisation du travail.* « Si le riche se refuse à sacrifier sur l'autel de la patrie, le riche sera sacrifié pour le salut du peuple. »

M. F. Bresson, ingénieur civil à Rouen, se contente encore d'« organiser les travailleurs. » Mais, sous la triple invocation : *Liberté, Concurrence, Association,* le citoyen Egret organise « le travail par les travailleurs, » et, avec tout un appareil de titres et de sous-titres : « *République Française. Dette d'un patriote à ses frères les travailleurs,* » le citoyen A. Bobin, qui se qualifie dignement : « ancien socialiste ; décoré de Juillet, citoyen français, membre de plusieurs clubs » et donne son adresse : « place du Marché-aux-Veaux, 4, » publie un *Plan complet d'organisation et d'administration du travail et des travailleurs,* inspiré de la pensée fameuse de Saint-Simon, que l'âge d'or n'est pas derrière nous, mais devant nous, et d'une autre pensée, moins connue, de lui-même : « Sans révolution administrative, point d'organisation du travail. » En même temps, il annonce, « pour paraître prochainement, » *la Révolution administrative,* « journal hebdomadaire de l'organisation et de l'administration du travail et des travailleurs. » Après « l'ancien socialiste, » voici, comme entre deux flambeaux, entre les deux mots : *Vérité, Humanité,* l'agriculteur pratique, Raibaud L'Ange, « agriculteur pratique dans les Basses-Alpes. » Celui-ci nous apporte *la Solution du problème social de l'organisation*

du travail pour les prolétaires « par de nouvelles formes sociales différentes des systèmes Owen, Saint-Simon, Fourier et Cabet. » Dans cette noble émulation, l'Ouest ne veut pas souffrir d'être devancé par le Midi, et le cercle va toujours s'élargissant. Le citoyen Victor Dégénétais, ex-cultivateur lui aussi, et ex-négociant au Havre, ne vise à rien de moins qu'à l'*organisation du travail* en France par l'agriculture, l'industrie, la navigation et le commerce, pour plus de 24 millions de travailleurs de 100 professions différentes, avec accroissement de salaires, — de sécurité, — de prospérité, etc., etc. Un autre, qui ne dit pas son nom, mais qui cite Philarète Chasles : « Il y a des blessures dont toute la société se trouve atteinte, des plaies que tout le monde sent et auxquelles personne ne touche, » médite *sur l'organisation du travail en ce qui concerne les gens à gages.*

Modestement, le citoyen P. Joigneaux, représentant de la Côte-d'Or à l'Assemblée nationale, revient, ce qui n'est déjà pas si simple, à la seule *organisation du travail agricole.* En revanche, M. Mathieu Briancourt, et les rédacteurs de la *Démocratie pacifique* (école sociétaire, librairie Considérant, Paget et Cie) n'ont pas renoncé à réorganiser la société, en organisant le travail tout entier. A la solution de ce difficile problème s'acharnent et s'ingénient les hommes les plus divers, et M. Frédéric Lesnard, « ingénieur-mécanicien, » et M. Lavigne, « rédacteur de la Fashion-Théorie. » Un tourneur, M. Petit-Jean, la demande, cette solution, à « l'atelier de prévoyance en activité; » un graveur-estampeur, M. Feugère, la cherche dans la « fondation d'une commune-modèle, » sur les murs de laquelle il inscrit : « Liberté, vérité, justice, en toutes relations ; accord de l'intérêt individuel avec l'intérêt général. » De peur de défaillir en route, il s'encourage : « Allez leur dire (aux représentans du peuple) qu'il n'est besoin de dépouiller personne pour que tous soient bien vêtus. — Dites-leur, dites-leur surtout que Dieu n'a pas d'enfans bâtards. »

Que de rêves et quels rêves! C'est une palingénésie. C'est la naissance ou la renaissance du monde : « Car nous attendons, selon la promesse du Seigneur, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice babitera, » confessent les fouriéristes après Saint-Pierre. Rue d'Argenteuil, de dix heures à midi, et de quatre à six heures du soir, les citoyens M. et L. débitent « une bonne idée pour un sou, *Organisation du travail.* Solution

du grand problème. Travail, talent, capital, sont libres, égaux, frères. » L'opuscule est dédié : « A la commission du Luxembourg, aux délégués, aux ouvriers, capitalistes, industriels, commerçans, aux Français, à tous les hommes. » Ni plus ni moins. Mais le citoyen J.-B. Coulon, docteur en droit, juge au tribunal de Cosne, membre correspondant de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, ne rompt pas d'une semelle et présente son *Plan social et humanitaire*. Organisation du travail et de l'impôt ; Secours aux Pauvres ; Paix et Sécurité aux propriétaires ; Union et Fraternité entre tous les hommes. » Heureux jours !

Ce ne sont plus là de pesans et coûteux et illisibles ou inintelligibles in-octavo, mais de minces et menues, sinon toujours alertes brochures ; à peine même des brochures, presque des feuilles volantes, à cinq centimes, à dix centimes, à vingt centimes, les plus chères à cinquante ou soixante-quinze centimes, presque pour rien. Joignez à cette armée le bataillon léger des almanachs, qui ne fut jamais plus au complet. L'*Almanach des amis du peuple* (Raspail, Louis Blanc, Albert, Proudhon, etc.) ; *le Peuple souverain*, almanach permanent dédié à la nation française par les citoyens Ernest Gervaise et F. Étienne ; l'*Almanach de la République française et des barricades*, par trois ouvriers ; l'*Almanach du Père Duchêne*, l'*Almanach prophétique, pittoresque et utile*, qui publie, en l'illustrant de vignettes grossières, une histoire toute chaude de la révolution de 1848 ; l'*Almanach populaire de la France*, par des représentans du peuple et des journalistes ; l'*Almanach des ouvriers ;* le tout pour la seule année 1849. — En 1850, paraissent *l'Almanach d'un paysan*, par P. Joigneaux, déjà nommé parmi les auteurs de projets tendant à l'organisation du travail ; *l'Almanach de l'Égalité*, par Raginel, « ex-commissaire du gouvernement provisoire de la République dans le département de l'Aveyron, auteur de : *Pourquoi avons-nous la République et la misère* et de diverses autres publications démocratiques. » — L'*Almanach des Réformateurs* (2e année, 1851), à l'ombre d'une pensée de Godwin où le Gouvernement est présenté comme un mal nécessaire, mêle plus ou moins agréablement l'exposé de la doctrine communiste à des traductions en vers de Martial et d'Horace, à des notions d'astronomie et de médecine, à toute sorte de recettes utiles.

En 1852, les citoyens Émile de Girardin, Proudhon, Louis Blanc, Félix Pyat, Jean Macé, P. Lachambeaudie, Savinien Lapointe, offrent au grand public l'*Almanach de la vile multitude*, guide pour les élections. « La vile multitude, » Félix Pyat reprend le mot et le commente ainsi, dans son style forcené : « Oui, esclave, ilote, plèbe, canaille, multitude, populace, roture, espèce, engeance, serfs, sujets, vassaux, vilains, manans, paysans, hommes de peine, hommes de somme, prolétaires, ouvriers, journaliers, tout cela, c'est le Peuple, le Peuple souverain... O vile multitude, tu es donc tout ce qui est forcé de travailler pour vivre, tout ce qui vit à la journée ou à la tâche, tout ce qui vit à la sueur de son front. Tu es le travailleur depuis le manœuvre jusqu'au penseur; tu es tout ce qui manie la pioche, la scie, le marteau, le compas, le ciseau, le pinceau, la plume, que sais-je encore? Tu es tout ce qui produit des mains et de la tête, du corps et de l'esprit; tu es le soldat de la guerre éternelle que l'homme fait à la nature, qui a ses risques, ses dangers, ses blessés et ses morts, et qui n'a ni gloire, ni croix, ni pensions, ni invalides, hélas! » La strophe continue, de plus en plus dithyrambique : « Tu es le conquérant de la matière, le dompteur de glèbes, le vainqueur des élémens,... tu exécutes tous les travaux de nécessité et de plaisir, de besoin et de luxe, les œuvres et les chefs-d'œuvre. » Puis voici l'antistrophe, qu'on attendait sans doute : « O vile multitude, tu es le dévouement comme tu es le travail incarné; car tu ne consommes pas ce que tu produis; car tu produis le blé et tu manges le son; tu produis le vin et tu bois de l'eau; tu construis les palais et tu habites les caves; tu tisses la soie et tu portes la bure... Dans cette patrie où tu payes l'impôt du temps, de l'argent et du sang, tu n'as que le droit à l'assistance, si tu chômes; à l'hôpital, si tu souffres; à la prison, si tu murmures!... ô multitude vraiment honnête et vraiment modérée, qui es contente, qui aimes et qui chantes s'il y a de l'ouvrage, du pain et du soleil dans l'atelier; oui, tu es noble et sainte comme Dieu même! Dieu est ouvrier. » Auprès de cela, *la République* du peuple, almanach démocratique, rédigé par Fr. Arago, Carnot, Charras, Michel de Bourges, Schœlcher, même avec la collaboration de Ch. Baudelaire, de Pierre Dupont et d'Alphonse Karr, est bien fade. « Dieu est ouvrier, répète à tous les échos de la foule, dans les villes et dans les campagnes, l'*Almanach*

de la vile multitude. Ouvrier, tu es noble et saint comme Dieu même. Tu es Dieu ! »

Mais, quelle que soit la masse de ce qui s'imprime et se distribue, c'est peu de chose par rapport à ce qui se dit aux tribunes élevées partout, dans les palais nationaux et dans les carrefours, dans l'Assemblée nationale et dans les clubs. A l'Assemblée nationale, on ne dit plus au peuple, selon le mot de Félix Pyat : Si tu chômes, tu n'as que le droit à l'assistance. » On lui dit sur tous les tons : « Tu as le droit au travail, et si tu ne trouves pas de travail, c'est à l'État de t'en donner. » Ainsi lui parlent à l'envi Pelletier (du Rhône), Ledru-Rollin, Crémieux, Considérant, Martin-Bernard. Et le Luxembourg répond au Palais-Bourbon. La Commission du gouvernement pour les travailleurs et ce qu'on a dès ces premiers jours appelé le Parlement du travail répètent, en les amplifiant, les propos et les promesses du Gouvernement lui-même et de l'Assemblée tout entière. Accomplissant leur fonction naturelle, les démagogues surenchérissent, en prose et en vers, par des harangues de coins de rue et par des chansons; ce qu'on dit au peuple est peu de chose encore par rapport à ce qu'on lui fait chanter. Le citoyen Claude Genoux, auteur d'un ouvrage qui a obtenu un grand succès, intitulé *les Mémoires d'un Enfant de la Savoie*, est un de ses fournisseurs favoris; il lui offre, en août 1848, le *Chant des Gueusards*, où hurle, entre autres du même accent, cette strophe :

Malheur ! malheur aux égoïstes;
Oui, notre étoile va briller !
Pour vous, non, grands capitalistes,
Nous ne voulons plus travailler ! (*Bis.*)
Malheur sur vous, sur votre race !
L'abus de la propriété,
C'est le serpent qui vous enlace !
Gueusards, à nous la liberté ! (*Bis.*)

En 1852, sous ce titre ironique : *les Préjugés du peuple*, et sur l'air : *Berthe a surpris mon premier cheveu blanc*, il marque amèrement la séparation, l'opposition des classes. C'en est fini des promenades dans les parcs seigneuriaux sous le regard ami de la lune, et des embrassades à la George Sand. Claude Genoux en prévient son imaginaire marquise :

Je n'irai plus chez vous salir ma blouse,
Le peuple aussi garde ses préjugés.

Comme il n'a pas beaucoup d'idées, quand il en a une, il y tient, même si elle n'est pas très neuve :

Ainsi toujours, toujours l'antagonisme,
Noble, ce rôle, il vous appartient bien.
Comme autrefois cuirassés... d'égoïsme,
Vous voulez tout et ne produisez rien.
Barons, par vous des sueurs de nos veilles
Les plus doux fruits ne seront plus mangés !
O vils frelons, prenez garde aux abeilles !
Le peuple aussi garde ses préjugés.

Toutes les voix de la foule, heureusement, ne sont pas aussi farouches, et la paternité de Dieu, sans cesse invoquée, conserve bien un peu de fraternité entre les hommes. Les nerfs par ailleurs excités se détendent bien un peu dans un bain de sentimentalité religieuse ou de religiosité sentimentale. Mais je crois vraiment que c'est là le fait essentiel et qui subsiste, la séparation, l'opposition des classes. A travers deux régimes théoriquement aussi différens que le second Empire et la troisième République, au fur et à mesure que le nombre, armé du suffrage universel, va prendre une plus pleine conscience de sa force, au fur et à mesure, d'autre part, que les formes de l'industrie iront grandissant et se concentrant, nous allons voir ce fait se développer, de la suspicion ou de la brouille à la guerre et de la simple opposition à la lutte ouverte des classes.

II

Il est certain, et il fut tout de suite manifeste, que du passage de l'homme de 1848, quelque brève qu'ait été son apparition dans l'histoire, l'homme des temps à venir, ou plus particulièrement l'ouvrier, — c'est le cas de dire sans nulle malveillance : *l'espèce ouvrière*, *la classe ouvrière*, — furent changés. « L'ouvrier était moins soumis que par le passé, constate M. Levasseur. Il prétendait non seulement à être indépendant, mais à dominer dans l'atelier. » On s'en plaignait encore vingt-cinq ans après, si même on n'avait pas à s'en plaindre davantage. Et il est également certain que les condi-

tions de l'industrie concentrée, et les conditions de la vie dans les grandes villes, tout ce que j'ai nommé « les circonstances du travail, » dans le travail et autour du travail, accusaient la séparation, sinon l'opposition des classes. M. Levasseur le remarque aussi : « Ce qui était regrettable, c'était la séparation que la grande industrie avait opérée à Paris entre le salariat et le salarié ; c'était la reconstruction de la ville qui, en obligeant l'ouvrier à se loger dans les arrondissemens excentriques, avait rompu le lien de voisinage qui le rattachait auparavant au bourgeois. » De la rupture de ce lien, et des autres liens, l'ouvrier qui réfléchissait n'était pas le dernier à souffrir. Dans l'enquête parlementaire de 1872, sur la condition du travail, un ouvrier disait : « Autrefois nous étions une vingtaine chez le père T..., fondeur : on se connaissait tous ; le soir, on soupait à la chandelle chez le patron. Aujourd'hui, nous sommes quatre cents ; on embauche au hasard... Vous nous avez relégués aux extrémités de Paris. Autrefois il y avait des rapports de politesse et au besoin de secours ou d'assistance entre l'ouvrier du quatrième étage et le bourgeois du premier. Il y avait le bon exemple donné par la mère de famille du premier à celle du quatrième... »

Même changement, même déchirement à Lyon. « L'ouvrier d'aujourd'hui, écrivait Louis Reybaud en 1859, n'est plus l'ouvrier d'autrefois... J'ai habité Lyon il y a trente ans, et mes souvenirs me fournissaient des élémens de comparaison. Ce ne sont plus les mêmes hommes, ce sont d'autres mœurs, une autre tenue, *presque une autre race*. Matériellement, la condition a changé; moralement, elle a changé plus profondément encore. Dans les logemens, dans les vêtemens, dans toute l'existence apparente, se montre, à défaut des moyens, le désir de se rapprocher des classes qui jouissent de plus d'aisance... L'ouvrier ne se risque plus à être et à paraître ouvrier : il aspire à mieux vaguement... Quand les déceptions arrivent, il s'en prend au patron, au gouvernement. »

Et c'est un changement durable. La coupure ne fait que s'élargir. L'enquête de 1872 l'observe pour Lyon : « Les rapports entre ouvriers et patrons sont empreints d'une grande défiance; l'antagonisme tend de plus en plus à s'accentuer non seulement vis-à-vis du fabricant, mais encore et surtout du chef d'atelier, ouvrier lui-même. »

Cette coupure saignait depuis les journées de Juin. Peu à peu, jusque dans des choses au premier aspect indifférentes ou insignifiantes, apparaissait ce que Karl Marx a appelé « le secret de la révolution du XIXe siècle : *l'émancipation du prolétariat.* » Sous son vrai nom : *La lutte des classes en France (1848-1850)*, il découvrait ainsi et dénonçait, en maints articles de la *Neue Rheinische Zeitung*, le sens caché de la révolution nouvelle, laquelle, à y bien regarder, n'était que la suite des autres. Il le montrait d'abord dans la constitution, qui ne le satisfait qu'à demi, et qu'il baptisait ironiquement « la constitution de M. Marrast. » La contradiction qui enveloppe cette constitution est la suivante : « Les classes dont elle doit perpétuer l'esclavage social, prolétariat, petite bourgeoisie, classe paysanne, sont mises par elle en possession du pouvoir politique par le suffrage universel. D'autre part, elle soustrait à la classe dont elle sanctionne l'ancienne puissance les garanties politiques de cette puissance. Elle adapte violemment la domination politique de la bourgeoisie à des conditions démocratiques qui procurent la victoire aux classes ennemies et mettent en question les bases mêmes de la société bourgeoise. Elle demande aux unes de ne pas s'avancer de l'émancipation politique à l'émancipation sociale, aux autres de ne pas repasser de la restauration sociale à la restauration politique. » Ensuite, derrière la Constitution elle-même qui devait n'avoir qu'une existence éphémère, Marx apercevait « le secret de la révolution du XIXe siècle, l'émancipation du prolétariat, » il en retrouvait le germe ou l'amorce, dans ce fait considérable, capital, qui, lui, survivrait, durerait et probablement se perpétuerait, qui en tout cas se continuerait pendant longtemps : le suffrage universel. « Les élections mirent en lumière, au lieu du *peuple imaginaire* (des républicains de l'ancienne marque), le *peuple réel;* elles désignèrent les représentans des classes dont il se compose... Si le suffrage universel n'était pas la baguette magique que croyaient les braves républicains, il avait au moins l'éminent avantage de déchaîner la lutte des classes, d'éprouver rapidement les illusions et les désillusions des différentes couches moyennes de la société bourgeoise, de placer, d'un seul coup, à la tête de l'État, toutes les fractions de la classe des exploiteurs, et de leur arracher ainsi leur masque trompeur. »

Le suffrage universel allait donc, dans la pensée de Karl Marx et de ceux dont il se faisait l'interprète, au lieu de réaliser pratiquement la souveraineté de la nation en son unité, donner à la lutte des classes son expression politique et lui fournir un moyen, pour un temps le principal de ses moyens en dehors de la violence, qui ne tentait plus que quelques fossiles jacobins. Malgré les avances, du reste timides et vite arrêtées, du gouvernement impérial, on vit, dès les élections de 1857, se rejeter dans l'opposition ou se retrancher dans l'abstention une partie des voix ouvrières qui, en 1851, avaient par lassitude, par illusion, par insouciance, fait crédit au nouveau régime. L'abstention, — et tout justement dans le même dessein, pour constituer les ouvriers à l'état de classe, mais loin du jeu parlementaire, et à l'écart des combinaisons des partis, — une sorte de retraite sur le mont Aventin, c'était encore ce que conseillait Proudhon en 1863. Seulement, quinze ans après que la révolution de 1848 leur avait mis en main cette arme, les ouvriers ne pouvaient que difficilement n'être pas tentés de s'en servir ou de s'en amuser. Aussi certains « militans du prolétariat, » favorables en principe aux vues de Proudhon quant à l'autonomie de la classe ouvrière, mais sachant quelle peine on aurait à écarter des urnes leurs camarades, songèrent-ils, pour concilier la tactique avec la doctrine, et faire concourir à l'accomplissement de leur objet particulier, la constitution de la classe ouvrière, l'exercice du droit commun, le suffrage universel, à présenter des candidatures ouvrières, de vraies candidatures de classe, posées indépendamment de tous les partis politiques. L'idée n'eut qu'un accueil médiocre, même parmi les ouvriers. On essaya pourtant; Tolain se dévoua, son échec fut dérisoire. La masse ne suivit ni Proudhon vers l'abstention (qu'il dirigeait autant contre les Cinq que contre la bourgeoisie et, en général, les classes possédantes), ni vers le vote de classe; de toute la classe ouvrière pour son homme, le seul candidat qui fût à elle seule, l'ouvrier. Elle vota, au contraire, en bloc, pour les candidats de l'opposition, si bourgeois qu'ils fussent, et tout bourgeois qu'elle les savait. Néanmoins, la divergence, l'antagonisme des intérêts apparaissaient avec un tel éclat, que, n'ayant pu se donner un député tout à eux, sorti de leurs rangs, nommé par eux et fait pour eux, les mêmes ouvriers voulurent du moins que fût instituée une « Commission ouvrière » qui renseigne-

rait les députés « sur les vœux de la classe ouvrière. » Une réunion préparatoire eut lieu, à laquelle assistèrent des bourgeois qualifiés, représentans de la presse libérale ou républicaine, et dans laquelle deux ou trois au moins prirent la parole, mais pour déplorer cette tendance, funeste à leur avis, des ouvriers à se former en classe distincte et hostile, tendance qu'encourageait parfois même la bienveillance sentimentale, mal dirigée, des autres classes : « Je me révolte, dit le délégué du *Siècle*, Léon Plée, contre la faute que l'on fait quand on parle de logemens d'ouvriers, de cités ouvrières, d'écoles d'ouvriers (et cela s'adressait plus personnellement à l'Empereur), de représentans des ouvriers, de défenseurs des ouvriers (c'était la part de Tolain et de ses amis). Pourquoi parquer ainsi les ouvriers? Est-ce que nous ne vivons pas sous le suffrage universel? Est-ce que nous ne sommes pas tous citoyens au même titre? » Nefftzer, le rédacteur du *Temps*, appuya : « Je ne connais pas plus, dans notre France moderne, de classe ouvrière que de classe bourgeoise. » C'est à quoi le *Manifeste des Soixante* répondit, le 17 février 1864 : « On répète qu'il n'y a plus de classes; mais nous qui n'avons d'autres propriétés que nos bras; nous qui subissons tous les jours les conditions légitimes ou arbitraires du capital; nous qui vivons sous des lois exceptionnelles, telles que la loi sur les coalitions et l'article 1781, qui porte atteinte à nos intérêts en même temps qu'à notre dignité, il nous est bien difficile de croire à cette affirmation. » Et c'est donc à des ouvriers persuadés qu'il y avait toujours des classes, et que la leur était sacrifiée, persécutée ou asservie, que la loi du 25 mai 1864 accorda la liberté de coalition, sans leur accorder d'ailleurs la liberté d'association qui l'eût disciplinée et régularisée. Mais qu'ils en fussent intimement, opiniâtrément persuadés, et que rien ne fût désormais capable, en leur ôtant cette idée de la tête, d'étouffer le mythe naissant, ou plutôt déjà né en 1789, grandi rapidement depuis 1848; que 1848, plus que tout, et, plus que tout, en 1848, l'établissement du suffrage universel, aient confirmé dans cette conviction « la classe ouvrière, » là-dessus il n'y a point de doute. M. Levasseur, fils d'un artisan parisien, dont le témoignage prend ici la valeur d'un témoignage direct, note expressément :

Le sentiment de la dignité personnelle s'était développé chez l'ouvrier, à la campagne comme à la ville. Avant 1789, la classe inférieure, surtout à

la campagne, était le plus souvent craintive ou tout au moins timide vis-à-vis de la classe supérieure. Elle était devenue beaucoup plus indépendante; dans les grandes villes, elle s'était entièrement émancipée de ses patrons et elle était devenue même rétive, parfois dédaigneuse vis-à-vis de la bourgeoisie. Cette disposition d'esprit datait principalement de la seconde république, qui, en instituant le suffrage universel, avait amené un changement dans le caractère de l'ouvrier. Durant plusieurs mois, celui-ci avait vu se concentrer sur lui toute la sollicitude du gouvernement, et il avait été, comme tous les pouvoirs, entouré de flatteurs. Quoique son règne eût été court, le suffrage lui était resté. Il savait qu'au jour de l'élection, sa voix comptait autant que celle de son patron et qu'il avait l'avantage du nombre. Il s'apercevait que ses intérêts pesaient plus qu'autrefois dans la balance de la politique et que tous les partis, sans exception, s'occupaient et voulaient paraître s'occuper de lui, afin de gagner son vote. Il était fier d'être devenu « majeur politiquement; » il sentait sa puissance, et il était assez disposé, comme le sont d'ordinaire les majorités, à en faire sentir aux autres le poids. Ce sentiment était loin cependant d'être universel.

Poussant plus loin son analyse dans le milieu qu'il a le mieux connu, M. Levasseur continuait :

L'élite d'ouvriers parisiens ou naturalisés parisiens qui donnait le ton avait plus d'activité d'esprit, mais aussi plus de passions et de prétentions politiques que les ouvriers en aucun autre lieu de France, Lyon peut-être excepté. Elle ne voulait de patronage sous aucune forme (contrairement à Mulhouse par exemple). Ses chefs étaient convaincus qu'ils tenaient l'avenir entre leurs mains et s'exagéraient la force de leur parti. Ils s'appelaient « le peuple, » sans paraître s'apercevoir que tout le monde est peuple en France et que, même en acceptant le sens restreint qu'ils voulaient donner à ce mot, leurs intérêts, comme leur éducation et leurs idées, étaient souvent autres que ceux des travailleurs agricoles, qui sont plus nombreux qu'eux. En 1863, ils tentèrent de faire passer un ouvrier sur la liste des députés, afin de « combler une lacune au Corps législatif où le travail manuel n'était pas représenté. » Ce désir légitime n'a pas abouti alors.

Adolphe Blanqui l'économiste, le frère du « Vieux, » de « l'Enfermé, » disait de même :

Un sentiment d'orgueil s'est emparé des classes ouvrières... et les domine à leur insu. Elles ont assez d'instruction pour apprécier le côté faible des institutions humaines; elles n'en ont pas assez pour les réformer d'une manière sérieuse et durable. Le préjugé funeste de la souveraineté absolue de la force les aveugle au point de leur faire croire qu'on peut tout oser, tout tenter, tout refaire par la seule supériorité du nombre...

Et c'est encore ce qui est exprimé ou sous-entendu dans toute la première partie du *Secret du peuple de Paris*, d'Anthime

Corbon. Le goût de la lecture chez les ouvriers, et le choix de leurs lectures, avaient contribué certainement à développer un tel sentiment. Nous savons déjà, par les procès politiques de la monarchie de Juillet comme par les confidences d'Agricol Perdiguier ou de Martin Nadaud, que l'ouvrier s'était mis à lire et ce qu'il aimait lire. M. Denis Poulot nous le répétera dans *le Sublime*, ce livre dont le titre fit fortune, et se piquera même de préciser selon les catégories : « l'ouvrier vrai » lit de l'histoire, l'*Histoire de la Grande Révolution*, l'*Histoire de Dix ans*, de Louis Blanc, l'*Histoire des Girondins*, de Lamartine, l'*Histoire du Deux Décembre*. « Les questions d'épargne l'intéressent beaucoup, il achète ou demande les statuts; il lit les comptes rendus des associations, il connaît le *Voyage en Icarie* et dit la chose impossible. » M. Denis Poulot en a rencontré un, « fils d'ouvrier, ouvrier depuis l'âge de treize ans, qui avait lu Voltaire, Rousseau, qui savait Corneille en entier. » Mais c'est, naturellement. une exception. L'ordinaire, pour « l'ouvrier, » est qu'il lise « le roman à grand orchestre que publie une *feuille de chou* à un sou, » sans toujours s'y intéresser du reste, ou la gazette des tribunaux, la chronique judiciaire, « qui du moins est vraie » ou surtout *le Juif Errant*, trouvé d'occasion sur les quais. « L'ouvrier mixte, » troisième variété, lit peu. Cependant, le soir, il écoute sa petite fille qui lit à toute la famille un livre de voyages, qu'elle a eu pour prix. Quand il était jeune, il lisait davantage Alexandre Dumas: mais celui qu'il préférait, c'était *Eugène Transpire* (sobriquet aisément reconnaissable d'Eugène Süe, innocent jeu de mots faubourien), il n'y a plus d'auteur comme ça ! »

Les divers degrés de *sublimes*, « sublime simple, » « sublime flétri et descendu, » « vrai sublime, » « fils de Dieu, » lisent moins qu'ils ne parlent. Ils s'en tiennent presque au journal, qu'ils commentent, le jour au cabaret, le soir dans les réunions, ce qui ne les empêche ni de réformer la société à coups de décrets : « Démolissons, nous verrons ensuite. Les géans de 93 ont fait comme ça, voilà tout, » ni d'abonder en aphorismes : « L'avenir est dans les préceptes, les grands principes. — Les dépositaires de la puissance exécutive ne sont pas les maîtres du peuple. — Les prolétaires sont courbés sous le joug, les inutiles vivent de leurs sueurs. — La solidarité des nations doit amener la paix universelle et rendre l'exploitation de l'homme

par l'homme impossible. Par la suppression du sabre, les peuples affranchis se confondront dans un embrassement fraternel et se reposeront dans l'harmonie. » Le « sublime des sublimes » est gros de théories : théories politiques, économiques, sociales. Il les expose avec emphase, les défend avec énergie. « Un des côtés les plus curieux des sublimes des sublimes, c'est qu'ils se croient tous des législateurs consommés, capables de faire des lois ; les questions les plus difficiles ne les épouvantent pas. Le sublime des sublimes a beaucoup lu, il croit ce bagage suffisant pour faire un orateur, légiférer et voter; il n'étudie aucune question à fond, il discute toujours des points généraux ; si vous lui dites que, pour être représentant, il faut être instruit, avoir une grande expérience des affaires, des besoins du pays : « Voilà bien une grande difficulté, il fera comme les autres. » M. Denis Poulot gagerait que, « sur cent sublimes des sublimes, quatre-vingt-dix-neuf accepteraient la députation. »

Là aussi, 1848 a passé et creusé la trace de son passage. D'une manière générale, avant 1848, les ouvriers qui lisaient..., même à Paris, étaient « une très petite minorité, » ils étaient socialistes. « Les événemens de 1848 apportèrent à la doctrine de nombreuses recrues sans changer le drapeau. On était unanime à flétrir « la domination du capital » et on rêvait un état social où, grâce à la solidarité, il n'y aurait plus « ni bourgeois, ni prolétaires, ni patrons, ni ouvriers. » (Mais c'était pour « après, » et d'abord, et du premier coup, on se plaçait bien sur le terrain de la « lutte de classes. ») En 1863, d'accord avec les élus en politique, on voulait, en économie sociale, obtenir davantage pour la classe de ceux qui « subissaient toujours les conditions légitimes ou arbitraires du capital. » « La bourgeoisie, notre aînée en émancipation, sut en 89 absorber la noblesse et détruire d'injustes privilèges ; il s'agit pour nous, non de détruire des droits dont jouissent justement les classes moyennes, mais de conquérir la même liberté d'action. »

D'une manière non moins générale, et quelque lecture que l'on préférât, après 1848, entre 1848 et 1863, où pour la première fois les ouvriers manifestèrent légalement, constitutionnellement, leurs aspirations à l'état de classe, la majorité des ouvriers avait commencé à ressentir la nécessité de lire. Pour y donner satisfaction, les tentatives se succédaient : fondation,

en 1858, du *Panthéon des ouvriers*, création de bibliothèques municipales (Paris, IIIe arrondissement). Ce n'était plus seulement « l'élite, » non plus seulement « les prolétaires à l'esprit élevé » qui « souffraient de leur misère intellectuelle. » Il se formait vraiment un esprit moyen, une conscience commune de la classe ouvrière. En politique, la grande majorité des ouvriers des villes, la grande masse des ouvriers de Paris était, d'instinct, démocrate, républicaine, anticléricale. « Sous l'Empire, déclare un ouvrier cordonnier, le mot de République exerçait sur la classe ouvrière un prodigieux prestige ; elle attendait tout du changement du gouvernement ; en même temps, elle était profondément hostile à l'Église, faisant profession ouverte d'impiété et d'athéisme. » Avec la passion de la lecture, elle avait la passion de la parole. Elle voulait entendre des discours, et en faire. C'est en partie pourquoi elle revendiquait le droit de réunion. Mais en même temps elle le revendiquait pour une fin plus haute. Elle y voyait la première forme, et comme la première condition de la liberté d'association, par laquelle elle pourrait enfin réaliser son « union, » affirmer sa « solidarité. » Et ce sentiment, ainsi que celui de sa force (les deux, d'ailleurs, se rejoignaient, s'appuyant l'un sur l'autre), lui venait de 1848. Depuis 1848, et bien avant que la loi le leur eût permis, les ouvriers avaient essayé de se grouper, d'abord en « sociétés d'atelier, » puisque les circonstances mêmes du travail dans l'usine leur en fournissaient le cadre. Là, dans l'atelier, on se retrouvait chaque jour, la police était impuissante à empêcher de se concerter. Ces petites sociétés, plus ou moins imitées des *Familles* ou des *Saisons* (quelques-unes s'appelaient les « Dizaines » parce que le groupement s'y faisait dix par dix), devenaient facilement assez tyranniques, s'il faut en croire M. Denis Poulot : « Ils étaient dix par atelier, et il fallait que le travailleur voué à leur haine disparût. Si celui-ci quittait un atelier, qu'un des membres sût qu'il était entré dans une autre maison, vite le mot d'ordre aux amis ; s'il n'y en avait pas, ils allaient jusqu'au patron le dénoncer comme mouchard, incapable et même canaille. Et c'est au nom de la fraternité qu'ils pratiquaient cette démocratie pacifique à coups de tampon et à la délation. » Mais la rigueur même de cette espèce de règlement, la violence même de ces mœurs est pour nous une preuve de plus : des ouvriers récalcitrans, les plus sages peut-être, les

meilleurs, peuvent en être d'abord les victimes ; la vérité n'en est pas moins que, par derrière, par-dessus, grandit toujours, grandit de plus en plus, à mesure que l'industrie se développe ou plutôt se concentre, « le mythe de la classe ouvrière, » et « la lutte des classes » s'organise.

III

De ce moment, à partir de 1864 jusqu'à nos jours, les têtes de chapitre de l'ouvrage de M. Georges Weill, *Histoire du mouvement social en France*, marquent suffisamment les étapes. Ce sont : *le Réveil de la classe ouvrière ; — le Mouvement d'association ; — l'Internationale ; — le Mouvement révolutionnaire ; — le Mouvement syndical ; — le Collectivisme ; — Républicains et socialistes ; — Socialistes et anarchistes ; — le Socialisme parlementaire ; — le Conflit socialiste* (l'Unité ou l'Unification) ; — *Socialisme et Syndicalisme ;* sur quoi s'arrête cet ouvrage, qui sera à continuer. Quant à nous, qui nous sommes proposé plus spécialement ici l'étude de « l'espèce, » de « la classe ouvrière, » nous n'avons même pas à le suivre aussi loin. Dès que « l'espèce » est fixée, dès que « la classe » s'est dégagée, s'est affirmée, s'est posée en opposition avec les autres classes, ou, si l'on veut, dès que s'est formé « le mythe de la classe ouvrière, » c'est fini, tant qu'à nouveau cela ne change pas, tant que cela ne fait que se développer dans le même sens, et, à partir de 1864, cela s'est développé sans cesse, mais cela n'a changé ni d'intention ni de direction.

Considérant, disait le « Pacte inaugural » de l'*Association internationale des travailleurs*, conclu au Saint-Martin's Hall de Londres, le 28 septembre 1864, considérant que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous des droits et des devoirs égaux, et anéantir la domination de toute classe ;

Que l'assujettissement économique du travailleur aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de sa servitude politique, morale et matérielle ;

Que l'émancipation économique des travailleurs est par conséquent le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ;

Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué faute de solidarité entre

les ouvriers des diverses professions dans chaque pays et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

Que l'émancipation du travail, n'étant un problème ni local ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe, et nécessite pour sa solution leur concours théorique et pratique ;

Que le mouvement, qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, et les pousse à combiner immédiatement leurs efforts encore isolés ;...

Par ces raisons, écoutez le conseil que vous donnent Karl Marx et Engels : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » C'est un conseil que donnent deux Allemands, et la chiquenaude vient d'Angleterre, mais l'origine du mouvement est en France : « Comme l'Angleterre avait une liberté dont la France ne jouissait pas, la résidence du Conseil général de l'Internationale fut établie à Londres ; selon le mot qui fut dit alors, l'enfant né dans les ateliers de Paris était mis en nourrice à Londres. » L'Association dont on déclare la naissance est donc bien réellement une association internationale des travailleurs, entendez des ouvriers de toute profession et de toute nation. De même que, dans la profession, le groupement se fait maintenant « deux et deux » ouvrier et ouvrier, non plus comme autrefois, deux et un, ouvrier et patron ; de même que, dans la nation, ce groupement se fait ainsi, ouvriers d'une profession et ouvriers des autres professions, non plus ouvriers et patrons de chaque profession, de même il tend à se faire, sans souci des professions et des nations, les métiers confondus, les frontières effacées, entre ouvriers et ouvriers de toutes les professions et de toutes les nations, ce ne serait pas assez de dire « *sans* les patrons, » mais « *contre* les patrons, » les « employeurs, » les « exploiteurs, » les possédans, » les « capitalistes » de toute industrie et de tout pays.

En France, les polémiques quotidiennes, pendant les dernières années de l'Empire, alimentent soigneusement, en vue de la conséquence qu'on en veut tirer, — la lutte des classes, — le « mythe de la classe ouvrière. » Tandis que les partis se disputent à qui fera le bonheur du peuple, que la *société nationale pour l'extinction du paupérisme* tente de rajeunir, de remettre à la mode « les idées napoléoniennes, » tandis que le Comte de Chambord promet de restaurer « les anciennes corporations,

avec leurs abus corrigés » *(Lettre du 20 avril 1865)* et que le Comte de Paris recommande, après les avoir examinées de près, les *Trade-Unions* anglaises, tandis que l'Empereur cherche personnellement avec Frédéric Le Play les moyens pratiques de maintenir ou de rétablir « la paix sociale, » dont tous deux tiennent pour certaines les conditions théoriques, Vermorel, dans le *Manifeste du Courrier français* (20 mai 1866), réplique :

Il faut en finir une bonne fois avec les rabâchages parlementaires et avec toutes ces rengaines soi-disant libérales, qui peuvent servir l'ambition de quelques hommes et flatter ces instincts aristocratiques d'une élite de badauds, mais qui seront toujours une immense duperie. Toute politique qui n'a pas pour objet direct et immédiat l'éducation morale et l'amélioration du sort du plus grand nombre est nécessairement stérile et ne saurait en aucune façon convenir à une démocratie.

« A ce titre, il combattait les hommes de la gauche comme les pires réactionnaires. » Au procès de l'*Internationale* (mai 1868) Varlin « dénonce une haine sourde entre la classe qui veut conserver et la classe qui veut reconquérir. » Les frères Reclus s'appliquent à développer chez les ouvriers l'organisation corporative comme préface de l'organisation révolutionnaire. « Il faut, disait l'un d'eux, avoir l'air d'organiser les classes ouvrières au point de vue industriel et économique ; ce sera pour nous le moyen de les organiser plus tard au point de vue politique, nous aurons un instrument prêt et une armée constituée. » Tridon est menaçant et lyrique : « O force, reine des barricades, espoir des potentats et des peuples, tranchant de la parole et de l'acier, toi qui brilles dans l'éclair et dans l'émeute, toi qui fais pousser la sève au cœur des arbres et des peuples, soc profond qui retournes les champs du monde, c'est vers toi que les prisonniers tendent leurs mains enchaînées, à toi qu'en appellent les opprimés. »

Cependant l'école jacobine de la conspiration classique, Blanqui et ses disciples, qui ont leurs raisons de ne pas vouloir rejeter et disqualifier les bourgeois, accueillent fraîchement ces nouveautés, la lutte des classes, l'Internationalisme. Alors que, dès ses débuts, la section parisienne de l'Internationale s'adressait aux ouvriers seuls, « le Vieux, » au contraire, « réclamait l'union de tous les mécontens pour faire aboutir les revendications communes. » Sur le terrain électoral, les résultats

paraissaient s'obstiner à justifier cette attitude. Les candidatures de classe ne réussissaient pas mieux qu'en 1863. A Paris, Briosne échouait aussi complètement qu'avait échoué Tolain. En province, même indifférence. Si Raspail fut nommé à Lyon, on vota pour sa personne plus que pour ses idées. « Les socialistes lyonnais, après avoir songé à présenter une candidature ouvrière, puis à s'abstenir, votèrent en masse pour Bancel, bien qu'il eût écarté ou mal compris le programme qu'ils lui proposaient. »

Sous la troisième République comme sous le second Empire, et en 1876 comme en 1869, comme en 1863, les candidatures ouvrières n'avaient rencontré que le plus médiocre succès. Était-ce, en 1876, parce qu'il s'agissait d'abord de consacrer le régime, et qu'avant d'affirmer les intérêts de leur classe, les ouvriers eux-mêmes tenaient à affermir la République? On ne s'était pas lassé, à travers les vicissitudes politiques, de poser de ces candidatures de classe : la persévérance de quelques-uns y avait veillé, d'élection en élection. On les avait essayées à Paris depuis 1871; Ottin s'était présenté au Conseil municipal en 1872; on avait parlé d'une candidature ouvrière contre Charles de Rémusat en 1873, mais tout cela ne comptait pas. Quand il s'agit de former le Sénat, Vacquerie proposa dans *le Rappel* que, « sur les 5 sénateurs de la Seine, il y eût un prolétaire. » Plusieurs candidats ouvriers se présentèrent devant les délégués; un seul, le typographe Coutant, se déclarait nettement socialiste et laissait de côté les questions politiques. Mais Tolain, qui avait dit : « Suis-je ouvrier ou homme politique? je n'accepte pas la division, » fut élu, avec M. de Freycinet, Hérold, Victor Hugo et Peyrat, par 136 voix. Le plus favorisé des candidats de classe en eut 32. — A Belleville, un ouvrier, Donnay, se présenta contre Gambetta, avec un programme adouci presque jusqu'au radicalisme. Échec total. Aux élections complémentaires, Chabert, « si connu du monde syndical, » se porta dans le XVIIe arrondissement de Paris contre Pascal Duprat. Échec égal. Un troisième ouvrier, Habay, soutenu par plusieurs hommes politiques, dans le XIIIe arrondissement, échoua, grâce aux prolétaires, toujours pleins de défiance envers un camarade qui voulait s'élever au-dessus d'eux. Un peu plus tard, une candidature ouvrière fut posée à Bordeaux; quelques-unes des principales chambres syndicales de France, par une initiative toute

nouvelle, s'entendirent pour l'appuyer et fournir de l'argent. Ce fut en vain.

Justement cette année-là, 1876, le 2 octobre, s'ouvrit dans la salle de la rue d'Arras le premier congrès ouvrier, convoqué par le journal *la Tribune*, et sur le vrai caractère duquel il resterait peut-être des choses intéressantes à dire. 360 délégués y prirent part, qui se vantèrent de représenter 1 100 000 travailleurs. L'appel du Comité d'organisation était net et catégorique à souhait : « Il ne sera question, avertissait-il, que des intérêts immédiats du travail. » Pas de bourgeois ! « Le prolétariat sera sûr, au Congrès, d'être en famille et chez lui. » Après quoi le rapport général surenchérissait : « Tous les systèmes, toutes les utopies qu'on a reprochés aux travailleurs ne sont jamais venus d'eux; tous émanaient de bourgeois, bien intentionnés sans doute, mais qui allaient chercher les remèdes à nos maux dans des idées et des élucubrations, au lieu de prendre conseil de nos maux et de la réalité. » Puis l'un des huit rapports particuliers concluait : « La représentation du prolétariat au Parlement paraît nécessaire, parce que la classe ouvrière n'a pas les mêmes intérêts que la bourgeoisie. »

Mais une telle représentation, la représentation particulière du prolétariat en tant que tel, il était plus aisé de la désirer que de la conquérir. Malgré des efforts qui souvent touchaient au sacrifice, les défaites se succédaient à peu près sans exception. Ce n'est qu'en 1879, après le Congrès de Marseille, que le parti ouvrier obtint 15000 voix aux élections municipales. Quel triomphe ! ou du moins quelle espérance ! Des siècles d'avenir se révélaient à lui tout d'un coup, et des millions d'hommes derrière ces quelques milliers ! L'humanité elle-même, jusqu'ici couchée et maintenue dans la poussière, soudain relevée, redressée et en marche ! Le chansonnier Eugène Pottier s'exaltait devant l'aube dont filtrait la lumière incertaine et tremblante encore. Là-bas, au fond du gouffre noir, blanchit un faible rayon :

Salut ! c'est le vote de classe,
Le premier réveil des vaincus,
La clé pour sortir de l'impasse,
Le programme de Spartacus ;...
Salut aux quinze mille voix !

La satisfaction, pourtant, était tardive, et elle était médiocre. On s'en rendait compte, à la réflexion. Et l'on hésitait, dans le camp qui se préparait à la « lutte des classes » pour le triomphe de la « classe ouvrière, » non sur le but, qu'on apercevait clairement, mais sur le chemin. D'une part, on affirmait, on confessait la foi, avec une ferveur de croyant; de l'autre, on se tenait volontiers dans le vague, ce qui, les deux choses ensemble, fait proprement la vertu des « mythes. » Varlin et Benoît Malon conseillaient de « grouper toutes les forces ouvrières en vue de la liquidation sociale. » Paul Brousse, alors anarchiste de l'école de Bakounine, « montrait les vices incurables de l'État autoritaire, faisait la critique du suffrage universel, et concluait à l'abstention politique. » Les ouvriers délégués, suivant un usage observé depuis 1862, à l'Exposition de Vienne (1873) en rapportaient cette impression mélangée qu'il fallait compter beaucoup sur l'association coopérative (au point de vue économique) et (au point de vue politique, au point de vue économique aussi) sur le suffrage universel : « Le capital travail d'une main, le bulletin de vote de l'autre, les ouvriers peuvent, *quand ils le voudront*, rétablir l'équilibre nécessaire au fonctionnement de l'organisme social. » Ici, comme il convient à un document officiel, le langage s'édulcorait, mais bientôt allait s'élever la voix âpre de M. Jules Guesde. Bientôt il allait évoquer « la liquidation sociale » sans concordat et sans délai, la révolution tout entière. Et celui-là, sans nul doute, par le ton de certitude et de commandement, par « le tranchant de la parole, » par ce qu'il y avait d'ascétique dans sa personne et, au meilleur sens du mot (si le mot peut avoir un sens qui ne soit pas mauvais) de fanatique dans son esprit, ce prophète du grand soir rouge devait être éminemment un créateur ou un propagateur de mythes. Au procès du 21 octobre 1878 contre les organisateurs d'un congrès international socialiste, M. Jules Guesde s'était écrié : « Le gouvernement vient de montrer qu'il n'y a pas égalité entre les bourgeois et les prolétaires... Nous savons que l'égalité, je ne dis pas économique, je ne dis pas politique, mais simplement civile, que la bourgeoisie n'a cessé de nous donner pour la conquête la plus précieuse de son 89, ne dépasse pas la limite de la classe dirigeante et possédante. » Le socialisme révolutionnaire sait ce qu'il veut : « Il veut un 89 ouvrier : tout ce que le Tiers-État disait au XVIIIe siècle, le

quatrième État peut le dire maintenant; aujourd'hui comme alors, il y a privilège parmi les individus, privilège dans les classes, privilège dans les communes, privilège dans les professions... »

« La classe ouvrière » et « la classe ouvrière » sacrifiée, voilà ce qu'il fallait ne pas se lasser de prêcher. Aussi M. Jules Guesde insistait-il, en 1878 encore, dans *la République et les Grèves*, en 1879, dans *Collectivisme et Révolution*. En 1878 : « Le prolétariat français finira-t-il par ouvrir les yeux, par comprendre qu'il ne doit compter que sur lui-même, et par s'organiser en conséquence, c'est-à-dire en parti distinct, sur le terrain de la République, bien entendu, mais loin des républicains de la classe dirigeante et contre eux? » En 1879 : « La révolution est nécessaire. Il est nécessaire de mettre la force au service du droit. » Quant à cette force, il se peut, quoique rien ne permette de l'espérer, qu'elle soit le bulletin de vote, comme il se peut qu'elle soit le fusil. »

On le voit; l'année du Congrès de Marseille, l'année des élections municipales, M. Jules Guesde lui-même s'interroge entre les deux routes. La Force sera-t-elle le bulletin de vote, quelques semaines après la promesse des « quinze mille voix? » Sera-t-elle le fusil, huit ans après la défaite de la Commune par le fusil? Le seul point dont il veuille demeurer assuré est que ce sera la force, la force au service du droit, la classe ouvrière acharnée à la lutte des classes et l'avènement de cette classe. C'est écrit!

Quand un certain nombre de fidèles se sont assemblés autour de cette sorte, je n'ose dire de « chaire, » mais de tribune de vérité, quand ils ont entendu, quand ils se sont signés, on comprend que la protestation du blanquiste *Ni Dieu, ni maître*, blâmant « la préoccupation de séparer les intérêts du prolétariat de ceux de la nation, ce qui équivaut à reconnaître pour légitime la prétention pareille des privilégiés à former une classe distincte » (à la suite des deux congrès rivaux du Havre, 20 novembre 1880) et rappelant invariablement l'Une et Indivisible, on comprend qu'un tel cantique sonne comme un air vieillot, ou plutôt ne sonne plus, et qu'il n'y ait plus de vibration et d'émotion que dans le mythe.

« Nous tous qui souffrons et qu'on outrage, nous sommes la foule immense, nous sommes l'Océan qui peut tout engloutir.

Dès que nous en aurons la volonté, un moment suffira pour que justice soit faite. » « Lorsque nous le voudrons, » disait-on en 1873 ; « dès que nous en aurons la volonté, » dit-on en 1894 ou 1895. Mais il semble que ce ne soit pas, dans l'intervalle, la volonté qui ait fait défaut. A cette dernière date de 1894, pour n'avoir pas à choisir entre les deux routes, on prend les deux en même temps, non point directement la route de la force, mais celle de l'association ouvrière, qui y mène ou du moins qui n'en détourne pas. On va plus délibérément à la conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel, et l'on se garde de négliger la pratique de l'association, à laquelle d'ailleurs le parti républicain pousse les ouvriers, avec une sympathie qui n'est peut-être pas exempte de toute arrière-pensée électorale. » Les journaux radicaux reprochent souvent aux ouvriers de ne pas s'associer, de ne pas mettre à profit, en attendant une loi, la tolérance accordée par l'Empire et maintenue par le gouvernement nouveau. *La République française* leur présente un programme complet d'organisation : d'abord les chambres coopératives se formeront isolément, puis viendront les fédérations des divers métiers dans la même ville et des métiers similaires dans toute la France. Le journal de Gambetta prédisait ainsi, remarque M. Georges Weill, vingt-cinq ans à l'avance, l'œuvre que cherchent à réaliser aujourd'hui les Bourses du travail et les Fédérations nationales.

A vrai dire, ni Turgot ni la Constituante, en frappant la corporation, n'avaient pu tuer à jamais l'association, parce que ce qui est nécessaire est immortel. Dès l'an XI, il avait été question de rétablir les corporations elles-mêmes, on en trouve la trace dans le rapport de Regnault de Saint-Jean-d'Angely au Corps législatif, d'où sortit la loi du 22 germinal. En 1805, 300 marchands de vin l'avaient demandé par voie de pétition, et Napoléon, paraît-il, songeait à le faire en 1812. Au cours de cette période du Consulat et de l'Empire, deux communautés au moins avaient été reconstituées ; celle des boulangers (arrêté consulaire du 19 vendémiaire an XI) et celle des bouchers (décrets de germinal an VIII et de l'an X). Sous la Restauration, par une pente naturelle, ce retour au passé, dont il eût relevé une des ruines, avait gagné quelque faveur, comme en témoignent le rapport de M. Feuillant à la Commission du budget (1816) et, malgré l'opposition de MM. Pillet-Will, Davilliers,

François Delessert, Odier, au nom de la Chambre de Commerce de Paris, la pétition réitérée de M. Levacher-Duplessis (1817-1821). La monarchie de Juillet avait vu maints essais de résurrection de l'idée corporative; à l'imitation de Sismondi, mais plus hardiment, Buchez avait préconisé les syndicats, — la chose et le mot (1831); — le comte de Villeneuve-Bargemont, les associations ouvrières (1834); Buret, les conseils de famille, et Gérando, les sociétés amicales (1841); La Farelle, les communautés libres, avec des « syndicats » élus où les ouvriers seraient représentés (1842). La République fit un pas en édictant (loi du 25 novembre - 1er décembre 1849) la péréquation des peines, pour le délit de coalition, entre patrons et ouvriers, alors qu'auparavant, dans la plupart des cas, pour cette même faute commise par les uns et par les autres, les ouvriers seuls étaient poursuivis et frappés. Le pas décisif (quoi qu'il laissât encore d'inachevé), ce fut l'Empire qui le fit en modifiant l'article 414 du Code pénal. Trois ans plus tard, en 1867, pouvaient se tenir des conférences où 400 délégués ouvriers appartenant à 117 professions et une Commission d'encouragement de 70 membres, présidée par M. Devinck, discutèrent notamment de l'organisation de Chambres d'ouvriers en syndicats mixtes, par exemple, sans que l'administration tentât d'entraver leur liberté. Jusque-là toutefois, bien qu'en face d'eux, du côté des patrons, on pût compter 42 Chambres syndicales affiliées à l'*Union nationale du Commerce et de l'Industrie* (vaste Ligue des intérêts professionnels fondée en 1859) et 14 autres affiliées au groupe dit de la Sainte-Chapelle, les syndicats ouvriers étaient très rares. Avant 1867, en marge et au défi de la loi, on ne citait que les typographes (1839), les mouleurs (1863), les relieurs (1864), les chapeliers (1865). Après les conférences du passage Raoult, rassurés sur les intentions du pouvoir, ces syndicats se multiplièrent; les associations de bienfaisance ou de crédit mutuel déjà existantes (bronziers, 1860, bijoutiers, 1865, céramistes, 1867) se rapprochèrent du type syndical et demandèrent que l'association prît en main la défense des intérêts généraux de la profession. La loi même du 21 mars 1884, sur les syndicats professionnels, fut provoquée immédiatement et amorcée soit par les vœux des délégués ouvriers aux expositions de Vienne (1873) et de Philadelphie (1876), soit par les vœux des Congrès ouvriers de Paris (1876), de Lyon (1878), de Marseille (1879), du Havre (1880), de

Reims (1881); ne mentionnons que pour mémoire le Congrès catholique de Reims (1875) et le Congrès corporatif des boulangers de France (1877). Quoi qu'il en soit, il y avait à Paris, en 1881, vis-à-vis de 138 associations patronales comprenant 15 000 membres, 150 Chambres syndicales ouvrières, avec 60 000 adhérens, auxquels s'ajoutaient en province 350 autres syndicats ouvriers. De ces syndicats que je me permettrai d'appeler *prélégaux*, formés dans le silence et la tolérance des lois répressives, antérieurement à la loi organique de 1884, les uns se montraient, comme les chaudronniers, raisonnables et pacifiques, les autres, au contraire, agressifs, comme les bronziers. La loi votée, les Congrès nationaux ne tardèrent pas à les pousser hors du terrain professionnel. Le Congrès corporatif de Lyon (1886) se borne à réclamer la journée de huit heures, mais déjà le Congrès de Bordeaux (1888) recommande la grève générale et celui de Calais (1890) s'agite pour le Premier Mai. Au Congrès de Saint-Étienne, qui fut le premier Congrès des Bourses du travail, ces Bourses du travail commencèrent à se resserrer en Fédération (1892). Très peu nombreuses encore (on n'en comptait que quatorze au mois de février), elles essaimèrent assez vite, sous le coup de fouet que leur donna la fermeture de la Bourse du travail de Paris par le ministère de M. Charles Dupuy en 1893. Le Congrès corporatif, qui se réunit le 13 juillet, émit le vœu « que la grève générale fût mise à l'ordre du jour de tous les Congrès ouvriers et que la Fédération nationale des syndicats et la Fédération des bourses se fondissent en une seule et même organisation. » Dès lors cheminèrent du même pas l'idée de la Confédération générale du travail et l'idée de la grève générale, l'une étant l'instrument ou l'agent de l'autre. Au Congrès de Nantes (1894), qui fournit une scène à un début éclatant, et qui mit aux prises les syndicalistes du nouveau jeu avec M. Jules Guesde et ses socialistes du vieux style, la grève générale fut votée par 65 voix contre 37. A Limoges, l'année suivante, on fonda la première Confédération générale du travail, mais des rivalités entre secrétaires l'empêchèrent de se développer. Le projet, repris au Congrès de Nice, en 1901, l'emporta enfin au Congrès de Montpellier, en 1902, où fut proclamée l'union de la Fédération des bourses et de la Confédération générale du travail, ou fédération des fédérations de syndicats. A ce moment, — pour donner une indi-

cation par des chiffres, — la C. G. T. groupait 35 fédérations ou syndicats nationaux et 14 syndicats non fédérés, ce qui faisait au total environ 100 000 syndiqués, avec 83 bourses du travail. Il y était entré, en 1904, 52 fédérations nationales, 1 792 syndicats affiliés, 110 bourses du travail ; en 1906, 61 fédérations, 2 399 syndicats, 203 273 membres ; en 1908, 2586 syndicats, 294 398 membres, 157 bourses du travail, etc.

J'arrête tout de suite cette nomenclature, à laquelle on ne saurait ôter sa sécheresse, et qui est comme le calendrier des progrès de la Confédération générale du travail, c'est-à-dire de l'organisation révolutionnaire de la classe ouvrière, en tant que classe qui s'oppose au reste de la société. Dès qu'elle en est là, la partie est engagée, le drame est lié, et il n'y a plus qu'à suivre le conflit, pour guider, si l'on le peut, l'action vers le dénouement le moins funeste, le plus largement et véritablement *social*, qu'il soit possible de lui donner. Lorsque les ouvriers du même métier se sont groupés dans toute la France en fédérations de métiers, et les ouvriers de tous les métiers dans la même ville en bourses du travail, lorsque à leur tour les bourses du travail et les fédérations de métiers se sont rejointes, alliées, soudées, si leur Union s'intitule Confédération générale du travail, elle n'usurpe pas un vain titre. Non seulement une classe s'oppose à l'autre ou aux autres, mais un État de classe se dresse contre l'État national, un État particulier contre l'État général ; et il s'efforcera d'abord, par le suffrage universel, par le nombre, de s'emparer de l'État général, et de faire servir la souveraineté nationale aux fins particulières de ce qu'il nomme le travail ; ensuite, ce sera le duel du syndicalisme contre le parlementarisme, et ensuite ce sera autre chose. Il n'importe : le problème, posé par l'opposition de la classe ouvrière aux autres classes, en son fond, est demeuré et demeure le même. Il est le même, parce que sa donnée est la même, parce que le sujet et l'objet sont les mêmes, depuis 1848.

Un dernier paragraphe, que nous écririons en courant, n'ajouterait rien d'essentiel, rien qui soit plus que de la chronique quotidienne, plus que matière d'information pour les journaux. Depuis 1848, nous tenons notre homme, l'*uomo lavorante*, l'ouvrier, la classe, « l'espèce » ouvrière. Nous le connaissons, le type en est fixé depuis l'avènement de la grande industrie concentrée, depuis

l'institution du suffrage universel, depuis la révolution économique, depuis la révolution politique, depuis la révolution psychologique d'où cet homme est issu. Ce qui le caractérise, ce qui le définit, ce n'est pas tant un changement dans sa mentalité, dans sa moralité « privée ; » sous ce rapport, il est resté à peu près semblable à lui-même, beaucoup plus, en tout cas, qu'on ne serait porté à le croire, par ses qualités et par ses défauts, dans ses vertus et dans ses vices, ainsi, du reste, que les hommes des autres classes :

« Outre que la consommation a sextuplé partout, la partie du peuple destinée au travail dépense tout son gain en parties, courses et guinguettes. Chaque bourgeois commerçant, artisan même un peu aisé, a sa maison de campagne où tout va par écuelles, comme l'on dit. Les ouvriers du premier ordre, comme jouailliers, orfèvres, etc., font les dimanches et fêtes des dépenses en goûters où les vins muscats, étrangers, etc., ne sont pas épargnés. Les femmes et filles de ce genre de société y assistent et donnent le ton, tout s'y consomme, et si quelque jeune ouvrier plus sensé veut éviter ces sortes de dépenses, la coutume contraire a tellement prévalu qu'il se verrait isolé et frappé d'une sorte d'excommunication parmi les gens de sa profession. Le bas artisan court à la guinguette, sorte de débauche protégée, dit-on, en faveur des aides. Tout cela revient yvre et incapable de servir le lendemain. Les maîtres-artisans sçavent bien ce que c'est pour leurs garçons que le samedy court jour, et le lundi lendemain de débauche ; le mardi ne vaut pas encore grand'chose, et s'il se trouve quelque fête dans la huitaine, ils ne voient pas leurs garçons de toute la semaine. »

Qui dit cela? Le marquis de Mirabeau, — *l'Ami des hommes*, et il le dit en 1756. Mais ce qui change après 1848, c'est la mentalité « publique » de l'ouvrier : Auguste Bebel en a fait l'observation pour l'Allemagne, comme on l'a faite pour la France, car « la crise de l'État moderne » va bien au delà d'une crise de l'État français : elle est européenne, peut-être universelle, et les mêmes causes ont, dans tous les pays, produit, vers les mêmes dates, les mêmes effets. Même marche, à la même vitesse. Avant la secousse de 1848, et jusqu'à ce qu'elle ait été assez profondément ressentie, « les ouvriers allemands, avoue Bebel, ne savaient rien de la politique... Il y avait quelques clubs ouvriers, mais ils ne se mêlaient pas de politique. Dans

quelques-uns des États, ils étaient même interdits, parce qu'on les soupçonnait de répandre le Socialisme et le Communisme.

« En réalité, ces mots n'avaient aucune signification pour nous autres, ceux de la jeune génération. Quelques-uns d'entre nous, peut-être, pouvaient avoir lu les écrits de Weitling (socialiste utopiste allemand de 1840 à 1846), sur le Communisme, mais ils étaient une exception.

« Je n'ai pas souvenance d'un seul de mes camarades à Leipzig, à l'époque, qui connût le *Manifeste communiste* ou le rôle joué par Marx et Engels dans le mouvement révolutionnaire. C'est dire que les ouvriers de cette époque n'avaient pas la conscience de leurs intérêts de classe, ni de l'existence d'une « question sociale. » Ils adhéraient volontiers aux sociétés que les libéraux les aidaient à former et considéraient ces libéraux comme leurs amis les plus dévoués. »

Mais la secousse, une fois donnée, s'est prolongée dans le temps et s'est étendue dans l'espace : cette heure inaugure une ère. Dorénavant il y aura un esprit ouvrier, une « conscience » ouvrière.

En disant « le mythe » de la classe ouvrière, je n'ai donc point du tout voulu dire que la classe ouvrière n'existe pas, qu'il n'y a pas de classe ouvrière. Un mythe, d'après les dictionnaires, est « un récit traditionnel attribuant à certains événemens, à certains personnages un caractère surnaturel; — un récit relatif à des temps que l'histoire n'éclaire pas, et contenant soit un fait réel transformé en notion religieuse, soit l'invention d'un fait à l'aide d'une idée. » D'après M. Georges Sorel, à qui nous avons emprunté l'application que nous avons faite de ce terme, « les hommes qui participent aux grands mouvemens sociaux se représentent leur action prochaine sous forme d'images de bataille assurant le triomphe de leur cause. Il propose « de nommer *mythes* ces constructions dont la connaissance offre tant d'importance pour l'historien : la grève générale des syndicalistes et la révolution catastrophique de Marx sont des mythes... » — « Les mythes révolutionnaires actuels sont presque purs ; ils permettent de comprendre l'activité, les sentimens et les idées des masses populaires se préparant à entrer dans une lutte décisive; ce ne sont pas des descriptions de choses, mais des expressions de volonté. »

La première de ces définitions ne conviendrait guère à notre cas, puisqu'il s'agit de temps que l'histoire éclaire, et que précisément nous avons tâché de démêler sous quelles influences *la crise de l'État moderne* s'est ouverte et précipitée. Mais la seconde convient parfaitement. Dans le développement de cette crise, « le mythe du peuple souverain » et « le mythe de la classe ouvrière » ont opéré, coopéré. Le fait a été créé par l'idée, ou plus exactement il a été créé par le fait, mais il a été élargi, vivifié, amplifié, multiplié par l'idée. Il a acquis toute sa vigueur, toute sa puissance de production, quand il est devenu capable de se transformer en notion quasi religieuse. En dépeignant l'espèce « ou la classe ouvrière, en recherchant ce que « le fait d'appartenir à cette classe lui a fait ajouter, chez nous, au fonds commun d'humanité, » « comment cette humanité de classe a impressionné et modifié en l'ouvrier son humanité générale, » « ce que les ouvriers ont pensé d'eux-mêmes et ce que les autres classes de la société ont pensé des ouvriers, » en France, particulièrement de 1750 à 1848, j'ai eu constamment le souci, selon les recommandations de Taine, de ne pas « raisonner à vide, » afin de ne pas « construire à faux, » de ne pas « livrer à l'arbitraire, » mais de tirer « de son caractère et de son passé, de sa nature et de son histoire, la forme sociale où notre peuple pourra entrer et rester. » Si j'y avais tant soit peu réussi ; au bout de cette trop longue et pénible exploration, si je pouvais espérer tant soit peu avoir bien vu ce qu'est « l'espèce, » la classe ouvrière dans la France contemporaine, et par là même avoir « découvert » une des bases de la « constitution, » de l'organisation du travail, j'aurais, pour le moment, rempli tout mon dessein.

CHARLES BENOIST.

GŒTHE

ET

CHARLOTTE DE STEIN

I

UN ROMAN D'AMITIÉ AMOUREUSE

Les relations si étroites qui unirent pendant plus de dix ans la destinée de Gœthe à celle de la baronne Josias de Stein, née Charlotte de Schardt, sont restées totalement inconnues du public jusqu'à l'heure où les descendans de cette femme distinguée firent imprimer les quelque mille lettres ou billets d'amour que le grand homme avait adressés à son inspiratrice. Les plus nombreux parmi ces documens sont naturellement datés de 1776 à 1788, période de liaison intime entre les deux correspondans : les autres se rapportent aux quarante années de relations plus distantes qui les associèrent ensuite dans le cercle si étroit de l'existence weimarienne. Indiquons dès à présent que toutes les lettres de Charlotte antérieures à 1788 ayant été réclamées et brûlées par elle aussitôt après la brouille qui sépara les deux amis à cette date, la correspondance demeure unilatérale pour toute sa période intéressante. On n'y entend plus que la voix du grand poète.

Imprimées vers le milieu du siècle dernier, les lettres de Gœthe à Mme de Stein semblèrent une révélation véritable.

L'opinion cultivée se trouvait soudain mise en présence de la seule femme qui eût exercé, de toute évidence, une action durable et en quelque façon méthodique, sur l'esprit comme sur la volonté du poète. Et quelle influence que celle-là ! Despotique, indiscutée, acceptée à genoux par lui le plus souvent. Il sembla que jamais mortelle n'eût été adorée d'un grand homme avec cette humilité dévote, avec cette soumission passionnée de tous les instans.

Toutefois, depuis les dernières années du XVIIIe siècle, et, plus encore, depuis sa fin si paisiblement glorieuse, Gœthe avait été placé par l'admiration de l'Allemagne et de l'Europe sur un tel piédestal que la disproportion parut choquante entre la valeur intellectuelle de l'adorée et celle de son adorateur. Les exaltés du gœthisme se sentirent d'instinct mal disposés pour cette amie souveraine, qui justifiait si peu par l'insignifiance de sa carrière et par l'obscurité de sa mémoire le choix du demi-dieu dont elle avait été la déesse. Lewes, un Anglais, qui fut un des biographes les plus lus du grand poète allemand il y a soixante ans, commença l'œuvre de dénigrement à l'égard de Charlotte, Il la présenta comme une coquette dépourvue de scrupule qui aurait longuement torturé Gœthe par une résistance calculée à son amour, en sorte qu'elle stérilisa pour un temps son génie. Adolphe Stahr, Robert Keil, autres critiques de quelque réputation, se montrèrent plus acharnés encore et déchirèrent la vertu de Charlotte tout autant que son caractère.

En revanche, elle trouva bientôt un défenseur convaincu dans le polygraphe gœthéen le plus fécond peut-être du XIXe siècle, dans Henri Duentzer, qui lui consacra, dès 1874, une étude apologétique (1) principalement fondée sur sa correspondance avec son fils cadet, Fritz de Stein. Ces pages demeurent la source la plus abondante pour l'étude de cette personnalité énigmatique, et nous y aurons largement recours. — Après cette chevaleresque intervention, il semblait que l'apaisement se fût fait peu à peu autour de Charlotte. Elle était jugée d'ordinaire avec plus de sang-froid, traitée avec une plus équitable modération que par ses premiers censeurs.

Hier toutefois, l'attaque a été renouvelée contre elle, aussi

(1) *Charlotte von Stein.* Cotta, Stuttgart.

passionnée que jamais, par un savant de réelle valeur, le professeur Engel, de Berlin. Familier des littératures étrangères, de l'anglaise et de la française principalement, cet écrivain s'est affranchi, dans sa récente biographie de Gœthe (1), des traditions, sur certains points trop étroites, qui président encore trop souvent aux commentaires de la critique gœthéenne au delà du Rhin. M. Engel aime de tout son cœur le plus grand poète de sa patrie, mais il regrette amèrement que ce poète ne soit pas demeuré, sa vie durant, le protagoniste et le coryphée de la première génération romantique en Allemagne, le génie par excellence de l'époque dite « des génies » dans l'histoire littéraire allemande, l'assaillant le plus ardent de cet assaut à la tradition esthétique et morale que fut le *Sturm und Drang*, l'homme d'avant Weimar en un mot. Une pareille disposition d'esprit entraîne nécessairement le professeur berlinois à dénigrer l'influence de Weimar et par conséquent l'action de Mme de Stein dans la vie de Gœthe, de même qu'il déplore, par la suite, son fameux voyage italien, dont le résultat aurait été de « dégermaniser » fort malencontreusement l'ancien élève strasbourgeois de Herder, l'apologiste éphémère de l'art gothique allemand.

En revanche, certaines tendances morales, aujourd'hui fort actives autour de nous, conduisent M. Engel à magnifier en Christiane Vulpius, — cette petite fleuriste qui fut dix-huit ans la maîtresse et la ménagère du grand homme avant d'être tardivement épousée par lui en 1806, — la compagne prédestinée à sauver de Gœthe, *le Poète*, ce qui en pouvait être encore sauvé après son activité ministérielle à Weimar, l'influence de Mme de Stein, le voyage au delà des monts et ses absorbans travaux d'amateur en matière de science naturelle, travaux qui lui prirent, comme on le sait, tant d'heures précieuses dont il aurait pu mieux profiter. Il y a certes une tentative fort intéressante dans cette interprétation poursuivie avec une érudition impeccable, une réelle finesse de vues, une fougue d'expression vraiment remarquables. C'est une justice que nous tenons à rendre à ce prestigieux biographe de Gœthe avant de combattre quelques-unes de ses conclusions.

Que le professeur Engel soit au surplus retourné à la charge

(1) *Gœthe*. Berlin, 1910.

contre Mme de Stein avec cette pétulance, et, jusqu'à un certain point, ce succès, cela démontre surtout, à notre avis, que la physionomie morale de la baronne n'a pas encore été tracée par ses historiens avec une précision suffisante pour la mettre à l'abri d'une si fâcheuse aventure et pour lui épargner des reproches exagérés de tous points. Il est vrai qu'hier notre Racine, dont Sainte-Beuve a chanté les larmes touchantes, nous fut présenté délibérément comme un « tigre : » mais aussi la protestation fut-elle unanime, tandis que M. Engel, à bon droit applaudi pour l'ensemble de sa biographie gœthéenne, ne nous paraît pas avoir été directement réfuté pour le portrait grimaçant qu'il a tracé de Charlotte. Celle-ci a trouvé néanmoins un nouvel ami dans la personne de M. Wilhelm Bode, le gœthéen bien connu, qui lui a consacré un volume (1), après avoir publié sa correspondance avec Knebel, qui fut le premier ami de Gœthe dans l'entourage du duc de Weimar (2). Nous nous servirons de ces élémens divers, ainsi que des récentes publications allemandes et françaises sur la vie de Gœthe pour élucider de notre mieux l'attachant problème d'une influence féminine qui, soit à son détriment, soit à son profit, fut, d'un commun aveu, décisive dans l'évolution morale du patriarche de la littérature romantique en Europe.

I

Charlotte de Schardt était née en 1742 d'une famille de noblesse récente qui, pourtant, comptait déjà deux générations de courtisans assidus. Son père fut un homme fort honorable, mais dépourvu de portée intellectuelle et affecté de quelque bizarrerie. Il avait grandement compromis sa fortune et celle de sa femme pour satisfaire deux penchans qui lui étaient pareillement reprochés : la manie de la représentation et le goût, plus excusable, des collections d'art. On cite un trait plaisant de sa vieillesse. Afin de présenter un front sans rides à la table ducale où sa charge de cour lui donnait le droit de s'asseoir chaque jour, il se faisait, dit-on, tirer en arrière la peau du crâne qu'on liait ensuite en forme de tampon sous sa perruque ! Nous possédons sur cet original une appréciation

(1) *Charlotte von Stein.* Berlin, 1912.
(2) Publiée en partie dans les *Stunden mit Gœthe* (Berlin, Mittler, VII).

topique de la duchesse-mère de Weimar, Amélie, qui, après avoir rendu justice à son honnêteté, ajoute néanmoins : « Il est vrai qu'en revanche il n'est pas bon administrateur, qu'une grande partie de l'argent qu'il emprunte à la fortune de sa femme passe à des futilités inutiles, qu'il a fait des dépenses de représentation dont il pouvait éviter la plus grande part et qu'il s'est ainsi placé par sa faute dans une situation embarrassée. »

Mme de Schardt, née d'Irving, dont la famille se disait d'origine écossaise, était au contraire une femme de grand mérite, courageusement dévouée à des devoirs difficiles et soutenue dans ses épreuves conjugales ou maternelles par une solide piété protestante : elle y joignait le goût innocent de la littérature pastorale et des petits vers de bergeries. Elle transmit ses qualités les plus sérieuses à sa fille Charlotte, l'aînée de onze enfans dont cinq seulement survécurent et dont nul autre qu'elle ne devint, à quelque degré que ce fût, remarquable. De ses frères et sœurs pareillement médiocres (quelques-uns même héritiers de la bizarrerie paternelle), on la distinguait, on l'exceptait d'ordinaire, mais non sans lui reconnaître avec eux quelque ressemblance. Traçons donc à grands traits leur silhouette.

L'aîné des garçons, Ernest-Charles, fut un administrateur étroit et routinier, bien que consciencieux et sûr. Il devint le mari de Sophie de Bernstorff, qui a joué un certain rôle dans le Weimar de l'époque classique, aux côtés de sa belle-sœur Charlotte, et qui était désignée chez les Stein par le surnom affectueux de la « petite tante. » Le second des Schardt, Louis, embrassa la carrière des armes, qui se réduisit pour ce gentilhomme à un pur service de parade dans les antichambres de Weimar. Il se fit surtout connaître comme danseur comique, apprécier par ses « cabrioles, » et finit par un mariage absurde et suspect vers la fin de sa vie. La plus jeune des filles, Amélie, appelée Malchen dans la famille, était d'esprit fâcheusement borné et dut passer sa vie dans un chapitre protestant de filles nobles. Enfin Louise de Schardt, fort belle personne, mais sans portée intellectuelle, fit le plus singulier mariage en épousant le baron Charles d'Imhoff, gentilhomme du pays de Nuremberg.

Ce personnage s'était, dans sa jeunesse, enflammé d'amour

pour la très jolie fille d'un simple sous-officier français établi en Allemagne, Marianne Chapusset. Il l'épousa contre le gré des siens qui coupèrent aussitôt les vivres au jeune ménage. Sur quoi les tourtereaux se rendirent à Londres où le mari espérait pouvoir vivre de son pinceau, car il avait un certain talent de miniaturiste. Vain espoir! Bientôt, en compagnie de sa femme et d'un fils de dix-huit mois (qui fut plus tard le général anglais connu sir Charles Imhoff), il devait s'embarquer pour l'Inde afin d'y chercher la fortune. Il l'y rencontra en effet, mais par une voie fort inattendue. Sur le même bateau que les Imhoff voyageait le célèbre Warren Hastings, alors âgé de trente-sept ans. Celui-ci s'éprend de la belle Marianne qui, sans doute, ne reste pas insensible à ce nouvel amour. Des explications s'ensuivent entre les deux hommes : elles aboutissent au plus singulier contrat. Imhoff se fait acheter sa femme et son fils : il se les fait payer si cher par le nabab britannique que lui-même reparaît peu après dans sa patrie avec les allures et la réputation d'un nabab. Après quoi, séparé légalement de sa première femme avec qui il demeurait au surplus dans les meilleurs termes, il épousa Louise de Schardt, la rendit assez malheureuse et la laissa dans une situation fort médiocre après sa mort.

Revenons cependant à Charlotte de Schardt qui, totalement dépourvue de dot, fut attachée dès sa seizième année, en 1758, à la duchesse-régente de Weimar, à titre de demoiselle d'honneur. Elle porta donc dans ses bras le futur ami et protecteur de Gœthe, le duc Charles-Auguste alors au berceau. Mais contrainte de servir une princesse au caractère fantasque, presque dur parfois, elle se façonna de bonne heure au renoncement stoïque, à la ferme maîtrise de soi, soutenue, il est vrai, sur cette voie épineuse par le préjugé de caste, et par la fierté de ses origines nobles qu'on lui avait appris à considérer comme une sorte d'élection divine ici-bas. Les psychologues qui nous révélèrent depuis peu une culture tout aristocratique, celle du Japon d'hier, nous ont dit les sous-entendus stoïques du fameux sourire nippon, si profondément analysé par Lafcadio Hearn en particulier. C'est un sourire de cette nuance qui se fixa dès lors sur les lèvres de Mlle de Schardt, avec une grâce quelque peu teintée d'amertume, et Gœthe devait un jour apprendre beaucoup de ce sourire-là.

Que savons-nous cependant de l'aspect physique de Char-

lotte au temps de sa jeunesse? Peu de chose, car les médiocres dessins que nous possédons de ses traits, le plus souvent de sa propre main, se rapportent tous à une période plus avancée de sa vie. Elle était assurément de petite taille. Vers sa trentième année, deux ans avant sa rencontre avec Gœthe, le médecin Zimmermann, dont nous dirons le rôle dans sa destinée, la décrivait en ces termes à Lavater : « Elle a d'immenses yeux noirs de la plus grande beauté. Sa voix est douce et contenue. Le sérieux, la douceur, l'amabilité, la *vertu souffrante*, une sensibilité fine et profondément imprimée dans son âme se lisent sur son visage au premier coup d'œil. Les manières de cour qu'elle possède au plus haut degré apparaissent chez elle ennoblies par une rare et haute simplicité. Elle est très pieuse et trahit de touchantes aspirations mystiques. En observant sa légère démarche de zéphyr, son adresse aux danses de caractère, tu ne devinerais pas, ce qui est pourtant très certain, que vers minuit le silencieux clair de lune remplit son âme d'un ravissement divin. Elle a un peu plus de trente ans, beaucoup d'enfans et des nerfs faibles. Ses joues sont très rouges, ses cheveux sont noirs, son teint est italien comme ses yeux. Elle a quelque maigreur : toute sa personne est élégante avec simplicité. »

Il faut nous contenter de ce signalement qui ne manque pas de précision au surplus et qui n'est nullement influencé par la destinée ultérieure de Mme de Stein, puisqu'il précéda sa rencontre avec Gœthe. Les frères Stolberg venus à Weimar sur l'invitation de ce dernier à la fin de 1775 diront simplement de Charlotte qu'elle est belle et charmante (*allerliebst*). En revanche, Schiller affirmera plus tard, en 1787, qu'elle « ne peut jamais avoir été belle ! » Mais elle avait alors quarante-cinq ans, elle venait de subir le plus grand chagrin de sa vie par la fuite de Gœthe vers l'Italie, et l'appréciation du second des grands poètes allemands nous reste suspecte. Au surplus, et c'est là une notation fort topique du professeur Engel, il est remarquable que Gœthe ait presque toujours préféré à la beauté proprement dite l'expression de la grâce et de la bonté chez les femmes qui l'ont attaché tour à tour. Dès son adolescence, il écrivait de Leipzig à sa sœur, en français : « *Pour la beauté, elle ne me touche pas, et vraiment toutes mes connaissances sont plus bonnes que belles.* »

Ajoutons enfin, pour achever le portrait de Mme de Stein, qu'il nous reste d'elle plusieurs de ces « silhouettes » dont les dessinateurs de l'époque savaient découper si habilement les contours. Charlotte nous y apparaît, ainsi que sa sœur, la belle Louise d'Imhoff, sous ces vastes coiffures ou chapeaux Louis XVI que Mme Vigée-Lebrun peignait alors sur ses toiles charmantes, et ces documens trop sommaires nous parlent néanmoins d'élégance et de séduction.

II

Par la vertu de ses grands yeux calmes et de sa douce gravité, Mlle de Schardt fit à vingt-deux ans un beau mariage. Elle fut distinguée par le baron Josias de Stein-Kochberg, de bien meilleure noblesse qu'elle-même, de sept ans seulement plus âgé, pourvu d'une fortune suffisante en terres et peu après d'émolumens honorables en raison de sa charge de cour, celle de premier écuyer ou de grand-écuyer (*Oberstallmeister*) du duc de Weimar. Son domaine de Kochberg, situé à sept lieues environ de cette petite capitale, dans une région montagneuse, était un fief de haute et basse justice, très vaste, quoique de médiocre rapport, et s'étendant jusque dans l'enceinte de la ville voisine, Rudolstadt. Son château du XIIe siècle, légèrement modernisé, avait encore fière tournure.

Si Mme de Stein demeure une figure historique dont il est difficile de pénétrer tout le secret, M. de Stein pose devant la postérité une énigme beaucoup moins attachante sans doute, mais presque également irritante. Quand les lettres enflammées de Gœthe à Charlotte eurent été révélées au public, on fut tenté de tenir Josias, ami cordial du galant de sa femme, soit pour un butor ridicule, soit pour un mari complaisant. On s'aperçut bientôt qu'il n'était ni l'un ni l'autre, car il avait été fort estimé de son vivant. Parlant le français de façon courante, musicien de quelque goût, capable de tenir son rôle avec succès dans les ballets de cour, jouant au besoin la comédie, il était surtout homme de sport, de chasse et de cheval, comme l'exigeaient ses fonctions officielles. Lorsque Charles-Auguste devint majeur, sa mère lui laissa le choix, pour la charge de premier écuyer, entre Stein alors âgé de quarante ans et un autre gentilhomme de leur entourage : proposition à laquelle le jeune duc répondit : « Chère

maman, donne-moi Stein. Je l'ai aimé depuis mon enfance. Je serai ravi de l'avoir toujours près de moi ! » Et c'est là un témoignage de quelque autorité, on en conviendra.

Plus tard encore, nous verrons Gœthe mander de Leipzig à Charlotte qu'à « sa grande joie, » il a rencontré Stein au cours de son voyage et la confiance réciproque deviendra si grande entre les deux hommes que le poète ira jusqu'à se charger d'écrire à Charles de Stein, fils aîné de Josias et de Charlotte, pour le morigéner sur ses prodigalités d'étudiant, *au nom de son père !* Enfin ce même Charles de Stein, caractère indépendant et sincère, esprit jovial et droit, célébrera parfois dans ses lettres d'âge mûr, avec un visible attendrissement, la bonté du baron Josias, ainsi que le désintéressement parfait avec lequel il subvenait aux frais de son ménage, ne gardant rien pour lui de son traitement.

Charlotte ne fut pas néanmoins fort heureuse avec cet époux de bon caractère et de bonne volonté. En partie par sa faute ? Cela est possible, car la tolérance et la largeur d'esprit ne lui vinrent guère qu'avec l'âge et sans doute trouva-t-elle tout d'abord un peu vulgaire ce parfait *gentleman-farmer*. Un jour qu'elle s'est égarée dans les bois de Kochberg au cours d'une promenade solitaire, elle proteste dans une lettre à sa belle-sœur, Mme Ernest de Schardt, qu'elle n'en dira rien à Stein pour éviter son rire trop insistant et ses *plaisanteries de clown!* Réserve qui en dit long sur les relations habituelles entre les deux époux. « Moi qui ai connu si peu d'heureux jours avec votre père, » écrira-t-elle sans ambages à ses fils après la mort de Josias ! Et, une autre fois : « Dans ma jeunesse, je m'étais fait, moi aussi, une image fantaisiste d'un mari tout autre que la nature ne les façonne, et, en général, une conception fort romanesque des hommes ! »

De bonne heure, elle dut en outre juger son mari quelque peu bizarre et de cerveau mal organisé pour le moins, puisque la maladie cérébrale qui emportera Stein vers la soixantaine ne sera « nullement inattendue » de sa femme. Dans l'administration de Kochberg, elle le trouvait à la fois chimérique et dépourvu d'énergie, alors que pour sa part il croyait simplement faire preuve de bonhomie et de longanimité à l'égard de ses vassaux ou tenanciers. « Combien souvent, écrira-t-elle enfin, dans une phrase révélatrice, combien souvent ne me suis-je

pas fâchée à propos de l'inconséquence que je remarquais dans les concepts et dans les actions de ce pauvre Stein ! Eh bien ! quand on ouvrit sa tête après sa mort, on trouva un os qui lui avait poussé dans le cerveau. » Cette anomalie, qu'on expliqua par un accident de cheval au temps de sa jeunesse, fut peut-être en effet le grain de sable de Cromwell, le rien décisif qui, s'opposant au bonheur conjugal entier de Charlotte, prépara l'un des plus décisifs épisodes de l'histoire morale contemporaine.

Quant à Gœthe, qui demeura toujours en relations sincèrement cordiales avec Josias de Stein, ainsi que nous l'avons indiqué, il a résumé son impression sur le grand écuyer dans son journal intime, dès 1777, alors, il est vrai, que leur amitié n'était pas encore d'ancienne date : « Bonté de Stein. Se garder de pareils hommes. Bons à voir, mais rarement : ils vous entraîneraient dans une pauvre et étroite manière de sentir. » Jugement qui concorde fort bien avec celui de Charlotte. — Au total, un brave gentilhomme terrien associé par les jeux de l'amour et du hasard à une intellectuelle de nature plus fine et de sensibilité plus exigeante, tel fut Stein. Et si Charlotte ne finit pas comme Mme Bovary, du moins a-t-elle connu sans doute, dès la première génération romantique, quelques-uns des états d'âme qui tourmentèrent plus tard l'héroïne de la quatrième génération de ce grand mouvement sentimental. Une incompatibilité d'intelligence et de culture plus encore que de caractère, tel est le ver rongeur qui mina rapidement la félicité conjugale de la jeune baronne, alors que son avenir semblait si favorablement préparé par le sort.

Elle débuta d'ailleurs dans la vie de ménage par sept maternités consécutives qui lui donnèrent, en neuf ans, quatre filles, toutes mortes quelques jours seulement après leur naissance et trois fils, qui vécurent, Charles, Ernest et Fritz. Sa santé ne résista pas à ces fatigues sans répit. En 1773 et 1774, elle dut se rendre aux eaux de Pyrmont pour y retrouver des forces et c'est de ce moment que sa physionomie morale va se préciser quelque peu sous notre regard. Elle se créa en effet dans cette ville balnéaire quelques amitiés de marque, en particulier celle de la princesse héritière de Brunswick, une épouse insatisfaite elle aussi, et avec de plus justes sujets de plainte. Cette jeune femme goûta si fort la société de Charlotte qu'elle voulut se charger de l'éducation de son fils aîné par la suite. Mais surtout

Mme de Stein gagna la bienveillance d'un homme alors célèbre, à qui nous avons emprunté déjà quelques traits de son portrait physique et moral, le médecin Zimmermann dont il nous faut préalablement scruter le caractère.

III

Originaire de Brugg, près de Berne, ce Suisse, émule du grand guérisseur Tronchin, s'était fait connaître à la fois par quelques écrits philosophiques, qui le mirent en relations avec tous les penseurs de l'Allemagne, Haller, Bœhmer, Lavater, Wieland et par quelques cures retentissantes, qui lui créèrent une immense clientèle, surtout une clientèle princière. Il devint bientôt, à Hanovre, le premier médecin de l'Électeur, roi d'Angleterre : situation qui lui laissait des loisirs parce que George III n'habitait jamais sa capitale allemande. La figure régulière et grave de Zimmermann, la parfaite distinction de ses manières et de son esprit lui donnaient grande influence sur le moral de ses malades. Et pourtant, ce médecin de nerveux était lui-même, en 1773, un névropathe épuisé par une douloureuse opération aux entrailles et surmené par les obsessions ininterrompues de sa clientèle. Les *Mémoires* de Gœthe mentionneront son passage à Francfort où il fut l'hôte des parens du poète pendant l'été de 1775, et ces pages nous surprendront en nous révélant dans ce charmeur un véritable tyran domestique. Son fils perdit la raison de bonne heure, et sa fille se trouvait près de lui si malheureuse qu'elle supplia la Conseillère Gœthe de la garder auprès d'elle pour la dérober au supplice quotidien qu'elle endurait sous le joug paternel.

Ce personnage énigmatique, fait de singularités et de contrastes, s'intéressa vivement à Charlotte dont il était plus capable que tout autre de comprendre par expérience la dépression morale ; dépression d'autant plus douloureuse que les causes en étaient plus banales, mais qui ne revêtit pas pour longtemps chez elle une forme aiguë, il faut s'empresser de le dire, car nous verrons que l'énergie faisait le fond de son caractère et que, sans jamais venir à voir la vie en rose, elle la regarda le plus souvent en face. Elle atteignit en effet un âge avancé sans avoir jamais plié sous le faix d'épreuves réitérées de toutes sortes. Quoi qu'il en soit, Zimmermann avait dû subir bien profondé-

ment le charme de la baronne pour lui écrire encore, deux ans après leur première rencontre : « Partout où j'ai passé au cours de mon récent voyage, madame, en Allemagne, en France, à Genève, j'ai trouvé l'occasion de parler de vous ! »

Cependant Knebel, ce major prussien doublé d'un poète romantique qui avait accepté du service à la cour de Weimar, étant revenu dans cette petite ville en décembre 1774, après ses premières visites à Gœthe, avait entretenu Mme de Stein de la puissante personnalité du jeune écrivain. Celle-ci s'adressa par lettres à Zimmermann pour lui avouer sa curiosité sur ce sujet : « Avez-vous lu *Clavijo*, écrivait-elle, c'est un morceau excellent ! » Quant à *Werther*, elle expliquait que le livre avait été trouvé dangereux dans son entourage, mais elle ajoutait que Wieland l'appréciait néanmoins, bien qu'il eût été personnellement fort maltraité par l'auteur dans un morceau satirique publié quelques mois auparavant. — Zimmermann répondit le 19 janvier 1775 en dépréciant *Clavijo*, mais en portant *Werther* jusqu'aux nues. Il ajoutait : « Vous désirez que je vous renseigne sur Gœthe et vous souhaiteriez de le voir ! Je vais donc vous parler de lui. Mais, ma pauvre amie, vous ne songez guère à ce que vous osez là ! Vous demandez à le connaître et vous ignorez à quel point ce personnage aimable, ou plutôt enchanteur, peut vous devenir dangereux ! » Le médecin avait joint à sa lettre une silhouette du jeune poète « à la physionomie d'aigle, » selon son expression imagée, et il poursuivait cependant : « C'est un grand génie, mais c'est aussi un terrible homme. Une femme du monde qui l'a rencontré souvent me disait de lui : Gœthe est l'homme le plus beau, le plus vif, le plus original, le plus ardent, le plus impétueux, le plus doux, le plus séduisant, et, pour un cœur de femme, le plus dangereux que j'aie jamais vu de ma vie. » Voilà des semences qui manquent rarement de germer dans l'imagination d'une femme quelque peu déçue par une première expérience d'amour.

Quelques mois plus tard, Zimmermann revenait d'ailleurs sur ce thème attachant auprès de sa correspondante, et de quelle façon insistante, on va le voir : « A Strasbourg, j'ai choisi votre silhouette entre cent autres pour la soumettre à l'examen de M. Gœthe. Or voici les paroles qu'il a écrites de sa main au-dessous de l'image : — Ce serait un magnifique spectacle que de voir comment le monde se reflète en cette âme. Elle sait le voir

comme il est, et pourtant à travers l'atmosphère de l'amour. C'est pourquoi la douceur en résume l'impression d'ensemble! — Jamais, à mon avis, on n'a jugé d'une silhouette avec plus de génie, jamais on n'a parlé de vous, madame, avec plus de vérité! A Francfort, j'ai habité chez M. Gœthe, un des génies les plus extraordinaires et les plus puissans qui aient jamais paru en ce monde. Il vous fera sûrement visite à Weimar. Rappelez-vous alors que tout ce que je lui ai dit de vous, à Strasbourg, lui a causé trois nuits sans sommeil. » Y avait-il quelque hyperbole galante, à la mode du temps, dans un pareil récit? S'il fut sincère de tout point, ce serait là une des plus curieuses anticipations de l'avenir dont nous soyons assurés par documens authentiques. Quoi qu'il en soit, une fois de plus, la prophétie aura contribué à préparer l'événement dont elle annonçait l'imminence. Zimmermann a certainement joué de la sorte, entre Gœthe et son Égérie du lendemain, un singulier rôle d'entremetteur intellectuel et nous devons le reconnaître étrangement clairvoyant quant aux affinités secrètes de ces deux êtres que tout semblait devoir écarter plutôt l'un de l'autre : origine, éducation et milieu.

IV

Les jeunes gens se rencontrent en effet quelques semaines plus tard, au début de novembre 1775, à Weimar, sous les auspices de ce véritable magnétiseur à distance. Ses passes hypnotiques préalables paraissent avoir eu, sur l'un d'entre eux tout au moins, le plus foudroyant effet; sur l'autre, elles exercèrent une action plus discrète, mais non moins caractérisée cependant. On en jugera sans peine par les deux lettres que Charlotte adressait au médecin hanovrien durant le printemps de 1775, lettres qui ont été récemment remises au jour, à notre grand profit. Ce sont aussi les premiers témoignages directs que nous possédions sur le caractère de la jeune femme. A ce titre, elles méritent d'être reproduites à peu près *in extenso*. Elles sont écrites en allemand, sauf le début de la première qui l'est en français. Nous donnerons naturellement de façon littérale ce passage qui est rédigé dans notre langue et nous l'imprimerons en caractères italiques, pour le distinguer des pages qu'il nous faudra traduire ensuite.

A Weimar ce 6 mars 1776.

D'un jour à l'autre, cher ami, j'ai voulu vous écrire et vous remercier de votre lettre du 29 décembre de l'année passée, et me voilà presque un quart d'an, dans la présente, sans vous avoir payé le reste de ce que je vous devais de l'ancienne. Je serai à jamais malgré moi votre débitrice en tout jusqu'à la fin de ma vie.

Le retour du printemps, j'espère, vous rendra plus content de votre santé que vous ne l'étiez il y a quelques mois et vous tirera de cet abattement de l'âme qui est le pire de tout et dont je sais aussi chanter quelque chose, avec cette différence que je n'ai rien à perdre comme vous autres génies. Dernièrement au soir et hier à midi, Wieland a soupé et dîné chez moi et devient de bon cœur votre ami. Je dois son amitié à Gœthe et le tout à vous.

Nos souhaits pour Herder sont accomplis. Je pourrais bien vous chanter ici quelque chanson politique, mais à quoi bon?

Gœthe est ici un objet aimé et haï, vous sentirez qu'il y a bien de grosses têtes qui ne le comprennent pas. Louise (la duchesse) augmente pour moi de jour (en jour) en amitié, mais beaucoup de froideur entre les époux, pourtant je ne désespère pas : deux êtres si raisonnables, si bons, doivent enfin s'accorder.

Au moment où Gœthe m'envoie votre billet, je vous ai déjà confessé mes péchés. Adieu, avant le départ de la poste, je vous dirai, cher ami, encore une fois bonsoir et bonjour.

« Je viens maintenant vous souhaiter une bonne nuit. Je n'ai pas été au concert avec Gœthe ce soir. Il y a quelques heures, il entra chez moi, me donna pour vous le billet ci-joint et se montra fort agité par votre lettre qu'il se mit à me lire. (Il s'agit sans doute ici d'une lettre de remontrances sur les folies que la voix publique prêtait à Gœthe au début de son séjour weimarien, et qui suscitaient, vers le même temps, un autre avertissement de Klopstock au jeune poète.) Je pris votre défense : je lui avouai que je désirais fort moi-même qu'il corrigeât quelque peu cette attitude désordonnée qui le fait juger par les gens d'ici tout de travers. Au fond, il n'y a pas là autre chose que chasses, rudes chevauchées, claquemens de fouets, le tout en compagnie du duc. Certes, ce ne sont pas là ses inclina-

tions naturelles, mais il doit se conduire quelque temps de la sorte, pour gagner le cœur du duc et, ensuite, réaliser par lui quelque bien. C'est du moins ainsi que j'en juge pour ma part. Il ne me donna pas, quant à lui, ce motif et se défendit par des raisons bizarres, qui me parurent sans valeur. Il se montra très tendre vis-à-vis de moi et me tutoya dans la confiance de son cœur. Sur quoi, je l'avertis, avec le ton le plus doux du monde, de ne pas prendre cette habitude parce que personne ne saurait l'interpréter comme je le fais et que, au surplus, il néglige déjà trop souvent mainte autre convenance. Il se lève aussitôt d'un bond du canapé avec un air exaspéré, déclare qu'il doit partir, court un instant de-ci de-là pour chercher sa canne, ne la trouve pas et court à la porte sans prendre congé ni seulement dire bonsoir! Voyez, cher Zimmermann, telles furent mes relations d'aujourd'hui avec notre ami! Déjà plus d'une fois j'ai eu d'amers chagrins à son sujet. Cela, il ne le sait pas et ne doit point le savoir. Encore une fois, bonne nuit. »

Il s'agit sans doute dans ces dernières lignes des remontrances que Charlotte dut subir de la part des siens, en raison de l'attitude werthérienne que Gœthe se permit tout d'abord auprès d'elle, avant d'avoir été amené par son influence à une plus stricte maîtrise de soi. Nous savons que sa mère, Mme de Schart, en particulier, crut devoir l'avertir au début sur les familiarités « géniales » du jeune étranger. Elle reprend la plume deux jours plus tard pour continuer la même lettre.

Du 8 (mars 1776). — « Maintenant vous aurez aussi le bonjour. Je pourrais même vous dire encore une fois bonsoir avant le départ de la poste, mais je ne serai pas à la maison ce soir et il faut me séparer de vous dès la matinée. Je devais aller hier soir chez Wieland avec la duchesse mère, mais, comme je craignais d'y trouver Gœthe, je n'en fis rien. J'ai en effet bien des choses sur le cœur qu'il me faudrait dire à ce monstre *(Unmensch).* Non, ce n'est pas possible! Avec cette conduite-là, il ne réussira pas dans le monde. Si notre doux Législateur se vit crucifier, celui-ci sera haché en morceaux! Pourquoi cette constante attitude satirique *(pasquilliren)?* N'avons-nous pas été tous créés par l'Être parfait qui sait bien supporter ses créatures telles qu'il les a faites? Pourquoi donc en outre ces façons indécentes, ces jurons, ces basses expressions populaires? Peut-être resteront-elles sans influence sur son attitude morale quand il

s'agira de passer à l'action, mais il risque au moins de gâter ceux qui l'entendent. Le duc est étrangement changé depuis quelque temps. Hier il vint me voir et prétendit que tous les gens de tenue et de bonnes manières ne pouvaient mériter le nom d'honnêtes gens. Je lui accordai bien qu'on trouve parfois l'honnête homme sous une rude écorce, mais tout aussi souvent sous une enveloppe de bonne éducation. Cette opinion l'amène à ne pouvoir plus supporter personne qui n'ait quelque chose d'inculte *(ungeschliffnes)* dans ses façons d'être. Et tout cela vient de Gœthe, de cet homme qui a pourtant plus de tête et de cœur que tant d'autres, qui voit si clairement toutes choses sans nul préjugé dès qu'il le veut bien et qui est à la hauteur de toute circonstance dès qu'il le souhaite seulement. Je ne le sens que trop : Gœthe et moi, nous ne deviendrons jamais amis! Ses façons avec notre sexe ne me plaisent pas davantage. Il est ce qu'on nomme à proprement parler *coquet*. — (Le mot est en français dans le texte, mais « cavalier » rendrait mieux la pensée de Mme de Stein à notre avis, si l'on tient compte du membre de phrase qui suit.) — Il n'a pas assez de retenue avec les femmes.

« Déchirez ma lettre. Elle me fait l'effet d'une ingratitude vis-à-vis de Gœthe. Mais, pour ne pas tomber dans la fausseté, je lui dirai tout cela à lui-même aussitôt que j'en trouverai l'occasion. Portez-vous bien, cher Zimmermann et ne m'oubliez pas auprès de nos amies. »

Cette lettre est charmante autant que caractéristique. Il y a bien de la pénétration, de la bonne volonté morale et de la franchise derrière ce style décousu, qu'on dirait parfois d'une bien plus jeune femme, presque d'une petite fille. La situation de Gœthe à la cour et son influence sur le duc en particulier y sont appréciées avec autant de modération que de clairvoyance. Il nous semble qu'on peut entrevoir à travers ces lignes sans apprêt de quelle qualité devait être le charme indiscutable de Charlotte. Voici quelques passages de la lettre du 10 mai, de la même année 1776.

« Cher Zimmermann, je suis fâchée contre vous. Je me sentis toute joyeuse quand Gœthe m'apporta votre lettre et voilà que je n'ai pas trouvé un mot pour moi dedans. A la Saint-Jean, j'irai à Hanovre vous voir, pour me rendre ensuite à Pyrmont... Mes relations avec Gœthe sont étranges. Huit jours après

m'avoir abandonnée, avec la vivacité que je vous ai dite, il me revint avec une surabondance d'amour. J'ai été conduite à bien des réflexions par son attitude. Plus un homme peut comprendre et embrasser par l'esprit, me semble-t-il, plus l'ordre général de la société lui devient à charge et plus facilement il délaisse les voies consacrées par l'expérience. *Certes, les anges tombés du Ciel devaient avoir plus d'intelligence que les autres!*

« Écrivez-moi d'un mot si vous serez à Hanovre à la Saint-Jean ou faites-le-moi dire par Gœthe. Je suis venue par notre cher Gœthe à écrire en allemand, comme vous le voyez et je le remercie de ce qu'il fera encore de moi dans la suite. Quand il est ici, en effet, il vit sans cesse à mes côtés. Récemment, je l'appelai mon Saint et là-dessus, il m'est devenu invisible. Il est disparu depuis quelques jours et vit sous la terre, à cinq milles d'ici, dans les mines... Je ne sais si je vous ai dit que Gœthe et moi, nous avons été parrain et marraine chez Wieland : notre filleule est une jolie petite fille qui ressemble entièrement à une enfant que j'ai perdue et que j'aimais beaucoup. Je me figure qu'elle est revenue au monde chez les Wieland, et c'est pourquoi je la considère tout à fait comme mienne. Lenz, l'ami de Gœthe, est ici, mais ce n'est nullement un Gœthe... Bonsoir, mon cher Zimmermann. Pardon pour toutes les inutilités dont j'ai bavardé avec vous. »

La lettre est en effet moins significative que la précédente. Mais l'amitié amoureuse perce désormais à toutes les lignes dans ce document malgré tout si précieux, et nous allons dire comment se développèrent des sentimens déjà fort enracinés dans ces deux âmes après six mois seulement de vie commune.

V

Les pages que nous venons de traduire en partie nous permettent en effet de pressentir ce trait éducateur et moralisateur qui reste au total le plus saillant dans la physionomie intellectuelle de Charlotte. Quand on se prend à étudier de près son caractère, elle fait songer nécessairement à Mme de Maintenon, bien qu'elle soit certes fort inférieure par la culture de l'esprit à la fine moraliste qui résuma l'expérience psychologique de notre grand siècle rationnel et chrétien. Mais peut-être fut-elle en revanche l'égale de la grande marquise par la fermeté du

caractère et par la saine méfiance de la nature humaine : « Je ne puis *aimer par instinct* comme je vois tant d'autres mères en user avec leurs enfans, » écrit-elle un jour (1) à Fritz, son fils préféré, auquel elle fit au surplus les plus touchans sacrifices. « J'ai besoin, poursuit-elle, de *perfection* dans l'objet de mon affection, autant du moins que la perfection est possible ici-bas. » Et cette profession de foi, qui serait choquante à la prendre trop à la lettre, a, tout au moins, le mérite de contredire à la veule morale du sentiment que le romantisme avait mise à la mode. — « Une amitié, dira-t-elle encore un peu plus tard, ne peut se maintenir durable qu'au prix d'un effort réciproque pour devenir meilleur en vue de l'ami (2). » Et pourtant, elle dut reconnaître à la longue combien de pareilles aspirations sont le plus souvent mal satisfaites par le train ordinaire de la vie : « J'ai constaté avec le temps, écrivait-elle en 1793, que toute amitié durable qui se noue sera fondée plutôt sur l'*indulgence réciproque* que sur l'effort pour se perfectionner l'un l'autre. *J'ai longtemps cherché dans le monde la seconde sorte d'amitié, et j'ai fini par pratiquer tout simplement la première.* »

Oui, Gœthe avait été quelques années auparavant sa plus éclatante avant de devenir sa plus cuisante expérience en matière d'amitié de la seconde sorte, celle qui se fonde sur l'effort pour se perfectionner l'un l'autre. Et ce fut assurément tant mieux pour le poète, quoi qu'en disent les actuels détracteurs de Charlotte, car les exigences évidemment outrées qu'elle ne craignit pas de formuler à son sujet assurèrent à cette femme de volonté ferme la plus efficace action formatrice sur l'âme du grand homme. Action continuée pendant plus de dix ans comme on le sait et qui ne cessa donc point sans laisser en lui des traces profondes. — Wieland, l'ancien précepteur du duc de Weimar, avait été dès le premier abord conquis par son jeune émule et rival en littérature : il disait de lui, à l'heure même des folies qui marquèrent ses premiers mois de séjour à Weimar, qu'en dépit des apparences l'auteur de *Werther* avait dans son petit doigt plus de savoir-faire et d'esprit de conduite que les courtisans dont il partageait la vie n'en montraient dans toute leur lourde personne. Cet esprit de

(1) En 181 . Voyez Duentzer. *Charlotte von Stein*, II, 142.
(2) En 1803. Duentzer, II, 178.

conduite devait en effet bientôt se manifester à tous les yeux, après une éphémère ivresse de liberté et de grand air. « Je veux devenir le maître, » écrit Gœthe à Charlotte en ce temps, et telle sera désormais son « impérialiste » devise : à savoir le maître de lui-même avant toutes choses. L'effort vers la maîtrise de soi a en effet laissé sa trace dans toutes ses belles poésies lyriques de ce temps.

C'est que le favori du duc Charles-Auguste a réfléchi, sans trop le laisser voir, sur l'initiale réprobation de l'opinion publique à son endroit, sur les avertissemens de Klopstock, de Zimmermann, de Charlotte enfin et surtout. Bourgeois d'origine et d'éducation, il demeure un sagace et prudent calculateur du lendemain, en dépit des inquiétudes intermittentes nées de son tempérament génial. Il ne tarde donc pas à s'apercevoir qu'il lui manque encore beaucoup pour tenir, sur la scène politique étroite où l'a confiné le destin, le rôle de ministre réformateur qu'il a rêvé d'y jouer, pour y figurer le Choiseul, le Pombal ou le Struensée au petit pied qu'il voudrait à ce moment devenir. Ce qui lui manque avant tout, comme les lettres de Charlotte à Zimmermann ne nous l'ont que trop laissé voir, c'est le sang-froid, la tenue, l'art de se dominer dans ses impressions du moment, en un mot tout ce qui ne trouvait nulle place dans cet idéal romantique qui fut d'abord le sien, toute cette moitié d'un homme complet qu'il dessinera, non sans complaisance, quoi qu'on en ait dit par la suite, dans l'Antonio Montecatino de son *Tasse*. S'abandonnant néanmoins à la pente de sa nature émotive et sentimentale, il demandera le complément d'éducation qui lui apparaît chaque jour plus nécessaire à une femme plutôt qu'à un homme et il choisira cette femme avec clairvoyance lorsqu'il se tournera vers la baronne de Stein, fort qualifiée pour tenir ce rôle de Mentor, dans lequel elle n'apportera pas trop de rudesse.

On trouve dans *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* (1) dont les premiers livres furent écrits sous l'inspiration, sous les yeux, quelquefois par la main de Charlotte, un passage qui semble résumer l'état d'esprit de notre novice homme d'État vers 1776. C'est celui où Wilhelm s'adresse en ces termes à la fine Aurélie : « Ma digne amie, le sentiment de

(1) Livre IV, ch. XVI.

n'être encore qu'un écolier en matière de vie m'est souvent à charge et je vous devrai beaucoup si vous m'aidez à voir le monde avec plus de clarté. J'ai tourné depuis ma jeunesse l'attention de mon esprit vers le dedans plutôt que vers le dehors et il est donc fort naturel que j'aie appris jusqu'à un certain point à connaître *l'Homme* sans concevoir et sans comprendre le moins du monde *les Hommes* pour cela ! » Oui, s'efforcer de révéler à l'enfant gâté, à l'étudiant en belle ou maussade humeur que fut, jusqu'à vingt-cinq ans, le génial Wolfgang Gœthe, cette vie au plus haut degré pratique et réaliste qui est la vie des cours, — existence où la lutte se fait plus âpre qu'ailleurs parce que le prix immédiat en est la puissance directe sur les hommes ou les choses, — telle fut la tâche à laquelle s'appliqua sciemment, fermement, méthodiquement Charlotte de Stein.

VI

Nous nous rendrons plus exactement compte de ce que fut la formation morale de Gœthe par Mme de Stein, si nous reproduisons les propres commentaires du poète sur un instructif épisode de sa vie de courtisan. Il s'agit du séjour qu'il eut l'occasion de faire au château de Neunheiligen à la fin de l'hiver 1781, en compagnie de Charles-Auguste. La châtelaine, comtesse de Werthern, née Stein (des Stein de Nassau qui se disaient cousins éloignés de ceux de Kochberg) et sœur du célèbre homme d'État restaurateur de la Prusse après Iéna, était une femme de tout point accomplie, dont le duc de Weimar se montrait fort enthousiaste. Son mari passait au contraire pour un assez déplaisant maniaque. Le portrait du couple figure d'ailleurs dans le premier *Wilhelm Meister*, sous les traits du « Comte » et de la « Comtesse. »

« Cette femme, écrit Gœthe à Charlotte le 8 mars 1781, est aimable, simple, avisée, bonne, raisonnable, gracieuse, tout ce que vous voudrez encore et *sa manière d'être est faite précisément pour me remémorer ce que j'aime !* » Retenons ce rapprochement entre la comtesse de Werthern et la baronne de Stein, afin d'en faire notre profit par la suite. « Elle est malade, poursuit le voyageur, mais supporte cet état comme les femmes seules savent le faire. Elle aime le duc de façon bien plus belle

qu'il ne l'aime de son côté, et *dans ce miroir où je me suis contemplé j'ai reconnu que vous aussi vous m'aimez de façon plus belle que nous n'en sommes d'ordinaire capables, nous autres hommes.* » Si nous soulignons ces comparaisons préalables sous la plume de Gœthe, c'est qu'il va parler un peu plus loin comme s'il découvrait pour la première fois chez la comtesse une conception du monde et de la vie qui lui rappelle et lui éclaire précisément celle de son amie. Sans doute a-t-il goûté plus vivement, chez une femme peu connue de lui jusque-là, des traits que l'habitude l'empêchait désormais de discerner aussi nettement chez la baronne en qui il les avait découverts jadis de façon plus graduelle et moins inopinée.

Voici en effet les commentaires qui lui sont suggérés par son intimité de fraîche date avec Mme de Werthern. « La comtesse, écrit-il le 11 mars 1781, m'a fourni mainte vue nouvelle et permis de mieux grouper entre elles bien des vues que je possédais déjà. Vous savez que je n'apprends rien que par irradiation pour ainsi dire et que, seuls, la nature ou les grands maîtres me font entrevoir la réalité des choses, car il m'est impossible de comprendre isolément ou partiellement un objet. Combien de fois n'avais-je pas cependant ouï parler du *monde*, du *grand monde*, de la qualité qui consiste à *avoir du monde*, sans pouvoir rien me figurer de précis derrière ces mots-là. La plupart des gens qui se flattent de posséder un pareil mérite m'en auraient plutôt obscurci que facilité la nette intelligence. Ils me rappelaient ces mauvais musiciens qui écorchent sur leurs instrumens les symphonies des maîtres consacrés par la renommée. Je pouvais bien concevoir un pressentiment de l'ensemble d'après tel ou tel fragment de mélodie saisi au vol, mais en vain je cherchais à me figurer ce qui n'avait pas encore été exécuté à grand orchestre devant moi ! » La comparaison est topique. Oui, il crut entendre exécuter à grand orchestre par la comtesse de Werthern la symphonie de morale pratique que, sous forme de musique de chambre, il savourait chaque soir depuis cinq ans déjà dans l'intimité d'un petit cercle dont Charlotte était l'âme. Et la familiarité de cette musique discrète l'aida fort à goûter enfin les suprêmes virtuosités de celle qui lui était offerte à Neunheiligen.

« Cette petite personne, explique-t-il en effet, est venue m'éclairer subitement. Oui, certes, elle a *du monde*, la comtesse,

ou mieux *elle possède le monde*, elle tient le monde dans sa petite main. Elle a *la manière* (ces deux derniers mots en français dans le texte). Elle ressemble au vif-argent qui, dans l'espace d'une seconde, se divise en mille fragmens pour se rassembler aussitôt après en un seul globule. Assurée de sa valeur, consciente de son rang social, elle agit néanmoins avec une délicatesse et une grâce qu'il faut voir à l'œuvre pour les apprécier à leur juste prix. Elle semble donner à chacun ce qui lui est dû quand elle ne donne rien du tout en réalité. Elle ne délivre pas à tout venant, ainsi que je l'ai vu faire par tant d'autres, son petit paquet préparé d'avance et soigneusement ficelé, en proportion des charges ou dignités du destinataire. Non pas, elle paraît se laisser vivre sans effort entre les hommes, et la jolie mélodie qu'elle exécute sans cesse naît de ce que ses doigts n'attaquent pas des notes quelconques, mais seulement des touches soigneusement choisies... *Ce que le génie est dans les autres arts, elle le possède dans l'art de la vie*... Elle connaît la plus grande partie de ce qui est illustre, riche, beau, intelligent en Europe... elle se pare de ce que chacun de ces élus du sort a dû lui abandonner au passage... J'ai encore trois jours à passer ici, et, grâce à Dieu, rien autre chose à faire que de la contempler. »

La lettre n'est-elle pas pénétrante et charmante, une des plus accomplies qui soient sorties de la plume de Gœthe à coup sûr et c'est un témoignage en faveur du large esprit de Charlotte qu'il n'ait pas eu de scrupule à la lui adresser. On y devine ce que la baronne avait de cette séduisante comtesse et aussi ce qu'elle n'en avait pas, car il faut nous la figurer plus discrètement femme du monde, mais non moins révélatrice, à la longue, de savoir-vivre impeccable et de sagesse raffinée. On applique souvent à Gœthe en Allemagne l'épithète d' « artiste en matière de vie *(Lebenskuenstler)*. » Il est facile de voir, après nos citations, à quelle école il développa cette disposition capitale de son vaste génie.

L'étude de sa correspondance avec Mme de Stein nous permet d'assister aux étapes de sa transformation progressive. Sous l'action de cette morale rationnelle par excellence qui est la science du *monde*, telle qu'elle est pratiquée et codifiée sur les sommets de la vie, le wertherien jadis déréglé, agité, fatigant aux autres comme à lui-même (ce portrait est de sa propre plume)

apprend à se vaincre et à se tenir en bride. Il traite, dit-il, ses occupations de toutes sortes comme des *exercices* salutaires : il accroît chaque jour l'importance de son gain parce qu'il use en bon économe du trésor amassé par ses soins jusque-là. Morale stoïcienne et chrétienne au premier chef que cette morale-là : c'est celle de Sénèque et de Marc-Aurèle aussi bien que de François de Sales ou de Fénelon. Aussi le conseiller du duc de Weimar commence-t-il de son propre aveu à connaître les hommes et à ne leur demander jamais plus qu'ils ne peuvent donner. C'est assez dire qu'il ne croit plus à la bonté naturelle, assise de la psychologie mystique qui est celle du romantisme de Rousseau, car une pareille illusion a vite fait de s'évanouir dans l'atmosphère réaliste d'un cabinet ministériel. Or, le poète que Charlotte nous montrait naguère absorbé en apparence par les chevauchées, les danses et les glissades de l'hiver, s'est mis franchement aux affaires : il y a poussé le duc à son exemple, et tout le monde va rendre à bref délai justice au bon vouloir dont il fait preuve, à son application, à son heureuse influence sur l'esprit du prince.

La « pureté » devient son idéal et le mot reparaît souvent sous sa plume à cette époque de sa vie. C'est ainsi qu'il écrit à Charlotte en août 1779 : « Puisse l'idée de pureté qui s'étend jusqu'aux morceaux de nourriture que je porte à ma bouche devenir en moi sans cesse plus déterminante. » Au total, un bel ensemble de réformes dans son brillant, mais tumultueux organisme psychique : il résume son effort en traits heureux dans une lettre à sa mère qui est datée du même mois d'août 1779 et fait prévoir sa prochaine visite à Francfort : « J'ai tout ce qu'on peut désirer, ayant une vie par laquelle chaque jour *je me sens grandir*. Et cette fois, je vous reviendrai sain de corps et d'esprit. » C'est ici une allusion à ses fâcheux retours de Leipzig, de Strasbourg et même de Wetzlar. « Je vous apporterai un cœur que rien n'agite, un esprit que rien ne préoccupe, une énergie qui exclut les velléités troubles. Je vous reviendrai comme un être aimé de Dieu. J'ai dépassé la moitié d'une vie humaine. (Il va fêter son trentième anniversaire quelques jours plus tard.) J'ai puisé dans les épreuves du passé plus d'un utile enseignement pour l'avenir. J'ai tenté d'armer mon âme contre les souffrances qui peuvent m'être réservées encore. Si je vous trouve heureux tous deux, je retournerai ensuite avec plaisir à

ma besogne et aux difficultés quotidiennes qui m'attendent! » — Certes c'est là une des apogées de l'intermittent moralisme de Gœthe, une des plus belles heures de sa carrière terrestre.

VII

C'est ainsi que les cinq premières années du séjour de Gœthe à Weimar s'écoulent sans incidens bien notables. Il n'adresse guère à Charlotte en ce temps que de beaux poèmes lyriques improvisés ou de courts billets de circonstance, si ce n'est toutefois pendant le voyage qu'il fait en Suisse avec le duc à la fin de l'année 1779. A ce moment, en effet, de longues lettres renseignent son amie sur l'itinéraire des voyageurs et sur les incidens de la route; les autres effusions de sa plume sont de ton fort chaleureux, mais de contenu insignifiant le plus souvent, car c'est de vive voix que s'échangent naturellement les confidences intimes entre voisins séparés par quelques mètres à peine. Côte à côte ils figurent dans les divertissemens de la cour, par exemple dans cette redoute de carnaval (1) où Gœthe paraît en taffetas gris, représentant le Sommeil, tandis que Mme de Stein incarne la Nuit, M. de Stein, le Vin, Ernest de Stein, le second fils de Charlotte, un des quatre tempéramens humains, enfin, le duc de Weimar, dans un beau costume espagnol, le coryphée de la mascarade. Ajoutons que la belle et bonne artiste lyrique Corona Schrœter tient alors une certaine place dans la vie de Gœthe, concurremment avec l'épouse du Grand Écuyer, car le journal quotidien du ministre nous tient au courant de ses fréquentes rencontres avec la cantatrice. Les détracteurs de Charlotte ont même avancé que la baronne se montra fort jalouse de cette dangereuse rivale et qu'elle finit par sacrifier sa vertu à son jeune ami, afin de le fixer plus sûrement auprès d'elle. Mais son biographe le plus copieux jusqu'ici, Duentzer, a consacré tout un volume (2) à réfuter cette assertion que rien ne semble en effet confirmer de façon sérieuse, ainsi que nous allons mieux le dire par la suite.

Il est certain toutefois que l'hiver de 1781 apporte dans ces relations, déjà d'ancienne date cependant, comme une recrudescence de cordialité dont les motifs n'apparaissent pas très

(1) Duentzer, *Charlotte von Stein*, I, 147.
(2) H. Duentzer, *Charlotte von Stein und Corona Schroeter*. Stuttgart, 1876.

nettement au premier coup d'œil. Il nous faudra les rechercher de notre mieux dans la correspondance de Gœthe, seul témoignage auquel nous puissions nous fier sans scrupule. — Cette ère nouvelle semble s'ouvrir au lendemain du séjour de Gœthe au château de Neunheiligen, séjour dont nous avons parlé plus haut à propos des leçons de sagesse mondaine et de clairvoyance psychologique qu'il en sut tirer de façon si abondante. Le ton de sa correspondance avec Charlotte se modifie déjà visiblement pendant le début de ce voyage : ses lettres se font de loin moins ardentes et moins saccadées, plus expansives au contraire et plus doucement confiantes que par le passé. Il se déclare heureux de la détente que lui procure cette agréable excursion qui le délivre du souci quotidien des affaires. Il se dit joyeux de constater qu'il demeure en pleine possession de lui-même et n'a vraiment rien compromis jusque-là des réserves de forces mentales accumulées dans le passé par ses soins. Il propose successivement deux comparaisons quelque peu subtiles, mais caractéristiques, pour célébrer l'influence apaisante et moralisatrice qu'il reconnaît à son amie. Tout d'abord il s'identifie lui-même avec un repaire de brigands dont elle aurait chassé les hôtes dangereux, non sans peine, mais dont il importe grandement qu'elle continue d'assurer la garde, menacé qu'est cet asile de retomber aux mains de ses précédens détenteurs. — Ou encore l'ancien stagiaire au tribunal impérial de Wetzlar assimile de façon plutôt pédantesque l'action de son amie sur sa personne morale aux travaux d'une Commission impériale qui aurait été déléguée à la surveillance du budget de quelque petit souverain trop prodigue !

Il a reconnu que Charlotte l'aime mieux qu'il ne l'aime et il ajoute avec bonne humeur : « Pourtant, je ne renonce point à me mesurer avec vous sur ce terrain : je me sens même piqué au jeu et je prie les Grâces de donner à ma passion intérieure, puis de lui conserver ensuite la *bonté essentielle* qui est l'unique source de la beauté. Gardez-moi soigneusement pour le retour ce que vous avez de bon à me dire. A moi aussi les esprits du grand monde ont chuchoté à l'oreille bien des choses utiles à connaître. L'on m'a fait, sur moi-même et sur d'autres sujets encore, de bien précieuses ouvertures. J'espère vous trouver seule jeudi au débotté, et être tout à vous les premières heures. »

Examinons maintenant ce qui s'est passé lors de ce retour, impatiemment escompté de part et d'autre, qui aurait précipité la chute de Charlotte, s'il fallait en croire ses détracteurs. — Tout d'abord, huit jours s'écoulent durant lesquels les billets de Gœthe gardent le ton de douce affection qui est leur nuance ordinaire à cette époque de sa vie : certes, ces lignes paisibles n'indiquent nullement que les amoureux, attendris par la séparation, soient tombés sans délai dans les bras l'un de l'autre. Puis, le jeudi 22 mars 1781, il écrit : « Cette première ondée de printemps fera tort à notre promenade en voiture, mais en revanche elle arrosera les plantes, afin que nous puissions bientôt nous réjouir au spectacle de la verdure naissante. *Nous n'avons encore passé ensemble aucun printemps si parfaitement beau.* Puisse-t-il ne pas connaître d'automne ! » — Puis, le lendemain, *après la promenade* dont parle par anticipation le billet du 22 : « Je ne puis dire et je ne puis comprendre quelle révolution ton amour opère dans le plus profond de mon âme. C'est un état qu'à mon âge je ne connaissais pas encore. *Et qui donc a jamais fini d'apprendre en matière d'amour !* Adieu ! Que Dieu te garde ! Ci-joint une lettre que j'adresse à Lenz (le poète connu du *Sturm und Drang*). Tu y verras dans quel sens tu as à lui écrire de ton côté. Adieu. » Enfin, de la même matinée encore, ce nouveau billet : « Mon projet de rester au logis est de nouveau traversé : le duc m'a invité à sa table ; mais je me retirerai de bonne heure. Pour midi, je *vous* envoie une pièce de gibier, que j'aurais bien voulu déguster avec vous. Adieu, *ma nouvelle (meine Neue)!* Ci-joint un petit filet (*Netzgen*, une bourse ?) Envoyez-la ensuite à Mlle de Waldner (dame d'honneur de la duchesse Louise). »

Telles sont les pièces essentielles, le nœud même du procès de Charlotte. Cette épithète ambiguë de « *ma nouvelle* » est la charge principale que les ennemis de sa vertu ont exploitée contre elle et qui a fait couler à flots l'encre des publicistes d'outre-Rhin. Nous fournit-elle ou non la preuve de la chute de la baronne ? Et sinon, de quelle sorte était cette nouveauté-là dans les relations de Mme de Stein avec son ami de plus de cinq ans déjà ? C'est un problème qu'il faut bien aborder, puisque l'autorité de Charlotte moraliste en dépend.

VIII

Nous remarquerons tout d'abord à quel point le ton des trois billets dans lesquels s'encadre l'adjectif fatidique est paisible. Le *vous* y alterne avec le *tu*, comme c'est l'usage du poète. La lettre à Lenz, la pièce de gibier rôti, le colifichet destiné à la dame de cour y trouvent tout naturellement leur place. Est-ce là l'accent d'un amant au comble de ses vœux après cinq ans et demi de stage préalable? — En outre, l'apostrophe à la « nouvelle » ne peut-elle se rapporter à un incident de détail, à une phrase prononcée par l'un des amoureux durant la promenade en voiture du 22 mars, phrase qui aura frappé Gœthe et lui sera revenue le lendemain à la mémoire? Peut-être une banale comparaison entre leur affection rajeunie par l'absence et le gracieux renouveau de la nature éveillée par un printemps précoce?

Mais encore, à y regarder de plus près, un fait « nouveau » nous est connu qui s'était réellement produit peu auparavant entre les deux promeneurs de Weimar. C'est en effet de Neunheiligen que Gœthe avait écrit, le 12 mars, à la veille de son retour, cette phrase qui dut peser lourdement par la suite à sa conscience inquiète : « *Je voudrais qu'il existât un vœu ou un sacrement quelconque qui me fît aussi tien de façon ostensible et légale. Combien ce sacrement me serait précieux! Et mon noviciat a été assez prolongé cependant pour me donner le temps de la réflexion!* » Passage que Charlotte devait plus tard souligner amèrement de sa main dans la lettre originale où il figure, quand il lui fallut constater le total oubli d'un si solennel engagement chez celui qui l'avait spontanément proféré. Si elle a pris au sérieux, comme on ne saurait s'en étonner, cette parole si caractéristique en effet de son ami, comment n'aurait-elle pas été pour lui une femme nouvelle, au moins par l'affection expansive et par l'ouverture de cœur, au lendemain d'un tel mariage spirituel? En juillet de la même année, le poète précisera d'ailleurs leur situation réciproque en ces termes : « *Nous sommes mariés, n'est-il pas vrai*, c'est-à-dire unis par un lien dont l'étiquette porte amour et joie, dont la moisson ordinaire est croix, soucis ou misères. Adieu, *mes souvenirs à Stein!* »

Rien donc dans les lettres de Gœthe au printemps 1781 qui

ne s'explique facilement sans capitulation de la part de Charlotte. Nous avons dit que la question fut vers 1875 à l'ordre du jour chez nos voisins de l'Est et que la vertu de la baronne, fort contestée à cette époque, fut défendue avec âpreté et, selon notre avis, avec succès par l'érudit Duentzer. Il semble qu'aujourd'hui cette controverse n'ait plus le don de passionner la critique gœthéenne. Bien mieux, l'adversaire le plus décidé de Mme de Stein sur le terrain de son influence intellectuelle, celui dont l'assaut sans quartier nous a, pour une part, amené à l'étude que nous poursuivons en ce moment, le professeur Eduard Engel, si empressé à sacrifier la vertu de Frédérique Brion, proclame que celle de la baronne est vraisemblablement demeurée intacte, au sens matériel de ce mot vertu tout au moins. Charlotte, explique-t-il, était trop froide, trop calculatrice pour s'abandonner jamais sans réserve entre les bras de son ami. Maint passage des dernières lettres qu'ils échangèrent avant leur rupture définitive, implique qu'elle n'avait pas cédé dans le passé, si nous en croyons le professeur berlinois. Il ajoute que Charlotte n'aurait jamais eu l'audace d'accabler Christiane Vulpius, la maîtresse de Gœthe, de son mépris insultant jusqu'au point où elle l'a osé par la suite, si elle avait eu la même faiblesse que la fleuriste à se reprocher. En outre, Gœthe, homme d'honneur, paraît avoir toujours reculé devant l'adultère au cours de sa vie amoureuse : il n'aurait pas trompé Josias de Stein en continuant de l'appeler son ami. Enfin nous avons sur la résistance de Charlotte le témoignage de Schiller lors de son arrivée à Weimar, pendant le voyage de Gœthe en Italie. Il constata que, selon l'unanime opinion de la petite cour, la liaison du ministre avec Mme de Stein était demeurée purement platonique, une école de réciproque perfectionnement moral.

Interrogeons encore quelques récens historiens de solide autorité. M. Bode, qui vient d'écrire une vie de Charlotte, nous répondra que sa sympathie, son respect pour elle n'ont fait que s'accroître à mesure qu'il l'étudiait de plus près. Elle n'a véritablement eu d'ennemis qu'après sa mort, écrit-il dans une remarque topique. Bielschowsky, le plus lu des biographes de Gœthe, est également pour l'amour pur. Notre compatriote M. Loiseau ne l'est pas moins dans sa considérable étude (1). Il

(1) *L'Évolution morale de Gœthe*. Alcan, 1911.

admet toutefois qu'à dater du printemps 1781, Charlotte « autorisa les tendres caresses et les douces privautés. » Il ne faudrait donc pas le pousser beaucoup pour lui faire dire que le poète eut dès lors licence de lutiner, de chiffonner à l'occasion son amie. A tout le moins lui aurait-elle à cette heure avoué son amour, sans mettre dans cette confession les mêmes réticences que par le passé.

Quant à nous, nous appliquerions volontiers aux relations de nos amoureux un passage des célèbres *Confidences d'une belle âme*, qui figurent dans *les Années d'apprentissage de Wilhelm Meister :* « Nous étions, Narcisse et moi, écrit la Belle Ame, d'avis fort différens sur les bornes de la vertu et de la convenance. Je ne voulais rien hasarder et ne permettais d'autres libertés que celles dont le monde entier aurait pu être informé au besoin. Pour lui, accoutumé aux friandises, il trouvait fort sévère la diète que je lui imposais, et, de ce désaccord, naissaient des contestations perpétuelles entre nous. Narcisse louait ma conduite et n'en cherchait pas moins à ébranler ma résolution... Je ne remarquais pas que je souhaitais et recherchais la chose même qui me rendait inquiète. » Mais la Belle Ame ne cède pas à Narcisse et sans doute en alla-t-il de même entre les amoureux de Weimar.

Il est vrai qu'un autre reproche se présentera dans tous les cas à la pensée du moraliste sévère et c'est celui sur lequel insiste le professeur Engel, tout en délivrant à Charlotte un brevet de fidélité conjugale au sens strict de ce mot. N'a-t-elle pas, dit-il, tout donné à l'ami, excepté sa personne et par là commis l'adultère du cœur, sans avoir eu du moins la franchise de son impulsion passionnelle comme Christiane Vulpius, qui sacrifia sa réputation à son amour?... Tout en reconnaissant volontiers ce qu'il y a de fondé dans une pareille critique, on pourrait du moins excuser en partie Charlotte par les mœurs sentimentales que l'influence du roman anglais, puis celle de Rousseau, avaient introduites en Allemagne vers le milieu du XVIIIe siècle. On rappelerait à sa décharge cette correspondance bien connue que Gœlhe entama de Francfort avec une jeune fille de la haute aristocratie qu'il ne devait jamais connaître de vue, sa vie durant, avec l'aimable Auguste de Stolberg. Qu'on parcoure ces lettres, purement amicales à coup sûr, et l'en se rendra mieux compte de ce que permettait, en toute honnêteté, l'exaltation

mystique de l'époque « géniale » au delà du Rhin. Avant Charlotte en effet, la jeune Auguste se voit tuyoyée, apostrophée avec un mélange de familiarité et d'emportement qui est la chose la plus amusante du monde : elle ne s'en crut pas plus coupable pour cela cependant ! Avec le ménage Kestner après Wetzlar, beaucoup plus tard avec les Willemer de Francfort, Gœthe prit, en tout bien tout honneur, à peu près les mêmes libertés qu'avec le ménage Stein entre 1775 et 1788.

Non, Charlotte mariée à un homme excellent, mais d'esprit vulgaire, préparée d'ailleurs à comprendre l'exaltation sentimentale chez autrui par l'atmosphère morale de son époque, Charlotte ne se crut pas même imprudente sans doute, — après avoir triomphé des premiers scrupules que nous avons soulignés chez elle, — lorsqu'elle permit à un ami si soigneusement maintenu dans les limites de son rôle, le tutoiement qui apparaît çà et là dans les lettres de Gœthe et les exagérations de langage dont il fut de tout temps prodigue envers elle. Ces façons-là lui paraissaient devoir être tolérées chez un grand artiste, chez un privilégié du génie. Encore ramenait-elle de son mieux son ami, par intermittence, à des formules plus respectueuses et n'acceptait-elle les épithètes adoratrices qu'à la louange de ses qualités morales, la morale étant le terrain d'élection sur lequel elle s'efforça sans cesse de maintenir leurs relations quotidiennes. La preuve en est qu'on serait fort embarrassé s'il fallait tracer un portrait physique de la baronne d'après les mille lettres ou billets que lui adressa son adorateur !

IX

N'est-il pas frappant aussi qu'à partir de ce printemps 1781, date que certains historiens de Gœthe ont considérée comme celle de son triomphe amoureux, ses lettres indiquent une préoccupation de moralisme plus évidente que jamais. Nous en indiquerons par quelques citations le caractère. Dans un billet, écrit trois jours seulement après l'apostrophe à la « nouvelle, » le 26 mars 1781, — billet où le *vous* alterne une fois de plus avec le *tu*, — l'ami conclut de la sorte : « Termine ta bonne œuvre : conserve-moi dans le bon et dans la jouissance du bon. » Puis le lendemain 27 : « J'ai chanté dans le silence du matin un hymne de louange anx femmes en général et à toi en particulier. La

sincérité et le repos de mon cœur que tu m'as restitués seront désormais pour toi seule. Le bien qui en résultera pour les autres et pour moi t'appartiendra tout entier de même. Crois-moi, je me sens tout autre. Mon ancienne bienfaisance *(Wohltætigkeit)* se réveille et, avec elle, la joie de ma vie. Tu m'as rendu la jouissance dans l'action de faire le bien, sensation que j'avais entièrement perdue. Je le faisais par instinct et n'en recueillais plus nulle joie. Adieu! »

Le « vous » revient dans le billet du 7 avril 1781 et y persiste même jusqu'à la fin. Le 14 mai : « Au milieu de maints travaux accablans, je crie vers toi que je t'aime. Parfaite, ce que tu ne cesseras jamais d'être, crée-moi et façonne-moi donc aussi à demeurer digne de toi! » Obligé de se rendre avec le duc à Ilmenau, Gœthe semble même y renier pour cette fois les souvenirs de folle et joyeuse jeunesse qui se rattachaient pour lui à cette petite ville sylvestre du duché et qui seront plus tard si chers à son cœur. Il écrit en effet le 2 juillet 1781 : « J'ai soif d'être loin de ce lieu. Les fantômes d'une période aujourd'hui terminée ne m'y laissent pas une heure joyeuse. Je n'ai pu gravir aucune montagne, car les souvenirs désagréables les marquent toutes d'une souillure. Comme il est bien que l'homme meure, ne serait-ce que pour effacer certaines impressions en lui et reparaître ensuite purifié à la lumière du jour. Ton amour est la seule chose que je veuille garder à jamais. »

Le 1er janvier 1782, il avoue qu'il était tenté de rester à la maison, mais qu'il en sortira néanmoins parce qu'il voudrait *remporter une victoire sur lui-même*, afin de commencer par là dignement l'année nouvelle. Trait stoïcien qu'il faut retenir pour comparer au besoin le Gœthe de 1782 à celui de 1788, si éloigné de cette disposition ascétique. Le 2 mars, il envoie à l'amie *le nouveau Théâtre allemand*, traduit en français par Friedel, recueil qui contient son *Clavijo* et sa *Stella*. Il ajoute, en français, cette galanterie : « Vous y trouverez une tragédie d'un M. Gœthe, qui s'est acquis une grande renommée par ses écrits et qui naquit en 1749 pour vous aimer en 1782 et toute sa vie. » Le 3 avril : « J'essaye de mettre en œuvre tout ce que nous avons discuté récemment à propos de la conduite, du savoir-vivre, de la tenue ou de la convenance... Combien ce jeu m'est agréable puisque je n'ai nulle ambition ni vœu que de te plaire et de t'être à jamais bienvenu... » On voit par le début de ce dernier

billet que Charlotte continuait ses leçons de convenance mondaine avec moins de *maëstria* peut-être, mais avec plus de suite que la comtesse Werthern. Gœthe n'écrit-il pas de Weimar le 10 avril 1782 : « Dans l'espérance de te revoir sous peu, je veux être bien sage, puisque tu t'es une fois chargée de me façonner. » Enfin, c'est dans le même sentiment d'humilité touchante, dans la même attitude de disciple et presque d'écolier, qu'il citera deux ans plus tard un témoignage en sa faveur de Mme de Lichtenstein, femme d'un foncionnaire ducal à Gotha. Cette dame, écrit-il en français, a dit à l'une de ses amies « qu'elle m'avait trouvé entièrement changé, que je n'étais pas seulement présentable partout, mais même aimable ! » L'élève dut recevoir ce jour-là un *satisfecit* de sa patiente institutrice.

Voici qui ne plut pas moins à Mme de Stein sans nul doute : (le 9 avril 1782) « Quand je suis seul, je me raconte à moi-même ce que j'ai vu comme si je te le contais de vive voix, *et tout s'éclaircit aussitôt de soi-même !* » Quel plus beau témoignage en faveur de Charlotte et de la sûreté de son coup d'œil, qu'une semblable pratique, de la part de son amoureux ! Et voici une autre impression passionnée que retrouvera plus tard Stendhal, discernant jusque dans la ligne d'horizon du paysage quelques traits de sa bien-aimée du moment : « Tu es comme transsubstanciée pour moi en tout objet. Je distingue fort bien les choses et te vois néanmoins en chacune d'elles. Je ne suis ni absent, ni distrait de ma besogne et cependant toujours en ta présence et toujours occupé de toi ! » Réminiscences d'éducation chrétienne qu'une si fervente dévotion, car les mystiques disciplinés du christianisme parlent seuls aînsi de leur Dieu ! « Mon gain moral, ajoute-t-il le 12 mai 1782, s'agrandit chaque jour et je me garde d'en rien gaspiller à la légère... Je ne pourrais tenir huit jours cette conduite, si mon esprit ne vivait dans une bienheureuse union de tous les instans avec le tien. Qui t'a rencontrée sait désormais pourquoi il est en ce monde ! » Il faut admirer le grand homme sans nulle réserve durant cette période si virilement active, si courageusement réformatrice de lui-même, qui ne s'est pas renouvelée avec cette efficacité au cours de son éclatante carrière et qui marqua sur lui sa trace indélébile en dépit de ses avatars ultérieurs.

X

On comprendra mieux la place que tient à ce moment Mme de Stein dans la vie de son quotidien commensal, en observant l'attitude de ce dernier lorsqu'il peut croire leur intimité menacée. Au milieu de juillet 1782, s'élève entre les deux amis une contestation passagère dont on ne connaît pas bien le sujet. Duentzer, dans son livre sur *Charlotte de Stein et Corona Schroeter*, l'explique par un projet de vente du jardin de Gœthe, projet qui n'aurait pas eu l'approbation de Mme de Stein. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de noter dans quel désarroi mental cet incident a tout aussitôt jeté le poète. « Dis-moi, écrit-il d'abord, est-ce chez toi dépression physique? Ou bien n'aurais-tu pas dans l'âme quelque chose qui te blesse? Tu ne saurais croire combien ton état d'hier soir m'a préparé d'angoisses. Le seul intérêt de ma vie est de te savoir sincère vis-à-vis de moi... Tu possèdes mon cœur en dépôt, et tu n'as besoin de rien autre pour te rassurer. Le temps va venir sans doute où le tien s'ouvrira de nouveau pour moi... Je ne veux pas être importun, mais seulement te dire que je n'ai pas mérité cela, que je le sens profondément et que je me tais! »

Puis l'horizon commence à s'éclaicir quelque peu : « C'était donc un malentendu, Dieu merci, qui te fit écrire ce billet, soupire l'ami rebuté. J'en suis encore tout abasourdi. C'était comme la mort : on a bien un mot pour exprimer pareille chose, mais on ne saurait se la figurer que par expérience... Cela va mieux, mais je n'ai pas encore repris l'usage de mes facultés. Je ne sais pas encore où j'en suis! Ah! puisse ce pénible état disparaître bientôt... Tout mon être est secoué jusque dans ses assises. Aussi profondément que pénétra ton amour pour me rendre heureux, aussi profondément la douleur a trouvé en moi son chemin et me contracte aujourd'hui vers le dedans de moi-même, Je ne puis pas pleurer et ne sais que devenir. Adieu, pardonne-moi. Ta douleur est ce qui m'angoisse. Si tu ne peux me reprendre en gré, je renonce à connaître jamais une heure de félicité en ce monde... Je suis beaucoup mieux maintenant : comme un homme récemment touché de la foudre, je sens encore un peu de paralysie toutefois... Quand j'y ressonge, j'en ai de nouveau le frisson et ne pourrai retrouver le calme avant

d'être assuré contre le retour d'une pareille crise entre nous ! » Voilà le tempérament de Gœthe dans toute sa vérité frémissante, et ceux qui tiennent pour son égoïsme imperturbable et contre son émotivité sincère n'y ont donc pas regardé d'assez près, on en conviendra sans doute. Mais quelle ténacité, quelle étendue d'influence de la part de Mme de Stein ne révèlent pas de semblables paroxysmes, surtout si l'on songe que l'amour de Gœthe est alors vieux de près de sept ans déjà, que la femme qui l'inspire en a quarante et que cet amour fut nourri dans la sphère des idées pures comme nous avons tenté d'en communiquer la persuasion à nos lecteurs. L'appréhension d'analogues secousses mentales, qu'il n'était pas de force à subir, fut vraisemblablement pour quelque chose dans la fuite de Gœthe vers l'Italie quatre ans plus tard.

Pour cette fois, la paix est enfin rentrée dans le cœur de l'ami : comme à son ordinaire, le mari a prêté son concours à l'accord : « Stein me dit que tu veux sortir avec moi en voiture, » écrit Gœthe le 5 août, et les conversations sans fin de reprendre : « Je suis si habitué à être prolixe vis-à-vis de toi, à te confier tout ce que je pense, qu'il me devient difficile de te l'écrire. Tout se présente à la fois à mon esprit, et je voudrais tout te dire d'un seul mot ! » — Le 10 septembre 1782, il adresse à Charlotte qui part pour Kochberg un beau poème, tout parfumé de morale stoïcienne :

Von mehr als eine Seite verwaist,
Klag ich um deinen Abschied hier!
Nicht allein meine Liebe verreist,
Meine Tugend verreist mit dir...

« Ce n'est pas seulement mon amour qui s'éloigne, c'est ma vertu qui me quitte avec toi... La passion, la légèreté m'entraînent... Ange gardien, accours à moi, etc. »

Cette année 1782 marque assurément le zénith du règne de Charlotte. Depuis 1783, un sourd travail de détachement a dû commencer dans le cœur du poète, si nous en jugeons par ses décisions, ainsi que par ses commentaires ultérieurs. Rien n en transparaît toutefois dans ses lettres, et nous glanerons encore quelques traits caractéristiques dans la correspondance des quatre années qui précèdent le voyage italien de Gœthe. Le prince Constantin de Weimar, frère cadet du duc Charles-

Auguste, a noué à Paris une intrigue galante avec une certaine Mme Darsaincourt, femme de théâtre sans nul doute. Puis il l'a abandonnée, enceinte de ses œuvres, et la délaissée est venue le rejoindre à Weimar où il refuse de la revoir. Sans espoir et sans ressources, la Française a la bonne inspiration de se tourner vers le ministre dirigeant du duché et d'implorer sa pitié « au nom de ce qu'il a de plus cher. » Cette formule, si banale dans notre langue, évoque aussitôt devant l'esprit de Gœthe l'image de Charlotte et le décide à rapatrier la pécheresse, après l'avoir fait héberger et soigner jusqu'à ses relevailles.

Pendant une période d'environ un mois, d'août à septembre 1784, les lettres du poète à Mme de Stein sont écrites en français, sans doute parce que Charlotte, toujours un peu pédagogue, a imposé cette pratique à son ami comme un exercice utile durant une visite diplomatique à la cour de Brunswick, où il aura sans cesse l'occasion de parler notre langue. On reconnaît qu'il a été contraint sur ce point lorsqu'on constate le plaisir avec lequel il rejettera bientôt ce pensum. C'est donc en français qu'il écrit alors : « La présence de Jacobi me serait doublement chère si tu étais avec nous. Il m'est impossible de parler de toi à qui que ce soit. Je sais que je dirais toujours trop peu et je crains en même temps de trop dire. Je voudrais que tout le monde te connût pour sentir mon bonheur que je n'ose prononcer. Vraiment, c'est un crime de lèse-amitié que j'existe avec un homme comme Jacobi, avec un ami si vrai et si tendre, sans lui faire voir le fond de mon âme, sans lui faire connaître le trésor dont je me nourris. J'espère que Herder lui parlera de toi et lui dira ce que je n'ose lui dire ! » — Et le lendemain 21 septembre : « Jacobi m'a parlé de toi et je n'ai pu lui dire que très peu. Il souhaiterait de te connaître parce qu'il sent bien que, sans cela, il n'a qu'une idée incomplète de l'existence de mes amis ! »

Toutes nos citations démontrent assez que Gœthe ne rendra pas suffisante justice à son passé lorsqu'un peu plus tard il se peindra sous de si tristes couleurs à lui-même les années de son activité ministérielle à Weimar. La disposition amère qui se fit jour en lui vers la fin de cette période a jeté son ombre sur bien des jours de calme félicité dont il a trop négligé le souvenir. Le 22 avril 1781, ayant, dit-il, calculé, dans le silence de la nuit, la somme de ses satisfactions actuelles, il a trouvé

leur total si considérable qu'à l'exemple de Polycrate, il est tenté de jeter son anneau dans les ondes ! Ajoutons que le progrès moral dont nous avons dû faire honneur à Charlotte pour une si grande part devient en lui visible à tous les yeux. Il se fait respecter par sa gravité, par sa réserve, par son mutisme imposant qui alterne alors avec une affabilité de bon goût. Ses amis le considèrent comme un nouveau Marc-Aurèle qui, pour l'amour de ses semblables, combattrait les aspirations de sa nature et mettrait son orgueil comme son plaisir dans le sacrifice de ses préférences natives.

On connaît la profession de foi de son Tasse à la Princesse, dans le drame qui reflète si évidemment, au cours de ses premières scènes tout au moins, les relations de Charlotte avec son auteur : « Un regard de toi m'a guéri de toute fantaisie déréglée, de toute hantise malsaine, de toute vaine imagination. Tandis que mes désirs se perdaient jadis dans le vide en se portant à la fois vers mille objets divers, du jour où je te connus, je rentrai en moi-même avec contrition et j'appris à discerner ce qui est vraiment digne de désir... Exige encore de moi ce qui convient... Que je sache renoncer désormais, que je me montre en tout homme de mesure, et que je mérite ainsi ta confiance ! » Charlotte n'a-t-elle pas réalisé de la sorte, pour un temps du moins, dans l'homme qui se soumit à son hygiène intellectuelle, une de ces patientes et graduelles conversions par les *œuvres*, que les grands directeurs d'âmes du siècle précédent, les Bossuet, les Fénelon, les Maintenon recommandaient à leurs pupilles spirituels ? Ces conversions-là laissent d'ordinaire après elles des traces morales plus durables que celles qui procèdent par la subite illumination de la foi.

On en trouvera la plus vivante description dans la lettre de Gœthe à sa mère, qui est datée du 11 août 1781. « Merck et quelques autres, écrit-il, portent un jugement absolument erroné sur ma situation ministérielle. Ils ne voient que les sacrifices que je fais en la conservant. Ils ne voient pas ce que j'y gagne : ils ne peuvent comprendre que je m'enrichis chaque jour tout en donnant chaque jour davantage de moi. Vous vous souvenez des derniers temps que j'ai passés près de vous ? A la longue, un tel état de choses eût été ma perte. L'antagonisme entre cette atmosphère bourgeoise, étroite, cette vie mesquine, languissante et l'élan fougueux de ma nature eût égaré ma

raison. Malgré ma vive imagination et mon intuition des choses humaines, *j'eusse à jamais ignoré le monde* et je serais éternellement demeuré un enfant. Or être enfant, c'est être outrecuidant, c'est devenir enfin odieux aux autres comme à soi-même ! » — Le voilà loin du paradoxe rousseauiste de Werther.

« Combien au contraire, poursuit le fils éloigné du foyer paternel, il a été heureux pour moi de me voir transplanté dans un milieu qui m'est, à tous égards, supérieur, où je trouve largement l'occasion d'apprendre à mes dépens, à travers mes erreurs et mes fautes, à me connaître moi-même et à connaître les autres; dans un milieu où, livré à moi-même et à mon destin, j'ai traversé et soutenu tant d'épreuves. Inutiles peut-être à des milliers d'autres, elles étaient indispensables à mon développement. » — Oui, le grand poète lyrique, si extraordinairement privilégié par les dons de la fantaisie et du verbe, se sentit d'abord inférieur à maint esprit vulgaire par sa médiocre capacité d'adaptation à la vie sociale. En dix ans d'efforts, il a rattrapé, dépassé bientôt sur cette voie ceux dont il enviait jadis la sûreté d'allure à travers les difficultés de la vie. Ne faut-il donc pas un parti pris bien tenace pour lui reprocher à la fois le ministère de Weimar et l'intimité de Charlotte, pour lui refuser jusqu'au droit de mesurer ses profits en personne, pour attribuer à une pure illusion d'amour tout ce qu'il déclare devoir à sa résolution de 1775, et, — sans qu'il ait pu le dire aussi haut, par discrétion, dans une lettre à sa mère, — à sa liaison décisive avec Mme de Stein ?

E. Seillière.

LA DERNIÈRE ANNÉE DE DANTON

I

L'ASSAUT A LA GIRONDE. — LE COMITÉ DANTON

I. — GEORGES-JACQUES DANTON

Le 8 mars 1793, la Convention ouvrait sa séance dans un état d'agitation tout à fait extraordinaire. Le pays était derechef menacé de la plus redoutable invasion. Après la déconfiture des Allemands à l'automne précédent, on avait cru tout sauvé. Prenant l'offensive, la Convention avait jeté Dumouriez sur les Pays-Bas et Custine sur le Rhin et, après un discours hautain de Danton, proclamé que la Révolution « allait porter la France à ses limites naturelles. » On les avait atteintes de toute part en effet. Mais, par un retour offensif, les Autrichiens s'étaient, à la fin de février, jetés sur la Belgique qu'occupait l'armée de Dumouriez et, en quelques jours, avec une rapidité déconcertante, avaient envahi la nouvelle conquête de la République. Le 5 mars, Liége nous avait été repris, et la trouée de la Meuse était ainsi ouverte à l'invasion.

Sans doute on se pouvait rassurer avec les souvenirs d'antan. En septembre, l'armée prussienne n'avait-elle pas pénétré jusqu'en Champagne et dû reculer devant l'énergie qu'avait déployée le Conseil exécutif, secondé par la vaillante ardeur des soldats de la Nation? Ce souvenir cependant ne rassurait guère.

C'est qu'en septembre 1792 nous avions eu devant nous deux nations à la vérité coalisées, mais secrètement divisées par leurs vieilles querelles, l'Autriche et la Prusse. On avait pu, par d'habiles négociations plus encore que par d'audacieuses entreprises, écarter le danger : surtout, on avait pu y faire exclusivement front. Aujourd'hui, la situation était tout autre : non seulement Prusse et Autriche rapprochées semblaient prêtes à marcher sans défaillance, mais l'Europe entière paraissait résolue à les appuyer moralement ou matériellement ; l'Angleterre et l'Espagne nous avaient déclaré la guerre ; les États Italiens se remuaient ; la Russie s'ébranlait. Par surcroît, l'Ouest se soulevait, prenant à dos la Révolution, et l'on percevait dans les provinces du Midi une sourde fermentation. L'armée, cependant, un instant grisée par ses succès, se démoralisait ; son chef, le général Dumouriez, enflé par ses victoires, puis aigri par certains gestes de la Convention, méditait de retourner contre Paris les troupes de Belgique, et on l'en soupçonnait. Le gouvernement, enfin, était incapable de rien organiser : le *Conseil exécutif*, depuis que Danton en était sorti, était un corps sans âme ; la *Commission de défense*, organisée par la Convention, perdait son temps en palabres, et la Convention elle-même, désemparée, pouvait-elle vraiment, — assemblée de 750 membres, — exercer efficacement la dictature de salut public ?

C'est dans ces circonstances que, le 8 mars, sur l'annonce des désastres de Belgique, elle se réunissait.

Soudain un homme surgit à la tribune, et une émotion plus grande sembla s'emparer de l'Assemblée. Danton ! Depuis plus de cinq semaines, il n'avait ni parlé ni paru à la Convention. Un deuil affreux l'en avait éloigné, le jetant dans une sombre prostration. Puis il était parti pour la Belgique où, quelques jours, il était resté, regardant l'invasion s'avancer. Et il reparaissait, mais si bouleversé, les traits si convulsés, l'âme si manifestement agitée par les chagrins et les soucis que cette figure, toujours effrayante, semblait, à cette heure, révéler, avant qu'il n'eût ouvert la bouche, de lourdes et terribles pensées.

Danton ! Quel homme était-ce que celui-là pour qu'à son apparition à la tribune, les députés se sentissent frémir, les uns de joie, les autres de terreur, tous d'une intense émotion.

Il faut ici, résumant en quelques pages une vie tumultueuse, dire ce que le nom évoquait.

C'était un Champenois, d'une race paysanne très récemment arrachée à la terre ; le père avait été huissier, puis procureur à Arcis-sur-Aube où était né Georges-Jacques Danton, le 26 octobre 1759. Et lui-même, à vingt ans, avait quitté sa petite ville pour chercher, dans la basoche, sa vie à Paris. Et, clerc chez le procureur, après sept années d'une existence précaire, il avait, en épousant la fille du limonadier Charpentier, trouvé avec une charmante femme une petite fortune et un suffisant crédit pour acheter un office d'*avocat ès conseils*, équivalant à peu près à la charge d'un de nos avocats au Conseil d'État. Et « Monsieur d'Anton, » ainsi qu'il signait, était venu installer son cabinet (plus achalandé qu'on ne l'a dit) dans une maison de la Cour du Commerce, entre la rue Saint-André des Arts et la rue des Cordeliers, sans se douter certes qu'un jour, sur l'emplacement de cette maison détruite, s'élèverait la statue destinée à perpétuer son souvenir.

C'est que s'il était alors ambitieux de « faire fortune, » lui-même, je suppose, n'entrevoyait en rien la carrière à la fois si agitée et, quoique courte, si remplie qui le mènerait des clubs révolutionnaires à la Chancellerie, pour le précipiter ensuite aux avatars les plus imprévus, — jusqu'à l'échafaud.

Ce Champenois tout à la fois brutal et madré, truculent et grandiloquent, désordonné et puissant, à la figure mafflue et ravagée, à la taille athlétique et aux épaules larges, aux yeux étincelans sous les sourcils broussailleux, à la bouche épaisse qui, entre deux accès de rire formidable, laissera échapper de si terribles paroles, n'apparaît, en 1787, que comme un bourgeois jouisseur, bon garçon, mari fort amoureux d'une femme fort accorte, organisant sa vie entre un foyer qu'il désire confortable, le café Procope où, le soir, il aime jouer aux dominos avec quelques amis, le Théâtre tout voisin où l'attirent Corneille et Molière, des vacances dans son Val d'Aube, dans sa petite ville qu'il adore, et enfin ses affaires auxquelles il paraît s'adonner non sans succès. Dans la Cour du Commerce, « M. d'Anton » est populaire : on dit, en le voyant passer dans son habit bleu : « Voilà cet excellent M. d'Anton ! »

La Révolution a fait jaillir de ce bourgeois un tribun qui sans doute s'ignorait. Il est, le 14 juillet, monté sur les tables

et son « organe stentorial, » — ainsi que s'exprimeront si souvent ses auditeurs, — l'a tout de suite imposé. Il est vite devenu le président de ce « district des Cordeliers » qui, dès l'été de 1789, s'est jeté à l'avant-garde du Paris révolutionnaire et constitué en canton insurgé. Des *arrêtés* singuliers où tout est fronde audacieuse, ont bientôt signalé ce tumultueux district à l'inquiétude des pouvoirs constitués, ministres, Assemblée nationale et Hôtel de Ville, à l'admiration du peuple parisien, à l'attention de tous ; c'est la « République des Cordeliers » qui semble ne connaître point de maître, et qui cependant en a un, son président qui ne signe pas seulement les arrêtés tapageurs, mais les inspire et les rédige. L' « excellent M. d'Anton » est devenu, pour les Cordeliers fanatisés, « leur chéri président. »

Appuyé sur ces séides, il s'est déjà signalé en 1790 comme l'homme des audaces. Contre la première équipe des révolutionnaires, celle que 1789 a installée à l'Hôtel de Ville, contre Bailly, La Fayette, les « quatrevingtneuvistes, » comme il les appellera dédaigneusement, il a entrepris une lutte au couteau. Lui est l'homme de la seconde équipe, — au moins l'espère-t-il, — celle qui, balayant, « ces tièdes, » fera « la seconde Révolution. » Vainement l'Hôtel de Ville essaie-t-il de le faire traîner, sous prétexte d'un geste factieux, devant le Châtelet : il sait jouer la justice et lui résister, et, saisissant les quarante-sept autres districts de sa cause, comme étant celle de la Liberté et de la Démocratie, il devint le héros d'une de ces « affaires » judiciaires qui, grossies démesurément, mettent un homme au pinacle. De l'« affaire Danton » Danton s'élance.

Vainement encore à l'Hôtel de Ville, où il est venu siéger, on parvient à l'étouffer : vainement, le district des Cordeliers supprimé avec les autres, le tremplin d'où il a semblé prendre son élan, est brisé sous ses pieds. On le voit soudain reparaître quand on le croyait écarté ; c'est quand, le 10 novembre 1790, orateur des sections de la capitale, il vient, à la barre de l'Assemblée nationale, dans un discours d'une violence inouïe, sommer les députés de réclamer du Roi le renvoi de ses ministres « contre-révolutionnaires. » Interrompu par la Droite exaspérée, soutenu par la Gauche exaltée, il domine le tumulte et écrase à ce point les suspects qu'avant une semaine ceux-ci démissionnent. Et, cette victoire remportée, il peut rentrer pour quelques jours dans l'ombre de son cabinet.

Chose curieuse, il continue, au milieu du tumulte de la vie publique, à mener l'existence bourgeoise qu'il aime. Il a un appartement confortable, une bibliothèque choisie, un foyer où il aime à recevoir grassement ses amis ; s'il conduit « sa Gabrielle » à Saint-Sulpice pour la messe du dimanche, il ne l'abandonne le soir que pour la partie de dominos du café Procope ; cependant il continue à plaider devant « les conseils de Sa Majesté » dans un style fort convenable, — pour le haut prince de Montbarey par exemple, qui l'honore de son amitié. Il est avec tous « brave homme, » jovial, la plaisanterie un peu grasse et le geste trop familier ; il sait remiser ses foudres. Le bourgeois sans cesse, — et cela durera jusqu'à son dernier jour, — retient le tribun, et quand les grands jours arriveront, il faudra que sans cesse le tribun gourmande le bourgeois pour se pouvoir échapper. Au demeurant, ainsi que l'écrira un ami, « bon fils, bon père, bon époux, bon ami. »

Parfois cependant, il s'arrache à cette vie aisée pour paraître aux clubs, celui des Cordeliers que, tout près de chez lui, il a fondé lui-même, celui des Jacobins où il ne parle jamais sans faire éclater les applaudissemens. Il semble néanmoins encore un simple agitateur quand, le 31 janvier 1791, il est, après une série d'échecs, élu membre du Conseil Général du département de Paris. Et alors, on voit se révéler un nouveau Danton. Dans sa lettre d'acceptation, il s'affirme « capable d'allier aux élans du patriotisme bouillant... l'esprit de modération nécessaire pour goûter les fruits d'une heureuse Révolution. » Il en sera toujours ainsi : toutes les fois que, si peu que ce soit, Danton arrivera à « une place, » on le verra sinon s'assagir, du moins essayer de le faire. Dans le tribun et derrière le bourgeois, un troisième personnage existe : un politique extrêmement réaliste, vrai produit du terroir champenois, infiniment plus avisé que ne le feraient penser les phrases parfois folles qui, dans les clubs, lui valent de frénétiques applaudissemens, et bientôt un homme d'État fort capable d'échapper aux fantasmagories révolutionnaires pour apercevoir les nécessités nationales. Il se proclame prêt à se modérer lorsqu'il entre au « Département : » il se déclarera énergiquement « constitutionnel, » soumis au Roi autant qu'à la loi, quand il sera, l'année suivante, élu substitut du procureur de la Commune ; il sera tel lorsqu' « un boulet l'aura porté au ministère de la Justice, » lorsque enfin

sa destinée l'aura mis à la tête du Comité de Salut public.

Mais le tribun, dès 1791, a offensé ou simplement impressionné trop de gens pour que l'opinion s'habitue à le considérer sous un si nouveau jour. Si ses collègues du « département » l'avaient pris, dès 1791, au mot, qui sait si effectivement ils ne l'eussent point détourné de ses rêves de « seconde révolution. » Mais, à l'Hôtel de Ville, on se méfie ; on le tient à distance. Bien plus, on lui témoigne un mépris mortifiant : l'agitateur passe pour vénal.

L'était-il, c'est une question qu'on ne peut traiter en dix mots. Si Danton, acheté par la Cour (ainsi que l'en accusent tant de gens dont je discuterai ailleurs les témoignages), avait eu, comme Mirabeau, l'impudence audacieuse de signer un reçu et si ce reçu était entre nos mains, à la question posée la réponse serait là. Il est douteux que le reçu existe, ait jamais existé. Mais de l'ensemble des témoignages dont certains sont troublans, je suis arrivé, après bien des hésitations, à croire qu'il reçut de l'argent, — de la Cour et peut-être de quelques autres. Et de même, lorsque plus tard se pose la question des « fonds extraordinaires » confiés au Conseil exécutif et qui, je le dirai plus longuement, furent si étrangement gaspillés; de même lorsque, plus tard encore, j'aurai à parler des *razzias* faites en Belgique, je serai amené à conclure qu'il est possible, probable, que l'argent, pour prendre une de ses expressions, ne lui ait jamais fait assez « peur. »

Telle chose le rendrait dès l'abord franchement méprisable, s'il était le « vendu » qui, recevant l'argent, thésaurise soigneusement et s'enrichit. Il s'enrichit peu (je dirai quels furent ses achats et quelles conclusions ils entraînent). La main aussi large que le cœur, Danton était prodigue : l'argent tombait dans cette main peut-être, il en coulait aussi souvent. Une bande que je ne peux ici dénombrer l'entourait, qui, les mains tendues, recevait l'or tombant de ses gros doigts dans ceux des « amis. » Il gardait peu, ce qui ne l'excusait point, — s'il reçut, — de recevoir.

Quoi qu'il en soit, — et qu'elle fût vraie ou prétendue, — on parlait beaucoup de sa « vénalité, » dès 1791. Son prestige n'en souffrait point au club : il en souffrait à l'Hôtel de Ville où ses collègues le traitèrent en voisin incommode et suspect. Il n'y vint plus, furieux, et se rejeta au club où, d'avril à juin, on le

vit honnir tout à la fois les hommes du Roi et ceux de La Fayette, les modérés plus encore que les royalistes. « Je vois avec douleur, crie-t-il, qu'il faut un supplément de Révolution. »

Il croit en trouver l'occasion dans la fuite du roi Louis, en juin 1791. Dans cette « crise de Varennes, » Danton joue un rôle qui paraît à première vue celui d'un « républicain » de la première heure. Après avoir étudié l'événement au point de vue très spécial des projets de Danton, tout me porte à croire qu'il travailla moins pour la République que pour Philippe d'Orléans, qui, depuis 1789, cultivait fort les « Cordeliers, » et leur état-major, et qu'on verra Danton favoriser plus ou moins ouvertement jusqu'aux derniers jours de 1792.

Quoi qu'on en doive penser, Danton, après d'évidentes hésitations, se range soudain parmi les Jacobins extrêmes qui, après comme avant le retour du Roi, réclament sa déchéance. Et s'il ne paraît point au Champ-de-Mars, ce 17 juillet où une pétition nettement républicaine fut portée sur l'autel de la Patrie, si, par conséquent, il n'est point pris dans la sanglante bagarre qui suit, son attitude pendant les jours précédens a été telle au club ou dans la rue, qu'il n'en est pas moins compromis dans l'échauffourée et poursuivi devant le tribunal saisi de l'affaire.

Il disparaît : il va se terrer à Arcis, enchanté d'ailleurs toutes les fois qu'un prétexte lui est donné de regagner sa maison de province et, protégé par le fanatique amour des Jacobins du lieu, il peut y passer trois semaines sans être inquiété. On en fait, à Paris, mille contes. L'événement paraît singulier, et des « purs » commencent à suspecter ce séjour paisible à vingt lieues de Paris sous l'œil bienveillant du commissaire du Roi. Il estime peut-être qu'il faut se donner, un peu plus, l'apparence d'un proscrit. Puisque le procès s'instruit au tribunal, il affecte de se croire plus sérieusement menacé et part pour l'Angleterre. Quel agitateur n'a rêvé de connaître, fût-ce un instant, un de ces *exils* d'où l'on revient avec une popularité accrue et, pour l'avenir, la possibilité de beaux effets de tribune? Le 5 septembre cependant, apprenant que les élections à la Législative tournent bien pour ses amis, il se décide à rentrer à Paris, — encore que sous le coup d'un mandat d'arrêt.

C'est qu'il espère être lui-même parmi les élus. Je dirai comment l'opposition très vive, non de ses adversaires naturels, mais peut-être de quelques amis (cela se voit) l'écarta, dans une

série de scrutins, de la nouvelle Assemblée. Peut-être le faut-il regretter. L'aventure de juillet 1791, — ainsi qu'il lui arrivera souvent, — l'a forcé à réfléchir. Cette fois, le bourgeois a dû morigéner le tribun, et le tribun peut-être ne demande qu'à prendre, une fois député, une attitude moins démagogique. On peut le croire quand, élu quelques mois après substitut du procureur de la Commune, il prononce, le 20 janvier 1792, un discours qui, pour le biographe de Danton, est un des plus curieux documens qui lui soient fournis sur la psychologie de l'homme. Rejetant, chose curieuse, sur son physique (car « la nature lui a donné en partage les formes athlétiques et la physionomie âpre de la Liberté ») sa réputation de violence, il proteste qu'il « n'a consenti à paraître exagéré que pour n'être point faible, » et, après s'être justifié de toutes les accusations portées contre lui, s'affirme résolu à servir fidèlement le Roi que, le 23 juin précédent, il déclarait « criminel ou imbécile. »

Un mot de son discours permet de comprendre une des causes de tant de sagesse. Il loue le Roi d'avoir, en appelant son prédécesseur, Cahier de Gerville, au ministère de l'Intérieur, donné ainsi à la Constitution « une nouvelle preuve de son attachement. » N'a-t-il pas pensé qu'il y avait là un précédent à souligner? Il est de fait que, lorsqu'en mars 1792, s'ouvrira la crise ministérielle déterminée par le départ de Narbonne, son nom sera prononcé, soit pour les Sceaux, soit pour l'Intérieur.

Pourquoi les députés de la Gauche, appelés alors à « faire le ministère, » préféreront-ils imposer au Roi l'obscur Duranthon, le médiocre Roland? C'est que, peu de jours avant, alors que, dans ses discours précédens, Danton s'était vraiment tenu dans la note modérée, il a commis une maladresse absurde : à propos d'un incident fort médiocre, le tribun (l'aventure se répétera) a soudain fait tort au politique : dans un discours d'une insolence inouïe qui a scandalisé les Jacobins eux-mêmes, il a attaqué le Roi et s'est rendu impossible à l'heure où Brissot, le *leader* girondin, était certainement disposé à lui faire attribuer le portefeuille de l'Intérieur. Et Danton manque le ministère.

Cette déception le rejette dans l'opposition violente : sa rancune est grande contre le Roi, mais bien plutôt contre Brissot et les Girondins, et le voilà qui, depuis quelques semaines, suspect de tiédeur à Robespierre, se jette littéralement dans ses bras.

Son attitude s'accentuant, il se fait de plus en plus, en juin, en juillet, l'homme de la « seconde Révolution. »

Cette « seconde Révolution, » nous savons qu'elle éclate. Le Dix Août est l'œuvre de Danton. On lui en a contesté le mérite (j'entends parler au point de vue révolutionnaire) ; à l'étudier, on voit au contraire que son rôle y fut plus considérable encore qu'on ne le pense. Je le montrerai ailleurs préparant dans ses moindres détails la journée, organisant le mouvement « sectionnaire » qui, dirigé contre le trône, l'ébranle, en attendant que, dans la tragique nuit du 9 au 10 août, le *Journal* de Lucile Desmoulins nous le montre levant, à l'heure dite, son bras musclé comme pour abattre ce trône si savamment sapé.

Certes, il ne marche pas personnellement sur les Tuileries; mais, après avoir préparé l'attaque du château, il en paralyse la défense : c'est lui en effet qui, à l'Hôtel de Ville, consomme le coup d'État municipal; ce coup d'État, substituant à la Commune loyaliste un Conseil insurrectionnel, permet d'arrêter en pleine exécution le plan conçu par le commandant de la Garde nationale, pour plus de sûreté assommé sur les marches de l'Hôtel de Ville.

Sûr alors que le Château est livré, Danton, avec cette singulière insouciance, qui, chez lui, succède aux plus grands efforts, va se coucher cour du Commerce au crépuscule du 10 août.

C'est là qu'à trois heures du matin, Fabre et Desmoulins viennent l'arracher à son pesant sommeil pour lui apprendre qu'il est nommé par l'Assemblée ministre de la Justice avec place prépondérante dans le *Conseil Exécutif*. « Il faut, ajoute Fabre, grand profiteur, que tu me nommes secrétaire du Sceau... » Et Danton, mal réveillé, répète à plusieurs reprises ; « Vous êtes sûr que je suis ministre ! »

Il ne lui faut pas beaucoup de temps pour s'y habituer. Ce singulier garde des Sceaux se fait, suivant ses termes, plus que le ministre de la Justice, le « ministre de la Révolution. »

Cette Révolution, il la trouve engagée dans une crise terrible : l'Europe nous menace; si l'Autriche et la Prusse seules sont nos ennemies déclarées, les autres Puissances semblent sur le point de se déclarer à leur tour; les Autrichiens marchent sur Lille; le roi de Prusse, franchissant la frontière, va faire capituler Longwy, puis Verdun, forcer les passages d'Argonne. L'armée, désorganisée par l'émigration des officiers et l'indisci-

pline des soldats, est prête à se dissoudre. Et, dans l'Ouest (Danton le sait par un de ses agens), une conspiration se trame, destinée à soulever la Bretagne. Les provinces acceptent mal la chute du trône : on n'y est pas pour la République (Danton l'affirme en plein Conseil). A Paris même, tout est division : dans l'Assemblée, Girondins et Montagnards s'opposent déjà les uns aux autres et, entre l'Assemblée et la Commune insurrectionnelle du 10 août dont l'arrogance est bientôt intolérable, c'est le conflit de toutes les heures. La France envahie semble se livrer.

Il faut vraiment reconnaître qu'à cette heure, Danton seul agit et tient bon. Devant l'invasion menaçante, députés et ministres parlent de quitter Paris, de transporter le gouvernement en province. Danton n'a foi, lui, que dans la dictature provisoire de Paris pour sauver la France et la Révolution. « La France est dans Paris! » crie-t-il, et, dans le Conseil, dans les couloirs de l'Assemblée, il proteste : « J'ai fait venir ma mère qui a soixante-dix ans, j'ai fait venir mes deux enfans : ils sont arrivés hier soir. Avant que les Prussiens entrent à Paris, je veux que ma famille périsse, je veux que 20 000 flambeaux, en un instant, fassent de Paris un monceau de cendres. » Il émeut et presque rassure.

Mais il ne se contente pas de parler. Il agit, — et de toutes les façons. Ayant complètement subjugué ses collèges, il s'est fait le ministre de la défense nationale : les ministres des Relations extérieures, de la Guerre et de la Marine sont ses agens supérieurs; seul Roland, ministre de l'Intérieur, lui est aigrement hostile ; mais, s'il l'agace, il ne le peut arrêter. Alors il s'empare de l'État; il lie partie avec Dumouriez, lui fait crédit, le charge de réorganiser l'armée, l'encourage, l'entraîne, lui envoie de l'argent et des hommes. En même temps, sa diplomatie retient et presque reprend l'Angleterre avec qui il rêve une alliance ; mais, miracle plus extraordinaire, cette même diplomatie, doublant l'action de Dumouriez, travaille utilement le roi de Prusse : tenu en échec, mais si peu, à Valmy, on verra Frédéric-Guillaume ouvrir des négociations et se retirer dans des circonstances qui, pour mystérieuses qu'elles soient, peuvent cependant s'expliquer. Mais, si Danton a su exploiter les méfiances de la Prusse contre l'Autriche, si d'habiles agens, tous à Danton, ont su envelopper le Roi et, disent bien des gens, répandre l'or à propos parmi ses serviteurs, il n'en va pas moins que c'est en

faisant se lever la France, en la jetant enfiévrée et presque enivrée de patriotisme derrière l'Argonne, que Danton a préparé la reculade des Prussiens. Leur Roi, ébranlé par une résistance, quelques jours avant inattendue, a été, de ce fait, plus accessible aux ouvertures. Par là, Valmy a sauvé le pays.

Malheureusement, cette fièvre n'entraîne point seulement la Nation aux plus nobles élans, elle permet à des misérables d'organiser dans les prisons les effroyables massacres de Septembre. Pour beaucoup de gens, ce hideux épisode met une tache ineffaçable au front de Danton. A bien étudier tous les témoignages et à bien examiner les faits, il est difficile de l'en laver complètement. Certes, il paraît bien (j'en donnerai les preuves) qu'il n'a pas *voulu* les massacres et qu'il a essayé de sauver des victimes ; il n'est pas sûr qu'il n'ait pas *approuvé* cet « accès de fièvre ; » il est certain que, pouvant l'empêcher, il ne l'a pas fait. Il est donc impossible, quelque sentiment qu'on ait de Danton, de ne pas laisser retomber sur lui une grosse part de la responsabilité des massacres de Septembre. Mais il est, d'autre part, impossible de ne lui point attribuer une part énorme à la libération du territoire, qui est chose faite à la fin d'octobre.

Et c'est de cela que la Nation lui est reconnaissante. Élu à la Convention, il sort du ministère entouré d'un prestige singulier dont témoignent à peu près tous les contemporains.

Est-il étonnant qu'à la Convention, il prenne immédiatement une place énorme ? Le « Cyclope, » le « Titan, » l' « Hercule, » comme l'appellent amis et ennemis, s'impose, il est l'homme le plus en vue de l'Assemblée.

Chose étrange, il semble au début ne vouloir profiter de cette situation, lui, le tribun violent des Cordeliers, que pour prêcher tout à la fois la modération et la conciliation. La première motion portée à la tribune de la Convention l'est par lui ; or elle ne vise point, ainsi qu'on s'y attend, à faire proclamer la République, mais bien à faire déclarer la propriété « éternelle. » Le premier geste de ce révolutionnaire est ainsi un geste conservateur. Il est caractéristique de toute une mentalité. De son passage aux affaires, Danton garde l'idée qu'il faut « faire l'union » non seulement des révolutionnaires, mais de tous les Français. Je montrerai plus au long quel était ce plan d'apaisement et comment s'y rattachent presque tous les gestes de Danton pendant les premiers mois de la législature. Il ne prône

pas seulement le respect de la propriété, mais le respect des consciences, s'écriant que, si lui s'est affranchi des doctrines religieuses, il jugerait criminel de priver tant de croyans des secours de « l'homme consolateur. » Il aimerait écarter tout sujet de discussion. Je pense démontrer qu'il espéra sauver le Roi (Robespierre l'en accusera violemment un jour), et commença à y travailler. Pour ce motif et d'autres encore, on le voit tendre la main à la droite de l'Assemblée et, sans désavouer la Montagne, s'éloigner parfois d'elle, lorsqu'elle s'incarne dans Marat et Robespierre, pour tenter de s'allier à Vergniaud et à Brissot.

Beaucoup de membres de la Droite répondent tout d'abord à son appel. On le voit, seul des membres de la Montagne, porté aux grands Comités et au bureau même de l'Assemblée, peuplés de Girondins. Mais tout un groupe refuse de désarmer : ce sont les amis personnels des Roland. Mme Roland a voué à Danton une haine de femme, dont un morceau de ses Mémoires, tout récemment retrouvé, dit toute la violence. Or, le salon Roland est, pour la Droite, un salon directeur. Et le salon Roland a juré d'abattre Danton. Certes, pour répondre aux appels du tribun, il lui faudra beaucoup pardonner : ces gens le tiennent sincèrement pour un personnage à la fois vénal et cruel : ils lui attribuent tous les vices et tous les crimes. Loin de les lui pardonner, ils veulent l'en accabler, l'éclaboussant du sang de Septembre, réclamant les « comptes » de l'ex-ministre, tenu pour prévaricateur. Parfois Danton perd patience, riposte violemment, attaque nommément à la tribune Mme Roland ; et, malgré son désir, le fossé s'élargit. Alors, il s'exaspère d'être, malgré lui, rejeté dans les bras de Robespierre et de Marat. Il enrage d'être « mal connu. » Dans le même discours, on voit se succéder des appels désespérés à l'union et des gestes de violence brutale. Ce qui le désespère, c'est que le Roi va être la victime de cette querelle : il faudrait que, pour le sauver, la Gironde et Danton fussent d'accord : Dumouriez, de la Belgique qu'il occupe, prêche à ses amis de la Gironde l'oubli des injures vis-à-vis d'un homme dont il apprécie le génie et le patriotisme. C'est en vain.

Alors, dégoûté de cette lutte, désireux peut-être de ne pas assister au procès du Roi, inquiet de ce qui se passe en Belgique, il s'y fait envoyer et en prépare l'annexion. Pour justifier cette annexion, on voit Danton se jeter avec sa fougue ordinaire

dans la politique de conquête. Il reparaît en effet à l'Assemblée, le 31 janvier, et y prononce ce discours célèbre, qui tient tout entier dans la phrase capitale : « Nos limites sont marquées par la nature. Nous les atteindrons toutes, des quatre côtés de l'horizon : du côté du Rhin, du côté de l'Océan, du côté des Alpes. Là, doivent finir les bornes de notre République et nulle puissance ne pourra nous empêcher de les atteindre. »

L'Europe qu'il a toujours espéré arrêter semble résolue à marcher contre nous. Il estime maintenant qu'il est préférable de prendre l'offensive et d'en imposer par la superbe. C'est que tout semble rompu depuis la mort du Roi. Cette mort, Danton l'a votée. Jusqu'au bout cependant, la Droite a espéré qu'il prônerait la clémence, car un « ho ! » de déception a accueilli son dernier vote. Furieux contre lui-même et les autres, il est encore reparti pour la Belgique où il préside à l'annexion. Cependant il aspire à rentrer, à aller à Arcis se reposer en plantant « ses arbres » dont on le voit s'inquiéter, à retrouver le foyer, sa « chère Gabrielle, » à qui il annonce son prochain retour, et son « petit Danton, » à qui il faudra dire que « son papa ne sera pas toujours à dada. » Il rentre et trouve le foyer désert, la maison sous scellés, les enfans partis, la femme morte.

Il l'adorait : sa douleur parut atroce et semble presque l'avoir aliéné. Sa femme était enterrée depuis trois jours, il la fit arracher à son cercueil pour l'embrasser et fit mouler ses traits. L'inscription mise au bas du buste du musée de Troyes en témoigne. Puis l'ayant rendue à la terre, il se mura chez lui, parut indifférent à tout, écœuré de tout, prostré.

Cependant autour de lui on entendait exploiter ce chagrin. Nous avons la lettre, où Robespierre montre du doigt à Danton, « qu'il aime plus que jamais jusqu'à la mort, » les hommes qui, en l'atteignant, ont fait mourir sa femme de chagrin. Collot d'Herbois surenchérit : « Les Girondins l'ont fait périr ! » s'écrie-t-il aux Jacobins. Il fallait que Danton, au lieu de se terrer, courût sus à ces ennemis. Il préféra d'abord, sombre et furieux, courir à la frontière. La Belgique était menacée d'invasion : après trois semaines de claustration étroite, il partit brusquement, arriva le 5 mars à Bruxelles, voulut se jeter dans Liége, apprit à mi-chemin que la ville était déjà occupée. Alors, voyant le péril imminent, il repartit pour Paris, résolu, pour organiser de nouveau la défense, à y soulever les esprits.

Mais ce n'était plus le Danton de naguère. Les accusations violentes des Girondins, la nécessité où il avait cru être de voter contre sa conscience la mort du Roi, les enfiévrantes missions de Belgique, les soucis que causaient à son patriotisme les dangers de la patrie, mais, par-dessus tout, la mort de la femme aimée, avaient jeté cette âme trouble dans une sorte de tempête où devaient sombrer les bonnes résolutions de l'automne de 1792.

Lorsque, le 8 mars, Georges-Jacques Danton reparaissait, après cinq semaines d'absence, à la tribune de la Convention, chacun fut frappé de l'horrible fureur qui décomposait ses traits. Point n'était besoin de cette émouvante particularité pour que, dans la Convention, courût une sorte de frisson. L'homme de la défense nationale, le « Titan » de 1792 ressuscitait.

On allait en effet revoir le Danton à la fois patriote et révolutionnaire. Mais derrière le tribun enflammé, l'autre homme subsistait. A travers cette terrible année 1793-1794, nous allons voir Danton aux prises avec ses « ennemis, » mais, — ce qui est plus intéressant, — aux prises plus encore avec lui-même. Le tragique conflit du tribun passionné, âpre, brutal et du politique avisé, clairvoyant, facilement « magnanime, » suivant le mot de Royer-Collard, fait l'intérêt psychologique de cette terrible page de biographie.

II. — LA CRISE DE FRÉNÉSIE

« Nous avons, citoyens, fait plusieurs fois l'expérience que tel est le caractère français qu'il faut des dangers pour trouver toute son énergie. Eh bien, ce moment est arrivé ! »

Toute l'Assemblée écoutait, haletante, ce revenant. Debout, dominant de sa taille la tribune de l'Assemblée, l'œil enflammé, la main droite tendue, la gauche embrassant la hanche, il communiquait sa flamme à l'Assemblée.

« Oui, il faut le dire à la France entière : si vous ne volez pas au secours de nos frères de Belgique, si Dumouriez est enveloppé, si son armée était obligée de mettre bas les armes, qui peut calculer les malheurs incalculables d'un pareil événement? La fortune publique anéantie, la mort de 600 000 Français pourrait en être la suite. Citoyens, vous n'avez pas une minute à perdre ! » Il fallait que Paris « donnât à la France l'impulsion qui déjà « avait enfanté des triomphes. » Des commissaires

de la Convention courraient toutes les sections et engageraient les citoyens à voler au secours de la Belgique. La France suivrait Paris.

La motion fut votée. Son auteur semblait vraiment revenu à quelques mois en arrière, bien avant ce mirage qu'il avait un instant caressé : la Révolution se faisant accueillante ; maintenant, il fallait qu' « elle se fît terrible. »

Cette attitude cadrait avec ses dispositions, qui étaient celles d'un malade que la fièvre brûlait. Sorti de sa prostration, il s'était surexcité. Mais son âme aigrie ne s'ouvrait plus qu'aux sentimens violens. C'en était fini de la main tendue. Si les Girondins continuaient à l'attaquer, si, par surcroît, ils faisaient mine d'entraver l'action révolutionnaire, il les écraserait.

Or ils continuaient à l'attaquer follement. Le 16 janvier, comme il avait paru intervenir despotiquement dans le débat préalable au vote régicide : « *Tu n'es pas encore roi, Danton !* » avait crié Louvet. Il avait protesté violemment et, pour montrer sans doute qu'il n'était pas homme à recevoir des coups sans les rendre, il avait, le 21, demandé la destitution de Roland « pour le bien de la République. » Et cependant, dans ce même discours, il avait encore « adjuré » les Girondins, notamment Brissot, de venir reconnaître qu'il s'était efforcé de « porter l'union partout. » Et il cria : « Je veux être connu ! » dernier appel que ne voulut pas entendre le salon Roland, entêté à le méconnaître.

Cependant, contre ces gens entêtés à le « méconnaître, » Danton avait pris ses avantages. Le *Comité de défense générale*, renouvelé le 21 janvier sur sa demande, s'était trouvé peuplé de Montagnards, et il y était entré des premiers. Cet échec n'avait fait que surexciter l'ennemi qui, dans des pamphlets, dénonçait tantôt le « nouveau Cromwell, » tantôt l' « agent de d'Orléans. » Absorbé par sa mission en Belgique, lui, n'avait pas répondu. Aussi bien hésitait-il encore, dans cet instant, en ruinant les Girondins, à livrer toute la République à la Montagne.

C'est alors que la mort de Gabrielle Danton, exploitée par les Robespierre et les Collot, l'était venue bouleverser. Les discours de mars vont être en général empreints d'une sorte de frénésie, c'est, a-t-on dit, le fauve qui a perdu sa femelle. Cette frénésie, si elle détraque l'homme d'État, inspire bien l'orateur : les onze

discours prononcés du 8 mars au 1er avril sont parmi les plus éloquens qui nous soient parvenus, et combien le tribun exalté fait tort au politique conciliateur!

Entendit-il en finir tout de suite? Fut-il derrière les meneurs qui, les 9 et 10 mars, tentèrent de soulever Paris contre la Gironde? Il se peut. C'est des Cordeliers que partit le signal. L'émeute ayant échoué, il combattit Vergniaud, demandant la punition des coupables. Une parole de l'orateur girondin eût pu cependant le frapper : « Il est à craindre que la Révolution, comme Saturne, ne dévore successivement tous ses enfans. » L'exécution des Girondins, avant huit mois, lui donnera raison, mais aussi, avant treize, celle de Danton. Et leur perte, à tous, était en germe dans leur querelle désormais inexpiable?

Si Danton voulait qu'on fermât les yeux sur l'émeute, c'est aussi qu'on avait besoin de Paris. Comme en juillet 1792, la Patrie « était en danger, » Dumouriez reculait ; mais, exaspéré, il menaçait par surcroît de trahir. Et tout, derechef, semblait près de craquer. Loin de le réprimer, il fallait au contraire surexciter le génie de la Révolution, prendre de grandes mesures, des « mesures révolutionnaires. » Danton les exigeait, son œil menaçant fixé sur la Droite.

Le 10 mars, il prononça deux grands discours : celui du matin est d'un grand patriote, celui du soir d'un révolutionnaire que tout surexcite.

L'appel au courage fut admirable. « Il ne nous faut que des hommes et la France en regorge! » Ce fut son premier mot. La France s'allait dresser. Contre qui porterait-elle ses coups? Ici se découvre le génie politique d'un Danton : s'affranchissant de sa sympathie pour l'Angleterre, il l'aperçoit maintenant, avec une claire vue, au centre de la coalition. C'est elle qui, désormais, par son or va essayer de triompher de la liberté française. Bonaparte la dénoncera sans cesse, cette Albion, comme l'éternelle ennemie; mais Bonaparte n'aura alors qu'à regarder le drame qui, depuis 1793, se sera déroulé. En 1793, il faut un singulier instinct politique pour désigner si sûrement du doigt la vraie ennemie. Désormais on est « Rome, » elle est « Carthage. » Comment réduire « Carthage? » En frappant son commerce (c'est déjà l'idée du *blocus* continental) : « Prenons la Hollande, et Carthage est à nous! » Affamée, l'Angleterre renversera Pitt et devra venir à résipiscence.

Après avoir si nettement établi la situation, c'est l'appel enflammé à l'énergie : « Que vos commissaires partent à l'instant, qu'ils partent cette nuit et qu'ils disent aux riches : Il faut que vos richesses payent nos efforts; le peuple n'a que du sang, il le prodigue; allons, misérables, prodiguez vos richesses... Il faut du caractère. On en a manqué... Je fus dans une position telle que celle-ci dans le moment où l'ennemi était en France. Je disais aux prétendus patriotes : Vos discussions sont nuisibles au succès de la liberté. Vos discussions sont misérables. Je vous rebute tous, vous êtes tous des traîtres. *Battons l'ennemi et ensuite nous nous disputerons.* Je disais : *Eh! que m'importe, pourvu que la France soit sauvée, que mon nom soit flétri!* J'ai consenti à passer pour un buveur de sang! Buvons le sang des ennemis de l'humanité, mais enfin que l'Europe soit libre! » Et après de nouveaux cris d'appel frémissans et comme déchirans : « Remplissez vos destinées, point de passions, point de querelles, suivons la vague de la Liberté! »

Haché par les applaudissemens des tribunes, le discours s'acheva dans une ovation « universelle, » dit le compte rendu.

C'était du meilleur Danton. Mais il n'avait réclamé de la Nation que de l'or et des soldats; autour de lui, on voulait autre chose : des fers et le couperet. La Montagne entendait qu'on semât la terreur. Il fallait « un tribunal révolutionnaire. » Du matin au soir, Danton en adopta l'idée. On en fit la proposition; la Droite pensa l'esquiver : on allait lever la séance à six heures, lorsque Danton se rua à la tribune et, d'une voix retentissante, cria : « Je somme tous les bons citoyens de ne pas quitter leurs postes. » L'accent fut si terrible que chacun resta figé « dans un calme profond. » Quoi, disait-il, quand Dumouriez est peut-être enveloppé, on se séparerait sans avoir pris de grandes mesures contre les ennemis intérieurs qui bravent le peuple... Arrachez-les vous-mêmes à la vengeance populaire. » Le mot évoquait de terribles souvenirs. Une voix cria : « *Septembre!* » Alors, il osa excuser les massacres : ils n'eussent pas eu lieu si un tribunal eût existé. Il fallait donc profiter de la leçon. « Soyons terribles pour dispenser le peuple de l'être. » Il demandait l'organisation du Tribunal et un pouvoir exécutif plus fort. Le ton devait être altier, car, de droite, on l'interrompit : « Tu agis comme un roi. — Et toi, riposta-t-il, tu parles comme un lâche. » Il insista, adjura, fut applaudi, enleva le vote, la créa-

tion du tribunal devant lequel, après la Reine et les Girondins, il devait, un an après, comparaître lui-même.

Mais plus que l'organisation du Tribunal, le renforcement du pouvoir exécutif lui paraissait nécessaire. Sa faiblesse venait de l'erreur où était tombée la Constituante, interdisant à tout député de recevoir un portefeuille. Une telle disposition ne permettait de confier le ministère qu'à des sous-ordres, d'où la dangereuse inaction du Conseil. Évidemment, il se lassait lui-même d'être réduit, s'il restait membre de l'Assemblée, à son rôle de simple excitateur. Sans doute il essaya de donner à sa proposition une allure désintéressée : « jurant par la patrie » qu'il « n'accepterait jamais une place dans le ministère, » il voulait qu'on autorisât les députés à y entrer. Qui, en effet, parmi les députés « ne sentait pas la nécessité d'une grande cohésion » entre les agens du pouvoir exécutif et les députés « chargés de la défense extérieure de la Révolution ? »

La motion était d'un esprit réaliste et pratique. Mais les accusations de dictature, dirigées contre son auteur, depuis sept mois, étaient si violentes qu'il lui fallait une incroyable hardiesse pour oser la formuler. Ses précautions ne désarmèrent pas et Larevellière vint, de sa voix aigre, s'opposer « à une tyrannie nouvelle. » Il ne se fit pas faute de ranimer les défiances contre ces « hommes d'une grande audace » dont l'arrivée au pouvoir serait peut-être le signal d'une dissolution de l'Assemblée. » « Je ne cesserai, ajoutait le député de la Droite, de poursuivre *ces tyrans, brigands qui, bien logés, bien nourris, bien vêtus, vivant dans les plaisirs, s'élèvent avec fureur contre ce qui jouit de quelque aisance.* » L'allusion était claire : la Droite, enchantée, fit un succès au bossu, entraîna le Centre, tandis que la Montagne elle-même abandonnait Danton. Il retira sa proposition, — la plus raisonnable qu'il eût faite. Mais Louvet allait s'écrier, dans des brochures sur la « faction d'Orléans, » que Danton avait « découvert une des plus importantes parties de son plan » et platement échoué. Calomnié ou deviné, Danton dut emporter de cette séance de nouveaux motifs de colère.

***

Il jugeait avec raison que la *Commission de défense*, où la Gironde avait repris la majorité, était incapable de faire front à une situation vraiment épouvantable.

Dumouriez, exaspéré, menaçait la Convention. Le 12, il avait écrit une lettre comminatoire au président qui, consterné, l'avait communiquée à la seule *Commission*. Un instant, les intérêts des Girondins et des Dantonistes de la Commission y parurent identiques; les uns et les autres avaient prôné le général, se l'étaient même disputé. On tint secrète la lettre et on décida qu'incontinent, Danton et son fidèle Delacroix, flanqués de quelques autres, partiraient pour la Belgique afin de ramener au devoir le compromettant Dumouriez.

Le général était resté en relations cordiales avec le tribun. Un an après, Robespierre tentera d'accabler son ennemi sous ce souvenir : s'il fallait l'en croire, Danton aurait été complice du général, lui aurait préparé les voies vers la dictature, aurait déchaîné l'émeute (avortée) du 10 mars pour lui donner un prétexte à intervenir à Paris avec ses armées. Tout cela me paraît fort peu vraisemblable. Danton ne rêvait point d'un César. Mais Dumouriez, qu'il estimait bon chef (il l'avait proclamé le 10 mars), était nécessaire à la défense.

C'était, à la Commission, Danton qui, le 14, avait demandé qu'on tentât de ramener le malheureux qui « avait perdu la tête en politique, » mais « conservait ses talens militaires. » Les envoyés « le guériraient » ou le « garrotteraient. »

Danton ne put joindre le général que le 20 à Louvain. Dumouriez venait d'être battu à Nerwinden et était hors de lui. Danton le prit dans ses bras, le « cajola » et obtint une rétractation écrite; puis, le 21 mars, il reprit le chemin de Paris.

Dumouriez n'avait pas été sincère. Danton parti, il se prépara à trahir. Les commissaires restés en Belgique le pressentaient. Dans trois lettres à Danton du 25, du 28 et du 29 mars, Delacroix signalait, à son ami, le général comme devenant décidément « dangereux » et concluait à l'arrestation. Ces lettres intimes suffiraient à nos yeux à détruire la légende de la « complicité » de Danton avec Dumouriez.

L'événement donnait raison à Delacroix. Le 26 mars, Dumouriez s'était, devant trois délégués des Jacobins, livré à des fanfaronnades séditieuses. Le 4 avril, ne rencontrant point, dans son armée, l'instrument qu'il avait espéré, il allait brusquement se réfugier dans le camp autrichien.

Ces événemens étaient gros de conséquences pour tous, pour Danton entre tous. Sans doute, la Gironde en restait atteinte.

C'était elle qui, depuis 1792, épaulait bruyamment le général. Mais, avec plus d'éclat encore, Danton l'avait adopté. Dans les derniers jours, il l'avait défendu avec un acharnement qui commençait, dit Thibaudeau, à « étonner. »

Or, le 28, le bruit s'était répandu que, en dépit des promesses de Danton, Dumouriez trahissait : Girondins et Dantoniens cherchèrent incontinent à s'accabler les uns les autres sur cette trahison, — ne fût-ce que pour se dégager personnellement de l'aventure. Les Girondins semblent même avoir pris les devans. Ils auraient réclamé l'arrestation de Danton, et effectivement le bruit de cette arrestation courut. Et, soudain, les attaques de la Gironde se déchaînèrent, des salons à l'Assemblée, si violentes, que Danton, exaspéré et alarmé, se décida à faire front. La bataille allait dès lors être sans merci.

***

Jusqu'au bout, — en dépit de la fureur qui parfois le dominait, — Danton avait espéré qu'on s'entendrait. Le 15 mars, une suprême tentative de réconciliation avait eu lieu. Des conférences s'étaient instituées. Le girondin Bancal formulait l'espoir que de « ces conférences fraternelles où l'on s'était dit des vérités, » il surgirait « quelque chose. »

Mais plus que jamais le salon Roland y était hostile, — autant d'ailleurs que Robespierre sur sa Montagne. Dans une dernière entrevue, Danton fut au contraire pressant. Il fallait fonder la concorde sur l'oubli du passé. Guadet répondit brutalement : « Tout, tout, excepté l'immunité des égorgeurs et de *leurs complices.* » Danton, souffleté, resta immobile. Mais Guadet criait : « *La guerre, et qu'un des deux périsse !* » Alors Danton lui saisit la main, ému devant l'abîme que, sous leurs pas, creusait cette parole, et le regardant fixement : « Guadet, dit-il, *tu veux la guerre, tu auras la mort !* »

Les ponts étaient ainsi coupés et la campagne contre la Gironde commença. Robespierre, appuyé par Danton, entendait éliminer le parti de ses positions. Le 25 mars, à la *Commission de défense* en majorité girondine, la Convention substitua un *Comité de salut public*, d'où la Droite, dès l'abord en minorité, allait être chassée. Les événemens d'ailleurs écartaient fatalement les modérés à l'heure où tout devenait démesuré. Guadet avait voulu « la guerre, » il allait avoir « la mort. »

Aux Girondins Danton apparaissait comme le meneur de cette intrigue. Avant même qu'elle eût réussi, ils entendirent étrangler l'homme avec l'affaire de Dumouriez.

Le 27, la trahison n'étant point encore connue, Danton avait prononcé un discours où, dans un passage incident, il avait déclaré avoir vu une lettre dans laquelle Roland avait convié Dumouriez à se liguer avec lui pour écraser le parti jacobin, « surtout ce Danton. » Le lendemain, Roland protesta : la lettre était un faux. Les Girondins crièrent à l'imposture. Il fallait que Danton s'expliquât. Le 30, ils l'y provoquèrent en termes acerbes. Tandis que, dit le compte rendu, « plusieurs voix s'élevaient pour accuser Danton, » notamment au sujet des fameux « comptes, » un député cria qu'il serait bon que Danton parlât de la mission en Belgique, au sujet de laquelle mille bruits infamans circulaient déjà.

Danton se sentait-il mal assuré? Son discours haletant, en tous cas, le laissa croire. Et, le soir, aux Jacobins, il prononça un autre plaidoyer où, au milieu de boutades ironiques et de fougueuses sorties, on pouvait percevoir le même embarras à s'expliquer franchement. Une menace s'y formulait, annonçant l'orage; la Convention « infestée » se « purgerait sans déchiremens, » et s'adressant à ses ennemis (absens) il ajoutait : « Nous voulons bien encore nous montrer sages et froids, mais, si vous levez encore la tête, vous serez tous anéantis. »

Les « ennemis » crurent Danton empêtré et entendirent l'enfoncer d'un seul coup le surlendemain, 1er avril.

Ce fut Lasource qui attacha le brûlot : l'accusation de complicité avec Dumouriez. Danton y répondit encore avec une relative modération, discutant les faits, démontrant ce qui le séparait du général, qu'il n'avait renoncé à faire saisir que par patriotisme d'abord, car on se battait contre les Autrichiens; par prudence ensuite, car, dépourvu de toute force exécutoire, il ne pouvait prévaloir contre le prestige de l'état-major.

La modération même de cette première réponse put faire croire à Lasource que son adversaire était intimidé. Il remonta donc à la tribune et cette fois l'accusation se précisa : Dumouriez avait voulu rétablir la royauté après avoir dissous la Convention nationale; Delacroix et Danton étaient les complices, « tenant, l'un en Belgique, l'autre à Paris, les deux extrémités du fil de

la conjuration. » C'était, si Lasource était logique, demander la tête de ses deux collègues.

De son banc, Danton ne disait mot. Mais un des témoins de la scène dit qu' « immobile à sa place, relevant sa lèvre avec une expression de mépris qui lui était propre et inspirait une sorte d'effroi, son regard annonçait en même temps la colère et le dédain ; son attitude contrastait avec les mouvemens de son visage et l'on voyait, dans ce mélange bizarre de calme et d'agitation, qu'il n'interrompait pas son adversaire parce qu'il lui serait facile de lui répondre et qu'il était certain de l'écraser. »

Cependant, un autre membre de la Droite, Birotteau, ayant succédé à Lasource à la tribune, allait plus loin que lui : Danton s'était voulu faire roi. « Vous êtes un scélérat, cria Danton, la France un jour vous jugera. » Mais la Convention semblait hésitante : la campagne menée, depuis huit jours, avec une passion inouïe contre Danton portait ses fruits et l'embarras qu'avait montré l' « accusé » semblait l'avoir rendu suspect. L'Assemblée décréta la constitution d'une commission d'enquête. La Droite sembla triompher. Alors Danton parut résolu à brûler ses vaisseaux : « On le vit courir à la tribune, congestionné de fureur, résolu à écraser qui voulait le perdre. » Passant devant les bancs de la Montagne, il dit d'une voix basse et comme se parlant à lui-même : « Les scélérats ! ils voudraient rejeter leurs crimes sur nous ! » La Gauche comprit, dit Levasseur, que « son impétueuse éloquence allait rompre enfin toutes les digues. » Aussi, tout entière debout, semblait-elle prête à le suivre dans son assaut. Mais en vain il demandait la parole ; la Droite la lui refusait : il s'expliquerait à la Commission. Il parut, un instant, renoncer à faire violence à l'Assemblée et fit mine de regagner sa place. Alors toute l'extrême Gauche se leva de nouveau, « l'invitant à retourner à la tribune pour être entendu » et dans les tribunes ce furent de longs applaudissemens. Danton criait : « Vous voulez faire assassiner les patriotes, mais le peuple ne se trompera pas. La Montagne vous écrasera ! »

Et, soudain, avec une impétuosité nouvelle, il se rua à la tribune et s'y imposa.

Alors se tournant vers la Montagne, il se livra à elle tout entier. « Je dois commencer par vous rendre hommage comme aux vrais amis du salut du peuple, citoyens qui êtes placés à

cette Montagne : *Vous avez mieux jugé que moi.* » C'était le désaveu, attendu avec impatience par Robespierre, Collot, Marat, de la politique d'apaisement poursuivie, d'intermittente façon, par Danton depuis six mois. La Montagne éclata en applaudissemens : elle avait reconquis l'homme de l'audace. « J'ai cru longtemps, poursuivait-il d'une voix frémissante, que, quelle que fût l'impétuosité de mon caractère, je devais tempérer les moyens que la nature m'a départis; je devais employer, dans les circonstances difficiles où m'a placé ma mission, la modération que m'ont paru commander les événemens. *Vous m'accusiez de faiblesse, vous avez raison, je le reconnais devant la France entière...* »

« Sa voix de stentor, dit Levasseur, retentissait au milieu de l'Assemblée comme le canon d'alarme qui appelle les soldats de la brèche. Il avait *enfin* renoncé aux ménagemens... »

« Nous, disait-il en effet, nous, faits pour dénoncer ceux qui, par impéritie ou par scélératesse, ont constamment voulu que le tyran échappât au glaive de la loi... » Alors un grand tumulte se produisit : Droite et Gauche s'invectivaient, mais sa voix dominait tout : « Eh bien ! ce sont ces mêmes hommes... qui prennent aujourd'hui l'attitude insolente de dénonciateurs... » Le tumulte, à ce mot, fut tel que sa « voix de stentor » fut couverte. Mais un instant après, elle se faisait entendre : il discutait âprement les accusations de Lasource, renvoyant coup pour coup au milieu des cris de ceux qu'il atteignait, fouaillait, mordait. Le discours est fort long : il s'y défendit d'abord pied à pied, reprit, avec une violence accrue, les argumens qui venaient d'être développés ; mais soudain il fonça, toute l'amertume de son âme débordant. La Droite l'avait rappelé à la modération, au respect. « Pourquoi ai-je abandonné le système du silence et de la modération ? *Parce qu'il est un terme à la prudence ; parce que, quand on se sent attaqué par ceux-là mêmes qui devraient s'applaudir de ma circonspection, il est permis d'attaquer à son tour et de sortir des limites de la patience...* » L'Assemblée en grande majorité applaudit. Et alors, affectant de défendre Delacroix plus que lui, il affirma qu'on ne poursuivait en eux que des hommes qui, contrairement à d'autres, avaient voulu apaiser « les préventions des départemens contre Paris » et voulu l'unité de la République.

« Nous voulions un roi ! » et il ricanait ! Si Dumouriez avait

voulu un roi, c'était sur l'instigation de ces Girondins qui sans cesse l'entouraient. « Oui, eux seuls, continuait Danton, eux seuls sont les complices de la conjuration. » Les tribunes et la Montagne crépitaient d'applaudissemens : « Et c'est moi qu'on accuse ! » « *Eh bien ! je crois qu'il n'est plus de trêve entre la Montagne, entre les patriotes qui ont voulu la mort du tyran et les lâches qui, en voulant le sauver, nous ont calomniés dans la France.* »

Alors il se lâcha et ce fut un flot où roulèrent les accusations et les récriminations ; il réfuta des calomnies sur sa probité; il revint sur les affaires de Belgique, sur son attitude en 1792 ; il se déclara prêt à parler devant la Commission, mais il demanda qu'on « examinât la conduite de ceux qui avaient empoisonné l'opinion et, pour sauver les restes du royalisme, entravé l'action révolutionnaire et la défense nationale. » « *Plus de composition avec eux !* » On applaudit encore, et il termina par une de ces phrases imagées qu'il affectionnait tant : « Je me suis retranché dans la citadelle de la raison ; j'en sortirai avec le canon de la vérité pour pulvériser tous mes ennemis. »

Il n'avait pas fait trois pas, descendant de la tribune, qu'il fut assailli par la Gauche qui, tout entière, se précipitait sur lui, l'embrassait, le portait en triomphe. « *Votre Danton !* » criera tout à l'heure Guadet. Oui, il était redevenu *leur* Danton : ils l'embrassaient à l'étouffer. Levasseur nous dit très sincèrement que lui et ses amis le reprenaient. « Quoique assis au sommet de la Montagne, dit-il, il avait été jusque-là, sinon l'homme de la Droite, du moins, en quelque sorte, le chef du Marais, » voulant « établir l'union entre les Girondins et la Montagne. » Cette déclaration de guerre à la Gironde était « le signal d'une victoire certaine. » A la joie délirante de la Montagne, Lasource et ses amis purent mesurer la faute immense qu'ils avaient commise. De cet homme qu'ils avaient pensé accabler, ils faisaient un triomphateur, et son triomphe était fait de leur défaite mortelle.

***

La lutte était tellement engagée que, dès le 2 avril, Danton, tout à fait remis d'aplomb, réclamait aux Jacobins le rappel des conventionnels montagnards en mission, car il fallait que « tous les patriotes se ralliassent à la Montagne pour faire

rendre des décrets qui sauvent la République et qui purgent la Convention de tous les lâches intrigans. »

Le 5, il demandait, à la Convention, que le tribunal révolutionnaire entrât en activité, pour éviter « les scènes sanglantes qu'amènerait la vengeance populaire. » Sans doute, il exprimait encore des regrets amers qu'on n'eût pu s'unir puisque, l'Europe les menaçant, « il faudrait périr tous ou tous sauver la République. » Mais il avait condamné dans son esprit les Girondins sinon à la mort, du moins à l'expulsion. « Qu'ils s'en aillent, disait-il à ses confidens, et nous laissent travailler. »

Il travaillait en effet. Le *Comité de salut public*, institué le 25 mars, avait, le 6 avril, été reconstitué et on en avait éliminé la Gironde : Danton y parut vite le maître. C'était bien le *Comité Danton* qui, jusqu'à ce que lui succède en juillet le *Comité Robespierre*, va gérer les affaires de la façon que je dirai tout à l'heure.

Retenons simplement que sa constitution avait été pour la Gironde un effrayant échec. Elle crut prendre sa revanche : le 12 avril, elle parvint à faire déférer Marat devant le Tribunal en dépit des avertissemens menaçans de Danton qui, le 24, se réalisaient. Marat acquitté rentrait, ce jour-là, en triomphe à la Convention. Danton, décidément reconquis par la Montagne, célébra ce jour de fête où un député inculpé était rétabli dans le « sein de la Convention. » La Gironde, assommée par l'événement, était maintenant exposée aux plus terribles malheurs.

La Commune préparait contre elle une journée. Comme il lui fallait un général, elle en nomma un fort illégalement. La Gironde répondit à cette audacieuse innovation en demandant qu'on cassât l'assemblée de l'Hôtel de Ville et, une commission d'enquête ayant été nommée, composée de douze membres, la Droite parvint à l'investir le 24. Elle décida l'arrestation d'Hébert, boute-en-train du mouvement. Quand, le 27, la menace à la bouche, une délégation de la Commune vint réclamer la mise en liberté d'Hébert, son procureur, Isnard, qui présidait écrasa de son indignation non seulement la Commune, mais Paris tout entier, menacé de « destruction totale, s'il osait rien entreprendre contre la Convention. »

Danton avait eu, dans ces jours de conflit, l'attitude qu'on pouvait attendre. Il s'était, le 24, opposé aux mesures proposées par la *Commission des Douze* : on calomniait Paris, il fallait élire

une autre commission, qui rechercherait « les crimes de ceux qui égaraient les départemens. » Le 25, ce fut lui qui monta à la tribune pour répondre à « l'imprécation du président » contre ce peuple, sans l'énergie duquel « il n'y aurait pas eu de Révolution, » contre cette ville « qui méritait l'embrassement de tous les Français. »

Le 27, il paraît arrivé au paroxysme de la colère. L'offensive de la Gironde l'inquiète : il se sait perdu, si elle triomphe. Il se jette dans un tumultueux débat qui s'est institué au sujet des *Douze* et c'est le Danton des grands jours : « Tant d'impudence commence à nous peser. Nous vous résisterons! » crie-t-il de sa place. Et c'est une catilinaire contre le complot « qui arrache à leurs fonctions les magistrats du peuple (c'est Hébert). » La Montagne l'acclama.

Le 29, il accentue son attitude : « Il est temps que nous nous coalisions contre les complots de tous ceux qui voudront détruire la République... Paris ne périra pas... Les sections... feront toujours disparaître ces lâches modérés dont le triomphe n'a qu'un moment. »

La situation était si tendue que l'heure des catastrophes parut inévitablement proche. Danton semblait la hâter, et cependant, comme toujours, devant la rupture, il semblait pris d'angoisse. Robespierre lui en fera un grief. « Il a vu, écrivait-il, avec horreur la journée du 31 mai, » et, effectivement, le lendemain de la journée, le bruit se répandra que Danton l'a désapprouvée. C'est fort exagéré. Danton voyait sans « horreur » se préparer une journée, mais il ne la voyait pas sans regret, parce qu'elle allait marquer la fin de son rêve, ni sans inquiétude, parce que, arrachant à leurs bancs les Girondins, elle le livrerait lui-même, avec la République, à la Montagne, à Robespierre, à Marat.

Regret et inquiétude le poussèrent à une dernière tentative pour apaiser le conflit. Le *Comité de salut public*, sous son inspiration, chargea Barère, le 30 mai, d'un rapport sur « l'état de la République. » Barère passa longtemps pour l'auteur du rapport. Il est aujourd'hui avéré que Danton se chargea de la partie proprement politique du morceau. Se sachant odieux à la Droite, et ne voulant point, en paraissant à la tribune, provoquer de nouvelles scènes de haine et aller ainsi contre son but, il préféra confier à l'onctueux Barère la lecture du rapport.

C'était un dernier appel à la concorde. « Que les hommes ardens se gardent de repousser de leurs rangs ceux qui ont une âme moins élancée vers la liberté, mais qui ne la chérissent pas moins qu'eux... Ajournons nos haines personnelles jusqu'après la Constitution. » Et comme les applaudissemens éclataient fort naturellement à Droite, Cambon qui, membre du Comité, savait le secret de cette démarche, ne put le retenir et, se tournant vers les Girondins : « Ce passage, dit-il, que nous venons d'applaudir a été écrit par un homme calomnié, *par Danton!* »

Mais il était trop tard pour arrêter la rue avec des phrases. Et d'ailleurs, Danton espérait que le mouvement n'aurait peut-être qu'un effet : forcer la Convention à supprimer la *Commission des Douze*. Barère affirme, — et Cambon confirme, — que Danton et Delacroix avaient rédigé la pétition même que, le 31, les délégués de la Commune, tandis que le tocsin sonnait dans Paris, apportèrent à l'Assemblée, acte d'accusation contre la Commission et ses tenans.

Ceux-ci soupçonnaient le fait. Ils tenaient Danton pour le meneur qui voulait leur mort. Quand, le 31 au matin, les Girondins menacés entrèrent dans la salle des séances, ils y trouvèrent presque seul Danton à son banc. « Vois-tu, dit Louvet à Guadet, vois-tu quel horrible espoir brille sous cette figure hideuse? » — « Sans doute, répondit Guadet, c'est aujourd'hui que Clodius exile Cicéron. »

Clodius voulait-il *exiler* Cicéron? Cela n'est pas certain : mais le réduire à l'impuissance, à coup sûr. Lorsque, à la même heure, Garat rencontra Danton à la Convention, il lui dit ses craintes : « Qui remue ces ressorts? Que veut-on? » — « Bah! fit le tribun, il faut les laisser briser quelques presses et les renvoyer après cela! » — « Ah! Danton! je crains bien qu'on ne veuille briser autre chose que des presses! » — « Eh bien! il faut y veiller. Vous avez les moyens bien plus que moi. » Même si Danton était sincère, Garat avait raison. C'est toujours jouer jeu dangereux que de lancer la populace à l'assaut, en assignant *in petto* des limites à ses audaces.

Quoi qu'il en soit, les pétitionnaires introduits, Danton les appuya. On avait créé, dit-il, « une commission impolitique : » il la fallait casser; si on ne le faisait, le peuple « ferait pour sa liberté une insurrection. » C'est cependant Robespierre qui vint

demander des têtes. L'Assemblée ne les voulait pas livrer, mais, assiégée et prenant peur, elle cassa la *Commission*.

Il y a peu d'apparence que Danton ait entendu qu'on allât plus loin. Le 31 mai le satisfaisait : le 2 juin le dépassa. On sait comment, ce jour-là, la Convention, assiégée encore, mais cette fois par une véritable armée, capitula devant les canons du « général » Henriot. On vit, dira-t-on, Danton aller serrer la main du général, lui criant : « Tiens bon. » Il se peut. Il n'avait pas désiré le coup de force, mais, l'émeute triomphant, il ne tenait nullement, pour la défense de ses « ennemis » de la veille, à se brouiller avec la rue.

Il espérait encore que la mise hors de Convention des Girondins, décrétée sous la pression de l'émeute, n'aurait nullement comme conséquence forcée leur mort ni même leur détention. La preuve en est que, le 7 juin, il proposera à la Convention de « donner des otages aux députés détenus. » Ce sera une dernière velléité. Il pleurera leur mort, mais après être, nous le verrons, resté quatre mois sans rien tenter pour eux. Il dira et répétera que, pendant six mois, il a tout fait pour éviter le conflit, et que c'étaient eux qui « avaient refusé de le croire pour se donner le droit de le perdre. » La veille de sa propre mort, hanté par ce remords d'avoir, en jetant bas les Girondins, acheminé les malheureux à la guillotine, il se donnera comme consolation suprême que « Brissot l'eût fait guillotiner lui-même comme Robespierre, » — ce qui n'est pas sûr.

En tout cas, il leur gardait une rancune que, dans les derniers jours, il formulera : en le méconnaissant, ces gens l'avaient jeté dans les bras de Robespierre.

Il avait raison de le regretter, car, en le jetant dans les bras de Robespierre, l'événement le mettait entre ses mains. La Gironde proscrite, la suprématie passait à la Montagne. Mais beaucoup de gens de ce côté ne pardonnaient qu'à moitié à Danton son attitude conciliante et modérée des premiers mois et désormais le suspectaient de « faiblesse. » Robespierre va, avant peu, profiter de cette situation pour l'éliminer du Comité, le paralyser ensuite à la Convention et enfin le pousser à l'abîme. Quand, dans l'hiver de 1794, Danton cherchera, à son entreprise hésitante de réaction anti-terroriste, un appui sur les bancs de l'Assemblée, son regard se reportera souvent sur les bancs tragiquement vides de la Droite girondine.

Le 2 juin était la défaite de ses « ennemis, » mais, par une singulière conséquence, elle était aussi la sienne. Il en avait eu le pressentiment. C'est bien pourquoi il avait, de longs mois, fait tant d'efforts contre son propre tempérament pour éviter le conflit et reculer la catastrophe.

III. — LE COMITÉ DANTON

Le 6 avril, Danton avait été élu par 223 suffrages et le cinquième sur neuf, membre du *Comité de salut public*. Réélu tel quel le 10 mai et le 10 juin, ce Comité, pouvoir exécutif à neuf têtes, gouvernera donc trois mois la France. Ses membres délibéraient en commun des affaires, mais, pour qu'elles fussent préparées et « suivies, » se devaient partager les parties de l'État. Danton et Barère reçurent, — ou prirent les Affaires étrangères. Mais, Barère s'inclinant volontiers devant les forts, Danton, en fait, domina seul ce département.

Il dominait d'ailleurs le Comité tout entier : avant deux semaines, tous le suivaient, séduits par ses larges vues et cette étonnante capacité d'activité qu'entre deux périodes de paresse, il pouvait soudain faire éclater.

Il reprenait donc ce pouvoir qu'il avait quitté en octobre précédent avec le regret de n'avoir pu que « bâcler. » Pourrait-il faire mieux, d'ailleurs? Il essaya de formuler un programme de gouvernement : « Je le déclare, dit-il le 10 avril, vous seriez indignes de votre mission, si vous n'aviez constamment devant les yeux ces grands objets : *vaincre les ennemis, rétablir l'ordre dans l'intérieur et faire une bonne Constitution.* » Il continuait à vouloir, suivant son mot, « fixer » la Révolution.

On était menacé, nous le savons, de tels périls que la situation d'août 1792 devait paraître rétrospectivement à Danton pleine de facilités, comparée à celle d'avril 1793.

Il était trop patriote pour ne pas frémir des périls amoncelés, trop intelligent pour ne pas comprendre quelles leçons ils enfermaient. Dès les premières heures, il s'était remis devant l'échiquier avec Lebrun, son ancien collègue du Conseil qui, resté aux Relations extérieures, rentrait, cette fois officiellement, sous sa tutelle. Cet échiquier, il l'examinait de sang-froid, délivré miraculeusement, devant la carte de l'Europe, de cette frénésie qui semblait parfois l'affoler. Devant les choses

concrètes, le tribun redevenait l'avocat des conseils qui jadis épluchait les dossiers.

Peut-être, après tout, pouvait-on encore détacher l'une de l'autre les Puissances allemandes, peut-être ramener l'Angleterre. En attendant, une seule ressource demeurait pour maintenir en Europe un reste d'influence, obtenir l'amitié des petites Puissances (ç'avait été la politique traditionnelle de la France), Suède, Danemark, Venise, Turquie, qui serviraient à contenir Autriche, Prusse et Russie.

Mais rien de tout cela ne se pouvait tenter, si l'on ne rassurait quelque peu l'Europe en étalant quelque sagesse.

Danton avait, dans un moment d'exaltation, plus que personne contribué à enlever le vote qui, consacrant les *limites naturelles*, avait, autant que la politique de propagande, excité au paroxysme les alarmes des Puissances, grandes et petites. Mais il ne s'embarrassait guère de ses propres déclarations. Il en ferait d'autres, voilà tout, qui permettraient peut-être d'aboutir à la paix. Cette paix, il y aspirait, ne fût-ce que pour faire tomber ce régime de salut public, expédient provisoire et scabreux auquel il faudrait mettre fin pour « organiser la République » qu'ensuite on « ornerait. »

Ces pensées de pacificateur, qui percent à travers les discours et se révèlent par les démarches de Danton pendant ses trois mois de pouvoir, le rendaient à la vérité incommode à Robespierre. Celui-ci ne voyait pas sans une inquiète jalousie Danton installé au Comité, alors que lui ni ses amis ne s'y asseyaient. Son heure viendrait-elle, si tout s'apaisait ? Grâce à lui, tout un monde se répandait contre Danton en murmures, en attendant mieux : un journal signalait, dès le 6 avril, l'allure tortueuse de Danton : il visait à « la dictature. » Un Marseillais écrira le 5 juin que « Danton laisse passer le bout de l'oreille. » Les Clubs, la Commune le surveillaient d'un œil méfiant.

Captif de son ancien personnage, contraint par la crainte de paraître tiède, il était amené à dissimuler ses sentimens les meilleurs et ses plus sages idées comme des fautes, et de tout couvrir du tapage démagogique. Garat, qui le vit beaucoup, nous le montre « jetant des cris de vengeance qui ébranlaient les voûtes du sanctuaire des lois et *insinuant* des mesures par lesquelles les vengeances pouvaient avorter. » L'ancien ministre ajoute : « Ses transports ne sont plus qu'hypocrisie ; le besoin et

l'amour de l'humanité sont les véritables sentimens de son cœur ; il se montrait barbare pour garder toute sa popularité et il voulait garder toute sa popularité pour ramener avec adresse le peuple au respect du sang. » Politique effroyablement dangereuse : la rue entendait « les cris de fureur démagogique » et restait sourde aux « insinuations de clémence. »

***

Le plus pressant, pour « fixer » la Révolution, était d'arrêter l'Europe en la rassurant.

Le 13 avril, Danton parut à la tribune pour atténuer l'effet d'une intervention de Robespierre. Celui-ci, tout à sa machiavélique politique de guerre, avait demandé « la peine de mort contre les lâches qui proposeraient de transiger avec les ennemis de la République. » C'était presque couper au nouveau Comité toute possibilité d'action diplomatique. Danton, sans heurter de front Robespierre, s'expliqua : « Il était temps que la Convention fît connaître à l'Europe qu'*elle savait allier la politique aux vertus républicaines.* » Le décret sur la propagande surtout l'inquiétait : « Vous avez, disait-il, rendu, dans un moment d'enthousiasme, un décret dont le motif était beau sans doute, puisque vous vous obligiez de donner protection aux peuples qui voudraient résister à l'oppression de leurs tyrans... Citoyens, *il me faut avant tout songer à la conservation de notre corps politique et fonder la grandeur française.* Que la République s'affermisse, et la France, par ses lumières et son énergie, fera attraction sur tous les peuples. »

L'homme, depuis une semaine, gérait les Affaires étrangères; on comprit qu'il demandait ses coudées franches ; l'Assemblée déclara qu'« elle ne s'immiscerait en aucune manière dans le gouvernement des autres Puissances. » La formule était de Danton : elle déblayait sa route.

Il la fit porter incontinent à la connaissance des petites Puissances : on rassurait les Suisses, Genève, le roi de Sardaigne lui-même, à qui Chepy, agent de Danton, fut chargé d'aller promettre des compensations pour la Savoie perdue. Déjà la Suède avait renvoyé à Paris le baron de Staël ; Danton l'enveloppa de séductions; ce serait un tel avantage que l'alliance, avec la République, des successeurs de Gustave-Adolphe, des alliés traditionnels de la vieille monarchie.

Danton, cependant, tâta l'Italie. Semonville, un *ci-devant* (mais Danton, à cette heure, emploierait, s'il le fallait, un Bourbon), ira solliciter le grand-duc de Toscane ; Noël, un des agens du *secret* de Danton, court rassurer Venise. Tout un corps diplomatique nouveau est recruté, destiné aux petites cours : Verninac ira à Stockholm, Grouvelle à Copenhague, Descorches à Dresde, Bourgoing à Munich, Desportes à Stuttgard, Maret à Naples, Chauvelin à Florence; Semonville poussera jusqu'à Constantinople. Presque tous ces agens, par leur naissance ou leurs opinions, seraient suspects au club des Jacobins. Qu'importe à Danton ! Il faut traiter suivant les anciennes formules et ces anciens agens du ministre des Affaires étrangères les connaissent. Subsidiairement, certains d'entre eux doivent travailler (Sorel a débrouillé merveilleusement ce bel écheveau diplomatique), fût-ce par d'incroyables feintes, à brouiller Prusse et Autriche. Quant à l'Angleterre, la prise d'Anvers seule l'avait exaspérée : voici Anvers perdu pour la France ; Danton ne demande qu'à laisser sommeiller la doctrine des limites naturelles. Tout ce travail produit-il des résultats? Tout au moins fait-il naître des espérances ? On voit Danton s'écrier : « Vous saurez avant peu que cette ligue des rois tend à sa dissolution. »

L'Angleterre surtout donnait des espérances. Les libéraux anglais faisaient savoir à Danton que le sage décret du 13 avril était « un acte préalable au rétablissement de la paix. » Si rogue que parût le ministère tory, Danton ne désespérait point de le désarmer avec quelques semaines de plus.

La Prusse, elle, se laissait derechef entraîner à des négociations. Il y eut à Metz des entrevues dont l'Autriche s'inquiéta. Vienne même, d'ailleurs, sentait s'amollir son intransigeance devant les dangers que courait Marie-Antoinette : la Reine captive pouvait servir à amorcer une négociation. Elle jouait d'ailleurs un grand rôle en toutes ces démarches : de Naples, de Stockholm, de Florence, de Londres, on faisait de sa délivrance une condition préalable à tout accord.

En tout cas, partout, au commencement de juillet, les négociations étaient amorcées, acheminant peut-être à la paix. Le départ de Danton devait tout rompre.

Cette paix, il ne la voulait pas à tout prix. C'est pendant ce nouveau passage aux affaires que se développe chez lui ce *natio-*

nalisme dont les accens révèlent mieux qu'un simple procédé oratoire : une conviction sincère. Cette « patrie » dont il avait tant parlé devenait pour lui tout autre chose qu'une entité philosophique : c'était une chose concrète : la France. Il avait en elle une confiance admirable, particulièrement dans les soldats français. « Il n'en est pas un seul qui ne croie valoir plus de 200 esclaves, » s'écrie-t-il. Avec eux, aucune crainte à concevoir : la France, si elle ne faisait pas céder la coalition par l'évident retour à la raison que dénotait le vote du 13 avril, appuyé de démarches pacifiques, la saurait faire plier sous le feu de ses canons. Il fallait pour cela que le guerrier français, montant à l'assaut, « ne dît point comme autrefois : Ah! si ma dame me voyait, mais qu'il dît : Ah! si ma patrie me voyait. »

Ces phrases brûlantes étaient acclamées : elles lui valaient cette persistance de popularité qui lui paraissait si nécessaire pour se permettre d' « être sage. » Il la fortifiait par des déclarations malheureusement plus démagogiques que patriotiques, félicitant, le 10 juin, les Parisiens d'avoir fait la journée du 2 et méritant, par cette justification de l'émeute, les félicitations du club où, le 14, Bourdon de l'Oise exalté le saluait de ces mots : « Danton, tu as sauvé hier la République! » A quoi il répondait : « Je vous égalerai en audace révolutionnaire et mourrai Jacobin! » Par ailleurs, il bâtissait avec son ami Hérault de Séchelles la constitution dont il déclarait, le 29 mai, qu'il la fallait faire *la plus démocratique dans ses bases.* Le peuple, avait-il dit le 10, n'était-il pas « essentiellement bon? » Conçue dans cet esprit, la Constitution serait « la batterie qui ferait un feu de mitraille contre les ennemis de la liberté. »

Ces phrases démagogiques, Garat nous l'a dit et nous le constatons, masquaient des tentatives, à la vérité assez gauches, de clémence. Il entend qu'on ne traite pas en proscrits les Girondins vaincus et par là s'expose aux dénonciations des Cordeliers extrêmes. Paré, son homme, devenu ministre de l'Intérieur, se montre fort modéré; Desmoulins attaque Marat, qui leur « ferait faire de mauvaises affaires. » Les extrêmistes sont mal vus du groupe. Danton ne cesse d'affirmer qu'il faut viser « à l'égalité des droits, *non à l'égalité impossible des biens.* » Et, rassurant les propriétaires, il sauve les prêtres, à la déportation desquels, le 19 avril, il s'est opposé. Il étale une large tolé-

rance : « Eussions-nous ici un cardinal, je voudrais qu'il fût entendu, » et dans trois discours, au cours de ces mois de sagesse, il parvient, grâce à des déclarations personnelles d'athéisme, à empêcher la persécution. Au reste, ajoute-t-il, le meilleur moyen de rendre le prêtre inoffensif est de développer l'instruction ! « L'éducation publique est une dette sociale qui est à échéance depuis que vous avez renversé le despotisme et le règne des prêtres. » Par l'organisation de l'instruction, la République se fortifiera et s'armera. Point de persécution.

Tout cela indiquait, si on écarte surtout les déclamations plus ou moins sincères, l'état d'esprit que tout à l'heure Garat caractérisait. Cet homme qui, suivant son expression, avait « accoté son nom à toutes les institutions révolutionnaires, » écartait, par ailleurs, la Terreur que toute une meute, autour de Robespierre, appelait de ses vœux. La guillotine ne fonctionnait pas encore. Le couperet ne tenait, à la vérité, qu'à un fil. Le *Comité Danton* ne le coupait pas. On ne le coupera qu'au lendemain de sa chute. Ni les Girondins, ni la Reine ne devaient marcher à l'échafaud, si Danton se maintenait au pouvoir.

La Reine ! C'était un des objets de ses préoccupations ; et ce fut peut-être la cause secrète de sa chute. Tout lui commandait de la sauver et, avant tout, le souci d'empêcher avec l'Europe la reprise de la lutte inexpiable. Beaucoup de royalistes, peu tendres pour la mémoire de Danton, ont admis qu'il avait voulu sauver la Reine : Mallet du Pan devait l'écrire peu après. Sans attacher trop de créance au curieux récit qu'a fait Courtois, grand confident de Danton, il est certain qu'il se prêta à une intrigue destinée, si on ne pouvait officiellement mettre la Reine en liberté, à la faire évader. Une lettre de Danton à la Reine aurait même été saisie par Robespierre, dans les papiers duquel Courtois l'aurait retrouvée, et peut-être fut-ce la « pièce secrète » du procès Danton. Ce qui est sûr, c'est que Danton fut assiégé de sollicitations : Hardenberg, avec l'autorité que lui donne sa connaissance des affaires de l'Europe, affirme qu'au nom de l'Autriche, Mercy-Argenteau offrit à l'homme une grosse somme d'argent pour sauver la Reine : Danton aurait repoussé l'argent, mais promis son concours. Ce qui est plus sûr encore, c'est ce que Maret, fort mêlé à la diplomatie du Comité, déclare : que « la plus saine partie du gouvernement »

entendit, loin de l'éviter, provoquer une démarche des petits États, tendant à exiger, pour prix de leur amitié, la mise en liberté de Marie-Antoinette. Maret eût été chargé de cette mesure. L'ambassadeur d'Espagne à Venise dut avoir vent de cette négociation. Le 31 juillet, il écrivait au duc d'Alcudia cette fameuse lettre qui, saisie, devait être, elle aussi, versée au procès de Germinal. On y lit cette phrase singulière : « Danton et Delacroix, qui étaient du parti de la Montagne, se *sont faits girondins* (il veut dire modérés), et ils ont eu des conférences avec Sa Majesté (Marie-Antoinette). »

Cette lettre laisse peu de doute sur l'attitude de Danton et sur la réalité de la mission de Maret. Je retrouve d'ailleurs en toute cette machination l'esprit du Danton de l'été de 1793. Désireux, pour diverses raisons, de sauver la Reine, il voulait paraître avoir la main forcée par les petites cours à gagner. Depuis des semaines, il lui fallait trouver des prétextes à la clémence et des excuses à l'humanité.

***

Il subissait, notamment depuis les premiers jours de juin, l'influence adoucissante, à l'excès peut-être, d'une femme, d'une enfant, pourrait-on dire, qu'il venait d'épouser.

Chez un homme aussi passionné et prenable aux entrailles, il faut sans cesse chercher, dans la vie privée, des explications à certaines de ses attitudes politiques. La mort de Gabrielle l'avait, nous l'avons vu, jeté dans une frénésie sombre dont les Girondins avaient, à leur dam, connu les effets. Et maintenant, retrouvant le bonheur, il s'attendrissait.

Tout Danton tient dans ce double épisode : en février 1793 des transports de douleur devant le corps exhumé de sa femme ; et, en juillet, son mariage avec cette jolie Louise Gély qui, de sa petite main, va, dit-on, faire se courber cette tête altière jusque sous la bénédiction d'un prêtre romain.

La solitude du foyer, plus qu'à aucun autre, lui pesait. « *Il me faut des femmes*, » dira-t-il le 29 août à propos de son récent mariage. Il lui fallait « *une* femme ; » j'ai dit ce qu'il lui demandait : la vie confortable et l'amour par surcroît.

Cette petite Louise était fille de « Marc-Antoine Gély, ci-devant employé à la marine. » Ayant été jadis huissier audien-

cier, Gély était, avant 1789, du monde qui fréquentait le café Charpentier. Les familles étaient liées.

Cette petite Louise aima-t-elle Danton ? On a dit qu'elle l'épousa par peur; une petite-nièce de Louise, Mme Pierre Petit, l'affirmait encore dernièrement : Louise n'eût accepté que « par terreur » une union pour laquelle elle n'eut jamais que de l'« horreur. » Rien ne semble moins probable. Que Louise, restée veuve à dix-sept ans, se soit remariée, trois ans après, avec Dupin, futur préfet de l'Empire, dont elle aura « les trois Dupin » de la monarchie de Juillet, et que, remariée, elle n'ait jamais parlé de Danton, dont le souvenir était fort légitimement désagréable au baron Dupin, cela ne prouve pas grand'chose. Deux faits au moins, plus vérifiables, prouvent que les Gély et Louise elle-même avaient vu sans « horreur » cette union : c'est que, Danton mort, Gély accepta (un document le révèle) de faire partie du conseil de famille des enfans du premier lit ; c'est ensuite que Louise se retira à Arcis près de sa belle-mère, où elle était encore le 7 thermidor an III. Des relations amicales existaient entre les trois familles Danton, Charpentier et Gély. Le milieu et l'homme étaient, avant 1793, familiers à Louise.

Elle avait seize ans, elle était charmante. Le peintre Boilly a laissé une toile où Louise est peinte en pied, montrant des gravures au petit Antoine Danton. Ce n'est pas la figure pleine et vigoureuse de Gabrielle, telle que David nous a permis de la connaître. Louise est une jolie blonde, à qui le peintre (qui n'est point un David) a donné l'allure *maniérée* qui était sa façon. Mais tout est gentil chez la jeune femme, la figure aux traits fins, le teint frais, la bouche et les yeux sourians, la taille élégante dans les vêtemens clairs. « La femme était jeune et belle, » dit la duchesse d'Abrantès. Danton en fut vite amoureux; il était inflammable ; il la désira; elle le subjugua. Sur l'échafaud, son image lui arrachera un sanglot d'attendrissement. Elle n'avait point dû rebuter cet amour.

Mais elle était pieuse, elle voulait qu'on se mariât devant un prêtre, un vrai prêtre. Danton y consentit. Cette affirmation de Michelet (qui tenait le fait de la famille) n'est pas si invraisemblable qu'elle le paraissait jadis. Nous savons qu'athée, Danton n'était point sectaire. La tolérance dédaigneuse qu'à la tribune il affectait pour les prêtres, le préparait à céder à cette fantaisie de jolie enfant. Il consentit même, dit-on, à s'aller

confesser à l'abbé de Keravenan. Cette confession de Danton est un fait certainement étrange; pour les raisons que j'ai dites, il ne me paraît pas si fabuleux qu'on pourrait le croire. Il était orgueilleux, mais expansif et cordial. Si le prêtre, prévenu de cette visite, sut comprendre sa mission, l'entretien dut se poursuivre sans grande gêne. Mais ce sont hypothèses. N'importe : si le fait est exact, cette heure dut rester longtemps présente à la mémoire du confesseur.

Quoi qu'il en soit, le mariage avait été précédé d'un contrat qui prouve à quel point Danton entendait avantager la jeune femme. Aux termes de ce contrat (récemment publié par M. Bord), Sébastienne-Louise Gély n'apportait que 10 000 livres de dot; mais une tante de Danton, la dame Lenoir (que je soupçonne fort d'avoir été un prête-nom), faisait donation de 30 000 livres à la jeune épouse. Cette disposition indiquait chez Danton la plus grande complaisance. En fait, la fougue de son caractère l'emportait là encore. Il avait désiré passionnément cette enfant. Il entendit de toutes les façons la satisfaire. Par la suite, on allait le voir, plus amoureux que devant, promener son bonheur conjugal de la ville à la campagne, à Sèvres, à Choisy où il lui plaisait de chercher à ses amours ce refuge que les disciples de Rousseau affectionnèrent toujours : la Nature.

***

Tout cela serait d'un intérêt secondaire, si, je le répète, Danton eût été de ces gens qui de leur vie font deux parts. Il n'en était pas ainsi. La joie de ces épousailles le disposait à l'humanité, mais aussi à un optimisme scabreux. Or, il était opportun qu'il veillât, car toute une campagne s'organisait contre lui, qui allait aboutir à le jeter bas avec une surprenante rapidité.

Robespierre et ses amis, que tout contrariait dans la politique de « ménagemens » suivie par Danton avec l'« ennemi extérieur, » et l'« ennemi intérieur, » suspectaient le civisme de l'homme. L'équipe aspirait à remplacer l'autre, celle de Danton, dans la fameuse salle verte des Tuileries où le Comité délibérait.

Elle trouvait partout des alliés. Danton mécontentait par son attitude politique, et même par certaines façons, nombre

d'anciens amis. Roch Mercandier, ancien confident de Desmoulins, avait, dès le 10 mai, avec une violence inouïe, dénoncé, dans « l'avocat patelin » qui « s'était gorgé de sommes énormes, » « un effronté larron. » Le 31 mai, Chabot déclarait au club que Danton avait « perdu son énergie. » Après le 2 juin, les attaques avaient redoublé, Danton, affirme-t-on, le 7, ne vient point au club : méprise-t-il ses anciens amis? Il fallut qu'il vînt s'expliquer : « Donnant au Comité, dit-il, *le maximum de sa force* et de sa pensée, » il était « actuellement *anéanti :* » par là ses absences s'expliquaient. Quant à sa modération, il y était contraint « pour ramener des esprits faibles, mais d'ailleurs excellens. »

Cependant, les attaques continuèrent : Vadier, le 23 juin, dénonça les « endormeurs » du Comité. Or, le Comité, c'était plus que jamais Danton ; car, le 29 juin, il recevait encore la mission de « suivre les opérations du ministre de la Guerre » et de gérer ainsi, avec les Affaires étrangères, la défense nationale.

Ce surcroît d'influence exaspérait les antipathies, les jalousies, les rancunes. Marat, qui avait rompu avec Danton, attaqua le Comité. C'était « *le Comité de la perte publique,* » et un ami de Saint-Just, Gateau, se fit au club, le 5 juillet, l'écho de Marat.

L'orage grondait. Danton ne voulait pas l'entendre. Il traversait une période de lassitude, « anéanti, » déclarait-il, — plus peut-être par son bonheur privé que par les soucis d'État. Ce n'était pas seulement au club et à la Convention qu'on remarquait ses absences. « A peine, lui écrit le 27 juin Beaumarchais, venez-vous depuis quelques jours au Comité où pourtant j'ai aperçu depuis deux mois qu'on y prend un parti... sans vous avoir consulté. »

Dès le 4, Taillefer, critiquant la mollesse du Comité dans la répression de l'insurrection des provinces devenue générale, avait obtenu de l'Assemblée une sorte de vote de méfiance. Attaqué vivement le 8, puis le 10, le Comité ne se défendit pas. C'est à se demander si, réellement « anéanti, » Danton ne se *laissait* pas tomber. Le 10, on signala que Westermann (le soldat de Danton) avait été battu en Vendée. Le Comité en était responsable : on décida de le renouveler. Il le fut incontinent et de telle façon que Danton ne s'y trouva plus porté et que, sur les neuf membres élus ou réélus, deux seulement étaient ses amis.

En revanche, derrière Couthon et Saint-Just, le robespierrisme y faisait invasion. Maximilien lui-même, assuré que la majorité lui était acquise, s'y fera porter deux semaines après. Jamais substitution d'une équipe à l'autre ne se fit plus simplement.

Elle était fatale. A son tour, Danton était débordé par la Révolution. Il eût fallu, pour qu'elles se justifiassent, que ses combinaisons diplomatiques aboutissent, et elles étaient à longue échéance. Il eût fallu aussi que, résolu à une politique de modération à l'intérieur, il lui restât fidèle. Du jour où il avait laissé ou fait tomber la Gironde, il avait brisé la seule chance qui fût d'éviter la Terreur. Le 2 juin avait été pour lui victoire à la Pyrrhus : le 10 juillet le lui prouvait.

Et lorsque, le 24 juillet, Robespierre fut entré au Comité qu'il va désormais dominer, la défaite de Danton fut consommée. Il l'avait préparée en n'osant pas, lui, l'homme de l'audace, avouer sa vraie politique ou y conformer son langage. Il n'est point plus vaine politique que celle qui n'ose s'avouer.

LOUIS MADELIN.

REVUE LITTÉRAIRE

UN GRAND INITIÉ (1)

Un grand initié, c'est, lui-même, l'auteur des *Grands Initiés* et des *Sanctuaires d'Orient*, de *l'Évolution divine*, de vingt volumes singuliers et beaux, enfin de *la Druidesse*, poème en prose, et drame pour lequel je ne vois aucun théâtre, méditation lyrique et, plutôt encore, vive prophétie. Une telle œuvre impose le respect ; je crois qu'elle déconcerte aussi son lecteur. Est-elle obscure ? En somme, non. Avec la plus honnête simplicité, avec une sorte de bonhomie, M. Édouard Schuré n'écrit pas autrement que s'il n'était pas du tout le révélateur des causes premières et des suprêmes conséquences. Il ne cherche pas à environner de prestiges les vérités qu'il dévoile ; au contraire, il nous en veut montrer la claire évidence. Il y a de l'apôtre, en lui. Un apôtre est un homme heureux, ayant les deux vertus principales : certitude et patience. Il nous déconcerte pourtant. C'est que les vérités à la contemplation desquelles il nous invite ne sont pas très familières à notre futilité. Puis les initiés ont leur méthode, qui étonne un peu les profanes.

Nos opinions, nous les tenons ou de la croyance ou du raisonnement. La croyance est la soumission de la raison discursive ; et le raisonnement, s'il garde quelque initiative de nous, se soumet néanmoins aux règles de la dialectique. M. Édouard Schuré procède d'une autre manière, plus rapide et audacieuse. Il a un système, l'intuition,

(1) M. Édouard Schuré, *la Druidesse*, « précédée d'une étude sur le réveil de l'âme celtique, » Perrin. — Cf. *Édouard Schuré, son œuvre et sa pensée*, par MM. Alphonse Roux et Robert Veyssié, même éditeur.

qu'il appelle aussi la « voyance ; » et je n'aime pas beaucoup ce mot, certes : mais il ne s'agit point de mes goûts. M. Édouard Schuré est donc un « voyant. » Il nous en avertit : informés, nous n'irons pas lui demander ses preuves, comme à un philosophe ordinaire. Il échappe ainsi à nos petites querelles et chicanes, de par son principe. Et l'on dira : — C'est bien commode ! — Ce l'est assez. Toutefois, ne nous figurons pas l'auteur de *la Druidesse* qui monte sur un trépied, soudainement, et vaticine. Aujourd'hui, la prophétie elle-même a des façons un peu scientifiques ; et elle interroge l'histoire, sinon avec toute la précaution recommandable, du moins avec une ingénieuse curiosité. Ses prophéties, M. Édouard Schuré ne les invente pas absolument : il en trouve l'essentiel dans le passé. Ou bien, s'il les invente, il leur trouve des garanties dans le passé. Voici comment, ou à peu près.

Au mois de mai 1911, pour un livre que MM. Alphonse Roux et Robert Veyssié préparaient et qu'ils viennent de publier, *Édouard Schuré, son œuvre et sa pensée*, le maître a composé un excellent résumé de sa doctrine. Sa « confession philosophique » sert de préface à l'étude que lui consacrent ses deux jeunes admirateurs. Eh bien ! reportons-nous à ce document si précieux. M. Édouard Schuré considère que le monde n'est et n'a jamais été abandonné à l'ignorance ; qu'il y a, dans le monde, une sagesse primordiale, une sagesse éternelle, *perennis quædam philosophia*, qui offre à tous esprits humains la vérité universelle et achevée. Mais, dirons-nous, l'on ne s'en aperçoit guère ; et, quand nous lisons l'histoire, nous y voyons la lutte des erreurs, le combat des passions, une formidable mêlée : le règne tranquille de la vérité, à quel moment apparaît-il ? M. Édouard Schuré n'est point touché de cette objection. Il avoue que la sagesse primordiale n'a presque jamais « gouverné officiellement. » Il ajoute que la sagesse primordiale « n'est consciente et puissante que dans les vrais sages, voyans, initiés, prophètes, génies créateurs de tout ordre. » Concluons que les vrais sages sont rarement au pouvoir : et, sans doute, c'est là le malheur du monde !... Depuis le temps que nul vrai sage ne s'est montré efficace, ne devons-nous pas craindre que la sagesse primordiale ait disparu, trésor évanoui, secret gaspillé, perdu ? Non. Et, si nous étions sur le point de nous décourager, M. Édouard Schuré secouerait notre chagrin ; car il écrit : « Nous sommes tous des inspirés, d'une certaine manière et dans une certaine mesure... » Tous ! et quelle aubaine !... « Seulement, nous n'en savons rien. » Et ainsi tout se passe comme si nous n'étions pas des

inspirés. L'inspiration n'est pas très forte, chez la plupart d'entre nous. Elle n'est forte et, par suite, consciente que chez les hommes de génie, les héros, les voyans, les saints. Faute de génie, ou d'héroïsme, ou de « voyance, » ou de sainteté, comment donc nous, à peine inspirés, attraperons-nous la vérité primordiale? Il nous faut recourir au témoignage des privilégiés. Encore leur divin témoignage ne nous est-il intelligible qu'à l'aide de notre petite inspiration; mais, attentive, elle suffit à nous faire reconnaître le divin dans le mélange où on le lui révèle.

Prenons garde : les différens systèmes de pensée que les hommes de génie, héros, saints et voyans ont déclarés depuis des siècles ne concordent pas. La polémique des diverses religions et les bisbilles des diverses philosophies sont toute l'histoire intellectuelle de l'humanité. Alors, que deviendrons-nous?... M. Édouard Schuré ne consent pas que les systèmes de la pensée humaine soient discordans. — Ah? faisons-nous, avec surprise. Il nous engage à observer (dans la préface des *Grands Initiés*) que toutes les religions, par exemple, ont deux histoires : l'une extérieure et l'autre intérieure; l'une apparente et l'autre cachée. L'une contient les dogmes et les mythes qu'on présente au populaire ; et l'autre, la doctrine secrète. Celle-ci, ésotérique, enveloppée dans le symbole des mystères, les seuls Initiés la possèdent; et ils la réservent à eux. Or, vous dites que les religions ne concordent pas : leurs dogmes et mythes populaires, non. Mais leur idée profonde, ésotérique, est partout la même et constitue la vérité primordiale.

Nous avons fait beaucoup de chemin : nous ne sommes point au bout de la voie obscure et qui mène à la lumière. La doctrine ésotérique, les initiés ne la divulguaient pas. Ce grand bavard de Pausanias qui, voyageant par la Grèce, écrit tout ce qu'il voit, tout ce qu'il sait, se tait subitement lorsqu'il a dépeint de son mieux les dehors du sanctuaire éleusinien : « Quant à ce qu'on voit à l'intérieur du sanctuaire, dit-il, je n'ai pas le droit de le révéler; les profanes ne doivent pas le connaître et ils n'ont pas la liberté de s'en informer curieusement. » C'est qu'il était, ce Pausanias, quoiqu'un peu sot, l'un des initiés d'Eleusis; et, pendant le millier d'années que durèrent les révélations circonspectes, il n'y eut pas un seul initié pour trahir l'auguste confidence. Bref, l'anecdote ésotérique, comment la pénétrerons-nous? Car, dit M. Schuré, « elle se passe dans le fond des temples, dans les confréries secrètes; et ses drames les plus saisissans se déroulent tout entiers dans l'âme des grands prophètes, qui n'ont confié à aucun

parchemin ni à aucun disciple leurs crises suprêmes, leurs extases divines... » Nous voilà bien avancés !... « Il la faut deviner, » répond avec calme l'auteur des *Grands Initiés*.

C'est pour cela que j'appelais M. Édouard Schuré lui-même, du nom qu'il donne à ses héros, un grand initié ou un voyant. S'il appuie, comme je l'indiquais, sur l'autorité du passé l'essentiel de ses prophéties, il ne lui faut pas moins de vertu intuitive pour découvrir la doctrine ésotérique des anciennes religions que pour saisir directement la vérité primordiale. Une fois et l'autre, il devine. Il est un devin. Ses œuvres sont le résultat d' « intuitions foudroyantes ; » il les a tirées des « troubles » et « orages » de sa pensée. Il écrit : « Si j'ai réussi à cristalliser quelques-uns de mes rêves les plus chers, ils sont tous sortis d'un profond abîme et d'un bouillonnement continu comme celui de la mer. » Voilà, pour un écrivain, des conditions de travail tout à fait particulières et, de nos jours, plus rares que jamais. Homère, quand il invoque et interroge la muse, je le soupçonne de sourire et de plaisanter joliment. Il n'est pas dupe de la fiction gracieuse qu'il organise. En outre, il songe premièrement à nous divertir. M. Édouard Schuré a d'autres ambitions : il prétend à la vérité. Il est plus crédule et il exige de nous une foi plus rigoureuse. Depuis le temps des prophètes, je ne crois pas que personne ait employé si résolument une méthode si impétueuse et prime-sautière.

Il m'intimide. Un homme qui, à tout moment, tient la vérité absolue et que ne touche, à nul moment, nul doute, a quelque chose, pour moi, de sublime et d'un peu inhumain. Je n'ai connu, de cette espèce, que Tolstoï : je l'admirais ; et il me déroutait. Encore y avait-il, chez Tolstoï, un arrangement positiviste. On a eu tort de le prendre pour un mystique. Afin de rester toujours en état de certitude, il supprimait les problèmes de la métaphysique ou de la science, les déclarait vains et, refusant une curiosité malsaine, il les anéantissait. Son dogmatisme, il l'avait établi dans un domaine assez restreint. M. Édouard Schuré, lui, ne se plaît que hors de ce domaine ; et c'est dans l'inconnaissable que, familièrement, il triomphe. Mais il ne sépare pas le connaissable et l'inconnaissable ; de sorte que ses affirmations, de nature mystique, trempent aussi dans la réalité modeste. Et voici notre malaise. Parmi ses affirmations, celles qui sont de qualité transcendantale, c'est bien : nous les acceptons comme, aussi volontiers, nous en accepterions d'autres. S'il nous dit que l'univers est un édifice à trois étages ; et, les étages, monde physique ou monde de la matière pondérable, monde des âmes ou monde des individualités sensibles et

pensantes, monde divin ou monde des forces cosmiques qui gouvernent de par les archétypes ou Idées éternelles; s'il annonce que ces trois mondes sont trois sphères concentriques qui se pénètrent de leur rayonnement, la plus vaste, celle du monde spirituel, éclairant les deux autres de sa lumière; s'il nous l'affirme, avec une sincérité manifeste, avec un émouvant désir de nous convaincre et avec le bel argument de sa sereine poésie, nous lui cédons, charmés parfois. Comment ne pas lui céder, au surplus? S'il donnait une petite preuve, nous discuterions. Il n'en donne aucune : alors nous n'avons qu'à nous incliner. Mais, s'il arrive que ses affirmations, également catégoriques, tombent sur des objets qui n'échappent pas tout à fait à notre enquête, nous sommes épouvantés de le voir si catégorique. Ainsi, nous ignorons le secret d'Eleusis. Toutefois, nous avons pu visiter les ruines du sanctuaire éleusinien ; nous avons pu examiner tous les documens que l'antiquité a laissés, touchant les mystères des deux déesses, la mère et la fille, Déméter et Coré. Ensuite, lisons, dans les *Grands Initiés*, le chapitre intitulé « Les mystères d'Eleusis. » Je le répète, nous sommes épouvantés de l'assurance avec laquelle nous est contée la fête éleusinienne : les petits documens, les seuls et authentiques, disparaissent dans une extraordinaire fantasmagorie. L'auteur a « deviné. » Ce n'est point une hypothèse qu'il nous propose : c'est une vérité qu'il nous inflige. Comment contrôler ses dires? et, lui-même, qui a dû choisir entre plusieurs inventions, quel fut le principe de son choix? Il répondra que, se fiant à l'unité des doctrines ésotériques, il a procédé par analogie. Mais toutes ces doctrines, étant ésotériques, nous sont cachées. Donc il a dû, toutes, les deviner. Ainsi, l'aide que l'une de ses divinations tire des autres, les autres l'ont tirée d'elle pareillement. Cercle vicieux, cercle magique, intuition, vision! Et l'on nous dérange sans pitié de nos habitudes archéologiques.

La fougue affirmative n'est pas moins vive et impérieuse dans le nouveau livre de M. Édouard Schuré, *la Druidesse*. Avant le drame, une magnifique étude, « le Réveil de l'âme celtique, » nous conduit à la pensée de l'auteur. M. Édouard Schuré considère que nous assistons à un grand et admirable phénomène, présentement. L'âme celtique avait, en apparence, perdu sa puissance efficace : elle renaît et nous verrons sa résurrection splendide. Renaissance française : « l'idée celtique tend à devenir le principe cristallisateur des autres élémens de la race et de la tradition. » S'il faut l'avouer, nous ne le savions pas!... M. Édouard Schuré, pour une fois, ne se contente pas d'une affirmation catégorique : le réveil de l'âme celtique, il va nous le montrer.

Père du romantisme, Chateaubriand le premier découvre quoi? « notre arcane national, » autrement dit le celtisme. Il a été deux fois initié : par la lande bretonne et par l'étrange Lucile, « druidesse moderne » et véritable Velléda des *Martyrs*. « C'est, dit M. Schuré, parce que François de Chateaubriand a découvert une profondeur nouvelle dans l'âme de son adorable sœur Lucile, c'est grâce à cette initiation intime et précoce qu'il a su plonger un premier et si pénétrant regard dans notre passé lointain et dans nos origines nationales... » Mais a-t-il plongé ce regard dans notre passé et dans nos origines ? — Oui ! répondrait, avec un peu d'impatience M. Schuré, si nous faisions mine de quelque incertitude. Donc, Chateaubriand d'abord. Et puis, la fenêtre éblouissante est vite refermée. Le deuxième, M. de la Villemarqué, révèle à ses contemporains le celtisme. M. de la Villemarqué est ce gentilhomme breton à qui l'on doit le *Barzaz-Breiz*, recueil de poésies populaires. Seulement, on a prouvé que, ces *gwerz* et *soniou*, M. de la Villemarqué ne les recueillait pas avec une juste placidité : il les inventait. Poétique supercherie, ce folklore. Et avouons que le folklore est périlleux : le peuple n'y travaille pas beaucoup ; le folkloriste, énormément. Le *Barzaz-Breiz*, la prudence nous engage à y goûter l'aimable fantaisie d'un gentilhomme breton : M. Édouard Schuré y voit, malgré tout, une épiphanie du celtisme. Un peu plus tard, Renan caractérise la poésie des races celtiques : sentiment direct et spontané des forces de la nature, sentiment courtois et tendre de l'amour, délicatesse d'un culte consacré aux femmes. Ce n'est pas tout, dit M. Schuré : il y a encore le prophétisme « qui s'inspire tour à tour ou à la fois des abîmes ténébreux de la nature et des effulgurations d'un monde surhumain. » M. Henri Gaidoz fonde la *Revue celtique ;* M. d'Arbois de Jubainville publie les trois volumes de *La mythologie, la littérature et l'épopée celtiques ;* M. Camille Jullian, son *Histoire de la Gaule ;* M. Charles Le Goffic, ses poèmes si savoureux, et M. Anatole Le Braz, ses romans de Bretagne, si émouvans, si beaux.

Mais enfin, le réveil de l'âme celtique, ce réveil que M. Édouard Schuré célèbre comme un renouveau de la France, je ne crois pas que les livres de MM. Jullian, Le Goffic et Le Braz l'attestent si évidemment. Ce sont quelques livres, et d'un mérite excellent. Le réveil de l'âme celtique, nous ne le voyons pas. Si même nous ajoutons les écrits de MM. Philéas Lebesgue, — une introduction à *Six lais* de Marie de France, — et Jacques Reboul, — *Sous le chêne celtique*, — le réveil de l'âme celtique, nous ne le voyons guère. M. Schuré ne

prouve pas que l'âme celtique se soit réveillée ; mais il l'affirme. Les Gallo-Romains, dit-il, sont des positivistes ; les Celtes valent par un « idéalisme natif et irréductible. » Or, l'idéalisme, de nos jours, attaque vivement la sécurité positiviste. Donc, l'âme celtique se réveille. Et qui en douterait ?... Pour bien comprendre ce qu'entend par le celtisme l'auteur de *la Druidesse*, il faut savoir que Jeanne d'Arc lui apparaît comme « une résurrection et une transfiguration de l'antique druidesse sous la forme d'une héroïne chrétienne librement inspirée. » Mais alors, j'avoue que j'écoute respectueusement la Pythie et demeure stupide. Je le demeure, quand je lis que la révolution française et le romantisme sont « deux puissantes manifestations des instincts profonds du tempérament gallo-kymrique. » M. Schuré doit avoir ses raisons pour énoncer de ces rudes apophtegmes. Seulement, ses raisons, il ne nous les livre pas. Nous vivons, auprès de lui, sous le régime de l'arbitraire. Il y a en lui de l'autocrate, et voire du despote.

Les druides le devaient tenter : les druides qui étaient (assure-t-il) en possession de la sagesse primordiale ; et les druides qui, avec leur culte officiel, avaient (assure-t-il) une doctrine secrète ; et enfin les druides qui se souvenaient de l'Atlantide. Les élémens de la philosophie des druides, M. Édouard Schuré les emprunte au *Mystère des Bardes*, document traduit par Pictet (Genève, 1853). Et nous sommes contens de penser qu'il a un document sous la main. N'allons-nous pas nous établir enfin sur un terrain solide ? Eh bien ! non. Il paraît qu'aujourd'hui les Celtisans n'accordent plus d'autorité au *Mystère des Bardes ;* ils refusent d'y trouver les véritables idées druidiques et, ce *Mystère*, ils le regardent comme « une élucubration de quelques théologiens du XVIIe siècle. » Ce document fut rédigé plus de mille ans après la mort des derniers druides. Qu'importe ? répond M. Schuré ; la tradition orale, et non écrite, des bardes a duré beaucoup plus de mille ans. Du reste, nous n'en savons rien. Mais nous pouvons le supposer : il suffit.

Si M. Édouard Schuré travaillait selon l'usage habituel, réunissant des faits et craignant de les interpréter avec imprudence, enfin s'il employait la méthode à laquelle les autres historiens doivent la justesse de leurs conclusions attentives, on aurait à lui adresser mille objections. Seulement, n'est-il pas, de son aveu même, un voyant ? Il nous dira : — Vous ne voyez pas ; tant pis pour vous !...

Tacite raconte que, sous le règne de Vespasien, Velléda, une fille de la nation des Bructères, fut célèbre ; dans une tour, elle donnait

des oracles ; on lui apportait les trophées de guerre ; on lui amenait les prisonniers. M. d'Arbois de Jubainville a trouvé l'étymologie du nom de Velléda : c'est, en gaulois, la voyante. Et Velléda est l'héroïne de Chateaubriand, dans *les Martyrs ;* elle est aussi l'héroïne de *la Druidesse*. M. Schuré se propose de nous offrir « une image parlante de ce que fut l'âme celtique en Gaule avant la conquête romaine et avant l'influx du christianisme. » Sa Velléda, ses druides, ses Gaulois, il les « devine ; » il a peu de renseignemens historiques. Cependant, il a vu quelques druidesses ; il les a vues dans l'île d'Ouessant. Elles gardent aujourd'hui les moutons. Leurs robes et leurs fichus sont de couleur sombre. Elles ont de belles chevelures, noires ou cuivrées, qui flottent sur leurs épaules. Si vous leur demandez votre chemin, elles vous disent : « Allez tout rond ; » et elles font un geste circulaire qui englobe l'île et l'horizon. Elles parlent peu. « Mais, dans leurs yeux fixes et roux, se lit une mâle résolution de braver les rigueurs du destin. Sans cesse menacées de perdre leurs maris ou leurs fils, elles prennent le deuil d'avance. Maîtresses dans leur domaine, elles se livrent vaillamment à tous les travaux des champs, labourent, sèment et fauchent. Il faut voir avec quelle gravité elles accomplissent leurs devoirs religieux dans l'église de Lampaul, serrées les unes contre les autres, comme des oiseaux de mer, sous leurs coiffes de dimanche. Mais, aux premiers jours de l'automne, ces mêmes femmes s'acheminent en longue procession vers un cap avancé qui domine la mer. Après une prière murmurée à mi-voix, chacune jette un bouquet de fleurs dans les flots, pour apaiser les colères de l'Océan. Depuis deux mille ans, de siècle en siècle, la coutume s'est transmise. Ce jour-là, les Ouessantines redeviennent sans le savoir des druidesses. » Je n'ai pas vu les Ouessantines ; mais j'ai lu *Filles de la pluie*, par M. André Savignon. Ces filles de la pluie, ce sont les Ouessantines et, à proprement parler, des filles. Où M. Savignon n'a vu que des filles, M. Schuré voit des druidesses. Ne cherchons point à savoir qui, de ces deux écrivains (inégaux, d'ailleurs), ne se trompe pas ; et admirons plutôt comme diffère la réalité, d'âme en âme.

Telle est, un peu longuement, la somme des idées, et des visions, et des entrevisions sur lesquelles s'appuie le drame ou le poème en prose de *la Druidesse*.

Il fait nuit... Du reste, il fera nuit et jour capricieusement, au gré des incidens dramatiques, selon la volonté du poète ; des lueurs soudaines illumineront et la statue de Némésis et les acteurs, à l'occasion. Cela, au théâtre, demanderait beaucoup d'électricité, importune

(je crois) autour des druides. Les rayons de la lune éclairent d'abord le temple de Bélen. Voici, dans les ténèbres, deux hommes. L'un est Glaucus, vil espion de Tarquinia, femme du proconsul romain Torquatus. Et l'autre, Epodorix, chef des Arvernes, est le traître qui accepterait bien volontiers, pour la Gaule, la domination de Rome. Provisoirement, il donne à Glaucus la blonde chevelure de Velléda, que la druidesse a coupée et qu'elle a dédiée au Soleil rayonnant, le dieu Bélen. Les deux gaillards se sauvent. Paraît Katmor, l'Archidruide ; et paraît Velléda, fille de Katmor. Des songes troublent Velléda. En outre, quand elle était dans le temple, un homme, un sacrilège, a bousculé Katmor : il est entré, violant le sanctuaire et, vraisemblablement, désireux de profaner Velléda. Les chefs des Bellovaques, des Carnutes, des Allobroges, des Eduens, Armoricains, Tectosages et Arvernes se réunissent, aux fins d'élire le Brenn. Que Velléda, premièrement, donne la mort au sacrilège. On lui amène le prisonnier, la tête voilée de noir. Frapper un inconnu? Velléda s'y refuse. Et l'on ôte le voile qui cachait le visage du prisonnier. Velléda reconnaît un garçon qu'elle vit en rêve et qui a des yeux farouches et doux. Non, Velléda ne tuera point ce jeune homme. Qui est-ce? — L'Obscur, l'Errant, l'Exilé. On l'a vu, dans les monts des Allobroges, barde au sayon bleu, à la harpe d'argent, qui disait : « Fourbissez vos armes ! Allez à Bibracte ! Délivrez vos frères ! » On l'a vu aux fêtes de Narbonne, en haillons, invectivant contre les Gaulois qui, séduits par les élégances romaines, se couronnaient de roses et perdaient leur temps à regarder danser sous les arcades les joueuses de flûte. On l'a vu au sanctuaire des Carnutes, monter sur un dolmen, agiter une torche et sommer les Gaulois de ne pas endurer l'esclavage. On l'a vu aux monts d'Arvernie. Il est du sang de Vercingétorix. Il est Celtil. Et il est l'héroïsme résistant de la Gaule. Son frère Epodorix, le traître, l'a exilé. Les chefs gaulois, à l'instigation de Velléda, le proclament leur Brenn.

Au deuxième tableau, dans l'atrium d'une villa romaine, sur les bords du Rhône, nous apprenons par le dialogue d'Epodorix le traître et du proconsul Torquatus les éclatantes victoires de Celtil : Bibracte est délivrée. Advient Celtil, pendant une trêve, pour l'échange des prisonniers : il est insolent à merveille. Mais, à demi couchée sur un lit de parade, la belle Hédonia Tarquinia reçoit Celtil et, conjugales rancunes, elle aguicherait volontiers le barbare : Celtil est tout à la pensée de Velléda. La Romaine alors se venge. Elle possède la chevelure de la druidesse, talisman de magie. Eh bien ! Katmor

emmenait Velléda vers l'île d'Inisthona. Des pirates frisons attaquèrent la barque; ils ont tué Katmor, enlevé sa fille. Velléda, vendue comme esclave, ils la traînent par la Germanie : elle finira sur un marché de Rome. « Mon cheval! mon cheval! » crie Celtil : tant qu'un souffle vivra dans son cœur, il saura retrouver Velléda, fût-ce au bout du monde. « Comme il l'aime ! » soupire la Romaine.

Celtil a retrouvé Velléda, entre deux falaises rocheuses, dans l'île sauvage d'Inisthona. « Oh ! laisse-moi t'enlever sur mon navire, car désormais tu m'appartiens. Viens sur l'Océan, notre patrie première; il écume d'impatience de nous porter. Ne sommes-nous pas libres comme lui ? J'ai frôlé les écueils pour te joindre, je volerai par-dessus pour te ravir!... » C'est bien tentant ; car Velléda aime Celtil. Mais la dernière prophétesse de la Gaule ne peut renoncer à sa mission; par ses baisers coupables se romprait « le lien fragile qui joint le ciel à la terre. » Enfin : « Je t'aime, mais je ne puis te suivre, Celtil ! » Celtil est un garçon fougueux, et qui se fâche, et qui se vante sans délicatesse de l'intérêt qu'il a su inspirer à Hédonia Tarquinia. Velléda le repousse. Il part pour le royaume de la nuit : « Orgueilleuse druidesse, adieu ! » Mais Velléda, héroïque et charmante : « Tu veux descendre dans l'abîme d'Abred ? Tu n'y descendras point seul!... » Sa couronne de verveine, symbole de sa puissance prophétique, elle la jette dans la mer : « Comme je fus aux dieux, je suis à toi ! » — A travers toutes les existences? — A travers toutes! » Car les druides et M. Schuré croient à la réincarnation perpétuelle des âmes. Seulement, pour chercher Velléda, le Brenn a quitté l'armée. Volusénus et Virdomar, chefs gaulois, ont trahi le Brenn. Les Romains ont repris la citadelle de Bibracte et menacent le sanctuaire des Carnutes. On appelle Celtil. Et lui : « Sur la bouche de la prophétesse, j'ai bu le feu sacré de Bélen ; le sang des dieux a passé dans mes veines; maintenant je puis donner à la Gaule une âme nouvelle et vaincre en mourant ! » Il part. Mais tard!

Au centre de la Gaule et au sommet d'une montagne, parmi les rocs, il y a un dolmen gigantesque, le tombeau de Hu-Gadarn, le grand ancêtre de la race. Nuit étoilée... Et c'est là que l'astuce romaine s'emparera de Celtil le héros. Par les espions, Torquatus sait que les Gaulois viendront, pour consulter le cœur de la Gaule. Celtil est pris. Un cachot dans la Tour du Rhône. Celtil est là, chargé de chaînes. Avec un centurion subtil, Hédonia Tarquinia s'approche du grabat de Celtil. Et elle tente le Brenn : ne veut-il pas être empereur de Rome, et de la Gaule soumise à Rome? Hédonia Tarquinia ne doute aucu-

nement de rien. Mais il y a, dans le cachot, une statue de Némésis : elle se noie dans l'obscurité. A sa place, paraît le corps astral de Velléda, tenant une branche de gui. Velléda, d'un rais lumineux, montre à Celtil son bouclier, son casque et son épée. Armé du casque et du bouclier, Celtil brandit son épée. Les stratagèmes qu'avait préparés, pour emmener Celtil, Hédonia Tarquinia servent à Celtil pour s'échapper tout seul. Et il est libre.

Au sanctuaire de Bélen, chez les Bellovaques, Katmor et Velléda, les gens et aussi les élémens, les Gaulois et la tempête clament la défaite de la Gaule. C'est un délire d'amour qui emporta la prophétesse et le héros. Des femmes gauloises, des soldats fugitifs arrivent, réclamant les foyers, les terres, les labours. Une jeune Gauloise tient dans ses bras un enfant au maillot; de la main droite, elle tend une touffe d'épis noircis par le feu : « C'est l'image de nos champs, brûlés pas l'avant-garde de Torquatus ! » Celtil n'est pas mort; le voici : la Gaule est encore vivante. — « Pour combien de temps? — Pour demain, si nous sommes vainqueurs ; pour toujours, si nous mourons en vrais Gaulois !... » Les blessures de Celtil, Velléda les guérit, douce magicienne, au contact de ses mains. Velléda et Celtil boivent la coupe d'amour, sous le chêne sacré; et ils n'entendent pas gronder la foudre, qui fendra le chêne jusqu'à la racine. « Les Romains ! les Romains !... » Les Romains approchent. Les Gaulois mettent le feu à la forêt; de chêne en chêne, le feu se propage. Velléda et Celtil entrent dans le temple, qui flambe. Soudain, le temple s'effondre et n'est qu'un amas de ruines, dans la forêt brûlée. Un disque jaune et lumineux monte dans ce paysage. Et l'on voit, sur ce fond, se dessiner la blanche figure du Christ ressuscité, les bras ouverts. Un oracle druidique l'avait annoncé : « Pour que Rome soit vaincue, il faut qu'un Dieu s'incarne sur la terre et ressuscite du tombeau. Du fond de la mort, il apportera l'amour éternel !.. » Les destinées nouvelles de la Gaule commencent ; des cendres de la Gaule druidique, naît la Gaule chrétienne.

Il est impossible qu'on n'admire pas la beauté de ces grandes imaginations qui soulèvent les siècles du passé. Il est possible qu'on éprouve quelque peine à en saisir toutes les significations profondes. Je crois aussi que la poésie des druides, si démodée naguère encore, n'éveille pas notre plaisir très vivement. Pourtant, M. Édouard Schuré l'a embellie des nobles idées qu'il incarne sous les symboles celtiques : nobles idées un peu étrangères à notre habitude mentale. Les problèmes qui inquiètent l'auteur des *Grands Initiés* et de *la Druidesse* sont les problèmes éternels que la philosophie, en tous temps comme

en tous pays, examine. Il les pose, lui, et les résout d'une telle manière fulgurante, avec tant de rapide certitude, avec tant de prophétique facilité que nous ne les reconnaissons plus. Un dialecticien nous emmène avec lui et, quitte à l'abandonner avant l'arrivée, nous l'accompagnons un bout de chemin. Du moins, en cheminant près de lui, tremblions-nous de son espoir, de sa fatigue. Le mystique traverse en un instant les étendues ; et tout de suite il est parti : quand il est arrivé, là-bas, nous ne le voyons plus. S'il faut l'avouer, les nobles idées métaphysiques et le vaste rêve mental, qui emplissent magnifiquement le scénario de *la Druidesse*, ne me touchent pas beaucoup.

Ce qui me touche, dans ce drame poétique, c'en est la qualité nationale. L'Archidruide Katmor, je fais bon marché de lui, et de Bélen, son dieu solaire. Mais Celtil, âme héroïque et amoureuse de la Gaule, comme il nous émeut ! comme nous suivons, d'un cœur angoissé, la double tribulation de son héroïsme et de son amour ! Quand la belle Romaine, toute chargée de civilisation gréco-latine, est sur le point de le séduire, nous voudrions avertir le Gaulois. Cependant, nous savons le tour qu'ont pris les événemens, et que notre âme celtique, il y a deux mille ans, s'est naturalisée âme romaine. Nous le savons ; mais le paradoxe des vœux qui nous enflamment pour la Celtide condamnée ressuscite en nous l'angoisse du moment le plus pathétique de notre histoire, celui de la prime conquête, celui de la résistance finale et d'une mort suivie d'une rénovation prodigieuse. Quelle péripétie de la Gaule maternelle, agonisante et qui va revivre dans ses enfans élevés par ses ennemis !...

Eût-on deviné que l'idéologue des *Grands Initiés* serait sensible, et si profondément, à une telle aventure de patrie ? Il cherche la vérité primordiale, éparse dans les religions de l'univers... Oui ! mais (raconte M. Roux), en 1870, après les défaites, Wagner écrivit à Schuré : « Votre place n'est plus à Paris ; venez avec nous, en Allemagne ! » Schuré, né en Alsace, répondit : « Plus que jamais, je suis Français ! » A toute la philosophie primordiale et à toute la synthèse de l'ésotérisme, je préfère cette anecdote, si humaine, et cette vive intuition, ce choix qui n'est pas libre. Nos idées, avons-nous à les choisir plus arbitrairement que notre pays natal ?...

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LES GRANDS FLÉAUX HUMAINS

De tous les grands fléaux morbides qui étiolent et ravagent l'humanité, les plus graves, les plus néfastes sont sans conteste à l'heure actuelle la tuberculose, le cancer et la syphilis. Certes, à côté d'eux, les épidémies soudaines et meurtrières qui, de-ci, de-là, déciment le troupeau humain : la peste, le choléra, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde et tant d'autres ont un caractère plus effrayant par leur violence. Mais en fait les désastres qu'elles causent sont, comparativement, presque négligeables : et, dans le corps social comme dans la nature inorganique, les causes lentes mais continues, et qui ont pour elles tout l'espace et tout le temps, ont des effets beaucoup plus profonds en dépit des apparences, que les phénomènes violens, mais éphémères et localisés. Les torrens que les orages produisent dans les montagnes ont moins d'action sur l'érosion de la croûte terrestre que les fleuves paisibles, mais durables; les tremblemens de terre ou les éruptions volcaniques les plus effrayans n'ont jamais autant modifié le relief du globe que ne fait l'action lente et insensible, mais éternelle, du vent ou de la pluie. Il en est ainsi des maladies, et c'est pourquoi cette sinistre trinité que font ensemble la tuberculose, le cancer et la syphilis sont si funestes, et c'est pourquoi elles fauchent chaque année plus d'hommes que n'a jamais fait la guerre, même dans les époques où sévit le plus cette folie homicide collective. C'est presque une dérision de voir les progrès pourtant admirables, que fait l'art humain de tuer, rester malgré tout bien en arrière de ce que peut faire cet horrible trio d' « affections, » comme disent les médecins, par une

bizarre anomalie du langage, qui désigne du même mot les choses les plus nécessaires et les plus douces au cœur de l'homme, et celles qui font gémir sa pauvre chair douloureuse.

Il n'entre point, dans le programme que nous nous sommes tracé, d'exposer ici d'une manière complète l'état de nos connaissances sur ces maladies, et tout ce dont s'est enrichi à leur endroit l'arsenal thérapeutique. Des volumes n'y suffiraient pas. Nous nous contenterons d'examiner ces choses du point de vue pastorien, et de mettre en évidence dans ce domaine les progrès réalisés qui relèvent du mouvement créé par Pasteur, et baignent par quelque racine dans le puissant torrent d'idées qui eut sa source au fond des cerveaux de ce grand homme et de ses disciples.

On nous permettra au préalable quelques mots nécessaires sur l'esprit dans lequel il convient à notre sens d'aborder l'étude de ces maladies. Un long atavisme de bestialité, puis d'ignorance, fait que les hommes ne savent point en général regarder les choses les plus simples d'un œil parfaitement achromatique. Toujours entre elles et eux les préjugés ou les habitudes irraisonnées viennent interposer leur prisme déformant. Les maladies elles-mêmes n'ont point échappé à cette règle. Le temps n'est pas très loin où les maladies mentales, par exemple, étaient considérées comme d'une essence spéciale, où on ne les regardait qu'avec une sorte de terreur superstitieuse. On trouverait aujourd'hui bien des gens, se piquant d'être des esprits dégagés, et qui considèrent encore les aliénés comme des sortes de « possédés, » relevant vaguement de la sorcellerie. Si sur ce point pourtant on a fait des progrès, ils sont par ailleurs bien incomplets, et il y a toujours, pour la plupart des gens du monde, des maladies « distinguées » et des maladies « honteuses. » A ces deux catégories extrêmes appartiennent respectivement et tout justement la tuberculose et la syphilis, laissant entre elles le cancer qui n'évoque jusqu'ici dans les âmes sentimentales qu'une neutralité suspecte, comme s'il ne méritait ni l'excès d'honneur de celle-là, ni l'indignité de celle-ci. La tuberculose fut très à la mode vers les 1830 ; ne lui devait-on pas la pâleur romantique ? Elle a inspiré les poètes, les dramaturges, les romanciers : chacun le sait sans que nous ayons besoin d'évoquer ici Millevoye, Alexandre Dumas et sa *Dame aux Camélias*, ou même tout près de nous, — *horresco referens!* — ce *Phalène* dont les feux de la rampe eurent tôt fait de brûler les ailes impétueuses. Bien qu'un peu déchue de son piédestal poétique, la tuberculose ne laisse pas de conserver encore un certain charme élégant et languide aux yeux des

gens qui ne savent pas, et c'est le plus grand nombre, *nil admirari... sed intelligere.*

Tout le contraire a lieu pour cette maladie dont on n'osait pas parler, dans la bonne compagnie, avant que M. Brieux eût le courage de la mettre en scène. Pourtant, je n'approuve point le nom d'« avarie, » que l'éminent dramaturge a substitué à un vieux mot mal famé. Il n'est point précis, ni spécifique, et il est trop péjoratif, car il n'est aucune maladie qui ne soit une avarie pour l'organisme; et puis, ce n'est point en modifiant le nom des choses qu'on en change le caractère. Nous continuerons donc à l'appeler de son vieux nom médical, la « syphilis, » dont l'assonance rappelle les noms que l'on donnait autrefois aux héros des anciennes bergeries. Donc la syphilis est tenue couramment pour une maladie « honteuse, » sous prétexte qu'elle est parfois une des tristes rançons de la débauche, et que celle-ci est honteuse, ce qui est vrai. Mais la syphilis qui contamine l'enfant dans le sein de sa mère, celle qu'il suce avec le lait de sa nourrice, celle qu'une innocente jeune femme reçoit d'un mari criminel, en quoi ces pauvres victimes doivent-elles en être honteuses? Laissons là ces vains préjugés; la science et la vérité ne les peuvent épouser. Ce qu'il faut qu'on sache, et nous le dirons tout à l'heure, c'est que cette maladie est, après la tuberculose, la plus funeste au genre humain, et qu'il convient de l'en protéger pour l'avenir de la race. Ce qu'il faut qu'on sache, on doit pouvoir y penser ; et il n'est point de choses, quoiqu'on en ait dit, auxquelles il faille penser toujours sans pouvoir en parler jamais

***

Les ravages du cancer sont vraiment effrayans. En 1911, les décès causés par lui en France ont atteint la moitié des décès par tuberculose pulmonaire et dépassé de beaucoup le total fourni par toutes les maladies épidémiques réunies. Il y a en Europe 70 à 100 cas de cancer pour 1000 habitans contre 6 seulement en Chine, et 5 à Ceylan. La mortalité par cancer paraît augmenter d'année en année, si l'on s'en rapporte brutalement aux statistiques officielles. Cette augmentation est-elle réelle? C'est une question fort agitée en ce moment dans les milieux médicaux. Pour les uns, il n'y a là qu'une augmentation apparente due à diverses causes. D'abord, le diagnostic des cancers internes, qui souvent naguère passaient inaperçus, a fait des progrès remarquables; ensuite, on opère beaucoup plus que par le passé les cancers *in extremis*; les malades demandent plus volon-

tiers et plus fréquemment l'avis de leurs médecins; enfin, la durée moyenne de la vie humaine augmente d'année en année, et comme le cancer est une maladie de gens ayant dépassé la maturité, rarement de jeunes gens, très exceptionnellement d'enfans, il est naturel que la fréquence *absolue* du cancer paraisse augmentée sans que sa fréquence moyenne relative, à un âge donné, le soit en réalité. Enfin un autre argument tend à la même conclusion : si on répartit les cancers en deux groupes, ceux qui sont visibles, superficiels et facilement reconnaissables, et ceux qui sont cachés et profonds, on trouve que l'augmentation apparente porte sur le second groupe. Nous verrons, il est vrai, tout à l'heure M. Borrel, de l'Institut Pasteur, interpréter tout différemment ce fait, que, proportionnellement aux cancers de la peau et de la face, ceux du tube digestif (qui comptent 65 pour 100 du nombre total des cas) paraîssent augmenter. De l'autre côté de la barricade, certains médecins affirment que la progression du cancer est réelle; cette manière de voir s'accorderait assez avec les idées si originales, si profondes que M. Le Dantec vient de développer sur l'origine de ce mal (1) et que nous examinerons.

On voit que la statistique, avec son apparence de brutale logique, est une arme bien délicate à manier. Les faits qu'elle nous apporte sur la répartition du cancer et sa dissémination ne sont guère plus faciles à interpréter. Il semble plus fréquent dans les pays du Nord de l'Europe que dans ceux que baigne la Méditerranée, et surtout dans les vallées, près des cours d'eau, dans les pays de culture maraîchère. Les recherches entreprises par l'*Imperial Cancer Researche fund* dans la totalité de l'Empire britannique ont montré que certaines races indigènes présentent une répartition du cancer, selon les organes, tout à fait autre que chez les Européens. L'interprétation de tous ces faits est encore trop délicate pour que nous nous y risquions.

Il faudrait d'abord que fussent résolues ces trois questions : en quoi consiste le cancer? quelle est sa cause? comment le prévenir et le soigner? De ces trois problèmes, le premier est, hélas! le seul dont la solution est aujourd'hui acquise.

Chez l'homme comme chez les animaux, le cancer est caractérisé par une tumeur qui se développe en un point du corps, formé de cellules histologiquement à peu près semblables aux cellules normales, et qui se développent et prolifèrent indéfiniment comme un être nouveau et parasite implanté sur le malade, en détruisant et digérant tous

(1) *Biologica*, 15 février 1914.

les tissus sains voisins, et en empoisonnant peu à peu l'organisme, par les dechets qu'il y déverse. On peut comparer le corps humain à une vaste société dans laquelle il y a, suivant la juste expression de M. Le Dantec, *coordination*. Les élémens de cette société sont les cellules (il y en a chez l'homme environ soixante mille milliards) qui chacune, dans le cadre que lui imposent le squelette et le tissu conjonctif, collabore pour sa part à la bonne marche de l'ensemble, et profite d'autre part et en même temps de cette bonne marche qui assure son alimentation et l'évacuation de ses excrétions. La liberté dont jouissent les cellules dans la machine humaine est donc, comme dans les sociétés bien organisées... s'il en fut jamais, limitée étroitement par les besoins de l'ensemble. Or voilà que soudain, en un point, une ou plusieurs cellules se mettent à proliférer pour leur compte personnel, empiétant sur les cellules voisines et, au lieu de collaborer au fonctionnement général, l'entravent peu à peu par leur indépendance parasitaire : un corps nouveau, un corps anarchique et destructeur est né, c'est le *cancer*, c'est, comme on l'a si bien appelé, le *néoplasme*. Donc, si j'ose dire, et on me permettra la définition à la faveur de sa brièveté et des images, peut-être justes qu'elle évoque, *le cancer est un État dans l'État*.

Peu à peu, l'amas des cellules anarchiques s'étend et gagne du terrain, il digère tout autour de lui, il produit par ses excrétions un empoisonnement terrible de tout l'organisme, et si rien ne l'arrête, si on ne l'extirpe à temps, c'en est bientôt fait de l'individu envahi. Car 60 trillions de cellules saines ne peuvent rien contre ces envahisseurs, elles sont à leur merci, elles ne se défendent pas contre eux, et rien dans l'organisme ne prévaut contre ce mal effroyable.

Quelle est la cause de ce *cancer*, de ce mal si conforme à son nom et qui, comme un crabe vorace, ne lâche plus la proie qu'il a saisie dans ses pinces atroces? Telle est la question qu'il importe avant tout de résoudre, si on veut un jour prévenir et guérir. Or, à cet égard, on n'en est guère qu'au point qui caractérisait l'étude des maladies infectieuses avant Pasteur. A l'heure qu'il est, et si l'on met de côté des doctrines d'ailleurs ingénieuses, comme la théorie embryonnaire de Cohnheim, qui sont insuffisantes en général ou contredites par les faits, deux explications possibles du cancer se dressent l'une en face de l'autre : la *théorie microbienne ou plus généralement parasitaire*, à laquelle le docteur Borrel a, par ses magnifiques travaux poursuivis à l'Institut Pasteur, apporté, comme nous le verrons, des contributions qui légitiment tous les espoirs, et la théorie qu'on appelle d'un nom qui n'est peut-être pas très heureux, la *théorie de l'irritation*,

dont le docteur Ménétrier s'est fait l'éloquent champion et à laquelle M. Le Dantec vient d'apporter une adhésion éminente (1).

A l'appui de la théorie qui veut que le *primum movens* du cancer soit un microbe, — d'ailleurs non encore isolé, peut-être à cause de sa petitesse, — les expériences du docteur Borrel ont apporté des faits profondément troublans. Reprenant la voie ouverte jadis par Moreau, M. Borrel a montré qu'on peut transplanter le cancer d'un animal à un autre de même espèce, à la condition que celui-ci soit dans des conditions extérieures analogues. C'est la souris qui, à cause de son prix modique et de la commodité de son élevage et de sa surveillance, a été surtout employée comme sujet d'expériences. Tout d'abord, il a transplanté de souris à souris des morceaux de cancer qui ont fort bien prospéré sur leurs nouveaux hôtes. Mais, comme cela a été montré de diverses manières, cette transplantation *n'est pas une inoculation, mais une greffe.* Les cellules cancéreuses de la centième souris cancérisée de proche en proche à partir de la première sont issues par descendance directe des cellules cancéreuses de celle-ci. C'est dans ce sens qu'il faut entendre la définition si profonde proposée par M. Borrel : « Un cancer est constitué par des cellules qui ont acquis la propriété de se multiplier indéfiniment dans le temps et indéfiniment dans l'espace. » Il ne s'agit nullement d'une inoculation par un virus microbien, car on n'a obtenu que des résultats négatifs en voulant transmettre le cancer des souris au moyen d'une bouillie obtenue par trituration d'un fragment cancéreux de façon à en détruire les cellules. Ceci ne prouve donc rien pour ou contre un virus cancéreux, mais, en revanche, M. Borrel a trouvé fréquemment chez la souris, le cheval, l'homme même, au centre d'une tumeur cancéreuse naissante, un ver parasite ou un acarien minuscule qui semble en avoir été le point de départ. Le virus cancéreux serait fréquent partout autour de nous, mais ne pourrait agir que sur un terrain déjà préparé et en quelque sorte prédisposé. Ces parasites seraient à la fois, par l'irritation qu'ils produisent, les agens de cette prédisposition, et, d'autre part, les véhicules du virus. A l'appui de ces idées, on peut invoquer une fort curieuse expérience de Fibiger dans laquelle on produit le cancer de l'estomac chez des rats parasités par un ver particulier dont la blatte américaine dévore les œufs avant d'être elle-même mangée par le rat.

Les faits les plus éloquemment favorables à l'origine virulente et externe du cancer sont tirés de l'élevage des souris : dans certaines

(1) *Biologica, loc. cit.*

cages, 10 souris sur 10 sont devenues cancéreuses par contagion, alors que, dans des cages voisines, toutes restaient indemnes : tout ou rien.

D'autre part, on peut invoquer à l'appui d'une origine virulente et externe du cancer la remarque du professeur Quénu : que le cancer est surtout extrêmement fréquent au niveau des organes en large contact avec le milieu extérieur et très rare dans les organes profonds ; tandis que le cancer des voies digestives et du sein sont d'observation courante, ceux de la glande thyroïde et des organes cachés sont une rareté.

La *théorie de l'irritation* est toute différente : d'après elle, la prolifération cancéreuse des cellules ne serait nullement engendrée par un agent spécifique, un virus, un parasite, mais seulement par une sorte d'état inflammatoire des cellules dû à des causes variées d'irritation chronique (mécaniques, physiques, chimiques ou même microbiennes). Des cellules ainsi irritées, un certain nombre s'accoutumeraient peu à peu à des conditions anormales de nutrition et de reproduction ; par une sorte de sélection pathologique, et l'exagération de leurs réactions définitives, elles acquerraient cette autonomie anarchique qui aboutit au cancer. Les deux théories, en somme, admettent le rôle de l'irritation cellulaire, mais, dans la première, celle-ci sert seulement à frayer les voies au virus pathogène ; dans la seconde, elle suffit à créer la maladie. Le cancer bien connu des radiologistes (dont le pauvre Radiguet et tant d'autres sont morts) survenant à la suite de l'irritation répétée causée par les rayons X paraît à cet égard au docteur Ménétrier une preuve sans réplique. Mais les partisans de la doctrine virulente lui répondront sans peine que les rayons X ont pu frayer seulement la voie au virus latent autour du sujet.

En somme, la querelle n'est pas tranchée, *adhuc sub judice lis est.* Tant mieux, car du choc des doctrines jailliront de nouvelles expériences, et c'est l'expérience seule qui nous donnera la vérité.

Les contributions théoriques que M. Le Dantec vient d'apporter à la doctrine irritative du cancer et auxquelles nous avons déjà fait allusion sont tellement ingénieuses, suggestives et originales que nous ne pouvons les passer sous silence : pour lui, — il développe cette idée avec une logique si ingénieuse que le talent du plaidoyer vous emporte sans vous laisser presque la force de résister, — pour lui, dis-je, nous serions tous candidats au cancer dans une de nos innombrables cellules. Sous l'influence des excitations extérieures, l'une d'elles finit par se rebiffer, si j'ose dire ; elle se défend de son mieux, acquiert des qualités nouvelles de résistance et de vigueur

par adaptation et prolifère avec toutes les désastreuses conséquences. La cellule cancéreuse serait pour M. Le Dantec l'aboutissant merveilleux de l'adaptation lamarckienne de l'organisme : et la preuve, c'est qu'elle est la plus stable des cellules et c'est pourquoi elle supplante victorieusement les autres moins bien adaptées. La dernière étape de l'évolution de la substance humaine serait donc l'homme cancéreux, et ce serait lui le surhomme des poètes philosophes. Je ne sais si cette orgueilleuse constatation suffira à consoler tous les malheureux que ronge ou que guette l'horrible cancer.

Au point de vue thérapeutique, l'extirpation chirurgicale précoce reste encore le meilleur mode d'action contre les tumeurs cancéreuses..., mais, hélas ! pas contre toutes. Pourtant, les rayons X et les rayons radioactifs divers ont donné dans beaucoup de cas des améliorations qui laissent dans cette direction beaucoup d'espoir, car, en dépit de leur merveilleuse stabilité, les cellules cancéreuses semblent avoir heureusement ce défaut à leur cuirasse, d'être détruites plus facilement que les cellules normales par ces rayonnemens.

Si on peut d'autre part exprimer un vœu, ce sera que, des deux théories en présence, la vraie soit la théorie parasitaire, ou si j'ose dire pastorienne, du cancer : dans ce cas, en effet, on peut espérer quelque jour une thérapeutique sérothérapique ou vaccinothérapique du cancer. Dans le cas contraire, la guérison de ce mal affreux paraît, même dans l'avenir, beaucoup plus problématique. En tout cas, dès maintenant l'hygiène peut sans doute beaucoup comme moyen de prophylaxie anticancéreuse, car si, comme l'a remarqué M. Borrel, le cancer de la face est beaucoup plus rare dans les classes aisées que dans les campagnes, c'est peut-être que les paysans ne savonnent pas assez leurs peaux ravagées par des colonies innombrables de démodex porteurs possibles du virus. Si plus de 65 pour 100 des cas de cancer sont des tumeurs du tube digestif, n'est-ce pas parce que la culture maraîchère use du fumier des chevaux dont l'intestin fourmille de parasites, et qui sont peut-être, de tous les animaux, les plus fréquemment cancéreux (plus de 1 pour 100 d'entre eux le sont)?

***

Après la tuberculose et peut-être avant le cancer, la syphilis est sans doute la plus grande faucheuse d'hommes qui soit. Il n'est pas exagéré de dire, suivant l'expression récente du docteur Roux, que la moitié des cas pathologiques sont sous sa dépendance.

Depuis quelque temps, nos connaissances sur cette maladie ont fait des progrès remarquables. Schaudin en a découvert le microbe, le fameux *Treponema pallidum*, ce qui permet de caractériser immédiatement une lésion suspecte au moyen de l'ultra-microscope. Des méthodes nouvelles de diagnostic permettent aujourd'hui de déceler la maladie même quand elle se dissimule, et surtout la célèbre réaction de Wassermann qui comporte l'analyse, par un procédé ingénieux, du sang du sujet. Enfin, comme le disait naguère le directeur de l'Institut Pasteur, « Ehrlich a mérité la reconnaissance universelle en fournissant contre elle un médicament plus efficace que tous ceux employés précédemment. »

Tout ce mouvement a eu pour origine les recherches faites à l'Institut Pasteur par M. Metchnikoff sur l'inoculation de la syphilis aux singes anthropomorphes. Jamais auparavant on n'avait réussi à inoculer réellement la maladie aux espèces animales et à obtenir ainsi un moyen de l'étudier systématiquement par l'expérimentation. Grâce à l'habileté de M. Metchnikoff, on a réussi à inoculer cette affection aux singes anthropomorphes et notamment au chimpanzé, d'une manière si parfaite que les lésions obtenues ont présenté tous les caractères spécifiques jadis exclusifs à l'homme. C'est de là qu'est sortie en partie la belle découverte d'Ehrlich sur le traitement de la syphilis par les composés organiques de l'arsenic. Déjà les recherches ingénieuses de Salmon sur l'« atoxyl » avaient marqué dans cette voie une étape.

Pour bien juger de l'importance sociale de tous ces progrès, quelques chiffres ne seront peut-être pas inutiles. Le professeur Fournier estime que 1 sur 6 des hommes est atteint de syphilis à Paris, et M. Blaschko affirme qu'à Berlin, parmi les jeunes gens au-dessous de trente ans, 1 sur 4 est syphilitique. Ce qui rend la maladie particulièrement grave au point de vue général, c'est d'abord sa contagiosité qui dure de longues périodes, et qui notamment, par le contact de la salive avec les verres et les assiettes, risque de contaminer des innocens. Quant à la mortalité due à cette cause, elle est bien plus grande qu'on ne croit communément. Le professeur Leredde a soutenu, il y a quelques semaines, cette thèse, peut-être un peu trop pessimiste, mais fortement appuyée d'argumens, qu'en 1910, par exemple, à Paris 11 000 décès furent dus à la tuberculose, 2 500 au cancer, plus de 3 000 à la syphilis, au moins indirectement, car on sait maintenant et notamment par les recherches récentes de Levaditi et de Noguchi, que le tabès et la paralysie générale sont causés par le *Treponema pallidum* et qu'on le retrouve dans toute une série d'affections d'origine naguère mal

connue, et fréquemment dans les hémorragies cérébrales, dans certains anévrysmes de l'aorte, dans certaines néphrites, etc.

La syphilis n'est pas seulement contagieuse, elle est aussi héréditaire, et c'est à ce titre qu'elle est surtout dangereuse pour la race et pour le pays dont elle tue les enfans dans le sein même de leurs mères. La parole navrante du professeur Fournier : « cette maladie est, de toutes, celle qui produit le plus d'avortemens et qui tue le plus d'enfans en bas âge » est tristement illustrée par les statistiques récentes. A l'hôpital Saint-Louis, par exemple, on relevait récemment 123 mort-nés ou morts avant terme sur 148 grossesses de femmes syphilitiques, et à l'hôpital Broca, plus de 75 pour 100 de mortalité analogue.

On voit quelle est l'étendue du péril dans ce pays où la trop faible natalité pose les problèmes d'avenir les plus angoissans.

C'est pourquoi tous les esprits désintéressés ont accueilli avec tant d'espoir la découverte thérapeutique d'Ehrlich. Son *salvarsan* et son *néosalvarsan*, qui sont des produits arsenicaux, marquent un glorieux retour offensif de la vieille thérapeutique médicamenteuse dont l'arsenal était surtout chimique. Mais, loin d'être en opposition avec les méthodes pastoriennes, c'est en accord avec elles et en s'appuyant cette fois sur elles qu'Ehrlich a fait son utile découverte. A l'heure qu'il est, cela ressort notamment des expériences faites à l'hôpital Broca par les docteurs Jeanselme et Hudelo, expériences qui portent sur plusieurs années et sur des milliers de cas, on peut considérer que l'on est enfin armé contre cette terrible maladie et que l'on a les moyens d'en enrayer l'évolution. Cette constatation est consolante, en dépit de quelques cas de cécité ou de mort dus au nouveau médicament, et qui sont dus peut-être à des erreurs de technique. M. Jeanselme a observé plusieurs cas irréfutables de réinfection syphilitique chez des individus traités auparavant par le *salvarsan*. C'est la preuve la plus péremptoire de son efficacité. En outre, dans le service du même savant, *toutes* les femmes enceintes syphilitiques traitées par les produits du professeur Ehrlich ont donné le jour à des enfans vivans et normaux. C'est un beau progrès et qui intéresse la nation tout entière.

***

La grande mangeuse d'hommes, la tuberculose, n'a malheureusement pas encore trouvé son Ehrlich, mais les progrès réalisés depuis quelques années par les pastoriens autorisent tous les espoirs.

Nous ne rappellerons pas, car la *Revue* leur a consacré naguère plusieurs articles, les faits déjà anciennement connus sur la tuberculose : les merveilleuses intuitions de Laennec, inventeur de l'auscultation, l'inoculation expérimentale de la maladie par Villemin, la découverte, l'isolement et la culture du bacille de Koch, et la navrante aventure de sa trop fameuse *tuberculine* dont le gouvernement prussien avait projeté, comme on s'en souvient, de faire un instrument de sa politique. On sait que la tuberculine (1) a failli tragiquement aux espérances qu'elle avait fait naître, mais elle a conservé un rôle qui, pour être plus modeste, n'en est pas moins utile : elle constitue par sa réaction pour l'homme et les animaux un moyen excellent de diagnostic de la tuberculose.

Pour ne point parler des différens sérums anti-tuberculeux expérimentés jusqu'à ce jour (Maragliano, etc.), dont aucun à notre avis n'a donné de résultats nettement encourageans, venons-en maintenant aux faits nouveaux les plus remarquables apportés dans le domaine de la tuberculose et qui émanent des laboratoires pastoriens.

A défaut de traitemens spécifiques encore inexistans pour prévenir ou guérir la maladie, les méthodes d'hygiène demeurent notre meilleure arme : non pas uniquement d'hygiène générale, mais aussi d'hygiène spécifique. C'est pourquoi les recherches récentes sur les conditions dans lesquelles le bacille tuberculeux peut envahir l'organisme sont si importantes.

A l'encontre de bien d'autres bactéries (fièvre typhoïde, choléra) le bacille de Koch a une très grande vitalité, il subsiste des journées et même des semaines à l'état virulent, hors de ses habitats ordinaires, qu'il soit sec ou enrobé dans des gouttelettes d'eau. Dans du fromage provenant de vaches tuberculeuses le bacille fut trouvé vivant au bout de 200 jours. C'est ce qui surtout le rend dangereux dans les agglomérations. Burnet a d'ailleurs montré récemment qu'il peut présenter suivant les circonstances toute une gamme de virulences atténuées.

On se souvient de la retentissante communication faite par Koch en 1901, dans laquelle il affirmait la dualité irréductible des tuberculoses humaine et bovine. On a montré depuis qu'elle n'est pas rigoureusement exacte et que la tuberculose bovine peut très bien infecter l'homme par les voies digestives (lait, viande). Mais, en fait, comme l'a établi M. Calmette, 98 p. 100 des tuberculoses de l'adolescence et de l'âge

(1) On l'appelait aussi *Kochine*... prononcez *coquine*, disait je ne sais plus qui.

adulte sont certainement attribuables à l'homme lui même, et elles se propagent dans la grande majorité des cas par les voies respiratoires. Dans ce cas, le bacille continue son évolution dans un organisme semblable à celui qu'il vient de quitter, et sa virulence ne s'est en rien modifiée. Pourtant, s'il change de milieu, l'adaptation se fait après un certain temps, et on peut faire passer le bacille humain chez la poule par exemple, mais après quelques passages il s'est modifié, il constitue un type aviaire spécial et, cessant de devenir pathogène pour l'homme, il le devient alors pour les gallinacés. Voilà qui montre mieux que tout au monde la vérité de la doctrine transformiste. Mais puisque seul le bacille tuberculeux humain est réellement virulent pour l'homme, on comprend que la contagion interhumaine soit la plus redoutable, ce que les expériences de M. Calmette ont établi.

En résumé, c'est sous la forme interhumaine et spécialement interpulmonaire que la contagion tuberculeuse est le plus dangereuse. La restreindre, c'est diminuer la mortalité en France. Pour cela, il faut que l'hygiène individuelle et sociale progresse par l'amélioration des mœurs, disent les uns, par la force des lois, prétendent les autres. L'Académie de médecine a émis, il y a peu de semaines, après les discussions passionnées que l'on sait, un vœu formel en faveur de la déclaration obligatoire de la tuberculose. Si ce projet pénètre jamais à la Chambre, quand en sortira-t-il? Pourtant, l'avenir du pays en dépend, car il est temps d'enrayer un mal partiellement évitable et de marcher sur les brisées de tant d'autres nations.

Qu'on en juge. En 1910, et par 1 000 habitans, les taux de la tuberculose ont été de 15 en Prusse et en Angleterre, de 21 en France pour toutes les tuberculoses; pour la tuberculose pulmonaire, de 10 en Angleterre, de 18 en France, de 35 à Paris, et de 19 à Berlin. Les courbes qui figurent l'évolution de la maladie sont plus éloquentes encore : la Prusse et l'Angleterre ont diminué en trente-cinq ans de 55 p. 100 le nombre de leurs tuberculeux. Et nous, qu'avons-nous fait? Tandis qu'à Paris il diminuait de 14 p. 100, il diminuait à Berlin de 45 p. 100. Nous ne parlons pas des pays scandinaves où l'on a fait encore de meilleure besogne.

Certes, avec son climat délicieusement modéré, ses produits exquis, toutes les fleurs de sa terre, la France est toujours le jardin de l'Europe. Mais il y a des cimetières aussi qui sont pleins de fleurs; nous l'apprendrons un jour si nous n'y prenons garde.

CHARLES NORDMANN.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ÉPISODE DE LA VIEILLESSE DE CASANOVA

Correspondance de Giacomo Casanova avec J. F. Opiz, publiée par Fr. Khol et Otto Pick, 2 vol. in-18, Leipzig, librairie Kurt Wolff, 1914.

L'inspecteur de finances autrichien J. F. Opiz avait beau faire profession de mépriser le « préjugé nobiliaire » presque autant que la « funeste superstition chrétienne : » rien au monde ne lui était plus agréable que de pouvoir se lier avec un grand seigneur. Aussi s'était-il empressé d'accepter et d'entretenir assidûment l'amitié un peu dédaigneuse qu'avait bien voulu lui offrir, en 1783, un vieux gentilhomme de son voisinage, le comte Maximilien de Lamberg, confiné désormais dans la solitude et l'ennui d'un coin perdu de Bohême, après avoir jadis fréquenté les plus fameux salons de l'Europe. Sur-le-champ, l'excellent Opiz avait entamé avec son nouvel ami une correspondance politique, scientifique, et philosophique, destinée à se poursuivre avec une régularité scrupuleuse pendant plus de dix ans. La copie, écrite de la propre main de cet infatigable « graphomane » au lendemain de la mort du vieux comte, remplit aujourd'hui, à la Bibliothèque de Prague, onze énormes volumes de format in-quarto.

Et comme notre inspecteur de finances, que sa profession condamnait à habiter obscurément la petite cité bohémienne de Czaslau, était avec cela à peine moins friand de connaître des « notabilités » de tout ordre que des membres authentiques de l'aristocratie, l'on se représentera aisément le plaisir que n'a pu manquer de lui causer, l'après-midi du 1er août 1785, la visite imprévue d'un voyageur italien que

son ami le comte de Lamberg, dans le billet d'introduction dont il l'avait muni, n'hésitait pas à qualifier de « personnage justement célèbre et célébré. » « La rencontre de cet homme aimable et rare fera époque dans votre vie! » ajoutait Lamberg, — sans se douter de la portée prophétique d'une phrase qui n'était évidemment, à ses yeux, qu'un simple « cliché » de politesse mondaine. Il est vrai qu'Opiz n'avait dû qu'à un hasard l'honneur et la joie de cette mémorable visite. « Votre ami était fort pressé pour rencontrer encore la princesse Lubomirski à Carlsbad, — écrira-t-il à Lamberg le 15 août suivant; — mais comme il y avait quelque chose de cassé à son carrosse, cette circonstance l'a obligé de s'arrêter à Czaslau deux heures, qu'il a passées en ma compagnie. » Il n'en bénissait pas moins la chance merveilleuse qui lui avait ainsi procuré le moyen de joindre, dorénavant, à la liste de ses amis « un homme pleinement digne de considération et d'amour, un philosophe bienveillant dont la patrie est l'Univers entier, et qui, même dans les rois, n'estime que les hommes. »

Encore les relations amicales de J. F. Opiz avec ce « bienveillant philosophe » n'ont-elles commencé proprement que trois années plus tard, lorsque l'inspecteur de finances a appris que le susdit philosophe était devenu l'hôte et le commensal attitré d'un personnage auprès duquel leur commun ami M. de Lamberg lui-même ne lui apparaissait qu'un modeste hobereau : le très noble comte de Waldstein-Wartenberg, chef de la principauté de Dux en Bohême. De ce coup, l'estime d'Opiz pour le familier d'un aussi haut seigneur s'est traduite en une série de lettres toutes pleines des complimens les plus enthousiastes ; et chacun des nombreux écrits publiés depuis lors par l'« ermite de Dux » a valu à celui-ci, de la part de son « ardent vénérateur » de Czaslau, des éloges qui l'élevaient au-dessus de tous les autres écrivains anciens et modernes. De telle sorte qu'un jour, le 31 août 1790, l'hôte du comte de Waldstein, délicieusement touché de ces flatteries sous son faux air d'indifférence désabusée, a résolu de soumettre à l'appréciation de son « vénérateur, » un nouveau travail qu'il venait d'achever, — et qui est consacré à l'examen de quelques problèmes de géométrie, tandis que ses ouvrages précédens relevaient surtout des genres plus « légers » du roman et de la narration autobiographique. *Solution du problème héliaque* et *Corollaire à la Duplication de l'Hexaèdre :* tels étaient les titres des deux mémoires envoyés à Opiz par son « aimable » correspondant de Dux. Le comte de Lam-

berg avait révélé à ce dernier que l'inspecteur de finances se trouvait être un « bon arithméticien; » et aussi se promettait-il dorénavant de « prendre souvent la liberté de le consulter. »

Sur quoi J. F. Opiz, ravi de l'hommage que signifiait pour lui une pareille « consultation, » s'est plongé tout entier dans l'étude des deux mémoires. Dès le 26 septembre 1790, quelques jours après la réception du second d'entre eux, il a « communiqué » à l'auteur la traduction française d'un long « jugement » intitulé : *Le Cube dupliqué de Casanova* (car c'est ainsi que s'appelait son correspondant), en ajoutant qu'il le « tirait de ses *Éphémérides polygraphes.* » Parmi d'abondantes louanges, ce jugement du « bon arithméticien » prouvait de la façon la plus formelle au géomètre improvisé que sa prétendue « solution » n'avait pas le sens commun. Admirable trait de franchise « philosophique, » et le mieux fait du monde, — se disait sans doute notre homme, — pour lui conquérir la sympathie respectueuse du comte de Waldstein, par delà celle de son hôte et ami. Mais la réponse de Casanova, telle qu'il la reçut quelques jours après, ne faisait aucune mention de l'auguste seigneur. D'un ton où perçait clairement la mauvaise humeur d'un homme peu accoutumé à se voir contredit, l'auteur des mémoires s'efforçait à son tour de prouver que le pauvre Opiz n'avait rien entendu à son raisonnement; et voici en quels termes il annonçait à son « vénérateur » son projet de réfuter ses objections dans un prochain écrit :

Je ne manquerai pas de vous nommer dans mon *Troisième Corollaire.* Mais je vous avertis que j'y dirai : M. Opiz, et non pas : Opiz, car vous vivez encore. Actuellement on dit : Newton, Leibnitz, d'Alembert; mais remarquez que, de leur vivant, on ajoutait à leurs noms la civile épithète de « Monsieur. » On dit aujourd'hui : M. Lagrange, M. Formey, M. Opiz et M. Casanova, car nous ne sommes ni esclaves, ni charlatans, ni rois. Si la coutume de nommer les honnêtes gens sans les honorer du plus mince de tous les titres est de la langue allemande, commencez vous-même, mon cher ami, à la débarbariser ! Vous vous ferez un mérite.

Le coup de griffe du géomètre « incompris » s'accompagnait bien de protestations d'amitié et de reconnaissance, comme aussi de la promesse de ne laisser jamais pénétrer « ni aigreur ni sarcasme » dans les « disputes » futures des deux correspondans : j'ai pourtant l'idée qu'une cervelle moins naïve que celle d'Opiz, moins ingénument gonflée de la conviction satisfaite de sa propre valeur, aurait senti le danger qu'il y avait à prolonger les « disputes » avec un personnage aussi irritable. Mais non : le 8 octobre 1790, l'inspecteur de finances

ne résiste pas au désir de montrer, une fois de plus, à Casanova la folle et puérile inanité de sa « logomachie. » Et quant à ce qui est du reproche contenu dans la lettre du « très vénérable Ami, » le brave homme n'y aperçoit qu'une affectueuse et précieuse leçon de « civilité » française. « Vous m'exhortez à débarbariser ma langue maternelle, en me conseillant d'ajouter aux noms le titre de « Monsieur, » chaque fois que j'écrirai de vivans qui ne soient ni esclaves, ni charlatans, ni rois. Je vous remercie, monsieur, et je me garderai bien dorénavant de manquer à ce conseil. »

Pour toute réponse, le « philosophe » signifie expressément au « bon arithméticien » sa résolution de ne plus discuter avec lui les questions géométriques. « Je vous remercie de votre critique, lui dit-il, et je vous suis reconnaissant quand je pense qu'elle doit vous avoir coûté un temps que vous auriez pu employer plus utilement... Je sais assez que ce n'est pas moi qui me trompe, mais que c'est vous qui vous trompez, et l'amitié n'admet pas la méprisante dissimulation. » Voilà qui est net; et le docile Opiz se taira donc désormais sur la géométrie: mais il n'en persistera pas moins à cultiver l'amitié d'un correspondant que le comte de Waldstein s'est maintenant attaché d'une manière définitive, en lui confiant la garde de sa bibliothèque. Non content de lui souhaiter humblement une heureuse année, il se fera un devoir de lui envoyer l'une des premières épreuves de son portrait « gravé en taille-douce, » en y joignant cette petite pièce de vers français de sa composition :

Voilà, monsieur, qui tout en sage
Vivez dans votre ermitage,
Sacrifiant tous vos loisirs
Aux innocens et doux plaisirs
Que vous offrit l'amitié,
Les Muses et la Vérité,
Faisant des livres et épîtres
Pour des toilettes et pupitres,
Et maintenant un joli commentaire
Sur votre vie pas toujours solitaire,
Eh bien! voilà ma physionomie!
Si vous y voyez ma philosophie,
Mon cœur aimant toujours le vrai, les arts, les hommes,
Au roi fidèle et aux amis,
Vous y voyez ce que je suis.
Nos cœurs et nos esprits sont tout ce que nous sommes.

Hélas! pourquoi l'apprenti-poète de Czaslau a-t-il eu naguère

l'idée malheureuse de réfuter les divagations géométriques du destinataire de ce « badinage ? » « J'ai reçu votre portrait, — lui répond Casanova, — et je vous remercie. Je ne l'ai pas trouvé très ressemblant, mais votre nom me suffit. Je ne vous dis rien des vers, car ils ne sont qu'une évaporation de votre bon cœur, que votre bon esprit aurait dû rejeter : mais je la prends pour ce qu'elle vaut, et je vous assure que je ne la montrerai à personne, car elle vous ferait du tort dans le jugement de ceux qui ne savent pas apprécier la philanthropie. » Ces derniers mots en réplique à un passage d'une lettre d'Opiz, où celui-ci félicitait son correspondant d'appartenir, comme lui, à l'enviable race des « philanthropes. »

Mais évidemment Opiz s'est juré de vaincre, à force de flatterie, l'humeur quelque peu difficile d'un ami qui, à présent, s'est mis en tête de ne plus même souffrir d'être qualifié de « philosophe, » — si bien que le pauvre homme ne sait plus comment l'appeler ! Du moins le voyons-nous s'ingénier à reprendre, dans les lettres de Casanova, toutes les phrases qui ne contiennent pas de remarques trop offensantes à son endroit, pour les entourer d'un commentaire infiniment élogieux. Et puis ce sont des confidences sur ses propres travaux, comme afin de rappeler à son correspondant qu'il n'est pas seulement un éminent « inspecteur des finances de la Banque au service de Sa Majesté l'Empereur et Roi, » — tout en ne manquant pas de se prévaloir de ce titre à la fin de ses lettres. « Je ne vous parlerai plus de notre dispute à l'égard du fameux mot : philosophe, car ce serait pousser trop loin une querelle d'Allemand. Mais sachez que je viens d'achever ces jours-ci une classification des couleurs, contenant 7 651 couleurs, chacune rangée d'après un nouveau système de mon invention, chacune désignée par un nouveau nom caractéristique, exprimant très exactement la propriété de la couleur désignée. C'est moyennant la même méthode (laquelle je me crois autorisé de nommer la mienne) que j'ai déjà exécuté plusieurs autres classifications. Il y a neuf ans, j'ai fait l'essai d'une classification des physionomies humaines ; de même, j'ai exécuté une classification des savans, et maintes autres. Ma méthode est applicable presque partout. »

Imprudent Opiz, qui se mêle de classer les couleurs, au lieu de tâcher à comprendre la « duplication de l'hexaèdre ! »

Votre projet m'a bien fait rire. — lui répond Casanova. — Vous me dites que vous en avez classifié 7 651 : je vous félicite, mais permettez que je n'y comprenne rien ; et après, *ad quid perditio hæc ?* Je vous dirai la même chose sur la chimérique idée de classifier les physionomies. C'est

une folie : mais je vous promets de n'en rien dire à personne. Un nomenclateur oiseux classifia les vents, qui, comme vous savez, ne sont que quatre, en 262144, et il eut la bêtise d'adresser sa division puérile à la Société de Londres (où Opiz se vantait précisément d'avoir présenté sa découverte nouvelle). Un autre trouva utile l'établissement de l'instant. Il fit rire : car il n'y a pas d'instrument qui puisse le marquer... Excusez mon bavardage, et prenez en bonne part tout ce que j'ai dit à bâtons rompus sur cette matière ! Ce que je vois, et qui me fait plaisir, est que vous vous portez bien, que vous avez du temps de reste, et que vous aimez à vous occuper.

A cette « très estimable » lettre Opiz répond de nouveau par des complimens : il célèbre les merveilleuses qualités d'esprit et de cœur de Casanova, s'extasie sur la vérité profonde de chacune de ses paroles, — sans même excepter, cette fois, celles qui auraient eu de quoi le piquer le plus cruellement, — et finit par reconnaître que son « très vénérable ami » a eu raison de le railler d'un « dada » dont il s'excuse en rappelant qu'il n'y a pas jusqu'aux plus grands penseurs qui ne se soient divertis à des occupations « puériles. » Sans cesse, de lettre en lettre, le brave homme s'incline plus bas sous les coups que ne se lasse point de lui asséner celui qu'il n'ose plus traiter de « philosophe. » A mesure que l'âpre sarcasme de Casanova lui ferme l'accès de tel ou tel sujet, bien vite il s'ingénie à en découvrir d'autres, avec le naïf espoir qu'ils auront plus de chances d'être tolérés ; et sa crainte perpétuelle de déplaire à son « très vénérable ami » le plonge peu à peu dans une espèce d'affolement angoissé, qui peut seul nous expliquer le caractère de plus en plus saugrenu de ces sujets nouveaux qu'il hasarde à présent.

C'est ainsi que, tout en nourrissant au fond de son cœur de « philosophe » une sympathie secrète pour les procédés de nos Jacobins, qui soulèvent d'épouvante et de fureur l'âme plus « aristocratique » de son correspondant, il se laisse entraîner par son besoin maladif d'adulation envers ce dernier jusqu'à lui écrire que « le plus sûr moyen d'écraser au plus vite le fatal Jacobinisme ne se trouvera que dans le rétablissement de l'ordre des Jésuites ! » Il faut voir l'accueil que reçoit de Casanova cette solution imprévue du problème révolutionnaire. « J'ai trouvé plaisante autant qu'oiseuse votre idée, qui place le remède aux présens malheurs de la France dans le rétablissement de la Société de Jésus, tandis que, selon moi, ce remède serait pire que le mal... »

Ou bien encore l'inspecteur de finances ne s'avise-t-il pas de

recourir à l'incomparable érudition généalogique de Casanova pour lui demander de « faire des recherches » sur les origines de sa famille? « Mes ancêtres sont issus d'une maison italienne. La république de Lucques et celle de Venise ont eu des Opiz, qui se signalèrent... Ayant des correspondans littéraires dans votre patrie, ne pourriez-vous pas me procurer autant de faits historiques qu'il vous sera possible d'en recueillir touchant les Opizi ou Opizo d'Italie? » Requête d'autant plus dangereuse que l'ignorance de la langue tchèque, souvent avouée et déplorée par Casanova, ne pouvait pas l'empêcher de savoir, tout au moins, le sens du mot tchèque, *opiz*, — qui signifiait « singe. » Pourtant l'« ermite de Dux » résiste, cette fois, à la tentation de renseigner son « vénérateur » sur la véritable origine de son nom familial, — sauf à lui montrer, plus tard, qu'il ne l'ignore pas. Mais il n'en inflige pas moins dès maintenant au malheureux Opiz une dure leçon :

La lettre dont vous m'avez honoré le 4 du courant exige que je ne diffère pas à vous répondre, puisqu'il se peut que vous soyez pressé d'avoir cette généalogie de vos ancêtres que votre nom d'Opiz vous fait soupçonner. Voici donc ce que je peux dire là-dessus : Si, pour vous croire descendant des Obizzo, vous n'avez d'autre indice que celui de la ressemblance des mots Opiz et Obizzo, je vous dirai que ce n'est rien, ou que, si c'est quelque chose, ce ne peut être que pour faire rire... Je pense que ce qui vous chimérise sur vos ancêtres ne peut être qu'une affection mélancolique que vous devez dissiper, si vous êtes sage. Au lieu de penser à vos ascendans, je vous conseille de penser à vos descendans, et d'éloigner de vous toute idée vaine ou triste. La véritable noblesse ne dépend que de nous : soyons serviteurs de la vérité et de la justice, et nous serons tous gentilshommes.

A quoi le terrible homme ajoute amicalement cet autre conseil : « Permettez encore que je vous dise que, pour me plaire dans notre commerce épistolaire, vous n'avez pas besoin de chercher des citations latines! Ne vous incommodez pas pour cela; je vous aimerai et estimerai tout de même. Soyons dans ce monde vrais et sincères, et contentons-nous de dépêcher notre propre marchandise, de manière à pouvoir répondre de sa valeur ! »

Ai-je besoin de dire que cette lettre-là comme les précédentes provoque aussitôt, chez J. F. Opiz, des transports d'admiration et de reconnaissance? Tout au plus notre homme tente-t-il humblement de se justifier des principaux reproches de son « très vénérable » ami. « Ma recherche des origines de ma famille, je vous en assure, n'est

pas l'effet d'une affection mélancolique ou ambitieuse. Je connais, moi aussi, la vraie noblesse de l'homme. N'est-ce pas moi qui vous ai écrit que

Nos cœurs et nos esprits sont tout ce que nous sommes ?

« Et quant aux citations latines, croyez-bien, mon cher ami, que je ne les cherche jamais ! Si je m'en sers quelquefois, ce n'est que par hasard qu'elles coulent de ma plume ou sortent de ma bouche. »

Ainsi se poursuit, de mois en mois, cette correspondance extraordinaire, où Casanova ne se relâche pas de rabrouer l'inspecteur de finances, non plus que celui-ci de le remercier, avec mille témoignages ingénus d'un mélange de tendresse et de « vénération. » En vain Casanova l'engage à « éloigner de son style la flatterie, car l'encensoir casse souvent le nez de l'idole qu'on encense. » Opiz lui répond que, « après avoir longtemps soupiré, il a été bien heureux de recevoir sa précieuse lettre. » Si bien que, le 4 octobre 1793, le « très vénérable ami » ne se contient plus. Les quelques pages qu'il envoie à Czaslau ne sont, d'un bout à l'autre, qu'une virulente invective, où s'épanchent librement des griefs amassés peu à peu depuis des années. Il commence par s'étonner de l' « insistance » d'Opiz « à vouloir entretenir avec lui un commerce épistolaire, » et se moque impitoyablement de la prétention du pauvre homme à remplacer auprès de lui son défunt ami le comte de Lamberg. « Nous avions, le comte et moi, des titres réciproques et des comptes de recette et dépense que notre amitié nous a toujours empêchés de tirer au clair : cela nous liait. Outre notre bourse, que souvent nous nous ouvrions à l'envi, nous troquions nos connaissances, et nos magasins ne s'étaient pas encore vidés quand il est mort. » — Car il faut savoir qu'à une ou deux reprises l'inspecteur de Czaslau a fait la sourde oreille, lorsque son « vénérable » correspondant l'a sollicité de lui venir en aide dans ses embarras financiers. — Mais surtout, à en croire Casanova, c'est par son caractère qu'Opiz se montre fâcheusement différent du feu comte de Lamberg :

Vos qualités, mon cher ami, sont rares et excellentes : mais elles sont d'une espèce telle qu'il me sera toujours impossible de me mettre à leur unisson. Lamberg et moi, nous aimions la poésie latine, et nous en citions, à propos, de longs morceaux, mais avec la plus grande fidélité. Vous vous moquez de cela, et cela me dégoûte, je vous parle sincèrement. C'est pour cette raison que je me garde de vous citer ni Horace, ni Lucrèce, ni Juvénal, parce que j'ai peur que vous veuillez citer aussi sans vous croire obligé

d'être fidèle. Toutes les fois que vous m'avez cité une pensée d'Horace, ou bien vous m'avez estropié le vers, ou vous vous êtes trompé sur le sens... Je blâme ceux qui font parade d'érudition : mais surtout ils sont archi-condamnables s'ils ne sont pas exacts, et encore plus s'ils se trompent dans le sens de l'auteur qu'ils citent, ou s'ils lui font commettre des fautes de grammaire. Vous avez fait cela, dans une lettre que vous m'avez écrite l'année passée, et vous ne sauriez croire combien cela m'a déplu. Citez bien, mon cher ami, ou ne citez jamais; et surtout gardez-vous de faire des vers français, car vous vous donnez là un ridicule ineffaçable vis-à-vis de la personne à laquelle vous les adressez! Je suis sûr que les vers que vous avez envoyés au prince Kaunitz vous ont fait tort. Souvenez-vous d'Horace : il ne faut pas faire de vers *invita Minerva!*

Une autre fois encore, Casanova invite son correspondant à « ne plus l'honorer par des épithètes extraordinaires. » Il est las de s'entendre qualifier de « très vénérable, » comme s'il était un vieillard décrépit. Sans compter que le pauvre Opiz, dans la témérité de son style français, s'est permis de lui appliquer le mot d'« individu! » « Croyez, monsieur Opiz, que de vous je prends tout en bonne part; mais si quelqu'un m'appelait : individu, excepté par plaisanterie, je lui donnerais une rude leçon. » Et rien de tout cela ne réussit à ébranler la prodigieuse longanimité de l'inspecteur de finances, — jusqu'au jour où une crise, un renversement à peine croyable, se produit soudain dans les rapports des deux correspondans.

Car le fait est que Casanova, satisfait d'avoir pu enfin « libérer son cœur, » dans ces lettres dont chacune lui valait de chauds remerciemens, se met tout d'un coup à traiter son « cher ami » Opiz avec une douceur merveilleuse. Il l'interroge aimablement sur des questions de mathématiques, lui adresse de gracieux souhaits de nouvelle année, le supplie de ne pas hésiter à se servir de lui en toute occasion. Impossible d'imaginer changement plus complet, — ni plus inattendu. Et voilà que, dès ce moment, l'inspecteur de finances à son tour devient furieux, s'acharnant désormais à fouler sous ses pieds celui qu'il n'appelle plus que « monsieur » tout court! Bien loin d'agréer les offres conciliantes de son « très vénérable » ami de naguère, il l'accable de lettres d'une longueur démesurée où il lui reproche amèrement jusqu'à ses moindres travers. Se rappelant son ancienne classification des « physionomies, » il dessine un sévère portrait de Casanova, dont le caractère se résume pour lui en « un chaos moral. » Il fait plus : le 9 février 1794, il envoie à son correspondant une façon de réquisitoire d'allures juridiques, où il reprend l'une après l'autre toutes les lettres

des années passées, et y relève amèrement ces mêmes « outrages » à son endroit dont il avait semblé jadis s'accommoder le plus volontiers. Sans arrêt nous le voyons déballer de nouveaux griefs; et force est enfin à Casanova de reconnaître l'impossibilité pour lui d'apaiser la colère de ce mouton de la veille, devenu enragé. De telle sorte que, le 17 février 1794, après un mois d'inutiles efforts de pacification, — un mois pendant lequel Opiz et lui ont échangé quasiment plus de papier noirci qu'ils l'avaient fait durant les six années précédentes de leur amitié, — tristement, et comme malgré lui, il se résout à prendre congé de l'inspecteur de finances.

Après quoi les deux hommes, évidemment atteints d'une même « graphomanie, » se croient tenus d'expliquer à la postérité, chacun pour sa part, les causes de la rupture de leur liaison. Dans un long et grotesque *Avis final au lecteur de cette correspondance*, Opiz avoue qu'il n'abandonne celle-ci qu'à regret, faute pour lui de pouvoir supporter davantage « toute la légion de ces basses brusqueries avec lesquelles M. le Bibliothécaire s'élançait contre lui. » Et pareillement Casanova, de son côté, se déclare ravi de n'avoir plus à endurer les assauts d'un « digne publicain » qui « non seulement veut figurer dans le gymnase, mais veut encore y primer. » « La mouche à miel, écrit-il, m'a soudain appris qu'elle avait un aiguillon; » et vraiment l'on ne saurait mieux définir le revirement que nous ont fait voir, un beau jour, les dernières lettres de l'inspecteur de finances. Aussi bien tout cet *Avis final* de Casanova est-il à la fois d'une justesse psychologique et d'une modération admirables. « M. Opiz, — y lisons-nous, — a cru me flatter en me choisissant pour son ami; et en effet je l'étais, mais j'ai trouvé singulier qu'il m'en donnât le titre sans que j'eusse encore rien fait pour le mériter... Je proteste d'ailleurs devant Dieu que je vois M. Opiz homme d'honneur, et vertueux, et qu'en cette qualité je l'estime toujours. »

Dans une savante étude qu'ils ont jointe à la publication de cette correspondance, — soigneusement transcrite par Opiz et léguée par lui à la Bibliothèque de Prague, — MM. Khol et Pick nous offrent une foule de renseignemens curieux sur la vie et les œuvres du « polygraphe » de Czaslau. Et quant au partenaire de ce dernier dans l'étonnante série de lettres que je viens de résumer, il s'est chargé lui-même de nous faire connaître les principales étapes antérieures de son active carrière : car il se trouve que le vieil « ermite » de Dux, que nous avons vu s'ingéniant à rebuter les plates et « mielleuses »

avances de son « vénérateur, » a été autrefois le brillant cavalier Jacques Casanova de Seingalt, confident des princes et ami des « philosophes, » — pour ne rien dire des faveurs que lui ont prodiguées des centaines de belles et délicieuses jeunes femmes, aux quatre coins de l'Europe. Déjà, en vérité, ses lettres à l'intendant du château de Dux, recueillies à la suite de ses *Mémoires* dans l'édition Garnier, nous permettaient de deviner les changemens apportés par l'âge et la fatigue dans son caractère : mais nulle part à coup sûr la dernière « évolution » de l'ex-don Juan vénitien ne se révèle à nous plus clairement que dans ses lettres à J. F. Opiz. Et le plus étrange est que c'est précisément ce vieillard misanthrope et hargneux qui, de la plume dont il répondait aux complimens du naïf inspecteur de finances, s'est diverti à ressusciter joyeusement pour nous la fête ensoleillée de ses jeunes amours !

Peut-être même ses relations avec Opiz n'ont-elles pas été étrangères à la naissance du seul de ses nombreux ouvrages qui lui ait survécu. Le fait est qu'aux environs de l'année 1790 une folle passion de géométrie l'avait saisi tout entier ; et sans doute l'érudit bibliothécaire du château de Dux aurait continué longtemps encore ses essais malheureux de « duplication de l'hexaèdre, » si le « bon arithméticien » qu'était son nouvel ami ne l'avait contraint à reconnaître, — au secret de son cœur, — la nécessité pour lui de renoncer à devenir jamais l'égal des Newton et des d'Alembert. De telle façon que le pauvre « ermite, » dépérissant d'ennui dans sa solitude forcée, et contraint désormais à se mettre en quête d'un nouveau passe-temps, s'est avisé, un beau jour, de produire un « pendant » aux *Confessions* de Rousseau. « J'écris ma vie pour me faire rire, — annonçait-il à Opiz le 10 janvier 1791, — et j'y réussis. J'écris treize heures par jour, qui me passent comme treize minutes. » Le 21 mars, il a déjà « écrit les deux tiers de *Ma Vie*, qui fera six volumes grand in-8°. » Le 11 juillet : « Je m'occupe toujours à mes mémoires. Cette occupation me tient lieu de délassement. Je me trouve, en les écrivant, jeune et écolier. Je donne souvent dans des éclats de rire, ce qui me fait passer pour fou, car les idiots ne croient pas qu'on puisse rire étant seul. » Vers la fin de juillet 1792 il a terminé son « douzième tome; » et tout porte à croire qu'il s'est arrêté là, car bientôt ses lettres ne parleront plus que d'un projet de réforme du calendrier grégorien. Mais comment ne pas citer encore ces passages de deux lettres précédentes, où Casanova s'excuse de ne pouvoir pas communiquer à son « vénérateur » un ouvrage qu'il n'a entrepris que pour

« tuer le temps, » et que d'ailleurs il se promet bien de brûler dès qu'il l'aura fini?

Mon livre est d'une telle nature qu'il ferait passer la nuit au lecteur ; mais le cynisme que j'y ai mis est outré, et dépasse les bornes que la convenance a mises à l'indiscrétion. Je dis tout, je ne m'épargne pas, et cependant je ne peux pas, en homme d'honneur, donner à mes mémoires le titre de *Confessions*, car je ne me repens de rien, et, sans le repentir, vous savez qu'on ne peut pas être absous... *Ma Vie* est un ouvrage dont on défendrait la lecture dans tout pays où on aime les bonnes mœurs. Je suis un homme détestable : mais je ne me soucie pas qu'on le sache, et je n'ambitionne pas l'honneur que la postérité me déteste. Il est vrai que le dit ouvrage est rempli d'instructions excellentes en morale ; mais à quoi bon, si les descriptions charmantes de mes péchés excitent les lecteurs plus à les faire qu'au repentir ?

Le vieil aventurier, comme l'on voit, ne se faisait pas d'illusions sur la portée morale de son livre : mais avec tout cela il ne l'a point brûlé, et le risque d'être en « détestation » à la « postérité » lui a semblé préférable à la perspective de comparaître simplement devant nous avec cette *Duplication de l'Hexaèdre* dont la juste critique avait naguère exposé l'imprudent Opiz à subir de sa part, durant des années, une « légion » sans pareille de « basses brusqueries. »

T. DE WYZEWA.

P.-S. — Je ne m'étais pas trompé, dans ma dernière chronique, en soupçonnant l' « ancien chasseur de Lützow » de mêler une bonne part d'imagination à la vérité historique de ses curieux *Souvenirs*. Un de nos lecteurs a vainement cherché, dans les archives de la ville de Chartres, la moindre trace d'un prétendu complot organisé par des habitans de cette ville contre les troupes d'occupation prussiennes, durant l'été de 1815, et du terrible châtiment qui l'aurait suivi. Tout cela semble bien avoir été « rêvé » par l'ingénieux Wenzel Krimer, — mais sans que la fausseté de cet épisode de son récit doive nous empêcher de tenir pour exacte, dans son ensemble, la peinture que nous a laissée l'officier prussien du pesant régime d'oppression imposé aux Chartrains par l'armée victorieuse dont il faisait partie.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le ministère vit encore, et il est de plus en plus probable qu'il continuera de vivre ainsi jusqu'aux élections prochaines, mais il reste peu de chose du peu d'autorité qu'il avait au moment de sa naissance. De dures épreuves lui ont été infligées, soit au Sénat, soit à la Chambre, et il en est sorti moralement ébranlé. Il vit encore, c'est tout ce qu'on peut dire de lui; mais ses conceptions financières sont à vau-l'eau, à la suite de la discussion du Sénat, et il n'a pu se sauver à la Chambre, après y avoir affirmé le maintien du service de trois ans, qu'après avoir consenti avec les adversaires de la loi une transaction qui ne lui fait aucun honneur. Tel est le bilan de la quinzaine qui vient de se terminer.

Au moment où nous écrivons, le Sénat poursuit encore la discussion de l'impôt sur le revenu, mais cette discussion est assez avancée pour qu'on soit dès maintenant certain qu' une partie considérable du projet restera en route et n'aboutira, s'il doit aboutir, qu'à une date indéterminée. Ce n'est pas ce que M. le ministre des Finances avait espéré, ni ce qu'il avait promis, d'abord à Pau, dans le fameux congrès dont il a été l'inspirateur, puis au Palais-Bourbon, dans l'assaut plein d'arrogance qu'il a livré au ministère Barthou. Tout, alors, semblait facile à M. Caillaux: tout lui apparaît difficile aujourd'hui. Son erreur initiale lui est venue sans doute de l'atmosphère apaisée qui s'était formée autour de l'impôt sur le revenu; on n'en parlait plus guère, le calme s'était fait, et M. Caillaux a pu penser, d'après ce silence, que les esprits avaient peu à peu adhéré à la réforme. La vérité était bien différente : on ne parlait plus de l'impôt sur le revenu parce qu'on n'y croyait plus. L'opinion commune était qu'on y avait renoncé, au moins pour un temps, et que d'autres problèmes, plus urgens, plus impérieux, avaient remplacé celui-là. Mais, quand on

a vu revenir M. Caillaux et qu'on a entendu ses premiers propos, il a bien fallu se rendre compte que la menace était sérieuse et tout aussitôt les résistances se sont produites, aussi nombreuses, aussi ardentes qu'autrefois. Le commerce et l'industrie ont protesté par leurs organes naturels, Chambres de commerce, grandes sociétés, syndicats. Tout le monde consentait à payer, puisqu'on s'était mis, par une folle politique de dépenses, dans l'obligation d'augmenter les impôts; mais contre la déclaration contrôlée, la protestation était générale, chacun se refusant à livrer à l'administration le secret de ses affaires et à se soumettre à un système qui n'échapperait à l'arbitraire que pour tomber dans l'inquisition. Le gouvernement, toutefois, ne sourcillait pas; il restait impassible; il en avait vu bien d'autres! A plusieurs reprises déjà, il n'avait tenu nul compte des représentations qui lui venaient des Chambres de commerce ou des grandes sociétés industrielles, dans lesquelles il voyait volontiers, et il dénonçait, un esprit réactionnaire. Mais il avait compté sans le comité Mascuraud! Tout le monde connaît le comité Mascuraud, le rempart de la République radicale, le défenseur de tous les ministères qui se sont succédé depuis une quinzaine d'années, l'association active, remuante, parfois encombrante, de tous les commerçans et industriels qui veulent être décorés et qui, grâce à un continuel échange de services entre le gouvernement et eux, sont arrivés à constituer dans la République une vraie puissance, en vertu du principes *do ut des*, qui est d'ailleurs l'âme du commerce. Le comité Mascuraud n'a pas pu ne pas entendre le bruit qui se faisait autour des projets de M. Caillaux et aussitôt il s'est senti une âme de commerçant et d'industriel : il a émis un vœu contre l'inquisition fiscale, se manifestant par la déclaration contrôlée. Dans le monde gouvernemental, on a été bien près de crier à la trahison. La surprise a été grande, la colère ne l'a pas été moins. Les journaux officieux ont tourné contre l'infortuné comité les expressions de haine et de mépris qu'ils infligeaient habituellement à d'autres. Pour la première fois, ils s'apercevaient que le comité Mascuraud n'obéissait qu'à ses intérêts, et cette découverte semblait les remplir d'horreur. Peut-être s'attendaient-ils à ce que ce comité, honteux et repentant, fît une seconde manifestation pour corriger la première; mais il n'en a rien été. Quelques-uns de ses membres, peu nombreux, peu importans, ont déclaré qu'ils étaient absens au moment du vote, mais on n'a pas pu obtenir du comité un vote en sens contraire et la seule déclaration qu'on a arrachée à M. Mascuraud lui-même, avec beaucoup de circonlocutions où sa pensée a paru obscure, a été qu'il n'avait parlé que

pour les commerçans et les industriels et que, après tout, il ne se souciait nullement des autres contribuables; ils ne sont pas de sa confrérie; il les abandonne à M. Caillaux. Quoi qu'il en soit, le coup était porté et il ne pouvait pas y en avoir de plus cruel. Eh quoi! Mascuraud, toi aussi ? C'est le cri de César lorsqu'il vit Brutus, qu'il appelait son fils, lever contre lui le poignard. César se cacha la tête dans son manteau et se laissa faire. M Caillaux, lui, s'est défendu, mais combien mal! Il sentait l'ennemi partout autour de lui. Il n'avait plus la belle confiance qui l'avait rendu si redoutable au pauvre M. Dumont.

On s'en est aperçu au Sénat. La discussion de l'impôt sur le revenu y a été très belle; elle a pris, dès le premier moment, une ampleur digne du sujet; et les discours prononcés par M. Aimond, rapporteur, par M. Touron, par M. de Lamarzelle, par M. Ribot, sont au nombre des plus remarquables que la haute assemblée ait entendus depuis longtemps. Quant à M. Caillaux, on s'attendait à ce qu'il défendît purement et simplement le projet voté par la Chambre, et il semble bien qu'il avait promis de le faire, mais il s'en est gardé, ou, du moins, il ne l'a pas fait sans atténuations. Ses préférences, bien qu'il ne les ait pas exprimées d'une manière tout à fait nette, ont semblé pencher vers un amendement présenté par M. Perchot, qui permet d'introduire quelques modifications dans le projet de la Chambre et de l'ouvrir à certaines transactions. L'amendement est très simple. Il commence par supprimer d'un trait de plume tous nos impôts directs, après quoi, il les remplace par des cédules, c'est-à-dire qu'il les fait renaître sous une autre forme et sous un autre nom. Vient enfin, comme dans la plupart des systèmes, l'impôt complémentaire qui est destiné à corriger leurs imperfections, au risque quelquefois d'y ajouter. Faut-il l'avouer? Nous n'avons jamais très bien compris l'utilité de cet impôt complémentaire. Il a pour but, dit-on, de suppléer par une surcharge à l'injustice inhérente aux impôts indirects, qui font peser un poids trop lourd sur les pauvres. Qu'on rétablisse l'équilibre, nous le voulons bien, mais les impôts directs ont précisément cet objet et, si on les trouve insuffisans, il n'y a qu'à les augmenter. Nos impôts directs ont été l'objet de bien des critiques et M. le ministre des Finances a déclaré très haut, à diverses reprises, que nul n'osait ni n'oserait les défendre. Nous sommes surpris que M. Caillaux ait osé lui-même risquer cette affirmation après l'éloquent et vigoureux discours de M. Touron. M. Touron est un lutteur qui ne recule pas devant l'expression intégrale de sa pensée; il admire

notre vieux système d'impôts, qu'il regarde comme excellent dans ses lignes générales et n'est pas éloigné de considérer comme le meilleur du monde. Ce n'est pas nous qui le contredirons. Notre système d'impôts, en tout cas, est celui qui convient le mieux à notre caractère, à nos mœurs, à nos besoins; il n'est pas sorti d'une théorie, il n'est pas venu d'une importation étrangère, il est le produit de notre histoire et nous est si bien adapté qu'il n'est pas loin aujourd'hui de donner annuellement 5 milliards de recettes, avec une facilité sans égale. M. Touron repousse donc le projet de la Chambre, celui de M. Caillaux, celui de M. Perchot : il croit que le mieux est de demander à nos impôts directs ce qu'ils peuvent encore nous procurer et le surplus aux impôts indirects. C'est aussi le moyen d'aboutir à bref délai, car si on veut, avec M. Perchot, renverser d'un seul coup et refaire d'un seul jet tout notre système d'impôts, il faudra pour cela plus de temps que la Chambre n'en a devant elle, et peut-être que M. Caillaux n'en a devant lui.

M. Ribot a montré à son tour la folie d'une pareille entreprise et il a pu s'appuyer de l'autorité d'un ministre des Finances qui l'avait dénoncée autrefois dans des termes aussi catégoriques que les siens pouvaient l'être. Quel était ce ministre ? Nos lecteurs ont déjà deviné que c'était M. Caillaux. — Je n'ai jamais dit cela, a protesté celui-ci. — Je l'ai entendu de mes oreilles, a répliqué M. Ribot. — Et le lendemain les journaux, après avoir retrouvé à l'*Officiel* le discours auquel M. Ribot avait fait allusion, s'amusaient à en reproduire des extraits. M. Caillaux était, à cette époque, un ministre sage et avisé; malheureusement sa conception actuelle est à l'opposé de celle d'autrefois; il estime aujourd'hui qu'il y aurait les plus grands inconvéniens à corriger les imperfections d'un de nos impôts directs, sans toucher aux autres, parce qu'on créerait entre eux des inégalités, qui feraient naître des injustices dont le contribuable se plaindrait. M. Ribot est resté fidèle aux idées anciennes de M. Caillaux. Il lui a fait d'ailleurs la partie belle en déclarant qu'ils étaient d'accord sur le fond et qu'il fallait en effet corriger tous nos impôts directs : il se séparait de lui seulement sur la méthode, car il persistait à croire qu'on ne devait toucher à notre édifice fiscal que d'une main prudente et patiente, c'est-à-dire en réparer d'abord une partie, puis une seconde, puis une troisième, et ainsi de suite, de manière à donner aux réformes faites le temps d'être mises à l'épreuve de l'expérience et de passer dans les mœurs, avant d'aller plus loin. La Commission a rapporté les deux premiers titres du projet de loi; ils sont prêts à être

votés, les autres ne le sont pas. Le bon sens indique qu'il faut détacher ces deux premiers titres des autres, les faire voter par le Sénat, puis les porter à la Chambre, les lui soumettre et les lui faire voter. Ces deux premiers titres se rapportent à l'impôt foncier sur les propriétés non bâties dont on peut dès maintenant assurer la péréquation, et aux valeurs mobilières. Ce n'est pas toute la réforme rêvée par M. Caillaux, mais c'en est une partie, la seule qui soit immédiatement réalisable, la seule par conséquent qu'il faille immédiatement réaliser.

On a pu croire un moment que M. Caillaux entrerait dans cette voie qui est celle du bon sens. On a écouté avec attention, un peu avec surprise, un discours de lui où, dans des termes qui n'étaient pas à la vérité très explicites, il semblait chercher des formules de conciliation et de transaction. Mais alors, que s'est-il passé? Le mystère n'en est pas encore dissipé. Il y a eu une suspension de séance : à la reprise, quand M. Calllaux est remonté à la tribune, il y est apparu dans toute son intransigeance. Avait-il reçu les admonestations de ses amis? Avait-il subi leurs injonctions? Quoi qu'il en soit, il était un autre homme, affirmant la nécessité de faire toute la réforme en même temps, parlant sans ambages de la déclaration que le contribuable devrait faire et que l'administration devrait contrôler, reprenant enfin son projet dans sa totalité et le présentant par ses côtés les plus rébarbatifs. C'est alors que M. Ribot, dans une improvisation courte, serrée, pressante, a mis son interlocuteur au pied du mur. — Quand les deux premiers titres seront votés, lui a-t-il demandé, les apporterez-vous à la Chambre et lui demanderez-vous de les voter sans attendre le reste? — Je demanderai au Sénat, a répondu M. Caillaux, de discuter ce reste. — Nous le ferons, a répliqué M. Ribot; nous y mettrons la meilleure volonté; mais nous ne pouvons pas promettre d'aboutir tout de suite : encore une fois, que ferez-vous des deux premiers titres? — M. Caillaux est resté muet, il s'est refusé à s'expliquer, pourquoi? Il est facile de le comprendre. — Vous n'êtes pas seulement ministre des Finances, lui a dit M. Ribot, vous êtes encore le chef d'une association électorale. — En effet, M. Caillaux n'est plus libre; il a cessé de s'appartenir; il est le chef d'un parti qui, en le portant, le pousse; il est le chef d'une association électorale qui a des exigences inexorables. Nos finances en souffrent, le budget est exposé à rester en perdition, une crise économique grave sévit sur le pays. Tout cela est fâcheux sans doute, et M. Caillaux le regrette, mais il est l'homme-lige d'un parti qui met son intérêt au-dessus de celui du pays.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans le détail des propositions faites par la Commission, ou par M. Touron, ou même par M. Ribot pour augmenter ou transformer quelques-uns de nos impôts directs et en obtenir un rendement plus élevé, qui diminuerait le déficit sans le supprimer. Bon gré mal gré, il faudra recourir, dans une proportion plus ou moins grande, aux impôts indirects et M. Caillaux s'y résigne lui-même. Mais compte-t-il vraiment sur sa grande réforme, si elle est faite dans son ensemble, pour lui donner 300 ou 350 millions dont il a besoin tout de suite? Il l'assure. Malheureusement, parmi les choses nombreuses qu'il a dites et qu'il a oubliées depuis, il en est une qu'il a écrite officiellement au président de la Commission du budget et qu'il a lue solennellement à la Chambre : c'est que l'impôt sur le revenu ne pourra pas être voté avant 1915 et qu'il faudra encore un an ou deux avant de le mettre en application. M. Ribot le lui a rappelé. Alors M. Caillaux, ne sachant plus très bien où il en était, a parlé d'incorporer l'impôt sur le revenu dans le budget. M. Ribot a pris la peine de relever cette vaine menace, au nom de la dignité du Sénat offensée, — et la discussion en est là. L'autorité du gouvernement et le prestige personnel de M. le ministre des Finances n'en ont pas été augmentés.

Du Sénat, passons à la Chambre. La discussion du budget y est coupée de temps en temps par celle d'une interpellation sur l'état sanitaire de l'armée. Cet état n'est pas bon, on ne saurait le dissimuler ; mais est-il aussi mauvais que le disent les socialistes et bon nombre de radicaux, qui s'appliquent à le représenter comme encore plus grave qu'il ne l'est, afin d'en rejeter la responsabilité sur la loi de trois ans? Ce n'est pas seulement dans l'armée que l'hiver, en janvier, a sévi plus rudement qu'à l'ordinaire. En outre, il y a eu des épidémies dont personne n'est responsable. Malgré cela, il ne semble pas que le mal soit aussi grand qu'on l'a dit, et, sans remonter bien haut, on trouve plusieurs années où le nombre des maladies et des décès a été aussi élevé qu'aujourd'hui. Mais, pour les socialistes, tout est prétexte à attaquer la loi militaire, le gouvernement qui l'a préparée, l'administration qui l'a mise en œuvre et appliquée. Ils ont donc présenté à la Chambre le tableau le plus sombre des souffrances de l'armée. Après une première journée de discussion, M. Joseph Reinach a demandé que la suite en fût remise à la plus prochaine séance : il ne semblait pas, en effet, qu'un débat de ce genre pût être interrompu. Après avoir ému le pays en lui exagérant le mal, il convenait de le rassurer en lui disant la vérité, toute la vérité, mais rien que la vérité.

Les socialistes ne l'ont pas entendu ainsi ; ils ont exigé la remise à huitaine, et le gouvernement les a appuyés. M. le président du Conseil a vu une « manœuvre » dans la proposition si simple, si naturelle de M. Reinach, et il s'y est opposé. La Chambre lui a donné raison, comme Pandore à son brigadier. Il a donc fallu attendre huit jours les renseignemens statistiques que M. Maginot, sous-secrétaire d'État à la Guerre, a enfin apportés à la tribune et qui ont pu atténuer en quelque mesure les inquiétudes du pays. La Chambre a écouté attentivement les chiffres que M. Maginot lui présentait avec une bonne foi évidente, et la séance se serait terminée sans encombre, si M. le sous-secrétaire d'État, allant au fond des choses, c'est-à-dire des intentions, n'avait pas terminé son intéressante communication par quelques mots relatifs à la loi de trois ans. Tout le monde sentait qu'elle était en cause, qu'on avait expressément voulu l'y mettre, que certains le voulaient encore et qu'il était indispensable de dire un mot pour manifester à son égard la volonté persistante du gouvernement. Ce mot, M. le sous-secrétaire d'État l'a dit très fermement. A la tribune en effet et dans ses actes publics, le gouvernement se montre toujours partisan de la loi de trois ans, bien qu'il se réserve notoirement d'en soutenir les adversaires dans les prochaines élections : contradiction déconcertante, qui prouve que, s'il comprend son devoir, il n'a pas la force de le remplir jusqu'au bout. M. Maginot a donc déclaré qu'on ne pouvait pas « décemment » croire qu'après avoir voté la loi militaire, la Chambre la retirerait au bout de quelques mois. Décemment ! Cet adverbe a déchaîné la foudre. Elle a grondé sur les bancs de l'extrême gauche. Les mots vifs se sont croisés. M. Sembat a demandé si M. Maginot avait parlé avec l'adhésion du gouvernement. Ce qui donne lieu de le croire, c'est que la phrase sensationnelle n'a pas été improvisée : elle était écrite. Au surplus, il n'a bientôt pu y avoir aucun doute à ce sujet lorsque, M. le sous-secrétaire d'État étant revenu à son banc, M. le président du Conseil et M. le ministre de la Guerre lui ont serré ostensiblement la main. « Cette poignée de main sera à l'*Officiel*, » a dit M. Barthou. Elle a augmenté violemment l'émotion de l'extrême gauche, et ces mêmes socialistes qui, huit jours auparavant, avaient renvoyé la suite de la discussion à huitaine, lorsqu'il ne s'agissait que de la santé de nos soldats et de l'angoisse de leurs familles, ont impérieusement demandé que, cette fois, elle eût lieu à la séance suivante, afin que le gouvernement s'expliquât. L'affaire était trop grave ! on ne pouvait pas attendre huit jours. La bataille s'annonçait donc comme devant être ardente, pas-

sionnée, et elle avait attiré beaucoup de monde au Palais-Bourbon. Les gens naïfs croyaient que le ministère pourrait être renversé : c'était mal connaître notre monde politique en général et les radicaux-socialistes en particulier.

Combien de fois n'avons-nous pas dit qu'il n'y a pour le ministère qu'une pensée, qui est de vivre jusqu'aux élections, et pour les socialistes et radicaux-socialistes qu'une préoccupation, qui est de le faire vivre jusque-là! Entre eux, il peut y avoir une brouille passagère, des accès de mauvaise humeur, des emportemens, des impatiences, mais une rupture, non. Le langage trop expressif de M. Maginot avait provoqué une de ces émotions subites dont on n'est pas toujours maître, et, s'il y avait eu un vote immédiat, Dieu sait ce qu'il aurait été : mais, pour peu qu'on ait le temps de la réflexion, tout s'arrange. Après s'être juré de voter contre le ministère, s'il ne leur donnait pas pleine satisfaction, les socialistes se sont empressés de chercher une planche de salut à lui tendre. On ne l'a pas obligé à se désavouer, à retirer ce qu'il avait dit sur la loi de trois ans, à subir une humiliation que peut-être il n'aurait pas acceptée : on s'est contenté de proposer une Commission d'enquête, qui collaborerait avec lui pour le grand bien de l'armée. Commission et gouvernement ne manqueraient pas, grâce à un effort commun, de découvrir les véritables causes du mal et d'y apporter un remède : il serait convenu d'avance que la cause du mal serait attribuée à l'ancien ministère et le remède au nouveau. Mais le mal, M. Maginot en avait indiqué avec précision l'étendue, le caractère, l'évolution et il s'était fait fort de le guérir; à la séance suivante, M. Noulens a repris le même thème avec plus d'autorité ; une enquête était donc inutile, et elle aurait eu toute l'apparence, qu'on le voulût ou non, d'un acte de défiance envers le gouvernement. On espérait que celui-ci n'y mettrait pas d'amour-propre. Cependant, comme il faut tout prévoir, même l'invraisemblable, M. Abel Ferry a eu l'ingénieuse idée de proposer que l'enquête fût faite, non pas par une Commission spéciale qui serait élue pour cela au milieu des préoccupations et des passions de l'heure présente, mais par une Commission préexistante qui étudie, sans faire de bruit, les questions d'hygiène. Le procédé était de plus en plus bénin, bénin, à l'égard du ministère. Finalement, la Chambre s'est trouvée en présence de deux propositions : celle d'une enquête spéciale faite par M. Augagneur, et celle d'une enquête sans caractère politique faite par M. Ferry. On a vu alors combien on aurait eu tort de craindre de se heurter aux susceptibilités du gouvernement. M. Doumergue n'est pas entré dans des dis-

tinctions qui ont paru subtiles à son esprit simpliste et il a annoncé qu'il acceptait l'enquête, sans dire si c'était celle de M. Augagneur ou celle de M. Ferry. Alors M. Millerand est monté à la tribune et on a cru que la vraie bataille allait commencer ; mais à peine a-t-il ouvert la bouche que M. Augagneur a retiré sa proposition et s'est rallié à celle de M. Ferry. Tout cela était-il convenu d'avance? C'est probable ; mais M. Millerand, qui n'était pas dans le secret, en a paru déconcerté, et il est descendu de la tribune en disant qu'il était venu combattre la première enquête et non la seconde. La déception a été grande. L'occasion de se montrer était belle pour les orateurs de la Fédération des gauches, ils ne l'ont pas saisie et le combat a fini faute de combattans. Le ministère était sauvé à bon compte. Mais personne n'a grandi dans cet avortement d'une discussion qui avait été annoncée avec fracas. Les socialistes se sont contentés de témoigner leur mécontentement par leur abstention dans le vote. Pour ce qui est de forcer le gouvernement à s'expliquer sur le service de trois ans, ils n'en ont rien fait, ils ont reculé devant une telle imprudence, ils n'ont pas voulu s'exposer à mettre le ministère dans l'embarras avant les élections. Celui-ci le savait et s'est contenté de faire quelques gestes, désertant lui-même un combat qu'on ne lui offrait plus. Il a sans doute laissé dans cette affaire quelque chose de sa dignité, mais il n'en a cure et, pourvu qu'en somme il vive, c'est assez, il est plus que content, comme le vieillard de la fable.

Cette journée n'a pas fait faire un progrès à nos mœurs politiques. Le gouvernement, incapable de répondre à la Chambre et répondant mal au Sénat, se sauve par des échappatoires. Que reste-t-il aujourd'hui de l'incident Maginot? La poignée de main de M. le président du Conseil et une Commission d'enquête sans signification déterminée. Et que restera-t-il demain de l'impôt général sur le revenu avec déclaration contrôlée, chef-d'œuvre de M. Caillaux? Le vote des deux premiers titres du projet de la Commission. Nous ne nous en plaindrons pas : mais alors, pourquoi avoir renversé M. Barthou?

La situation s'éclaire un peu en Orient, et il semble que nous entrions dans une phase plus calme : le besoin de la paix que toutes les Puissances balkaniques ressentent est d'ailleurs à cet égard la meilleure garantie. Nous en étions restés aux démarches faites à Constantinople et à Athènes, par lesquelles les Puissances notifiaient leurs volontés, relativement aux frontières méridionales de l'Albanie et aux îles de la mer Égée. Dans l'état où étaient les choses, personne ne mettait en

doute que la Porte d'un côté, et le gouvernement hellénique de l'autre, s'inclineraient devant les notifications qui leur étaient faites, mais il était important de savoir dans quels termes ils le feraient. Personne ne croyait, surtout de la part de la Porte, à une adhésion pure et simple. La Porte a fait son deuil de l'Épire, et il lui importe peu que la frontière helléno-albanaise, soit reportée un peu plus au Nord ou au Sud, mais la perte des îles de la mer Égée lui est infiniment sensible, et on s'attendait bien à ce qu'elle n'y donnât pas un consentement sans réserves. Les journaux parlaient même d'une protestation qu'elle ne pouvait manquer de faire, mais que l'Europe n'aurait pas manqué de repousser comme inadmissible. Quant à la Grèce, elle gagnait trop pour ne pas se résigner à perdre quelque chose, et on s'attendait seulement de sa part à l'expression de quelques regrets. En somme, les choses se sont passées comme on l'avait prévu. La réponse de la Grèce est pleinement satisfaisante, et si celle de la Porte ne l'est pas au même degré, elle est cependant acceptable et ne dépasse pas ce que le gouvernement ottoman devait à sa douleur, peut-être même à sa dignité.

Il commence par reconnaître et par rappeler que la question des îles avait été remise à la décision des Puissances : dès lors, il aurait pu s'arrêter là, son adhésion à ce que les Puissances avaient décidé étant acquise d'avance. Il a tenu cependant à exprimer son sentiment sur la solution qui lui était imposée. « Le gouvernement ottoman, dit-il, constate avec un vif regret, que les six grandes Puissances n'ont pas suffisamment tenu compte des exigences vitales de l'Empire et réglé cette question de manière à éviter toutes contestations sérieuses. » On se demande, en lisant cette phrase, quelle forme pourraient prendre les contestations auxquelles elle fait allusion, et c'est ce que n'éclaircit pas la conclusion de la note. « Le gouvernement impérial, y lit-on, conscient de ses devoirs et appréciant à leur haute valeur les bienfaits de la paix, tout en prenant acte de la décision des Puissances, concernant les îles d'Embros, de Tenedos et de Castellorizo, s'efforcera de faire valoir ses justes et légitimes revendications. » Les îles énumérées sont celles qui sont dans le voisinage des Dardanelles et sont restituées à la Porte. Celle-ci en prend acte : elle ne dit pas qu'elle prend acte de l'autre partie des décisions de l'Europe, celle qui lui enlève définitivement Chio et Mitylène; elle s'efforcera de faire valoir ses revendications. Il faut sans doute prendre ces réticences au sérieux, mais on aurait tort de les prendre au tragique. Ces réserves de la Porte ont pour objet immédiat de sauver sa

face vis-à-vis du nationalisme ottoman : l'avenir sera d'ailleurs ce que les circonstances le feront. Quand même la Porte n'aurait fait aucune de ces réserves, nous n'aurions qu'une médiocre confiance dans son amour de la paix, si elle se sentait un jour évidemment la plus forte ; elle reprendrait les îles à la Grèce, comme elle a repris Andrinople à la Bulgarie ; mais il faut espérer qu'elle ne le pourra pas, soit parce que la Grèce s'arrangera pour conserver la supériorité maritime qu'elle a encore aujourd'hui, soit parce que la Porte aura le sentiment que l'Europe ne tolérerait pas de sa part une agression contre la Grèce.

A ce point de vue, la question que nous posions à la fin de notre dernière chronique reste entière, puisqu'elle n'a reçu aucune réponse. Sir Edward Grey avait émis l'avis que les Puissances, après avoir notifié leurs décisions à la Grèce et à la Porte, devaient y ajouter quelque chose, de manière à faire sentir que ces décisions n'avaient pas un caractère platonique et que les moyens de les faire respecter avaient été éventuellement prévus. Sir Edward Grey avait raison et les Puissances l'ont compris sans doute ; mais elles ont pensé qu'à chaque jour suffisait sa peine et qu'il fallait laisser à l'avenir le soin de l'avenir. Puisse cette abstention n'avoir pas de fâcheuses conséquences ! Nous croyons que la Porte n'a, pour le moment, aucune intention agressive contre la Grèce ; mais il faut avouer que celle-ci, dans sa réponse aux Puissances, était bien fondée à leur dire, comme elle n'a pas manqué de le faire, qu'en lui interdisant de fortifier Chio et Mitylène, elles lui en garantissaient la tranquille possession et se chargaient de la lui assurer. S'il en était autrement, l'interdiction d'armer serait la pire des duperies. La Grèce exprime, elle aussi, sa douleur que des territoires incontestablement helléniques lui soient enlevés en Épire ; elle ne dit pas, comme la Porte, qu'elle s'efforcera de faire valoir sur eux ses justes et légitimes revendications ; mais elle a soin d'affirmer, contrairement à ce qui a été jusqu'ici la thèse austro-italienne, qu'à ses yeux les règlemens de la question d'Épire et de la question des îles égéennes sont solidaires. Elles le sont en effet, et si les Puissances veulent vraiment, comme nous n'en doutons pas, que la paix soit maintenue en Orient, elles doivent tenir la main à ce que leurs décisions soient respectées partout : si elles cessaient de l'être sur un point, elles risqueraient de ne l'être plus sur les autres. La Grèce s'engage d'ailleurs à évacuer des territoires actuellement occupés par elle, qui sont attribués à l'Albanie, et à ne rien faire pour encourager les résistances des populations aux volontés de l'Europe.

Il y aurait quelque hardiesse à dire que tout est fini en Orient et que la paix y est assurée pour toujours, ou même pour longtemps; mais nous sommes à un point d'arrêt, où chacun s'appliquera à réparer ses forces et à mettre en œuvre, soit ce qu'il a acquis, soit ce qu'il a conservé. Tous les États balkaniques ont besoin d'argent et ce besoin est peut-être plus urgent à Constantinople qu'ailleurs. Djavid pacha est à Paris, où il négocie un emprunt : c'est sans doute à cette circonstance qu'est due, au moins en partie, la réponse à peu près résignée que la Porte a faite à la note des Puissances. Enfin l'Italie vient loyalement prendre sa part à ce règlement général des affaires orientales : elle avait promis d'évacuer les îles du Dodécanèse quand les troupes turques auraient évacué la Libye, elle s'apprête à réaliser son engagement, comme nous avons toujours cru qu'elle le ferait. Elle y a d'autant plus de mérite que son occupation des îles a été plus longue et que, chez elle, une partie de l'opinion pensait volontiers, suivant un vieux mot, que ce qui est bon à prendre est bon à garder. Mais il est encore meilleur de faire une bonne politique et d'inspirer confiance à tout le monde. Que l'Italie, en dédommagement des dépenses qu'elle a faites dans les îles du Dodécanèse, demande à la Porte et obtienne d'elle quelques concessions de chemins de fer en Asie-Mineure, il ne peut y avoir à cela aucune objection de la part de personne. Des négociations se poursuivent à ce sujet avec une compagnie anglaise qui avait déjà des droits sur la ligne que désire l'Italie : elles sont en bonne voie et ne peuvent pas manquer d'aboutir. Alors la diplomatie pourra peut-être prendre quelque repos.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA VOCATION[1]

QUATRIÈME PARTIE (2)

VII

— Non, May, ce n'est pas possible ? Tu vas danser avec ce jeune homme ?

— Maman, je le lui ai promis.

— Voilà une heure que tu causes avec lui dans un coin... ça finit par devenir compromettant et ridicule. Tu ne t'aperçois pas que déjà on vous regarde ?

— Et après ?... quand on nous regarderait !... Nous ne faisons pas grand mal. Nous parlons de Tom, dont M. de Raimondis était le camarade au collège.

— Je ne suis pas là pour vous entendre... d'ailleurs, ce que je t'en dis, naturellement, c'est pour toi... car il n'est pas étonnant, ce petit monsieur... je t'aurais crue plus difficile.

— Je le trouve gentil, moi.

— Chacun son goût... il n'y a pas besoin de l'examiner longtemps pour constater qu'il n'a pas l'habitude du monde... as-tu remarqué ses souliers ? Ils sont grotesques, ses souliers !

May restait silencieuse. La marquise du Pontcournai reprit :

— Songe à la position de ton père et à la mienne, à notre réputation... qu'est-ce qu'on doit penser de toi en te voyant parler aussi longtemps avec un jeune homme aussi mal

(1) *Copyright by* Plon, Nourrit, 1914.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février et du 1er mars.

chaussé ?... Pour le reste, il est en uniforme, cela passe, mais de pareils souliers arrêtent l'œil le moins raffiné et le choquent... Non, tu persistes à vouloir danser avec ce garçon ?

May n'ouvrant pas la bouche, sa mère comprit qu'elle se butait. Elle n'insista pas :

— Comme tu voudras... Il doit danser horriblement... mais c'est ton affaire. Moi, je m'amuserai à vous contempler... seulement, ma chérie, tu vas me faire un plaisir ?... Écoute, je mérite bien une petite compensation ?

La voix de Mme du Pontcournai était devenue caressante, et ses prunelles s'allumaient de leurs irrésistibles chatoiemens. May plongea son regard doré et profond dans celui de sa mère, et laissa échapper :

— Que voulez-vous ?

— Quand tu auras bien dansé avec ton petit monsieur, promets-moi de danser le cotillon avec Amédée Privaz.

— Oh ! maman ! D'abord, je n'aime pas arrêter mes danseurs de cotillon si longtemps d'avance !

— Avec ce système-là, on court le risque de rester sur sa chaise.

— Ça, par exemple, ce serait bien la première fois.

La mère, malgré elle, éprouva un agréable frisson d'orgueil. Elle se fit encore plus enveloppante : « Allons, sois gentille, May, promets-le-moi ?

— Qu'est-ce que ça peut bien vous faire, grand Dieu ?...

— Cela me fait que je le trouve charmant, ce jeune homme... ah ! celui-là, à la bonne heure ! Il est fort bien mis, danse convenablement, joue au tennis à merveille... toutes les jeunes filles tournent autour. Si tu le leur enlevais, ce serait impayable. Quand je songe que ce pauvre garçon n'a d'yeux que pour toi et que tu ne sembles même pas faire attention à lui. Ça n'est pas très gentil de ta part, avoue ?

— Que voulez-vous, maman ? c'est plus fort que moi ; il m'assomme.

— Un garçon qui t'a fait gagner contre lady Cockley.

— Je l'adore au tennis... ailleurs, flûte.

— Il est cependant joliment intelligent... reçu premier à tous ses examens.

— C'est moi qui, probablement, ne suis pas à la hauteur.

— Sans doute, car il n'y a qu'un cri sur son compte. — Il ne

déplaisait pas à Mme du Pontcournai de piquer sa fille. Celle-ci ne se tint pas pour battue. Elle répliqua :

— A quoi sert d'être si intelligent quand on ne peut pas dire trois mots drôles?... Il est d'un empesé... d'un correct !

— Cela fait son éloge.

— Il me produit l'effet d'un maître de cérémonies des pompes funèbres !

Elles rirent toutes deux, car la marquise était gaie de son naturel, et cette joie les détendit :

— Dieu ! que tu es enfant ! May continuait : « Et le père ?... en voilà un qui est grotesque ! ah ! celui-ci, il bat les records ! Vous ne trouvez pas ?

— Pas tant que cela... non... et puis enfin, il a soixante millions !

— Il les porte sur la figure.

— Il ne faut pas être si ridicule pour les gagner.

— Vous êtes sûre qu'il a soixante millions ?

— Sûre. Trente pour chacun de ses fils. Et je suis convaincue que si tu voulais être un peu gentille pour Amédée...

— Eh bien ?

— Il t'épouserait, tout simplement.

— Moi, épouser Amédée Privaz ! Par exemple !...

— Ne continue pas, tu me dirais des bêtises... Il faut y réfléchir... et puis, un jour, nous en reparlerons. Allons, va rejoindre ton petit monsieur de Raimondis... qui sèche sur son divan et dévore ses gants en t'attendant... de mon coin, je vous verrai danser ensemble... Ce que je vais m'amuser !... plus que toi, je parie.

Sur ce trait, la belle marquise se leva, alerte, gaie, confiante, et toujours majestueuse, jusque dans son enjouement ; tandis que May songeuse retrouvait Raimondis, sa mère allait s'asseoir sur la terrasse, auprès du prince de San Felipe. La scène se passait au Casino de Dinard. Cette soirée était la dernière donnée en faveur de l'escadre, qui repartait le lendemain. La salle se présentait fort animée. On se montrait trois généraux, deux académiciens, un préfet. L'amiral de La Tilouze n'avait pas encore fait son entrée. Deux très jolies Américaines s'enivraient du triomphe de la leur. A peine débarrassées de leurs manteaux doublés de soie amarante, l'une apparut en rouge, couverte de pierreries, l'autre en noir, extrêmement

décolletée, avec une gorge magnifique sur laquelle s'étalait un collier de perles, son seul bijou, mais splendide. Les panaches de plumes d'autruche de leurs grands chapeaux ondoyaient. La note excentrique et tapageuse de leur mise s'oubliait presque, parce qu'elles étaient de haute taille et fort belles. On les regardait. De jeunes personnes du monde passaient, vendant des perroquets en papier et des corbeilles de roses. Car la soirée se doublait d'une fête de charité organisée par la comtesse de Saint-Gelais.

Au coin de la terrasse, renversé dans un fauteuil face à la mer, San Felipe tournait le dos au monde et aux lumières. Les yeux vers les étoiles, il aspirait voluptueusement les bouffées odorantes de son cigare. Édith se laissa tomber dans le fauteuil à côté du sien, en murmurant : « Insensé ! »

Sans se soulever, indolemment, avec un imperceptible accent étranger, le prince demanda :

— Qu'est-ce qui est insensé ?

— Ces Américaines ! On leur fait un succès !... aujourd'hui il n'y en a plus que pour elles... bientôt elles nous forceront à nous habiller aussi en Peaux-Rouges.

— Mais pas encore, ma chère, heureusement... Qu'est-ce que vous avez ?... Vous semblez énervée ce soir ?...

— Tout devient insensé, Beppo, tout !... les jeunes filles, le croiriez-vous, les jeunes filles elles-mêmes !

— Bah !... est-ce que la gentille May ?...

— May comme les autres !... c'est une petite folle. Savez-vous avec qui elle flirte en ce moment ? Devinez-le ? Je vous le donne en mille.

Beppo esquissa un geste de main pour montrer qu'il ne fournirait point l'effort de cette recherche.

— Non... qui ?

— Vous tenez à le savoir : un jeune officier de l'escadre, un M. de Raimondis que ni vous, ni moi, ni personne ne connaissons... et qui a des souliers... mais des souliers !... et l'agacement de la marquise se traduisit par une fusée de rire qui la soulagea un peu. San Felipe, béatement étendu dans son fauteuil, souriait sans bruit, dans l'ombre, à la pensée de ces deux jeunes gens, presque inconnus l'un à l'autre, attirés l'un vers l'autre par la puissance mystérieuse de l'amour.

— C'est beau, l'amour ! confessa-t-il à mi-voix, en véritable

Italien. Et un rien d'ironie se mêlait, semblait-il, à la sincérité de son aveu.

Mme du Pontcournai ne partagea pas cette sérénité. Elle reprit, non sans aigreur :

— Mon cher Beppo, on voit que vous n'êtes pas mère de famille... et surtout que vous n'avez pas de fille à marier. Hélas ! c'est mon cas... L'âge de comprendre les folies est passé.

— Oh ! dit-il avec son accent énigmatique et toujours calme. Oh ! quant à cela, ma chère Édith, vous avez toujours été sage... toujours étrangement maîtresse de vous... » Presque en pleurant elle supplia : « Console-moi. » Il lui prit la main dans l'ombre et la serra entre ses doigts nerveux. Il continuait sur le même ton placide et berceur : « Ta fille est amoureuse ?... Eh bien, quoi ?... l'oiseau va s'envoler bientôt... tu seras plus libre encore. »

Mais cette perspective n'apaisait point Édith. Exaspérée de l'incompréhension de son ami, elle s'écria : « Non, ce n'est pas cela... je te l'ai souvent expliqué, pourtant... May ne peut faire n'importe quel mariage ! »

Il répondit, sans s'émouvoir davantage : « Oui... eh bien ? elle épousera ce petit si riche... un flirt passager est-il un empêchement ?... pourquoi veux-tu l'empêcher de s'amuser, cette enfant ?

— Tu ne connais pas ma fille. Avec ses goûts de garçon, elle a une nature étonnamment profonde ; — elle allait dire mais elle se retint : May ne me ressemble pas du tout. — Elle paraît n'aimer que le sport, mais gare au réveil ! Oh ! non, je redoute les amourettes pour elle ! Je pressens trop ce qu'il en adviendrait. Je sais qu'il faut que ce mariage projeté ne traîne pas. Il importe de battre le fer tandis qu'il est chaud !

— Ah !... oui, consentit l'Italien avec indifférence et un peu d'ennui.

— Mais oui... sans quoi c'est pour nous la catastrophe sans phrases, et ce Privaz offre une mine d'or qui ne se retrouvera plus.

L'orchestre, qui avait fini de jouer sa valse dans la salle de danse, passa sur la terrasse et attaqua la mélodie un peu fade, mais caressante, intitulée : *Le plus joli rêve*. Un couple frôla San Felipe et la marquise sans les voir. La femme élégante, fine, frêle, blonde, emportée par le rythme de la musique, fre-

donnait les vers de la partition. Ces vers étaient quelconques, mais la voix était si fraîche, si bien timbrée, si passionnée, qu'elle leur communiquait de l'expression :

Mais le plus joli rêve,
C'est le rêve d'amour
Que l'on fait sur la grève,
A l'heure où meurt le jour.

San Felipe désigna le couple d'un geste. Édith murmura :

— Le Houx et Nicole de Porcieu. Sont-ils drôles ? dit-elle à l'oreille du prince.

Mais il ne répondit pas. Les violons de l'orchestre s'attardaient sur la dernière phrase de la romance et San Felipe songeait à cette phrase :

Et vous, belle, tout bas,
Rêvez cette folie
D'être toujours jolie
En ne vieillissant pas !

Par une association d'idées contre laquelle il ne pouvait se défendre, il évoquait la vieillesse prochaine de la merveilleuse femme assise à ses côtés, et qui avait été sa maîtresse. Et, rappelant le passé avec la mélancolie païenne des hommes du Sud, il réfléchissait que nulle autre femme ne posséderait ce pouvoir d'exaspérer aussi constamment ses sens pour mieux les satisfaire. Capable d'idéaliser autant que faire se peut la sensation et la matière, mais incapable de rien concevoir au delà, il demeurait accablé d'un désespoir sans remède. Ne sentait-il pas maintenant, heure par heure, grain par grain, l'effritement de la statue qu'il avait adorée? Et il ne parvenait pas à vaincre ses préoccupations égoïstes pour s'intéresser à l'avenir de May. Édith, au lieu de l'ennuyer de ses confidences maternelles, ne devait-elle pas songer, ainsi que lui-même, à bien employer les dernières heures d'amour qui leur restaient? Mme du Pontcournai avait l'intuition de la différence qui allait maintenant s'accentuer tous les jours entre elle et son amant. Puis elle songeait à sa propre fille et s'irritait autant contre le petit officier intrus qui traversait ses projets que contre May elle-même, riche de tous les trésors de la jeunesse et gravissant les premières pentes de la colline enivrante sous les rayons vainqueurs versés par le printemps.

L'orchestre avait fini « *Le plus joli rêve.* » Nicole de Porcieu et Pierre Le Houx rentrèrent dans la salle où l'on dansait. En repassant, Pierre désigna à Nicole le prince et la marquise :

— En voilà deux qui ne s'ennuient pas, murmura-t-il en clignant de l'œil.

— Ils se figurent que la nuit les cache... cependant, avec les années, leur liaison est devenue admise, presque touchante...

Mais la marquise se levait à son tour. Elle jugeait que l'aparté avait assez duré, puis elle voulait jeter un coup d'œil sur sa fille. San Felipe resta allongé dans son fauteuil. Le bout igné de son cigare trouait l'ombre de son feutre, et le prince fixait dans l'obscurité un éclat lumineux, — le feu des îles Chausey, — qui apparaissait et disparaissait au fond de l'horizon. Voyant son amie invinciblement décidée à partir, il se souleva et, du bout du doigt, feignant d'arranger l'écharpe, il caressa le splendide dos, à demi nu. La marquise sourit, frissonna, et lui tendit sa main à baiser. Puis elle s'en fut, et il resta seul, les yeux dans le vague, guettant machinalement le point lumineux intermittent au fond de l'horizon.

Cependant la marquise quêtait des yeux dans la salle sa fille et Jean de Raimondis. Elle les découvrit assis dans un coin et observa, non sans plaisir, que leur conversation ne semblait pas animée. Ils avaient d'abord parlé de Tom, de l'Amérique, et May s'était passionnée, puis, les sujets ayant tari, les causeurs avaient essayé de danser. Mais Jean dansait mal, et la jolie May, se souvenant des moqueries de sa mère, craignait d'être ridicule. Bientôt elle pria son cavalier de la reconduire à sa place. Ils en étaient là quand Mme du Pontcournai les aperçut. Tom et l'Amérique étant épuisés, et des occupations, dissemblables pour la plupart, retenant d'habitude les deux interlocuteurs, leurs phrases traînaient lamentablement. Il y avait bien la voile ; ils s'entretinrent un instant de louvoyages ; May raconta les régates de Cowes, puis le dialogue s'embourba piteusement sur les occupations, les beautés, les avantages de la vie du marin, généralités dépourvues d'intérêt, que Jean se désespérait de ne pas savoir rendre plus attachantes, car auprès de cette belle jeune fille, il ressentait ce soir plus vivement que jamais le charme physique, sain et robuste, qui s'exhalait de sa chair blonde, brunie au grand air, de ses cheveux d'or, maintenant foncés

presque jusqu'au châtain et qu'un simple nœud de tulle blanc, hardiment noué, faisait valoir. Ses épaules, largement découvertes, sortaient, à la fois vigoureuses et gracieusement modelées, des mousselines blanches de la robe. De la pointe de son nœud de tulle à celle de ses souliers d'argent, elle apparaissait exquise à Raimondis, et il souffrait de ne pas savoir le lui dire. Peu habitué au monde, Jean ne trouvait pas de mots pour exprimer à May son admiration en termes délicats. Il craignait de l'offenser. Elle, de son côté, habituée à des courtisans plus experts, se trompait sur la cause de son mutisme. Au lieu d'y voir un hommage, et le plus profond des hommages, elle en voulut à son compagnon de sa timidité. Quoi? ne pouvait-il murmurer une phrase qui flattât ses sentimens en même temps que sa coquetterie de femme? Ah! ils étaient loin de la conversation de l'autre soir, à la villa Beau-Soleil, la conversation aux idées neuves, multiples, aux images éclatantes, aux larges horizons ouverts. Un esprit intermédiaire, une Solange de Puylaurens, leur manquait, faute de quoi, ils ne pouvaient communiquer entre eux. May commença de songer que sa mère avait eu raison et son regard s'attacha aux souliers de Jean. Il les avait achetés en Amérique, pendant la campagne du *Ducasse*. Leur bout était tréflé, énorme, historié de piqûres, leur semelle lourde, leur vernis épais. Ils évoquaient un art barbare, des mocassins de Peau-Rouge. May fut sensible à leur aspect. Décidément, elle pensa que Jean possédait peut-être bien des qualités, mais qu'il devait manquer de goût. Dès lors, sa compagnie lui pesa et elle chercha une occasion polie de s'en affranchir. Pierre de Saint-Gelais se trouva à point. Il passait devant eux au moment où l'orchestre attaquait un boston. Il entraîna May ravie, libérée, toute au plaisir de retrouver un bon danseur. Cela se peignit jusque sur sa figure, et Jean l'y lut clairement. Comme il eût tout donné en cet instant pour posséder la science mondaine d'un Saint-Gelais!

Raimondis s'avança jusqu'à l'entrée de la salle de danse. Il contempla May ondoyant dans les bras de Saint-Gelais, presque collée contre lui, au milieu d'un envol de blanches mousselines. On apercevait ses jolies jambes moulées dans des bas de soie d'argent. Le nœud de tulle imprimait à sa tête, — d'ordinaire un peu lourde et incertaine, — l'expression fine, coquette et hardie qui distinguait sa mère, la marquise. Les deux danseurs

faisaient sensation. Quelqu'un dit près de Jean : « Voilà la belle May ! Qu'elle danse bien ! »

Un voisin répondit : « On dit qu'elle épouse le petit Privaz ! »

Cette phrase atteignit Jean au cœur, car d'Orves lui avait en partie voilé l'insuccès de sa démarche. Il admira cependant Privaz en l'enviant, comme il l'avait admiré et envié à l'entrée à l'École, le jour du problème d'algèbre. Ce monde brillant, cet éclat, ces musiques, ces lumières, ces gestes préparés et distribués avec art, ces passes savantes de conversation, ces mots pervers et cependant décens, tout cela n'appartenait pas à son domaine. Tristement, mais sagement, Raimondis rentra à bord de son bateau...

La marquise du Pontcournai, qui l'avait suivi des yeux, vit ce départ avec un frémissement de joie. A son tour, elle glissa jusqu'à la salle de danse, sa fière démarche tout enveloppée d'un murmure de soies. De loin, elle échangeait des bonjours par d'imperceptibles signes de tête avec des gens de connaissance. Quand elle eut vu sa fille ployée dans les bras de Saint-Gelais, elle revint s'asseoir, tranquille, dans le hall, sous un palmier près de la vénérable comtesse de Saint-Gelais, la mère de Pierre.

— On s'arrache littéralement Pierre, avoua l'excellente femme à Mme du Pontcournai, il est sur les dents, le pauvre enfant !... Ce soir, il doit encore conduire le cotillon. Je m'y étais tout d'abord opposée : c'était le septième en sept jours... et puis le départ de l'escadre, ce bal de charité organisé pour notre crèche... il a bien fallu... il s'est encore dévoué !

— Sept cotillons en sept jours ! souligna Mme du Pontcournai... il en fait plus que le bon Dieu qui, lui, du moins gardait le septième pour se reposer !

Et, en riant, elle ajouta :

— Il va être obligé de faire le lundi !

Mais l'amiral de La Tilouze entrait au bal, suivi par du Migand. Il resplendissait, avec ses épaulettes, sa ceinture, son épée, sa poitrine, couverte de décorations, amplement nappée de sa barbe fleurie. Il s'approcha de Mme du Pontcournai et la pria de le présenter à la comtesse de Saint-Gelais.

— Vous devez être parente, madame, lui dit-il, d'un excellent officier qui a servi sous mes ordres. Je l'aimais beaucoup et aurais voulu le pousser un peu. Malheureusement, le résultat

n'a pas répondu à mes notes et à mes espérances. Cet officier s'appelle le commandant de Saint-Gelais.

— Je crois bien, amiral, répondit la comtesse enchantée. C'est mon cousin Raymond de Saint-Gelais. J'aimais tant sa pauvre mère ! » puis, plus bas, sans réfléchir qu'elle parlait à un chef parvenu au sommet de la hiérarchie : « Il est difficile, aujourd'hui, aux gens bien pensans d'arriver à quelque chose. »

L'amiral ne réprima point un haut-le-corps : « Oh ! fit-il, il y a des momens de détente... et puis il y a les services... vous auriez tort de croire, madame, qu'on laisse complètement de côté les services ! »

La marquise, plus fine, sentit l'impair que ne soupçonnait pas Mme de Saint-Gelais. Elle se pâma : « Cette marine, quelle splendide carrière ! Si j'avais été homme, je n'en aurais pas voulu d'autre ! »

L'amiral s'inclina, galant : « Charmante recrue pour nous ! »

Mme de Saint-Gelais reprenait : « Oui, c'est une magnifique carrière... bien cruelle pour les mères, par exemple... Mon fils Pierre a voulu se faire marin. Je n'y ai pas mis obstacle, bien qu'il m'en coûtât. Dieu a béni mon sacrifice. La santé du cher enfant ne lui a pas permis de réaliser son vœu. »

Mme du Pontcournai eut, sans doute, un souvenir des plus gais, car elle s'écria dans un élan de franchise joyeuse :

— Hé bien ! mon fils aussi a voulu être marin... seulement les examinateurs ne l'ont pas trouvé à hauteur... et, aujourd'hui, il casse des cailloux en Amérique !

L'amiral et du Migand prirent une part courtoise à cette contagieuse gaieté ; cependant ils en ignoraient la cause. Puis l'amiral murmura à la comtesse de Saint-Gelais : « Je sais, madame, que c'est à votre initiative délicate que mes officiers doivent cette jolie fête, dont les pauvres de Dinard vont bénéficier aussi. Permettez-moi de vous remettre la trop modeste obole du commandant en chef. » Il prit son portefeuille des mains de du Migand et plaça dans celles de la comtesse un important billet bleu qu'elle dissimula aussitôt. Elle parut fort touchée de l'offrande et non moins sensible à son chiffre. Elle se confondit en remerciemens.

— S'amusent-ils, au moins, vos officiers, amiral ? interrogea la marquise. J'en ai aperçu qui erraient comme des âmes en peine.

— Voyez-les plutôt, madame! protesta du Migand. Il montrait Glajeux, dégingandé et plaisant, entraînant vers le bar les deux rutilantes Américaines empanachées. Bourgandois suivait, correct, et aussi Accourgnac, ses grosses pattes empêtrées dans des gants blancs. Ils paraissaient tous fort excités. Du Migand s'effara : « Je crains que cela ne dégénère un peu, amiral. Je pourrais dire de votre part à ces messieurs...

— Bah! laissez-les donc s'amuser tant qu'ils sont jeunes! implora avec sa grâce incomparable la belle Édith.

L'amiral accorda avec un bienveillant sourire l'indulgence demandée. Puis il s'éloigna avec du Migand pour juger ce qu'on découvrait des illuminations de l'escadre sur la terrasse du Casino.

Quand ils furent partis, Mme de Saint-Gelais confia à sa voisine : « Il est vraiment très bien cet amiral!

— Mais, ma chère, pourquoi voulez-vous qu'il soit mal? Tous ces marins sont des gens comme il faut. » Et, soudain préoccupée, la marquise se levait, car elle s'inquiétait de savoir si sa fille allait accrocher Privaz pour le cotillon.

May se reposait de sa fringale de danse, satisfaite avec Saint-Gelais, en causant avec Maggy de Raines sur une banquette écartée, dans le salon des petits chevaux où le cercle des joueurs n'accordait d'attention qu'au tapis vert.

Maggy de Raines assurait à May : « Vous savez qu'il n'est bruit ce soir que de votre mariage avec Amédée Privaz. Si c'est vrai, tous mes complimens! » May, songeuse et un peu lasse, répliquait :

— Qui est-ce qui raconte ça?

— Un peu tout le monde... et tout le monde dit que c'est très bien.

— Oh! ça n'est pas encore fait.

— On dit pourtant que le bel Amédée ne vous quitte pas des yeux... Le père ne veut pas, peut-être?...

— Non, ce n'est pas de son côté qu'il y a obstacle... c'est du mien.

— Du vôtre? ça, c'est trop fort!... un garçon qui aura un jour trente millions!

— Je sais... ça ne m'emballe pas.

Maggy, stupéfaite, regarda May. May arrangeait le nœud de tulle dans ses cheveux. Son interlocutrice s'exclama :

— Que vous faut-il?... Oh! non, vous êtes trop jeune!

— En quoi suis-je trop jeune?

— Mais vous ne savez donc pas ce qu'est la vie, voyons!... trente millions!... Songez-vous à ce que sont trente millions!... trente millions plus tard!... et assurément une très belle dot tout de suite... assurément plus de cent mille livres de rentes!

— Assurément!... car je ne me marierai pas à moins.

— Et vous aurez raison... c'est le moins qu'il faille pour vivre gentiment. Regardez Jacques et moi... Nous nous privons d'un tas de choses... Heureusement que nous nous aimons bien!

— Voilà!... ça permet de se passer d'un tas de choses.

Mme de Raines éclata de rire et poursuivit : « Allez-vous parler comme Nicole de Porcieu, maintenant?... L'amour et l'eau claire... une chaumière et un cœur... Ma petite May, ravissante comme vous l'êtes, désireuse de ne rien vous refuser, ce serait un crime!... Qui vous empêche un jour d'imiter Nicole? Elle a épousé son gros Roger et sa ronde galette, et puis elle a pris ensuite un consolateur à son goût. Dans quelques années, qui vous retiendra, vous aussi, de couver un petit Le Houx?

May, fort liée avec Nicole quoique d'âge différent et d'ailleurs très avertie, habituée aux propos du monde, ne se scandalisa pas, mais elle protesta, car elle avait l'âme foncièrement droite et s'insurgea contre cette perspective de la vie en partie double. Elle rougit un peu et riposta, en riant : « Maggy! voyons!... est-ce que vous trompez Jacques?

— Non, quelle idée!... d'abord nous nous aimons trop!

— Et si vous ne vous aimiez pas?

— Ah dame! alors... je ne sais pas. Vous êtes trop curieuse, ma gosse... Puis elle reprit : « Non, trente millions!... Avoir ça... n'avoir qu'un signe à faire, à dire oui, à vouloir... avoir des chevaux, des autos, des bijoux, des toilettes, un hôtel à Paris, des châteaux, des villas, des chasses, donner des fêtes, pouvoir amuser non seulement soi, mais encore ses amis, avoir un yacht...

— Oh! ça, par exemple, j'adorerais ça... un grand yacht blanc, avec des fauteuils et des coussins sur la dunette... je ferais le tour du monde.

— Alors, épousez Amédée.

— C'est que... il n'y a pas que cela dans la vie...

— Bah! le reste vient toujours... May, croyez-vous que je sois votre amie?

May leva vers Mme de Raines ses beaux yeux fauves, indécise.

Maggy de Raines revint à la charge : « Quel est mon intérêt, à moi, de vous dire tout cela?... de vous voir riche à millions?... Cela n'augmentera pas mes quatre sous, n'est-ce pas?... Dites?... Mais voilà, je sais d'où vient votre refus : vous aimez quelqu'un d'autre... ah! voilà, voilà le beau secret... J'ai mis le doigt dessus, hein? »

May rougit beaucoup, se récria : « Non, non, pas du tout... pas le moins du monde... seulement, en vérité, chacun parlait de ce mariage, et elle, elle-même, n'en avait pas entendu parler... Tout ça, c'étaient des bruits en l'air. » Maggy n'avait plaidé que par curiosité pure, pour sonder ce qu'il y avait de véritable dans les histoires de Solange. Devant la rougeur de May, elle réfléchit : « Il doit cependant y avoir quelque anguille sous roche... il faut que j'en aie le cœur net. » Et, inlassable, elle assaillit la jeune fille de nouveau :

— Songez ce que c'est : pouvoir ne se refuser aucun désir, ni une robe, ni un bijou; je le veux, je l'ai... Si c'était moi...

May questionna à son tour, hésitante :

— On le dit très intelligent, ce petit Privaz; moi, je ne peux pas en tirer trois mots...

— Je crois bien qu'il est intelligent!... il a été reçu premier à tous ses examens. Son père chante à tout le monde qu'à quarante ans, il sera de l'Institut.

— Pourquoi seulement à quarante ans? D'abord, qu'est-ce que c'est que ça : l'Institut?

— Je ne sais pas très bien : quelque chose d'asssez important sans doute pour qu'on en fasse un pareil morceau... d'ailleurs, vous verrez bien et vous aurez tout le plaisir de la surprise.

— Je demanderai à Solange. Solange doit savoir cela, elle! Justement Solange passait, fureteuse, en quête d'un danseur de cotillon.

— Solange, qu'est-ce que c'est que ça, l'Institut? Tu sais, toi?

Mlle de Puylaurens cria de sa petite voix aigre : « Des vieux messieurs, des vieux savans. » Déçue et stupéfaite, May soupira : « Quoi? Ce sera un vieux savant à quarante ans? Zut, alors!...

Tout ça c'est des machines bien compliquées et c'est une rude affaire, Maggy, de s'embarquer pour la vie. »

Elle se leva, étirant ses beaux bras nus et brunis, semés d'une poussière d'or par un duvet imperceptible, puis de nouveau entra dans ses gants et les remonta.

Solange de Puylaurens, ayant entendu les derniers mots de sa cousine, se rapprocha vivement : « Quoi? quoi? qu'est-ce qu'il y a?... des secrets?

— Rien, fit May, rien du tout. » Dépitée, Maggy de Raines se résolut à abandonner May; décidément, elle n'avait pu glaner son petit potin, sa soirée était perdue. D'ailleurs, le cotillon commençait. Maggy s'éloigna. May et Solange demeurèrent côte à côte. Pierre de Saint-Gelais, très agité, parcourait toutes les salles, cherchant à grouper des danseurs, réclamant le silence, rétablissant l'ordre qui disparaissait aussitôt après son passage. Dans cette fête de charité qui rassemblait et mêlait tous les mondes, sa tâche n'était pas aisée, mais il s'en acquittait à merveille. Il jetait avec autorité, et parfois de force, dans les bras les uns des autres, des gens qui ne s'étaient jamais vus et parvenait ainsi à imprimer une grande animation générale. Il arriva devant Solange et May, debout l'une à côté de l'autre. Il s'arrêta court, suffoqué, et se croisant les bras : « Ah! ça, non!... j'aurais jamais cru ça... il faut le voir pour le croire, pas de danseurs de cotillon non plus, celles-là? » Et il se retourna comme pour prendre à témoin ceux qui le suivaient. Il se trouva nez à nez avec Amédée Privaz. Immédiatement Saint-Gelais se dit : « Je vais en pourvoir une, mais laquelle? » Alors il eut ce coup d'œil rapide et profond qui hausse parfois le conducteur de cotillon au rang d'un chef, d'un général sur le champ de bataille des salons. Il savait, comme tout le monde, les potins qui circulaient sur le mariage de May et d'Amédée. Il devinait sans peine les bonnes raisons pour lesquelles, des deux côtés, on souhaitait cette union et il tenait à se concilier deux puissances telles que le baron Privaz et la marquise du Pontcournai. Perspicace, habitué à discerner les psychologies des jeunes filles à leur visage, il démêla la jalousie de Solange pour sa cousine May et sentit qu'elle grillait d'envie d'accaparer Amédée Privaz, à qui elle adressait déjà un sourire. Ce sourire émut May, et, autant que les propos de Maggy, la poussa à ne pas se laisser supplanter par Solange. Pierre de

Saint-Gelais comprit tout cela dans un éclair. Il poussa le bel et un peu massif Amédée vers May. « Allons! conclut-il, en voilà toujours deux de plus d'assortis! »

May hésita encore, humiliée de céder, sur ce point intime, à sa mère. Elle se tourna de tous côtés et chercha Raimondis. Il avait disparu. A cette heure, sans sommeil, il s'agitait désespéré, dans son hamac du *Victorieux*. Ah! s'il avait eu conscience de ce regard!...

Saint-Gelais brusqua : « Allons, belle May, vous lui devez bien cela, à votre partenaire de tennis... il vous a valu un triomphe! »

May s'avança alors vers Amédée Privaz : elle était vaincue. Solange, vexée, dut se rabattre sur du Migand qui dansait le cotillon par ordre de l'amiral. Elle le charma par son ironie incisive dont il recueillit avec soin tous les traits.

L'aide de camp était remplacé près de l'amiral de La Tilouze par un groupe composé du baron Privaz, de sa femme, de Nicole de Porcieu, du baron d'Orves, de la marquise du Pontcournai et du prince de San Felipe.

La comtesse de Porcieu disait à l'amiral :

— Nous avons passé une délicieuse après-midi à bord du *Victorieux*. Mais, en revenant, nous avons failli nous noyer. J'ai eu une peur... une peur... je n'en suis pas encore remise.

Le grand chef jouissait du cercle qui l'entourait. En caressant son abondante barbe blanche, il compatit aux tortures de Nicole de Porcieu :

— Je vous avais remises en bonnes mains, mesdames, sourit-il... j'étais sans craintes. Je suis seulement au regret que la mer n'ait pas mieux compris ses devoirs envers vous. » Puis, s'adressant à d'Orves : « Supérieurement manœuvré, votre neveu... j'ai la meilleure opinion de l'avenir de ce petit garçon. »

D'Orves s'inclina :

— Heureux d'entendre ce présage si flatteur, amiral... mais mon neveu est trop timide avec les dames... ça lui nuira.

On rit. Conquise par ce trait, Mme de Porcieu offrit son bras au baron, qui l'emmena où l'on dansait.

L'amiral aquiesça à cette vérité : « Certes... il faut aller dans le monde... aller beaucoup dans le monde; moi, j'y pousse tant que je peux les officiers, et, ce soir, ajouta-t-il toujours aimable, je n'y ai pas de mérite. »

Il chercha un bras de femme autour de lui afin de parcourir

les salons et déplora que Mme du Pontcournai parût fort occupée à causer avec San Felipe. La marquise exultait : sa fille dansait le cotillon avec Amédée Privaz.

— Je savais bien qu'elle finirait par là. Ah! je connais les jeunes filles!... » puis elle glissa tendrement à l'oreille du prince : « Accompagnez-moi sur la terrasse... je veux aller voir tirer le feu d'artifice. »

L'amiral dut se résigner à la belle Chilienne et ils s'en furent de compagnie par les salons. Tous deux ruisselaient d'éclat aux lumières : lui d'or, elle de pierreries.

VIII

Jean se hâta de sortir de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, vibrante du tumulte des orgues. Les cierges qu'on allait éteindre scintillaient encore. Raimondis voulait arriver en même temps que les nouveaux mariés à l'hôtel du Pontcournai, rue de Lille, près de la rue de Beaune. Il eut peine à se frayer un passage à travers une foule énorme. Bien qu'on fût au début de novembre, les amis avaient afflué. Les hommes avaient lâché les chasses, encouragés par les femmes heureuses de profiter de la circonstance pour visiter les couturières et les modistes.

Jean, promu enseigne de vaisseau depuis un mois et en résidence au Vivier, avait voyagé en compagnie de son oncle d'Orves, qui n'avait pu refuser au baron Privaz d'être le témoin d'Amédée. L'autre témoin était l'amiral de La Tilouze. Tous les camarades du *Victorieux* avaient été invités, mais seuls du Migand, Glajeux et Raoul, en congé à Paris, avaient répondu à l'appel. Jean de Raimondis avait hésité longtemps : le désir de revoir May l'avait emporté sur le reste. Après la déconvenue du Casino de Dinard, ce mariage ne l'avait pas surpris, et puis que de fois il avait tourné autour de cette pensée!... Maintenant, le sort en était jeté : la chimère s'évanouissait sans espoir. Il avait vu passer May, vraiment ravissante en blanc, grande, élégante, le voile et les dentelles affinant ce que ses traits pouvaient présenter de trop garçonnier, encadrant, faisant ressortir à souhait son teint chaud de beau fruit doré et vermeil.

Il avait entendu, à côté de lui, tandis que défilait le cortège, des messieurs et des dames livrer leurs appréciations, parfois fort crues :

— Beau brin de fille, la mariée !

— Oui, elle a un corps admirable, mais une figure sans expression.

— Une pouliche qui n'a pas encore fourni son premier galop.

— Il faudra repasser dans quatre ou cinq ans.

— Bah ! mon cher, les jeunes filles de sport, rien à faire. Telle que je la vois, je lui prédis une ribambelle de gosses !

— Le marié a l'air d'un mâle. Il doit avoir du tempérament, ce gaillard-là.

— Savoir ? On n'est jamais sûr de ça qu'à l'usage.

— Regardez la belle Édith. Elle a rajeuni de vingt ans.

— Encore !

— Et Privaz, c'est le plus beau jour de sa vie.

— C'est égal, c'est raide tout de même.

— En quoi, chère madame ? aujourd'hui on voit ces choses-là tous les jours. Je ne comprends même pas votre étonnement.

— Vous savez ?... on raconte des histoires rien moins qu'édifiantes...

— Sur Privaz ?

— Sur sa femme... heu ! heu !... on ne sait pas d'où elle sort, ou plutôt on le sait très bien.

— Allons donc ?

— Je vous le jure.

— La belle Édith trouvera à qui parler, alors ?

— Mon cher, permettez, ce n'est pas la même chose...

— Mais quoi ?

— Chut, les voilà qui passent.

— Comment ! d'Orves est témoin du petit ?

— Oui, ça m'a étonné... mais il est si sceptique !

— Il n'y a pas à dire : avoir comme témoins le vice-amiral de La Tilouze et le baron d'Orves, c'est on ne peut plus convenable.

— Allez ! c'est un malin que le gros Privaz !

— Quel est ce grand blond si distingué ?

— C'est Châteaumorond, le duc, le cousin germain d'Édith.

— Et l'autre témoin de May, ce vieux satyre de Puylaurens. Il est bien cassé, le pauvre homme !

— Pas si cassé que ça ; il a encore bon pied, bon œil.

— Surtout pour suivre les petites femmes.

— Vous exagérez ; l'année dernière, il a encore fait très gaillardement les chasses.

— Dites donc ? ça va reprendre l'équipage.

— Oui, j'en suis enchanté... moi, j'aime beaucoup Pontcournai ; c'est un fin veneur et un brave homme.

— Pauvre François ! En voilà un qui n'a pas eu de chance dans la vie.

— Enfin, ce mariage-là va toujours les remettre à flot.

— Comment ça ?

— Je vais vous expliquer : les parens abandonnent l'hôtel de Paris au jeune ménage contre une rente.

— C'est la dot de May.

— Farceur !... Moi, je vais le voir, cet hôtel. Il paraît qu'il y a là des boiseries uniques dont les Pontcournai auraient refusé deux cent mille francs.

— Ça m'étonne... au point où ils étaient.

— Venez-vous ?

— Merci. Je trouve que ça a déjà assez duré. Au fond, je suis là surtout pour acheter un cheval. A quatre heures, j'ai rendez-vous avec Markett, le marchand, et je vais probablement me décider.

— Et vous, madame ?

— Moi, bien certainement... d'abord, je meurs de faim... et je compte sur le buffet.

— Prenez garde : vous courez à une déception. Chez Édith, la table a toujours été très ordinaire.

— Elle avait mieux à offrir.

Sur quoi, chacun se séparait, se saluant, cherchant des valets de pied ou des voitures. Jean perça jusqu'au boulevard Saint-Germain où il héla un fiacre : « A l'hôtel du Pontcournai, rue de Lille. »

L'hôtel du Pontcournai, construit à la fin du règne de Louis XIII par François du Pontcournai, général des Galères, tournait sa principale façade, d'ailleurs perdue entre des maisons récentes, des librairies, des boutiques de dessins et d'antiquités, vers les quais, mais l'entrée de sa vaste cour carrée et pavée donnait accès sur la rue de Lille par un porche monumental.

A l'instant où Jean arriva, cette cour refluait de monde. Les piaffemens des chevaux coupaient les ronflemens et les batte-

mens des automobiles. Des piétons l'envahissaient aussi, se faufilant entre les valets de pied, armée hautaine et gouailleuse, insolente sous l'impeccable livrée.

Le spectacle valait le coup d'œil dans le jour bas, fumeux, brumeux, jaunâtre d'une terne après-midi d'hiver. Les postières du grand landau de gala, — M. du Pontcournai ainsi que sa fille avaient eu la coquetterie des chevaux et l'on avait tiré l'antique véhicule du fond des remises, — se cabraient presque devant la porte, difficilement retenues par un cocher grisonnant, et leurs puissantes encolures encensaient, faisant sonner les mors, les harnais de tête et de poitrail lourdement plaqués. On vit un éclair blanc, suivi d'une silhouette noir et or, disparaître sous le cintre surmonté de l'écusson aux hures de sanglier, portant le grappin posé en pal et soutenu par deux Victoires assises, sculpture italienne du XVIIe siècle.

Jean de Raimondis gravit à son tour le grandiose escalier de pierre à double évolution rectangulaire et promena ses regards sur les murs et le plafond décorés de caissons lourdement ornementés.

En haut, sur le palier des salons, une détestable fresque de la fausse époque gothique où sévit Viollet-le-Duc représentait Jean de Chateaumorond, étendard en main, à la prise de l'Escandelour. Et cette peinture déshonorait le noble escalier. Près de la porte, Mme du Pontcournai, debout aux côtés de sa fille, recevait les invités avec la grâce hautaine qui lui était habituelle. Jean fut des premiers à leur présenter ses complimens : seuls quelques parens et les témoins étaient déjà rendus. La marquise dit bonjour à Jean de l'air le plus aimable et sans paraître se souvenir de rien. Elle se tourna vers d'Orves, qui parlait à sa fille : — « A la bonne heure, votre neveu est venu, lui ! Malheureusement, trop peu des camarades d'Amédée ont pu répondre à nos invitations. Je n'en ai aperçu que deux ou trois, ajouta-t-elle pour Raimondis, et ceux-là, je les remercie tout particulièrement. »

Jean, très intimidé, balbutia de vagues et incertaines excuses pour les camarades qui n'avaient pu assister au mariage, mais déjà la marquise était absorbée par d'autres arrivans.

La nouvelle baronne Amédée Privaz lui tendit la main, mais d'un air froid et distant, comme si jamais rien de particulier ne les eût un jour rapprochés. Cette indifférence marquée étonna

Jean, non qu'il s'attendît à des effusions, mais il espérait un souvenir plus vivant. Pour le ranimer, il demanda des nouvelles de Tom. Ce fut Amédée Privaz qui, s'empressant, lui répondit :

— Il n'a malheureusement pu être là... parti depuis six mois pour les territoires du Nord-Ouest vers le Klondyke... pas de nouvelles depuis quelque temps... sommes cependant pas inquiets... est de cœur avec nous, à coup sûr... mais je te remercie, mon cher Raimondis, d'être venu et tu rediras à ton oncle d'Orves combien je demeure reconnaissant qu'il ait bien voulu être mon témoin.

Et toujours correct, imposant, il serra la main de Jean qui s'éloigna poussé par le flot des invités, porté par ce flot à travers les salons qui, en un clin d'œil, s'étaient remplis. Jamais Raimondis ne s'était trouvé si isolé que dans la foule pourtant très dense qui le pressait. Jean voyait cependant, émergeant de la foule, la haute taille de l'amiral de La Tilouze, barrée de grands cordons multicolores. Du Migand, piloté par les Raines, s'avançait là-bas, englobé dans le remous humain. Jean aurait voulu rejoindre d'Orves, mais comment le retrouver? La foule entraînait toujours Raimondis, malgré lui, irrésistiblement. Voici le salon des cadeaux. Impossible d'approcher ceux-ci, mais Jean entendait des réflexions qui valaient bien quelques bibelots.

— Une argenterie superbe, un magnique collier de perles; si, après cela, ils ne sont pas heureux, qu'est-ce qu'il leur faut?

— On dit que Privaz donne trois cent mille au jeune ménage.

— Oui, et là-dessus, May en aura cinquante pour sa toilette. Édith l'a fait stipuler dans le contrat.

— Et puis, il sert une rente de cent aux parens, soi-disant pour la location de l'hôtel.

— On m'avait affirmé plus.

— C'est déjà joli... Moi, je ne suis pas revenu ici depuis quinze ans... l'année où ils avaient donné ce bal costumé. Je me souviens d'Édith en nymphe.

— Il faut regarder les boiseries... ils en ont, prétend-on, refusé deux cent mille francs.

Jean regarda les boiseries, de merveilleuses boiseries du XVIIIe siècle, représentant des feuillages et des instrumens de musique, blanches et or, mais d'un or patiné, neutralisé, noirci par endroits. Ce qu'il remarquait de non moins exquis et à

quoi personne n'accordait d'attention, c'étaient les panneaux qu'elles encadraient, des singeries peintes par Huet, spirituelles et polissonnes, vivantes, délicieuses de dessin, aussi fraîches de couleur que si elles dataient d'hier.

Autour de Raimondis, les appréciations continuaient :

— Il y a ici aujourd'hui un tas de gens impossibles, des têtes que personne ne connaît, le côté Privaz, sans doute. Quel est ce long monsieur à nez en bec d'aigle qui cause avec d'Orves ?

Jean leva les yeux et aperçut enfin son oncle. Il manœuvra pour se faufiler jusqu'à lui et, chemin faisant, cueillit au vol le nom de son interlocuteur : Cornuillac, le directeur de *l'Espoir*, le nouveau grand journal quotidien. Il fallait que ce fût un personnage d'importance, car la marquise s'était dérangée pour lui faire les honneurs du salon. Elle lui montrait son propre portrait à elle, par Dagnan-Bouveret, belle peinture, mais froide dans son attitude d'apparat et où l'éclair diabolique des yeux bleus n'était pas rendu ; puis un portrait du marquis en tenue de chasse, par Carolus-Duran. La toile ne manquait pas d'allure, mais ces deux productions d'un art distingué étaient surpassées par deux autres qui leur étaient opposées ; la première était un Nattier représentant une grand'mère des Pontcournai en Diane, un croissant dans les cheveux, un arc à la main, une peau de léopard autour des reins, chaussée à l'antique, fort retroussée et décolletée. Par ses membres musclés, sa carnation dorée, l'expression indécise de ses traits, elle rappelait May; elle semblait inconsciente de son extérieur hardi et s'avançait d'un air fort naturel dans un lumineux paysage d'été, étonnante de relief, de coloris à la fois velouté et puissant. La seconde était un magnifique Sargent, cadeau de San Felipe à la marquise, et offrait un souvenir de May dans son dernier costume d'enfant ; la fillette, déjà adolescente, semblait un fantaisiste valet d'équipage avec sa veste vert bouteille aux boutons blancs à hures de sanglier, sa jupe courte et plissée, blanche et verte, s'arrêtant aux genoux, ses bas à grosses côtes roulés à mi-mollet, ses manches en botte, ses gants à crispin, son catogan et son tricorne. Elle faisait songer à un page de vénerie. Sa main gauche portait un fouet de chasse, et sa droite contenait en laisse deux énormes chiens français, dont le poil blanc et noir frôlait ses hautes jambes nues marbrées par l'hiver

qui flottait, argenté, sur des lointains de forêt. La touche était crue, brutale, vigoureuse, mais les valeurs si exactes que rien ne heurtait l'œil, séduit par l'éclat et le jeu habilement ménagé des blancs, des noirs et des verts de différens tons. Le motif était amusant, la ressemblance criante ; la vigueur de la toile vous saisissait. Jean y retrouvait, fantôme poignant en ce jour, l'enfant fraîche et avenante, déjà énigmatique, mais séduisante, de la terrasse des Tuileries, la May d'il y avait seulement cinq ans... Était-ce croyable qu'il se fût écoulé si peu d'années, qu'il se fût creusé un abîme entre cette May-là et l'actuelle baronne Amédée Privaz?... Cornuillac et d'Orves s'extasiaient :

— Hein ! fit le journaliste, l'art moderne quand il est traduit par de vrais tempéramens ! et il s'absorbait dans la contemplation du Sargent.

— Oui, consentit le baron avec une sorte de regret, — et il ne quittait point le Nattier des yeux.

— Cette toile possède une bien amusante histoire, intervint la marquise à qui cette hésitation parut devoir être tranchée, et elle désignait le Nattier.

— Quelle histoire ? s'enquirent ensemble d'Orves et Cornuillac.

— Figurez-vous, messieurs, que ce portrait se trouvait à Pontcournai ; et l'on prétendait qu'en punition d'avoir permis qu'on la peignît aussi légèrement vêtue, ce qui donnait des tentations aux hommes, — les prunelles bleues de la narratrice s'éclairèrent d'une flamme involontaire, — notre grand'mère fut condamnée à revenir toutes les nuits en ce monde, et c'était un sujet de terreurs effroyables. On exorcisa le château. Peine perdue. On assurait qu'il fallait brûler le portrait. Avouez que c'eût été dommage ?

— Certes ! s'exclama Cornuillac. D'Orves ne dessina qu'un geste, mais il était éloquent.

— Alors, tout simplement, j'ai imaginé de transporter ce portrait ici. A Paris, il ne donne plus de tentations à personne, et les apparitions de la belle dame court vêtue ont cessé à Pontcournai. — Et la marquise éclata de rire.

— Voilà qui est tout à l'honneur de la province ! conclut d'Orves.

— Croyez-vous ? interrogea la maîtresse de maison avec un accent où perçaient des réticences. Mais déjà, avant qu'il

pût lui répondre, elle était accaparée par d'autres invités.

— Elle est charmante, la marquise du Pontcournai ! confia Cornuillac au baron.

— Charmante n'est pas assez dire, riposta celui-ci ; elle est incomparable ! en lui-même, il pensa tout bas : « et d'une rosserie ! » puis l'ex-diplomate aperçut son neveu : « Tiens, te voilà, toi !... allons faire un tour au buffet ensemble ! » En sortant du salon, ils passèrent sous le portrait de François du Pontcournai, général des Galères, peint par Philippe de Champaigne, image grave et fine. Cornuillac désigna la toile d'un signe, mais d'Orves l'entraînait : « Oui, affirma le baron, cet hôtel est rempli d'admirables choses, répandues au hasard, simplement conservées avec une exemplaire piété familiale, mais sans grand discernement. Car à ces chefs-d'œuvre sont mêlées d'incroyables horreurs... Avez-vous remarqué en entrant « Jean de Chateaumorond sous les murs de l'Escandelour ?

— Ah ! oui, convint Cornuillac, la grande machine murale. Oh ! oui, c'est une franche croûte. — Il sourit, mais il se sentait mal à l'aise dans ce milieu inaccoutumé où il avait l'impression d'être épié par chacun. Il surveillait attentivement le pli, pourtant irréprochable, de son pantalon.

Sur les premières marches de l'escalier, comme ils luttaient contre le flot montant pour descendre eux-mêmes vers la salle à manger, ils se heurtèrent dans San Felipe et dans le vieux Puylaurens. Celui-ci avait entrepris l'Italien :

— Mon cher, vous devriez bien recommander à Édith de surveiller son maître d'hôtel. Les petits fours d'aujourd'hui étaient tout simplement détestables, et les foies gras très quelconques. Voici pourtant la saison où l'on peut s'en procurer. Le jour où l'on marie sa fille, que diable ! on pense à ces choses-là ! J'ai entendu tout à l'heure des réflexions très désobligeantes sur ma belle-sœur à ce sujet. Voilà comment, dans le monde, on se fait mal juger !

Le prince cherchait, sans y réussir, à calmer le vieillard irrité.

Cependant d'Orves, Cornuillac et Jean parvenaient à descendre les marches et pénétraient dans la salle à manger. Elle était située au rez-de-chaussée et ses fenêtres donnaient sur la cour. Elle se présentait longue et large, élégante de proportions, mais obscure et humide.

— Tu vois, dit le baron à son neveu, elle est dallée, comme celle du Pin.

— Il doit y faire bon... en été, plaisanta Cornuillac que la compagnie du baron diplomate mettait en train.

Du Migand s'approchait d'eux : « Brr ! on gèle ici, loin de la cheminée, » confia-t-il.

Cornuillac l'observait attentivement et curieusement, à la façon dont il usait envers tout le monde. L'aide de camp, après s'être informé de sa qualité, pria d'Orves de le présenter au journaliste.

— Voici un tableau dont on parlera longtemps à Paris... huit jours peut-être, indiqua le baron en montrant la salle. De fait, la scène méritait l'attention. On venait d'allumer les bougies des lustres dans la longue et vaste pièce. Du feu flambait dans une charmante cheminée Louis XV en marbre veiné. Autour des tables, les maîtres d'hôtel poudrés, en jabot, culotte courte et cravate de dentelle, servaient toute une cohue élégante, empressée devant les pyramides de sandwiches, de fruits et de gâteaux ; cohue de gens bien habillés, de somptueuses femmes, de grands chapeaux, de plumes ondoyantes.

D'Orves surprenait des bribes de conversation dont le décousu et l'enchevêtrement l'amusaient.

— J'ai examiné les boiseries... elles sont très ordinaires.

— Ils en ont, paraît-il, refusé deux cent mille francs.

— Dans leur position ?... je n'en crois rien.

— Positivement, il l'embrassait dans le cou... ça, je l'ai vu.

— Mariage orthodoxe... en Russie, on a le droit, vous savez.

— Trois cent mille livres de rentes le jour de son mariage et cent mille aux parens !

— L'argenterie est admirable !

— Je préfère le collier de perles.

— Ismaïlia ou le Caire... vous devriez nous rejoindre.

— Pas moyen... tir aux pigeons !

— Un ruban aux bons locataires... un ruban et une petite médaille.

— Sera pas heureuse, vous verrez ça. C'est moi qui vous le prédis.

— Le foie gras est quelconque.

— Il est encore meilleur que les petits fours... décidément, voilà une maison où je ne reviendrai pas.

— Avec le jeune ménage, ça sera curieux.

— Oh ! ils vont faire des transformations... d'abord, une vieille bicoque comme celle-ci ne tient plus.

— Vous me trouverez dans le livre des téléphones... je suis dans le livre des téléphones.

Du Migand et Cornuillac conversaient ensemble. L'oncle de Jean discerna soudain dans la foule un haut profil en bec d'aigle, ressemblant à celui du journaliste, mais, à le bien considérer, plus fin, plus autoritaire, plus énergique. « Tiens, fit le baron, voici Saint-Gelais. Allons lui dire bonjour. » Jean sursauta, au nom de son ancien commandant : il allait le revoir. L'oncle et le neveu fendirent la foule et se dirigèrent vers l'officier en civil, que rien ne distinguait de ses voisins, sinon sa mine et sa rosette rouge. Le commandant protégeait sa cousine, la comtesse de Saint-Gelais, et s'efforçait d'atteindre pour elle une coupe sur l'une des tables.

— Bonjour, cher commandant, dit d'Orves : Vous venez au ministère pour décrocher vos étoiles ?

Le fier regard de Saint-Gelais se voila d'ironie derrière son binocle d'écaille.

— Non, répondit-il simplement... J'ai tenu à venir serrer la main de François en ce grand jour. » Puis il se pencha vers l'oreille de d'Orves : « Triste mariage ! » confia-t-il.

D'Orves eut un geste évasif. Mais la vénérable comtesse de Saint-Gelais insista :

— On m'a dit des choses sur la mère de ce jeune homme... des choses qui ne sont pas à répéter... et qui font frémir.

— Deux raisons pour que nous les écoutions et que, dans le plus bref délai, nous en fassions profiter nos connaissances, jeta d'Orves.

Mais, pour punir le baron de son insolente ironie, la bonne personne murmura pour son cousin seulement « les choses incroyables qu'on disait. »

— On me l'a affirmé de bonne source, acheva-t-elle très haut, de manière à être entendue par tous ses voisins.

— Il ne faut pas croire tout ce qu'on dit, ma chère Berthe, répliqua le commandant, et il se redressa. Il blâmait cette union, mais méprisait encore plus les papotages.

D'Orves, qui avait été exclu de celui-ci, en eut cependant comme l'intuition.

— Cette sainte femme, pensa-t-il, a donc des accointances avec tous les mondes. Mais il jugea préférable de se taire et de ne point encourir la redoutable rancune de la mère des œuvres. Il parla, au commandant, de Jean de Raimondis qui, non sans peine, suivant de loin son oncle, arrivait à eux.

— Qu'est-ce que vous avez fait, mon cher, à ce garçon-là? s'enquit le baron. Il ne se possède plus à la pensée de vous revoir.

— Mais rien de particulier que je sache, riposta le marin... Raimondis a été placé sous mes ordres et nous avons fait ensemble la campagne du *Ducasse* dans l'Atlantique... C'est un brave garçon que j'apprécie... et qui sert bien... Qu'est-ce que vous allez devenir maintenant, mon ami? — Les yeux de Jean brillaient, fixés sur le commandant. Il répondit :

— Je ne sais pas, commandant : la liste, au petit bonheur.

Il oubliait la froideur de May; ne revoyait-il pas son autre idole?

Le commandant de Saint-Gelais reprit :

— C'est vrai... la liste... et il s'attarda sur ce mot, un peu rêveur. Il songeait à ce que cette expression ouvrait d'horizon sur tous les grands chemins de la mer...

— Le plus sage, conseilla-t-il, est de s'en remettre à la chance, de ne pas essayer des démarches qui aboutissent souvent au résultat inverse de celui qu'on s'était proposé... au fait, vous n'avez pas eu vos dix-huit mois sur le *Ducasse;* nous sommes rentrés auparavant; vous êtes « a, » bon pour campagne lointaine... je vous envie.

Ce célibataire eut quelque chose de si sincère dans la voix que Jean tressaillit et que d'Orves fut ému.

— Le mieux, proposa le baron, serait que mon neveu se retrouvât sous vos ordres, mon cher commandant.

Le visage du commandant se rembrunit.

— Pour ma part, avoua-t-il, je le souhaiterais... mais je ne sais pas ce qu'*ils* vont faire de moi... je ne *leur* demande jamais rien... aussi, volontiers, *ils* m'oublient...

Une idée traversa la cervelle du baron d'Orves. Montrant Cornuillac qui causait toujours dans le coin avec du Migand :

— Vous voyez ce monsieur?

— Oui, eh bien?

— Eh bien! c'est Cornuillac.

— Le journaliste ?

— Lui-même. Je le connais. Si vous voulez, je puis... Saint-Gelais se dérida du même sourire que tout à l'heure quand on lui parlait d'une visite pour décrocher les étoiles. Aimablement, mais irrévocablement, il déclara :

— Je vous remercie, mon cher ami, de l'obligeante intervention que vous me proposez, mais vous n'ignorez pas ma ligne de conduite : Des services, des propositions par la voie hiérarchique... en dehors de là, rien.

D'Orves, sensible à ce noble accent, se permit d'insister encore :

— Oui, je sais, vous êtes une belle âme, mais permettez à vos amis de déplorer parfois...

— Que je sois une belle âme ! sourit-il. Non, je préfère que mes amis nourrissent une bonne opinion de moi.

Cependant le mot de journaliste avait sonné aux oreilles de sa cousine. En femme d'œuvres, Mme de Saint-Gelais soupçonnait la puissance de la presse.

— Ce M. Cornuillac, s'enquit-elle, est-il bien pensant ?

— Ma foi, madame, renseigna d'Orves, je serais bien embarrassé pour vous définir le fond de sa pensée. Peut-être le serait-il lui-même...

— S'il n'est pas bien pensant, poursuivit la vénérable comtesse, est-il croyable qu'il soit ici, un pareil jour, à nos côtés ?...

— C'est le bras droit de Privaz, expliqua l'ancien diplomate. D'un trait de plume il abaisse ou élève les ministres, dirige ou retient le flot de l'épargne, exalte ou arrête les entreprises,.. il passe en pouvoir le président du Conseil.

Mme de Saint-Gelais réfléchissait profondément. Elle conclut en conseillant à son cousin :

— Cependant, Raymond, si ce monsieur est omnipotent, vous pourriez peut-être réellement tenter...

Le commandant coupa court, fort net :

— Inutile, ma chère Berthe. Je viens de dire devant vous pourquoi.

La bonne dame baissa le nez, déconfite, et s'absorba dans la dégustation de son café glacé. D'Orves, qui ne l'aimait pourtant point, en eut pitié. Pour la remettre d'aplomb, il lui assura :

— On chuchote que c'est votre fils qui a fait le mariage.

Agréablement flattée, Mme de Saint-Gelais convint :

— On exagère... la vérité est qu'il y a contribué, simplement :

— Bel ouvrage ! laissa tomber sèchement le commandant, et il tourna les talons.

A ce mot, Raimondis sentit doubler encore son attachement pour son ancien chef, mais la respectable douairière pâlit sous la brusque douche. D'Orves en souffrit pour elle, quoique lui étant hostile. Il n'eût point été capable de cette dureté, ni, pour parler franc, de ce courage. Et puis, secrètement, il s'accusait d'avoir été un peu coupable aussi : avait-il fouillé tous les replis de sa mémoire quand la marquise lui avait demandé des renseignemens ? Maintenant, il craignait que non.

Il se trouva soudain gêné d'être associé à la fête et il avertit Jean :

— Voici que l'heure s'avance... il faut nous en aller... Si tu n'as rien de mieux dans tes projets... viens dîner ce soir à l'Union avec moi, tu retrouveras le commandant de ton cœur.

L'oncle et le neveu prirent congé de la digne Mme de Saint-Gelais.

Dans le vestibule, attendant leurs manteaux, ils entendaient encore :

— Pensez-vous qu'ils aient réellement refusé deux cent mille francs des boiseries. Dans leur position, cela n'est pas croyable !

— Oh ! ma chère, aujourd'hui, tout est hors de prix !

— Le foie gras était quelconque !

— Et les petits fours pas mangeables !

— Trois cent mille livres de rentes ! Cinquante pour sa toilette, cent aux parens pour la location de l'hôtel.

— Dans ces conditions-là, je me marierais demain !

Cela tournait à la scie. Dans un angle, le baron et Jean aperçurent Cornuillac et du Migand qui causaient toujours. L'amiral de La Tilouze s'était joint à eux.

— Que peut désirer ce vieillard ? rêva d'Orves à mi-voix. Il est entièrement chamarré de dorures et de grands cordons. Son neveu lui répondit chaleureusement :

— Ils ne sont pas tous comme cela : voyez Saint-Gelais. Alors la figure du baron s'éclaira de son inimitable sourire ;

— Deux écoles, fit-il. Mais cette concession n'apaisa point Jean.

— Sans rancune... à ce soir, lui cria le baron qui jugeait son chatouilleux neveu avec la sympathie, avec l'indulgence de l'âge mûr pour les excès et pour les illusions de la jeunesse. Et d'Orves devinait aussi que Jean, aujourd'hui, souffrait.

— Il ne se jettera cependant pas dans la Seine, réfléchit-il, puisque, tous les jours, il voit la mer à sa portée. Et dans son for intérieur, il se réjouit de procurer à Jean le seul plaisir qui pût lui être secourable : celui de dîner avec le commandant de Saint-Gelais. Puis, ayant endossé sa pelisse, il sortit à son tour.

Devant le baron, Jean marchait, sans se douter que son oncle suivait confusément sa noire silhouette dans le brouillard. Il ne pensait pas à son oncle, d'ailleurs, ni à sa parfaite, à sa constante bonté pour lui. Il souffrait, et cette souffrance s'extériorisait, si l'on peut dire, par l'accord du paysage avec elle.

Un temps de novembre régnait, gris, suintant, humide, un temps qui pleurait, rendait le pavé gras, les aspects maussades. Il semblait que la nature entière s'enfonçât pour toujours dans une mélancolie sans fin.

Sur le Pont-Royal, Raimondis contempla la Seine perdue dans la brume : sur les berges, de tristes rangées d'arbres se profilaient vaguement, et aussi le Louvre avec ses clochetons, sa longue façade ouvragée. Le jeune homme resta là quelques minutes : machinalement sa vue s'attachait à des chalands lentement amenés au fil du fleuve, luisans d'eau et comme vernis; leurs ferrures, récemment peintes au minium, éclataient comme d'étranges lueurs ardentes dans cette atmosphère fumeuse. Il se souvenait de certains aspects pareils, mais où ? Dans l'arsenal de Brest ? en Amérique, à Baltimore, à Philadelphie, quand il y avait passé avec le *Ducasse* ? en Hollande, peut-être, tout simplement lors de son premier voyage de bordachien ? A vingt-trois ans, il éprouvait déjà cette impression qui constate une stupéfiante similitude entre des régions très éloignées les unes des autres, et qui cause parfois une sorte d'hallucination aux marins et aux voyageurs. Ils se demandent alors s'ils ne sont pas les jouets d'incroyables mirages, et si l'univers entier, la réalité des apparences, n'est pas un vain songe ?...

Oui, Jean de Raimondis ressentait l'impression de déambuler dans un rêve, un douloureux rêve... Il revoyait ce même

paysage, — le même, certainement, — un matin de juin, il y avait de cela des années, la terrasse des Tuileries, — celle-ci qu'il contemplait justement en cette minute présente, l'infernal cauchemar des compositions, — celui-là effacé, lointain, presque oublié; et puis une séduisante adolescente, fraîche et grave, un peu énigmatique, la silhouette même que l'admirable toile de Sargent venait de lui représenter, et cette silhouette essuyant la boue de Paris projetée sur sa chair, et encore cette silhouette poursuivie sanglante par Amédée Privaz dans les ruines de Grimonville, puis un intervalle trouble et, soudain, un nouvel éclair : le même visage, plus formé, plus doré par l'air marin, le sport, le grand air, dans un canot, dans le salon clair d'une villa à Dinard, puis plus rien, plus rien que la désespérante brume d'hiver où s'enfuyait un insaisissable, un irréel fantôme que Jean poursuivit longtemps sous les gouttelettes froides du brouillard, parmi les arbres spectres de la terrasse des Tuileries...

Cependant, le baron d'Orves suivait son neveu à petits pas, et, pour être plus lucide, sa pensée n'était pas moins absorbée.

« Ah çà! qu'est-ce que j'ai? se disait l'ancien diplomate comme le jour de sa promenade à la Vicomté. Est-ce parce que ces braves gens m'ont tous agacé avec leur foie gras, leurs boiseries, leurs cent mille francs, leur étonnante aptitude à tout dénigrer, à donner aux actions, indubitablement, les motifs les plus intéressés et les plus vils? Oui, j'étais exaspéré, certes, d'entendre, dans ce glorieux, dans ce suggestif décor, d'entendre tout rapporter à la qualité des sandwiches et des petits fours, et un Cornuillac en a été, lui-même, froissé.

«Ah! l'admirable Nattier! l'incomparable Sargent! Oui, l'art se survit jusque dans cette époque de hideur, puisque du pays des usines et du « business, » nous arrive ce magicien de la lumière! Chantent-ils assez, ces noirs, ces verts si exacts, graves de ton, si magistralement distribués, avivés soudain par des blancs, presque des argens, aussi perçans, aussi subtils que l'éther, et qui semblent tracés par la main d'un Ariel échappé à Shakspeare! Et, près de ce portrait d'aujourd'hui, celui d'hier, chaud et doré dans sa patine, naturel dans sa corruption, harmonieux, fini, parfait dans sa facture, symbole d'une société et d'une époque! Le Crépuscule auprès du Matin! Voilà des impressions que je ne glanerais pas au Pin, ni au Vivier, ni en remontant la côte Saint-Eutrope, ni en suivant les bords

du Loir. Pourtant j'ai hâte d'y retourner, d'y lire mes livres, d'y reposer mon esprit sur des paysages calmes, des souvenirs anciens, apaisans et charmeurs, d'y oublier, d'y mépriser, en pleine possession de moi-même, l'effréné désir d'argent, le fiévreux, l'insatiable besoin de luxe et de plaisir, l'envie jalouse, la médisance perfide, l'hypocrisie des façades!... Que chuchotait cette bonne femme? Des mariages comme celui-là se voient sans cesse. Pourtant, Dieu sait si j'en ai été partisan! Non, certes... mais ce qui est plus grave, j'en ai peut-être été le complice : j'ai fourni les meilleurs renseignemens sur le père, et j'ai accepté d'être le témoin du fils. Ah! voilà mon remords! L'éprouverais-je, si ce financier appartenait à la saine et vigoureuse bourgeoisie où nos administrations, nos industries, nos assemblées, parfois notre armée et notre marine ont puisé, sous l'ancien régime comme de nos jours, tant d'essentiels élémens? Non, à coup sûr. Non, mille fois non. Mais dans la vie, dans le caractère, dans les manières, dans les moyens de Privaz, il y a quelque chose de trouble et de profondément corrupteur. Quoi? Je ne puis au juste le définir : Les louis jetés au conducteur d'automobile sous le nez de l'Américain!... Dire que ce jour-là, il y a cinq ans, presque en ce lieu, je lui ai prédit l'échec! Il a été plus fort que moi. Les besoins de luxe d'une femme lui ont ouvert la brèche. Il a réussi. Et, moi-même, je l'ai aidé à réussir! Amère et vaine constatation! Là encore une sotte générosité m'a dupé. J'ai voulu être trop beau joueur et, aussi, dilettante trop sceptique, que l'assaut obstiné de cet aventurier amusait, passionnait en quelque sorte. J'entends d'ici tous les comparses de salon attribuer à mon acte des motifs honteux. Parbleu! ces gaillards-là me mesurent à leur aune. Ils sont aussi incapables de comprendre mes actions que mes paroles. Ah! s'ils pouvaient soupçonner mon existence : j'ai vécu pour des idées! Mais ils croient que c'est impossible... Les idées, après avoir brisé jadis en moi un amour de jeunesse, m'ont-elles donc encore une fois égaré? Ai-je vécu trop éloigné, trop insouciant des insipides bruits du monde, trop peu curieux des gestes privés d'autrui? Le cas de Privaz m'a amusé, mais que sais-je de l'homme?... Et de la femme?... Encore moins. J'ai cru deviner que c'était là-dessus qu'on glosait.

« Tout invraisemblable que cela puisse paraître, j'avoue ne m'en être jamais préoccupé avant ce jour, avant ces malveil-

lantes insinuations. Seraient-elles fondées?... Assemblons des souvenirs... que c'est vieux!... A Lima, effectivement, je crois me rappeler que Privaz vivait avec une Chilienne, ramassée je ne sais où, qu'on ne voyait d'ailleurs jamais, et qui n'était pas encore sa femme... La serait-elle devenue?... L'aurait-il peu à peu éduquée, puis présentée?... Mystère? Mais, après tout, c'est possible. Voilà ce que glissait la vénérable comtesse de Saint-Gelais à l'oreille de son cousin et ce que demain Tout Paris chantera sur les toits. Rien n'échappe à la police des pieuses confréries. Et le fils de cette Chilienne est le mari de May... Misérable insensé que je suis! »

Haletant, d'Orves s'arrêta. Il était rendu au Pont-Royal. Il crispa ses deux mains sur le parapet de pierre. La brume humide couvrant la Seine montait vers lui, noyant de plus en plus la noble perspective de sa tristesse sans bornes.

« Ah! soupira d'Orves, qui m'eût dit cela il y a cinq ans!... » Puis il réfléchit encore : « Si j'avais confié ce scrupule à la belle Édith, cela eût-il empêché?... Allons! fit-il en se redressant, il vaut mieux que je porte ce péché qu'une si jolie femme... somme toute, j'agis encore en galant homme et, au moins, vis-à-vis de moi-même, je bénéficie des circonstances atténuantes. » Et le baron reprit sa marche. Il évoquait simultanément l'image de Jean, vrai pilote de légende à la barre du canot du *Victorieux*, conduisant au port, malgré la brise et la mer inclémentes, la fiancée de ses rêves, et, d'autre part, l'image d'Amédée Privaz, moulé dans sa grande tenue, reluisant d'or, descendant au bras de May l'allée centrale de Saint-Thomas-d'Aquin, soutenu par la voix des orgues, au milieu du Tout-Paris assemblé.

Et il songeait aussi aux mères de chacun des rivaux. Alors, de la même manière, narquoise et mélancolique, qu'il avait, à propos de Saint-Gelais et de La Tilouze, prononcé : « Deux écoles, » il dit tout haut : « Deux routes.

« Tout de même, » médita-t-il. Mais le souvenir de la charmante Marthe ayant surgi dans ses réminiscences, d'Orves aussi, sous les gouttelettes froides et parmi les arbres noirs des Tuileries, marcha longtemps, hanté par un fantôme.

IX

Jean de Raimondis, le fusil sous le bras, gravissait péniblement, dans la boue, le chemin creux qui montait, encaissé à la façon d'une douve, entre deux hauts talus couronnés de haies, garnis de souches. L'un bornait le clos des Fontenelles; l'autre, le premier champ des Gennetières. Un ciel gris voilé de brume légère, ciel de l'ultime novembre, couvrait le chemin d'une voûte morne. Aux branches des troncs tordus, recroquevillés, crevassés, tremblaient encore quelques rares feuilles sèches, roussies, mordues, mais épargnées par les premières bourrasques d'hiver. Jean tirait péniblement ses pieds, l'un après l'autre, hors de la boue grasse où ils menaçaient à chaque instant de s'enlizer. Il songeait... voici déjà quelques jours quil était revenu de Paris au Vivier. Sa « résidence » se prolongerait encore pour une période indéterminée. Puis un ordre le rappellerait dans un port pour un service temporaire. Enfin luirait le matin, le matin si impatiemment attendu, où son tour sur la liste de départ lui ouvrirait l'un des chemins multiples de la mer : Atlantique, Gabon, Extrême-Orient, Pacifique, océan Indien.

Jean ignorerait son lot jusqu'au dernier moment, jusqu'à l'heure où l'*Officiel* lui apporterait sa désignation. « Tâchez d'aller en Chine, » lui avait recommandé Saint-Gelais, le soir où ils avaient dîné ensemble à l'« Union, » conviés par d'Orves.

La Chine des soieries, des paravens, des magots lui trottait par l'esprit, et aussi le Japon, le Japon de *Madame Chrysanthème :* « C'était le lendemain que nous devions atterrir... cette attente nous amusait, et nous formions mille projets. » Il retrouvait, intacte dans sa mémoire, la phrase qui l'exaltait, le possédait, le ravissait par delà les réalités immédiates, les transes de l'examen écrit, à Vaugirard, aux Tuileries, et l'expérience n'avait point affaibli, au contraire, le sortilège des mots enchanteurs. Oh ! oui, partir, partir à tout prix, le plus loin possible, le plus tôt possible, s'évader des chagrins, des déceptions, des rancœurs, fuir ce monde plat, si borné dans ses déceptions, dans ses ambitions, dans ses désirs, si monotone dans ses joies... marcher à l'imprévu, à l'aventure, au mirage tentateur qui appelle, là-bas, au bout de l'horizon.

Les camarades ne semblent pas pressés. Privaz, le premier sur la liste, vient de donner sa démission. Il a fini les années qu'il doit à l'État. D'autres, Jean le sait, cherchent à permuter, s'ingénient à trouver des stratagèmes pour demeurer en France... Si seulement l'un de ceux-là écrivait à Raimondis pour lui proposer le poste redouté ou dédaigné?... Peut-être cela arrivera-t-il? Tout arrive. En tout cas, rapidement ou lentement, dans trois ou dans six mois, dans un an au plus, — car Jean n'a pas été classé dans les premiers de sa promotion, tant s'en manque, — quoi qu'on puisse faire, il partira, avec joie!... Il a revu son père, qui vieillit. Le fils éprouve bien une vague tristesse à l'idée de laisser seul, aux soins de Perpétue, ce géniteur grisonnant... Mais, la campagne du *Ducasse*, celle de l'École d'application ont déjà familiarisé Jean avec cette constante séparation. En six ans, c'est la troisième fois qu'il revient passer un peu de temps au Vivier. Si sa mère vivait, nnl doute que cette séparation ne lui coûtât davantage. Mais elle est morte, et lui s'est habitué à vivre seulement par la pensée auprès des êtres chers.

D'ailleurs, le lien qui l'unit à son père n'a jamais été aussi vibrant, aussi net, aussi essentiellement vital que l'attache maternelle.

Ces jours derniers, Jean de Raimondis avait cependant senti ce lien se renforcer en lui-même, se préciser, se révéler, d'une espèce différente, plus tardif, plus obscur, moins spontané, moins instinctif, mais singulièrement puissant, aussi fort que l'autre peut-être... Le vieux gentilhomme, si indifférent en apparence à son fils durant l'enfance de celui-ci, lui lançait maintenant à la dérobée des regards furtifs, attendris, que Jean surprenait à l'insu de son auteur qui s'en fût voulu de l'amollir. Le comte Octave, assez parcimonieux de nature, l'avait même gratifié d'un cadeau, les *Caractères* de La Bruyère, petit volume relié, en maroquin rouge, où le chiffre de Philibert de Raimondis, P et R entrelacés dans un joli dessin Louis XV, se lisait au dos, frappé en or, un peu effacé. C'était l'exemplaire du Chevalier, de ce Philibert, qui avait sauvé le Vivier pendant la Révolution.

Jean se promit de le lire quand il serait au loin, en campagne, par manière de piété familiale et pour se rappeler le Vivier, car, de l'œuvre elle-même, il ne gardait que des souve-

nirs confus d'examen, d'explications étymologiques et grammaticales, en un mot de détestables souvenirs.

Sans se décourager, sans se lasser, obstinément, Jean gravissait cependant la côte encaissée... Soudain, des souches de droite, un véritable tourbillon de perdrix effarées traversa le chemin en vol serré à grands fracas d'ailes, à crissemens précipités de becs et de plumes. Jean, surpris, n'eut que le temps d'épauler et de lâcher ses deux coups de fusil, au jugé. A travers la fumée, il crut apercevoir tomber quelque chose, et il lui sembla entendre le bruit mat de corps rebondissant, se débattant, voletant sur la terre, de l'autre côté du talus, dans la vigne des Fontenelles. Aussitôt, saisi, fouetté par l'âpre et violent plaisir de la chasse, Raimondis oublia la boue, ses tristes pensées, gravit le talus d'un bond, tout à la joie de son butin. Ses victimes, au nombre de trois, palpitaient en effet dans de hautes herbes qui bordaient la vigne, tiges souples et folles, humides et brillantes, saturées, emperlées de brume. Les trois perdrix étaient des perdrix grises, de celles qui sont si farouches en cette saison, et, pour ainsi dire, impossibles, à moins d'un hasard, à approcher et à atteindre. Jean s'élança vers elles, se baissa, mit la main sur leur col, car, bien que criblées, elles se débattaient vivement, encore pleines de vie, de nerf, grasses comme des poules, et cette chair délicate et chaude qui ne pouvait échapper à son étreinte évoqua brusquement en lui de cruelles pensées. Pourquoi May l'avait-elle repoussé, pourquoi semblait-elle même ne pas vouloir le reconnaître, accorder un pauvre souvenir à son sentiment? Actuellement, Jean la détestait plus encore que Privaz... il eût voulu la tenir, là, sous sa serre, impuissante et éplorée, comme les perdrix ses victimes, incapable de fuir et de l'exaspérer plus longtemps, vaincue en dépit de la vigilance, de la fertilité de sa ruse, de la vigueur, de la rapidité de son essor... machinalement ses doigts se crispaient davantage sur la gorge soyeuse des trois oiseaux qui sursautaient, étranglés, hâtés dans leur agonie par cette pression inexorable... Jean voyait rouge... puis les tressaillemens cessèrent, et les corps des trois bêtes devinrent trois boules de plumes, douces et inertes au toucher, avec une goutte de sang au bout du bec... et Jean, à les contempler, fut envahi par une tristesse infinie.. Si May, par aventure, allait se trouver malheureuse...

Il s'assit près des trois perdrix mortes. Machinalement il les

caressait, se refusait à les regarder plus longtemps, reportait ses yeux sur le paysage. Il faisait doux et humide. Une petite brume flottait par places ; la pourpre des feuilles dominait encore, mais cette pourpre s'enfonçait, s'immergeait dans des floconnemens blanchâtres et bleuâtres qui montaient du sol. Dans les déchirures de cette ouate en suspens, on apercevait des bandes d'innombrables corbeaux posés à terre. Leur croassement se répondait de loin en loin, affaibli ou proche, plaintif, monotone, scandé comme une psalmodie funèbre. Par ailleurs, les bruits étaient rares. L'essieu d'une charrette très distante grinçait, mais on ne l'eût point entendu normalement, sans cet étonnant silence. Le Loir se révélait, flaque jaunâtre, miroir terni, en bas de la côte, entre des peupliers nus. C'était le grand repos de l'hiver.

Sa contagion gagnait Jean. Une résignation, un calme stoïque, un nouveau courage l'envahissaient. Il se leva, ramassa son gibier et se mit à redescendre la vigne du côté opposé au chemin creux. Bientôt il remarqua une femme en haillons qui l'observait. Il s'approcha d'elle. Elle paraissait méfiante et hardie, tout à la fois. Jadis elle avait dû être belle, mais la saleté, la misère, les maternités nombreuses avaient avili ses formes. Jean la reconnut bien. On la nommait la Houaron, et elle était célèbre dans le pays à cause de sa mauvaise conduite ; ses enfans, au nombre de cinq ou six, en haillons eux aussi, ayant eu pour pères des passans, ramassaient des pommes à demi pourries laissées sous l'arbre. Jean rapprochait l'étrange éclat du regard de cette louve impudique et affamée d'un autre éclat d'yeux, les yeux de la belle marquise du Pontcournai. Positivement, il y avait entre ces deux regards quelque ressemblance. Mais peut-être la rancune l'accentuait-elle encore pour Jean. D'abord renfrognée, hargneuse, presque agressive, car on la chassait de partout, la figure de la Houaron se détendit quand elle eut identifié Jean. Il lui dit paisiblement : « Bonjour, la Houaron. » Elle expliqua, adoucissant sa voix rauque :

— Bonjour, monsieur Jean... de loin, comme ça, je ne vous remettais pas... les petits y ramassent des pommes, pas vrai... des pommes qui ne sont plus bonnes à grand'chose, allez... nous, ça fait encore ben notre affaire. » La Houaron vint presque contre Jean et lui murmura, d'un ton confidentiel : « Votre mère a été ben bonne pour moi dans les temps. N'en voilà d'une

bonne dame... parlez moi de ça !... Et penser que le bon Dieu l'a rappelée... En' n' peut être que dans le Paradis, ben sûr ! » Et, tout en parlant du Paradis, elle frôlait Jean, lui adressant des clignemens d'yeux sur le sens desquels il n'y avait pas à se tromper. Mais l'enseigne s'éloignait, riant et haussant les épaules, après avoir distribué quelques sous aux enfans. Il se promit de conter l'anecdote à d'Orves ; mais, en sortant du Clos des Fontenelles, il trouva l'abbé Mineau. Il fit immédiatement part de sa rencontre au digne ecclésiastique. « Mauvaise engeance, monsieur Jean, triste engeance, » confia le prêtre. « C'est grand'-pitié, je vous assure... à chaque nouvel enfant qui lui arrive, à peine relevée, croiriez-vous qu'elle vient me trouver pour que je baptise le fruit de son vice... Je le fais... il le faut pourtant... parfois je pense : Quel diable de chrétien je fais là ! Mais, n'est-ce pas, monsieur Jean, on ne sait jamais ! Dieu a des voies insondables, des miséricordes infinies qui nous demeurent mystérieuses, incompréhensibles pour notre pauvre raison humaine. Ah ! monsieur Jean, que la miséricorde divine est grande et belle ! » Le curé s'arrêta et saisit le jeune homme par le bras. L'émotion, la foi ardente, une extraordinaire noblesse rayonnaient de la figure plate, battue de mèches grises sous le chapeau à larges bords, l'environnaient d'une auréole. L'abbé Mineau reprit :

— Ainsi Joseph Taupier... Joseph Taupier qui a traqué les prêtres, brûlé, volé, pillé, profané les églises, poursuivi, massacré, torturé les Innocens,... Joseph Taupier bénéficie de nos prières plus que certaines de ses victimes qui n'ont pu se préparer chrétiennement à la mort... c'est qu'il y a dans la vie des faits cachés que nous ignorons... Nous ne voyons presque rien, et Dieu voit tout... c'est le secret de grâces ou de châtimens qui parfois nous déconcertent. » Il se passa la main sur le front et continua : « Voilà pourquoi, moi, ministre de l'Église, petit-fils de l'homme qu'a misérablement assassiné Taupier, je prie une fois le mois pour le repos de l'âme de ce terroriste... Il y a eu sans doute dans son existence des bonnes actions obscures, peut-être une seule, dont Dieu s'est souvenu. Qui peut nous donner une idée plus grande de la miséricorde de notre Créateur ?... Elle est infinie, voilà ! » Et le prêtre abaissa son doigt levé en un geste d'enseignement. Jean de Raimondis objecta : « Mais, monsieur le curé, les fondations de messes vous ont été

prises l'an passé, lors de la séparation. En conscience, vous n'êtes plus tenu à rien vis-à-vis de Joseph Taupier ? »

Le curé Mineau fixa sur Jean un regard ferme et lui répliqua d'un ton pénétré : « C'est ce qui vous trompe, monsieur Jean. Je m'y considère comme tenu autant qu'autrefois. Les véritables continuateurs de Taupier, ses fils spirituels, nous ont en effet pris l'argent des fondations. En vérité, que cela change-t-il ? Ce n'est pour eux qu'un sacrilège de plus. Mais, pour nous ?... Voyons, était-ce pour quelques misérables pièces d'argent que, m'unissant, dans une infime mesure, au sacrifice inouï de mon Divin Maître, je surmontais ma répugnance à prier pour le repos de l'âme d'un scélérat dont les mains avaient été teintes par le sang des miens?... Je puis vous l'avouer, monsieur Jean, au début, quand je revins, jeune prêtre dans cette paroisse, et qu'il me fallut célébrer ces messes, je défaillais presque à l'instant de consacrer l'Hostie... un brouillard rouge passait devant mes yeux ; alors je priais, je priais plus fort... et Dieu m'accordait la grâce de célébrer la sainte Messe. En vérité, serait-ce pour quelques misérables pièces d'argent de plus ou de moins que... ?... Oh ! non... Taupier, selon notre chétif entendement humain, fut un bandit. Cela n'est pas douteux. Mais Dieu lui a permis de se repentir et lui a pardonné. Taupier a eu foi dans ce pardon. Il s'est endormi dans la confiance que l'Église faisait prier pour son âme qui, certes, en a grand besoin. Les fils spirituels de Taupier peuvent déchirer le contrat ; moi, pas. C'est ce qui me différencie d'eux. Je suis prêtre. »

L'abbé Mineau avait prononcé la dernière phrase avec majesté. Il s'arrêta de nouveau, dévisagea Jean, et le saisit par le bras :

— C'était si vivant, voyez-vous, monsieur Jean, ce sentiment de foi, de confiance absolue dans l'Église chez nos ancêtres ! Leur vie et leur mort en étaient, pour ainsi dire, imprégnées. Je ne sais si vous avez remarqué, tout le long des murs de notre sanctuaire du Vivier, des plaques, parfois de pierre, plus souvent d'argile durcie, où sont gravés de vieux caractères. Ce sont des testamens, monsieur Jean, des testamens de bourgeois, d'artisans, de laboureurs. Ils sentaient, dans ces âges de brutalité, mais de foi vive, que la force leur manquerait, à eux bien entendu, puisqu'ils ne seraient plus là, mais aussi aux leurs, pour

faire exécuter leurs volontés dernières. Alors ils les faisaient sceller dans le mur béni, et, les ayant confiées à la garde de Dieu, ils s'en allaient tranquilles dans l'autre monde.

Jean regarda à son tour l'abbé Mineau. Celui qu'il contemplait n'était plus un pauvre vieillard tout blanchi, tout crotté, avec des sabots, une soutane retroussée, un panier de champignons, un parapluie bleu vert, mais un Être, immense, éternel, indiciblement vénérable, qui s'était déjà deux fois révélé à lui. Le curé du Vivier poursuivit :

— Ces testamens-là, monsieur Jean, savez-vous ce qu'ils expriment, ce qu'ils crient du fond des siècles? Ils attestent le sentiment populaire que nous ne trompons point, que nous ne pouvons tromper. Non, nous ne pouvons tromper. Nous ne pouvons manquer à la confiance que les âmes, même les plus misérables, les plus souillées, les plus indignes, mettent instinctivement en nous :

Qui Mariam absolvisti
et latronem exaudisti
mihi quoque spem dedisti.

Voilà pourquoi, en dépit des vautours sacrilèges, je continue à célébrer des messes pour le repos de l'âme de Joseph Taupier le Terroriste.

Jean et l'abbé Mineau marchèrent encore quelque temps, côte à côte, échangeant leurs pensées. Ils atteignirent ainsi le bord de la rivière où le chemin tournait et se continuait, à peine tracé, dans une prairie. Ils aperçurent d'Orves, debout, parmi les touffes des osiers. Il se promenait, selon sa coutume, un livre au bras. Et ce livre, que Jean reconnut bien, était un *Ronsard*.

L'abbé Mineau prit congé, car il voulait profiter des dernières lueurs du jour pour achever son bréviaire. Jean revint vers le Vivier, en causant avec son oncle :

Ils parvinrent ainsi au pied de la côte Saint-Eutrope, et, non loin d'eux, se dressait le pignon en pierre des Taupier avec sa taupe sculptée et son escalier tournant... Le baron en désigna le seuil d'un geste, murmurant les vers :

Il ne faut s'esbahir, disoient ces bons vieillars
Dessus le mur Troyen, voyans passer Helene
Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine
Nostre mal ne vaut pas un seul de ses regars.

« Non, commenta-t-il, le regard d'Hélène ne vaut pas qu'on s'entr'égorge, ni même qu'on s'empoisonne la vie. » Il ajouta plus bas, comme pour lui-même : « Tout au plus est-ce bon pour des imaginatifs comme moi. » Puis il reprit énergiquement, vigoureusement : « Mais non pour des hommes d'action comme toi. Tu vas partir... »

Son exhortation fut coupée par un cavalier en habit rouge, qui descendait la côte au galop allongé de son cheval. Il s'arrêta brusquement, durement, devant les deux promeneurs. Le cavalier s'enquit, fort affairé : « L'avez-vous vu ? »

— Hé ! c'est La Galmellière ! fit d'Orves, reconnaissant un de ses voisins, veneur passionné. Mais celui-ci ne répondit pas à cette constatation cordiale, et de nouveau cria : « L'avez-vous vu ? » plus impatiemment encore que la première fois.

— Quoi donc ? interrogea d'Orves, prévenant et étonné. Qui cherchez-vous, mon ami ?

— L'animal, parbleu ! Ne voyez-vous donc pas que nous sommes en défaut ?

Et M. Nicolas de La Galmellière considéra d'Orves avec une stupeur où se mêlait aussi de la pitié.

Jean, qui marchait la tête basse, croyait avoir relevé le vaulcelet du lièvre tout le long du chemin de Saint-Eutrope. Il en informa aussitôt M. de La Galmellière. Celui-ci ne perdit point un mot du renseignement et crut devoir en témoigner sa reconnaissance par quelques paroles obligeantes :

— Eh bien ! jeune homme, que me dit-on ? De nouveau vous partez ?

— Oui, monsieur, d'ici peu. En campagne...

— Bigre ! ce n'est pas là ! » Mais déjà le vieux veneur dressait l'oreille. Des notes de pibole résonnaient au bout du chemin : « Gilles sonne le bien aller... les chiens reprennent la voie... Ventre Saint-Gris ! Voilà qui vaut chopine ! » Car le digne homme était plein de jovialité et ne méprisait pas le bon vin. En s'éloignant, toujours au galop, il jeta à Jean :

— Ah ! vous partez en campagne, mon jeune ami. Eh bien ! moi, je fais comme vous.

Et l'habit rouge de M. de La Galmellière ne tarda pas à disparaître dans le chemin. D'Orves et son neveu suivaient encore du regard la direction qu'il avait prise, quand une voix méprisante murmura derrière eux : « Plaisir de noble ! » Ils se

retournèrent et se trouvèrent vis-à-vis du docteur Voisnon flanqué d'un inconnu. Le médecin présenta ce compagnon : « Mon ami Lampoix, avoué à Paris. » Et, s'avançant vers d'Orves, le docteur, la main tendue, les doigts écartés, détailla le personnage corpulent et de mine satisfaite qui se tenait à ses côtés : « Un monsieur qui connaît son Paris dans les coins... dans les dessous... il vous apprendra à quoi passent leur temps les auteurs, les actrices, les clubmen, les journalistes, les femmes du monde, les députés et les ministres... je vous dis qu'il les connaît toutes, les ficelles... il est absolument épatant ! » Et il administra une claque retentissante à l'épaule de Lampoix. Cette énumération divertit d'Orves, qui demanda à Voisnon :

— Vraiment ?... Monsieur doit en connaître de belles, alors ?

— Ah ! certes, répliqua le docteur, quand je vous dis qu'il les connaît toutes ! et il cligna de l'œil, comme pour signifier au baron : « Il vous en remontrerait. » Mais il se borna à nommer à l'avoué :

— M. le baron d'Orves qui, à ses heures, se pique, lui aussi, de parisianisme... Et M. Jean de Raimondis, enseigne de vaisseau, pour quelques semaines parmi nous, mais qui s'apprête à repartir bientôt pour courir le monde.

L'avoué dépeçait l'oncle et le neveu, si l'on peut exprimer ainsi ses coups d'œil aiguisés et rapides. Désignant Jean, il s'informa sans plus d'apprêts : « Monsieur a du bien ?

— Eh ! certes, » cautionna Voisnon, indiquant le Vivier au haut de la côte. « Monsieur est le fils de notre maire.

— Quelle idée de courir le monde quand on pourrait vivre chez soi si tranquille ! remarqua M. Lampoix avec politesse, mais une ironie voilée. L'ambition sans doute ?

Jean demeurait confondu de cette inquisition conduite avec tant de naturel et de tranquillité.

D'Orves répondit à sa place : « Non, pas l'ambition. La tradition, simplement. »

Et, à son tour, il fixa sur Lampoix son regard un peu hautain et très pénétrant.

L'avoué, gêné, légèrement humilié, ricana : « Ah ! ah !... parfaitement. »

Voisnon, avec la franchise de sa voix bourrue, concilia : « Les voyages forment la jeunesse... c'est que, nous autres,

voilà : nous cherchons à acheter une propriété. Mon ami Lampoix veut placer ses économies. » Il lui frappa sur le ventre : « Eh! eh!... c'est un bon métier que celui d'avoué... pas vrai, compère? »

Lampoix ne répliqua que par un sourire de béatitude discrète. D'Orves plaça de son ton énigmatique :

— C'est un meilleur métier que celui d'officier, n'est-ce pas?

— Je vous avoue, monsieur, que je ne gagnerais pas au change, ceci soit dit sans mépriser personne, assura le petit homme gras, qui considérait Jean avec une sorte d'indulgence.

— Le fait est, continua le baron, qu'on ne voit guère de capitaines, et même de généraux retraités, en quête de capitaux à placer et de propriétés à acquérir.

L'huissier dévisagea d'Orves d'une manière hostile, et il lui accorda :

— C'est un fait... aussi je me demande ce qui leur reste quand on leur a fendu l'oreille.

Voisnon protesta : « Ah! tout de même... l'honneur... la gloire d'avoir servi le pays... un bout de ruban rouge... cela ne dépare pas.

— Parbleu! » s'exclama Jean avec force. Ce fut le seul mot que découvrit sa timidité indignée. Mais l'avoué ricana comme tout à l'heure, quand d'Orves avait parlé de tradition : « Viandes creuses! professa-t-il, et qui ne nourrissent pas leur propriétaire. » Et il déclara, avec une sincérité amusante : « C'est une si belle chose, le Bien! »

D'Orves ne contint pas l'expression de son plaisir : « Ne consentiriez-vous pas, monsieur, proposa-t-il, à refaire à votre façon le livre d'un philosophe célèbre : « Du Vrai, du Beau et du Bien. »

Mais Lampoix ne goûtait point le persiflage du baron. Il rétorqua :

— Si je gaspillais mon temps à noircir du papier, soyez sûr, monsieur, que j'écrirais des livres d'une philosophie vécue et pratique. Les exemples à citer ne me manqueraient pas.

— Et la conclusion du bouquin, ajouta Voisnon, serait l'achat d'une propriété. Courons-y, car nous perdons des minutes à bavarder comme de vulgaires idéologues... Allons, bonsoir, messieurs, au plaisir...

M. Lampoix salua avec un maintien professionnel, et il disparut bientôt, aux côtés du médecin, entre les haies du chemin de Saint-Eutrope. Le petit homme gras haussait les épaules et levait son regard torve, sa bouche amère, vers le grand diable à barbe rousse qui riait à gorge déployée.

— Ils se moquent de nous... de moi, veux-je dire, communiqua Jean à son oncle.

— Sans doute, riposta celui-ci. C'est dans l'ordre. Un Lampoix ne comprend pas plus la vocation de l'officier que le plaisir du veneur... L'un et l'autre sont des goûts de noble, des plaisirs de noble, ainsi qu'une voix haineuse le murmurait à l'instant dans notre dos... forcer un animal qu'on ne mange pas, recevoir la pluie, rester à cheval des heures, risquer vingt fois de se rompre le col, pour l'art, pour le plaisir... goût de noble ; user sa vie au loin, obscurément pour la plupart, l'exposer, se ruiner la santé, tandis qu'il serait si simple et si aisé de demeurer chez soi, tout cela pour une maigre retraite, un ruban décrié, métier de noble, plaisir de noble. » Le baron resta quelques instans silencieux. Le ciel gris, à l'approche et à l'entour du couchant, se vêtait de lambeaux pourpres. Des notes de pibole montaient encore du chemin de Saint-Eutrope. D'Orves reprit :

— N'ayant point été officier, je regrette de n'être pas veneur. Je ne puis comprendre les déclamations des âmes sensibles contre la chasse. La vie entière est-elle autre chose qu'une âpre poursuite où les plus adroits, les plus rusés, les plus forts, les plus persévérans s'imposent ? Il faut savoir gré à la chasse, et spécialement à la chasse à courre, de nous offrir cette saisissante image, et de maintenir en nous certains instincts primitifs nécessaires, sans lesquels trop de civilisation nous débiliterait fâcheusement.

— Pourtant, mon oncle, objecta l'enseigne, un instant arraché à ses réflexions personnelles, pourtant il est impossible, de nos jours, dans les carrières, de se passer d'instruction et de travail. Mettez demain Gilles de La Galmellière à la tête d'une section ou d'un peleton, et je le défie de s'en tirer. D'ailleurs, les armées à recrutement démocratique ont fait leurs preuves. Toutes les classes de la nation doivent concourir à enrichir l'armée de leurs qualités propres. Que de serviteurs d'élite enlevés à l'État si vous attribuez ce service comme privilège à

une caste! C'était déjà abusif autrefois. Que serait-ce maintenant?

— Ne me fais pas dire, répliqua d'Orves, des absurdités que je ne dis pas, que je ne pense pas. Un Gilles de La Galmellière paresseux, inculte, casanier, ne répond pas plus à mon type d'officier qu'un Amédée Privaz, mandarin à boutons d'or. Mais j'affirme qu'il est insensé que l'effroi et la difficulté réelle, excessive de l'examen moderne relèguent l'un dans le chemin Saint-Eutrope à la poursuite des lièvres, inutilisant ainsi certaines de ses qualités précieuses, tandis que cet examen élève sur le pavois un fort en thème dont les aptitudes et même les intentions professionnelles sont nulles. Privaz, m'as-tu dit, vient de donner sa démission. Quels services a-t-il rendus à la marine pendant ces cinq ans, je te le demande?

Jean se taisait. Le baron poursuivit :

— Aujourd'hui, il s'en va. Le métier l'ennuie, et il est riche. Mais, s'il était pauvre, il attendrait un peu davantage et s'en irait tout de même plus tard. La vérité est qu'il a voulu entrer à l'École navale comme il serait entré à l'École polytechnique ou à l'École normale. C'était un virtuose de concours, rien de plus. Le goût de sa profession future n'a pas déterminé son choix et les influences de son milieu, de son origine devaient le détourner logiquement de la carrière maritime un jour. Aujourd'hui, pour persévérer dans son état, avec des avantages infimes en comparaison de ce qu'il sait et de la somme de travail qu'il donne, l'officier a besoin d'une trempe de caractère, d'un dévouement au bien public exceptionnels. L'examen, placé à l'entrée des carrières militaires, y a créé une élite intellectuelle. L'officier actuel n'est pas un bon à rien, impropre à toute autre existence, c'est un cerveau développé dans une infinité de branches. Quitte-t-il la marine ou l'armée? Le voici industriel, artiste, ingénieur, savant, musicien, journaliste, littérateur. Eh bien! je dis, moi, que l'homme qui, au milieu de toutes les tentations de la vie moderne, consent à ne gagner que le tiers environ de ce qu'il pourrait gagner ailleurs, qui fait profiter son pays de ses efforts incessans et de sa culture, je dis que cet homme-là constitue un être à part, un être d'âme spéciale, haute, désintéressée. L'ancien régime avait senti que ce problème du recrutement des officiers offrait un fond avant tout psychologique. C'est pourquoi il réservait ce privilège à une

caste. Solution sommaire, primitive, évidemment incomplète. Il faut intervertir l'ancienne formule pour rester dans le vrai, ne plus dire comme autrefois : L'officier doit être noble, mais bien : Le noble moderne, c'est l'officier.

— Il est de fait, approuva Jean, que Tricaud me paraît constituer un aristocrate aussi bien que Saint-Gelais.

— Mais oui, parbleu! renforça d'Orves. Et nos gouvernans me font rire quand ils prétendent démocratiser l'armée. Ils se débattent dans un dilemme, puisqu'ils ne peuvent compenser par la solde même accrue les traitemens des professions libérales. S'ils invoquent l'intérêt personnel, un Lampoix leur fermera la bouche. S'ils invoquent l'intérêt supérieur de la Patrie et de l'État, seule une élite répondra à leur appel. Et cette élite ne peut raisonnablement consentir à être traitée sur le même pied que la foule. Les épurations les plus draconiennes se trouveront impuissantes contre cela.

Jean regardait son oncle avec enthousiasme. Une lumière pénétrait l'âme du jeune homme, l'échauffait, l'éclairait de toutes parts, l'exaltait. En écoutant d'Orves, l'enseigne de vaisseau prenait conscience de lui-même et des beautés supérieures de son état. Jusqu'à ce jour, il ne les avait que confusément, obscurément ressenties.

Il s'exclama soudain :

— Tom a-t-il raison ?

— Pourquoi, demanda le baron, pourquoi Tom aurait-il raison ?

— Parce que si le luxe, et par conséquent l'argent qui le fournit, sont les derniers mots de toutes choses, il a raison de vouloir gagner. Supposons qu'il revienne riche, aussi puissant que Privaz lui-même, le voilà redevenu féodal dans les temps modernes comme ses pères l'ont été dans les siècles passés.

— Peut-être si la chance lui sourit, accorda le baron. C'est à souhaiter. Je préfère le savoir au Klondyke qu'à courir le lièvre dans le chemin Saint-Eutrope ou même le sanglier à Pontcournai. Quoi qu'il arrive, il agit, il lutte, et par conséquent il se développe. Toutefois, ce développement peut comporter un écueil : il ne faut pas oublier en effet que l'aristocratie est surtout un état d'esprit, une certaine manière de penser et de se conduire qui peut se perdre comme elle peut s'acquérir. L'écueil pour Tom serait de devenir semblable à un Américain.

Ils avaient atteint le sommet de la côte et leurs regards plongeaient sur le Vivier pris en travers. Les vitraux du chœur de l'église rougeoyaient comme un buisson de roses incendiées par les flèches basses d'un couchant d'hiver irradiant de nuages confus et lumineux. Au delà du chœur s'étendait le cimetière avec ses ifs et ses tombes disséminées. Les vitraux embrasés suscitaient chez Jean le souvenir des vêpres et des complies où, enfant, il accompagnait sa mère, et une antienne de la vigile de Noël chantait dans sa mémoire : *Oriens, veni et illumina me in tenebris et umbra mortis.* Il se la répétait ardemment, comme une invocation, comme une prière, en songeant au départ. Mais d'Orves, le prenant par le bras, le força de fixer ailleurs son attention. Le baron assembla du geste le cimetière et le contour polygonal du château voisin.

— Vois, dit-il à son neveu, la demeure des vivans et la demeure des morts. Combien sont-ils, couchés là, ceux des tiens qui échappèrent au tumulte des Océans et à l'acier des batailles? Combien d'autres, comme Vital, ne sont jamais revenus et n'existent pour nous que par leur contribution à l'œuvre commune? Depuis Jean de Raimondis, ton glorieux synonyme, grand maître de l'artillerie de France, chevalier de l'ordre du Roi, et dont la pierre tombale informe ne laisse plus lire d'inscriptions tant elle est polie par les âges, depuis la large et somptueuse dalle armoriée du Magnifique, jusqu'à la simple croix en tuffeau de Philibert, combien sont couchés là sous ce sol qu'ils bossuent de leurs os?

Combien d'obscurs dont nous ne savons pas l'histoire et qui pourtant accomplirent leur ouvrage! Vital, Jean, Julien, Philibert, voilà ceux qui percent pour nous, illustrations bien relatives! Qu'est-ce que quatre noms au regard de quatre siècles? Combien d'autres des tiens travaillèrent d'une façon peut-être aussi utile et beaucoup plus obscure? J'aperçois d'ici le pignon de la cuisine, surmonté d'une singulière petite coupole. Il fut construit par Jacques, père de Julien, capitaine au régiment de Navarre, lorsqu'il revint de la campagne de Flandre. Le potager fut créé par Claude, grand-père de Jacques, à son retour des guerres d'Italie. Qui se souvient de Claude et de Jacques, courageux, durs soldats, qui, une fois la tâche traditionnelle remplie, se complurent dans la retraite à ces humbles embellissemens domestiques? Nous les oublions en nous délectant dans les fan-

tastiques peintures de Vital, les sculptures de Jean, les meubles, le perron du Magnifique, en écoutant narrer l'intrépidité et la merveilleuse chance de Philibert. Ils n'en ont pas moins existé, peiné selon leur mesure. Leur exemple est peut-être plus profitable à méditer, préférable à proposer, car l'éclat est exceptionnel, accidentel, et l'effort vers l'œuvre de tous doit être général. Voici ton tour. Voilà leur synthèse à eux, — le baron montrait le Vivier, — et en voilà la chronique, — d'Orves désigna le cimetière. Pas de meilleure leçon pour vivre et persévérer dans la voie que de réfléchir sur ces deux spectacles en les unissant dans un même coup d'œil. Un jour aussi peut-être tu goûteras la consolation de vieillir ici, après avoir satisfait au devoir héréditaire et pérégriné par le monde.

Jean regardait le Vivier : les hautes fenêtres inférieures, les lucarnes du grenier à capuchons d'ardoise brillaient comme du clinquant, frappées par la lueur adverse, subitement aveuglante de l'astre qui saignait, à l'instant de s'éteindre dans le soir. Un point sombre formait saillie sous une tourelle, dans un angle de la terrasse. Jean devinait « l'Androgyne des Philosophes : »

On a beau de vos seins épuiser et tirer,
Plus votre vive source abondamment distile.

Il lui semblait vraiment qu'il communiquait à cette heure avec les âmes éparses des siens, réunies là, en ce lieu, en ce moment, pour le ranimer et l'inspirer de leur modèle. Oui, comme eux, il trouverait le salut dans l'effort. Il saurait gravir la côte âpre, harassante, fangeuse, attristée, — calme, souriant, un peu dédaigneux, et fort. Qu'étaient les petites agitations, les blessures du sentiment près des tâches véritables qu'assignait la tradition et que recélait la vie ?... Jean de Raimondis était devenu un homme.

D'Orves ne se distrayait pas du Vivier. Il reprit :

— L'une des accusations que nos contemporains renouvellent le plus volontiers et le plus injustement contre ces hommes, c'est qu'ils furent des hobereaux bornés et ignorans, soudards à l'armée, rustres dans leurs terres. Point de griefs moins fondés. On se tromperait en composant leur image selon celle d'un La Galmellière, par exemple, notre digne voisin, que j'apprécie pour la sûreté de ses relations, son honnêteté, son pittoresque aimable et champêtre, mais en qui je déplore le défaut de

culture et de curiosité. Leurs campagnes les menaient dans une foule de pays d'où ils rapportaient des idées. S'ils avaient été ignares, inattentifs, peu sensibles aux belles choses, leur demeure s'en ressentirait. Elle proclame le contraire. Le Magnifique se reposait en lisant Horace, qu'il savait, dit-on, par cœur. Preuve qu'entrés jouvenceaux dans les carrières et souvent sans examens, ils n'en étaient pas pour cela moins instruits. D'ailleurs leurs lettres, leurs mémoires font foi de leur savoir solide, si admirablement assimilé. Connais-tu la relation du Magnifique sur son voyage à Versailles « pour servir à l'instruction de ses enfans ? »

— Non, répondit Jean, mais mon père m'a donné ces jours-ci un La Bruyère marqué au chiffre du chevalier.

— Comment, s'écria le baron, ce célibataire jaune et sec, dont il me semble voir le portrait d'ici, — une croûte d'ailleurs, — cette petite tête poudrée et volontaire partie en « caravanes » à douze ans, lisait La Bruyère. L'a-t-il annoté? je serais curieux de le savoir.

Jean dut avouer n'avoir point encore ouvert le volume. « Il ne me rappelle, expliqua-t-il, que les cruelles heures passées devant le tableau noir, à l'examen. Depuis, je n'ai jamais été tenté d'y revenir. »

Le baron éclata : « Parfait résultat du système, en vérité !... Écoute, Jean, promets-moi de lire ce volume. Vois-tu, les classiques sont moins ennuyeux que leur réputation, surtout quand ils nous ont été commentés par la vie. »

Jean promit, et, satisfait, d'Orves regagna son gîte.

AVESNES.

(La dernière partie au prochain numéro.)

RENAISSANCE ET RÉFORME

LA RELIGION DES HUMANISTES

I

Il est peu de périodes plus brillantes pour l'histoire de la Renaissance française que celle qui s'ouvre par le troisième décennaire du XVIe siècle.

Le triomphe de la paix a été celui du progrès intellectuel. Libre au dehors, la royauté va, au dedans, prendre la direction du mouvement. Orateurs, poètes, historiens, peuvent à l'envi saluer le « prince des lettres. » C'est l'âge d'or des lettrés. Ils sont choyés, protégés, appelés à la Cour, comblés de pensions et de bénéfices. Et c'est aussi l'avènement de l'esprit nouveau. Sous l'influence de Budé, François fait le geste décisif. En mars 1530, les premiers lecteurs royaux sont institués : Danès et Toussaint pour le grec ; Vatable et Guidacerius, pour l'hébreu ; Oronce Fine pour les mathématiques. Les hymnes d'admiration et de reconnaissance qui célèbrent l'acte royal nous prouvent qu'il a été compris. C'est plus qu'un atelier de travail qui s'ouvre ; c'est la culture moderne elle-même qui prend possession de l'État, monte sur les degrés du trône, et n'est plus seulement une parure, mais une institution.

En cela, nos lettrés se trompent-ils? Jamais le désir d'apprendre n'a été plus grand, ni le besoin de savoir plus général. On connaît le passage célèbre dans lequel Rabelais se réjouit d'un progrès qui rend « les palefreniers plus doctes que les

docteurs et prescheurs de son temps » et fait aspirer « les femmes et les filles elles-mêmes à ceste louange et manne céleste de bonne doctrine. » — « Les lettres, dit à son tour Dolet, sont cultivées plus qu'elles ne l'ont jamais été. Tous les arts s'épanouissent : tous les hommes sont comme portés vers la recherche de la vérité et de la justice. Maintenant ceux-là avancent partout, en pleine lumière, qui auparavant tâtonnaient misérablement dans les ténèbres. » — Cette joie de penser, d'écrire, de connaître, cette jouissance suprême d'une fête intellectuelle, d'une liberté d'esprit, jusque-là insoupçonnée, tel est bien le sentiment général. Il semble que l'humanité entière touche aux rives du bonheur, puisque les lettrés sont heureux. — Jamais aussi la production intellectuelle ne fut plus intense. Des cénacles partout, dans les villes d'université et dans celles de la bourgeoisie riche : à Orléans, Poitiers, Bordeaux, Bourges, Toulouse, Montpellier ou à Lyon, Nîmes, Tours, Grenoble; une floraison superbe d'écrivains et de savans : cicéroniens comme Dolet, poètes comme Bourbon, Maigret, Duché, Voulté, historiens comme Bouchet, érudits comme Baïf, Danès, Bérauld ou Chéradame, éducateurs comme Cordier, juristes comme Alciat, Arlier, Scève et Boyssonné, médecins, astronomes, géomètres, philosophes, sans compter les deux plus grands, Budé et Rabelais, et derrière eux une armée grossissante de versificateurs, de grammairiens, de pédagogues, qui prennent rang aux côtés de l'homme d'église et de l'homme de cour, aristocratie du savoir dont tous les membres se connaissent, s'écrivent, se louent à l'envi, pouvoir nouveau de l'opinion qui va gouverner le Roi et avec le Roi : voilà le spectacle que la France donne à l'Europe. Comment cette génération nouvelle ne serait-elle point grisée de ses conquêtes? Visiblement, dans le déclin de l'Italie, les déchiremens de l'Allemagne, la Renaissance française prend peu à peu le premier rang. Cela, nos écrivains le voient et le disent, et ce qu'ils remarquent encore, plus confusément, il est vrai, c'est que, dans cette période même où elle triomphe, son esprit se transforme et son horizon s'élargit.

A la fin du XVe, au début du XVIe siècle, la culture nouvelle n'avait guère été qu'un retour à l'antiquité latine. Après 1524, l'hellénisme va en devenir un des facteurs prépondérans. — Érudite et lettrée, la pensée classique ne s'était guère appliquée qu'à l'étude des langues ou de l'homme, des œuvres de l'esprit ou de

la vie morale. Après 1530, elle regarde vers la nature. Et assurément, elle l'observe encore à travers les livres de l'antiquité. Qu'importe ! si la curiosité scientifique est en éveil. En 1530, Oronce Fine publie sa *Promethesis*, manuel de mathématiques, de géométrie, de cosmographie. En 1535, Pierre Gilles va éditer ses seize livres « sur la force et la nature des animaux, » jetant ainsi les fondemens de la zoologie moderne. En 1536, Baïf va écrire *de Re hortensi*, premier essai d'une classification botanique. — Dernier trait dominant : la langue s'émancipe comme les idées. Si des érudits, comme Budé et Bérauld, gardant les défiances de l'homme cultivé contre le « parler vulgaire, » proclament la supériorité des langues anciennes, d'autres comme Seyssel, comme Champier, sont venus, viennent chaque jour, qui songent à « magnifier » la nôtre. La révolution religieuse qui commence va hâter encore le mouvement. L'idiome national avait pu être le vocabulaire, un peu dédaigné, des « rhétoriqueurs » et des chroniqueurs ; avec Lefèvre, Berquin, Farel, il devient l'interprète de la théologie. Toute une province jadis fermée lui est ouverte : la religion. Comment hésiterait-on à lui ouvrir les autres ? Et celles-ci s'ouvrent peu à peu, grâce à la diffusion de l'imprimerie, qui, en multipliant le nombre des lecteurs et des livres, invite les écrivains à s'adresser à tous, grâce à l'intérêt politique, qui dans l'unité de la langue voit une des formes de l'unité du royaume. En 1529, Robert de Tory rédige le premier plaidoyer en faveur du français, « une des plus belles et gracieuses de toutes les langues humaines. » Sept ans plus tard, Dolet écrira son *Orateur français*. Les grands écrivains vont à leur tour consacrer la primauté nouvelle. En 1531, Bouchet a composé ses *Annales d'Aquitaine ;* en 1532, Rabelais son premier livre de *Pantagruel* et Marot son *Adolescence Clémentine ;* en 1535, Calvin, *l'Institution chrétienne*. Ce n'est point seulement la langue qui se fixe, mais la littérature qui apparaît.

Une révolution intellectuelle aussi générale, aussi profonde, devait être forcément en contact avec la révolution religieuse. Elle la précède. Par certains faits, elle la prépare ; par certains traits, elle lui ressemble, — à ce point que quelques historiens ont pu dire que, jusqu'à Calvin, elles se confondent. — En réalité, par sa rupture avec la scolastique, son retour à l'antiquité chrétienne comme à l'antiquité classique, la Renaissance est elle-même une réforme. Elle n'oppose point seulement deux

méthodes et deux classes, les lettres à la dialectique, les lettrés aux théologiens; elle offre un idéal de croyance et d'action. Or, cet idéal tel qu'il nous apparaît dans l'humanisme français de 1530, sous sa forme la plus générale, est toujours celui que l'humanisme chrétien de l'âge antérieur a formulé.

Même conception du christianisme. — Comme Érasme et Lefèvre, nos écrivains y voient moins un système dogmatique qu'une vie. Avec Cordier, ils répéteront volontiers la vieille maxime : « Ne pense point de Dieu des choses trop haultes et qui passent ton entendement. » Ou encore, avec Dolet : « Aucune théologie nous manque si nous croyons au Christ et si nous avons la foi. » Qu'ils regardent donc vers Dieu ! Ce n'est point pour saisir son être, mais ses contacts. Vers le Christ ? Ils ne méditeront point sur son essence, mais sur ses préceptes et ses bienfaits. Ainsi leur foi sera surtout morale et pratique. Elle se détournera du « théologisme » pour s'en tenir aux grandes et simples vérités de l'Évangile. Aimer Dieu et les hommes, pratiquer la vertu, réprimer ses passions, voilà pour eux l'essence de la religion. « L'Évangile est une loi, » écrit Budé, une « sagesse plus sainte. » Ce qu'il nous apporte, c'est un idéal de bien, une explication de la vie, une promesse de bonheur.

Même conception de la théologie. — Sous sa forme pratique, celle-ci n'est que l'enseignement des préceptes du Christ; sous sa forme savante, que l'étude, vivifiée par la philologie et l'éloquence, des textes sacrés. « Il convient, dira Budé, à la philosophie orthodoxe de constituer, sur le fondement solide de l'érudition ou des lettres, l'étude de la sagesse. » Voilà bien la doctrine de Rabelais, de Dolet, de Bourbon, et qui est aussi celle des écrivains les moins suspects. « Il faut, dit Chéradame, puiser les oracles divins à leur source, dans leur langue, non dans les mensonges (je me trompe, je voulais dire les commentaires) des auteurs. Il n'est qu'à voir combien ceux-là traitent grossièrement les Livres Saints qui ne connaissent pas l'hébreu. » Un autre hébraïsant, un moine, celui-là, Xanctes Pagnino affirmera avec autant de force ce devoir du théologien de recourir aux textes originaux. Une proposition condamnée d'ailleurs, en 1531, par la Sorbonne va résumer ces tendances. « La Saincte Ecripture ne se peut bonnement entendre sans la langue grecque, hébraïque et autres semblables. » C'est remplacer la dialectique spéculative de l'École par l'appareil critique de l'érudition.

Mêmes aspirations à un christianisme spirituel. — Moins de dévotions, diront après Érasme nos humanistes, et plus de piété. Qu'on ne s'étonne donc point qu'ils soient hostiles aux pratiques ou aux traditions populaires. Elles choquent la croyance des uns, la raison ou le goût des autres. Ils n'admettent pas de vertu propre aux pèlerinages, aux observances, aux formes rituelles. Et s'ils n'entendent point proscrire les hommages rendus aux Saints, c'est de leur « culte idolatrique » qu'ils s'indignent. « Pauvres gens, dira Grandgousier aux pèlerins, pensez-vous que la peste vienne de saint Sébastien ? Les faulx prophètes nous annoncent-ils telz abuz ? Blasphèment-ils en cette façon les piétés sainctes de Dieu qu'ils font semblables aux diables? » « Honorer les Saints, écrira encore Budé, ce n'est point vénérer leurs reliques, mais imiter leur vie. » Voulté se moquera du merveilleux populaire, des statues miraculeuses, des vierges noires, ou des Christs qui « saignent. » Dolet raillera l'usage de plonger, en grande pompe, une croix dans la Garonne. Bourbon s'en prendra aux Saints qui guérissent. « Sois heureuse, écrira-t-il à la reine de Navarre, au moment de ses couches, et quand l'heure sera venue, ce n'est point Lucine, mais le Christ qui te protégera. » Allusion évidente au culte de sainte Marguerite. On connaît son ode célèbre « au Dieu puissant et bon, » critique acérée des abus de la doctrine, des mœurs, et aussi de la piété traditionnelle. Ces strophes contre les statues élevées « en l'honneur des dieux et des déesses, et qui multiplient les sectes et les cultes, en détruisant l'unité, » c'est presque l'accent « luthérien. »

Voilà bien les aspirations communes de l'humanisme français de 1530 à 1538, celles qui, de Budé à Dolet, de Rabelais à Marguerite de Navarre, lui donnent comme un air de famille. Elles forment ce qu'eux-mêmes appellent « la Doctrine évangélique » opposée aux « inventions humaines. » Un mot les résume, qu'ils prononcent, qu'ils écrivent, presque tous, avec amour : le Christ. — Mais que tous se disent chrétiens et fils de l'Église, cette communauté large d'idéal ne supprime point les différences de fond qui les séparent. L'individualisme de la Renaissance ne peut conduire qu'à l'individualisme religieux.

Sous l'unité très générale de la culture, se forment, à cette heure décisive, les courans qui vont entraîner le siècle et dissocier les élémens disparates dont le réformisme est constitué.

II

Le premier, le plus ancien, est le courant érasmien : et son représentant le plus illustre est Guillaume Budé.

Si individualiste qu'il soit, on peut dire que, vers 1530, l'humanisme français a son chef. Par son âge, ses fonctions, ses œuvres, son crédit, Budé est en France plus qu'un nom, une royauté. Dolet lui dédiera ses commentaires. Érudits ou jeunes poètes le louent à l'envi, et le sollicitent parfois. Un billet de sa main, une invitation à Marly, sont les plus enviées des faveurs. N'est-il point « le prince de la philologie, » le créateur des études grecques, « l'honneur de son pays, » « le génie immortel » qui est pour la France « ce qu'Érasme est pour l'Allemagne ? » On le voit : un peu d'orgueil national se mêle à ces éloges. Mais assurément, Budé est un grand esprit à qui rien n'a manqué que d'être écrivain. Avec cela, honnête homme, un peu grave, le maître de requêtes de l'Hôtel du Roi est encore plus qu'une belle intelligence : une belle âme, et une âme chrétienne. Il a le goût des sciences sacrées; si nous ouvrons le recueil de ses œuvres, de ses lettres, ses *adminicula*, cahiers intimes où il jetait pêle-mêle des notes, des citations, des réflexions, nous voyons combien en lui la science religieuse s'unit à la culture intellectuelle. Sa pensée est aussi bien nourrie des Prophètes, de l'Évangile, de saint Paul, que des philosophes ou des poètes. Les Pères de l'Église lui sont aussi familiers que Platon et Homère. Comme Érasme, il est vraiment le cerveau où catholicisme, Renaissance et Réforme vont le mieux se rejoindre, s'équilibrer, se concilier. A cet esprit encyclopédique, à ce moraliste austère, le problème religieux venait donc s'offrir de lui-même. Nous savons d'avance sous quel angle il l'envisagera. Ce qu'il rêve, ce qu'il veut, c'est enrichir la pensée religieuse par la Renaissance, purifier la Renaissance par l'esprit chrétien.

Que la culture classique pût s'adapter au christianisme, il n'est point de thèse que Budé ait plus souvent formulée, ni plus âprement défendue. Dès 1515, il l'ébauche dans le *De Asse*. Il y revient en 1529, dans son traité sur *la Bonne Institution des études*, comme dans ses dialogues sur la *Philologie*. Aussi bien, en 1530, la cause est gagnée. Nul ne songe plus à exclure la

culture classique des écoles. — Mais la révolution religieuse a posé le problème sous un autre aspect. En substituant l'éloquence et l'étude des langues à la dialectique, l'humanisme a prétendu changer non seulement les méthodes du savoir, mais celles de la théologie. Cette transformation est-elle nécessaire? légitime? Ne fraye-t-elle pas les voies à l'hérésie?

Objection redoutable que la Sorbonne avait opposée aux humanistes et que l'auteur du traité *Des Études* s'attache à réfuter. Il en montrera d'abord le sophisme. Que la révolution religieuse ait apparu presque en même temps que la révolution intellectuelle, comment le nierait-il? Ce qu'il conteste, c'est le rapport nécessaire que les intransigeans établissent entre l'une et l'autre. Coïncidence, et non conséquence. Et à tout prendre, comme Érasme, Budé peut dire que, si une déviation s'est produite, elle est plus le fait des hommes que des méthodes. Faudra-t-il donc supprimer la théologie parce que la plupart des hérésies sont le fait des théologiens? « Un petit nombre d'hommes, écrira-t-il, se sont levés, qui ont incriminé la connaissance de la langue grecque comme l'instigatrice des opinions erronées... comme si on ne voyait point le même temps produire des miracles et des monstres détestables... » — Mais la question est plus haute encore. Que les théologiens regardent cette révolution dont ils s'indignent! Elle est un fait universel. Elle ne s'impose point seulement à la pensée religieuse, mais à la pensée : aux méthodes théologiques, mais à toute forme de savoir : à la médecine, au droit, et ce qu'elle transforme, ce n'est point la vérité, mais la manière dont l'homme cherche et prouve la vérité. Est-elle un progrès? Est-elle un bien? Que l'on compare seulement le présent au passé. « En écrivant ces choses, il me venait à l'esprit combien mon sort était regrettable, à moi qui ai dépensé à ces études (anciennes) toute la fleur de ma jeunesse... dans un temps où la lumière des lettres n'avait point lui au delà des Alpes, sinon toute faible, à peine perceptible. Et maintenant leur clarté vive nous inonde... Quel bienfait plus grand la Providence a-t-elle pu faire aux hommes, après la religion fondée sur l'enseignement du Christ sauveur! » — Il s'agit de savoir si, de ce progrès nécessaire, la théologie va prendre sa part, ou si elle se résigne à rompre avec l'esprit général de son temps.

Pour Budé, la réponse n'est pas douteuse. Affinité du sym-

bolisme antique et de la révélation, origine divine de l'éloquence comme de la sagesse, autorité des Pères, nécessité pour la théologie elle-même, si elle veut convaincre, si elle veut être comprise, de s'exprimer purement, noblement, voilà les argumens qu'il développe avec sa solidité habituelle. De ces preuves, il en est une surtout qui lui est chère : cette idée que la science religieuse n'est point elle-même « une science séparée, » mais qn'elle plonge dans la culture générale. La pensée médiévale avait surtout étè une dialectique ; la théologie s'était alors pliée aux méthodes de l'abstraction et du raisonnement. La pensée nouvelle est érudite et lettrée : pourquoi la théologie repousserait-elle la philologie et l'éloquence ? Nous touchons ici à la conception même que Budé se fait de la science qui n'est autre qu'une synthèse de l'universel. Entre toutes les formes du savoir, nous n'avons le droit, ni de choisir, ni d'exclure, car toutes s'appellent, se conditionnent, se complètent. Philologie, philosophie, théologie, voilà le cycle complet où doit se former « l'homme raisonnable, » comme la série où se meut l'esprit humain. Dans ces étapes successives, les lettres seront toujours le point de départ, la « sagesse » une halte nécessaire, la science divine la conclusion. Qu'est-elle donc elle-même? sinon « une philosophie plus sainte qui contemple les choses éternelles, et une foi purifiée qui avec l'aide de la grâce nous transforme... » Budé dira encore excellemment : « La religion... est la sphère infinie » où peuvent, où doivent se mouvoir toutes les connaissances, toutes les actions humaines dans l'unité du savoir et de l'amour.

Voilà donc, dans cette théorie de la science, le christianisme concilié avec l'humanisme, et partant, formulé l'idéal classique, qui dominera pendant trois siècles notre civilisation. Et tel est le service rendu par l'hellénisme à la Renaissance française. Il la ramène au sens de l'universel. Mais n'oublions pas non plus que notre savant est un chrétien. Et ce qu'il voit et ce qu'il dit, c'est qu'à son tour, le christianisme est nécessaire à la Renaissance, et que lui-même doit se réformer pour réformer la société.

Cette conception perce dans le *De Asse*. Elle s'affermit avec l'âge et à mesure qu'il vieillit. En 1534, c'est pour la défendre que le savant écrira son dernier livre, le *De Transitu hellenismi ad christianismum*. Cri d'alarme arraché par les désordres et

les périls qui s'aggravent. Il s'agit bien, en effet, d'abus extérieurs, passagers; c'est le principe même du Christianisme, la foi au Christ sauveur, qui est ébranlé dans les âmes. Dans son triomphe, la Renaissance s'est corrompue. L'incrédulité et le paganisme ont passé les Alpes. Dès 1524, Érasme a pu signaler l'extension des doctrines qui nient la Providence et l'immortalité de l'âme, et il ne se trompe guère, quand, trois ans plus tard, il dénonce le « cicéronianisme » comme un mouvement de libre pensée. Budé, à son tour, s'était ému de ces tendances en écrivant, en 1520, contre les doctrines du fatalisme son *De Contemptu rerum fortuitarum*. De ce monde brillant auquel il appartient et qu'il observe, le moraliste a vite fait de discerner les tares : le luxe des prélats, le cynisme des courtisans, le scepticisme d'un trop grand nombre de lettrés et, d'un mot, sous les dehors chrétiens, la férocité de l'instinct et le déchaînement des sens. « Combien sommes-nous aujourd'hui, écrira-t-il, qui, ayant sucé le lait de la religion, bien plus, qui nourris par elle, en gardons le souvenir? » Ou encore : « Le monde est plongé dans le sommeil d'Épiménide. » L'homme en est venu à douter de tout, sauf de lui-même. Il s'avilit parce qu'il a cessé de croire, tout en continuant à pratiquer.

A ces intellectuels, et à ces sages imbus de l'hellénisme, il faut prouver que la religion n'est pas seulement la plus haute des philosophies, mais la plus nécessaire; que les lettres, si légitimes qu'elles soient, ne nous assurent pas les seuls biens désirables: la vérité et la vertu. — La vérité? La philosophie a pu s'adonner à sa poursuite : elle n'en a saisi que l'ombre. Si belles que soient les œuvres des penseurs ou des poètes, elles n'ont pas pu nous apprendre « la vraie nature des choses, » encore moins notre destinée. L'antiquité n'a murmuré qu'une espérance. Seul, le christianisme nous offre ces certitudes que la raison réclame, cette paix intellectuelle que notre cœur attend. — La vertu? Plus encore que le vrai, elle échappe à nos prises. La raison peut découvrir l'idéal du Bien; seule, la grâce nous donne la force de le réaliser. « Autre chose est d'être fait à l'image de Dieu, ce qui est la loi de l'homme raisonnable; autre chose d'être formé à la ressemblance de Dieu, ce qui est adapter sa vie à la perfection évangélique. » Nous sommes comme ces compagnons d'Ulysse qui font voile vers leur patrie et traversent la « mer des Sirènes. » Comme Ulysse, nous ne

résisterons « qu'en nous attachant au mât de la doctrine. » Nous « évader est le fait d'une intervention céleste. » Conseils, maximes, découvertes des sages sont condamnés à disparaître; l'homme ne grandira, ne progressera que par cette énergie divine qui ne cessera d'agir en lui.

C'est ici l'effort nécessaire : rendre à cette société le sens chrétien. « Il n'est plus temps de s'attarder avec les muses dans les défilés du Parnasse, de disputer dans le Portique, à l'Académie, en des entretiens subtils, sur la vie heureuse... Le seul souverain bien, le seul bonheur est de posséder Dieu... A l'école de l'Évangile. » Tâche immense, tâche urgente, qui, pour réussir, demande d'abord à l'Église de se réformer elle-même. Non, en vérité, à cette réforme, à la fois intellectuelle, disciplinaire et morale, elle ne peut plus se dérober. Qu'elle change ses méthodes de spéculation, si elle veut parler au siècle la langue du siècle! Qu'elle supprime les abus de son gouvernement : les dispenses, le cumul, la vénalité, rétablissant, contre l'arbitraire de ses chefs, les garanties du droit ou le contrôle des assemblées! Qu'elle revienne surtout elle-même à la pratique comme aux enseignemens de l'Évangile. Seul moyen d'y ramener le monde! Regarder vers le Christ, immoler notre volonté libre entre ses bras, apprendre de lui la voie et les moyens de le suivre, le renoncement, les humiliations, l'amour des épreuves, nous ne serons sauvés qu'à ce prix. Combien même seront sauvés? La gravité philosophique de Budé ne répugne point à cette doctrine du petit nombre des élus. Il y a déjà du jansénisme dans cette religion.

Mais voici le dernier trait de cet évangélisme. Pour combattre le rationalisme et le libertinage des mœurs, il n'entend pas, comme Luther, sacrifier ni la raison, ni la liberté. Comme Érasme, il n'oppose point : il rénove et concilie.

En 1519, il a pu être favorable à Luther; avec tous les lettrés d'ailleurs, admirer « sa confiance à revendiquer la vérité, comme la hauteur de son âme. » Dès 1521, quand Luther a rompu avec l'Église, il se sépare hautement de ses doctrines. Dans une lettre rendue publique, il écrit alors : « Luther a affirmé des choses inouïes, inconnues depuis longtemps : il a rejeté des opinions qui sont reçues et fixées pour tous... » — Ainsi, pour Budé, pas de réforme possible en dehors de la tradition intellectuelle et doctrinale. Il y a des « questions tran-

chées depuis longtemps et sur lesquelles il est inutile de revenir. » Et si, lui-même, en ce moment, se préoccupe des problèmes soulevés, de ces questions de grâce, de liberté, de péché, s'il y cherche une réponse dans les Docteurs catholiques ou les Pères, c'est qu'il entend rester dans l'orthodoxie, et lui donner une adhésion loyale. Il continuera donc à croire à la valeur de l'homme, perfectible par lui-même, sous l'influence de l'éducation et du milieu. S'il reconnaît que la foi est un « don divin, » non « une fille de la parole humaine, de la sagesse humaine, de la philosophie grecque, » nous savons le prix qu'il attache à la science et aux bienfaits du progrès intellectuel. S'il admet que l'homme ne peut rien sans la grâce, il voit dans la grâce même un appui, non une contrainte pour son libre arbitre. Les lois civiles, remarquera-t-il, ne suppriment point la liberté civile. Pourquoi notre volonté ne serait-elle pas libre, même sous la loi du péché, ou sous la loi de la grâce ? « Je crois, ajoute-t-il, que l'homme peut être sauvé par ses mérites, appuyés sur les fondemens de la foi, comme l'esclave, jadis, rachetait sa liberté par son pécule ; mais, à proprement parler, ce pécule n'est pas à lui... Ainsi il est permis à l'homme par la divine Providence d'user de la liberté qui lui est confiée pour son salut. » Quant aux rapports de la liberté divine et de la liberté humaine, que nous y arrêtons-nous ? Curiosité vaine « de chercher ces choses que Dieu a voulu nous être cachées ! » Et enfin si Budé croit au péché, ce n'est point pour nier la puissance virtuelle de bien qu'enferme la nature, ces vertus morales « qui sont l'honneur de l'humanité, la somme de toute la doctrine philosophique... » — « Ramener le salut, dira-t-il encore, à la justification par la foi, seule créatrice de tout ce qui est bien, seule expiatrice de tout ce qui est mal, ne compter pour rien nos vertus les meilleures, les règles les plus hautes de la vie, ô Dieux immortels ! est-ce là nourrir les esprits des hommes de la doctrine évangélique ? » Ce grand moraliste ne peut comprendre la foi sans les œuvres, ni les œuvres sans leur valeur propre de sanctification et de salut.

Par son passé, ses idées, ses goûts, Budé restera donc pleinement dans le catholicisme. Vainement, les Luthériens modérés affecteront de croire qu'il est avec eux. S'il est un maître auquel il se rattache, c'est bien Érasme. Comme celle d'Érasme, sa religion est faite de mesure, de bon sens et d'équilibre. Et

comme chez Érasme, elle est la forme la plus pure de ce besoin d'unité qui est le fond de son tempérament intellectuel. Par surcroît en 1534, aux vues du philosophe peuvent se joindre les expériences de l'homme public. Il a pu juger déjà la révolution religieuse à ses fruits. Des querelles grandissantes, la discipline attaquée, le culte insulté, la foule juge de la doctrine, l'anarchie et le schisme, comment le conseiller rompu aux affaires publiques, le parlementaire imbu des doctrines de son corps et de son temps, eût-il de gaieté de cœur toléré cette dissolution? Il va conclure : « Des hommes avides de nouveautés en sont venus peu à peu à vouloir égorger l'Épouse... comme une vieille femme tombée en enfance, et à l'égorger avec leur glaive, qui est celui de tous les inventeurs de ces factions impies. Je veux dire, la Parole de Dieu, retournée de haut en bas... » Et, parlant des auteurs du schisme : « Triumvirat de furieux, hydre... nourrie dans les ténèbres, sortie du Styx pour empoisonner les âmes... » « Ils ne font que ramener au chaos la religion du Christ. » Ruinant l'Église, du même coup, ils risquent de détruire l'État.

En restant dans le catholicisme, Budé ne combat pas seulement pour sa foi, mais pour l'ordre. — Et en cela encore, comme Érasme, il reste au centre du vieil humanisme chrétien, alors que déjà, à droite et à gauche, il est dépassé par les deux courans contraires qui entraînent les esprits.

III

Si pénétrée qu'elle soit d'esprit chrétien, l'œuvre d'un Budé est encore un intellectualisme. Mais, dans cette société brillante, d'autres besoins s'étaient fait jour. Le sens critique, le culte de la forme, la religion du beau n'avaient plus suffi à un grand nombre d'âmes. Elles frémissaient à l'appel de la vie et sous l'attrait de l'incompréhensible. Le mysticisme était né de ces aspirations. Ce courant, dont on retrouve vingt ans plus tôt la source, avait reçu de Lefèvre son impulsion. Il grossira encore après 1530. Et tout près de la révolution religieuse, se confondant parfois avec elle, évolue un groupe de lettrés qui vont, plus ou moins, traduire la doctrine du vieux maître dans leurs écrits.

Sous une première forme, toute spéculative, ces idées se

présentent à nous. Le néoplatonisme qui circule dans les œuvres de Lefèvre, affleure toujours à la surface. Malgré l'hostilité violente de Luther ou les critiques acérées d'Érasme, les écrits pseudodionysiens continuent à trouver crédit chez un certain nombre d'humanistes. Ils s'accordent ici avec les théologiens les plus rigides. Ceux-ci n'ont-ils point affirmé, presque comme un dogme, l'authenticité des traités de l'aréopagite ? Et n'a-t-on pas vu Clichtowe emprunter à « la hiérarchie céleste » quelques-unes de ses armes contre Luther ? Comment s'étonner que ces livres influent sur la pensée ? Déjà, en 1521, dans un « recueil d'allégories et de sentences morales tirées des deux Testamens, » nous voyons reparaître les formules bien connues sur « l'illumination » de l'intelligence et la « purgation » des sentimens. Nous retrouverons également, chez un grand érudit comme Pagnino, le symbolisme du Pseudo-Denys, et c'est certainement sous cette influence qu'il écrit, en 1530, son *Isagoge* « sur les sens mystiques de la Sainte Écriture. » Cette infiltration est plus sensible encore chez un autre hébraïsant, Chéradame de Séez. Sous le titre modeste d'*Alphabet hébreu*, Chéradame publie en 1529 tout un petit traité de mystique dionysienne. Dans la langue sacrée, il veut voir d'abord un symbolisme. Il le trouve dans les mots : le triple nom de Jérusalem lui paraîtra, par exemple, celui de la Trinité. Il le cherche jusque dans les lettres. Leur forme, leur consonance, leur harmonie, leur ordre, leur nombre, tout a un sens. L'une figure l'être de Dieu, impénétrable et simple ; l'autre, le Christ ; celles-ci, les élémens du monde immatériel ou les formes multiples de la création ; celles-là, l'homme, son intelligence, son corps. L'alphabet hébreu enferme ainsi toute une théologie, et celle-ci n'est autre que la spéculation néoplatonicienne du Trismégiste. Chéradame en accepte et reproduit le principe fondamental : la hiérarchie des mondes, l'harmonie des êtres « non seulement dans les choses qui sont visibles, mais aussi dans celles que l'œil humain ne perçoit pas. »

Il est curieux que ce mysticisme spéculatif soit surtout l'œuvre des hébraïsans. Mais il touche aussi à la culture grecque et, par là, si peu original qu'il soit, il prépare une évolution autrement profonde, qui s'annonce déjà, avant 1530, mais ne se révélera que dix ans plus tard : le retour du platonisme. — Simple filet d'ailleurs, et un peu mince, qui ne réussit point à entraîner.

Les esprits vont ailleurs, vers des doctrines qui font vivre et qui consolent, vers ce mysticisme moral dont nous allons trouver dans Marguerite de Navarre la plus remarquable expression.

On ne saurait comprendre le mysticisme de Marguerite, si on n'avait présens à l'esprit son rôle et sa culture. N'oublions point qu'elle appartient à la Renaissance. « S'il y avait au bout du royaume, lui écrivait Briçonnet, en 1524, ung Docteur qui, par un seul verbe abrégé, peut apprendre toute la grammaire... et ung aultre de la rhétorique, ung aultre de la philosophie, et aussy des sept arts libéraux..., vous y courriez comme au feu. » En fait, son érudition est prodigieuse. Elle sait le latin, et peut lire couramment Érasme, qu'elle n'aime point d'ailleurs; elle connaît assez le grec pour comprendre Sophocle; elle étudie l'hébreu, pour pénétrer la Bible. Nous savons qu'elle avait lu Dante et Boccace dans leur langue et s'essayait aux lettres italiennes. Et cette savante s'entoure de savans. Comme son frère, elle traîne à sa suite un cortège d'hommes de lettres. Elle a pris à son service Marot et des Périers. Elle pensionne des poètes ou les recommande au Roi, envoie des écoliers chercher la science en Allemagne ou en Suisse. Voulté lui rendra cet hommage qu'elle a par son exemple appelé les femmes aux jouissances de l'esprit et du savoir. Elle est bien, dans son pays, la première de ces grandes dames de la Renaissance qui n'aspirent point seulement à plaire aux hommes, mais à les diriger.

Mais disons-nous aussi qu'elle appartient à la Renaissance chrétienne. Dans cette culture générale qu'elle cherche, la science religieuse a sa place et son rang. Elle s'est nourrie des Livres saints. Elle connaît si bien saint Paul qu'elle peut le citer de mémoire ; grand nombre de ses vers ne seront que des maximes de l'apôtre traduites dans sa langue poétique. Il semble bien qu'elle ait lu saint Augustin. Cette connaissance des lettres sacrées fait l'admiration du pape Paul III lui-même qui, après l'avoir entendue, à Nice, discuter avec Sadolet et Contarini, déclare qu'il n'a jamais rencontré de grande dame « si docte et si sainte. » Et comme elle protège les lettrés, elle défendra également, sans distinguer entre eux, les partisans de l'« Évangile. » Elle s'est attachée comme aumôniers d'Arande, puis Gérard Roussel. Elle sauvera Sébiville, en 1524 ; et c'est à elle, qu'en 1525, Farel demandera la protection de ses frères. Elle recevra à Nérac Lefèvre

suspect, puis Calvin et Marot fugitifs; elle s'emploiera en faveur de son poète exilé à Ferrare. Comme on comprend les hommages unanimes qui l'entourent! Elle a pour elle tout ce qui pense, tout ce qui souffre. Gracieuse et complète incarnation de l'esprit nouveau qui s'exalte en la louant : célébrer sa royauté était presque la partager.

Ce dualisme de culture, nous le retrouverons aussi dans sa nature morale. Singuliers contrastes de cette âme si riche ! Son besoin d'agir est aussi grand que celui de savoir. Elle exaltera la foi contre les œuvres; elle n'en fonde pas moins des hôpitaux, et à Paris même, elle songe à ouvrir un asile pour les enfans pauvres ou malades. Elle est à la fois esprit et sentiment, enjouement et gravité. Rien de moins puritain que sa croyance. S'il ne semble pas que ses mœurs aient été libres, elle ne se refuse point aux libertés de la parole ou de la plume. L'auteur du *Miroir* sera aussi celui de l'*Heptameron*. Des poètes lui envoient des déclarations; elle y répond en petits vers. Elle badine avec l'amour. Ainsi, dans sa religion même, elle reste une femme de son temps, ou simplement, elle reste femme. Mais c'est précisément par ces élans les plus profonds de son être, ce besoin d'aimer, de se dévouer, de se détacher de tout, comme d'elle-même, qu'elle sera poussée vers le mysticisme. Quelque influence qu'ait pu exercer sur elle la direction spirituelle de Briçonnet, on peut dire que ces idées sont comme la fleur librement épanouie de cette nature exquise, sensible et tendre. Les tristesses, les désenchantemens de sa vie intime n'en firent que hâter l'éclosion. Quel secours eût-elle cherché ailleurs que dans une foi qui lui enseignait la vertu divine des larmes !

Le mysticisme de Marguerite n'est donc point seulement une conception de son esprit, mais un peu la confession de son âme. Elle se raconte dans ses poésies. Dès 1524, elle avait déjà exprimé dans un petit poème : *Dialogue en forme de vision nocturne*, ses idées de vie intérieure et de renaissance par la grâce. En 1531, elle publie son *Miroir de l'âme pécheresse*. Voilà l'œuvre où nous allons mieux saisir son évangélisme. Tel qu'il se révèle d'abord, il n'est que le développement de ces idées très simples : l'aspiration à la vie, l'impuissance de l'homme à l'atteindre, la rédemption divine opérant dans notre âme. Ce sont les lieux communs du mysticisme. Mais Marguerite leur donne un accent tout per-

sonnel. A exalter le néant de l'homme, le sentiment du péché, elle mettra comme une âpre joie. Oui, elle sent qu'elle est « trop moins que rien, » ou encore « morte vivante, » l'âme « gisant sans clarté et sans lumière. » Quelle réalité trouve-t-elle en elle-même? Un corps voué « à la mort, douleur et peine, » une existence brève dont la fin est inconnue, et, dans cet atome d'un moment que nous sommes, l'oppression lourde du péché, le désir et l'impuissance de le vaincre, des sermens répétés de repentir et des défaillances continues, l'aspiration à être avec Jésus « en croix » et l'horreur de l'épreuve, l'appel aux sacremens qui rapprochent de Dieu et les dégoûts de la chair qui en éloignent, en un mot l'impossible transformation de soi-même par ses seules forces, qui arrachera au poète le cri douloureux :

Nul povoir ne sens que de mal faire...

Mais ce que nous ne pouvons, Dieu le peut en nous. — Sous ces développemens nous commençons à entrevoir la pensée originale du poème, la question qu'elle se pose : comment trouver la vie?

L'homme arrive à la vie par l'amour. — Amour de Dieu qui vient à nous, en nous, parce qu'Il nous aime; don « libéral » qu'Il fait de sa vie propre pour créer la nôtre. Or, l'amour ne se donne-t-il point sans rien attendre? C'est malgré nous que « le bon, piteux et débonnaire Jésus » nous sauvera. Nous le fuyons et il nous cherche. Nous l'oublions et il gémit dans notre cœur. Et ainsi il s'unit à l'âme comme un « fils, » un « père, » un « frère, un « époux. » (On devine le développement que Marguerite donnera à ces formules.) Il est la clarté qui illumine, la force qui soutient, le pardon qui relève. A l'âme, épouse infidèle qui le trahit, il rend sa grâce et son « douaire. » — Mais l'amour n'est pas seulement le don de Dieu à l'homme, il doit être celui de l'homme à Dieu. Vers ce Dieu qui descend vers nous, montons à notre tour. L'âme doit s'offrir, et comment s'offrir, sinon en s'immolant? L'homme n'arrive à la vie que par la mort. — Voilà l'autre idée fondamentale de Marguerite. Ne soyons point surpris de la place qu'elle tient dans ses poèmes. Elle n'est point un simple développement littéraire, mais la pierre d'angle de sa religiosité.

Loi profonde et mystérieuse, entrevue comme la condition de l'être et de son épanouissement. Marguerite écrira dans une

de ses lettres : « L'extérieur finira, il ne restera de permanent que l'intérieur. » Nulle formule qui exprime mieux sa foi. L'univers disparaîtra pour faire place à de nouveaux cieux et des terres nouvelles. La vie matérielle, visible, doit se dissoudre, pour que se manifeste la vie cachée et divine. Notre corps se corrompt, mais c'est à mesure que l'homme du dehors se détruit, que l'homme du dedans se renouvelle. Que faut-il encore pour qu'il s'achève ? Qu'il brise ses derniers liens. Dépouiller le vieil Adam, rompre avec la chair, mourir « toute vivante, » voilà à quel prix l'âme atteindra l'amour. Jésus est mort pour nous donner la vie : sachons mourir nous-mêmes, et à nous-mêmes, dans notre corps, dans nos désirs, dans nos pensées, pour réaliser en nous la sienne. C'est la conclusion qui inonde de joie le cœur du poète. Elle se traduit par cet hymne, cet appel enthousiaste :

O mort, vienz...
O doulce mort, gratieuse douleur.

Elle peut venir. Elle est vaincue : l'Amour, « plus forte qu'elle, » a consommé la vie.

A ces profondeurs de lyrisme et de passion, nous touchons l'âme. Après cela, que, dans ce long poème du *Miroir*, les autres poésies de 1533, comme l'oraison à « Jésus » ou le « discord de l'homme, » le mysticisme de Marguerite s'épanche en digressions fastidieuses ou dans une préciosité vide, nous n'en sommes pas choqués. Ce qui nous importe, c'est moins la forme de l'œuvre que ses idées. — Idées protestantes, a-t-on dit. — Oui. Si l'évangélisme est un fait protestant. — En réalité, Marguerite est en dehors des confessions trop précises et des doctrines trop définies. Et c'est là encore un des traits de cette nature si complexe que nous ne puissions, avec certitude, mettre une épithète sur sa foi.

Elle a voulu vivre et mourir dans son Église, et rien ne nous dit qu'elle en ait repoussé les dogmes. Si, assurément, son œuvre se rattache à cet ensemble d'aspirations un peu vagues, à ces doctrines de foi, de grâce, de déchéance de la nature que l'évangélisme avait éveillées dans les âmes, nous n'y retrouvons aucune des négations spécifiques qui la rapprochent de Luther. Le titre même du *Miroir*, emprunté à un petit traité du XVe siècle, nous fait croire à une influence de la mystique tra-

ditionnelle. Marguerite ne rejette point la doctrine des sacremens. Elle gardera toujours une dévotion spéciale à la Vierge. Elle fait allusion à l'intercession des « âmes saintes. » Favorable aux ordres religieux, elle ira méditer sur l'Évangile dans les cloîtres. Mais surtout, si elle ne veut point prendre parti dans les querelles théologiques qui mettent aux prises Érasme et Luther, son mysticisme laisse une place à l'activité humaine. Cette passionnée de renoncement ne nous veut point passifs devant l'amour. Elle prétend, par la grâce, nous conduire à la liberté. — Encore moins subira-t-elle l'influence de Calvin. Il n'y a aucune comparaison possible entre sa théorie de l'élection divine, regard de Dieu vers ses élus, et le sombre dogme de la prédestination. Comme le maître de Genève, l'auteur du *Miroir* peut commenter et traduire saint Paul, mais avec quel autre accent !

Formée par l'école de Meaux, c'est toujours dans ce sillage que l'élève de Briçonnet et de Lefèvre continue à se mouvoir. En ce sens, il serait facile de retrouver, dans ses poésies, jusqu'aux expressions de sa correspondance avec l'évêque. Et si elle ne garde pas les élémens spéculatifs des *Commentaires sur les Évangiles*, elle en reproduit au moins le principe fondamental : la vie par l'amour, l'amour « plus forte que la mort. » Cette conception du mysticisme, dépouillée de toute théologie, l'attirera en 1540 vers la renaissance platonicienne et les « libertins spirituels. » En réalité, la foi de Marguerite n'est guère qu'un idéalisme religieux, qui a su très bien s'adapter à la culture intellectuelle de la Renaissance comme aux sources traditionnelles de l'Église. Et c'est peut-être par cette religiosité large, non moins que par son esprit, son rang, que la reine de Navarre a exercé une influence sur la pensée religieuse de son temps.

Que cette influence ait été réelle, de 1530 à 1535 notamment, il suffit de lire les poètes pour s'en convaincre. Elle a agi sur Marot (un certain mysticisme s'allie bien au libertinage), mais elle domine surtout la poésie latine. On peut dire que, sauf Dolet, tous ces poètes (combien oubliés !) Duché d'Aigueperse, Voulté de Reims, Bourbon de Vandœuvre, ont les yeux fixés sur la reine de Navarre. Ils célébreront ses vertus ou ses talens. Bourbon lui demandera d'être attaché à son service. Voulté

songe même à traduire en vers latins le *Miroir de l'âme pécheresse*. Aussi bien, serait-il facile d'en retrouver les idées maîtresses dans leurs poèmes. Ces lettrés sont imprégnés de christianisme évangélique. S'ils préfèrent, aux sujets de la fable, les vérités de la Bible, s'ils font des odes sur les Psaumes et mettent saint Paul en épigrammes, si, à l'envi, tous nous parlent du Christ, des doctrines de la foi et de la grâce, c'est beaucoup à Marguerite qu'on le doit. En ce sens, Bourbon ira très loin. Il écrira dans ses *Nugæ* (1533) ces vers significatifs : « Si la foi sainte te manque dans tes œuvres, ce que tu fais ne peut être que péché... Une bonne partie des hommes aveugles, durs, superbes, comme du granit, croient pouvoir plaire à Dieu par leurs œuvres, mais si vous vous faites justes vous-mêmes, pourquoi a-t-il fallu que le Christ portât sa croix ? — Reconnaissez donc que le Christ est votre justice. Dites-vous : nous sommes le péché et rien que le péché. » — Formules presque luthériennes qui, non moins que ses attaques contre la hiérarchie, vaudront au poète quelques désagrémens avec la justice. A dire vrai, malgré des accens sincères, ce lyrisme mystique n'est guère original. Cependant, dans ce cortège d'humanistes qui gravitent autour de la reine de Navarre, il en est un qui se détache, Salmon Maigret. Celui-ci va représenter une autre forme du mysticisme et comme une dernière évolution.

Maigret est Poitevin. Attaché à la Cour, comme chambellan du Roi, d'humeur tranquille, de vie unie et calme, il est alors le plus célèbre, le moins contesté de ces poètes. Ses confrères l'appellent le « Virgile, » l' « Horace » français, et aucune voix discordante ne trouble ces éloges. Comme Bourbon, il avait commencé par être un adepte de la Renaissance. Son premier volume de vers, paru en 1528, les *Poèmes*, n'est guère qu'un recueil de pièces mêlées où il chante l'amour, la campagne, les douceurs de la poésie, les événemens de son époque. Mais lui aussi évolue. Il ordonne sa vie et ennoblit sa muse. Ses *Odes*, éditées en 1537, ses *Hymnes*, parues en 1538, sont comme un manuel de piété, un guide pratique de religion. Il publiera un nouveau recueil en 1540, non moins imprégné d'inspiration chrétienne. La mystique a trouvé son poète, celui qui en traduit le mieux toutes les tendances et en unit les élémens.

Nulle œuvre qui ne marque mieux d'abord la réaction qui se fait contre l'intellectualisme de la Renaissance. Maigret est

pessimiste. Il ne partage plus le joyeux enthousiasme des lettrés de son temps sur la beauté ou la vertu éducatrice du savoir. Dès 1528, dans un petit poème dédié à Paul-Émile, il avait signalé la décadence de son siècle, les désordres de la génération nouvelle, l'immoralité des jeunes, « ces roses qui se flétrissent avant le temps. » Ce dégoût de la culture intellectuelle s'accuse encore dans les *Hymnes*. Ce que Maigret demande à la poésie, ce n'est plus de charmer l'esprit, de le conduire dans les paysages rians et légers de l'épigramme ou de l'idylle, mais vers les voies austères de la vérité. « Mépriser les bagatelles et se fier au Christ seul! » Son art se définit dans cette devise. Partant, n'est-il point seulement à l'opposé d'un Dolet, très différent d'un Duché et même d'un Bourbon : c'est contre la culture classique qu'il réagit. « A quoi te serviront la verbeuse Iliade, le double voyage du fuyant Ulysse ? A quoi, l'établissement au Latium de ces dieux de Dardanie portés par la main du fils d'Anchise? A quoi encore les pampres qu'a tressés le délicat Horace, la muse trop lascive de Properce? Laisse à d'autres Ovide et les flambeaux de Cythère. Les paroles de l'Évangile comme le Christ souverain, voilà quelle doit être l'inspiration de tes chants. « La Renaissance dont Maigret se réclame n'est pas celle de l'humanisme, mais celle de l'Évangile. — Voilà chez lui un premier trait distinctif. Et voici l'autre. Dans ce retour aux doctrines de la grâce, il garde le sens catholique et ne perd point de vue la pureté du dogme même dans les effusions mystiques de sa foi.

Disciple de Lefèvre, il a l'optimisme, l'attitude bienveillante et sereine du maître. Il ne fulmine point contre les abus de son Église, sachant bien que « Dieu fera lever la moisson à son heure. » Il a le sentiment passionné de l'unité. « Qu'aucune secte, écrira-t-il, ne trouble le peuple fidèle, qu'aucun schisme ne le déchire ! » Il entend être le chantre de la religion intérieure, de cette foi vivante sans laquelle « Dieu est incompréhensible. » Mais ces formules vagues ne lui suffisent plus. Le poète sent le besoin, pour dissocier son mysticisme de la mystique hétérodoxe, de préciser ses contours et de le rattacher aux croyances traditionnelles.

Maigret a donc une doctrine des œuvres. S'il ne les sépare point de la foi, s'il se refuse d'entendre par ce nom les actes rituels et les offrandes extérieures dépouillés de tout leur

contenu moral, aux œuvres spirituelles qu'avec la grâce l'homme peut et doit faire, il restitue leur prix. Il y a un moralisme dans cette mystique. Qu'on en juge par cette description idéale de nos devoirs contenue dans un petit poème à Jean Baiard, un moine d'Issoire. « D'abord la pureté sereine de l'esprit. — Puis un autre bien sacré, la pénitence... Ajoutez-y une troisième victime, qui nous rendra propice ce Dieu que nous avons offensé : Je consolerai les affligés, je nourrirai largement les pauvres, je viendrai en aide aux malades, je prierai fréquemment en pensée, et, quand j'aurai fait toutes ces choses avec persévérance, j'avouerai que je n'ai rien fait encore, et j'attribuerai pensées et actes plus au Christ qu'à moi-même. » Or, ces œuvres qui « plaisent à Dieu » doivent-elles rester sans récompense ? Maigret, n'hésite point à prononcer le mot. Dans une autre pièce, il écrit : « Le Christ rendra à chacun suivant ses mérites. » — De même encore, Maigret pourra se prononcer contre le culte matériel rendu aux saints, et nier que nous puissions devoir quoi que ce soit à leur intervention directe. Mais il croit à l'effet de leur prière et nous invite à leur adresser les nôtres. Dans une pièce à Gérard Roussel, il louera Dieu et les Bienheureux « qui protègent le royaume de France, et dont le secours nous a donné la victoire. » Il terminera un hymne à saint Étienne par ces vers : « Oh ! regarde d'un visage bienveillant le poète qui fait vibrer sa lyre pour toi. » Surtout, la Vierge aura une place à part dans son œuvre. S'il ne veut pas être de ceux qui l'invoquent d'un cœur intéressé, s'il ne veut penser à elle que pour louer sa royauté céleste, son élection divine, il se réjouira des hommages qu'elle reçoit sur toute la terre ; et lui-même lui adressera cette invocation touchante : « O Vierge, parure du ciel..., toi dont les astres n'égalent point l'éclatante lumière, oh ! ne me refuse point la grâce que je désire. » — Ce chantre de la foi vivante et de la « pure » religion du Christ n'hésitera pas non plus à se prononcer sur les moyens extérieurs que l'Église nous offre pour nous sanctifier. Il célèbre la confession. Il parle de l'Eucharistie sous les formes traditionnelles. — Sur ces questions fondamentales : valeur des œuvres, culte des saints, sacremens, point de rupture entre le nouveau christianisme et la vieille Église, il entend marquer ses positions et nous dire où il se trouve.

Par ces précisions, Maigret diffère déjà d'un Bourbon comme

de Marguerite. Il va s'écarter plus encore de la reine de Navarre par la nature même de sa pensée religieuse. Dans son œuvre, se dessine un retour à ces idées d'ascétisme, de réalisme, dont la mystique des grands siècles chrétiens est pénétrée.

La foi n'est plus seulement pour lui la vie intérieure. Elle se traduit par la pénitence, et la pénitence elle-même par les mortifications. Il a écrit une petite pièce sur cette pensée. « Je fais monter (ô Dieu!) vers toi mes plaintes et mes larmes... j'arrose mon visage de mes pleurs qui coulent et je frappe ma poitrine de mes poings raidis. Oh! s'il m'était permis de me couvrir de dures étoffes, d'un rugueux cilice, de dompter ma chair par de longs jeûnes et sous le poids de la cendre! » Voilà bien un accent qui nous rappelle d'autres voix, celles qui jadis promettaient dans les austérités du cloître ces joies suprêmes que Luther n'avait pu trouver dans le sien. Lisons encore une autre de ses hymnes : « La plainte du pécheur. » Cette terreur du jugement, ce besoin d'associer la nature entière à son épouvante et à son deuil, cet appel désespéré de l'homme, non seulement à la clémence de Dieu, mais encore à l'intercession de ses Saints, tout nous ramène ici à la mystique médiévale, et cette peinture d'un contemporain de Marot s'inspire singulièrement du *Dies Iræ*. — Et enfin, le poète ne se borne pas à adorer : il regarde et il décrit. Le Christ passe devant ses yeux, comme jadis devant ces primitifs, qui le peignaient dans une sorte d'extase. Sa foi s'anime : elle fuse en visions de vie réelle. Veut-il nous parler de la naissance de Jésus? Il suivra les bergers et les mages, pour se prosterner avec eux dans l'étable. Nous faire comprendre l'Évangile? Il retracera le cadre des scènes évangéliques, et, dans la première de toutes, la Passion, il cherchera à nous émouvoir, non par des mots, par des sentimens, mais par des images. Il touche la croix de Jésus; il entend le bruit des clous qu'on enfonce; il met la main sur les plaies qui saignent. Rien de plus frappant, dans ce petit poème sur la mort du Christ, que cette peinture des détails. Ces scènes empruntées à la Bible abondent dans Maigret. Nous sortons ici des lieux communs et des sentences banales pour entrer dans le concret. Et c'est aussi encore le même souci de peindre, qu'il apportera dans sa notion de l'invisible. Il y a de lui une petite pièce sur l'Assomption qu'on dirait presque inspirée par une fresque de l'Angelico. On comprend qu'un tel homme soit sensible à la

poésie du culte, aux « lampes qui brûlent sur l'autel, » à « la large profusion de l'encens embaumé. » Il peut se moquer des simples qui s'agenouillent devant des statues de pierre ou des images d'or, nous savons bien qu'il entrera dans la vieille église de son village pour s'y recueillir et y adorer.

Encore un pas : et nous commençons à entrevoir le petit cénacle où, en 1534, quelques étudians se groupent, méditent et prient autour d'Ignace de Loyola.

IV

Budé représente une génération qui finit. Par Lefèvre et ses disciples, c'est à cette génération encore que se rattache le mysticisme. Regardons vers celle qui monte. Dans cette floraison nouvelle, trois hommes surtout se détachent, tous trois unis d'ailleurs par la communauté des goûts, la « ressemblance des mœurs, » la liberté de l'allure et des idées : Marot, Rabelais, Dolet. A leur tour, qu'expriment-ils?

Dans la lutte engagée contre la vieille culture et le théologisme de l'école, ils sont au premier rang. Si vive est leur haine des moines, ces « faulx prophètes » et « imposteurs, » qu'ils ne s'attaquent point seulement aux abus, mais à l'institution même. Si implacable est leur lutte contre la Sorbonne qu'il n'est pas de traits plus acérés que ceux décochés par leurs livres aux « sophistes, » entendons les théologiens. On connaît les pages mordantes de Rabelais sur la bibliothèque de Saint-Victor. Eck, Bricot, Tartaret, Occam, Beda, « nos maîtres, » les voici tous, raillés, bafoués, ridiculisés dans un éclat de rire et, avec eux, toute la scolastique, par la question fameuse : « Si une chimère gonflée dans le vide peut dévorer les secondes intentions. » Si hardi est leur langage, même sous des formes enveloppées et des obscurités voulues, que les contemporains ont pu les croire gagnés à la croyance nouvelle. Marot sera accusé de luthéranisme. Calvin comptera Rabelais parmi ceux qui ont « goûté » à l'Évangile. Dolet sera à son tour poursuivi, comme hérétique, avant d'être poursuivi pour athéisme et immoralité. Visiblement, dans l'élite intellectuelle, ils représentent tout autre chose que Budé, tout autre chose aussi que l'évangélisme auquel on les rattache. Ces « libertins » sont au delà de la Réforme, de tout système théologique, et, au fond, de toute

Église. Avec eux va apparaître le christianisme individuel, ou, pour mieux dire, le rationalisme religieux.

Cette conception nette, il ne faut point la chercher dans Marot. Poète futile et charmant, le protégé de Marguerite est bien le produit d'une cour frivole et volage, où l'amour délasse de la guerre, où les lettres divertissent de l'intrigue. Sa vie même est une aventure. A vingt-trois ans, il va se battre, et se fera prendre à Pavie. Attaché au Roi, en 1527, comme valet de chambre, il n'en est pas devenu un homme d'ordre. Il tâtera de la prison, et sera de nouveau poursuivi en 1532; en 1534, il n'échappera peut-être au bûcher que par l'exil. Sa fin sera triste, presque tragique. D'ailleurs, poète toujours, poète partout, par vocation, par profession, par amusement; seule unité qui fixe un peu cette vie errante dans ses sentimens comme sa destinée. A-t-il étudié? Il s'est frotté aux lettres sans les apprendre, ce qui le préserve du pédantisme, et, s'il se rattache à un maître, c'est beaucoup plus à Villon qu'à Martial, au moyen âge français et gaulois, qu'à la Renaissance. A-t-il aimé? On lui a prêté des galanteries illustres : on ne lui connaît point de liaison durable. Ses passions furent surtout des sensations. Homme de plaisir, de langage, de mœurs faciles, Marot est en marge de l'amour. Ne demandons donc point à cet étourdi de grands sujets. Il ne se concentre point, il se disperse. Sa plume alerte ne triomphe que dans l'épître ou l'épigramme. Elle sera aussi à l'aise dans la poésie sacrée que dans les vers érotiques, passant, comme en se jouant, du crucifix au temple de Cupidon, des Psaumes à Ovide. Marot badine, il voltige, il s'amuse comme il amuse. Son inspiration se déroule en arabesques; son émotion, et il en a parfois, s'esquive dans une boutade. Cet incomparable épistolier a trop d'esprit pour être profond : il restera toujours à fleur d'âme. Lui-même s'est comparé, dans le printemps de sa jeunesse, à « l'hirondelle qui vole... puis çà, puis là. » Tout au plus est-il la libellule qui ne se pose sur rien, ne se fixe sur rien, emportée au souffle des événemens ou à l'imprévu de son caprice. A ce jeu on se brûle toujours quelque peu les ailes. Le poète y a laissé le sérieux de sa muse comme la tranquillité de sa vie.

Il ne faut point oublier ces traits si on veut juger la pensée religieuse de Marot, ni encore, que ce poète des courtisans fut le plus courtisan des poètes. Il n'écrit point seulement par plai-

sir, mais par ordre, pour lui, mais pour les autres, pour être utile, pour plaire, pour être lu. Il est le poète de l'anecdote du jour ou de l'idée en vogue. N'en serait-il point ainsi de sa croyance? On a parlé de sa conversion. Rien ne trahit dans ses œuvres, dans sa vie, une crise d'âme. Rien de plus contraire non plus à son tempérament. Ce qui est vrai, c'est qu'attaché dès 1518 au service de Marguerite, il subit l'influence de son milieu comme de ses idées. Et il ne serait pas difficile de retrouver le christianisme un peu vague de la maîtresse dans les œuvres du serviteur. Ce n'est pas sans dessein qu'il rime, avant 1525, cette « Oraison devant le Crucifix, » mystique prière au doux Jésus qui répond bien aux sentimens de la Reine, mais qui n'est guère qu'une « traduction, » où nous échappe la part qui revient au poète. Peut-être est-ce pour ces idées, mais certainement pour ce prétexte qu'il est poursuivi en 1526 et interné à Chartres. Il se défendra alors de toute hérésie, proclamant son attachement à l'Église catholique. En fait, dans la préface qu'il écrit à cette époque pour une version du *Roman de la Rose*, il parlera toujours en catholique du culte de la Vierge et se prononcera contre ceux qui prétendent supprimer les hymnes traditionnels.

Si son évangélisme s'accuse après 1527, et surtout après 1530, c'est qu'à ce moment même la Cour semble gagnée aux idées de réforme. Marguerite dirige le mouvement, comme le Roi lui-même a pris parti, Marot peut cribler les théologiens, les « pharisiens » et les moines. Il est dans le ton. Il peut traduire les colloques les plus acerbes d'Érasme contre l'ascétisme, et commencer les Psaumes. Érasme est en faveur, comme la Bible à la mode. Et si dans une poésie, comme le *Sermon du bon Pasteur*, il expose, à grand luxe de citations, la doctrine de la grâce, de la foi justifiante, du salut par le Christ seul, ce sont là vérités chrétiennes que développe le *Miroir de l'âme pécheresse* et que la prédication d'un G. Roussel au Louvre met en lumière. L'épître la plus « réformée » peut-être qu'on puisse lui attribuer, celle à *Deux sœurs savoisiennes*, sera écrite à la Cour de Ferrare, en 1536, au moment où Calvin y réside. Mais ici encore Marot n'est qu'un reflet. Que de ces idées, lui-même soit convaincu, nous n'en saurions douter. Il les défendra avec sa fougue habituelle, et même, s'il faut en croire Sagon, « la dague à la main. » La mansuétude n'est pas son fait. Il a trop d'esprit

pour être charitable, mais trop de mobilité d'esprit pour croire profondément.

La théologie ne lui réussit guère. De ses œuvres, les moins heureuses, les moins personnelles sont précisément celles où il parle de religion. Et, quelque attaché qu'il soit à son idéal évangélique, il ne lui sacrifiera point son repos. En 1536, pour obtenir sa grâce et rentrer à la Cour, il « abjurera ses erreurs » entre les mains du cardinal de Tournon. Au fond, dans la lutte religieuse qui commence, sait-il bien dans quels rangs il combat? Il se défend de rompre avec l'Église « catholique. » Il ne veut être ni « des sectes, » ni de « l'hérésie. » Il a écrit en 1526, qu'il n'est ni

luthériste,
Zwinglien ou anabaptiste :

Ces protestations seront renouvelées à plusieurs reprises, et encore dix ans plus tard, dans une épître au Roi. Et en vérité, on ne saurait trouver dans l'œuvre de Marot rien qui dépasse l'évangélisme de Marguerite, aucune des négations luthériennes, et moins encore, aucune des violences d'un Lambert et d'un Farel. Le poète n'a pas plus le langage d'un révolté que l'entêtement d'un martyr. Il se garde d'attaquer la messe et les cérémonies, tout en raillant ceux qui en abusent. Ses invectives contre les prêtres ne vont jamais jusqu'à la négation du sacerdoce. S'il est si souvent inquiété et poursuivi, c'est beaucoup moins pour ses erreurs, que pour ses propos « licencieux, » ses allures libres, ses bravades contre l'autorité, ses attaques étourdies contre les gens d'église et les gens de loi. Ce frondeur caustique est incorrigible. Comme on comprend les haines religieuses ou littéraires qu'il a déchaînées par sa légèreté et son talent!

Un spiritualisme chrétien, ennemi des contraintes trop fortes, des dogmes trop précis, une doctrine très libre de la grâce, du salut et de la vie qui s'accommodera d'une certaine facilité de mœurs, le droit de manger chair en carême ou de jouer aux dés, de n'aller plus à la messe, sans pour cela se rendre au prêche, la haine de toute autorité traditionnelle, qu'elle soit des « bonnets quarrés ou ronds, ou des chasperons fourrés d'hermine, » voilà bien l'évangélisme de Marot. Calvin, qui le connaissait bien, le fera expulser de Genève en 1543. En religion, comme en amour, le gamin de génie ne souhaita jamais qu'une

chose, ses contemporains le remarquent, et il l'avoue lui-même : la liberté.

Il y a cela dans Rabelais, mais beaucoup plus; dans ses obscurités, ses bouffonneries même, le jovial écrivain est autrement redoutable et profond. Son ironie enferme toute une philosophie.

Que dans le *Pantagruel*, paru à la fin de 1532, Rabelais se place résolument, hardiment, dans le courant réformiste, on n'en saurait douter. Des quatre Livres du colossal poème, aucun qui ne semble plus ouvertement favorable à l'évangélisme. Qu'on relise l'admirable lettre de Gargantua à son fils : « Par ce que science sans conscience n'est que la ruine de l'âme, il te convient servir, aymer et craindre Dieu, et en luy mettre toutes tes pensées et tout ton espoir, et par foy formée de charité estre à luy adjoinct, en sorte que jamais n'en soys désamparé par péché. Aye suspectz les abus du monde, ne metz ton cueur à vanité : car ceste vie est transitoire : mais la parolle de Dieu demeure éternellement. Soys serviable à tous tes prochains, et les ayme comme toy mesmes... Les grâces que Dieu te a données, icelles ne reçoipz en vain... » — Ne croirait-on point lire un traité d'éducation ou de vie chrétienne, qui, par la gravité, la sérénité du ton, fait penser aux conseils d'un Budé ou d'un Érasme ? Qu'on se rappelle la prière de Pantagruel, mettant son secours en Dieu, lui promettant que, s'il obtient la victoire, l'Évangile sera prêché « purement, simplement, et entièrement... contre les constitutions humaines et les inventions dépravées. » N'est-ce pas l'accent, presque la langue de Lefèvre ? Cette part du christianisme à la formation intellectuelle ou morale, Rabelais la précise encore, en 1534, dans le plan d'études de son Gargantua. Il veut que l'âme de l'enfant soit pénétrée de la connaissance des saintes lettres, comme les actes importans de sa journée réglés par la prière. Et en vérité, on ne saurait dire que le christianisme soit absent de l'œuvre de Rabelais, comme aussi, un certain christianisme. — Mais déjà, dans ces deux premiers livres, le second surtout, se rencontrent des assertions inquiétantes qui révèlent un bien autre esprit.

Pour comprendre le sens religieux de Rabelais, il ne faut point perdre de vue les traits essentiels de sa physionomie morale. — Il est un irrégulier. Nulle vie plus instable, qui se plie moins à une contrainte ou à une règle. Il souffre d'être encadré;

Paul III dira de lui : « un vagabond à travers le siècle. » Nulle définition plus juste. Entré jeune au couvent des Franciscains de Fontenay-le-Comte, Rabelais en sortira en 1524, peut-être expulsé pour son esprit frondeur et sa science trop libre. Un bref de Clément VII l'incorpore aux Bénédictins, mais il préfère vivre auprès de l'évêque de Maillezais, d'Estissac, jusqu'au jour où cette domesticité lui pèse. En 1529, il commence à courir le pays. Nous le voyons à Agen, à Toulouse, à Montpellier, où il étudie la médecine, à Lyon, où il l'exerce. Il écrira, pour vivre, des traités de thérapeutique ou des almanachs. En 1533, le voici à Rome avec l'évêque de Paris, Jean du Bellay. Il revient à Lyon, l'année suivante, retourne à Rome en 1535. Nous le retrouvons, deux ans plus tard, à Montpellier, à Metz en 1546, à Rome encore en 1547, sans qu'on puisse ensuite savoir ce qu'il est devenu. Bref, il ne se fixe pas, toujours agité, toujours errant; malgré tout, prudent et habile, enveloppant sa vie, comme sa pensée, de précautions et se gardant de rompre avec l'Église. — A ce premier trait s'en ajoute un autre. — Son intelligence vagabonde comme sa vie. Aucun cerveau, au XVIe siècle, qui soit plus souple et plus large. Il a été théologien, il connaît le droit, il pratique la médecine. Il s'intéresse à tout, autant à la classification des animaux ou des plantes qu'aux découvertes lointaines. Il a certainement étudié les mathématiques et l'astronomie, et, s'il appartient à la Renaissance, il est celui de ses fils qui se rattache le plus aux traditions du moyen âge. On le voit: Rabelais s'initie à tout, absorbe tout, emprunte partout, fondant pêle-mêle ses souvenirs, ses idées, dans le creuset de son imagination créatrice. Son œuvre est le miroir prodigieux où se reflète toute son époque. Mais prenons garde aussi qu'à l'inverse d'un Budé, il n'est point d'esprit qui s'arrête moins aux idées ou aux choses pour leur valeur, qu'en vertu de sa curiosité propre; pas d'écrivain aussi qui soit plus détaché des héros qu'il crée ou des mythes qu'il fait vivre. Rabelais lâche la bride à son inspiration comme à son érudition. Et il nous emporte avec lui, nous fatiguant parfois, jamais fatigué, toujours en verve, toujours étourdissant, déconcertant, prodigieux, dans ce spectacle incomparable de faits, d'idées, d'images et de mots, dont il déroule la trame à nos regards.

Cette fièvre d'indépendance et de science ne prépare guère aux grandes convictions. Il ne faut point demander à Rabelais

le besoin d'une certitude. En réalité, s'il est chrétien, c'est à condition que son christianisme ne heurte ni la liberté de sa raison, ni surtout l'épanouissement de son être et les énergies de sa nature.

N'admettre que les vérités vérifiées ou vérifiables, rejeter de la connaissance scientifique tout ce qui la contredit, sinon tout ce qui la dépasse, nulle idée qui ne soit plus claire dans les fantaisies du pantagruélisme. Si le moraliste veut que l'intelligence soit nourrie de tout « le suc des sciences, » c'est pour lui assurer la maîtrise de la vie ; il n'admet point « notre arbitre tenir lieu de raison. » Et, s'il se prononce contre tous les pédantismes et les difformités intellectuelles, ce n'est point seulement qu'ils heurtent son goût, mais le sens commun. Théologiens, chicanous, chats fonrrés, écoliers limousins, c'est au nom de la vérité qu'il les flagelle. Il se rit de toutes les superstitions comme de toutes les sottises, aussi bien celles de la justice que celles de la foi. Voilà l'idéal rationnel qu'il oppose au dogmatisme de l'École. Il ne l'oppose pas moins au dogmatisme de la Bible, et nous n'avons pas besoin d'attendre le IVe Livre pour le voir prendre parti.

L'autorité de la Bible chère aux réformateurs sera-t-elle donc, à son tour, intangible et sacrée ? — Non, certes. — Rabelais entend soulever le voile. Et sans doute, citations détournées de leur sens, rapprochemens irrévérencieux, ne suffiraient point à faire de lui un libertin spirituel. De ces plaisanteries de gens d'église, nos vieux prédicateurs, comme Luther lui-même, offrent plus d'un exemple. Ce sont propos de moines. Prenons garde cependant que de ces railleries quelques-unes portent loin. Et si, par exemple, il compare la généalogie de Pantagruel à celle des mythologies anciennes et qu'il en fasse une parodie de celle du Christ, « de sainct Luc mesmement et de sainct Matthieu, » ne veut-il point nous laisser entendre qu'il y a « des légendes » dans l'Écriture comme dans la fable ? S'il rappelle plaisamment certains récits de la Genèse, comme le déluge, l'arche, l'enlèvement d'Hénoch, quelle idée veut-il que nous nous fassions de l'historicité de l'Écriture ? — Il va plus loin encore. — Lisez ces réflexions sur la naissance de Gargantua. « Si le vouloir de Dieu tel eust esté, direz-vous qu'il ne l'eust peu faire ? Par grâce, ne emburelucocquez jamais voz espritz de ces vaines pensées. Je vous dis que à Dieu rien n'est

impossible. » Forcez un peu le trait et voyez où il porte. C'est la thèse de la volonté arbitraire et de la puissance souveraine de Dieu, la possibilité même d'une dérogation aux lois de la nature, qui sont atteintes. Par de pareils argumens, Luther avait prétendu justifier sa doctrine de la prédestination. — Lisez enfin ces railleries sur la foi : « La foy est argument de choses de nulle apparence... Un homme de bien croit toujours ce qu'on luy dit et ce qu'il trouve par écrit... Le témoignage évangélique vous contentera. » Et demandez-vous si cette parodie d'un texte de saint Paul n'est qu'une boutade ? — Non, décidément, Rabelais ne veut point nous laisser penser que la foi repose sur l'autorité seule, fût-ce celle de la Bible, et que nous devions croire sans raison et contre raison.

Et de même qu'au nom de son principe intellectuel, il ébranle déjà le dogmatisme, par sa conception de la vie, c'est l'idéal traditionnel chrétien dont il se détourne. — La nature ! La nature, libre dans ses instincts, ses énergies, son rayonnement de force et sa poussée de sève, créatrice de beauté, de savoir, de vie, telle est sa foi. Si nous ne trouvons que dans le Tiers Livre, écrit en 1546, le mythe grandiose où il l'exalte, déjà, dès Gargantua, c'est à elle qu'il songe, comme l'éducatrice souveraine de l'homme. Il lui confie l'enfant, plus encore qu'aux livres. Que l'écolier cultive son corps, comme son âme. Qu'il étudie les animaux comme les plantes, et, des pages mortes qu'il feuillette, élève ses regards vers les espaces animés qu'il contemple. Des membres sains, des muscles forts, comme une intelligence souple et large, un développement total de la personne, voilà ce que Rabelais demande à l'éducation. Ce qu'il en attend, c'est la pleine autonomie de l'être. A dessein, il a inscrit sur les portes de Thélème : « Fais ce que voudras. » Dans ce décor merveilleux où ils trouveront tous les trésors de l'esprit et toutes les jouissances des yeux, entre ces marbres et ces ors où ils reposent, dans cette symphonie de couleurs, cette sonorité de lumière, d'eaux vives, de forêts où ils devisent, les thélémites n'ont d'autre loi que leur vouloir « et franc arbitre. » Ils se lèveront, mangeront, travailleront, s'ébattront, « quand le désir leur viendra... « La plus grande resverie du monde est soy gouverner au son d'une cloche, » non « au dicté du bon sens et de l'entendement. » Le mal ne vient que des barrières qu'on nous oppose, des servitudes qu'on nous impose. Il n'est

qu'à laisser l'homme obéir à ses instincts. » Plus de contrainte du dehors. Une vie libre, une foi libre, une pensée libre, sont tout l'idéal humain.

Cet idéal, qu'on ne l'accuse point de corrompre, d'abaisser la vie. La nature que Rabelais exalte, à laquelle il croit, n'est point l'appétit féroce et sensuel qui nous abaisse vers la brute. Elle est un principe de beauté comme de vertu. La liberté qu'il nous propose, n'est point la licence, ni le désordre. Réglée par la raison, par le savoir, par les conseils évangéliques, volontairement pratiqués, elle trouvera en elle-même son frein et son équilibre. Rabelais est optimiste. Il croit à la bonté de nos penchans. Il affirme qu'ils nous pousseront toujours vers l'amour de Dieu ou l'amour des autres. Pour les maintenir, sinon les redresser, il compte enfin sur la société des hommes. « ... Gens libéres, bien nés, bien instruits, conversans en compagnie honnête ont par nature un aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux et retire du vice ; lequel ils nomment honneur. » Il y a donc une philosophie et une morale dans Rabelais. Comment l'une et l'autre se concilient-t-elles avec son christianisme? Il ne le dit point, et sans doute il ne s'en inquiète point. Il n'est pas de ceux qui s'arrêtent à ces contraires que suppriment l'exubérance de sa nature et la mobilité de sa pensée.

Cependant, cette philosophie, contemptrice de la loi et de la grâce, reste toujours imprégnée de spiritualisme. Et, pour comprendre cette religiosité mystique, n'oublions pas que Rabelais a été franciscain. L'individualisme religieux ne le mène point à l'incrédulité. — Avançons encore dans ce courant de pensée libre. Avec Dolet, c'est le matérialisme qui apparaît.

Un grand érudit, possédé du démon de la science, un véritable artiste, amoureux de la beauté des formes, un esprit amer, une sensibilité douloureuse, une nature inquiète, exaltée et violente, une âme de désir, insatiable et inassouvie : tel est l'écrivain qui finira à trente-cinq ans, sur le bûcher de la place Maubert. Il n'y a point de paix sereine dans cette vie. Né à Orléans, en 1509, d'une famille modeste, il est jeté à treize ans dans les rues de Paris, où il vient commencer ses études. A dix-sept ans, il conçoit déjà son grand ouvrage des *Commentaires sur la langue latine*. Puis, toujours avide de savoir, il se rend à Padoue, où il étudiera la philosophie et le droit. Un ambassadeur du Roi, Jean de Langeac, évêque de Limoges, le

rencontre, le distingue, et l'emmène comme secrétaire à Venise. En 1532, Dolet, rentré en France, s'installe à Toulouse. Ses démêlés avec les étudians gascons, ses attaques contre les parlementaires, ses relations avec Boyssonné, le rendent suspect. Il est emprisonné, banni, sauvé peut-être de peines plus graves par l'intervention de Jean de Pins, évêque de Rieux. En 1534, il se fixe à Lyon; correcteur d'imprimerie, imprimeur, avant tout écrivain, bientôt célèbre par ses vers, ses amitiés et ses querelles, lié d'abord avec la plupart des humanistes, puis brouillé avec les plus éminens, poursuivi pour meurtre, sans que, dans cette vie agitée, il renonce un instant aux deux passions qui se partagent son âme : le culte des lettres, le culte de sa gloire.

Les lettres? Nul ne les a aimées d'un amour plus touchant. Elles ont été sa lumière et sa force. Il s'est donné à elles comme d'autres se donnent à Dieu. Cette religion de sa jeunesse a grandi avec ses épreuves. « Tu ne saurais croire, écrit-il en 1534, à son ami Guillaume Scève, avec quelle allégresse, et comme enflammé d'un nouvel amour, je les embrasse. » Voilà bien la divinité qu'il adore et qu'il implore. Et de quel accent! « O muses, cohorte sacrée, cohorte heureuse, filles bienfaisantes des cieux retentissans, vous qui, sur votre sein de neige, réchauffez les sages, donnez à celui qui vous invoque le secours qu'il vous réclame... » Que leur demande-t-il donc? Un idéal de vie. Elles sont à ses yeux les grandes consolatrices, mais aussi les seules éducatrices. Elles nous apprennent à éviter le mal, « enfantent l'amour de la vertu, obligent les rois à appeler auprès d'eux, à réunir, à retenir ceux qui aiment, ceux qui pratiquent la justice et l'équité. » Aussi bien, Dolet ne leur confie point seulement la maîtrise des âmes, mais des peuples. Il se réjouit de vivre dans une société, et il croit à la force d'une société qui les honore. Rien de plus sincère dans les éloges enthousiastes qu'il décerne au Roi ou à sa sœur. Ils sont grands parce qu'ils protègent les lettres. Et il lui suffit que la France ait la gloire littéraire pour se placer au premier rang. Dans le duel redoutable où peuvent se décider son honneur, sa liberté, son existence nationale même, la seule primauté que ce pacifiste lui souhaite est celle de ses écrivains.

Il y a quelque candeur dans cet idéal, comme aussi beaucoup d'égoïsme. Dolet demande autre chose aux lettres qu'une règle de vie : la gloire. De tous les humanistes, il n'en est point peut-

être qui en soit plus naïvement épris. Ce à quoi il aspire ce n'est point à être utile, mais à être célèbre. A la froide et décevante maîtresse qui nous attire et nous échappe, il offrira le plus rare encens de ses pensées. Il veut « la voir, » l'étreindre, la posséder : tout de suite ! « Fait-elle quelque chose à un mort? » C'est que la gloire, la plus réelle des jouissances, est encore un principe d'action. C'est elle qui inspire le dévouement et le sacrifice ; c'est encore elle qui souffle à l'artiste ou au savant les formes impérissables qu'il crée, les vérités définitives qu'il cherche. « L'homme ne peut rien faire, écrira Dolet à Bembo, qui soit digne de sa force, si l'éperon de la gloire ne le stimule. » Seule, la recherche de la gloire donne à l'homme sa dignité et le sépare vraiment de la bête. Elle est enfin l'immortalité. Ceux qu'elle a touchés de son aile, sont vraiment les élus, appelés à se survivre. Qu'importe au héros ou au sage que sa vie s'éteigne ! Le poète peut entonner ce chant d'enthousiasme sur la tombe ouverte d'un ami. « N'accusons pas le destin que la terre reçoive le corps privé de lumière. La renommée, l'honneur de son nom, brillent d'un vif éclat. » Cette prise de possession de l'avenir lui suffit.

Le culte de la gloire ramène donc Dolet au culte de l'homme, et, à vrai dire, on ne saurait trouver dans toute la Renaissance de sentimens plus opposés au christianisme. Quelles que soient en effet les assurances que le poète nous donne sur sa soumission religieuse, est-il bien convaincu, et réussit-il à nous convaincre ? — Rien de chrétien dans ses sentimens comme dans sa vie. Il ne croit pas à l'amour, ce don divin de soi-même et cet échange des âmes. Il écrira ce vers féroce : « Le jeu de l'amour est le même que le jeu du hasard. » Cette union ne sera pour lui que la jouissance vulgaire et passagère dont il décrira en vers intraduisibles le souvenir tout matériel. Ses amitiés ne sont guère que des emportemens. Dans cette vie âpre, traversée de rêves grandioses et d'ambitions démesurées, il finira abandonné presque de tous. Rien de chrétien dans sa morale. Elle n'est que l'application des lois de la nature, la liberté laissée à nos penchans, même les plus grossiers. Il ne croit ni au renoncement, ni au sacrifice. Et à l'ancienne charité évangélique, il substitue cet autre précepte qui formule déjà toute une morale nouvelle : «servir l'humanité. » — Rien de chrétien dans son œuvre. Le libertinage des mœurs conduit à

celui de l'inspiration. Sa muse n'est point chaste. « Je ne désapprouve point la liberté du langage, » dira-t-il dans ses *Commentaires*. Son culte de la forme l'entraîne à célébrer encore plus la beauté physique que la beauté morale. Et de tous les sentimens dont s'inspirent les poètes de l'époque, un Bourbon, un Voulté, un Maigret, la vie intérieure, la confiance en Dieu, le repentir, on chercherait vainement l'expression dans ses vers. Il peut bien, de temps à autre, aborder un sujet religieux, et, par exemple, écrire deux ou trois odes à la Vierge. Mais on devine avec quel accent. Elle ressemble terriblement à une divinité de l'Olympe, cette « déesse souveraine » qui tient l'empire du ciel, « que Pallas, Apollon, que le chœur des Æonides ne peuvent dignement exalter de leurs chants... » Parle-t-il enfin de la mort? Devant le grand mystère, il n'a d'autre sentiment que celui d'une résignation froide, sans les certitudes qui reposent et les espérances qui consolent. Qu'on relise son ode à Cottereau : « Ne redoute point les traits de la mort. Tu lui devras de ne plus sentir, ou d'être en repos dans des lieux meilleurs... à moins que les champs élyséens ne soient une espérance vaine... ». Aucun souffle de l'au-delà ne traverse ses épitaphes; et dans les jeunes morts dont le poète se souvient, ce qu'il déplore, c'est, comme Anacréon, leur jeunesse et leur beauté.

Non, il n'est pas chrétien. Il n'est pas même le spiritualiste que Rabelais n'a cessé d'être, préoccupé d'unir, au libre développement de la nature, la discipline intérieure de l'Évangile. Croit-il à l'immortalité ? croit-il à l'âme? nous en doutons un peu. Qu'on relise, dans ses *Commentaires*, la définition qu'il donne de l'âme, « cette force céleste par laquelle nous vivons, nous nous mouvons, nous sommes des êtres raisonnables. » Qu'elle soit distincte du corps, immatérielle, immortelle, ce sont là questions controversées et sur lesquelles Dolet se refuse de conclure. Mais ailleurs il se prononce. Il semble bien croire que, dans cette destruction du corps, toute conscience aussi s'évanouit, et que la survivance de la gloire ou celle de l'espèce soit la seule qui nous soit donnée après une mort certaine. « La vie n'existe plus à qui manque de postérité. » Nous retrouverons cette idée dans le passage des *Commentaires* consacré à la mort. « Peut-il se croire anéanti à jamais... celui qui est sûr de vivre dans tous les temps, grâce à la renommée qu'il aura acquise ? Les traits de la mort sont-ils terribles pour des héros...

quand, par la gloire éternelle de leur nom, ils les ont émoussés et privés de toute force. » Et enfin croit-il en Dieu? Ses ennemis l'ont accusé d'athéisme. Lui, s'en défend. Il nous affirme qu'il croit à une réalité divine; mais ce Dieu, comment le conçoit-il? Personnel? distinct? Et n'entrevoyons-nous point une autre réalité dans laquelle il l'absorbe, la nature? — La nature « sage en toutes choses, » toujours féconde, toujours fidèle à elle-même, se renouvelant sans s'épuiser, créant des formes nouvelles sans se détruire, il semble bien que toute la religion de Dolet tienne dans ces formules. Mais dans cette conception du monde, quelle place peut rester à la Providence, même à la liberté? Notre poète en revient nécessairement aux théories du fatalisme. « Je reconnais, écrit-il, l'efficacité du destin... nous sommes agis par une destinée certaine... » Visiblement, tout s'enchaîne dans ces concepts. Le paganisme de Dolet ne s'arrête point à des formes littéraires; c'est bien le panthéisme des religions antiques qui constitue sa religion.

Qu'il ait puisé ces doctrines à Padoue, dans l'enseignement des disciples de Pomponace; que ces idées mêmes soient beaucoup moins en lui l'œuvre d'une réflexion intellectuelle que de ses crises morales; que, menacé, dénoncé, il ait essayé d'en atténuer le sens, et mis, dès 1540, ses presses au service de la vérité évangélique, il n'en demeure pas moins, pour tous les représentans du christianisme, un ennemi. Calvin le traitera d' « exécrable » blasphémateur. En fait, le sens religieux lui manque. Il a défini quelque part la religion « une intuition de l'esprit, qui se traduit par la crainte et le respect, » et qui ne peut s'exprimer en formules... « Voilà, ajoute-t-il, qui est bien connu des sages. » Aussi bien, comme les sages, n'entend-il point prendre parti. Et puisque alors, en apparence au moins, on doit être d'une orthodoxie ou d'une église, ce libre penseur affectera de rester dans celle de sa jeunesse. Il se dira toujours « catholique, » soumis à la hiérarchie, respectueux de ses dogmes, fidèle sans foi, chrétien sans mœurs et sans pratique. De la religion nationale ou traditionnelle, son scepticisme acceptera tout, s'indignant contre les novateurs, d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient. Dès 1534, dans son second discours sur Toulouse, il s'était prononcé contre Luther. Et il écrira en 1535 dans ses dialogues sur Cicéron : « Que me font Zwingli? Œcolampade? Bucer? Lambert? Farel? Qu'a apporté cette troupe

de théologiens récens au peuple chrétien, par leurs commentaires abondans et subtils sur les Saints Livres? » Mais il n'est pas davantage avec Érasme. Nul ne se raille autant de sa théologie, de son *Enchiridion*, des *Paraphrases*. Et il l'accuse, « tout comme Luther, » d'avoir divisé l'Église. Lefèvre et ses disciples sont-ils mieux jugés? Dans l'épitaphe consacrée au vieux maître, sont louées les vertus de l'homme, la science de l'érudit : pas un mot sur le prédicateur de l'Évangile. A coup sûr, Dolet ne s'inquiète pas de ces problèmes. Il s'en remet, dit-il, aux pouvoirs traditionnels du soin de fixer le dogme, et son incroyance prend ses sûretés en restant officiellement dans l'Église; mais ne lui demandons aucune de ces convictions qui font les fidèles ou les martyrs. Avec tout l'humanisme, il peut s'indigner contre les persécuteurs. Il passera d'un œil sec devant les victimes. Que des hommes soient assez fous pour mourir au nom d'un dogme, c'est là un état d'esprit qu'il ne peut comprendre et dont il n'est pas loin de se moquer.

Après 1540, ces formes extérieures de soumission ne suffiront plus. Dolet ne se doutait point que le libertinage et l'hérésie ne sauraient trouver grâce dans des siècles aux convictions exaspérées, et que, comme Servet à Genève, il était mûr pour le bûcher.

IMBART DE LA TOUR.

GŒTHE

ET

CHARLOTTE DE STEIN

II[1]

LES VOIES DIVERGENTES

Nous avons laissé les amoureux de Weimar à l'apogée de leur paisible entente et de leur douce intimité de chaque jour. Par malheur, en 1785, un nouveau règlement de la cour ducale ramène à la table de sa femme le premier écuyer Josias de Stein, qui jusque-là était nourri à celle du souverain. On a dès longtemps souligné le désarroi que cet incident futile porta dans les relations de Gœthe avec la baronne et rattaché à ce petit fait le naufrage, peu après consommé, de leur amour. Les heures de repas étaient en effet les heures libres du ministre omniprésent de Weimar : le mari y fut désormais en tiers et la tendre habitude commença de se relâcher. — Et puis, nous conviendrons volontiers que Charlotte abusa sans doute de son empire à la longue. Son défaut, — noble imperfection, — était précisément d'exiger trop de perfection chez qui briguait le suffrage de son cœur. Nous l'avons vue reconnaître qu'elle avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1914.

longtemps trop demandé à ses amis : nous savons déjà que Stein n'avait pas résisté à pareille épreuve. Gœthe à son tour se fatigua de la subir. Mme Schiller, qui considérait Mme de Stein presque comme une mère, lui appliquait plus tard à bon droit un mot que Pope a mis dans la bouche d'Héloïse, méditant sur ses relations passées avec Abélard :

And wished an angel when I loved a man!

« Et j'eus le tort de souhaiter un ange alors que j'aimais un homme. »

Durant les mois qui précèdent le voyage inopiné du poète en Italie, s'accumulent sous sa plume les expressions symptomatiques de son découragement et de sa fatigue. « Sois sans souci à mon égard, écrit-il un jour dans un billet caractéristique. Tout ce qui m'arrive me réjouit en effet *parce que cela m'arrive à cause de toi.* Je suis capable de souffrir le tourment le plus extrême *parce que tu existes,* et si tu n'étais pas en ce monde, j'aurais tout secoué depuis longtemps déjà! » Voilà qui ne laisse pas d'inquiéter pour l'avenir, car de tels héroïsmes ne sauraient très longtemps durer. Dès la fin de 1782, il avait dû écrire de Leipzig qu'il restait *à dessein* éloigné de son amie, parce qu'il se savait devenu insupportable et que cette disposition fâcheuse ne voulait pas céder dans le voisinage de Charlotte : « Quand je n'ai point sans cesse de nouvelles idées à ruminer, ajoutait-il dans une confidence caractéristique, *je deviens malade!* » C'est bien là en effet le besoin de distraction propre aux systèmes nerveux tyranniques. — Au surplus, il est facile de constater que, depuis la fin de 1784, la correspondance des amoureux perd l'intérêt psychologique si soutenu qu'elle avait présenté pour nous pendant près de quatre années. Les simples billets sans grande signification y tiennent de nouveau une large place.

C'est aussi l'époque où, pour Gœthe, les désillusions poiltiques vont de pair avec la lente désaffection sentimentale. Le duc de Weimar échappe à son influence et tourne du côté de la Prusse militariste ses aspirations et ses espérances d'avenir. Enfin sa production poétique, si riche d'espérances à son départ de Francfort en 1775, n'est plus à ce moment qu'un vaste champ de ruines, selon l'heureuse expression de Bielschowsky. Il peut craindre que sa force créatrice ne se trouve épuisée par une

trop longue inertie et il traverse une nouvelle crise de neurasthénie wertherienne. Il juge que l'auteur de ce récit illustre eut tort de ne pas se tuer à l'exemple de son héros, aussitôt après avoir achevé le roman, et ces années de 1785 et 1786 lui sembleront plus tard avoir été « pires que la mort. »

I

C'est au milieu de ces traverses et de ces tristesses que se précise dans l'esprit du ministre désabusé le projet de son voyage en Italie. Il n'était jadis entré au service du duc de Weimar qu'à la condition expresse de quitter à son gré ce service et, dans la lettre du 11 août 1781, déjà citée par nous, il écrivait à sa mère : « Toutefois, croyez-le bien, le joyeux courage qui soutient ma patience et aiguillonne mon activité tient en grande partie à ce que tous mes sacrifices sont volontaires. Je sais en effet qu'il me suffirait de faire atteler des chevaux de poste pour retrouver auprès de vous une vie aisée, agréable et tous les loisirs de la liberté. A défaut de cette perspective, et s'il me fallait, aux heures difficiles, me considérer comme un esclave, comme un manœuvre obligé de suffire au jour le jour à ses besoins, bien des choses me paraîtraient plus pénibles. » Une telle sensation de liberté *au besoin* et *à volonté* est en effet très souvent nécessaire aux tempéramens nerveux tels que le sien pour soutenir un effort de quelque durée. En 1786 de même que cinq ans plus tôt, il savait pouvoir rompre à son gré ses entraves et il se décida à faire usage de cette liberté salutaire. Mais pourquoi prit-il alors la direction de Rome?

Il a raconté dans ses *Mémoires* comment son père, pour qui certain voyage de jeunesse en Italie avait été le grand, peut-être l'unique événement d'une existence méthodique et compassée, déroulait fréquemment, sous les yeux charmés de ses deux enfans, ce lointain mirage. Dans les projets du conseiller Jean-Gaspard Gœthe, le jeune Wolfgang devait, ses études terminées, faire un séjour à Paris, capitale intellectuelle du monde. — On a souvent pensé et avancé parmi nous que ce séjour-là avait manqué à la formation du grand homme pour qu'elle fût plus complète encore. — Puis, après la France, l'adolescent voyageur devait se rendre dans le pays de la beauté pure immédiatement

avant de rentrer dans ses foyers, parce que, lui répétait son père avec insistance, quand on a parcouru la péninsule latine, on ne saurait plus être charmé de rien autre chose ici-bas! Souvent l'écolier se faisait redire cette histoire anticipée de sa future jeunesse, récit merveilleux qui toujours s'achevait par une évocation enthousiaste du paradis italien et par un tableau rayonnant de la baie de Naples. La sécheresse habituelle au conseiller Gœthe semblait alors se fondre sous l'ardeur de ses souvenirs d'art ou de nature. Il se faisait, pour un instant, cordial et communicatif avec ses enfans.

Ces impressions déjà lointaines ressurgirent avec insistance dans l'esprit du ministre weimarien lors de sa seconde crise wertherienne, celle de 1786. Il pensa que l'Italie seule était capable de faire avec efficacité diversion aux sombres pensées qui l'envahissaient en ce temps, d'éclairer quelque peu ses perspectives, momentanément obstruées, d'avenir. Il est toutefois très singulier qu'il ait obstinément caché ce projet à Mme de Stein avec qui nous avons vu jusqu'où allait son ouverture de cœur, à propos des plus menus incidens de la vie! Ce mutisme lui fut-il dicté par la prudence, par la crainte d'être retenu contre son gré, ou simplement par une appréhension superstitieuse, comme il l'affirmait plus tard à Eckermann? Il est certain qu'à son avis, un projet annoncé avait la plus grande chance pour avorter dans l'œuf, et Charlotte écrira de lui, non sans quelque amertume, en 1797, alors qu'on lui prêtait le projet d'un nouveau voyage en Suisse : « Peut-être ne veut-il pas dire qu'il se rend encore en Italie, *car il est dans son caractère de faire des secrets inutiles!* »

Quoi qu'il en soit des raisons de sa réserve, nous le voyons écrire de Carlsbad à son amie pour lui annoncer son départ, mais seulement à la veille de réaliser ce départ (en sorte qu'elle l'apprendra une fois la chose faite) et sans d'ailleurs lui indiquer en rien le but de son voyage, comme nous allons le voir. En outre, ses dernières lettres de Bohême sont assez maladroites dans le détail : « J'ai jusqu'ici, écrit-il le 1er septembre 1786, supporté bien des choses en silence et n'ai rien désiré si ardemment que de voir nos relations se régler de telle sorte que nulle puissance humaine n'ait désormais prise sur leur intimité. » Lui avait-il donc mis récemment le marché à la main et exigé sa séparation légale de Josias pour l'épouser, une fois rendue

libre? « Autrement, poursuit-il sous une forme assez tranchante, *je n'aimerais pas vivre dans ton voisinage* et je demeurerais plutôt dans la solitude éloignée du monde (?) où je me rends en ce moment. A la fin du mois, tu apprendras où tu peux m'écrire! » — Puis le lendemain, 2 septembre 1786, c'est un adieu banal, après un court et inopportun bavardage sur les futiles incidens de la ville d'eaux! Comment Charlotte n'aurait-elle pas été blessée jusqu'au fond de l'âme d'une si subite, si imprévue, si totale modification dans l'accent de son adorateur quotidien de onze années? Il semble bien que le poète, affolé comme en 1774 par ses inquiétudes psychiques invincibles et par le besoin d'asseoir à tout prix sur des bases nouvelles son impérialisme vital, — à cette heure dépourvu de perspectives suffisamment toniques pour se maintenir en haleine, — n'ait plus été capable de mesurer ses gestes les plus décisifs et leurs trop certaines conséquences.

Mme de Stein ne se méprend nullement en effet sur la signification de ce départ, car c'est au lendemain de l'événement qu'elle copie, pour les ajouter à la collection des pièces lyriques manuscrites qu'elle tient de l'ami oublieux, les touchans vers français que voici :

De ce destin j'aurai joui.
La fortune pour mon partage
Me donna tous les biens du sage.
J'avais plus, j'avais un ami!

De l'amour j'ai senti la flamme,
Et les tourmens et les douceurs
Ont aussitôt rempli mon âme!
J'étais heureux : j'aimai : je meurs!

Et ces lignes tirées d'un autre morceau peut-être :

Tant qu'on reste belle on fait naître
Des désirs, des transports et des soins assidus.
Mais on a peu de temps à l'être
Et longtemps à ne l'être plus!

On a dit que les rigueurs persistantes de son amie et le besoin d'un amour plus complaisant à ses ardeurs décidèrent Gœthe à ce brusque départ. Il est difficile de le croire quand on le voit mener, durant les premiers mois de son séjour italien, une vie de stricte continence, — et cela en vertu des plus

vulgaires motifs de prudence hygiénique, — bien que les lettres du duc Charles-Auguste le poussent en avant sur la voie de la galanterie facile. En février 1787 seulement, il avouera au prince, dans un billet assez explicite, qu'il a enfin suivi sur ce point les conseils d'un docteur pourvu d'une si ancienne expérience en la matière, *doctor longe expertissimus :* « Vous parlez de ce sujet *(de exercitio amoris)* de façon si persuasive, ajoute-t-il, qu'il faudrait être un cerveau brûlé *(cervello tosto)* pour n'être pas attiré vers ces jardins fleuris, etc. »

II

Le 18 juin 1788, c'est la rentrée du voyageur à Weimar. Il y donne le spectacle de cette étonnante métamorphose qui surprit tant le cercle de ses amis. La *Steifheit*, la raideur guindée, tel sera désormais le caractère habituel des discours comme des attitudes de Gœthe, jadis si pleinement dégelé par sa période wertherienne, puis si heureusement assoupli à la politesse de cour par l'influence de Charlotte. Disposition en partie héritée de son père que cette apparence gourmée, qui est dès lors en voie de s'accentuer grandement chez lui avec les progrès de l'âge. Disposition plus d'une fois remarquée, au surplus, par ses amis dès le temps de sa jeunesse, mais que l'ivresse du succès avait un instant supprimée et comme fondue dans sa personne à l'heure de *Gœtz* et de *Werther*, en attendant que Mme de Stein lui eût appris à la combattre par la prévenance, la cordialité et la loquacité volontaires dans ses relations sociales.

Peut-être cette attitude traduisit-elle, pour une part, après 1788, l'embarras né d'une assez évidente palinodie morale et bientôt d'une fausse situation conjugale. Lui-même en expliqua plus tard la genèse en ces termes : « Mes amis, au lieu de comprendre mes regrets (de l'Italie) et de me consoler, me réduisirent au désespoir. Mon ravissement à propos d'objets éloignés, à peine connus d'eux, mes souffrances, mes plaintes, sur ce que je venais de perdre semblaient les blesser. Je fus sevré de toute sympathie : nul ne comprenait plus mon langage ! »

Et certes, ses amis purent manquer de ménagement, de véritable intelligence à son égard, mais on s'étonne que, de son côté, il n'ait pas très vite compris qu'il les froissait par ses plaintes, par ses regrets trop ouvertement exprimés, et qu'il

n'ait pas tenté quelques efforts pour leur dissimuler que, désormais, ils ne suffisaient plus à son bonheur. — A Breslau, où il se rend, peu après son retour, pour accompagner le duc Charles-Auguste, un de ses interlocuteurs a noté son élocution difficile : impression si différente de celle que formulaient ses auditeurs de 1775, qui admiraient au contraire l'abondance et l'originalité facile de sa parole ! Il a trop à dire à la fois sans doute, nous explique ce témoin, malgré tout bénévole ; il faut le deviner, dans ses explications. Beaucoup plus tard, Charlotte réconciliée et de nouveau bienveillante à son ancien ami remarquera qu'en tout temps, avec la meilleure volonté du monde, il demeure un hôte affecté de quelque raideur, *ein steifer Wirth.*

En outre, six semaines seulement après son retour d'Italie, Gœthe a pris pour maîtresse Christiane Vulpius, et nous allons dire la répercussion de cet événement sur sa situation sociale à Weimar et sur ses relations avec Charlotte, qui n'apprit toutefois la chose qu'au bout de quelques mois. Mais, avant même que cette découverte fatale n'eût achevé d'exaspérer la baronne, la bonne intelligence ne put se rétablir entre elle et son ami de si longue date. Le poète vint encore une fois à Kochberg cependant, dans ce cadre agreste où il retrouvait tant de chers souvenirs, mais il n'y apporta que gêne et malaise à sa suite. Les dernières lettres échangées entre lui et Mme de Stein trahissent leur réciproque amertume. Il finit par signifier sans grand ménagement à la baronne que la mauvaise humeur dont elle ne peut décidément se départir à son égard provient sans doute de l'abus du café qui irrite ses nerfs et contre lequel il l'a, dit-il, depuis longtemps mise en garde ! — Interprétation toute matérielle d'un chagrin fort légitime, qui achève de la blesser jusqu'au fond de l'âme et dont nous verrons qu'elle n'oublia jamais l'injure. Elle souligna tout aussitôt cette phrase malencontreuse par un *Oh!* d'indignation, écrit de sa main dans la marge de la lettre fatale qui rompit pour plus de dix ans toute relation amicale entre son auteur et sa destinataire.

III

Quelques mots maintenant sur cette Christiane Vulpius qui acheva de séparer Gœthe de Mme de Stein et que certaine critique contemporaine oppose volontiers à cette dernière comme

sa vivante antithèse, avec une sympathie qui s'explique surtout à notre avis par le néo-romantisme ambiant et par nos conceptions si singulièrement élargies sur le *fas et nefas* en matière de relations amoureuses. Oui, c'est un fait que l'on se montre aujourd'hui indulgent toujours, favorable souvent, parfois véritablement dévot à cette Christiane qui rendit, assure-t-on, grand service au génie de Gœthe par l'existence physiquement normale qu'elle lui permit de mener après 1788. Parmi ses plus fervens amis, s'inscrit le professeur Engel, ce brillant historien de la littérature dont nous savons l'aversion pour la mémoire de Charlotte. La grisette, devenue pour le grand homme quelque chose comme une servante-maîtresse pendant dix-huit ans, avant d'être épousée par lui au lendemain de la bataille d'Iéna, nous est présentée par M. Engel comme la femme destinée par la Providence à fournir au grand poète ces satisfactions légitimes, ces soins matériels attentifs, ce repos d'esprit et de corps qui convenait à l'épanouissement définitif de sa personnalité littéraire. Il a été ainsi opéré au profit de Christiane, vers la fin du siècle romantique par excellence, le XIXe, une de ces réhabilitations ou « sauvetages » (*Rettungen*) qui sont de mode au delà du Rhin.

Rappelons que « Demoiselle Vulpius, » — pour parler comme Gœthe le fit dans son journal quotidien jusqu'à l'époque de son mariage, — était la fille d'un modeste employé de chancellerie, qui mourut alcoolique en laissant les siens dans le dénuement. Christiane, orpheline, dut gagner sa vie dans une fabrique de fleurs artificielles. Ayant eu l'occasion de présenter à Gœthe un placet en faveur de son frère (qui avait reçu de l'instruction et devint par la suite un romancier fort lu), elle retint l'attention du ministre honoraire par la fraîcheur de son minois chiffonné, par la rondeur appétissante de sa personne menue, en un mot par la « beauté du diable » qui faisait l'attrait de ses vingt-deux ans. La vulgarité de son apparence devait s'accentuer notablement avec les années; elle ne rebuta pas le poète au lendemain de ses amours romaines dont un modèle d'atelier avait surtout fait les frais. Il l'établit chez lui après quelques entrevues préliminaires, et elle lui donna neuf mois plus tard un fils qui fut Auguste de Gœthe.

Certes, quelques témoignages du temps lui sont jusqu'à un certain point favorables. La Conseillère Gœthe lui fut bienveil-

lante par aveugle affection à l'égard de son illustre fils, même après qu'elle eut fait la connaissance personnelle de Christiane : le petit-fils fit agréer la bru de la main gauche dans la vieille maison du Hirschgraben. — En outre, lorsque Gœthe perdit sa mère en 1808, il envoya sa femme à Francfort pour y régler les questions d'intérêt dont il voulait éviter le souci. A cette occasion, un parent du poète qui eut affaire avec Christiane a vanté son attitude libérale et digne. Mais ce témoin souligne, lui aussi, la vulgarité de sa personne. La comtesse Reinhardt, une patricienne de Hambourg, lui accordait quelque dextérité comme ménagère, mais la comparait, dans sa culture et dans ses manières, à une camériste de bonne maison, ce qui n'est qu'à demi flatteur, on en conviendra. Enfin elle fut accueillie, choyée et prônée par Mme et Mlle Schopenhauer, mère et sœur du philosophe bien connu. Mais ces deux dames, arrivées à Weimar dans le temps même où Gœthe épousait enfin sa compagne, ne mirent guère, dans leur bienveillance affichée pour celle-ci, qu'un calcul intéressé ; elles souhaitaient d'attirer par là dans leur salon l'homme illustre. Nouvelles venues dans le pays, sans attaches avec la société aristocratique du lieu, elles pouvaient plus facilement que personne adopter cette attitude protectrice à l'égard de Christiane. Gœthe leur en sut gré en effet, et c'est pourquoi la baronne de Gœthe trouva chez les Schopenhauer la seule maison honorable qui se soit jamais franchement ouverte devant elle.

En revanche, que de témoignages hostiles ou dénigrans dont, avec la meilleure volonté du monde, il est bien difficile d'oublier la précision accablante. Celui de Schiller avant tout, si familier dans la maison du Frauenplan : « Gœthe écrit trop peu maintenant, dit-il à Kœrner, le 6 août 1800, c'est-à-dire après six ans d'intimité presque quotidienne avec son illustre émule... Son esprit n'est pas assez tranquille. Sa misérable situation domestique qu'il n'ose point modifier, tant il est faible sur ce point, le remplit d'amertume ! » Et Kœrner de répondre avec conviction : « On n'offense point les mœurs impunément. Il aurait pu trouver dans sa jeunesse une épouse digne de lui. Combien son existence serait aujourd'hui différente ! Le sexe féminin a une mission beaucoup trop haute pour se voir ainsi dégradé, réduit au rôle d'instrument de plaisir... Gœthe lui-même ne peut estimer la créature qui s'est d'abord donnée à

lui sans conditions : il ne peut obliger les autres à l'estimer... Une telle situation doit, à la longue, énerver l'homme le plus fort. » Avec la comtesse Schimmelmann, Schiller sera même plus explicite : « Il serait à souhaiter que je pusse justifier Gœthe sur sa vie domestique comme je le fais avec confiance pour sa vie littéraire et sociale. Malheureusement, ses idées fausses sur le bonheur domestique et une funeste aversion pour les liens du mariage l'ont engagé dans une liaison qui pèse sur lui, qui le rend malheureux dans sa propre maison et dont il n'a ni la force, ni le courage de se débarrasser. C'est le seul défaut que je lui connaisse : encore ce défaut ne porte-t-il préjudice qu'à lui-même et tient-il à un autre côté très noble de son caractère. » Il s'agit sans doute, dans la pensée de Schiller, du sentiment que Gœthe a de ses devoirs envers Christiane et envers le fils qu'elle lui a donné. Mais son jugement d'ensemble est excellent : il n'y a nulle raison pour récuser un tel juge à notre avis, et seules les tendances contemporaines que nous avons mentionnées plus haut, associées à cette disposition hagiographique qui est celle du romantisme comme de tous les grands mouvemens mystiques à l'égard de leurs champions principaux, ont pu inciter quelques critiques à remettre une pareille sentence en question de nos jours.

Les tenans de Christiane expliquent, il est vrai, l'hostilité de Schiller par les relations étroites qui unissaient Mme Schiller à Charlotte de Stein. La baronne ayant endoctriné son amie, celle-ci prévint à son tour l'esprit de son mari ; et de là les sévérités prodiguées par le second des grands poètes allemands au faux ménage du premier de tous ! Mais encore une fois, Schiller était l'hôte presque quotidien de la maison de Gœthe : ce serait vraiment faire quelque tort à sa mémoire que de lui refuser à ce point toute capacité d'appréciation personnelle des faits. Au surplus, l'Anglais Robinson, un des premiers gœthéens anglais, se fait de son côté l'écho de l'opinion la plus répandue en Allemagne vers 1800 lorsqu'il écrit à cette date que Gœthe manque de délicatesse morale dans ses écrits, — allusion aux *Élégies romaines*, aux *Xénies*, et même à certaines pages de *Wilhelm Meister*, — et qu'il montre dans la vie pratique un véritable défaut d'élévation et de tenue : « Sa maîtresse, écrit crûment l'insulaire, est une femme basse et vulgaire ! »

Admettons que Mme Herder, bien que renseignée sur place,

aille trop loin lorsqu'elle reproche à Christiane d'avoir pratiqué la galanterie avant sa liaison avec Gœthe. Reconnaissons que nulle infidélité ne saurait lui être attribuée avec certitude après le début de cette liaison, bien que l'opinion de Weimar lui en ait prêté plusieurs. Mais ses habitudes d'intempérance, déplorable héritage de son père, ne peuvent malheureusement faire aucun doute. On en trouverait un témoignage amusant et frappant dans ces *Lettres à Fritz de Stein* qui ont été publiées il y a quelques années par M. Rohmann (1), car on y lit sous la plume de Charles de Stein, fils aîné de Charlotte, à la date du 22 mars 1803, ces lignes significatives : « Gœthe ne se montre pas beaucoup au dehors. Stein-Nordheim (maître des forêts à la cour de Weimar) en use de façon singulièrement libre avec lui. Au dernier bal costumé, il lui a dit : Renvoie donc à la maison ta créature *(dein Mensch)*, je l'ai grisée. (Et ce dernier mot est plus fort dans le texte allemand !) Là-dessus Gœthe va trouver la pauvre Vulpius qui était tout à fait dans son sang-froid et lui ordonne de rentrer à la maison ! » Cette exécution sommaire n'en dit-elle pas bien long sur l'opinion qui était à la fois celle du public et celle de Gœthe lui-même à l'égard de sa compagne, bien que Christiane ait été pour cette fois victime de la plus mauvaise plaisanterie ?

Danseuse passionnée, elle ne pouvait satisfaire ce goût que dans les bals plébéiens ou dans les réunions d'étudians et de comédiens. Elle fréquentait donc assidûment ces lieux de plaisir. Charlotte de Stein écrit en 1798 à Mme Schiller : « Récemment elle (Christiane) rencontra dans un bal à Lobeda la Lœwern de ma mère (la cuisinière de Mme de Schardt). Elle lui demanda sa visite à Weimar, surtout au profit de sa sœur, qu'elle met, dit-elle, de son mieux en garde contre les hommes... La pauvre fille doit souvent pâtir, car elle serait bien plus à l'aise avec une nature vulgaire qu'avec un homme de génie ! » — Une fois épousée, Christiane ne cessa pas de donner matière aux commérages. Elle eut un « attrapage » célèbre avec Bettina d'Arnim qui finit par lui jeter à la face l'épithète assurément discourtoise de *Blutwurst* (boudin gonflé !). Gœthe prit le parti de sa femme et rompit impitoyablement avec son admiratrice exubérante et passionnée.

(1) Leipzig, 1907.

Elle avait quarante-cinq ans qu'elle fréquentait encore à Iéna les bals d'étudians où Charlotte de Stein nous assure qu'on lui faisait toutes les polissonneries imaginables. Auguste de Gœthe, alors âgé de vingt-deux ans et d'esprit assez fruste cependant, était tout honteux d'accompagner sa mère en pareil lieu, pour la livrer aux brocards des jeunes gens de son âge. Un pamphlet du temps rapporte que les étudians eux-mêmes furent enfin choqués d'une pareille tenue chez la femme du plus grand écrivain de langue allemande. Ils projetèrent donc de lui donner une leçon en lui faisant un jour la conduite en cortège sur la route de Weimar, tous montés à dos d'âne. Elle n'évita cette avanie qu'en quittant précipitamment Iéna par une autre porte que celle où l'attendait la burlesque manifestation. « Quel démon lui accola pareille moitié ! » soupire encore Mme Schiller en parlant de Gœthe à cette date.

Elle mourut de la plus triste façon, dit Johanna Schopenhauer (pourtant si bien disposée à son égard), entre les mains de mercenaires, presque dépourvue de soins. Ni son mari, ni son fils ne l'assistèrent à sa dernière heure : « Nulle main amie ne lui a fermé les yeux, écrit Mme Schopenhauer. *Son intempérance dans toutes les jouissances de la vie* durant une période qui est très dangereuse pour notre sexe lui avait préparé le plus terrible des maux, l'épilepsie ! » Peut-être s'agissait-il plutôt de crises d'alcoolisme aigu, en raison de son hérédité et de ses propres excès.

Il nous paraît que toute tentative de réhabilitation trop ambitieuse se heurtera nécessairement à des textes aussi précis que les précédens. Ajoutons que Bielschowsky, le biographe si modéré de Gœthe, reste sévère à « Demoiselle Vulpius. » Elle ne se façonna jamais, dit-il. Gœthe ne crut rien lui devoir en matière de fidélité conjugale : sa médiocre administration du ménage et les soucis qui en résultaient pour le poète auraient même été l'une des causes déterminantes de la grave maladie dont il fut atteint en 1800 (1). Nous voilà loin d'une Christiane apportant à son compagnon la paix du foyer. Nous ajouterons qu'à notre avis la mort de sa femme fut pour Gœthe une véritable délivrance, en dépit des quelques larmes qu'il lui donna de loin lors de son décès. Car le veuvage du poète lui permit seul

(1) II, 244.

par la suite cette attitude de patriarche plein de dignité sereine dans laquelle Eckermann l'a fixé sous le regard de la postérité, malgré tout soucieuse de tenue morale chez ses génies directeurs. Imagine-t-on Christiane, encore alourdie et vulgarisée par l'âge, intervenant en tiers à tout propos dans les *Entretiens* fameux? Le Gœthe qui n'avait plus à ces côtés cette associée si peu décorative est celui qui survit dans la mémoire des hommes.

Enfin, quoi qu'on puisse penser, en bien ou en mal, de l'influence exercée par la Vulpius sur le caractère et sur le talent de son époux, il est trop certain qu'elle transmit une hérédité viciée à sa descendance. Auguste de Gœthe, ce goujat (*der rohe Mensche*, comme l'écrit M. H. S. Chamberlain dans son récent *Gœthe*), fut le seul qui vécut des cinq enfans qu'elle donna au poète, les quatre autres étant morts quelques heures après leur naissance. Il avait dans le sang l'intempérance de son grand-père maternel et Charlotte de Stein, qui l'aimait pourtant, comme nous le dirons, put constater en lui cette inquiétante propension dès l'enfance. Il mourut à la fleur de l'âge isolé des siens durant son agonie comme l'avait été sa mère et sans laisser après lui plus de regrets. Quant aux petits-enfans de Gœthe, leur destinée fut peut-être plus lamentable encore. Entravé dans son choix par son origine irrégulière, Auguste avait fait un mariage hasardeux en épousant cette attrayante mais bizarre Ottilie de Pogwisch : elle lui donna une fille qui devait mourir adolescente et deux fils qui vécurent célibataires l'un et l'autre. Il faut lire dans les souvenirs sincères de la baronne de Gustedt (1) la triste vie de ces « Tantalides » écrasés par une hérédité psychique accablante.

IV

Telle est donc la femme dont Charlotte apprend, au début du printemps 1789, la cohabitation significative avec Gœthe, — leur intimité étant même déjà vieille de plusieurs mois à cette date. — Sa fierté se cabre aussitôt sous l'injure. Se voir remplacée par une créature de cette sorte auprès de l'homme qui lui promit sa foi éternelle et qui a été sur le point d'adopter légalement son fils Fritz ! Elle rompt aussitôt de façon absolue, dans les circon-

(1) Publiés par Lily Braun sous ce titre : *Im Schatten der Titanen*. Brunswick, 1909.

stances que nous avons dites et, bien que la vie de cour dans le cercle étroit de Weimar la remette souvent en présence de Gœthe, leur brouille dure une douzaine d'années environ à l'état aigu.

Pour excuser l'aigreur dont témoigne la correspondance de Charlotte pendant cette période de sa vie, il faut songer que sa santé, de tout temps délicate, acheva de se gâter sous l'influence d'un si rude coup du sort, et poussa décidément son esprit vers le pessimisme théorique. Elle vivra près de quarante ans encore, mais dans un martyre physique quasi perpétuel, torturée par des maux de tête qui lui donnaient l'impression d'avoir dans le cerveau quelque bruyante machine en activité perpétuelle : « Imaginez, écrit-elle un jour, le plus incroyable tapage, des sifflemens et des chocs ininterrompus. Mes propres paroles me font un vacarme insupportable, si bien que je ne suis plus sûre des mots que j'emploie et que je voudrais bien entrer à la Trappe où l'on n'a plus rien autre chose à dire que le fameux *Memento mori !* » Dans ses meilleurs momens, elle se déclarait prête à répondre comme un courtisan de Weimar, interrogé sur sa santé par le duc, l'avait fait quelques années plus tôt : « Grand merci, Altesse. Des douleurs supportables partout ! »

C'est durant ses heures les plus chagrines qu'elle écrit, pour épancher son amertume, cette âpre tragi-comédie de *Didon* que Schiller, sans doute mal renseigné sur le passé de l'auteur et sur les allusions qui remplissent la pièce, fit profession d'admirer de bon cœur et lui conseilla d'imprimer sans délai. Ces pages ne furent pourtant livrées au public que de longues années après la mort de Charlotte, alors que l'attention publique eut été attirée sur elle par la publication des lettres de Gœthe à son adresse. Citons quelques passages caractéristiques de cet ouvrage. On y lit que le poète Ogon (pseudonyme de Gœthe), soumis aux directions de l'aimable Élissa (Mme de Stein), a marché pendant quelque temps dans les voies de la vertu, mais que ces voies lui ayant bientôt paru mal commodes, il les a délaissées pour des sentiers plus fleuris. La nature, allègue cependant pour se justifier, sous la plume ironique de Charlotte, cet adepte caricatural du mysticisme esthétique, la nature n'a pu réaliser son idéal que dans certains individus d'exception : « Ceux-là seuls, précise-t-il, ont été l'objet de ses efforts et nous

autres, poètes philosophes, nous sommes parmi les gens dont elle se flatte d'avoir réussi au mieux la façon. Le reste est simple bétail, bon à être foulé aux pieds sur notre passage. J'ai tenté une fois tout à fait sérieusement de gravir la pente de la vertu. Je me croyais déjà, ou plutôt je voulais devenir l'élu des dieux sur cette voie difficile, *mais cela ne convenait nullement à ma nature*. Je me faisais si maigre à ce régime ! Voyez maintenant au contraire mon double menton, mon ventre bien arrondi, mes mollets bien garnis. » Notons ici qu'en effet Goethe engraissa considérablement de 1790 à 1800, pour revenir ensuite à une corpulence normale dans sa vieillesse. Les lettres de Charlotte et celles de son fils aîné Charles plaisantent souvent cet embonpoint disgracieux et il est un certain portrait de Gœthe par son ami et commensal, le peintre Meyer, qui est un témoignage fort réaliste de cet empâtement, ainsi que de l'expression inquiète et assombrie qui était celle du poète en 1795.

« Tenez, poursuit cependant Ogon dans *Didon*, je vais vous faire une confidence intéressante. Les sentimens élevés procèdent à mon avis d'un estomac rétréci. Aussi ce que je vous en ai dit tout à l'heure à propos des élus des dieux ne s'applique-t-il nullement à moi, pour dire vrai. Je préfère de beaucoup me compter parmi le bétail vulgaire *et c'est en effet dans sa compagnie que je vis le plus volontiers*, car je suis un bon compagnon, sans nulle vanité. » Ceci est la flèche du Parthe : c'est l'évocation de Christiane et des siens, devenus les commensaux du grand homme. Élissa riposte cependant, avec beaucoup plus de détachement que n'en montrait Mme de Stein à cette heure : « Je me suis d'abord trompée sur ton compte. Aujourd'hui, en dépit de tes cheveux bien peignés et de tes souliers bien façonnés, je vois sur ta personne les cornes du bouc, les sabots et autres attributs des satyres. A ces êtres-là, *aucun vœu ne saurait demeurer sacré!* » Allusion au vœu quasi conjugal de 1781, si parfaitement oublié en effet par celui qui le signa de son nom.

Enfin voici, pour conclure, — *in cauda venenum*, — un écho de la malencontreuse phrase de Gœthe sur l'abus du café qui avait achevé, quelques années plus tôt, sa rupture avec Charlotte et mis pour longtemps un point final à leur correspondance : « Ces vues sans solidité, reprend en effet Ogon avec détachement, te viennent à coup sûr d'une boisson malsaine pour toi et dont je t'ai toujours déconseillé l'usage. Accorde-toi donc

plutôt quelques rasades du vrai sang de la terre, je veux dire du jus de la vigne et, bientôt, tu te réconcilieras sans peine avec l'image mythologique que tu te fais de moi (celle du satyre), si j'en juge par tes derniers mots ! — Je ne voudrais pas me mettre entre tes mains, puisque *ta morale dépend de ta cuisine,* » riposte Élissa, au comble de l'irritation ironique ! — Sur quoi Ogon conclut avec un tranquille cynisme : « Tu sais combien je t'aimais jadis. Eh bien ! il est difficile de dire la vérité sans blesser, mais la nature humaine est sujette à des mues périodiques ainsi que le serpent. J'ai rejeté loin de moi une peau désormais hors d'usage, tout simplement ! » Encore une métaphore familière au poète en effet ! Et telle est l'aigreur avec laquelle Mme de Stein interpréta, pendant dix ans, — mais non sans excuses, il faut le reconnaître, — la trahison dont elle se jugeait la victime et les trop faciles amours de Gœthe avec Christiane Vulpius.

Au début du XIXe siècle, un rapprochement se produisit toutefois entre les amis trop longtemps séparés, rapprochement dont la première occasion fut, chose singulière, le propre fils de Christiane, Auguste Gœthe. En raison de l'amitié qui unissait à ce moment les deux pères, cet enfant était le compagnon de jeux du jeune Charles Schiller. Or, la mère de ce dernier, Lotte de Lengefeld, était d'autre part l'amie la plus intime, presque la fille d'adoption de Mme de Stein. Les deux enfans visitaient donc parfois de compagnie la vieille dame qui avait toujours pour eux quelque friandise ou quelque gâterie. Charlotte retrouvait alors dans le petit bâtard les traits et surtout les façons de son père, — ce qui ne laissait pas de l'attendrir, — mais parfois aussi quelques vulgaires habitudes, fruits de l'éducation donnée par la mère, — ce qui la choquait profondément en revanche. L'affection prit le dessus avec le temps. De même que jadis Gœthe cherchait la ressemblance de son amie dans le jeune Fritz de Stein qu'il avait pris sous son toit et projetait de faire son héritier, ainsi Charlotte s'habituait à trouver quelques réminiscences émues du passé dans la physionomie du petit Auguste et le père se montra touché de ce sentiment.

Il en remercia la baronne sur un ton de réserve délicate; de là naquirent des relations d'abord assez embarrassées de part et d'autre, mais qui se firent avec le temps de plus en plus fréquentes et cordiales. Les anciens amis en vinrent à échanger

comme autrefois, bien qu'à de plus longs intervalles, des billets gracieux, de petits cadeaux ou des victuailles. Et si l'amertume se fait parfois jour encore dans les lettres de Charlotte à des tiers, du moins sait-elle en contenir le plus souvent l'expression vis-à-vis du poète. Non sans conserver son franc parler toutefois, comme ce jour où elle avait fait remarquer, dans la conversation, que le peintre Meyer, vivant sous le toit de Gœthe, semblait prendre avec lui de la ressemblance : « Le diable m'emporte, madame, répondit le grand homme, en veine de suffisance ce soir-là : je voudrais voir que quelqu'un vécût continuellement avec moi sans venir à me ressembler quelque peu ! — Certes, riposta-t-elle choquée de ce ton que lui rappelait le wertherien sans gêne de 1775, mais on n'imite guère que vos incongruités *(Ruchlosigkeit)!* »

Dans une lettre de 1813 à Fritz de Stein, Charlotte conte une anecdote qui nous a toujours paru profondément caractéristique de ses relations de vieillesse avec son ancien dévot. Pour le jour de naissance de Gœthe (31 août), elle avait projeté cette année-là de lui offrir en cadeau un ananas. Assez tard dans la soirée d'été, elle sortit donc, escortée de sa femme de chambre, afin de porter elle-même cette offrande savoureuse à son adresse. Il faisait un beau clair de lune sur les arbres séculaires du parc ducal qu'elle devait traverser. Elle y aperçut de loin le grand homme assis sur un banc, en compagnie de la cantatrice Engels, une de ces galanteries de ce temps ; la jeune femme lui chantait des romances en s'accompagnant de la guitare. A la vue de cette scène qu'elle jugeait peu digne de l'âge et de la situation du poète, la vieille dame reçut, dit-elle, un tel coup au cœur qu'elle résolut de s'éloigner sans se montrer. Mais, auparavant, elle s'approcha silencieusement par derrière jusqu'auprès de Gœthe, absorbé par la mélodie. Elle poussa l'ananas à ses pieds avec les plus grandes précautions : après quoi elle se retira sans avoir éveillé l'attention du couple sentimental.

Cette scène muette n'est-elle pas étrangement pathétique ? Elle nous paraît résumer excellemment les relations qui unirent ces deux êtres de choix, car elle indique dans le grand poète la faculté de rajeunissement, la tendance vers l'épicurisme mesuré, de même qu'elle souligne, chez Charlotte, cette délicatesse, cette vulnérabilité presque excessive du cœur qui fit d'abord sa force et plus tard sa faiblesse dans ses relations avec son ami : peut-

être, en outre, si l'on y tient, ce trait d'étroitesse puritaine qui marqua jusqu'au bout la mentalité de la baronne.

V

A une pareille femme, faut-il donc, avec le savant mais paradoxal professeur Engel, refuser tout à la fois la tête et le cœur, en expliquant uniquement par les prestiges de l'illusion amoureuse l'enthousiasme si prolongé de Gœthe pour cette tête et pour ce cœur-là? Faut-il la juger, d'une part, médiocre, insignifiante et bornée parce que l'atmosphère d'une cour aurait de bonne heure étouffé toute originalité dans sa pensée ; d'autre part, dominante, acariâtre, querelleuse et parfois méchante, dans ses rapports avec sa famille aussi bien qu'avec ses amis? — L'attaque est franche autant qu'impitoyable. Elle porterait à dépasser également la mesure dans la riposte. Efforçons-nous d'y répondre par le seul témoignage des faits.

La valeur intellectuelle de Charlotte n'avait rien de précisément exceptionnel, nous en conviendrons tout d'abord sans ambages, mais nous ajouterons aussitôt que le goût de la culture ne l'abandonna jamais et que, toute sa vie durant, à l'exemple de son illustre ami, elle travailla en vue de meubler son esprit d'acquisitions nouvelles. L'astronomie, surtout, ne cessa d'attacher passionnément son imagination emportée vers le monde des astres : elle l'étudiait encore à quatre-vingt-deux ans dans des traités nouveaux et c'est pourquoi Gœthe, à la veille de sa propre fin, semble avoir voulu immortaliser, dans la Makarie du second *Wilhelm Meister*, cette disposition d'esprit de sa vieille amie. — On la voit applaudir, dans sa correspondance, à l'entreprise d'un protecteur de son fils Fritz en Silésie, le comte Hoym, qui s'est mis à travailler les mathématiques dans un âge avancé, quoique, dit-elle de façon caractéristique, *il n'en puisse plus faire à son âge aucune application morale.* Mais, ajoute-t-elle à ce propos, — dans une appréciation profondément gœthéenne en vérité des vertus de l'activité humaine, — « tout ce par quoi nous avons exercé ici-bas nos facultés intellectuelles *nous demeure acquis pour une existence future. A tout le moins, c'est une consolante persuasion que de le penser!* » — Oui certes! On pourrait même ajouter que c'est là une transposition, dans l'ordre purement intellectuel en effet, du paradis chrétien, créé

pour récompenser des mérites d'autre nature puisqu'il s'ouvre de préférence aux pauvres d'esprit. Et ce fut bien de ce paradis-là, on le sait, plutôt que du paradis chrétien que Gœthe ambitionna toute sa vie la conquête. Mais une telle pensée sous la plume d'une femme n'est-elle pas haute et digne d'admiration? — Ajoutons qu'après sa *Didon*, si fort admirée de Schiller, elle écrivit encore quelques comédies, de mince valeur sans doute, mais qui témoignent néanmoins de son amour des lettres et de la facilité de sa plume.

Chrétienne et même portée vers le mysticisme piétiste au temps de sa jeunesse, en raison des enseignemens reçus de sa mère, Charlotte perdit sa foi évangélique sous le faix d'une vie difficile, ainsi que sous l'influence du « paganisme » romantique de son illustre ami. Il l'a laissée de la sorte plus démunie peut-être contre les assauts de la mauvaise fortune qu'il ne l'avait rencontrée, tandis que lui-même, empruntant quelque chose de la nourriture morale substantielle que lui présenta si abondamment son amie, demeura fortifié et comme engraissé de cette manne pour la vie entière. Mais n'est-ce pas ainsi que procède d'ordinaire le génie sur sa voie vertigineuse ? — La philosophie de Charlotte mûrie fut donc de nature *héraclitéenne*, selon son expression favorite, et se résuma dans un pessimisme résigné que ne vint éclairer nul rayon. Pessimisme fort acceptable en psychologie, certes, vue sans illusions de la nature humaine qui est une condition d'équilibre et de rectitude au cours de notre vie ; mais en outre, pessimisme moral qui serait excessif parfois si la ferme raison de la baronne n'en venait corriger à propos l'amertume. C'est ainsi que, certain jour, elle eut avec Schiller une controverse fort animée au sujet des célèbres lettres qu'il venait de publier *Sur l'éducation*, ce bréviaire d'un mysticisme esthétique tout pénétré de stoïcisme grave qui en fait la plus noble doctrine : « Nous nous sommes, écrit-elle à Fritz, fatigués l'un et l'autre à discuter sur le genre humain qu'il croit *possible de rendre meilleur*, mais moi *non!* Enfin il dut me concéder que la nature humaine n'est pas susceptible d'une transformation radicale, bien que l'effort vers quelque chose de plus haut lui soit propre. Ce que je concédai à mon tour parce que l'homme peut s'élever en effet dans la sphère morale! » On ne saurait mieux dire et c'est, à notre avis, l'expression même de la sagesse et de la vérité. Mais ce

second membre de phrase, que nous approuvons, contredit le pessimisme excessif du premier. Il est possible d'améliorer le genre humain si chaque homme en particulier peut s'élever dans la sphère morale. Il n'est même pas douteux que, dans l'humanité supérieure, cette élévation-là ne se soit déjà largement réalisée.

Charlotte continue cependant le récit de cette conversation théorique si intéressante : « Schiller, écrit-elle, voulait encore me soutenir que les hommes se trouvent rehaussés par les inspirations *esthétiques* (c'est le fond même de l'ouvrage sur lequel portait la discussion, comme on le sait). Il me semble que *l'expérience prouve le contraire : les sentimens esthétiques refroidissent le cœur.* » Oui, c'est là un aphorisme qu'elle a plus d'une fois énoncé sous des formes diverses, mais qui, tout en se réclamant de l' « expérience » sans épithète, procède surtout de son expérience *personnelle* avec Gœthe, il faut l'avouer : expérience interprétée par son ressentiment, jusqu'à un certain point légitime, et par ses regrets passionnés. Délaissée en effet, sans excuse valable à son avis, par un artiste du premier rang, elle se prit à inculper d'une congénitale froideur de sentiment tous ceux qu'elle nomme les *beaux-esprits* (à la mode française), — ce qui n'est pas plus vrai de ceux-ci que de tout autre lutteur pour la vie au surplus, et ce qui aurait dû l'être moins que jamais à l'aurore du romantisme, ce mysticisme si expressément appuyé sur le culte du « sentiment » et sur l'apothéose du « cœur sensible. » — En réalité, si la beauté est définie non par la « nature » et par l'obéissance à l'instinct, comme le proposait Jean-Jacques, mais par l'ordre, la mesure et l'harmonie, comme Schiller était venu à le faire sous l'influence des portions rationnelles du kantisme, à l'époque où se place cette suggestive discussion avec la baronne, le sentiment esthétique est bien, comme il l'a soutenu, un élément du progrès social, au même titre que l'expérience morale proprement dite.

A Mme Schiller qui lui avait parlé de nouvelles découvertes anatomiques dans le cerveau humain, Charlotte répondait encore par ces lignes intéressantes. « Je voudrais que vous m'en eussiez dit davantage sur cette raie jaune rougeâtre, qui serpente dans la masse cérébrale et qui serait le siège de la raison. Manque-t-elle chez les animaux ? *Mais la raison n'est qu'un résultat* et je ne puis donc croire qu'elle soit visible quelque

part dans notre tête ! » Encore une parole profonde. La raison étant essentiellement l'expérience matérielle et sociale accumulée de l'espèce, Charlotte est en droit de penser que cette faculté n'est peut-être pas essentiellement humaine, comme le prouve la question qu'elle pose à propos du cerveau animal. Le privilège humain consisterait surtout dans une capacité de synthèse rapide qui nous a permis une bien plus large et plus souple accumulation de nos expériences vitales.

Nous ajouterons qu'elle a su exprimer elle-même avec esprit les hantises théoriques qui remplirent sa vie de méditation solitaire. Ayant un jour demandé à son vieil ami Knebel de rédiger pour elle une épitaphe caractéristique, celui-ci répondit qu'il se récusait et la priait d'assumer cette tâche en personne : « Voici donc mon épitaphe, reprit-elle sans se faire prier davantage (1) :

Celle qui est ici sous la terre ne put jamais rien comprendre alors qu'elle était dessus. — Sans doute a-t-elle compris, maintenant qu'elle est si profondément enfoncée (*vertieft*).

Le jeu de mots allemand n'est malheureusement pas traduisible en français, *vertieft* ayant le sens propre d' « enfoncé, » sous la terre, et la signification métaphorique d'enfoncé, plongé dans des méditations absorbantes. — L'une de ses lettres d'extrême vieillesse au même Knebel (2) souligne encore sa constante habitude de la méditation, méditation plus morale que purement intellectuelle : « Ma terrible surdité me renferme en moi-même, et je me promène çà et là dans mon existence ancienne *pour voir si, de mon expérience actuelle, je ne pourrais pas tirer quelque chose qui fût susceptible de rendre meilleure une existence future !* Par malheur, des *mais* viennent sans cesse à la traverse et je ne puis triompher de ces obstacles ! » Cela n'est-il pas bien profond dans sa forme concise ?

Que de traits charmans on pourrait d'ailleurs glaner çà et là sous sa plume à travers sa vaste correspondance ! Mais la traduction en ferait évanouir le charme. Citons pour exemple unique celui qui se rapporte à Mme de Staël, lors de la première visite à Weimar de l'illustre étrangère. Le mot est d'al-

(1) Bode, *Stunden mit Gœthe*, VII.
(2) Duentzer, II, 495.

lure philosophique, comme il arrive souvent avec Charlotte et s'appuie sur les idées de métempsycose si chères au mysticisme romantique, à titre de substitut moins précis du paradis chrétien : « Cette femme, écrit donc Charlotte, possède en elle un esprit prodigieusement multiforme. Dieu sait combien d'individualités ont dû périr pour préparer la formation de la sienne et dans quelle quantité de cerveaux ces esprits devront être à nouveau réincarnés après sa fin! » — Délicate apologie qui aurait assurément flatté la visiteuse, si elle en avait eu connaissance. Nous croyons que quiconque prendra la peine d'étudier les lettres de la baronne ne lui refusera pas l'esprit naturel, la formule piquante et souvent le trait profond.

VI

Était-elle pourtant moins douée sous le rapport du cœur que sous celui de l'intelligence, comme nous avons vu qu'elle en fut trop souvent accusée? M. Bode, son dernier biographe allemand, fait remarquer avec raison qu'elle ne se connut jamais un ennemi de son vivant. Les adversaires lui sont nés longtemps après sa mort, lorsque son influence sur Gœthe eut éclaté au grand jour par la publication des lettres ou billets du poète, risquant de troubler certaines opinions préconçues quant à l'évolution morale du grand homme divinisé.

Reconnaissons toutefois qu'il y eut souvent quelque rudesse dans l'énergie concentrée qui demeure le trait le plus saillant de sa personnalité morale. A son père, à son mari, à son second fils Ernest qui mourut adolescent d'une tuberculose des os, elle souhaita franchement la mort lorsqu'elle les vit souffrir sans espoir de guérison, et cette sincérité ne laisse pas de choquer au premier abord notre sensibilité quelque peu conventionnelle. Mais, en fait, combien de gens foncièrement bons, foncièrement religieux même, n'ont-ils pas formulé à l'occasion des souhaits de ce caractère? Flaubert, le « bon » géant pour ses amis, relate dans sa correspondance avec Louise Colet une exclamation qui lui échappa, dit-il, quelques heures avant la mort de sa jeune sœur, phrase partie comme un *cri du cœur*, explique-t-il, et qui a néanmoins révolté tout le monde autour de lui. On parlait de la douleur qui allait torturer sa mère, la plus véritable de ses affections au cours de sa vie entière : « Si elle pouvait

mourir aussi, » clama-t-il, et il pense encore, à la réflexion, *n'avoir jamais rien dit de plus tendre!*

Le professeur Engel reproche en outre à Charlotte la froideur presque ironique avec laquelle elle note, au cours de sa correspondance, les nombreux deuils qui atteignirent Gœthe dans la personne des enfans, presque tous mort-nés, de la Vulpius. Mais nous savons assez pourquoi elle perdait sur ce point son sang-froid, et nous avons déjà dit qu'Auguste de Gœthe fut au contraire aimé d'elle, en dépit de ses origines. — Enfin, son fils aîné Charles, avec qui elle n'avait pas grande conformité de caractère, et qui tenait plutôt de son père Josias, Charles de Stein, un cœur excellent, mais un franc original, accuse dans certaines lettres de 1797 et 1798 l'humeur difficile de sa mère, et vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis des gens qui la servent. Là encore les excuses en faveur de Charlotte sont nombreuses et sérieuses, sans même qu'il soit nécessaire d'invoquer l'état de sa santé détruite. D'une part, elle croyait à ce moment que son second fils Fritz avait été désavantagé au profit de l'aîné dans leurs partages de famille, ce qui l'indisposait contre Charles. D'autre part, demeurée veuve avec trois mille cinq cents francs de revenu environ, elle s'obligeait à la vie la plus étroite pour réaliser quelques économies au profit de ce Fritz, établi au loin dans la Silésie : économies qu'elle pratiqua de façon stoïque jusqu'à vouloir se faire apporter ses modestes repas du dehors. Or cette héroïque parcimonie rendait nécessairement ses relations difficiles avec des serviteurs peu payés et en conséquence assez médiocres. Au surplus, Charles de Stein, l'involontaire garant de cette accusation nouvelle, accorde bien souvent à sa mère en revanche les plus affectueux certificats de tendresse et de délicatesse de cœur (1).

« C'est une impression délicieuse que d'aimer quelqu'un, écrit-elle un jour à Fritz (2). *Je prétends même qu'elle est plus agréable encore que l'impression d'être aimé.* » Est-ce là le mot d'un cœur sec? Citons une autre confidence, adressée au même correspondant et qui explique pourquoi elle sentit un jour se tarir en elle, jusqu'à un certain point, les sources de l'amour. « De notre ancien ami (Gœthe), écrit-elle en 1792 (3), j'ai de nouveau

(1) Duentzer, II, 97, 488, etc.
(2) *Id.*, II, 278,
(3) *Id.*, I, 361.

appris quelque chose de déplaisant (*schlecht*, sans doute à propos de ses relations avec Christiane et les siens). Si je pouvais seulement l'effacer de ma mémoire... Pouvoir aimer n'est-ce pas là le plus beau des sentimens ? Il est vrai que toi, tu as été trompé par un ami de très bonne heure (il s'agit toujours de Gœthe dont nous avons dit la quasi-paternité d'un temps à l'égard de Fritz) (1). Après tout, mieux vaut l'être plus tôt que plus tard *où la blessure ne saurait jamais se fermer!* »

Ajoutons que ce Fritz, qu'elle adora jusqu'à son dernier souffle, était un caractère honnête et droit, mais un cœur foncièrement froid, non sans quelque vernis d'égoïsme. Des deux mariages qu'il contracta successivement en Silésie, où il s'était fixé dans l'espoir d'un avancement plus rapide qu'à Weimar, le premier finit par la mort prématurée de sa jeune femme, dont il n'avait pu gagner l'affection confiante, le second par la retraite rapide de sa nouvelle compagne, qui retourna vers les siens, désespérant de trouver près de son époux le bonheur. Dans un rêve singulièrement caractéristique, sa mère (à qui Gœthe lui-même reconnaissait le don des songes prophétiques) le vit certaine nuit *entièrement revêtu de plâtre*, — symbole assez frappant de son attitude à travers la vie ! Par sa transplantation lointaine, il avait déçu le rêve qu'elle caressait de vieillir côte à côte avec l'enfant de sa prédilection, et cet abandon ne diminua nullement l'affection passionnée qu'elle lui avait vouée sans retour.

Une justification plus certaine encore du cœur de Charlotte, ce sont les sentimens de ses amis à son égard. Et, tout d'abord, ceux de la sévère, rigide et froide duchesse Louise de Weimar, l'héroïne de 1806 qui tint tête à Napoléon et sauva sa petite patrie de la ruine. Cette femme, de haute valeur morale, remplaça en quelque façon Gœthe auprès de Mme de Stein, — pour l'attitude adoratrice tout au moins, — aussitôt après les événemens de 1788. Pendant quelques années, on voit en effet cette princesse accabler Charlotte de lettres qui rappellent véritablement celles du poète par leur accent de dévotion amicale. Et pourtant, la baronne de Stein aurait pu, par son âge, être la mère de sa souveraine : « La vertu, lui écrit cependant la duchesse en 1792, n'est le propre que de peu de gens et ne

(1) Il ne saurait s'agir de paternité effective, quoi qu'on en ait dit parfois. Fritz étant né trois ans avant la venue de Gœthe à Weimar.

deviendra jamais générale. Heureux ceux qui la rencontrent sur leurs pas dans la vie! Pour moi, j'ai eu le bonheur de la rencontrer en vous, et cela me rend bien heureuse... J'ai toujours remarqué qu'il m'était impossible de vivre sans vous; vous me manquez partout... Donnez-moi donc moyen de vous aimer moins que je ne fais, car je vous tourmente sans cesse et vous importune par ma folle affection. Je dois vous paraître quelquefois étrange et bizarre, mais je vous donne ma parole que cela changera et que, ma méfiance étant dissipée par votre retour du château de Kochberg (où Charlotte s'attardait trop longtemps, au gré de son auguste amie), je vous dirai tout ce que j'ai sur le cœur et me sentirai dès lors entièrement guérie. En attendant, excusez ma susceptibilité sur tout ce qui touche à votre amitié pour moi, car si je ne vous aimais pas autant que je le fais, il me serait indifférent que vous m'aimassiez plus ou moins de votre côté. Vous êtes la plus chère de mes amies. Je n'ai jamais aimé de la sorte et cela ne m'arrivera point non plus par la suite. » Peut-on bien imaginer qu'après une intimité de près de vingt ans déjà entre les deux femmes, les éloges dithyrambiques que nous venons de lire s'adressent à une personne mal partagée sous le rapport de la tête et du cœur?

Plus tard, la bru de la duchesse Louise, cette sœur de l'empereur Alexandre qui épousa en 1804 le prince héritier de Weimar, mais conserva en Allemagne son titre de grande-duchesse russe, la gracieuse Maria-Pavlowna, se prit également d'affection pour la vieille femme qu'elle n'avait connue pourtant que dans cette situation assez désavantageuse qui naît des infirmités de l'âge et de la médiocre fortune. On la voit, pendant près de vingt-cinq ans, prodiguer à Charlotte les témoignages de son estime et la visiter fort souvent dans sa retraite.

Mme Schiller, née Charlotte de Lengefeld, dont la mère avait été fort liée avec Mme de Stein, considéra celle-ci comme une seconde mère et en fut toujours traitée comme une fille. La baronne alla jusqu'à la prendre sous son toit pour lui prodiguer les soins de tous les instans, alors que la jeune femme souffrait momentanément d'anémie cérébrale à la suite de couches difficiles, en 1799. Dévouement certes méritoire chez une personne elle-même si éprouvée dans sa santé et dans ses nerfs : « Vous savez combien j'aime votre chère mère, écrira la convalescente

à Fritz. Je me retrouve peu à peu moi-même auprès d'elle (1) ! »

Le major de Knebel, qui fut le premier ami de Gœthe dans l'entourage du duc de Weimar et dont nous avons déjà parlé plus d'une fois, professait pour Mme de Stein une vénération toute particulière. M. Bode vient, nous l'avons dit, d'imprimer une partie de leur correspondance dans sa publication périodique, *Stunden mit Gœthe* (2), et cette correspondance de vieillesse est charmante : « On me dit que Gœthe est de très bonne humeur, écrit Charlotte en avril 1810. Cela me réjouit. Je voudrais qu'il vécût cent ans et me fît dire de temps à autre un souvenir de la terre quand je serai avant lui dans les Champs Élysées... Vous êtes, dites-vous, sur la voie de la foi ? Il est bien que cela vous vienne avant l'âge. Pour moi, c'est le contraire. Je n'ai plus de foi, mais de la résignation, et je vis ainsi dans le silence, et je me réjouis de pouvoir vous envoyer parfois une pensée venue du cœur ! »

Mais voici qui, sur Gœthe « olympien, » est plutôt critique, une fois de plus : « J'ai vu Gœthe, écrit Charlotte pendant l'été de 1811, et je le trouve très bien portant et très froid. Par la grande chaleur que nous avons, on peut vraiment se rafraîchir en sa compagnie. » Puis quelques semaines plus tard : « Il est triste pour ses amis qu'il tienne toute affection pour une erreur du cœur *(dass er alle Liebe fuer einen Irrtum des Herzens haelt)*. Pour nous, nous ne penserons jamais de la sorte ! » Gœthe aurait-il donc formulé vers ce temps de façon aussi précise devant son ancienne amie l'hygiène olympienne qu'il mettait depuis longtemps en pratique ? Mais non, c'est là sans doute un de ces soupirs d'amertume qui montaient parfois du cœur aux lèvres de la délaissée. — Knebel, à tout le moins, gardait à la vieille dame l'affection la plus dévouée : « Nous avons récemment, Gœthe et moi, écrit-il à sa sœur en 1810, entonné d'une seule voix et de façon très cordiale les louanges de Mme de Stein. » Puis encore, le 9 juin 1811 : « Mme de Stein fut vraiment aujourd'hui dans sa bonne manière, c'est-à-dire incroyablement attachante et aimable. » Et un peu plus tard à Mme Schiller : « Je pense souvent à elle, qui a su continuer sa vie *de façon si bienfaisante pour ses amis* et je lui souhaite le plus gai courage. » Il lui survécut quelques années et lui donna des larmes sincères.

(1) Duentzer, II, 120.
(2) Volume VII, cahier

Les collations que cette femme d'énergie, d'expérience et de droite volonté offrait sous les orangers des serres ducales, rangés l'été devant la porte de son logis, furent longtemps pour les princes et pour l'aristocratie de Weimar un lieu de réunion fort apprécié : sorte de salon en plein air où la table était servie avec une simplicité toute spartiate, mais où l'esprit et le cœur trouvaient largement leur compte. Et Charlotte sut s'attirer des dévouemens vrais jusqu'à ses derniers jours (qui prirent fin en janvier 1827) : sourde, aveugle et paralysée, elle se faisait encore des amies nouvelles.

VII

Recueillons maintenant sur son compte quelques jugemens d'ensemble, et tout d'abord celui de Schiller, suspect, il est vrai, de complaisance pour la maternelle amie de sa femme, mais dont la sincérité était l'un des mérites, comme il le fit bien voir dans ses premières relations avec Gœthe. Donnons ici quelques passages de sa lettre à Charlotte sur *Didon*, cette tragi-comédie qui mettait cependant en scène son plus cher ami Gœthe sous le masque satirique que nous avons esquissé. « J'ai peine à me détacher de votre œuvre, écrit-il à la baronne. Elle m'a intéressé de façon indescriptible et sous tous les rapports. Sans parler de l'esprit de beauté, de calme et de douceur qui y respire à chaque page et des nombreux paragraphes où la valeur de la pensée égale celle de l'expression, elle m'est devenue particulièrement chère par la vivacité avec laquelle un tendre et noble caractère féminin, et, pour tout dire en un mot, l'âme même de notre amie s'y révèle. J'ai dans ma vie lu peu de pages, aucune peut-être, qui m'ait dévoilé si purement, si clairement, si simplement le cœur dont ces pages procèdent. C'est pourquoi j'en ai été ému plus que je ne puis le dire. » Et l'éloge continue sur ce ton quelque temps encore.

Laissons également la parole à quelques voix légèrement discordantes, après ce concert d'unanimes louanges. La plus ironique de ces voix vient de la proche parenté de la baronne, ainsi qu'il arrive si souvent en pareille occurrence : c'est celle d'Amélie d'Imhoff, nièce de Charlotte, qui devint Mme de Hellwig : une femme de lettres assez heureusement douée, mais que sa tante jugeait sans grande solidité morale et traitait de

comédienne-née, à la ressemblance de son père, ce triste personnage dont nous avons dit le trafic conjugal avec Warren Hastings. Les faux pas de cette Amélie sur le terrain de la cour weimarienne où elle fut quelque temps demoiselle d'honneur durent être plus d'une fois palliés ou réparés par Mme de Stein, si influente sur la duchesse. Mme de Hellwig a pourtant persiflé sa tante à l'occasion, jugé sa conversation prolixe et ses manières empreintes d'une trop brusque franchise. Il est vrai qu'en d'autres circonstances, elle lui a rendu largement justice : il n'y a donc pas à s'arrêter longuement, à notre avis, sur ce témoignage capricieux.

Quelque peu dédaigneux se montra parfois de son côté le duc Charles-Auguste, que Mme de Stein avait porté tout enfant dans ses bras, nous l'avons dit, mais dont elle n'approuva jamais la conduite légère vis-à-vis de sa digne compagne, la duchesse Louise de Weimar. Charlotte elle-même eut à subir certain jour un affront d'étiquette de la part de la maîtresse en titre du duc, la cantatrice Caroline Jagemann, qu'il avait faite dame de Heygendorff. Or Charles-Auguste, qui connaissait sans doute les sentimens de sa grande écuyère à son égard, lui témoignait pourtant son estime, mais lui montrait parfois quelque mauvaise humeur. En 1828, causant du passé avec le chancelier de Mueller et appréciant le rôle joué par les femmes dans la vie de Gœthe, il disait de la baronne qu'elle avait été « une excellente femme, mais pas précisément ce qu'on appelle une grande lumière. » Et, certes, par comparaison avec la valeur intellectuelle d'un Gœthe, celle de Charlotte ne pouvait passer pour éclatante. Mais le duc ne lui faisait pas moins tort par ce jugement beaucoup trop sommaire, on en conviendra. Aussi bien avait-il su peu de chose de ses véritables rapports avec Gœthe, bien qu'on le voie un jour, chez la comtesse Werthern, se permettre à leur égard une farce innocente. Ayant eu d'abord entre les mains, par le hussard qui faisait le service de courrier entre Weimar et Neunheiligen, une lettre pour son ministre sur la suscription de laquelle il a reconnu l'écriture de Charlotte, le prince envoie aussitôt la missive à l'intéressé dont il connaît l'impatience à cet égard, mais non sans l'avoir enfermée préalablement sous dix enveloppes superposées, afin de mettre à l'épreuve la patience et la bonne humeur du destinataire.

C'est à peu près dans le même sens que Mme d'Egloffstein, fort répandue de tout temps dans la société de Weimar, a écrit que le caractère de Charlotte était parmi les plus nobles qu'elle eût jamais rencontrés et que, si son intelligence n'était pas du premier ordre, du moins avait-elle montré beaucoup de tact et de stratégie mondaine sur le terrain difficile de la cour weimarienne, entre la duchesse Amélie, son ancienne protectrice, la duchesse Louise, son amie de cœur, et le duc Charles-Auguste, son souverain. — Au total, un cœur excellent et droit, une tête seulement moyenne, ainsi jugèrent les deux derniers témoins dont nous venons d'évoquer la déposition au tribunal de l'histoire.

Avant de clore cette enquête, nous opposerons à leurs réserves d'abord un mot significatif de Mme Schiller à Fritz de Stein en 1807 : « L'esprit de votre chère mère voit le monde et les choses avec sa jolie pénétration, de façon *très bienfaisante* pour ses amis. » C'était aussi la formule de Knebel, et elle peint heureusement la conversation de la baronne, conversation faite de bon sens, de mesure, de franchise dans le commentaire des événemens de chaque jour. « Elle abrite en elle tant de trésors, poursuit Lotte Schiller, que chacun se chagrine aussitôt qu'elle est entravée par des impressions extérieures dans l'activité de son esprit si vivant et si ouvert. » Délicate allusion à l'instabilité d'humeur et aux périodes d'amertume par lesquelles Charlotte devait payer tribut à sa santé détruite et aux difficultés de sa vie étroite.

C'est dans le même sens que se formulera le jugement si fin de l'aimable princesse Caroline de Weimar, qui, devenue princesse héritière de Mecklembourg par son mariage, eut pour fille la duchesse Hélène d'Orléans, mère elle-même du Comte de Paris et du Duc de Chartres. En dépit des excellentes qualités de son cœur, Caroline fut assez délaissée par sa mère, la froide duchesse Louise, et Charlotte de Stein suppléa de son mieux à la réserve native de son amie couronnée en vouant la plus tendre sollicitude à l'enfant dédaignée sans raison. Aussi leur séparation fut-elle déchirante en 1810, quand la jeune princesse dut suivre son époux vers le Nord. Éloignée désormais de Weimar, elle écrivait en 1814 à Mme Schiller : « Entourez toujours d'une bien chaude affection notre Mme de Stein, et *passez-lui ses heures dépourvues de poésie par amour pour ses jolis momens*

poétiques et philosophiques! » Un mot charmant qui procède de l'éloquence et de l'abondance du cœur. Il mérite à nos yeux de fournir sa solution définitive au délicat problème psychologique que nous avons entrepris de résoudre.

Après l'avoir entendu et médité, on ne peut plus prêter l'oreille qu'à Gœthe lui-même, dégagé des tristes impressions de 1786 et de 1788 par trente années de triomphes et de gloire presque surhumaine. En 1820, il célébrera Charlotte une fois encore sous ce pseudonyme gracieux de Lida qu'il lui avait attribué jadis. La courte pièce est intitulée *Entre les deux mondes :* monde du sentiment, monde de l'esprit, sphère morale et sphère intellectuelle : « Appartenir à *une seule femme*, honorer *un seul homme*, quelle heureuse harmonie pour le cœur et pour la pensée! *Lida, bonheur de l'intimité la plus exquise;* William (Shakspeare), astre du plus haut empyrée, c'est *à vous deux que je dois ce que je suis.* Les jours et les ans ont passé, *et pourtant tout le bénéfice de ma vie repose sur ces heures de jadis.* » Quel plus décisif, quel plus solennel témoignage en faveur de Charlotte et de la nature toute bienfaisante de son influence sur la carrière de son illustre ami? Quel profond oubli de la pauvre Christiane en même temps? La cause n'est-elle pas entendue désormais?

E. Seillière.

LA DERNIÈRE ANNÉE DE DANTON

II[1]

LA CRISE DE DANTON
LA POLITIQUE DU « VIEUX CORDELIER »

I. — LA CRISE DE DANTON

Danton avait été renversé du pouvoir avec une facilité qui étonna. Si sa chute le surprit lui-même, elle ne parut point d'abord l'abattre. Il ne tira de l'événement que deux leçons fort différentes de celle que nous en tirions en le racontant : il avait eu tort, d'abord, de se laisser attaquer sans se défendre et, ensuite, d'avoir trop fait mine de contre-révolutionnaire.

Ce sont les pensées qui occupent probablement l'homme au milieu de juillet. Et l'on va assister, de sa part, à une nouvelle tentative pour reprendre la tête de la Révolution. Elle aboutira en apparence à rétablir son influence dans la Convention. Il la présidera, sera un instant reporté au Comité. Mais l'effort est trop grand pour cette nature fantasque et d'ailleurs excédée et, devant un demi-échec, il quittera la partie, démoralisé et malade, à l'automne de 1793.

Le 12 juillet, il reparut aux Jacobins, repoussa du pied les calomnies dont on l'avait accablé quand il était « enchaîné au Comité. » Il reconnaissait d'ailleurs que les choses allaient mal en province, et s'en prenait aux commissaires qui, s'ils étaient

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

reconnus coupables, devaient être déférés au Tribunal. Ce genre de conclusions était toujours agréable au Club qui, retrouvant *son* Danton, l'acclama.

Les hommes de l'Extrême Révolution continuaient cependant à l'attaquer. Hébert maintenant déclarait Danton et Delacroix responsables de la trahison de Dumouriez et « de tous les maux qu'avait faits à la République leur protégé. » Il fallut que, pour se tirer de ces accusations, le tribun tonnât contre quiconque parmi les généraux imiterait Dumouriez et réclamât des exécutions. La Montagne parut rassurée. Le 25, il fut élu président de la Convention par 161 voix sur 186 votans. Mais était-ce là un succès réel? Jamais président n'avait été élu par si peu de voix et la veille Robespierre avait été porté au Comité de Salut public par un chiffre double.

Danton affecta de n'être nullement inquiet de ce dernier événement. Pour bien affirmer combien il était désintéressé lorsqu'il avait prôné le renforcement du Comité, il le réclama derechef. Si « rien ne se faisait, » c'est que « le gouvernement ne disposait d'aucun moyen politique » (par là lui-même s'excusait) : il fallait que le Comité fût érigé en « gouvernement provisoire » et qu'on mît des fonds considérables, 50 millions, à sa disposition : « Une immense prodigalité pour la cause de la liberté était un placement à usure. » Il fut un instant applaudi.

Mais Robespierre et ses amis n'entendaient nullement recevoir ce cadeau de leur adversaire. Ils se méfiaient : « C'était un piège, » dira Saint-Just. On colportait un propos de Danton qui, le soir de son expulsion, aurait déclaré : « Je ne me fâche point, je n'ai pas de rancune, mais j'ai de la mémoire. » L'homme ne voulait-il point faire décerner la dictature au Comité pour l'en accabler? Jeanbon Saint-André et Barère craignaient que cet argent prodigué au Comité ne fût plus tard une source de calomnies. « Ce n'est pas, répondit rudement Danton, être homme public que de craindre la calomnie. Lorsque l'année dernière, dans le Conseil, je pris seul, sur ma responsabilité, les moyens nécessaires pour donner la grande impulsion, pour faire marcher la Nation aux frontières, je me dis : *Qu'on me calomnie, je le prévois. Il ne m'importe! Dût mon nom être flétri, je sauverai la liberté!* » Et il maintint sa proposition. Robespierre demanda l'ajournement. On devait murmurer que

Danton ne voulait renforcer le Comité que pour y rentrer, car, remontant encore à la tribune, il s'y défendit de toute arrière-pensée. « Je déclare... que je n'accepterai jamais de fonctions dans ce Comité ; j'en jure par la liberté de la Patrie. » La proposition n'en fut pas moins repoussée.

On entendit souligner tout ce qu'avait révélé de méfiance l'accueil qui avait été fait à la proposition. Le 5 août, aux Jacobins, Vincent, ami d'Hébert, déclara y avoir vu « un attentat à la souveraineté nationale » et discerner dans ces auteurs « des conspirateurs. » C'était aller un peu loin. Robespierre n'entendait pas encore rompre avec Danton pour plaire aux Hébertistes. Il défendit Danton très vivement.

Danton parut heureux de ce rapprochement. Il était d'ailleurs, en face des extrêmes périls de la Révolution, repris de son idée d'union. Tous étaient solidaires, tous étant menacés. « Te voilà donc, coquin, président de cette horde de scélérats, » lui écrivait, le 28 juillet, un anonyme qui se réjouissait de le voir, avec Robespierre, écarteler un jour sur la place de Grève. Il était par ailleurs prévenu qu'il serait assassiné, « étant un scélérat coupable de vouloir établir un Comité dictatorial afin de partager les 50 millions. » Le bruit courut qu'il avait en effet été empoisonné. Les journaux durent rassurer les « patriotes. »

Tout cela, avec les périls de la Patrie, l'enfiévrait. Et, comme souvent, la fièvre le conseillait mal : le mois d'août est derechef marqué par une crise de démagogisme violent doublé de patriotisme exalté. Il entend évidemment faire taire la bande d'Hébert à force de civisme.

C'est le discours du 13 août sur l'instruction publique qui lui servit de rentrée : « *Après la gloire de donner la liberté à la France, après celle de vaincre les ennemis, il n'en est pas de plus grande que de préparer aux générations futures une éducation digne de la liberté... Après le pain l'éducation est le premier besoin du peuple.* » Il fut acclamé, se retrouva soudain à l'aise, plaisanta, tonna. « *Mon fils ne m'appartient pas : il est à la République.* » On pensa qu'il reconquérait son monde. Et ce fut le même succès, le 14, lorsque, à propos des réquisitions, il formula un programme de sauvage résistance à l'invasion et de taxation des riches, « des vils égoïstes. » Le 15 août, contre les déserteurs, le 17, sur le recensement des grains, il parut aussi ardent. « Tout ce qui peut sauver le peuple, dit-il, est sacré dans ses

résultats. » Et à propos du projet de levées en masse apporté par le Comité, il entendit surenchérir faisant renvoyer au Comité le projet « mal digéré, » ce qui était grand succès.

L'opinion révolutionnaire, manifestement, lui revenait. A la Convention, le 21 août, il avait pris avantage d'une lettre apocryphe qui lui était calomnieusement attribuée, pour se faire acclamer. Le 25, Chabot le vantait aux Jacobins comme « l'homme qui avait fait la Révolution dans la Convention. » Et, comme Hébert s'acharnait à l'attaquer, il vint lui-même, le 26, le rétorquer aux Jacobins et se laver des « calomnies » relatives à sa fortune et à son second mariage.

Le 5 septembre, sentant qu'il reprenait l'avantage, il se lança à fond. L'ancien Danton revécut dans le discours enflammé sur la formation d'une armée sectionnaire. Avant même qu'il eût ouvert la bouche (le trait est à souligner) « les applaudissemens l'accompagnaient à la tribune et l'empêchèrent quelque temps de parler. » Un succès si spontané dut l'enivrer. Il fut à la fois superbe et terrible. Tout le discours est à lire, tant il abonde en formules d'un patriotisme fulgurant; mais le tribun semble, dans son désir de déborder Robespierre, entraîné à désavouer ce qui avait été sa politique, à lui, dans le Comité. « *Il reste à punir*, s'écria-t-il notamment, *et l'ennemi intérieur que vous tenez et ceux que vous avez à saisir.* Il faut que le Tribunal soit divisé en assez grand nombre de sections *pour que tous les jours un aristocrate, un scélérat paye de sa tête ses forfaits.* » Et après avoir formulé en motions cette politique de violence, il s'exalte encore : « Hommage vous soit rendu, peuple sublime. A la grandeur, vous joignez la persévérance : vous voulez la liberté avec obstination, vous jeûnez pour la liberté ; vous devez l'acquérir. Nous marcherons avec vous ; vos ennemis seront confondus. »

Ce fut une ovation sans précédent dont tous les journaux se font l'écho et lorsque, le lendemain 6, il eut prononcé, sur les « moyens politiques » à fournir au Comité, un nouveau discours où il alla jusqu'à accuser celui-ci de « pusillanimité, » le succès fut tel encore, que le député Gaston s'écria : « *Danton a la tête révolutionnaire ! Lui seul peut exécuter son idée. Je demande que, malgré lui, il soit adjoint au Comité !* » et la proposition fut applaudie et décrétée.

Il refusa solennellement, après deux jours de réflexion. Il avait juré de n'être point du Comité : « Si j'en faisais partie, dit-il,

on aurait raison d'imprimer, comme on l'a fait, que, malgré mes sermens, je sais m'y glisser encore. » En fait, il ne pouvait siéger au Comité, se souciant peu d'avoir à y disputer l'influence à Robespierre et à sa majorité. Mais avec ce Comité dont il refusait d'être membre, il le prenait d'assez haut. « Je ne serai d'aucun Comité, s'écria-t-il le 13 septembre, *mais l'éperon de tous.* »

Et puis, subitement, après cette orgueilleuse et menaçante déclaration, c'est comme un écroulement. Qu'on ouvre le précieux recueil fait par M. André Fribourg des *Discours de Danton :* du 13 septembre au 22 novembre, pas un discours, l'homme semble avoir disparu dans une trappe.

***

Effectivement il avait disparu.

Le plan, si plan il y avait jamais chez ce terrible homme, consistait depuis un mois à déborder le Comité avec tous ceux que mécontentait Robespierre. Pour ce, on avait tâté les gens d'Hébert. Mais la politique « modérantiste » pratiquée naguère par Danton leur laissait une extrême méfiance. Ils se refusaient. Des bruits de dictature couraient. L'entourage de Danton était indiscret dans son admiration : dans le salon des Desmoulins on n'appelait Danton que « Marius. » Delacroix, prétendra-t-on, s'en allait disant : « Il faut nécessairement qu'un chef se mette à la tête des affaires, sans quoi nous sommes perdus. » Les Hébertistes étaient sur leurs gardes. Le 21, l'un d'eux, Vincent, attaqua Danton en pleins Cordeliers : « Cet homme peut en imposer par de grands mots, cet homme sans cesse nous vante son patriotisme, *mais nous ne serons jamais dupes...* » C'était refuser l'alliance de Danton contre le Comité.

Néanmoins les amis de Danton tentèrent, le 25, de livrer assaut. Depuis quinze jours, Robespierre, qui flairait une manœuvre, devenait sombre et cassant ; il avait, ainsi que ses collègues, accueilli aigrement certaines interventions. La Convention s'en était émue. Le brave Houchard, le vainqueur de Hondschoote, ayant été destitué, on crut l'occasion bonne pour jeter bas le Comité Robespierre. La seule présence, parmi les assaillans, de Courtois, l'âme damnée de Danton, et de Thuriot, un de ses lieutenans, montre d'où le coup partait. Billaud, membre du Comité, fut très maladroit, froissa l'Assemblée, et

un député, Briez, ayant été fort dur pour le Comité, elle décida de l'adjoindre à ceux qu'il avait attaqués.

Robespierre sentit le coup. Il monta à la tribune et, suivant son constant procédé, visa à faire peur. « Ceux qui nous dénoncent, eux-mêmes, seront dénoncés : d'accusateurs qu'ils sont, ils vont devenir accusés. » La Convention terrifiée applaudit : Briez vint s'excuser. Jeanbon acheva la déroute : ceux qui accusaient le Comité étaient « des débris de la faction girondine, des modérés. » Ce fut une panique : on retira les motions. Mais Robespierre entendit avoir mieux : une manifestation de confiance. L'Assemblée se leva tout entière pour la lui donner. La journée était lamentable pour les adversaires du Comité.

Danton n'avait pas paru. Il était malade. Avant même que cette séance du 25 vînt raffermir Robespierre, celle des Cordeliers du 21 lui avait fait présager la défaite. On lui avait pris ses Cordeliers : Hébert tournait contre lui son vieux club.

Alors, comme en tant de circonstances, l'homme avait lâché la partie et s'était laissé brusquement retomber. Après ses triomphes de tribune des 5, 6, 8 et 13 septembre, la déception avait été trop forte. Dès le 21, une mention aux registres du Comité de sûreté générale le signale comme « malade. » Le bruit de cette maladie se répandit, semant l'angoisse parmi les amis éloignés. « J'ai été inquiet de Danton, écrit Fréron à Desmoulins... Marque-moi qu'il est rétabli. » Mais les ennemis ricanaient : « *Ce n'est qu'une grimace*, un prétexte pour légitimer son absence de l'Assemblée. »

Ce n'était ni « grimace » ni vraie maladie. En réalité, il était affreusement las, « *saoul des hommes*, » disait-il. Puisque sa récente politique de tribune ne réussissait même pas à lui valoir, à défaut du pouvoir, un regain de confiance dans les clubs avancés, il ne lui en restait que le dégoût de s'y être laissé entraîner. Au lieu « d'accrocher le char, » ainsi qu'un jour il l'avait promis à Lameth, il l'avait fait avancer et le char allait écraser dix mille victimes avant peu. La Reine avait été, le 1er août, transférée à la Conciergerie, son procès s'instruisait ; il ne la sauverait pas, et d'autres, dont la pensée le hantait, étaient tout aussi sûrement condamnés, les Girondins. Cette inepte politique de proscription l'exaspérait : « En conduisant Antoinette à l'échafaud, disait-il, *on détruisait l'espoir de traiter*

avec les puissances étrangères. » Custine venait d'être jugé. « On allait, par cette conduite envers nos meilleurs généraux, se mettre dans l'impossibilité de vaincre. » On avait arrêté son compatriote Beugnot, et cette arrestation lui faisait frapper du pied la terre furieusement. Mais le sort des Girondins surtout lui tenait au cœur. Il se sentait responsable : voulant simplement les faire descendre de leurs sièges, il les avait précipités à l'abîme, d'où il ne les pouvait tirer. Garat le vit malade; mais « sa maladie était surtout une profonde douleur... de ce qui se préparait : » « *Je ne pourrai les sauver,* » lui dit-il, et l'ex-ministre vit avec surprise des larmes rouler dans les yeux du « Titan. »

Cette attitude indique que la neurasthénie l'assaillait et déjà le terrassait. Depuis un an, il en avait trop fait, trop vu. Il succombait tant sous sa fatigue que sous la vanité de son effort; la Révolution, qu'il avait voulu « fixer, » accélérait sa marche rapide de bête sanguinaire. Et c'était lui qui, ayant, du tribunal aux comités révolutionnaires, forgé tous les instrumens de la tyrannie, serait responsable de tout le sang que tribunal et comités allaient faire couler.

Alors il se terra au lit, puis, à peine relevé, se mura dans son bonheur privé. Il loua, à Choisy, un petit coin de maison, y mena sa jolie femme, s'y enferma avec elle, la promena de Choisy à Sèvres où, chez Charpentier, à la *Fontaine d'Amour,* il parut s'endormir.

Un soir, Suberbielle l'y alla voir. Il déplora ce qui se passait. « Ah! si j'étais Danton! » dit-il. « Danton dort, gronda-t-il, oui, mais il se réveillera. » Il ne se réveillait que pour gémir.

Sèvres cependant, ainsi que Choisy, était encore tout près de ce Paris où « ils » allaient mourir. Garat le vit de nouveau : « Il ne pouvait plus parler que de la campagne ; il étouffait ; il avait besoin de fuir les hommes pour respirer. » Alors brusquement il se décida à partir. Le 21 vendémiaire (10 octobre), le président communiquait à la Convention la lettre suivante : « Délivré d'une maladie grave, d'après l'avis des gens de l'art, j'ai besoin, pour abréger le temps de ma convalescence, d'aller respirer l'air natal ; je prie en conséquence la Convention de m'autoriser à me rendre à Arcis-sur-Aube. Il est inutile que je proteste que je reviendrai avec empressement à mon poste aussitôt que mes forces me permettront de prendre part à ses travaux. »

Quelques heures après, il se jetait avec sa femme et ses enfans dans une chaise de poste, qui l'emportait vers Arcis (1).

***

Une longue maison blanche dont la façade plate fait le fond d'une place, comme reléguée au bout de la petite ville endormie, c'est la « maison Danton. » Elle est restée à peu près telle que le tribun l'a habitée. Sa famille la possédait encore, il y a trente ans. Ses fils y sont morts, petits bourgeois revenus à la province, loin de ce Paris où s'était brûlé le père. La maison calme semble pleine d'ombres. C'est celle du tapageux orateur qu'on y évoque le moins facilement.

Au milieu de cette façade crayeuse percée d'étroites fenêtres, un grand porche donne accès à l'intérieur. Les dix-huit pièces, réparties en deux étages, exigeraient, pour ne point respirer la tristesse, une petite tribu d'hôtes bruyans. Aussi Danton y avait-il installé, avec sa mère et son beau-père, toute la famille de sa sœur. Il s'était réservé une chambre assez modeste, la seule dont le cadre soit resté intact. Elle est basse, un peu obscure; une alcôve s'enfonce entre deux petits cabinets en face d'une cheminée que domine la classique glace à cadre doré. Deux petites fenêtres, donnant sur la cour et le parc, éclairent la pièce aux boiseries grises.

A la vérité, Danton l'avait meublée avec une sorte de luxe bourgeois : entre les deux fenêtres garnies de « rideaux de coton brodé de mousseline, » une glace « en forme de trumeau » au-dessus d'une console aux pieds dorés, une bergère de velours cramoisi à fleurs, des fauteuils et des chaises garnis de même, une table « composant jeu de *trictrac*, » et, dans l'alcôve, deux lits « jumeaux, » répétition de ceux de l'appartement parisien. C'est évidemment dans cette chambre, fort encombrée, qu'il devait ramasser sa vie d'intérieur lors de ses séjours à Arcis, laissant à la famille l'usage ordinaire du reste du logis.

Une assez vaste cour s'étendait derrière la maison, la séparant du domaine que, morceaux par morceaux, il avait, avec

(1) A propos de Louise Gély, seconde femme de Danton et, en secondes noces, devenue femme de Dupin, plus tard préfet des Deux-Sèvres, je dois apporter une rectification à mon article précédent. Une similitude de nom et de fonctions m'a fait confondre le baron Dupin, préfet des Deux-Sèvres sous l'Empire avec le baron Dupin, sous-préfet de Clamecy sous la Restauration, et père des trois Dupin, qui, ainsi, ne sont pas les fils de Louise Gély.

une ténacité de paysan, constitué en achetant, après le jardin et le potager, des prés, des bois, des champs. Aujourd'hui, le domaine présente un aspect un peu désordonné : les arbres ont poussé, que Danton a plantés ; l'herbe haute envahit d'anciennes allées ; la petite rivière où le tribun pêchait s'est endormie, étroit étang où les feuilles se décomposent. Peut-être ce domaine n'a-t-il jamais été tout à fait ordonné : Danton s'était contenté de coudre provisoirement entre elles les acquisitions qui, depuis trois ans, ne l'avaient *pas moins de trente fois* mené devant le notaire. Nous avons la liste de ces achats : elle serait fastidieuse, encore qu'édifiante. Depuis 1791, le domaine, lopin par lopin, s'était agrandi jusqu'à mesurer onze hectares.

Des communs cernaient la cour, écurie, étable, remise, pigeonniers : trois jumens, deux poulains y seront trouvés lors de l'inventaire, avec quatre vaches, des instrumens aratoires, une petite voiture dite *tapecul*, tandis que, dans le grenier, on trouvera deux nacelles pour la pêche et le « grand filet garni de ses plombs et lièges, » que le tribun a jeté là après la dernière pêche, avant de quitter Arcis pour la suprême lutte et l'échafaud.

Sans cesse, il était, par la pensée, revenu à ce coin de province paisible. Quand, écrasé de fatigue et malade de souci, il s'était retranché des assemblées, il n'y avait plus tenu. Mener sa jeune femme dans son petit parc où s'allaient effeuiller *ses* arbres, ne parut plus un rêve, mais une impérieuse nécessité. Il y cédait et, le 15 octobre, s'installait loin du « tourbillon, » entre la place morne et le jardin ombreux ; pour guérir son âme, il lui fallut retrouver, fût-ce quelques semaines, l'alcôve sombre, le *trictrac*, le petit *tapecul*, avec lequel on parcourait le Val d'Aube et la nacelle où, guettant le poisson, il essaierait d'oublier les hommes dont il était « saoul. »

Lamartine devait, après un séjour à Milly, écrire : « Six mois du pays natal vous endorment. » Positivement, Danton s'endormit à Arcis. Il y était venu, répétant le mot de Galba : « On n'y trouble pas ma tranquillité parce *qu'on ne me demande pas compte de mon oisiveté.* » Le mot indique assez qu'il se voulait reposer des sollicitations inquiètes de ses amis, plus encore que des attaques de l'adversaire.

Les vieux camarades, les amis d'Arcis le vinrent revoir : l'un d'eux, Béon, nous le peint « respirant l'air pur et jouissant du calme et du repos. » Il se confina d'abord chez lui pares-

seusement. Le citoyen Bercy-Sirault écrira d'Arcis, le 18 frimaire, que, voisin du citoyen Danton, il l'a vu sans cesse paraître « à sa croisée ou sur sa porte en bonnet de nuit et vêtu de telle manière à ne pas laisser de doute sur sa convalescence. » Il se débraillait. Parfois, dit Béon, « une partie de chasse et de pêche » où régnait « une bonhomie champenoise. » Mais ce qui devait surtout l'occuper, c'étaient *ses* bois, *ses* prés, *son* potager. Au contact de cette terre, l'envie l'a repris de s'arrondir encore. Le 14, le 17, le 21, le 27, le 28 brumaire, autant de jours où il paraît chez le notaire acquérant pour 300, 2000, 400, 3000, 400 livres de terres. Ce révolutionnaire ne passe son frac que pour aller signer des actes d'achat.

Arrivait-il vraiment, en enterrant sa vie, à murer sa mémoire? Ces six semaines singulières de vie provinciale en pleine Révolution, se passèrent-elles sans que vinssent le chercher, dans la maison blanche ou dans la nacelle de pêche, les souvenirs sanglans et les redoutables appréhensions? On dit qu'il ne lisait pas de journaux et s'irritait, si l'on parlait politique, surtout à la mode terroriste. Se promenant un jour dans son jardin avec un voisin, Doulet (qui plus tard racontera l'anecdote), il en vit arriver un autre, un journal à la main : « Bonne nouvelle! cria l'ami. — Quelle nouvelle? — Tiens, lis! Les Girondins sont condamnés et exécutés. » Le tribun blêmit, ses yeux se remplirent de larmes. « Une bonne nouvelle! Tu appelles ça une bonne nouvelle, misérable! — N'étaient-ce point des factieux? — Des factieux, riposta le tribun avec amertume. Ne sommes-nous pas tous des factieux? Nous méritons tous la mort autant que ceux-là. Nous subirons leur sort les uns après les autres. »

Il se fit sombre. L'automne s'avançait. A brumaire, frimaire allait succéder. Danton ne semblait pas voir courir le temps. Ces semaines paisibles de province, c'étaient cependant, à Paris, des années. Un matin, Béon vint chercher Danton : il y avait *partie* organisée à Charmont, à trois lieues d'Arcis. On partit en joyeuse compagnie; on ripailla; il s'ouvrit à ses amis : il sortirait du « tourbillon, » viendrait définitivement « respirer l'air natal avec sa bonne famille, ses anciens camarades. » Il s'enivrait d'espoirs. Un jeune homme d'Arcis parut, qui habitait Paris. Il tendit une lettre : « Vos amis vous invitent à retourner à Paris le plus promptement possible. Robespierre et les siens réunissent

leurs efforts contre vous. » Il haussa les épaules. « En veulent-ils à ma vie? Ils n'oseraient pas! » L'ami insista : « Vous êtes trop confiant, revenez... Le temps presse. — Va dire à Robespierre que je serai assez tôt pour l'écraser, lui et les siens. »

Tout de même, il fallut partir. Les calomnies couraient : Danton n'était nullement à Arcis; il avait émigré « en Suisse. » Les amis démentaient, mais se décourageaient.

Alors il partit : on le voit à Troyes, le 18 novembre à deux heures, « avec sa femme, ses deux enfans, un domestique et une femme de chambre. » Il descendit à l'auberge de la Petite-Louve et, le 19, reprit la diligence pour Paris. Il rentrait d'ailleurs résolu à « écraser Robespierre. » N'était-il point, le 8 août 1792, parti précisément d'Arcis pour renverser le trône, et ne l'avait-il point renversé?

II. — LA POLITIQUE DU « VIEUX CORDELIER »

« On gagne de mauvaises parties : on n'en gagne point d'abandonnées, » avait, quelques années auparavant, écrit une femme d'esprit. Danton avait un peu longtemps abandonné la partie. Et, pour avoir, un instant, lâché pied, on pouvait craindre qu'il n'eût même perdu pied.

En son absence, Robespierre et les siens avaient fait des pas de géans. Du 20 octobre au 17 novembre, le Comité avait vraiment, par une série de mesures, saisi la dictature. Or, dans le Comité, Robespierre s'était intronisé. La Terreur s'était aussitôt instituée : inaugurée en juillet, au moment où Danton était éliminé du pouvoir, elle s'était singulièrement accrue depuis qu'il s'était éliminé de l'Assemblée, puis de Paris même. Fouquier avait inauguré le régime des « fournées : » la Reine, les Girondins, Mme Roland, Philippe d'Orléans, Bailly, Manuel, le général Houchard, les conventionnels Kersaint et Osselin, en attendant les victimes d'avance condamnées : le vieux maréchal Luckner, les généraux Biron et Custine, le ministre Lebrun, avaient été guillotinés et, entre ces personnages illustres, des femmes, des vieillards, des enfans, déjà avaient été sacrifiés. On commençait à barboter dans le sang. Déjà autour de Robespierre on parlait d'envoyer à Sanson, après les « brissotins, » les membres des autres « factions. »

Danton était de ces « factions. » Il avait tout à craindre. Il

avait quitté Paris, compromis par une assez singulière affaire d'intelligences avec les révoltés de Normandie qui, vraie ou non, avait été étouffée par Hérault de Séchelles, membre du Comité, et que Robespierre devait un jour réveiller. D'ailleurs contre lui tous les bruits semblaient admissibles : « Il avait passé en Suisse ; sa maladie était une feinte pour cacher sa fuite; son ambition était d'être régent de Louis XVII; à une époque déterminée, tout avait été préparé pour proclamer celui-ci ; il était le chef de la conspiration ; ni Pitt ni Cobourg n'étaient les véritables ennemis, mais lui seul. » Bref, il eût été civique de « l'égorger. » Tout à l'heure Robespierre, en se donnant l'apparence de les vouloir repousser, se fera l'écho de ces accusations. Elles couraient Paris. Par surcroît, on se faisait fort de prouver maintenant qu'il s'était enrichi : ne lui attribuait-on pas comme propriété celle de son beau-père, à Sèvres?

C'étaient de mauvaises conditions pour entreprendre la lutte. Et il y avait lutte : il était le premier à la désirer, car il entendait combattre le terrorisme, étouffer la Terreur. « Les Girondins, disait-il à Garat, l'avaient par leur inintelligence forcé, lui et ses amis, de se jeter dans le sans-culottisme qui les avait dévorés, qui le dévorerait lui-même. » Et c'est ainsi que s'était instauré le règne des gens du sang. Mais, dira-t-il sous peu à Robespierre lui-même, « un état aussi violent ne pouvait durer; il répugnait au caractère français. » Ce spectacle lui arrachait des larmes. Il lui inspirait même des hallucinations, s'il est vrai qu'un soir, passant sur un pont de la Seine, il l'ait vue rouler du sang. Les contemporains, amis ou adversaires, ont tous admis qu'il avait voulu, à son retour d'Arcis, mettre fin à ce régime : Dubois de Crancé écrit « qu'il entendait rouvrir les portes des prisons. » Robespierre l'en accusera aigrement. « *Il voulait une amnistie pour les coupables. Il voulait donc une contre-révolution.* » Il n'en était pas éloigné en effet.

Par surcroît, les insanités antireligieuses de la bande d'Hébert l'écœuraient. En son absence, cette bande avait paru prendre la direction du mouvement et s'imposer. Le 17 brumaire, la Conventions, capitulant devant la Commune, avait, contre le gré même de Robespierre, semblé adhérer à l'idée d'une *fête de la Raison* qui, le 20, avait été célébrée dans Notre-Dame désaffectée, et ç'avait été le signal d'une vraie débauche de *déchristianisa-*

tion, accompagnée de scènes burlesques et odieuses. Sur ce terrain encore, Danton entendait réagir, et réagir encore contre les doctrines *communistes* que les mêmes Hébertistes propageaient par le pays.

Mais parce qu'Hébert menait cette double sarabande, tout en réclamant dans son *Père Duchesne* toujours plus de têtes, Danton voyait en lui l'homme à abattre avant tous. Contre ces misérables, il jetterait Camille. « *Prends ta plume*, lui avait-il dit aussitôt revenu, *et demande qu'on soit clément.* » Desmoulins allait, pour lui obéir, fonder le *Vieux Cordelier* et y prendre avant tous Hébert à la gorge.

Appuyé sur ce virulent journaliste, Danton combattrait, lui, à la tribune, les outrances de toutes sortes et, sans prononcer encore le mot « clémence, » réclamerait « la justice. » « *La République victorieuse*, dira-t-il, *doit être, sinon clémente, du moins juste.* » Il « briserait cette f... guillotine ou y monterait, » disait-il devant ses familiers ; car « mieux valait cent fois être guillotiné que guillotineur. » Mais il ne serait pas guillotiné ; car avec du temps, disait-il à Westermann, il arriverait à « apprivoiser ces bêtes farouches. » Ayant écarté Hébert et sa bande, on « organiserait la République et on ferait la paix avec l'Europe. » Et alors il irait à Arcis « vieillir dans sa paresse » au milieu des siens.

« Le parti de Danton, écrit Levasseur, voulait arrêter le fanatisme révolutionnaire et établir un état de choses légal, mais il en rêvait la fondation *à son profit.* »

Ce Robespierriste découvre ici le grand grief d'un Robespierre contre le système de Danton. Maximilien, lui aussi, au fond, désapprouvant les saturnales hébertistes, rêvait d' « établir un état de choses légal ; » mais il le voulait établir à l'heure qu'il aurait choisie, c'est-à-dire au moment où, ses « ennemis » écrasés, il régnerait seul sur la République épurée.

Il est temps de dire qu'entre les deux hommes, il n'y avait, au fond, en cet hiver de l'an II, aucune compétition de principes. C'était entre eux, depuis plus longtemps qu'ils ne le pensaient eux-mêmes, non un conflit d'idées, mais un conflit de tempéramens, et c'est bien l'espèce de querelles la moins accommodable.

Honnête jusqu'au puritanisme, probe en affaires et chaste de mœurs, indifférent au plaisir, rigide en ses principes, quoique

tortueux en ses voies, correct en sa tenue, pédant en ses discours, étudié en toutes choses, de cerveau étroit et d'âme froide, Robespierre avait toujours dû faire sourire Danton quand il ne l'horripilait pas. Danton parlera, en haussant ses fortes épaules, des « âneries de Robespierre. » Il le tenait pour un cuistre de chapelle doublé d'un « capon. » Robespierre manquait de quelque chose que, dans son style volontiers obscène, Danton regrettera de ne lui pouvoir donner. Ce célibataire n'était pour lui, — dans la vie publique comme dans la privée, — qu'un « eunuque. »

En revanche, l'attitude débraillée et cynique de Danton, ses mœurs libres, sa verve rabelaisienne, ses énormes fantaisies, ses accès tour à tour de violence et de générosité, sa physionomie brutale, ses discours fougueux, et plus que tout sa vénalité soupçonnée, tout devait chez le tribun froisser ce « janséniste de la liberté, » ainsi que l'appelait l'autre. Par surcroît, Danton, par certaines manières, sa hautaine « magnanimité, » humiliait Maximilien, même quand il l'aidait, car, en somme, le « Titan » dominait son ancien ami de vingt coudées.

En dernière analyse, même aux époques « d'amitié, » ces deux hommes aux tempéramens antipathiques ne pouvaient, dans l'expression exacte du mot, se *souffrir*. C'était miracle que, déjà, ils ne se fussent point brisés. Mais Danton avait longtemps tenu Maximilien pour le vrai ami « jusqu'à la mort » que l'autre, quelques mois avant, affirmait être, et celui-ci avait longtemps jugé fort opportun de ménager le « Cyclope. »

En frimaire an II, il en jugeait encore ainsi, quoique fort résolu à l'abattre avant peu. C'est qu'à cette époque, il travaillait, avec plus de cautèle que de vigueur, à détruire les « deux factions, » qui alarmaient son civisme. L'une, celle d'Hébert, ne voulait-elle pas « changer la liberté en bacchante » et l'autre, celle de Danton, « en prostituée ? » L'homme de la Vertu comptait étouffer l'une et l'autre. Mais « la bacchante » venait de triompher : c'était donc elle qu'il fallait d'abord abattre et il ne le pourrait faire qu'avec le concours de Danton. C'est pourquoi, en frimaire, Robespierre était résolu, tout en minant son ancien ami, à l'épauler en apparence. Il prendra donc ouvertement la défense du tribun aux Jacobins, je dirai avec quelles réserves perfides, mais de façon à tromper les observateurs. Le comte de Bray n'écrit-il point que Paris va « tomber sous le joug d'un *duumvirat ?* »

Danton s'y trompa-t-il un instant lui-même? On peut le croire en voyant Desmoulins attaquer Hébert, tout en adulant Robespierre. Ou bien le parti avait-il le même plan que celui-ci, et voulait-il écraser Robespierre sous les ruines d'Hébert? A ceux qui le pressaient de se prononcer contre « Billaud, Robespierre et autres, » il eût répondu : « Laissons aux tigres le soin de se dévorer entre eux. » Si la même arrière-pensée guidait les deux hommes, la victoire serait à qui saurait jouer le plus serré : or Robespierre était un tacticien bien supérieur à Danton, parce qu'il savait calculer, — et surtout persévérer dans ses calculs.

***

Le tribun était fort pressé de se prononcer contre le mouvement hébertiste. Le 22 novembre, en effet, il ne reparut à la tribune que pour combattre la *déchristianisation* sous une de ses formes. Une campagne se dessinait en faveur de la Séparation de l'Église et de l'État : il ne fallait plus payer les prêtres. Danton soutint qu'il leur fallait continuer leurs salaires. « Le règne des prêtres est passé, dit-il, mais le règne de la politique vous appartient. » C'était se placer résolument sur le terrain de l'*opportunisme*. Les ennemis de la Révolution avaient affirmé qu'on en viendrait fatalement à la persécution. « *Non, le peuple ne persécutera pas.* » Ce fut la première insinuation. Mais, le 26, il accentua son attitude très nettement contre le mouvement de *déchristianisation* et, avec plus de précautions, contre le mouvement *terroriste*. Des prêtres, entraînés par les Hébertistes, venaient à tout instant se défroquer à la barre de la Convention. Ces apostats écœuraient Danton. Pourquoi la Convention perdrait-elle son temps à ces *mascarades antireligieuses?* Quel mérite par ailleurs avaient ces hommes simplement « entraînés par l'irrésistible torrent de l'opinion? » Ils devaient renoncer à « en faire trophée, » et quant à l'Assemblée, « *sa mission n'était pas de recevoir des processions, fussent-ce celles des prêtres de l'incrédulité.* » Le peuple en avait assez, ainsi que de toutes les exagérations.

Et c'est ici que, avec circonspection, il abordait le terrain de la politique générale : « *Ce que le peuple veut de nous, c'est de le faire jouir des conséquences de notre constitution.* » La Terreur avait pu être utile, mais elle ne devait atteindre que les seuls

« véritables ennemis de la République. » « *Le peuple ne veut pas que l'individu qui n'est pas né avec la vigueur révolutionnaire soit pour cela seul traité comme un coupable.* » Il osa citer Henri IV qui avait su renoncer à la vengeance. Le peuple l'imiterait.

L'Assemblée dut comprendre. En tout cas, les terroristes se sentirent atteints. L'un d'eux, Fayau, protesta : « Danton, tandis que le peuple a besoin d'être terrible, l'*invitait à la clémence!* » Le tribun se défendit et il s'ensuivit un débat aigre-doux : Danton protesta de son « impérissable républicanisme ; » on le verrait proposer, comme par le passé, les plus fortes mesures révolutionnaires. Il fut applaudi.

Il fut encore applaudi quand, le même jour, il prononça un grand discours sur l'organisation de l'instruction publique, mais il en profita pour opposer au culte de la Raison celui de l'Être Suprême, et il accentua encore son attitude le 11 frimaire (1er décembre). « Maintenant que le fédéralisme est brisé, s'écria-t-il hardiment,... *tout homme qui se fait ultra-révolutionnaire donnera des résultats aussi dangereux que pourrait le faire le contre-révolutionnaire décidé.* » Il demanda le rappel des commissaires *exagérés*. Il concluait : « *Après avoir donné tout à la rigueur, donnons beaucoup à la sagesse.* »

Tont cela visait ouvertement le parti d'Hébert, mais, sous ce couvert, plus d'un avertissement se glissait à l'adresse du Comité terroriste. Robespierre affectait de ne les point remarquer. La campagne menée contre la *déchristianisation* l'arrangeait. Mais pour qu'elle portât ses fruits, il fallait que Danton fût, — provisoirement, — lavé de certains soupçons qui, pesant sur lui, l'entravaient. Robespierre s'avisa qu'il était temps qu'avec condescendance, il accordât à son « vieil ami, » en plein club, une absolution sous conditions. Il la lui donna solennellement le 13 frimaire (3 décembre).

Danton avait reparu aux Jacobins et aussitôt pris prétexte d'une insignifiante motion pour prier qu'on se défiât de ceux *qui* « *proposeraient des mesures ultra-révolutionnaires.* » Les Hébertistes visés avaient riposté par une attaque en règle qu'il parut ne repousser qu'avec peine. « Après plusieurs morceaux véhémens, dit le compte rendu, prononcés avec une abondance qui ne nous a pas permis d'en recueillir les traits, » il finit par demander la constitution d'une commission de douze membres, chargés d'examiner les accusations portées contre lui.

C'est alors que Robespierre, évidemment frappé de la faiblesse de cette réponse et de la « défaveur » qui en résultait pour Danton, se décida à relever momentanément l'ennemi dont il entendait se servir quelques semaines encore contre un ennemi pour l'heure plus dangereux.

Il le fit d'ailleurs d'une façon qui nous éclaire singulièrement sur son caractère. Résumer les accusations portées contre Danton et, en les étalant, leur donner une publicité plus grande, accusations de fuite à l'étranger et de complicité royaliste, c'était réunir pour l'avenir les élémens du réquisitoire dont, avant quatre mois, il fournira à Saint-Just toutes les parties. Pour le moment, il se gardera, ces accusations, de les rétorquer à fond : il accusera avec soin tout ce qui les a divisés, Danton et lui, tout ce qui les divise encore, et c'est, sous prétexte de faire valoir l'impartialité dont il entend faire montre, une autre sorte de réquisitoire. Car, après avoir rappelé les accusations assez extraordinaires qui, dit-il, couvent depuis quelques semaines, il en formule de plus réelles. Tandis que, lui, Robespierre pénétrait les desseins infâmes de Dumouriez, il avait dû reprocher à Danton de « n'être pas plus irrité contre ce monstre. » Il lui avait reproché de « n'avoir pas poursuivi Brissot et ses complices avec assez de rapidité. » Mais c'étaient pour l'heure les seuls reproches qu'il eût à lui adresser. Alors une nouvelle précaution qui réserve l'avenir : « *Je me trompe peut-être sur Danton, mais, vu dans sa famille, il ne mérite que des éloges.* Sous les rapports politiques, je l'ai observé : une différence d'opinion entre lui et moi me le faisait épier avec soin, *quelquefois avec colère*, et, s'il n'a pas toujours été de mon avis, *conclurai-je qu'il trahissait la patrie? Non. Je la lui ai vu toujours servir avec zèle!* » Et il disculpa vaguement Danton des propos dénigrans qu'on répandait « dans les groupes et les cafés. » Il engageait d'ailleurs chacun à venir dire franchement ce qu'il pensait de lui.

Les amis de Maximilien durent comprendre que l'heure n'était pas venue de jeter bas celui que, quatre mois après, il appellera l' « idole pourrie. » Les amis d'Hébert même parurent intimidés par la demi-justification apportée par le pontife de la Vertu. Car, tandis que Merlin de Thionville venait rappeler qu'entre autres services, Danton avait, « au 10 août, sauvé la République avec ces paroles : De l'audace! » Momoro, Corde-

lier qui cependant évoluait de Danton à Hébert, s'écriait : « Personne ne se présente plus pour parler contre Danton : il faut en conclure que personne n'a rien à alléguer contre lui. » Alors on demanda que le président, Fourcroy, accordât l'accolade fraternelle à Danton, ce qu'il fit « au milieu des applaudissemens les plus flatteurs. »

Le lendemain, le club des Cordeliers, saisi à son tour de la question Danton, s'associait à cette absolution avec une sorte de joie. Danton y retrouvait un regain de popularité.

Robespierre, au fond, n'en avait pas tant demandé. Son plaidoyer avait été bien équivoque. Mais, autour de Danton, on affecta de le prendre au mot : Maximilien décidément approuvait, appuyait la belle campagne du patron contre les exagérés. Camille, qui se proclamait l'ami des deux hommes, exulta. Le *Vieux Cordelier* se lança.

Heureux dans son foyer, le jeune publiciste était revenu à son idée d' « une république que tout le monde eût aimée. » Il avait donc facilement entendu l'appel de Danton : « Demande qu'on soit clément ! Je te soutiendrai ! » Arrêté peut-être un instant par l'idée que Robespierre désapprouvait l'entreprise, il crut vraiment, ou voulut croire, que, pour avoir (si piètrement) défendu le « grand ami, » Robespierre s'associait à la campagne de clémence. Pendant quelques jours d'ailleurs, Maximilien le laissera dans cette illusion. Comme Danton, Desmoulins le servirait contre Hébert. En temps utile, il lâcherait Camille et, au besoin, le perdrait s'il s'obstinait dans la compagnie de Danton.

Le 15 frimaire, parut le premier numéro du *Vieux Cordelier*. Et, tout de suite, Camille plaçait la nouvelle feuille sous les auspices de ses « deux amis. » « La victoire nous est restée, parce qu'au milieu de tant de ruines, de réputations colossales de civisme, celle de Robespierre est debout, *parce qu'il a donné la main à son émule en patriotisme, notre président perpétuel des anciens Cordeliers.* » Et, plus loin : « Après le discours foudroyant (*sic*) de Robespierre, il était impossible d'oser élever la voix contre Danton, sans donner pour ainsi dire une quittance publique des guinées de Pitt. »

Robespierre eut peur d'être compromis : ce dithyrambe l'engageait beaucoup trop. Il exigea de Camille qu'il lui soumît dorénavant ses numéros en *épreuves*. Ces numéros cependant attaquèrent furieusement Hébert et sa coterie, mais, en même

temps, le régime de la Terreur. « *Ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects, car dans la Déclaration des droits, il n'y a point de maison de suspicion, il n'y a que des maisons d'arrêt.* » Le reste de l'article était à l'avenant.

C'était la note *dantonienne*. Robespierre affirmera sous peu que Danton corrigeait seul les épreuves de Desmoulins. Maximilien cependant laissait faire, parce que Camille, soudain, s'était retourné vers *le Père Duchesne :* « Hébert, je suis à toi dans un moment, » et que dans ce moment, d'une plume terrible, il s'était mis à fouailler ce « malheureux. »

Le public devinait que, derrière Desmoulins, c'était Danton qui soufflait cette tempête. Paris en reçut une commotion d'espérance. Le succès du *Vieux Cordelier* fut énorme ; les numéros s'enlevaient ; un courant se créait enfin contre les *exagérés*, puis contre les *terroristes*.

Fort de cette poussée, Danton avait, à la Convention, repris ses aises. On le revoyait sans cesse à la tribune ; il y parla avec une singulière autorité de « l'instruction commune, » et se fit acclamer. Le 22 décembre (1er nivôse), on constatera combien était puissante derechef son influence. Il suffira qu'à propos d'un prévenu, il crie ce seul mot ; *Sursis!* pour que « toute l'Assemblée » le répète avec lui.

Robespierre s'alarmait maintenant d'un si prompt retour de faveur. Le 12, il avait cru voir la main de Danton dans une proposition de Bourdon de l'Oise (qui, à la vérité, était un dantoniste visant au renouvellement du Comité. La Convention avait failli le décréter. Maximilien en conçut une vive peur. Les Dantonistes allaient trop vite. Desmoulins n'écrivait pas depuis une semaine que d'Hébert, on passait au Comité. Mais Hébert, cependant, était à jeter bas. Que faire? Maximilien se perdait dans ses propres calculs et Danton, cependant, remontait.

III. — ROBESPIERRE MINE DANTON

Robespierre rappela de l'armée de Sambre-et-Meuse, où ils etaient en mission, Saint-Just et Lebas qui, avec Couthon, constituaient son conseil privé. Saint-Just, convaincu jusqu'au fanatisme, ardent sous une enveloppe de glace, plus audacieux que son maître, en tout cas plus éloquent, servait, dans les circonstances où Maximilien ne se voulait pas découvrir, à attacher

le brûlot au flanc de l'ennemi. En ces premiers jours de janvier 1794, Robespierre pensa certainement l'employer contre « les factions. » L'autre entrait-il plus avant même que son ami dans ses idées? On trouve dans les papiers saisis plus tard chez Robespierre une note ainsi conçue : « *Danton, Lacroix... Mander secrètement à Paris 2 000 hommes de l'armée du Rhin.* » Ces derniers mots permettent-ils de croire que, contre Danton et sa « faction, » on eût, au besoin, fait « l'appel au soldat. »

Mais, même avec cette ressource, il dut paraître dangereux d'attaquer de front « Goliath. » Il avait repris, semblait-il, toute vigueur avec son autorité naguère compromise. Desmoulins lui reconquérait Paris. Si, en ce mois de janvier, on lui livrait assaut, ne le rejetterait-on pas dans les bras d'Hébert et des siens qui, comme lui menacés, lui ramèneraient la Commune et les Cordeliers? Plus d'un Dantoniste poussait, de fait, à l'alliance contre Robespierre des deux « factions. » Fréron écrira encore, le 6 pluviôse, à Moyse Bayle, qu'il s'étonne de voir Hébert les attaquer, Fabre et Desmoulins attaquer Hébert : une telle situation le « dépaysait. » On verra *in extremis* Danton essayer de sauver certains Hébertistes. Robespierre pouvait craindre qu'attaqué, le « Titan » n'entassât contre le Jupiter du Comité Pélion sur Ossa, et Maximilien n'était pas sûr de tenir encore la foudre. Contre une émeute menée à la fois par les amis de Danton et ceux d'Hébert, qu'eussent pesé même les 2000 soldats du Rhin que Saint-Just pensait « mander à Paris? »

Non : il ne fallait pas attaquer de front le « géant. » Il fallait lui enlever ses amis certains, ses alliés possibles. On laisserait décidément Desmoulins achever de massacrer Hébert, quitte à accabler ensuite Camille sous le reproche de « clémencisme. » Cependant, on abattrait un à un les étais de Danton. Celui-ci valait certes par lui-même, mais beaucoup par la cordiale et indéfectible amitié qui le liait à ces révolutionnaires remuans et influens, qui s'appelaient Fabre d'Églantine, Hérault de Séchelles, Camille Desmoulins, Philippeaux, Delacroix. Cette force deviendrait au contraire une faiblesse si Fabre était convaincu de « vol, » Hérault d'« intrigues, » Desmoulins de « contre-révolution, » Philippeaux de « sédition, » Delacroix de « concussion. » Quand on pourrait, l'un après l'autre, impliquer les amis de Danton en de fâcheuses affaires, le tribun, ébranlé par leur

disgrâce, tomberait de lui-même. On « viderait alors ce gros turbot farci, » disait galamment Vadier.

Ce fut le plan adopté dont l'exécution se trouvait facilitée par l'état moral de la Convention.

Elle vivait depuis deux mois dans une indescriptible atmosphère de soupçon. Certains de ses membres s'étaient laissé corrompre par les agens de la *Compagnie des Indes :* Chabot, le plus compromis des représentans, avait été arrêté, mais on espérait impliquer Fabre dans l'affaire, encore que Chabot, doublement fripon, eût gardé pour lui les 100 000 livres qu'il était notamment chargé de remettre à l'*alter ego* de Danton, pour changer l'esprit d'une motion déposée par lui sur cette grosse affaire. D'ailleurs, en attendant qu'on impliquât Fabre, certaines lettres de Chabot, qu'on trouve aux *Archives*, font soupçonner qu'on essayait (assez grossièrement d'ailleurs) de compromettre Danton lui-même avec le corrupteur et que celui-ci, — dans quel espoir de non-lieu ? — s'y prêtait. Danton laissa sans réponse les lettres compromettantes que ce misérable lui envoyait de sa prison comme « au plus cher de ses amis, » et, par là, éventa le piège, — ce qui n'empêchera pas Robespierre d'en venir à ses fins, puisque, avant trois mois, Chabot et Danton s'assiéront avec Fabre sur le même banc en face du Tribunal.

En attendant qu'on arrivât à compromettre Fabre en cette ignoble affaire, on essayait d'autre chose. Philippeaux, revenu de sa mission en Vendée, était l'objet d'accusations violentes de la part d'autres commissaires de l'Ouest, notamment de Levasseur, grand ami de Robespierre. Philippeaux avait, disait-on, désobéi aux ordres du Comité. Rentré à Paris depuis le 16 octobre, il s'était décidé à répondre très vivement, le 6 décembre, par des *mémoires* où, prenant l'offensive, il énumérait les désastres qui, en Vendée, avaient suivi son départ. Il concluait que le Comité avait péché par faiblesse et crédulité « envers une ligue de fripons. » Ces « fripons » étaient les Hébertistes ; mais le Comité se montra, plus que ceux-ci mêmes, ému des critiques qui, venant d'un ami de Danton, lui paraissaient faire partie de tout un plan de campagne contre lui.

Desmoulins d'ailleurs s'était emparé des « mémoires de Philippeaux » pour en accabler les Hébertistes, et les Dantonistes épaulèrent l'ex-commissaire en Vendée avec tant de vigueur que, tout en gardant à celui-ci une amère rancune, le Comité

se décida à faire arrêter, le 1er nivôse (22 décembre), deux des hommes d'Hébert visés par Philippeaux, Vincent et Ronsin.

Mais, le soir même, aux Jacobins, Hébert exaspéré se jeta sur Philippeaux et trois de ses amis dantonistes, Fabre, Bourdon et Desmoulins : chose plus grave, Collot d'Herbois, membre du Comité, vint appuyer contre Philippeaux les attaques d'Hébert. Son intervention dut déconcerter les Dantonistes, dont aucun ne répondit. C'était le début de la grande bataille, et ils parurent refuser l'épée.

Ils étaient là cependant, quoi qu'en pense le dernier biographe de Philippeaux, M. Mantouchet : une note de police du 2 nivôse affirme que Danton et ses amis sont « sortis lâchement des Jacobins sans mot dire. » Les adversaires proclamaient que, si Danton s'était abstenu de parler, c'est que « *n'étant déjà pas trop ferme sur ses boulets, il craignait qu'on ne réveillât le chat qui dort.* » On voit à quel point, à travers ses amis, on visait le tribun.

Lui était, à la vérité, désireux de ne pas voir s'envenimer les choses; il ne voyait pas encore assez clair dans le jeu des Robespierristes. Le 3 nivôse, la discussion ayant repris au club, il affecta une attitude impartiale, demanda simplement qu'on écoutât la défense de Philippeaux. « Un grand procès se discute, dit-il. Il se discutera de même à la Convention. Pour être à portée de prononcer sainement... nous avons besoin d'écouter attentivement... *Peut être n'y a-t-il ici de coupables que les événemens.* » Robespierre fut moins discret : paraissant à la tribune, il s'y plaignit amèrement de Philippeaux. Danton jugeait-il inopportun d'attaquer à la fois Hébert et Robespierre, ce jour-là conjurés? Reprenant la parole, il fit appel à l'union de tous au nom de la Patrie : « L'ennemi est à nos portes, et nous nous déchirons. *Toutes nos altercations tuent-elles un Prussien ?* » On retrouvait le Danton de 1792. On l'applaudit vivement et, sur sa motion, on nomma une commission d'enquête. Mais Hébert, furieux de cet escamotage, s'était juré de ne pas lâcher Philippeaux ni « ces *Philippotins, nouvelle clique de modérés.* » Une discussion s'institua de nouveau le 16 nivôse aux Jacobins, et Collot, derechef, y accabla ce « mauvais patriote » de Philippeaux qui, menacé d'exclusion et s'étant voulu défendre, fut étouffé. Danton intervint de nouveau et il le fit encore avec une grande modération, réclamant simplement qu'avant de condamner

Philippeaux, on eût communication des pièces et, par ailleurs, prêchant la réconciliation des patriotes : « Sacrifions nos débats particuliers, conclut-il, et ne voyons que la chose publique. »

Philippeaux, s'étant retiré du club, porta la querelle devant la Convention, le 18, sans que Danton intervînt. Mais, aux Jacobins, Robespierre donna le coup de grâce à l'auteur des *mémoires* et le fit chasser. Il se contenta pour le moment de cette vengeance, n'entendant point procurer une éclatante victoire aux Hébertistes. Ne suffisait-il pas qu'un des amis de Danton eût été proclamé indigne par les Jacobins, et qu'il fût, en passant, démontré que Danton protégeait assez mal ses amis ?

De fait, que Danton eût agi par modération ou par prudence, la disgrâce de Philippeaux le laissait affaibli. En attendant qu'il montât, en germinal, sur la même charrette que lui, il partageait, dans une certaine mesure, sa disgrâce et elle n'était pas consommée que celle de Fabre, autrement grave, atteignait cette fois le tribun en pleine poitrine.

***

C'était, ce Fabre, le plus ancien de ses amis politiques : du district des Cordeliers à la Chancellerie, des bancs du Club à ceux de la Convention, toujours Fabre avait été le bras droit de Danton. Le compromettre en une fâcheuse affaire était le rêve des ennemis du tribun. S'il était démontré que le bras était gangrené, comment admettre que le corps fût sain ?

L'homme prêtait le flanc. Il avait été le mauvais génie de Danton et, en même temps que le plus intime, le pire de ses amis. Il l'avait toujours poussé aux violences, aux désordres, aux gaspillages, aux massacres. Il avait, pendant son passage à la Chancellerie, tripoté plus qu'aucun des collaborateurs de Danton, et une affaire de fournitures de souliers à l'armée, encore mal connue, mais soupçonnée, le discréditait. Il avait une réputation détestable.

Robespierre haïssait de toute la sincérité de son puritanisme ce « voleur » que, par surcroît, il voyait depuis cinq ans aux côtés de Danton, le corrompant en le servant.

Dès l'abord, il avait, je l'ai dit, espéré l'englober dans l'affaire de la *Compagnie des Indes*. Chabot avait, à la vérité, gardé le *pot-de-vin* destiné à Fabre ; mais n'était-ce point assez

que ce pot-de-vin eût été destiné à l'homme ? A force de chercher, d'ailleurs, on avait trouvé. Chez Delacroix d'Angers, député corrompu, on avait saisi la pièce qu'il fallait. A dire vrai, c'était un demi-faux : un projet déposé par Fabre en faveur de la *Compagnie*, mais que Chabot et les autres avaient de telle façon arrangé, qu'il semblait révéler clairement un accord entre ces fripons et le lieutenant de Danton.

Le 14 nivôse (4 janvier) Robespierre attaqua brusquement Fabre aux Jacobins dans la pensée de le surprendre, de le décontenancer, de lui arracher peut-être un aveu. De fait, Fabre, dont la conscience n'était guère nette, parut confondu. Quelqu'un cria : « A la guillotine ! » Il pâlit. Le 24 nivôse (10 janvier), le Comité le faisait arrêter et écrouer.

Le fait était grave pour Danton, d'autant qu'on parut admettre partout la culpabilité de Fabre. Il était de ces riches auxquels on est porté à prêter.

Danton lui-même était-il convaincu de l'innocence de Fabre ? J'hésite à le croire. Il n'osa plaider innocent lorsque, le jour même, il parut à la tribune. Il demanda simplement que, dessaisissant son *Comité de sûreté générale*, la Convention se saisît du procès. « Lorsqu'on vous dévoile des turpitudes, un agiotage, des corruptions, s'écria-t-il, *lorsqu'on tient un faux qui peut être désavoué et attribué à une main étrangère*, pourquoi n'entendriez-vous pas ceux qu'on accuse ? » Billaud, qui déjà réclamait sans se lasser, à ses collègues du Comité, l'arrestation de Danton, entendit, puisque son ennemi ne se compromettait pas plus, le lier de force à Fabre : « *Malheur*, cria-t-il, *à celui qui a siégé à côté de Fabre et est encore sa dupe!* » Il fallait que Danton se sentît déjà enveloppé ou qu'il fût déjà quelque peu démoralisé, pour qu'il n'ait point bondi sous cette menace. Il se contenta de réclamer derechef la lumière ; mais Amar, membre du *Comité de sûreté générale*, ayant défendu celui-ci, Danton recula : « Mon intention, dit-il, n'a pas été d'accuser le Comité ; je lui rends justice. » Et Fabre fut maintenu sous les verrous, nouvelle et cruelle atteinte au prestige de Danton. Le soir du 25 nivôse, Couthon écrivait : « *La Convention s'est encore purgée d'un mauvais sujet*, » et il faisait prévoir d'autres évictions : « *L'Assemblée vomirait de son sein tout ce qui s'y trouve d'impur.* » C'était maintenant d'Hérault qu'il s'agissait.

***

Seul des amis de Danton, Hérault était resté au Comité de Salut public. Il y avait, quelque temps, dans la mesure du possible, continué sa politique au moins sur le terrain diplomatique.

C'était assez pour que sans cesse Robespierre et ses amis se heurtassent à ce sans-culotte à talons rouges, à ce *ci-devant* dont les façons impertinentes et le sourire aristocratique eussent suffi à les exaspérer. Intrigant par nature, Hérault traitait la Révolution comme un drame où, sans convictions et comme en se jouant, il tenait un rôle compliqué et osé. Ayant reçu de Danton les fils des négociations, il avait appelé à lui tout ce que Paris contenait d'agens cosmopolites : Proly, qu'on disait fils naturel du chancelier Kaunitz, l'avait entraîné dans de grandes intrigues, dont la principale (à la vérité engagée par Danton) avait visé à délivrer la Reine, — ce que Hérault rachetait par un *sans-culottisme* parfois enragé.

Robespierre avait, dès l'abord, détesté « l'Alcibiade de la Montagne. » Hérault ne lui paraissait pas prendre au sérieux la Révolution, parce que, entre deux séances du Comité, il courait à des rendez-vous galans. Par surcroît, à l'automne de 1793, il avait paru, comme ses amis, pencher vers la « clémence. » En tout cas, il affichait le dédain de ses alentours. Comme on lui demandait à quel parti il appartenait : « Au parti qui se f... des deux autres, » répondait-il.

Pour s'en débarrasser, le Comité l'avait envoyé en mission dans le Haut-Rhin ; il y avait organisé la défense, mais scandalisé les gens rangés par des mœurs de pacha. Saint-Just, qui le remplaça, écrivait à ce sujet à Robespierre des lettres indignées, ce jeune homme étant alors tout à la Vertu.

Rentré le 8 nivôse (29 décembre) et se sachant le Comité hostile, Hérault courut à la Convention, rendit compte de sa mission et appela l'Assemblée à se prononcer entre le Comité et lui. La Convention n'osa le faire et passa à l'ordre du jour. Mais quand il reparut au Comité, Robespierre le somma de démissionner ou de s'expliquer sur les rapports qu'on lui imputait avec des agens suspects, Proly, Pereira et autres. Il ne répondit rien. Mais, se rendant compte que, suivant l'expression de Mallet du Pan, il marchait « sur la lame d'un rasoir, » il s'élimina du

Comité et se jeta, se sachant condamné, dans la débauche raffinée qui était sa manière. C'était donc, depuis le 29 décembre, une force perdue pour Danton qui, de jour en jour, paraissait plus isolé en face de Robespierre. D'ailleurs, Hérault allait être arrêté.

***

Restait Desmoulins. Lui ne prêtait le flanc à aucune accusation précise. Mais sa campagne du *Vieux Cordelier* l'avait en quelque sorte enferré. Robespierre l'avait laissé se compromettre, puis, Hébert affaibli, déjà il abandonnait « son ami » aux vengeances des gens âprement attaqués. Le 1er nivôse (22 décembre), Nicolas, juré au Tribunal et ami personnel de Robespierre, prononça au club une sinistre parole : « Camille frise la guillotine. » Le futur maréchal Brune, qui, tout ami de Danton qu'il fût, fréquentait les milieux robespierristes, avertit Camille qu'il se perdait. Mais, engagé dans sa généreuse campagne, le journaliste ne pouvait croire que Robespierre le désavouait et il continuait à tenir Hébert à la gorge. Duel terrible : tout à l'heure, les deux hommes, hors de souffle, rouleront dans leur sang sous le regard froid de Robespierre.

Le 17 nivôse (7 janvier), les Jacobins s'étant saisis du cas de Camille, Robespierre prit sa défense, mais à sa façon. C'était « un enfant gâté que de mauvaises compagnies (c'était presque nommer Danton) avaient égaré. » Il fallait brûler les numéros du *Vieux Cordelier* et, après cette leçon, garder Camille. Mais celui-ci ayant vivement riposté, le ton de Robespierre changea : « La façon dont tu prétends te justifier me prouve que tes intentions étaient mauvaises. » Et, le 19 nivôse, Robespierre prononça l'excommunication : « Camille et Hébert, s'écria-t-il, ont également tort à mes yeux. »

On comprit que Desmoulins était perdu. Le 24, part de son foyer un cri de détresse. C'est Lucile qui appelle à l'aide leur ami Fréron en mission dans le Midi : « Revenez, Fréron, revenez bien vite. Vous n'avez pas de temps à perdre, ramenez avec vous tous les vieux cordeliers que vous pourrez rencontrer, nous en avons le plus grand besoin... Robespierre a dénoncé Camille aux Jacobins. »

La peur s'emparait de leurs alentours : lorsque Camille

porta son nouveau numéro, le VIe, à l'imprimeur, celui-ci refusa d'imprimer. Le vide se faisait autour du malheureux.

Le vide se faisait aussi autour de Danton. Fréron, épouvanté, écrivait du Midi à Bayle : « Par le mot qu'a dit Billaud : Malheur à ceux qui siègent à côté de Fabre, aurait-il entendu parler de Danton ? Celui-ci est-il compromis ? » On sent un ami qui, par peur, va fléchir. Et, à se voir évité par d'autres, Danton doit percevoir l'effet que cause la disgrâce de Philippeaux, de Fabre, d'Hérault, de Camille. Le 12 pluviôse (21 janvier), enthousiasmé par un patriotique discours de Jeanbon, le tribun se précipite vers lui à la descente de la tribune, les mains tendues : « Tu as eu le courage, lui crie-t-il, de dire de fortes vérités. » Et l'autre, rudement, le repousse : « Et toi, tu n'as pas eu celui d'en profiter. » On n'aime plus passer pour Dantoniste.

C'est ce que Robespierre avait attendu du plan qui, ainsi, atteignait sa fin. Danton discrédité, isolé, n'allait pas tarder à se démoraliser. Alors rien ne serait plus facile que de renverser l' « idole pourrie. »

IV. — LE DERNIER EFFORT DE DANTON

« *Marius n'est plus écouté, il perd courage et devient faible.* » C'est encore Lucile, qui, le 24 nivôse, écrit à Fréron ; et Marius, c'est Danton.

Il est certain que la disgrâce de ses amis lui tranchait les jarrets. Mal guéri de sa neurasthénie de septembre, il retombait, « devenait faible, » « perdait courage. » Des paroles amères lui échappaient. « Quelque séduisant que soit le pouvoir, mérite-t-il les efforts que je vois faire autour de moi pour l'obtenir ? » Devant les « horreurs » qu'on commettait (« les têtes tombent comme des ardoises, » criait Fouquier-Tinville ivre de joie), le Cordelier se posait la terrible question : « La liberté peut-elle exister? » A Courtois, il disait : « *Ils* me font tellement haïr le présent que, quelquefois, je regrette le temps où le revenu de ma semaine était fondé sur une bouteille d'encre. » Tous les témoignages concordent pour le montrer pris de « torpeur. » Un ennemi Levasseur, un ami Thibaudeau, le peignent « fatigué. » Un autre contemporain, Duval, le rencontrant à Sèvres, fut frappé de son abattement. Ses ennemis en profi-

taient : les calomnies couraient. « Il achetait des biens immenses, ayant maintenant des millions ; il subventionnait le théâtre de la Montansier ; il menait une vie de bombance avec sa jolie femme. » En fait, il était désorienté, sentant que la partie décidément se perdait. Tous cependant sont d'accord pour dire que, des bancs de la Convention où l'on souffrait mal le « joug » du Comité, aux prisons de Paris, tout le monde, suivant le mot de Beugnot, « attendait de lui le salut. »

Alla-t-il, dans son dégoût, jusqu'à rêver le rétablissement du trône? Couthon l'affirmera; Boissy d'Anglas en fera plus tard mille contes. Il s'était écrié un jour : « Que Robespierre prenne garde que je ne lui jette le Dauphin à travers les jambes! » Saint-Just fera allusion au projet. Mais ne dira-t-on pas gravement, le 10 thermidor, que Robespierre entendait se faire épouser par la fille de Louis XVI? Danton ne voulait plus rien : tout faisait faillite.

Entre deux accès de neurasthénie, il se contentait de monter à la tribune pour y porter, toujours avec de singulières précautions, sa nouvelle politique. Elle ne s'inspirait parfois que du bon sens : un pétitionnaire étant venu, le 26 nivôse, à la barre de la Convention, chanter un hymne à la Liberté, Danton s'en plaignit avec une ironie amère et, le 26 ventôse, devant une autre manifestation de ce goût, il interrompit le chanteur avec une sorte de violence. « Je demande, conclut-il, que dorénavant on n'entende plus à la barre que la raison en prose. » Ce bon sens plut : on applaudit. Il parlait au nom d'une majorité qui, par peur, se taisait. Lui seul osait pour elle.

Mais c'est au discours du 5 pluviôse (24 janvier 1794) qu'il se faut arrêter. Ce fut la dernière tentative faite par lui pour « insinuer la modération » au nom même de l'autorité que lui conféraient ses services révolutionnaires. Il les rappela ; il avait bien fallu se rendre terrible « quand la République était menacée. » « Mais la République, ajoutait-il, n'est-elle pas formidable à tous ses ennemis? N'est-elle pas victorieuse et triomphante? » Il fallait « saisir ce moment pour *éviter les erreurs et les réparer.* » Il poursuivait cette idée lorsque, le 8 ventôse (26 février), il demandait l'épuration des *Comités révolutionnaires*, « peuplés de *faux patriotes à bonnets rouges.* »

Ce qui frappe dans ces derniers discours, c'est, en dépit de quelques phrases vigoureuses, de quelques sorties violentes ou

plaisantes, une certaine mollesse; le ressort semble détendu. On en est à soupçonner que sa voix elle-même faiblissait. « Cette salle, déclare-t-il avec mauvaise humeur le 5 ventôse, est une véritable sourdine. Il faudrait des poumons de stentor pour s'y faire entendre. » Où était le temps où nulle salle ne l'effrayait? Stentor, à coup sûr, s'essoufflait.

Cet affaissement n'échappait point à ses ennemis. Ils s'enhardissaient.

Longtemps le Comité avait hésité à frapper la plus forte tête de la République : tous ne tenaient pas l'homme pour coupable de lèse-révolution, à peine pour suspect.

Billaud seul (s'il faut l'en croire), dès frimaire, réclamait cette tête. C'était un ancien ami intime de Danton, partant le pire ennemi. « Rectiligne, » il n'admettait pas qu'on biaisât et, depuis un an, disait-il, Danton « biaisait. » Mêlé aux négociations avec Dumouriez après Valmy, Billaud avait cru pénétrer l'intrigue qui avait permis aux Prussiens de quitter sans être inquiétés le sol de France. Il y avait flairé une demi-trahison et, de ce jour, avait suspecté Danton de ne plus suivre « la ligne droite. » Ce qui est vrai, c'est que Billaud, étroit Jacobin, était moins fait que personne pour comprendre les nécessités de la politique : de ce que Danton eût pratiqué l'opportunisme, ce cerveau muré induisait qu'il trahissait et il ne cessait de dénoncer sa « trahison. »

Collot, autre ancien ami, s'était rallié à Billaud. Lui n'était point un « rectiligne, » mais un pur misérable. Il venait de se livrer, à Lyon, à une effroyable débauche de sang, que d'autres débauches rendaient plus odieuse. Revenant de ce charnier, il avait appris que le groupe Danton s'était indigné à haute voix des massacres de la plaine des Brotteaux. Il pouvait craindre qu'en cas de réaction, il ne les payât cher. « Avant peu, concluait-il, nous trouverons bien le moyen de conduire à l'échafaud Danton et tous ceux qui pensent comme lui. » Mais, longtemps, Collot et Billaud restèrent isolés.

Au Comité de sûreté générale, Danton avait plus d'ennemis. Vadier surtout montrait pour lui de l'horreur : ce vieillard affichait, malgré de séniles débauches, le culte de la vertu qui était à la mode. Il ne parlait que d'« arracher le masque » au vice, pour qu'on ne songeât point à toucher au sien. Amar et Vouland, personnages influens du Comité, suivaient Vadier.

A entendre Courtois, ils faisaient depuis des mois campagne contre Danton : jusqu'au bout, ils resteront ses ennemis acharnés. Avant peu, David leur emboîtera le pas. Ce grand artiste était, on le sait de reste, le moins sûr des amis, et, lié intimement jadis avec Danton, il le reniait avant même que Robespierre l'eût condamné.

Devant ces hostilités d'amis de la veille, l'excitation de Danton croissait, mais il se perdait en récriminations au lieu d'agir. Il menaçait, ne frappait pas. Rencontrant David, il l'interpella rudement sur ses palinodies : soudain, voyant passer Vadier, il se montra vivement ému : serrant le bras du peintre violemment : « Cet homme qui passe a dit de moi : *Et ce gros turbot farci, nous le viderons aussi.* Dis bien à ce scélérat que, le jour où je pourrai craindre pour ma vie, je deviendrai plus cruel qu'un cannibale, que je lui mangerai la cervelle et que je ch..rai dans son crâne. » Courtois, qui accompagnait Danton, le reconduisit jusqu'à sa porte : mais le tribun s'était vidé lui-même ; il s'enferma, des Tuileries à la Cour du Commerce, dans un lourd silence.

Sortant, quelques jours après, de la Convention avec Barras, Fréron, Courtois, Panis et Brune, il se heurta encore à quelques membres du Comité. Le tribun, fort animé, les entreprit sur la guerre de Vendée. « Lisez les mémoires de Philippeaux, dit-il ; ils vous fourniront les moyens de terminer cette guerre de Vendée que vous avez perpétuée pour rendre nécessaires vos pouvoirs. » Les autres prirent fort mal l'objurgation. C'étaient Vadier, Amar, Vouland et Barère, qui l'accusèrent violemment à leur tour de répandre les *mémoires* de l'ex-commissaire. « Je n'ai point à m'en défendre, » cria le tribun. Et il ajouta qu'il était temps de dénoncer leurs malversations, leur tyrannie. Il monterait, pour le faire, à la tribune. Ils le quittèrent sans un mot, mais on pense dans quels sentimens. Barras (qui rapporte l'anecdote) aurait dit alors à Danton : « Rentrons à la Convention ; prends la parole, nous te soutiendrons, mais n'attendons pas à demain : tu seras peut-être arrêté cette nuit. — On n'oserait pas ! » répondit-il. Puis, se tournant vers Barras : « Viens manger la poularde avec nous. » Barras refusa, mais, prenant à part Brune : « Veillez sur Danton, il a menacé au lieu de frapper. »

Ces sorties violentes, mais sans lendemain, constituaient

bien, en effet, la pire des attitudes. Elles excitaient les ennemis qui fatiguaient maintenant Robespierre de leurs sollicitations. Un soir de ventôse, celui-ci en parut irrité. Il n'aimait point qu'on le calomniât et voulait rester maître de l'heure.

Il hésitait sur l'opportunité ; peut-être aussi un dernier scrupule l'arrêtait devant cette chose énorme : livrer au bourreau « l'homme du Dix-Août. » Mais autour de lui l'opinion s'échauffait contre Danton : très réellement, des gens sincères le tenaient pour un traître et des plus dangereux : Sylvain Maréchal, dont la probité est peu douteuse, écrira, en germinal, que l'exécution était « indispensable » de ce Danton, « dont le caractère énergique promettait un républicain à toute épreuve » et qui, maintenant, « aurait livré sa patrie au premier despote qui lui eût assuré de quoi vivre en satrape et en sybarite. » Des notes de police parvenaient à Robespierre depuis longtemps : on y lisait : « Danton et Lacroix, ces deux coquins si scandaleusement enrichis de nos dépouilles, sont notoirement complices de Dumouriez. Cependant on les laisse tranquilles. » Mallet écrira, le 8 mars, que Danton est fort menacé, « ayant à se reprocher sa vénalité, les sommes qu'il a reçues de la liste civile, une fortune scandaleuse, des connivences avec le Temple et son opposition au procès du Roi *(sic)*. » Morris, à la même époque, écrivait à Washington que Danton avait sur la conscience « l'achat de Westermann par le roi de Prusse. » Évidemment tout remontait contre lui, griefs réels, grossis ou imaginaires, de son tumultueux passé. Et, autour de Robespierre, on s'étonnait que l'homme de la vertu ne se décidât pas à frapper le crime. « Arrachons les masques aux hypocrites, » écrit Couthon le 18 ventôse ; ne dormons jamais, poursuivons les traîtres de toutes les couleurs. »

Par ailleurs, Robespierre se sentait envahir par une peur vague. Il préparait la chute d'Hébert, mais ne voulait nullement clore la Terreur et, dans tous les propos de Danton, l'idée s'affichait qu'il fallait en finir. Des amis communs les avaient réunis, dans l'espoir que l'entente se renouerait et, loin de le combler, ces rencontres avaient élargi le fossé. En janvier déjà, chez Robespierre lui-même, une entrevue avait tourné en altercation ; Danton déplorant que la Terreur persistât, où « l'innocent était confondu avec le coupable, » Maximilien avait aigrement répondu : « Eh ! qui vous a dit qu'on ait fait périr un

innocent? » Danton, stupéfait de tant d'inconscience, s'était tourné vers un des témoins de l'entrevue : « Qu'en dis-tu, avait-il ricané, pas un innocent n'a péri ! » et il s'était brusquement retiré. Il était d'ailleurs revenu, avait conjuré Maximilien de s'unir à lui pour modérer un régime qui finirait par les faire périr l'un et l'autre. Robespierre avait montré une froide politesse.

Tout, chez Danton, l'exaspérait, jusqu'aux moindres gestes. Ne faisait-on point chez les Duplay un crime au tribun d'avoir, à Sèvres, taquiné Élisabeth Duplay qui, fort languissante d'anémie, raconte sa sœur Mme Lebas, était venue faire visite à Mme Danton? Ce malappris n'avait-il pas pris par la taille la jeune amie de Maximilien en disant avec son gros rire : « Ce qu'il te faut, ma petite, pour être guérie, c'est un mari? » C'étaient de toutes petites choses, mais qui augmentaient une antipathie déjà vieille du puritain contre l'homme aux propos libres. A plusieurs reprises encore, Desforgues, ancien clerc de Danton, qu'il avait fait ministre des Relations extérieures, essaya de réunir à sa table les deux hommes « pour anéantir, écrira-t-il, plus tard, ce qu'il croyait des préventions. » Loin de tomber d'accord, ils se livrèrent aux récriminations. Robespierre s'aigrissait de tous les propos, — parfois maladroits, — de l'intempérant tribun.

***

Le 8 ventôse (27 février), Saint-Just, rappelé de nouveau par Robespierre, lut à la Convention son rapport contre les « factions. » « *Ce qui constitue la République, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé. On est coupable contre la République parce qu'on s'apitoie sur les détenus ; on est coupable parce qu'on ne veut pas de la vertu ; on est coupable parce qu'on ne veut pas de la terreur.* »

Chaque phrase visait clairement Danton. C'était la préface d'un acte d'accusation.

Danton n'en parut pas très ému. C'est ce jour-là même qu'il vint dénoncer « les faux patriotes à bonnets rouges, » dont l'éviction permettrait aux vrais patriotes « d'être sûrs de la paix et de la liberté. » Le 13, par des propos patriotiques, le 14, par des propos égrillards, il fit vibrer, puis rire l'Assemblée. Ce

diable d'homme, à tout instant, reprenait sur la Convention son emprise. Toutes ses motions étaient votées.

Le 24, un coup de tonnerre éclata, mais qui, en apparence, éclaircissait son ciel : Hébert avait été arrêté dans la nuit sur l'ordre des Comités avec toute sa bande. Danton et Desmoulins semblaient triompher. Le tribun entendit souligner le trait, mais aussi profiter de l'événement pour compromettre les Comités. Négligeant de piétiner l'ennemi à terre, il exprima le vœu qu'on cheminât « sans saccades » dans la « carrière difficile où l'on avançait. » Il voyait dans les Comités « l'avant-garde du corps politique. » Il fallait envisager avec calme ces agitations : « Ne vous effrayez pas de l'effervescence du premier âge de la liberté. *Elle est comme un vin fort et nouveau qui bouillonne jusqu'à ce qu'il soit purgé de toute son écume.* » Ce n'était point parler certes le langage d'un homme traqué. Avec une sorte de sincérité hautaine, il décernait des *satisfecit* aux Comités et à la Convention, qui « jamais ne lui avait paru si grande. » Il fallait maintenant faire taire les passions personnelles. « Si jamais, quand nous serons vainqueurs (et déjà la victoire nous est assurée), si jamais les passions personnelles pouvaient prévaloir sur l'amour de la patrie, si elles tentaient de creuser un nouvel abîme pour la liberté, je voudrais m'y précipiter le premier. Mais loin de nous tout ressentiment. Le temps est venu où on ne jugera plus que les actions. Les masques tombent, les masques ne séduiront plus. (Visait-il Robespierre et ses amis ?) On ne confondra plus ceux qui veulent égorger les patriotes (c'était Billaud) avec les véritables magistrats du peuple... N'y eût-il parmi tous les magistrats qu'un seul homme qui eût fait son devoir, il faudrait tout souffrir plutôt que de lui faire boire le calice d'amertume... »

Ces paroles n'étaient pas seulement éloquentes, elles étaient habiles. Le vieux Rühl, qui présidait, avait, au début de la séance, reçu fort rudement les membres de la Commune députés hébertistes et qui, effectivement, étaient venus fort tard désavouer du bout des lèvres Hébert arrêté. Danton, fort évidemment, entendait se les attirer.

Par surcroît, la phrase donna lieu à un incident qui sembla mettre le comble au succès de Danton. Rühl voulut descendre du fauteuil à la tribune afin de s'expliquer. Mais c'était un Alsacien plein de bonhomie et qui aimait Danton de tout son

cœur. Faisant mine de quitter le bureau, il s'écria : « Je vais répondre à la tribune : viens, mon cher collègue, occupe toi-même le fauteuil. »

Ce furent de grandes acclamations. Danton, sur le ton le plus sentimental, refusa. « Ne demande pas que j'occupe le fauteuil, tu le remplis dignement. » Et, au milieu « du plus vif enthousiasme, » il ajouta : « Vois en moi un frère qui dit librement sa pensée. » Il acheva son discours en demandant « *de l'union, de l'ensemble, de l'accord.* » Et comme il regagnait son banc de la Montagne, il rencontra Rühl, descendu du fauteuil. Les deux hommes s'embrassèrent, tandis que, dit le compte rendu, « la salle retentissait d'applaudissemens. »

Un journal affirme que la Convention avait d'enthousiasme voté l'impression du discours de Danton. Il était clair qu'elle était lasse des querelles personnelles et des proscriptions. Il avait suffi que les mots apaisans fussent prononcés par cette bouche de tribun pour que, de la plupart des bancs, partissent les applaudissemens. Il le sentit. A lire ce discours, on a l'impression d'un homme qui soudain a retrouvé tous ses moyens. Un moment, il avait paru planer au-dessus des partis, se poser en arbitre des républicains et en pacificateur des disputes. L'intervention émue du vieux Rühl avait consommé son triomphe qui, de l'aveu de tous, avait été complet.

Trop complet ! Hébert abattu, Danton, par un coup de maître, semblait, tout en louant le Comité, saisir la direction de l'opinion, le gouvernement moral, au milieu des applaudissemens. On eût, sans doute, vu ce soir-là les membres des deux Comités sortir de la salle des séances pleins de crainte, de jalousie et de rancune. Danton devait payer cher ce dernier triomphe.

En fait, quittant, ce nonidi 29 ventôse an II (20 mars 1794), la tribune, il en descendait les degrés pour la dernière fois. Jamais il ne les escaladerait de nouveau, — mais, avant onze jours, il gravirait ceux de l'échafaud.

LOUIS MADELIN.

LES ROMAINS EN TRIPOLITAINE

ET

EN CYRÉNAÏQUE

I. — AVANT LA CONQUÊTE

Il y a un peu plus de deux mille ans, l'an 107 avant Jésus-Christ, un détachement romain venait débarquer sur la côte Tripolitaine, à Leptis Magna. L'effectif était peu considérable, quatre cohortes de Ligures, 2 000 hommes à peine, mais devant cette faible troupe, aucun ennemi. Les habitans de Leptis avaient sollicité sa venue ; ils l'attendaient impatiemment ; ils allaient l'accueillir avec enthousiasme. L'événement n'en était pas moins capital dans l'histoire de l'Afrique. Pour la première fois, des Européens prenaient pied sur le rivage tripolitain, et ces fils de l'Europe étaient déjà des Italiens. Onze ans plus tard, un roi de Cyrène leur léguait ses États. Le problème tripolitain avait désormais sa place dans les préoccupations de la politique romaine. Sous quelle forme se présentait-il ? Dans quelle mesure Rome l'a-t-elle résolu ? Telles sont les deux questions essentielles que mettent à l'ordre du jour le retour des Italiens sur la terre de Libye et la reprise enthousiaste d'une œuvre interrompue par douze siècles de domination musulmane.

Un premier fait s'imposait à l'attention des nouveaux maîtres

de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Il n'existait entre les deux régions aucune unité géographique, aucune communauté dans les traditions du passé, rien, en un mot, de ce qui, dans la nature ou dans l'histoire, contribue à former l'unité d'un pays.

Le vaste territoire que nous désignons sous le nom général de Tripolitaine n'est qu'un agrégat disparate de régions fort différentes. Au Nord-Ouest, la Tripolitaine proprement dite, comprise entre les deux golfes des Syrtes. La côte, longue de 500 kilomètres, est sablonneuse et peu accessible. On n'y rencontre qu'un seul port, et encore est-il fort médiocre, celui de Tripoli. Parallèlement au rivage court une ligne de hauteurs, le Djebel Nefousa et le Djebel Gariana, dont le point culminant, le Nekout, atteint 210 mètres. Entre la montagne et le rivage s'étend une bordure de steppes désertiques, la Djeffara, parsemée d'oasis : Zouagha, Abou Adjila, Sayat, Zenzour, Tripoli, Tadjoura, Zlitten, Misrata.

Au Nord-Est, le désert syrtique, au climat étouffant, le pays des sables et de la désolation. L'intérieur est occupé par un vaste plateau, le T'ahar ou Hamada el Homra, d'altitude uniforme (400 à 500 mètres), désert pierreux, aux roches rougeâtres dénudées, sans eau, sans végétation, sans ressources d'aucune espèce. Dans cette morne immensité, quelques oasis, séparées les unes des autres par des centaines de kilomètres, introduisent seules une tache de verdure et un élément de variété : Djalo, Audjila, Sella, Djofra, égrenées en chapelet parallèlement à la côte, Koufra, le domaine inviolé des Senoussistes, le Fezzan, Ghadamès, Ghat, postées en sentinelles avancées sur les grandes routes du désert. Quelques régions exploitables vers la côte ou sur le revers septentrional des hauteurs, une série d'oasis disséminées dans l'intérieur, les unes et les autres perdues dans les pierres, les sables ou les steppes, au milieu de solitudes désolées et inhabitables, telle est la Tripolitaine d'aujourd'hui, telle était celle d'autrefois.

En Cyrénaïque, changement complet de décor. Une bande côtière, large de 15 à 20 kilomètres, puis, en arrière, une terrasse calcaire, d'une vingtaine de mille kilomètres carrés, l'ancien plateau de Barca, le Djebel el Achdar, la montagne verte des modernes. Le plateau s'élève en deux gradins superposés, dont la hauteur moyenne est respectivement de 300 et de 600 mètres ; le point culminant atteint 750 mètres à l'Est de

Slonta. Au Sud, la terrasse cyrénéenne s'abaisse par une série de paliers vers le désert de Libye. Sur la côte s'ouvrent deux rades de grand avenir, Bomba et surtout Tobruk, la plus vaste et la plus profonde de l'Afrique du Nord. La Cyrénaïque nous apparaît donc comme une région de dimensions restreintes, mais homogène, doublement favorisée par la richesse du sol et l'abondance des pluies, susceptible d'une exploitation agricole productive et d'une colonisation intense, autant de traits qui la différencient essentiellement de la Tripolitaine, sa voisine.

Cette diversité fondamentale, la difficulté des communications venait encore l'accroître. Il semblait que la nature se fût complu à faire de ces deux contrées limitrophes deux pays étrangers l'un à l'autre. Par terre les communications étaient pratiquement inexistantes, tant le désert syrtique multipliait de difficultés sous les pas du voyageur. Le passage d'une armée y apparaissait comme une prouesse qui confinait à l'épopée et touchait presque à la légende. Par mer, les relations restaient toujours irrégulières et incertaines. Les Syrtes étaient célèbres dans les annales de la navigation maritime; les tempêtes y étaient fréquentes, les vents, violens et instables, les écueils, partout menaçans. Sur 800 kilomètres de côtes, du cap Misrata au cap Tejonas, aucun abri ne s'offrait au navigateur en péril. L'homme lui-même était un danger de plus dans cos régions inhospitalières. On pouvait tout craindre des tribus nomades qui erraient misérables et convoiteuses le long de ce littoral déshérité.

L'évolution historique des deux pays antérieurement à l'occupation romaine, n'est pas moins radicalement différente que leur constitution géographique. En Tripolitaine, comme dans l'ensemble de l'Afrique du Nord, l'éveil à la civilisation est venu des Phéniciens. Installés sur la côte syrienne vers 2000 ans avant Jésus-Christ, ils n'avaient pas tardé à concentrer entre leurs mains le monopole commercial de la mer Égée. Chypre, la Crète, les Cyclades s'étaient rapidement couvertes de comptoirs. Bientôt ces commerçans audacieux, toujours en quête de débouchés nouveaux, avaient osé davantage. Ils avaient envahi le bassin occidental de la Méditerranée, colonisé la Sicile, la Corse, la Sardaigne, le littoral africain, franchi même le détroit de Gibraltar; leurs flottes sillonnaient l'Atlantique, remontant au Nord jusqu'aux îles Cassitérides (îles Scilly), descendant au Sud

jusqu'à Lixus, l'actuelle Larache, le centre du commerce phénicien dans le Maroc Occidental. Pour s'assurer la possession incontestée de cette route maritime, qui jouait dans leur vie économique le même rôle que la route de l'Inde dans celle de l'Angleterre, ils avaient systématiquement occupé sur les côtes tous les points stratégiques importans et jalonné la Méditerranée d'une double ligne de comptoirs : Crète, Sicile, Sardaigne, Corse, Espagne, d'une part, Afrique de l'autre.

L'exclusion de la Tripolitaine eût ouvert une brèche dangereuse dans ce réseau si savamment constitué. Pour garder envers et contre tous la maîtrise de la mer, il fallait s'y établir. Les Phéniciens le discernèrent très vite et agirent en conséquence. Trois colonies furent installées sur le littoral tripolitain : Leptis Magna, que vinrent peupler des Sidoniens chassés de leur patrie par la guerre civile, Sabrata, Oea, constituées en une fédération, la Tripolis, dont la contrée tout entière devait plus tard prendre le nom.

A partir du VIIIe siècle, Carthage, la grande colonie phénicienne d'Afrique, supplante la métropole dans la Méditerranée occidentale et groupe successivement sous son hégémonie les colonies phéniciennes de l'Ouest. Les villes de la Tripolitaine furent entraînées dans ce mouvement général et devinrent pendant cinq cents ans partie intégrante de l'empire carthaginois. Carthage se montra à leur égard beaucoup plus exigeante et tyrannique que ne l'avaient été jusque-là les lointaines métropoles de Phénicie. Elle est avant tout une ville de commerce, comme l'avaient été Tyr ou Sidon, mais ce commerce, elle en cherche la garantie dans la constitution d'un puissant empire continental africain, politique habile et neuve, dont les vieilles colonies phéniciennes de Tripolitaine ne vont pas tarder à subir directement les effets. Théoriquement, elles sont rattachées à Carthage par un simple lien d'alliance; en fait, ce lien d'apparence égalitaire devient très vite une étroite sujétion, qui a son expression brutale dans le double impôt de l'argent et du sang. Les villes de Tripolitaine versent une contribution régulière, un talent par jour pour la seule Leptis; elles fournissent à la flotte de Carthage des marins et à son armée des soldats.

Un jour vint, et le choc était fatal, où Carthaginois, maîtres de la Tripolitaine, et Grecs, colonisateurs de la Cyrénaïque, se

trouvèrent en présence sur les rivages de la Grande Syrte. Des conflits éclatèrent pour la délimitation des possessions réciproques. Au VIe siècle avant Jésus-Christ, intervint un règlement définitif. L'histoire se tait sur ces événemens. Seule la légende, qui ne se résout jamais à ignorer, a immortalisé cette brutale contestation de territoires, en la parant de l'héroïsme des frères Philènes.

De la Tripolitaine à la Cyrénaïque, aucun lien : deux civilisations, deux races, deux mondes. Là-bas, le système colonial libyco-phénicien, avec ses villes éparses, simples escales égrenées sur la route des mers; ici, la colonisation grecque, sous sa forme agricole la plus complète et avec ses procédés traditionnels de peuplement intensif. L'histoire de la Cyrénaïque s'ouvre pour nous au VIIe siècle avant Jésus-Christ, précisément par la fondation de cette colonie de Cyrène à laquelle l'avenir réservait une si brillante destinée.

C'est à Delphes, selon le témoignage d'Hérodote, que naquit l'idée d'établir une colonie grecque sur le sol africain. Les habitans de la petite île de Théra (aujourd'hui Santorin), dans les Cyclades, avaient envoyé une ambassade au temple d'Apollon, pour y offrir un sacrifice solennel. Le roi de l'île, Grinos, était à sa tête. On profita naturellement de l'occasion pour consulter la Pythie. Celle-ci, entre autres réponses, ordonna au roi d'aller fonder une ville en Libye. Après avoir longtemps hésité, les Théréens finirent par s'exécuter. Quelques années plus tard, ils s'installaient sur le revers septentrional du plateau de Barca, et y bâtissaient la ville de Cyrène.

Le chef de l'expédition, Battos, fut, comme il était naturel, le premier roi de la ville. Sa dynastie, la dynastie des Battiades, donna au pays près de deux cents ans de prospérité. Les attaques du roi d'Égypte, Ouhabra, l'Apriès de la tradition grecque, et des nomades libyens, sont victorieusement repoussées. L'agriculture, le commerce maritime se développent. De nouvelles colonies sont fondées; Barca, qui prit plus tard le nom de Ptolémaïs, Euhespérides, la future Bérénice, l'actuelle Benghasi. Cyrène ne tarde pas à prendre dans le monde grec figure de grande cité. En 462, elle remporte le prix aux jeux pythiques, et Pindare chante la gloire du vainqueur : « O fils d'Alexibios, la lumière des grâces se répand sur toi. Mortel heureux, si ton entreprise fut difficile, les plus beaux vers en consacrent la

mémoire. Quarante de tes concurrens étaient tombés dans la lice; tranquille au milieu d'eux, tu as su conserver entier le char que tu conduisais et, de retour de ces jeux brillans, tu as revu les champs de la Libye et la ville où tu reçus le jour. »

Le sort de toutes les dynasties est de connaître les revers. Les mauvais jours vinrent vite pour les souverains de Cyrène. Des discussions intestines éclatent dans la famille régnante. Arkésilaos II est tué par son frère Haliarchos, mais sa femme Eryxo le venge en faisant périr le meurtrier. Le pouvoir royal est battu en brèche par l'opposition croissante du peuple. Un philosophe, Demonax, envoyé par l'oracle de Delphes, réorganise l'État et réduit la royauté aux seules fonctions sacerdotales. Le roi Arkésilaos III refuse de reconnaître le fait accompli et revendique la plénitude de l'autorité royale. Il tente un coup d'État, mais, vaincu et banni d'Afrique, il se réfugie à Samos, y réunit des troupes et reconquiert son trône les armes à la main. Sa victoire fut éphémère. Un jour qu'il se trouvait à Barca et se promenait sur la place publique, les habitans l'attaquèrent et le mirent à mort.

Ces discordes intérieures produisirent une fois de plus leur effet habituel, l'intervention de l'étranger. La mère d'Arkésilaos. Phérétime, toute à sa vengeance, sollicita le secours du roi de Perse, Cambyse. Une armée perse envahit la Cyrénaïque et se rendit maîtresse de Barca par surprise. A la demande de Phérétime, les principaux habitans furent mis en croix, leurs femmes, affreusement mutilées, et tous les autres, réduits en esclavage. Une dernière convulsion provoqua la chute de la dynastie. Vers 460, un mouvement populaire éclata; le roi Arkésilaos IV fut chassé et la royauté définitivement abolie.

Les ve et ive siècles représentent pour Cyrène la période d'apogée. La ville est riche, puissante, peuplée. La vie économique y atteint son plein développement; la civilisation grecque y brille de tout son éclat. Jamais, dans le passé, le pays n'a plus complètement donné sa mesure. A aucun moment de son histoire, il ne saurait mieux nous révéler ses richesses, aujourd'hui latentes, et ses possibilités d'avenir.

La fertilité de la Cyrénaïque était proverbiale. « Cyrène productrice de froment, Cyrène nourricière de moutons, Cyrène aux beaux chevaux et aux gras pâturages, » sont des expressions qui reviennent constamment chez les auteurs anciens. Les céréales,

— le froment, l'orge, l'avoine, le maïs, — prospéraient dans la région côtière aux environs de Tauchira, de Darnis, de Barca, d'Euhespérides ; le blé d'Euhespérides donnait un rendement de cent pour un. Les pâturages occupaient les parties les mieux arrosées du pays, notamment les pentes septentrionales et le sommet du plateau. L'élevage était une des grandes industries nationales ; la légende racontait que le secret en avait été révélé par les nymphes elles-mêmes. Cyrène élevait des bœufs, des moutons, des chèvres, surtout des chevaux particulièrement renommés pour leur endurance et leur vigueur. C'étaient des animaux de trait incomparables, notamment pour les courses de chars. Les cochers valaient leurs attelages ; leur réputation de conducteurs était universelle. Un camée représente l'un d'eux conduisant vingt chevaux de front. L'élevage de l'autruche n'était pas moins prospère ; le miel de Cyrénaïque faisait prime dans le monde grec.

Peu de forêts, sauf quelques bois aux environs immédiats de Cyrène, mais beaucoup d'arbres fruitiers, surtout au bord de la mer : figuiers, dattiers, lotus, orangers, citronniers, caroubiers, en un mot toute la végétation arborescente du domaine méditerranéen. L'olivier y était très productif et l'huile de Cyrénaïque particulièrement estimée. La vigne était cultivée avec succès dans la zone maritime ; Bacchus avait ses temples à Tauchira et à Cyrène. Nous ne saurions enfin passer sous silence une des productions les plus caractéristiques et les plus précieuses de la Cyrénaïque, le fameux silphium. Pline, un grand curieux et un incorrigible bavard, deux défauts dont nous serions mal venus à nous plaindre, a consacré au silphium le plus enthousiaste des panégyriques : « Le suc du silphium, nous dit-il, est compté parmi les dons les plus rares de la nature et entre dans un grand nombre de compositions médicamenteuses. Employé seul, il réchauffe ceux qui sont transis de froid ; en breuvage, il remédie aux maladies des nerfs... Incorporé avec de la cire, il guérit les cors. Délayé et pris à la grosseur d'un pois chiche, il est diurétique. Il facilite beaucoup la digestion chez les vieillards et les femmes... En aliment, il est efficace dans les convalescences. Il n'y a qu'une voix pour en proclamer l'efficacité dans les maladies extérieures. Pris en boisson, il neutralise le venin des armes empoisonnées et des serpens ; avec l'eau, on en fait un topique qu'on met sur les

plaies; avec l'huile, sur les piqûres des scorpions, avec la farine d'orge et les figues sèches, sur les ulcères; avec le miel ou la glu, sur les morsures de chiens... On s'en sert avec un mélange de nitre, pour le traitement des clous. Employé avec du vin, du safran ou du poivre, il fait repousser les cheveux; avec du vin ou de l'huile, il guérit les engelures. C'est un utile préservatif contre les eaux malsaines, les contrées ou les températures insalubres. On le prescrit dans la toux, dans les affections de la luette, dans l'hydropisie, dans l'enrouement. Dissous dans l'oxycrat, il adoucit les douleurs de goutte. Aux pleurétiques, on le fait prendre dans une décoction d'orge. Dans les convulsions, on en donne une pilule grosse comme un pois et enduite de cire; dans l'angine, on le prescrit en gargarisme; avec du vin, dans l'épilepsie, avec de l'eau miellée, dans la paralysie de la langue. On en fait avec le miel bouilli un topique pour la coxalgie et les maux de reins. » Quelquefois, il est vrai, les résultats, pour être immédiats, sont moins heureux. Pline raconte l'histoire d'un homme, qui eut la malencontreuse idée de s'en servir contre le mal de dents et, fou de douleur, se précipita la tête la première sur le sol. Mais c'est là une mésaventure exceptionnelle à laquelle il n'attache pas d'autre importance.

Il n'y avait rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que cette plante de choix valût son pesant d'argent. Elle avait sa place dans le trésor de l'État à côté des métaux précieux et des pierres de prix. Auguste, entre autres termes d'affection, appelait son ami Mécène : « Mon cher silphium d'Arezzo. » Malheureusement, ce silphium incomparable, source presque infinie de richesses pour la Cyrénaïque ancienne, a entièrement disparu, et si complètement, que les botanistes modernes en sont encore à discuter sur sa véritable identité.

Les richesses agricoles de la Cyrénaïque étaient donc multiples. Autre caractéristique non moins importante : grâce à l'étagement des cultures, les récoltes étaient successives : « Le territoire de Cyrène, dit Hérodote, se divise en trois régions distinctes. Dans celle des bords de la mer, les fruits mûrissent les premiers, et la moisson, ainsi que la vendange, s'y font de très bonne heure. Quand elles y sont terminées, les fruits commencent à mûrir dans la région intermédiaire qui s'élève à partir des bords de la mer et qu'on appelle en général la col-

line. Lorsque la récolte y est faite, les productions de la partie supérieure à la colline et la plus haute de tout le pays, touchent à la maturité. Ainsi, quand les fruits donnés par les deux premières récoltes ont été consommés, ceux de la dernière région viennent les suppléer. La récolte en Cyrénaïque se prolonge donc pendant huit mois. » Pline ajoute sur la nature même des récoltes par zones une série d'indications précieuses. « Le territoire de la Cyrénaïque, dans une largeur de 15000 pas à partir du rivage, est riche en arbres; la zone suivante, d'une même largeur, ne produit que des grains; enfin la dernière zone, de 30000 pas de large sur 250000 de long, est celle du silphium. »

La mer apportait aussi sa contribution à la prospérité générale. Le poisson, les éponges, le corail abondaient sur la côte de Cyrénaïque, comme aujourd'hui encore tout le long du littoral méditerranéen.

Ces produits si variés donnaient lieu à un grand mouvement d'échanges avec le dehors. La laine, le cuir, l'huile, le miel, l'essence de rose s'exportaient en Crète, en Égypte et en Grèce.

Les ports de Cyrénaïque, Euhespérides, Tauchira, surtout Apollonie, le port de Cyrène, reliée à la capitale par une chaussée de douze kilomètres, s'enrichissaient par le trafic. Cyrène, admirablement placée au centre de la région agricole, directement mêlée au commerce maritime par son port d'Apollonie, était célèbre pour son opulence. « Le plus pauvre des Cyrénéens, dit un auteur ancien, porte au doigt un anneau de dix mines. »

Le développement intellectuel marcha de pair avec les progrès du bien-être. L'art, les sciences, les lettres y prirent un merveilleux essor. Cyrène eut ses philosophes, Aristippe, le grand théoricien du plaisir, et le sceptique Carnéade; ses poètes et ses savans, Callimaque et Eratosthène; ses médecins, ses architectes et ses sculpteurs; enfin ses graveurs sur pierres fines, qui acquirent dans le monde ancien une renommée universelle.

Les luttes intestines ont toujours été un mal chronique dans le monde grec. Cyrène, après tant d'autres, devait en faire la triste expérience. Pendant cent cinquante ans, aristocrates et démocrates, riches et pauvres, sont constamment aux prises, et

la sanction régulière de la victoire, c'est l'expulsion des vaincus. En 323, les proscrits appellent à leur secours le Spartiate Thibron, un assez vilain personnage, qui avait fait, et avec usure, ses preuves d'aventurier. A la tête d'une armée, il ramène les bannis dans leur patrie et impose à la ville une lourde contribution. Mais, après la victoire, la discorde éclate entre Thibron et ses alliés de la veille. Ceux-ci font appel à un second aventurier du même genre, qui se trouve être cette fois un Crétois nommé Mnasiclès. Les deux chefs de bandes en viennent aux mains ; Mnasiclès battu est rejeté dans la ville, que Thibron assiège. A ce moment critique, survient le troisième larron en la personne du gouverneur d'Égypte, Ptolémée Soter. Il envoie une armée en Cyrénaïque sous les ordres d'Ophellas. Cyrène est prise, Thibron mis en croix et le pays, annexé à l'Égypte (322). C'en était fait de l'indépendance de Cyrène.

La chute de Cyrène fit grand bruit dans le monde grec. Les habitans d'ailleurs ne s'abandonnèrent pas, et le souvenir de la liberté perdue resta vivace au cœur des vaincus. Plusieurs insurrections éclatèrent successivement. En 313, au cours de la guerre qui mit aux prises Antigone et les autres généraux d'Alexandre coalisés contre lui, la ville se révolte une première fois. Le gouverneur Ophellas est expulsé. Une armée égyptienne vint bientôt replacer le pays sous l'autorité des Ptolémées. L'année suivante, c'est Ophellas qui se soulève contre le roi d'Égypte. Cyrène, naturellement, embrasse sa cause avec enthousiasme, mais Ophellas est tué près de Carthage, et un autre général égyptien, Magas, reconquiert la Cyrénaïque. Troisième révolte en 277, au début du règne de Ptolémée Philadelphe. C'est Magas qui continue, cette fois avec succès, la lignée des gouverneurs usurpateurs.

Un mariage devait rendre Cyrène à l'influence égyptienne. Magas avait fiancé sa fille Bérénice à l'héritier du trône d'Égypte, Ptolémée Évergète. Ce projet d'union froissait singulièrement le sentiment national. Aussi, à la mort de Magas, y eut-il une violente explosion de patriotisme cyrénéen. La reine Apama refusa son consentement au mariage et, pour défendre sa cause, fit appel à un frère du roi de Macédoine Antigone Gonatas, un certain Démétrius. Une ambassade alla lui offrir la main de Bérénice et le trône de Cyrène. Démétrius n'eut garde de refuser une offre aussi tentante et s'embarqua en toute hâte.

Avec ce personnage, l'histoire fait place au roman. Démétrius manquait de qualités solides, mais il était très beau et, fort infatué de lui-même, il se croyait irrésistible. Dès son arrivée en Afrique, selon l'expression élégante de l'historien Justin, « il transporte son désir de plaire de la jeune fille à la mère. » La reine mère est immédiatement séduite, et Démétrius devient son amant. Bérénice, la plus intéressée et la mieux placée pour savoir, eut bientôt des soupçons, puis l'affaire s'ébruita et défraya la chronique scandaleuse de la ville. Le peuple et l'armée se prononcèrent contre Démétrius. Surpris dans le lit même de la reine, où il avait espéré trouver un asile inviolable, le galant aventurier fut mis à mort. Bérénice, restée par convenance à la porte de la chambre, encourageait les assassins et demandait seulement la grâce de sa mère qu'elle réussit à obtenir. « Par cette exécution, conclut Justin, Bérénice vengea la honte de sa mère, sans se départir de sa piété filiale et suivit dans le choix d'un époux la volonté de son père. » Quelque temps après, elle épousait Ptolémée Évergète. Cyrène perdait une fois de plus son indépendance. Tout au moins réussit-elle à sauvegarder son autonomie; elle eut son assemblée particulière et continua à frapper monnaie.

Au IIe siècle, un péril nouveau surgit à l'horizon, la menace de l'intervention romaine. Ptolémée VI Philométor et son frère Évergète régnaient en commun sur l'Égypte; ils ne s'entendirent pas et Évergète chassa son frère. Les Romains intervinrent en médiateurs et, pour mettre d'accord les frères ennemis, morcelèrent l'objet du litige. Philométor garda l'Égypte, Évergète reçut la Cyrénaïque sous forme de royaume séparé (163). A sa mort en 116, il la légua à un fils bâtard, Ptolémée Apion. Mais, désormais pour Cyrène, l'indépendance n'est plus qu'un vain mot. Rome est déjà dans la coulisse. Nous n'allons pas tarder à l'en voir sortir.

II. — L'OCCUPATION ET L'ORGANISATION

Le traité qui avait mis fin à la seconde guerre punique laissait aux Carthaginois toutes leurs possessions d'Afrique, par conséquent la Tripolitaine. Mais la paix conclue avec Rome ne rendait pas à Carthage son ancienne sécurité; sur le sol afri-

cain, à ses portes mêmes, veillait un ennemi implacable, le roi de Numidie, Massinissa. A peine les Romains avaient-ils évacué l'Afrique, que Massinissa prenait l'offensive; il conquit la Tripolitaine jusqu'aux limites de la Cyrénaïque. Carthage, épuisée par ses luttes contre les Romains, dut se résigner à cette nouvelle mutilation. Une fois de plus, la Tripolitaine changeait de maîtres; elle devenait numide pour près de cent ans. En 146 avant Jésus-Christ, Carthage était anéantie. Les Romains prenaient pied dans la Tunisie actuelle où ils fondaient la province d'Afrique, tandis que le territoire tripolitain passait successivement au fils de Massinissa, Micipsa, et au fils adoptif de ce dernier, le célèbre Jugurtha.

Telle était la situation lorsqu'en 111, éclata la rupture entre Jugurtha et Rome. La Tripolitaine était excentrique par rapport au théâtre principal de la guerre, et les Romains, déjà en proie à de multiples embarras, étaient peu disposés à étendre encore le cercle des opérations. Pour les décider, il ne fallut rien moins qu'une démarche spontanée des habitans. La ville de Leptis Magna envoya une ambassade à Rome pour solliciter l'alliance romaine : elle l'obtint. Bientôt les circonstances l'amenèrent à demander davantage. Un ambitieux, du nom d'Hamilcar, intriguait pour mettre la main sur le gouvernement de la cité. Pour l'arrêter, le plus sûr était d'introduire dans la place une garnison romaine. Une nouvelle députation alla trouver le général en chef Metellus et lui exposa les désirs de la population. Metellus acquiesça à la demande. Quatre cohortes de Ligures, les premières troupes européennes qui eussent paru en Tripolitaine, vinrent s'installer à Leptis.

Jugurtha abattu et la guerre terminée, les Romains n'avaient plus qu'à évacuer Leptis et à se rembarquer; ils restèrent, sans doute, — l'histoire ne nous le dit pas, — au grand déplaisir de leurs alliés de la veille, déçus, mais impuissans. Toutefois, la Tripolitaine ne fut pas immédiatement annexée à l'État romain. Pendant soixante ans, Rome se contenta d'un protectorat plus ou moins déguisé, qui sauvegardait les apparences sans compromettre ses intérêts. En 46, César réglait définitivement la question. Le protectorat faisait place à l'annexion. La Tripolitaine était purement et simplement rattachée à la province romaine d'Afrique.

En Cyrénaïque, les choses se passèrent d'une manière plus

simple encore. Le roi Ptolémée Apion mourut en 96. A défaut d'héritiers, il laissait un testament en règle par lequel il léguait son royaume au peuple romain. A vrai dire, les causes de suspicion ne manquaient pas. Quelques mauvais esprits, comme il s'en trouve partout, prétendirent que le testament était un faux; d'autres, — ils n'avaient sans doute pas tout à fait tort, — que la volonté du roi défunt avait été contrainte et que, dans toute cette affaire, il était aisé de reconnaître la main de la diplomatie romaine. Le Sénat avait la force, en l'espèce le meilleur des argumens. Il laissa dire et s'occupa de réaliser l'héritage. Il le fit d'ailleurs sans impatience ni brutalité. Tel nous l'avons vu à l'œuvre au Maroc, tel nous le retrouvons ici. Le pays conserva son indépendance. Les villes de Cyrénaïque furent solennellement déclarées libres, ce qui voulait dire en réalité réduites à l'impuissance. Elles durent payer un tribut annuel, et les domaines royaux furent confisqués au profit du trésor. Sous l'apparence trompeuse de la liberté, le Sénat étendait à la Cyrénaïque ce régime de protectorat, qui depuis dix années faisait ses preuves en Tripolitaine et qui est resté si longtemps son système de prédilection.

Malheureusement, à Cyrène comme ailleurs, le gouvernement romain se trouva entraîné beaucoup plus vite et beaucoup plus loin qu'il ne l'aurait voulu. Les discussions ne tardent pas à éclater de nouveau entre les différentes cités. Dans chaque ville, les partis sont aux prises; la profonde rivalité ethnique et religieuse des Grecs et des Juifs fort nombreux en Cyrénaïque vient encore exaspérer les passions. Des intrigans en profitent pour mettre la main sur le pouvoir. Cyrène a son tyran, Nicocrate, un des modèles les plus parfaits du genre : assassinat des citoyens, confiscations des fortunes, terreur générale, rien ne manque à sa gloire. Mais une femme, Aretaphila, dont il a tué le mari et qu'il a épousée malgré elle, le fait frapper à mort. Leander lui succède. Aretaphila intervient encore. Le tyran est fait prisonnier, cousu dans une outre et jeté à la mer. Le désordre croît de jour en jour; l'anarchie est bientôt complète.

Une intervention de l'État suzerain devenait nécessaire. Le Sénat, toujours prudent en matière de politique africaine, répugnait à agir. Il se contenta d'envoyer un de ses membres les plus influens, Lucullus, en qualité de commissaire extraordinaire et avec pleins pouvoirs. Lucullus échoua complètement dans sa

mission. Le régime du protectorat apparaissait comme impuis sant. Une seule solution restait possible, l'annexion. En 75, l Cyrénaïque était réduite en province romaine. Quarante ans plu tard, Antoine, dans un de ses momens d'aberration, aliénait l province au profit de Cléopâtre Seléné, un des enfans qu'il avai eus de la célèbre Cléopâtre. Après sa mort, la Cyrénaïque revin à l'État romain qui en reprit, et cette fois définitivement, l'ad ministration directe. En même temps, Octave, vainqueur Actium, annexait l'Égypte. Il ne restait plus, pour relier le possessions romaines et achever l'occupation du littoral africain qu'à soumettre le pays compris entre le territoire cyrénéen e l'Égypte, l'ancienne Marmarique. L'an 20 avant Jésus-Christ, l proconsul Sulpicius Quirinius combla cette lacune et annexa la Cyrénaïque la région qu'il venait de conquérir.

Maîtres de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque, les Romain se trouvaient en présence d'un premier et grave problème, celu de l'organisation administrative. Deux solutions devaient natu rellement se présenter à leur pensée : grouper les deux pays e une province unique, les constituer en deux provinces indépen dantes. Un fait essentiel doit frapper l'historien. Pas un instan ils n'ont songé à adopter la première. Les deux régions étaien au point de vue géographique radicalement différentes; Liby phéniciens de Tripolitaine et Grecs de Cyrénaïque n'avaien entre eux aucun lien commun, ni dans le présent, ni dans l passé. Les Romains étaient trop sagaces administrateurs pou juxtaposer artificiellement deux domaines ethniques et linguis tiques si totalement étrangers l'un à l'autre. La seconde solution pour des raisons d'un autre ordre, était également inadmissible La Cyrénaïque et surtout la Tripolitaine, dans la faible mesur où Rome l'occupait alors, étaient de dimensions trop restreinte pour former des provinces autonomes. Un seul procédé dès lor restait possible, l'incorporation aux provinces les plus voisines c'est celui qui prévalut. La Tripolitaine fut rattachée à la pro vince d'Afrique ; la Cyrénaïque fut jointe à la Crète. Ce règle ment respectait les affinités ethniques et linguistiques qui unis saient entre eux les Libyphéniciens de Tripolitaine et d'Afrique les Grecs de Cyrénaïque et de Crète ; il conservait intacts le souvenirs du passé ; il tenait compte des hommes et des choses c'est dire que, dans la question tripolitaine, Rome avait vu juste et avait su organiser.

L'avènement de l'Empire n'apporta aucun changement dans l'organisation administrative de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque; la première continua à faire partie de la province d'Afrique, la seconde resta liée à la Crète. Lors de la répartition des provinces entre l'Empereur et le Sénat, qui fut la grande idée d'Auguste dans le domaine de l'administration provinciale, toutes deux furent attribuées au Sénat. La province d'Afrique, avec la Tripolitaine et la province mixte de Crète-Cyrénaïque, furent administrées par deux sénateurs, revêtus du titre uniforme de proconsuls, mais cependant de rang inégal. Le gouverneur d'Afrique était choisi parmi les anciens consuls, celui de Crète-Cyrénaïque parmi les anciens préteurs.

L'importance de l'élément militaire dans la province d'Afrique et les nécessités de la défense contre les nomades du Sud, amenèrent au IIe et au IIIe siècle toute une série de transformations dont le résultat fut le morcellement de l'ancienne province d'Afrique. Sous Septime Sévère, un enfant de la Tripolitaine qui avait sur la question des idées personnelles, la Numidie et la Tripolitaine furent érigées en une province indépendante, véritable marche militaire qui couvrait, vers l'intérieur, les possessions romaines de la côte. Le commandement en fut donné à un lieutenant impérial, un légat, qui concentrait en ses mains l'ensemble des pouvoirs civil et militaire. Rien ne fut changé, pendant les trois premiers siècles de notre ère, au statut légal de la province Créto-Cyrénéenne.

Cette organisation présentait deux graves inconvéniens. La province de Numidie, dont faisait partie la Tripolitaine et qui s'étendait de Bougie à la Grande-Syrte, était beaucoup trop étendue et composée d'élémens trop disparates. D'autre part, le groupement de la Cyrénaïque et de la Crète en une seule province créait une situation artificielle à bien des égards, deux vices indéniables qui nuisaient à la bonne administration des deux régions. Les empereurs de la fin du IIIe siècle, frappés de cet état de choses, remanièrent complètement la géographie administrative de toute cette partie de l'Afrique. Peut-être sous l'empereur Gallien (260-268), en tout cas certainement depuis Dioclétien, la Tripolitaine fut détachée de la Numidie et, pour la première fois, constituée en province séparée; cette mesure devait en faciliter singulièrement l'administration et le développement économique. Vers la Cyré-

naïque, la limite traditionnelle, les autels des Philènes, ne fut pas modifiée ; à l'Ouest, du côté de la Numidie, la frontière de la nouvelle province fut fixée au Nord du lac Triton, le Chott el Djérid actuel. La province romaine de Tripolitaine débordait donc considérablement vers le Nord le territoire de la Tripolitaine moderne. Toute la partie méridionale de notre Tunisie, du Chott el Djérid et du golfe de Gabès à l'Oued el Mokta avec l'île de Meninx (Djerba), s'y trouvait ainsi rattachée.

En Cyrénaïque, les mêmes préoccupations d'administration sérieuse, qui sont une des caractéristiques essentielles du régime impérial, déterminèrent Dioclétien à une mesure analogue. L'amalgame complexe de la province Créto-Cyrénéenne fut brisé. La Cyrénaïque fut détachée de la Crète et, par surcroit de précaution, divisée elle-même en deux provinces indépendantes : la Libye supérieure, l'ancienne Cyrénaïque proprement dite, à l'Ouest; la Libye inférieure, comprenant la Marmarique et les régions limitrophes de l'Égypte, à l'Est. Les nouvelles provinces, — la Tripolitaine et les deux Libyes, — furent administrées d'une manière uniforme. A leur tête furent placés des gouverneurs, *praesides*, revêtus du pouvoir civil et judiciaire ; le commandement militaire appartint désormais à des officiers de métier, les ducs.

Le morcellement de l'État romain en Empire d'Orient et Empire d'Occident, qui fut, pour ainsi dire permanent, depuis le milieu du IVe siècle, vint encore exagérer la division traditionnelle de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. La première fut rattachée à l'Empire d'Occident, la seconde à l'Empire d'Orient, et la frontière séculaire, jalonnée par les monumens des Philènes, devint une limite mondiale qui allait séparer désormais les deux grands empires méditerranéens.

La question militaire, en Tripolitaine et en Cyrénaïque, est toujours restée au premier plan des préoccupations romaines. La prise de possession du pays avait été particulièrement facile. On a vu Leptis demander spontanément une garnison romaine et, à Cyrène, le Sénat n'avait eu que la peine de recueillir un testament opportun.

Les véritables difficultés devaient commencer plus tard; les Romains d'autrefois ont pu s'apercevoir, que, s'il était aisé de prendre pied en Afrique, il était beaucoup plus délicat de s'y maintenir. Nulle part le fait ne s'est mieux vérifié qu'en

Tripolitaine où la zone primitive d'occupation se réduisait à une bande très étroite, proie facile et toujours tentante offerte aux convoitises des nomades du désert.

Rome n'a jamais eu la pensée de conquérir systématiquement l'ensemble de l'hinterland tripolitain. Mais en Afrique, l'offensive a toujours été la meilleure des défensives. Pour avoir la paix sur la côte, le seul moyen efficace était de dominer à l'intérieur et les Romains avaient trop l'expérience des choses africaines pour ne pas l'employer en Tripolitaine comme ailleurs. Ils reculèrent, autant qu'ils purent le faire sans danger, cette échéance redoutable. Ce fut seulement en 20 avant Jésus-Christ, qu'ils frappèrent un coup décisif; encore fallut-il pour les décider la pression d'un danger immédiat. Les Gétules du Sud de la Tunisie s'étaient révoltés et les Garamantes de la Phazania, — le Fezzan actuel, — avaient fait cause commune avec eux. Le gouverneur d'Afrique, Cornelius Balbus, pénétra dans le pays des Garamantes, le mit à feu et à sang et emporta un grand nombre de villes dont Pline nous fait complaisamment l'énumération. L'empereur le récompensa de ses brillans succès par les honneurs du triomphe.

L'impression produite sur les nomades de l'intérieur par cette offensive hardie dut être profonde, mais, en Afrique, on a toujours eu la mémoire courte et quelques années plus tard, sous Tibère, la Tripolitaine était de nouveau en feu. Tacfarinas venait de soulever les Numides, et les Garamantes, oublieux de leurs échecs passés, avaient repris les armes. La défaite et la mort de Tacfarinas, en 24 après Jésus-Christ, rétablirent la paix pour près de cinquante ans.

En 69, un incident fortuit et, au début du moins, sans grande importance, amena de nouveaux troubles dans le pays. Ce fut une querelle entre les villes voisines, et par conséquent rivales, de Leptis et d'Oea : « Commencée entre paysans, nous dit Tacite, pour des denrées et des troupeaux mutuellement ravis, cette contestation d'abord légère, dégénéra en guerre ouverte. » Les habitans d'Oea vaincus appelèrent à leur secours les Garamantes ; ceux-ci, tout heureux d'une pareille aubaine, vinrent ravager le territoire de Leptis et assiégèrent la ville. Valerius Festus, légat de Numidie, dut intervenir. Il débloqua Leptis et, une fois de plus, rejeta les Garamantes vers le Sud. Il découvrit même, au cours de la campagne, une route plus courte et plus

praticable pour accéder chez eux, rendant ainsi à la pénétration romaine vers l'intérieur le plus signalé des services.

Pendant les années suivantes, Rome poursuit lentement, méthodiquement, sa politique d'intervention sur le plateau tripolitain. La fin du Ier siècle est marquée par trois expéditions qui ont joué dans l'histoire de la découverte du continent africain un rôle capital. La première eut lieu sous Domitien et fut dirigée contre les Nasamons, qui habitaient au Sud de la Grande Syrte, à la limite même de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque. Sur leur refus de payer l'impôt qu'ils devaient aux termes des traités antérieurs, le légat de l'armée de Numidie, Flaccus, marcha contre eux. Le début de la campagne fut peu heureux, et l'affaire faillit tourner fort mal. Le général romain fut battu, son camp enlevé et mis au pillage. Mais les Barbares s'enivrèrent avec le vin qu'ils y trouvèrent en abondance. Flaccus, prévenu, revint en toute hâte. Il n'eut même pas à combattre. Les Nasamons, plongés dans l'ivresse et incapables de résistance, furent exterminés jusqu'au dernier.

Une seconde expédition romaine gagna le territoire des Garamantes et, au témoignage du géographe Ptolémée, s'avança à trois mois de marche dans l'intérieur du Sahara. Le fait peut avoir été déformé et grossi, — l'Afrique est riche en phénomènes de ce genre, — mais nous n'avons aucune raison sérieuse de le révoquer en doute. Une troisième expédition enfin, qui se place également dans les dernières années du Ier siècle, poussa plus loin encore. Un général romain, Julius Maternus, parfaitement inconnu d'ailleurs, partit de Leptis Magna, traversa le Fezzan et, après une marche de quatre mois, atteignit la région d'Agysimba, probablement l'oasis d'Asben, au Nord-Ouest du lac Tchad.

Ces dernières expéditions n'étaient, à vrai dire, que des raids aventureux, et il ne s'agissait nullement pour Rome d'étendre sa domination dans ces régions; mais, tout au moins, eurent-elles un résultat immédiat et durable, l'établissement du protectorat romain sur l'intérieur de la Tripolitaine. Les oasis de Gharia el Gharbia, Bon Djem, Cidamus (Ghadamès) furent occupées d'une manière permanente. Le Fezzan entra à titre d'allié dans la sphère d'influence romaine, poste d'observation et rempart avancé de la civilisation européenne contre les nomades du désert.

Maîtres de l'hinterland, les Romains purent doter la Tripolitaine d'une organisation défensive complète. L'idée générale qui présida à l'élaboration de ce plan fut la suivante. Les villes de la côte, qui constituaient l'essentiel du territoire romain, représentaient une double richesse, agricole et commerciale. Un système de défense, pour être efficace et pratique, devait tenir compte à la fois de ces deux élémens. Il fallait donc simultanément couvrir la zone agricole du littoral et assurer, dans toute l'étendue du pays, la liberté du commerce des caravanes. Nous allons voir par quels procédés les Romains y réussirent.

La région côtière fut protégée vers l'intérieur par une série d'ouvrages fortifiés. L'exécution n'en fut d'ailleurs pas uniforme, mais étroitement subordonnée à la configuration du terrain. A l'Ouest, entre le Chott el Djérid et la Méditerranée, s'ouvrait une voie d'invasion naturelle, la trouée de Gabès. Le premier souci des Romains a été de fermer ce couloir aux envahisseurs. Le Chott el Djerid, les montagnes du Sud-Tunisien, Djebel Toual et Djebel Tebaga, présentaient deux lignes de défense parallèles : les ingénieurs romains ont su les utiliser habilement l'une et l'autre. Le long du Chott el Djerid, ils disposèrent toute une chaîne de postes, destinés à commander la plaine et à garder les principaux défilés. Des tours d'observation surveillaient le pays à la ronde ; une route reliait ces différens ouvrages et garantissait la sécurité des communications. Nous connaissons, pour le IVe et le Ve siècle, quelques-uns de ces ouvrages défensifs : Turris Tamalleni (l'oasis de Telmin au bord du Chott el Djerid), Ad Templum (oasis de Kebili), Bezereos (Guetad el Outad, au pied du Djebel Tebaga), Timezegeri Turris (Henchir el Baguel), Ausiliumdi (ruines de Sidi Guenaou). Les noms sont déjà significatifs par eux-mêmes ; les découvertes archéologiques, — restes de tours romaines à Turris Tamalleni et Turris Timezegeri, d'un fortin à Bezereos, — nous ont déjà donné et surtout nous donneront dans l'avenir, plus encore.

Au Sud-Ouest de Gabès, le *limes* se repliait à angle droit le long de la côte tripolitaine qu'il allait désormais couvrir jusqu'à la hauteur de Leptis Magna. Le centre de la défense dans cette région était le plateau des Matmata, que les Romains avaient transformé en un véritable camp retranché. Une inscription trouvée en 1893, à Ras el Aïn, près de Foum Tatahouine (Sud Tunisien), mentionne la construction d'un château fort

sur l'ordre de l'empereur Gallien. L'ouvrage, nous apprend-elle encore, était destiné à une cohorte, la VIIIe Fida, et a été exécuté par les troupes tripolitaines. Une seconde inscription découverte à Ksar Tarcine, sur l'Oued Hallouf, concerne un autre poste fortifié, le centenarius Tibubuci, achevé quelques années plus tard par le gouverneur de la province, Aurelius Quintianus. D'autres restes de fortifications ont été retrouvés sur divers points du massif à Dehibat, Remada, Khanefi, Henchir Remtia, etc.

Tous ces ouvrages se trouvaient sur territoire tunisien. En Tripolitaine, la ligne du *limes* suivait le rebord septentrional du plateau, au Nord du Djebel Nefousa. Elle couvrait donc, outre le littoral proprement dit, toute la plaine de la Djeffara. Le souvenir des anciens postes a survécu partiellement dans les noms de quelques localités modernes : Thramusdusin, Tramzin; Thamascaltin, Slamat; Thenteos, Zentan. De nombreux restes de castella, relevés de Nalout à Yffren, sur près de cent cinquante kilomètres, permettent de rétablir à coup sûr le tracé primitif.

A l'Est, le *limes* traversait le massif des Tarhouna en empruntant la vallée de l'Oued Temsiouan, — on en a retrouvé des vestiges notamment à Anessa qui semble être l'ancienne Thenadassa, — et venait aboutir sur la côte à la hauteur de Leptis, défendue par un camp important, les Castra Leptitana. Là se terminait le *limes* tripolitain au sens officiel du mot. Mais à l'Est, le littoral n'était cependant pas resté sans défense ; il y avait des fortifications aux points stratégiques les plus importans, à Base (vers le mouillage de Mersa el Arar), à Macomades Syrtis (Mersa Safran) ; des tours de garde à Turris et à Ad Turrem ; des détachemens militaires à Praetorium et à Praesidium, deux stations dont l'identification est encore incertaine.

La sécurité de la région côtière se trouvait ainsi suffisamment assurée, mais les villes du littoral étaient aussi des cités commerciales, intermédiaires naturels entre le monde méditerranéen et l'intérieur du continent africain. La liberté du commerce des caravanes était pour elles une question de vie et de mort. Les Romains furent donc obligés de faire, d'une manière constante, la police de l'intérieur et d'occuper, sur les routes du Sud, les points de passage et les gîtes d'étapes les plus importans.

Trois grandes routes de caravanes convergeaient vers Leptis, qui jouait dans l'ancienne Tripolitaine le rôle de la moderne Tripoli. La route de l'Ouest passait à l'oasis de Cidamus (Ghadamès); celle du centre, à l'oasis de Gharia el Gharbia; celle de l'Est, à l'oasis de Bon Djem. Rome a installé des garnisons dans ces trois oasis, et les traces qu'elle y a laissées rappellent le souvenir d'un passé que, même au point de vue contemporain, il n'est pas inutile d'évoquer. A Ghadamès, une inscription nous apprend qu'un centurion, avec un détachement de la IIIe Légion Augusta, est venu bâtir un ouvrage fortifié, sous le règne de Sévère Alexandre. A Gharia el Gharbia subsistent les restes d'une construction analogue de même époque; à Bon Djem enfin, une autre forteresse romaine, antérieure de quelques années aux deux précédentes, a été élevée sur l'ordre de Septime Sévère.

La vie africaine est restée identique à elle-même : être maître des oasis et tenir les points d'eau, c'était autrefois, comme aujourd'hui, avoir les nomades à son entière discrétion.

Nous aimerions à connaître les corps de troupes chargés d'assurer la défense de la Tripolitaine. Malheureusement, nous ne possédons encore à cet égard que de trop rares indications. Quelques détachemens de troupes légionnaires, tirés de la IIIe légion de Lambèse et grossis sans doute de contingens auxiliaires indigènes, avaient été portés en avant-gardes, comme nous l'avons vu, dans les oasis du Sud. Au ve siècle, un détachement de *Milites Fortenses* occupait le camp de Leptis et un de *Milites Munifices*, les *Castra Madensia*, dons nous ignorons l'emplacement. Pendant les trois premiers siècles, tant que la Tripolitaine fait partie de la province de Numidie, le commandement supérieur est exercé par le légat impérial de la IIIe légion qui est le grand chef militaire de l'Afrique romaine. Après la réorganisation de Dioclétien, le commandement des troupes de Tripolitaine revient au duc de Tripolitaine. Sous ses ordres, les différens secteurs du *limes* relèvent d'officiers spéciaux, les *praepositi*.

En Cyrénaïque, les Romains avaient pris des mesures de défense analogues. Les abords du plateau, vers le désert Libyque, étaient défendus par une ligne de postes et d'ouvrages fortifiés, dont les voyageurs modernes ont, à plusieurs reprises, relevé les vestiges. En arrière, dans les villes, tenaient garni-

son quelques corps de réserve. Au début du VIe siècle, ces corps étaient au nombre de cinq, forts chacun de cent à deux cents hommes. Le duc de Libye commandait en chef et concentrait entre ses mains la défense de toute la Cyrénaïque.

Quelque complet que fût le système de défense tripolitain, quelque bien coordonnés qu'en parussent être les élémens, le but visé n'a jamais été complètement atteint. Aux IIIe et IVe siècles, en dépit des précautions prises et des progrès de la romanisation, Rome eut souvent encore à combattre pour assurer la paix. Septime Sévère détruisit quelques bandes barbares qui terrorisaient la région et rendit la sécurité aux villes maritimes.

Un autre épisode, qui nous est raconté en détail par Ammien Marcellin, jette un jour singulier sur l'état de la province au IVe siècle. Il s'agit de l'invasion des Austuriens en 364-366. Les Austuriens étaient une peuplade indigène, établie dans la région des Djebels, au Sud de Leptis et d'Oea. C'étaient des pillards incorrigibles, « ne vivant que de rapines et de meurtres, redoutables par la rapidité de leurs dévastations, » et qui apportaient dans leurs déprédations « une furie de bêtes féroces. » En 364, ils dévastent pendant trois jours les environs de Leptis, surprennent dans la campagne un des principaux magistrats de la ville, Silva, avec sa famille, et retournent chez eux chargés de butin.

En 365, en 366, les Austuriens reviennent à la charge « comme des oiseaux de proie qui ont senti le carnage, » coupent les arbres et les vignes, tuent tous les habitans qui n'ont pu fuir assez vite ou trouver un refuge dans les cavernes, et poussent même l'audace jusqu'à assiéger Leptis. Le siège dure huit jours, mais la ville se défend énergiquement, et les barbares sont contraints de se retirer. L'alerte, sans doute, avait été momentanée. Tout au moins suffit-elle à prouver que la pacification de la Tripolitaine a toujours été superficielle et que, même sur la côte, après quatre siècles et demi d'occupation, les pires surprises restaient possibles.

III. — L'EXPLOITATION ÉCONOMIQUE

L'exploitation agricole des pays africains a toujours été étroitement liée à la présence de l'eau. Nulle part cette vérité générale

ne trouve mieux son application qu'en Tripolitaine et en Cyrénaïque. Le problème se pose également dans les deux provinces, mais sous une forme différente pour chacune d'elles. En Tripolitaine, les pluies sont rares, même sur le littoral méditerranéen, et la quantité décroît à mesure que l'on descend vers le Sud. De plus, ces précipitations se répartissent d'une manière fort inégale; elles sont presque exclusivement hivernales. L'été est très sec. En 1902, d'avril à septembre, il n'y a eu que deux jours de pluie, et cette proportion n'a rien d'exceptionnel. Pendant l'hiver, les eaux ruissellent avec violence des Djebels vers la plaine et se fraient, à travers les sables de la Djeffara, un chemin jusqu'à la mer. Entre temps, les oueds restent à sec.

En Cyrénaïque, le danger n'est pas dans la faiblesse des pluies. La région est entourée de trois côtés par la mer, et le plateau constitue pour l'humidité marine une zone de condensation intense. « Le ciel est percé au-dessus de Cyrène, avaient dit les Libyens aux vieux colons de Thera, » et Pindare nous parle des « campagnes libyennes qu'obscurcit un ciel nébuleux. » L'eau ne manque donc pas en Cyrénaïque, mais, en raison de la grande perméabilité du sol, elle ne séjourne pas à la surface. Elle se perd dans les fissures du calcaire pour reparaître, sous forme d'une ligne de sources, au niveau de la plaine.

Insuffisance de pluies en Tripolitaine, infiltration des eaux en Cyrénaïque, le résultat était le même. Ce régime défectueux des eaux ne comportait qu'un remède efficace, ou tout au moins qu'un palliatif sérieux: un système aussi complet que possible d'irrigation. Phéniciens et Carthaginois de Tripolitaine, Grecs de Cyrénaïque avaient déjà beaucoup fait dans ce sens; les Romains reprirent leur œuvre et la complétèrent rationnellement. Des citernes, des réservoirs conservèrent soigneusement pour la saison sèche l'excédent des pluies hivernales; des barrages, des digues furent établis pour retenir l'eau des oueds et en assurer la distribution régulière. Enfin on alla chercher dans le sous-sol le supplément d'eau nécessaire. Les oasis, le lit desséché des torrens recèlent, enfouies à une profondeur souvent considérable, des nappes souterraines et des eaux courantes; de nombreux puits en permirent l'utilisation constante. Des aqueducs, enfin, pourvurent à l'alimentation des grandes villes ou à l'irrigation des régions particulièrement déshéritées.

Les vestiges que ces travaux hydrauliques ont laissés sur

bien des points, nous montrent l'importance et la complexité de l'œuvre réalisée : puits dans les oasis côtières et dans la vallée du Cinyps ; citernes dans la vallée de l'Oued Zemzem ; barrages et digues à la lisière septentrionale du T'ahar, des monts Tarhouna et du plateau de Cyrénaïque; restes d'aqueducs à Leptis et à Cyrène. Des travaux de ce genre exigent pour durer une surveillance incessante et un soin de tous les instans. Les puits se comblent ; les digues se rompent ; les aqueducs s'écroulent. Les Romains ne se sont pas contentés d'édifier ; ils ont su, pendant cinq siècles, conserver intact leur système d'irrigation, en l'entretenant avec cette vigilance méticuleuse qu'ils apportaient en toutes choses.

Grâce à cet ensemble de mesures, l'agriculture put atteindre en Tripolitaine son maximum de rendement, maximum dont on aurait tort d'ailleurs de s'exagérer l'importance. La zone d'exploitation agricole a toujours été strictement limitée par le jeu même des conditions géologiques et climatiques. Le centre, à l'époque romaine, en est la région côtière de l'Ouest, entre Tacape et Leptis Magna, soit un front méditerranéen de 400 kilomètres ; l'extension vers l'intérieur nous est donnée, de la manière la plus indiscutable, par le tracé du *limes* tripolitain. La Méditerranée au Nord, l'escarpement occidental du massif des Matmata à l'Ouest, la bordure septentrionale du Djebel Nefousa et des monts Tarhouna, au Sud et à l'Est, telles en étaient les limites générales ; au total, une superficie d'environ 40 000 kilomètres carrés. Mais, hâtons-nous de le dire, même dans cette zone privilégiée, l'exploitation n'était pas générale. La plaine de la Djeffara est formée de steppes sablonneuses et arides. Les points d'eau sont fort éloignés les uns des autres. La vie agricole y a toujours été très médiocre ; la rareté des ruines romaines nous en donne une preuve décisive.

L'effort de la colonisation a porté presque exclusivement sur les deux bordures : méditerranéenne au Nord, montagneuse au Sud. Les oasis de la côte, Zouagha, Abou Adjila, Zauia, Zenzour, Tripoli, Tadjoura, Khoms (Leptis), Zlitten, Misrata, largement pourvues de puits, savamment irriguées par un système complexe de rigoles, devinrent, sous l'Empire, plus prospères encore que par le passé. Les cultures potagères s'y mêlaient aux dattiers, aux citronniers, aux orangers et surtout aux oliviers. Pline mentionne particulièrement les oliviers de Tacape. La

ville d'Oea envoyait chaque année à Rome une quantité considérable d'huile destinée aux largesses impériales. C'était une gracieuseté que les habitans avaient faite pour la première fois à leur compatriote Septime Sevère. Mais cette prestation volontaire n'avait pas tardé à dégénérer en contribution obligatoire, très lourde pour le pays, dont les intéressés n'obtinrent la suppression qu'au commencement du IVe siècle, sous Constantin.

La vigne enfin était cultivée dans les oasis de la côte, notamment à Tacape où elle donnait double récolte, à Oea et à Leptis, dont les crus jouissaient d'une honnête réputation. L'étendue de cette zone d'oasis est d'ailleurs très restreinte ; l'oasis de Zlitten, une des plus grandes, mesure en longueur une vingtaine de kilomètres; celle de Tadjoura, une quinzaine; celle de Zauia, six ou sept ; celle de Zouagha enfin, trois, sur un kilomètre de largeur.

Une seconde bande cultivable jalonne le rebord septentrional de la région montagneuse, au point précis où les oueds descendent du plateau pour s'étaler en plaine. C'était la région du *limes* Tripolitain, une des plus fertiles de la Tripolitaine ancienne. Elle est marquée aujourd'hui encore par une succession de bourgades : Ouezzan, Nalout, Djado, Zentan, Yffren, qui ont remplacé, pour la plupart, les vieilles stations romaines. Cette zone était très longue, trois cent cinquante kilomètres de la frontière tunisienne au territoire de Leptis, mais en revanche, elle était très étroite, une quinzaine de kilomètres en moyenne. Elle se déroulait ainsi sous forme d'un véritable ruban de cultures où alternaient les champs d'orge et les plantations d'oliviers.

En dehors de cette région côtière, comprise tout entière à l'intérieur du *limes*, les terres cultivables ne se présentaient plus que sous une forme sporadique. Le T'ahar au Sud, les deux plateaux des Tarhouna et d'Orfella, à l'Est, sont d'une manière générale des régions de sables et de pierres dont les Romains eux-mêmes n'ont jamais rien pu tirer, mais il restait les longs sillons des oueds, dont le sol marneux, était, au prix d'une irrigation régulière, susceptible d'une production agricole appréciable.

C'est, en effet, dans ces vallées que s'est concentrée exclusivement la vie agricole des hauts plateaux. Les vallées de

l'Oued Sassou, de l'Oued Aougeran, de l'Oued Mimoun, de l'Oued Beni Oullid, abondent en ruines romaines, témoins d'une prospérité économique depuis longtemps disparue. Tout le long de l'oued Soff-ed-Djinn, à Ghassar-Ometela, à Daffar Tremta, à Tininaye, à Argouz, se voient des restes de fermes particulières, de tombeaux, de temples. Plus au Sud encore, dans la vallée de l'Oued Zemzem, se dressent les ruines de Ghirza, les plus belles de toute la Tripolitaine. La ville était autrefois un centre agricole important; on y cultivait les céréales, la vigne, les arbres fruitiers. Les scènes de moisson, de vendange, de cueillette représentées sur les bas-reliefs de ses mausolées, ne sauraient permettre aucun doute à cet égard. Mais, répétons-le, cette exploitation agricole était limitée aux vallées des oueds et à leur voisinage immédiat; sur le plateau lui-même, les Romains n'ont laissé aucune trace sérieuse de leur passage.

L'agriculture n'était pas tout en Tripolitaine. Il y avait une autre source de richesses, à laquelle Phéniciens et Carthaginois s'étaient autrefois montrés particulièrement sensibles, le commerce. Or de tout temps, la région tripolitaine a tenu dans le développement commercial de l'Afrique du Nord une place fort importante. C'est le point où la Méditerranée pénètre le plus profondément au sein des terres, où le cœur du continent africain est le plus immédiatement accessible. Les villes de la côte, Leptis, Oea, Sabrata devinrent les débouchés naturels de l'intérieur, les ports d'embarquement désignés pour les produits de l'Afrique centrale, l'ivoire, les plumes d'autruche, la poudre d'or, et une marchandise particulièrement précieuse dans l'antiquité, les esclaves. Les oasis, gîtes d'étapes sur la route des caravanes, durent également aux progrès du commerce leur importance et leur prospérité.

Dans la mise en valeur du monde ancien par Rome, les routes ont joué partout un rôle capital. Du Rhin à l'Euphrate, du Danube au désert, c'est grâce à elles que la vie commerciale a pris un essor nouveau et que la civilisation gréco-latine a pu atteindre les confins les plus lointains de l'Empire. Mais, si l'idée a partout été la même, l'exécution s'est faite sous une forme très variable. Les Romains, — et là était une de leurs grandes forces, — ne se sont jamais piqués d'esprit systématique. Les conditions naturelles et les besoins économiques variaient selon les provinces; le réseau routier ne pouvait être conçu d'une

manière uniforme et les faits prouvent qu'il ne l'a pas été. En Tripolitaine et en Cyrénaïque, le territoire provincial se réduisait essentiellement à une bande côtière, étroitement enserrée entre la Méditerranée et le désert. Il ne pouvait donc y être question de grandes voies de pénétration vers le Sud, comme on en trouvait en Égypte, en Numidie, même au Maroc. Il s'agissait avant tout de relier directement les deux réseaux routiers d'Égypte et d'Afrique et d'établir entre les villes une communication moins précaire que ne l'étaient, dans cette dangereuse région des Syrtes, les relations maritimes.

Une grande voie romaine fut construite parallèlement au rivage ; elle en suivait généralement les contours, et ne s'en éloignait guère, au maximum, que d'une dizaine de kilomètres. Un document topographique de premier ordre, l'Itinéraire d'Antonin, nous a conservé le tracé de la route, les noms des localités desservies et l'indication des distances qui les séparaient. De Tacape, l'actuelle Gabès, la route gagnait successivement Fulgurita (Zarat), Gighti (Henchir Sidi Salem bou Ghrara), Ponte Zita (El Kantara), Villa Magna, Praesidium (El Biban), toutes stations situées, remarquons-le en passant, sur le territoire de notre Tunisie moderne. Puis elle franchissait la frontière actuelle de la Tripolitaine, l'Oued el Mokta, passait à Pisida (Bouika), Sabrata (Sabra), Oea (Tripoli), Magradi (vers l'Oued Remel), Leptis Magna (Lebda, près de Khoms), Sugolin (oasis de Zlitten), Tubactis (Cap Misrata), Macomades Syrtis (Mersa Safran), Iscina (Medinat es Soultan), ad Palmam (Chorfa), Tugulus (Ksar el Atech), Arae Philaenorum, les autels des Philènes (Mouktar). Ici, on entrait en Cyrénaïque dont la route suivait le littoral par Attici (près du Mont Chaorfan), Chaminos (Geminos), Berenice (Benghazi), Tauchira (Tokra), Ptolémaïs (Tolmeta), puis, après un crochet vers l'intérieur où elle desservait Semeros (Kainopolis) et Cyrène, la voie romaine regagnait le rivage qu'elle devait dès lors longer jusqu'à la frontière d'Égypte : Darnis (Derna), Antipyrgos (Tobruk) Mecira (Bokchyris), Gereatis (Kasr Djedid), Catabathmon (Kasr Ladjedabiah) sur le golfe de Solum, en étaient les stations principales. Une voie secondaire reliait directement Mecira à Catabathmon par l'intérieur. Catabathmon était la dernière localité importante de Cyrénaïque ; au delà commençait immédiatement le

territoire égyptien. La longueur totale de la route côtière était de 1 240 milles, soit 1 836 kilomètres.

Une seconde route est celle dont nous avons déjà signalé l'existence le long du *limes* Tripolitain. Elle se détachait de la grande artère du littoral à Tacape, s'engageait dans l'intérieur parallèlement aux chotts el Djerid et el Fedjedj, contournait vers l'Ouest le massif des Matmata, suivait le rebord septentrional du Djebel Nefousa pour rejoindre Leptis Magna par la vallée de l'Oued Temsiouan. La valeur de cette route était surtout stratégique et militaire; il s'agissait de relier entre elles les garnisons de la frontière, mais elle avait aussi une grande importance économique pour cette zone de peuplement considérable et de colonisation intense, qu'était, nous l'avons vu plus haut, la région du *limes* Tripolitain.

L'œuvre de romanisation s'est présentée dans des conditions absolument différentes en Tripolitaine et en Cyrénaïque. En Cyrénaïque, le problème se posait sous la même forme et avec la même ampleur que dans l'Orient hellénique tout entier : population, culture, langue, mœurs, tout était grec. Rome s'y trouvait en face d'une civilisation très ancienne et très raffinée. Elle a pu exercer une action administrative intense, agir sur les coutumes par la législation, perfectionner l'outillage économique du pays, elle n'a jamais pu le transformer à son image, comme elle l'a fait en Gaule, en Espagne, en Afrique même. Disons le mot : elle n'a jamais pu le romaniser. La langue latine y est toujours restée une étrangère.

En Tripolitaine, la situation était tout autre. Les villes phéniciennes ou puniques, îlots perdus dans un monde de nomades, livrées à leurs propres forces depuis la ruine de la métropole carthaginoise, offraient à l'influence romaine un terrain beaucoup plus favorable. Aussi, est-ce sur ce point que les Romains ont fait porter leur principal effort.

La romanisation en Tripolitaine, comme dans l'ensemble de l'Afrique du Nord, s'est manifestée essentiellement sous un triple aspect : développement des villes, diffusion de la langue latine, multiplication des travaux publics. Nous avons déjà eu l'occasion de noter le rôle décisif qu'avait joué l'élément urbain dans la romanisation du Maroc. Ce rôle est plus brillant encore en Tripolitaine, où les villes et leur banlieue immédiate constituaient les seuls centres de population sédentaire. Aussi le

gouvernement impérial s'est-il attaché de toutes ses forces à développer ces foyers naturels de civilisation et d'influence latine. A l'époque de la conquête, la Tripolitaine comprenait déjà un certain nombre de villes riches et prospères : Tacape, Gighti et les trois cités de la vieille confédération Libyco-Phénicienne, Sabrata, Oea, Leptis Magna. Ces villes reçurent une organisation à la romaine. Les plus importantes, celles dont on pouvait attendre la puissance de rayonnement la plus intense, furent élevées au rang de colonies romaines : telle Leptis, le centre politique et économique du pays, qui devint colonie sous le règne de Trajan, telles encore Tacape, Sabrata, Oea. Quelques années plus tard, Septime Sevère naissait à Leptis; devenu empereur, il allait conférer à sa ville natale un privilège nouveau et précieux entre tous aux yeux des provinciaux, le droit italique. D'autres villes s'arrêtèrent à un échelon inférieur, celui de municipes, Gighti et Ponte Zita, sur la côte tunisienne, par exemple.

La langue courante de la Tripolitaine, depuis plus de cinq siècles, était le phénicien de Carthage, le punique. Dès la conquête romaine, le latin devient la langue de l'administration; on le parle à l'armée; on l'enseigne dans les écoles; les soldats du *limes* le répandent autour d'eux; les marchands le propagent à travers les oasis et jusqu'aux confins du désert. Le punique, traité en idiome inférieur et systématiquement combattu, n'en oppose pas moins une résistance très vive. Au ve siècle, les évêques ne pouvaient s'en passer pour exercer leur ministère. Saint Augustin cite le cas de l'un d'eux qui, faute de le connaître, dut s'adresser à ses ouailles par interprète. Au vi^e^ siècle encore, les indigènes ne parlent pas d'autre langue. En Tripolitaine même, deux faits précis attestent sa longue survivance. La sœur de l'empereur Septime Sévère, originaire elle aussi de Leptis, était venue voir son frère à Rome; mais elle savait si mal le latin que l'Empereur en eut honte et qu'il se hâta de la renvoyer en Afrique. Peu à peu chassé des villes, le punique se réfugia dans les campagnes; trois siècles plus tard, au moment même où disparaît la domination romaine, les Garamantes du Fezzan le parlent encore. Le latin n'a jamais pu déraciner entièrement le punique, comme il avait fait disparaître le celtique en Gaule ou l'ibère en Espagne. Sa victoire, en Tripolitaine, n'a jamais été ni générale, ni complète.

Les Romains enfin multiplièrent dans les deux provinces les travaux d'utilité publique ou de simple embellissement. Les restes encore debout aujourd'hui nous en donnent l'éclatant témoignage; à Leptis, des Thermes, un palais que devait quatre siècles plus tard faire réparer Justinien; à Oea, un arc de triomphe élevé par Marc-Aurèle; à Sabrata, un amphithéâtre; à Bérénice, un mur d'enceinte renforcé de tours quadrangulaire; à Ptolémaïs, un amphithéâtre, deux théâtres, un palais; à Apollonie, le port de Cyrène, une basilique et deux églises chrétiennes. A Cyrène enfin, la ville au glorieux passé, des temples, deux théâtres, un amphithéâtre, un portique; de nombreuses colonnes, des statues, des bas-reliefs, des inscriptions accumulées pêle-mêle sur le sol, attendent encore l'archéologue qui fera revivre leur histoire.

Les résultats généraux de l'œuvre romaine en Tripolitaine ont été limités, mais cependant réels; au contraire, malgré le caractère bienfaisant et les efforts constans du gouvernement impérial, l'histoire économique de la Cyrénaïque sous l'Empire n'est qu'une longue décadence. L'agriculture devient de moins en moins rémunératrice; le commerce se ralentit; la prospérité générale décline. Au IVe siècle, l'évêque Synésius, cyrénéen de naissance, ne cesse de se lamenter sur la triste situation de son pays : « Cyrène, nous dit-il, si célèbre autrefois, la ville que les anciens sages se plaisaient à vanter, n'est plus qu'un morne désert et qu'une grande ruine. » Si triste que soit l'agonie de la brillante cité, il serait injuste toutefois d'en rendre responsable la domination romaine. Les causes en remontent infiniment plus loin. Rome a trouvé en Cyrénaïque un pays de vieille civilisation dont six siècles d'exploitation intensive avaient déjà épuisé les ressources. La création d'Alexandrie au IIIe siècle, son essor commercial rapide et prodigieux, avaient porté à Cyrène un coup terrible dont la vieille colonie des Battiades ne devait jamais se relever.

Une autre cause d'appauvrissement pour la Cyrénaïque, et non la moindre, fut la disparition graduelle du fameux silphium. Nous pouvons suivre à la trace, pour ainsi dire, son recul continu vers le Sud. Au Ve et au IVe siècle avant Jésus-Christ, Hérodote, Scylax, Théophraste signalent sa présence dans la région côtière; au IIIe siècle, il n'en est plus question dans cette zone, mais il abonde encore sur le plateau de Barca. Au

début de l'Empire, il commence à devenir très rare. Cent ans plus tard, la trouvaille d'un pied de silphium est un événement sensationnel : « De notre temps, dit Pline, on n'a pu en découvrir qu'un seul pied qui a été envoyé à l'empereur Néron. » Au IIe siècle, le silphium a complètement disparu de la Cyrénaïque; le tropique du Cancer marque la limite qu'il ne franchit plus vers le Nord. Le fait est incontestable; les causes ne le sont pas moins : exploitation intense et maladroite, développement graduel des pâturages, difficultés croissantes de la récolte à mesure qu'il faut descendre plus loin vers le Sud; mise en coupe réglée du trafic par les nomades de l'intérieur qui pillent les caravanes ou leur imposent des droits de passage onéreux.

Ajoutons encore les tremblemens de terre qui étaient, au témoignage de Synesius, un des fléaux les plus redoutables de la région et une calamité, malheureusement trop familière à l'Afrique du Nord, les invasions périodiques de sauterelles. Celle de l'année 125 avant Jésus-Christ resta célèbre entre toutes; elle fut suivie d'une épidémie qui enleva nombre d'habitans et décima cruellement le bétail.

Le désastre devait se renouveler fréquemment sous l'Empire. Il fallut prendre de véritables mesures de salut public : « En Cyrénaïque, raconte Pline, la loi oblige de faire la guerre aux sauterelles trois fois par an, en écrasant d'abord les œufs, puis, les petites, puis les grandes. Celui qui y manque est puni de la peine des déserteurs. »

La Cyrénaïque enfin souffrait d'un dernier mal, dont Rome, malgré toute son énergie et son génie pacificateur, ne put jamais la guérir, les dissensions intestines. Dans cette contrée de dimensions restreintes et depuis longtemps surpeuplée, les Romains n'ont jamais représenté qu'un état-major peu nombreux de fonctionnaires et de soldats. Grecs et Juifs, qui constituent le fond de la population, restent en présence avec leurs aspirations divergentes et leurs haines séculaires. Pendant toute la durée de l'Empire, c'est entre eux une lutte sourde, une hostilité de tous les instans. Le feu couve constamment et la moindre étincelle suffit à déchaîner sur la province d'épouvantables cataclysmes. Une première fois, Auguste, à la demande de la colonie juive, intervient comme médiateur. En 70, la prise de Jérusalem par Titus provoqua un grave mouvement révolutionnaire; les basses classes, particulièrement fanatiques et ignorantes, se

soulevèrent en masse. Un certain Jonathan, qui se prétendait le Messie, réussit quelque temps à tenir la campagne, mais ses bandes indisciplinées ne purent tenir devant les troupes régulières du gouverneur. Jonathan, traqué sans pitié, fut fait prisonnier et mis à mort.

La révolte renaît plus grave encore à la fin du règne de Trajan. L'Empereur était alors retenu au fond de l'Orient par la campagne contre les Parthes. Les Juifs, saisissant l'occasion favorable, se soulevèrent à Cyrène, en Égypte, à Chypre. L'insurrection prit un caractère particulièrement atroce en Cyrénaïque : « Les Juifs de ce pays, nous dit l'historien Dion Cassius, ayant mis à leur tête un certain Andréas, égorgèrent les Romains et les Grecs, mangèrent leur chair, se ceignirent de leurs entrailles, se frottèrent de leur sang et se couvrirent de leur peau. Ils en scièrent plusieurs de haut en bas par le milieu du corps, en exposèrent d'autres aux bêtes et en contraignirent d'autres encore à se battre comme des gladiateurs; ils en firent ainsi périr jusqu'à deux cent vingt mille. » Maîtres de la province, ils marchèrent ensuite vers l'Égypte pour y donner la main à leurs coreligionnaires. Mais leurs succès s'arrêtèrent là.

Trajan envoya contre eux deux de ses meilleurs généraux, Marcius Turbo, le préfet d'Égypte, et Lusius Quietus, un des héros des guerres daciques, un Africain ardent et impitoyable. Les Juifs furent exterminés et la révolte noyée dans le sang. L'ordre était rétabli, mais le pays était appauvri et dépeuplé. Hadrien, lorsqu'il le visita quelques années plus tard, fut vivement frappé du désolant spectacle qu'il avait sous les yeux. Il établit quelques colonies et répara de son mieux les désastres antérieurs. Une monnaie l'appelle « le sauveur de la Libye. » Mais, si bien intentionné que fût l'Empereur, toutes ces mesures restaient insuffisantes. La Cyrénaïque était depuis longtemps en décadence; la grande insurrection juive acheva de la ruiner, et d'une manière définitive.

***

La première occupation italienne de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque se présente à nous avec deux traits essentiels. Elle s'est maintenue dans des limites restreintes; elle s'est opérée

avec une facilité exceptionnelle et dans des conditions spécialement favorables, — deux points qui méritent particulièrement de retenir notre attention.

Parler du million de kilomètres carrés que couvre la Tripolitaine et qu'auraient autrefois colonisés les Romains, c'est méconnaître singulièrement la vérité historique et faire briller devant nos imaginations modernes le plus décevant des mirages. En Tripolitaine, Rome n'a systématiquement exploité que la région occidentale, entre la côte et le *limes* Tripolitain. Nulle part, dans le bassin méditerranéen, la zone de la domination romaine n'a éte aussi étroite; trois cents kilomètres, au Nord de l'Italie et de la péninsule des Balkans, quatre cents en Tunisie, deux cent cinquante en Palestine et en Maurétanie, une centaine en Tripolitaine occidentale, quelques kilomètres à peine le long de la Grande Syrte. La région Syrtique de l'Est, les plateaux et les steppes de l'hinterland, réserve faite pour les vallées des oueds, les oasis du Sud — Djalo, Audjila, Sella, Djofra, le Fezzan, Ghat, — n'appartenaient que de nom à la sphère d'influence romaine; seule l'oasis de Ghadamès présente des traces d'occupation effective et encore ne s'agit-il là que d'un simple poste militaire.

Les villes de la côte, Leptis Magna, Oea, Sabrata, ont toujours constitué le noyau de la province. Les raisons de cet état de choses sont d'ordre géographique, — rareté et médiocrité des terrains exploitables, immensité des espaces désertiques et improductifs, insuffisance des pluies, — par conséquent essentiellement permanentes. Elles s'étaient imposées aux premiers venus dans ces régions, les Phéniciens et les Carthaginois; elles ont de même limité l'action colonisatrice de leurs successeurs, les Romains. Une fois de plus, dans l'histoire de l'humanité, les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

La situation était analogue en Cyrénaïque. Sans doute, le plateau de Barca est beaucoup plus fertile que la Tripolitaine; sans doute, il est susceptible d'un développement économique très supérieur, mais lui aussi, ne représente dans l'ensemble de la Cyrénaïque, qu'une terre d'exception. Les dimensions en sont peu considérables; une centaine de kilomètres du Nord au Sud, cent quatre-vingts environ, de l'Est à l'Ouest, au total, une vingtaine de mille kilomètres carrés. Au Sud, commencent immédiatement les roches dénudées et les sables du désert

libyque, dont les lointaines oasis de Djalo, d'Audjila, de Koufra viennent seules interrompre la morne monotonie. Les Romains s'en sont tenus à l'occupation du plateau ; ils n'ont jamais pris pied dans les oasis du Sud. Peut-être une cinquantaine de mille kilomètres carrés en Tripolitaine, y compris les vallées du T'ahar, une vingtaine en Cyrénaïque, moins de cent mille pour les deux provinces (le dixième à peine de la superficie totale), tel est le chiffre auquel on peut estimer à peu près l'ensemble du territoire réellement exploité. On a donc le droit de conclure que cette zone a toujours été fort restreinte.

Second fait. La première occupation italienne s'est faite dans des conditions exceptionnellement favorables. Tout d'abord, la prise de possession n'a présenté aucune difficulté sérieuse. A vrai dire, il n'y a même pas eu conquête. En Tripolitaine, les Romains sont intervenus à la demande même des habitans de Leptis ; en Cyrénaïque, le dernier roi leur a légué son royaume. Les populations côtières qu'ils trouvaient devant eux, traditionnellement vouées à l'agriculture et au commerce, habituées au luxe amollissant des vieilles civilisations, étaient essentiellement pacifiques. La question religieuse ne se posait pas sous la forme brutale et avec le caractère d'âpreté qu'elle revêt de nos jours. L'Européen pouvait être un étranger ; il n'était pas l'infidèle, ce qui, en Afrique, veut dire trop souvent l'ennemi.

Ni les Libyphéniciens du littoral tripolitain, ni les Grecs de Cyrénaïque, n'ont opposé de résistance systématique à l'établissement de la domination romaine. Enfin, l'état prospère du pays réduisait à son minimum l'effort de colonisation nécessaire. Les Phéniciens, les Carthaginois en Tripolitaine, les Grecs en Cyrénaïque avaient depuis de longs siècles mis le sol en valeur. La question fondamentale de l'irrigation avait été scientifiquement étudiée et, sur bien des points, résolue ; il s'agissait donc, on ne saurait trop le répéter, de régions exploitées d'une manière intensive et déjà en plein rendement.

Des deux traits fondamentaux qui caractérisent l'œuvre italienne d'autrefois, le premier est de tous les temps, car les conditions géographiques ne changent guère. L'exploitation de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque se présentera toujours sous une forme nécessairement restreinte et étroitement limitée. Mais la prise de possession et la mise en valeur s'annoncent, dès

maintenant, comme beaucoup plus difficiles et plus aléatoires qu'elles ne l'ont été dans le passé. Plus de sollicitations, plus d'appels émanant des habitans eux-mêmes, mais une résistance énergique et passionnée. Plus de populations énervées par le bien-être ou résignées à l'inévitable, par souci de leurs intérêts matériels ; mais des tribus farouches, belliqueuses, soutenues par le fanatisme religieux. Enfin un pays absolument neuf ou redevenu tel, livré à l'abandon depuis plus de douze cents ans, où la vie agricole et l'activité maritime sont également à recréer, où en un mot l'œuvre de la civilisation antique est à reprendre tout entière.

L'entreprise est donc beaucoup plus délicate pour les conquérans modernes de la Tripolitaine qu'elle ne l'a été pour les Romains d'autrefois, mais, si leur tâche apparaît comme plus ardue, ils ont au moins sur leurs prédécesseurs, un avantage immense, l'expérience du passé. A chaque pas, les Italiens rencontreront sur la terre d'Afrique la trace de leurs glorieux ancêtres; ils sauront y trouver aussi, n'en doutons pas, plus d'un enseignement précieux et d'une leçon profitable.

Léon Homo.

ESSAIS ET NOTICES

LES COMMENCEMENS D'UN POÈTE (1)

On connaît l'amusante suscription que Victor Hugo avait griffonnée à la page liminaire d'un des cahiers contenant les premiers essais de sa précoce jeunesse : « Les bêtises que je faisais avant ma naissance. » Mais Hugo avait vingt ans quand parut son premier volume de vers J'ai entre les mains le recueil, non destiné au public, des « bêtises » d'un poète dont la « naissance » officielle eut lieu, — chose peut-être unique dans toute la littérature, — à quarante-huit ans. Je voudrais essayer de dire tout l'intérêt que me paraissent offrir ces *Vers de jeunesse* d'Auguste Angellier.

C'est en 1896, à quarante-huit ans, je le répète, qu'Angellier publia son premier livre de vers : *A l'amie perdue*. Les cent soixante-dix-huit sonnets qui composent l'ouvrage avaient été écrits en quelques semaines, en 1893 : le poète hésita près de trois ans à les publier. Il n'était jusqu'alors connu d'un public d'ailleurs assez clairsemé, — pour ne rien dire de deux livrets un peu scolaires, — que par deux opuscules, une *Étude sur la Chanson de Roland* et une *Étude sur Henri Regnault*, et surtout par une très belle, encore qu'un peu longue, *Étude sur la vie et les œuvres de Robert Burns*. Il avait, presque de tout temps, écrit des vers, sauf pourtant pendant la longue période où il préparait et rédigeait son *Burns :* entre ces années 1881 et 1893, il s'était volontairement interdit la poésie, ou, plus exactement encore, il ne s'était permis que quelques rares pièces de circonstance. Mais, de 1867 à 1881, il avait composé un certain nombre de vers : la plupart ont

(1) Auguste Angellier, *Vers de jeunesse*, 1 vol. in-16. Lille. Imprimerie L. Danel. — Le volume n'est pas mis dans le commerce. Les quarante et une pièces qui le composent sont disposées dans l'ordre chronologique.

paru dans des journaux locaux, *la Saison*, de Boulogne-sur-Mer, ou *la France du Nord*; d'autres étaient restés inédits. Angellier se proposait de les recueillir en un volume à tirage très restreint, qu'il voulait offrir aux seuls amis de sa jeunesse. Un fidèle ami du poète, le docteur Louis Ovion, a réalisé son vœu. Rarement publication posthume aura jeté plus vive lumière sur les origines et la formation d'un grand talent.

Et d'abord, Angellier a fait comme tous les poètes, ou, pour mieux dire, comme tous les écrivains : il a commencé par imiter, ou, tout au moins, par se souvenir.

> Ou bien je franchissais le portail tourmenté
> D'un poème effrayant comme une cathédrale
> *Où, sur le cœur humain, le vers dur, attristé,*
> *Tombe comme un cercueil qu'on pose sur la dalle.*

Certes, les deux derniers vers sont beaux, et l'image est originale. Mais ne font-il pas invinciblement chanter dans notre mémoire l'adorable strophe de Sully Prudhomme :

> Parfois un vers, complice intime, vient rouvrir
> Quelque plaie où le feu désire qu'on l'attise;
> Parfois un mot, le nom de ce qui fait souffrir,
> *Tombe comme une larme*, à la place précise
> Où le cœur méconnu l'attendait pour guérir?...

Voici, dans une même strophe, deux réminiscences de Musset :

> Souvenir ! Souvenir ! frère de l'Espérance,
> Avec ta blonde sœur *le seul bien ici-bas*,
> Le seul bien qui soit pur *de l'amère souffrance*,
> Qui nous reste fidèle et ne nous trompe pas !

Le poète, sans s'en douter peut-être, a reproduit ici un hémistiche de *l'Espoir en Dieu :*

> L'amour même, l'amour, *le seul bien d'ici-bas*,

et un autre de *la Nuit de mai :*

> Ah ! je t'ai consolé *d'une amère souffrance!*

Mais de toutes les influences poétiques qu'Angellier a pu subir, la plus décisive et la plus constante me semble bien avoir été celle de Victor Hugo. A une amie qui partait pour l'Italie, il envoie un volume

du poète des *Orientales*, — peut-être les *Contemplations*, — avec ces vers très significatifs :

Emportez, en partant, ce livre où ma pensée,
Selon les jours heureux ou les jours de malheur,
Joyeux, a retrouvé quelque joie effacée,
Ou triste, quelque ancienne et profonde douleur.

Lisez-le, c'est un grand et sublime poète
Qui sait du cœur humain tout comprendre et sentir,
Et qui, pour acquérir la gloire, qu'on n'achète
Qu'à force de douleurs, a dû beaucoup souffrir.

J'ai marqué du crayon maint frais et doux passage
Qui parle du printemps, des enfans ou des fleurs;
Maint triste et sombre aussi, car sur plus d'une page
Vous y pourrez revoir la trace de mes pleurs.

Et il va sans dire que cette admiration se traduit par des imitations ou des réminiscences. Par exemple, ces vers d'une fort belle pièce intitulée *Placidum mare :*

Que vous font les troubles du monde?
La mer vous donne sa profonde,
Son immense sérénité,

ne sont-ils pas comme un écho, lointain peut-être, discret et subtil, reconnaissable pourtant, de ces vers de Hugo, dans la célèbre pièce des *Voix intérieures*, *A l'Arc de triomphe :*

Nul ne sait, question profonde,
Ce que perdrait le bruit du monde,
Le jour où Paris se tairait?

Mais si l'influence de Victor Hugo sur l'auteur de *l'Amie perdue* ne se manifestait que par quelques réminiscences, il n'y aurait guère lieu d'y insister. Or, parmi des différences qui sautent aux yeux, c'est bien, chez les deux poètes, la même abondance verbale, la même largeur de souffle, le même goût des développemens copieux, drus, parfois même un peu redondans, la même façon de frapper et de lancer le vers, ample, sonore, robuste, puissamment impérieuse. Reprenons la pièce que nous venons de citer : elle est datée de 1871. Le poète s'adresse aux pêcheurs dont il envie le sort :

Si la tempête éclate ardente,
Si vous êtes dans la tourmente,

Mieux vaut lutter contre les flots
Que prendre les hommes pour cibles;
Mieux valent vos dangers terribles
Que nos crimes, ô matelots.

Que si vous y périssez même,
Eh bien! je vous envie et j'aime,
Avoir un bateau pour cercueil,
Pour tueur le vent redoutable,
Pour mon oreiller d'or le sable,
Et l'Océan pour mon linceul,

Plutôt que tomber dans la boue,
Dans un chemin où, sur ma joue,
Les canons pesans passeront,
D'avoir pour meurtrier un frère,
D'avoir la fange pour suaire,
Et de la honte sur le front.

C'est le mouvement même de quelques-unes des plus belles pièces de Hugo. Lisons encore la pièce, qui date de la même époque, *A l'empereur d'Allemagne :* ce n'est pas le jugement d'un historien, c'est la vengeresse imprécation d'un poète :

Assis dans son fauteuil, le vieil empereur veille;
Depuis longtemps déjà il ne peut plus dormir :
Il sent que le remords, qui jamais ne sommeille,
Est un dur compagnon qu'on ne peut assoupir.

Il murmure tout bas des paroles rapides,
Les coudes sur la table et le front dans les mains,
Dans ces mains de vieillard que creusent moins de rides
Qu'elles n'ont fait creuser de sépulcres humains...
. . . . . .
Malheur! il veut roidir son corps tremblant qui bouge:
Il est environné par un brouillard sanglant.
Il demeure hagard. Tout ce qu'il voit est rouge;
Que de sang! que de sang! O vieux roi, que de sang!

Le tapis de table est rouge, rouges ces pages,
Rouge le grand fauteuil qui lui sert à prier;
La lampe a la clarté des rouges soirs d'orages,
Et c'est du sang qu'il voit dans son large encrier.

Qu'est-ce qui donc a teint en grenat ces tentures?
Qu'est-ce qui donc a teint en pourpre ces lambris?
— C'est le sang s'écoulant, à flots, par les blessures
De deux peuples entiers, qui les a cramoisis...
. . . . . .

— C'est l'implacable flot qui pendant cette guerre
S'est écoulé des corps de tant de malheureux.
S'ils dorment aujourd'hui si blêmes dans la terre,
C'est que ce qu'ils avaient de sang est sous tes yeux.

Du sang! du sang partout! C'est désormais ta vie.
Tu désirais la pourpre, et tu l'as maintenant.
Ta mémoire, après toi, demeurera rougie :
De ton ambition Dieu fait ton châtiment.

Une marque qu'aucun diadème ne cache
Restera sur ton cœur et sur ton front pâli (1) :
La mer y passerait sans emporter la tache,
L'histoire y passera sans apporter l'oubli.

Ces vers pourraient figurer avec honneur dans *les Châtimens* ou dans *l'Année terrible*. Et j'en dirais autant d'une très belle pièce que je voudrais pouvoir citer tout au long, et qui, intitulée *le Pensionnat de Neuilly*, relate l'un des plus tristes épisodes de la Commune :

Elles s'en allaient deux à deux,
Toutes joyeuses, de l'église...
. . . . . .
On sentait, comme dans les fleurs,
Un parfum d'âmes entr'ouvertes;
O printemps, dans ces jeunes cœurs
L'espoir ouvrait ses feuilles vertes...

La mitraille des soldats de Versailles éclate et hache littéralement « le frais pensionnat. »

En voyant épars dans le sang
Ces doux corps dont pas un ne bouge,
On aurait dit des fleurs dormant
Sur un manteau de velours rouge.

Une autre pièce, datée de 1868, a obtenu, en 1872, au concours de l'Académie des jeux floraux de Toulouse, un souci d'argent. Elle est intitulée *Dans les Champs*, et elle a pour épigraphe quelques vers des *Contemplations*. Elle débute ainsi :

C'était un jour d'été, je revenais le soir;
L'ombre faisait trembler le sommet des collines,
Les oiseaux s'endormaient dans les buissons d'épines,
Et les troupeaux lassés allaient à l'abreuvoir.

(1) Encore une fin de vers de Victor Hugo :

Puisque j'ai dans tes mains posé *mon front pâli*...
(*Chants du Crépuscule*, XXI.)

Les deux vers que j'ai soulignés, le dernier surtout, me semblent de toute beauté. On ne saurait traduire en moins de mots, et en des mots plus parlans, une fine, une originale notation pittoresque. On ne saurait, en un seul vers mieux rythmé, plus sobrement évocateur, mieux enfermer tout un large tableau rustique. Comme la démarche lente, harassée des bœufs qui rentrent du labour est bien rendue par ce grand vers alangui où l'on entend véritablement leur pas feutré, hésitant et lourd! Je n'ose dire que c'est là du Victor Hugo, car tous les vrais poètes ont de ces vers-là, directs, forts et simples, qui font lever devant nos yeux toute une longue suite d'images familières; mais n'est-il pas vrai que ces deux vers sont exactement de la même famille que ceux de la *Tristesse d'Olympio*, par exemple :

> Les grands chars gémissans qui reviennent le soir,

ou que ces autres encore :

> Comme un essaim chantant d'histrions en voyage
> Dont le groupe décroît derrière le coteau ?

Mais on peut être de la même famille sans subir l'influence l'un de l'autre; et d'ailleurs, subir une influence n'est pas nécessairement manquer d'originalité. Ce sont les médiocres qui ne subissent pas d'influence : leur personnalité étant inexistante, ils n'ont pas à en prendre conscience, à la dégager des élémens étrangers qui en arrêtent et, parfois, risquent d'en étouffer le développement. Or, c'est précisément à quoi servent les grandes œuvres que l'on aime, que l'on admire et que l'on imite pour tâcher de rivaliser avec elles : elles nous révèlent à nous-mêmes notre idéal intérieur, notre tempérament, le fond même de notre nature; nous nous reconnaissons, nous nous aimons en elles, et quand nous nous inspirons d'elles, c'est de nous-mêmes encore que nous nous inspirons. Sous leur impulsion, nous essayons de réaliser nos secrètes virtualités. Il est fort possible que, si Angellier n'avait pas lu, relu et su par cœur du Victor Hugo, il n'aurait pas été tout ce qu'il a été; mais ce n'est pas Hugo qui l'a fait poète ; et aussi bien, bénie soit l'influence de Victor Hugo, si c'est cette influence qui lui a fait trouver des vers comme ceux-ci :

> Le lis au doux et blanc pétale
> *Vierge encore des frelons dorés,*

ou comme ceux-ci encore :

C'en est donc fait ! La guerre horrible est de retour,
Non pas celle des camps, — celle du carrefour...
Pas celle que la Nuit couvre de sa splendeur,
Où les étoiles d'or pleurent comme des frères
Les pauvres morts épars, — celle des réverbères,
Du lourd brouillard sanglant qui monte d'un charnier,
Et que l'ouragan même hésite à dissiper,

ou comme ceux-ci enfin :

Mais un soir, je m'en vins lentement, *quand la lune*
Fauche l'azur du ciel de sa faucille d'or
Et fait tomber d'en haut sur la peine commune
Sa moisson de sommeil et d'oubli, doux trésor.

Quelle étonnante image et quelle admirable strophe ! La pièce d'où elle est extraite est dédiée à Tennyson. Si ce dernier, en les lisant, n'a pas été jaloux de ces vers, s'il n'a pas senti au cœur ce petit coup que connaissent bien tous les amoureux de la vraie poésie, s'il ne s'est pas dit : « Celui-là est digne de figurer dans la phalange sacrée, » j'en serais infiniment surpris, et un peu scandalisé. Et que d'autres vers encore, pleins, forts, sonores, et comme gorgés de sève, on pourrait cueillir dans ces poésies de jeunesse!

... Ces sinistres faucheuses
Qui rasent par rangs drus les lourds seigles humains...

Les pesans régimens, tout enivrés de gloire
Et cadençant leur pas sur un chant de victoire,
Passent avec des fleurs au bout de leurs fusils...

Il consume sa vie au brasier de son rêve...

Si je tiens mon honneur comme un diamant dur
Qu'aucun désir n'a pu briser sur son enclume...

Je ne veux pas mourir avant d'avoir été...

Le vent léger du soir s'endort sous la feuillée
Encor tout parfumé par le baiser des fleurs...

Quand la nuit bleue épand le sommeil de ses urnes...

La fine poudre d'or qui tombe quand le soir
Vide le sablier du jour...

Mais je ne voudrais pas laisser croire que le poète de *l'Amie perdue* ne vaut, — comme les poètes de troisième ou quatrième ordre, — que par de beaux vers isolés; il a le souffle, il a le mouvement, il a la continuité de l'élan poétique. Entre autres développemens rythmiques dignes d'attention, et qui pouvaient faire pressentir telle ou telle page

des futurs recueils *Dans la lumière antique*, je choisis celui-ci, que j'emprunte à un fort beau poème composé, en 1881, en l'honneur de l'inventeur boulonnais Frédéric Sauvage :

Qu'il existe, au delà du noir trépas, un juge
Grand et doux, qui, sachant que *l'homme est un roseau*
Qui croît au bord du mal ainsi qu'au bord de l'eau,
Pèse avec des poids d'or le mérite et le vice
Avec des poids de fer, afin que sa justice
Du côté du pardon incline le fléau;
Ou bien que, de la vie *ainsi que d'un radeau*
Nous tombions naufragés dans l'insondable gouffre
Où va s'engloutissant tout ce qui vit et souffre,
Dissous, anéantis, ne laissant après nous
Que quelques souvenirs semblables aux remous
Qui marquent un instant l'endroit où l'on s'enfonce,
Quel que soit le secret inconnu, la réponse
A l'énigme du sphinx assis sur un tombeau...

Dans un article d'ensemble sur Auguste Angellier, plus tard, quand on aura exhumé de ses carnets de voyage, de ses essais manuscrits, de ses notes intimes, de ses lettres, tout ce qui mérite d'en être sauvé, il y aura lieu, sans doute, d'étudier de plus près ces *Vers de jeunesse*, d'en indiquer, avec les rares qualités, les menus défauts, d'en extraire aussi quelques indications sur l'évolution morale et littéraire du poète. Aujourd'hui, mon dessein, plus modeste, est tout simplement de glaner, dans un recueil destiné à de rares lecteurs, quelques fleurs de poésie sur lesquelles le grand public a bien quelques droits, lui aussi. Mais il y a une question, évidemment insoluble, curieuse pourtant, et que je ne saurais m'abstenir de soulever en terminant.

Qu'il y ait eu chez Angellier non seulement une âme, un tempérament, mais encore un talent de vrai poète, c'est ce que ce recueil juvénile suffit amplement à démontrer. Supposons qu'il s'en fût tenu là, et qu'à trente-trois ans il eût cessé d'écrire des vers. On aurait pu lui appliquer les deux vers involontaires et si souvent cités de son compatriote Sainte-Beuve :

Il existe en un mot chez la plupart des hommes
Un poète mort jeune à qui l'homme survit;

et comme pour quelques-uns de ses contemporains, M. Anatole France, M. Paul Bourget, M. Jules Lemaître, on aurait pu se demander pourquoi il avait renoncé à la poésie, et ce qui, de sa poésie, avait passé dans sa prose. Mais ici le tempérament poétique a été le plus fort, et,

après une quinzaine d'années de labeur critique et de simple prose, on a vu reparaître le poète plus mûr, mieux muni, plus riche d'expérience, de réflexion, de culture et de talent : il a pu donner coup sur coup, en quinze ans, sept recueils de vers, et il s'apprêtait à en publier deux ou trois autres quand il est mort. Il est devenu le poète de *l'Amie perdue*, des *Chrysanthèmes*, de *Decenter mori*, de *la Tristesse de l'Aurore*, de *Luctus matris*, de *Niobé*. Il a pris rang non seulement parmi ceux qui sont l'ordinaire butin des auteurs d'*Anthologies*, mais encore parmi ceux que les historiens de la littérature accueillent et retiennent. Pour ne rien dire ici des poètes encore vivans, croit-on que l'avenir, l'impartial avenir placera Angellier très loin de Sully Prudhomme et de Verlaine? Et même, — c'est la question que posent ses *Vers de jeunesse*, — n'aurait-il pas pu, s'il l'avait voulu, monter plus haut encore? On songe par contraste à Victor Hugo s'écriant à seize ans : « Je veux être Chateaubriand, ou rien, » à sa volonté si fermement arrêtée, à la continuité persévérante et obstinée de son ambition et de son effort. Si Angellier avait eu une ambition et une volonté analogues, si, jusqu'à quarante-cinq ans, il avait donné au labeur poétique tout son temps et tous ses loisirs, au lieu de s'y « divertir » en passant, à ses heures, n'aurait-il pas laissé une œuvre plus imposante, plus complète et plus parfaite que celle qu'il nous a léguée? Ou bien, tout est-il bien ainsi, et, les poètes comme les livres ayant leur destinée, sa poésie a-t-elle bénéficié d'une production un peu tardive, et a-t-elle gagné, en spontanéité et en ferveur d'émotion, à ne pas avoir été soumise trop tôt à une impérieuse discipline, à avoir même été contenue, refoulée, recueillie dans le cœur du poète, comme un subtil parfum dans un vase précieux. La question est peut-être oiseuse, et, en tout cas, insoluble, puisque nous ne connaîtrons jamais le mystère de la production littéraire. Inférieure ou non à son talent, l'œuvre d'Angellier existe, elle s'est imposée au public et à la critique, et c'est cela seul qui importe. Il n'est aucun de ses lecteurs qui ne souscrive à ce qu'il disait un jour de lui-même :

> Je ne partirai pas sans laisser quelques gerbes;
> Et lorsque l'avenir vannera mes épis,
> Peut-être mettra-t-il près des chants plus superbes
> Mon hommage modique aux vieux murs assoupis.

Que l'ombre du poète soit satisfaite ! Les historiens de l'avenir ne l'oublieront pas.

VICTOR GIRAUD.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Le Bourgeois aux champs*, comédie en trois actes de M. Brieux. — Porte-Saint-Martin : *Madame*, comédie en trois actes de MM. Abel Hermant et Alfred Savoir. — Nouvel-Ambigu : *L'Épervier*, comédie en trois actes de M. Francis de Croisset. — Comédie-Française : Reprise de *Georgette Lemeunier*, comédie en quatre actes de M. Maurice Donnay.

Le citadin qui se veut faire campagnard a de tout temps prêté à rire. Un beau jour, et généralement sur la fin de ses jours, il se découvre une âme en harmonie avec la nature, rêve des prés et des rivières, et la seule idée d'un arbre qui ne serait pas planté dans l'asphalte des boulevards le fait pâmer d'attendrissement. Il se représente, sous des couleurs idylliques, la paix des champs et les mœurs innocentes de ceux qui y vivent dans la simplicité, loin de l'atmosphère deux fois empestée des villes. La philosophie vient à propos corroborer ses poétiques aspirations, et lui enseigne que l'homme n'a été créé ni pour écrire des livres, ni pour jouer à la Bourse, ni pour se livrer à des travaux de statistique, toutes occupations artificielles, mais pour recueillir les fruits du sol fécondé par le geste auguste et millénaire du semeur. Donc, il émigre, troque son appartement pour une villa, sa redingote pour une blouse et, pendant les premiers temps, goûte, au changement de ses habitudes, une joie sans mélange. C'est trop beau, cela ne dure pas. Bientôt il sent monter autour de lui une sourde hostilité : celle des choses qui ne se livrent qu'à leurs familiers, celle des gens qui se révoltent contre les intrus. Et notre campagnard d'hier, déjà désabusé, se rend compte qu'il a été moins victime des autres que dupe de lui-même. Ce qu'il prenait pour le goût de la campagne, c'était le dégoût de la ville, à laquelle il n'avait rien à reprocher que d'y avoir toujours vécu; et c'était donc le dégoût de lui-

même. Son ennui a seul paré d'attraits imaginaires un décor dont l'unique mérite était que sa vie ne s'y était pas encore encadrée. Il comprend, mais un peu tard, que partout les hommes sont les mêmes, et que l'habit n'y fait rien. Donc, il reprend le chemin de la ville, mais il y rentre avec une illusion de moins, et c'est ce que son expérience lui a coûté. Car nous tous qui menons, à travers mille complications, une existence absurde et surchauffée, nous nous promettons qu'un jour viendra où nous pourrons tout quitter et nous en aller, dans une retraite dont le charme principal sera d'être une retraite, jouir d'un repos bien gagné. Nous savons, à part nous, et à n'en pas douter, que ce jour ne viendra jamais, et que nous ne nous reposerons pas avant le grand repos. Mais il nous plaît de nous créer cette chimère, dont nous nous abusons nous-mêmes et qui nous amuse.

Sur ce thème, Victorien Sardou avait jadis écrit *Nos bons Villageois*, une de ses plus jolies comédies, datant de ces « années soixante » qui furent la belle époque pour la comédie de mœurs moderne, illustrée par l'incomparable trio : Dumas, Augier, Sardou. Le titre était ironique, cela s'entend, et toute la comédie, légère, moqueuse, agréablement superficielle, était quelque chose comme une vengeance de Parisien. Puis Flaubert y apporta son amertume, son insistance puissante et son âpreté. Il créa ces deux types de sottise bourgeoise : Bouvard et Pécuchet. De l'horticulture ces imbéciles passent à l'agriculture, de l'agriculture à l'arboriculture, et toujours avec un même succès. Les plantes périssent, les racines pourrissent, et les graines refusent de pousser. Et ce sont elles qui ont tort, car nos deux nigauds se sont conformés scrupuleusement aux prescriptions du manuel Roret, qui ne peuvent se tromper, puisqu'elles sont imprimées. Ils importent dans la campagne étonnée tout un matériel nouveau, « un scarificateur Guillaume, un extirpateur Valcourt, un semoir anglais, et la grande araire de Mathieu de Dombasle; mais le charretier la dénigre : « Apprends à t'en servir. — Eh bien, montrez-moi ! » Il essayait de montrer, se trompait, et les paysans ricanaient. » Bouvard est homme de progrès, et cela se voit de reste. Il invente des boissons hygiéniques. « Il fabriqua de la bière avec des feuilles de petit-chêne, et la donna aux moissonneurs en guise de cidre. Des maux d'entrailles se déclarèrent. Les enfans pleuraient, les femmes geignaient, les hommes étaient furieux. Ils menaçaient tous de partir, et Bouvard leur céda. » Cependant l'incendie ravage leurs meules et des catastrophes sans nombre éclatent, toutes provenant d'une même cause : la sottise immense de ces deux crétins. Flaubert était unique pour prendre

plaisir à accumuler sur une même tête, — deux têtes sous un même bonnet, — tant d'incidens grotesques ou sinistres. C'est l'essence même de l'œuvre et ce qui, à la longue, en rend la lecture si désobligeante. La bêtise a en soi une vertu communicative. A lire *Bouvard et Pécuchet*, on se sent peu à peu devenir Bouvard et prendre l'âme de Pécuchet. On pose le livre avec inquiétude... Cette donnée, de l'homme des villes livré en proie aux hommes des champs, est celle que M. Brieux vient de reprendre et que d'autres reprendront après lui. Elle lui a inspiré une comédie pleine de verve, de bonhomie, de familiarité, qui a plu à force de bon sens et de belle humeur.

M. Cocatrix est un bourgeois ridicule, dont le premier ridicule est de s'appeler Cocatrix, vocable qui fait songer à « cocasse » et qui est deux fois plaisant par la racine et par la désinence. Il est ridicule, mais il n'est pas méchant, et c'est par là qu'il se distingue du grand bourgeois dont M. Émile Fabre nous faisait peur le mois dernier. Toujours est-il que le théâtre n'est pas tendre pour les bourgeois, en cette année 1914. Le ridicule de M. Cocatrix, — qui pourtant fut avocat et doit donc savoir ce que parler veut dire, — consiste à prendre au pied de la lettre toutes les théories, tous les systèmes, tous les bonimens que les raisonneurs, les réformateurs, les politiciens, les utopistes, les publicistes et autres vendeurs d'orviétan mettent en circulation, et qu'il se charge, lui, de mettre en pratique. Il a le respect de la chose imprimée : c'est là sa marque et son idiosyncrasie. D'autres se retirent à la campagne, parce qu'ils croient aimer la campagne. Chez M. Cocatrix les velléités champêtres elles-mêmes sont le résultat de ses lectures. Il a lu des brochures éloquentes et des traités documentés sur le « retour à la terre. » Donc il y retourne, lui qui n'y était jamais allé. C'est un homme qui lit trop, ou qui croit trop à ce qu'il a lu, ou qui a le tort de lire sans avoir appris. Donc il a acheté un château, avec des terres autour, et il va s'y livrer à la culture. Bien entendu, c'est dans les livres qu'il a puisé ses talens de futur agriculteur : ce n'est pas dans son expérience. Il a compulsé tout ce qu'on a écrit sur la matière : les applications de la chimie, de la mécanique, et de plusieurs autres sciences à l'agriculture n'ont plus de secrets pour lui. D'ailleurs trop homme de science pour méconnaître les avantages de la méthode expérimentale, il a poussé la conscience jusqu'à faire des essais sur son balcon. Voilà un homme préparé à son nouveau métier; or, comme le théâtre, l'agriculture est l'art des préparations : la routine des campagnes va recevoir un rude choc.

M. Cocatrix est humanitaire. Fils de bourgeois qui a hérité de ses

bourgeois de parens une aisance bourgeoise et s'en achète un château, il est contre la distinction des classes, contre l'héritage, et même contre la propriété. C'est pourquoi, ayant besoin d'un mécanicien, il choisit, entre plusieurs candidats, celui qui a fait de la prison, le jeune Victor. Il ne le prend pas à son service, à titre de domestique ou même d'employé : il le traitera comme un camarade ou comme un frère. Et telle est la vraie solution de la question sociale. S'il s'installe à la campagne, c'est pour éclairer les paysans sur leur sort, les faire réfléchir sur la misère de leur condition et les promouvoir à la dignité de paysans consciens. Un honnête braconnier étant venu lui apporter, en guise d'hommage, deux pièces de gibier qui ne lui ont coûté que le collet pour les prendre, il saisit cette occasion pour dégoiser, sur le thème oratoire des souffrances du peuple, une tirade dont le vieux chenapan se gausse en sa malice avertie.

Au surplus, d'être révolutionnaire, humanitaire, égalitaire, cela n'empêche pas d'être vaniteux. Ce qui attire M. Cocatrix au château de Grand-Pré, outre toutes les raisons que nous avons énumérées ci-dessus, c'est le secret attrait qu'a eu de tout temps pour un bourgeois la perspective de devenir châtelain. Tout bourgeois qui vit sur ses terres se métamorphose à l'instant en gentilhomme fermier. C'est ce qu'on appelait autrefois la savonnette à vilain. On a des voisins de campagne qui sont d'authentiques hobereaux. On devient l'égal de M. le comte. Et c'est l'égalité par en haut, compensant l'égalité par en bas. M. le comte est venu rendre visite à M. Cocatrix ; il offre de lui acheter ses terres ; il ne doute pas qu'un jour ne vienne où M. Cocatrix sera obligé de faire par force l'opération qu'il pourrait faire maintenant de bon gré. Il est un peu sceptique, ce M. le comte ; il est un peu hautain, un peu dédaigneux, et il le fait sentir ; mais c'est justement à cela qu'on reconnaît qu'il est gentilhomme. M. Cocatrix, comme jadis M. Jourdain, est extraordinairement flatté par les familiarités que prend avec lui son noble voisin. Il s'empresse de le retenir à déjeuner. Le comte a un fils, M. Cocatrix a une fille : à la campagne, une idylle a tôt fait de s'ébaucher ; et on a beau être démocrate, quand on est bourgeois, c'est une raison de plus pour avoir un gendre titré.

Ce premier acte a eu pour objet de poser le caractère du bourgeois. Maintenant nous pouvons le voir « aux champs » et nous savons d'avance comment il s'y comportera, ce qui est bien agréable pour le spectateur toujours fier d'avoir prévu ce qui arriverait et de ne s'être pas trompé dans ses prévisions. Le domaine de Grand-Pré est charmant : il y a des pelouses, un étang, de vieux arbres ; mais il y a

aussi les paysans et ils gâtent le paysage. M. Cocatrix est venu à eux les mains pleines de vérités et il les a ouvertes toutes grandes. Il leur apporte le progrès, la science, l'hygiène, l'évangile des campagnes modernes. Et il s'étonne d'être lapidé! O candeur! Jusqu'ici, sur les terres de Grand-Pré, on a toujours battu le blé à la force des bras, ce qui est fatigant, long et coûteux : voici la batteuse mécanique, économie de temps et d'argent, et surtout invention américaine. Les paysans font en sorte de casser, en le déballant, cet engin qui ne leur dit rien qui vaille. A Grand-Pré, c'est comme partout : on boit de l'alcool et on en boit ferme. Aussi la boisson hygiénique composée par M. Cocatrix avec de la coca et de l'acide formique, n'aura-t-elle pas plus de succès parmi les travailleurs de la terre que n'en avait eu la mixture imaginée par Bouvard. Et, à Grand-Pré, on a, de temps immémorial, l'habitude de se débarbouiller avec l'eau de la mare, — quand on se débarbouille. Mme Cocatrix, auxiliaire dévouée des idées de réforme de son mari, prétend que désormais tout le monde à la ferme se lave à l'eau bouillie. J'en passe, et des plus saugrenues, et des plus scientifiques. En récompense de tant de bienfaits, les paysans de M. Cocatrix lui volent ses prunes, lui braconnent son gibier et s'amusent énormément à des farces sournoises, comme d'asperger de purin la robe de la dame. Si encore ces bons villageois tenaient à leur routine, parce qu'ils tiennent à leurs traditions, à leur passé, et si leur résistance n'était qu'attachement pour la terre! Mais ils n'aiment plus la terre. Ils n'ont qu'une envie, c'est de quitter leur village. La ville les attire. Ils veulent être, l'un employé de chemin de fer, un autre postier, et tous bourgeois. Et l'acte s'achève sur une vision d'exode universel. En route pour Paris!

M. Cocatrix n'a pas gagné la paix des champs, et il a perdu la paix de son foyer. Ce sont, entre lui et sa femme, jadis si unis, des querelles sans cesse renaissantes, et qui renaissent de chacun de leurs déboires réciproques. La plus malheureuse est encore leur fille, la pauvre Fernande. Ils lui ont mis en tête qu'elle épouserait le fils du comte, Raoul. Docile à leurs suggestions, elle a feint d'aimer la campagne, afin de conquérir ces nobles terriens. Mais le comte est un vieux finaud qui a éventé la ruse : dans une conversation avec la jeune fille, il n'a pas de peine à lui faire avouer que ses goûts champêtres ne sont qu'un semblant, une feinte pour attraper le jeune Raoul, un attrape-vicomte. Démasquée et confuse, la pauvrette s'enfuit en pleurant. La scène est adroitement menée, mais qu'elle est cruelle! Notons que ce type de hobereau, devenu paysan à vivre avec les paysans et qui a pris

leur rudesse et leur roublardise, est le mieux venu, le plus vrai, peut-être le seul complètement vrai dans cette pièce où les silhouettes ont souvent l'allure caricaturale.

Pour un Parisien, la campagne est à peu près supportable en été, et elle a même un certain charme à l'automne où la variété des coloris dont se teinte le feuillage est une fête pour les yeux. Mais l'hiver ! On grelotte dans ces pièces humides où les fenêtres ne joignent pas, où les cheminées fument, mais se refusent obstinément à chauffer. Une scène amusante est celle où toute la famille Cocatrix, vêtue de peaux de bêtes, se groupe autour de l'âtre. Dans ces longues journées oisives qui se continuent par d'interminables soirées inoccupées, l'ennui grandit, les caractères s'aigrissent, toutes les folies deviennent possibles. C'en est une que le mariage du mécanicien Victor avec la jeune Cocatrix. Avoir rêvé d'être comtesse et devenir la femme d'un chauffeur qui a fait de la prison ! Ah ! que M. Brieux est dur à cette infortunée qui n'en peut mais ! Apparemment il a voulu dire que nos fautes ne seraient que demi-mal, si nous étions seuls à en souffrir. Mais elles retombent sur des innocens ! Les dames Cocatrix, mère et fille, paient pour les sottises de M. Cocatrix. Lui, au surplus, tirera son épingle du jeu. Il s'est fait une raison, et, au lieu de servir les paysans, il a compris que mieux valait s'en servir. Il est candidat à la députation. Il promet un tramway, deux tramways, et des exemptions de service militaire. Il sera élu. Tel est le rôle du bourgeois aux champs : les bons villageois l'emploient à faire leurs courses dans les ministères.

Certes, la pièce de M. Brieux aurait eu plus de portée, si, au lieu de faire de M. Cocatrix un fantoche, il nous avait présenté en lui un véritable philanthrope, un apôtre du progrès, un illuminé de l'amélioration sociale. Nous aurions vu chacun de ses efforts incriminé, chacune de ses intentions généreuses interprétée à faux par l'inintelligence, la bassesse et l'envie. Plus il y aurait eu de sincérité et de noblesse dans sa propagande, et plus l'échec en eût été démonstratif. Mais c'eût été une autre pièce avec je ne sais quoi d'ibsénien. M. Brieux n'a pas songé à l'écrire et je crois qu'il a eu raison. Il a voulu faire une pièce gaie et encore gaie, d'une gaieté saine, d'une jovialité robuste, assaisonnée au sel de campagne, qui était le sel de circonstance ; il y a réussi : il a amusé, ce qui est encore une manière d'instruire.

M. Vilbert a mis dans le personnage de Cocatrix cette même drôlerie facile qu'il apporte dans tous ses rôles. M. Denis d'Inès a dessiné une très pittoresque silhouette de vieux braconnier.

C'était jadis l'usage que l'homme de lettres vécût dans une maison riche où il avait le logement, la nourriture et même l'habillement. Cela offrait des avantages, dont le premier était que, n'ayant pas à attendre de son travail son pain quotidien, l'écrivain pouvait, comme on dit aujourd'hui, « faire de l'art » avec désintéressement. Il était, moins que nous ne le sommes, dépendant des servitudes professionnelles. La Fontaine pouvait, tout à son aise, passer une journée à suivre l'enterrement d'une fourmi. Et La Bruyère pouvait abandonner à son libraire ses droits d'auteur sur les *Caractères*, afin que la petite Michallet eût une dot. Je crois bien que de ces deux anecdotes ni l'une ni l'autre n'est authentique ; mais cela n'a pas d'importance, et elles montrent très bien que l'écrivain d'alors avait du loisir et n'était pas condamné aux travaux forcés de la copie. Les mœurs ont changé. Nous voulons que l'homme de lettres soit d'abord un homme, qu'il vive de son travail et en fasse vivre les siens, qu'il ait un intérieur, un foyer, une maison où il soit chez lui. A cette moderne conception de son rang dans la société, il a gagné en dignité ce qu'il perdait en facilité et douceur de vivre. Aussi lorsqu'un écrivain d'aujourd'hui reçoit dans une maison amie une hospitalité à la manière d'autrefois, je ne dis pas que cela choque, mais cela se remarque. C'est une situation exceptionnelle, qui devient par là même matière à comédie. Et c'est le sujet de *Madame*.

Mme Dupré d'Imauville est une très honnête femme, mariée à un riche industriel de province, et qui ne songe nullement à goûter aux plaisirs coupables; mais elle voudrait quitter la province, venir à Paris et y avoir un salon, désir tout à fait honorable. Pour avoir un salon, il faut avoir un grand homme, un salon n'étant qu'une réunion d'admiratrices autour d'un grand homme : telles les amies de Chateaubriand aux réunions de l'Abbaye. La difficulté est de trouver un grand homme en disponibilité ou en herbe. Le hasard amène, chez Mme Dupré d'Imauville, le professeur de littérature de Mlle Chouquette. Ce professeur vient de publier dans une Revue un de ces articles qui passeraient totalement inaperçus, si quelqu'un ne prenait la peine de les signaler à l'admiration d'une petite coterie. Mme Dupré d'Imauville va être pour cet universitaire qui s'ignore l'organisatrice du succès. Elle lui fabrique un pseudonyme, Pierre Veretz, dont elle claironne les syllabes aux quatre coins du monde des lettres. Enfin elle peut venir à Paris, et ouvrir ce salon de ses rêves où Pierre sera guindé en homme de génie!

Au second acte, et après quelques années écoulées, Pierre Veretz

est installé chez les Dupré d'Imauville, qui n'y sont plus chez eux, mais chez lui. Madame surveille son travail, le conseille, le dirige, traite avec les éditeurs et les directeurs de théâtre, assiste aux répétitions de ses pièces. Elle est l'Égérie et s'acquitte de son rôle en conscience. Est-elle autre chose, quelque chose de plus intime et de plus tendre? Non, elle n'est vraiment pour Veretz qu'une amie. Mais on s'est souvent demandé si entre une femme et un homme une amitié pouvait exister où il ne se mêlât pas un grain d'amour. Madame a trop fait pour son grand homme, elle lui a donné trop de son esprit, pour ne pas y avoir ajouté, peut-être à son insu, un peu de son cœur : c'est la maternité amoureuse. La vérité de la situation éclate à propos d'une petite actrice, Mlle Germer, dont Madame est jalouse. Placé entre sa bienfaitrice et cette aimable personne, Pierre Veretz n'hésite pas : il lâche les Dupré d'Imauville. Jusqu'ici nous avions été un peu incertains sur le caractère du personnage. Il semblait assister à son aventure eu témoin étonné plutôt qu'en acteur. Il était comme absent de sa propre destinée. Acceptait-il, subissait-il cette affection tyrannique et cette quasi-domesticité ? Mais à la façon dont il quitte la maison, nous ne conservons plus aucun doute : c'est un pleutre. Grand homme si l'on veut, mais pleutre certainement. Nous trouvons même qu'il exagère.

Au troisième acte, Pierre Veretz revient, et Madame s'apprête à fêter le retour de l'enfant prodigue. Il retrouvera toutes choses comme il les a laissées, ses plumes, ses manies et le dévouement toujours prêt de Madame. Hélas ! il est revenu, mais c'est pour annoncer qu'il épouse la petite actrice. Alors les événemens se précipitent, et ils s'accumulent. Madame s'évanouit. Explication orageuse entre le mari et le grand homme. Intervention de Chouquette, que sais-je encore? D'ailleurs tout ce bruit, tout ce mouvement, toute cette agitation ne mène à rien... Pièce superficielle, qui n'est ni bien ni mal faite, mais trop peu faite, et dont la simplicité excessive déconcerte.

Mlle Jeanne Granier a mis dans le rôle de Madame toute sa finesse, et parfois son émotion de comédienne accomplie. M. Huguenet a dessiné d'un trait sûr un personnage de mari sympathique et point ridicule. Quant à M. Signoret, qui a bredouillé de façon à peu près inintelligible le rôle de Pierre Veretz, il a été franchement détestable.

L'Épervier de M. Francis de Croisset est une pièce brillante et mouvementée, romanesque, sentimentale, dramatique, violente, pas-

sionnée, pleine de péripéties, fertile en reviremens, abondante en coups de théâtre, et où on ne s'ennuie pas une minute. Elle nous transporte dans le monde cosmopolite, qui n'offre aucune garantie aux familles, mais qui est très recommandé aux dramaturges, car l'aventure s'y épanouit comme dans une terre d'élection. C'est à Rome que René de Thierrache, jeune diplomate français, a rencontré le comte de Dasetta, hongrois, et sa femme, Marina, qui est Slave. Il a joué avec le mari et il a perdu. Il a flirté avec la femme, et à ce jeu-là aussi il a perdu, car il est devenu éperdument amoureux de la belle étrangère. Il abandonne une jeune fille, Jeannine, à laquelle tout le monde et lui-même le fiançait, pour se consacrer exclusivement à sa coupable et dangereuse passion. Nous sommes très inquiets, parce que le couple Dasetta-Marina est en effet très inquiétant. La femme est trop richement parée, le mari est trop heureux au jeu; ils semblent d'ailleurs fort amoureux l'un de l'autre. Le jeune René de Thierrache nous a tout l'air d'un bon jeune homme. Que va-t-il faire dans cette galère? Nous pressentons des orages et du drame.

L'orage éclate au second acte où le drame est lancé à toute allure. René est devenu l'amant de la comtesse et celle-ci tendrement le supplie de ne plus jouer. Pourquoi? Une conversation entre Dasetta et sa femme va nous l'expliquer, en précisant ce que déjà nous soupçonnions véhémentement. Marina déclare à son mari qu'elle ne veut plus faire l'affreux métier auquel jusque-là elle s'est prêtée. Mais lui, très justement, lui rétorque qu'il n'y a pas à choisir, et que dans l'état où sont leurs finances et avec le train qu'ils mènent, le jeu et ses ressources sont une nécessité. Se peut-il d'ailleurs qu'elle lui reproche ce « moyen d'existence? » C'est par amour pour elle, et pour subvenir à ses besoins de jouissance, qu'il s'est mis à tricher. Du reste, à l'époque où nous sommes, tricher n'a rien du tout qui déshonore. Les temps héroïques sont passés; les hasards du jeu remplacent les hasards de la guerre : c'est encore une façon de vivre dangereusement. Chaque société a les chevaliers qu'elle mérite : les nôtres sont des chevaliers d'industrie. Nous voilà renseignés : Dasetta est Hongrois, Marina est Slave, — et cela fait deux grecs. Ils ont dupé un Français; nous les voyons, sous nos yeux, plumer un Américain : toutes les nationalités y passeront. Mais René, lui aussi, les a vus; il a vu le couple dans l'exercice de ses fonctions; il a vu Marina dans son rôle de tricheuse. Être un bon jeune homme, avoir tout sacrifié à l'amour d'une femme et s'apercevoir que cette femme est la complice d'un escroc, quel coup de massue! Resté seul avec Marina,

René lui exprime son dégoût, sans aucun ménagement. Elle s'humilie, implore son pardon, jure qu'elle ne le fera plus. Sur ces entrefaites, revient Dasetta. Le drame rebondit. C'est ici la scène décisive, la scène à trois qui était la scène à faire et que M. de Croisset a très bien faite. Sommée de choisir entre son mari et son amant, Marina choisit son amant, c'est-à-dire la vertu... C'est cet acte qui a fait le succès de la pièce. C'est l'acte empoignant, je veux dire l'acte à poigne, où l'auteur prend son public à la gorge, comme s'y prennent les acteurs, tout à fait réussi dans ce genre violent aujourd'hui à la mode et qui est la plus récente invention du théâtre moderne.

Au troisième acte, ce nigaud de René s'occupe à faire divorcer Marina pour l'épouser. Sa chance veut que Dasetta reparaisse, malheureux, humilié, décavé, minable et corrigé. Il a continué de jouer, mais comme il ne trichait plus, il a perdu. Émue par la détresse de son mari, Marina, qui l'aime toujours, quitte pour lui son benêt d'amant. Le couple, après ces quelques mois de séparation, se rejoint et n'en sera que plus étroitement uni. Si vous le rencontrez dans quelque salon où l'on joue, je vous dirai, comme l'avertisseur dans les cérémonies élégantes : « Prenez garde à vos porte-monnaie ! »

Dans une pièce de théâtre telle que *l'Épervier*, nous pouvons apprécier le mérite qui est proprement « de théâtre » et louer l'agencement des ressorts et l'ingéniosité des combinaisons. Après cela, que vaut l'étude de mœurs ? Pour en décider, il faudrait avoir des relations dans un monde où beaucoup d'entre nous ne fréquentent pas. Que vaut l'étude psychologique ? L'amour conjugal fait du comte de Dasetta une fripouille ; l'adultère fait presque de Marina une honnête femme : c'est le monde moral renversé. Ou plutôt c'est une psychologie de théâtre qu'il convient de juger uniquement sur ses effets de théâtre.

M. Jean Coquelin, dans le rôle de l'Américain, a été la joie de la soirée. M. Brulé est élégant et insolent à souhait dans le rôle de Dasetta. Et Mlle Dorziat a trouvé à plusieurs reprises des accens émouvans.

Du Vaudeville, où elle avait été jouée au mois de décembre 1898, *Georgette Lemeunier* vient de passer à la Comédie-Française. La pièce a été légèrement remaniée : quelques incidens ont été modifiés au quatrième acte ; surtout le dialogue a été revu et M. Maurice Donnay en a supprimé certains traits qui ne porteraient plus. La date de 1898 est à noter : on était en pleine Affaire. Une sorte de folie s'était emparée des esprits, et on voyait soudain les personnes les plus calmes se

livrer à des manifestations violentes qui n'étaient pas du tout dans leur caractère. C'est ce que M. Donnay avait traduit par une scène fort amusante où un vieux général, agacé par le sourire silencieux d'un jeune homme inoffensif, s'irrite, se congestionne, éclate contre son interlocuteur muet, et le traite d'imbécile. La salle, à l'époque, avait tout de suite saisi l'allusion. On pouvait se demander comment se comporterait le public d'aujourd'hui. Il s'est amusé, comme celui d'hier, mais pas de la même manière; il est maintenant, et par bonheur, à cent mille lieues de l'Affaire : il n'a vu dans la scène fameuse du second acte, — inspirée, si je me souviens bien, par une anecdote recile, — qu'une des mille et une incartades du colonel Ramollot, promu au grade de général.

Jadis on avait fait surtout attention aux broderies ; cette fois, c'est la pièce elle-même qui a émergé. M. Donnay a dit lui-même de sa pièce : « *Georgette Lemeunier* est la pièce la plus morale que je connaisse : c'est de la psychologie conjugale. » Le fait est que l'héroïne est une très honnête femme, — disons plus : une honnête femme, — que son rôle est à peu près toute la pièce et que, lorsqu'elle n'est pas en scène, l'intérêt languit. Elle aime ardemment son Lemeunier qu'elle a épousé pauvre, inconnu, et avec qui elle a traversé allégrement ce que le langage commun appelle les années difficiles. Mais le langage commun se trompe : les années difficiles, ce sont celles où le mari devient célèbre et le ménage presque riche. Il y a une griserie du succès, de tous les genres de succès, et les plus vertueux n'y résistent guère. C'est ce dont Georgette est en train de faire la triste expérience. Lemeunier est tombé dans les filets d'une Mme Sourette, dont le mari fait des affaires, qui ne sont pas des affaires très propres, et qui lui sert de rabatteuse. Cette Mme Sourette est très belle, très élégante, et Lemeunier en est à ses débuts dans la grande vie : c'est dire qu'il est complètement affolé.

Au premier acte, nous sommes témoins des inquiétudes de Georgette, nerveuse, fiévreuse, attendant le retour de son mari qui est allé passer la soirée à l'Opéra dans la loge des Sourette. Au second acte, une erreur de bijoutier lui fournit la preuve, sinon de l'adultère qui n'a pas été consommé, du moins de la passion coupable de son mari. Et elle ose cette démarche d'honnête femme qui n'a pas froid aux yeux : rapporter elle-même à sa rivale le bijou qui s'est trompé d'adresse. Seulement, après cela, elle se réfugie chez sa mère et elle demande le divorce : c'est le premier mouvement, et le premier mouvement chez un être vertueux est toujours intran-

sigeant. Mais nous savons bien qu'elle pardonnera. D'abord, parce qu'elle aime son mari; ensuite, parce qu'il n'y a pas entre eux d'irréparable, parce que le mari n'est allé qu'au bord de la faute et qu'il est sincèrement repentant. Quitte pour la peur! Cela nous fait bien plaisir, car cette Georgette est une femme très comme il faut. Elle parle un peu trop de sa chambre à coucher : elle en parle à la fin du premier acte, elle en parle à la fin du quatrième acte. Elle est censée n'en parler qu'à son mari; mais nous sommes là et nous l'entendons. Légère faute de goût chez une femme qui ne sait que son amour. Et nous lui souhaiterions un mari moins piteux que ce Lemeunier, si dépourvu d'excuses, si gêné, si embarrassé dans son rôle de collégien qui s'est laissé pincer; mais puisqu'elle l'aime comme ça!

Un grand attrait de cette reprise a été l'interprétation du rôle de Georgette Lemeunier par Mlle Valpreux, une débutante, qui vient d'obtenir son prix au Conservatoire et qui n'avait encore joué sur aucune scène. Elle a obtenu un succès du meilleur aloi, dû aux qualités les plus sérieuses et les plus rares. Le public l'a adoptée d'emblée. C'est une jeune fille brune, de figure agréable, de physionomie intelligente et surtout d'une parfaite distinction. Elle dit juste : elle a de l'émotion, et dans l'émotion de la vérité, sans aucune recherche de l'effet. Elle a plu par la simplicité et le naturel. Paraissant pour la première fois devant le public, et à la Comédie-Française, et dans une création si importante, elle était très émue : on le serait à moins. Elle n'est pas encore en possession de tous ses moyens; elle n'a pas encore la liberté de jeu qu'un peu d'expérience lui fera sans doute acquérir. Elle pourra rendre à la Comédie les plus signalés services. C'est une charmante espérance qui se lève. M. Garry est rentré au bercail : il a joué convenablement le rôle du mari. La belle Mme Robinne (Madame Sourette) est tout à fait *incessu patuit;* elle est encore, et par surcroît, habile comédienne. Mlle Bovy, en caraco, jupe étriquée et casque Directoire avec jugulaire sous le menton, a remporté un joli succès de fantaisie excentrique; toute la salle a éclaté de rire : il paraît que c'est la mode de demain!

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *Céleste*, de M. Émile Trépard. — *La Vie brève;* poème de Carlos Fernandez Shaw; adaptation de M. Paul Milliet, musique de M. Manuel de Falla. — *La Marchande d'allumettes*, poème de Mme Rosemonde Gérard et M. Maurice Rostand, musique de M. Tiarko Richepin. — *Le Déluge* à Bourges.

Nous sommes en retard avec le théâtre de l'Opéra-Comique. Il n'est plus temps, après deux mois et demi, d'offrir nos regrets et nos félicitations à M. Albert Carré, nos souhaits de bienvenue au trio de ses successeurs. Qui se souvient aussi de la nommée *Céleste?* Passée du roman, — d'un roman de M. Gustave Guiches, — sur la scène, avec musique de M. Émile Trépard, cette jeune et laïque institutrice, mise à mal par un fils de famille du département du Lot, ne fit que passer et fit bien. L'œuvre, ou plutôt ce qu'il y avait de plus notable dans l'œuvre, n'était guère autre chose qu'un essai renouvelé du *Rêve* et de *Louise*, deux précédens fort inégaux en mérite, mais dangereux également. Le dit essai consiste à mettre en musique tout ce qui, dans la vie moyenne, se fait et se dit, non seulement de plus familier, mais de plus ordinaire. *Céleste*, au premier acte surtout, nous parut, à cet égard, un modèle accompli. Le lieu de l'action était un salon bourgeois, à Cahors, avant et pendant une soirée dansante, chantante aussi, car tout, absolument tout, s'y chantait, jusqu'aux moindres incidens de la provinciale sauterie. Ainsi le maître de la maison, près d'échanger la robe de chambre pour le frac de cérémonie, s'attardait paresseusement à lire, en musique, son « cher *Indépendant du Lot.* » Cela, c'était le « caractère enjoué. » Quand c'était le genre sentimental, l'amoureux tenait à la jeune première, en musique toujours, des propos de ce goût : « Avant de vous rencontrer, Mademoiselle, je ne me rendais pas compte combien ma vie antérieure, etc. »

Peut-être serait-ce une question de savoir si de semblables discours sont faits pour être chantés. Mais, dira-t-on, sans parler, ou reparler du *Rêve*, — et nous n'en reparlerons point, — il y a *Louise*. *Louise* en effet, par la grâce ou la vertu de la musique, a bien pu triompher, à demi, du péril réaliste. C'était pourtant un péril, et dont il a fallu qu'elle triomphât. Il y a même, plus loin de nous que *Louise*, un autre, tout autre ouvrage, dont vous n'attendez guère ici le nom : *le Domino noir*. Là aussi le premier acte se passait dans un bal. Et là aussi les personnages, — alors, — étaient contemporains, et l'action familière, et moyenne la comédie. Mais la prose de Scribe, oui, de Scribe, auprès de la prose de M. Guiches, ou, plus exactement, de M. Trépard d'après M. Guiches, était l'élégance même. Et puis, et surtout, la musique voltigeait, alerte, pimpante, spirituelle, poétique par endroits, bien que toujours *cum grano salis*, avec un air de n'être pas dupe, avec un petit arrière-goût d'ironie. La musique avait fait de ce sujet, ou de cette situation : un bal, où se noue une galante aventure, le tableau de genre le plus brillant, le plus aimable et même le plus ressemblant à la vie. Rien n'y était forcé, rien non plus n'y était plat ou vulgaire. Musique de salon, ou plutôt d'un salon où l'on jase, où l'on danse, où l'on rit, le premier acte du *Domino noir* est l'un des petits chefs-d'œuvre de cette musique-là. Que MM. les triumvirs de l'Opéra-Comique aient seulement l'idée, l'idée heureuse, de « remonter, » comme on dit, le *Domino noir*, pourvu que ce soit avec soin, avec goût, nous y prendrons un plaisir extrême, et le public avec nous. Alors peut-être le reste du répertoire se relèvera de soi-même, et, dans un genre qui passe pour le plus artificiel et le plus faux de tous, on s'étonnera de reconnaître, çà et là, des traits vifs et frappans, sinon de réalisme, au moins de naturel et de vérité.

Céleste n'a pas péri tout entière, ou plutôt sa chute épargna sa principale interprète, Mlle Brunlet, une débutante. « *Comme on chante à vingt ans*, » dit l'un des couplets d'une vieille romance. La jeune cantatrice chante et joue déjà mieux qu'on ne fait d'ordinaire à cet âge-là, qui paraît être à peu près le sien.

Maintenant, parlons de musique. A Grenade. Salud aime Paco, d'un sincère et constant amour. Mais l'amour de Paco pour Salud est éphémère et menteur. L'infidèle va se marier, il se marie. Ce soir, la maison nuptiale est pleine de danses et de chants. Salud, avertie, survient au milieu de la fête. Émoi général, courte scène de reproches et de plaintes, et soudain, aux pieds du perfide, l'abandonnée s'affaisse et meurt.

La pièce, on le voit, répond au titre qu'elle porte. Tout y est bref, non seulement la vie, mais la mort. Brève aussi fut la carrière de l'œuvre de M. de Falla. Et c'est une grande injustice que cette dernière brièveté.

Une telle disgrâce est aujourd'hui commune. On peut même observer qu'à l'Opéra-Comique, depuis quelque temps, les partitions les plus courtes, en deux ou trois petits actes, ne furent ni les moins remarquables, ni les mieux accueillies. Rappelez-vous les *Armaillis*, de M. Gustave Doret, et *le Cœur du moulin*, de M. Déodat de Séverac, la *Habanera*, de M. Raoul Laparra et, l'an passé, le sombre et noble *Pays*, de M. Guy Ropartz. Le public ne paraît plus se douter qu'il puisse y avoir un peu de musique, ou beaucoup, en peu de sons. Tel est pourtant le cas des œuvres ci-dessus nommées, et de *la Vie brève* après elles.

« Au commencement, » a dit Gœthe, « était l'action. » Du commencement à la fin, *la Vie brève* n'est presque pas autre chose. Mais l'action ici n'est pas extérieure et superficielle ; on en sent le progrès, ou la course, au dedans des âmes ; elle se révèle par des traits de sentiment et de passion, les uns énergiques et même rudes, les autres ingénieux et délicats. Enfin, et cela surtout importe, si prompte qu'elle soit, elle est musicale et ne cesse pas un moment de l'être. C'est en musique, et par la musique, que le drame existe, qu'il se meut, qu'il vit. Musique en raccourci, dira-t-on, étude ou pochade sonore. Sans doute, mais comme couleur et comme dessin même, je sais de prétendus tableaux qui valent moins. Rien de négligé, de « flou » dans cette ébauche. Pour être rapide, elle n'en est pas moins ferme. Elle a quelque chose de dense et d'intense. Sous un volume réduit, la matière musicale en est riche. Jamais vulgaires, les idées y sont toujours justes, si l'on peut, à propos d'idées musicales, parler de justesse. Et nous estimons qu'on le peut, le mot signifiant ici le rapport étroit entre le sentiment à exprimer et son expression par les élémens divers, — mélodies, harmonies, rythmes et timbres, — du langage sonore. L'œuvre se tient, elle est d'aplomb et « d'ensemble. » Mais chacune des parties ou parcelles qui la composent a sa valeur propre. Les détails n'empiètent pas sur l'effet général, et ne s'y laissent pas non plus absorber.

« De la musique avant toute chose. » Elle abonde, encore une fois, en ces deux petits actes. Musicaux sont les thèmes, ou les mélodies. Musicale aussi la déclamation, dont le texte espagnol, encore mieux que la traduction française, manifeste les deux caractères, l'un verbal et l'autre sonore. Lyrique ou dramatique, le discours se partage éga-

lement entre les notes et les mots. Il est varié, ce discours, autant qu'il est vif. Il procède volontiers par phrases courtes et promptes, au rythme changeant. Mais ni cette vivacité, ni cette variété n'altère la tenue et la suite d'un style uni, souple sans hachure, et qui, malgré sa liberté, sa fantaisie même, ne se disperse et ne se pulvérise pas. L'orchestre est d'une qualité rare : fluide et fin, svelte, nerveux, puissant quand il faut, mais d'une puissance également éloignée de la lourdeur et de la brutalité. La vie enfin, une vie abondante et chaude anime l'œuvre, la porte et la pousse d'un jet continu. Oui, dans cet organisme bien constitué, chaque cellule sonore est vivante, ne fût-elle qu'un accord, une modulation, l'accent d'un instrument ou d'une voix. Et c'est à cela que se reconnaissent les partitions, trop rares, qu'on peut appeler musicales. Par exemple, que Salud, lasse d'attendre Paco, désespérant qu'il vienne, le voie entrer soudain et s'écrie : «*Je croyais déjà mourir de son absence. Et voilà que je succombe à la joie. Quelle joie!* » Sur le mot *joie*, et mieux encore sur le mot espagnol *alegria*, c'est assez que se déploie et semble s'ouvrir certaine harmonie, pour attester l'intelligence et la sensibilité d'un musicien véritable. Pour esquisser deux figures accessoires du drame, la grand'mère de Salud et son oncle, qui lui découvre la trahison et se fait ensuite le conseiller et le compagnon de sa tragique démarche, il faut à peine davantage. Quelques mesures de *scherzando* léger disent la tendresse empressée et gentiment grondeuse de la bonne vieille. Quelques notes, à demi déclamées, chantées à demi, donnent à l'intervention finale du vieillard un ton de gravité farouche et de dramatique ironie. Ici, comme partout ailleurs, la musique se contient et se ramasse. Elle resserre même le dénouement en une courte scène, belle, non pas de violence banale, d'imprécations et de mélodramatiques transports, mais, — ce qui vaut mieux, — de réserve, de douleur maîtrisée et de mourante douceur. Tout y est mesuré, mais juste, mais efficace. Pas un mot n'y est inutile, et pas un son n'y est perdu.

Ne croyez pas cependant que tant de sobriété donne à l'ensemble de l'œuvre de la sécheresse et de la rigueur. La musique parfois s'y détend et s'y dilate. Elle ne s'y refuse pas à toute effusion. Elle s'épanche volontiers en un *lied*. Au premier acte, certaine causerie, de Salud avec l'aïeule, s'attarde et vraiment s'abandonne. Un peu plus loin, le chaleureux dialogue des amoureux tourne un moment au duo véritable, et c'est peut-être la seule page où sur une musique aussi constamment, aussi purement espagnole, un souffle de l'Italie ait passé.

Autour du drame, la musique se donne carrière. Elle l'enveloppe de chœurs tantôt invisibles, tantôt visibles et dansés. Derrière les premiers plans, arrêtés et précis, elle en dispose d'autres, plus vagues ; elle crée une atmosphère un peu flottante, qui baigne de lointains et vaporeux horizons. Les chansons de la forge, au début, n'ont pas d'autre objet que de répandre sur ce début même une teinte de mélancolie, présage de malheur et de mort. Le tableau qui sert d'entr'acte, l'évocation, pour l'œil et pour l'oreille, de Grenade nocturne, est une rapsodie ingénieuse, bien composée et bien conduite, partagée entre l'orchestre et les voix, avec cela pittoresque et descriptive à souhait. Dans une œuvre plutôt réaliste et, pour ainsi dire, concrète, de tels épisodes réservent en quelque sorte les droits de la poésie, du rêve et du mystère.

On a critiqué la monotonie, et l'artifice aussi, d'une musique où, soi-disant, toutes les phrases, les plus significatives comme les plus insignifiantes, se terminent par cette espèce de boucle, lente ou rapide, par ce *grupetto*, ce coup de gosier où se reconnaît la musique d'Espagne. La querelle nous paraît injuste. Autant reprocher à nos voisins de parler leur langue, et de la parler avec ses mots, avec son accent et selon sa grammaire. Il est bien vrai qu'aucune langue musicale n'est plus caractérisée que celle de l'Espagne, et par des signes plus apparens. Mais, plutôt que sa faiblesse, il se pourrait que ce fût là sa vertu. La formule en question compte assurément parmi les plus sensibles marques de cet idiome sonore. Tout le monde sait quelle place Bizet lui donne dans *Carmen* et quel effet il en obtient, soit qu'il la fasse entendre une fois seulement, soit qu'il la reproduise à deux degrés inégaux, ou, plus exactement, — excusez les termes techniques, — en deux quartes conjointes, dont chacune a pour type la première quarte descendante de notre mode mineur. On a dit que ce redoublement d'intervalles correspondait, ou peu s'en faut, à certain mode *Asbéin* de la musique arabe, appelé aussi mode du diable, et voici pourquoi : lorsque le démon eut été précipité du ciel, son premier soin fut de tenter l'homme. Pour y réussir, il recourut à la musique et à la révélation des chants célestes, privilège des phalanges divines. Mais Dieu lui retira la mémoire et le démon ne sut désormais enseigner aux mortels que ce mode unique, dont l'effet est si extraordinaire (1).

Quoi qu'il en soit, les modes, certains modes, comportant certains

(1 Voir à ce sujet dans un journal italien : *Il teatro illustrato* (mars 1884) un article de M. Galli : *Del melodramma attraverso la storia, e dell' opera verista di Bizet.*

intervalles, diatoniques ou chromatiques, entrent comme facteur principal dans la musique d'Espagne. Ils en constituent l'essence. Mais d'autres ingrédiens s'y mêlent encore. C'est un rythme, c'est un tour mélodique, c'est un effet de la voix, qui se porte, ou se traîne, tantôt sur des notes tenues longuement, tantôt au contraire sur des notes qui se multiplient et se précipitent en cascade. Maintenant, ces élémens nationaux, populaires, qu'on les imagine traités, travaillés par de véritables artistes, passant ainsi de l'ordre de la nature, ou de l'instinct, à l'ordre esthétique supérieur, on concevra sans peine le goût, la couleur que peut donner à la musique espagnole, ancienne ou moderne, l'alliance de ce fond et de cette forme, de ces matériaux et de cette mise en œuvre, en valeur, en beauté.

Un historien, un apôtre de la musique espagnole a paru dernièrement au milieu de nous. Ici même, nous avons parlé de l'ouvrage de M. Henri Collet : *Le mysticisme espagnol au XVIe siècle* (1). Mais, fût-ce en musique, l'Espagne mystique, et du XVIe siècle, n'est pas la seule Espagne. Le théâtre musical espagnol, celui d'hier, celui d'aujourd'hui, n'est pas non plus à négliger. Nous l'ignorons entièrement, et c'est grand dommage, pour ne pas dire grande honte. Paris, et non pas tout Paris, ne connaît que de nom, et encore ! les Chapi, les Breton, les Albeniz, les Granados, et surtout cet admirable Pedrell, « le Glinka de la Renaissance musicale espagnole, » comme l'appelle si bien M. Collet. Il y a trois mois, notre confrère écrivait, ou plutôt s'écriait dans un journal hispano-français : « Comment admettre que *la Celestina*, ou la tragi-comédie des amours de Calixte et Mélibée, ne soit pas à cette heure au répertoire de l'Opéra-Comique! » La faute n'en est point nôtre. Pour signaler le chef-d'œuvre de Pedrell à M. le directeur sortant, nous avons naguère élevé la voix, en vain. Puissent MM. les directeurs en exercice prêter à notre prière une oreille plus attentive ! Après *la Celestina*, d'autres ouvrages suivraient bientôt et d'eux-mêmes. Nous pourrions les citer au besoin, comme nous avons fait leurs auteurs. *La Revoltosa* et *la Virgen de la Paloma*, *Pepita Jimenez* et *San Anton de la Florida*, *Maria del Carmen*, cela ferait une assez belle série. Une partition telle que *la Vie brève* ne nous paraît pas indigne de l'annoncer et de l'ouvrir.

Par la poésie du sujet, tiré d'un conte gracieux d'Andersen, *la Marchande d'allumettes* prendra sur les personnes sensibles. Par l'ar-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1913.

rangement et par le style, — nous ne parlons que du style littéraire, — elle ne manquera pas de plaire aux gens qui ont le goût de la recherche ingénieuse, trop ingénieuse, du maniérisme et de la préciosité.

Une petite ville anglaise, au bord de la mer. « Une place couronnée de maisons à plusieurs étages, ayant dans le bas des magasins. » Étalages variés et tentans : fleurs, pâtisseries, jouets, marrons tout chauds. La nuit tombe, la nuit de Noël, et la neige aussi tombe sur les passans, sur les acheteurs affairés, sur un vieux mendiant, sur son orgue de Barbarie et son caniche, et sur une enfant chétive et blonde, Daisy, la petite marchande d'allumettes. A gauche, on voit un magnifique palais. Un suisse en sort, « hautain, doré, splendide, » qui fait à toutes les boutiques ses dernières commandes. La maîtresse de céans, « la duchesse, » attend ce soir même un sien neveu, « qui partit on ne sait pas où, sur un yacht blanc garni de cuivre et d'acajou. » En l'honneur du bel officier de marine, il y a fête à la maison, arbre de Noël et le reste. Le reste, c'est un essaim de jeunes personnes, par les soins de la bonne tante assemblées, afin

Que, parmi tant de jeunes filles,
L'incorrigible voyageur,
Devenu pour un soir danseur,
Perde son cœur dans un quadrille.

Il suffit de cette annonce et de ces apprêts pour induire la pauvre Daisy en des songes de plaisir et déjà presque d'amour. Cependant la foule s'est écoulée, les boutiques se ferment, et pas une boîte d'allumettes ne s'est vendue. Plus heureux, le vieux mendiant a ramassé quelques sous. Il les donne à sa petite compagne de misère. Mais voici que deux jeunes apaches l'en dépouillent. Le froid, la neige redouble. Que faire ! Pour réchauffer au moins le bout de ses doigts tremblans, Daisy allume une allumette. Alors, « de la petite flamme qui, en répandant sa petite chaleur, a mystérieusement transformé l'atmosphère, tout un rêve peu à peu prend naissance, qui, graduellement, se précise et s'agrandit. » La neige n'est plus froide, ni le vent, ni la nuit. Les hommes eux-mêmes ne sont plus méchans. Les apaches rendent l'argent, les boutiquiers rouvrent leurs boutiques et remplissent de belles et bonnes choses les petites mains qui ne grelottent plus. Bientôt une seconde allumette allumée, puis une autre et d'autres encore évoquent des illusions nouvelles et font voir à l'enfant, qui s'endort peu à peu, « tous les contraires délicieux des misères réelles. »

Enfin, de l'humble feu d'artifice, voici le bouquet merveilleux. Ruisselante de pierreries, la duchesse descend les marches du perron et s'approche de Daisy. Tendrement, elle lui propose, elle lui promet le bal, et la danse, et l'amour.

> Connais-tu mon neveu ? C'est un ardent jeune homme,
> Qui revient sur la mer. Le nom dont il se nomme
> Est doux comme une fleur et fort comme un soutien.

(Il s'appelle tout simplement Greham.) Daisy, « entraînée par la duchesse, se dirige vers la grande porte, derrière laquelle il y a tant de lumière, de musique et de bonheur... Des voix heureuses, sortant par bouffées de l'hôtel, attirent Daisy comme des écharpes qui seraient des souffles... Daisy doit avoir bien froid ; mais elle sourit avec extase, car son âme, emportée par le rêve, est ailleurs, dans la maison et dans l'amour ; et ce n'est plus que son misérable corps qui est resté là, parmi la glaciale réalité... » Entre celle-ci et la fiction vous voyez le partage. Surtout, par les citations du texte et des commentaires, vous voyez le style. Il est on ne peut plus poétique, mais ne pèche point assurément par l'excès de la naïveté.

Le second acte, c'est le palais en fête, c'est Daisy se mêlant, timide et gauche, aux petites *misses*, terriblement excitées par la garniture et l'allumage de l'arbre, mais plus encore par l'approche du *midship* attendu. Elles accueillent gaiement leur nouvelle compagne. On rit, on chante et, comme il est naturel entre jeunes filles, on parle de l'amour. Elles en donnent, les petites folles, quelques définitions mondaines ou sportives :

> Avant tout qu'il soit beau ! Avant tout qu'il soit chic !
> L'amour, c'est le veston, c'est la fleur, c'est le stick.
> C'est le dernier club où l'on cause.
> C'est la façon de dire au téléphone : *Allo !*
> C'est le cheval, c'est le tennis, c'est le polo.

A quoi Daisy, plus simplement, répond :

> Je croyais que l'amour c'était tout autre chose.

Et cela montre assez qu'elle rêve.

Il paraît enfin, le beau neveu. En uniforme couleur d'azur, son bateau le dépose au pied de la terrasse. Daisy, dont l'émoi redouble à sa vue, s'est cachée sous les basses branches du sapin de Noël. Les autres *girls*, plus dégourdies, l'accablent au contraire de questions et de caresses. Mais elles perdent leurs peines, ou leurs grâces, avec ce

Parsifal anglais. Il les éconduit, en termes discourtois et prétentieux tout ensemble :

Non, ce n'est rien d'avoir un petit nez joli,
Rien d'être rousse, ou brune, ou blonde,
Rien d'avoir des minceurs qui tremblent dans des plis
Rien d'avoir un front pâle ou des poignets pâlis :
Le tout, c'est d'avoir une âme profonde.

Derrière les rameaux étincelans, il a bientôt fait de la découvrir, cette âme-là, que le corps frêle d'une enfant enveloppe. Et voici les aveux, et voici les sermens, et voici les baisers. Non ! le baiser unique, et qui brise le charme. Déjà les bougies de Noël achèvent de se consumer, leur petites flammes vacillent et le rêve, lumineux comme elles, avec elles s'éteint.

Acte troisième et dernier. Même décor qu'au premier acte, plus neigeux seulement, et matinal. Daisy, que le blanc linceul a presque toute recouverte, dort toujours, d'un sommeil semblable à la mort, et d'où la mort bientôt va s'ensuivre. Mais la mort même aura pour Daisy quelque douceur, une douceur où se mêleront jusqu'à la fin le réel et le rêve. C'est peut-être ici que le mélange est le plus agréable. Entre les deux élémens, l'équivoque est bien ménagée, gardée avec mesure, et, si l'on peut dire, filée avec délicatesse. Revenu dès l'aube sur la place, le bon joueur d'orgue retrouve sa petite camarade. Il la réveille, la réchauffe et la ranime pour quelques instans. Et voici que vient à passer, pour de vrai, cette fois, le joli marin, qui regagne son bord et reprend la mer. Appelé par le vieux mendiant au secours de la pauvrette, il s'arrête, il s'attarde, seulement ému d'abord, puis troublé vaguement. Cette dernière scène est un peu longue, incertaine aussi, mais à dessein, le charme en étant fait de cette incertitude même, de sous-entendus, de réminiscences flottantes et de mystérieux soupçons.

Ah ! que la vie est donc une bizarre chose !
Je passais, je partais, une enfant va mourir :
Je ne la connais pas, je lui donne une rose,
Et voici qu'à présent je ne peux plus partir.

Il partira cependant, mais d'abord il aura mis une fleur dans les doigts, un baiser sur le front de cette enfant, qui le reconnaît sans qu'il la connaisse, qui rêva de lui sans qu'il le sache, et qu'il regarde mourir.

Maintenant, pour parler de la musique, il nous reste peu de place. Il n'en faut pas davantage. Ce qui manque le moins à M. Tiarko

Richepin, c'est l'inexpérience. Son œuvre est d'un élève en tout genre, dans tous les genres, dans toutes les parties dont se compose l'art et le métier du musicien. Vous savez que Beethoveen disait : « La musique est esprit et elle est âme. » De plus, étant une forme, elle est un corps aussi. La musique de M. Tiarko Richepin n'a pas de corps, ou presque pas. Sauf en quelques passages, vulgaires et bruyans, elle a toujours l'air, tant elle est menue et grêle, de sortir d'une boîte à musique, et d'en sortir à peine, sinon d'y être enfermée. Elle abonde en petits effets, trop petits et trop faciles, comme les soli d'instrumens à cordes, ou comme cette formule, particulièrement artificielle et affectée, qui consiste à terminer, *pianissimo*, chaque phrase de chant par un *portamento* sur les notes hautes et minces de la voix, surtout de la voix féminine.

Mais voilà ! Dans *la Marchande d'allumettes*, en particulier dans le rôle du vieux mendiant, il y a des romances, il y a des complaintes. Or, faut-il l'avouer, je suis terriblement pour les romances, et, quant aux complaintes, je les aime furieusement. Toutes sentimentales et larmoyantes qu'elles soient, ou peut-être même plus elles le sont, moins je me puis défendre, à leur endroit, d'un goût peu relevé, mais très vif. Est-il donc vrai qu'au fond, tout au fond de nous, si ce n'est au contraire à la surface, elles flattent, chatouillent on ne sait trop quelle secrète faiblesse ! Dans la manière, dans certaine manière de J.-J. Weiss, un jour qu'il mit au-dessus de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, et de toutes les merveilles de la poésie et du théâtre, le livret des *Diamans de la Couronne*, j'aurais envie d'écrire aujourd'hui : « Je ne suis pas exclusif. Je conviens que *Don Juan* a de belles parties. Je ne dis pas qu'on ne peut pas s'enchanter de la symphonie eu *ut* mineur... Mais si l'on me demande quel est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, je ne connais rien qui approche de certaine valse lente, et dolente, que chante le vieux mendiant, en s'accompagnant de son orgue, au dernier acte de *la Marchande d'allumettes*. » On a beau nous dire que cela se passe, que cela se joue dans une petite ville d'Angleterre. Allons donc ! C'est à Paris, dans le Paris de notre enfance, du temps que nous étions écolier. Les soirs d'hiver, dans la rue silencieuse et déserte du vieux faubourg, c'est bien le même instrument, plaintif, éraillé, qui venait jouer sous la fenêtre. L'orgue « de Barbarie ! » Son nom même avait quelque chose de lointain et de mystérieux. « Lanterne magique ! » criait l'homme d'une voix étrange, qui faisait à la fois peur et plaisir. On mourait d'envie de l'appeler, avec une terreur folle qu'il montât. L'enfant alors posait la plume, fermait le dictionnaire, et son esprit

s'envolait, aux sons de la misérable ritournelle, dans le monde effrayant et délicieux des rêves.

Et voilà pourquoi nous ne nous sentons pas le courage de regarder la partition de *la Marchande d'allumettes* comme tout à fait digne de mépris.

Dans le rôle de Daisy, Mme Julia Guiraudon-Cain reparaissait au théâtre, après une longue absence. Ni la voix, ni la personne dramatique et lyrique de l'artiste n'ont rien perdu, l'une, de sa finesse et de sa limpidité, l'autre, de son charme jeune mélancolique et touchant.

« Aux pauvres gens tout est peine et misère. » Ajoutez la pitié, la tendresse, avec un accent vraiment « peuple, » et vous aurez défini l'interprétation du rôle du vieux mendiant par M. Jean Périer.

« Bien chanter est difficile, » dit avec raison Messer Claudio, le juge, dans *les Caprices de Marianne*. D'autant plus difficile, que la manière, ou la méthode, varie avec les maîtres à chanter. Les uns conseillent à leurs élèves de « placer » ou de « prendre » la voix dans la gorge, les autres dans la tête, d'autres encore dans le nez. Depuis quelque temps, l'agréable ténor qui représente l'officier de marine anglais, M. Francell, paraît avoir contracté l'habitude de cette dernière prise.

Passons au *Déluge*. Nous en avons entendu récemment en province, à Bourges, une exécution beaucoup moins provinciale qu'on ne pourrait le croire. L'admirable oratorio de M. Saint-Saëns formait la pièce capitale ou, comme on dit, le morceau de résistance d'un concert que Mgr l'archevêque avait bien voulu présider. La ville entière, non seulement y assistait, mais y prenait part : instrumentistes et chanteurs, jeunes gens et jeunes filles, bourgeois, ouvriers, tous étaient du pays. Hormis deux ariettes italiennes, l'une de Lotti, l'autre de Pergolèse, le programme ne comportait rien que de sacré. Le chef d'orchestre aussi, l'excellent maître de chapelle de la cathédrale, était d'église. Et l'on vit bien que, pour comprendre et pour conduire une œuvre religieuse, s'il n'est pas nécessaire et surtout s'il ne suffit pas d'être prêtre, cela ne fait pas mal non plus. *Le Déluge* est fort loin d'être une chose facile. Mais, encore une fois, l'interprétation berrichonne en fut mieux qu'une passable interprétation. Comme disait un jour Mozart, il est tombé pas mal de notes sous les pupitres, mais l'idée ou le sentiment général a été rendu.

Quarante ans n'ont rien détruit, ou seulement ébranlé, de l'œuvre de M. Saint-Saëns, une de ses œuvres maîtresses. Composition, pro-

portions, tout en demeure intact. Elle se présente aussi simple, elle se développe aussi noble, aussi claire qu'au premier jour. Et puis, avec la grandeur, elle a la brièveté. Nous disions le mois dernier combien Wagner est terrible quand il se met à raconter. L'un des élémens et des écueils du genre de l'oratorio consiste précisément dans l'emploi du style narratif. Le musicien du *Déluge* y excelle. Pour soutenir et varier un récit continu (voir la première partie notamment) il use, avec autant de discrétion que de justesse, non pas tout à fait du *leitmotif*, mais du motif rappelé. Le thème du prélude, tantôt alterne avec la parole et tantôt y adhère ; tour à tour il la quitte et la reprend au passage. Cela donne au discours une suite, une teneur à la fois diverse et constante. En un tel sujet, la description devait avoir sa place à côté de la narration, mais sans l'écraser. Il en est ainsi. L'un et l'autre élément se font équilibre. Le tableau du cataclysme biblique est grandiose. Encore mieux peut-être que la chute des eaux, la symphonie en a représenté la masse, l'étendue et la montée lente, par le développement et presque la pesée de vastes couches sonores. Imitative à l'heure du pardon comme à l'heure de la colère, la musique ne l'est naturellement pas de même. Elle a figuré les signes extérieurs de la réconciliation et de la miséricorde (le retour du soleil, l'essor des oiseaux messagers) avec une finesse, une grâce pittoresque, que le sentiment, intime et profond, attendrit.

Enfin, par ses qualités d'ordre et de mesure, de réserve et de goût, l'oratorio de M. Saint-Saëns est bien à nous, de chez nous. L'autre soir plus que jamais, l'art du grand musicien nous a paru national. Dans la vieille cité, parmi les chefs-d'œuvre de notre architecture, de la plus anciennement nôtre, cette musique semblait venir d'elle-même leur répondre et s'accorder avec eux. Remercions nos hôtes de Bourges. Ils nous ont fait passer, au centre, au cœur de la France, quelques heures françaises.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE MICHEL CERVANTES

Miguel de Cervantes Saavedra, par James Fitzmaurice Kelly, 1 vol. 8°; Oxford, 1913.

Je certifie en toute vérité que, le 25 février de la présente année 1615, mon maître l'illustrissime cardinal archevêque de Tolède m'ayant emmené avec lui afin de rendre la visite qu'il avait reçue de l'ambassadeur de France, venu en cette ville de Madrid pour traiter de choses concernant des mariages de princes de son pays, plusieurs cavaliers français appartenant à la suite de l'ambassadeur, hommes aussi courtois qu'entendus et amis des bonnes lettres, se sont approchés de moi ainsi que des autres chapelains du seigneur cardinal, et nous ont demandé quels livres d'invention avaient aujourd'hui chez nous le plus de renom. Et comme le hasard m'avait amené à leur faire mention de cette présente *Deuxième Partie* de *l'Histoire de Don Quichotte*, qui se trouvait en ce moment soumise à ma censure, à peine les susdits cavaliers eurent-ils entendu le nom de Michel de Cervantes, qu'aussitôt ils commencèrent à proclamer tous ensemble de quelle haute estime jouissaient, aussi bien en France que dans les royaumes voisins, les œuvres dudit Cervantes : sa *Galathée*, que l'un d'entre eux savait quasi par cœur, la première partie de son présent *Don Quichotte*, et ses *Nouvelles Exemplaires*. Ils parlaient avec tant d'éloges que je m'offris à les mener voir l'auteur de ces livres, ce qu'ils acceptèrent avec mille démonstrations du plus vif désir. Ils me questionnèrent abondamment sur son âge, sa profession, sa qualité et sa fortune. Force me fut alors de leur dire que l'auteur qu'ils admiraient était vieux, soldat, gentilhomme, et pauvre. A quoi l'un d'entre eux répondit en propres paroles : « Se peut-il que l'Espagne ne rende pas riche un tel homme, en l'entretenant de son trésor public ? » Ce qu'ayant entendu, un autre des susdits cavaliers reprit à son tour très spirituellement : « Que si c'est la

nécessité qui le force à écrire, plaise à Dieu plutôt que jamais il ne connaisse l'abondance, afin que, demeurant pauvre, il continue à enrichir le reste du monde par le moyen de ses œuvres ! »

L'épisode que nous raconte ainsi le censeur madrilène Francisco Marquez Torres, dans son *Approbation* officielle de la *Seconde Partie de Don Quichotte*, est en vérité l'unique petit rayon de soleil qu'ait aujourd'hui à nous faire voir toute la sombre et douloureuse carrière de Michel Cervantès ; et nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver un sentiment de surprise mélangée de fierté à découvrir que le premier hommage que semble bien avoir reçu, de son vivant, l'incomparable conteur lui soit venu d'un groupe de « cavaliers » français. On a même raconté que ceux-ci avaient, en effet, l'un des jours suivans, accompagné le censeur Marquez Torres dans l'humble logement du vieux « soldat, » et que leur visite avait eu pour résultat de faire offrir à Cervantès, par le roi de France, la direction d'une école fondée à Paris pour l'enseignement de la langue espagnole. Mais tout porte à croire que c'est là une de ces innombrables légendes qui encombraient, jusqu'à ces derniers temps, la biographie du plus fameux et de l'un des moins connus entre les écrivains de l'Espagne. Absorbés par les soins de leur mission diplomatique, et peut-être aussi quelque peu refroidis dans l'ardeur initiale de leur curiosité par ce qu'ils avaient appris de la condition misérable du vieil écrivain, les compagnons de l'envoyé français Brûlart de Sillery auront sans doute négligé de rappeler au censeur royal sa promesse de naguère : car comment ne pas supposer que l'excellent Marquez Torres, si la visite avait eu lieu, se fût pareillement empressé de nous en rendre compte ? N'importe : il reste certain que, dès le vivant de l'auteur de *Don Quichotte*, des lecteurs français se sont rencontrés qui tenaient son génie en une « haute estime ; » et j'imagine que, plus d'une fois depuis lors, Cervantès a dû bénir tendrement la nation étrangère qui, par la bouche de l'un de ses représentans les plus autorisés, s'était étonnée de ce qu'un homme tel que lui ne se vît pas « entretenu aux frais du trésor public de sa patrie. »

Non pas d'ailleurs que, dans sa patrie même, la publication de son œuvre capitale fût passée inaperçue. Maints témoignages nous révèlent, au contraire, qu'un grand succès de popularité a tout de suite accueilli les aventures de l'*Admirable Don Quichotte de la Manche ;* et c'est notamment ce que nous prouve assez l'apparition, en juillet 1614, d'une fausse *Seconde Partie* du roman, publiée à Tarragone par un

certain Alonso Fernandez de Avellaneda qui avait jugé à propos, comme l'on sait, de diffamer cruellement dans sa préface la personne et les mœurs de l'auteur qu'il prétendait continuer. Mais comment ne pas reconnaître, là encore, un trait nouveau de l'étrange fatalité d'infortune qui semble avoir pesé de tout temps sur la vie de Cervantès? Car le fait est que la seule conséquence appréciable qu'ait eue, pour celui-ci, la prompte popularité de la première partie de son livre paraît bien avoir été cette fâcheuse contrefaçon d'Avellaneda, qui non seulement l'a forcé à improviser au plus vite la conclusion authentique de *Don Quichotte*, mais l'a sans doute empêché, en outre, de tirer de la vente de sa *Seconde Partie* tout le profit matériel qu'il en avait espéré. Pas un instant, depuis la mise au jour de son premier *Don Quichotte* en 1605 jusqu'à sa mort, onze années plus tard, nous ne découvrons que la vogue de son livre lui ait procuré, de la part de ses compatriotes, le moindre avantage de fortune ni, non plus, de considération; et c'est même pendant cette période que lui sont arrivés quelques-uns des incidens les plus déplorables de sa longue carrière d' « aventurier » obscur et besogneux, — tels que cet emprisonnement de l'été de 1605, dont la cause et les circonstances, longtemps demeurées quelque peu énigmatiques viennent enfin de nous être expliquées par une précieuse série de documens originaux.

Cervantès habitait alors, en compagnie de sa femme, de ses deux sœurs, et de sa fille naturelle Isabelle de Saavedra, une maison de la Calle del Rastro, à Valladolid. La nuit du lundi 27 juin 1605, un gentilhomme navarrais, Gaspard de Ezpeleta, fut trouvé gisant devant la porte de cette maison, le ventre percé d'un coup de rapière. Recueilli dans la maison, il mourut le surlendemain, après avoir obstinément affirmé qu'il avait été assailli et frappé par un inconnu. Cependant l'alcade Villarroel, chargé d'enquérir sur l'affaire, avait cru observer des traces d'embarras dans les réponses du moribond; si bien qu'il avait résolu d'examiner de plus près le caractère et les allures des différens locataires de la maison. Aussitôt une foule de dénonciations lui étaient venues de tous côtés; et en particulier une certaine veuve, connue et justement redoutée pour la rigueur venimeuse de sa pruderie, avait déclaré à l'alcade qu'à toute heure du jour et de la nuit le logement des Cervantès ne désemplissait pas de jeunes cavaliers et autres visiteurs de mauvais aloi, — en ajoutant que, du reste, personne aux alentours n'ignorait les mœurs scandaleuses de la jeune Isabelle de Saavedra. D'autre part, Villarroel avait appris que Gaspard

de Ezpeleta, avant de mourir, avait fait don d'une belle robe de soie à l'une des sœurs de Cervantès, — qui l'avait comblé de soins pendant les deux jours qu'il avait passés dans la maison; mais comme cette sœur de l'écrivain était une personne âgée, toute pieuse et depuis longtemps étrangère aux vains soucis du monde, le subtil alcade avait conclu de là que, sûrement, la robe de soie qu'elle avait reçue du mourant s'adressait en réalité à sa jeune nièce. Désormais plus de mystère : le chevalier assassiné avait été l'un des amans de la fille de Cervantès, et c'était ce dernier qui, pour quelque vilain motif d'intérêt ou de rancune, l'avait « dépêché » sur le seuil de sa maison ! Immédiatement après avoir entendu l'accusation de la vieille veuve, Villarroel avait fait jeter en prison le romancier lui-même, sa fille, l'une de ses sœurs, ainsi que la fille de celle-ci, et puis encore cinq autres de leurs voisins. Seule, la femme de l'auteur de *Don Quichotte*, absente de Valladolid au moment du crime, avait dû à cet heureux hasard d'être laissée en liberté.

Or, tout le monde s'accorda bientôt pour reconnaître que Gaspard de Ezpeleta avait été tué par le mari d'une femme qu'il avait séduite, un notaire jaloux appelé Galvan, sur lequel le propre valet du jeune chevalier avait, dès le premier jour, inutilement essayé d'attirer l'attention de l'alcade Villarroel. Sans compter que, avant même cette découverte du véritable meurtrier, les quatre alcades de la ville s'étaient trouvés contraints de relâcher Cervantès et toute sa famille, faute de pouvoir relever contre eux l'ombre d'une charge un peu présentable. Mais jusque dans la sentence qui ordonnait leur libération, les quatre magistrats s'étaient crus tenus d'introduire un blâme sévère à l'égard de la conduite privée d'Isabelle de Saavedra, comme aussi une désapprobation plus ou moins explicite de la manière dont le père de la demoiselle semblait tolérer, — sinon favoriser, — les rendez-vous galans de sa fille. Défense était faite en particulier au financier portugais Simon Mendez, dénoncé naguère à Villarroel comme étant l'un des plus notoires amans d'Isabelle, de remettre le pied dans la maison de la Calle del Rastro, ni de « parler en public ou en secret » avec la jeune fille. Acquitté de l'assassinat d'Ezpeleta, — où c'était chose trop évidente qu'il n'avait pris aucune part, — le pauvre Cervantès n'en était pas moins redevable à cette méchante affaire d'un surcroît de discrédit, se joignant pour l'accabler au fardeau de ses dettes, chaque jour plus nombreuses. Jamais peut-être depuis son retour d'Alger, un quart de siècle auparavant, aucun moment de sa vie ne lui aura paru plus amer que celui-là, où cepen-

dant l'Espagne entière, grâce à lui, commençait à se divertir délicieusement des premiers exploits de l' « Admirable Chevalier de la Manche. »

Resterait à savoir, après cela, en quelle mesure un tel discrédit était, mérité, et jusqu'à quel degré de déchéance morale de longues années d'une misère véritablement tragique avaient pu faire tomber l'ancien héros de Lépante, le *hidalgo*-poète dont le grand cœur se reflète à jamais pour nous dans l'immortelle figure de son Don Quichotte. A cette question tous les biographes ont coutume de répondre en nous garantissant la parfaite innocence de Cervantès, — soit qu'ils tâchent à interpréter de la façon la plus favorable les quelques documens qui semblent l'accuser, ou bien encore qu'ils se bornent simplement à nous les cacher. Mais les documens n'en subsistent pas moins; et peut-être serait-il plus sage de les examiner sans aucun parti pris, — sauf pourtant à ne pas oublier qu'il s'agit là d'un poète et conteur de génie qui d'abord, pendant un demi-siècle, a lutté noblement contre sa destinée. Que si même le malheureux Cervantès avait fini par se lasser un instant de l'effort de cette lutte décidément vaine, certes je ne prétendrais pas qu'on l'en dût excuser; mais rien ne m'empêchera d'estimer qu'il siérait de l'en plaindre, d'éprouver au spectacle de sa défaite un sentiment d'indulgente et quasi respectueuse pitié.

Sans compter qu'il s'en faut de beaucoup que les traces de ces faiblesses de la vie privée de l'auteur de *Don Quichotte* s'étalent clairement, manifestement, à nos yeux, comme, par exemple, les fautes d'un Jean-Jacques Rousseau ou d'un Paul Verlaine. Tout au plus sommes-nous tentés de les deviner au fond d'un petit nombre de documens d'une allure quelque peu alarmante, tels que le verdict des quatre alcades de Valladolid. Mais je dois avouer que la tentation est parfois bien forte, et que, notamment, la réalité du rôle attribué par les susdits alcades au financier Simon Mendez dans la maison de la Calle del Rastro a de quoi nous paraître assez admissible lorsque, trois ans plus tard, une autre pièce d'une authenticité également évidente nous montre Cervantès dans une attitude non moins singulière vis-à-vis d'un vieux « capitaliste » madrilène, appelé Juan de Urbina.

Cette pièce est une façon de contrat officiel, rédigé à Madrid le 28 août 1608, et où l'ex-Isabelle de Saavedra se trouve qualifiée à la fois de « fille légitime » de Michel de Cervantès et de « veuve légitime »

d'un certain Diego Sanz. D'accord avec Cervantès, Juan de Urbina transmet à un enfant de huit mois, Isabelle Sanz, — que l'autre Isabelle aurait eue de son premier mari, — la possession d'une grande et fructueuse maison de la Red de San Luis. En outre, Urbina et Cervantés s'engagent à payer sur-le-champ une somme de 2 000 ducats, qui constitueront la « dot » de la fille de l'écrivain, à la condition que cette dernière épouse, dans un très bref délai, l' « agent d'affaires » Luis de Molina, — qui paraît avoir été un personnage des moins estimables. (A quoi j'ajouterai que, en effet, la prétendue « veuve » s'est mariée, peu de temps après, avec Molina, — aussitôt qu'elle a réussi à se faire livrer la « dot » promise par son vieux protecteur; mais que, sans doute, l'amour n'a pas dû tenir beaucoup de place dans cette union, puisque la jeune femme n'a pas même voulu recourir, pour le règlement de ses procès ultérieurs, aux talens d'« agent d'affaires » de son mari, et ne s'est jamais associée avec Molina que pour arracher à Juan de Urbina d'autres sommes d'argent, également stipulées dans l'étrange contrat.)

Libre à nous, là-dessus, d'admettre ou non l'existence d'un premier mari d'Isabelle de Saavedra, — encore que son appellation mensongère de « fille légitime » de Cervantès ne soit pas pour nous rendre probable sa qualité de « veuve. » Mais, en tout cas, l'impression qui se dégage nettement du contrat est qu'à défaut de Simon Mendez la jolie et adroite créature aura trouvé un nouvel amant dans la personne de Juan de Urbina, et qu'après la naissance d'un enfant, ce vieux financier, — qui d'ailleurs était dûment marié et père de famille, — aura jugé bon de se débarrasser d'une liaison devenue gênante en procurant à sa maîtresse d'hier une « dot » et un mari. Oui, mais pourquoi faut-il que Cervantès ait signé avec lui l'inquiétant contrat, se donnant ainsi l'apparence d'avoir lui-même connu, et peut-être exploité, le déshonneur de sa fille?

Et qui sait si un lien direct n'a pas rattaché cette aventure de la vie du poète à une autre de ses actions, toute proche de celle-là sur la liste des documens originaux où figure son nom : je veux dire son affiliation, le 17 avril 1609, à la pieuse Confrérie des Esclaves du Très Saint Sacrement? Le fait est que l'on ne va plus cesser, depuis lors, de le voir s'enfoncer, — ou plutôt s'élever, — dans la dévotion, jusqu'au jour où, suivant l'exemple de sa femme et de ses sœurs, il revêtira solennellement l'habit de tertiaire franciscain. Ne se pourrait-il pas que son âme de poète et de gentilhomme, brusquement réveillée, eût désormais cherché dans la pénitence l'oubli d'une conduite où l'avait

un moment entraîné l'implacable rigueur du sort à son endroit? Du moins est-il certain que, à compter de ce printemps de 1609, tout ce que nous entrevoyons de sa vie nous le révèle à nouveau parfaitement courageux et loyal, subissant avec un noble sourire résigné le triple poids de l'obscurité, du manque d'argent, et de la maladie. Pas une seule fois maintenant, jusqu'au bout, le témoignage des documens biographiques ne vient plus contredire l'émouvante image que nous a laissée de soi-même le vieux poète, dans la préface de la seconde partie de son *Don Quichotte*.

La série de ces documens contemporains relatifs à la longue carrière de Cervantès s'est trouvée précieusement accrue, de nos jours, par la publication de deux gros volumes de l'érudit espagnol Cristobal Perez Pastor, dont le premier contenait cinquante-six pièces jusque-là inédites, tandis que le second nous en apportait, d'un seul coup, plus d'une centaine. Il ne restait plus qu'à tirer parti de la masse de faits nouveaux ainsi rassemblés pour nous offrir enfin une biographie authentique de l'illustre conteur, substituant définitivement l'histoire à la légende, — sans renoncer toutefois à essayer de relier entre eux des documens que le défunt Pastor s'était d'abord contenté de mettre bout à bout. C'est ce que vient de faire l'un des « hispanisans » les plus renommés de notre temps, le professeur anglais J. F. Kelly, dans un petit livre dont toute la critique de son pays a dès à présent proclamé l'éminente valeur. Le texte original de M. Kelly, si l'on omettait les innombrables citations documentaires qui l'accompagnent de proche en proche, tiendrait aisément en deux articles moyens d'une revue ; et ce court espace a suffi à l'historien pour nous donner une peinture absolument complète de la vie de Cervantès, telle du moins qu'il nous est aujourd'hui possible de la connaître.

Il n'y a pas, je crois bien, une des pièces découvertes par Pastor dont M. Kelly n'ait soigneusement profité, pas une qu'il n'ait interprétée et quasi vivifiée, avec un remarquable mélange de prudence critique et de pénétration. L'auteur de *Don Quichotte* a désormais cessé, grâce à lui, de nous être un personnage lointain et plus ou moins mystérieux, nous apparaissant dans une brume assez semblable à celle qui continue d'envelopper pour nous la figure terrestre de son glorieux contemporain et rival en génie, l'auteur du *Roi Lear*. Nous voici librement admis à l'approcher, à évaluer le total de ses dépenses et de ses maigres gains, à le suivre dans le détail navrant de ses mésaventures, depuis l'engagement peut-être forcé du jeune poète dans

l'armée espagnole jusqu'aux derniers démêlés de l'ex-fournisseur militaire avec ce « trésor public » qui, bien loin de songer à l' « entretenir, » ne se fatiguait pas de lui réclamer un certain « arriéré » qu'il ne pouvait payer !

Et aussi semble-t-il qu'une biographie comme celle-là ne saurait manquer de contribuer de la façon la plus efficace à nous faire mieux comprendre l'œuvre littéraire de Cervantès. Mais, hélas ! je crains fort que la déception que je viens d'éprouver, à ce sujet, pour mon propre compte, ne soit partagée par tous les lecteurs du savant ouvrage de M. Kelly. Non, vraiment, je ne vois pas que la connaissance intime des faits de la vie privée de Cervantès réussisse le moins du monde à nous faciliter l'intelligence de ses livres, et en particulier de celui d'entre eux qui nous est le plus cher. J'ai beau m'efforcer de découvrir un rapport entre les occupations « temporelles » du poète et la forme ou le contenu de son *Don Quichotte*, entre sa propre manière de vivre et la manière dont il a conçu le caractère ou les actions de l'illustre héros de son roman : c'est comme si j'essayais de comparer deux ordres de choses foncièrement différens, tels que la constitution géologique d'un terrain et les idées morales du peuple qui l'habite. Les circonstances ont voulu que l'homme dont M. Kelly nous raconte l'histoire ait été, en même temps, le créateur de l'un des chefs-d'œuvre de la littérature : mais nul moyen de savoir pourquoi *Don Quichotte* nous est venu précisément de cet homme-là, au lieu d'avoir pour auteur, par exemple, l'habile et ingénieux Avellaneda.

Constatation d'autant plus surprenante que Cervantès ne paraît pas avoir été un artiste de l'espèce de ces Rembrandt ou de ces Beethoven qui n'attachaient ici-bas d'importance qu'au seul souci de leur art. On supposerait même plutôt, à le regarder vivre, que la création de son *Don Quichotte* n'eût été dans sa carrière qu'un simple accident, le résultat de cette « pauvreté » que bénissait le gentilhomme français de la suite de l'envoyé Brûlart de Sillery. Mais n'importe : le « vieux soldat » de Valladolid participait décidément de l'étrange privilège des hommes de génie, consistant pour eux à posséder, en quelque sorte, deux existences tout à fait distinctes, — celle de leurs actions et celle de leurs rêves. A côté, au-dessus de la vie que peuvent aujourd'hui nous montrer les documens contemporains, il a dû, lui aussi, avoir une autre vie, plus réelle et vivante, mais fatalement ignorée de son entourage, et dans laquelle la crainte de ses créanciers ou son

cruel besoin de se procurer de l'argent se trouvaient remplacés par la vision merveilleuse d'un chevalier à la triste figure chevauchant le long des routes en compagnie de son gros écuyer. Ni le livre de M. Kelly, ni tous ceux que pourront encore nous valoir les heureuses recherches de nouveaux Pastor, n'auront chance jamais de soulever pour nous le moindre coin du voile qui nous cache les sources du génie de Cervantès.

Tout au plus convient-il de savoir gré à la biographie du poète espagnol de l'un des renseignemens qu'elle nous apporte. Certes, la lecture de *Don Quichotte* suffit déjà pour nous faire découvrir, chez l'auteur de ce livre, une âme naturellement grande et généreuse : mais il nous plaît d'apprendre que cette même âme héroïque s'est manifestée aussi dans la vie privée de Michel Cervantès. Nous sommes ravis de voir avec quelle bravoure obstinée le peintre des héroïques souffrances de Don Quichotte a lui-même lutté, le plus longtemps qu'il a pu, contre l'hostilité féroce du sort à son endroit ; et il n'y a pas jusqu'à l'hypothèse d'une défaillance momentanée de son courage natif qui, comme je l'ai dit, n'ait de quoi nous apparaître plus émouvante, au souvenir d'un demi-siècle préalable d'efforts désespérés et de tristes déboires. Que l'on rapproche, par exemple, du spectacle affligeant des relations de Cervantès avec les Simon Mendez et les Juan de Urbina, l'admirable tableau que nous offre, trente ans auparavant, l'attitude du poète dans les prisons d'Alger !

Enrôlé dans l'armée espagnole dès l'âge de vingt et un ans, vers 1568, Cervantès avait eu beau se signaler vaillamment à la bataille de Lépante et dans maints autres combats : c'est seulement en novembre 1574 qu'il avait réussi à devenir « soldat avantagé, » ce qui était quelque chose comme notre grade de sergent, et l'obligeait à attendre au moins dix années avant de pouvoir devenir capitaine. De telle sorte que, l'année suivante, le jeune homme avait résolu de quitter Naples, où se trouvait alors son régiment, pour revenir chercher fortune dans sa patrie. Il s'était embarqué, en compagnie de son frère Rodrigue, sur une galère royale dépendant de la flottille de l'amiral de Leiva : mais en mer, — à la hauteur du petit port provençal des Saintes-Maries, — la galère avait été assaillie par trois navires turcs qui s'étaient emparés de tout l'équipage. Cervantès avait été emmené captif à Alger, où tout de suite le prestige de son éminente supériorité intellectuelle et morale avait commencé à se faire sentir autour de lui. Après l'avoir d'abord enchaîné au fond d'un cachot, son maître s'était vu

forcé de lui rendre, tout au moins, une liberté relative ; et depuis ce jour, pendant plus de cinq ans, avec une ténacité, une patience, et un sang-froid merveilleux, l'esclave n'allait plus se relâcher de méditer sa propre délivrance ainsi que celle de ses compagnons.

A quatre reprises, tout au moins, nous le voyons ainsi tenter vainement d'intrépides efforts ; et toujours il veut que d'autres esclaves de sa race profitent avec lui de ces tentatives ; et toujours ensuite, lorsqu'un hasard fatal est venu faire échouer les plans qu'il a conçus, son principal souci est de disculper ses complices, en prenant sur soi seul une responsabilité qui risquera plus d'une fois de lui coûter la vie. « Il nous est impossible, — écrit M. Kelly, — de dire exactement la date de son premier essai d'évasion : mais tout porte à croire qu'il a eu lieu au printemps de 1576, après que déjà l'esclave de Dali-Mami avait réussi à se gagner la confiance de son entourage. Son plan n'avait d'ailleurs, cette fois-là, rien de compliqué. Cervantès s'était entendu avec un Maure qui devait le conduire à Oran, avec un groupe d'autres prisonniers espagnols. Mais en chemin, après quelques jours de marche, le Maure a abandonné les fugitifs, qui se sont trouvés contraints de revenir à Alger. Cervantès, qui s'était ouvertement proclamé l'initiateur de l'affaire, a été de nouveau chargé de chaînes, et soumis à la surveillance la plus rigoureuse. »

Au début de l'année suivante, les documens nous le montrent s'intéressant au travail littéraire d'un prisonnier italien qui s'occupe à rédiger une relation de la prise de Tunis par don Juan d'Autriche, et pour lequel il écrit deux sonnets destinés à être publiés en tête de l'ouvrage. Mais sa pensée dominante est toujours de combiner des moyens pour reconquérir sa liberté. Ses vieux parens, de leur côté, font tout ce qu'ils peuvent pour lui procurer l'argent de sa rançon : mais comme la somme qu'ils réussissent à rassembler reste au-dessous du prix exigé par Dali-Mami, Michel Cervantès en dispose pour faire racheter son frère Rodrigue, à qui il demande seulement d'obtenir l'envoi d'une frégate espagnole dans les eaux d'Alger.

Rodrigue, ainsi délivré généreusement par son frère, s'embarque pour l'Espagne en août 1577 ; et aussitôt Michel commence à préparer l'exécution de son nouveau projet. Avec l'aide d'un jardinier navarrais employé au service du préfet turc Hassan, il creuse un large caveau dans un jardin appartenant à ce haut personnage, et situé au bord de la mer, en dehors de la ville. Dans ce caveau il fait entrer, les uns après les autres, une quinzaine d'esclaves chrétiens ; et pendant de longs mois il parvient à les nourrir, tantôt leur apportant lui-

même des vivres ou tantôt se servant, à cet effet, d'un renégat espagnol surnommé le Doreur. Longtemps l'audacieuse entreprise se poursuit sans encombre. Déjà une frégate espagnole est sur le point de recevoir à son bord les quinze protégés de Cervantès, lorsque le Doreur s'avise de dénoncer ceux-ci au Dey d'Alger, qui les fait arrêter. Sur quoi, Cervantès d'accourir et de s'écrier, une fois de plus : « Aucun de ces chrétiens qui sont là ne doit être blâmé pour leur tentative ; car c'est moi seul qui l'ai imaginée, et qui ai décidé mes compagnons à vouloir s'échapper ! »

Sous des volées d'insultes, il fut conduit, les mains liées, en présence du Dey, qui le menaça de la torture et de la mort, s'il ne révélait pas les détails du complot. Cervantès répéta obstinément que lui seul était responsable de tout. Enfin le Dey, comprenant l'inutilité de toutes ses menaces, le fit enfermer dans un cachot, où il le retint au secret pendant plus de cinq mois. Mais Cervantès n'en réussit pas moins à dépêcher à Oran un messager, avec une lettre pour le commandant de la garnison espagnole. Il demandait que des agens confidentiels fussent mandés à Alger pour l'aider à s'enfuir avec trois autres captifs. Son messager fut arrêté aux portes d'Oran, et ramené devant le Dey, qui, en découvrant la lettre, condamna ce malheureux lui-même à être empalé, et Cervantès à recevoir deux mille coups de bâton.

Puis une année s'écoule, pendant laquelle nous apprenons seulement que Cervantès, acheté maintenant par le Dey à son premier maître, s'est employé de toutes ses forces à faire remettre en liberté un saint moine espagnol retenu comme otage. Mais voici que, en septembre 1579, il parvient à attendrir le cœur d'un autre renégat, l'ex-licencié Giron, éveille chez lui le regret de son ancienne foi et de son ancienne patrie, le décide à faire l'acquisition d'une frégate armée sur laquelle se réfugieront soixante des principaux prisonniers de la ville ! De nouveau l'entreprise est sur le point de réussir, lorsque l'un de ces prisonniers que Cervantès a voulu délivrer, un certain Blanco de Paz, qui se fait passer pour commissaire de l'Inquisition, le dénonce au Dey.

« Cervantès s'était d'abord caché dans la maison d'un ami : mais au premier appel de son nom par le crieur public, il vint se livrer à la police. Il fut conduit en présence du Dey avec les mains liées derrière le dos et une corde autour du cou, par manière d'avertissement du sort qui l'attendait. Selon sa tactique habituelle, il affirma que lui seul avait eu connaissance de l'arrivée de la frégate, et que jamais il n'avait fait part à personne de son nouveau projet, — si ce n'est à

quatre gentilshommes qui avaient récemment reconquis leur liberté. Sa bonne chance voulut qu'un renégat originaire de Murcie intervînt en sa faveur ; et c'est sans doute l'intervention de ce personnage influent qui, lui sauvant la vie une fois de plus, lui valut d'être seulement condamné à une réclusion perpétuelle. »

L'année suivante, le 19 septembre 1580, le Dey Hassan, rappelé à Constantinople, achevait ses apprêts de départ dans le port d'Alger. Déjà ses esclaves avaient été transportés à bord de sa galère, et parmi eux Cervantès, tout couvert de chaînes et les fers aux mains. Ce fut en ce moment qu'un moine trinitaire, Fray Juan Gil, se rendit en grande hâte au palais pour annoncer à Hassan qu'une souscription des négocians chrétiens d'Alger lui avait permis de compléter l'énorme somme de 500 écus, réclamée comme rançon du terrible captif. Nul moyen, cette fois, pour l'ancien Dey de garder plus longtemps un gaillard que sans doute il s'était juré de ne jamais relâcher. Quelques semaines plus tard, Cervantès s'embarquait enfin pour l'Espagne, — où l'attendaient d'ailleurs d'autres épreuves plus cruelles encore peut-être, dans leur banalité prosaïque et morne, pour le cœur de héros qu'il portait en soi.

Un acte officiel, rédigé avant son départ d'Afrique, nous apprend que tous les prisonniers qui l'avaient approché s'accordaient à lui reconnaître « des qualités exceptionnelles de droiture, de courage, et de bonté. » N'est-ce point aussi l'impression qui résulte pour nous de l'histoire entière de sa captivité, émouvante et pittoresque à l'égal d'un de ces romans de chevalerie dont il avait alors la cervelle imprégnée? Et n'avais-je pas raison de dire que sa biographie a du moins le mérite de nous montrer à l'œuvre, dans l'un des plus glorieux incidens de sa vie privée, la grande âme qu'il allait plus tard employer à la création de son *Don Quichotte*?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La quinzaine qui vient de s'écouler appartient tout entière à M. Caillaux : il l'a remplie par les évolutions les plus étranges et les plus imprévues. Pendant ce temps, les autres ministres mènent une vie obscure et tranquille ; on ne pense pas à eux, on ne se demande pas ce qu'ils font, on oublie presque leurs noms, la célébrité de leur collègue des Finances les éclipse complètement. Cela ne veut pas dire que cette célébrité de M. Caillaux soit enviable. Il a trouvé le moyen d'ajouter beaucoup, en quelques semaines, à la déconsidération où le gouvernement parlementaire était déjà tombé chez nous. Mais il dure, et le Cabinet dont il fait partie continue de durer avec lui. C'est à la proximité des élections que le gouvernement doit son salut. A quelque degré de bassesse qu'elle soit tombée, la Chambre se révolterait si elle avait seulement quelques mois devant elle, mais elle a quelques semaines à peine, et cette considération la paralyse. Les élections ont été fixées au 26 avril; la campagne électorale commencera donc avec les premiers jours du mois. Le temps est passé de chercher et de trouver des combinaisons parlementaires nouvelles. Advienne que pourra ; le sort en est jeté.

On a pu le voir au dernier vote important que la Chambre a eu à émettre à la suite d'une interpellation sur la politique financière du Cabinet. Rien n'était plus inopportun que cette interpellation. Le gouvernement venait d'être battu au Sénat : la prudence la plus élémentaire conseillait à l'opposition de vivre sur ce succès pendant quelque temps. Au lieu de cela, une grande bataille a été annoncée et s'est effectivement engagée au Palais-Bourbon. Dans ce milieu très différent de celui du Luxembourg et profondément travaillé par les sentimens divers, appréhensions et espérances, que les élections font naître, le dénouement qui s'est produit était fatal. Le gouvernement a

eu une majorité de 114 voix ! Si on analyse le scrutin, la signification en devient encore plus apparente. On s'aperçoit qu'un assez grand nombre de députés qui, le lendemain de la formation du ministère, se montraient tout disposés à partir en guerre contre lui et s'exprimaient sur son compte avec une juste sévérité, lui ont donné subitement leur confiance. Faut-il croire que leur opinion intime se soit modifiée? Non sans doute, et s'ils étaient bien sûrs de renverser le Cabinet en votant contre lui, ils s'en donneraient vraisemblablement la satisfaction. Mais ils ont peur de le manquer et encore bien plus, dans ce cas, de n'être pas manqués par lui aux élections du 26 avril. Tout le monde sait, en effet, que les préfets ont reçu des instructions précises pour prendre une part active aux opérations électorales. Ils se sont aussitôt mis en campagne, et le vote de la Chambre, à l'examiner dans les détails, montre qu'ils ont déjà passé plus d'un traité de paix avec plus d'un député qui n'étaient pas assurés de leur réélection. Les choses en étant là, il serait naïf d'espérer encore qu'un accident heureux pourrait nous débarrasser du ministère. Les marchés sont conclus, les positions sont prises, la parole n'appartient plus qu'au pays.

Nous avons déjà parlé, il y a quinze jours, de la discussion qui se poursuivait alors au Sénat. Pour simplifier les choses, il suffit de rappeler que le dissentiment entre M. le ministre des Finances et la Commission avait l'objet suivant : le ministre voulait faire voter, sous la forme de cédules, un impôt sur tous les revenus, avec le couronnement d'un impôt général complémentaire, tandis que la Commission proposait de détacher deux titres du projet, les seuls dont l'étude fût achevée, de les voter et de s'en tenir là pour le moment. Ces deux titres sont ceux qui se rapportent à la réforme de l'impôt foncier sur les propriétés bâties et non bâties et à l'impôt sur les valeurs mobilières. Vouloir faire plus, et surtout vouloir faire tout à la fois, était se condamner à l'avortement sur toute la ligne. M. Ribot, en particulier, l'a démontré avec une clarté à laquelle on ne pouvait se soustraire qu'en fermant de parti pris les yeux à la lumière. C'est malheureusement ce qu'a fait M. Caillaux. Pourquoi? Il est difficile de pénétrer dans la complexité de sa conscience, d'ailleurs prodigieusement mobile, et nous ne voudrions pas porter ici un jugement téméraire; mais la suite a prouvé que M. Caillaux n'était pas libre, que sa volonté ne lui appartenait pas tout entière, et qu'elle obéissait finalement à des influences du dehors. On a pu se demander quelquefois si c'était bien lui qui était ministre des Finances, ou si ce n'était pas plutôt M. Jaurès. Or le parti socialiste unifié tient essentiellement à ce que

la réforme de l'impôt sur le revenu ne soit pas divisée. Sa politique est celle du tout ou rien.

C'est donc dans les termes que nous venons de rappeler que la bataille s'est poursuivie au Luxembourg et qu'elle s'y est dénouée. Au dernier moment, le ministère s'est nettement rallié à l'amendement Perchot qui supprimait d'un seul trait de plume nos quatre contributions directes et les remplaçait par des impôts cédulaires sur toutes les catégories de revenus. M. Perchot, dans la discussion, s'était énergiquement prononcé contre l'inquisition fiscale, il s'était montré hostile à la déclaration contrôlée, il avait prononcé les paroles les plus propres à satisfaire M. Mascuraud et son Comité, enfin il avait jeté du lest, beaucoup de lest, mais il avait conservé la carcasse du projet, ou le cadre, pour parler plus noblement. On espérait que le Sénat tiendrait compte de tant de sacrifices qu'on faisait provisoirement à ses répugnances, à ses résistances, et qu'il voterait un projet aussi expurgé. Tout avait été préparé pour lui arracher un vote en douceur, sauf à donner ensuite à ce vote sa pleine signification et sa portée. Cependant, à la dernière minute, on a craint de n'avoir pas encore assez diminué, atténué, émasculé la réforme pour obtenir de sa faiblesse que le Sénat en votât le principe, et alors, après M. Perchot, est venu M. Codet. Faisons-nous encore plus petits, a pensé M. Codet, nous passerons plus facilement. M. Perchot avait proposé qu'après avoir supprimé les quatre contributions, on les remplaçât par des impôts sur les revenus de toutes catégories; M. Codet a supprimé les mots : de toutes catégories. La manœuvre était adroite. En visant les revenus de toutes catégories, on aurait atteint la rente et les bénéfices agricoles, ce qui soulevait de graves difficultés : ne valait-il pas mieux admettre, au moins par prétérition, que des exceptions pourraient être faites ? Tant de précautions ont été inutiles. Le Sénat ne s'est pas laissé prendre au piège qu'on lui tendait. Il a repoussé l'amendement à une majorité de six voix, majorité faible sans doute, suffisante toutefois pour renverser l'échafaudage si péniblement construit par M. Caillaux.

Il aurait fallu, comme nous l'avons dit, s'en tenir là. Quoi de plus inutile que d'interroger, à la Chambre, le gouvernement sur sa politique financière ? Cette politique n'était-elle pas connue, autant du moins qu'elle pouvait l'être à travers les variations incessantes de la pensée de M. Caillaux ? La Chambre ne savait-elle pas ce qui s'était dit, ce qui s'était passé au Sénat? Pouvait-elle obtenir davantage? Si elle l'a espéré, elle s'est trompée. M. Briand a prononcé un discours

que tous ceux qui l'ont entendu ont déclaré avoir été fort éloquent, mais qui, à la lecture, nous a un peu déconcerté. En effet, qu'a reproché M. Briand, à M. Caillaux? Il lui a reproché de n'avoir pas défendu assez vigoureusement devant le Sénat son impôt sur le revenu, et de n'avoir pas, en posant la question de confiance, exercé sur l'Assemblée une pression assez forte pour le faire voter. Ce n'était pas ainsi qu'il aurait fallu faire, a déclaré M. Briand, et il a rappelé des exemples fameux. Il y a eu autrefois un projet qui heurtait toutes les convictions du Sénat, c'est celui du rachat de l'Ouest; la haute Assemblée n'en voulait pas, certes! elle en prévoyait les funestes conséquences; livrée à sa conscience, elle n'y aurait jamais adhéré. Mais M. Clemenceau, qui était alors président du Conseil, a posé la question de confiance et il a fait capituler le Sénat. Admirable exemple! s'est écrié M. Briand. Après avoir cité M. Clemenceau, il s'est cité lui-même. N'a-t-il pas, étant président du Conseil, posé la question de confiance à propos de la réforme électorale? Il est vrai qu'il a été renversé, mais n'importe, il avait fait son devoir. M. Caillaux n'a pas fait le sien, et M. Briand ne le lui pardonne pas. On aurait cru, à l'entendre, qu'il était grand partisan des projets financiers de M. Caillaux et on avait besoin de faire un effort pour se rappeler qu'il y a quelques semaines à peine, à Saint-Étienne, il les avait condamnés et flétris en y dénonçant l'emploi de la pince-monseigneur, expression qui nous avait paru énergique presque à l'excès. Il semble donc que M. Briand ait cédé simplement à une préoccupation d'artiste dans les reproches qu'il a adressés à M. Caillaux, et cela nous laisse froid. On connaît l'anecdote de ce vieux monsieur, ancien militaire sans doute, qui, pendant les journées de Juillet 1830, voyait un insurgé tirer à tort et à travers des coups de fusil sans atteindre personne. — Ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre, lui dit-il : je vais vous montrer. — Et, chargeant et rechargeant deux ou trois fois le fusil, épaulant bien et visant juste, à chaque coup, il abattait un garde du corps qui défendait les Tuileries : après quoi, il rendit le fusil à l'insurgé. — Gardez-le, lui dit celui-ci; vous vous en servez trop bien. — Non, répondit l'autre, ce ne sont pas mes opinions. — Sont-ce ou ne sont-ce pas ses opinions que M. Briand accuse M. Caillaux d'avoir si mal défendues? En vérité, on n'en sait rien. On le saura peut-être dans quelques jours, car on annonce un prochain discours que M. Briand doit prononcer hors de la Chambre et où il dissipera vraisemblablement ces obscurités.

Revenons au Sénat. Le voyant résolu à ne voter pour le moment

que l'impôt foncier et l'impôt sur les valeurs mobilières, M. Caillaux a dû en prendre son parti et s'accommoder à cette situation. L'impôt foncier, avec les réformes heureuses, bien qu'un peu précipitées, qu'on y a introduites, a été voté avec une extrême rapidité; le Sénat a tenu sa promesse d'aller vite; mais, au moment d'en venir à l'impôt sur les valeurs mobilières, le gouvernement lui a soumis un nouveau texte. Lorsqu'on l'a lu, la surprise a été grande; on s'est frotté les yeux pour le relire avec plus d'attention encore et la surprise n'a fait qu'augmenter. Qui l'eût cru? Tous les revenus mobiliers étaient soigneusement énumérés pour être soumis à l'impôt, tous..., à l'exception de la rente.

Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons; mais comment oublier que M. Caillaux a renversé M. Barthou et M. Dumont sur cette même question de l'immunité de la rente dont il se déclarait alors un adversaire résolu? Il fallait l'entendre déclarer que la réforme de l'impôt sur le revenu était impossible, si la rente n'y rentrait pas au même titre que tous les autres revenus. On en était reste là. Aussi le projet de M. Caillaux sur les valeurs mobilières, qui donnait ou semblait donner un démenti imprévu à son opinion d'il y a deux mois, a-t-il été accueilli avec une clameur universelle : les partisans de l'impôt sur la rente étaient indignés, ses adversaires étaient satisfaits, mais scandalisés. Devant l'émotion générale, M. Caillaux a compris qu'une explication était nécessaire et il a fait publier une note par l'*Agence Havas* pour déclarer qu'il n'avait rien abandonné de ses opinions et de ses intentions premières. La note était brève et insuffisante. M. Jaurès a porté la question à la tribune, et on a connu enfin l'explication de M. Caillaux. C'est, paraît-il, pour des motifs d'un ordre purement technique, qu'il a cru devoir distinguer la rente des autres sources de revenus ; mais il n'a jamais songé à l'exempter de l'impôt et il a annoncé que son tour viendrait bientôt. Il a dit tout cela sans grande chaleur, sans énergie, comme s'il parlait sous une pression à laquelle il ne pouvait échapper et dont M. Jaurès n'a d'ailleurs pas dissimulé l'inexorable étreinte. M. Jaurès parlait, lui, en homme qui a l'habitude d'être obéi et qui sait qu'il le sera. Peu satisfait des premières explications du ministre, il est remonté à la tribune et l'y a ramené pour l'obliger à préciser davantage. Bref, M. Caillaux a promis de déposer sans plus tarder un nouveau projet qui soumettrait à l'impôt la rente ou le rentier, car on fait une distinction artificielle entre celle-là et celui-ci, comme pour rendre un dernier et hypocrite hommage à un principe qu'on ne respecte plus.

M. Jaurès a retiré alors son interpellation : il avait ce qu'il voulait, mais, le lendemain, dans son journal, il a dédaigneusement constaté que le ministre s'était exécuté d'assez mauvaise grâce.

Faut-il croire vraiment que M. Caillaux, ayant changé de point de vue en passant de l'opposition au pouvoir, avait renoncé à taxer la rente ? Tout est possible de sa part ; il nous a donné déjà l'étonnement de plusieurs brusques conversions du même genre ; les journaux s'amusent, matin et soir, à le mettre en contradiction avec lui-même au moyen de citations de ses discours, qui disent tantôt blanc et tantôt noir avec une surprenante désinvolture. Cependant, nous hésitons à croire, de sa part, à une volte-face aussi complète : le plus probable est que, se rendant fort bien compte du mauvais effet que produirait l'impôt sur la rente, il a voulu l'ajourner jusqu'après les élections, ce qui est d'ailleurs une manière de plus de tromper le pays. Mais n'est-ce pas la politique du gouvernement de tout ajourner ? Le programme de Pau n'est-il pas devenu une lettre à échéance ? Dans les élections, les candidats auraient promis tout ce qu'ils auraient voulu ; peu aurait importé, ils n'auraient engagé qu'eux ; aux yeux des rentiers, et ils sont nombreux, le gouvernement aurait paru avoir conservé sa liberté. Par malheur pour lui, il ne l'a plus, et M. Jaurès le lui a fait bien voir. Sans doute M. Caillaux avait-il espéré que M. Jaurès, entrant dans son jeu et en comprenant la finesse, se serait appliqué à ne pas le déranger. Il n'en a rien été, et M. Caillaux a été obligé de s'exécuter. Dès le jour même de l'interpellation, en descendant de la tribune, il a écrit une lettre à M. Poirrier, président de la Commission du Sénat, pour lui annoncer et lui envoyer un projet d'impôt sur la rente : la Commission, il est à peine besoin de le dire, l'a repoussé à l'unanimité.

Il est un point sur lequel nous n'insisterons pas ; à quoi bon ? Nous ne pourrions rien dire qui ne soit venu naturellement à tous les esprits. Parmi les oublis extraordinaires qu'a commis M. Caillaux, l'un d'eux a été particulièrement regrettable ; à côté du ministère des Finances et du Parlement, il y a la Bourse, et, bien que ce soient là des institutions très différentes, elles ne laissent pas d'avoir des relations entre elles ; elles influent les unes sur les autres ; elles ne peuvent pas s'ignorer. Ce qui devait arriver est arrivé. Quand M. Caillaux a présenté un projet d'impôt sur les revenus, à l'exclusion de la rente, naturellement celle-ci a monté : quand il a déposé en effet un nouveau projet qui la soumettait à l'impôt, naturellement la rente a baissé. De là des spéculations dont on a beaucoup parlé. — Tout le

monde n'y a pas perdu, — a dit M. Barthou dans une interruption qu'il a expliquée ensuite. Il a mis M. le ministre des Finances hors de cause, mais il a exprimé la confiance que M. le ministre de la Justice ferait son devoir. A parler franchement, nous ne comptons pas beaucoup sur l'intervention de M. le ministre de la Justice, non pas que nous doutions de lui, mais parce que les opérations dont il s'agit, lors même qu'elles sont incorrectes, ne sont pas facilement saisissables, elles ont bien des moyens de se dissimuler. Le mal est fait. La femme de César ne devait pas être soupçonnée : il devrait en être de même de nos institutions et de la façon dont elles fonctionnent. En réalité, on a vécu pendant quelques jours dans une atmosphère empestée de soupçons, et la responsabilité de M. le ministre des Finances y est inévitablement engagée. Les oublis qu'il a commis et la manière même dont il les a réparés provoquent également des regrets.

Toutefois, la Bourse, après le dépôt du projet d'impôt sur la rente, n'a pas baissé autant qu'elle l'aurait fait si ce projet avait été pris comme une menace dont l'effet devait être immédiat. Les hésitations mêmes de M. Caillaux ont montré qu'il prévoyait des difficultés et des résistances telles qu'il aurait voulu, au moins provisoirement, s'y soustraire. Et puis il y a le Sénat. On comptait sur lui et non sans raison. Peut-être M. Jaurès obtiendra-t-il de la Chambre quelque manifestation nouvelle ; peut-être M. Caillaux fera-t-il à son tour, pour satisfaire M. Jaurès, quelques-unes de ces démonstrations dont il a parlé en termes un peu mystérieux ; ce seront les dernières contorsions d'une Chambre expirante et d'un ministère qui est peu sûr de son avenir. Le pays se rendra-t-il compte de ce qu'il y a d'humiliant pour le gouvernement parlementaire dans la manière dont il a fonctionné depuis quelque temps? Jamais, à coup sûr, le gouvernement n'a montré plus d'inconsistance, de mobilité, d'incohérence, ni la Chambre plus d'inconscience de sa dignité et de ses devoirs. Si le pays est content de ce régime, il le dira le 26 avril; mais alors, nous tremblerons pour le lendemain. M. de Lanessan, dans un article de journal qui a produit quelque impression, assurait récemment que les choses ne pouvaient plus durer ainsi. Il y a longtemps que nous l'entendons dire, et cependant, les choses durent, mais elles s'aggravent terriblement de jour en jour, et le malheur est qu'à la longue tout s'use au lieu de se renouveler, les institutions et les hommes. Quand on en est là, les anciens disaient que *fata viam invenient* : la fatalité intervient par des voies qu'elle trouve toujours. Les élections pro-

chaines pourraient, si le pays comprenait où nous en sommes, fournir une dernière chance de salut : mais le pays comprendra-t-il ?

La situation extérieure continue, elle aussi, de donner des sujets de préoccupation : nous parlons de la situation générale, car dans les Balkans, comme nous le disions il y a quinze jours, la phase aiguë semble sur le point d'arriver à un point de rémittence et, si l'avenir reste très incertain, le présent est un peu plus calme.

Cette amélioration toute relative s'arrête cependant à la frontière de l'Épire et de l'Albanie. Là, les populations helléniques, abandonnées par les troupes grecques et sur le point de tomber sous le joug détesté des Albanais, n'écoutent que leur désespoir et proclament leur indépendance. On ne saurait éprouver une sympathie trop profonde pour ces malheureux qui, après avoir vécu quelque temps sous la protection du drapeau hellénique, se croyaient rattachés pour toujours à la Grèce, qu'ils considèrent, non sans raison, comme la mère patrie. Mais la politique a ses exigences et, quelque cruelles qu'elles soient, on ne saurait, dans le cas actuel, reprocher au gouvernement d'Athènes d'y avoir cédé. Au cours du voyage qu'il vient de faire en Europe, M. Venizelos a certainement tout tenté pour obtenir le droit de conserver dans l'orbite hellénique les populations du Nord de l'Épire : s'il ne l'a pas obtenu, c'est qu'il s'est heurté à une impossibilité. Après avoir montré, pendant la guerre, des vertus guerrières qui ont dépassé les espérances de ses amis, la Grèce a montré depuis des qualités politiques qui ne sont pas moindres : elle a su se borner. Elle a certainement éprouvé une douleur très vive en renonçant à conserver dans son giron les populations du Nord de l'Épire, mais elle a remis à plus tard le couronnement de son œuvre et s'est résignée à n'avoir pour le moment que ce que l'Europe lui donne. Nous admirons les résolutions prises par les Épirotes : il faut désirer toutefois qu'ils n'y persévèrent pas, car, s'ils y persévéraient, le sang coulerait encore, et cette fois inutilement : or trop de sang a déjà coulé. Que les Épirotes attendent la justice de l'avenir ! La nouvelle principauté d'Albanie n'aura pas une vie facile et bien des chances pourront se présenter pour ceux qui, se tenant prêts à en profiter, auront su les attendre : ce serait peut-être les compromettre que de vouloir brusquer les événemens.

Mais ce n'est plus des Balkans que nous avons à parler aujourd'hui, c'est de l'Europe : elle éprouve depuis quelque temps un malaise qui, au lieu de se dissiper, a empiré dans ces dernières semaines,

sans qu'on puisse dire avec certitude à quoi est due cette recrudescence du mal. Il ne s'est, en effet, rien produit qui l'explique. Quoi qu'il en soit, l'opinion est arrivée, en Allemagne et en Russie, à un état de surexcitation qui ne pourrait pas se prolonger sans danger, et cet état s'est manifesté subitement par un article de la *Gazette de Cologne* qui, en le dénonçant, l'a encore aggravé. Cet article n'était pas une production ordinaire ; il était d'une longueur inusitée, occupait la place la plus importante dans le journal et portait tous les caractères, sinon d'une communication officieuse, au moins d'un écrit qui avait lui-même été communiqué en haut lieu et n'y avait pas été désapprouvé. On a dit depuis qu'il était venu originairement de Russie et était l'œuvre d'un correspondant allemand bien placé pour voir ce qui se passait autour de lui. Or que se passe-t-il? On accuse la Russie d'augmenter ses forces militaires dans des proportions considérables et redoutables, de les acheminer vers sa frontière occidentale, de construire ou de se disposer à construire des chemins de fer qui rendront sa mobilisation plus rapide, afin d'entreprendre un grand effort où il serait impossible de voir, de sa part, une intention amicale à l'égard de l'Allemagne. L'article dit d'ailleurs formellement que cette amitié prétendue traditionnelle des deux pays est une légende à laquelle il est désormais impossible d'ajouter foi, trop de déceptions en ayant prouvé la vanité.

L'article de la *Gazette de Cologne* pourrait passer pour un de ces simples mouvemens de mauvaise humeur qui se produisent quelquefois entre pays voisins, si l'abondance et la précision des griefs invoqués ne donnaient pas à croire qu'on se trouve en présence de quelque chose de très sérieux : aussi l'impression qu'il a produite a-t-elle été très vive, soit en Allemagne où l'on s'est montré ému du danger qu'il dénonçait, soit en Russie où l'on a éprouvé un sentiment non moins vif à la pensée qu'en face d'une Allemagne qui accroissait chaque jour ses forces, on ne pouvait pas faire un effort correspondant sans s'exposer à être dénoncé comme un ennemi de la paix. Si la *Gazette de Cologne* a cru donner un avertissement salutaire, il est à craindre qu'elle ne se soit trompée : l'article a jeté de l'huile et non pas de la cendre sur le feu, et les commentaires qui en ont été faits n'étaient pas de nature à apaiser les esprits qu'on avait si fort agités. Tous les journaux allemands ont plus ou moins emboîté le pas derrière la *Gazette de Cologne*. La thèse qu'ils ont développée est que, la Russie voyant croître d'année en année sa population avec sa force militaire, il convient de se demander, dès maintenant, s'il ne serait pas prudent

de prévenir par une action immédiate un péril qui va sans cesse en augmentant. La théorie de la guerre préventive est discutée en ce moment dans toute l'Allemagne : on y rappelle avec complaisance que Bismarck y a eu recours avec un succès tout à fait propre à encourager l'imitation. On suppute froidement quelle augmentation de forces la Russie aura dans un an, dans deux ans, dans trois ans, et on affecte de s'en effrayer : peut-être même le fait-on sincèrement.

Il va sans dire que nous ne sommes pas oubliés dans cette affaire et bien que, pour le moment du moins, le gros de l'orage ne porte pas sur nous, on recommence contre notre Légion étrangère la campagne qui, après avoir été poursuivie avec la violence et la mauvaise foi que l'on sait, avait fini par s'apaiser. Des bourrasques du même genre s'élèvent quelquefois en Allemagne ; nous en avons subi nous-mêmes un grand nombre qui, après avoir grondé terriblement sur notre tête, n'ont pas eu d'autres suites : aussi avons-nous fini par nous y habituer, les prenant toujours au sérieux sans doute, mais ayant cessé de les prendre au tragique. Le plus souvent, l'intention assez transparente était de préparer l'opinion allemande à s'entendre demander et à obtenir d'elle un nouvel effort militaire, et il est bien possible qu'il en soit ainsi cette fois encore. Il y a toutefois, dans la campagne actuelle, quelque chose d'imprévu : c'est que, au lieu d'être tournée spécialement contre nous, elle l'est contre la Russie. Naturellement, c'est notre alliance qu'on accuse, et on va jusqu'à déclarer que, aussi longtemps qu'elle existera, la Russie méritera et justifiera toutes les défiances. Faut-il s'en alarmer? Si nous en jugeons par notre propre expérience, les menaces de ce genre produisent, auprès d'une nation fière, un effet diamétralement opposé à celui qu'elles se proposent. Il y a quelques années, on nous menaçait des pires catastrophes si, au lien qui nous unissait déjà à la Russie, nous en ajoutions un autre avec l'Angleterre. Nous avons fort bien senti le danger, mais pour le conjurer nous avons pensé que le mieux de notre part était justement de resserrer avec l'Angleterre le lien que nous avions déjà commencé à former, et nous ne nous en sommes pas mal trouvés. Il est à croire que la Russie éprouvera un sentiment analogue en songeant qu'elle ne peut pas procéder à la défense de son immense empire sans provoquer, de la part d'un voisin ombrageux, des attaques du genre de celle qui se produit en ce moment. On exagère sans doute beaucoup les moyens de défense et de protection dont la Russie cherche aujourd'hui à s'assurer ; mais que fait-elle, en somme, sinon ce que nous avons fait nous-mêmes, et de quel côté sont venus les premiers

armemens, sinon du côté de l'Allemagne? L'Allemagne a jugé bon, un jour, d'accroître ses forces militaires dans des proportions formidables; c'était son droit absolu, jamais nous ne l'avons contesté; mais, quoique l'obligation qui nous était imposée nous parût très lourde, nous n'avons pas hésité à en accepter la charge et nous avons fait le service de trois ans. La Russie, à son tour, pratique trop loyalement l'alliance pour n'avoir pas senti que le danger qui nous visait l'atteindrait fatalement par contre-coup et, si elle prend ses dispositions en conséquence, il n'y a rien là qui ne soit très naturel et très légitime. Ce sont les armemens allemands qui ont déterminé ceux de ses voisins. L'Allemagne a voulu être assez forte pour imposer son hégémonie à l'Europe; nous avons voulu être assez forts, et la Russie l'a voulu également, pour conserver notre indépendance. Nous l'avons fait avec un élan de patriotisme où on a dénoncé une manifestation de nationalisme, dans le mauvais sens du mot, c'est-à-dire de chauvinisme. Rien n'est plus faux que cette accusation : nous n'avons eu d'autre but que de nous faire respecter. Les journaux allemands peuvent fouiller tous les nôtres : ils ne trouveront chez aucun d'eux la préoccupation de savoir s'il y a lieu de faire une guerre préventive, de provoquer des hostilités, de les commencer brusquement. Nous laissons ces thèses à l'Allemagne, qui les développe avec sa science consommée du droit des gens. Quant à nous, nous ne pensons qu'à notre sécurité. Nous n'attaquerons certainement pas les premiers, mais, si on nous attaque, nous voulons être à même de nous défendre, et il en est de même de la Russie. Il est triste d'avoir à envisager une hypothèse semblable : la lecture des journaux allemands nous en fait malheureusement une nécessité. Nous ne pouvons ni fermer nos yeux pour ne pas voir, ni fermer nos oreilles pour ne pas entendre : on parle d'ailleurs trop haut pour que nous n'entendions pas.

On espérait que l'article de la *Gazette de Cologne*, journal à demi officieux, serait l'objet, de la part de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal officieux et demi, d'observations qui en atténueraient l'effet et, pendant quelques jours, on a ouvert cette feuille avec une curiosité empressée; mais rien n'est venu et on n'attend plus rien maintenant. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a même montré son parti pris de ne rien dire elle-même en se contentant de reproduire une note du ministre des Finances Russe qui, sous le titre de Rectification, a remis les choses au point et protesté des intentions pacifiques de son gouvernement. Ce ministre n'est plus M. Kokowtzoff, qui, disons-le en passant, a donné sa démission de la présidence du

Conseil où il a été remplacé par M. Goremykine, et du ministère des Finances où il a été remplacé par M. Bark. Sa démission est due à des motifs de l'ordre intérieur et il n'y a nullement lieu de craindre que la politique extérieure de la Russie n'en soit modifiée, car c'est l'Empereur qui la dirige souverainement ; mais M. Kokowtzoff a toujours pratiqué trop loyalement et trop cordialement l'alliance pour ne pas emporter toutes nos sympathies dans sa retraite. Son successeur au ministère des Finances, justement préoccupé de l'inquiétude que l'article de la *Gazette de Cologne* a fait naître dans le monde des affaires, a essayé de la dissiper par sa note : en reproduisant celle-ci, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a quelque peu renversé les rôles, comme si elle voulait faire croire que c'est le gouvernement russe qui donnait des explications, alors qu'on en attendait du gouvernement allemand. Le silence de ce dernier, ou de ses organes attitrés, montre qu'il est loin de désavouer l'article de la *Gazette de Cologne*. Les journaux mêmes qui signalent quelques exagérations dans cet article et dans ceux qui sont venus depuis, disent qu'il contient des énonciations de fait dont il convient de tenir grand compte. Et la campagne continue.

Il est clair que le gouvernement allemand, qu'il ait ou non connu l'article avant sa publication, en approuve l'esprit. Le coup porté demeure donc et on ne l'oubliera pas de sitôt à Saint-Pétersbourg. La tranquillité de l'Europe n'en sera sûrement pas augmentée. Il ne faut pourtant rien exagérer : nous sommes trop habitués à ces campagnes virulentes de la presse germanique pour nous en émouvoir outre mesure, et si la Russie n'en a pas la même expérience, elle l'acquerra. Mais, en attendant, le malaise qui pèse sur l'Europe s'alourdit de plus en plus, au lieu de s'alléger.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA VOCATION[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

LE CHEMIN DES IDOLES

« Le plus précieux de tous les biens est l'amour de son état. »
(Président D'AGUESSEAU.)

X

Après déjeuner, en sortant de table, la jeune baronne Amédée Privaz, traversant le salon des Singes d'un glissement précipité, alla tomber sur une chaise longue placée au fond du second salon, sous son propre portrait d'enfant, par Sargent.

Son mari la suivit. Elle semblait nerveuse, et lui, soucieux. Il y avait trois mois qu'ils étaient mariés et un mois qu'ils étaient revenus de leur voyage aux lacs italiens. Ils s'étaient immédiatement installés dans l'hôtel du quai Voltaire. Le baron Privaz le louait pour eux avec les tableaux, les meubles, aux Pontcournai, conformément à ce qui avait été stipulé. Amédée trouvait cet hôtel vieux jeu, vraiment bien loin de tout, mais sa femme y était profondément attachée. Elle s'y complaisait dans ses souvenirs d'enfance et dans ses habitudes.

En ce moment, assise et à demi couchée sur la chaise longue, son buste flexible renversé en arrière, enfoncé dans des coussins à volans de dentelle, un pied avancé hors de la jupe, elle montrait, au-dessus de son petit soulier verni, l'une de ses

(1) *Copyright by* Plon, Nourrit et Cie, 1914.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, 1er et 15 mars.

fines chevilles dont on percevait la chair à travers les mailles de soie du bas tendu. Sa poitrine se bombait agréablement sous la chemisette de linon. La lumière jouait en reflets dorés dans ses cheveux plus foncés. Elle y passait le doigt comme pour rectifier un détail de coiffure et son visage paraissait empreint du plus morne ennui. Malgré son attitude nonchalante, il y avait en elle quelque chose de souple et de fort, contracté dans le jeu journalier des exercices physiques. Brusquement elle se souleva et écarta de la main les rideaux de tulle qui lui voilaient le paysage. La fenêtre donnait sur le quai. Les derniers jours de janvier s'accusaient par le vermeil usé du ciel, déjà une éclaircie, presque une caresse de soleil encore lointain. La fumée des bateaux qui passaient sur le fleuve s'égayait parfois de volutes blanches, immaculées, et les arbres à la sépia, le Louvre en argent ancien participaient à la tonalité générale qui était celle d'un éveil lent, à peine sensible, et cependant plein d'espérance et de douceur. May bâilla, puis, rejetant le rideau, étendit le bras pour prendre sur la cheminée une cigarette d'Orient dans une boîte en thuya sertie d'or. Elle alluma sa cigarette, puis de nouveau écarta le rideau et se remit à contempler le paysage. Elle exhalait lentement les bouffées de tabac parfumé et tournait le dos à son mari. Celui-ci fumait également une cigarette, silencieusement assis sur une chaise. Amédée hésitait à engager la conversation et à commencer les frais. Il s'y décida au moment où le maître d'hôtel, majestueux et discret, apporta le café et les liqueurs.

— Êtes-vous montée à cheval ce matin?... Contente de votre promenade?

Elle fit un geste vague et laissa tomber, boudeusement :

— Comme ça... toujours la même chose...

Le maître d'hôtel s'était éclipsé après avoir servi Amédée. Ce dernier reprit, non sans quelque aigreur :

— Avec votre cavalier servant ordinaire, Pierre de Saint-Gelais, naturellement?...

Sans bouger rien d'autre que la tête, elle jeta vers son mari un coup d'œil railleur.

— Jaloux?... Il galope, au moins, lui. On ne reste pas à s'assommer en tournicotant aux allures lentes dans de sempiternelles allées que je connais depuis dix ans... Pas dangereux, allez...

Amédée prit la pointe pour lui et, vexé, répliqua :

— Que voulez-vous, ma chère, tout le monde ne peut pas vous suivre. Après tout, je ne suis pas un professionnel du cheval.

Elle lança, moqueuse :

— Non, certes...

Il observa :

— Il fallait savoir ce que vous vouliez. J'étais marin.

— Pourquoi ne l'êtes-vous pas resté ?

Il éclata :

— Pourquoi ?... Mais, ma chère amie, parce que c'était impossible. D'abord, la marine, en tant que métier, me rasait... là, entendez-vous ?... me rasait.

Elle se retourna, et, sans rien dire, le fixa avec insolence. Il la regarda aussi un instant, puis haussa les épaules, et il se mit à marcher dans le salon en vitupérant.

— Savez pas ce que c'est... gosse sans expérience... ah ! ça ne consiste pas à rêver sous le beau ciel bleu comme l'imaginent les jeunes filles... et encore si on faisait quelque chose d'intéressant, mais c'est un métier de manœuvre, de quartier-maître, de caporal, de commis, de pion... hisser des embarcations, surveiller des appels, des exercices de canon, de fusil, raconter des théories à des idiots, vérifier des livrets, inspecter des sacs... Vrai ! si j'avais su que c'était pour ça, ce que j'aurais filé sur Polytechnique ou sur Normale sciences ! J'en avais envie, d'ailleurs. C'est votre frère qui m'en a dissuadé. Fichu conseil !... J'ai gâché ma jeunesse !

May prêtait à son mari une oreille distraite. Elle suivait le grouillement des passans et des voitures sur les ponts. Quand Amédée se fut arrêté pour reprendre haleine, elle plaça, avec une ironie tranquille :

— Vous n'aviez qu'à voyager... Pas la peine d'être marin pour rester en escadre. On part en campagne, mon cher. Voilà ce que j'aurais aimé à la folie, si j'avais été un homme : voyager.

Elle aspira sa cigarette avec véhémence et, rêveuse, suivit l'envol des spirales parfumées comme si elles l'emportaient en quelque pays enchanteur. Ce fut au tour d'Amédée de ricaner amèrement :

— Non, sont-elles impayables, ces jeunes femmes ? Elles se figurent que la campagne sur un bateau de guerre, c'est un

voyage à bord d'un yacht de plaisance, confortablement installé, avec toutes ses aises, dans des contrées étonnantes que l'on visite à loisir. Eh bien! chère amie, apprenez que la campagne sur un navire de l'État est la chose du monde la plus odieuse, faut-il vous le répéter? la plus odieuse!

Le rire aigu de May s'éleva. Son mari poursuivit avec chaleur :

— Oh! je n'ai pas la prétention d'avoir une âme de navigateur, moi!... Seulement, vous, vous ne savez pas ce que c'est de vivre dans des pays de nègres, dans des cabines où l'on cuit, où l'on est dévoré par les insectes et par les rats, de manger de la cuisine rance, et les trois quarts du temps d'être privé d'aller à terre parce que cela ne chante pas à votre commandant ou que le service ne le permet pas... Oh! non, vous ne savez pas... vous ne savez pas... c'est pourquoi il est comique...

Elle l'interrompit avec une sorte de mépris :

— D'abord, il y a la mer. Quand papa avait son petit cotre à voile, la *Miranda*, je ne me fatiguais pas de regarder. Je passais des journées accroupie sur le pont, et même des nuits de mauvais temps, quand on ne pouvait pas dormir en bas. Parfois il ventait à faire peur et j'étais obligée de me faire attacher au panneau pour ne pas être emportée par les lames qui déferlaient. Les rafales, les embruns, me fouettaient les bras, les jambes, le visage, me faisaient affluer le sang à la peau. J'avais les nerfs tendus. C'était « sport, » « exciting, » au plus haut point!

Et les yeux dorés de May, aux souvenirs passionnans qu'elle évoquait, s'éclairèrent d'une lueur ardente. Amédée se taisait. Elle continua, exaspérée :

— Ah çà! est-ce que la vie est faite uniquement pour se gaver, se chauffer, se dorloter, mettre son bonheur à aligner des chiffres comme un vieux savant?

Elle s'était carrée dans ses coussins, et son beau regard enflammé interrogeait le portrait de François du Pontcournai, général des Galères, debout, dans son armure noire et dorée, avec sa tête fine, sa « royale » grise, et sa perle à l'oreille. Elle eut sur les lèvres de demander à son mari :

« Croyez-vous qu'il pensait à votre manière, celui-là? »

Mais elle réfléchit que Privaz sortait d'un sang très différent du sien, et, soudain humiliée, elle songea qu'elle était son

inférieure, sa femme. Des larmes lui montèrent aux paupières. Par fierté elle les contint et cessa de parler. Amédée riposta :

— Il est vrai qu'au point de vue du confort, ici, on est si bien servi!... Ce qu'il faudrait, c'est fiche en bas toute cette vieille masure qui ne tient plus, rebâtir, ripoliner tout cela, y coller le calorifère et l'électricité. Alors ce serait possible! Tandis que maintenant... Il se dirigea vers le salon des Singes, sur le seuil duquel il s'arrêta, les bras croisés. May, les mains crispées, suppliante, presque tendre, l'implora : « Amédée! »

Mais il était furieux : elle l'avait blessé dans son amour-propre, il renchérit :

— Et pour commencer, je gratterai ces machines-là.... la peinture est écaillée... la dorure est noire... c'est infect.

Littéralement, elle glapit :

— Gratter les panneaux! malheureux!... les singes de Huet!

Il concéda : « Non, pas les panneaux; ils sont gentils. Les boiseries seulement. »

Elle plaida, espérant le toucher : « Vous ne savez donc pas qu'elles ont été estimées deux cent mille francs. Et, si elles sont un peu sales, c'est la preuve qu'elles sont authentiques, qu'elles sont vieilles. C'est ce qui fait leur prix! »

Il établit : « C'est possible. N'empêche qu'à les voir comme ça, les gens qui entrent dans votre salon vous jugent tout de suite dans la purée. Vous n'y êtes plus, que diable! Grattées, redorées, repeintes, vous verrez si elles prendront un autre chic. Elles gagneront cent pour cent. C'est moi qui vous le dis! »

Ils discutèrent alors âprement, aucun ne voulant céder à l'autre. Plus ils discutaient, moins ils parvenaient à s'entendre, tant ils étaient dissemblables.

Amédée Privaz était remarquablement intelligent, mais très peu artiste. Le sang de son père se combinait en lui avec le sang américain de sa mère, et son cerveau ressemblait à ces terres vierges où la semence lève en moisson rapide et extraordinairement féconde, en un mot, au sol du Nouveau Monde. La facilité de son assimilation était prodigieuse, ainsi que sa vivacité à capter une explication et à l'appliquer ingénieusement; son raisonnement surprenait par sa vigueur tranchante, exacte, inexorable comme le couperet d'une machine mû avec force

dans une rainure. Mais point de profonde pensée personnelle, point d'intuition, d'imagination, de fantaisie, peu de curiosité, peu de souplesse, peu d'attrait pour les inclinations différentes des siennes. Ses facultés, parmi lesquelles une étonnante mémoire, le rendaient merveilleusement propre aux examens, aux concours où le temps est mesuré, le but indiqué, encadré d'une façon rigide et exige, pour être atteint, un effort brillant, docile et prématuré plutôt qu'original.

Sa femme, tant par éducation que par nature, se trouvait aux antipodes de lui. Abandonnée durant son enfance et son adolescence à des gouvernantes anglaises, à Paris elle suivait des cours. A Pontcournai, elle partageait parfois les études de Tom, et, soi-disant confiée au précepteur de celui-ci, elle ne travaillait guère, attrapant quelques bribes cependant, au vol. Son enseignement le plus profitable, elle le dut aux jours de pluie, à une vieille bibliothèque peu fréquentée. Échappant à une surveillance, d'ailleurs assez relâchée, le frère et la sœur montaient dans cette tour isolée et y découvraient une foule de livres analogues aux *Mémoires et entreprises de François du Pontcournai*, et s'y délectaient. Grimpant aux rayons d'où s'enfuyaient les rats, rampant sur des planches vermoulues, meurtrissant, salissant ses coudes et ses genoux nus de gamine dans d'épaisses couches de poussière, May fouillait passionnément l'amas de productions infiniment diverses qui s'étaient entassées là du XVIe au XIXe siècle. Et, tandis que la marquise, en repos, imaginait sa fille suffisamment occupée et distraite par des romans anglais, celle-ci s'adonnait aux récits plus alléchans des XVIIe et XVIIIe siècles, dans des volumes souvent ornés de gravures fort suggestives. May apprit là beaucoup, beaucoup plus qu'il n'était nécessaire. Toutefois, comme elle possédait un caractère très droit et un tempérament très sportif, elle ne se dévergonda point et se tint seulement pour avertie. Tom parti au loin, une tendre amitié développa encore la culture, la sensibilité, la curiosité de sa sœur. Ce fut celle de Nicole de Porcieu. Pontcournai et la Roche-Panse voisinaient presque. M. de Porcieu chassait à l'équipage du marquis. Nicole s'éprit de cette ravissante fillette déjà grande, que la coquetterie maternelle s'efforçait de rajeunir trop longtemps par une mise extrêmement décolletée, écourtée et par une certaine insouciance, une surdité obstinée à l'éveil de son esprit. Nicole aima May comme

une sœur aînée, la retint chez elle en de longs séjours, lui lut des livres, lui fit des confidences, lui montra des tableaux, l'initia à la poésie, à la musique, car Mme de Porcieu, très mondaine, très nerveuse, très frivole, était, d'autre part, très raffinée et assez informée. L'hiver la compagnie de May consolait Nicole, à Roche-Panse, de l'absence de Pierre Le Houx. Nicole de Porcieu ne nourrissait en elle-même aucune perversité, mais une sentimentalité profonde qui cherchait à s'employer, une sorte d'idéalisme passionné. A son influence May fut redevable de nouveaux aperçus artistiques, intellectuels, moraux. Elle en reçut la notion fervente de l'Idéal.

Par malheur, Amédée Privaz ne correspondait point à cette notion. Il abondait en matériaux solides, précis, pédantesques, rigoureusement ordonnés, mais arides, sans légèreté, sans séduction. May ne procédait que par impressions multiples, volages, variées, continuelles, avides de l'univers. Il n'obéissait qu'à des raisonnemens, et elle, qu'à des intuitions. Quels abîmes séparent en général ces deux formes de l'intelligence! Pourtant chacune d'elles est précieuse, mais, sauf chez de rares sujets d'élite, elles veulent s'exclure l'une l'autre.

Aussi, depuis trois mois qu'ils étaient mariés, May et Amédée discutaient et s'exaspéraient un peu plus tous les jours. Amédée jeta bientôt rageusement sa cigarette dans la cheminée et se préparait à sortir quand un valet de pied introduisit le marquis du Pontcournai.

Grand, mince, la moustache et les cheveux blancs, M. du Pontcournai offrait un parfait modèle d'élégance. Impossible de trouver un homme plus distingué et plus poli. Il ressemblait beaucoup au portrait de son ancêtre, le général des Galères, avec, en plus, quelque chose d'indécis dans la physionomie, qu'il avait transmis à sa fille.

Il serra légèrement les doigts de son gendre, puis alla vers May à qui il baisa la main.

Le visage de la jeune femme s'éclaira de bonheur avec une merveilleuse et soudaine mobilité d'expression :

— En voilà d'une bonne surprise! Papa! Qui peut vous amener ici en janvier, en pleine saison de chasse?... Vous allez vous asseoir, bavarder un peu avec nous, nous donner des nouvelles de Pontcournai, de maman, des Puylaurens, des Porcieu, de tout le monde enfin!

Le marquis, un instant adossé à la cheminée pour se chauffer, prit le siège que lui désignait sa fille. A petits coups d'œil, discrets, furtifs, à peine posés, il inventoriait le salon et parut heureux de constater que rien n'était encore changé. Son portrait par Carolus-Duran en tenue de chasse, près de son cheval « Archiduc, » était là et le portrait de sa femme par Dagnan-Bouveret, et son arrière-grand'mère en Diane, par Nattier, et son homonyme, le général des Galères, par Philippe de Champaigne, et le portrait de May enfant, par Sargent. Il attarda son regard sur ce dernier, puis, après un court moment, le posa au-dessous sur l'original, sur sa fille. Il la contemplait avec joie, mais une joie contenue, une joie d'homme du monde, habitué à refréner, à masquer ses impulsions. May s'inquiéta : « Avait-il déjeuné ? »

Oui, il avait déjeuné dans le wagon-restaurant. Il arrivait de Pontcournai, naturellement, et, en sortant de la gare, vite, il avait sauté dans un fiacre et était accouru quai Voltaire. Il avait hâte de les voir. Il ne pourrait malheureusement pas rester longtemps.

— Nous le regrettons, fit son gendre avec politesse.

— Trop aimable, cher ami. D'abord, je ne veux pas être indiscret.

Et le marquis esquissa un sourire.

— Voyons, papa ! protesta May... Par exemple, je donnerais ma main à couper pour savoir ce qui peut bien vous amener à Paris en cette saison ?

Mystérieux, M. du Pontcournai confia :

— Des affaires.

Curieuse, May insistait :

— Quelles affaires ?

— Grosses affaires !

— Quoi ! l'équipage ne marche pas ?

— Effectivement... oui et non... lundi nous avons pris une superbe laie après une jolie chasse... mais voilà... gros, vilain ennui, pan ! nous tombe sur le nez.

— Lequel ?

Le marquis enveloppa sa fille d'un regard particulièrement tendre. Il ne se défendait pas contre elle. Enfin, baissant la voix, il se déchargea de son secret :

— La Branche s'en va !

— Ah ! s'écria May frappée de compassion. Pauvre papa !

— Qu'y a-t-il? demanda Amédée avec intérêt.

— La Branche, c'est mon piqueur, expliqua le marquis. Il y a quinze ans qu'il chasse avec moi. Puis brusquement, un beau matin, il me déclare qu'il s'en va, qu'il se retire, qu'il en a assez, et notez qu'il se porte comme vous et moi et monte encore très vigoureusement à cheval... comme si on ne chassait pas jusqu'à son dernier jour!... « Il a de quoi, » comme il dit, de quoi vivre tranquille, dans ses pantoufles, au coin de son feu... Ah! son père n'aurait pas fait ça; je le lui ai fait remarquer;... mais voilà les gens d'aujourd'hui!

Et le maître d'équipage, accablé, répéta :

— Grosse affaire!... Où retrouverai-je un homme comme celui-là?

Amédée ne put s'empêcher de sourire, étonné, supérieur :

— Ah! ce n'est que cela! soupira-t-il avec soulagement. Mais vous allez en trouver des masses sur le pavé de Paris... des masses... et qui seront enchantés de sauter sur une bonne place.

— Oh! des masses... des masses! c'est une façon de s'exprimer, rectifia le marquis, hochant la tête avec un triste scepticisme. Mais en homme de bonne compagnie, il ne voulut pas ennuyer plus longtemps ce jeune ménage avec ses soucis personnels. Il reprit, sur un ton volontairement alerte :

— Et vous, cher ami, que devenez-vous?... Montez-vous toujours votre beau cheval « Balthazar?... » et toi, May, ta jument « Mascotte?... » toujours contente de « Mascotte? »

— Oui, répondit May sans enthousiasme.

— Si j'avais été moins paresseux, j'aurais pris le train du matin et je serais arrivé à onze heures pour aller vous voir passer au Bois tous les deux... ça m'aurait fait plaisir... Je me reproche ma paresse.

— Vous auriez pris une peine bien inutile, mon père, observa Amédée Privaz fort amèrement. Mieux valait rester deux heures de plus dans votre lit. May ne veut plus monter avec moi. Elle prétend que je ne marche pas assez vite.

— May? reprocha le vieux gentilhomme. Comment?...

— Ah! ça, papa, c'est positif... avec Amédée, on s'encroûte au pas dans les allées... j'ai horreur de ça... d'ailleurs, au galop, son cheval l'emmène.

— C'est pas vrai! dénia Amédée avec un emportement juvénile.

— Voyons, mes enfans, voyons... calmez-vous, intervint le marquis, de nouveau assombri. — Ton mari a raison, ma chère enfant... au pas, on peut faire des choses très intéressantes, travailler son cheval, lui assouplir l'encolure, lui améliorer la bouche... les allures vives pour la chasse, l'extérieur, rien de mieux... mais, mon Dieu, à la promenade, pour un tout jeune ménage, le pas est peut-être en effet de meilleur ton qu'une allure désordonnée, ébouriffée, écervelée!

— Ah! May, vous entendez! triompha Amédée. Voilà pourtant comment vous vous produisez avec Saint-Gelais!

— Saint-Gelais? interrogea M. du Pontcournai, inquiet et de plus en plus sombre.

— Mais oui : Pierre de Saint-Gelais, affirma sèchement May. On s'amuse au moins, avec lui. On galope. Hier, nous avons sauté ensemble les obstacles du Tir aux Pigeons... C'était délirant.

— Les obstacles du Tir aux Pigeons? C'est de la folie! sursauta le père, effrayé, atterré par ce qu'il apprenait peu à peu. « Écoute, ma chère enfant, reprit-il, ce que tu as fait là était dangereux, et puis enfin, il n'est pas convenable qu'après trois mois de mariage, une toute jeune femme...

May ne laissa pas s'achever les paroles du blâme paternel. Impuissante à se contenir plus longtemps, elle fondit en larmes. Et, pour se disculper :

— Ah!... papa... si vous saviez... non, je suis trop malheureuse!... il veut tout changer ici... tout... gratter les panneaux... démolir l'hôtel... Elle sanglotait. Par-dessus ses mains fines appliquées contre son visage, on ne voyait plus que ses beaux cheveux à reflets dorés. Consterné, le marquis se tourna vers son gendre :

— En vérité, mon cher Amédée,... commença-t-il.

— Mais pas du tout, mon père, pas du tout, protesta celui-ci avec force. Je veux mettre le calorifère et l'électricité, reblanchir, éclairer un peu tout ça. Des jeunes gens comme nous, dans notre position, ne peuvent pas vivre non plus dans une vieille baraque!

M. du Pontcournai ne releva pas le mot de « vieille baraque, » qui l'atteignit durement. Il se retourna vers sa fille :

— Écoute ce que dit ton mari, ma chérie. Il faut bien le calorifère, l'électrité, la lumière. Il faut savoir marcher avec son

temps. On nous a assez reproché de n'avoir pas su, que diable!... J'approuve Amédée.

— Ah! papa, ça, c'est trop fort!... Vous entendre dire ça!... A vous!... Ah! non... ah!

Et May, bondissant hors du divan, se sauva en pleurs dans sa chambre.

Le marquis, très pâle, fixait son gendre. Le bel Amédée frémissait de colère sourde. Il maugréa :... « Et ça dure comme ça depuis trois mois!... Si vous croyez que c'est un métier! » Le charmant vieil homme lui prit affectueusement les mains :

— Mon pauvre ami... les femmes, vous savez... May est très nerveuse... il faut avoir de la patience.

Puis tendrement, considérant ce grand garçon carré, noir, robuste et d'une beauté commune, il le supplia, les yeux dans les yeux : « Ma pauvre petite May, ne la brusquez pas trop... je l'ai tant aimée... peut-être gâtée... tant aimée! » Puis il se sentit, lui aussi, les paupières humides, et, se refusant à étaler devant Amédée le spectacle de sa faiblesse, il gagna la porte.

Comme il descendait le sonore escalier, il rencontra le baron Privaz :

— Té! vous voilà, mon cher marquis, comment va?

« Comment va? » était une locution qu'il avait recueillie de M. du Pontcournai, mais dans la bouche puissante du financier, elle ne produisait pas le même effet de charme détaché, négligent. Le marquis serra en silence la main du beau-père de sa fille. Privaz remarqua son air triste : « Qu'avez-vous, mon bon? Vous paraissez porter le diable en terre! »

Le marquis leva le doigt : « Ça ne va pas, là-haut! » murmura-t-il.

— Quoi? s'inquiéta le nabab. Ils sont malades?

Le gentilhomme secoua la tête, et, après avoir hésité, mâchonna : « Discussions. »

A sa surprise, le baron éclata de rire : « Ils se querellent?... eh! je reconnais bien là des amoureux... Ça vous peine, vous, mon cher?... Mais ça n'est pas grave : il doit y avoir un remède. »

M. du Pontcournai secoua négativement la tête.

— Mais si, affirma Privaz, il y a toujours un remède. Le tout est de le trouver. — Puis, après un temps, il annonça avec résolution : « Je trouverai le remède. »

M. du Pontcournai contempla, surpris, ce gaillard que rien n'embarrassait, ni n'effarait. « Dieu le veuille ! » soupira le marquis.

— Mais oui, assura l'aventurier. Avant peu, je gage vous offrir des dragées, en qualité de parrain d'un mioche qui ressemblera à sa jolie maman.

Le marquis du Pontcournai s'en fut, haussant les épaules. Il ne pouvait, malgré son chagrin, s'empêcher de rire en s'éloignant. Privaz gravit lestement l'escalier sculpté. Sur le palier, sous « la prise de l'Escandelour par Jean de Châteaumorond, » il se heurta dans Amédée : « Tu sortais ?... Rentre une seconde, j'ai besoin de te parler.

— C'est sérieux ?

— Suffisamment... mais d'abord, comment va ta femme ?

— Pas mal. Seulement, je te préviens qu'aujourd'hui elle est d'une humeur de dogue.

— A cause ?

— Parbleu, je n'en sais rien. A cause qu'elle a ses nerfs... qu'elle prétend s'ennuyer. Figure-toi qu'elle s'est mis en tête de ne pas moderniser cette vieille boutique, qui en a pourtant fichtrement besoin !

Ils cheminaient vers le salon des Singes, à petits pas, tout en causant. Le baron considérait les plafonds, les murs, les planchers, supputait les réparations.

— C'est une merveille, sais-tu, cet hôtel ! dit-il enfin à Amédée. Il ne faut toucher à ça qu'avec précaution... des machines comme ça on n'en refait plus... et puis, il y a ici un ensemble unique... Pèse bien tout cela avant de te décider.

— Enfin, admets-tu qu'on puisse vivre en plein xxe siècle comme au xviie, sans calorifère, sans téléphone, sans électricité, Ça offusque même mon marquis de beau-père. Ainsi tu vois ?

— D'accord... mais enfin, il y a un moyen de tout concilier. Tu le sais, Amédée, je suis l'homme du présent et même de l'avenir... j'ai toujours lu assez juste dans l'avenir... oh ! je ne pose pas au prophète, mais, en observant certains indices, on peut conclure aux choses possibles, probables : c'est là-dessus que j'ai édifié ma fortune. Ne te figure pas que je méprise pour cela le passé... le passé est une grande richesse, peut-être la plus grande des richesses... dans tous les cas, c'est la plus coûteuse à acquérir. Il m'a fallu arriver au sommet de ma car-

rière, de mon expérience, de mes millions, il m'a fallu plusieurs années d'habiles manœuvres, et encore l'amitié sûre, exceptionnelle d'un baron d'Orves, les besoins de luxe d'une noble dame très élégante, la déconfiture de son mari, pour que je puisse te parer de ce fleuron-là. Cet hôtel en est comme le symbole, le signe matériel, extérieur. Réfléchis donc avant d'y porter la pioche... Sarpejeu ! on peut installer ici le calorifère, l'électricité, le téléphone, sans jeter bas l'hôtel !

— Ça te coûtera plus cher.

— Oui, mais ça m'est égal ; j'ai toujours été large pour mes frais de représentation. Ça n'est pas de l'argent perdu... Sérieusement, là, entre nous, je crois que ça vaudrait mieux. As-tu confiance dans ton vieux bonhomme de père ?

— Mais oui, accorda Amédée, pensif. Comme toutes les idées qu'on lui suggérait, celle-ci le pénétrait rapidement. Le gros financier attira son fils dans ses bras et le pressa sur son cœur. Cette âme de tigre devenait balsamique quand il s'agissait de ses rejetons, surtout de son aîné ! A ce moment, May poussa une porte et, sans voir personne, fit deux pas dans le salon des Singes. Elle se croyait seule et tamponnait ses yeux rouges avec son mouchoir. Quand elle aperçut soudain les deux hommes, elle recula, surprise, effarée. Déjà le baron, lâchant Amédée, s'élançait vers elle :

— Ma chère fille, permettez-moi de vous présenter mes plus humbles hommages.

— Je croyais Amédée sorti, fit simplement May. Et elle alla s'asseoir à contre-jour, offrant un siège à son beau-père. « Vous désirez quelque chose ? » s'enquit-elle.

— Je ne puis rien désirer mieux que de vous voir, répondit le baron, épanouissant sa face de son plus gracieux sourire. Vous voir et me mettre à votre service. Amédée me parlait de certains arrangemens que vous projetiez ensemble. J'ai justement, du côté du Yang Tsé, une affaire qui marche à merveille, et mes petits profits...

— Amédée est chez lui, interrompit May. Il peut faire ici ce qu'il veut sans me consulter.

— Tra la la, riposta le baron, on ne fait jamais rien contre la volonté de sa femme. Et d'abord ici, ma belle enfant, vous êtes chez vous, dans un ancien, dans un magnifique hôtel de famille qu'il faut scrupuleusement respecter. C'est un bijou que

cet hôtel du Pontcournai. Il y en a, ma foi, qui sont classés monumens historiques et qui ne le valent pas...

Adoucie, May murmura : « Vous trouvez? »

Le financier répliqua : « Si je trouve?... eh ! je serais un rude imbécile de ne pas le trouver. Et même, — ça peut vous paraître drôle, mais c'est véritable, — il me semble que j'y suis un peu chez moi, dans cette demeure familiale construite par le marquis du Pontcournai, général des Galères, dont je vois le portrait en face de moi, pas vrai? »

May marqua un simple geste affirmatif. Privaz poursuivit :

— J'aimerais mieux être écorché vif plutôt que d'en laisser toucher une pierre. Seulement, Amédée me dit avec raison, et je suis sûr que vous êtes de son avis : « Papa, l'hiver il règne ici un froid de canard. Les tableaux s'abîment ; les boiseries s'abîment, les tapisseries s'abîment. Et l'on ne voit pas assez toutes les merveilles dont nos ancêtres ont rempli ces salons. Nous ne pouvons pas causer quand nous le voulons avec nos amis, avec nos cousins de Châteaumorond, qui habitent avenue des Champs-Élysées. « Et moi, je lui dis : « Bêta! que ne mets-tu le calorifère, la lumière électrique? Que n'installes-tu le téléphone? »

May tressaillit. Son mouvement n'échappa point au baron qui continua :

— Tout cela peut être exécuté sans rien gâter, sans rien abîmer, rien de rien. Que dis-je? Bien mieux, en consolidant ces vieux, ces respectables murs! Ah! ils en ont vu passer des générations! S'ils pouvaient parler! En ont-ils assez vu de toutes les couleurs! Et ils ont beau être de la bonne sorte, si on ne les visite jamais, ils finiraient par nous tomber sur la tête, comme une mosquée que je vis un jour en Égypte... car en Orient non plus, on ne répare jamais rien... Imaginez-vous cela? Je ne m'en consolerais pas... vous, non plus.

Son verbiage coula longtemps encore, comme un fleuve venant de loin et entraînant toutes sortes de lambeaux. Il mêlait les pires lieux communs à d'intéressans, à de curieux souvenirs personnels, à des réminiscences empruntées à des ventes célèbres ou à des conversations avec d'Orves. Tour à tour, il était ému, jovial, grandiloquent, familier, volontiers scabreux, si naturellement comédien qu'on l'écoutait malgré soi. May et Amédée, distraits, sentaient l'amertume de leur querelle se dissiper. Le baron avait roulé dans tant de pays, exploité tant de

gens, remarqué, par nécessité d'état, tant de choses, que c'était comme une séance cinématographique qui se déroulait. De son frottement avec d'Orves, il avait retenu certaines notions d'art. Entre eux pourtant, quelle différence! Un bel objet excitait chez le propriétaire du Pin un frémissement intense, naturel, voluptueux, cet objet provînt-il d'un artiste inconnu. Les ventes très courues l'éloignaient plutôt. Un sentiment, ou plutôt un mécanisme inverse, animait Privaz. Il était parti du fait qu'une toile barbouillée d'une certaine façon se vendait 100 000 francs et qu'un autre carré, de la même dimension, parfois même plus grand, ne valait pas cent sous. A force d'étude, en mathématicien, en observateur, il avait découvert certaines raisons, certaines « lois, » et il n'en était plus à l'époque où il jugeait Bouguereau très supérieur à Rembrandt. Ses collections exotiques et ses bibelots du XVIIIe étaient prisés des amateurs, et d'Orves lui-même ne les dédaignait pas. On s'y promenait du Yucatan au Japon, de la Perse à la Saxe, de Sèvres à l'Angleterre.

Entendant son beau-père évoquer les circonstances caractéristiques de ses achats universels, — il les lui énumérait pour la centième fois avec complaisance, — May éprouva que la fringale des voyages la mordait de nouveau. Elle s'écria, avec une ferveur accrue par son énervement :

— Ah! voyager!... que c'est beau!... je voudrais voyager!

— Quoi de plus simple? offrit l'obligeant baron.

— Mais nous arrivons de voyage, intervint Amédée. Allons-nous donc reprendre sans répit cette vie d'auberge et de *sleeping-car?*

Ils restèrent un instant à se regarder tous les trois. La discussion recommencerait-elle? May sentit les larmes remonter à ses paupières. Le baron appelait, rassemblait toutes ses ressources. Soudain une idée géniale traversa son cerveau :

— Mes enfans, s'exclama-t-il, je vous offre, moi, de voyager tout en restant chez vous.

— Comment cela? interrogèrent ensemble, stupéfaits, May et Amédée.

— Par un moyen bien simple... Voyons, devinez?

Ils palpitaient de curiosité, et leurs yeux dilatés cherchaient à déchiffrer ceux de Privaz.

Il reprit : « Vous ne trouvez pas? » puis, après un court moment de silence, il prononça, accentuant allégrement

les syllabes : « Que diriez-vous d'un yacht, mes petits amis?

— Bravo! cria May, battant des mains, sautant de joie sur son siège.

— Cela demande réflexion, hésita Amédée.

— Comment, réflexion? riposta le père. Je lance un poisson d'or dans ton filet, et tu le rejettes à la mer... Réflexion? Au lieu d'obéir, comme tu faisais, sur le bateau des autres, tu commanderas sur le tien. Eh! je comprends, parbleu! qu'un garçon comme toi ait jugé indigne de s'asservir, des années durant, à des besognes subalternes pour arriver en fin de compte à passer après un sous-préfet. Au bout de vingt ans d'esclavage, la République t'aurait-elle confié un commandement comme celui que je te propose, mon ami?... Tu devrais être ébloui... littéralement... je dis : ébloui. Hé! bon Dieu! quelle perspective, pas moins? Maître après Dieu à bord! Et là, pas d'amiral! pas de ministre! personne pour te fixer des relâches, des itinéraires. Tu vas où tu veux... tu t'arrêtes où tu veux... le temps que tu veux... La Méditerranée, la Grèce, la Sicile, l'Égypte, la Côte d'Azur vous tendent les bras... et, si le cœur vous en dit, qui vous empêche de franchir le Canal de Suez?

Le financier globe-trotter se pencha vers sa belle-fille :

— Je suis sûr que vous seriez heureuse de vous promener dans l'Inde?

— Ah! certes, acquiesça May avec élan.

— Tu vois, Amédée, appuya le baron. Et tes études? As-tu le droit d'abandonner tes études? Tes études d'océanographie. Clairac m'en reparlait l'autre jour, quand nous avons déjeuné ensemble chez le ministre. Voici que je t'offre le moyen le plus sûr, le moyen le plus indispensable pour les continuer. Vas-tu le refuser? Malheureux! Mais tu ne veux donc pas être de l'Institut?

Amédée fut ébranlé. May, d'autre part, le pressait, suppliante : « Voyons, Amédée, mon petit Amédée, dites oui. Qu'est-ce qui peut vous retenir d'accepter? »

L'enseigne démissionnaire éleva des objections pour la forme : Des yachts ne s'achetaient pas au Bon Marché ou au Louvre comme des jouets d'enfans. Il fallait le temps d'en construire un, tout au moins d'en acquérir ou d'en louer un, de l'aménager, de l'armer.

Le baron résolvait une à une ces difficultés. Justement, l'un de ses amis, en mauvaise posture d'affaires, l'avait chargé de vendre le bateau. On l'aurait pour une bouchée de pain : un yacht de deux mille tonneaux, tout neuf, admirablement aménagé, une machine excellente, des dynamos, une coque de premier ordre, un jardin d'hiver sur la dunette.

— Et nous l'appellerons la *Miranda*, déclara May, ivre de joie.

— Vous l'appellerez comme vous voudrez, reprit le baron. Eh bien! mes enfans, cela va-t-il?... Tope là. Marché conclu. »

Amédée hésitait encore. C'était une bien grosse responsabilité pour lui seul. Il n'avait jamais conduit de bateaux de cette importance.

— Qu'à cela ne tienne, arrangea encore le baron. Mon ami m'a désigné un vieux praticien du long cours qui t'épargnera toute la bricole embêtante. Tu te réserveras le commandement supérieur.

Les derniers scrupules d'Amédée tombèrent. Il accepta, plus satisfait de la perspective de l'Institut que de celle des grands horizons marins. Au contraire, ils enchantaient sa femme. Elle se voyait, allongée sur son rocking-chair, parmi les fleurs de son jardin d'hiver, contemplant, au crépuscule, l'eau calme et sanglante d'une baie de Grèce ou d'Asie. « Cela va être exquis, frissonna-t-elle. Quand pourra-t-on partir?

— Quand vous voudrez, assura Privaz. Le temps d'envoyer une dépêche au Havre, d'acheter des provisions, de retenir un cuisinier, — car vous ne pouvez songer à emmener le vôtre. Je m'en charge. Dans huit jours vous pourrez voguer.

— Dans huit jours, répéta May, ravie en extase. Et le baron noir, barbu, ventripotent, lui apparut sous les espèces de la plus gracieuse fée : « Ah! mon petit beau-père, vous êtes un ange! »

Alors, sans plus se gêner, le gros financier déposa deux baisers sur les joues de sa charmante belle-fille. « En fait d'ange, lui murmura-t-il à l'oreille, tâchez de m'en ramener un. Vous partez deux. Revenez trois. » May rougit beaucoup, et dans ses yeux marron et dorés se mêlèrent une foule de pensées. Toutefois elle était si joyeuse de partir!

— Nous pourrons finir l'hiver en Égypte, retrouver tous nos amis, exhala-t-elle avec bonheur.

— Voici le programme que je vous propose, traça l'obli-

geant baron : Février, l'Égypte. Mars, avril : la mer Ionienne, la Grèce, la Dalmatie, l'Adriatique. Mai : retour à Paris pour la saison. Cela va-t-il?

— Je crois bien! souscrivit May enthousiaste.

— Et toi, mon garçon, tâche de nous rapporter un mémoire soigné sur les mousses marines, les nouvelles espèces d'algues, est-ce que je sais, moi?... La Coupole, il ne faut pas oublier ça!

Et le nabab, montrant le quai, pointait la direction fascinatrice avec son gros doigt, d'un geste de magnétiseur.

Alors Amédée dit, pour la première fois, profondément : « Merci, papa, » et se laissa encore attirer sur la poitrine paternelle, ce dont le baron profita pour lui glisser sans détour : « Aime bien ta femme. » Puis il les laissa seuls.

Le chapeau sur l'oreille, la canne au port d'armes, le puissant baron redescendit l'escalier en fredonnant, et le refrain léger, grivois, voltigeait dans la cage où de lourds reliefs célébraient les amours d'Hercule et d'Omphale.

« Voilà, pensait Privaz, voilà. Ça n'est pas plus difficile que ça... Eh! ce bon marquis!... ce brave d'Orves... tous les mêmes... Pourtant il n'y a guère d'entreprises irréalisables en ce monde. Le tout est de trouver le joint... Ne jamais perdre courage, ni la tête; chercher, puis trouver le joint, tout est là. »

A présent, sorti dans la cour, il exécutait un moulinet superbe avec sa canne à pomme d'or. Et devant le portier, galonné, courbé, respectueux, le baron Privaz sortit triomphant, par le porche qu'avait édifié, sous Louis XIII, François du Pontcournai, général des Galères.

XI

Jean de Raimondis ayant permuté avec son camarade Bourgandois, désigné pour l'Extrême-Orient à bord du contre-torpilleur *Hache*, traversa Paris à la fin d'avril.

Attendant le train du soir, il flânait, vers midi, sur le boulevard des Capucines quand il se trouva face à face avec un grand garçon au visage complètement rasé et d'expression ouverte, les yeux bleus, le tube luisant et posé en arrière, la cravate en belle soie rouge lie de vin, d'un riche ton éclatant, mais sans vulgarité, et sertie d'un coulant d'or orné d'une magnifique émeraude. Les épaules étaient larges ; la taille bien

prise dans une élégante jaquette noire ; les jambes longues et vigoureuses dans le pantalon gris perle tombant impeccable sur des bottines vernies.

Jean hésitait devant un souvenir lointain, mais l'inconnu lui tendit la main :

— Ah ! c'est trop fort !... Monsieur Jean de Raimondis en personne !

Jean ahuri le fixa attentivement ; les yeux bleus, semés de striures sombres, — les yeux de la marquise du Pontcournai, — lui marquèrent une indication. Tout heureux il s'écria :

— Tom... Tom du Pontcournai !

— Lui-même. Que deviens-tu, vieux camarade ?

— Ah ! Tom... mon cher Tom... comme je suis heureux de te revoir !... Et quelle guigne ! Voilà qu'au moment où je te retrouve, je suis obligé de partir pour deux ans ; je vais en Chine... J'embarque après demain à Toulon sur un contre-torpilleur, la *Hache*.

— Diable !... Deux ans... moi qui ne peux rester en France plus de deux mois !... ça ne nous donnera pas beaucoup d'occasions de nous rencontrer, tout ça !

— Je le crains... et il faut absolument que je file ce soir, par le train de 10 heures !

— Déjeunons toujours ensemble... Tu comprends que j'ai des tas de choses à te dire, depuis le temps qu'on ne s'est vu...

— Et moi donc !... mais que je suis heureux de te revoir ! Jean ne se rassasiait pas de répéter sa joie. Il ne se lassait pas de contempler son ami. Tom avait beaucoup plus changé que Raimondis. C'est pourquoi il l'avait reconnu le premier. Maintenant, il s'était dégagé de sa bouffissure d'adolescent joufflu et ressemblait étonnamment à sa mère : mêmes yeux, même fière allure de lignes, même élégance éclatante qui, à l'un comme à l'autre, ne leur permettait pas de demeurer nulle part inaperçus, élégance restant distinguée dans sa hardiesse, et qui les différenciait, par des nuances, des essais similaires du baron Privaz et d'Amédée ; plus de bonhomie, plus de rondeur, d'expansion, de franchise néanmoins que chez la belle Édith. Bref, un magnifique échantillon humain. Cependant la trop belle émeraude intriguait Jean. Il le fut encore davantage quand Tom l'entraîna pour déjeuner vers l'hôtel Ritz.

L'enseigne se récusa, alléguant la modicité de sa bourse.

— Bah ! laisse-moi t'inviter, insista Tom ; à présent, je suis riche : j'ai trouvé une mine d'or.

— Une mine d'or ! souffla Jean abasourdi... Une mine d'or, comment as-tu fait ?

— Je te raconterai cela en déjeunant... malheureusement, c'est un peu tard, mon pauvre vieux. Du moins pourrai-je sauver Pontcournai.

Raimondis comprit que Tom faisait allusion au mariage Privaz et qu'il ne l'approuvait point. Le sujet était délicat et Jean ne savait trop que répondre. Tous deux marchaient sur le boulevard encombré, et leurs phrases étaient coupées par des rencontres qui les séparaient. Ils se rapprochaient de nouveau. Tom confiait à Jean :

— Oui, le mariage s'est fait au début de novembre... quinze jours après, rentrant tardivement, trop tardivement d'une vaine exploration vers le Mackenzie, — un miracle qu'en cette saison je m'en sois tiré, — un soir, par hasard, en campant, je suis tombé sur mon « claim... » le temps de le délimiter malgré l'hiver, les démarches, le retour, me voilà... débarqué au Havre, il y a huit jours, embrassé papa et maman au passage à Pontcournai, arrivé d'hier ici... Crois-tu, hein ?... Ce que c'est que la chance... trois mois, deux mois seulement plus tôt, le temps de gagner un télégraphe et ça empêchait peut-être... enfin ça, c'est la vie ! » Et l'heureux prospecteur de mines conclut : « L'existence a de bons côtés tout de même ! » Jean constatait qu'au moral, il n'avait pas changé et professait la même philosophie réjouie qu'autrefois.

Le Paris printanier, le plus brillant, le plus enivrant qui fût, les entourait. Des petites charrettes à bras, des kiosques débordaient les roses, les œillets, les fleurs diverses dont l'odeur douce se mêlait à l'air. Les vitrines resplendissantes, remplies des multiples produits que nécessite un luxe raffiné, s'offraient à eux. Chemisiers, confiseurs, bijoutiers étalaient leurs plus récentes séductions. Des femmes, prestes et gracieuses, dans leur costume tailleur du matin, se penchaient, tentées, à ces devantures. Certaines, et non des moins jolies, se retournaient et, du coin de l'œil, approuvaient la silhouette de Tom. Celui-ci humait avec bonheur ces capiteuses émanations. Et Jean songeait que son ami, puisant à poignées dans sa mine, serait,

quand il lui plairait, le roi de ce monde de luxe, de trépidation, de fièvre, où le nombre des automobiles, croissant tous les jours, obstruait la vie, nécessitait toujours plus d'or.

Oui, Tom serait le maître incontesté de ce monde ; il le mènerait, il le dominerait, le régenterait encore plus que Privaz, car aux forces du baron il en ajouterait d'autres, empruntées à sa situation, à son milieu, à son caractère, à son hérédité. Il occuperait une situation vraiment unique.

Mais Jean ne l'enviait pas, de même que Tom n'avait pas jalousé Jean et s'était réjoui de son succès à l'École navale. Leurs natures, par ailleurs dissemblables, s'appariaient dans cette amitié profonde, sincère, désintéressée, si rare. Ils se retrouvaient ; ils étaient heureux. Ils se revoyaient dans ce Paris, six années auparavant, tous deux candidats. Jean avait franchi cette « porte des Songes. » Tom avait réalisé un autre rêve. Mais, si fantastique que fût ce rêve, Raimondis n'eût pas changé.

A un kiosque, Pontcournai acheta un œillet et caressa du regard la figure agréablement chiffonnée de la vendeuse. Jean remarqua la mine pâle et tirée de la bouquetière : deux façons d'interpréter la vie. Et, brusquement, ce rappel féminin évoqua chez Raimondis une autre image, celle d'une petite fille à cheveux d'or qui ressemblait à la Bethsabée du vitrail. Hélas ! aujourd'hui elle était mariée. Et à qui, grand Dieu !

— Comment va ta sœur ? demanda Jean.

— Pas mal. Elle est partie avec son mari faire une croisière en Méditerranée sur un yacht que leur a payé le baron et que May a voulu appeler la *Miranda*, comme l'ancien bateau de papa. Ils doivent revenir le mois prochain et, d'ici là, il n'est pas impossible que j'aille les rejoindre. Je voudrais revoir May... par exemple, je suis moins pressé de renouer connaissance avec son mari... Après tout, maintenant qu'il est mon beau-frère, il ne faut pas que j'en médise.

Cela confirma Jean dans la certitude que cette union n'agréait pas à Tom, et il lui parut aussitôt ressentir de ce fait encore plus d'amitié pour lui. Par générosité, Raimondis crut cependant devoir témoigner en faveur d'Amédée Privaz.

— Ce n'est pas un mauvais garçon, assura-t-il. J'ai été embarqué avec lui quelque temps sur le *Victorieux*.

— Moi, répliqua Tom, je ne l'ai pas vu depuis l'époque où nous jouions à cache-cache ensemble et où May, grande gosse

en robe courte, se déchirait les bras et les mollets, poursuivie par lui, dans les ronces de Grimonville. Je dois avouer qu'alors il ne me plaisait pas énormément : c'était tout à fait l'animal de concours, et, tout cocasse qu'il fût, je préférais le père. Après tout, il ne faut pas être le premier venu pour ramasser une semblable fortune. — Et Tom développa cette idée en homme qui a eu à gagner sa vie. Il étonnait Jean par la largeur, la justesse de ses vues. Ce garçon qu'il avait quitté si nonchalant et si balourd était devenu, au contact des réalités et des nécessités, actif, vigilant, pénétrant, sagace. Comme d'Orves, il ne reprochait point au baron Privaz son origine modeste, mais ses moyens volontiers équivoques, et quelque chose, — sans qu'on pût démêler au juste quoi, — de trouble dans les allures, dans les façons, dans le verbiage intarissable et suspect décelant un complet néant moral. Ce qui ravissait Raimondis, c'était de constater combien peu avaient varié, parmi les redoutables influences américaines, les qualités foncières de son ami : il était demeuré droit, honnête, généreux. Rien en lui ne justifiait les craintes émises par d'Orves. Il n'affichait pas la froideur méprisante et ridicule d'un Pierre de Saint-Gelais pour tout ce qui n'était pas marqué au coin des opinions reçues, toutes faites, jamais contrôlées, imposées sans réplique. Il révélait seulement une passion naïve, un peu trop exclusive au gré de Jean, pour les solutions sommaires, la force brutale, le succès. Mais quelle vigueur, quelle énergie, quelle lucidité saines ! Les deux amis éprouvaient la sensation de s'être quittés seulement de la veille. Après avoir mené deux existences si dissemblables, ils cherchaient encore vainement en quoi résidait l'incompatibilité, — certaine cependant, — de leurs natures. Profondes amitiés de l'enfance, instinctives, spontanées, que rien ensuite ne refait plus, où se révèle une certaine parenté incontestable de l'être, et où les intérêts, les habitudes, les vanités n'ont pas, à beaucoup près, la part qu'ils prennent dans les rapports de la maturité. Quand ils furent attablés l'un en face de l'autre dans la luxueuse salle à manger du Ritz, ils jouissaient véritablement de leur tête-à-tête. Un tiers eût désagréablement troublé l'intimité où ils s'épanchaient si librement, sans la moindre contrainte. Heureusement des étrangers, particulièrement des dames, extrêmement empanachées, parfumées sans discrétion, caquetant en cinq ou six dialectes différens, les

entouraient. Ils pouvaient s'abandonner sans craindre d'être épiés. Tom, au sortir de plusieurs années de vie rudimentaire et barbare, s'extasiait sans trêve sur la blancheur damassée des nappes, la finesse des cristaux, l'élégance des fleurs, la bonté du pain. Un maître d'hôtel attentif vint près d'eux s'enquérir de leurs ordres et se préparer à les inscrire. Tom interrogea les désirs de Jean, mais celui-ci était frugal; n'importe quoi lui suffirait. Pontcournai, plus gourmand, travailla consciencieusement à ne pas trahir ce blanc-seing. Il consulta lentement, attentivement la carte et se résolut enfin à un menu de gourmet. Et, pour s'excuser des exigences raffinées de son appétit, il conta à Raimondis ses années de misère dans l'extrême-nord Canadien, l'été en proie aux moustiques, l'hiver à des froids de 40, de 50 degrés au-dessous de zéro, l'haleine sortant en jets de vapeur blanche, pétillante, des narines et de la bouche, la tristesse aveuglante de la neige, l'effroyable isolement.

Et ce dernier retour! Personne là-bas ne comprend encore comment ils n'y sont pas restés mille fois, lui, Tom, et l'Indien qui l'accompagnait, morts de faim, de froid, de misère, disparus dans les tourmentes de la mauvaise saison. Ils avaient commis l'imprudence de s'attarder entre la Pelly River et le Mackenzie, cherchant des gisemens d'or sur des indications vagues et incertaines. Au milieu d'octobre, ils n'avaient encore rien trouvé. Il avait été alors nécessaire de se décider à revenir, car les provisions s'épuisaient et l'hiver redoutable commençait. Cruelles, désolantes journées où il fallait, découragé, éreinté, « traquer » sur la neige, sur la glace, butant à chaque minute dans des fondrières, dans des escarpemens, dans des troncs d'arbres gelés, tenaillé par l'angoisse de manquer bientôt de vivres, d'être à la merci de la plus légère bourrasque. On se nourrissait comme on pouvait, le plus possible de sa chasse; parfois on se décidait, non sans combat, à tirer des sacs de cuir lard et farine que l'on pétrissait en boulettes.

— Maigre chère! flétrissait le joyeux Tom en dégustant sa noisette de pré-salé qu'il arrosait copieusement de margaux. Je ne peux te peindre l'horreur de cette contrée. Dix Indiens pour une étendue grande comme la France. De la neige partout, souvent glacée et alors dure comme de la pierre. Des forêts de sapins brûlés pendant l'été et dont les squelettes se dressent comme des mâts, comme des spectres. Et puis cette solitude... un seul

Indien rencontré en quinze jours de marche... on sent bien que si par hasard un jour, un seul jour, on cessait d'avancer, votre compagnon n'aurait plus qu'à vous abandonner, — et vous abandonnerait, — pour ne pas mourir avec vous dans ce pays de cauchemar...

— Et ta mine? interrompit Jean.

— Un soir, nous avions dressé notre tente indienne dans l'une de ces forêts fantômes. Le temps menaçait. Nous étions plus inquiets et plus découragés que jamais, plus lassés aussi. Nous nous endormons, — la nature, n'est-ce pas? n'abandonne pas ses droits. — Tout à coup une grande lueur me réveille. Je ne sais comment un bidon de pétrole avait été laissé par mon imbécile, non, par mon providentiel Indien, auprès de notre foyer encore chaud et avait pris feu. Tout était embrasé. Je nous crus flambés, — c'était le cas de le dire, — et, alors, mon cher, prodigieuse hallucination! sous la neige qui fondait, le quartz apparut, fourmillant de points d'or qui scintillaient comme des yeux de kobolds, de malins esprits des neiges, sous la grande lueur. Nous dormions sur le gisement que nous avions, pendant des mois, si vainement cherché. Hein! crois-tu?... Soudain, tout s'éteignit. Nous avions à demi abrité notre tente dans une sorte d'anfractuosité, de ravin, et une masse de neige qui nous surplombait, détachée par la chaleur, tomba, nous engloutissant presque et éteignant l'incendie. Mon Indien s'était réveillé et, tant bien que mal, réinstalla le campement. Mais je ne dormis guère. Et, dès le lendemain, nous délimitâmes le « claim » avec quatre sapins et je repérai soigneusement sa position. Puis, pour comble de bonheur, nous eûmes la chance de tuer un ours, ce qui, ménageant nos provisions, nous permit de rester quelques jours pour recueillir de l'or séance tenante. Le gisement est particulièrement riche; nous nous chargeâmes de tout ce que nous pûmes ramasser et emporter, environ 200 000 francs, et abandonnant par ailleurs, pour nous alléger, tout ce dont, à la rigueur, nous étions capables de nous passer, nous reprîmes notre route et fûmes assez favorisés pour atteindre l'un des « forts » d'une compagnie de fourrures, poste extrême de la civilisation...

Tom s'arrêta pour commander au sommelier une bouteille de champagne extra dry. Il emplit la coupe de Jean, la sienne, et la vida aussitôt, sans difficulté, d'un trait, comme pour

effacer le souvenir de ces privations passées. Raimondis considérait avec admiration cette énergie, cette abondance, cette puissance de vie physique qui avaient permis à Tom de triompher. Car, sa chance inouïe mise à part, il avait fallu vivre dans des conditions pareilles, et vivre ainsi, c'est véritablement vaincre. Plus Jean regardait ce grand garçon blond, hardi, vigoureux, aux clairs yeux rieurs, plus il se convainquait de sa ressemblance avec sa mère, l'indomptable marquise. Il se souvenait que, dans le canot du *Victorieux*, elle et May avaient été les seules femmes qui demeurassent impassibles. C'était bien la même volonté, presque cruelle à force de fermeté inexorable dans le dessein poursuivi, et aussi le même goût voluptueux, la même étonnante capacité, la même avidité à se satisfaire matériellement, merveilleuse richesse de tempérament qui pousse à jouir avec excès dans l'oisiveté, mais précieuse dans l'action, faiblesse ici, supériorité là-bas, la furie de Châteaumorond sous les murs de l'Escandelour... Jean trempa ses lèvres dans le champagne, mais ne put en avaler qu'une gorgée, tant il le trouva fort. Et une bouffée capiteuse lui montant au cerveau, il revit les scènes peintes dans la Galerie aux Épices sur la recherche de l'or au temps de Vital; les bandes de trois ou quatre mille Indiens qui allaient l'arracher aux Griffons, bêtes effrayantes par les yeux, les griffes, les ailes. Perpétuel songe de l'homme à travers les âges et toujours combattu par la Nature, Dragon des vieux Mythes qui garde les trésors... Tom reprenait : Le plus difficile n'avait peut-être pas été la découverte, mais bien son organisation, son exploitation. Il avait d'abord fallu la tenir secrète jusqu'à ce que la possession légale en eût été reconnue, — heureusement, l'hiver en interdisait l'accès mieux que n'eût su faire une brigade de « rough-riders; » puis ensuite sa tâche avait consisté à rassembler des capitaux, à organiser une compagnie. Que de démarches, de visites! Les grandes sociétés financières avaient exigé des intérêts si usuraires que Tom avait dû recourir à des particuliers. Des restaurateurs, des bottiers, des fermiers, après avoir écouté ses explications, lui avaient immédiatement confié des capitaux. Et il s'était embarqué pour la France afin de parachever son œuvre. Mais quelle différence avec là-bas! En Amérique, on faisait volontiers crédit à un jeune homme! en France, il n'excitait que la méfiance et une secrète jalousie; en plus, il devait

constater une certaine inaptitude à sortir d'un habituel horizon, il déroutait la formule admise pour conduire la vie ; cela inquiétait et en même temps provoquait un sourire sceptique.

— Va trouver Privaz, conseilla Jean. Je gage qu'il te croirait, celui-là.

Mais Tom fit la moue. « Il me répugne, avoua-t-il. Non, je m'arrangerai autrement, mais je me débrouillerai, sois tranquille. » Et Raimondis, une fois de plus, s'émerveilla de l'audace décidée, fière, de la foi dans son habileté, dans sa chance, que témoignait Pontcournai. Quel dommage pour la marine qu'un homme pareil n'y fût pas entré ! et ils rappelèrent leurs souvenirs d'examen. Tom s'écria : « Je m'y vois encore. Chauvin m'avait coulé sur les logarithmes népériens et, à mon examen de littérature, on m'a demandé les forces de la Nature que Victor Hugo avait personnifiées. Tu sais cela, toi ?

— Ma foi, si je l'ai su, répondit Jean, je l'ai diantrement oublié ! Et ils rirent de bon cœur.

— C'était ton beau-frère Amédée qui possédait toutes ces colles-là à fond, remarqua Jean.

— Oui, répliqua Tom. Aussi a-t-il démissionné. Et le « prospecteur » remplit de nouveau sa coupe et celle de son ami, d'un champagne vigoureux.

A ce moment, Jean poussa un cri de surprise : « Qu'y a-t-il ? s'informa Tom.

— Bourgandois, ici !... C'est le camarade avec qui j'ai permuté pour embarquer sur la *Hache*... l'ancien major de Saint-Louis, toujours en noir, une pipe à la bouche... fouille ta mémoire.

Pontcournai avait oublié, assura-t-il, cette silhouette pourtant caractéristique, et pour tenter un essai de fidélité au passé, il fixa Bourgandois. Celui-ci passait près de leur table, ayant terminé son repas, pour aller jouer du piano dans un salon voisin. Il était entouré d'Américaines empanachées, empressées, parmi lesquelles Raimondis identifia les deux dont l'entrée au bal avait ému le Casino de Dinard. Bourgandois, ayant reconnu Jean, se libéra de l'enthousiasme de ses compagnes et vint remercier Raimondis d'avoir bien voulu permuter avec lui. C'était lui rendre un véritable service. Depuis Dinard, il demeurait en relations avec ces Américaines, qui l'avaient supplié de venir à Paris et l'emmenaient chaque jour avec elles pour écouter ou exécuter de la musique. Ce soir, ils allaient à l'Opéra

assister à une répétition générale. Bourgandois ne dissimula pas son bonheur. « Seulement, ajouta-t-il, il faudra malheureusement que ça finisse. Le départ en campagne est ajourné, grâce à toi, mon cher Raimondis, mais il me pend toujours sur la tête. Ah! si j'avais seulement quatre sous, je démissionnerais comme ce dindon de Privaz!

— Pas si haut, sourit Jean. Tu parles devant son beau-frère, candidat à Navale, en même temps que nous, et qui vient de découvrir une mine d'or.

— Oh! je vous demande pardon, monsieur, s'excusa le correct Bourgandois.

— Ça ne fait rien, dit Tom en riant, nous sommes entre camarades.

Mais Bourgandois littéralement suffoquait : « Une mine d'or, répétait-il, vraiment vous avez trouvé une mine d'or? » Tom, amusé de cet ébahissement, fit un signe affirmatif. Alors, Bourgandois, comme se parlant à lui-même plutôt qu'à eux, énuméra tout haut les rêves qu'il entretenait déjà dans le poste du *Victorieux* en songeant à la fortune d'Amédée. Il construirait un théâtre, commanditerait des revues d'Art, composerait des drames lyriques, parcourrait l'Europe à la tête d'une troupe de musiciens et de chanteurs.

— Et de chanteuses? jeta Tom, l'œil allumé.

— Des voix de femmes sont en effet nécessaires, » convint le mélomane, puis, de ces féeries, il retomba douloureusement dans la réalité. Il conclut : « Si au moins je parvenais à rencontrer un impresario qui m'engagerait comme pianiste! » Et, sur cette réflexion, il s'en fut rejoindre ses Américaines, après avoir encore une fois remercié Raimondis.

— Pauvre diable! s'exclama Tom du Pontcournai, dès que Bourgandois eut disparu.

Mais Jean s'indignait : « Il est officier, et il ne souhaite que de devenir pianiste!

— Et toi, interrogea-t-il, que feras-tu quand tu auras organisé ta société, quand tu seras devenu riche comme feu Crésus?

— Moi, annonça Tom, je reviendrai vivre à Pontcournai, j'aiderai papa et maman, et puis j'aurai un yacht, comme les Américains et comme les Anglais, encore plus beau et plus grand que la *Miranda*, et, sur ce yacht, je ferai le tour du monde.

— Bravo ! approuva Jean.

— Oui, continua Tom, j'adore la mer. En mer, jamais je ne m'ennuie. Je voudrais naviguer réellement, commander moi-même, passer Suez, visiter les mers tropicales, l'Inde, la Chine, le Japon, l'Australie. Mes affaires une fois réglées, au fond je reprendrai la vie que je rêvais pendant mon enfance. J'avais, il faut croire, la Vocation.

— C'est possible, accorda Jean, et il songea qu'un tel exemple intéresserait d'Orves.

Tom du Pontcournai s'informa à son tour près de Jean :

— Dans combien d'années commanderas-tu un bateau, vieux camarade ?

— Avec de la veine, dans une quinzaine d'années environ.

— Bigre ! mais alors, les examinateurs qui m'ont recalé m'ont rendu un fier service. Par le chemin des écoliers, des mauvais écoliers, j'aurai, avant toi, atteint le but.

— C'est vrai ! fit Jean rêveusement, et il succomba à un mouvement de mélancolie, de doute sur sa propre voie. Heureusement les réflexions de son oncle lui traversèrent l'esprit. Il les méditait, tandis que Tom, avec un naïf bonheur, continuait d'exprimer la supériorité de sa manière :

— Commander son bateau, être son seul maître, aller où l'on veut... Le commandant d'un navire de guerre va-t-il où il veut ?

— Hélas ! dut avouer Jean, il y a le télégraphe et le ministre, sans compter l'amiral.

— Et je suis sûr, poursuivait Tom, que vous ne pouvez descendre à terre quand vous le voulez ?

— Non, expliqua encore Jean. Il y a les jours de quart, de garde, le tableau de service, les dispositions du commandant.

— Une boîte, en somme... Je vous plains. Et Tom, ayant avalé une gorgée d'eau-de-vie, tiré une bouffée de son cigare, se renversa en arrière.

Sous cette pitié, Jean se révolta et essaya d'exposer pourquoi on était heureux sous le harnais de l'État. Tout d'abord il décrivit et magnifia Saint-Gelais, conta la campagne du *Ducasse*, l'appareillage de la Havane que les Anglais avaient applaudi.

— On s'élève à côté d'hommes pareils, et, à son tour, on cherche à élever l'équipage. On part avec des élémens quelconques ; au bout de trois mois, le bateau n'a plus qu'une âme,

celle de son commandant, et cette âme il la promène par le monde comme l'expression de la France. Voilà ce que tu ne connaîtras jamais, Tom, avec ton yacht. Après tout, tu ne seras qu'un richard voyageant pour son plaisir.

Pontcournai rit avec bonhomie : « Dame! c'est bien déjà quelque chose!... Tout le reste, c'est des bonimens de littérateur. » Et de nouveau il lampa de l'eau-de-vie et aspira de la fumée odorante. Jean lui lança un coup d'œil triste ; soudain, il se sentait à mille lieues de son ami. Il se rappelait le geste de son oncle assemblant le Vivier et son cimetière, évoquant l'œuvre et l'existence des siens. La parole de cet homme de rêve avait déterminé chez son neveu le sens de l'action : Servir, agir, être l'artisan obscur et utile d'une grande œuvre collective, nationale, puis, la vieillesse arrivée, revenir, s'il se pouvait, au Vivier, comme Jacques ou Claude de Raimondis, et là, l'esprit embelli d'actes et de souvenirs, procréer des fils, ajouter sa tâche profitable et modeste, — fût-ce un potager, une cuisine, — à l'effort séculaire, continu et patient, de la race. Jean n'osa pas exposer ces motifs à Tom, trop doué pour jouir du monde et y briller, mais il goûtait un courageux et ascétique orgueil. Il dit seulement à son ami :

— Tu ne feras jamais la guerre.

— Mon vieux, répliqua l'autre, je vis dans un pays où la police s'effectue à coups de fusil. Je guerroie sans cesse avec mes gens, — mes associés, veux-je dire, puisque c'est le terme américain. — Je guerroie comme guerroyaient mes ancêtres, il y a plus de trois siècles.

— D'accord, tu la fais pour toi, pas pour ton pays.

— La feras-tu jamais, toi, pour ton pays? Et si tu la fais, je la ferai aussi, car, alors, je reviendrai me battre.

— A la bonne heure! Tom, je te retrouve. Tu es un brave garçon et je n'ai jamais douté de toi. Seulement, tu ne connaîtras pas l'ardeur passionnante de la préparer, d'y aspirer à chaque moment, de s'embarquer en songeant à l'aventure possible, et ne possédant au monde que sa peau et sa malle, de confier gaiment son sort au fil de l'imprévu, sans autre souci que de bien accomplir son service. Comme on dort bien, Tom, en rentrant du quart! Pour toi, tu subiras la domination du pire des maîtres : tu seras asservi au Monde. C'est moi qui te plains. La servitude de l'officier n'est qu'apparente. Elle s'encadre de

devoirs précis, de joies austères, mais hautes, que nulle part ailleurs on ne rencontre.

Tom riait toujours à gorge déployée : « Mais enfin, objecta-t-il, tout ça, c'est des mots. A quoi toutes ces histoires-là te mèneront-elles ? Mourras-tu amiral ? »

Jean devina bien qu'il allait sembler un peu niais et gobeur à son ami en répondant sincèrement et gravement. Il s'exécuta néanmoins parce qu'il estimait devoir parler.

— La question, trancha-t-il, n'est pas de savoir si je mourrai amiral. La question est de savoir si je mourrai en paix avec ma conscience, d'accord avec moi-même et les exemples des miens. Et, levant les yeux, il évoqua la mort rayonnante de sa mère.

Pontcournai contint à grand'peine un sourire, mais il n'insista plus, ne voulant pas peiner Jean, et, remarquant qu'il ne fumait pas, il lui offrit un magnifique cigare et remplit son verre d'un cognac de 1825. Jean prit le cigare et, regardant monter la liqueur dorée dans la panse trapue du cristal, il réfléchit que les craintes de son oncle d'Orves n'étaient pas dénuées de tout fondement. Pour faire diversion, il s'enquit :

— Amédée et ta sœur sont contens de leur croisière ?

— Assez, fit Tom. May écrit de temps en temps. Ils font un charmant voyage : l'Égypte, la mer Ionienne, l'Adriatique. May, comme moi, adore la mer ; heureusement, car, entre nous, je ne la crois pas folle de son mari.

— Ah ! poussa Jean, qui se reprocha aussitôt l'involontaire accent de plaisir dont il avait revêtu cette exclamation. Tom n'y prit pas garde et continua :

— Mais oui. Puisque tu as été embarqué avec lui, tu dois savoir que c'est un assez drôle de citoyen. Ainsi, devine à quoi il passe son temps pendant sa croisière ?

— Je n'imagine pas. Moi, je ne suis pas fort pour deviner, tu sais ?

— Il collectionne des mousses marines pour le Muséum. Son ambition, son rêve, c'est d'entrer à l'Institut... avec ça, pas très commode. Je ne sais pas si May a la vie rose tous les jours.

Le visage de Raimondis s'était assombri et une crispation de douleur l'avait contracté. Il revoyait la May sanglante de Grimonville poursuivie par Privaz.

— Qu'as-tu? interrogea Tom, remarquant la tension des traits de son convive.

— Ce n'est rien... tu m'as offert un trop bon déjeuner et cette fameuse eau-de-vie me porte à la tête.

Puis, après un court silence, Jean reprit :

— C'est dommage... ta sœur paraît si gentille.

— Ah! tu sais, rectifia Tom, moi, en somme, je ne sais rien de précis. J'ai cru comprendre cela dans deux ou trois allusions à mots couverts de papa... D'ailleurs, depuis mon retour, j'ai passé en tout trois jours à Pontcournai, alors... Maman a l'air enchantée, elle.

— Ta mère est si jolie! prononça Jean.

— N'est-ce pas? acquiesça Tom avec élan, sans soupçonner ce que l'appréciation de son ami contenait d'ironique et d'amer. « Elle ne prend pas un jour. Elle est d'une vaillance, d'une énergie! Je crois que je tiens ça d'elle. C'est ce qui m'a sauvé là-bas. »

Pontcournai ayant réglé l'addition, ils se dressèrent, et Raimondis, une dernière fois, regarda Tom : Quel magnifique animal humain! Grand, bien planté, élégant, robuste, le visage rose, la carnation fraîche, l'œil singulièrement dominateur et vivant. La quantité de nourriture, de vin et d'alcool qu'ils avaient absorbée étourdissait un peu Jean, mais n'incommodait pas Tom, au contraire. Bien d'aplomb, la taille serrée dans sa jaquette, le tube en arrière et luisant, la soie pourpre de sa cravate étranglée d'une émeraude, Tom du Pontcournai en cet instant incarnait la joie, la beauté, la puissance de vivre. Sur la place Vendôme, il déclara :

— Il faut que je lève une petite femme... un emploi de soirée, quoi!

Et il alluma un nouveau cigare.

— Bonne chance! lui souhaita Jean, en lui serrant la main. Bonne chance et merci, cher, bien cher ami, tout de même!

— Pourquoi « tout de même? » demanda Tom avec bonne humeur.

— Parce que... parce que... Maintenant, tu vas être trop riche pour moi.

— Ça, répliqua Tom en riant, ça n'est pas une raison. Allons, vieux camarade, au revoir. Bien content de t'avoir rencontré. La prochaine fois, — qui sait? — tu seras peut-être

amiral... Ah! puisque tu ne pars que ce soir, veux-tu venir avec moi à cinq heures au thé de la princesse Foggiano, une cousine de San Felipe... Tu y verras tout Paris.

— Grand merci! cria Jean qui, déjà, s'éloignait... D'ici ce soir j'ai trop besoin de prendre l'air... Au revoir encore, vieil ami.

Ils allaient vers des directions opposées.

Jean confessait son véritable désir : respirer l'air, mais non celui-ci, l'air du large. Une lourde après-midi d'avril pesait sur Paris, soleil voilé, ciel de plomb, pas de brise.

Les beaux attelages qui, de leur trot cadencé, martelaient la rue de Castiglione, ruisselaient de sueur sous leur poil lustré et luisant. Une odeur d'asphalte chaude montait des trottoirs. Jean, les membres languides, le cerveau épais, l'estomac surchargé, la bouche pâteuse du cigare trop fort, songeait combien il serait peu approprié à cette existence si elle devait continuer pour lui. Il éprouvait un besoin intense de s'évader hors de ce trop de bien-être, de ces appétits fiévreux et frivoles. Il se sentait prêt à déployer son énergie intacte dans des tâches utiles, et, par un âpre et délicat raffinement, il ne lui déplaisait pas que ces tâches fussent obscures. Il pensa à Saint-Gelais, et cette pensée accrut encore son courage. Peut-être sur la *Hache* retrouverait-il un autre Saint-Gelais? Il évoquait aussi tous ses camarades, si beaux, si désintéressés, si dévoués dans l'effort quotidien de leur vie rude et saine. Et les enchantemens de la campagne nouvelle, les mirages infinis de la mer surgirent devant son esprit.

En marchant, il était parvenu aux Tuileries. Il s'arrêta pour contempler le vaste jardin, plein de pépiemens d'oiseaux et de cris d'enfans s'ébattant autour des statues de marbre. Au delà, sous le ciel bleu ardoise où couvait un orage, la place de la Concorde dominée par l'aiguille quadrangulaire de l'Obélisque; plus loin encore l'Arc de triomphe qui semblait tracé à l'encre de Chine, au bout des Champs-Élysées, aux confins de l'horizon. Des masses d'arbres encadraient, limitaient cette perspective immense qui sous le ciel lourd et bas s'allongeait, s'aplatissait, s'écrasait, comme un aspect d'épure, de lavis. C'était évidemment énorme, mais borné. Et le grouillement, le pullulement des voitures, des gens dans ce cadre produisait l'effet d'une rumeur continue, confuse, monotone, lassante...

Jean réfléchissait avec ivresse que demain des horizons sans limites se renouvelleraient à chaque heure, chaque jour devant son regard, et il aspirait au souffle vivifiant qui, demain, emplirait sa poitrine, nourrirait, dilaterait, contenterait son cœur.

XII

Sur le pont arrière du contre-torpilleur *Hache*, Jean de Raimondis regardait les hauteurs cendrées de la côte provençale disparaître dans des fumées roses et bistres, dans des vapeurs lilas et dorées. La pointe de Cépet ne fut bientôt plus qu'une ombre indistincte. On était en mer,... pour deux ans... Dans quelques mois, — car la traversée de ces torpilleurs s'annonçait longue, — on aborderait en Arabie, aux Indes, en Cochinchine, dans le Cathay mystérieux à peine figuré dans la Galerie aux Épices.

Jean savourait son bonheur et se surprenait à murmurer l'antienne : *Oriens, veni et illumina me in tenebris et umbra mortis*. Voici que s'avançaient, du fond de son enfance, en file processionnelle, les Mages de l'Épiphanie et les Rois à longue barbe des fresques de Vital, seigneurs d'Ophir, de Saba, de Tharsis, des Iles odorantes embaumées d'aromates, souverains mystérieux et magnifiques aux mains chargées de promesses... plus tard, magique sortilège, incantation, ivresse d'un livre de Loti, à l'instant même de franchir la Porte redoutable barrant la destinée... examen de Clairac : Malfaisant pour tant d'autres intelligences plus poussées, plus ambitieusement avides de renom personnel, il a été bienfaisant pour celle-ci; en phrases sommaires, mais éclatantes, le professeur subtil a indiqué à cet esprit plus réfléchi que prompt certaines des hypothèses que le Monde moderne caresse sur le léthargique et trompeur Orient...

Aussi à peine une fibre tressaillait-elle en Raimondis, la fibre qui s'émouvait, par instinct, un instant, à la pensée qu'il laissait pour deux ans un père vieilli et solitaire. Tristesse bientôt dissipée au souffle de l'Aventure qui se levait, souffle embrasé, fanatique, irrésistible, exhalé par le Vaste Inconnu sommeillant, tentateur... Sang de Vital, cinglant, sexagénaire, sur la *Sirène*, vers les gouffres fascinateurs d'Ormuz...

Un homme vigoureux s'était réveillé en Jean de Raimondis, en pleine possession de sa jeunesse, de son idéal, de sa force,

et dont le cœur, ayant rejeté les autres passions après les avoir éprouvées, n'en contenait plus que deux qui s'associaient : celle de son métier et celle de la Mer.

« Prince de la Fortune, » titre symbolique, prodigieux emblème conféré par Clément VI à Béthencourt, revendiqué par tout marin qui se rue dans une campagne nouvelle, investi d'espérance !...

La houle du grand large commençait à soulever la *Hache*, mais comme en se jouant de cette coque trop frêle, dirigée vers la lointaine Asie par des volontés intrépides. Le pont arrière vibrait, secoué par les puissantes impulsions de l'hélice.

Jean avait l'impression d'une étreinte où l'énergie du mâle dompte un enlacement voluptueux et parfois traître. Les lames onduleuses, d'une mollesse feinte, d'une matière luisante, évoquaient les seins des femmes de là-bas, qui sont émaillés d'or. La *Hache* les labourait sans pitié. Mais de l'autre côté de l'étrave qu'elles avaient penché jusqu'à compromettre l'équilibre du navire, les lames déferlaient, bouillonnaient en écume lumineuse, aussitôt reformées que traversées, toujours vivantes, toujours grondantes... Jean jouissait de cette lutte. Ainsi, pendant deux ans, l'élément auquel il s'était adonné allait multiplier autour de lui ses assauts et ses prestiges. Pour le moment, il s'étalait au loin, dans la calme matinée de mai, avec une indolence féline, comme une immense nappe de soie. Et les six torpilleurs, que guidait un petit croiseur dans leur marche, semblaient perdus sur cette étendue seulement limitée par la voûte circulaire de l'horizon. Cette surface brillait au loin d'un éclat vitrifié, presque blanc, parcourue par d'imperceptibles tressaillemens d'azur, mirant un ciel décoloré à force d'être lumineux. La houle qui travaillait si durement la *Hache* paraissait à peine émouvoir cette masse énorme, recélant en elle la réalisation des plus splendides rêves :

On a beau de vos seins épuiser et tirer,
Plus votre vive source abondamment distile.

Jean se répétait le distique de l'Androgyne, mais il ne l'appliquait plus, comme d'Orves, à sa maison, à sa race, mais à la Mer elle-même. Il se rappelait sa première campagne d'aspirant, sa campagne du *Ducasse*. Un hymne chantait dans son cœur pour célébrer les ivresses passées et implorer celles de l'Avenir.

Aujourd'hui il recueillait la compensation des trois longues semaines employées dans le port de Toulon à armer la *Hache*, dans le bassin étouffant, sous une réverbération ardente, avec tous les ennuis de son métier de second. Car Jean se trouvait second, à huit mois de grade, irréglementairement d'ailleurs. L'autre officier, un aspirant, Latullère, embarqué par faveur et par un tour de main des bureaux du ministère, ne passerait enseigne qu'en octobre prochain. Au contraire, le mécanicien principal à deux galons, vieux serviteur, grisonnait. Le commandant, le lieutenant de vaisseau Lefort, brave homme, mais très bourru, pestait sans cesse contre ces subalternes qui, soit par inexpérience, soit par éducation et instruction trop rudimentaires, ne le secondaient pas suffisamment. Au début, Lefort avait fâcheusement impressionné Raimondis : violent, brutal, méticuleux, assommant pour tout ce qui concernait le service ou les demandes à l'arsenal. Jean excédé, pour ne pas lui sauter à la gorge, avait dû faire appel à tout son caractère et à ses notions heureusement profondes de discipline. Tout lui incombait : les vivres, les montres, les soutes, l'ordinaire de l'équipage, la propreté du bateau. Par momens, il croyait devenir fou. Les ateliers ne mettaient aucune bonne volonté. Il fallait retourner dix fois chez les ingénieurs, ou même chez les contremaîtres pour des babioles. Jean manquait d'usage plutôt que de savoir. Fût-il, en effet, sorti dans les premiers de l'École navale, son bagage scolaire ne lui eût été guère utile. Il était surtout nécessaire de ne pas craindre sa peine, de fouiller sans relâche dans une pile de dépêches ministérielles et d'ordres généraux, souvent contradictoires, de savoir argumenter, interroger, presser, supplier, parfois bousculer hardiment, soit des inférieurs ou des égaux, soit même des supérieurs. Hors deux ou trois formules de calculs nautiques, d'astronomie, de compas, d'artillerie et de machines, l'amas indigeste des cours de l'École navale et de l'École d'application se révélait superflu. Quant à l'esprit infiniment délié d'algébristes, de géomètres distingués comme Bourgandois, Privaz, Accourgnac, il n'eût guère servi davantage. Le matériel ne souffrait pas par manque d'inventions nouvelles, de dispositifs plus ou moins ingénieux, divers et compliqués. Seigneur! il en regorgeait. Ce qu'il exigeait, c'était une compréhension suffisante et une pleine utilisation, ce qui s'acquérait en somme assez vite par une fervente,

une patiente application, une constante attention. Jean de Raimondis riait parfois en lui-même à se représenter Privaz ou Bourgandois comptant des sacs de pommes de terre, inventoriant des rechanges, réglant des exercices ou des corvées. Et songeant à Tom, le recalé, il se disait qu'après tout, si le métier l'avait emballé, il se serait aussi bien qu'un autre acquitté de ces besognes. Pour organiser sa société minière, il devait mettre en œuvre des ressources aussi souples, aussi laborieuses et certainement plus profondes. En commençant, les machines, les tuyautages, les noyages, les épuisemens embarrassaient Jean. Lefort, très à cheval sur les prérogatives, les devoirs de l'officier en second, imposait à Raimondis une surveillance très active, mais Rabateau, l'officier mécanicien, était volontiers obligeant et ne refusait point les explications. Vieux second-maître, ne sortant pas des écoles d'Arts et Métiers, médaillé jadis pour action d'éclat, il s'était élevé lui-même, avait gardé les manières de l'ouvrier et en affectionnait le costume, insouciant des attitudes militaires, menant paternellement ses hommes, en « compagnons, » ce que ne pouvait souffrir, — et avec raison, — Lefort. D'autre part, pour se conformer à de récentes instructions ministérielles inspirées par le souci démocratique, le commandant voulait un « cahier de punitions » vierge. Et il exposait ainsi sa méthode à Raimondis : « Des punitions, je n'en donne pas, jamais... Quand un homme ne fait pas son devoir, je l'empoigne par la peau du c.. et je lui dis : Cochon, attends voir un peu si je ne vas pas te f... à l'eau. » Méthode en fait inapplicable et qu'il n'appliquait pas, mais son aspect, sa carrure d'hercule, sa voix tonnante en imposaient aux « rouilles » qu'une récente circulaire de la rue Royale enjoignait de réserver spécialement aux campagnes lointaines : hommes aux livrets chargés, aux faces sinistres, aux corps et aux membres tatoués d'inscriptions sentimentales, anarchistes, libertaires. Les gradés, heureusement excellens, prédisaient que la *Hache* ne dépasserait pas Suez. Quelle tâche ingrate assumaient ces serviteurs zélés et respectables, mal ou mollement obéis à bord; dans l'arsenal, rudoyés, éconduits, lanternés par des ouvriers méprisans et paresseux, échauffés par les pires journaux, par les pires discours et dont on redoutait toujours quelque méfait! Par bonheur, Raimondis trouvait en Lefort un maître homme, pas un Saint-Gelais, certes, mais quand même, sous sa maussade

écorce, un vrai chef, adorant son bateau, ses officiers, son équipage et ne vivant absolument que pour eux. Puis il connaissait son métier à fond et, tout en imposant à Raimondis un labeur excessif de jour et de nuit, il l'instruisait sans trop d'impatience, passant parfois une heure à lui expliquer un détail du règlement d'armement ou la façon de rédiger, de motiver une demande aux Constructions navales, à l'Artillerie. Une même passion les unissait tous deux : celle du service. Chez le commandant, qui la sentait aussi vive chez son subordonné que dans son for intérieur, cela faisait excuser bien des lacunes du second, lacunes imputables à sa jeunesse.

Cette ferveur identique effaçait dans le souvenir du second bien des bourrades, parfois injustes, bien des brutalités de manières, de langage, qui étaient le propre de Lefort. Ainsi, furieux que Latullère bénéficiât d'une faveur des bureaux de la rue Royale qui n'avaient jamais eu cure de lui-même, le commandant de la *Hache* accueillit l'aspirant en ces termes : « Vous, je vois tout de suite ce que vous êtes : vous êtes un mirliflore, bon à faire des ronds de jambe dans les antichambres, dans les ministères et dans les salons... pourquoi n'y êtes-vous pas resté ?... Naturellement, vous ne savez pas ce que c'est qu'un sextant... je vous charge, à bord, de la partie militaire... et souvenez-vous que j'entends que ça fume !...

Latullère tourna les talons, très vexé, car l'appréciation de Lefort était absolument imméritée. Par suite d'un goût qui tendait à diminuer chez ses camarades, il désirait les campagnes lointaines, et, celle que devait accomplir la *Hache* l'ayant séduit, il s'était servi à cette fin de ses relations. Il appartenait à cette bourgeoisie parisienne très cultivée, qui forme dans notre société contemporaine une sorte d'aristocratie de fait. Très poli, très obligeant, assez vain, il se lia vite avec Raimondis qui, d'ailleurs, était de ses « anciens ; » mais à l'École navale, ils se fréquentaient peu. Quoique très zélé et vivement adonné au service, il perdait sur Jean une année d'expérience, — cela compte à cet âge, — et le bénéfice de la campagne du *Ducasse*, sous les ordres de Saint-Gelais, dont Raimondis constatait plus encore maintenant tous les bienfaisans effets. Mais l'ascendant que Jean prit sur lui au point de vue du service, il le reprit d'une certaine manière sur Jean, au point de vue intellectuel. Il était plus instruit, plus méthodiquement cultivé que Jean,

dont le développement cérébral s'était surtout effectué sous l'influence charmante, mais imaginative, impulsive, féminine de sa mère, et celle profonde, mais si fantaisiste, si capricieuse, de son oncle d'Orves. Bientôt Latullère montra ses livres à Jean. Dans la cabine minuscule, il avait trouvé le moyen d'en loger une quantité incroyable. Raimondis lut des titres de volumes dont beaucoup lui étaient inconnus. Certains autres avaient été prononcés devant lui, mais le plus souvent sur un ton de pieux effroi. Il y avait là *les Chemins de l'Asie, le Maître de la Mer, la Chine qui s'ouvre, la Science et l'hypothèse, Madame Bovary, Nana, Salammbô, le Jardin de Bérénice, les Jeux rustiques et divins; l'Ombre des Jours*, presque tous les volumes d'Anatole France, de Nietzsche, de Wells, de Kipling, et beaucoup de ceux de Renan. Latullère affichait une passion pour Renan. Souvent après dîner, à table, il déclamait au nez de Rabateau ahuri ce fragment de Marc-Aurèle :

Oui, tous, tant que nous sommes, nous portons au cœur le deuil de Marc-Aurèle comme s'il était mort d'hier : avec lui la philosophie a régné. Il est important que cette expérience ait été faite. Le sera-t-elle une seconde fois? La philosophie moderne, comme la philosophie antique, arrivera-t-elle à régner à son tour? Aura-t-elle son Marc-Aurèle, entouré de Frontons et de Junius Rusticus? Le gouvernement des choses humaines appartiendra-t-il encore une fois aux Sages ?... Qu'importe? Puisque ce règne serait d'un jour et que le règne des Fous y succéderait sans doute une fois de plus?

— Mais nous sommes très bien gouvernés, jeune *godélureau!* prononçait enfin Rabateau, après avoir réfléchi un quart d'heure ; car il respectait son député radical comme il eût jadis vénéré le seigneur de sa glèbe.

— Godelureau! observait Raimondis. Voyons, Rabateau, modérez vos expressions.

— Pardon! Godélureau, rectifiait Latullère. Je réclame l'accent aigu.

— Réclamez ce que vous voudrez, grommelait Rabateau. « Mon cher camarade, enfin, quoi ! Je vous ai déjà dit que je n'aime pas qu'on se paie ma tête. Je sais ce qu'elle vaut. » Et il se rengorgeait. Ce bonhomme, si respectable par ses services, si consciencieux, si honnête, si dévoué, si attentif à sa besogne,

était une sorte de tête de Turc pour Lefort, qui lui allongeait des bourrades, pour ainsi dire, par manière de distraction. Cet excellent Rabateau en était aigri et cette cause s'ajoutait aux souvenirs de sa pénible, de sa méritoire ascension, à son horizon borné, pour le rendre à la fois orgueilleux et timide, serviable et hargneux, horriblement susceptible, se figurant toujours être tourné en dérision. Il révélait un anticléricalisme intraitable et s'en ouvrait à Latullère qui, lui non plus, « n'approchait pas, » selon la locution du mécanicien, mais pour d'autres raisons. L'aspirant excellait à faire pérorer Rabateau là-dessus, à lui arracher pour la centième fois comment il avait été dépouillé d'un héritage par les curés, ce qui semblait l'origine et la base de ses rancunes persistantes. « Comment, pensait parfois Raimondis, avec une tristesse découragée ; comment pourrait-on faire jamais admettre à ce brave homme, — car c'est un très brave homme, — le désintéressement, la sublime délicatesse d'un abbé Mineau continuant à célébrer des messes pour Taupier, alors que les honoraires de ces messes lui ont été confisqués ? » Jean, pour le moment, n'essayait pas d'ailleurs. Il écoutait en souriant Rabateau déclarer que le catholicisme avait emprunté ses ornemens aux lamas, narrer « qu'une fois, il avait vu une prise de voile : Je vous assure que c'était du propre ! »

— Allons donc ! excitait Latullère. Vous ne nous ferez tout de même pas croire que, de nos jours, on renouvelle dans les couvens de nonnes les mystères d'Éleusis ?

— Les mystères des quoi ? reprenait Rabateau. Les mystères des quoi ?... On ne comprend jamais les mots que vous dites. Parlez donc français, une bonne fois. Je ne vous raconte pas des mystères, moi. Je vous dis ce que j'ai vu, car je ne crois qu'à ce que je vois... Et le Pape ?... Pensez-vous pas qu'il ferait pas mieux de s'installer dans un petit pays où il serait tout seul, au lieu de tant faire d'histoires, dans une île déserte qui n'appartiendrait à personne ?

— Où la trouver, cette île ? demandait avec calme Raimondis, sans se départir de sa gravité souriante.

— Il n'y a qu'à chercher, assurait Rabateau. Il n'en manque pas... Tenez, monsieur de Raimondis, à vous, je vais vous faire plaisir. » Et il pliait sa serviette en forme de fleur de lys. Car il supposait que Jean ne pouvait être que royaliste. Mais Jean n'avait ni le désir, ni le loisir d'agiter, de mettre en question

dans son esprit les diverses formes de gouvernement. Il ne songeait qu'à bien servir, à utiliser, à accorder, pour le rendement maximum de la *Hache* et l'intérêt supérieur de son pays, les anarchistes et les bons esprits de l'équipage, la maistrance zélée, mais alarmée, et ses inférieurs ignorans, engourdis, ou trop dégourdis et peu souples, le sceptique bourgeois de Paris qu'était Latullère et le primaire radical-socialiste représenté par Rabateau. Chacun de ces élémens contenait, Jean le sentait, autant de forces diverses qu'il s'agissait de faire concourir au même bien général, au service commun.

N'avait-il pas, jadis, vu son père présider ainsi, au Vivier, avec d'Orves, l'abbé Mineau, le docteur Voisnon? Le monde se répétait en somme. La *Hache*, c'était un Vivier plus neuf, plus occasionnel, plus représentatif peut-être, plus général assurément dans sa mission, puisque ce petit bateau porterait le pavillon de la France à travers le monde; mais, avec des variantes, les mêmes types s'y reproduisaient : Rabateau, c'était un Voisnon, moins instruit, encore plus éloigné des formes usuelles de la civilité, plus mesquin dans ses conceptions, plus esclave de ses rancunes personnelles; mais, comme Voisnon, bon praticien, dévoué à sa tâche, entretenant contre le corps social certaines aigreurs de parvenu, conscientes ou inconscientes, certaines inintelligences de l'existence morale, historique, mondiale d'une nation. Jean ne pouvait se défendre d'une sympathie pour ce serviteur modeste, travailleur, harcelé, cherchant cependant toujours à s'instruire, à se cultiver dans son humble sphère, d'une façon naïve et presque touchante. Rabateau, à ses heures de loisir, jouait de la mandoline, lisait *Han d'Islande*, *les Travailleurs de la Mer*, *les Trois Mousquetaires*, et *le Maître de Forges*, ce dernier en italien, car l'officier mécanicien désirait se familiariser avec les langues étrangères. De son côté, Rabateau, malgré sa haine profonde, invétérée du « grand corps, » ne détestait pas Raimondis. D'abord il était « second, » et cette qualité exerçait un prestige sur cette vieille âme disciplinée. Il n'opposait pas cette résistance dont Lefort avait prévenu Jean. L'humilité de cet homme à cheveux gris, et qui d'ailleurs s'effarait à la pensée d'une responsabilité quelconque, étonnait même l'enseigne de vaisseau à qui Rabateau savait gré de mettre dans ses ordres un tact et un ton dont Lefort n'usait pas toujours, et de lui épargner les ironies mor-

dantes dont Latullère abusait. Sans ces cinglantes lanières, Rabateau eût peut-être, il faut l'avouer, moins facilement admis la supériorité d'instruction, d'éducation de l'aspirant. Entre eux, Raimondis était le lien, l'engrenage et aussi l'amortisseur, et sans lui, le choc de ces deux esprits eût été brutal, et aussi, pour les mêmes raisons, le contact de Latullère avec l'équipage. Car cette nature affinée, très intelligente, très prompte, animée d'un zèle ardent, s'impatientait, s'irritait de certaines trivialités, de certaines apparentes imperméabilités, d'agaçantes inerties. Dans le feu de ses paroles, les termes de « crapule, » d' « idiot, » de « mufle » allaient frapper à tout propos comme des balles et déterminaient plutôt des blessures que des efforts. Raimondis, ayant pratiqué les gens de la campagne, vu son père et sa mère dans l'exercice d'un commandement obscur, mais continu et incontestable, possédait davantage le sens des mots, des moyens, qui font mouvoir les hommes et, par leur intermédiaire, actionnent les choses. Il retrouvait aussi en lui, douce mais ferme, persévérante, inébranlable, au besoin hardie et impérieuse, la volonté de ses ascendans. Il avait toujours vivement senti ce qu'il devait de sa nature à sa mère; aujourd'hui il se rendait compte de ce qui l'apparentait à son père, et qu'il remplissait, à bord de la *Hache*, l'office dont son auteur s'acquittait au Vivier. Latullère tenait une place analogue à celle où brillait d'Orves. C'était un d'Orves plus livresque, mais plus actif, plus « snob, » plus libre de discipline traditionnelle, moins personnel aussi, épuré par des hérédités moins anciennes, moins frotté d'expérience et de vie, une sorte de d'Orves néanmoins par la curiosité, la culture, la vivacité de l'esprit.

Au-dessus d'eux trois planait Lefort violent, capable, autoritaire, convaincu, audacieux, énergique qui, malgré tant de difficultés, tant de sujets de trouble, tant d'élémens divers, inspirait crainte et confiance à tous, et dont l'impulsion supérieure menait la *Hache*.

Aussi, après les froissemens, les heurts inévitables des premiers jours, tout alla-t-il beaucoup mieux qu'on n'eût pu croire d'abord.

Rabateau s'offensait moins des moqueries de Latullère, et celui-ci les modérait. L'aspirant se divertissait et s'instruisait en même temps à écouter le vieux briscard raconter ses campagnes. Il avait roulé dans le monde entier, vu, retenu pas mal

aux minutes de liberté où il montait, des machines, des chaufferies, respirer, flâner sur le pont. Raimondis et Latullère lui avaient abandonné la gestion de la gamelle, car il démêlait, prétendait-il, mieux que personne, les retours de bâton du cuisinier, du maître d'hôtel et ne craignait pas, à l'occasion, de les suivre au marché. De ce gérant modèle, mais économe, et d'instinct hostile aux représentations mondaines dont la nécessité lui échappait, Raimondis avait fini par obtenir, talonné par Latullère, qu'on achetât du champagne, et l'aspirant en fut chargé. Il profita de l'occasion pour acquérir du Pommery à un louis la bouteille, à la consternation éplorée de Rabateau. Après des discussions interminables où apparurent âprement leurs divergences originelles, ils tombèrent ensuite d'accord pour s'abonner à diverses publications.

Latullère et Rabateau projetaient des parties de chasse dans la brousse ; mais à Toulon, ils n'allaient pas encore de compagnie. Parfois, Lefort, consentant paternellement à garder la *Hache* et à leur permettre de s'absenter ensemble, l'enseigne et l'aspirant descendaient à terre, flânaient sur le boulevard de Strasbourg, humaient l'air encore tiède, cependant devenu respirable au crépuscule, s'asseyaient à la Rotonde, au Münich. Latullère, qui venait de passer six mois dans l'escadre de la Méditerranée, guida son camarade dans ces endroits célèbres et dont Raimondis ignorait les habitudes, le personnel et les secrets. Latullère y paraissait fort honorablement connu ; ces dames l'appréciaient. Il mit son ancien en rapport avec quelques hétaïres de marque. En rentrant à bord, il l'entretenait de ses théories philosophiques et lui offrait des prêts de livres. Mais Raimondis ne trouvait guère le temps de lire entre son service, les démarches nécessitées par l'armement de la *Hache* et les écritures qui l'accablaient ; chaque matin, il donnait plus de trois cents signatures, et il fallait parcourir, souvent rédiger les pièces.

Parfois, cependant, pour se reposer et évoquer un souvenir familial, il atteignait le *La Bruyère* en maroquin pourpre, marqué au chiffre du chevalier Philibert, et qui, avec quelques manuels techniques, composait la totalité de sa bibliothèque. Il s'étonnait d'avoir jadis jugé ce recueil si ardu. Aujourd'hui ces peintures vivantes et délicates le comblaient d'aise. Il les dégustait à petites doses, comme il eût détaché un à un les

grains dorés, savoureux, d'un raisin mûr de son pays. Il vérifiait la justesse de la remarque glissée par son oncle d'Orves, un soir, en le quittant au sommet de la côte Saint-Eutrope : « On ne goûte vraiment les classiques qu'après avoir tâté de la vie. » Plus d'élan, de réflexion, de rêve, arrêté à chaque instant, étouffé même dans son germe, par l'explication étymologique ou grammaticale à fournir ! Voici des souvenirs, et en voilà le commentaire. Jean faisait des découvertes : il avait lu en son intégrité le chapitre *Du Cœur*, réduit à trois pages dans l'édition scrupuleusement châtiée des Pères. Une phrase y était repérée par un trait à l'encre rouge, une encre pâlie, de la couleur d'une cicatrice ancienne : « S'il se trouve une femme pour qui l'on ait eu une grande passion et qui ait été indifférente, quelque important service qu'elle nous rende dans la suite de notre vie, l'on court un grand risque d'être ingrat. » Qui avait souligné la phrase? le comte Octave ou le chevalier Philibert, ou un troisième? Énigme insoluble. Peu importait : avant Jean, l'un des siens avait été touché par une blessure analogue à celle qui le faisait souffrir : le petit volume de maroquin chiffré d'or devint encore plus cher à Jean; car il subsistait chez lui un fond obstiné de mélancolie, accru par quelques paroles échappées à Tom : May malheureuse, la May sanglante des ruines de Grimonville, poursuivie par Privaz. D'ailleurs, les satisfactions assez banales, assez médiocres de la galanterie toulonnaise avaient enlevé à cette image tout ce qu'elle éveillait en Raimondis d'inconsciente âpreté sensuelle; il ne restait plus en lui qu'un sentiment de chagrin latent, profond...

Maintenant, pour s'en distraire, pour l'oublier, il pouvait reporter les yeux sur l'immense chemin d'or qui, poli, onduleux, fascinateur, menait à travers les vagues jusqu'à l'Orient.

On a beau de vos seins épuiser et tirer...

Ce matin le spectacle s'offrait dans toute sa grandeur et toute sa séduction. Une grève d'inscrits maritimes rendait déserte l'étendue vitrifiée qui réverbérait la lumière du ciel. A peine deux ou trois fumées lointaines indiquaient-elles des bateaux dans ces parages habituellement si fréquentés. A l'horizon, de petits nuages lilas se confondaient avec ces taches troubles, et le miroir de la mer était si pur qu'il les réfléchissait presque sans les déformer.

Rigolot, le quartier-maître distributeur, vint prendre les ordres de Raimondis pour le repas de l'équipage, puis le maître mécanicien pour un détail du service des chauffeurs de la seconde bordée. Les instructions données, Jean se rendit sur la passerelle où se trouvaient Latullère, officier de quart, et le commandant. Selon un mot d'argot expressif, ils « blaguaient » ensemble. Lefort paraissait de bonne humeur : le fait d'avoir pris la mer sans doute. Près d'eux un petit timonier inspectait l'horizon avec une longue-vue, et Lefort lui recommandait de ne pas se laisser distraire des signaux qui pouvaient monter à la corne du *Buffon*, commandant supérieur de l'escadrille.

— Eh bien! mon cher second, interpella le bourru tout joyeux, nous voilà partis. Hors le grand foc, les dettes sont payées! Ce matin, je vous offre à tous le champagne. Qu'en dites-vous, mes enfans?

— Merci, commandant, répondirent ensemble les deux officiers.

— Où est cette vieille seringue de Rabateau? Je vais le faire chercher. Que fabrique-t-il, cet animal-là? En bas encore, je parie. Mais sa mécanique marche comme sur des roulettes. Ne ferait-il pas mieux de venir admirer ça comme nous? Est-ce assez beau, la mer, hein? Et son geste embrassait l'étendue.

— Commandant, commandant... interrompit le petit timonier.

— Toi, tu m'em..., fit le bon géant, est-ce compris?

Le petit timonier se ramassa, tout déconfit, dans un coin.

— Qu'y a-t-il? demanda doucement Raimondis.

La voix encore émue de l'algarade de Lefort, le veilleur indiqua :

— Un grand yacht blanc va nous passer par tribord.

Raimondis tressaillit, comme traversé par une flèche. Le brave Lefort s'étonna paternellement : « Quoi? qu'avez-vous?

— Rien, répliqua Jean, qui s'était ressaisi.

Cependant le petit timonier n'abandonnait pas l'objet de sa curiosité. Il continuait à renseigner à voix haute : « Il se rapproche... il vient sur la gauche... il porte le pavillon français... je distingue les lettres en relief sur son étrave : M... I... MI-R-A-N-D-A... *Miranda.*

— Tiens, la *Miranda*, s'efforça de prononcer avec indifférence Raimondis, tout pâle. « C'est le yacht de notre ancien

camarade Privaz qui a donné sa démission pour voyager, s'occuper d'océanographie. »

Lefort ricana : « Quoi ! il va empailler des mollusques. Drôle d'idée, quand on pouvait être officier. » Et Jean sentit sa sympathie s'augmenter pour cet homme dur.

Le timonier annonça d'une voix éclatante, triomphale : « La *Miranda* va nous passer à contre-bord. » Mais le commandant coupa net sa joie en rugissant soudain :

— Tonnerre de Dieu ! il s'agit bien de ça... Regarde donc où il faut, bougre d'idiot... voilà un signal qui monte aux drisses du *Buffon*. Et avec sa lorgnette, Lefort déchiffra et interpréta le signal avant le guetteur : « Venir sur la gauche de 10 degrés... nous ne passerons pas à contre-bord du beau yacht. » Et rapidement il se mit à calculer le nouveau cap pour le prescrire à l'homme de barre. Une folie s'emparait de Raimondis : Ne pouvait-il courir à cette barre, là, à deux pas, la maintenir encore quelques minutes... ah ! revoir May une fois... non même pas la revoir, longer le bateau qui la portait, discerner un fauteuil sur le pont, un rideau de cabine flottant par un hublot ouvert... Vertige insensé !... d'ailleurs, absurde, inutile : le signal s'amenait ordonnant l'exécution du mouvement.

— Cinq à gauche ! hurla Lefort. Docile, la *Hache* s'inclina, tandis que l'ombre du bateau blanc glissait en sens inverse sur la mer.

Le contre-torpilleur s'enfonça dans l'immense tache d'or qui aveuglait, formée par le soleil adverse, route de gloire qui aboutissait à l'Orient... Jean de Raimondis contemplait ce chemin ardent avec passion. Sa flamme, son infini passaient en lui, l'enivraient, dissipaient ses suprêmes mélancolies d'amour... Combien, auprès de cette fournaise où se fondait son cœur, paraissait pâle et minuscule la petite tache d'or qui, un soir de juin, l'avait distrait des râles de sa mère, chevelure blonde apparue dans un autre cercle d'eau, infime celui-là, fontaine où saint Vital bénissait les Sirènes !

AVESNES.

LA DERNIÈRE ANNÉE DE DANTON

III[1]

L'ARRESTATION, LE PROCÈS ET LA MORT

I. — L'ARRESTATION

Hébert fut guillotiné le 5 germinal (26 mars). L'impression était que Danton serait le bénéficiaire de l'événement. Son discours du 29 ventôse l'avait porté si haut ! Du coup, le crédit de Robespierre avait paru baisser : un dantoniste, Bourdon, avait osé, ce 29 ventôse même, demander qu'on arrêtât Héron, le policier de Maximilien, et la Convention l'avait suivi ; il avait fallu que Robespierre vînt, le lendemain, réclamer son homme, qu'on lui rendit. Mais le coup lui avait été sensible. Par ailleurs, Tallien, qu'on disait à Danton, arrivait au fauteuil de la Convention le 1er germinal, tandis que Legendre, séide du grand Cordelier, était porté à la présidence des Jacobins.

Robespierre se crut enveloppé : il était temps qu'il brisât le cercle ; la perte de Danton devenait urgente.

Le 1er germinal (22 mars), ils se rencontrèrent une dernière fois à la table d'un ami commun, Humbert, chef du bureau des fonds, en compagnie de Legendre, Panis, Desforges et autres. A croire un des convives, Danton adjura Robespierre une dernière fois de se dérober aux intrigues que nouaient contre lui,

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars.

Danton, plusieurs membres du Comité, Saint-Just et Billaud notamment, de ne plus prêter l'oreille aux « bavardages de quelques imbéciles. » Il devint chaleureux à l'excès. « Oublions nos ressentimens pour ne voir que la patrie, ses besoins, ses dangers... Tu verras que la République triomphante et respectée au dehors sera bientôt aimée au dedans par ceux-là mêmes qui jusqu'ici s'en sont montrés les ennemis. »

Robespierre, qui avait gardé un froid silence, répondit avec humeur : « Avec tes principes et ta morale, *on ne trouverait donc jamais de coupables à punir? — En serais-tu fâché*, s'écria Danton, *en serais-tu fâché, qu'il n'y ait point de coupables à punir?* »

D'après Courtois, le mot eût été prononcé à propos du cas précis du comte Loménie de Brienne, que Danton entendait arracher à l'échafaud parce qu'il « avait fait beaucoup de bien dans son département (l'Aube). » Il eût réclamé aussi la mise en liberté des 75 députés de la Droite incarcérés. Robespierre s'irrita : « *La liberté ne peut s'établir qu'en faisant tomber la tête de ces scélérats*, » dit-il. Alors, s'il faut en croire Courtois, Danton se fût emporté au point que les larmes lui eussent jailli des yeux. Cependant, d'après Vilain d'Aubigny, témoin de cette scène, le tribun eût, un instant après, embrassé Robespierre au milieu d'une émotion générale, Maximilien seul restant « froid comme un marbre. »

Le lendemain soir, Billaud ayant, au Comité, réclamé une dernière fois la tête de Danton, Robespierre la lui livrait. On ne pouvait cependant agir incontinent. Il fallait que l'Hôtel de Ville, débarrassé de l'état-major hébertiste, fût sans réserve entre les mains des Robespierristes. La nomination d'un maire et d'un agent national à la dévotion de Maximilien, Fleuriot et Payan, allait rassurer le Comité : avec ces gens à la tête de la Commune, aucun mouvement de la rue ne serait à craindre en faveur du redoutable suspect.

Les deux hommes se revirent une dernière fois, dit-on, mais de loin, à la première représentation d'*Épicharis et Néron* de Legouvé. Danton était à l'orchestre avec ses amis, Robespierre dans une loge d'avant-scène. A peine le mot : *Mort au tyran!* fut-il prononcé par l'acteur, que Danton et les siens, se tournant vers la loge, applaudirent avec affectation : quelques-uns, dit Legouvé, allèrent jusqu'à montrer le poing au « dictateur. »

Celui-ci, pâle de rage, « agitait sa petite main » d'un geste à la fois craintif et prometteur.

Cette « petite main, » dans cette semaine historique du 23 au 30 mars, dressait fort laborieusement l'échafaud de son « ennemi. » Tous les soirs, dans la fameuse *chambre bleue* de la maison Duplay, on eût sans doute vu Robespierre classer des fiches et rédiger des notes. Il réunissait les élémens du rapport accusateur dont, toujours prudent, il confierait la rédaction à Saint-Just. De ces fameuses *notes* une chose ressort clairement : l'« ami » qui, le 14 février 1793, écrivait encore à Danton : « Je t'aime jusqu'à la mort! » notait soigneusement, depuis des années, tout ce qui, un jour, servirait à accabler l'autre : c'était un homme prévoyant.

Ces « notes, » que Saint-Just ne fera que suivre et parfois que copier, respirent une vieille antipathie : on y voit Robespierre mettre sur le même pied les boutades gauloises jadis lancées par Danton au cours de conversations amicales avec Maximilien (et dont il est ainsi prouvé que celui-ci s'était fort offusqué) et ses démarches, les plus graves d'ailleurs, presque toutes travesties. Il avait été l'ami de Mirabeau et de Lameth, en 1790 et 1791, et avait voulu entraîner Robespierre en cette mauvaise compagnie; il avait écarté Camille de la bonne voie, mais, causant avec Robespierre, avait attribué au jeune journaliste ami « un vice honteux et privé. » Pendant son ministère, il avait laissé tripoter dans le Trésor public, par Fabre notamment. Il avait, en septembre, fait élargir Duport et Lameth, notoirement contre-révolutionnaires. Quand Robespierre lui avait offert d'« écraser la conspiration (girondine) et d'empêcher Brissot de renouer ses trames, » il avait hautement rejeté toutes ces propositions « *sous le prétexte* qu'il ne fallait que s'occuper de la guerre. » Il avait, par ses intrigues, assuré « le salut du roi de Prusse et de son armée. » Il avait protégé les Girondins, et, Robespierre lui ayant mis sous les yeux les calomnies des Roland, il avait répondu : « Que n'importe! l'opinion est une p...., la postérité une sottise. » Et ici le puritain se révoltait. « Le mot de vertu faisait rire Danton : il n'y avait pas de vertu plus solide, disait-il plaisamment, que celle qu'il déployait toutes les nuits avec sa femme. Comment un homme, à qui toute idée de morale était étrangère, ajoutait l'Incorruptible, pouvait-il être le défenseur de la liberté? » Il aimait s'entourer « d'intrigans

et d'impurs. » On ne pouvait oublier « les thés chez Robert, » où, en compagnie de Danton et de Fabre, « d'Orléans faisait lui-même le punch, » — ce qui expliquait comment il avait favorisé l'élection de celui-ci en 1792. Il avait d'ailleurs trempé dans ses complots avec Dumouriez.

Alors Maximilien revenait encore sur tous ces événemens par peur qu'un seul fait, — si minime fût-il, — échappât, qui pourrait être exploité contre l'ancien ami. Lors de l'affaire du Champ-de-Mars, il avait laissé 2000 patriotes se faire égorger, mais lui s'était retiré à Arcis où il avait joui d'une sécurité bien suspecte. Il s'était encore, la veille du 10 août, retiré à Arcis, d'où on avait désespéré de le voir revenir et, dans la nuit du 9 au 10, il avait voulu se coucher et avait dû être entraîné par les Marseillais. A la Convention, il avait désavoué Marat, Robespierre, la Montagne, pour se montrer aux conspirateurs « conciliateur tolérant : » il ne s'était prononcé contre la Droite que parce qu'elle réclamait de lui des comptes. Il n'avait « pas voulu la mort du tyran, mais son bannissement, » et n'avait voté la mort que « par la force de l'opinion publique. » Il avait « vu avec horreur la révolution du 31 mai, cherché à la faire avorter, » essayé de sauver les Girondins, frayé avec les insurgés de Normandie. Il avait prétendu « dissoudre la Convention et *établir la Constitution* (*sic*). » Il avait, le 8 mars 1793, excité une fausse insurrection pour donner à Dumouriez « le prétexte de marcher sur Paris. » Enfin, il avait voulu récemment « *une amnistie pour tous les coupables.* » Les amis de Danton avaient naguère voulu renverser le Comité ; c'était lui qui avait inspiré la campagne du *Vieux Cordelier ;* il avait trempé dans les intrigues de Philippeaux, « accueilli à la barre les veuves des conspirateurs lyonnais, etc. »

La semaine s'avançait : Robespierre ne jetait plus sur le papier, le temps pressant, que des notes plus informes : elles visaient les amis qui, avec Danton « s'étaient rendus coupables de tous les crimes à la fois. »

Et ayant terminé son travail, l'ancien ami de Danton le porta à Saint-Just, qui saurait bâtir là-dessus le réquisitoire virulent qu'il fallait. Saint-Just n'ajoutera que quelques faits probablement fournis par Billaud, autre ancien ami et précieux collaborateur, puisque, de 1789 à 1792, il n'avait jamais perdu de vue son bienfaiteur. Pour le reste, Saint-Just se contentera

d'envelopper d'une littérature de ministère public les « notes » de Maximilien.

Il dut mettre la dernière main à son morceau le 9 germinal. Et, quand il fut prêt, il s'achemina vers les Tuileries et vint déposer sur le tapis vert du Comité ces feuillets où l'on voyait se conjurer, pour la perte d'un homme, la trahison d'un ancien ami et la haine d'un jeune fanatique.

***

Que faisait, cependant, l'homme ainsi menacé? Descendu de la tribune, le 29 ventôse (20 mars), au milieu des applaudissemens, il semblait, ce jour-là, qu'il fût capable de conjurer tous les périls. Mais, précisément, ce succès l'avait à l'excès rassuré. Sorti un instant de la « torpeur » où sans cesse il retombait, il lui avait suffi de constater qu'à sa parole, la Convention se pouvait encore émouvoir et soulever. Qui oserait venir l'y attaquer? Le jour où ses ennemis s'y hasarderaient, il les confondrait d'une phrase et, ayant jusqu'au bout gardé le beau rôle, il « leur mangerait les entrailles. »

Les amis étaient moins rassurés. Tous l'incitaient à prendre l'offensive. Il leur opposait, lui, « l'homme de Septembre, » d'étranges scrupules. Il avait jadis voulu, — c'était vrai, — jeter bas Brissot, naguère encore jeter bas Hébert, mais jamais il n'avait réclamé pour eux l'échafaud. Il ne voulait pas plus y acheminer Robespierre, un tyran soit, mais un vieil ami qui était venu « prendre la soupe » que trempait, dans la petite salle à manger de la cour du Commerce, la pauvre Gabrielle! Aux incitations pressantes d'un Legendre étonné, il répondait avec un geste las : « Mieux vaut être guillotiné que guillotineur! » Il était derechef fatigué et énervé.

Le printemps de 1794 s'annonçait charmant. « Jamais je n'en ai vu un si beau, écrit une contemporaine; on eût dit que la nature voulait consoler le monde des crimes de la société. » A Paris, les marronniers déjà étaient prématurément en fleurs, et la campagne aussi était en fête. Une sorte d'appétit de la nature, écrivent les témoins, avait saisi le Cordelier. Le plus qu'il le pouvait, emmenant avec lui sa jolie Louise, il courait à Sèvres où la Fontaine d'Amour avait pris sa parure printanière. Depuis le 30 ventôse, il ne paraît pas au club, et rien ne signale

sa présence à la Convention. Une crise d'alanguissement voluptueux, — coupé de sombres rappels, — le jetait sans cesse hors de ce Paris qui évoquait pour lui tant de souvenirs terribles.

A Paris, on se préoccupait. « Danton travaille à s'éclipser, » écrivait, étonné, Mallet, dès le 9 mars, et Thibeaudeau se décida à l'aller relancer à Sèvres, le 3 germinal (24 mars), « inquiet de le voir moins assidu aux séances. » Il le trouva « semblable à un malade qui abjurerait le monde parce qu'il le va quitter. » « Ton insouciance m'étonne, lui dit le député de la Vienne, tu ne vois pas que Robespierre conspire ta perte? Ne feras-tu rien pour le prévenir? — Si je croyais, répliqua-t-il, qu'il en eût seulement la pensée, je lui mangerais les entrailles. » A d'autres, il répondit : « Il faudrait encore verser le sang. Il y en a assez comme ça. *J'en ai répandu quand je l'ai cru utile.* » Le mot était bien de l'homme.

Un neveu, le petit Menuel qu'il emmenait à Sèvres, se rappellera toujours la dernière soirée qu'il y a passée. C'était à la veille de l'arrestation : il nous peint Danton « assis à droite de la cheminée du grand salon, les jambes garanties du feu par des jambières en carton, » Desmoulins « occupant l'autre coin » et l'énorme Delacroix au milieu, tandis que l'enfant s'ébattait sur le tapis de la chambre. Il les entendait discuter passionnément. S'il n'agissait pas, ne pouvait-il fuir? « *On n'emporte pas*, criait Danton, *la patrie à la semelle de ses souliers.* » Ce jour-là, il s'était, devant Courtois, montré si las qu'à en croire ce confident, il appelait presque la mort.

Au fond, il ne croyait pas au péril. Le 8 germinal, Rousselin courut encore le prévenir que tout était prêt pour sa perte. Il répéta son éternel mot : « *Ils n'oseraient pas*, » puis, se regardant dans la glace : « Ne craignons rien, enfans que vous êtes. *Voyez ma tête! ne tient-elle pas bien sur mes épaules?* Et pourquoi voudraient-ils me faire périr? A quoi bon? A quel sujet? »

Ce jour-là, Saint-Just, penché sur les notes de Robespierre, mettait la dernière main au rapport qui allait assommer l'homme par derrière.

***

Le 9 germinal au soir (30 mars), les deux Comités étaient convoqués à une réunion plénière, ainsi qu'il arrivait lorsque

devait être prise une importante résolution. A en croire un des membres du Comité de sûreté générale, Lavicomterie, beaucoup d'entre eux ignoraient de quoi il allait être question. Saint-Just, rapporte-t-il, tire de sa poche des papiers : « Que n'est notre surprise d'entendre le rapport contre Danton et autres! Le rapport était si séduisant, Saint-Just le débita avec tant d'âme! Après la lecture, on demanda si quelqu'un voulait parler : Non! non! »

La mémoire de Lavicomterie le trompait sur ce point. Lindet, sans s'élever contre le fond du rapport, refusa de signer l'ordre d'arrestation. « Je suis ici, dit-il, pour nourrir les citoyens (il avait les subsistances), non pour tuer les patriotes. » Le vieux Rühl, fidèle à son amitié, eut la même attitude. Jeanbon écrira un an après : « Si j'avais été là, je l'aurais défendu de toutes mes forces. » Cela n'est pas si sûr, car plusieurs signèrent, qui d'abord avaient paru vouloir protester. Carnot fut du nombre : « Songez-y bien, eût-il dit, *une tête comme celle de Danton en entraîne beaucoup d'autres.* »

Mais Billaud combattit tout ajournement. Il se récria même, quand Saint-Just émit l'idée de ne faire arrêter Danton qu'à l'issue de la séance de la Convention où il aurait lu son rapport. En fait, le rapport semble bien avoir été écrit avec l'idée que Danton serait là : orgueilleux à l'excès, le jeune homme se croyait de taille à jeter bas l'homme en pleine arène conventionnelle. Vadier, plus prudent, préférait qu'on frappât l'ennemi déjà garrotté. Il y eut à ce sujet une scène très vive, au cours de laquelle Saint-Just aurait jeté son chapeau au feu et fait mine d'anéantir son rapport. Mais l'un des ennemis de Danton cria à Robespierre : « Tu peux courir la chance d'être guillotiné. *Si nous ne le faisons pas guillotiner, nous le serons.* »

Le grand mot était dit : il domine la Terreur. Que de gens, depuis dix mois, guillotinaient pour ne pas être guillotinés!

Robespierre dut se rallier à l'idée de l'arrestation immédiate. Et il eut raison. Quand on verra Danton ébranler tout à l'heure jury et tribunal hostiles, comment penser qu'il n'eût point soulevé la Convention où tant d'amis lui restaient?

Tous, sauf Lindet et Rühl, signèrent.

Nous avons le papier. Il trahit quelque désarroi. C'est un brouillon informe. D'après Robinet, Barère tint la plume, mais (ce qui était bien sa façon) en contrefaisant son écriture : il

dut d'ailleurs raturer l'ordre, le surcharger : on a l'impression que ces quelques lignes furent écrites et remaniées au cours d'une discussion où à peine les proscripteurs se possédaient. L'ordonnance même des signatures est intéressante : Billaud, littéralement, se dut précipiter : cet ancien obligé de Danton signa le premier et très fermement, comme si, de sa main de fer, il agrippait enfin sa victime. Vadier signa aussitôt après : il « vidait le gros turbot farci » d'un bon coup de plume. Les autres suivirent; mais c'est dans un coin, tout en bas du papier, que s'aperçoit, tracé d'une écriture chafouine, le nom de Robespierre. Jusqu'au bout, l'homme semblait hésiter à se découvrir.

L'ordre fut expédié au maire ; une heure après, les gendarmes étaient en mouvement : Danton, Delacroix, Philippeaux et Desmoulins rejoindraient Fabre et Hérault sous les verrous.

Rühl avait dépêché Panis à Danton. Il trouva le tribun assis au coin de son feu. Il parut indifférent d'abord, tisonnant sans mot dire. Et il resta là, dans ce fauteuil, l'air excédé, le reste de la nuit, ne voulant être arrêté dans son lit. Le pas des gendarmes s'entendant dans la cour du Commerce, il prévint sa femme : « On vient m'arrêter, » et comme, éperdue, elle pleurait : « N'aie pas peur, dit-il, comme machinalement, ils n'oseront pas. » Il se laissa emmener sans aucune résistance à la prison, toute proche, du Luxembourg.

Desmoulins, à la même minute, s'arrachait aux bras de Lucile. Il paraissait calme.

Danton et lui ne se croyaient peut-être pas perdus. Même devant le Tribunal, ils espéraient faire éclater leur innocence. Une lettre de Philippeaux, à son tour incarcéré, à sa femme, montre à quel point, très sincèrement, paraissaient vaines à tout ce groupe les accusations portées contre eux. En *post-scriptum*, il écrit : « Je viens d'apprendre que Danton, Camille et Lacroix sont également arrêtés. *J'en ignore la cause.* »

***

Paris apprit, à son réveil, l'invraisemblable nouvelle : Danton, Desmoulins arrêtés ! l'homme du Dix Août et l'homme du Quatorze Juillet ! Ce fut, dit Vilain d'Aubigny, une générale « stupeur. » En vain répandait-on qu'ils préparaient « la restauration de la royauté, » l'incrédulité était d'abord universelle, mais

aussi la consternation. Des députés coururent cour du Commerce se faire confirmer la chose, puis refluèrent aux Tuileries.

La Convention s'y réunit à onze heures dans une émotion facile à imaginer. Tout porte à croire qu'elle était au fond plus dantoniste que robespierriste. Tallien, son président, était un « vieux Cordelier. » Des amis de Danton se voyaient partout : Legendre, Fréron, Courtois, Bourdon, Barras, vingt autres. Mais, tout de même, le bataillon dantoniste était décapité : Hérault, Fabre, Philippeaux, Delacroix, Desmoulins, tout l'état-major était en prison. Fréron était prudent, Courtois incapable de parler, Tallien un médiocre. Seul, le rude boucher Legendre osa s'élancer à la tribune.

« Citoyens, s'écria-t-il, quatre membres de cette Assemblée ont été arrêtés cette nuit. Je sais que Danton en est, j'ignore le nom des autres. Je demande que les membres arrêtés soient traduits à la barre pour être accusés ou absous par vous. *Je le déclare, je crois Danton aussi pur que moi!* »

Il y eut des murmures, tandis que Legendre continuait à exalter son grand ami, poursuivi, dit-il, « par des haines particulières. » Il répéta sa motion. Fayau la combattit, mais l'Assemblée semblait prête à la voter ; déjà se faisaient entendre, à l'adresse de Robespierre, des cris de : « A bas la dictature! » Si Tallien eût mis incontinent aux voix la motion Legendre, « l'affaire, dit Courtois, eût été enlevée d'emblée. » Il tarda trop, laissa le Comité accourir.

Robespierre parut, et tout fut perdu. J'ai dit, en contant l'histoire de la Révolution, quelle sorte de pouvoir d'hypnose ce petit homme, si médiocre à mon sens, exerçait sur les assemblées. Déjà, en ces jours de germinal an II, son pouvoir était fort du désarroi inexplicable où sa seule apparition à la tribune jetait ses adversaires. Lorsque, le 9 thermidor, on le voudra tuer, il faudra qu'avant tout on l'empêche d'atteindre la tribune. De là, il terrifiait, fascinait ses gens.

Il le prit de haut : « A ce trouble depuis longtemps inconnu, dit-il, qui règne dans cette Assemblée, il est aisé de s'apercevoir qu'il s'agit ici d'un grand intérêt. Il s'agit en effet de savoir si quelques hommes aujourd'hui doivent l'emporter sur la patrie, si l'intérêt de quelques hypocrites ambitieux doit l'emporter sur l'intérêt du peuple français! »

On commença à applaudir. On était venu, reprit-il, demander

en faveur de Danton et de ses amis un privilège. « Nous ne voulons point de privilèges ! Non, *nous ne voulons point d'idoles.* » Les applaudissemens devenaient plus nourris. Pourquoi Danton serait-il mieux traité que Brissot, Pétion, Chabot et les amis d'Hébert ? « Nous verrons si dans ce jour, conclut-il, la *Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps ou si, dans sa chute, elle écrasera la Convention et le peuple français.* » Et fixant Legendre : « *Quiconque tremble est coupable,* » prononça-t-il. Legendre, terrifié, se vint excuser. L'effroi l'avait pris aux entrailles : quelques mois après, on lira dans la *Gazette* (du 15 brumaire) que « le citoyen Legendre vient de mourir des suites de la frayeur que lui avaient causée les menaces des membres des Comités, lorsque ce député prit la défense de Danton. »

Barère, toujours courtisan du succès, vint appuyer Robespierre. Pas de privilèges pour Danton ! Et la motion Legendre fut écartée. Saint-Just prononcerait sa catilinaire sans que « Catilina » fût là. Et alors parut à la tribune le beau et terrible jeune homme. Barras nous le montre lisant son « monstrueux » acte d'accusation de son ton « flegmatique, » tenant « son manuscrit d'une main immobile, de l'autre faisant un seul geste, levant son bras droit et le laissant retomber d'un air inexorable et sans appel, comme le couperet même de la guillotine : »

« *La Révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages.* Cette idée vraie est la source de la justice et de l'égalité dans un État libre : elle est la garantie du peuple *contre les hommes artificieux qui s'érigent en quelque sorte en patriciens par leur audace et leur impunité.* » Alors il commença à dénoncer « ces derniers partisans du royalisme, ceux qui, depuis cinq ans, ont servi les factions et *n'ont suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie.* » Et il interpella l'absent : « *Danton, tu as servi la tyrannie...* » et, pendant une heure, il malmena ce formidable fantôme, coupant sans cesse de sa main droite la tête de l'accusé. A quoi bon redire ces phrases où tout le fiel de Robespierre était simplement délayé dans la phraséologie chère à Saint-Just ?

Il proposait, pour conclure, le décret d'accusation « contre Desmoulins, Hérault, Danton, Philippeaux, Lacroix, prévenus de complicité avec d'Orléans et Dumouriez, avec Fabre d'Églan-

tine et les ennemis de la République, d'avoir trempé dans la conspiration tendante à rétablir la monarchie et à détruire la représentation nationale et le gouvernement républicain; en conséquence ordonnant leur mise en jugement avec Fabre d'Églantine. »

Le décret fut voté sans qu'une voix s'élevât. Fréron, sur qui Lucile avait compté pour sauver Camille, resta impassible et peut-être vota le décret. En rentrant chez lui, Robespierre dit à Duplay: « Il faut convenir que Danton a des amis bien lâches. » Lorsque, à la séance du 9 thermidor, Garnier de Saintes criera à Robespierre traqué : « *Le sang de Danton t'étouffe!* » celui-ci aura le droit de riposter : *C'est donc Danton! Lâches! pourquoi ne l'avez-vous pas défendu?* »

Lucile courait Paris : elle entraîna Louise Danton chez Robespierre. Elles se heurtèrent à une porte défendue avec soin. D'ailleurs, il était l'homme le plus inaccessible aux larmes des femmes.

Cependant la victoire des Robespierristes produisait l'effet ordinaire du succès. L'assurance avec laquelle Saint-Just avait affirmé l'existence du complot en imposait. Le député Delbrel écrivait à ses amis de Moissac : « Depuis plusieurs jours que la Convention nationale et les Comités font la chasse aux intrigans et aux fripons, ces messieurs qui sentaient le poids de leurs iniquités et qui n'avaient pas la conscience pure... s'agitaient beaucoup dans la Convention... Danton a prononcé l'autre jour un grand mot; il ne croyait sans doute pas parler pour lui : « La Révolution, disait-il, doit bouillonner sans cesse jusqu'à ce qu'elle ait rejeté son écume! »

Aux Jacobins, le soir, ce fut Couthon qui fut chargé d'impressionner l'assemblée. Depuis huit jours, cet infirme semblait possédé d'une sorte de sombre mysticisme que trahissent ses lettres, et maintenant il chantait un *Te Deum* à sa façon : « Enfin l'horizon politique s'éclaircit : le Ciel devient serein et les amis de la République respirent... » Il félicita le peuple de l'arrestation de ces « vieux Cordeliers » qui n'étaient que de « vieux conspirateurs. » Les Jacobins, il en était sûr, allaient se joindre à la Convention. On rechercherait « les ramifications de la conspiration : » « La République doit se purger des crimes qui l'infectent. La justice et la vertu en sont les bases. Sans elles, il est impossible qu'elle subsiste; avec elles, elle est

impérissable. » Il y eut de frénétiques applaudissemens : Legendre, dûment averti du sort qui l'attendait s'il récidivait, fut très faible : « Il avait toujours regardé Danton comme un patriote pur;... s'il avait commis une erreur, elle était involontaire... Au reste, ajoutait-il, je m'en rapporte au jugement du Tribunal. » Les reniemens commençaient. On comprend donc que Saint-Just, montant à son tour à la tribune, ait été couvert d'« applaudissemens unanimes et multipliés. »

Vilain d'Aubigny dit que, dès la soirée du 10, il rencontrait des « patriotes » qui, avec des larmes, disaient : « Il existe des preuves qui constatent que ce sont des traîtres, des conspirateurs, *qui l'aurait cru? Cependant, si cela est vrai, pas de pitié pour eux, qu'ils meurent!* » Jusque dans les prisons, si j'en crois le journal d'un détenu, en date du 13 avril, « l'affaire Danton piquait la curiosité, » mais le bruit y courait que « tous ces messieurs avaient prodigieusement volé. » L'opinion se montrait bien telle que Danton, on s'en souvient, l'avait, d'un mot gaulois, définie un jour devant Robespierre.

***

Danton avait pénétré dans la prison du Luxembourg le 10 germinal (31 mars) à six heures du matin. Elle était alors pleine de détenus appartenant à toutes les catégories. Certains se trouvaient groupés sur le passage de ce compagnon, fort inattendu, de captivité. « Il se présenta bien, dit l'un d'eux : « Messieurs, dit-il, je comptais bientôt pouvoir vous faire sortir d'ici, mais malheureusement m'y voilà enfermé avec vous! Je ne sais plus quel sera le terme de tout ceci. » Delacroix étant silencieux, Danton essayait de l'égayer par de grosses plaisanteries. A d'autres prisonniers, il disait d'ailleurs : « Quand les hommes font des sottises, il faut savoir en rire. Mais si la raison ne revient pas en ce bas monde, *vous n'avez encore vu que des roses.* » Il était bon prophète : sa mort sera le signal de la grande Terreur qui, en quarante-neuf jours, enverra 1 376 victimes à l'échafaud.

Il garda cette attitude un peu fanfaronne avec une remarquable constance. Il ne fut bientôt plus bruit que des propos que, de la fenêtre de sa cellule, il lançait à ses amis. « Il tenait à *finir en Danton,* » écrit Rioufle. Sa « verve cynique » s'épan-

chait, ajoute ce captif, en « phrases entremêlées de jurons et d'expressions ordurières. »

« Je laisse tout, disait-il, dans un gâchis épouvantable : il n'y en a pas un qui s'entende à gouverner. Au milieu de tant de fureurs, je ne suis pas fâché d'avoir attaché mon nom à quelques décrets qui feront voir que je ne les partageais pas. » Parfois le souvenir des Girondins le hantait : il se battait alors avec sa conscience : « Ce sont des frères Caïn ! Brissot m'eût fait guillotiner comme Robespierre ! » C'étaient des réflexions amères : « Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats. Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes ! Les f..... bêtes ! Ils crieront : *Vive la République !* en me voyant passer ! » Puis, repris de son amour pour la campagne, il « parlait sans cesse des arbres, de la nature. » A Thomas Payne, il dit en anglais : « On m'envoie à l'échafaud : j'irai gaiment ! »

Le 12, les prévenus reçurent leur acte d'accusation. Desmoulins en pleurait de fureur. Danton ricanait : « Eh bien, Delacroix, qu'en dis-tu ? — Que je vais me couper les cheveux pour que Sanson n'y touche pas ! » Mais lui devait garder de l'espoir, car il dit : « Il faut tâcher d'émouvoir le peuple ! »

Chacun suivait son caractère : Danton plastronnant et gouaillant, Hérault « cherchant les jolies femmes, Desmoulins écrivait à Lucile des lettres douloureusement tendres, mais Fabre, homme de lettres jusqu'aux moelles, se consolait à l'idée d'une gloire immortelle. « Fouquier, disait-il avec une fatuité admirable, pourra faire tomber ma tête, mais non pas mon *Philinte*. »

Le 13, ils furent transférés à la Conciergerie, leur procès devant commencer ce jour-là. En en franchissant le seuil, Danton aurait dit, suivant une tradition : « C'est à pareil jour, il y a un an, que j'ai fait instituer le Tribunal révolutionnaire. *J'en demande pardon à Dieu et aux hommes.* » J'ai toujours douté de l'authenticité de ces derniers mots. Ce n'était point du tout son style. Un témoin affirme qu'il ajouta, propos beaucoup plus vraisemblable : « C'était pour prévenir le renouvellement des massacres de Septembre. »

A cette heure, le Tribunal l'appelait à sa barre.

II. — LE PROCÈS

Le décor est connu où allaient se jouer les dernières scènes du drame. C'était la *grand'chambre* où le Parlement avait siégé entouré de splendeur sous le *Christ* de Dürer et sur les tapis fleurdelisés. On avait arraché des murs les tapisseries et les tapis du parquet, décroché le Christ, enlevé du « coin du roi, » « le lit » où siégeait le souverain. Des magnificences d'antan, il ne restait que l'admirable plafond bleu et or et le pavé de marbre blanc et noir : mais ce pavé sans tapis donnait à la salle un aspect funèbre qu'augmentait la triste lumière arrivant, par les fenêtres, d'une étroite cour.

Des tables de bois fort ordinaires avaient été disposées. Au fond, derrière la plus longue, dans leurs vêtemens sombres et sous leurs chapeaux à panaches noirs, siégeaient les juges. Devant eux, derrière une table plus petite, l'accusateur public dans le même costume funèbre. A gauche du Tribunal, les fauteuils et les tables du jury et lui faisant face les gradins où s'entassaient les prévenus; face au Tribunal, la barre où déposaient les témoins. Tout cela, dans l'intention d'être civique, présentait un aspect nu et froid ; Danton ne pouvait reconnaître le décor où il avait plaidé ses premières causes.

Le 13 germinal, à dix heures, les juges entrèrent en audience avec les jurés, tandis que les gradins des prévenus se remplissaient de la plus prodigieuse fournée d'accusés qu'on eût vue depuis les Girondins.

Depuis des heures, une foule énorme s'entassait dans l'enceinte du public, tandis que, piétinant dans la salle des Pas-Perdus, sur les paliers, dans les escaliers, débordant sur la place Dauphine, une bien autre foule essayait de forcer l'entrée, tendant l'oreille aux éclats de voix et frémissant, quand roulera le tonnerre de Danton, le rugissement du fauve traqué.

Les juges étaient « des bons, » sur lesquels on pouvait compter, âmes plus noires que leurs panaches. Le président était Herman, qui allait gagner au procès un portefeuille de ministre; l'accusateur, Fouquier, trop célèbre.

Ces deux derniers avaient, certes, fait leurs preuves, et cependant, Danton paraissait un prévenu si redoutable que le Comité, ainsi qu'il résulte d'un document, avait cru devoir prendre

avec eux de spéciales précautions. Au moindre signe de faiblesse, ils seraient arrêtés sur leur siège. Ni l'un ni l'autre ne devaient ignorer qu'ils jouaient leur tête si celle de Danton paraissait échapper. Herman eût été aussitôt remplacé par Dumas, « Dumas le Rouge, » le vice-président, vrai tortionnaire aux ordres du Comité, qui venait d'étrangler proprement la défense d'Hébert. Le 12, ce Dumas avait été mandé par le Comité, désireux évidemment de s'assurer ses services éventuels. Aussi, du côté du Tribunal, tout était paré.

Fouquier, menacé lui aussi, si, suivant son expression familière, « l'affaire lui pétait dans la main, » devait donner son maximum « d'énergie » même contre son « cher parent » Desmoulins que, le 20 août 1792, il priait en termes si plats de lui obtenir de Monsieur Danton « une place » et qui effectivement lui avait fait donner par Danton le siège même d'où il allait requérir contre l'un et l'autre.

Les jurés, encore que tous éprouvés, avaient été, au témoignage du greffier même, triés sur le volet. Il ne fallait point qu'ils se laissassent émouvoir. Le peintre Topino Lebrun avait lui-même refusé de « broyer du rouge » et n'assistera qu'en auditeur aux audiences que ses précieuses *notes* permettent à peu près de reconstituer. N'ayant estimé « sûrs, » que sept jurés, on avait réduit le jury à ce minimum. Parmi eux s'apercevaient des ennemis déclarés de certains prévenus. Une déposition au procès Fouquier apprendra que ces jurés, pour plus de sûreté, « allaient tous les jours chez Robespierre. » Point d'avocats ou, — pire chose, — des avocats nommés d'office à quelques prévenus par Fouquier, de l'espèce de ce Pantin qui, quelques jours après, contera à sa *Société* de Gisors comment, venu en badaud, il a été désigné pour défendre Chabot, à la mort duquel il applaudit de tout cœur. Presque pas de témoins. Les accusés en ayant cité un grand nombre, on refusera constamment de les mander sous divers prétextes.

Par ces traits, nous pressentons déjà que le procès sera une parodie de justice, comme d'ailleurs tous ceux qui se déroulaient là depuis six mois.

Aussi bien, la vue même des prévenus est édifiante. Ils sont quatorze qui, au cours des débats, se verront adjoindre deux autres prévenus, le général Westermann et Luillier. Or les seize hommes sont traduits là pêle-mêle, pour deux ou trois

affaires totalement étrangères les unes aux autres. Il y a là Danton, Fabre, Desmoulins, Philippeaux, Delacroix, Hérault de Séchelles, accusés d'avoir voulu « rétablir la royauté, » sans qu'on semble d'ailleurs se soucier un instant d'établir leur connivence. L'accusation est si peu nourrie contre chacun d'eux qu'on a espéré, en les groupant, donner l'impression d'un complot. L'autre groupe est composé de gens prévenus de tripotages et de corruption de députés. C'est la pensée machiavélique qui, depuis des mois, se poursuit; compromettre Danton et ses amis avec les drôles qui ont servi d'agens à la *Compagnie des Indes*, Chabot et ses corrupteurs ; puis enfin toute une tourbe d'intrigans étrangers, l'Espagnol Gusman, le Danois Deisderichen, les deux juifs autrichiens Frey, destinés à répandre sur les prévenus un surcroît de mauvaise odeur. Les affaires qui amènent pêle-mêle sur les mêmes bancs des hommes politiques, des financiers véreux, des agens cosmopolites, sont si différentes qu'à l'audience, elles seront traitées distinctement, sans même que Fouquier cherche à établir entre elles le moindre lien. Mais l'effet est néanmoins produit : en masse, ce sont des « fripons » et des « vendus. » Danton, s'il n'était généreux, pourrait dire comme le pauvre Anacharsis Clootz qui, huit jours avant, mené à l'échafaud dans la charrette des Hébertistes, criait au peuple : « Mes amis, ne me confondez pas, je vous en prie, avec ces coquins. »

Ainsi tout était, dans cette salle, dès cette première minute, mensonge et iniquité : les juges menacés de mort si les prévenus échappaient, les jurés choisis soigneusement avec mission de condamner et sans cesse travaillés, les avocats constitués pour trahir leurs cliens, les témoins à décharge absens, enfin les prévenus même accouplés dans le dessein de compromettre l'or pur de Desmoulins avec le plomb vil de Chabot. Oui, une parodie de justice en pleine « maison de Justice. »

***

La veille, les prévenus avaient subi, dans leur prison, un interrogatoire fort sommaire. Celui de Danton s'était réduit à deux questions et à deux réponses. Avouait-il « avoir conspiré contre le peuple français, en voulant établir la Monarchie, détruire la représentation nationale? » Il avait riposté « qu'il

avait été républicain sous la tyrannie et qu'il mourrait tel. » A la question : « s'il avait un défenseur? » il avait répondu « qu'il se suffirait à lui-même. » Cela promettait de belles audiences. Il paraissait plein d'assurance. Parlant du Tribunal et du jury, il dit, avant d'entrer dans la salle d'audience : « Nous allons voir comment ces b.....-là *paraîtront devant moi.* » Il semblait que, lui, l'accusé, allait faire comparaître ses juges.

Quand, à dix heures, ils comparurent cependant, tous les yeux cherchèrent Danton. Il avait cette figure hautaine et crispée où l'orgueil, la colère, le dédain dessinaient une grimace menaçante. Le juré Suberbielle, un ancien ami, avouera « qu'il n'osait le regarder. »

Le président Herman fit prêter à chaque juré le serment d'impartialité et d'équité qui, dans la bouche de ces misérables, était un parjure en cinq phrases.

Et, tout de suite, on le vit, car Desmoulins ayant impétueusement récusé Renaudin, qui, — aux Jacobins, — l'avait voulu assommer, le tribunal refusa de faire droit à sa réclamation et maintint au jury cet ennemi avéré des prévenus.

Herman fit alors l'appel de ceux-ci : à l'appel de son nom, Danton cria : « Georges-Jacques Danton, 34 ans, né à Arcis, avocat, député à la Convention. » Son domicile? « *Bientôt ma demeure sera dans le néant et mon nom au Panthéon de l'histoire, quoi qu'on puisse dire. Le peuple respectera ma tête, oui, ma tête guillotinée!* »

Son irritation paraissait déjà grande; c'est qu'il apercevait, se glissant derrière les juges, quatre membres du Comité de sûreté générale qui, acharnés contre lui, venaient surveiller juges et jurés. Le vieux Vadier, particulièrement, grimaçait des sourires ironiques (ce vieux pitre ressemblait, dit-on, à Voltaire) devant l'attitude hautaine des accusés : près de lui, Amar, Vouland et ce David, hier encore familier du foyer Danton. Ils seront là pendant les trois jours, « s'agitant, dira le greffier, parlant aux juges, jurés et témoins, disant à tous venans que les accusés étaient des scélérats, particulièrement Danton. »

Les prévenus, exaspérés à leur vue, réclamèrent vivement qu'on fît comparaître à la barre seize témoins à décharge, et notamment des députés qui, désignés par eux, recevraient leurs dénonciations contre les Comités.

Le greffier, cependant, commençait la lecture de l'acte

d'accusation en partie double contre les complices de Danton et ceux de Chabot. Un policier note que, pendant cette lecture, les prévenus « feignaient d'apprendre pour la première fois, par le rapport même, les délits énormes qui leur étaient imputés. »

Alors, brusquement, le président leva l'audience. L'impression devait être franchement mauvaise pour l'accusation. On en juge par les efforts que fait le lendemain Couthon pour affirmer le contraire. « *Quoiqu'ils affectassent au dehors une contenance assurée*, écrit-il, on voyait bien, dans le jeu forcé de leurs muscles et les mouvemens extérieurs de leurs yeux, que leur cœur n'était pas tranquille. »

Danton, cependant, avait à peine pu parler, mais il comptait sur la seconde audience pour « confondre les juges; » ce serait à lui ensuite à « demander leur grâce. »

***

De fait, ses ennemis ne voyaient point sans appréhension approcher l'interrogatoire. Il semble bien qu'on ait voulu le reculer dans l'espoir de l'éluder.

La deuxième audience en effet, celle du 14, serait en grande partie occupée par l'affaire de la *Compagnie des Indes*, dans laquelle, et pour cause, Danton n'avait pas à intervenir. Mais il était impatient de se montrer et le fit voir. Un incident se produisit, qui le lui permit dès le début de l'audience. Westermann avait été, la veille au soir, arrêté et était immédiatement traduit devant le Tribunal. Le général protestait : on ne lui avait même pas notifié l'acte d'accusation, et son identité n'avait pas été constatée. Herman haussa les épaules : tout cela était « forme inutile. » Alors Danton, la bouche ironique, se dressa : « *Nous sommes tous cependant ici pour la forme!* » s'écria-t-il. A ce mot les rires partirent, « les plus indécens, » dit Pantin, et comme le président rappelait les prévenus « au devoir : » « *Et moi, président*, riposta l'autre de sa voix tonnante, *je te rappelle à la pudeur : nous avons le droit de parler ici.* » Herman, voulant couvrir sa voix, sonnait éperdument. « N'entendez-vous pas ma sonnette? dit-il. — *Un homme qui défend sa vie se moque d'une sonnette et hurle!* » répondit l'indomptable prévenu.

Cependant Westermann insistait pour être interrogé préalablement aux débats, fût-ce pour « la forme. » Le président, fort

ennuyé, détacha un juge qui, dans une pièce voisine, s'acquitterait de cette formalité. L'audience fut alors un moment suspendue. Mais Danton était décidé à ne point laisser de répit aux juges : « *Pourvu qu'on nous donne la parole*, criait-il, *et largement, je suis sûr de confondre mes accusateurs, et si le peuple français est ce qu'il doit être, j'aurai à demander leur grâce.* » Et Desmoulins criait aussi : « Ah! nous aurons la parole, c'est tout ce que nous demandons. » Danton maintenant ricanait : « C'est M. Barère qui est patriote à présent, n'est-ce pas? » et aux jurés : « C'est moi qui ai fait instituer le Tribunal, aussi je crois m'y connaître! » Apercevant Cambon cité comme témoin à charge : « Cambon, lui dit-il, nous crois-tu conspirateurs? » Cambon ne put réprimer un sourire : « *Voyez, il rit! il rit! Il ne le croit pas! Greffier, écrivez qu'il a ri.* » Et au moment où, évidemment, un « mouvement d'audience » se produisait, Westermann, rentrant, tout fumant de fureur lui aussi, de la salle voisine, en créa un second : « Je demanderai, criait-il, à me mettre tout nu devant le peuple pour qu'on me voie. J'ai reçu sept blessures, toutes par devant. Je n'en ai reçu qu'une par derrière : mon acte d'accusation! »

Herman alors reprit les débats. Il entendait s'arrêter longtemps à l'affaire de la *Compagnie des Indes*. Cambon venait déposer à ce sujet, mais auparavant il crut devoir parler de la mission en Belgique de Danton et de Delacroix. Or il ne les chargea nullement : « Ils avaient dénoncé Dumouriez dès qu'on avait pu suspecter sa trahison, » dit-il, et au Comité ou il siégeait alors avec eux, il leur avait entendu assurer « que la République, après de grandes crises, triompherait. » Si les témoins cités par Fouquier tournaient ainsi sous le regard de Danton, qu'allait devenir l'affaire? Il est vrai qu'au sujet des trafics de la Compagnie, Cambon fut accablant, mais pour Chabot. Or, Danton n'y était pour rien.

Le président s'y éternisa d'autant plus : le grand accusé n'aurait ainsi aucun prétexte à parler.

Mais, ces débats clos, il fallut cependant passer à l'affaire Danton. Elle arrivait enfin sur le tapis et, impatient de se disculper, il se leva.

Nous n'avons pas, hélas! sa défense. Ni le *Bulletin du tribunal*, à dessein bref et terne, maquillé d'ailleurs après coup, ni le rapport du policier au Comité, ni le discours de Pantin, ni les

dépositions faites plus tard au procès Fouquier-Tinville, ni la brochure de Vilain d'Aubigny, ni même les curieuses notes prises à l'audience par Topino Lebrun ne permettent de reconstituer vraiment cette défense. Prononça-t-il un discours suivi, ou répondit-il à des questions qui se formulaient? C'est ce qu'il est même difficile de voir.

A lire les notes de Topino Lebrun, on croit voir un homme, parant un peu au hasard non seulement les coups qu'on lui porte, mais ceux qu'on s'apprête dans l'ombre à lui porter. L'acte d'accusation était vague, et il n'y avait dans cette étrange *affaire Danton* aucun « dossier Danton. » On incriminait toute sa vie publique, mais on n'articulait aucun fait précis. Il était donc forcé de repousser comme à tâtons les griefs qu'on n'osait ou ne pouvait formuler.

Le fait est qu'essayant de l'entendre à travers Topino Lebrun, je vois un homme errant les mains tendues, d'une façon parfois titubante, dans toute sa vie passée. Cette vie que nous venons de conter, nous la voyons repasser sous nos yeux dans cette audience du 14, comme dans un nuage trouble traversé d'éclairs éblouissans et de formidables coups de tonnerre. Dans cette vie d'où soudain tout remonte, il y a trop de choses confuses, glorieuses et affreuses, trop de boue, d'or, de sang remués, trop d'épreuves et de violences. On dirait que, si résolu qu'il soit à se justifier, l'homme n'en peut plus, tombe, se relève, s'excuse, s'exalte, se confesse et se vante tour à tour du même fait, supplie, menace, appelle du passé ses gloires et ses chagrins. Mais, gêné dans cette défense, incertain peut-être du terrain, qu'il sait semé de pièges, où on l'a entraîné, il trébuche parfois pour reprendre, un instant après, tout son équilibre. Peut-être d'ailleurs me trompé-je. Peut-être cette impression de cauchemar que me donne cette défense haletante résulte-t-elle de ces notes incomplètes, brèves, hachées, désordonnées, prises par le témoin. Ou bien, pressentant qu'on l'allait couper dans sa défense, peut-être devait-il se hâter de tout dire pêle-mêle et de précipiter les phrases.

Il parlait, dit-on, d'une voix si formidable, que les éclats s'en entendaient bien au delà des portes : son « tonnerre » semblait les faire sauter.

« Danton, lui avait dit le président, la Convention vous accuse d'avoir favorisé Dumouriez, de ne l'avoir point fait

connaître pour ce qu'il était; d'avoir partagé ses projets liberticides, tels que de faire marcher une force armée sur Paris pour détruire le gouvernement républicain et rétablir la royauté. »

Alors il s'écria :

« Ma voix, qui tant de fois s'est fait entendre pour la cause du peuple, pour appuyer et défendre ses intérêts, n'aura pas de peine à repousser la calomnie. Les lâches qui me calomnient *oseraient-ils* m'attaquer en face? Qu'ils se montrent, et bientôt je les couvrirai eux-mêmes de l'ignominie, de l'opprobre qui les caractérisent! Je l'ai dit et je le répète : Mon domicile est bientôt dans le néant et mon nom au Panthéon!... Ma tête est là! Elle répond de tout... » Puis, avec ce grand geste de lassitude furieuse ou de dédain hautain qui lui était familier : « *J'ai trop servi! La vie m'est à charge.* Je demande des commissaires de la Convention pour recevoir ma dénonciation sur le système de dictature! Oui, moi Danton, je dévoilerai la dictature qui se montre entièrement à découvert! »

C'était passer à l'offensive si brusquement que le président en fut effrayé.

« Danton, dit-il, l'audace est le propre du crime et le calme est celui de l'innocence. Sans doute la défense est de droit légitime; mais c'est une défense qui se sait renfermer dans les bornes de la décence et de la modération, qui sait tout respecter, même jusqu'à ses accusateurs...

« — L'audace individuelle est sans doute réprimable et jamais elle n'a pu m'être reprochée, riposta-t-il; mais l'audace nationale dont j'ai tant de fois servi la chose publique, ce genre d'audace est permis; il est même nécessaire en révolution, et c'est cette audace dont je m'honore. Lorsque je me vois si grièvement, si injustement inculpé, suis-je le maître de commander au sentiment d'indignation qui me soulève contre mes détracteurs? Est-ce d'un révolutionnaire comme moi, aussi fortement prononcé, qu'il faut attendre une défense froide?

« *Moi vendu! Moi! un homme de ma trempe est impayable!* La preuve!... Que l'accusateur, qui m'accuse d'après la Convention, administre la preuve, les semi-preuves, les indices de vénalité! C'est moi, moi que l'on accuse d'avoir rampé aux pieds des vils despotes, d'avoir toujours été contraire au parti de la liberté; d'avoir conspiré avec Mirabeau et Dumouriez! Et

c'est moi que la loi somme de répondre à la justice inévitable, inflexible!... Et toi, Saint-Just, tu répondras à la postérité de la diffamation, lancée contre le meilleur ami du peuple, contre son plus ardent défenseur!... *En parcourant cette liste d'horreurs, je sens toute mon existence frémir!* »

Le président l'interrompit encore : il « manquait à la représentation nationale, au tribunal et au peuple souverain. » Il semble que c'est à ce moment que le tribun s'écria : « Quoi qu'on dise, notre gloire est certaine; *nous irons à l'échafaud, mais le peuple déchirera nos ennemis par lambeaux quand nous ne serons plus.* » A quoi, s'il faut en croire Pantin, Herman aurait riposté « que les accusés injuriaient le tribunal en annonçant qu'ils étaient sûrs de la mort, *que c'était là se méfier de la justice!...* »

« Je vais donc, reprit Danton avec plus de calme, descendre à ma justification. Je vais suivre le plan adopté par Saint-Just. Moi vendu à Mirabeau, à d'Orléans! Qu'ils paraissent, ceux qui ont connu ce marché! *Combien m'a-t-on acheté?* Moi le partisan des royalistes et de la royauté! A-t-on oublié que j'ai été nommé administrateur contradictoirement avec tous les contre-révolutionnaires qui m'exécraient? Des intelligences de la part de Mirabeau? Mais tout le monde sait que j'ai combattu Mirabeau, que j'ai contrarié tous ses projets, toutes les fois que je les ai crus funestes à la liberté... » Et il donna quelques détails.

« J'ai toute la plénitude de ma tête lorsque je provoque mes accusateurs, lorsque je demande à me mesurer avec eux! *Qu'on me les produise et je les replonge dans le néant dont ils n'auraient jamais dû sortir!...* Vils imposteurs, paraissez et je vais vous arracher le masque qui vous dérobe à la vindicte publique! »

Est-ce à ce moment qu'éclatèrent les applaudissemens dont parlera le greffier Fabricius Pâris? En tout cas, le président de nouveau s'alarma : « Ce n'est pas, dit-il, par des sorties indécentes contre vos accusateurs que vous parviendrez à convaincre le jury de votre innocence. Parlez-lui un langage qu'il puisse entendre, mais n'oubliez pas que ceux qui vous accusent jouissent de l'estime publique et n'ont rien fait qui puisse leur enlever ce témoignage précieux! »

« — *Un accusé comme moi*, riposta-t-il, *répond devant le jury, mais ne lui parle pas;* je me défends et ne calomnie pas! Jamais

l'ambition ni la cupidité n'eurent de puissance sur moi; jamais elles ne dirigèrent mes actions; jamais ces passions ne me firent compromettre la chose publique; tout entier à ma patrie, je lui ai fait le généreux sacrifice de toute mon existence. C'est dans cet esprit que j'ai combattu... Lafayette, Bailly et tous les conspirateurs qui voulaient s'introduire dans les postes les plus importans pour mieux et plus facilement assassiner la liberté!...

« Il faut maintenant que je parle de *trois plats coquins qui ont perdu Robespierre.* J'ai des choses essentielles à révéler... »

Le président, au comble de l'inquiétude, l'interrompit vivement, le priant de « s'enfermer dans sa défense. »

Alors il revint sur toute sa vie, ses rapports avec Mirabeau: « *C'est une chose bien étrange que l'aveuglement de la Convention jusqu'à ce jour sur mon compte,* ajouta-t-il ironiquement; *c'est une chose vraiment miraculeuse que son illumination subite!*

« — L'ironie à laquelle vous avez recours, s'écria Herman, ne détruit pas le reproche à vous fait, de vous être couvert en public du patriotisme pour tromper vos collègues et favoriser secrètement la royauté...

« — Je me souviens effectivement, ricana l'accusé, d'avoir provoqué le rétablissement de la royauté, d'avoir protégé la fuite du tyran en m'opposant de toutes mes forces à son voyage à Saint-Cloud, en faisant hérisser de piques et de baïonnettes son passage, en entravant en quelque sorte ses coursiers fougueux; si c'est là se déclarer partisan de la royauté, s'en montrer l'ami, si, à ces traits, on peut reconnaître l'homme favorisant la tyrannie, dans cette hypothèse, j'avoue être coupable de ce crime! »

Il s'expliqua alors sur ses relations avec les Lameth, l'affaire du Champ-de-Mars, son voyage en Angleterre, sa lutte avec les « Brissotins, » sa fugue à Arcis, la veille du 10 août. « J'avais préparé le 10 août et je fus à Arcis, parce que Danton est bon fils, passer trois jours, faire mes adieux à ma mère et régler mes affaires. On m'a revu solidement. J'étais aux Cordeliers... Après avoir réglé toutes les opérations et le moment de l'attaque, je me mis sur un lit comme un *soldat, avec ordre de m'avertir.* Je sortis à une heure et je fus à la Commune devenue révolutionnaire. *Je fis l'arrêt de mort de Mandat...* » Il n'avait « jamais *donné sa voix à d'Orléans :* » personne ne pouvait prouver qu'il l'eût fait nommer. Quant aux fonds qui lui avaient été confiés

en août 1792, il avait eu 400 000 francs dont 200 000 pour choses secrètes : il avait « dépensé devant Marat et Robespierre pour les commissaires des départemens. » Il s'étendit sur l'affaire d'Adrien Duport, sauvé par lui pendant les massacres. Quant aux Brissotins qu'il avait, disait-on, protégés, « *ils l'avaient pardieu bien attaqué.* » Il s'arrêta aussi à ses rapports avec Dumouriez : c'était un « orgueilleux » qu'il ne fallait pas irriter ; il l'avait ménagé, et c'est d'ailleurs Billaud qu'il avait chargé de la négociation. Celui-ci n'avait jamais alors pu discerner si Dumouriez était un traître.

Il parlait depuis une heure et il semblait que rien ne pût l'arrêter. D'après Pâris, on avait l'impression que rien ne subsistait de l'acte d'accusation. « *Une grande partie de l'assistance applaudissait à cette justification.* » De la salle d'audience, le bruit se répandait que Danton « confondait ses accusateurs » et, pénétrant jusque dans les prisons, ce bruit remplissait d'une anxieuse espérance les prisonniers. L'un d'eux, le 15, écrit dans un journal : « Un citoyen qui a été témoin des débats nous a rapporté que *Danton fait trembler les juges et jurés, il écrase de sa voix la sonnette du président...* Le public murmurant pendant les débats, Danton s'écria : « *Peuple, vous me jugerez quand j'aurai tout dit ; ma voix ne doit pas être seulement entendue de vous, mais de toute la France.* »

En fait, devant lui, président, juges, jurés, accusateur public, tous semblaient écrasés. La salle houlait, murmurait, applaudissait. L'inquiétude était extrême. Déjà Herman, éperdu, avait fait parvenir à Fouquier un billet portant : « *Dans une demi-heure, je ferai suspendre la défense.* » Brusquement il l'interrompit. Le *Bulletin du Tribunal* porte : « En parcourant la série des accusations qui lui étaient personnelles, il (Danton) avait peine à se défendre de certains mouvemens de fureur qui l'animaient ; *sa voix altérée indiquait assez qu'il avait besoin de repos. Cette situation pénible fut sentie par tous les juges qui* l'invitèrent à suspendre ses moyens de justification pour les reprendre avec plus de calme et de tranquillité. Danton se rendit à l'invitation et se tut. »

On a bien l'impression d'une tartuferie. Au milieu des notes de Topino Lebrun, qui deviennent de plus en plus brèves, on relève en effet cette parole : « *On me refuse des témoins, alors je ne me défends plus !* Je vous fais d'ailleurs mille excuses de

ce qu'il y a de trop chaud, c'est mon caractère ! Le peuple déchirera nos ennemis par morceaux avant trois mois. » Cette explosion d'indignation venait évidemment de ce qu'on coupait sa défense. Le président dut lui promettre qu'il pourrait, après l'interrogatoire des autres, en reprendre la suite. Il accepta, et l'audience fut levée au milieu d'une impression générale de plus en plus favorable à Danton et à ses amis.

Le 15, l'audience parut devoir être tout d'abord consacrée à ces derniers.

Ils répondirent avec moins de vivacité et d'abondance que Danton ; mais, de leurs réponses, il était facile de conclure que rien ne tenait plus debout du procès ; ils repoussaient facilement des allégations tendancieuses. On avait produit notamment contre Hérault des lettres écrites de l'étranger qui, même falsifiées, coupées, maquillées, n'arrivaient à l'impliquer dans aucune affaire grave. Desmoulins n'eut pas de peine, quant à lui, à démontrer que son principal crime était d'avoir dénoncé Hébert, que le Tribunal avait, huit jours avant, envoyé à l'échafaud. Enfin Delacroix, s'il se défendit assez mal des pillages en Belgique, rétorqua pour le reste toutes les accusations. Il demandait à produire des témoins : il en avait donné une liste trois jours avant et on ne les avait pas assignés. Et d'une altercation entre Fouquier-Tinville et lui à ce sujet, l'accusateur se tira assez mal, ce qui amena Herman à affirmer qu'il voyait le prévenu « conspirer en pleine enceinte du Tribunal. » Et comme Delacroix, soutenu par Danton, insistait vigoureusement sur l'évidente iniquité qu'était ce procès sans témoins à décharge, l'accusateur, au comble de l'énervement, s'écria : « *Il est temps de faire cesser cette lutte, tout à la fois scandaleuse et pour le Tribunal et pour ceux qui vous entendent : je vais écrire à la Convention, pour connaître son vœu, il sera exactement suivi.* »

En fait, la situation du Tribunal devenait scabreuse : Danton, derechef, donnait de la voix et, soutenu par lui, Delacroix continuait à faire front, tandis qu'Hérault revenait à la rescousse. Fouquier était hors de lui d'inquiétude et de colère : Philippeaux, Westermann, tour à tour interrogés, le confondaient, l'un avec une parfaite aisance de parole, l'autre avec sa rude franchise de soldat. Pas un instant cependant, on ne vit les accusés « se soulever, » ainsi que va l'affirmer Fouquier. « J'atteste, déposera quatre mois après un témoin, qu'il n'y a eu de

la part des accusés *ni révolte, ni insulte envers personne.* » Mais il est certain que Danton avait défoncé l'accusation et que, passant à travers la brèche, tous ses amis l'élargissaient. « *Les juges et jurés étaient anéantis* devant de tels hommes, témoignera le greffier, et le déposant a cru un instant *qu'ils n'auraient pas l'audace de les sacrifier.* » Le public complètement édifié partageait cette opinion : pour tous, l'acquittement s'imposait ; les jurés commençaient à faiblir. Et si Danton reprenait la parole, appuyé sur l'opinion, il achèverait la déroute. Acquittés, les prévenus rentreraient triomphalement à la Convention sur les épaules du peuple ; mais la conséquence était que les deux Comités crouleraient sous cette défaite : ceux de leurs membres qui assistaient depuis trois jours aux débats en blêmissaient : « Pâles, la colère et l'effroi étaient peints sur leurs visages, » dira Fabricius Pâris.

Herman et Fouquier, contrairement à la loi, échangeaient de fiévreux billets où ils concertaient en vain leur action. Fouquier était atterré. Voici qu'en plein Tribunal l'affaire allait « lui péter dans la main. »

Il rédigea, séance tenante, une lettre au Comité, qu'il soumit à Herman. Celui-ci la corrigea. On y lisait : « Un orage terrible gronde depuis que la séance est commencée ; les accusés, *en forcenés*, réclament l'audition des témoins à décharge, des citoyens députés Simon, Courtois, Laignelot, Fréron, Panis, etc. ; ils en appellent au peuple du refus *qu'ils prétendent (sic)* éprouver. Malgré la fermeté du président et du Tribunal entier, leurs réclamations multipliées *troublent la séance* et ils annoncent à haute voix qu'ils ne se tairont pas que leurs témoins ne soient entendus et *sans un décret ;* nous vous invitons à nous tracer définitivement notre conduite sur cette réclamation, *l'ordre judiciaire ne nous fournissant aucun moyen de motiver le refus.* »

Et l'audience continua dans l'attente d'une réponse du Comité.

En fait, le procès était terminé, car, nous l'allons voir, ce n'allait plus être qu'un égorgement. La Convention, avant Samson, allait littéralement jeter Danton garrotté sous le couperet.

III. — LA MORT

Le Comité, depuis la veille, travaillait à trouver « le moyen » extrajudiciaire que réclamait Fouquier fort cyniquement, ou plutôt à le forger. Comme par miracle on avait, depuis quelques heures, une pièce « décisive. » Un détenu du Luxembourg, Laflotte, dénonçait une conspiration qui s'organisait dans les cachots et allait éclater : l'ex-général Dillon et le député Simon, tous deux prisonniers, en étaient les fauteurs; ils avaient appris à Laflotte que les accusés tenaient tête au Tribunal, soutenus par le peuple, que Dillon allait recevoir mille écus de Lucile pour « envoyer du monde autour du Tribunal, » qu'il fallait se réunir suivant un plan que Laflotte s'offrait à aller révéler aux Comités.

En admettant que cette lettre n'eût pas été, la veille, préparée par certains membres des Comités, elle n'en suait pas moins l'imposture à chaque ligne. Quelle vraisemblance y avait-il à ce que Lucile fût allée porter ses mille écus à des prisonniers pour ameuter du monde autour du Palais? Et comment Dillon, sous les verrous, pouvait-il provoquer un soulèvement? C'est ce qu'aucun des membres des Comités ne se demanda, et pour cause. Ce rapport était tout ce qu'il fallait pour enlever un vote qui mît fin brutalement au procès, si Saint-Just, chargé du rapport, s'y prenait bien.

Le jeune homme se présenta, transporté d'une indignation feinte, à la tribune de la Convention, agitant des papiers : « les pièces! » Il se garda de lire la lettre de Fouquier qui, après tout, proclamait formellement la forfaiture dont se plaignaient les accusés. Il la travestit impudemment : « L'accusateur public, dit-il, nous a mandé *que la révolte des coupables* avait fait suspendre les débats de la justice jusqu'à ce que la Convention ait pris des mesures. Vous avez échappé au danger le plus grand qui ait jamais menacé la liberté; maintenant tous les complices sont découverts et *la révolte des criminels aux pieds de la justice même, intimidés par la loi*, explique le secret de leur conscience; *leur désespoir, leur fureur*, tout annonce que la bonhomie qu'ils faisaient paraître était le piège le plus hypocrite qui ait été tendu à la Révolution... *Il ne faut plus d'autres preuves.* » Il parla alors du « complot des prisons » à sa ma-

nière encore : « La femme de Desmoulins avait touché de l'argent pour exciter un mouvement, *pour assassiner les patriotes et le Tribunal.* » Ainsi tout prouvait le crime des malheureux : « *ils l'avouaient en résistant...* » Et il concluait en demandant qu'on décrétât « que tout prévenu qui résisterait ou insulterait à la justice nationale *serait mis hors des débats sur-le-champ.* » Après lecture de la lettre de Laflotte, le décret fut voté et expédié à Fouquier.

C'était le coup de poignard dans le dos de Danton, le garrot préparé par les mains de Saint-Just, tandis que Robespierre, toujours secret, n'apparaissait que par derrière, impassible et implacable.

Amar et Vouland, frémissant de joie, coururent au Palais. Rencontré le greffier, ils lui crièrent : « Nous les tenons, les scélérats ! Ils conspiraient dans la maison du Luxembourg ! » Ils firent prévenir Fouquier : il accourut. Amar lui tendit le décret : « *Voilà qui va vous mettre à l'aise ! — Ma foi*, répondit Fouquier en souriant, *nous en avions besoin.* » Il rentra dans la salle d'audience et donna lecture du décret ainsi que de la déclaration de Laflotte.

Les accusés comprirent qu'on les bâillonnait pour les pouvoir égorger. Camille, lui, vit surtout une chose : Saint-Just faisait tomber, avec sa tête, celle de Lucile. Ce fut son premier cri : « Ah ! les scélérats, non contens de m'assassiner, ils veulent assassiner ma femme ! » Et comme les membres du Comité avaient reparu derrière les juges, la figure épanouie : « Voyez, s'écria Danton, *voyez ces lâches assassins. Ils nous suivront jusqu'à la mort !* » On dit aussi qu'assuré désormais de son sort, il devina qui, derrière Saint-Just, avait serré le garrot. « *Infâme Robespierre ! L'échafaud te réclame ! Tu me suis, Robespierre !* » D'ailleurs, il protestait que le décret ne les atteignait point. « Je n'ai point *insulté* le Tribunal ; j'en prends le peuple à témoin : ce décret est une machination infernale pour nous perdre. *Je suis Danton jusqu'à la mort ; demain je m'endormirai dans la gloire, j'en suis sûr.* »

On les ramena ivres de colère à la Conciergerie.

***

L'audience du 16 ne pouvait être qu'illusoire. Le procès était bien clos pour tous. Dès l'abord, l'accusateur fit faire lecture du

décret qui l'armait. Puis il déclara à Danton et à Delacroix « qu'il avait *une foule de témoins* à produire contre eux et qui tous tendaient à les confondre, mais qu'en se conformant aux ordres de l'Assemblée, il s'abstiendrait de faire entendre tous ces témoins, et qu'eux, accusés, ne devaient point compter faire entendre les leurs ; qu'ils ne seraient jugés *que sur des preuves écrites* et n'avaient à se défendre que contre ce genre de preuves. »

Si l'on en croyait le *Bulletin*, les deux prévenus auraient alors « renouvelé *leurs indécences* en réclamant l'audition des témoins. » En fait, je crois volontiers que Danton ne dut point accepter sans protestations violentes cette invitation à se laisser bénévolement étrangler.

Fouquier « dépêcha » les derniers accusés, les frères Frey qu'on avait oublié de questionner. Les misérables expédiés, Danton entendait bien que, suivant la promesse faite le 14, il pourrait achever de se défendre. Mais Herman, lui, ne l'entendait point. Il fallait se presser. Il invita le jury à se déclarer « suffisamment éclairé. »

Les jurés se retirèrent quelques minutes et rentrèrent avec la déclaration sollicitée.

« Les jurés étant satisfaits, les débats sont clos ! » dit le président.

« — *Clos !* s'écria Danton, comment cela ? *Ils n'ont pas encore commencé ! Vous n'avez pas lu de pièces ! Point de témoins !* »

Il avait raison : à ce singulier procès on n'avait rien produit que l'acte d'accusation fabriqué par Saint-Just ; on avait interrogé les témoins désordonnément, les interrompant avant qu'ils eussent fini ; on n'avait produit aucun document, ouvert aucun dossier ; les témoins à décharge n'ayant pas été mandés, ceux de l'accusation même, sauf le fâcheux Cambon, avaient été congédiés. Chose plus curieuse encore, il n'y avait même pas eu de réquisitoire, et l'on ne parut point songer un instant qu'on n'avait point plaidé.

« *Nous allons être jugés sans être entendus !* » criaient les prévenus. Desmoulins avait préparé un mémoire réfutant les mensonges de Saint-Just, il ne le pouvait lire ; il le froissa, le jeta par terre. On prétendit qu'il l'avait jeté en boulette à la tête des juges. En réalité, nous imaginons volontiers que ces hommes n'étaient point calmes,

Fouquier s'écria alors que « l'indécence des prévenus » l'obligeait à requérir que les questions seraient posées aux jurés et le jugement à intervenir prononcé en l'absence des accusés. Même condamnés d'avance, ils faisaient peur. Le Tribunal jugea conformément à la requête.

Les prévenus se cramponnaient à leurs bancs. Desmoulins poussait des cris aigus. Il fallut trois hommes pour l'arracher de la salle. Danton ne devait guère être moins bruyant. Il disait : « *Moi, conspirateur! Mon nom est accoté à toutes les institutions révolutionnaires; levée, armée révolutionnaire, comités révolutionnaires, Comité de salut public, Tribunal révolutionnaire : c'est moi qui me suis donné la mort et je suis un modéré!* »

***

Les jurés s'étaient retirés. Si triés qu'ils eussent été, si préparés et travaillés avant et pendant le procès, si étouffés qu'eussent été les « moyens de défense, » chose incroyable, ces hommes hésitaient. Ils étaient impressionnés par la défense, même écourtée, même incomplète, de Danton et, disons-le, par l'impossibilité de trouver une assise à leur verdict. Plusieurs, s'il faut en croire Courtois, vinrent s'ouvrir à David. Ils ne croyaient pas Danton coupable : « Comment! se serait écrié le peintre, comment, pas coupable! *Est-ce que l'opinion publique ne l'a pas déjà jugé?* Qu'attendez-vous? *Il n'y a que des tâches qui puissent se conduire ainsi!* »

« Pendant la délibération, qui fut plus longue qu'on ne l'espérait, témoigne le greffier, le bruit se répandit dans le Tribunal que les jurés n'étaient point d'accord, que la majorité était pour absoudre. » Les membres du Comité, présens au Tribunal, furent « consternés. » Ils eurent l'audace de se rendre avec le président à la buvette, pièce contiguë à la salle où délibérait le jury et d'y entrer en relation avec les « bons jurés. » Ceux-ci devaient menacer les autres de la colère des Comités! Soubervielle travailla les hésitans. A un juré qui pleurait devant l'affreuse situation où il se trouvait, il aurait dit : « *Lequel de Robespierre et de Danton est le plus utile à la République?* — C'est Robespierre! — *Eh bien! il faut guillotiner Danton!* »

Il semble qu'il y ait eu une dernière manœuvre. Herman et

Fouquier entrèrent dans la salle du jury et il paraît, d'après certains témoignages, qu'ils produisirent « une lettre qu'ils disaient venir de l'étranger et qui était adressée à Danton. » Quelle était cette *pièce secrète*, destinée à dissiper les scrupules? M. Joseph Reinach se l'est demandé sans arriver à répondre. Mais le fait de la pièce produite lui semble assuré. S'il ne s'agit pas d'un simple faux, ce dut être quelque lettre ancienne relative à Marie-Antoinette.

Quoi qu'il en soit, Pâris vit soudain les jurés descendre les escaliers avec des airs de forcenés. Trinchard, le chef du jury, apercevant Pâris, lui cria « avec un air furieux : « *Les scélérats vont périr!* » Et il fit avec son bras le geste atroce du couperet qui tombe.

Un instant après, le jury apportait sur la double question : « *Il a existé une conspiration tendant à établir la Monarchie... Il a existé une conspiration tendant à diffamer et avilir la représentation?* » un verdict affirmatif qui, — sauf Luillier, — déclarait coupables les prévenus.

L'accusateur, alors, présenta ses conclusions et, le Tribunal consulté, en face des bancs maintenant vides des prévenus, le président prononça la sentence qui les condamnait à mort et ordonnait que « le jugement leur serait notifié entre les deux guichets de la prison. »

En fait, ils ne pouvaient douter de leur sort : depuis la veille, ils étaient sur la charrette.

***

Le 16 germinal même (6 avril), au début de l'après-midi, le bourreau Sanson se rendit à la Conciergerie pour y faire la « toilette » de « ses hommes : » « *Gros gibier aujourd'hui!* » lui cria un gendarme.

La journée était superbe. Paris se ruait à ce prodigieux spectacle : Danton et Desmoulins conduits à la guillotine. Mais, en dépit du ciel bleu et des arbres en fleurs que signale un témoin, ce n'était pas, de la part de la foule, cette joie indécente qui avait récemment souffleté Hébert et sa bande. « Français, écrira sous peu Dyannière, rappelez-vous le deuil qui régnait à Paris lorsque Danton fut conduit à l'échafaud. »

Danton avait, à l'arrivée de Sanson, montré une tragique

gaîté et la conservait sur la charrette : il voulait être « Danton jusqu'à la mort. » Depuis sept jours, il plaisantait la camarde, envisageait en ricanant l'heure où « Sanson leur démantibulerait les vertèbres cervicales. » A Camille, qui sanglotait en murmurant le nom de Lucile, il prodiguait de rudes consolations, gardant jusqu'au bout vis-à-vis de cet « homme enfant » les façons d'un rude frère aîné. Fabre, qui était d'un autre caractère, n'avait qu'un souci : ce misérable Billaud, qui jadis avait fait siffler ses pièces au théâtre, n'était-il pas capable de s'approprier un manuscrit saisi sur le bureau de « l'immortel auteur de *Philinte*, » *l'Orange de Malte* : de si beaux vers ! — « Ah ! des vers ! ricanait Danton, des vers ; *avant huit jours tu en feras !* » — Il restait ainsi jusqu'au bout un acteur de Shakspeare. Pour donner peut-être l'exemple de la fermeté à Camille, il ne parlait, lui, ni de sa jolie Louise, ni de ses « petits Danton : » il est impossible qu'il n'y songeât pas.

Les charrettes avaient quitté la Conciergerie à quatre heures. Elles suivaient le chemin ordinaire : le Pont-Neuf, le quai du Louvre et la rue Saint-Honoré « la rue de la Convention, » pour aboutir à la place de la Révolution par la rue Royale ci-devant. Elles cheminaient lentement et chacun put contempler, entraînés au supplice, ces grands révolutionnaires.

Frémilly les vit passer : « Trois charrettes peintes en rouge attelées de deux chevaux, escortées de cinq à six gendarmes, traversaient au pas une foule immense et silencieuse, qui ne montrait pas de joie et n'osait montrer d'horreur. Chaque voiture contenait cinq ou six condamnés. » Danton attirait tous les regards : « Son énorme tête ronde fixait orgueilleusement la foule stupide. » Hérault semblait « morne et abattu. » Un autre témoin nous peint Camille avec « un air effaré, parlant à ses voisins avec beaucoup d'agitation. »

Quel chemin pour Danton, de ce Palais, où il avait tout jeune homme basoché pour le patron Vinet, à cette place de la Révolution où tant de sang déjà avait coulé, dont il avait, parfois malgré lui, déchaîné le flot ! Il passa devant la place de l'École, le petit café où il avait connu « sa bonne Gabrielle » et échangé avec elle tendres paroles et gais propos. Plus loin, au café de la Régence, il aperçut David qui osait, de la terrasse, « croquer » l'ami qu'il avait envoyé à la mort : Danton eut un sursaut : « *Valet !* » lui cracha-t-il. Maintenant on était engagé

dans la longue rue Saint-Honoré : on atteignit la maison Duplay, le logis de Robespierre. Montrant le poing à la maison, le condamné cria encore : « *Tu me suis ! Ta maison sera rasée! On y sèmera du sel !* » S'il avait eu la vision de la scène qui, le 10 thermidor, se passera en ce lieu : la charrette qui mène Robespierre à l'échafaud arrêtée là pour que le dictateur déchu puisse voir sa porte aspergée de sang de bœuf par le peuple en délire!

Enfin c'était la « place de la Révolution. »

Au centre, la statue de la Liberté se dressait, en face de l'échafaud, la statue que Manon Roland avait si tragiquement interpellée, et en face d'elle, l'estrade de Sanson.

C'est par la rue ci-devant Royale que le poète Arnault vit déboucher les charrettes. « Le calme de Hérault était celui de l'indifférence, écrit-il, le calme de Danton celui du dédain. » Hérault, très rouge, cherchait quelqu'un de l'œil à une fenêtre du Garde-Meuble : une main de femme agita une dentelle ; il sourit ; chacun allait mourir comme il avait vécu.

Ils descendirent de charrettes quand le soleil couchant rougissait le ciel derrière les arbres fleuris des Champs-Élysées. Depuis quelque temps, dit-on, l'abbé de Keravenan, ce prêtre qui avait marié Danton, suivait les charrettes, il était d'ailleurs l'un de ces « aumôniers de la guillotine » qui alternaient dans ce ministère périlleux en prononçant les paroles de l'absolution. Sur la place, il les murmurait encore. Mme Gely, belle-mère de Danton, prétendra en avoir reçu l'assurance de la bouche même du prêtre.

Le bourreau était pressé ; il bouscula ses gens. Il fallait que les quinze hommes fussent dépêchés avant la chute du jour. Hérault voulut embrasser Danton ! Sanson les sépara. « *Imbécile*, fit Danton, *empêcheras-tu nos têtes de s'embrasser dans le panier?* »

« Le jour tombait, dit Arnault. Au pied de l'humble statue dont la masse se détachait en silhouette colossale sur le ciel, je vis se dresser comme une ombre de Danton ; le tribun éclairé par le soleil mourant semblait autant sortir du tombeau que prêt à y entrer. Rien d'audacieux comme la contenance de cet athlète, rien de formidable comme l'attitude de ce profil qui défiait la hache, comme l'expression de cette tête qui, prête à tomber, *paraissait dicter des lois.* »

Il s'avança le dernier, les pieds dans le sang de ses amis. Alors, et n'ayant plus d'amis à réconforter, seul sur l'échafaud, il eut lui aussi, un sanglot : « *Ma bien-aimée,* dit-il, *ma bien-aimée, je ne te verrai donc plus!* »; mais, se ressaisissant : « *Allons, Danton, pas de faiblesse!* » s'écria-t-il, et au bourreau : « *Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine!* »

Un instant après, la nuit tombant, cette tête puissante roulait dans le panier.

Georges-Jacques Danton mourait à trente-quatre ans et six mois. Il avait joué cinq ans, sur la scène du monde, le rôle tumultueux d'un « athlète de la Révolution » et finissait comme il avait vécu, à la fois sentimental, brutal, grandiloquent, sur les planches d'un échafaud, sa dernière tribune.

Il avait fait du mal; il ne l'avait pas toujours voulu; il avait pleuré avec de grosses larmes les fautes commises et dans une certaine mesure, — trop tard et en vain, — avait pensé les réparer. C'était en cherchant à faire triompher la clémence et à abattre l'échafaud que « l'homme de Septembre » s'était voué à la mort.

Il ne laisse point l'impression d'une belle âme. Il ne laisse pas non plus l'impression d'une âme basse. Malgré de tristes côtés dont nous n'avons rien celé, il avait même parfois donné celle d'une âme susceptible de générosité. Les circonstances avaient fait de lui un révolté, mais il y avait en lui l'étoffe d'un autre rôle. Il mourait ayant en apparence donné une mesure énorme, sans avoir cependant peut-être donné sa vraie mesure.

Mais un jour, au milieu de grandes fautes et d'aucuns disent de grands crimes, il avait sauvé la France. Dans le silence consterné de ce peuple, habitué depuis des mois à huer le vaincu, il y avait, ce soir-là, l'expression muette d'une légitime gratitude.

Et puis nous aimons les forts. Danton n'était certes pas un saint, mais c'était un homme.

LOUIS MADELIN.

LE

RÔLE DES CROISEURS CUIRASSÉS ALLEMANDS

Sans s'émouvoir des suggestions quelquefois pressantes du ministère radical anglais en faveur de la limitation des constructions navales, l'Allemagne poursuit inflexiblement l'exécution du programme d'accroissement de sa flotte (1).

Ce programme, établi en 1900, a été successivement amendé, mais toujours dans le sens de l'avance des mises en chantier, en 1906, 1908 et 1912. Il comporte la construction, de 1900 à 1917, de 18 unités de la catégorie autrefois qualifiée de croiseur cuirassé et qu'aujourd'hui les Allemands, comme les Anglais, appellent « croiseurs de combat, » pour bien marquer l'intention d'introduire ces bâtimens dans la ligne de bataille, ainsi que l'avaient fait déjà, mais prématurément, — hardiment, en tout cas, — les Japonais à Tsou-shima, il y a dix ans.

Cette préoccupation devait fatalement s'imposer : la recherche du meilleur rendement possible d'un prix de revient aussi élevé que celui d'un croiseur cuirassé devait aboutir à doter cet éclaireur de trop grande taille (et trop puissant s'il ne devait que découvrir et escarmoucher) d'un armement en canon et cuirasse très voisin de celui des unités de combat proprement dites.

Mais comme on ne voulait cependant pas priver le croiseur

(1) Lois fondamentales des 10 avril 1898 et 14 juin 1900; amendemens des 5 juin 1906, 6 avril 1908, 14 juin 1912. — D'après ces dispositions législatives, la flotte allemande doit comprendre en 1919-1920 (dernières mises en chantiers en 1917) : 41 cuirassés de ligne; 20 croiseurs-cuirassés ou « croiseurs de combat; » 40 croiseurs protégés ou éclaireurs d'escadre; 144 torpilleurs de grande taille; 72 sous-marins. Ces chiffres seront certainement dépassés en 1920.

cuirassé devenu croiseur de combat des avantages de l'ordre stratégique que lui conféraient jusque-là, sur les cuirassés ordinaires, sa grande vitesse et son fort approvisionnement en charbon, on se trouva conduit à lui donner un déplacement considérable, un déplacement qui dépassait de 20 à 25 pour 100 celui des cuirassés. Et c'est ainsi que, ces derniers augmentant toujours leur tonnage, — ne faut-il pas l'emporter sur le voisin? — les croiseurs de combat les plus récens atteignent de 26 000 à 30 000 et même 32 000 tonnes.

En Allemagne, il semblait que l'on dût s'en tenir aux plus modérés de ces déplacemens. Du moins le *Seydlitz*, qui achève ses essais, ne dépassait-il pas 26 000 tonnes. Mais le *Derfflinger*, dont le lancement fut si laborieux, l'an dernier, à Geestemünde (Weser) et le *Lützow* (1), descendu tout récemment des chantiers de Dantzig, iront probablement jusqu'à 28 000. Quant aux suivans, aux croiseurs « super-Dreadnought » que réclament avec instances les chefs de la Ligue maritime, protagonistes officieux des visées de l'Office impérial de la Marine, il n'est guère douteux qu'ils ne s'approchent de 30 000 tonnes, s'ils n'y arrivent pas...

Mais quelles sont donc ces visées du personnel dirigeant de la flotte allemande?

Pour les pénétrer, il convient d'abord d'examiner avec soin les caractéristiques des bâtimens dont il s'agit et de les comparer à celles des types analogues, qu'on achève en ce moment en Angleterre, en Russie, au Japon, etc.

Si cet examen nous révèle certaine prédominance, visiblement voulue, des facultés stratégiques (vitesse, rayon d'action) sur les facultés tactiques (armement offensif, armement défensif) des nouveaux croiseurs cuirassés allemands, nous aurons le droit de penser que, si l'Amirauté de Berlin ne fait pas fi des services que ces grandes unités peuvent rendre dans le champ clos de la mer du Nord, au cours de la rencontre décisive avec les cuirassés anglais, elle apprécie vivement aussi la valeur du rôle que pourraient jouer, sur le vaste théâtre d'opérations de l'Atlantique Nord, des croiseurs capables à la fois d'intercepter la plupart des paquebots ravitailleurs sans lesquels la Grande-

(1) Seydlitz est le nom d'un des plus brillans officiers de cavalerie de Frédéric II; Derfflinger est celui d'un général du Grand Électeur au XVIIe siècle; Lützow fut un chef de partisans pendant la guerre de 1813.

Bretagne ne saurait subsister plus de quelques semaines et de combattre avec succès les bâtimens de la même catégorie que l'amirauté anglaise se hâterait d'envoyer à leur recherche.

Or voici les traits essentiels du *Seydlitz :*

Armement offensif : 10 pièces de 280 millimètres : 12 de 150 millimètres ; 12 de 88 millimètres ; 4 tubes lance-torpilles.

Armement défensif : Cuirasse de flanc de 23 centimètres d'épaisseur, à la maîtresse partie du bâtiment ; revêtement de 75 millimètres d'acier sur le pont principal.

Vitesse maxima : 29 et 31 nœuds, le premier de ces chiffres indiquant la moyenne des parcours obtenue, pendant 6 heures, sur la base des essais à toute puissance, le second indiquant la plus grande vitesse relevée au cours de ces essais (les moteurs sont à turbines *Parsons*).

Approvisionnement de combustible et rayon d'action : 3 600 tonnes de charbon, ce qui peut donner (évaluations approximatives) de 15 à 20 heures de marche à l'allure de 31 nœuds, d'ailleurs difficilement réalisable en service ; de 30 à 35 heures à 29 nœuds ; de 150 à 160 heures à 22 nœuds, allure assez facile à tenir ; enfin une trentaine de jours de croisière à petite vitesse (1).

C'est par l'armement en grosse artillerie que le *Derfflinger* et le *Lützow* diffèrent, à première vue, du *Seydlitz*. On s'est décidé (non sans grandes contestations avec les admirateurs enthousiastes des 280 millimètres sortis de l'usine Krupp, qui valent, affirme-t-on, tous les 305 étrangers) à donner à ces deux croiseurs de combat le calibre qui, pendant une dizaine d'années, marqua les « Dreadnoughts, » quel que fût leur type particulier, d'un trait essentiel. Mais voilà qu'à ce moment même les rivaux anglais, russes, japonais, du *Derfflinger*, et du *Lützow* s'arment de canons de 343 et de 356 millimètres, sans accepter pour cela une diminution de vitesse ou d'endurance (2). Tel le *Tiger* anglais, qui emploie le premier de ces calibres, tel le *Kongo* japonais, qui a 8 pièces de 356, tels encore ces quatre formidables unités du type *Borodino*, avec lesquelles les Russes comptent dominer la Baltique et qu'ils munissent des plus

(1) Derniers renseignemens sur le rayon d'action du *Seydlitz*. Ce croiseur peut faire 1 250 milles à 26 nœuds et 8 500 milles à 12 nœuds.

(2) Nous prenons ici ce mot dans le sens que lui donnent les marins : aptitude à rester longtemps à la mer, grâce à l'abondance des approvisionnemens.

puissans canons actuellement en usinage dans les fonderies de l'Europe.

Or, tandis que le gros calibre des nouveaux croiseurs de combat allemands s'élevait ainsi d'un échelon, tout en restant inférieur à celui des unités correspondantes de certaines marines, la puissance motrice suivait, elle aussi, sa marche ascendante. Le *Lützow* dépassera certainement les 102 000 chevaux que donna le *Seydlitz* dans son essai à outrance et, en dépit de l'augmentation du déplacement, il gardera, sans nul doute, les 31 nœuds de son devancier.

***

Des traits essentiels que nous venons de noter il ressort bien que si l'on a convenablement doté, — sans plus, — les nouveaux croiseurs de combat allemands au point de vue de l'armement, en prévision de leur participation éventuelle aux rencontres tactiques, aux batailles en ligne qui se livreront dans la mer du Nord, on leur a donné, en revanche, de remarquables facultés stratégiques pour leur faire jouer, d'une part, le rôle de grands éclaireurs du large, au cas où la flotte impériale serait conduite à opérer en dehors de ses mers territoriales, de l'autre celui d'instrumens de ce que l'on appelle communément *la guerre commerciale*, locution fort impropre et insuffisante, que les savans marins d'aujourd'hui remplacent volontiers par celle d'« opérations sur les lignes de communications; » et celle-ci, à la vérité, si elle est incontestablement juste, ne laisse pas d'avoir besoin d'un commentaire, que nous lui donnerons tout à l'heure.

Ajoutons, en attendant, que les gigantesques croiseurs de combat seraient parfaitement appropriés au rôle de convoyeurs des tout récens paquebots rapides (1), encore plus énormes, au moyen desquels on jetterait en peu d'heures sur la côte ennemie un corps expéditionnaire d'effectif moyen, destiné, soit à exécu-

(1) Ces paquebots géans appartiennent aux deux puissantes compagnies « Hamburg-Amerika Linie » (de Hambourg) et « Norddeutscher Lloyd » (de Brême). Nous en donnerons les noms un peu plus loin. Il faut seulement faire observer ici que ces deux compagnies ne se bornent plus à construire des paquebots *de luxe* pour voyageurs de 1re et 2e classe; elles viennent de mettre en service et continuent à mettre en chantiers d'immenses *cargo boats* relativement rapides (19 n, 20 et 21 n.), qui seraient encore plus utiles, — ayant de très grandes cales et des moyens de manutention très perfectionnés, — que les paquebots, pour l'embarquement et le débarquement rapides des troupes, des chevaux, du matériel.

ter un coup de main rapide, soit à se saisir d'une île ou d'une presqu'île trop détachée de la terme ferme, soit à ouvrir les voies dans une région bien choisie, au point de vue stratégique, à une véritable armée de débarquement.

Nous allons examiner ces divers cas.

10 canons de 280 millimètres, voire de 305, c'est peu pour accepter la bataille contre les cuirassés de demain qui, tous, présenteront des calibres échelonnés entre le 343 et le 381, — peut-être le 400 millimètres dont nous menacent les Américains et les Italiens, — et qui auront un plus grand nombre de pièces, en tout cas, que le *Tiger*, le *Kongo* ou les *Borodino*.

C'est peu, disons-nous. Mais ce qui est tout à fait insuffisant, c'est ce revêtement métallique de la flottaison dont l'épaisseur n'atteint 23 centimètres qu'au milieu du bâtiment, tombant à 10 centimètres, quelquefois moins, aux extrémités avant et arrière de la ceinture. Car enfin, si la lutte d'artillerie commence à 10 000 ou 12 000 mètres, comme l'affirment des officiers qui ne connaissent guère que les horizons clairs et les ciels lumineux du Midi, il semble difficile que les péripéties d'une action violente, — quand on veut se battre sérieusement, d'instinct, on se rapproche ! — ne ramènent pas les acteurs du drame aux distances moyennes de 3 000 à 6 000 mètres, où, seuls, les épais cuirassemens, les 30 à 33 centimètres des bâtimens de ligne assurent une efficace protection.

Supposer que, dans de telles conditions, les *Seydlitz*, les *Derfflinger*, les *Lützow* resteront rivés à l'ordre de bataille de cuirassés mieux armés et mieux protégés, comme les 4 *Oldenburg* et les 4 *Kaiser*, ce serait faire tort aux méthodes tactiques des chefs de la marine allemande. Il faut admettre, au contraire, qu'ils se détacheront de la ligne en temps utile et se serviront de leur sensible supériorité de vitesse pour *manœuvrer*. Ils pourront ainsi prendre sur les flancs de l'ennemi et à une distance bien choisie, des positions favorables où s'atténuera l'effet de l'artillerie adverse (d'ailleurs obligée de diviser son effort), tandis que la leur, si elle ne peut prétendre à percer des plaques de flottaison, bouleversera du moins les superstructures et paralysera, par les chocs répétés de ses projectiles, tourelles, casemates et blockhaus.

Reste, pour épuiser les considérations de l'ordre purement

tactique, à parler de l'éventualité d'un duel à part entre les croiseurs de combat des deux partis, ce qui se produirait très probablement dans le cas de bataille rangée entre les deux flottes allemande et anglaise. Celle-ci, en effet, outre les quatre unités de la catégorie qui nous occupe, que l'on nomme volontiers en Angleterre les « croiseurs Dreadnought, » c'est-à-dire, le *Lion*, la *Princess Royal*, la *Queen Mary* et le *Tiger*, possède une trentaine de croiseurs cuirassés d'âge et de mérites divers, dont les 20 plus récens, — partant les mieux armés, — sont constitués en escadres rattachées à la grande armée navale, la *Home fleet*, à laquelle la Grande-Bretagne confie, non sans appréhensions secrètes, le soin de sa sécurité immédiate.

Il est clair que, sur ces 20 croiseurs cuirassés, le commandant en chef anglais pourrait en amener au moins la moitié sur le lieu de la rencontre. Si à ces bâtimens nous joignons les 4 croiseurs de combat dont nous venons de donner les noms et qui, par définition, ne s'éloigneront guère du corps de bataille, nous arrivons à une force bien supérieure à celle que les Allemands pourront présenter, puisque ces derniers ne sauraient ajouter à leurs trois croiseurs « Dreadnought, » que 4 croiseurs cuirassés, 6 au plus, appartenant aux anciens types, mais dont les derniers, *Von der Tann*, *Gœben* et *Moltke* sont incontestablement des unités de grande valeur. Ce point reconnu, on ne peut douter qu'avant d'être en mesure d'agir directement, comme nous le disions tout à l'heure, dans les flancs de la ligue des cuirassés anglais, les croiseurs cuirassés ou croiseurs de combat allemands seraient obligés d'en découdre avec leurs similaires du parti opposé. Et comment ne pas admettre que l'avantage resterait au nombre, quand on sait, d'autre part, qu'il ne saurait encore être question d'une supériorité décidée des bâtimens allemands, pris isolément, sur les navires anglais du même rang ?

C'est ce que savent fort bien, chez nos voisins de l'Est, tous ceux qui, officiellement ou officieusement, assument la charge de donner à la Marine impériale ses hautes « directives, » en même temps que celle de préparer le peuple allemand aux sacrifices financiers qu'exige le développement continu de ce coûteux organisme. Aussi a-t-on vu, dès le milieu de l'année qui vient de finir, les chefs de la Ligue maritime signaler, avec une anxiété plus ou moins justifiée, le danger que ferait courir à l'armée

navale allemande l'insuffisance du nombre de ses croiseurs cuirassés et exprimer, en termes peu voilés, le regret que cette insuffisance fît obstacle aux fructueuses opérations que l'on pourrait entreprendre, au large, contre les lignes de communications de l'adversaire.

Ne doutons pas, par conséquent, qu'il ne soit dans les intentions de l'Amirauté de Berlin de modifier une fois de plus le programme de 1900 dans le sens d'une augmentation sensible du nombre des croiseurs de combat et de l'accélération des travaux de ceux qui sont déjà ou qui doivent être mis prochainement en chantier (1).

***

Avant de parler de ces grandes croisières au large dont les entreprenans marins de l'Allemagne d'aujourd'hui commencent à se préoccuper, il convient de dire un mot d'opérations d'une portée stratégique très sérieuse que l'armée navale rassemblée dans la *Deutsche See* pourrait être amenée à poursuivre en dehors de ses eaux territoriales et sur les côtes de l'adversaire, avec le concours de ses croiseurs cuirassés, croiseurs de combat compris.

Il s'agit de ces débarquemens dont la menace donne, depuis quelques années, tant de soucis à l'Angleterre. On sait que les grandes manœuvres de la *Home fleet* fournirent, l'an dernier, une apparence de fondement à des craintes que beaucoup d'hommes avertis estiment chimériques, mais qu'entretiennent avec soin, pour les besoins de causes fort différentes, d'une part les conservateurs de vieille roche qui, sous la bannière de lord Roberts, croient nécessaire de proposer au peuple anglais le service obligatoire, de l'autre les radicaux et surtout les socialistes qui, à la suite de M. Lloyd George, veulent lui persuader de s'entendre directement avec l'Allemagne pour en arriver à une sorte de désarmement maritime partiel, dont on ne veut d'ailleurs pas à Berlin.

(1) Le programme officiel prévoit, de 1912 à 1920, 1 mise en chantier par an pour cette catégorie de bâtimens. La discussion récente du budget de la marine allemande au Reichstag confirme pleinement l'opinion que nous venons d'émettre. L'amiral von Tirpitz s'est prononcé pour l'augmentation du nombre des croiseurs de combat.

Mais que faut-il donc penser de la possibilité d'une descente allemande sur le sol de la Grande-Bretagne ?

Ceci, tout simplement, que c'est affaire de circonstances, de choix et de mesure. Il faudra en effet des circonstances favorables, très favorables pour déjouer, fût-ce seulement pendant vingt-quatre heures, la surveillance active et fortement organisée de la puissante *Home fleet ;* il faudra aussi choisir avec autant d'habileté que de résolution, non seulement le moment de l'entreprise, mais aussi les points de départ et d'arrivée ; et il ne sera pas moins nécessaire, en se défiant de visées trop ambitieuses, de borner l'étendue des moyens d'action militaires, dont le débarquement doit s'effectuer avec autant d'ordre que de promptitude, *au cours d'une seule journée.*

Or, saisir le moment favorable, ou du moins en profiter, dans un cas pareil, cela exige des bâtimens très rapides, c'est-à-dire les croiseurs cuirassés les plus récens, — croiseurs de combat en tête, — les cuirassés de ligne de la classe *Kaiser* (lancés en 1911 et 1912), qui ont donné 23 nœuds et en peuvent soutenir 20 en route, pour un trajet relativement court, enfin, les éclaireurs de 4 500 à 5 000 tonnes du type *Kolberg*, qui poussent aisément jusqu'à 28 nœuds. Une force navale ainsi composée convoierait sans difficulté, — et il ne faut pas oublier que « convoyer » ne signifie pas seulement « accompagner. » Les convoyeurs doivent pouvoir *précéder* le groupe des transports, — les huit énormes et rapides bâtimens de charge (1) que l'État-major allemand emprunterait aux deux grandes compagnies de navigation « Norddeutscher Lloyd » et « Hamburg Amerika Linie » et assurerait dans des conditions satisfaisantes la mise à terre d'un corps de 40 000 hommes de toutes armes, plus fort, naturellement, en infanterie qu'en cavalerie et artillerie, à cause des difficultés que présente le transport des chevaux.

Or si, avec cet effectif, les grands desseins sont interdits, il n'en est pas de même d'opérations d'une portée stratégique restreinte, mais qui ne laisseraient pas d'être intéressantes, au point de vue de l'effet moral surtout ; et nous entendons par là certaines entreprises contre l'Irlande, ou contre des points de la

(1) *Kaiser Wilhelm der Grosse* et *Kronprinz Wilhelm* (24 000 tx, 22 n.); *Kaiser Wilhelm II* et *Kronprinzessin Cecilie* (32 000 tx, 23 n.); 3 *Imperator* (50 000 tx, 21 n.); 1 *X* (55 000 tx, 22 n.).

côte d'Écosse où l'on frapperait durement la marine militaire anglaise.

Quant au point de départ de l'expédition, ce serait sans doute l'un des estuaires de la mer du Nord, de préférence celui de l'Elbe, en communication directe avec la Baltique par le canal Kaiser Wilhelm, et d'autant plus favorable que, d'abord, ce débouché, défendu par les puissantes batteries de Cüxhaven, est couvert de loin par Helgoland; que, de plus, partant de là, on peut s'élever au Nord en se glissant le long de la côte de la péninsule Cimbrique, tandis qu'une fausse attaque, au large de Borkum et de l'embouchure de l'Ems, attirera vers l'Ouest les bloqueurs anglais.

L'expédition pourra-t-elle, malgré cette feinte, gagner du premier coup le point choisi pour la descente et, par exemple, passer de nuit le détroit de Pentland sans être observée? Cela n'est pas certain. Une fausse route, dépistant les éclaireurs ennemis, la conduirait alors dans un de ces grands fjords de Norvège auxquels la Marine allemande témoigne depuis quelques années un intérêt que les Norvégiens jugent indiscret et qui lui servirait de très utile relais. Pendant que le gros de l'escadre et les transports s'y reposeraient quelques heures, les puissans et infatigables croiseurs de combat disperseraient, en les rejetant au large, les observateurs trop gênans.

Si beaucoup de militaires et d'hommes politiques anglais jugent très possible une descente des Allemands en Grande-Bretagne, s'ils s'efforcent de diverses façons d'éviter à leur pays cette redoutable épreuve, il ne semble pas qu'il en soit de même chez nous, quand les marins essaient d'attirer l'attention sur l'éventualité d'un débarquement dans le Cotentin, à Morgat, à Quiberon ou dans les îles de Ré et d'Oléron. Nos états-majors, en effet, rejettent en principe les opérations de ce genre, dont ils nient, sinon, à la grande rigueur, la possibilité, du moins et en tout cas, l'efficacité. Au reste, hypnotisés par le danger qui menace d'une manière constante et immédiate la frontière continentale, ils se refusent à donner ou seulement à conserver à la frontière maritime les forces et les moyens de défense qui seraient nécessaires pour assurer son intégrité. La Marine, d'autre part, ne se déclare pas assez forte, — à beaucoup près, — pour concourir d'une manière vraiment utile à la protection des côtes de l'Océan, alors qu'on lui demande de contenir les

flottes italienne et autrichienne et de rester maîtresse du bassin occidental de la Méditerranée.

De là des inquiétudes dont la politique peut bien, parfois, exagérer l'expression, mais qui n'en ont pas moins un fondement réel.

On ne voit pas, en fait, si l'Angleterre restait neutre dans le grand conflit de demain, ce qui pourrait empêcher l'armée navale allemande, tout entière cette fois (1), de conduire sur un des points que nous venons de citer le convoi de grands paquebots de Brême et de Hambourg, avec ses 40 000 hommes. Encore convient-il d'ajouter que, dans ce cas, la rapidité de l'exécution n'étant plus une des conditions essentielles du succès, l'État-major allemand n'hésiterait probablement pas à emprunter aux deux puissantes compagnies leurs quatre énormes « cargoboats » relativement rapides des types *Amerika* et *Georges Washington*, qui *enlèveraient* aisément chacun 5000 hommes, pour une traversée de courte durée, car, même en passant par le Nord de l'Écosse, afin de ne point risquer la fâcheuse rencontre de nos sous-marins du Pas de Calais, la flotte combinée allemande ne mettrait pas plus de 90 heures, à 16 nœuds, pour aller de Cüxhaven aux atterrages d'Ouessant ou de la chaussée de Sein.

Dans cette opération, le rôle des « croiseurs de combat » allemands, très nettement tracé, consisterait à couvrir l'armée et surtout le convoi contre les entreprises désespérées et, par là, dangereuses encore, de notre faible escadre légère (2) du Nord et de ses divisions de grands torpilleurs. Et la tâche, il le faut avouer, paraît facile à qui compare nos anciens croiseurs cuirassés comme la *Marseillaise* et le *Condé* à des unités aussi puissantes que le *Seydlitz*, ou seulement le *Von der Tann*, à qui rapproche nos torpilleurs du large de 300 à 400 tonnes des « Grosse torpedoboote, » de 600 à 800 tonnes, descendus, depuis quatre ans, des chantiers Schichau, Vulkan et Germania.

Admettrons-nous cette circonstance, évidemment la plus défavorable à l'entreprise allemande, que notre armée navale

(1) Il resterait sur la côte de la mer du Nord ou dans la Baltique, — opposée alors aux Russes, — une force navale composée de 8 à 10 cuirassés des types *Wittelsbach* et *Kaiser Friedrich III*, de 4 croiseurs cuirassés anciens, d'une dizaine d'éclaireurs et de nombreux torpilleurs, sous-marins, poseurs de mines, etc.

(2) Quatre ou cinq croiseurs cuirassés de 10 000 tonnes, déjà anciens, bons navires de mer, mais peu armés.

ayant battu la flotte austro-italienne, a pu, non pas se porter toute dans le Nord, — car elle ne saurait abandonner un bassin maritime que les vaincus domineraient aussitôt avec le reste de leurs forces, — mais y détacher ses meilleurs élémens (1) pour contrarier les opérations conduites sur notre littoral de l'Océan?

Dans ce cas, les croiseurs de combat allemands, formés en escadre d'observation avec les plus « endurans » des éclaireurs rapides et des grands torpilleurs, auraient pour mission de courir au-devant de l'adversaire, jusqu'à Gibraltar, si possible, et de retarder sa marche, de le mettre en désordre, de lui infliger des pertes par des attaques brusquées, de nuit, tactique qui convient parfaitement à des unités de grande vitesse, bien pourvues de combustible, suffisamment armées et défendues pour ne pas craindre de s'engager d'assez près, montées d'ailleurs par des équipages bien dressés, entraînés au sang-froid et à une exacte discipline du feu.

***

Arrivons à la « guerre commerciale. »

Il n'y a guère de sujet qui n'ait soulevé plus de controverses, il y a quelques années, dans nos cercles maritimes que celui de l'efficacité de ce moyen de venir à bout de l'adversaire qui consiste à l'affamer en capturant ses convois de céréales, de viandes frigorifiées, de beurres, œufs, légumes (2), etc., etc.; ou seulement à paralyser son industrie en interceptant les arrivages de matières premières, coton, laine et textiles divers, cuirs et peaux brutes, métaux, huiles, pétroles, mazout et essence, produits chimiques; ou enfin à arrêter net les opérations de ses armées en enlevant les cargos qui leur apportent de l'étranger des armes, des munitions, des effets d'habillement et d'équipement, des selles et harnachemens, des chevaux même et des voitures spéciales, toutes fournitures qui, au bout de deux ou trois

(1) Ce seraient en ce moment, avec les 2 nouveaux « Dreadnoughts, » *Jean-Bart* et *Courbet*, les six « demi-Dreadnoughts » du type *Danton* et les 5 *Patrie*, le tout éclairé par les croiseurs cuirassés du type *Edgar-Qainet* et par les torpilleurs d'escadre de 700 tx.

(2) Céréales et viandes frigorifiées empruntent, pour l'Angleterre, les voies de l'océan Atlantique; les autres denrées lui viennent (ainsi qu'un bon nombre d'animaux sur pieds), par la mer du Nord et la Manche, des États scandinaves, du Danemark surtout, de la Hollande et de la France.

mois de guerre, deviendront indispensables aux deux belligérans.

Malheureusement pour nous, Français, la parfaite validité des raisons qui faisaient désirer, vers 1897-1900, aux marins clairvoyans d'avoir en leur possession des instrumens convenablement adaptés aux exigences des « opérations sur les lignes de communications » de la Grande-Bretagne, fut compromise et infirmée par les exagérations de l' « École » qui les mettait en œuvre. On voulut supprimer les cuirassés de ligne. On n'y réussit pas, — il y paraît assez aujourd'hui! — on n'aboutit qu'à jeter sur les croiseurs, même cuirassés, une défaveur telle qu'en ce moment nous ne saurions opposer, comme nous le constations tout à l'heure, aux belles unités allemandes de cette catégorie que des types surannés, d'une déconcertante faiblesse.

Beaucoup plus réfléchis et méthodiques, peu soucieux des discussions théoriques et des querelles d'écoles, nos voisins de l'Est, pendant ce temps-là, étudiaient patiemment les faits économiques, acquéraient la conviction que la « guerre commerciale » pouvait donner de grands résultats, à condition que l'on ne prétendît point en faire une panacée stratégique et, tout en construisant des cuirassés d'escadre, lançaient en quelques années, après les tâtonnemens inévitables (1), les 6 magnifiques croiseurs cuirassés « Dreadnought : » *Von der Tann*, *Moltke*, *Gœben*, *Seydlitz*, *Derfflinger et Lützow*. On a vu plus haut que les Allemands vont pousser, poussent hardiment déjà dans cette voie, et cela au moment précis où les Anglais, chez qui se manifeste une sorte de lassitude dans la poursuite des gros déplacemens, mettent en chantier une série de « light armoured cruisers, » petits croiseurs cuirassés qui, s'ils peuvent rendre des services comme éclaireurs et flanqueurs d'armée navale, ne sauraient, en tout cas, disputer l'Atlantique aux grands croiseurs allemands.

En fait, quelle serait, à ce dernier point de vue, la position des deux adversaires?

Nous venons de dire que l'Allemagne avait, d'ores et déjà (2), 6 croiseurs de combat, ou croiseurs « Dreadnought. » Encore

(1) Tâtonnemens marqués par la mise en service, de 1900 à 1909, de 8 croiseurs cuirassés de 9 000 à 15 000 tx : *Prinz Heinrich*, *Prinz Adalbert*, *Friedrich Karl*, *Roon*, *Gneisenau*, *York*, *Scharnhorst* et *Blücher*.

Le *Fürst Bismarck* avait été, en 1897, un type d'essai, non reproduit.

(2) Le *Lützow*, très activement poussé, ne sera cependant prêt qu'à la fin de cette année.

aurions-nous pu ajouter à ce nombre le *Blücher* qui, s'il n'a que des canons de 210, — 12 en tout, ce qui fait une belle batterie, — a donné à ses essais plus de 25 nœuds et porte 2500 tonnes de charbon. Les Anglais ne sauraient opposer à ces bâtimens que les 5 croiseurs du type *Invincible* (1), les trois *Lion* (2) et le *Tiger* (3) qui vient à peine d'être lancé. 9 contre 6 ou 7, c'est peu, si l'on tient compte de ceci, que, pour être assuré de pouvoir dégager une des routes de navigation interceptée par l'adversaire, il faut détacher au moins deux unités contre une des siennes. Il faudrait aussi, évidemment, que ces deux unités eussent une certaine supériorité de vitesse. Or cela n'apparaît point dans les tableaux officiels des vitesses enregistrées aux essais, tableaux où un léger avantage resterait plutôt aux croiseurs allemands. Et sans doute les chiffres dont il s'agit n'ont qu'une valeur relative. Bien des causes interviennent, en service courant, pour en infirmer la signification et faire rétrograder tel ou tel bâtiment sur l'échelle des vitesses. L'indication, toutefois, est à retenir.

Que les Anglais conservassent sur leurs rivaux l'avantage de la facilité des ravitaillemens et des réparations en dehors de la base principale, c'est ce dont on ne saurait douter, et c'est aussi où il convient de reconnaître l'admirable prévoyance avec laquelle la Grande-Bretagne, celle d'il y a quelques années, du moins, sut jalonner de bases secondaires, de « victualling yards, » comme elle les appelle, les grands chemins des mers, par où affluent dans ses ports les élémens essentiels de son existence matérielle.

Tard venus dans la distribution des territoires et surtout dans le choix des positions stratégiques que l'Europe s'est adjugées sur la surface de la terre, les Allemands n'ont rien, pour ne parler que de l'Atlantique, qui balance Gibraltar, les Bermudes, la Jamaïque, Sidney ou Halifax du Dominion, Sainte-Marie de Bathurst, l'Ascension, Simon's bay du Cap, etc., etc. Ils auraient voulu avoir Agadir, dont l'organisation, d'ail-

(1) *Invincible, Indomitable, Inflexible, Indefatigable, New Zealand* (1907-1911). Caractéristiques : 17 300 tx-18 800 tx; 25 à 26 n.; 2 500-3 000 tx de charbon; 178-203 mm. de cuirasse; 8 canons de 305 mm. et 16 de 102 mm.

(2) *Lion, Princess Royal, Queen Mary* (1910-1912) : 27 000 tx; 28-30 n; 3 500 tx; 225 mm.; 8 canons de 343 mm. et 16 de 102 mm.

(3) *Tiger* (1913) : 30 000 tx; 31 n. (prévus?); 3 500 tx (?); 245 mm.; 8 canons de 343 et 16 de 102 mm.

leurs, eût été fort coûteuse et la possession, en temps de guerre avec nous, des plus précaires. Ils ne l'ont pas eu. Les Açores, si précieuses, Punta Delgada de San Miguel, en particulier, appartiennent au Portugal, autant dire à l'Angleterre, encore; et il est probable que celle-ci a déjà pris, d'accord avec Lisbonne, ses dispositions pour que des points si bien placés au milieu de l'Atlantique Nord ne tombent pas en des mains ennemies, aussitôt les hostilités commencées.

Mais il en est d'autres qui, pour être situés plus au Nord et dans le voisinage du cercle polaire, n'en présentent pas moins un grand intérêt, justement parce que certains faisceaux de routes de navigation, — et non des moins fréquentés par les convois de ravitaillement anglais, — s'infléchissent vers le Septentrion pour courir sur l'arc de grand cercle, le plus court chemin d'un point à un autre sur un sphéroïde comme la Terre. Tels la pointe Sud du Groenland avec Julian's haab (62° de lat. Nord), Reikiavig d'Islande (64°), enfin les Fœroë qui, à peu près à égale distance de l'Islande et de l'Écosse, commandent, en même temps que le Canal du Nord, les débouchés de Glasgow, de Belfast, de Liverpool, sans parler des communications des ports du Nord-Est de la Grande-Bretagne (Aberdeen, Leith, Berwick, Newcastle, etc.) avec l'Atlantique par le détroit de Pentland, par les canaux des Orcades et des Shetland.

Groënland, Islande, Fœroë appartiennent au Danemark, et cette circonstance sert parfaitement les intérêts de l'Allemagne. Que le petit royaume, si étroitement emprisonné aujourd'hui dans les serres de l'Aigle noir, puisse, en effet, rester neutre dans le conflit qui mettra aux prises toutes les puissances européennes, c'est ce que personne ne croira. A supposer que son formidable voisin ne mette pas la main, par un coup de surprise coïncidant avec la déclaration de guerre, sur Copenhague et sur les ressources de la monarchie danoise, à supposer même que des accords dans ce sens ne soient point déjà conclus, — comme beaucoup de gens le croient, — entre les deux Cabinets, il faudra bien, de toute façon, que le Danemark prenne parti soit pour la « Triplice, » soit pour la Triple Entente. Or, qu'il soit ami ou ennemi, l'utilisation de ses possessions de l'Atlantique Nord n'en est pas moins possible, aisée même pour l'Allemagne, puisque, aussi bien, ces possessions sont dépourvues de toutes défenses.

Il faut cependant que l'Allemagne n'y soit point prévenue, aux Fœroë surtout, par l'Angleterre, et, donc, que les mesures de l'État-major de Berlin soient prises pour qu'à la première heure une expédition, bien organisée dans toutes ses parties, aille promptement s'emparer de Thorshawn (1), par exemple et mettre ce port en état de défense. En même temps, des paquebots, partis au bon moment de points très divers, y porteront plusieurs milliers de tonnes de charbon, du pétrole, des matières lubrifiantes et un assortiment judicieusement établi des objets les plus indispensables aux croiseurs de combat qui auront convoyé l'expédition et qui prendront désormais le port en question pour point d'appui.

En somme, avec des vues bien arrêtées et des recherches préalables sur les lieux, avec de la méthode, de la décision, de la vigueur, — toutes qualités que nous sommes fondés à attribuer aux Allemands, — on peut préparer et mener à bien la très délicate opération de la création rapide d'une base secondaire pour croiseurs du large. Soyons assurés qu'à Berlin, tout cela a été étudié minutieusement, et souhaitons qu'à Londres on se soit préoccupé de parer un tel coup.

Il y en a d'autres, — toujours dans l'ordre d'idées de la guerre commerciale, — qui ont déjà fait l'objet des réflexions du gouvernement britannique. Celui-ci acquit, il y a peu de temps, la certitude que la plupart des vapeurs de commerce allemands avaient en cale les armes nécessaires pour capturer et détruire, aussitôt connue la déclaration de guerre, les vapeurs anglais qu'ils rencontreraient à la mer. C'était, moyennant des lettres de marque secrètes, une extension inattendue et fort dangereuse de la liste officielle des « bâtimens marchands auxiliaires » de la marine nationale allemande. Et c'est aussi un curieux retour à ce qui se passait autrefois, à l'époque où la sécurité des mers n'était pas assurée et où chaque « marchand » était armé en guerre, en tout cas muni de caronades, pierriers, espingoles et fusils.

Émus de leur découverte, le *Board of trade* et l'Amirauté firent discrètement entendre aux armateurs qu'il serait prudent de se mettre en garde contre cette éventualité d'attaques inopinées et ils leur proposèrent quelques mesures propres à con-

(1) Thorshawn (port du Dieu Thor) est la capitale de l'archipel. C'est une bonne position tactique, assez facile à organiser rapidement.

jurer le péril. Qu'en a-t-il été? Il n'est pas aisé de le savoir, mais il est à craindre que les sages avertissemens du gouvernement britannique soient restés lettre morte, en général. L'Anglais répugne aux précautions de ce genre, redoutant jusqu'à l'apparence d'une astreinte militaire, d'un embrigadement. Et puis sa belle confiance dans le prestige souverain de la Grande-Bretagne n'est pas encore affaiblie, surtout quand il navigue sur cet Atlantique qu'il a si longtemps et si exclusivement dominé... Mais jusqu'à quand aura-t-il le droit, même sur la mer, de répéter l'orgueilleux : *civis Romanus sum ?...*

***

Nous n'avons parlé jusqu'ici, à propos de ces opérations dont les conséquences, — pourvu que la méthode fût appliquée avec discernement, — seraient d'une si capitale importance, que de celles que l'Allemagne pourrait entreprendre pour réduire l'Angleterre à merci; encore n'avons-nous fait qu'esquisser une étude dont le développement nous entraînerait à des considérations un peu spéciales (1). Mais la question, prise dans son ensemble, a, pour notre pays, un intérêt plus immédiat que d'aucuns ne l'imaginent. Nous aussi, en effet, dans le cas d'un conflit qui nous laisserait seuls, avec la Russie, en face de la Triple-Alliance, nous aurions à nous préoccuper, soit de préserver nos propres lignes de communications, nos routes maritimes de ravitaillement, soit de couper celles de l'adversaire, nous retrouvant ainsi, bon gré, mal gré, devant le problème de la guerre commerciale.

Or, ici, tous les avantages restent malheureusement à l'Allemagne; non pas que cette puissance ne soit justiciable des effets de la suppression des arrivages par mer. Elle l'est à un très haut degré, au contraire, et le sera de plus en plus, comme l'est devenue l'Angleterre, en raison de la disproportion de plus en plus marquée entre les besoins de la nation, — denrées alimentaires et matières premières, — et les productions immé-

(1) Un point très intéressant, en ce qui touche le réapprovisionnement des grands croiseurs, au large, mais qu'il est difficile de traiter ici en détail, c'est la possibilité, au moyen d'appareils plus ou moins dérivés du *Temperley*, de faire passer, à la mer, du charbon d'un bâtiment à un autre sans que ces bâtimens s'accostent et risquent, par conséquent, de sérieuses avaries. Et cette méthode de ravitaillement est praticable en effet, mais elle est très lente.

diates du sol. Mais l'Angleterre, restée neutre et d'autant plus libre, en fait, dans ses agissemens que nous redouterions davantage de la voir passer dans le camp ennemi, constituerait pour l'Allemagne, dont elle est si proche, la base de ravitaillement la plus favorable et aussi, les intérêts privés étant en jeu, la plus complaisante. Pour éviter le trop facile transbordement d'une rive à l'autre de la mer du Nord de tout ce qui serait indispensable, au bout de quelques semaines d'hostilités, à notre adversaire, il faudrait que nous fussions en mesure de bloquer ses côtes, comme nous l'avons été en 1870, époque à laquelle les résultats de ce blocus, pour des raisons que tout le monde aperçoit, ne pouvaient modifier le cours des événemens. Et comment bloquer ce littoral avec une marine si inférieure en puissance, une marine à laquelle, non seulement nous n'avons pas su conserver son rang en ce qui touche les unités de combat en ligne, mais encore nous refusons ou n'accordons qu'avec la plus étroite et paralysante parcimonie les engins qui seraient nécessaires, soit pour donner une chasse efficace aux ravitailleurs, soit pour les intimider en rendant impraticables ou très dangereux, au moyen de mines sous-marines renouvelées d'une manière continue, les abords immédiats des estuaires allemands?...

Nous serions donc impuissans, — sauf quelques « raids » espacés et fort aventurés, — sur le principal théâtre des opérations de ravitaillement maritime de l'Allemagne. Il est d'ailleurs douteux que l'on voulût risquer au large de l'Atlantique les croiseurs cuirassés du type *Ernest-Renan*, plus faibles et plus lents que les *Moltke* ou les *Seydlitz* et, au surplus, nécessaires à l'éclairage de notre armée navale.

Et, tandis qu'il nous serait impossible de nuire sérieusement à notre adversaire, nous ne saurions davantage être en mesure de préserver de la ruine notre commerce extérieur ; et, qui pis est, si la guerre durait quelques mois (ce qui peut fort bien arriver encore, ce que nous devons même désirer à certains égards), nous ne pourrions empêcher les grands croiseurs allemands et leurs auxiliaires, les énormes paquebots rapides armés en guerre, d'entraver l'indispensable renouvellement de nos munitions, — de nos poudres en tout cas, — de nos approvisionnemens, de nos équipemens de toute espèce, de nos armes, de notre matériel d'artillerie et d'intendance, dont la majeure

partie nous viendrait alors de l'étranger par la voie de mer.

« Quoi! dira-t-on, l'Angleterre ne jouerait-elle donc pas vis-à-vis de nous le même rôle que vis-à-vis de l'Allemagne? Ne serait-elle pas notre principal fournisseur, en tout cas l'intermédiaire géographique et commercial, l'organe essentiel de transit pour tout ce que nous achèterions aux États-Unis, par exemple? Et la Manche n'est-elle donc pas aussi facile à franchir que la mer du Nord? »

Assurément. Mais au moment même où la liberté de communiquer avec l'Angleterre nous deviendrait le plus essentielle, la Manche et le Pas de Calais, ne nous faisons pas d'illusions là-dessus, auraient cessé de nous appartenir. Les moyens que nous consacrons, disons même, si l'on veut, les seuls moyens que nous puissions consacrer, en l'état présent de nos ressources, à la défense du détroit et de ses abords sont manifestement insuffisans, en dépit de la valeur individuelle que donne aux diverses unités l'entraînement intensif de leur personnel.

Nos croiseurs cuirassés de la Manche, nous l'avons vu plus haut, sont hors d'état de se mesurer avec les croiseurs allemands. Un peu moins au-dessous de leurs similaires du parti opposé, nos torpilleurs d'escadre sont pourtant inférieurs à ceux-ci. Nous gardons, à la vérité, une supériorité marquée en ce qui touche les sous-marins. Malheureusement, le nombre de ces petites unités, si délicates encore et où le service serait si fatigant au cours d'une guerre de quelque durée, reste bien au-dessous du nécessaire. Il faudrait tripler au moins les effectifs de flottille qui suffisent à donner quelque apparence d'intérêt aux courtes manœuvres du temps de paix. Encore ne parlons-nous que de la surveillance de jour. Mais bientôt, grâce aux perfectionnemens de leurs appareils de vision extérieure, les sous-marins pourront assumer sérieusement la charge de la veille de nuit qui incombait à peu près exclusivement jusqu'ici aux torpilleurs; et ce sera une impérieuse raison de plus d'augmenter le nombre de ces submersibles, à qui l'on imposera une double fatigue.

Ajouterons-nous, après l'avoir dit déjà d'une manière plus générale, que la défense, — l'*interdiction*, plutôt, — du Pas de Calais ne saurait se comprendre sans l'emploi éventuel d'un grand nombre de mines sous-marines? Or il s'en faut de beau-

coup que nous ayons les bâtimens qu'exigerait la mise en jeu rationnelle et vraiment efficace de ce puissant moyen d'action.

Ce n'est pas assez, d'ailleurs, que nous manquions du nécessaire sur un point aussi essentiel. Le peu de forces que nous y entretenons n'a pas davantage de point d'appui commode, bien à portée, bien organisé. De divers côtés, dans ces derniers temps, on a préconisé la création d'un camp retranché maritime qui, embrasserait, grâce aux précieux « bancs de Flandre, » la rade fermée de Dunkerque, — refuge inviolable, mais un peu éloigné du champ d'action, — et la rade foraine de Calais, si bien placée comme point de départ des offensives brusquées dans le détroit. Ce camp retranché, dont l'enceinte extérieure serait déterminée par des ouvrages à établir en mer sur certaines têtes de banc favorables, est absolument indispensable; et grâce à cette place d'armes, notons-le, nous pourrions utiliser avantageusement, pour la défensive active, des bâtimens de ligne d'un type ancien qui, étendant de plusieurs milles au large le rayon de la zone de protection du camp retranché, appuieraient à merveille, la nuit surtout, les opérations des petites unités et couvriraient en tout cas leur retraite.

Mais ce n'est pas tout. Si nous voulons de sérieuses garanties pour le maintien de nos communications avec l'Angleterre, ce n'est pas seulement du côté de la mer du Nord qu'il faut couvrir le Pas de Calais, c'est aussi du côté de la Manche elle-même, puisque aussi bien les grands croiseurs allemands peuvent, après avoir fait, par le Nord, le tour de la Grande-Bretagne, apparaître par l'Ouest en face de Gris-Nez. Et pour mieux dire, ce qu'il faut garder jalousement, c'est tout le bras de mer compris entre le Cotentin et le saillant du Boulonnais, ce qui exige la constitution, à Cherbourg, d'un camp retranché maritime au moins aussi étendu, aussi bien armé, aussi bien muni de forces mobiles de tout genre que devrait l'être celui de Dunkerque-Calais.

A Cherbourg, heureusement, le plus fort est fait, puisque nous y avons déjà une rade relativement bien défendue et qui le sera mieux encore, sans doute, dans quelque temps. Il y aura cependant à reporter plus au large, — et cela est possible, — le front armé de cette place maritime qui, dans la situation actuelle, peut être efficacement bombardée de la haute mer.

Voilà donc pour la Manche et pour les communications avec

l'Angleterre. Faudrait-il s'en tenir, nous ne disons pas, bien entendu, aux dispositions actuelles, dont la pauvreté ne mérite pas qu'on s'y arrête, mais même à celles que nous venons de préconiser pour assurer ces communications précieuses; et, d'ailleurs, serait-il prudent de ne compter que sur la Grande-Bretagne pour nous fournir, directement ou indirectement, tout ce qui serait nécessaire à l'entretien de nos armées ?

Certes non, et pour beaucoup de motifs. Savons-nous, quelle que soit la cordialité de nos rapports avec les Anglais, ce que seront ceux-ci, demain, à notre égard ? Et en tout cas, si nous laissons de côté une hypothèse qui pourrait sembler désobligeante, sommes-nous certains, en présence de la grande supériorité de la force navale allemande, — de la force navale triplicienne, devrions-nous dire, — que la grande escadre de la mer du Nord, ou seulement celle des « croiseurs de combat, » ne finirait pas, en dépit de toutes nos mesures, par s'installer victorieusement dans la Manche ?

Il s'en faut bien. Il est donc sage d'examiner quel parti nous pourrions tirer, au point de vue qui nous occupe, de notre littoral de l'Océan; et il ne l'est pas moins de rechercher si, toujours avec ces admirables engins que sont ses grands croiseurs « Dreadnoughts, » l'adversaire ne serait pas, là encore, en situation de paralyser nos efforts.

Assurément, si l'Atlantique restait libre et que nos atterrages ne fussent pas surveillés de près par la marine allemande, rien ne nous empêcherait de faire jouer à l'Amérique le rôle que nous donnions, dans ce qui précède, à l'Angleterre. C'est d'ailleurs ce qui eut lieu en 1870-71, alors que nous étions maîtres de la mer. Mais la situation est renversée, aujourd'hui, et peu de jours, peu d'heures plutôt, après la déclaration de guerre, nous verrions apparaître sur nos côtes de l'Ouest une division allemande qui refoulerait immédiatement devant elle nos vétustes croiseurs cuirassés. Du coup, notre commerce maritime serait supprimé, nos arrivages seraient interrompus.

« Qu'à cela ne tienne ! dira-t-on peut-être... Ces arrivages se feront par l'intermédiaire de l'Espagne ou du Portugal, par Saint-Sébastien ou Santander, par la Corogne, Porto ou Lisbonne, etc., ou enfin par les ports de la Méditerranée. Nous paierons tout plus cher, mais on n'en est pas à cela près dans de telles conjonctures... »

En effet. Malheureusement les expéditions d'Amérique ne nous parviendront pas plus par les ports de la péninsule Ibérique que par les nôtres et ne passeront pas davantage par la Méditerranée. La *déclaration de Londres* (1) permet aux croiseurs belligérans d'arrêter provisoirement tout navire neutre se dirigeant vers un port voisin du territoire ennemi, quand ils ont des raisons de croire que le navire porte des objets, matières ou denrées utilisables à la guerre et qui paraissent destinés à l'adversaire. La décision définitive sur la validité de l'opération est, dans la pratique, remise à la fin des hostilités.

Personne ne croira, dans de telles conditions, que les croiseurs allemands s'abstiendront d'intercepter, aux atterrages d'Espagne, tout ce qui, de près ou de loin, leur paraîtra suspect.

Or tout sera suspect. Qu'est-ce, effectivement, qui n'est pas utilisable à la guerre? Et comment prouver, surtout à qui ne veut pas être convaincu, que tels ou tels objets, telles ou telles denrées ne sont pas destinés au gouvernement français, sous le couvert d'un négociant espagnol ou portugais? La raison du plus fort cessera-t-elle d'être la meilleure, quand le plus fort sera l'Allemagne ? N'y comptons pas et n'espérons pas non plus que les États-Unis eux-mêmes, où l'influence de nos voisins est si grande, voulussent risquer une guerre maritime pour soutenir immédiatement les droits de ceux de leurs nationaux que léseraient dans leurs intérêts les procédés sommaires des croiseurs allemands.

Il ne faut donc nous en fier qu'à nous-mêmes du soin de nous garder d'un péril qui apparaît d'autant plus grave que l'on y réfléchit mieux et qu'on en pèse plus exactement les conséquences. Or on ne voit pas aisément ce que nous pourrions faire pour cela, à moins que, cessant de nous hypnotiser exclusivement sur la construction du cuirassé d'escadre proprement dit, nous ne nous résolvions à opposer aux « croiseurs de combat » allemands des bâtimens jouissant des mêmes facultés à la fois stratégiques et tactiques, des *cuirassés rapides*, — c'est

(1) Art. 30. « Les articles de contrebande absolue (tout ce qui peut être immédiatement utile à la guerre) sont saisissables, *s'il est établi* qu'ils sont destinés au territoire de l'ennemi, ou à un territoire occupé par lui, ou à ses forces armées. *Peu importe que le transport de ces objets se fasse directement, ou exige, soit un transbordement, soit un trajet par terre.* » (26 février 1909.) Il est clair que ce texte peut justifier tous les abus de la force.

peut-être la dénomination qui leur conviendrait le mieux — utilisables avec succès aussi bien dans les péripéties diverses de la bataille classique que dans les opérations à grand développement de la guerre du large.

Au moins faudrait-il nous abstenir de favoriser nous-mêmes les opérations de ce genre des *Seydlitz*, des *Derfflinger* et des *Lützow* dans nos propres eaux ; et c'est justement ce que nous faisons, ou plutôt ce que nous avons failli faire (1) lorsque, il y a peu de semaines encore, nous pensions décider *ne varietur* le désarmement complet des défenses de certaines rades, de certaines îles ou presqu'îles du littoral de l'Océan, mesure dangereuse au premier chef et où l'on retrouve, avec toute l'imprévoyance française, l'étonnante ignorance des militaires sur tout ce qui touche à la Marine, leur incurable dédain de la force navale, des modalités si variées, si précieuses de son action, des conséquences si importantes, si profondes souvent, — encore qu'elles n'apparaissent pas toujours immédiatement aux esprits superficiels, — de sa mise en jeu opportune et exactement calculée.

Quelle serait, en effet, la plus grande difficulté que rencontreraient les opérations du blocus de notre littoral par les grands croiseurs allemands ? — L'organisation de leurs ravitaillemens, de leurs réparations, de leurs indispensables périodes de repos ou, si l'on veut, de leurs « relèves. » Or, leur abandonnant des rades sûres, d'excellens mouillages comme ceux que couvrent, soit la presqu'île de Quiberon et la chaîne des îlots d'Hœdic, soit les belles et riches îles de Ré et d'Oléron, nous leur fournirions bénévolement la base secondaire d'opérations, le point d'appui, de ravitaillement et de repos qui leur manquerait pour donner à leurs longues et dures croisières un indispensable caractère de fixité, d'inexorable permanence.

Ce n'est donc pas seulement, on le voit, pour parer au danger d'invasion par la frontière maritime qu'il convient de ne pas dégarnir imprudemment nos côtes, c'est aussi, c'est peut-être surtout pour éviter que l'adversaire s'y établisse, temporairement ou définitivement, suivant la tournure des événemens de guerre, dans des positions d'où il serait fort difficile de le déloger dès qu'il y aurait installé quelques troupes et quelques

(1) Certaines déclarations récentes de M. le ministre de la Marine permettent d'espérer une orientation moins fâcheuse des desseins de nos États-majors.

canons, et qui serviraient à merveille ses desseins sur l'organisation méthodique de ses opérations de blocus.

Souhaitons que, sur ce point essentiel, la lumière se fasse enfin dans les milieux qui dirigent nos affaires militaires.

***

En résumé, les nouveaux croiseurs cuirassés allemands, ceux que l'on nomme de préférence « croiseurs de combat » et qu'il serait plus logique d'appeler « cuirassés rapides, » afin de ne point particulariser dans la dénomination de l'engin un rôle que, précisément, on est décidé à étendre ; ces croiseurs, disons-nous, sont de remarquables instrumens de guerre maritime et qui résolvent, autant qu'il est possible, le difficile problème de l'adaptation du bâtiment armé à des fins très diverses, aux opérations stratégiques comme aux opérations tactiques, à la guerre du large comme à la bataille rangée près des côtes.

Si elle s'arrête dans la voie de la construction des unités de cette catégorie au moment même où sa rivale s'y engage avec le plus d'ardeur, l'Angleterre commettra une faute qui pèsera lourdement sur les événemens de guerre en mettant, au bout de très peu de temps, son corps social tout entier en état de crise économique suraiguë.

En s'obstinant à refuser à sa nouvelle flotte ce précieux type de bâtiment, — comme si l'on pouvait faire fi de la nécessité d'un judicieux « assortiment » et, par exemple, ne composer une armée que d'infanterie, ou d'artillerie !... — la France ne court pas beaucoup moins de risques que la Grande-Bretagne, car le moment viendra vite où il lui sera indispensable de recourir, pour soutenir la guerre, aux arrivages par voie de mer et où ces arrivages seront irrémédiablement interceptés.

Nous venons de donner l'avertissement. Aux intéressés d'aviser.

***

LA
PRÉTENDUE ABJURATION DE JEANNE D'ARC
ET
LA PLAQUE COMMÉMORATIVE DE SAINT-OUEN, A ROUEN

A Rouen, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Ouen, se trouvait une plaque commémorative avec l'inscription suivante :

ICI
AU CIMETIÈRE DE SAINT-OUEN
JEANNE D'ARC
LE JEUDI 24 MAI 1431
SUBIT L'ABJURATION
PRÉLUDE DE SON MARTYRE

L'affirmation que Jeanne avait abjuré n'était pas sans soulever de vives critiques ; aussi plusieurs demandes avaient-elles été adressées à M. le maire de Rouen, afin qu'on mît à Saint-Ouen une nouvelle inscription plus en rapport avec les données historiques actuelles.

La prétendue abjuration de Jeanne d'Arc avait été examinée dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1911, et le vote que vient d'émettre le Conseil municipal de Rouen donne une heureuse sanction à la thèse qui s'y trouvait présentée.

Dans sa séance du 21 juin 1913, le Conseil municipal prit la délibération suivante :

Vu le rapport qui précède (rapport de M. Valin) ;

Vu l'avis de la Commission des inscriptions rouennaises donné dans sa séance du 5 mars 1913,

Décide qu'une plaque commémorative portant l'inscription suivante sera apposée sur l'un des piliers de la porte d'entrée du jardin de Saint-Ouen, en remplacement de celle placée en 1891 :

ICI
AU CIMETIÈRE SAINT-OUEN
LE JEUDI 24 MAI 1431
JEANNE D'ARC
SUBIT L'ODIEUSE ÉPREUVE
DITE DE L'ABJURATION

Dans un rapport très habile, M. Valin s'est fait l'interprète de l'avis unanime de la Commission, tout en ajoutant certains commentaires presque en contradiction avec le vote. L'importance de ces commentaires est indiquée par une observation de M. Fichet que complète la réponse de M. le Maire :

M. Fichet : « Le fait d'adopter les conclusions de ce rapport implique-t-il l'adhésion à l'opinion émise par le rapporteur, touchant le caractère même de la soi-disant abjuration de Jeanne d'Arc?... »

M. le Maire : « Nullement. Le rapporteur ne vous a pas caché son opinion motivée, mais vous avez remarqué que dans ses conclusions, il ne vous demande point de l'adopter... » (*Très bien!... Très bien!*)

(Procès-verbal de la séance du 21 juin 1913.)

La question de Saint-Ouen se trouvait avoir été posée devant le Conseil municipal par une lettre qu'en mai 1912 j'avais adressée à M. le maire de Rouen. En rappelant cette lettre, M. Valin était donc amené à s'occuper de ce qui avait été écrit au sujet de la prétendue abjuration de Jeanne d'Arc.

Voici d'ailleurs en quels termes M. Valin expose les idées qui l'ont guidé dans son rapport :

« La thèse de M. le comte de Maleissye n'a pas été seulement approuvée par M. Gabriel Hanotaux; les conclusions qui découlent de son travail ont été admises par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et par M. Aynard, membre de l'Institut, président et rapporteur de la commission de la Chambre des Députés ayant pour objet d'instituer une fête nationale en mémoire de Jeanne d'Arc. Tout dernièrement dans son numéro du 4 mai, le journal *le Temps* consacrait à l'œuvre de M. le comte de

Maleissye un article fort élogieux. Récemment aussi, l'Académie française attribuait à l'auteur le prix Sobrier-Arnould. Enfin, par lettre du 19 août 1912, M. Édouard Aynard insistait auprès de M. le député maire de Rouen pour que, conformément aux conclusions de M. le comte de Maleissye, le Conseil municipal ordonnât la modification de la plaque commémorative de façon qu'elle portât, au lieu de « subit » l'abjuration, ces autres mots, expression de la vérité : « n'a pas voulu subir l'abjuration, » ou bien « refusa de consentir à l'abjuration. »

« Malgré tout le poids des autorités dont M. le comte de Maleissye se recommande auprès de vous, il ne m'a pas paru possible, ainsi que vous l'avez pu voir, d'accueillir la thèse qu'il a présentée. »

Vis-à-vis de tous ceux qui ont bien voulu me donner l'appui de leur approbation, c'est donc un devoir pour moi d'établir qu'ils ne se sont pas trompés.

La lettre que j'ai adressée à M. Valin va, déjà, nous mettre sur ce chemin :

Monsieur,

J'ai tardé à vous remercier de votre aimable lettre et aussi de l'envoi de votre rapport. Je n'ai pas à vous dire avec quel intérêt j'ai lu ce rapport, mais ce qu'il me faut vous exprimer, c'est toute la satisfaction que j'ai éprouvée à trouver votre œuvre, vos idées, si différentes de l'impression que j'en avais eue, d'après les analyses données par les journaux.

Je m'attendais à devoir vous combattre, et voilà que je trouve en vous un appui!...

Votre récit de la scène de Saint-Ouen, d'une manière générale, n'est pas différent de celui que, moi-même, j'ai présenté; et lorsque vous dites :

« Après tout, la cédule qu'on venait de lire à Jeanne ne heurtait pas sa conscience; elle ne contenait rien de contraire à ce qu'elle avait toujours soutenu, affirmé, proclamé. Elle n'y reniait ni ses voix, ni sa mission, ni son roi... » vous exprimez ainsi mes propres pensées et ce que je me suis efforcé de démontrer.

En ajoutant à propos de son rire : « qu'elle se moquait une fois de plus des juges, qui n'avaient obtenu d'elle qu'une déclaration vaine et sans importance à ses yeux, » vous venez établir

ce qu'on n'avait pas voulu comprendre jusqu'à présent, et votre récit vient appuyer le mien. Vous le confirmez en disant que les Anglais « allaient répétant que cette abjuration n'était qu'une plaisanterie. Ils faisaient remarquer que, pendant toute la scène, l'accusée n'avait fait que rire et se moquer. »

A propos du rôle de Cauchon, lorsque vous dites : « C'était mal remercier l'évêque de Beauvais de tout ce qu'il venait de faire. C'était bien mal le connaître, c'était bien mal apprécier les ressources de son esprit rompu aux artifices de la procédure, » vous ne faites que confirmer mon récit, car mon livre n'a eu qu'un but : montrer ces artifices.

En parlant des impressions du public, vous ajoutez : « Qu'avait-elle abjuré au juste, on ne le savait pas. »

Voilà le nœud de la question que vous posez avec précision et que vous avez, déjà, dénouée en disant : « La cédule qu'on venait de lui lire ne heurtait pas sa conscience; elle ne contenait rien de contraire à ce qu'elle avait toujours soutenu, affirmé, proclamé. Elle n'y reniait ni ses voix, ni sa mission, ni son roi. »

Elle n'avait donc pas abjuré, on appliquait le mot *abjuration* à un acte qui n'était en *rien* une abjuration.

Mais comme vous le faites remarquer : « Peu importait... L'effet était produit. Demain, on pourrait dans des lettres, où le fait serait habilement exploité, annoncer au Pape, à l'Empereur, aux rois, aux princes, à toute la chrétienté, que la sorcière dont le prétendu roi de France s'était servi pour combattre Henri, le roi légitime, avait proclamé publiquement ses erreurs et détesté ses crimes. Quel appoint pour le succès de la cause anglaise!... Et comme Monseigneur de Beauvais avait bien mérité de ses maîtres! »

En un mot, vous constatez que Jeanne d'Arc s'était refusée à toute abjuration, mais que, pour le public, Cauchon en avait organisé un *simulacre*. Je ne veux voir aujourd'hui que les points où nous sommes d'accord, et comment l'étude des mêmes faits nous a amenés aux mêmes affirmations.

Après avoir si nettement reconnu le but que poursuivait Cauchon et l'habileté avec laquelle le simulacre fut machiné, comment pouvez-vous prétendre qu'on ne peut établir : « que Jeanne n'a pas réalisé l'acte d'abjuration. »

Ayant reconnu que le fond n'existait pas, et encore moins le fait lui-même, vous trouvez cependant que l'on ne peut dire que

Jeanne n'a pas *réalisé l'acte*, du moment que, par des artifices de procédure, il y aurait eu l'apparence *extérieure*.

Que de *subtilité* juridique dans ces mots : *acte réalisé !...*

Pour qualifier ces apparences d'un acte réalisé et qui n'existe pas, j'ai employé le terme : « escamotage, » mot vulgaire, mais qui peint la chose réelle.

C'était pour rendre possible les apparences d'un acte réalisé, sans qu'il existât comme *fond* (escamotage) qu'avait eu lieu la séance de Saint-Ouen, en plein air. Le signe visible en était la signature (non indispensable), mais, dans le cas de Jeanne, il a été la base apparente de cet acte que vous appelez réalisé, quoique n'existant pas.

Sur les autres points, bien secondaires d'ailleurs, je ne suis pas sans espérance que vous arriviez à ne pas être éloigné de mon avis.

Votre rapport est pour moi une précieuse occasion d'aborder, à nouveau, certaines questions sur lesquelles on ne saurait faire trop de lumière.

En vous remerciant encore de votre aimable lettre et des deux exemplaires de votre rapport, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentimens les plus distingués.

C^TE^ DE MALEISSYE.

Après avoir établi, comme nous venons de le voir, que « la cédule présentée à Saint-Ouen n'avait rien de contraire à ce que Jeanne avait toujours soutenu, affirmé, proclamé et qu'elle n'y reniait ni ses voix, ni sa mission, ni son Roi, » il reste à connaître la valeur de la cédule d'abjuration qui se trouve insérée au procès.

M. Valin nous dit : « La cédule dont Jeanne avait répété les termes ne contenait en tout que sept à huit lignes d'une grosse écriture et sa lecture ne demanda que le temps d'un *Pater*. Or, la cédule insérée au Procès remplit, dans l'édition Quicherat, quarante lignes de petit texte, équivalentes à soixante lignes de texte ordinaire. En outre, cinq témoins sont venus nous affirmer la fausseté de cette pièce. La substitution de pièce, opérée par Pierre Cauchon, est pour nous un fait historiquement établi. »

La conséquence est donc formelle. Pour tout esprit, qui jugera d'après les propres affirmations de M. Valin et d'après la réalité des faits, Jeanne a refusé toute abjuration.

***

Pourquoi faut-il qu'à côté de pages si vraies, M. Valin paraisse ensuite s'appliquer à réédifier ce qu'il vient de démolir avec tant d'autorité?... Comment peut-il se mettre, en quelque sorte, en contradiction avec lui-même en nous disant : « Mais de ce que la preuve du crime commis par l'évêque de Beauvais est faite, il n'en résulte pas que la Pucelle n'a pas abjuré? » Telle est cependant la thèse de M. Valin. Il nous faut maintenant la comparer aux trois opinions dont le rapporteur nous a donné l'analyse :

Celle de M. Jules Quicherat, qui soutient que l'abjuration de Jeanne d'Arc fut totale et sincère; car, tout en envisageant d'autres hypothèses, il dit qu'il eût fallu trop de complices et une trop grande audace pour que Cauchon pût commettre le crime d'une substitution de pièce.

La seconde opinion est celle de *M. le Chanoine Dunand*, qui, avec une grande force de dialectique, comme nous le dit M. le Rapporteur, a réfuté dans ses *Études Critiques* toute la thèse de Quicherat. M. le chanoine Dunand démontre qu'il n'y a jamais eu qu'un semblant d'abjuration et nullement une stricte et véritable abjuration en cause de foi. En ce qui concerne la fausseté de la cédule insérée au Procès, M. le chanoine Dunand, après M. l'abbé Ulysse Chevalier, apporte une démonstration qui ne saurait laisser place à aucun doute, affirme le rapport.

Au sujet de *la troisième opinion*, M. Valin nous dit : « Il appartenait à M. le comte de Maleissye de renouveler complètement le terrain du débat en affirmant dans ses « Lettres de Jeanne d'Arc et de la Prétendue abjuration de Saint-Ouen » que, le 24 mai 1431, Jeanne, sommée d'abjurer, avait refusé de le faire. »

Il faut, au contraire, remarquer que cette thèse avait déjà été envisagée par M. G. Hanotaux, pour lequel, dans la vie de Jeanne, dans sa personnalité morale, dans son attitude et dans ses réponses, tout contredisait qu'elle eût pu abjurer ; aussi cet éminent historien ne craignait-il pas d'écrire : « Jeanne n'a jamais abjuré, telle est la vérité. »

Mais antérieurement, dès 1891, le Révérend Francis

Wyndham avait eu la claire vision de cette vérité, et c'est un grand honneur pour l'Angleterre que le premier historien qui ait affirmé que Jeanne s'était refusée à toute abjuration, soit un Anglais.

Quoi de plus formel que ce qu'il écrit sur l'héroïsme de Jeanne : « Le tribunal de Rouen n'avait pu obtenir que Jeanne renonçât à ses révélations, ni par sollicitations, ni par menaces; il fallait donc s'emparer d'elle par un faux. Et cependant, ce ne fut pas Jeanne qui fut victime du faux, mais le monde entier. A la fin du jeudi 24 mai, à Saint-Ouen, Jeanne savait bien qu'elle ne s'était aucunement rétractée, mais on fit en sorte de faire croire à tout le monde qu'elle avait rejeté ses révélations. On le croit encore aujourd'hui dans certains milieux. C'est un mensonge qui dure depuis presque cinq siècles et qu'il n'est pas aisé de faire disparaître. »

Devant le Conseil municipal de Rouen, une nouvelle thèse s'est donc trouvée développée par M. le Rapporteur. Après avoir dit que Jeanne *n'avait rien renié à Saint-Ouen*, M. Valin ajoute : « Il y a eu substitution de pièces, c'est certain. La déclaration dont Jeanne a répété la teneur, au cimetière Saint-Ouen, n'est pas celle qui est insérée au Procès, nous en sommes sûrs. La portée de l'abjuration a été restreinte à quelques engagemens sans grande importance, nous l'admettons. Mais il y a toujours quelque chose qui subsiste, c'est le fait de la soumission de Jeanne aux volontés du tribunal, fait constaté et par les affirmations des témoins, et par la lecture d'une formule qui contenait une renonciation. Or, ces faits constituent une abjuration, semblant d'abjuration si l'on veut, mais abjuration quand même effectivement prononcée devant un tribunal compétent pour connaître de la cause, ainsi que l'a implicitement reconnu la sentence de réhabilitation. »

Ces restrictions montrent donc qu'après avoir reconnu que Jeanne n'a rien renié et que la cédule d'abjuration est une pièce fausse, M. Valin recule devant les conséquences; et des subtilités juridiques l'entraînent à se prononcer contre la logique de ses propres affirmations.

De ce que la sentence de réhabilitation n'a pas déclaré le tribunal incompétent, il en résulterait, pour M. Valin, que tout acte quelconque accompli devant ce tribunal deviendrait une abjuration! C'est ainsi que la lecture d'une formule insignifiante,

qui ne se rapporte en rien à une abjuration, et une soumission qui ne s'y rapporte pas davantage deviennent, pour M. Valin, « les faits qui constituent une abjuration. »

Voilà de ces subtilités que la raison se refuse à accepter et que le simple bon sens suffit à réfuter !...

Bien plus, si on examine les faits, ce n'est pas Jeanne qui s'était soumise au tribunal; mais, au contraire, le tribunal qui s'était soumis aux volontés de Jeanne, puisque, sur son refus de toute rétractation (trois fois répété), les juges en arrivent à ne plus parler que d'un changement de costume.

Le tumulte survenu à cet instant pouvait-il être fortuit?... Il avait été préparé et voulu par Cauchon : les pierres jetées sur le tribunal amenaient le désordre indispensable pour l'exécution de ses desseins. Or, c'est pendant ce tumulte qu'eut lieu la lecture de la cédule.

La thèse de M. Valin, « *acte réalisé,* » repose sur le fait que Jeanne aurait répété la formule, et pour l'établir, il amalgame cinq témoignages, il met dans la bouche de Massieu les paroles de Taquel et nous raconte : « L'appariteur Jean Massieu lut la cédule qu'Érard lui avait remise et Jeanne en répéta les termes après lui. Cela dura le temps de dire un *Pater,* nous dit le prieur de Longueville, Pierre Miget. Le fait est formellement rapporté par Massieu lui-même, par les témoins Nicolas Taquel et Jean Moreau; il est confirmé par Guillaume Manchon... »

En opposition avec ce récit, il est indispensable de recourir au texte de chaque déposition.

Nicolas Taquel nous dit : « Elle lui fut lue par Jean Massieu, elle était d'environ six lignes de grosse écriture. Jeanne la répétait après le dit Massieu... » mais il nous dit aussi : « Je n'étais pas sur l'ambon avec les autres greffiers; j'étais cependant assez près et à une place d'où je pouvais suivre ce qui se faisait et se disait. »

Au milieu de ce désordre, et étant à une certaine distance de Jeanne, n'y a-t-il pas lieu de croire que Taquel ne peut nous apporter qu'une impression plutôt qu'une certitude, et surtout lorsque, à une question précédente où il avait été mis en opposition avec lui-même, il venait de répondre : « Après tant de temps écoulé, j'en ai perdu le souvenir. »

N'en serait-il pas de même sur le point qui nous occupe, puisque Taquel est le seul témoin à nous déclarer que Jeanne

aurait répété la formule, tandis que les autres témoignages le contredisent ?

Miget, prieur de Longueville, nous apprend, comme il vient d'être rappelé, que la lecture de la cédule dura le temps d'un *Pater*, mais, non, que Jeanne en ait répété les termes. Si Jeanne les eût redits, combien il eût fallu plus de temps que pour un *Pater!*

Jean Moreau nous dit simplement : « J'ai vu qu'on lisait à Jeanne une feuille, mais j'ignore ce qu'elle contenait. » Si Jeanne eût répété la formule, comment aurait-il pu omettre de le dire ?...

Quel témoignage nous apporte *Manchon*, premier greffier ?... Il était sur l'ambon à côté de Jeanne, et nous savons par Taquel qu'il prenait note de tout ce qui se passait : « Je ne sais, nous dit-il, si elle prononçait les mots à la suite du lecteur, mais ce que je sais, c'est qu'elle souriait. » Manchon ne veut pas se compromettre, mais si Jeanne eût répété la cédule, un fait aussi important n'aurait pu lui échapper, d'autant plus que cette formule eût été prononcée à haute voix. Quand il ajoute : « Ce que je sais, c'est qu'elle souriait, » il nous apporte le témoignage de Jeanne elle-même. Ce sourire, que tous les témoins ont interprété comme un acte de défi et de dérision, n'est-il pas la négation que Jeanne ait répété la formule ?...

Massieu, qui en a fait la lecture, est très positif : « Érard me remit la cédule pour la lire et je la lus devant Jeanne. » N'est-ce pas la déclaration formelle que la Pucelle ne l'a pas répétée ? (Il l'a lue devant Jeanne), c'est dire que Jeanne n'y a pas participé. Massieu complète sa déposition en ces termes : « Je sais bien que cette cédule contenait huit lignes environ et pas davantage. Je sais, à n'en pas douter, que ce n'est pas celle qui est mentionnée au Procès. Différente de celle qui est au Procès est celle que j'ai lue et que Jeanne a signée. » Là encore, Massieu nous redit que lui seul a lu la cédule ; et puisqu'il nous parle de la signature, qui fut une croix d'après Guillaume Colles, à plus forte raison nous aurait-il déclaré si Jeanne eût répété la formule.

Il fallait reproduire ces dépositions, chacune avec son texte précis, afin qu'on pût en apprécier toute la portée. Or, en présence de ces affirmations, comment M. Valin peut-il prétendre que Jeanne aurait répété la formule ?... Les témoignages ci-dessus établissent une contradiction formelle entre le récit de M. Valin et les déclarations de quatre des témoins sur lesquels il s'appuie.

Pour soutenir cette même thèse (acte réalisé par le fait de la lecture) le rapport continue en déclarant : « Cette manière de procéder était d'ailleurs conforme aux usages. Le *Directorium* nous indique que si l'accusé ne sait pas lire couramment, un des clercs présens lira l'abjuration, membre de phrase par membre de phrase, et l'abjurant redira en langue vulgaire ces membres de phrase, l'un après l'autre jusqu'à la fin. » Mais M. Valin oublie de spécifier que le *Directorium* dit aussi : « L'accusé doit mettre la main sur l'Évangile et puis lire, à haute voix, la formule d'abjuration, ou la répéter phrase par phrase après un notaire. » Toutes ces formalités, indispensables pour témoigner de l'adhésion du coupable, ont été omises par Cauchon.

Jeanne n'a pas répété la formule, elle n'a pas mis la main sur les Évangiles, et de plus la cédule lue par Massieu n'était pas un acte d'abjuration. C'est ainsi que s'explique de la part des Anglais uue indignation qui n'aurait aucune raison d'être sans ce manquement à toutes les formalités requises. Cette indignation des Anglais nous est transmise par leurs invectives contre le tribunal, lorsqu'ils s'écriaient que tout n'était fait que *per modum derisionis* et en disant encore : *Quod non erat nisi truffa.*

Sur l'estrade même des juges, Cauchon est appelé *traître* par un docteur anglais. L'évêque de Beauvais jette à terre le sac du procès, et le cardinal de Winchester, en faisant taire son chapelain, nous montre que lui-même prend la responsabilité de toutes les irrégularités commises. Sans mandat, mais pour couvrir Cauchon de son autorité, c'est lui qui accepte que Jeanne soit reçue à pénitence.

***

Nous allons montrer la même complicité dans un fait qui n'a jamais été mis suffisamment en évidence, complicité qui permit à Cauchon de se jouer des garanties les plus essentielles de la justice. Lorsqu'on voulut prétendre, contre toute vérité, que Jeanne venait de se soumettre, l'évêque de Beauvais achevait de lire la première partie de la sentence, long préambule ou exposé de l'affaire, qui n'avait pas à être modifié quel que fût le jugement.

Le procès-verbal donne ensuite une seconde partie, où

Jeanne était supposée avoir reconnu ses erreurs, etc. Or, cette seconde partie n'a pas été lue à Saint-Ouen, Jeanne n'en a jamais eu connaissance.

Courcelles en apporte le témoignage certain : « Ce que j'entendis bien, c'est que quelques-uns des assistans interpellaient l'évêque, lui reprochant de ne pas achever la sentence. » Lors de la réhabilitation, on demande à Courcelles qui a fait la formule d'abjuration écrite au Procès et commençant par ces mots : « *Tu Johanna.* » Courcelles répond : « Je ne le sais pas, et je ne sais pas qu'on en ait fait lecture à Jeanne et je ne sais pas non plus qu'on lui en ait donné l'explication. »

Quelle est donc cette formule « *Tu Johanna* » qui n'a pas été lue à Jeanne? Précisément, la seule partie importante du jugement, celle où on lui déclare qu'elle a abjuré ses erreurs, etc. Nous ne saurions mieux faire que d'en reproduire les termes :

« Toi Jeanne, dite vulgairement la Pucelle, tu as été déférée devant nous, Pierre, par la miséricorde divine évêque de Beauvais, et devant frère Jean Lemaître, vicaire, dans cette ville et dans ce diocèse, du célèbre docteur Jean Graverent inquisiteur, etc.

« Tu as très gravement péché par imposture en feignant des révélations et des apparitions divines, en trompant les autres, etc., etc. Cependant, comme à la suite de nombreux et charitables avertissemens... tu as ouvertement abjuré tes erreurs,... de ta propre bouche, tu as révoqué ces erremens et toute hérésie, nous t'absolvons par ces présentes, etc. »

Quoique formulées en latin, a-t-on craint que Jeanne ne vînt à deviner ou à comprendre la portée de ces imputations, et qu'une énergique protestation de sa part ne renversât tout cet échafaudage de mensonges? Ou a-t-on supposé que les nombreux Anglais, qui voulaient le bûcher, protesteraient trop violemment contre une abjuration qui n'avait pas eu lieu et ne leur paraissait inventée que pour sauver Jeanne?

Quel que soit le motif, cette formule « *Tu Johanna* » n'a pas été lue à Jeanne. Courcelles nous en a apporté le témoignage formel.

Si extraordinaire que cela puisse paraître, on voit donc que ce qui constitue la sentence n'a pas été lu à Saint-Ouen, et on peut dire qu'aucun jugement n'a été prononcé. Le cardinal de Winchester donna l'ordre de recevoir Jeanne à pénitence et,

comme conclusion, Cauchon ajouta : « Ramenez-la où vous l'avez prise. »

Le silence qu'avait imposé, au Docteur anglais, le cardinal de Winchester permettait à l'évêque de Beauvais de tout oser. Cauchon pouvait tout arranger selon ses vues. Aussi, la séance est-elle brusquement levée.

Warwick et les chefs militaires voulaient la mort immédiate de la Pucelle. Pour Winchester et les chefs politiques, il fallait auparavant que Jeanne détruisît elle-même son prestige et qu'en reniant sa mission elle reconnût ainsi que Dieu n'était pas intervenu pour sauver le royaume de France.

Afin d'atteindre ce but, la justice n'existe plus, le mensonge est de droit, le faux est licite, la politique seule intervient et domine toutes les consciences!... La mission divine serait reniée.

Ce n'était pas trop de toute l'autorité du cardinal, oncle du roi d'Angleterre, pour imposer à Warwick les retards nécessaires. Afin de le calmer, Cauchon se trouvait amené à prendre un engagement vite réalisé : « Soyez tranquille, mylord, nous saurons bien la reprendre. »

L'intervention du cardinal de Winchester, à Saint-Ouen, nous fait le retrouver dans le même état d'esprit que le jour où il faisait appeler les médecins pour leur dire : « que pour rien au monde, le Roi ne voulait que la Pucelle mourût de mort naturelle ; elle était d'un grand prix pour le Roi, car il l'avait achetée cher; il voulait qu'elle ne mourût que par voie de justice et dans les flammes (1). »

Pour comprendre comment les faux ont pu être commis et apprécier les preuves apportées, il faut étudier le drame en présentant les personnages, auteurs ou acteurs.

Dans le procès et la condamnation de Jeanne d'Arc, Henri Beaufort, évêque de Winchester, qu'on appelait le cardinal d'Angleterre, fut le grand coupable. Président du Conseil de Régence du jeune roi Henri VI, il partageait le pouvoir avec son neveu le duc de Bedford. Winchester fut non seulement avec Bedford l'instigateur du Procès, mais encore la tête qui dirigeait, le bras qui n'hésitait pas à intervenir. Entre ses mains, Cauchon et Lemaître étaient des instrumens. « Loup revêtu de la peau de l'agneau, hypocrite en robe écarlate, » comme le qualifie Shaks-

(1) Déposition du docteur La Chambre.

peare, Winchester, après avoir tout conduit, pleura devant le bûcher, mais, en même temps il faisait jeter les cendres à la Seine ; la politique seule le dirigeait.

Le cardinal d'Angleterre trouvait en l'évêque de Beauvais un homme d'une habileté exceptionnelle, propre à toutes les besognes. Ambitieux et cupide, traître à son pays, détestant Jeanne d'Arc, l'appât du siège métropolitain de Rouen était un motif de plus pour que Cauchon s'associât entièrement aux vues du gouvernement anglais.

Les deux juges étaient donc l'évêque de Beauvais et le vice-inquisiteur Jean Lemaître. A la nouvelle du procès, Jean Lemaître voulut fuir ; menacé de mort, il devint juge malgré lui. Prodige de lâcheté, la crainte lui fit tout accepter et il partagea le crime de Cauchon.

Une soixantaine d'assesseurs entouraient les juges, mais n'avaient que voix consultative. Trois greffiers complétaient le tribunal : Guillaume Manchon, G. Colles dit Bois Guillaume, et Nicolas Taquel, ce dernier amené par Lemaître.

Manchon, prêtre et notaire de la cour épiscopale, était le greffier titulaire. Il eût été le témoin le mieux informé s'il avait voulu parler. Caractère faible et craintif, Manchon eut de tels remords d'une complicité tacite et des compromissions acceptées, qu'il déclara : « qu'après le bûcher jamais ne ploura tant pour chose qui lui advint, et par un mois après ne s'en povait bonnement apaiser. »

Ce ne fut que longtemps après la mort de Jeanne, après plusieurs années, « je ne sais pas quand, » disent les greffiers, que l'on rédigea le procès-verbal des séances. La rédaction en fut faite sur les notes d'audience que Manchon avait prises, et c'est à propos de ces notes que Jeanne disait : « Vous écrivez ce qui est contre moi et non ce qui est pour moi. » Pour cette rédaction, Thomas de Courcelles, « lumière de l'Université de Paris, » le plus habile des assesseurs et l'un des plus compromis, fut adjoint à Manchon ; Courcelles avait demandé que Jeanne fût soumise à la torture !

Ce fut donc sans aucun contrôle, et dans le tête-à-tête de deux complices, qu'ils rédigèrent le procès-verbal d'où était éliminé tout ce qui était trop compromettant, pour introduire, au contraire, ce qui paraissait utile à leur cause. Lorsque vint le procès de revision, quel terrible moment pour les deux

rédacteurs, convaincus de s'être prêtés à des faux!... Quicherat qui, cependant, leur est plutôt favorable nous dit à propos de la déposition de Courcelles : « Ce ne sont que réticences, hésitations, omissions ; les circonstances qui devaient faire le tourment de sa mémoire, il ne se les rappelle pas ; d'autres qu'il avait consignées au Procès, il les nie. Toute son étude est de donner à entendre qu'il a pris peu de part au Procès, etc. »

Quant à Manchon, au lieu d'éclaircir, il cherche de parti pris à ce que ses paroles ne puissent compromettre ni lui-même, ni personne. Lorsqu'on lui demande « si les paroles de Jeanne ont été bien reproduites, » il répond « ne pas s'en souvenir, » ou bien il déclare « qu'il ne fit pas attention, et aurait-il remarqué une inexactitude, il n'aurait pas osé en remontrer à de si hauts personnages. » A propos de la sentence, il s'en rapporte au récit des juges, ou bien il dit « qu'il plut aux juges d'ainsi faire et que telle fut leur volonté. »

Pour bien apprécier toute la valeur de ces déclarations, il ne faut pas oublier que nous avons affaire à des Universitaires, rompus à la controverse. Ils sont prêtres, ils ont prêté serment; mais leur esprit, nourri de casuistique, leur permet de trouver mille subterfuges. Pouvaient-ils reconnaître l'infamie à laquelle ils avaient participé ? Or, ce que nous dit Quicherat au sujet de Courcelles doit s'appliquer à tous les témoins.

C'est à ces esprits retors que presque tous les historiens se sont uniquement adressés ; ils ont négligé d'étudier Jeanne elle-même, cette âme de droiture et de vérité, et l'ont tenue pour suspecte.

Jeanne, la veille de Saint-Ouen, prédisait tout ce qu'elle ferait : « Si j'étais en jugement, si je voyais le feu allumé, les bourrées flamber, le bourreau prêt à bouter le feu, si j'étais dans le feu, je n'en dirais pas autre chose, et jusqu'à la mort, je soutiendrais ce que j'ai dit au Procès. » Et comme le dit le révérend Wyndham, « jamais prophétie ne fut mieux réalisée. »

A une triple monition de se soumettre, elle a répondu par un triple refus. C'est la mort qu'elle attend, le bûcher!... Et voilà qu'Erard ne lui demande plus que de quitter l'habit d'homme, lui promet même la liberté! mais, en même temps, pose cette terrible alternative : « Signe ou tu seras arse ! » A cette menace le calme de Jeanne reste tel que Massieu nous dit: « Je voyais bien qu'elle ne comprenait ni la cédule, ni le péril. » Et Guillaume Colles déclare également : « Je crois que Jeanne

ne comprenait nullement (1). » Certes, Jeanne comprenait la cédule; mais son âme réfugiée vers Dieu n'entendait pas les voix de la terre. « Quand je suis en peine, nous a-t-elle dit, je me tire à part et prie Dieu. Aussitôt la prière achevée, j'entends une voix qui me dit : « Fille Dé, va, va, va, je serai à ton aide. » C'est cette aide que Jeanne implorait dans l'ardente prière qu'elle nous a apprise : « Mon très doux Dieu, en l'honneur de votre sainte Passion, je vous requiers, si vous me aimez, que vous me révélez ce que je dois répondre à ces gens d'Église. » Dans toute l'attitude de Jeanne, dans toutes ses paroles, dans tous ses actes, on trouve une âme où domine la raison, guidée par l'amour de Dieu. Sa mission était-elle finie?... Devait-elle sacrifier sa vie pour une insignifiante question de costume? Elle-même nous a dit : « Le vêtement est peu de chose, c'est un point de peu d'importance, » mais elle ajoutait : « Je n'ai pris le vêtement, je n'ai fait quoi que ce soit que par l'ordre de Dieu et des anges, » et encore « je ne le laisserai pas sans l'ordre de Notre-Seigneur, quand on devrait m'en trancher la tête; mais, si cela plaît à Notre-Seigneur, il sera aussitôt mis bas. »

Dieu veut que que la liberté qu'il nous laisse serve, en toute circonstance, à chercher, dans la droiture de notre cœur, quelle peut être sa volonté. Jeanne pose donc des questions, elle met ses conditions, nous dit le docteur La Chambre. La formule est lue par Massieu et Jeanne se décide à mettre une croix, mais non sa signature, acte parfaitement raisonné, acte par lequel, avec sa finesse habituelle, elle répond à la duplicité des juges en la démasquant.

Officiellement et en public, ils veulent une abjuration solennelle à laquelle elle a opposé un triple refus.

Officieusement et en sous-main, les juges renoncent à cette abjuration. La preuve et le gage de cette concession lui sont apportés dans une cédule, où les juges ne demandent plus que l'abandon du costume; on lui dit vouloir la sauver, lui rendre la liberté...

Pour faire sortir les juges d'une attitude aussi contradictoire, Jeanne est provoquée à recourir à un langage conven-

(1) Déposition de Guillaume Colles :

« La cédule fut lue en public je ne sais plus par qui, je crois que Jeanne ne la comprenait pas. » C'est encore un témoignage qui vient s'ajouter à tous ceux cités pour établir que Jeanne n'a pas répété la formule.

tionnel dont Cauchon connaît toute la portée. Elle appose simplement une croix ; or, dans le Procès, elle avait déclaré l'employer comme signe de dénégation. La veille, Pierre Maurice dans sa monition l'avait encore rappelé (article VI). La *Revue* du 1er février 1911 a suffisamment étudié ce point pour que nous n'ayons pas à y revenir.

L'emploi de ce signe, en devenant l'un des douze articles de l'accusation, avait pris une importance qui le rendait en quelque sorte un langage officiel entre la Pucelle et ses juges.

Cauchon le comprend tellement qu'il envoie Calot exiger une signature. Jeanne voit alors qu'on veut se jouer d'elle; aussi, avec quel sourire de moquerie elle oppose, par un zéro, le plus absolu des « Non ! »

«... Des trêves ainsi faites, je ne suis pas contente et je ne sais si je les tiendrai, » écrivait-elle aux habitans de Reims dans sa lettre du 6 août 1429. Cette trêve qu'aujourd'hui on lui propose, Jeanne n'en veut pas plus pour elle qu'elle n'en avait voulu pour le Roi : « Je ne sais si je la tiendrai. »

La séance est levée sans qu'on ose, comme on l'a déjà vu, lire, dans le jugement, la formule : « *Tu Johanna.* »

« Or çà, gens d'Église, menez-moi en vos prisons, et que je ne sois plus entre les mains de ces Anglais ! » Cette interpellation, presque hautaine, montre combien Jeanne doute de l'exécution des promesses qu'on venait de lui faire.

Les règlemens canoniques spécifiaient que, le jugement une fois rendu par le tribunal de l'Inquisition, le condamné devait être conduit dans les prisons ecclésiastiques, s'il ne s'agissait pas d'une peine capitale ; mais, au contraire, pour la peine de mort, le coupable devait être remis au bras séculier, et c'était alors le juge civil qui, par un nouveau jugement, en assurait l'exécution. La condamnation de Jeanne à la prison perpétuelle entraînait donc l'obligation de remettre la Pucelle à l'autorité religieuse pour subir sa peine dans les prisons de l'Église.

« Menez-la où vous l'avez prise, » avait été l'ordre de Cauchon ! L'évêque de Beauvais livrait ainsi la Pucelle au bras séculier. Pour quelques auteurs, être livré au bras séculier, signifie être remis au bourreau. Tel doit être, en effet, l'acte final, mais non l'acte immédiat.

On peut affirmer que, le jour de Saint-Ouen, Cauchon n'a jamais pensé à une exécution ; si le bourreau était sur son char,

comme le dit Manchon, c'est que ce décor faisait partie de la mise en scène voulue par l'évêque de Beauvais.

Un bûcher qui puisse consumer un corps humain ne s'improvise pas ; il faut non seulement un amas considérable de combustible, mais une construction sur laquelle s'entasseront bois, fagots et résine et où le condamné devra être lié ; or tous ces préparatifs furent faits pour le 30 mai, sur la place du Vieux-Marché ; rien, au contraire, n'avait été préparé le jour de Saint-Ouen.

Jusqu'alors, Jeanne avait été détenue dans les prisons civiles, comme prisonnière de guerre ; désormais, elle s'y trouve par le jugement de l'évêque. Ramenée au château, elle n'y avait pas quitté le costume viril ; aussi, dès l'après-midi, le vice-inquisiteur Lemaître, accompagné de Thomas de Courcelles, Nicolas Midi, Loyseleur, etc., courut-il à la prison. Cauchon vint les rejoindre ; lui-même en apporte le témoignage.

Pour décider Jeanne, les deux juges venaient donc, en personne, prendre l'engagement : « qu'elle serait entre les mains et dans les prisons de l'Église et qu'elle aurait une femme avec elle. » De plus, Jeanne nous dit elle-même, le 28 mai, quelles furent les promesses faites : « A savoir que j'irais à la messe, recevrais mon Sauveur et que l'on me mettrait hors des fers. » En acceptant de quitter momentanément le costume viril, elle avait exigé qu'on le laissât à sa disposition et auprès d'elle. Son témoignage ne permet pas d'en douter lorsqu'elle répond à Cauchon, le 28 mai : « Je l'ai repris parce que l'on n'a pas tenu ce que l'on m'avait promis... » et encore : « Je l'ai pris de ma volonté et sans nulle contrainte. » Cauchon n'avait hésité devant aucune promesse, car il tenait, à tout prix, à l'abandon du costume, abandon qui était, pour le simulacre qu'il cherchait, l'un des artifices les plus nécessaires. Jeanne est cependant laissée entre les mains des soudards. Mais avec ce changement de costume, elle n'est plus pour eux la guerrière, ni la vierge inspirée ; elle devient une malheureuse condamnée qu'on abandonne à leurs outrages. Aussi trois jours ne s'étaient pas écoulés que, se voyant trompée et afin de sauvegarder sa vertu, Jeanne avait repris le costume viril.

La sentence « *Tu Johanna,* » que, par crainte de protestation, on n'avait pas osé lire à Saint-Ouen, déclarait que Jeanne avait abjuré. C'est le premier faux et le point de départ de tous les

autres faux que va commettre Cauchon. — L'abjuration n'ayant jamais existé, Jeanne n'était pas relapse ; or, pour la condamner, il fallait établir la rechute et par conséquent l'abjuration ; aussi est-ce le but de la séance du 28 mai, où, d'accord avec sept affidés, Cauchon va, par une série de mensonges et de faux, chercher à en établir les apparences.

Cauchon et Lemaître qui, pour des séances moins importantes, avaient appelé plus de soixante assesseurs, n'en convoquent que sept pour cet interrogatoire du 28 mai ; et quels assesseurs !... Jacques Lecamus, si dévoué à l'Angleterre que, pour fuir la domination française, il s'était exilé de Reims où il était chanoine ; Nicolas Bertin et Julien Klosquet, si inconnus que sur eux rien ne nous est parvenu ; Haiton, un Anglais secrétaire du Roi ; Nicolas Wenderez, l'un des plus acharnés contre Jeanne, le rédacteur de la sentence ; Thomas de Courcelles, l'homme à la torture ; et enfin, pourrait-on le croire ?... le gardien du cachot, Jean Griz.

Manchon, terrifié, avait refusé de venir et il fallut que ce fût Warwick, lui-même, qui allât le chercher. C'est par le timide Manchon que nous est parvenu le huis-clos de cet interrogatoire, et lorsque, au procès de réhabilitation, on lui demande si les paroles de Jeanne ont été bien reproduites, il répond « ne pas s'en souvenir. » Peut-il avouer plus explicitement que les réponses de Jeanne ont été falsifiées ?... Et pour s'en excuser, que dit-il ? «... Qu'il plut aux juges d'ainsi faire et que telle fut leur volonté. » Il ajoute encore : « qu'il n'aurait pas osé en remontrer à de si hauts personnages. »

Pour ce même interrogatoire, Courcelles, au procès de réhabilitation, se réfugiera dans le silence. Quelle preuve plus absolue que le mensonge seul a régné dans le procès-verbal !...

Calomnie que « Jeanne aurait confessé n'avoir pas bien fait... » Calomnie que « ses Voix lui auraient dit la grande pitié de sa trahison. » Comment aurait-elle pu le dire, puisque nous venons de voir que jamais elle ne fut plus fidèle à ses voix !

Calomnie quand on met dans sa bouche : « Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par peur du feu. » Qu'a-t-elle donc fait ?... Nous avons vu qu'elle a refusé de se soumettre. Tout établit le faux. Il y a contradiction, et de plus impossibilité morale et matérielle. Quant à la peur du feu, il n'y avait pas de bûcher et tous les témoignages attestent, au contraire, que pas un

instant elle ne connut la peur ; Massieu, son gardien, et de tous les témoins le plus rapproché d'elle, étonné de son calme, en conclut « qu'elle ne voyait pas le danger. » Son être, son attitude, ses paroles à Saint-Ouen, tout contredit les réponses qu'on lui prête dans le procès-verbal du 28 mai. Pour donner une certaine apparence à ces faux, Cauchon les mit dans la bouche de Jeanne comme des aveux qui lui sont commandés par les Saintes, et ainsi ce serait du Ciel que Jeanne aurait reçu l'ordre de mentir contre elle-même !...

Tous ces mensonges, tous ces faux ne se trouvent-ils pas être commandés pour rendre vraisemblable la cédule fausse, acte d'abjuration de cinq cents mots, que Cauchon avait substitué à la cédule de six lignes, et que le 29 mai, afin de faire condamner Jeanne comme relapse, il présenta aux quarante assesseurs, en même temps qu'il leur rendait compte de l'interrogatoire de la veille. Quelle est l'unique base de tous ces mensonges qui ont trompé l'histoire ?... Un procès-verbal dont les deux auteurs reconnaissent, l'un la falsification, et l'autre comme les faux, en renonçant à défendre son œuvre, disant qu'il ne se souvient pas. — Au milieu de ces faux, Monchon a cependant pu consigner une protestation indignée de Jeanne qui nous apporte la vérité. Ce cri de son cœur contre l'idée qu'elle aurait pu abjurer, nous montre la fausseté des autres paroles qu'on lui prête : « Si j'eusse dit que Dieu ne m'a pas envoyée, je me damnerais moi-même, car, en toute vérité, c'est Dieu qui m'a envoyée. » Par cette admirable réponse, Jeanne dressait elle-même son bûcher, et lorsqu'elle gravira les marches de ce bûcher, c'est d'elle-même qu'elle y montera, sans aide, sans autre soutien que la vue de son Sauveur sur la croix.

Qui dira jamais les souffrances et l'horreur des deux derniers jours de cette vie si pure ?... Battue, foulée aux pieds (deschoulée, dit-elle), Jeanne, dans les larmes et les sanglots, eut à se défendre contre les plus honteuses violences. Le pensée hésiterait même à envisager cet abandon inouï d'une vierge à d'infâmes bourreaux, si ce cri de Jeanne : « Mon corps, pur de toute souillure, va donc être livré aux flammes !... » ne nous montrait que, dans ces heures cruelles, ses Saintes avaient veillé sur elle.

***

Il reste encore à répondre à une objection de M. Valin : « que neuf témoins oculaires affirment, en des termes non équivoques, mais, au contraire, précis et circonstanciés, que Jeanne a abjuré. » Pour en juger, il faut se reporter au texte de leurs dépositions. Quelques-uns de ces témoins ont employé, en effet, le mot abjuration, mais : « Qu'avait-elle abjuré au juste ?... On ne le savait pas, » comme l'a déjà constaté le rapporteur. Les témoins qui se servent du mot abjuration, ignorent donc à quoi ils l'appliquent, puisque aucun ne peut dire ce que contenait la cédule. Or, comme le reconnaît M. Valin, « la cédule qu'on venait de lire à Jeanne ne heurtait pas sa conscience ; elle ne contenait rien de contraire à ce qu'elle avait toujours soutenu, affirmé, proclamé. Elle n'y reniait ni ses voix, ni sa mission, ni son roi. » Elle n'avait donc pas abjuré ; on appliquait le mot abjuration à un acte qui n'était en rien une abjuration.

Les neuf témoins, dont il est question, sont Pierre Boucher, Mailly, La Chambre, Macy, Nicolas Caval, Nicolas Taquel, G. Manchon, G. Colles et Massieu.

Boucher dit bien : « Que Jeanne se soumettait au jugement de l'Église, » mais il ajoute : « Quant à ce que Jeanne entendait par le mot Église, je m'en rapporte à ce qu'elle avait alors dans l'esprit (Notre Saint-Père le Pape). » — Voilà qui n'est pas concluant pour prétendre à une abjuration !

Jean de Mailly, évêque de Noyon, déclare : « Que ce n'était qu'une espèce d'abjuration, une dérision, et que Jeanne n'avait fait que se moquer et n'en tenait pas compte. » Dans cette déposition, ne faut-il pas voir le contraire d'une abjuration ?...

La Chambre emploie le mot abjuration, mais il nous dit : « Que Jeanne fit ses conditions et que la formule était de 6 à 7 lignes. » Il s'agit donc bien de la petite cédule qui ne contenait en rien une abjuration.

Aimond de Macy dépose que, pour éviter le péril, elle dit qu'elle était contente de faire tout ce que l'on voudrait ; or, Macy n'était pas sur l'estrade, mais dans la foule, et ce qu'il rapporte n'est pas une parole textuelle de Jeanne. Il s'agit donc d'une impression qui n'a rien de certain, car il ajoute que Jeanne, en se moquant, fit un rond, ce qui est loin de ressembler à une abjuration.

Nicolas Caval était l'ami particulier de Cauchon ; il répond à toutes les questions : « Je ne sais rien. » « *Nihil scit.* » On voit que le passage cité par M. Valin ne peut être de Nicolas Caval, mais il est de *Guillaume du Désert ;* or, ce témoin est plus que suspect, il resta dévoué à l'Angleterre même après la prise de Rouen. — D'ailleurs, la seconde partie de sa déposition contredit la première, et il la termine en disant : « *Quod erat una derisio.* »

Quant aux quatre autres dépositions, celles de Taquel, Manchon, Colles et Massieu, nous les avons déjà étudiées en établissant que Jeanne n'avait pas répété la cédule et que ce qu'ils appellent une abjuration, c'est d'avoir mis une croix. — Sans se prononcer sur le sens qu'aurait eu cette croix, M. Valin s'élève vivement contre le fait que Jeanne aurait appris à signer ; mais, avant d'aborder ce sujet, il faut nous occuper de l'étude qu'il a faite sur le *Directorium Inquisitorum* de Nicolas Eymeric, traité de droit inquisitorial, très en faveur parmi les canonistes du xve siècle. Dès à présent, nous pouvons cependant conclure que ces témoignages accumulés permettent de maintenir ce que nous avons déjà dit : que Jeanne, sommée d'abjurer, avait refusé de le faire. Tout concourt à établir ce refus, rien ne vient l'infirmer.

***

Dans le *Directorium Inquisitorum*, il est rappelé que les poursuites pour hérésie ont moins pour but d'arriver à une condamnation que de ramener l'accusé à la vérité en lui faisant reconnaître ses erreurs. Quant aux moyens pour obtenir ce résultat, il est recommandé à l'inquisiteur de procéder d'une manière simplifiée et directe, sans vacarme d'avocat ni figure de jugement. Le juge ne relevait que de sa conscience ; une conscience comme celle de Cauchon ne se trouvait gênée par aucun obstacle.

« La logique du procès en cause de foi, dit M. Valin, allait donc merveilleusement servir les intérêts anglais. — Ou bien la Pucelle abjurerait publiquement ses erreurs ; elle reconnaîtrait ainsi qu'elle s'était rendue coupable d'idolâtrie ; elle avouerait qu'elle avait menti lorsqu'elle se déclarait l'envoyée de Dieu, qu'elle avait menti lorsqu'elle racontait ses visions merveilleuses. Elle proclamerait ainsi qu'elle avait usé d'enchantemens et de sortilèges pour combattre les Anglais. Et le

roi d'Angleterre pourrait dans toute la chrétienté faire publier l'infamie du prétendu roi de France, qui avait eu recours à une abominable sorcière pour s'emparer d'un royaume qui n'était pas le sien. Ou bien Jeanne persisterait dans ses dires, et alors c'était le bûcher qui l'attendait. De toute manière, le parti anglais ne pourrait retirer, d'un procès savamment dirigé par l'évêque de Beauvais, qu'un résultat des plus profitables à ses intérêts. »

Après un aperçu rapide des différentes phases du Procès, M. Valin en arrive à la journée du 24 mai, en nous disant : « Tout avait été tenté sans succès pour arriver à une rétractation... le matin du 24 mai, Jean Beaupère fit auprès de la Pucelle une dernière tentative... Ayant échoué, on expédia à la Pucelle Nicolas Loyseleur, qui ne fut pas plus heureux : promesses, menaces, tout fut inutile. »

Le rapport nous dit que « Pierre Cauchon avait suivi pas à pas les règles tracées par le *Directorium ;* » mais si, au lieu de s'en rapporter uniquement au *Directorium*, M. Valin eût également consulté les travaux du grand inquisiteur Jean Bréhal, il aurait constaté que Cauchon n'avait suivi les règles de droit inquisitorial qu'autant qu'elles lui étaient utiles.

Combien ces règles ont été violées pour la scène de Saint-Ouen, nous l'avons déjà montré dans cette étude ; de plus, une appréciation, que personne ne contestera, nous est apportée par le révérend Wyndham.

La figure de Jeanne d'Arc l'a tellement séduit que, depuis vingt-cinq ans, tous les instans que lui laisse un ministère très occupé ont été consacrés à étudier notre grande héroïne. — Il est Anglais; le sentiment national ne peut donc influencer son jugement. Il était pasteur anglican et, par sa valeur personnelle comme par la situation de sa famille, tous les honneurs l'attendaient dans la Haute-Église; devenu prêtre catholique, il a été l'un des promoteurs le plus en vue de ce mouvement qui entraîne nombre de ses compatriotes vers la religion catholique. Étant venu du protestantisme, les questions qui concernent l'Inquisition ont été, de sa part, l'objet d'études approfondies ; aussi son opinion, sur la scène de Saint-Ouen, a-t-elle une autorité particulière.

Londres, le 3 octobre 1913.

« Monsieur le Comte,

« Je vous suis très reconnaissant d'avoir bien voulu me com-

muniquer le rapport de M. Valin sur la plaque à Rouen, à propos de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

« C'est une réparation bien due à Jeanne que d'avoir inscrit : « odieuse épreuve *dite* de l'abjuration. »

« A propos de ce rapport, il y a cependant des réflexions que je me permets de vous exposer.

« Les motifs portés par M. Valin me semblent se réduire à ce syllogisme :

« Toute personne accusée d'hérésie devait ou faire abjuration ou être brûlée;

« Or, Jeanne ne fut pas brûlée (en suite du 24 mai);

« Donc, elle a fait abjuration. »

« M. Valin a cité quelques-unes des formalités d'une abjuration, que Nicolas Eymeric signale dans son *Directorium Inquisitorum*. Mais a-t-il cité toutes les formalités qui étaient nécessaires pour constituer un vrai et un valide acte d'abjuration?...

« Tel acte ne se faisait pas au hasard. Outre les formalités citées par M. Valin, l'accusé devait faire l'acte comme *acte entièrement libre et fait de sa propre volonté*. Dans toutes les églises de la ville ou de la localité, les juges devaient annoncer *quelques jours auparavant* que telle personne ferait acte d'abjuration à tel endroit et à telle heure. — L'accusé devait mettre la main sur les Évangiles et lire la formule d'abjuration d'une voix haute et intelligible, dans la langue vulgaire, afin que tout le peuple puisse en tenir compte; ou la répéter phrase par phrase, après un notaire ou un clerc.

« Mais les annonces de quelques jours ne furent pas faites, attendu que les juges décidèrent, le 23 mai, que la séance à Saint-Ouen se ferait le lendemain. — Jeanne n'a pas été libre et elle n'a pas pu agir volontairement; elle n'a pas eu connaissance, ni avant le 24 mai, ni pendant la séance, ni après la séance, de la cédule qui se trouve dans les actes du Procès et que l'on a prétendu qu'elle a lue à Saint-Ouen. Elle n'a pas mis la main sur les Évangiles.

« Il s'ensuit, d'après mon avis, que les juges n'avaient aucune intention de tenir une assemblée, réglée par les règlemens de l'Inquisition, où se ferait un acte d'abjuration valide selon ces règlemens.

« Agréez, Monsieur le Comte, l'expression de ma plus haute considération. « FRANCIS H. WYNDHAM. »

L'abjuration ou la mort, telle était bien la conséquence finale d'un procès en cause de foi; aussi Jeanne mourut-elle dans les flammes; mais, que l'exécution dût être immédiate, séance tenante, le jour même, voilà où M. Valin fait erreur.

Nous voyons, en effet, que le 19 mai, à la réception des lettres de l'Université de Paris qui condamnaient Jeanne, il fut discuté comment on procéderait au jugement et à l'exécution; or, sur 48 assesseurs présens, il n'y eut que Nicolas de Vendérès, qui demanda qu'en un même jour eussent lieu la condamnation et l'exécution. Il n'y avait donc aucune obligation de pourvoir immédiatement à l'exécution. Cauchon conclut qu'il *procéderait* à ce qui restait à faire.

Le rôle si coupable et très prépondérant joué par le cardinal d'Angleterre paraît avoir complètement échappé à M. Valin, à tel point qu'il donne sa présence comme une garantie que les règlemens canoniques ont été respectés par l'évêque de Beauvais. — Or, à Saint-Ouen, Winchester et Cauchon poursuivaient de concert un double but : « simuler une abjuration afin de faire publier dans toute la chrétienté l'infamie du prétendu roi de France qui avait eu recours à une abominable sorcière pour s'emparer d'un royaume qui n'était pas le sien; » et, en même temps, tous deux préparaient le crime de relapse, pour satisfaire, en brûlant Jeanne d'Arc, la haine des Anglais. Obtenir ce double résultat avait une telle importance politique que Cauchon ne devait s'arrêter devant aucun faux, ni mensonge. Sa perfide habileté s'est appliquée à ce que, par des artifices de procédure, son crime fût couvert d'un masque judiciaire.

***

En se plaçant toujours au point de vue de l'acte réalisé, la signature de J. d'Arc qui a permis à M. Hanotaux d'écrire : « Elle sait signer, elle ne signe pas, donc elle n'a pas abjuré » provoque, de la part de M. Valin, les observations suivantes : « Malgré tout le poids des autorités dont M. le comte de Maleissye se recommande auprès de vous, il ne m'a pas paru possible, ainsi que vous l'avez pu voir, d'accueillir la thèse qu'il a présentée. C'est qu'en effet, messieurs, les objections se pressent en foule, pour peu qu'on examine d'un peu près les raisons de décider que l'auteur des lettres de J. d'Arc nous apporte à l'appui de sa prétention. »

Examinons donc ces objections « qui se pressent en foule, » mais qui, dans le rapport, se limitent à deux.

M. Valin pense qu'elles suffisent pour réduire à néant toutes les raisons que, dans une lettre entièrement de sa main, le Saint-Père a appelées : « une heureuse découverte, » toutes les preuves qui ont fait écrire à Mgr Touchet : « Vous m'avez conquis, » preuves qui ont convaincu M. Aynard au point de le faire intervenir auprès de M. le maire de Rouen, et qui ont entraîné tant d'autres adhésions.

Que vient leur opposer M. Valin?... Une théorie juridique, sur laquelle il édifie une supposition!

Comme théorie, il expose le peu de sûreté et les difficultés que présente, en justice, une expertise en écriture, et il suppose une expertise ; d'où, énumération de ce qu'aurait exigé un tribunal.

Si la signature que Cauchon prétendait avoir été mise par Jeanne, au bas de la cédule d'abjuration, pouvait être présentée, une expertise aurait eu sa raison d'être pour établir la fausseté de cette signature en la comparant à la signature des trois lettres de Riom et de Reims; mais aucune expertise n'est possible, car si Cauchon affirma la signature, il ne la montra jamais, puisqu'elle n'existait pas.

Telle que la question se présente, il s'agit non d'expertise en écriture (calligraphie) mais de critique historique.

Nous sommes en présence d'un fait : Trois signatures existent; ces signatures sont au bas de trois lettres dictées par Jeanne d'Arc.

Les lettres sont-elles les originaux, et les signatures sont-elles de la Pucelle? M. Valin n'oserait le nier; aussi ne pose-t-il pas la question avec cette précision, mais il s'en prend à la démonstration qui a été apportée, et il dit : « Rien qu'en examinant trois signatures de dates différentes, sans un renseignement complémentaire, sans un indice autre que ceux que M. de Maleissye tire de l'examen des lettres (forme des jambages) sur lesquels il puisse étayer ses raisonnemens, il arrive à résoudre affirmativement la question qu'il s'est posée. »

Que supposer d'une telle allégation, si ce n'est qu'après avoir jeté un rapide coup d'œil sur les premières pages où sont présentées les signatures, M. Valin n'a rien lu, rien examiné? Cette question de la signature a été abordée sous toutes ses faces dans la *Revue* du 1er février 1911, et lorsqu'il prétend

« qu'aucun renseignement, aucun indice n'a été apporté, » serait-ce que M. Léopold Delisle, le plus grand savant que nous ayons eu sur les choses du Moyen âge, ne compte pas pour lui, encore moins M. Vallet de Viriville, etc. Enfin, Quicherat n'aurait plus aucune valeur ni aucune autorité, quand il écrit : « Nul doute pour moi que votre autographe ne soit cet original lui-même? »

Quicherat affirme que Jeanne d'Arc a signé les lettres. Il l'a dit dans ses livres, il le redit en ces termes : « J'ajoute que la signature est conforme à celle d'une autre lettre (de Jeanne d'Arc) également publiée par moi, que la ville de Riom possède en original, etc. » Cette lettre de Quicherat se trouve, en entier, dans mon étude sur « la prétendue abjuration; » mais pour M. Valin, il paraît que ce n'est ni un indice, ni un renseignement, pas plus que les preuves apportées par les affirmations de Jeanne d'Arc elle-même.

C'est ainsi que la fin du rapport nous présente, sous forme d'affirmations, de nombreuses erreurs; mais il ne suffit pas d'un brillant étalage de science juridique pour cacher les lacunes d'une question insuffisamment étudiée. Telle est l'impression de ceux qui depuis de longues années approfondissent le Procès; et au sujet de M. Valin, elle se trouve résumée par cette réponse du Rd. Wyndham : « On voit qu'il s'agit d'un homme qui, pour la première fois, a compulsé le Procès, et il n'est pas allé jusqu'à Jeanne d'Arc. »

Contre l'authenticité des signatures, M. Valin n'a pu rien présenter et il n'a pas répondu à toutes les preuves apportées; il veut cependant terminer son rapport par une objection qu'il croit « capitale. » Il énumère toutes les personnes qui sont intervenues au procès de réhabilitation : comme demandeurs, la mère et les frères de Jeanne d'Arc, puis il cite tous les hommes éminens, par leur connaissance des affaires et du droit, qui poursuivirent le Procès, il raconte l'ardeur qu'ils y mirent, et cela amène M. Valin, qui est avoué près la cour de Rouen, à nous dire : « Nos devanciers ont dû agir de la même manière que nous-mêmes le faisons aujourd'hui en pareil cas; car, malgré le long temps écoulé, il n'y a pas grand'chose de modifié dans les voies de procédure, et rien n'est plus voisin d'une enquête canonique du xve siècle, qu'une enquête faite devant un juge moderne en exécution du code de procédure civile. » Il conclut que, dans une enquête faite avec autant de soin, « si Jeanne avait su

écrire, tout le monde en aurait eu connaissance autour d'elle. »

Or les témoins n'avaient à répondre qu'aux questions qui leur étaient posées ; et pour une revision de procès en cause de foi, seuls étaient envisagés la conduite, les sentimens, la fidélité aux enseignemens de l'Église. Il n'y avait donc aucun motif de s'informer si Jeanne savait signer, d'autant plus que le fait en lui-même n'était pas assez extraordinaire, même à cette époque, pour qu'on le citât spécialement. D'ailleurs, si on ne dit pas qu'elle ait su signer, on ne dit pas non plus qu'elle n'ait pu le faire. Conclure à la négative, ne serait-ce pas du parti pris?... et surtout, lorsque des pièces authentiques existent avec cette signature.

J'en conclurais, au contraire, que si on n'en a pas parlé, c'est précisément parce que le fait n'avait pas à être mis en doute. Tout le prouve, car certaines réponses de Jeanne à ses juges ne peuvent se comprendre et s'expliquer que parce qu'elle sait lire, écrire, signer ; et, pour que ses 60 juges ou assesseurs y aient acquiescé, il fallait que ce fût de notoriété publique.

Dans la propre famille de la Pucelle l'instruction était en honneur. Le frère d'Isabelle Romée était prêtre et nous savons qu'Isabelle, femme très intelligente, ne craignait pas de lointains pèlerinages; elle est allée au Puy et son surnom de Romée ferait supposer le voyage de Rome. Dans l'habitude de la vie, elle ne pouvait être sans aider son mari dans les fonctions de doyen, c'est-à-dire dans la charge de recueillir les impôts, de vérifier les poids et mesures, etc. Nous trouvons, en 1427, le père de Jeanne d'Arc, chargé comme procureur fondé, de défendre devant Baudricourt les intérêts de Domrémy. Lire, écrire, était donc obligatoire pour Jacques d'Arc; de même, son fils aîné, Jacquemin, savait signer, puisque, dans un acte de 1427, il cautionnait de ses biens deux fermiers de Vouthon. Doit-on croire que Jeanne, seule dans la famille, fût restée étrangère à toute instruction? Quelle est, d'ailleurs, la jeune fille de dix-huit ans, fine, adroite, intelligente, qui ne serait pas capable d'apprendre, en quelques mois, à signer couramment?... Ce n'est que parce que, trop longtemps, on avait négligé d'étudier Jeanne d'Arc, qu'une pareille légende a pu se former. N'est-il pas évident qu'on a pris trop à la lettre les paroles prononcées par Jeanne, à Poitiers : « Vous êtes venu pour m'interroger ; je ne sais ni A ni B, mais je viens de la

part du Roi des cieux, etc. » Dans son humilité, elle savait que sa science était moins que rien, et comme me l'écrivait avec tant de vérité M. René Bazin : « Oui! Jeanne avait du génie, et comme elle était très supérieure en tout, elle comprenait que ce qu'elle savait humainement était peu de chose. « *Je ne sais ni A ni B.* » Sa conversation avec l'infini lui donnait la mesure des pauvres amours-propres. »

Nous voyons donc au sujet de la signature que « l'objection capitale, » tirée du Procès et de l'enquête de réhabilitation, n'a réellement rien de sérieux. Avec des bases aussi peu fondées, comment M. Valin peut-il dire : « Nous avons donc le droit de repousser les conclusions que M. le comte de Maleissye prétend tirer des Lettres de Jeanne d'Arc. La majeure du syllogisme qui nous est présentée par MM. G. Hanotaux et de Maleissye est démontrée fausse. Voyons si la mineure est susceptible de mieux prospérer. » De cette mineure, nous nous occuperons tout à l'heure; quant à la majeure, peut-on prétendre qu'elle est démontrée fausse, lorsque tout prouve au contraire combien elle est fondée? Deux autres faits vont encore l'établir d'une manière plus absolue, et l'argument invoqué par M. Valin va se tourner contre lui.

La substitution de cédule est aujourd'hui une fraude universellement reconnue; mais comme, à l'époque de la revision, les circonstances ne permettaient pas d'en faire la preuve, il fallait, en présence de cette abominable cédule portant une fausse signature, ou garder le silence, ou prétendre que Jeanne ne savait pas signer. Si, à l'enquête, personne n'a soutenu cette dernière hypothèse, c'est qu'il était impossible de déclarer que Jeanne ne savait pas signer.

Le *Directorium* de Nicolas Eymeric, auquel a eu recours M. Valin, reconnaît que, lorsque l'accusé ne sait pas écrire, la signature n'est pas indispensable pour une abjuration.

Si l'évêque de Beauvais crut cependant ne pouvoir s'en passer, à tel point qu'il est allé jusqu'à présenter une fausse signature, n'est-ce pas la preuve certaine que cette formalité se trouvait être indispensable, tant le fait, que Jeanne savait signer, était universellement reconnu?

Que dit, en effet, le procès-verbal de la séance du 29 mai?... Cauchon demande la condamnation de Jeanne comme relapse, il rend compte de l'interrogatoire de la veille et présente la

cédule d'abjuration qu'il prétend avoir été signée, par Jeanne, à Saint-Ouen. Or, voici les propres paroles que le procès-verbal met dans la bouche de Cauchon : *Atque ipsam schedulam propria manu signavit sub forma quis sequitur.*

Si Cauchon ne se contente pas de dire qu'elle signa, mais ajoute « de sa propre main, » quoi de plus affirmatif que Jeanne sut signer et qu'elle en eut l'habitude?...

L'évêque de Beauvais lut ensuite, en français, la formule de la prétendue abjuration qui se termine par ces mots : « Et en signe de ce, j'ay signé ceste cédule de mon signe » ainsi signé : Jehanne ✝.

Cette cédule de 500 mots, en menus caractères, substituée à la feuille de 6 lignes de grosse écriture est la preuve du faux commis par Cauchon, puisque Jeanne n'a jamais signé cette cédule ni même celle de six lignes ; mais cette séance nous apporte aussi le témoignage deux fois répété que Jeanne savait écrire.

L'argument que M. Valin croyait irréfutable n'existe donc pas, et c'est, au contraire, dans les actes du Procès que nous trouvons confirmée la majeure du syllogisme de M. Hanotaux : Elle sait signer, elle ne signe pas, donc elle n'a pas abjuré.

Passons à la mineure. (Elle ne signe pas.)

D'après le rapport, la signature ne serait pas ce qu'on appelle, en droit, une formalité *substantielle*, et cette argutie de procédure fait dire à M. Valin : « Tant qu'on n'aura pas établi ce point, Jeanne n'aura pas signé et voilà tout ! »

Réponse inouïe ! Ériger le principe qu'une signature n'est pas un acte substantiel n'empêchera pas que, dans tous les temps et dans tous les pays, l'absence de signature enlève toute valeur à un acte quelconque ; ne pas signer sera toujours un refus. Quant à être une formalité plus ou moins substantielle, une réponse péremptoire est apportée par le récit de la séance du 29 mai, où nous voyons combien, aux yeux de l'évêque de Beauvais, la signature de Jeanne était indispensable et l'importance que les juges y attachaient.

***

C'est d'après les méthodes du positivisme que nous sommes allés à la recherche de la réalité dans le procès de Jeanne d'Arc. — En pareille matière, cette méthode s'appelle la critique histo-

rique; avec elle, on ne poursuit la vérité que pour la vérité elle-même, on la cherche par tous les moyens que l'histoire met à notre disposition et qui sont surtout l'analyse des faits et la vérification des documens; l'examen psychologique des personnages amènera la philosophie à lui venir en aide, et la critique juridique sera un complément nécessaire.

S'il arrive que ce complément prenne un rôle prépondérant et si la critique juridique rejette tout autre concours, on est à la merci des distinctions d'école et de l'habileté des artifices de procédure. Alors l'étude de la forme fait oublier la recherche du vrai. N'est-ce pas le cas dans le rapport que nous étudions? M. Valin a vu la vérité, il l'a proclamée en dénonçant les faux, mais le culte des formalités judiciaires l'a empêché d'en accepter les conséquences.

Au milieu de ses erreurs, ce rapport, qui est présenté avec beaucoup de talent et une très grande habileté aura, cependant, rendu à la cause de Jeanne d'Arc le grand service de donner un corps à certaines objections, d'où possibilité de les saisir et de montrer combien elles sont peu fondées.

En terminant, M. Valin revient sur toute la procédure canonique; il cherche de nouveau à diminuer l'importance de ce que Jeanne n'a pas signé, pour y opposer que : « ce qui est substantiel c'est le fait de la lecture, c'est la déclaration publique que l'abjurant doit faire lui-même, etc. »

A chacune des hypothèses, nous avons opposé une réponse qui ne laisse rien subsister de l'objection. Quant au fait de la lecture, pour tout esprit affranchi des subtilités de la procédure, il devient insignifiant, du moment qu'il s'agit d'une cédule qui n'est en rien une abjuration.

M. Valin n'en conclut pas moins « qu'on ne peut pas dire que Jeanne n'a pas réalisé l'acte d'abjuration. » Toute sa thèse repose sur le fait que Jeanne aurait fait cette lecture. Quelle que puisse être la valeur plus ou moins discutable de la théorie, que devient-elle, puisque le fait n'existe pas. Les témoignages que nous avons cités intégralement établissent que la cédule a été lue *devant* Jeanne (ce qu'elle ne pouvait empêcher), mais qu'elle n'y a en rien participé.

Ce long examen à la poursuite du vrai nous amène à rappeler qu'un fait se décompose en trois élémens : Sa *substance*, c'est-à-dire le fait pris en lui-même et d'une manière intrinsèque.

L'*extériorisation* ou manifestation du fait, cette extériorisation ne peut être constituée que par l'auteur responsable, d'où nécessité de la rechercher, chez Jeanne, sous toutes les formes qu'elle a pu lui donner. Enfin, les *formalités*, ou qualités requises par la législation pour qu'un fait se transforme en un acte, ce qui crée la matérialité.

Il y a unanimité pour affirmer que, par la parole, Jeanne s'est, par trois fois, refusée à toute abjuration.

Il y a unanimité pour constater que la cédule, qui lui fut ensuite présentée, ne contenait rien de contraire à ce que Jeanne avait toujours soutenu, affirmé, proclamé. On ne lui demandait de renier ni ses voix, ni sa mission, ni son roi. La même unanimité se retrouve pour reconnaître que la cédule de 300 mots (acte d'abjuration) est une pièce fausse, qui a été substituée à la cédule de 6 lignes en grosse écriture.

De cette constatation unanime, il résulte que la substance même du fait, qui serait une abjuration, n'existe pas et n'a jamais existé. Les actes de Jeanne (extériorisation) viennent témoigner que, par son attitude, ses paroles et tous les moyens dont elle pouvait disposer, elle s'est refusée à toutes les apparences d'une soumission quelconque *(quod erat una derisio)*.

Qui peut d'ailleurs nous renseigner mieux que Jeanne elle-même sur ses propres dispositions ? « Si j'eusse dit (elle ne l'a donc pas dit) que Dieu ne m'a pas envoyée, je me damnerais moi-même, car en toute vérité, c'est Dieu qui m'a envoyée. »

Au sujet des formalités, la législation exige des manières formelles et expresses de procéder qui doivent être, les unes accomplies par l'accusé, les autres, respectées par les juges. Pour Jeanne, du fait qu'il s'agissait de la cédule de six lignes qui ne contenait pas la substance d'une abjuration, les formalités auraient-elles été accomplies qu'elles n'eussent constitué que des artifices de procédure ; mais les formalités qui incombaient à l'acccusée ont-elles été remplies ?

Jeanne n'a pas lu la cédule, elle n'a pas mis la main sur les Évangiles, deux conditions substantielles et indispensables. Elle sait signer, et elle a refusé de mettre sa signature. Elle a mis une croix, signe conventionnel, puis un zéro, négation absolue. Aucune des formalités requises de la part de l'abjurante n'a donc été accomplie par elle.

Du côté des juges, nous voyons le mépris et la violation de toute formalité.

La formule *Tu Johanna*, sentence de condamnation, n'a pas été lue à Jeanne, et elle a été donnée comme prononcée, premier faux.

Le procès-verbal de l'interrogatoire du 28 mai est une série de mensonges et de faux, comme Manchon en a témoigné.

L'acte d'abjuration, inséré au Procès, est, de l'aveu universel, une pièce substituée, — troisième faux; — et la signature qui s'y trouve est encore un quatrième faux.

L'esprit reste confondu de tant d'audace dans le crime. Si l'évêque de Beauvais et le vice-inquisiteur furent des juges prévaricateurs, le cardinal d'Angleterre n'est pas moins coupable car il fut le véritable instigateur.

Tous ces témoignages étaient des étincelles de vérité éparses de tous côtés. Il a suffi de les réunir en un faisceau pour en faire jaillir une gerbe éclatante de lumière.

***

Un dernier argument que l'on cherche à déduire du jugement de réhabilitation ne repose que sur un sophisme. Sophisme, il est vrai, très spécieux, puisque M. Valin l'abrite sous les apparences du simple bon sens, en nous disant : « On ne peut annuler ce qui n'a pas été. Lorsqu'on met un acte au néant, il faut de toute évidence que cet acte ait commencé par exister. » En s'appuyant sur cette proposition, c'est vouloir créer une confusion entre deux faits bien distincts : la prétendue abjuration et la sentence rendue par Cauchon. M. Valin fait cette confusion lorsqu'il donne le texte du jugement de réhabilitation pour y prendre uniquement la phrase suivante : « Abjuration arrachée (1) (*extorta*, extorquée) par la force et la crainte... par la présence du bourreau, par la menace du bûcher... » et il y voit la matérialité de l'abjuration reconnue par la Haute-Cour elle-même : — mais, une phrase isolée, que vaut-elle, lorsqu'on la présente détachée de ce qui la précède et de ce qui la suit? Il faut la remettre dans son cadre et recourir à son contexte pour connaître sa véritable valeur. Or, il y a deux qualificatifs qui

(1) Traduire « *extorta* » par « arrachée » est un contresens de mot.

précèdent immédiatement la phrase incriminée et que M. Valin n'a pas reproduits : la Haute-Cour ecclésiastique qualifie l'abjuration de *falsa* (fausse), *prætensa* (prétendue, inventée). Une chose fausse, une chose inventée n'existe pas en elle-même. On ne pouvait donc l'annuler, mais la Haute-Cour annulait la sentence qui donnait un corps à cette abjuration fausse et inventée. — Il y avait donc obligation de préciser sur quels élémens était appuyée cette sentence criminelle ; et de cet examen, la Haute-Cour conclut que les faits visés par le procès et la sentence constituent des bases frauduleuses et que si l'abjuration fausse et inventée eût existé, elle se présenterait comme extorquée par la force et la crainte, etc.

C'est tout le Procès, fond et forme, qui est examiné dans ce premier paragraphe du jugement. « *Abjuratio extorta* » s'applique donc, non à l'acte de Jeanne qui n'a pas existé, mais à ce qui constitue l'acte inventé, tel que le présente le Procès. Dans cet exposé, comme dans tout le jugement, on reconnaît quelle réserve et quelle prudence imposaient les circonstances politiques si difficiles, dont la Haute-Cour avait à tenir compte, chaque mot porte en lui-même une sentence et donne le résumé énergique et précis des enseignemens qu'ont apportés les témoignages ;

« Attendu relativement au fond du dit procès, une abjuration prétendue, fausse, frauduleuse, extorquée par la force et par la crainte, par la présence du bourreau, par la menace du bûcher. »

Prætensa pose un principe absolu. L'abjuration est prétendue, elle n'existe pas.

Falsa, abjuration fausse, puisque la pièce qui la constitue est la cédule de 500 mots substituée à la cédule de 6 lignes. Les juges de la Haute-Cour ont donc bien vu le faux commis par Cauchon et le mot *falsa* leur a suffi pour l'indiquer.

Subdola, frauduleuse, cette qualification s'applique à l'interrogatoire du 28 mai, à la déclaration mensongère que Jeanne aurait signé et qu'elle aurait lu la formule. Frauduleuse encore la suppression de la cédule de six lignes et l'omission de la sentence « *Tu Johanna*, » qui n'a pas été lue à Jeanne.

Extorta (extorquée) caractérise tous les artifices inventés par Cauchon pour créer une apparence d'abjuration.

La confirmation de tout cet exposé va se trouver dans le second paragraphe du jugement qui donne les sanctions édictées

par la Haute-Cour. Ces sanctions apportent, avec une précision et une clarté qui ne sauraient être plus grandes, l'indication de ce qui est cassé, de ce qui est annulé, et, au contraire, de ce qui a toujours été nul et inexistant.

« Nous disons, prononçons, décrétons et déclarons que les dits procès et sentence, entachés de dol, de calomnie, de contradictions, renfermant des erreurs manifestes de droit et de fait, ensemble l'abjuration prétendue et l'exécution qui en a été poursuivie, ont été, sont, et seront désormais nuls, inefficaces, sans effets et vains.

« Et en outre et en tant que de besoin est, comme la raison l'ordonne, nous cassons le tout, nous le déclarons nul, inefficace, nous l'annulons et le dépouillons de toute force exécutoire... »

Si l'on recherche à quels actes s'applique ce jugement, nous voyons que :

Le *dol*, qui est la tromperie jointe à la fraude, vise la substitution de pièces, les faux, etc.

La *calomnie* caractérise les paroles faussement prêtées à Jeanne.

Les *contradictions* constatent les témoignages si opposés entre eux, témoignages qui, malgré les artifices de Cauchon, ont montré la vérité.

Les *erreurs manifestes de droit* sont les règles judiciaires violées avec audace, *celles de fait* sont le mensonge, la calomnie et les faux présentés avec cynisme.

Avec quel soin également est mis en évidence le correctif de *prétendue* qui établit comme non-existante l'abjuration inventée par le Procès.

L'analyse du jugement nous montre donc que les juges ont tout vu, tout connu ; on peut dire aussi qu'ils ont tout dit, mais, pour s'en rendre compte, il faut de l'ensemble descendre aux faits particuliers, de la synthèse à l'analyse. Il faut, avec la Haute-Cour, reviser tout le Procès, en étudiant et comparant chaque témoignage, travail qui n'avait pas encore été fait.

Cette étude nous a fait vivre au milieu des témoins et avec les juges. Nous avons assisté aux séances où d'une interrogation naissait l'évidence sur un point important, et pour tous ceux qui auront bien voulu scruter et passer en revue avec nous tous ces témoignages, s'imposera le jugement même qu'a rendu la

Haute-Cour : « Abjuration inventée et fausse où tout est frauduleux. »

***

La condamnation de Jeanne d'Arc pour hérésie était surtout un acte politique ; mais afin d'arriver au résultat que Winchester voulait obtenir, il avait fallu inventer la prétendue abjuration qui donnait à ce crime politique toute son action et lui faisait acquérir toute sa portée. Winchester pouvait-il laisser aux ennemis de l'Angleterre la force morale, la confiance que donnait l'intervention divine ?... Si Jeanne était la victime, c'était la France et son Roi que visait la condamnation.

L'honneur de la France exigeait donc une réparation ; or, cette réparation ne pouvait être donnée que par la plus haute autorité de l'Église ; mais avec les passions surexcitées, dans quelle situation extrêmement délicate se trouvait la Papauté pour intervenir entre deux puissances catholiques !

Jeanne en avait appelé au Pape, et dans la crainte qu'un jour ne vînt où cet appel serait entendu, les juges avaient sollicité du roi Henri VI des lettres de rémission, qui les garantissaient contre toute poursuite. Ces lettres nous ouvrent un jour singulier sur le Procès. Les juges avaient obéi, mais la passion et la haine ne les aveuglaient pas assez pour que leur crime ne se levât pas devant eux.

Une amnistie n'est sollicitée que par des coupables et ces lettres de garantie apportent l'aveu de la prévarication.

Jeanne avait été brûlée le 30 mai, et, dès le 12 juin, des lettres sont signées par le roi d'Angleterre pour garantir l'évêque de Beauvais, le vice-inquisiteur Jean Lemaître, tous les assesseurs et greffiers. Ces lettres spécifiaient que si le Procès était porté à Rome ou devant un concile, le roi d'Angleterre s'engageait à soutenir leur cause par ses ambassadeurs, etc., et que tous les frais seraient payés par le Roi. Porter le Procès à Rome, c'était obliger l'Angleterre à y intervenir, et la cause prenait ainsi un caractère de politique internationale, caractère qu'il fallait, au contraire, s'efforcer de lui enlever : la Papauté, en effet, ne pouvait déjà voir sans inquiétude se rouvrir des débats où étaient compromis tant de hauts personnages ecclésiastiques. C'était de toutes ces difficultés qu'avait à triompher la Cour de France pour faire admettre à Rome la possibilité d'une revision.

En novembre 1449, Charles VII n'en avait pas moins ordonné, aussitôt après la prise de Rouen, qu'une enquête fût faite sur le Procès de la Pucelle. Il en chargeait Guillaume Bouillé, doyen de la cathédrale de Noyon et ancien recteur de l'Université de Paris. Le rapport de Bouillé (1450) nous montre bien le but poursuivi : « A l'honneur et gloire du Roi des Rois qui protège l'innocent et surtout à l'exaltation du Roi de France, qui jamais, comme en témoigne l'histoire, n'a favorisé les hérétiques et ne leur a prêté une adhésion quelconque, et pour la glorification du dit Roi, j'ai rédigé ce protocole. » On voit donc que c'est le roi de France qui est en cause, et c'est sa glorification que l'on poursuit.

L'enquête se trouvait ouverte à Rouen, mais, en même temps, l'ambassadeur du Roi ne restait pas inactif à Rome, et, en 1451, le pape Nicolas V envoyait en France, comme légat, le cardinal d'Estouteville.

Pour arriver à la revision, il fallait écarter la politique ; aussi l'homme expérimenté qu'était Bouillé proposa-t-il de faire ouvrir la procédure par une instance venant de la famille de Jeanne d'Arc. L'affaire perdait ainsi son caractère politique pour devenir une affaire privée, avec une apparence purement juridique ; et afin que le Pape pût évoquer la cause, il fallait, de plus, écarter toute poursuite contre les juges.

Toutes les complications ne se trouvaient pas, cependant, être aplanies, car les difficultés politiques que, dans ce procès, Rome rencontrait entre la France et l'Angleterre, Charles VII les retrouvait pour sa politique intérieure.

Après la prise de Rouen, le Roi avait accordé une amnistie générale. Tous ceux qui avaient pris part au Procès de Jeanne d'Arc se trouvaient donc protégés par l'Angleterre et couverts par la parole du roi de France. S'il était impossible d'exercer aucune poursuite contre les juges, il y avait aussi, à côté d'eux, l'Université de Paris, qui avait pris une part active à la condamnation de la Pucelle.

Au moment où la politique de Charles VII tendait au rapprochement de tous les Français, pouvait-il permettre que, à défaut de sanction pénale, fût infligée à certains personnages une flétrissure morale qui rejaillirait sur tout le corps auquel ils appartenaient ? — Cauchon était mort ; Lemaître, qui vivait perdu dans un monastère, ne fut pas retrouvé. On prit soin de

ne pas convoquer les assesseurs les plus compromis ; mais il y en avait un, qu'on ne pouvait se dispenser d'appeler, puisque avec Manchon il avait rédigé le procès-verbal. Ce personnage était Thomas de Courcelles ; et de même que l'Université de Paris était appelée la lumière du monde, Thomas de Courcelles était considéré comme la lumière de cette Université.

Si la Haute-Cour entrait dans le détail des faits, si elle précisait quels faux avaient été commis, la substitution de pièces, etc., etc., il fallait indiquer par qui avaient été commis ces crimes. Courcelles en était presque l'auteur, il y avait directement participé, mais il venait devant la Haute-Cour comme témoin et non comme accusé. Il ne fallait pas que le procès de réhabilitation vînt réveiller des haines mal éteintes ; aussi, les plus grands ménagemens s'imposaient-ils au Roi vis-à-vis de ce corps si important et si puissant qu'était l'Université. Les étudians et les savans de toute nation accouraient à Paris pour y suivre ses enseignemens, comme à la source de toute science. Bourguignonne et anglaise, l'Université avait, contre son Roi, usurpé un rôle politique, et au Concile de Bâle, ses docteurs s'étaient érigés en juges contre la Papauté. La réforme de 1452 venait de restreindre ses privilèges.

Le Roi, ni le légat qui venait d'accomplir heureusement cette réforme, ne voulaient pas que, pour la défense d'un de ses membres, cette maîtresse de toute science pût chercher à reprendre un rôle politique.

Le texte du jugement, où la phraséologie judiciaire ménage tous les intérêts, nous montre le reflet de cette situation si compliquée. La condamnation des pratiques criminelles y est mise en évidence, tout en épargnant les personnalités qui les ont employées, et, sous la tutelle d'une prudence qu'imposaient les circonstances, la vérité apparaît avec clarté et précision.

Si l'on rend à chacun le mérite qui lui revient, tout indique que le procès en revision fut l'œuvre personnelle du roi Charles VII. L'initiative vint de lui, et, pendant six ans, il apporte à sa réalisation une volonté persévérante qui ne se laisse arrêter ni par les obstacles que lui créait la politique intérieure, ni par les difficultés qu'il rencontrait à Rome. Pour arriver à l'accomplissement de cet acte de justice, le Roi trouva deux hommes, le cardinal d'Estouteville et le grand inquisiteur

Jean Bréhal, auxquels, avec lui-même, il faut en faire remonter tout le mérite et tout l'honneur.

Dans l'ardeur, on pourrait dire, la passion que mit à cette œuvre le grand inquisiteur Jean Bréhal, on sent qu'il voulait réparer le crime auquel s'était associé Jean Lemaître, dominicain comme lui, et vice-inquisiteur. Il apportait à cette cause non seulement sa science profonde de la théologie et du droit, mais, de plus, il s'entoura de l'avis des théologiens les plus éminens de la France et de l'étranger. Bréhal s'appliqua à ce que rien ne restât debout dans le brigandage judiciaire qu'avait été la condamnation de Jeanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen.

Si le cardinal d'Estouteville était Français et Normand, il vivait depuis longtemps à Rome où il était évêque d'Ostie, archevêque de Velletri et cardinal depuis 1438. Sa situation était si considérable qu'à l'un des conclaves, il ne lui manqua que trois voix pour arriver au siège suprême. Tel était le personnage que Nicolas V, voulant obtenir l'abolition de la Pragmatique Sanction de Bourges et, en même temps, réorganiser l'Université de Paris, envoyait en France, comme légat, en 1451. Aucun choix ne pouvait être mieux agréé par Charles VII, car une proche parenté unissait le légat à la maison royale ; Marguerite de Harcourt, sa mère, était nièce du roi Charles V.

Homme d'État autant qu'homme d'église, le cardinal d'Estouteville, pendant sa mission en France, put apprécier la nécessité de la revision du Procès de Jeanne d'Arc ; aussi, en retournant à Rome, devint-il l'agent dévoué du Roi. Il parvint à triompher de toutes les difficultés, et le 21 juin 1455, le pape Calixte III signa le rescrit qui désignait les commissaires français « chargés de rendre une juste sentence. » Cette haute-cour se composait de Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, Guillaume Chartier, évêque de Paris, et Richard Olivier, évêque de Coutances, avec Jean Bréhal, grand inquisiteur de France. Après un an d'enquêtes, mémoires et plaidoiries, le 7 juillet 1456, dans cette même ville de Rouen où Jeanne avait été brûlée, l'archevêque de Reims prononça le jugement qui cassait et annulait, mettait à néant les procès et sentences qui avaient condamné l'envoyée de Dieu, la libératrice de la France.

Les témoins de son enfance, ceux de sa vie guerrière comme de son martyre, tous étaient venus raconter sa vie héroïque et

sans tache ; la Pucelle et son Roi étaient lavés de toute hérésie.

Si Charles VII avait voulu que justice fût rendue dans sa foi à celle qui avait relevé son trône, et que fût affirmée la mission divine de Jeanne, il tenait également à ce que cette mission s'arrêtât à Reims. N'avait-il pas, après le sacre, refusé les inspirations de la Pucelle ? Admettre que la mission de celle-ci n'avait pas pris fin avec l'onction royale, aurait été s'infliger un blâme à lui-même, puisque, après Reims, il avait abandonné Jeanne : aussi voulait-il la réhabiliter, mais non la glorifier.

Pour la glorifier, il fallait des temps nouveaux, où l'esprit critique, devenu le seul maître, obligeât notre raison à s'incliner devant une vie qu'elle ne pouvait expliquer et que, alors, au nom de la science même, notre raison vînt admirer en Jeanne d'Arc celle que M. Hanotaux appelle « un exemplaire incomparable de l'humanité. »

C'est à ce sentiment qu'obéissent les Américains en élevant à notre grande héroïne nationale une statue monumentale dans la cité de New York : « Nous voulons glorifier en Jeanne d'Arc, disait le président du Comité, M. Frédérick Kunz, la personnalité féminine la plus élevée qui se soit rencontrée dans l'histoire du monde. »

Cette âme si exceptionnelle que le monde admire, cette âme qui avait mis en Dieu tout son amour et toute sa confiance, comment Dieu aurait-il pu permettre qu'au moment suprême, elle connût une défaillance ?... Ce que les données morales ne permettaient pas de croire, les données matérielles nous le montrent comme n'existant pas. En étudiant le Procès dans tous ses replis, les preuves matérielles obligent à affirmer que toujours, égale à elle-même, Jeanne s'est refusée à toute abjuration.

Cte C. DE MALEISSYE.

CORRESPONDANCE DE SOPHIE-DOROTHÉE

PRINCESSE ÉLECTORALE DE HANOVRE

AVEC

LE COMTE DE KONIGSMARCK

1691-1693

« Ces lettres, même dans la traduction anglaise, ont un charme, une grâce, un parfum délicieux. Puisse-t-on nous en offrir bientôt le texte français, de façon à nous rendre familière, dans son relief vivant, l'aimable et tragique figure de Sophie-Dorothée. »

Ce vœu de M. de Wyzewa, exprimé ici même, le 15 juin 1900, en conclusion de son étude sur le livre de W. H. Wilkins intitulé : *Le roman d'une reine sans couronne*, se trouve réalisé aujourd'hui avec d'autant plus d'à propos que l'ouvrage anglais vient d'être très élégamment traduit. Dans sa préface, Mlle L. B. témoigne le regret que les lettres, ainsi présentées au public, ne soient qu'une traduction d'une traduction.

Les originaux français, jusqu'ici inédits, sont d'une authenticité indiscutable. Ils se « cautionnent » eux-mêmes, en quelque sorte; mais, en plus du caractère véridique de cette correspondance, son origine a été rigoureusement tracée par Wilkins en un chapitre dont voici la substance :

Philippe de Konigsmarck avait deux sœurs : la comtesse de Lewenhaupt et Aurore, mère de Maurice de Saxe. C'est à cette dernière que les amoureux remettaient les lettres qu'il eût été

imprudent de conserver et qu'ils ne voulaient cependant pas détruire.

Cela dura ainsi jusqu'à la fin de 1693. Celles que Konigsmarck reçut ensuite étaient chez lui au moment de son assassinat. Saisies par l'électeur de Hanovre, elles figurèrent au procès en divorce avec quelques autres qui avaient pu être interceptées. Ces fragmens de la correspondance ne sont, sans doute, pas près de voir le jour, car ils sont conservés, partie dans les archives royales de Berlin, partie dans celles du duc de Cumberland, roi de Hanovre *in partibus*.

La princesse, naturellement, détruisit les lettres de Konigsmarck qui étaient en sa possession à la mort de son amant. Aurore, dont la vie errante fut pleine d'aventures, paraît avoir confié la correspondance à sa sœur de Lewenhaupt qui s'était retirée en Suède. Celle-ci les remit en mourant à son fils en lui recommandant de les conserver avec soin, « car elles ont, dit-elle, coûté la vie à mon frère et la liberté à la mère d'un roi. »

Le comte de Lewenhaupt laissa deux fils. Le plus jeune hérita le château d'Ofvedskloster où se trouvait le précieux dépôt. Il vendit ce château à son beau-frère, le baron Ramel, dont la fille fut mariée au comte Sparre. Mlle Sparre, issue de cette union, épousa le comte de La Gardie, paléographe célèbre qui transporta à Loberod la correspondance et la joignit à sa collection de manuscrits.

C'est en 1831 que Wiselgein, dans son ouvrage sur les archives de Loberod, en révéla l'existence, puis le silence se fit à nouveau sur elle jusqu'en 1847. A cette époque, le professeur Palmblad en publia de courts extraits qui lui servirent pour son roman : *Aurora Konigsmarck*.

En 1848, le comte de La Gardie légua une partie de ses manuscrits, comprenant la correspondance, à l'Université de Lund. Une copie de ces lettres, prise vers 1850 par J. H. Gadd, sous-bibliothécaire de l'Université, fut vendue en 1870 au British Museum. Wilkins confronta les originaux et les extraits qu'il avait pris de la copie. C'est sur cette dernière qu'ont été transcrites les lettres de Sophie-Dorothée qui, pour la première fois, sont soumises, dans le texte original, au public français.

Quant à celles de Konigsmarck qui s'y trouvent mêlées, nous avons dû, tout en conservant leur forme, en modifier l'orthographe qui eût rebuté le lecteur.

Les amoureux cachent les personnages dont ils parlent sous les pseudonymes suivans :

L'Aventurière	Aurore de Konigsmarck.
Le Réformeur	Le mari de Sophie-Dorothée.
Don Diégo	L'Électeur.
La Romaine	L'Électrice.
Le Grondeur	Le père de Sophie-Dorothée.
Le Pédagogue	Sa mère.
La Perspective	La comtesse Platen.
La Boule	L'électrice de Brandebourg.
Le Bonhomme	Le maréchal Podevils.
La Gouvernante, La Confidente, La Sentinelle	Mlle von Knesebeck.
Léonisse, Le Cœur gauche, La petite Louche	Sophie-Dorothée.
Le Chevalier	Konigsmarck.

L'ordre chronologique des lettres, rarement datées, n'a pas été facile à établir; le contexte, seul, le plus souvent, a permis de les classer. L'ensemble de la correspondance déposée à l'Université de Lund dépasse deux cents lettres parmi lesquelles nous avons dû, non sans un véritable regret, — tant elles nous semblaient toutes intéressantes et belles, — faire un choix.

I

Née, par le hasard des luttes religieuses, sur la terre d'Allemagne, Sophie-Dorothée de Brunswick, princesse électorale de Hanovre, semble n'avoir eu d'autre religion que celle de l'amour, d'autre patrie que celle où son amour pouvait s'épanouir librement. Française par sa mère, Éléonore d'Olbreuse, la belle protestante poitevine; Allemande par son père, Georges-Guillaume de Brunswick, duc de Zell, Sophie-Dorothée, qui fut l'aïeule du grand Frédéric de Prusse et la mère du roi d'Angleterre George II, tient à presque toutes les dynasties de l'Europe sans qu'aucune la puisse revendiquer.

Mêlée, par son étrange destinée, aux discussions, aux intrigues, aux compétitions des princes de cette maison de Brunswick, c'est elle, l'étrangère, indifférente à leurs manèges, qui deviendra la victime. Honnie, répudiée, reléguée, elle n'appartiendra plus qu'à une race : celle des grandes amoureuses.

En marge des événemens politiques qui sont l'Histoire, et où la princesse ne joua qu'un rôle passif, la figure de la femme que fut Sophie-Dorothée se dessine en caractères de flammes qui, pour être tracés depuis deux siècles, n'ont rien perdu de leur intensité.

Sa correspondance avec le beau Konigsmarck ne contient que l'expression de son amour; elle marche dans son rayonnement, éblouie et enivrée; que l'Europe entière soit en guerre, que la femme de Georges-Louis soit saluée Princesse Électorale, qu'une des premières couronnes du monde semble l'attendre, que lui importe? Elle ne voit que Konigsmarck, n'attend que lui, n'espère qu'en lui : « Je ne suis occupée que de ma passion, écrit-elle à son amant, c'est ma destinée d'être à vous, et je suis née pour vous aimer. »

Voilà pourquoi il ne faut chercher dans ses lettres ni aperçus sur les événemens, ni observations ingénieuses ou profondes sur les acteurs qui s'agitent autour d'elle.

Un monocorde cantique d'amour chanté sur un parfait instrument, telle est la correspondance de Sophie-Dorothée avec Konigsmarck.

L'amour humain est éternellement semblable à lui-même; seule, son expression varie.

Sophie-Dorothée s'est servie de la majestueuse langue du XVIIe siècle, qui semble ne devoir se plier qu'à des sentimens ordonnés et mesurés; or, ce n'est ni la mesure, ni la convenance qui caractérisent l'impétueuse princesse.

L'instrument, cependant, obéit et a étrangement vibré sous ses fièvres et ses emportemens. C'est là que réside l'originalité d'une correspondance qui forme un curieux, peut-être l'unique monument de la littérature amoureuse du grand siècle.

Konigsmarck, l'objet de ces transports, y répondait également en français, mais en quel français? Celui qu'il avait retenu aux hasards de la vie des camps et qu'il n'écrivait que phonétiquement.

Outre ce motif, il en est un autre, non moins grave, qui aurait suffi seul à rendre quelques-unes de ses lettres impubliables dans leur entier : la crudité de certains mots et de certaines images. Quelque nécessaires qu'elles soient, il faut regretter ces mutilations, car elles n'enlèvent pas à ces lettres

seulement leur saveur originale, elles leur ôtent aussi, en quelque sorte, leur caractère de document.

Ce n'est pas, en effet, sans surprise que, à travers les fantaisies de l'orthographe et le sans-façon soudard, on voit jaillir souvent la pure forme du grand siècle. Ce contraste, très saisissant dans la correspondance de Konigsmarck, la rend bien représentative de l'époque et du milieu où il vécut.

Konigsmarck ne manque ni d'esprit, ni, quoi qu'on en ait dit, de sensibilité; les choses et les gens sont, par lui, décrits à l'emporte-pièce; la politique et la guerre ne le laissent pas indifférent : elles lui suggèrent d'originales boutades et de piquans tableaux.

A l'exemple de Sophie-Dorothée, il dédaigne de déguiser sous de spécieuses apparences sentimentales la vraie nature de sa passion. Leur roman est précis et ardent.

Pour évoquer les deux amans dans leur pleine lumière et pénétrer leur mentalité, il les faut replacer dans leur cadre, dans leur atmosphère, rappeler les événemens qui modelèrent leurs caractères, déterminèrent leur penchant et décidèrent de leur vie.

Ce fut aussi un roman qui préluda à la naissance de Sophie-Dorothée.

L'apparition charmante, à Bréda, chez la princesse de Tarente, d'Éléonore d'Olbreuse, réfugiée protestante et fille de bonne race, convertit subitement à la grâce du mariage un endurci célibataire. Il n'était rien moins que Georges-Guillaume de Brunswick, celui-là même qui, pour promener librement à travers l'Europe son humeur indépendante, avait cédé à son frère cadet, l'évêque d'Osnabruck, ses droits d'aînesse et, par-dessus le marché, — car c'en était bien un, — sa fiancée Sophie Stuart, fille du roi de Bohême et petite-fille de Jacques Ier, dont la dot était l'éventualité d'une couronne.

A travers mille obstacles, le mariage se fit; mais avec des restrictions telles qu'Éléonore d'Olbreuse, épouse à peine morganatique, occupant à la cour de Hanovre, sous le nom de Mme d'Harbourg, une position subalterne, était qualifiée, par sa parenté dédaigneuse, « le beau morceau de chair » ou « la Madame » du prince Guillaume.

« La Madame » devait faire son chemin. Sa souple intelli-

gence, sa volonté tenace qui subjuguait un époux épris, enfin la naissance de sa fille Sophie-Dorothée, la menèrent où elle avait décidé d'arriver.

Successivement, « le petit tas de boue, » comme l'appelait la princesse Palatine, devint comtesse de Willemsbourg, épouse légitime et duchesse de Zell. Mais tout cela n'alla pas sans amertume et sans rancœurs.

Sa première victoire fut la légitimation de sa fille bien-aimée, Sophie-Dorothée, née au château de Zell, le 15 septembre 1666. Cet événement fut mal accueilli à Osnabruck, et, après les fêtes princières qui l'accompagnèrent, les rapports déjà tendus des deux cours devinrent ouvertement hostiles.

Cet état de choses, et le sentiment de ce que sa situation avait d'équivoque, pesèrent sur la sensibilité précoce de la fille d'Éléonore : elle ne s'attacha pas à une patrie qui l'adoptait de si mauvaise grâce. Son affection se tournait vers celle dont sa mère lui révélait, dans sa langue originelle, l'esprit et le parfum. C'était une petite Française qui grandissait sur la terre d'Allemagne, et cette petite Française pouvait d'autant mieux revendiquer sa patrie de choix, que Louis XIV, sur les instances de ses parens qui craignaient pour elle l'hostilité de sa famille, lui avait octroyé, en 1671, des lettres de naturalisation lui permettant de se retirer en France en cas de danger.

Au contraire de la cour d'Osnabruck, brillante, bruyante et dissolue, celle de Zell était vertueuse, paisible et patriarcale. Georges-Guillaume, grand veneur et grand buveur, n'aimait guère le faste. Éléonore était toute à l'éducation de sa fille dont l'intelligence et la beauté dédommageaient la mère des blessures d'amour-propre faites à l'épouse. Déjà l'enfant se révélait fougueuse. A douze ans, sa tante de Reuss trouvait dans le secrétaire de Sophie la déclaration d'un audacieux petit page.

Tantes et cousines se réjouissent à l'envi de ce puéril incident qui présage de cruelles mésaventures à Éléonore : « Cette petite canaille de Sophie-Dorothée nous vengera tous, » écrivait la Palatine, friande de tous les incidens que l'écho lui apportait de sa chère Allemagne.

Mais la « petite canaille » était belle, riche, bien vue de l'Empereur et, quand vint l'heure de lui choisir un époux, ce furent des prétendans de marque qui se mirent sur les rangs : Henri-Casimir de Nassau, le prince Georges de Danemark.

Ses parens la fiancèrent à son cousin germain, Auguste de Wolfenbuttel.

Éléonore restait reconnaissante à Ulrich-Antoine, père du jeune prince, de ses égards affectueux qui contrastaient avec l'animosité générale de sa famille.

Mais le fiancé, agréable à Sophie-Dorothée, mourut d'une blessure, au cours d'une campagne.

De nouveau, surgirent les compétiteurs et parmi eux, très inattendu, son cousin Georges-Louis, fils de l'évêque d'Osnabruck. Ce fut lui qui l'emporta et décida du sort de Sophie-Dorothée.

C'est à Osnabruck que ce coup de théâtre avait été préparé de main de maître.

Déjà, en 1679, Ernest-Auguste, par la mort de son frère Jean-Frédéric, avait joint le Hanovre à son évêché; l'occasion se présentait de préparer la réunion éventuelle du duché de Zell : elle était trop belle pour ne pas triompher des anciennes répugnances à l'égard de la fille d'Éléonore.

Le plan conçu par la maîtresse de l'évêque, la fameuse comtesse Platen, fut, en diligence et avec habileté, exécuté par la duchesse Sophie. Elle circonvint son beau-frère de telle sorte que, pour la première fois, il résista aux supplications de sa femme et aux larmes de sa fille, qui fut sacrifiée.

Et ce n'était pas un mince sacrifice pour Sophie-Dorothée d'épouser un homme qui ne pouvait lui inspirer que de l'aversion. Un physique désagréable, une intelligence médiocre, un naturel grossier et brutal, voilà ce qu'apportait Georges-Louis, déjà repoussé dans deux tentatives matrimoniales, à celle que Rébenac dépeignait à Pomponne comme « une des princesses les plus accomplies qui soient en Europe. »

Éléonore eut la douleur de voir sa fille aller vivre dans cette même famille qui l'avait accablée d'humiliations et d'outrages.

La cour de Hanovre était un séjour dangereux pour une jeune femme coquette, que ne défendait pas l'amour d'un mari. Elle présentait le tableau complet de ce qu'étaient, à cette époque, les petites cours allemandes. Plus qu'en aucune autre, y sévissait cette fièvre d'imitation qui faisait surgir partout des Versailles en miniature. Divisées par des haines d'intérêt, d'ambition, ne s'unissant que pour repousser les armes victorieuses de la France, ces cours s'offraient cependant avec une singulière facilité à la conquête de ses mœurs. Conquête tout

en surface, d'ailleurs : on copiait, avec plus de zèle que de bonheur, des manières ; l'esprit dont elles procédaient était absent. La plupart de ces princes du Nord étaient encore de grossiers féodaux, mais des féodaux sans grandeur ; ils en conservaient l'humeur batailleuse, les lourds appétits, les vices sans élégance. Ils se mouvaient gauchement dans un décor improvisé où ne manquaient pourtant pas les modèles de ces manières qui leur demeuraient étrangères.

La Révocation de l'Édit de Nantes avait eu pour effet de remplir de Français les cours allemandes, celle de Zell, en particulier, où les attirait Éléonore d'Olbreuse.

En cet exil, quelques-uns trouvèrent la fortune, presque tous des emplois importans, dans l'armée surtout.

On n'aimait guère les nouveaux venus, mais on les recherchait ; eux seuls mettaient la note juste, la gaieté légère et spirituelle dans les fêtes incessantes qui prétendaient ressembler à celles de Versailles.

Il n'était pas de famille noble dont les enfans ne fussent élevés par des précepteurs, des « anges gardiens » français. De cette combinaison d'élémens si différens, de cette civilisation à fleur de peau, résultait une corruption de mœurs dont l'exemple venait des princes mêmes.

Ernest-Auguste, fier de sa réputation de galanterie, ne pouvait décemment, pour égaler sur ce point le grand Roi, se passer de favorite déclarée. Son choix ne fut pas heureux. La comtesse Platen, qui tint l'emploi, le remplit avec plus de haine que d'amour.

A Hanovre, tout pliait devant sa volonté : corrompre était son instrument de domination. Elle en usait jusque dans la famille de l'évêque, dont les fils étaient, par ses soins, pourvus de maîtresses, ses créatures. L'altière Sophie souffrait le tout en silence et se consolait en philosophant avec Leibnitz.

La Platen, mauvais génie de la petite cour, avait une ampleur machiavélique digne de plus vastes scènes : par la perversité froide, patiente et cruelle, cette comtesse du grand siècle était sœur des Dalila et des Hérodiade.

Le théâtre dont elle disposait était petit, mais le drame qu'elle y machina fut de proportions grandioses. Sophie-Dorothée et Philippe de Konigsmarck en furent les héros passionnés et douloureux.

La maîtresse de l'évêque ne tarda pas à se repentir d'avoir fait le mariage de Georges-Louis. La radieuse étoile qui se levait à la cour de Hanovre menaçait son éclat défaillant. L'Europe entière célébrait les charmes de la princesse, et voici la peinture qu'en trace, à cette époque, le *Mercure galant* (décembre 1684) :

« Elle est d'une taille fort bien prise. Elle a les cheveux d'un blond châtain, la forme du visage ovale, une petite fosse au menton, le teint beau et uni et la gorge très belle. Elle danse parfaitement bien, joue du clavecin et chante de mesme. Elle a infiniment de l'esprit, beaucoup de vivacité, une imagination heureuse et riche par le profit qu'elle a fait de ses lectures. Elle est née avec un fort bon goût, qui s'est augmenté par les soins que l'on a pris de son éducation.

« Un homme qui sçauroit autant qu'elle seroit heureux et pourroit en demeurer là. Elle parle fort juste de tout et entre finement dans tout ce qu'on lui dit et répond de mesme. »

Avec ses yeux « noirs et brillans, » sa chair « blanchement rose, » telle apparaît Sophie-Dorothée dans la fleur de ses seize ans.

Le *Mercure*, cependant, néglige un détail de ce charmant visage : les yeux très à fleur de tête que l'on retrouvera chez son fils George II d'Angleterre et, par la suite, dans toute la dynastie de Hanovre.

La princesse plaît, elle est admirée, l'évêque lui-même tombe sous le charme. C'était assez pour décider la perte de la jeune femme. La favorite attendit et guetta.

Rien dans la conduite de Dorothée ne put, pendant quelques années, servir de ténébreux projets. Deux maternités successives occupèrent d'abord son cœur : à défaut d'amour, le calme régnait dans le ménage. C'était trop encore pour la Platen qui, employant les moyens coutumiers, y jeta le brandon de discorde sous les espèces de la fraîche et insignifiante Ermengarde-Mélusine de Schulenbourg. Georges-Guillaume n'essaya pas même de dissimuler et produisit ouvertement sa maîtresse. L'impétueuse Sophie-Dorothée se résignait à n'être pas aimée de son mari, mais elle entendait qu'il la respectât. Larmes, reproches, scènes, mirent la situation au pire. Georges-Guillaume devint brutal. La coupe était pleine; la princesse retourna à Zell demander protection à ses parens; le duc, influencé par son ministre Bernstorff, la sermonne et la renvoie à son époux.

A cette heure propice, « beau, brave, léger, moqueur, éclatant, » apparaît à Hanovre le comte Philippe de Konigsmarck.

Au bas de ce portrait, tracé par Paul de Saint-Victor, se place naturellement l'opinion de Saint-Simon sur le brillant Suédois : « C'étoit un de ces hommes pour produire les plus grands désordres d'amour. »

Fatalité de race, que cette irrésistible séduction, si l'on rapproche les « désordres » causés par Philippe, de ceux dont son neveu, Maurice de Saxe, fut également l'auteur.

Konigsmarck était beau, séduisant, nulle contestation à cet égard. Ses qualités morales répondaient-elles à son extérieur? Sur ce point, il existe moins d'accord. Égoïste, grossier, intéressé, tel est, en général, le jugement porté sur lui.

Cette sentence est-elle sans appel? Nous ne le croyons pas. Tout ce qui concernait Konigsmarck pendant son séjour à Hanovre ayant été soigneusement détruit, sa correspondance amoureuse constitue les uniques pièces d'un procès qui mérite, peut-être, d'être revisé.

Quelques-unes de ses lettres, dont l'orthographe, seule, a été rétablie, ont dû, pour le sens, être ici mises en regard de celles de Sophie-Dorothée : il y apparaît que cet amant, si malmené, qui écrivait, dans un français de fortune, des détails du corps de garde, trouvait, parfois, des expressions singulièrement belles pour dire son amour.

La vie de Konigsmarck est l'explication de son caractère : de même que l'hérédité maternelle avait fait naître Sophie-Dorothée française, l'hérédité paternelle avait fait naître Konigsmarck aventurier.

Les Konigsmarck, de vieille race suédoise, avaient toujours fait montre de l'humeur la plus aventureuse. On les trouve sur tous les champs de bataille de l'Europe, la guerre de Trente Ans connut les prouesses fameuses du grand-oncle de notre héros.

Philippe, le second fils du général Konigsmarck, n'avait point menti à son origine ; il ne valait ni plus ni moins que la plupart des aventuriers nobles de son temps : mêmes qualités et mêmes défauts.

Konigsmarck avait vingt-six ans quand, en 1688, il arriva à Hanovre où le précédait une réputation de faste et de galanterie acquise dans les nombreuses capitales qu'il avait visitées.

Les Hanovriens sont éblouis par le luxe de ses équipages, ses folles prodigalités, ses énormes pertes au jeu. Ernest-Auguste est charmé par ses manières, son esprit, sa belle humeur; bientôt il ne peut plus se passer du beau Suédois et le fait colonel de ses gardes : charge dangereuse, car elle lui donne libre accès dans le palais. Le loup est dans la bergerie!

La jolie princesse qui y languissait avait été, dix ans plus tôt, pendant qu'il faisait son éducation militaire à Zell, la compagne de son adolescence. Le mauvais destin voulut que Konigsmarck, avant de parvenir jusqu'à elle, trouvât sur son chemin la Platen.

Le séduisant colonel avait produit une vive impression sur cette beauté mûrissante; elle ne la cacha pas. Konigsmarck voulait être bien en cour, et le tribut qu'il dut payer à la favorite, s'il n'est pas la plus brillante de ses aventures, fut certainement la plus néfaste.

Konigsmarck et Sophie-Dorothée se rencontrèrent d'abord au milieu des fêtes de la Cour; on parla des jeunes années, encore si proches, où leurs jeux se mêlaient; les confidences survinrent, les plaintes de la jeune femme sur sa triste vie conjugale, la solitude de son âme dans une famille et une société où elle se sentait traitée en étrangère. Des plaintes aux consolations, il n'y a qu'un pas, et Konigsmarck n'était point coutumier d'hésitation. La femme de Georges-Guillaume se défendit pourtant.

A ce moment, les troupes hanovriennes se joignaient à l'armée impériale pour aller en Morée combattre les Turcs. La princesse presse Konigsmarck de partir, avouant ainsi sa faiblesse.

Celui-ci ne s'y trompe pas et, habilement, obéit. Il gagnait ainsi des adieux émouvans.

Quand, avec les rares survivans de cette désastreuse expédition, le jeune homme rentra à Hanovre, périls, bravoure et absence avaient avancé ses affaires dans le cœur de Sophie-Dorothée.

Bien inopportunément pour son repos conjugal, Georges-Louis part à son tour pour faire campagne en Hollande et, pendant que, contre Louis XIV, se nouaient et se dénouaient les alliances entre Anglais, Orangistes et princes allemands, les deux amoureux se livraient imprudemment à la haine qui veil-

lait dans l'ombre. La Platen donne l'alarme à Georges-Louis, il accourt, et le chassé-croisé recommence. Le prince, qui ne croit qu'à de simples étourderies, ne veut pas écarter tout à fait Konigsmarck, et le charge, par son père, d'une mission diplomatique à Hambourg. C'est alors que s'ouvre la correspondance qui fera son œuvre accoutumée ; respectueuse d'abord, elle attendrit, élève insensiblement le diapason jusqu'à l'exaltation totale, et prépare la chute.

La justice veut qu'à travers les premières ruses amoureuses employées par Konigsmarck pour aveugler Sophie-Dorothée sur le danger, un fait soit ici mis en évidence qui démontre, à ce moment, le désintéressement de sa passion.

Il résista aux sollicitations et aux promesses magnifiques du roi de Suède qui, profitant de l'occasion présente, essayait de le faire rentrer dans sa patrie. Là, cependant, étaient tous les intérêts de Konigsmarck, ses domaines, son avenir.

Il n'est pas possible de douter de la sincérité des premières lettres que d'Ath, en Hainaut, il écrit à la princesse :

Ath, le 1er de juillet 1691.

« Je suis à présent à l'extrémité et je n'ai pas d'autre moyen de me sauver qu'un mot de lettre de votre incomparable main. Si j'étois assez heureux d'en recevoir, je serois, du moins, un peu consolé. J'espère que vous serez assez charitable de ne point refuser cette grâce, et puisque vous me causez mon affliction, il est juste que vous me consolez aussi. Il ne tient donc qu'à vous de me consoler du chagrin que la funeste absence me cause, et je verrai aussi par là si je peux faire fond sur ce que vous avez eu la bonté de me dire quelquefois. Si je n'écrivois à une personne pour laquelle j'ai autant de respect que d'amour, je trouverois des termes qui exprimeroient mieux ma passion ; mais craignant de vous offenser, il faut m'en tenir là, en vous priant seulement de me conserver un peu dans votre souvenir et de me croire votre esclave. »

Les deux premières lettres que nous citons ici, pour marquer quel était le ton de Konigsmarck au début de ses relations avec la princesse, diffèrent beaucoup, pour l'orthographe, de celles qui suivirent. Le respectueux soupirant qu'il était encore ne

voulait pas montrer son style en négligé; bien imprudemment, il dut charger quelque obligeant ami de corriger ces billets. Sophie-Dorothée hésite à répondre, et peut-être ne l'eût-elle pas fait sans une sentimentale suivante qu'elle avait amenée de Zell : Éléonore de Knesebeck. Celle-ci qui fit preuve, dans la suite, d'une fidélité quasi héroïque, était à coup sûr une confidente dangereuse, car elle ne put résister à la tentation de jouer un rôle dans une aventure romanesque. Sophie-Dorothée répondit donc au beau Suédois; elle en reçut un merci tel qu'il l'inclina à de nouvelles faveurs :

De Hambourg, le 24 janvier? (plutôt juillet).

« J'ai reçu la réponse aujourd'hui, jugez dans quelle inquiétude j'ai été depuis tout ce temps-là. Je peux vous assurer que cela est cause que ma maladie dure depuis longtemps, car dans l'appréhension où j'étois d'être tout à fait oublié de vous, cela me causoit des douleurs mortelles; mais puisque je vois le contraire, j'ai repris tellement du courage que j'espère de vous revoir bientôt. C'est bien moi qui se doit plaindre d'être obligé garder tant de mesures, et combien ne suis-je pas tourmenté par là, mais je porterai mon malheureux sort avec beaucoup de fermeté, puisque la plus aimable et la plus charmante personne du monde me le cause.

« Au reste, si l'on pouvoit ajouter foi à ces paroles, je ne changerai à moins que vous ne m'y contraigniez. Que ne serai-je heureux, mon bonheur seroit parfait alors et je n'en souhaiterai point d'autre dans le monde. Mais ces mots veulent dire beaucoup, et je ne sais si vous avez fait réflexion. Si vous me faisiez la grâce de me répondre deux mots, je me remettrois bien plus tôt et, par conséquent, je serois plus tôt en état de vous assurer de bouche que je suis réellement votre obéissant valet. »

La correspondance est désormais établie. Chaque fois que Konigsmarck s'éloignera, il recevra les plus tendres assurances.

Pour lui, ses lettres se modifient insensiblement à mesure qu'il sent augmenter son pouvoir : reproches jaloux, sermens, promesses de fidélité, menaces de se tuer, le tout accompagné des protestations les plus véhémentes qu'il signe avec son sang. Il ne demande plus les services du correcteur :

« Adieu, émable brune... je vous embrasse les jenoux, » écrit-il sans plus d'orthographe que de façons.

Sa stratégie amoureuse est intéressante à suivre, tant il sait graduer les nuances. Il feint d'être malade, donne d'horrifians détails ; si Sophie-Dorothée ne se laisse pas toucher, il est « un homme fricassé. » Il l'inquiète : « Je pars, quand vous reverrai-je? » Enfin, il devient tragique et nourrit un ours auquel il présentera son cœur à dévorer si la princesse change à son égard.

Mais le cœur de Sophie-Dorothée ne change pas ; elle l'écoute au point de faire à Konigsmarck une promesse qui lui permet de témoigner ainsi son impatience :

« Ah ! que les momens me deviennent des siècles, je ne saurois pas voir le jour sans me fâcher. Pourquoi les heures ne deviennent-elles pas des momens ? Que ne donnerois-je d'entendre minuit sonner ! Ayez soin d'avoir de l'eau de la reine de Hongrie prête, de peur que la trop grande joie me cause un évanouissement. Quoi, j'embrasserai ce soir la personne la plus aimable du monde, je baiserai ses lèvres charmantes... j'entendrai de vous-même que je ne vous suis point indifférent, j'embrasserai vos genoux, mes larmes auront la permission de couler sur ces joues incomparables ; mes bras auront la satisfaction d'embrasser le plus beau corps du monde...

« Oui, Madame, encore une fois, je mourrai de joie, je le sens, cela ne se peut autrement.

« Préparez-vous à cela ; pourvu que j'aie le temps de vous dire que je meurs votre esclave, je me consolerai de tout. »

La dernière faute est consommée, la femme de Georges-Guillaume a reçu, la nuit, son impatient amant. Les deux amoureux dissimulent mal, leur intrigue commence à se dévoiler et revêt un caractère d'autant plus grave qu'elle peut compromettre la succession de la couronne anglaise, rendue probable par l'avènement de Guillaume d'Orange.

La duchesse de Zell a des soupçons, elle objurgue sa fille de fermer ce roman en éloignant le Suédois qui, informé, n'épargne pas la vigilante mère :... « La terre s'ouvriroit pour l'engloutir, je serois bien content... Tout conspire contre moi, les hommes,

les démons, les vieilles femmes qui sont pires que les démons. »

Enfin Konigsmarck part faire campagne en Flandre. Du camp et de différentes étapes, il écrit à la princesse. Elle lui répond de Hanovre et de Brockhausen. C'est à partir de ce moment que ses lettres ont été conservées.

Les deux premières sont écrites dans les larmes de la séparation :

« J'ai passé le reste de la nuit sans dormir et tout le jour à parler de vous et à pleurer votre absence. Jamais jour ne m'a paru si long et je ne sais comment je pourray m'accoustumer à ne vous point voir. La Gouvernante vient de me donner vostre lettre, je l'ay reçue avec toute la joie dont je puis estre capable. Soyez persuadé que je feray au delà de ce que je vous ay promis et que je ne perdray aucune occasion de vous bien persuader ma passion et le sincère attachement que j'ay pour vous; si je pouvois m'enfermer pendant votre absence et ne voir qui que ce soit au monde, je le ferois avec un vray plaisir, car tout me desplait et tout m'ennuye quand je ne vous vois point. Si quelque chose peut me faire supporter vostre absence sans mourir de douleur, c'est que j'espère vous faire voir par ma conduite que l'on n'a jamais tant aimé que je vous aime et que rien n'esgale ma fidélité : elle est à toute espreuve, et quoy qu'il puisse m'arriver, rien au monde ne sera capable de me détacher de tout ce que j'adore. Oui, mon cher enfant, ma passion ne peut finir qu'avec ma vie.

« J'ai esté si changée et si abattue aujourd'huy que le Réformeur m'en a plainte et m'a dit qu'il voyoit bien que je me trouvois mal et que j'y devois prendre garde. Il a raison, mais mon mal ne vient que d'aymer et je n'en veux jamais guérir. Je n'ay veu personne qui mérite que je vous en parle, j'ay esté un moment chez la Romaine et je suis venue chez moi aussitost que je l'ay peu pour avoir le plaisir de parler de vous...

« Il est huit heures, je vas faire ma cour; grand Dieu, que je feray un sot personnage! Je me retireray dès que j'auray soupé pour avoir le plaisir de lire vos lettres, c'est le seul que j'auray en votre absence. Adieu, mon adorable enfant, il n'y a que la mort qui puisse me détacher de vous, car toutes les puissances humaines n'y réussiront jamais... »

Dimanche, 12 juin.

« Je ne reçois point de vos nouvelles, j'en suis au désespoir; je suis inquiète et je crains mille choses; je ne saurois pourtant m'imaginer que vous me négligez, vous m'avez trop persuadée de vostre tendresse pour vous soupçonner de ce costé là, mais j'aime trop tendrement pour estre sans inquiétude, elle est inséparable de l'amour que j'en ay.

« ... Je m'estois flattée de vous revoir après la reveue, je l'aurois peu en toute liberté, le Réformeur estoit absent. Cette chimère m'a fait passer deux nuits à la fenestre; je ne voyois passer personne que je ne crusse que c'estoit vous. La Gouvernante avoit beau me dire, je ne voulois point entendre raison; mais il faut vous rendre compte de ce que j'ai fait aujourd'hui : je me suis retirée d'abord après disner. Il y a eu musique le soir, et le Cœur gauche a joué avec Colt (1).

« ... La Romaine m'a fort parlé de vostre beauté et de la régularité de vos traits, je crains bien que l'on ne le trouvera que trop et que cela me coustera encore bien des larmes.

« Il faut finir, il est trois heures et je vas me mettre au lit. Ne doutez jamais de ma fidélité, elle est inviolable et je veux vivre et mourir tout à vous. »

Chaque fois qu'il est possible à Konigsmarck de quitter l'armée, il se hâte d'accourir à Hanovre. Mais on fait bonne garde autour de la princesse, et les entrevues sont rares et périlleuses. Une fois même, Konigsmarck n'a pas la joie de l'apercevoir, car ses parens l'ont emmenée à Zell. En vain Sophie-Dorothée, entre ses plaintes sur son absence et ses brûlantes tendresses, commence à prévenir les soupçons jaloux de son amant et fait passer sous ses yeux chaque heure de son existence remplie de lui. Il lui en veut de son éloignement et cherche à faire naître en elle la jalousie. Certes, si peu austères que fussent les réunions joyeuses à la Cour, elles pâlissaient encore auprès du tableau que fait Konigsmarck des réjouissances qu'il va chercher chez la comtesse Platen :

«... En vous quittant, j'ai trouvé la compagnie joyeuse chez la comtesse, le verre en main sous le son des trompettes et des

(1) Sir William Colt, chargé d'affaires de Grande-Bretagne.

timbales; mais tout cela m'a si peu diverti que je souhaitois estre à vingt lieues de là. Mon chagrin en a tellement paru, que M. B. m'a mandé ce que j'avois, car je ne voulois pas faire raison d'un seul verre de vin, aussi ne l'ay pas fait... Le bruit des verres, trompettes et timbales mêlé avec les flûtes douces et les grands cris des ivrognes, ont fait la plus drôle harmonie du monde et m'ont donné l'occasion à trouver un coin pour rêver à mon aise, pendant que les autres dansoient, se déshabilloient et sautoient sur la table... »

Le début de la lettre qui suit répond à un des plus graves reproches faits à la correspondance de Konigsmarck, quant à la brutalité des termes et des images. Sophie-Dorothée, pour affinée que soit la forme des siennes, n'en juge pas ainsi.

Elle ne croyait pas devoir exiger de son amant plus de réserve dans l'intimité que n'en gardaient les hommes de ce temps.

Lundi, 20.

« A mon réveil, l'on m'a donné votre lettre, je l'ai trouvée charmante, tendre et telle que je souhaitois. Je vous demande la continuation des sentimens que vous m'y témoignez. Si vous les changez, je ne veux pas vivre un moment. Il n'y a plus que vous qui me fassiez trouver la vie agréable, et depuis vostre départ, je n'ay pas eu un moment de joye. Quand je pense que tous les pas que vous faites vous esloignent de moi, je suis au désespoir. J'ai songé mille fois à vous suivre. Que ne donnerois-je point pour le pouvoir faire et pour estre toujours avec vous; mais je serois trop heureuse et il n'y a point parfaite félicité dans ce monde.

« Si quelque chose me peut faire plaisir dans l'estat où je suis, c'est vous bien marquer mon indifférence pour tout le monde et mon sincère attachement pour vous. J'évite tous les hommes, je ne parle qu'aux femmes et je le fais avec un vrai plaisir; ne m'en ayez point d'obligation, il me seroit impossible d'en user autrement et vous estes trop charmant pour qu'on puisse regarder personne après vous.

«... Je n'ay point sorti de ma chambre, je pars dimanche et j'yrai ce soir prendre congé de la Romaine...

« Si je vous disois tout ce que je pense pour vous et jusqu'où va ma tendresse, je ne finirois jamais; elle est au-dessus

de tout ce que je peux vous en dire et je me trouverai fort heureuse si la vostre l'esgale. Je ne vous prescherai pas de m'estre fidelle, il est inutile de vous dire que j'en mourrai si vous ne l'estes point. Je vous l'ai dit mille fois, et tout le repos de ma vie en dépend. Vous en trouverez de plus aimable, mais jamais de si tendre, et vos volontés me seront toujours des loix. Mais pourquoi changeriez-vous? Vous estes aimé à l'idolatrie et vous avez le cœur trop bien fait. Adieu, mon cher enfant, soyez persuadé que vous serez éternellement aimé, que je ne penserai qu'à vous le témoigner, et que tous les malheurs du monde ne seront capables de m'empêcher. »

Les lettres suivantes sont datées de Brockhausen, où Sophie-Dorothée s'était retirée près de sa famille, pendant l'absence de son mari.

Hélas! la tendresse filiale a pâli devant l'amour. Le duc et la duchesse de Zell n'ont de leur fille que sa présence, son cœur est ailleurs. Avec la cynique ingénuité des amoureux, elle avoue à Konigsmarck ses ruses, ses pièges pour endormir la perspicacité de ses parens.

Brockhausen, 22 juin.

« Le seul plaisir auquel je suis sensible présentement est celui de vous assurer de ma fidélité et de ma tendresse. Elle augmente tous les jours et je me trouve heureuse d'estre dans cette solitude, puisque j'ai tout loisir de penser à vous, vous m'occupez uniquement. Le Pédagogue et le Grondeur me parlent bien souvent sans que je les écoute, et mon cœur et mes pensées sont toujours auprès de vous, et je n'ay pas eu un moment de joye depuis vostre départ; et quand je songe que je serai encore quatre ou cinq mois sans vous voir, je tombe dans une mélancolie que je ne saurois cacher. Mille tristes réflexions m'accablent, je crains que l'on ne nous sépare et que l'on ne mette obstacle à mon bonheur. Je me vois sur le bord du précipice. Enfin, si vous saviez l'estat où je suis, je vous ferois pitié. Mais *se m'ami, cor mio, non bramo altro ben.* Ce sont mes sentimens et je mourrai avec eux. Vous devez estre tranquille sur ma conduite, que rien ne trouble vostre repos. A peine ay je esté habillée qu'il m'a fallu disner, ensuite j'ai esté chez le Pédagogue quelque tems... Le Grondeur est venu me

voir et il m'a fait mille amitiés. J'ai joué avec Chauvet et la Beauregard. On a soupé et je me suis retirée sans avoir parlé à personne.

« Bonsoir, je vas me mettre au lit. Que de tristes nuits depuis vostre départ! Je ne saurois penser aux plaisirs que j'ai eus avec vous et à l'estat où je suis sans une douleur mortelle. Soyez constant, mon cher enfant, tout le bonheur de ma vie en dépend. Pour moi, je ne veux vivre que pour vous. »

Brockhausen, 25 juin/8 juillet.

« J'espérois recevoir de vos nouvelles de Wesel et je suis bien triste de n'en avoir point eu. Je l'attribue à la négligence de ceux qui sont à Hanovre et je ne saurois croire que vous en ayez pour moi. Permettez-moi de m'en flatter. C'est la seule consolation qui me reste, et quand je songe que vous m'aimez, je ne fais plus aucune réflexion sur les malheurs qui me menacent. Je ne veux point vous rompre la teste sur tous les sujets que j'ay à craindre. Le Pédagogue et le Grondeur m'accablent d'amitiés, ce qui me rassure beaucoup. Ils ne m'ont point parlé du Chevalier depuis le jour de mon arrivée. J'en suis surprise, mais j'espère qu'ils sont persuadés de ce que je leur ai dit. J'ai appris hier la mort du frère de La Court, j'en ai esté saisie par rapport au Chevalier. Il se portoit bien, il estoit jeune, cependant il est mort. Vous ne sauriez vous figurer les tristes réflexions que cela m'a fait faire. Je crains pour vous plus que jamais. Si vous m'aimez véritablement, ménagez-vous pour moi, que deviendrois-je sans vous? Je ne pourrois pas demeurer un moment dans le monde et la vie me seroit insupportable. Il est seur que, depuis vostre départ, je ne mène qu'une vie languissante. Cependant j'espère vous revoir et cet espoir me console. Jugez ce que je ferois si je l'avois perdu, mais je ne veux point me tourmenter par ces tristes pensées. Tous mes vœux sont pour vostre conservation, et nuit et jour le bon Dieu est importuné des prières que je lui fais pour vous. Si vous saviez combien ma passion est violente, vous me plaindriez d'estre si loin de vous; elle augmente à tous momens, et l'absence ne la diminue jamais. Il est constant que je ne vous ay jamais si tendrement ny si parfaitement aimé, j'ay des délicatesses pour tout ce qui vous regarde au delà de l'imagination.

« Je me fais un plaisir de ne parler à personne. Le Gron-

deur et le Pédagogue m'en ont obligation. Ils croyent que c'est pour estre avec eux que je fuis tout le monde, et ils ne savent point que c'est pour vous mieux marquer ma passion et mon attachement.

« On parle d'aller à Ems. Le Pédagogue en a besoin, sa santé est fort languissante, le Grondeur est de la partie. Ils souhaitent beaucoup l'un et l'autre que le Cœur gauche soit du voyage. Faites-moi savoir si le Chevalier le trouve bon. On s'y réglera, on aura cependant de la peine à s'en défendre, mais pourvu que l'on lui plaise, il suffit, et l'on compte tout le reste du monde pour rien. J'ai passé tout le jour chez le Pédagogue. Le Grondeur a esté à la chasse, il n'est revenu que fort tard. A son retour, on a soupé. Il m'a ramené dans ma chambre et ensuite il s'est retiré. Conservez-moi toute votre tendresse. Je ne veux point un cœur partagé. Le mien est tout à vous, il est juste que le vostre soit tout à moi. Mais mon Dieu, peut estre que, dans ce moment, vous n'estes occupé que de vos nouvelles conquêtes, et moi je ne pense qu'à vous. Non, vous n'estes pas capable d'une si noire trahison, vous m'aimez, vous m'avez juré cent fois, je le veux croire et je ne veux pas même en douter. Il est deux heures. Je suis plus à vous qu'à moi même. »

C'est à travers mille obstacles que les lettres de Sophie-Dorothée parviennent à son amant ; les intermédiaires sont dangereux, les communications peu aisées ; par surcroît, les inondations retardent encore les courriers après lesquels Konigsmarck soupire. Son impatience le rend injuste et querelleur. Il connaît le défaut dominant, et si français, de la princesse : une coquetterie instinctive dont elle ne se défit jamais. Il l'accable de reproches : « Votre consolation, au lieu de lire mes lettres, est d'entendre les douceurs des autres... Mon cœur est trop glorios *(sic)* pour être dupé... je me vengerai d'une façon que toute la terre voira... »

Et la princesse réplique doucement :

Brockhausen, 27 juin/7 juillet.

« Je ne mérite pas les reproches que vous me faites et je ne les mériterai jamais. Je ne comprends pas que vous puissiez m'accuser de négligence et de vous pouvoir oublier, et quand

même vous ne recevriez pas de mes nouvelles, vous devez me assez connoitre pour ne me point l'attribuer et pour estre persuadé que la faute ne vient pas de moi. Est-il possible que vous puissiez croire tout ce que vous me mandez, et avez-vous assez méchante opinion de moi pour me croire capable de ne songer plus à vous?

« C'est vous seul qui m'occupez uniquement, et tout le reste du monde m'importe si peu que je n'y fais pas la moindre réflexion.

« J'espère que je serai présentement pleinement justifiée auprès de vous. Je vous ai escrit avec toute l'exactitude possible, et si je l'avois peu faire plus souvent, je l'aurois fait avec un vray plaisir, car je n'en ay aucun dans votre absence que celui de vous faire souvenir de moi et de vous assurer de ma tendresse et de ma fidélité. Ce lieu est si éloigné de tout commerce, que cela me retarde beaucoup la joye d'avoir de vos lettres, et je crains, pour la même raison, que vous ne receviez les miennes que fort irrégulièrement. Les eaux sont si grandes que l'on ne peut passer, de sorte que l'on demeurera encore toute la semaine. Je passe les jours entiers chez le Pédagogue qui ne parle que du danger qu'il y a de s'abandonner à son penchant. Je dis *amen* à tout et je suis le mieux du monde avec elle.

« J'ai mille inquiétudes sur vostre sujet. Le bonhomme Chauvet me dit hier que, selon toutes les apparences, l'on donneroit un combat. Vous connoissez ma passion, jugez vous mesme dans quel état je suis quand je pense que la seule personne du monde pour qui je veux vivre va estre exposée à mille dangers. Si vous m'aimez, conservez vous; j'en mourrai s'il vous arrive le moindre accident.

« Je mène la plus triste vie que vous puissiez vous figurer.

J'ai beau changer de lieu, mon soin est inutile,
Je porte partout mon amour,
Et je n'en suis pas plus tranquille,
Dans ce paisible séjour.

« Je ne vois point de fin à mon ennuy et le temps que j'ay encore à passer sans vous me paroît une éternité, mais aussi, quelle joye quand je vous reverrai! Il me sera impossible de modérer mon transport et tout le monde s'apercevra aisément que je vous adore. Il n'importe, vous le méritez et je ne saurois

vous trop aimer. Ce sont mes sermens et je mourrai avec eux, à moins que vous ne me forciez à les changer. »

Brockhausen, 30 juin/10 juillet.

« J'ai reçu deux de vos lettres aujourd'hui, et au lieu que je les devois trouver pleines de tendresse, je n'y ai veu que des reproches que je ne mérite ny ne mériterai jamais. L'on ne peut estre plus surprise que je ne l'ai esté. Je n'ay rien fait depuis vostre départ dont vous ne deviez estre content et je ne ferai rien en ma vie que ce que je croirai vous estre agréable.

« Ce sont mes véritables sentimens, et mon inclination ne me porte qu'à vous bien marquer ma passion et le véritable attachement que j'ay pour vous ; bien loin de songer à la coquetterie dont vous m'accusez avec tant d'injustice, je n'ay peu m'empêcher de fondre en larmes en lisant toutes les duretés dont vous m'accablez. Quel sujet vous ai-je donné d'avoir si méchante opinion de moi ? Est-ce pour avoir aimé à l'adoration, pour avoir négligé tous les amis que j'avois au monde, et de m'estre souciée ny des prêches de mes parens, ny de tous les malheurs qui m'en peuvent arriver ? Rien n'est comparable à la douleur que je sens, et je ne saurois supporter que vous me pussiez croire capable de manquer à rien de tout ce que je vous ay promis. Vous me parlez de plaisantes gens pour vous supplanter. Ils ne méritent point l'honneur assurément que vous leur faites, et je suis honteuse d'estre obligée à vous rassurer sur leur sujet. J'ai fort peu parlé au Piémontois, et point du tout à l'Autrichien. Je vous ai écrit fort exactement tout ce que j'ai fait, et je suis preste à vous faire tous les sermens qu'il vous plaira pour vous bien persuader mon innocence. Croyez fortement et imprimez bien dans vostre teste que rien dans le monde ne me fera jamais changer. Je vous aime au delà de tout ce que je peux vous en dire, et quand même vous me donneriez lieu de m'en repentir, je sens bien que je ne pourrois cesser de vous aimer, et mon cœur est trop à vous pour le pouvoir reprendre. Cependant, vous voulez vous attacher à l'électeur de Bavière et vous voulez m'abandonner, et tout cela sur une chimère qui n'a pas la moindre apparence de raison. Est-ce là comme on aime ? M'aimez-vous encore, ou cherchez-vous un prétexte pour me quitter ? J'en tremble, car vous ne sauriez

croire que je puisse changer. Vous vous connoissez, vous estes le plus aimable de tous les hommes, et il est impossible que l'on puisse songer à rien après vous. Rassurez-moi sur toutes mes inquiétudes, j'en ai besoin, et s'il vous reste le moindre doute sur tout ce qui me regarde, il me sera fort aisé de vous en éclaircir.

« Je n'ai fait aucune démarche que je ne sois bien aise que vous en soyez informé... Mes paroles et mes actions sont irréprochables, et quelque sévère que vous soyez, vous ne pourrez y trouver à redire. Je ne saurois oublier que vous voulez m'abandonner, il me semble que cette résolution vous couste bien peu à prendre. Je n'auray point de repos que je ne sache comment je suis avec vous. Si la plus tendre passion du monde et une fidélité inviolable peuvent vous contenter, vous devez l'estre. »

Konigsmarck, toujours sans lettres de Dorothée, apprend qu'elle a dansé à un bal donné en l'honneur de sir William Colt. Nouvelles colères de sa part :

Le 5/15.

« Le lieutenant qui étoit allé aux quartiers de la Cour m'apporte un grand baquet *(sic)* (1), je fus dans la dernière joie, croyant invaliblement *(sic)* j'en aurois de vous, mais je fus bien trompé, car je n'en trouvai point que du prince Ernest et du felt-marescal. Toute la terre écrit, hormis vous. Je vous en ai temps *(sic)* dit, que je ne vous dirai plus rien. Vous avez dansé au bal de Colt... »

Nouvelles justifications de Sophie-Dorothée :

Brockhausen, 3/13 juillet.

« Je suis dans une douleur mortelle et je ne saurois plus résister au chagrin que vos injustes soupçons me donnent. Vous m'avez dit vous-même de n'écrire qu'une fois à Wesel. Je l'ai fait, et toutes mes autres lettres ont été à Anvers. Vous devriez pourtant en avoir reçu, et je ne sais à qui je dois attribuer cette négligence ; mais vous avez le plus grand tort du monde de croire que j'en puisse avoir pour vous. Le tems vous

(1) Exemple typique d'orthographe phonétique ; Konigsmarck prononçait évidemment le mot *paquet* à l'allemande.

fera connoistre mon innocence et vostre injustice. Je vous avoue que j'en suis sensiblement touchée, car je n'ai pensé depuis vostre départ qu'à vous bien marquer ma fidélité et le peu de cas que je fais de tout le reste du monde. Je suis fâchée que vous ne soyez pas content que j'aie été au bal de Colt, mais je n'ay peu m'en dispenser, et il m'en avoit priée avec trop d'instance. Les estrangers ne m'ont point retenue à Hanovre. Ils en étoient partis quelques jours devant. Je vous ai déjà mandé que je ne leur avois presque point parlé et je vous ai informé exactement de tout ce que j'ai fait. Si vous ne m'en croyez pas, il n'y a sorte de sermens affreux que je ne sois preste à vous faire. Je ne suis point capable de vous tromper. Je vous aime passionnément et tous les malheurs du monde ne me détacheront jamais de vous. Cependant vous croyez que je vous trahis et vous ne voulez plus m'écrire ; vous me mettez au désespoir, et que sais-je si l'on ne retient pas mes lettres pour me brouiller avec vous? J'ai mille sujets de crainte et vous achevez de m'accabler en me croyant coupable. Devroit-il vous entrer dans l'esprit que je puisse manquer à la tendresse que j'ay pour vous? Je manquerois plutôt à moi-même, car vous m'êtes mille fois plus cher. Je ne veux vivre que pour vous et, si vous changez pour moi, la vie me sera insupportable.

(D'une autre écriture :)

« Les eaux nous tiennent encore ici, malheureusement, et cela me fâche à cause des lettres; peut-être que nous demeurerons encore toute la semaine. »

Les inondations qui retenaient la princesse à Brockhausen ayant cessé, elle retourne à Zell avec ses parens. Là, certains indices lui laissent craindre une trahison derrière laquelle elle devine la Platen.

A. C. [celle] (1), le 11/21 juillet.

«... Toutes choses me confirment dans mon sentiment que je suis trahie, si la Perspective s'en mesle. Jugez vous-même tout ce que j'ay à craindre ; mais je vous l'ay déjà dit, il n'y a que vos emportemens qui me font trembler. Vous vous enga-

(1) Forme francisée de Zell.

gerez ailleurs et je ne vous verrai plus. Peut estre la chose est déjà faite, et je suis dans une agitation si grande que je ne doute point que ce ne soit un pressentiment de mon malheur. Cependant s'il vous couste si peu de vous destacher de moy, vous m'avez bien foiblement aimée. Quand le cœur est bien touché, on n'abandonne pas si aisément et l'on se donne du moins la peine d'examiner les choses. Mais je ne saurois me flatter que vous en auriez la patience, vos manières me sont trop bien connues, vous commencerez par rompre tout à fait. Peut estre les réflexions viendront ensuite, mais il sera trop tard et j'aurai la douleur de vous aimer à l'adoration et de voir que vous ne m'avez jamais aimée. Cette pensée est si cruelle pour moy qu'elle est capable de me faire tourner la teste. Adieu, quoi qu'il puisse arriver ; je sais bien que je ne pourrai jamais cesser de vous aimer et vous ferez tout le malheur de ma vie, comme vous en avez fait tout le bonheur. »

Konigsmarck partage d'autant mieux les craintes de la princesse que, lui aussi, a relevé des détails insolites dans les dernières lettres reçues : par exemple elles étaient fermées, non avec le cachet ordinaire, mais par un simple pain à cacheter. Sophie-Dorothée vit dans de terribles transes :

« Il n'y a plus de doute que je ne fusse trahie et que la Perspective ne s'en meslât ; cependant, quoique j'eusse esté perdue sans retour, si cela s'estoit trouvé véritable, je puis vous jurer que je n'y ai pas fait la moindre réflexion et que vous seul me donniez des inquiétudes. Je craignois de vous perdre et j'aurois mieux aimé mourir. Je tremblois que, dans le premier emportement, vous ne vous engageassiez à l'électeur de Bavière, et si vous l'aviez fait, il auroit fallu me résoudre à ne vous voir plus. Rien n'est égal aux douleurs que cette pensée me causoit.

« Que je suis différente aujourd'hui de ce que j'estois hier ; je suis dans une joye que j'ai peine à cacher. Pourquoi suis-je si éloignée de vous ? Quel plaisir d'estre auprès de vous et de vous faire voir par mes caresses que je vous aime à l'adoration ! Au nom de Dieu, soyez-en bien persuadé et ostez-vous de la teste tout ce qui peut vous laisser le moindre doute là-dessus. Surtout n'ajoustez point de foy à tous les sots contes que l'on vous pourra faire. Nous avons mille gens à craindre et dont

nous devons nous défier... Soyez pour moi comme je suis pour vous, et je n'ai rien à souhaiter. Vous me trouverez plus tendre que jamais, ma passion augmente tous les jours et je ne vous ai jamais tant aimé. Si vous vous souvenez de ce que vous me dites, que vous vouliez renoncer à la guerre et vivre avec moi, mais je crains bien que vous ne l'ayez déjà oublié. S'il ne faut que la moitié de mon sang pour l'obtenir de vous, je le donnerai avec joie. Il m'est impossible de vivre sans vous voir et je mène une vie languissante. Je n'en ai pas eu un moment depuis vostre départ et il n'y a que vos lettres qui me fassent plaisir. Quand je songe à tous ceux que j'ai eus et que je fais réflexion sur l'ennui où je suis, quelle différence ! Quand reviendra-t-il, ce temps bienheureux ?

« Mais le siège de Mons me fait trembler. Conservez-vous pour moi, je vous en conjure, et pensez que ma vie est attachée à la vostre. Écrivez-moi tout le plus souvent que vous pourrez, c'est toute ma consolation, et assurez-moi bien de vostre fidélité. Je ne suis pas fort en repos sur ce sujet, je vous l'avoue, et je vous aime avec trop de passion pour estre sans inquiétude. Ah ! mon cher enfant, pourquoy ne suis-je point avec vous ? J'en mourrois de plaisir. Adieu, aimez-moi autant que je vous aime. Toutes les actions de ma vie vous marqueront que je vous aime à l'adoration, et rien ne me paraîtra difficile quand il s'agira de vous plaire.

« Adieu, encore une fois, j'aurois encore mille choses à vous dire, et ma tendresse est inépuisable. »

Les moindres passages tendres des lettres de Konigsmarck ravissent la princesse. Pour eux, elle fait grâce aux reproches et ne retient que les mots aimables dont son cœur se nourrit et dont elle le remercie comme d'un bien inestimable.

A. C. [elle], le 15/25 juillet.

« Je ne fais austre chose que lire vostre lettre, tout m'en plaist jusqu'à vos emportemens et vos imaginations ; mais espargnez vos beaux cheveux, ils vous frisent trop bien pour que vous leur fassiez aucun mal (1).

« Je viens d'avoir une frayeur épouvantable. Le Pédagogue

(1) Konigsmarck avait projeté de se couper les cheveux pour porter perruque.

vient d'entrer, quoique j'eusse fait dire que je voulois dormir. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de tourner le feuillet. J'ai eu si peur qu'elle ne voulust voir ce que j'écrivois, que j'en suis devenue pâle et tremblante. Elle m'a demandé si je me trouvois mal et n'a demeuré qu'un moment. Le cœur me bat encore et je n'en suis pas remise...

« J'envie le bonheur de mon portrait, il vous baise tous les jours, vous le regardez tendrement et je n'aurai ce plaisir que dans quatre ou cinq mois qui me dureront autant de siècles. J'ai bien envie de savoir si personne ne vous a fait tourner les yeux que lui, mais je n'ose vous le demander et la curiosité seroit indiscrète.

« La Confidente m'a dit qu'elle s'informe de l'estat de vostre santé, c'est pourquoi je ne vous en parle point. J'espère qu'elle est bonne, mais vous estes un vrai fripon et vous ne la ménagerez jamais.

« Je n'ai pu dormir toute la nuit, vous m'avez occupée plus agréablement que le sommeil, mais c'est pour en mourir de penser toujours à vous et de ne vous avoir point. Je suis si ennuyée de vostre absence que je ne consentirai jamais que vous me quittiez une seconde fois, et j'aime mieux m'exposer à tout que vivre sans vous voir.

« Jamais homme n'a esté si véritablement et si tendrement aimé que vous, et je renoncerois avec plaisir à tout le monde ensemble pour me retirer dans quelque coin où je ne visse que vous. Je vous l'ai dit mille fois et je vous le dis encore, vous seul faites tout le plaisir de ma vie, et si vous changiez pour moi, je ne voudrois pas vivre un moment. Vous en trouverez de plus aimable, mais jamais de si tendre et si fidèle.

« Vos volontés me seront toujours des lois et mon unique occupation sera de vous plaire. Au nom de Dieu, ne changez point, il m'en cousteroit la vie, et songez que l'on ne peut aimer ny estre à vous aussi fortement que j'y suis...

« Je viens encore de lire vostre lettre; vous m'offrez de me faire réparation en cas que vos soupçons soient mal fondés. Préparez-vous à me la faire humble et promettez-moi de ne croire jamais rien qui me puisse blesser en la moindre chose.

« Tout ce que je vous ai promis, je mourrois plutôt que d'y manquer, et je n'oublierai rien de tout ce qui peut vous marquer une extrême tendresse et une fidélité inviolable.

« Le comte piémontois qui vous tient si fort au cœur me désole, je ne saurois m'empescher de vous parler encore de lui, quoiqu'il n'en vaille pas la peine, et je vous jure encore que je n'ai pas eu la moindre conversation avec lui, ni même la moindre envie d'en avoir. Vous devriez estre honteux de vous inquiéter pour des gens qui ne méritent pas d'estre regardés; vous devriez vous mieux connoistre, et vous estes si fort au-dessus de tous les hommes, que vous ne devez en redouter aucun.

« Je vous rends de toutes manières la justice qui vous est deue, et quand je ne serois pas prévenue d'une violente passion pour vous, il me seroit aisé de voir que rien ne vous approche.

« Conservez-moi vostre cœur entier, je ne veux point de partage, je vous ai donné tout le mien et vous en estes le maistre absolu. Soyez aussi constant que je vous suis fidèle et aimons-nous toujours, quoi qu'il puisse arriver. »

A. C. [elle], le 16/26 juillet.

« ... Vous me mandez que vous avez pris une résolution que l'on n'a peut-être jamais prise avant vous. Je meurs d'envie de savoir ce que c'est, mais je suis seure, quoi que ce puisse estre, qu'elle n'approche pas de la mienne : c'est d'éviter tous les hommes et ne rien ménager pour vous plaire, de n'avoir qu'une civilité froide pour tout le monde généralement et de mépriser tous les malheurs qui me peuvent arriver pour m'attacher uniquement à vous. Ce sont mes sentimens, faites-moi savoir si vous estes content.

« Je me suis mise au lit après avoir fini ma lettre. Je lisois toutes les vostres et je me croyois fort en sûreté, parce que j'avois fait dire que je dormois. Le Pédagogue est venu me surprendre pour la seconde fois. Tout ce que la Confidente a peu faire, c'est de les cacher sous ma couverture. Je n'ai osé remuer, de peur que le papier ne fît du bruit. Enfin le Pédagogue s'en est allé et m'a fait grand plaisir, car je mourois de peur. Je n'aime point toutes ces surprises, mais il m'est impossible de les éviter. »

C. [elle], le 22 juillet/12 août.

... Si vous saviez toutes mes inquiétudes, je vous ferois pitié : je crains mille choses, mais, plus que tout, que vous ne m'oubliiez et que quelque nouvelle passion ne vous occupe

entièrement. Cette pensée me tourmente incessamment et je tremble que vous ne soyez infidèle. Sur qui se pourra-t-on fier si vous me trompez?

« Pour moi, je renonce à toute la terre et je me retirerai dans un lieu où je pourrai pleurer en liberté la perte que j'aurai faite; si mes soupçons sont mal fondés, je vous en demande pardon. Il est impossible, quand on aime autant que je le fais, que l'on soit sans inquiétude, et vous estes trop aimable pour ne pas craindre incessamment de vous perdre. J'en mourrois, si ce malheur m'arrivoit. J'espère que j'aurai demain de vos lettres, et je les attends avec une impatience qui m'empeschera de dormir. Figurez-vous mon désespoir si je n'en ai point...

« Je suis dans une impatience de vous revoir qui surpasse tout ce que je peux vous en dire, mais si je ne vous trouve plus le mesme, que deviendrai-je? C'est vous seul qui avez fait tout le bonheur de ma vie, vous savez que j'ai compté tout le reste pour rien et que tous mes désirs et tous mes souhaits étoient bornés à vous plaire et à vous conserver tout à moi. Si je n'ai peu y réussir, la vie me sera désagréable; vous seul me l'avez fait aimer et vous me la ferez haïr.

« Adieu, quoi que vous fassiez, vous serez toujours tendrement aimé, car il ne dépend plus de moi de changer pour vous. »

A. C. [elle], le 18/28 juillet.

« ... Je crains tout, et vous estes trop aimable pour que l'on ne travaille de tous costés à vous détacher de moi. Résistez, je vous en conjure, à tous les efforts que l'on pourra faire, et revenez aussi tendre que vous m'avez paru à vostre départ. Le souvenir de tout ce qui s'est passé entre nous fait mon unique joie, je n'en veux point avoir d'autres, tant que vous serez absent.

« Ne me quittez plus, je vous en conjure, ou j'en mourrai. »

La guerre continuant en Flandre, les Français se préparent à soutenir, à Steinkerque, le choc des alliés. Sophie-Dorothée vit dans l'angoisse du sort de Konigsmarck et, à cette heure, son cantique d'amour devient une prière.

Le 29 juillet/8 aoust.

« J'ai appris à mon réveil qu'il se donnoit une affreuse bataille et que vous en estes. Aussi jugez de ma douleur. Elle a paru à tout le monde et il m'a été impossible de la cacher. Je suis dans une inquiétude et une agitation inconcevables et je ne serai en repos que je ne vous sache hors de tout danger. L'estat où je suis est digne de pitié; il me semble qu'il ne se tire pas un coup qu'il n'aille à vous et que vous devez essuyer seul tout le hasard de cette affaire. Grand Dieu, s'il vous arrivoit quelque accident, que deviendrois-je ? Je ne serois pas maistresse de mon transport et je partirois pour vous aller rendre tous les soins qui vous seroient nécessaires et pour ne vous quitter jamais ; mais on ne peut sentir rien de si douloureux que ce que je sens. Je sais que vous avez été dans un danger le plus grand du monde et je ne sais point encore comment vous vous portez, c'est pour en mourir, et je suis dans une affliction que rien ne peut égaler. Je vous conjure de ne m'exposer plus à l'avenir à de semblables inquiétudes; ne me quittez plus, je vous en conjure, et s'il est vrai que vous m'aimez, faites-vous un plaisir de passer vostre vie avec moi et faisons-nous un bonheur que rien ne puisse troubler. Je n'ai pas la force de vous en dire davantage et je suis si hors de moi-mesme que je ne sais ce que je vous escris. Vous m'avez déjà cousté bien des larmes depuis vostre départ et je prévois qu'elles ne finiront qu'à vostre retour, car vous allez estre exposé tout le reste de la campagne. Que je hais le roi Guillaume qui est cause de tout cela, il me donne des douleurs mortelles en exposant tout ce que j'adore. Adieu, encore une fois, conservez-vous, je vous en conjure, ma vie est attachée à la vostre et je ne veux pas vivre un moment sans vous. »

Le 30 juillet/9 aoust.

« Il faut avouer que je suis bien malheureuse, à peine suis-je tranquille sur vostre fidélité, que je me trouve dans des alarmes mortelles pour vostre vie. Je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit, et si vous saviez tout ce que j'ai souffert depuis avant hier, je vous ferois pitié. Je n'ai pas de peine à faire croire que je suis malade ; je suis si abattue et si mélancolique, que tout le monde me plaint ; aussi suis-je à plaindre, car tout

ce qui fait le bonheur et le plaisir de ma vie est exposé à tous momens et, peut-estre, ne vous reverrai-je jamais. Ah ! c'est pour en mourir, et je ne peux en soutenir la pensée. Du moins, il est seur que je ne vous survivrois pas et que je recevrois la mort avec joie comme le seul soulagement à mes peines. Je vous conjure, au nom de toute la passion que j'ai pour vous, de ne m'exposer plus à de pareilles inquiétudes, et si vous m'aimez autant que vous voulez me le faire croire, ne me quittez jamais, et encore une fois, faisons-nous un bonheur que rien ne puisse plus troubler. Toutes ces craintes et ces agitations me désespèrent, je suis lasse de tant souffrir, et il est juste que vous vous donniez tout à moi, comme je me suis donnée tout à vous. J'ai le cœur si serré que je ne saurois vous en dire davantage. J'attends les nouvelles avec une impatience égale à ma tendresse, et je n'aurai point de repos que je ne sache en quel estat vous estes. »

Le 1/11 aoust.

« Quelle joye pour moi de vous savoir hors de danger ! Il faut aimer autant que j'aime pour ressentir autant que je le fais. J'ai passé deux jours et deux nuits dans des inquiétudes mortelles, et je ne crois pas que l'on ait jamais tant souffert. J'ai reçu deux de vos lettres à la fois dont je suis charmée, car vous m'assurez que vous estes content de moi et que je ne dois point craindre vostre inconstance ; je le suis infiniment de vous et il me semble que ma passion augmente à tous momens. C'est pour cette raison que je veux vous quereller de vous estre exposé mal à propos sans aucune nécessité. C'est vouloir me désespérer de gaieté de cœur. Que vous ai-je fait pour me traiter de la sorte ? Ne devriez-vous pas vous conserver pour moi ?

« Je serois au désespoir que vous fissiez rien contre vostre honneur, mais je ne peux vous pardonner de faire le jeune homme comme vous l'avez fait. Je vous demande instamment de ne plus faire de pareilles folies. Que deviendrois-je si je vous perdois ? Vous ne songez pas que ma vie est attachée à la vostre et que je ne veux pas vivre un moment après vous. Je souhaite bien fort que cette affaire icy finisse la campagne, car si l'on alloit entreprendre quelque autre chose, je crois que j'en mourrois de frayeur qu'il ne vous arrivast quelque accident.

« Je ne sais pas où l'Électeur a eu les yeux de vous avoir

trouvé laid ; s'il vous avoit veu par les miens, il vous auroit trouvé charmant, le plus agréable des hommes ; je ne crois pas que personne puisse vous le disputer, et quelque merveille que vous me disiez du duc de Richmont, je suis persuadée qu'il ne fait que blanchir auprès de vous et vous n'auriez aucun sujet de le redouter s'il devenoit vostre rival ; il ne feroit que servir à vostre triomphe, et ni lui, ni qui que ce soit au monde ne sauroit me plaire après vous. J'aurois encore une infinité de belles choses à vous dire, mais je crains d'offenser vostre modestie, et comme je la connois, je veux m'en tenir là...

« Je ne pense nuit et jour qu'à vous plaire, c'est toute mon estude, j'y borne tous mes souhaits et mon ambition... Je vous réponds de mon cœur, il est si fort à vous que rien dans le monde ne pourra vous l'oster ; il est à l'épreuve de tout ce qui peut arriver, et vous me retrouverez plus tendre et plus fidèle que jamais ; faites de même, je vous en conjure, tout mon bonheur en dépend, mais j'aurois tort d'en douter, et vous avez la bonté de me dire tout ce qui peut me rendre tranquille. Mais quand on aime aussi fortement que je le fais, on craint tout, et vous estes trop aimable pour ne pas appréhender de vous perdre. »

Konigsmarck, la veille de la bataille de Steinkerque, avait placé le portrait et les lettres de la princesse dans un paquet cacheté confié à un officier de son régiment avec ordre de le brûler s'il était tué. « Précaution inutile ! » s'écrie Sophie-Dorothée, et la pensée d'un tel malheur lui inspire des paroles véritablement prophétiques de son destin :

« Je dois vous rendre grâce des soins que vous avez pris de mes lettres et de mon portrait, mais ils auroient esté bien inutiles, car ma douleur auroit tout découvert, si vous aviez péri, et je n'aurois pas eu la force de me contraindre. Il m'auroit esté bien indifférent d'estre perdue ou de ne l'estre pas, car, sans vous, la vie me seroit insupportable, et quatre murailles m'auroient fait plus de plaisir que de demeurer dans le monde.

« Grâces à Dieu, je suis délivrée de ces tristes pensées, je fais bien des vœux pour ne me trouver plus en pareil estat. Tout le monde m'a fait compliment ce soir sur ma gaieté. Les sots croient que le Réformeur y a sa part, quoique, à dire la vérité

je n'ai pas pensé une fois à lui que par rapport à vous. Je ne saurois vous peindre ma joie de ce qu'enfin vous estes content de moi. Je vous donnerai toute ma vie sujet de l'estre, et plus vous me connoîtrez, et plus vous verrez le sincère attachement que j'ai pour vous; il durera jusqu'à ma mort, et toutes les puissances du monde ne m'empescheront jamais de vous aimer à la folie et de vous le témoigner tant que je le pourrai. Je me mocque de toute la terre, pourveu que nous nous aimions tous deux. Voilà mon sentiment, mais aimez-moi toujours comme vous avez fait et que l'absence ne diminue point vostre tendresse. J'en mourrois et je ne pourrois soutenir le moindre relâchement. Si vous saviez tout ce qui se passe dans mon cœur présentement, et le désordre que vous y faites, vous en seriez content. Jamais passion n'a égalé la mienne, aussi personne l'a si bien mérité que vous : vous estes charmant, tendre et fidèle, que peut-on souhaiter de plus? Rien n'est égal à mon bonheur, et je n'ai plus rien à désirer que la continuation de ma félicité et que je puisse vous revoir bientôt; ce ne sera pas aussi vite que je le souhaite. Je voudrois que ce fût en ce moment; mais aussi, quand je vous tiendrai une fois, *io vo darvi tanti bacci, tanti bacci, si te stringo un dia nel sen*, que je crois que je ne finirai jamais.

« Plust à Dieu y estre déjà! Je jugerai de vostre tendresse par l'empressement que vous aurez de revenir...

« Adieu, je ne peux finir; je prends tant de plaisir à vous entretenir que j'y passerois la nuit. La Confidente s'endort, il faut l'envoyer coucher. Aimez-moi comme je vous aime, et je suis trop heureuse. »

Le 5/15 aoust.

« Le Pédagogue qui vient de me quitter m'a dit qu'il estoit certain que l'on alloit donner une grande bataille. Si je n'avois esté au lit, il luy auroit esté aisé de s'apercevoir de l'émotion que cette nouvelle me donnoit. Je n'en suis pas encore remise et me voilà tout de nouveau dans des inquiétudes à en mourir. Je ne saurois vous parler d'autre chose aujourd'hui que de mon chagrin, il est bien cruel de vous savoir incessamment exposé à mille dangers. Suis-je destinée à estre toute ma vie dans les afflictions, et ne pourroi-je jamais gouster tranquillement le plaisir d'aimer et d'estre aimée? Je serois trop heureuse si cela

estoit, et il n'y a point de bonheur parfait au monde. J'espère avoir demain de vos nouvelles.

« Il est seur que je ne dormirai point toute la nuit, et j'attends les jours de poste avec une impatience qui n'appartient qu'à ma tendresse.

« Je viens d'estre interrompue par le Grondeur et le Péda. Tout ce que j'ai peu faire, c'est de cacher ce que j'écrivois. Le régal auroit esté beau pour eux s'ils l'avoient veu. Ils me font mille amitiés, mais ils me prêchent incessamment de bien vivre avec le Réformeur. Le Grondeur n'entend pas raillerie sur ce sujet, ce qui fait que je n'ose lui en parler aussi souvent que je le voudrois. Si vous saviez combien je suis ennuyée de ne vous point voir, vous n'auriez point la dureté de me quitter une seconde fois.

« Mais il n'y faut pas penser, et je dois me résoudre à partager vostre cœur avec la gloire. Vous avez tout le mien, il est exempt de toutes les passions. Il n'y a que celle de vous plaire qui l'occupe entièrement, et vous estes mille fois plus aimé que vous n'aimez. Adieu, vous le serez éternellement, et je veux devenir l'exemple du plus tendre amour et de la plus exacte fidélité qui ait jamais esté depuis que le monde est monde... »

Le 8/18 aoust.

« Quoique je vous aie écrit cette après dînée, je ne saurois me coucher sans vous assurer encore de ma tendresse; je crains si fort de ne point trouver d'occasion de vous écrire pendant le voyage, que je vous escris par précaution.

« Ma lettre partira l'ordinaire prochain. Plust à Dieu estre à sa place et pouvoir aller vous trouver ! L'on dit que je serai bien plus proche de vous au lieu où je vas que je ne la suis d'ici ; cela me fait quelque sorte de plaisir, mais il est bien imparfait...

« Bonsoir, *adorato mio ben*, gardez-moi sans fraude vostre aimable cœur, car j'ai toujours peur qu'on me le dérobe ; gardez-moi vostre aimable cœur, je vous conserverai le mien si entier qu'il n'y aura pas la moindre petite place pour qui que ce soit au monde. »

Eimbeck, le 12/22 aoust.

« J'ai receu vostre lettre un moment avant de partir de C[elle]. La crainte que vous me témoignez que les nouveaux objets

pourront me faire changer, m'est injurieuse, et vous devez estre en repos sur tout ce qui regarde ma tendresse et ma fidélité. Je vous écris au hasard, mais il m'est impossible d'estre plus longtems sans vous dire que je vous aime à la folie et que l'absence ne fait qu'augmenter ma passion. Je ne vous escris point ce que j'ai fait tous les jours ; j'appréhende que ma lettre ne se perde et que les différens lieux que je suis obligée de nommer ne fassent tout descouvrir. Je vous les envoyerai quand je serai arrivée. Il ne se passe rien qui mérite d'estre dit et je n'ai fait que boire, manger et dormir depuis le voyage. Je songe à vous depuis le matin jusqu'au soir, c'est mon unique occupation et la seule qui me soit agréable. Je suis charmée quand je pense que je m'approche de vous. S'il estoit possible que je peusse vous voir, quelle joie pour moi ! Je me fais mille chimères là-dessus qui ne laissent pas de me faire plaisir, quoique j'en voye l'impossibilité. On m'a dit que vous perdez vostre argent, j'en suis fâchée, mais on ne peut estre également heureux partout, et il faut que l'amour vous console du jeu.

« J'espère que vous serez de retour en mesme tems que moi. Je vous attends avec une impatience qui n'appartient qu'à ma tendresse, et si je vous tiens une fois, vous aurez bien de la peine à m'eschapper, car, assurément, j'aimerois autant estre morte que vivre sans vous voir : *Sol per te, sento l'alma ferita; tu sei la mia vita, tu solo il mio ben.* Voilà ce que je sens, et comme je suis pour vous. Soyez de mesme, et souvenez-vous toujours que j'ai pour vous la plus tendre passion du monde et le plus véritable attachement.

« Adieu, je suis toute à vous, et j'y serai toute ma vie, et tant que vous voudrez de moi. »

Konigsmarck, sain et sauf, devient encore plus cher à raison des dangers courus. La cour de Hanovre est consternée du désastre de Steinkerque, mais le cœur de Dorothée chante l'*alleluia*. Dès ce moment, se dessine en son esprit le plan d'une réunion définitive à son amant.

De Wiesbaden, où elle se trouve avec sa mère et la duchesse Sophie qui la surveillent étroitement, elle raconte à Konigsmarck les ennuis de sa vie présente et ses espoirs pour sa vie future :

« Je défie toute la terre ensemble d'aimer au point que je le fais. Il est vrai aussi que vous le méritez plus que personne du monde. Aimons-nous toujours, je vous en conjure, et que rien ne soit capable de nous désunir. Je me trouve si bien de ma passion que je veux la conserver tout le reste de ma vie. Faites de même, et il ne manquera rien à notre bonheur. Aimons-nous encore une fois en dépit de ceux qui y veulent mettre obstacle, et qu'ils en puissent crever de chagrin.

« Je vous réponds d'une constance à toute épreuve et d'une tendresse qui ne finira qu'avec mes jours.

« ... Plust à Dieu d'estre morte tout le temps qu'il faut passer sans vous voir, et ressusciter pour vous revoir ; ce seroit la chose du monde la plus charmante. Que cela m'épargneroit de méchans momens! Mais aussi je n'aurois pas la joie d'avoir de vos lettres, et c'en est une bien sensible, surtout quand elles sont aussi tendres que celle que j'ai eue avant celle-ci ; j'en suis encore touchée jusqu'au fond de l'âme; il y a mille endroits charmans qui vont au cœur; je ne saurois la relire sans des redoublemens de tendresse qui me mettent hors de moy... Vous faites tant pour moy, vous me sacrifiez vostre fortune, vos plaisirs, vous prévenez tous mes désirs; que peux-je souhaiter sur vostre sujet que la continuation de ces sentimens qui font tout le charme de ma vie et de me voir en estat d'en jouir? Je ne demande de bonheur au ciel que celui-là et je lui abandonne de bon cœur tout le reste... »

Konigsmarck répond en mêlant ses protestations à des récits où Ernest-Auguste ne tient pas les plus brillans rôles : après les durs travaux de la guerre, ses compagnons vivent dans la joie. Tout en se défendant de participer à leurs plaisirs, il fait ces aveux qui permettent d'entrevoir quelle était, sous leur vernis d'emprunt, la grossièreté foncière des cours allemandes.

Deinse, le 6/16 septembre.

... « Le duc de Richemond (1) se divertit à se soûler et invente de nouveaux juremens; l'autre jour, je dînai avec lui chez le comte d'Egmond. Il avoit invente un nouveau jurement abominable qui est : « Ventre Dieu, farci d'apôtres. » Voilà le

(1) Fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, et de Louise de Kéroualle, duchesse de Portsmouth.

plaisir de notre jeunesse : je suis leur pédagogue et je leur donne de bonnes réprimandes.

« La Boule a été extrêmement brouillée avec Montalbany; la raison est qu'elle lui a raillé sur ce que l'on dit qu'il mettoit des gras de jambe.

« Le lendemain, il revient dans la chambre de l'Électrice ; elle le raille sur le même sujet. Lui, s'emporte, met la jambe sur la toilette et lui dit : « — Tous ceux qui vous ont dit de telles choses en ont menti.»

« La pauvre Croseck qui voyoit que son impertinence alloit trop loin, approcha de lui pour le faire retirer, mais contre son attente, elle fut reçue d'une chiquenaude que le sang lui sortoit de la bouche et des yeux. L'Électrice s'emporta et défendit à Montalbany de la jamais revoir et de sortir de la maison; mais elle ne garda guère cette résolution, car des gens de ses amis prièrent pour lui et la chose fut accommodée...

« L'on a fait une grande débauche chez Ovenair, avant-hier au soir : l'Électeur, le Prince, Bussch, le comte Schlitenbach, Konigsmarck et un appelé Simony en étoient, avec cinq filles de joie, dont deux étoient fort jolies; mais j'ai montré la sagesse, car je n'ai rien fait que boire et manger. M. l'Électeur est un des plus agréables hommes dans ces sortes de débauches que j'ai vus de longtemps, et il vous railloit ces pauvres garces à les faire pleurer. Elles, qui ne le connoissoient pas, lui ont dit mille injures, cela a duré jusqu'à deux heures. Il n'est pas des plus vaillans... »

Dist, 6 novembre.

« ... J'ai fait une chanson en allemand sur ma belle, et comme à une fête je la chantois, beaucoup me la mandèrent; je leur disois que la belle s'appeloit Léonisse ; ils m'ont tous conjuré de commencer leur santé par ce nom, et la chanson avec. Cela m'a mis un peu de bonne humeur, et je me soûlai avec eux ; pour trouver le vin plus agréable, je trouvai un vieux ruban rouge, bien sale, dans ma montre, lequel je leur fis avaler. Vous savez de qui ce ruban vient. Voilà le seul jour dans lequel j'ai trouvé un peu de joie depuis trois semaines... »

Entre temps, Konigsmarck prodigue ces conseils à la jeune femme :

Afflegen, 6/16 octobre.

« ... Pour l'amour de Dieu, changez votre inclination de plaire à tout le monde; c'est le plus grand défaut des dames; vous n'avez que celui-là, il seroit dommage que vous le gardassiez, car c'est le plus grand que l'on puisse avoir. »

Cependant le Suédois demande vainement son congé. Plus de doute, on le lui refuse pour le tenir éloigné de Hanovre. En outre, sa sœur Aurore vient de recevoir d'Ernest-Auguste un cruel affront. Comme elle manifestait le désir, en quittant Hambourg, de passer par Hanovre, il lui a fait dire qu'elle eût à changer son itinéraire. Fureur de son frère qui y voit la main de la Platen, laquelle est invectivée comme Konigsmarck sait le faire.

La préoccupation de surveiller la princesse cède à ce moment à toutes les intrigues que suscite à la Cour la candidature d'Ernest-Auguste à la dignité d'Électeur. Mais Sophie-Dorothée se préoccupe bien de cela!

Son mari vient de partir, avec son père, pour Zell. En hâte, elle écrit à Konigsmarck de saisir ce moment propice et de venir secrètement la voir.

Celui-ci, fou de joie, néglige de demander un congé, et écrit à sa bien-aimée ce seul mot daté de Dist : *En route!...*

G. du Boscq de Beaumont — M. Bernos.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN FRANCE

ET

LES RÉFORMES PROJETÉES

L'enseignement professionnel de l'agriculture a été fondé, organisé et continuellement amélioré, en France, depuis un siècle. Il répondait si bien à des besoins certains que l'initiative privée l'a créé, lui a donné sa première forme et a contraint plus tard les pouvoirs publics à poursuivre l'œuvre commencée. Aujourd'hui, cette œuvre est considérable, elle n'a point été improvisée sans tenir compte des réalités nouvelles et des enseignemens indispensables de l'expérience. Il serait puéril de la croire parfaite; il est juste, en revanche, de reconnaître son mérite.

L'organisation et le fonctionnement de l'Enseignement agricole sont pourtant l'objet des critiques les plus vives. Un projet de loi déposé récemment sur le bureau de la Chambre précise ces critiques dans l'exposé des motifs et indique les réformes nécessaires. La Commission de l'Agriculture a étudié ce problème; son rapporteur en a cherché lui-même la solution avec le zèle le plus sincère. Il conclut à l'adoption du projet de loi soumis à la Chambre qui vient d'en approuver les dispositions essentielles.

Quelle est la valeur de ce projet, et quelle serait la portée des réformes qu'il propose?

C'est ce que nous voudrions dire aujourd'hui. Il faut

auparavant exposer l'organisation actuelle de l'enseignement agricole.

Cette étude rapide est indispensable à l'intelligence du problème qui se pose devant nous.

L'ORGANISATION ACTUELLE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'organisation actuelle de notre enseignement agricole correspond aux nécessités d'une double spécialisation : celle des fonctions dévolues aux agriculteurs, celle des productions elles-mêmes qui exigent, pour être mieux connues, des études particulières.

La spécialisation des fonctions ou des rôles a tout d'abord commandé une division de l'enseignement.

Aux futurs directeurs des grandes entreprises agricoles est réservé l'enseignement supérieur, le plus scientifique, le plus varié, celui qui est constamment inspiré par la « théorie » bien définie et bien comprise, c'est-à-dire par la « pratique » qu'éclaire la connaissance des faits et que sanctionne l'expérience.

Aux auxiliaires salariés du directeur, aux chefs de culture, aux contremaîtres de l'industrie rurale, ou bien aux petits patrons, véritables artisans agricoles, est offert l'enseignement élémentaire. Celui-ci donne seulement des explications et des « clartés, » tout en faisant la part très large à l'apprentissage de la technique manuelle, c'est-à-dire à l'exécution de la besogne matérielle.

Quatre écoles d'ordre supérieur sont chargées de former les chefs d'industrie : elles sont représentées par l'Institut agronomique et par les trois écoles nationales de Grignon, de Montpellier et de Rennes.

Les écoles pratiques et les fermes-écoles, au nombre d'une cinquantaine, sont réparties dans toutes les régions agricoles et ont pour objet de donner un enseignement élémentaire dont nous venons de noter les traits caractéristiques.

Pour compléter le rôle de ces derniers établissemens et pour mettre l'enseignement élémentaire à la portée de ceux qui le recherchent, on a de plus institué des « écoles d'hiver » dans lesquelles peuvent entrer les fils de cultivateurs au moment où le travail des champs leur laisse quelques loisirs. Installées

pendant un trimestre dans un collège communal qui leur fournit les maîtres, les collections scientifiques et les installations nécessaires, ces écoles donnent un enseignement qui éclaire la pratique traditionnelle et en marque les transformations utiles. Le succès de cette institution paraît en avoir consacré le mérite, reconnu d'ailleurs depuis longtemps à l'étranger, et notamment aux États-Unis.

La création plus récente encore des écoles ménagères a eu pour objet de faire connaître la laiterie, la fromagerie, l'élevage des animaux de basse-cour, la cuisine, etc., etc., aux filles des cultivateurs. On peut dire encore que les résultats obtenus démontrent l'utilité de cette institution connue et appréciée en Belgique, en Hollande ou en Suisse.

L'organisation de l'enseignement supérieur ou élémentaire correspond bien, comme on le voit, à la spécialisation des fonctions et des tâches. La division que nous avons marquée répond aux réalités qui s'observent.

Il en est de même pour la spécialisation des productions rurales. L'heureuse variété de nos climats et de nos sols a fait de la France l'abrégé de l'Europe. Or, le respect intelligent des aptitudes culturales est une condition essentielle de tout progrès agricole. Pour rendre ces progrès plus rapides, il était indispensable de créer des établissemens spéciaux, dans lesquels seraient étudiés la viticulture, la technique de la vinification, la production des beurres et des fromages, l'exploitation des forêts, l'élevage des vers à soie, etc., etc. Des écoles véritables, comme l'École forestière et ses annexes ou, comme l'École nationale de laiterie, puis, des stations expérimentales de viticulture, d'œnologie, de sériciculture, ont exactement répondu à la spécialisation des productions. Destinés à former des élèves, ces établissemens sont devenus en même temps des foyers de recherches scientifiques, double rôle nécessaire autant que fécond.

Cette organisation spécialisée a complété au besoin l'institution des cours généraux dont profitaient dans leurs écoles les élèves de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement élémentaire.

Enfin, à côté des établissemens d'enseignement et de recherches accessibles à toutes les catégories d'agriculteurs, une institution nouvelle a été créée pour renseigner le cultivateur, le guider, et lui permettre d'obtenir, sur place, toutes les « leçons

de choses » dont il pouvait avoir besoin. Nous voulons parler de l'enseignement nomade donné par les professeurs départementaux ou spéciaux d'agriculture.

Toute cette organisation si variée et si complète est le résultat de longs et patiens efforts. Elle a été plus spécialement l'œuvre d'un administrateur éminent, M. Tisserand, qui avait parfaitement le droit de dire, il y a quelques années :

« Tous les degrés de l'enseignement existent avec l'organisation actuelle. — Toutes les régions de la France sont pourvues d'un enseignement agricole approprié à leurs besoins. — Toutes les branches de l'exploitation du sol ont leurs écoles. — Toutes les classes de la population, depuis le grand propriétaire jusqu'à l'ouvrier rural, ont la possibilité de s'instruire et de faire donner l'enseignement professionnel à leurs enfans.

« Le cadre est donc complet. Il ne reste plus qu'à le développer et à y apporter les améliorations que l'*expérience* indiquera. Les résultats obtenus sont déjà notables, mais ils ne sont pas ce qu'ils seront un jour quand, l'instruction agricole ayant pu pénétrer dans les couches profondes de la population rurale, nos cultivateurs sauront appliquer à l'exploitation du sol les procédés perfectionnés et les découvertes de la science moderne. »

Ce n'est pas là un éloge, mais un jugement dont nous approuvons tous les termes.

Depuis quelques années, l'expérience n'a-t-elle pas, toutefois, révélé quelques lacunes et démontré la nécessité de quelques améliorations nouvelles?

Nous allons répondre à cette question en étudiant les réformes qui sont proposées.

LES CRITIQUES ET LE PROJET DE RÉORGANISATION

Le projet de loi (1) relatif à l'organisation nouvelle de l'enseignement agricole ne prétend pas modifier le cadre déjà tracé. Les critiques qui s'y trouvent formulées ne visent que le fonctionnement et non pas l'existence ou le but des établissemens d'enseignement.

Loin de détruire, le projet dont nous parlons a pour objet principal de compléter et de créer.

(1) Doc. Parl. Chambre, n° 1860, session de 1912.

Il est question notamment de fonder l'enseignement primaire et post-scolaire de l'agriculture dans toutes les écoles de village. « L'enseignement ne sera pas exclusivement professionnel, lisons-nous dans l'exposé des motifs; l'instituteur, en effet, ne peut avoir la prétention d'enseigner aux élèves la pratique manuelle des opérations culturales que les agriculteurs pères de famille peuvent enseigner eux-mêmes. Il leur donnera simplement des notions de sciences physiques et naturelles appliquées à l'agriculture sous forme de leçons de choses; il leur fera connaître les plantes et les insectes utiles ou nuisibles; *il leur expliquera le « pourquoi » et le « comment » de toutes les opérations agricoles;* il leur dira ce que sont les engrais, comment on les achète, comment on sélectionne les bonnes semences, comment on doit nourrir le bétail et l'améliorer... »

C'est après leur treizième année, de 13 à 18 ans, que les élèves des écoles communales recevraient cette instruction complémentaire pendant l'hiver.

L'intention est certes très louable. Répandre l'instruction agricole, c'est contribuer partout au développement de la production et de la richesse. L'enseignement post-scolaire donné à des hommes assez âgés pour réfléchir et observer ne pourrait manquer d'être utile, si les élèves que l'on veut instruire étaient assidus et attentifs. L'expérience seule nous fera connaître le mérite réel, et surtout l'efficacité de cet enseignement nouveau. On peut cependant prévoir les difficultés spéciales que présentera le développement du programme tracé par le projet. La plus délicate et sans doute la plus grande se rapporte à la compétence du maître. Le « pourquoi » et le « comment » de *toutes* les opérations agricoles supposent la connaissance de bien des sciences dont l'élève n'a pas la moindre idée et que l'instituteur lui-même n'a pas étudiées assez longtemps pour les approfondir. Rien n'est plus difficile que de se mettre à la portée d'un jeune auditoire, d'être clair sans rester superficiel, et de choisir avec tact, parmi les faits scientifiques, ceux dont l'application pratique doit frapper l'esprit ou fixer l'attention d'un enfant de treize ans!

En supposant même que l'instituteur ait travaillé vaillamment pour obtenir le *brevet agricole* spécial visé par le projet, sera-t-il capable de donner ces leçons de choses, de fournir toutes ces explications, d'éclairer toutes ces questions qui se

rattachent à la vie des plantes, à celle des animaux, aux matières fertilisantes ?...

Nous le répétons, l'expérience seule permettra de se prononcer.

L'instruction ainsi assurée et mise à la portée de tous les habitans des campagnes contribuera-t-elle à les retenir aux champs, à leur inspirer le goût, et en quelque sorte l'amour, des occupations agricoles? Les auteurs du projet ont évidemment conçu cet espoir, mais nous croyons qu'on se ferait les plus graves illusions en le conservant! Non, l'exode rural ne sera pas pour cela limité parce qu'il est *momentanément* la conséquence, et comme la résultante, de désirs, d'illusions, de préjugés et d'intérêts que la diffusion de l'instruction agricole peut combattre, mais dont elle ne saurait triompher brusquement. Nous avons dit ici même, avec une conviction réfléchie (1), que l'exode rural avait, en outre, pour cause principale le développement continu, mais de plus en plus rapide, du bien-être et de la richesse dans les campagnes elles-mêmes. Pour produire ce que la population agricole réclame désormais et ce qu'elle paye avec ses denrées, *il faut* que l'industrie se développe et emploie plus de bras, en dépit des progrès du machinisme.

Cet appel constant d'activités productives dans l'industrie, dans le commerce, dans l'industrie des transports, est, en ce moment, une nécessité économique contre laquelle nous ne pouvons pas lutter avec succès. En France, comme à l'étranger où le même mouvement s'observe, les hommes des champs veulent bénéficier des hauts salaires que l'agriculture ne donne pas encore et que les autres industries accordent pour attirer les auxiliaires qu'elles réclament.

Les œuvres d'enseignement agricole peuvent-elles exercer une influence sur les salaires ruraux? Nous ne le pensons pas. Le développement *lucratif* de la production qui fera seul monter le taux de la main-d'œuvre, dépend à la fois de l'abondance des capitaux de culture et de l'habileté des chefs d'exploitations rurales. Or, il s'agit de retenir dans les campagnes l'ouvrier rural, — et lui seul, — car le nombre des exploitans, fermiers, métayers, ou petits propriétaires, augmente au lieu de décroître...

L'enseignement post-scolaire est une création. Le projet de

(1) Voyez notre article du 1er octobre 1912.

loi, à cet égard, prévoit une institution nouvelle. Il se borne, en revanche, à favoriser le développement des écoles ménagères destinées à compléter l'instruction technique des jeunes filles dans nos campagnes. Certes, nous possédons déjà des écoles spéciales qui leur sont réservées, mais ces établissemens sont rares, et trop éloignés pour que les familles n'hésitent pas à se séparer longtemps de leurs enfans. L'école ménagère *ambulante* répond à un besoin en même temps qu'elle offre des facilités singulières. Nous avons dit plus haut qu'on avait déjà institué cet enseignement spécial, à l'imitation de ce qui se fait à l'étranger.

Les succès obtenus, la faveur dont les écoles ont bénéficié, la simplicité et l'économie qui en constituent les traits saillans, tout nous inspire confiance dans le succès de l'œuvre qu'elles accomplissent. Déjà une école normale destinée à la formation des professeurs vient d'être installée à Grignon près de Versailles. Tout ce que l'on fera pour favoriser les écoles ménagères ne peut qu'être approuvé.

La même conclusion s'impose en ce qui touche les écoles d'hiver, qui ont fait leurs preuves. Les besoins constatés justifient des créations nouvelles.

Le projet de loi ne crée pas, mais il maintient fort sagement les écoles professionnelles connues déjà sous le nom de *fermes-écoles* et d'*écoles pratiques*. Sur ce point nous n'avons donc aucune objection à formuler.

Certes, on peut regretter que l'effectif des élèves ne soit pas plus nombreux, mais nous ne croyons nullement que cette insuffisance relative soit imputable à la nature ou à la qualité de l'instruction. Le public rural n'est pas encore convaincu de l'utilité d'un enseignement agricole quel qu'il soit! Voilà la vérité. Sans doute, beaucoup d'agriculteurs éclairés ne partagent pas cette opinion. Ceux-là ont beaucoup vu et beaucoup retenu ; ils lisent, ils s'instruisent et portent un jugement sur les conditions nouvelles de leur industrie. C'est une élite, et par suite une exception. Dans quel milieu doivent précisément se recruter les élèves des écoles pratiques ou des fermes-écoles? Dans la classe des petits fermiers, des métayers, des propriétaires-cultivateurs, voire des ouvriers ou des domestiques agricoles. Nous comptons en France plus de *deux millions* de propriétaires-cultivateurs, plus d'*un million* de fermiers, et près de 350 000 mé-

tayers. C'est là, sans nul doute, un groupe professionnel très nombreux qui devrait assurer très aisément le recrutement des écoles élémentaires. Mais combien de métayers ou de petits propriétaires voient clairement les avantages d'un enseignement dont ils n'ont pas été eux-mêmes appelés à recueillir les fruits? Tout enseignement se résume pour eux dans des « théories » dont ils ont peur! On ne triomphera de ces préjugés qu'après un fort long temps. Et puis, n'oublions pas qu'il s'agit d'une dépense à faire, et que cette dépense est double. Un père de famille ne doit pas seulement payer le prix de la pension dans une école pratique ; il faut encore qu'il se prive des services que peut rendre un jeune homme de quatorze à seize ans. Dans les familles nombreuses, ces sacrifices deviendraient considérables. Faudrait-il, cependant, traiter de façon différente l'aîné et les cadets?

Les sacrifices dont nous parlons sont, en outre, immédiats, prolongés, réguliers, revenant à échéances fixes. C'est pour cela qu'ils ont été difficilement supportés.

Quels sont, en revanche, les avantages correspondans? Le père de famille ne les voit pas nettement. En revenant de l'école, son fils sera-t-il un « praticien » plus habile, un travailleur plus vigoureux, un collaborateur plus *soumis* et plus *respectueux?* Le père de famille ne redoute-t-il pas précisément que son « écolier » ne veuille lui donner des leçons ou discuter ses ordres?

Combien de fermiers, de métayers, ou de petits propriétaires auront l'ambition ou l'illusion de viser plus haut, et voudront placer leur fils dans un collège pour lui permettre de devenir surnuméraire de « l'administration, » ou aspirant surnuméraire!

L'école d'agriculture est concurrencée par tous les établissemens qui donnent une instruction générale et font briller aux yeux des parens les perspectives d'une situation fixe et officielle.

En résumé, plusieurs raisons expliquent la faiblesse numérique de la population scolaire dans les écoles agricoles élémentaires, sans que l'on soit en droit de critiquer la nature de l'enseignement ou la valeur des maîtres.

Nous avons voulu aller vite et faire grand.

Instruire la démocratie rurale, répandre largement les notions scientifiques d'une application immédiate et d'une grande portée

pratique, telles ont été les intentions généreuses de ceux qui ont multiplié les établissemens d'enseignement agricole. Les agriculteurs auxquels on voulait rendre service n'étaient pas en état de répondre à cet appel. La déconvenue et la désillusion ont été d'autant plus amères que les sacrifices consentis avaient été plus amples et les espérances plus sincères.

Rien n'est perdu ; il convient d'attendre.

Qu'on se garde bien surtout d'abaisser le niveau des études et de réduire l'enseignement au simple apprentissage de la technique manuelle. Pourquoi les pères de famille enverraient-ils leurs fils dans des écoles où ils n'apprendraient pas autre chose que le maniement d'un outil ou la conduite d'une machine?

A l'heure actuelle, la partie scientifique des programmes de l'enseignement élémentaire n'est pas trop importante. La « théorie » n'y prend pas trop de place. Peu à peu, très lentement d'abord, plus rapidement ensuite, dans quarante ou cinquante ans, les meilleurs, les plus intelligens agriculteurs comprendront la valeur, c'est-à-dire l'utilité d'un enseignement théorique joint à la technique manuelle. La presse agricole, l'enseignement nomade des professeurs départementaux ou spéciaux, l'influence toute-puissante de l'exemple, amèneront un changement profond dans les idées du public agricole. Il faut pour cela qu'une génération succède à une autre.

Voilà ce qu'il faut comprendre avant de gémir ou de critiquer, en déplorant l'insuccès, — tout relatif d'ailleurs, — des écoles pratiques ou des fermes-écoles.

Nous avons relevé à ce propos, dans un rapport officiel, cette phrase qui exige un commentaire :

« L'enseignement des écoles élémentaires doit être suffisamment développé pour éclairer scientifiquement toutes les opérations culturales ; les travaux pratiques doivent y tendre, *non pas à faire de simples ouvriers*, mais surtout des praticiens instruits, intelligens, capables de devenir de bons *régisseurs, et de diriger une exploitation avec habileté et profit.* »

Le ministre a parfaitement raison et l'on ne saurait tracer d'une façon plus raisonnable le programme des études dans une des écoles dont nous parlons. Mais, hélas! ce qui manque précisément aux élèves diplômés c'est une situation de régisseur ou de directeur de culture. De pareilles positions sont rares, — très rares, — mal rémunérées, et la situation sociale faite à

ces associés du propriétaire n'est pas en rapport avec les exigences légitimes d'un homme actif, instruit, intelligent.

Quant à l'exploitation du sol, elle exige des capitaux, et la plupart des jeunes gens sortis des écoles élémentaires n'en possèdent pas. Ils ne peuvent donc devenir, ni propriétaires-cultivateurs, ni fermiers, quand ils ne succèdent pas au père de famille.

Le manque de débouchés, voilà surtout la raison de l'insuffisance numérique de la population scolaire.

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'AGRICULTURE

Le projet que nous analysons ne vise pas seulement l'enseignement agricole élémentaire ; il a même principalement pour objet la réforme de l'enseignement supérieur.

Quatre établissemens, nous l'avons dit, sont chargés aujourd'hui de le donner. Dans l'ordre historique de leur création et de leur développement, ces écoles sont les suivantes :

L'École de Grignon, fondée par A. Bella, en 1826 ;

L'École de Rennes succédant à celle de Grand-Jouan, fondée par Rieffel en 1833 ;

L'École de Montpellier, succédant à celle de la Saulsaie, fondée par Nivière en 1837 ;

L'Institut National Agronomique, fondé à Paris, en 1876, et portant le titre d'École supérieure.

Quel est l'objet de l'enseignement donné dans ces établissemens? Ceux-ci, nous le répétons, doivent former des chefs d'exploitation, — de grandes exploitations, et accessoirement, des professeurs, des administrateurs, des directeurs techniques d'industries rurales (distilleries, féculeries, sucreries, etc., etc.).

Quelle est la nature de l'enseignement destiné à ces chefs d'entreprises ? Il est bon de le dire ici, car peu de personnes se rendent compte de la variété des connaissances qu'*exige* la conduite d'une exploitation rurale.

Eh bien! l'enseignement scientifique général comporte l'étude de la Physique et de la Chimie, avec les exercices ordinaires de laboratoire, de la Géologie, de la Minéralogie, de la Mécanique et des Mathématiques élémentaires, indispensables pour la comprendre, de la Zoologie, et de la Botanique.

La spécialisation et l'application à l'agriculture résultent du

développement donné aux études de chimie agricole et de biologie du sol, de physiologie végétale et animale, de mécanique agricole et de constructions rurales. L'agriculture générale est la synthèse de toutes les méthodes employées pour fertiliser le sol, pour le préparer à recevoir et à nourrir la plante ; elle s'appuie constamment sur les sciences naturelles étudiées précédemment par l'élève, L'horticulture a le même caractère, bien que son objet soit plus nettement spécialisé, et il en est de même pour la sylviculture et la viticulture. La technologie agricole, qui suppose des connaissances étendues de physique, de chimie, de mécanique, vise les transformations industrielles des matières premières agricoles, la fabrication de l'alcool, du sucre, de la fécule, des farines, du vin, du cidre, des fromages, des beurres, la conservation des produits, la production de certaines matières fertilisantes minérales ou végétales...

La pathologie végétale renseigne l'élève sur les maladies des plantes, leur diagnostic, et leur traitement.

Un enseignement spécial se rapporte à l'élevage des animaux de basse-cour ou du bétail, des abeilles, des vers à soie, à la pisciculture, et à la connaissance des insectes nuisibles ou utiles.

L'économie rurale a pour objet l'application des lois de l'économie politique à l'agriculture; c'est l'équivalent de l' « économie industrielle » professée dans les écoles techniques de l'industrie et du commerce. L'économie rurale a, de plus, comme rôle de décrire l'organisation financière de la ferme et d'assurer le contrôle de ses opérations par la comptabilité.

L'étude de la législation rurale, au point de vue civil et administratif, complète enfin l'enseignement agricole tel qu'il est donné à tous les élèves des écoles supérieures.

On voit quelle est la variété, et quelle est aussi l'étendue des connaissances que doivent posséder nos jeunes ingénieurs agricoles. Avant de parler sans indulgence de leur savoir et de leur mérite, il serait bon d'étudier le programme des cours qu'ils ont suivis. Ces cours ne sont pas seulement théoriques, comme on affecte de le croire. On les complète, — chaque jour, — par l'étude des faits et de la vie d'une exploitation rurale. C'est du moins ce qui se passe dans un institut agricole comme celui de Grignon, auquel est annexée une ferme de deux cents hectares. Il n'est pas une plante dont la culture ne soit connue

des élèves, par un animal dont la conduite, le mode d'élevage, la race, les qualités et l'usage ne leur aient été indiqués. Instrumens, machines, outils, ont été maniés, réglés ou conduits par les élèves, puis comparés à des types différens, pour faciliter l'étude de la mécanique rurale...

Les critiques dirigées contre un pareil enseignement sont donc injustes ou excessives.

L'Institut national agronomique, placé à Paris, ne dispose pas, il est vrai, d'une ferme dont les opérations peuvent être observées chaque jour par les élèves. Il y a là une lacune à combler.

Les autres écoles supérieures de Rennes et de Montpellier, — on l'a dit avec raison, — ne possèdent pas une étendue de terres suffisante pour que l'étudiant vive de la vie rurale et l'observe sous tous ses aspects.

Il convient d'améliorer cette situation, et, pour cela, il suffirait de voter quelques crédits. En pareille matière, l'économie mal entendue devient une faute impardonnable.

Certes, nous ne l'ignorons pas, les élèves de l'Institut agronomique font de nombreuses excursions agricoles et visitent les champs d'expérience que l'établissement possède aux environs de Paris.

A Rennes et à Montpellier, le dévouement des maîtres et leur vigilance avertie corrigent de la même manière un défaut d'organisation générale.

Toutefois, répétons-le, une réforme s'impose. En la signalant, le rapporteur du projet de loi a fait œuvre utile.

Nous lui aurions su bien bon gré de défendre, à ce propos, l'enseignement supérieur contre les ignorans qui le dédaignent ou contre les hommes de routine qui le redoutent.

Ni l'ignorant, ni l'homme de routine ne comprennent ce que l'on enseigne dans une grande école d'agriculture. Ces établissemens sont précisément destinés à permettre aux élèves d'apprendre des vérités générales, c'est-à-dire : la raison, l'explication des pratiques culturales dans leurs rapports avec les climats, avec la nature du sol, sa composition et ses aptitudes productives; la raison encore, et l'explication de toutes les pratiques relatives à l'élevage des animaux, à la composition ou au choix judicieux de leurs alimens, à l'utilisation de leur force ou de leurs produits, et à la transformation de ces produits;

la raison et l'explication, enfin, de la supériorité des outils, des machines, des procédés, qui facilitent la besogne du laboureur et accroissent la productivité de son travail.

La « théorie » ainsi comprise est tout simplement une pratique éclairée, et c'est bien là, en effet, la définition de la véritable « théorie, » de celle qui ne se confond pas avec une jonchée d'hypothèses sans valeur, de doctrines sans fondement, et d'abstractions sans applications possibles.

L'enseignement supérieur digne de ce nom n'est pas seulement l'indication d'*une* pratique, celle de tel ou tel praticien, mais le résumé méthodique de toutes les pratiques observées dans une région, dans un pays, ou dans le monde. Le professeur n'invente pas et ne rêve pas. Il remplace tous les hommes intelligens, et instruits dans leur art, qui pourraient venir successivement enseigner dans la chaire, et exposer les méthodes dont l'application a été sanctionnée par des expériences heureuses et décisives. Le professeur fait plus. Non seulement il expose les pratiques adoptées avec succès, mais encore il explique leurs rapports avec les conditions agricoles ou économiques du milieu dans lequel elles ont triomphé. Il montre, et il démontre en s'appuyant sur des faits, que les méthodes culturales varient avec les circonstances, évoluent avec les conditions de tous ordres qui les rendaient utiles hier, mais qui les rendront stériles demain parce qu'elles seront devenues surannées. Il conclut en affirmant justement que ces méthodes sont des rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses : rapports entre la plante et la terre capable de la porter, rapports entre la matière fertilisante, le sol qu'elle complète, ou la récolte qui la réclame pour assurer un profit, rapports entre les productions et les besoins qui ouvrent des débouchés...

Voilà ce que le professeur enseigne, et nul ne peut dire sans injustice que cet enseignement n'est pas pratique. La « Pratique » qu'il révèle a même une portée générale; les faits sur lesquels on l'appuie sont des vérités; les conclusions que l'on en tire et les applications qui en découlent sont utiles. D'un pareil enseignement il ne peut sortir que de la lumière.

Quant à la pratique manuelle, dans toutes les exploitations conduites à l'aide d'agens salariés, celle qui a pour objet l'exécution même des opérations techniques appartient à ces agens dans leurs diverses spécialités, et il n'est pas du tout nécessaire

que le chef d'exploitation possède ce qui ne peut s'acquérir que par une longue habitude, c'est-à-dire l'adresse nécessaire pour devenir un habile laboureur, un adroit charretier, un faucheur ou un semeur distingué. Dans les régions où l'agriculture a le caractère d'une industrie, on trouve la preuve de cette vérité. Il est bien peu de fermiers qui soient en état de rivaliser avec leurs valets dans la conduite de la charrue ou dans le chargement d'une voiture de gerbes, et l'on n'en trouverait aucun parmi eux qui ait acquis l'habileté nécessaire pour exécuter de ses mains, même passablement, toutes les opérations agricoles. Ils savent bien d'ailleurs qu'ils ont mieux à faire qu'à se livrer à des travaux de cette espèce. Mais il est, en revanche, un autre genre de « pratique » que possèdent généralement les fermiers et qui est, en effet, celle du chef d'exploitation : celle-là n'a pas pour objet l'exercice des muscles, mais elle se fonde sur certaines facultés qui se développent par l'observation personnelle des faits. C'est ce qu'on peut nommer la pratique intellectuelle et c'est elle que l'on enseigne précisément dans une école supérieure. Quant à la pratique de l'administration et de la direction financière de l'entreprise, il est clair que nul professeur ne saurait l'enseigner. Une expérience personnelle est nécessaire.

Voilà, croyons-nous, ce que le rapporteur du projet de loi aurait pu répondre aux adversaires de l'enseignement supérieur, adversaires que les directeurs de nos écoles ont toujours rencontrés et combattus depuis près d'un siècle.

Nous regrettons aussi que l'honorable rapporteur n'ait pas mis en lumière le rôle que doivent jouer les écoles supérieures à propos des recherches scientifiques. L'intérêt et la portée de cette tâche spéciale ont une importance sans égale.

Le professeur n'est pas seulement chargé de donner un enseignement oral, d'apprendre aux autres ce qu'il a lui-même appris de ses maîtres, de réciter en quelque sorte une leçon, toujours la même, leçon morne de choses mortes. On n'enseigne bien, c'est-à-dire on n'exprime de soi-même et l'on ne transmet aux autres en paroles animées, comme l'a dit un jour Albert Sorel, que les pensées directement recueillies de la vie, les choses vues et éprouvées, les préceptes tirés de l'expérience des faits. C'est par la recherche personnelle, par l'observation sans cesse renouvelée au contact des réalités, sur tous les points du territoire, que le professeur acquiert la véritable maîtrise en

même temps qu'il élargit le domaine des connaissances utiles et des préceptes féconds. Reculer toujours les bornes du savoir, tel est le rôle principal du professeur de l'enseignement agricole supérieur. L'influence du maître s'étend alors sur toute la classe des agriculteurs intelligens et avides de s'instruire ; il enseigne ceux-là mêmes qui ne suivent pas ses leçons.

L'élève d'ailleurs est le premier à profiter de ce que nous appellerons volontiers la haute culture intellectuelle du maître qui travaille et ne se lasse pas de chercher. L'influence de ce maître s'accroît à mesure que se fortifie la confiance et que naît le désir de l'imiter en cherchant à son tour, en découvrant, en suivant une méthode et un exemple. C'est ainsi, disait encore Sorel, que s'établit la communication mystérieuse entre le professeur et l'élève, appel réciproque des intelligences, impulsion continue d'une idée maîtresse — le progrès des connaissances — qui domine toutes les parties d'un cours et s'imprime de toutes parts dans l'esprit de l'élève parce qu'elle est toujours présente à l'esprit du professeur.

Que faut-il assurer à ce dernier pour qu'il puisse accomplir cette tâche tout entière ? Il faut lui donner des *moyens de travail et d'informations, c'est-à-dire des ressources*, des loisirs, c'est-à-dire des moyens de subsistance assez larges pour qu'il ne soit pas contraint de se livrer à des besognes inférieures qui épuisent son activité, l'étouffent ou la dispersent.

Réaliser cette double amélioration qui serait une innovation, telle doit être l'œuvre des pouvoirs publics, et, chose étrange, ni les rédacteurs du projet, ni la Commission de l'agriculture, ne paraissent y avoir songé.

Comparées au rôle du professeur en matière de recherches scientifiques, les modifications du programme des études doivent être tenues pour peu de chose, car ces programmes eux-mêmes ne valent que par la façon dont ils sont compris et développés.

Nous n'attachons guère plus d'importance aux rivalités qui existent, paraît-il, entre les diverses écoles supérieures. Ces rivalités ne sont-elles pas utiles si l'ardeur de bien faire, l'émulation, la sympathie très naturelle des élèves à l'égard de *leur* école, tournent au bien général ? Les maîtres eux-mêmes sont des émules et non pas des rivaux.

Qu'on se garde surtout de supprimer une des écoles supérieures ! Non seulement elles sont toutes utiles parce que ce

sont des centres de recherches et des foyers de haute culture, mais encore elles rendent toutes des services, en se spécialisant, sans cesser de donner un enseignement général, élevé et complet. Or cette spécialisation correspond à une idée de décentralisation et de division du travail. La diversité bien réglée de l'enseignement des écoles nationales répond à la diversité des aptitudes productives de chaque région ; elle donne satisfaction à des besoins locaux et aux vœux maintes fois exprimés des assemblées provinciales.

En revanche, à quoi bon instituer ou conserver des privilèges en faveur des élèves sortis de telle ou telle école ? Si l'instruction qu'ils y ont reçue est vraiment supérieure, si elle les a rendus comme invincibles, pourquoi redouter la lutte qu'ils auraient à soutenir en concourant avec des rivaux ?

Pourquoi des monopoles d'origine quand l'intérêt général n'est bien servi que par des individualités fortes et par une élite qui a le droit de se révéler partout ?

Quand le fruit de l'arbre est bon, on ne se soucie pas de la racine.

Cette conclusion s'applique au mode de recrutement des professeurs que le projet voudrait faire passer par une école de pédagogie. Sans doute il est bon qu'un futur maître ait appris à enseigner. La bonne ordonnance d'une leçon, l'heureux équilibre des divisions du sujet, l'adaptation des développemens à l'instruction spéciale ou à la culture générale des auditeurs, tout cela constitue bien un art véritable qu'on peut tenter d'apprendre et qu'il ne serait pas mauvais d'enseigner.

La meilleure école de pédagogie n'est-elle pas, cependant, l'établissement lui-même dans lequel l'élève a entendu maintes leçons bien ordonnées et bien faites ? Le bon professeur des écoles supérieures n'est-il pas le maître qui enseigne la pédagogie par l'exemple ? Les qualités requises pour professer sont d'ailleurs le privilège de quelques-uns ; elles supposent la mesure, le tact, la clarté, le talent spécial d'exposition... qui ne s'enseignent pas, ou du moins que l'on n'acquiert guère par l'enseignement !

Si le candidat aux fonctions de professeur fait preuve des qualités pédagogiques que l'on exige à juste titre, il est inadmissible qu'un jury l'écarte, ou que l'administration lui interdise de concourir parce qu'il n'a pas obtenu au préalable le diplôme

d'une école de pédagogie ! Le jury a pour rôle de tenir compte du mérite professionnel des candidats, et en particulier de leur talent d'exposition sous tous ses aspects. Pourquoi s'inquiéterait-il des méthodes qui ont permis de l'acquérir ?

La Chambre a décidé récemment que les candidats admis à concourir pour devenir professeurs spéciaux d'agriculture, devraient posséder les diplômes d'ingénieur agronome (Institut agronomique) ou d'ingénieur agricole (Écoles nationales d'Agriculture). Pourquoi imposer cette condition et s'inquiéter de l'origine des candidats ?

Un excellent agriculteur, pourvu des diplômes de nos Facultés des Sciences, sera-t-il écarté d'avance comme indigne, parce qu'il n'a pas suivi les cours d'une École spéciale hors de laquelle, paraît-il, il n'y a pas de salut ? Nous ne saurions admettre et approuver cette solution, que tous les esprits vraiment libéraux doivent repousser. C'est au jury, et à lui seul, sans le contrôle du ministre, qu'il appartient de choisir les meilleurs candidats, de les éprouver, de les distinguer, sans exiger un titre spécial, une sorte d'étiquette dont la nécessité ne s'impose pas.

Que l'on multiplie au besoin les épreuves du concours et notamment les leçons faites et préparées dans les conditions mêmes où le futur professeur serait placé s'il était pourvu d'une chaire quelque temps après.

Les juges chargés d'apprécier le mérite des candidats ne sauraient manquer de reconnaître le talent d'exposition des plus dignes, et d'écarter au contraire tous ceux qui ne savent ni faire une bonne leçon, ni se mettre à la portée de l'auditoire spécial, auquel ils doivent s'adresser plus tard.

LE RECRUTEMENT DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Ce problème paraît avoir préoccupé spécialement les auteurs du projet de loi et le rapporteur lui-même. Ce dernier signale longuement et avec insistance les difficultés que présente le recrutement dans les Écoles nationales, et l'insuffisance relative de la préparation des candidats au point de vue de la culture générale.

Nous sommes tout à fait d'accord avec la Commission de l'agriculture et son rapporteur pour regretter que le nombre des candidats ne soit pas plus élevé et que les admissions ne

puissent pas être plus importantes. Il est fâcheux assurément que tous les élèves ne possèdent pas une instruction scientifique ou même littéraire plus complète.

Tout cela est vrai, et les mêmes causes, comme nous allons le voir, expliquent ces insuffisances.

L'honorable rapporteur du projet de loi attribue *uniquement* la faiblesse des effectifs à une mauvaise rédaction des programmes d'études. C'est là, croyons-nous, une grave erreur, et nous trouvons précisément dans le document officiel un argument décisif pour combattre cette opinion.

« Si l'on recevait à Grignon, écrit le rapporteur, tous les candidats admis après le concours et qui désirent y entrer, il n'y aurait presque pas d'élèves pour Montpellier et Rennes. »

Or, le programme des études est presque identique à Grignon et dans les autres écoles d'ordre supérieur qui paraissent délaissées. Ainsi, les préférences des élèves ne sont ni expliquées ni justifiées par des différences de programmes.

Le mérite des professeurs n'explique pas davantage les différences observées.

Il nous est donc impossible de comprendre ou d'approuver la conclusion suivante : « C'est précisément pour vouloir donner un enseignement qui ne répond pas aux besoins des élèves, pour vouloir donner à tout prix un enseignement comparable à celui de l'Institut agronomique, que les écoles de Rennes et de Montpellier ont un recrutement insuffisant. »

Nous le répétons, l'enseignement donné à Grignon n'est pas moins élevé, et moins théorique (dans le bon sens du mot) que celui des deux autres écoles. Or, le recrutement de Grignon est parfaitement assuré ; c'est le rapporteur lui-même qui le constate. Pourquoi dès lors serait-on fondé à critiquer les programmes semblables des écoles de Montpellier et de Rennes?

A la vérité, l'Institut agronomique lui-même a un recrutement qui ne correspond nullement à l'importance de la grande culture dans notre pays. Qu'est-ce que quatre-vingts élèves admis chaque année en comparaison des centaines de milliers de domaines dont la direction exige, — pour être bonne, — les connaissances agronomiques et scientifiques les plus étendues! Or les programmes de l'Institut agronomique ne sont pas critiqués et nous ne songeons nullement nous-même à les considérer comme trop « théoriques. » L'insuffisance des appli-

cations pratiques dans cette école, insuffisance signalée par l'honorable rapporteur, ne détourne pas les élèves et ne nuit pas au recrutement. La question des programmes et le caractère plus ou moins pratique de l'enseignement n'ont rien à voir avec les facilités du recrutement. C'est l'évidence même.

Les cours professés dans les Écoles nationales conviennent d'ailleurs si bien à de futurs agriculteurs, chefs de grandes exploitations, que la plupart des jeunes ingénieurs embrassent la carrière agricole. Plus des deux tiers des élèves qui ont conquis leur diplôme deviennent des praticiens.

Les raisons qui expliquent la faiblesse numérique des candidats et des élèves de l'enseignement supérieur sont d'ordre économique et social. C'est cela qu'il faut comprendre, et c'est cela aussi que nous allons chercher à montrer.

Remarquons-le tout d'abord, les candidats aux écoles supérieures d'agriculture appartiennent, et ne peuvent manquer d'appartenir, en grande majorité, à la bourgeoisie. Assurément depuis quelque vingt ans, les hommes éclairés et instruits ont mieux compris l'intérêt que présente l'industrie agricole. Cette intelligente sympathie pour les travaux des champs et la vie rurale n'est pas seulement la conséquence d'un entraînement passager et l'expression d'une « sensibilité » frivole. Cavour avait raison de dire, il y a plus de cinquante ans : « Dans les classes élevées, l'attention des hommes éminens s'est portée vers l'agriculture pratique ; le goût des travaux champêtres s'est répandu de plus en plus, et on a vu s'augmenter le nombre des personnes qui s'en occupent exclusivement, ou tout au moins qui y trouvent une sorte de délassement de leurs autres travaux. Il est facile de suivre ce mouvement dans toutes les contrées de l'Europe. Il a été, sinon provoqué, au moins favorisé par les crises politiques si fréquentes depuis un demi-siècle et qui arrachent tant d'existences à l'activité absorbante de la vie publique pour les ramener aux modestes soins de la vie privée.

« *L'agriculture a été le refuge de tous les partis vaincus*, et ainsi chaque nouvelle révolution augmente le nombre de ceux qui consacrent à la culture de la terre leur intelligence et leur capital (1) ... »

Ces réflexions sont justes et on les croirait faites hier. Mais

(1) Lettres inédites du comte Cavour, Turin, 1883

les hommes qui consentent à s'occuper d'agriculture sont encore trop peu nombreux ; ils représentent une exception, et nous dirons volontiers une élite, dans la bourgeoisie des provinces. En règle générale, les familles aisées qui sont en état de donner à leurs fils une instruction complète et de leur fournir des capitaux, ne connaissent guère l'industrie agricole, la dédaignent même, et surtout ne comprennent pas qu'on puisse l'exercer effectivement et en faire sa carrière. Elles subissent encore l'influence toute-puissante des goûts et des préjugés de l'ancien régime.

Lisez le passage suivant de La Bruyère, et reconnaissez la vérité du tableau qu'il trace :

« On s'élève, à la ville, dans une indifférence grossière des classes rurales et champêtres ; on distingue à peine la plante qui porte le chanvre d'avec celle qui produit le lin, et le blé froment d'avec les seigles, et l'un ou l'autre avec le méteil : on se contente de se nourrir et de s'habiller. Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois ni de guérets, ni de baliveaux, ni de provins, ni de regains, si vous voulez être entendu, ces termes pour eux ne sont pas français. Parlez aux uns d'aunage, de tarif, de sol pour livre, et aux autres de voie d'appel, de requête civile, d'appointemens, d'évocation. Ils connaissent le monde, et encore par ce qu'il a de moins beau et de moins spécieux ; ils ignorent la nature, ses commencemens, ses progrès, ses dons et ses largesses. Leur ignorance souvent est volontaire, et fondée sur l'estime qu'ils ont pour leur profession et pour leurs talens. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, et l'esprit occupé d'une plus noire chicane, ne se préfère au laboureur, qui jouit du ciel, qui cultive la terre, qui sème à propos, et qui fait de riches moissons (1)... »

Nous avons changé bien des choses depuis le règne du grand roi, mais au fond des âmes ne retrouve-t-on pas toujours les mêmes préjugés ? L'industriel et le négociant ont conquis leurs titres de noblesse mondaine, mais nous attendrons encore longtemps avant que l'opinion, cette souveraine, ait réhabilité, anobli, puis accueilli l'agriculteur !

Aux yeux des citadins, cet agriculteur ne peut être qu'un rustre ignorant courbé sur le sillon, et, pour tout dire, « un

(1) La Bruyère, *les Caractères*, ch. VII : De la ville.

paysan. » En vain essayera-t-on de faire comprendre aux gens du monde qu'un agriculteur ne doit pas plus être confondu avec un manœuvre qu'un directeur d'usine avec son ouvrier. En vain répéterez-vous qu'il est tout aussi honorable, — et difficile, — de bien faire pousser du blé que de fabriquer du sucre ou de vendre du coton ! Vous ajouteriez même que la profession d'agriculteur exige, pour être exercée avec talent et profit, autant d'instruction que celle d'industriel, de négociant, ou de fonctionnaire, qu'un cultivateur peut être un galant homme de toutes façons, que sa situation le rend indépendant, lui assure une existence souvent très large, une vie active et saine... Ce serait peine perdue. Le préjugé est là, vivant, majestueux, ridicule... et respecté ! Ah ! s'il s'agissait d'un ingénieur, d'un fonctionnaire, d'un « attaché, » d'un « auditeur, » d'un « inspecteur, » sa position de fortune, son utilité sociale, son indépendance, et, par conséquent, sa véritable dignité d'homme, fussent-elles moins hautes, personne n'hésiterait à le classer dans la catégorie des gens du monde, de ceux qu'on peut « recevoir » et qui ont une « situation. » L'agriculteur n'a pas de situation, et surtout de situation matrimoniale parce qu'il habite... la campagne : il n'est pas coté...

Or, si la bourgeoisie française dédaigne la profession agricole, comment songerait-elle à envoyer ses fils dans une école supérieure pour acquérir précisément des connaissances qui les mettraient en état de l'exercer ?

« Notre dédain est justifié, répondent alors les gens sérieux et graves. L'agriculture ne rapporte rien ; c'est une industrie misérable. Nos fermiers ne nous donnent pas 3 pour 100 de nos capitaux quand nous leur louons nos domaines ! »

Ce raisonnement prouve une ignorance parfaite des questions financières en matière agricole ; ce sophisme naïf, accepté dans le monde comme une vérité, a fait plus de mal à notre pays qu'une épizootie ou que la destruction de nos vignobles par le phylloxera.

Comment des gens intelligens et soucieux de leurs intérêts laisseraient-ils, en effet, leurs fils étudier l'agriculture pour exercer ensuite une industrie misérable qui ne peut rémunérer largement ni les activités, ni les capitaux !

Fort heureusement, l'opinion acceptée, en France, par tant de gens mal informés, est fausse de tous points. Oui, le capital

représenté par la terre ne produit qu'un faible intérêt quand on donne cette terre en location. Le taux de placement ne dépasse pas, — cela est vrai, — 3 ou 4 pour 100, parce que le propriétaire court peu de risques et reçoit un revenu régulier. Ce taux décroît même à mesure que les risques sont moins grands et que les fermages sont payés par des agriculteurs riches avec une exactitude plus scrupuleuse. Bien mieux, ce sont les personnes prudentes qui ont fait baisser le taux de placement en se disputant des revenus modestes, mais assurés, qu'ils consentent à payer fort cher.

Tout cela est vrai, mais ne prouve rien en ce qui touche la productivité de l'industrie agricole; sinon, le faible taux de placement assuré aux immeubles qu'occupent des industriels ou des commerçans démontrerait aussi l'état misérable dans lequel végètent soi-disant l'industrie et le commerce!

En fait, l'agriculteur exploite le sol en utilisant des capitaux mobiliers parfaitement distincts de la terre et des bâtimens qui la couvrent. Ces capitaux sont représentés par des semences, du bétail, des instrumens, des fonds de roulement, et la productivité de ces capitaux-là est tout à fait différente du taux de placement d'un héritage rural loué par son propriétaire. Les « avances » du cultivateur rapportent 10 pour 100, 15 pour 100, parfois 20 pour 100, de même que les capitaux mobiliers d'un négociant lui rapportent quatre ou cinq fois plus que le loyer de ses boutiques ou magasins ne rapporte, — pour 100 francs, — au propriétaire qui les lui loue.

Or, quand on parle de l'industrie agricole, ou des profits qu'elle donne, il est question du cultivateur et non du propriétaire; il s'agit des *capitaux de culture*, et non pas des *biens-fonds*. Voilà ce qu'il faut distinguer et ce qu'il est indispensable de comprendre. On rendrait au pays tout entier un service inappréciable en éclairant le public sur l'élévation relative des gains obtenus à l'aide des capitaux de culture. Peu de gens connaissent ces profits, et les agriculteurs eux-mêmes se refusent toujours à les révéler, bien que l'étude d'une bonne comptabilité agricole soit plus instructive que tous les procédés techniques indiqués au premier venu.

Faire connaître exactement les profits agricoles et lutter contre le préjugé relatif à la prétendue improductivité de l'industrie rurale, ce serait contribuer de la façon la plus efficace à

faciliter le recrutement des écoles supérieures d'agriculture en ramenant aux champs les activités et les capitaux qui s'en détournent.

Malheureusement, l'éducation du public sera fort difficile à faire et, en attendant, le nombre des candidats aux écoles restera médiocre.

Enfin, il y a plus à dire et une dernière observation mérite toute notre attention. Les débouchés manquent à nos jeunes ingénieurs agricoles parce que l'exploitation du sol, en France, ne comporte pas l'emploi d'un directeur technique bien rémunéré dont l'activité et les connaissances permettraient de faire valoir un domaine étendu et des capitaux de culture importans. L'agriculture, en effet, ne peut assurer un traitement, — ou une part de bénéfices convenable, — à un cultivateur instruit et actif, qu'à la condition de s'appliquer à de larges surfaces dépassant 200 ou 300 hectares, par exemple. Un pareil domaine vaut de 400 000 francs à un million, et le capital de culture nécessaire pour l'exploiter représente en moyenne le cinquième du capital foncier, c'est-à-dire de 80 000 à 200 000 francs!

Or, si notre ingénieur ne possède pas les capitaux relativement considérables dont il a besoin pour être simplement un *locataire*, cultivant comme fermier à ses risques et périls, nul propriétaire, nul capitaliste ne s'associera à lui pour les avancer. Il n'existe pas, en France, de sociétés industrielles et financières groupant des capitaux dans le dessein d'exploiter des domaines achetés ou loués. L'élève diplômé des écoles supérieures d'agriculture ne trouve donc jamais, — ou presque jamais, — dans notre pays une situation d'ingénieur, de directeur technique, analogue à celle d'un ingénieur dans l'industrie ou d'un « intéressé » dans le commerce.

Telle est encore la raison des difficultés que présente le recrutement de nos écoles. Le nombre des élèves, en effet, se proportionne toujours aux débouchés qui leur sont ouverts. Si les candidats à l'École polytechnique, à l'École de Saint-Cyr, à l'École centrale, ne font jamais défaut et se comptent par centaines, c'est que l'État ou l'industrie leur offrent d'avance, ou leur assurent en fait, des situations en rapport avec leurs légitimes ambitions.

CONCLUSION

Les développemens qui précèdent comportent une conclusion qui sera brève.

L'agriculture n'est plus aujourd'hui l'industrie traditionnelle dont on pouvait encore, il y a un demi-siècle, trouver les règles et apprendre les procédés dans les *Géorgiques* ou dans le *Théâtre* d'Olivier de Serres. L'emploi des matières fertilisantes, l'usage des outils et des machines les plus variés, l'adoption des méthodes nouvelles appuyées constamment sur des observations ou des recherches scientifiques, à propos de l'élevage du bétail ou de la transformation de ses produits, tout nous démontre que l'agriculteur doit s'éclairer et s'instruire, s'il veut cultiver avec profit.

L'organisation actuelle de l'enseignement répond visiblement à ces besoins nouveaux.

Les critiques qu'on lui adresse ne visent que le fonctionnement de cet organisme, et non pas son objet, ou le cadre de l'enseignement considéré dans son ensemble.

L'instruction élémentaire des populations rurales est, dit-on, insuffisante. Il est nécessaire de la compléter pour répandre, en quelque sorte à profusion, la lumière et les vérités appuyées sur l'observation des faits. L'enseignement agricole post-scolaire répond à cette préoccupation légitime. Nous craignons, avons-nous dit, que les instituteurs chargés de ces cours complémentaires, ne plient sous le faix, et ne possèdent pas toute la compétence nécessaire. Nous redoutons, à vrai dire, l'indifférence des élèves, leur défaut d'assiduité, les préventions des parens hostiles, comme par instinct, à tout enseignement oral, à toute intervention d'un « professeur. » Nous ne croyons pas que les conférences post-scolaires soient, en outre, capables de retenir aux champs ceux qui espèrent trouver ailleurs plus de bien-être ou de plaisirs.

L'expérience seule nous instruira et nous permettra de porter un jugement. Le but que l'on vise justifie tous les efforts, et la même conclusion s'impose encore à propos des autres écoles élémentaires que le récent projet de loi voudrait voir mieux outillées et plus fréquentées.

Cette question du recrutement a soulevé une émotion que nous trouvons excessive. Non seulement la démocratie rurale ne

comprend pas encore l'utilité, on peut même dire la nécessité d'un enseignement scientifique élémentaire, mais les familles reculent devant la dépense et ne peuvent pas toujours se séparer des enfans qui deviennent des collaborateurs utiles, à l'âge même où ils devraient entrer dans une ferme-école ou une école pratique. En outre, les débouchés manquent; les jeunes gens sortis des établissemens officiels ne trouvent pas les situations qu'ils auraient le droit d'ambitionner après avoir conquis leurs diplômes.

Le recrutement des élèves dans les écoles supérieures présente les mêmes difficultés, et a vivement préoccupé les auteurs du projet de loi. On a critiqué les programmes et le caractère d'un enseignement qui serait trop théorique. C'est une erreur. Le rôle de l'école consiste précisément à donner un enseignement scientifique, que les futurs agriculteurs, — chefs d'exploitations, — ne trouveraient pas dans les fermes les mieux conduites. La faiblesse numérique de la population scolaire est expliquée par d'autres raisons. On ne connaît pas, et l'on n'estime pas à sa juste valeur, la profession agricole; on ignore les profits qu'elle donne, on ne songe pas à l'indépendance qu'elle assure. Ignorances et préjugés sociaux, telles sont les causes qui détournent les jeunes gens instruits et suffisamment fortunés de la carrière agricole.

Il faut tout attendre du progrès des lumières et de la transformation des idées.

Nos écoles supérieures rendent dès à présent d'inappréciables services. Elles constituent notamment des centres de recherches. C'est à ce point de vue qu'il faut également se placer pour apprécier avec clairvoyance leur utilité et leur vrai rôle.

La réforme désirable entre toutes consisterait à donner au corps enseignant des moyens d'action et des facilités de travail dont il reste privé, faute de ressources. Or, toute amélioration des conditions de la culture offre, dans notre pays, un intérêt sans égal, puisqu'elle peut exercer une influence décisive sur le développement de la production dans quatre millions d'exploitations rurales.

La réforme que nous signalons est, à elle seule, tout un programme. Ceux qui sauront l'accomplir auront rendu au pays tout entier un service exceptionnel.

D. Zolla.

REVUE LITTÉRAIRE

LES CONTES DE M. JULES LEMAITRE (1)

Inveni portum ; ces deux mots ont un son mélancolique et doux. Ils éveillent une pensée de sécurité un peu tardive et une image de voiles qui, dans la lumière du soir, regagnent leur abri. Contens après l'inquiétude et, si aimable que soit la paix enfin trouvée, encore tremblans de quelque regret, ces deux mots de sagesse, M. Jules Lemaître les a inscrits au revers de ses belles reliures, comme sa devise et comme son remerciement. Ainsi, le port ou le refuge est auprès des vieux livres, auprès du rêve ancien des lettrés. Quelle réponse à nos velléités turbulentes !...

Une imprudente jeunesse croit inaugurer la vie et l'inventer, pour ainsi dire. Et puis elle arrive à la tranquillité, plus ou moins vite. Avant cela, on l'a vue intrépide et, parfois, désagréablement. La remarque de La Bruyère l'importunait, selon laquelle tout est dit et l'on vient trop tard. Elle ne consentait pas non plus à écrire, suivant le conseil de Chénier, sur ses pensers qu'elle jugeait nouveaux, des vers antiques. Il lui fallait des merveilles inopinées ; elle ne craignait pas de combiner une syntaxe d'aventure et de fabriquer des mots. Elle voulait un vocabulaire tout neuf, comme elle, et des tours que n'eût pris jusqu'alors nulle méditation. C'est exactement la barbarie ; les adolescens y retournent, avec innocence, pour s'émanciper. On se figure que les

(1) *La vieillesse d'Hélène* (Calmann-Lévy, éditeur). Du même auteur, *Myrrha, vierge et martyre* (chez Lecène-Oudin) ; *Sérénus, histoire d'un martyr; contes d'autrefois et d'aujourd'hui* (chez Lemerre) ; *En marge des vieux livres*, deux séries (à la Société française d'imprimerie et de librairie).

plus hardis jeunes gens de lettres ont d'abord le désir d'étonner le prochain ; et j'avoue que, souvent, ils l'ont : mais, principalement, ils souffrent, même s'ils ne le savent pas, de se sentir si jeunes dans l'univers qui est si vieux. Pauvres petits ! ils ne songent pas que déjà Homère continuait une longue littérature. C'est l'opinion de M. Michel Bréal ; et c'est l'évidence, nulle perfection n'étant soudaine. Ils se laissent aller à des erreurs qui, les ayant éloignés de la raison, les en rapprochent ensuite et, au bout du compte, les y conduisent, pourvu qu'ils ne soient pas des orgueilleux, et entêtés de leur folie : car on n'échappe guère à la raison, se fût-on promis d'autres joies. Un jour, ils s'aperçoivent de leur faute et ils pardonnent à la destinée qui, la veille de leur naissance, n'a point anéanti, d'un déluge, les bibliothèques et tout le témoignage du passé.

M. Jules Lemaître ne me semble pas avoir commis ce péché de révolte pour lequel tant d'autres ont à battre leur coulpe et, quelques-uns, la battent sans vergogne ou modestie. Dès ses premiers ouvrages, il apparut comme un très pieux humaniste qui ne sacrifie pas les siècles au lendemain. Ni dans ses phrases les plus souples et adroites, il n'admettait aucun désordre ; ni dans ses opinions et ni dans son incertitude. Il se fiait à un usage que nos écrivains les plus mémorables consacrent ; et il soumettait son doute même, la fantaisie de son doute, à leur exemple et à leur discipline. Cependant, la nouveauté le tentait. S'il a choisi, pour les étudier, ses contemporains, c'est qu'il avait plaisir à connaître d'eux la plus récente idée qu'on se fît du hasard, de la vie et de la beauté. Il ne dissimulait pas sa prédilection des romans, comédies et poèmes qui, venus hier et de son voisinage, s'adressaient à lui familièrement, lui parlaient de ce qu'il aimait ou redoutait et, bref, ne lui racontaient pas une histoire périmée. Il était curieux et avait, je crois, son meilleur amusement à guetter les prouesses qu'on allait accomplir pour réaliser sous une forme d'art l'émoi moderne. Aujourd'hui que, déçu de quelques attentes, il est retourné aux vieux livres, si les éditions originales l'enchantent, c'est notamment pour leur nouveauté ancienne : nous avons tort de traiter comme vieux le passé, qui était plus jeune que nous. Un vieux livre de chez Barbin, au Signe de la Croix, ou de chez Ribou, à l'Image Saint-Louis, engage son heureux possesseur à imaginer le matin que fut mis à l'étalage ce volume tout frais encore, ce volume que payent trente sols et que lisent, pour la première fois qu'on le pût lire, mesdames de Sévigné ou de Lafayette, avec une souriante surprise. La nouveauté est charmante : elle a bien l'air d'un miracle qui interrompt

la durée morne du monde. Ainsi persiste, dans la sagesse de M. Jules Lemaître, un goût d'autrefois.

Du reste, il ne prétend pas que les derniers venus n'aient rien ajouté au trésor classique ; et il accorde que plusieurs écrivains du XIXe siècle aient montré une intelligence plus étendue et une sensibilité plus fine que leurs devanciers. Mais il écrit : « Avec Corneille, Racine, Molière, La Fontaine, avec Rabelais, Montaigne, Descartes, Pascal, Bossuet, La Bruyère, on a déjà toutes les remarques essentielles sur la nature humaine, sur l'homme religieux, l'homme politique, l'homme social. Et il faut avouer que ces réflexions, ces peintures, même ces lieux communs, ayant rencontré là, pour la première fois, une expression à peu près parfaite, gardent une fleur, une saveur, une plénitude, une grâce ou une force qu'on n'a guère retrouvées depuis. Il n'est donc pas déshonorant de s'en contenter, et il est, au surplus, délicieux d'y revenir par le plus long, j'entends après avoir joui des enrichissemens ajoutés par les âges récens à ce trésor primitif et essentiel. » M. Jules Lemaître tenait ces propos réactionnaires à l'Académie, au cours d'un ravissant éloge des vieux livres, dans une de ces solennelles séances où la plus noble tradition s'égaye de quelque badinage ; de sorte qu'on peut un instant se demander si, en quelque mesure, ce n'est point là une boutade. Puis, en l'honneur des vieux livres, leur ami n'a-t-il pas cédé à la gracieuse envie de leur immoler l'avenir ?...

Pas du tout ! C'est une véritable doctrine que M. Jules Lemaître a exposée dans ce discours ; et, — reconnaissons-la, — c'est la doctrine même de notre littérature classique. La Fontaine, qui empruntait le sujet de ses fables à Ésope et à Phèdre et qui se donnait pour traduire ou imiter les modèles de l'antiquité grecque et latine ; La Bruyère, qui plaçait sous le patronage de Théophraste ses *Caractères ;* et Corneille et Racine, qui se fussent excusés des libertés qu'ils prenaient à l'égard de Sénèque et d'Euripide et de Tacite ; enfin nos poètes et prosateurs les plus originaux du grand siècle ont tous, plus ou moins nettement, affirmé la suzeraineté des anciens. Dira-t-on qu'ils sont moins originaux à cause de cela ? ou, du moins, qu'ils sont originaux en dépit de cela ? Non, certes !... Ce que les novateurs, alors et de nos jours, dénoncent comme la superstition de l'antiquité, c'est la juste notion de ce qui, étant fait, n'a plus à être fait. La plupart des novateurs, ce qu'ils découvrent, — car ils sont de bonne foi, — ils étaient seuls à l'ignorer. Mieux informés, sans doute auraient-ils moins de gaillardise ; mais ils s'épargneraient le ridicule d'une imposture trop naïve.

La conversation des lettrés dure depuis de beaux âges. Les principales vérités, La Fontaine et La Bruyère, Corneille et Racine les croyaient dites : ne les croirons-nous pas dites, après que La Fontaine et La Bruyère, Corneille et Racine ont ajouté leur mot?... Il ne faut pas qu'un jeune homme, ou un barbon qui a gardé hors de saison trop de verdeur, se pousse dans la conversation des lettrés comme un petit impertinent. Mais, pour un génie impétueux, le respect de l'antiquité, le respect de tout le passé, que de contraintes!... Un génie authentique se marque et par sa désinvolture et par son obéissance. Les contraintes gênantes sont exactement celles qu'on n'a point examinées, jugées inévitables et acceptées : il n'est de liberté que dans la servitude consentie.

S'ils n'ont point affecté de n'avoir pas lu Ésope et Phèdre, Théophraste, Tacite, Sénèque et Euripide, nos classiques n'en ont pas moins élaboré une littérature qui, dans l'histoire, est plus singulièrement caractérisée que nulle autre. Leur amitié pour les vieux livres ne les induisait pas en découragement ou paresse. Pareillement, celui de nos contemporains qui peut-être a le plus vécu avec les vieux livres de jadis, et avec les vieux livres de naguère, et avec tous les livres, écrit : « Il est toujours vrai que tout a été dit ; mais ce n'est jamais tout à fait vrai... » Il veut encore qu' « en marge des vieux livres, » on note le nouveau commentaire.

M. Jules Lemaître a publié cinq volumes de contes. Dans *Sérénus* et *Myrrha*, les deux premiers volumes, il inventait généralement toute l'anecdote. Mais *Sérénus* pourrait porter en sous-titre ces mots : « En marge de Sénèque le philosophe et de son livre *De tranquillitate animi.* » *Nausicaa* et *Briséis* sont des « marges » de l'*Odyssée* et de l'*Iliade*. Ensuite, le conteur a toujours emprunté aux vieux livres le départ de ses imaginations.

Il procède comme ceci. Le vaisseau d'Ulysse approche de l'îlot des Sirènes. Ulysse n'a point oublié les conseils que lui a donnés Circé la magicienne. Avec de la cire pétrie dans ses fortes mains, il bouche les oreilles de ses compagnons. Lui, on l'attache au mât avec des cordes. Et nous suivons fidèlement le récit d'Homère. Les Sirènes arrivent ; elles se mettent à chanter ; elles invitent les chers hommes à ne point dépasser leur île sans écouter leur voix ; elles haussent hors de la mer « leurs corps étincelans et frais. » Ulysse, dans ses liens, s'agite : on resserre les cordes qui le tiennent. Mais un des matelots, Euphorion, ne résiste pas au désir d'ouïr les filles de la mer chanter à voix de

sirène. Il ôte la cire de ses oreilles : le chant le trouble tellement qu'il dédaigne de vivre, se penche sur le bastingage et se jette dans les flots. Euphorion, matelot d'Ulysse, est perdu : si les matelots n'abandonnent pas sans chagrin leur compagnon, Ulysse leur commande de tirer sur les rames et de doubler en hâte l'île dangereuse. Homère nous emmène avec le vaisseau d'Ulysse et nous ne savons plus ce que devient le jeune homme séduit par les musiques de la mer. M. Jules Lemaître, lui, laisse Ulysse partir et il nous guide vers les aventures d'Euphorion.

C'est un moment délicieux, dans le conte, celui où il s'échappe des liens homériques et, pareil à Euphorion qui, « de toutes les forces de son désir, nageait vers les voix, » s'amuse de sa liberté. Les Sirènes sont de belles personnes et aguichantes. Puis elles déchirent les cadavres des naufragés et leur sucent le sang. Parmi elles, Euphorion remarque une petite Leucosia, lui annonce qu'il l'aime. « Cet étranger m'appartient, » déclare Leucosia, qui aime Euphorion sans tarder. Les deux amans ont de communs plaisirs ; et ils nagent ensemble, jouent avec les dauphins débonnaires ; ensuite Euphorion dort « dans les bras froids de la petite déesse aquatique. » Leur amour n'est pas compliqué de nombreuses paroles, Leucosia ne sachant guère que les mots « qui désignent les choses essentielles à la vie d'une divinité marine de second ordre sur un récif méditerranéen. » Mais Euphorion, touché de quelque nostalgie, s'ennuie un peu. Il songe aux forêts et aux fleuves, aux champs, aux labours, aux temples sur les promontoires et aux tavernes où l'on boit avec des camarades sur les quais animés de foule et de vacarme. Son étrange souhait de vivre humainement, il le communique à Leucosia : ne veut-elle partir ainsi que lui ? — Je ne pourrai pas marcher longtemps sur la terre, répond-elle. Mais Euphorion : — Je t'aiderai ; d'ailleurs, là-bas, il y a des voitures !... Ils s'en vont et nagent trois jours. Ils parviennent au continent. Quelque temps, Euphorion porte Leucosia sur son dos. Seulement, le fardeau lui pèse ; et il agit mal : car il délie de son cou les bras de la Sirène et la laisse tomber sur le sol. Elle pleure ; elle supplie Euphorion d'avoir pitié d'elle. Pitié, amour et larmes : elle ignorait jusqu'alors la pitié, l'amour et les larmes, étant déesse. Elle a pleuré : elle est toute prête à la transformation que Thétis lui offrira ; elle est femme déjà.

Et ainsi va le conte, avec une ingéniosité charmante. Il ne déroule pas une allégorie ; mais il recueille en passant les analogies que présentent la fiction et la réalité : divertissans, les épisodes sont aussi les

emblèmes de vérités, gaies ou tristes et relatives à la pitié, à l'amour, aux larmes, aux inconvéniens de la vie mortelle et au bonheur que bouleverse la pensée. Toutes vérités que le poète Homère négligeait et, au surplus, ne soupçonnait pas ; toutes vérités qui pourtant naissent et fleurissent de son *Odyssée*, comme, après la mort du jardinier qui planta l'arbuste, le rosier, greffé avec art, donne des roses d'une autre couleur et d'un autre parfum : c'est toujours le même rosier, cependant.

Et c'est toujours la même humanité, depuis Homère (et plus anciennement), jusqu'à nous (et bien après nous), qui modifie et modifiera le thème éternel de la crainte et de l'espérance, de la douleur et du plaisir, du temps si bref. Elle modifie le thème ; et, sous divers aspects, le thème demeure éternellement le même. Une glose nouvelle indique la nuance du sentiment qui orne l'antique rêverie. Ainsi, au tronc durable de l'ormeau, dans la vallée d'Ombrie, verdoie le feuillage nouveau de la vigne, chaque année.

La poésie des contes que M. Jules Lemaître a écrits en marge des vieux livres doit une véritable grandeur à cette idée de l'humanité continue, à la fois docile et audacieuse, docile aux dures nécessités du sort et audacieuse à esquiver les entraves, prompte à aimer, dans son esclavage,

ce que jamais on ne verra deux fois !...

Plus est timide et tremblante la glose qui se détache du texte immuable, et aussi plus est touchant, voire attendrissant, l'effort de liberté de cette petite ramure, jolie et menacée. L'âme d'un jour montre sa nuance à la brutale éternité. Un pétale tournoie à la surface d'une eau orageuse.

L'*Iliade* et l'*Odyssée*, l'*Enéide*, l'Évangile, enfin la *Légende dorée*, voilà les livres aux marges desquels M. Jules Lemaître a noté premièrement les singularités de son époque. Ajoutons le *Zend-Avesta* et, bientôt, le *Ramayana ;* mais il s'évade rarement hors de la tradition gréco-latine et française. « Rêver dans le passé, — surtout dans le passé de la France ! » a-t-il écrit. Le passé de la France est à Rome, Athènes et sur les côtes de l'Asie Mineure où préluda la muse d'Ionie. Et, si M. Jules Lemaître admet, parfois, des étrangers, c'est Boccace ou bien Cervantès, des Latins et quasi naturalisés chez nous. Deuxièmement, il compléta la série de nos étapes. Il s'arrêta aux chansons de geste, à Villehardouin et à Joinville, puis au *Pantagruel*

de Rabelais, puis à Mme de Sévigné, à La Fontaine, à Fénelon et à Saint-Simon ; puis, en marge des proclamations du général Bonaparte, il composa le journal de Mme Clélie-Éponine Dupont. Le dernier recueil des « Marges, » — dernier, quant à présent, — *la Vieillesse d'Hélène*, recommençant tout le chemin, le fait tout au long, part de l'*Odyssée* encore, n'oublie pas Hérodote ni Ovide, ce Parnassien ; salue gentiment Guillaume au Court-nez et Joinville, risque un détour capricieux qui le conduit auprès de Ribadeneira et s'attarde plus volontiers dans la compagnie éprouvée de Corneille, de Molière, de Racine, de La Fontaine encore et de Bossuet, de Perrault, de Gil Blas, de Manon Lescaut, de la Nouvelle Héloïse, et même de M. Renan. C'est à peu près tout le chemin qu'a fait l'âme française depuis ses primes origines. Beau voyage et saint pèlerinage ou plus familièrement, si l'on veut, procession de nos enfances : et, à chacun des reposoirs, notre guide apporte un bouquet fraîchement coupé.

Les contes du dernier recueil sont plus rapides que les précédens. Ils n'ont pas plus de huit ou dix pages. Les incidens ne sont pas moins nombreux ; mais le conteur va plus vite. Il est possible qu'on regrette la manière un peu nonchalante de *la Sirène;* oui, nonchalante, et avec tant de grâce. Le conteur ne se dépêchait pas du tout; on eût dit que plutôt le conteur alentissait l'allure de ses phrases, n'ayant nulle hâte. Il a quelque hâte, maintenant. Et il a remplacé une élégance par une autre. Maintenant, c'est la vivacité de l'anecdote qui nous enchante : et heureux l'écrivain qui, changeant de manière, a deux fois enchanté son lecteur! Les contes de *la Vieillesse d'Hélène* sont arrangés à la façon de comédies. Il y a des coups de théâtre, et qu'il faut amener prestement. Il y a des retournemens de la situation, qui valent pas leur promptitude. Et il y a des dénouemens, qui valent par leur soudaineté.

Depuis cinquante ans qu'elle est la belle Hélène, la fille de Léda et du Cygne souffre d'une malchance : on l'aime, — ah ! oui, on l'aime ; Thésée l'enleva quand elle était encore une petite fille ; bientôt après, Ménélas l'épousa; et Pâris, on n'ignore pas qu'il sut la convaincre ; avec moins de beauté, mais avec tant de malice, Ulysse fut peut-être son amant; et Hector, on se demande si, en faveur d'elle, il ne négligea pas Andromaque aux bras blancs ; est-ce tout? on n'ose pas le dire; les Argiens et les Phrygiens l'adoraient également. — On l'aime; et, voici la malchance, elle n'aime pas. Elle est flattée de tout l'amour qu'on lui prodigue; mais elle a « déchaîné les plus furieuses passions sans être elle-même grandement émue. Vers la cinquan-

taine, elle s'en désole; et elle envie la violente Hermione, que Pyrrhus a trahie et qui assassina Pyrrhus et qui se tua sur le corps du perfide. Alors, elle prend la décision d'être amoureuse. Un jeune soldat sans fortune, joli garçon nommé Arsace, la tente assez bien; seulement, elle ne le tente guère : le gaillard ne dissimule pas beaucoup la prédilection qu'il a pour des jeunesses. Hélène pleure et endommage ainsi le fard indispensable de ses joues. Elle se promène, déçue, dans les prairies qui bordent le jardin du roi. Elle remarque un jeune berger, d'abord timide, et un peu moins timide vers le soir. « Par une tiède nuit d'été, le petit pâtre, amoureux enfin, et plus hardi que de coutume, tenta de prendre Hélène dans ses bras. « Non, non! » dit-elle, et elle évita l'étreinte. « Pourquoi? — Cela n'est pas bien. » Il la supplie; il insiste; elle fuit... » Le petit pâtre la poursuit. S'il l'atteint et s'enhardit encore, s'il lui enlève son chapeau et la décoiffe, il verra qu'elle n'est pas une fillette. Il court mieux qu'elle et il est vif. Elle tire un poignard de sa ceinture et le plonge dans le cœur de l'enfant qui ne saura pas qu'elle était moins belle.

Et nous participons à la volonté singulière d'Hélène, à sa violence. Même si sa coquetterie nous fait sourire, nous lui sommes reconnaissans d'avoir préservé son idéale image Homère ne nous l'a pas montrée, Hélène, moins belle qu'au temps où elle fut le plus belle. A présent, nous avons un peu plus de perversité, quitte à en souffrir; mais, si l'un de nos contemporains, plus audacieux qu'Homère, a imaginé un instant la vieillesse d'Hélène, il a eu peur de son audace et a vite caché les menues rides qui ont dû rendre moins parfait, un jour, le visage adorable.

Pénélope est une chaste épouse. Aux prétendans, elle n'a rien accordé. M. Jules Lemaître propose que, du moins, elle ait distingué Aristonoos qui, tout en buvant bien, ne s'enivrait pas et qui chantait en s'accompagnant sur la lyre. Va-t-elle céder aux séductions d'Aristonoos et à son empressement? Non; et M. Jules Lemaître ne profanera certainement pas le symbole de la vertu conjugale. Mais Pénélope désormais se dépêche à sa broderie. Liodès, l'un des prétendans et qui n'a pas d'avenir, souhaite que la situation se prolonge; et, par Mélantho la servante, le travail du jour est défait chaque nuit. Pénélope croit que les dieux l'avertissent de n'être pas frivole. Ensuite elle surprend Mélantho et la gronde... « C'est alors qu'Ulysse revint... » Ulysse a beaucoup d'énergie : il tue les prétendans et Aristonoos comme les autres. Pénélope en est informée. Si elle a du chagrin, personne ne s'en doute; car elle est la prudente Pénélope : elle est une

femme, discrète et honnêtement dissimulée. Elle accorde au retour du héros une sincère politesse et les sentimens les meilleurs. Mais, au matin, quand son vaillant époux dort à poings fermés, elle quitte le lit et va, sous le portique, chercher parmi les morts le cadavre d'Aristonoos; elle fait sur lui une libation de vin noir. A partir de ce jour, on la vit plus triste qu'elle ne l'était avant qu'Ulysse eût achevé son dur voyage.

Et Pénélope, à nos yeux, n'a rien perdu de l'intégrité qui la rendait recommandable entre toutes les femmes légitimes. Elle a gagné un mérite encore, à être vertueuse, pour ainsi parler, en connaissance de cause. La vertu que lui avait conférée Homère, — déjà précieuse, — était un peu involontaire. C'est déjà très bien, d'être vertueuse comme on est blonde, ou brune, par un divin hasard. Mais enfin, c'est mieux, d'être vertueuse comme on est bonne parce qu'on l'a choisi. Pénélope qui s'est aperçue d'Aristonoos et de ses attraits, dira-t-on que l'absolue blancheur de son âme se colore de teintes moins pures? et qu'il y a, auprès d'elle, moins de sûreté?... Elle est plus touchante; nous l'aimons davantage, il me semble, pour ce léger trouble qu'elle admet dans son cœur excellent, aujourd'hui que, très civilisés, nous avons tant de peine à concevoir la simplicité du bien ou du mal.

J'ai scrupule d'ajouter ces petites explications ou, en quelque sorte, ces corollaires de morale à des fictions que l'auteur nous donne toutes seules et qu'il n'alourdit pas de philosophie. C'est que, les fictions, je les résume et crains d'en déranger la fine ordonnance. M. Jules Lemaître, lui, dans ses contes, ne sépare jamais de l'anecdote une interprétation. Sa méthode n'est pas celle de La Fontaine qui, la fable terminée, formule ses maximes. Plutôt, sa méthode est bien celle de La Fontaine qui, en fin de compte, ne formule ainsi ses maximes que pour se conformer à l'usage ancien des fabulistes; mais la véritable signification des fables de La Fontaine, ce n'est point aux « moralités » qu'il la faut demander : elle est incluse dans le récit. Pareillement, les contes de M. Jules Lemaître portent en eux-mêmes leur signification profonde. Il a tout disposé de telle manière que la pensée dût naître et, j'allais dire, émaner des incidens, de leur subtil arrangement, de leur qualité. L'on aperçoit, de page en page, comme des invites à rêver selon la guise de l'auteur.

Du reste, l'auteur n'est pas un impérieux dogmatiste; il vous laisse beaucoup de liberté : cependant, avec une persuasive douceur, il vous dirige. Souvent aussi, le conte ne paraît pas destiné à une autre fin qu'au seul plaisir de l'imagination. Telle, l'aventure de

Daphné, fille d'un fleuve. Daphné avait peur de l'amour. Pénée, le fleuve, lui conseillait de se marier, de lui donner des petits-fils. Elle passait toutes ses journées à la chasse. Apollon la vit, dieu galant, et la rechercha. Comme elle risquait de ne plus échapper aux entreprises du ravisseur, elle implora son père, qui la transforma en un laurier. Au printemps, « sous la lisse écorce, le corps endormi de Daphné était traversé, comme par d'excitantes flèches, par tous les désirs de vie végétale qui, à l'extrémité des branches, s'épanouissent en feuilles et en fleurs... » Et, sous l'ombrage du laurier, les amoureux venaient s'asseoir. Un jour, ce fut Apollon et la petite Xantho : le dieu pleurait Daphné, mais il priait Xantho de le consoler. Soudain, les branches du laurier frissonnèrent ; « et Apollon sentit un bras frais autour de son cou : ce n'était point le bras de Xantho. » Daphné avait rompu l'écorce et apparaissait, disant : « Me voici. » Là-dessus, nous rêverons, touchant l'amour et ses caprices. Il ne s'agit pas de conclure, mais de songer.

La préférence accordée au récit, la rapidité du récit, l'art de se cacher derrière une anecdote, l'art de la réalité, autant de caractères par lesquels on définirait la littérature classique. Et, parmi les écrivains de notre époque, M. Jules Lemaître est en effet celui que le romantisme a le moins alarmé. Les autres, pour la plupart, n'écriraient pas exactement comme ils écrivent, s'ils n'avaient lu Chateaubriand, Victor Hugo et Balzac. Mais les contes de M. Jules Lemaître, si pénétrés qu'ils soient des sentimens d'aujourd'hui, se placent, dans la série littéraire de la France, tout de suite après La Fontaine, La Bruyère et, si l'on veut, Voltaire. Le romantisme n'y est pour rien. Car jamais M. Jules Lemaître n'abuse de son idée, abus où le romantisme triomphe. Jamais les mots ne le mènent plus loin que raisonnablement il n'avait résolu d'aller ; et jamais une trouvaille ne lui devient un prétexte. Il redoute la vaine poésie, celle qui, s'étant une fois échappée, court comme une ménade. Il évite les descriptions abondantes et, devant la nature, il n'est pas pris de démence. Les ornemens inutiles, la prodigalité verbale et toute cette exubérance du cœur et de l'esprit lui font horreur. Et il écrit, dans l'histoire du chevalier de Pontmolain, gentilhomme de Touraine qui a suivi en Terre sainte le roi saint Louis : « Sous les orangers de Jaffa, il se souvenait avec larmes des peupliers de la Loire, mais en même temps les suaves odeurs d'Orient l'alanguissaient et il avait un grand besoin d'aimer et d'être caressé... » Voilà peut-être la plus romantique de ses phrases : et elle n'est pas romantique. D'ailleurs, je ne nie pas

qu'il soit, plus que nos classiques, sensible au son des mots et à la musique que fait leur savante combinaison. Mais je crois qu'il faut limiter là le romantisme de cet écrivain.

N'est-il pas significatif déjà que, dans la liste de ces livres aux marges desquels il a écrit ses contes, on ne trouve aucun des héros de 1830? Nous passons de *la Nouvelle Héloïse* à *l'Abbesse de Jouarre*, de Rousseau à M. Renan. Le petit conte relatif à M. Renan, l'auteur de *la Vieillesse d'Hélène* l'a emprunté au premier tome des *Impressions de théâtre*. On le connaissait; on est ravi de le relire; et puis on peut conjecturer qu'en le plaçant ici M. Jules Lemaître a voulu marquer son intention de franchir tout le romantisme d'une traite. Il ne s'y arrête pas. Le méprise-t-il? Du moins, il n'en fait point usage, quant à lui. Ses contes en marge des vieux livres, c'est en quelque façon l'essai de lui-même au contact de la littérature. L'essai révèle et des analogies et des différences. Mais, entre les romantiques et lui, sans doute n'a-t-il pas senti le contact; et il les a négligés, n'ayant rien à leur demander.

Les romantiques sont beaucoup plus loin de lui que l'*Iliade* ou l'*Odyssée*. Avec Homère, il s'entend à merveille. Avec Hélène et Pénélope, avec Nausicaa et Briséis, il est en familiarité. Certes, il leur prête des âmes plus nuancées que les âmes des temps épiques; mais il le fait avec tant d'habileté, il ménage si bien la transition des âges que la pensée nouvelle n'offense pas la pensée ancienne. Puis, cet Homère un peu gai qu'il nous présente, c'est véritablement Homère, poète amusant, non pas le prophète que divers théoriciens et absurdes exégètes ont fomenté. Quelle justesse de l'intelligence, dans ces portraits littéraires que sont les contes de *la Vieillesse d'Hélène!* Il y a là un Corneille, un Molière, un Racine, un La Fontaine et un Bossuet dignes des *Contemporains* et des *Impressions de théâtre :* un Corneille devenu le vieux poète mécontent et que la renommée de M. Racine tracasse; un Jean Racine déjà pieux, facile encore à l'attendrissement et qui, aux répétitions d'*Esther*, étanche de son mouchoir les yeux si beaux des jeunes comédiennes; un douloureux Molière et qui a, dans les succès du théâtre, les revanches de son infortune; un délicieux La Fontaine, le plus délicieux de tous, par l'ingénuité, le péché, la douceur et par une certaine abjection que relève le simple repentir; un Bossuet fort déconcerté qui a traduit en vers le *Cantique des Cantiques* et qui voit, un gamin de neveu aidant, les voluptés du « saint amour » passer à des voluptés laïques. Un peu plus tard, après les contes de Perrault et après *Gil Blas*, voici *la Nouvelle Héloïse*.

Or, c'est bien, cette *Nouvelle Héloïse*, le commencement de la déraison. Je disais que l'auteur de *la Vieillesse d'Hélène* était, comme par un prodige, indemne de tout romantisme. Cède-t-il à Rousseau?... Non!... Lisons « le Tempérament de Saint-Preux. » Nous supposons que Mme de Wolmar n'est pas morte; et le roman continue. M. de Wolmar écrit à Milord Édouard que tout va bien, très bien; il a auprès de lui sa femme, Saint-Preux et Claire d'Orbe : décidément, « il n'est pas de situation dangereuse pour les âmes droites. » Mais Saint-Preux, curieux de Claire, lui donne rendez-vous dans un bosquet : il compte sur l'Être Suprême pour approuver son enthousiasme. Claire dit tout à Julie; et Julie pardonne à Saint-Preux : elle mouille sa lettre de ses pleurs. Saint-Preux n'aime-t-il plus Mme de Wolmar ? Il lui donne rendez-vous dans le bosquet où Claire agréa son éloquence. Julie dit tout à Claire, qui pardonne et souffre. Il y a, dans tout cela, un cynisme de loyauté presque animal. Saint-Preux embrouille deux amours, volontiers. Il se fatigue, par trop de sensibilité. Ensuite, il s'est mis en tête de « former à la vertu » l'âme de la cuisinière : il devra passer quelques semaines de repos dans le Valais. Le sublime des passions qui aboutit au médiocre et au pire, admirable caricature ! Et les passions que Rousseau déchaîne, immodérément, tel est leur résultat dérisoire... « Je respecte Wolmar; mais que les embrassemens d'un athée doivent être froids ! » écrit Saint-Preux à Julie. Eh ! les embrassemens ne sont que des embrassemens : le péril est d'y ajouter une idéologie, une théodicée, et de commettre son péché sans bonhomie. La dernière aventure de Saint-Preux illustre le *Rousseau* de M. Jules Lemaître, un de ses plus beaux livres, et l'étude pénétrante d'une dépravation.

Ainsi réunies et associées, la critique et la fantaisie composent une œuvre parfaitement harmonieuse et complète, une œuvre à la fois soumise et libre, soumise à la précédente littérature comme elle doit l'être pour entrer dans les siècles de la pensée et s'y placer à sa date, soumise et libre aussi, libre jusqu'à se diversifier d'heure en heure, au gré d'une mélancolie tantôt sereine, tantôt rude et qui parfois orne de maintes gentillesses l'amour, parfois le dénigre et n'attend de lui qu'un divertissement contre la peur de la mort.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

EN PLEINE THÉRAPEUTIQUE PASTORIENNE

D'Alembert qui, quoique homme d'esprit, n'était nullement ce qu'on appelle aujourd'hui un humoriste, disait avec juste raison que la médecine est la sœur de la métaphysique, à cause de leur commune incertitude. Si cette opinion a cessé dans une large mesure d'être justifiée, si la médecine tend réellement aujourd'hui à devenir une science, c'est presque exclusivement aux méthodes pastoriennes qu'on le doit. Quand on pense à l'hostilité que la Faculté a si longtemps opposée aux disciplines pastoriennes, et que celles-ci n'ont pénétré le corps médical qu'à son corps défendant, par effraction en quelque sorte et par la violence irrésistible de la vérité, on peut dire qu'il n'en est point parmi les « médecins » dignes de ce beau nom, de la dernière génération, qui ne soit devenu un peu *médecin malgré lui.*

Les maladies infectieuses et virulentes marquent le triomphe le plus complet de l'expérimentation pastorienne. Avec elles le mot d'Ambroise Paré : « Je le soignai, Dieu l'a guéri, » s'il n'a pas cessé d'être vrai, a pris un sens qui laisse plus de noblesse que par le passé et plus d'efficace à l'initiative humaine. Nous en allons, d'après les travaux les plus récens des pastoriens, donner quelques exemples. Il ne saurait être en effet question de passer ici une revue complète de ce qui a été fait dans ce domaine, tant les conquêtes y sont déjà nombreuses. Aussi bien dans un tableau trop complet, trop « léché, » l'œil, perdu dans les détails , voit moins bien les grandes lignes d'un paysage.

Nous avons déjà dit que l'on attribue maintenant les maladies infectieuses à des microorganismes pathogènes, et qu'on les combat

en procurant au sujet, soit par la vaccinothérapie, soit par la sérothérapie, une immunité plus ou moins durable. Tandis que la première méthode consiste à inoculer au sujet le virus atténué de la maladie dont on veut le défendre, la seconde, au contraire, consiste à lui inoculer les antidotes de cette maladie extraits du corps d'un animal préalablement vacciné. Nous avons déjà montré ce que les deux méthodes ont de commun. Pour classer les diverses maladies infectieuses, elles nous fourniraient un fil d'Ariane sans doute commode, mais qui paraît cependant d'autant moins utilisable qu'il est des maladies comme la peste, pour lesquelles on emploie l'un ou l'autre procédé, et qu'il en existe aussi comme la fièvre typhoïde, pour lesquelles on emploie des procédés qui relèvent à la fois de la vaccination et de la sérothérapie.

***

Je crois donc plus commode d'employer un autre mode de classification, et de distinguer dans les maladies microbiennes celles où les ravages sont causés par le microbe lui-même et liés à sa présence, et celles où le microbe n'agit qu'indirectement et par les produits toxiques qu'il élabore. Dans la première classe on peut ranger la peste, la dysenterie bacillaire, la méningite cérébro-spinale ; dans la seconde, la diphtérie, le tétanos. Nous y joindrons l'empoisonnement par les venins, — parce que, grâce surtout aux travaux de Calmette, il relève aujourd'hui de la thérapeutique pastorienne, et nous prouve merveilleusement que même les troubles morbides étrangers à toute origine microbienne peuvent relever de cette thérapeutique.

***

Les méfaits qu'a commis la peste, « ce mal qui répand la terreur, » forment dans l'histoire une sombre série qui n'est malheureusement point close. Longtemps on ignora la cause de cette terrible maladie. La Fontaine nous a narré joliment comment la cour du roi Lion, érigée en Haute Cour, en délibéra, et comment, déplorable victime d'une erreur judiciaire, l'âne fut reconnu coupable. Deux siècles environ devaient s'écouler avant qu'on mît la main sur « le pelé, le galeux, d'où venait tout le mal, » et qui est d'une apparence encore bien plus inoffensive que maître Aliboron. C'est un vulgaire bacille découvert par un élève de Pasteur, M. Yersin, en 1894, dans

l'épidémie de peste bubonique qui sévissait alors à Hong-Kong. C'est également M. Yersin, aujourd'hui directeur des Instituts Pasteur de Saïgon et de Nha-Trang, qui mit en évidence le rôle des rats dans la propagation de cette affection. C'est encore un pastorien, le docteur Simond, lors d'une mission dont il avait été chargé dans l'Inde par l'Institut Pasteur, qui apporta une clarté complète dans l'étiologie de la peste en prouvant que les puces du rat sont les agens qui transmettent la maladie de ce rongeur à l'homme. La Commission anglaise de la peste a confirmé pleinement ces faits d'où découlent à la fois une prophylaxie et une thérapeutique réalisées par les méthodes pastoriennes habituelles.

Le sérum antipesteux, fabriqué en immunisant progressivement, au moyen de cultures de bacilles de Yersin, les chevaux destinés à fournir le sérum, a été préparé pour la première fois par M. Yersin, M. Roux et ses collaborateurs MM. Calmette et Borrel. *Il constitue le seul remède spécifique et efficace de la peste.*

Mais il faut qu'il soit employé pour cela largement, et dès le début de la maladie. Il donne alors des résultats remarquables. On en a apporté de nombreuses démonstrations, et notamment MM. Calmette et Salimbéni, lors de l'épidémie d'Oporto. L'efficacité du sérum est d'autant moindre qu'il est employé plus tardivement : ainsi en 1898 (époque où les sérums préparés étaient d'ailleurs moins actifs qu'aujourd'hui), M. Simond a constaté que, chez les Hindous traités par lui, ceux qui reçoivent le sérum le premier jour ne donnent qu'une mortalité de 20 pour 100 ; s'ils l'ont reçu au troisième jour, elle monte à 36 pour 100, à 66 pour 100 au quatrième, et la proportion des morts s'élève à 100 pour 100 parmi les traités au cinquième jour. Les malades étant en général rebelles à l'hospitalisation, et se tenant à l'abri des recherches, on conçoit que dans l'Inde par exemple la mortalité pesteuse soit encore très grande. Il y meurt encore bon an mal an environ un million de pesteux. Avec la diffusion et la rapidité accrue des moyens de communication, l'existence des grands foyers pesteux endémiques de l'Asie rend toujours redoutable pour nous une invasion foudroyante de ce fléau dont La Fontaine croyait naïvement qu'il avait été inventé par le ciel « pour punir les crimes de la Terre... » Comme si l'Inde recélait plus de crimes que nos régions dites civilisées !

A cet égard, rien n'est plus important que la prophylaxie de la peste. Elle a fait de grands progrès grâce aux vaccinations antipesteuses. Celles-ci complètent le rôle du sérum qui, s'il guérit souvent, ne fournit

qu'une immunité fugace, durant à peine quelques jours. Parmi les nombreux vaccins antipesteux, le premier et le plus employé a été préparé par Haffkine, ancien élève de Pasteur, qui a eu l'idée d'injecter sous la peau des bacilles pesteux tués par la chaleur, donnant ainsi un des premiers exemples de vaccination par virus tués, tandis que la vaccination antirabique par exemple se fait par virus seulement atténués. La méthode des injections haffkiniennes, essayée sur des centaines de milliers d'individus, a donné des résultats probans. Pour donner une garantie plus certaine, elle doit être répétée annuellement. Elle constitue une armure défensive qui permettra sans doute à l'Europe d'éviter dans l'avenir les désastreuses épidémies de peste bubonique qui l'ont ravagée au moyen âge. Il y a malheureusement là une grande difficulté : les sujet vaccinés en temps d'épidémie présentent, pendant une période d'incubation d'une dizaine de jours, un état d'hypersensibilité, d'anaphylaxie (j'ai naguère expliqué ce phénomène) pour le virus pesteux. Il ne faut donc pas vacciner contre la peste en temps d'épidémie. Pour avoir ignoré ce phénomène, que les travaux de M. Charles Richet permettent de comprendre, presque tous les médecins et infirmiers traités préventivement, lors de la récente et désastreuse peste de Mandchourie, ont succombé. Le sérum antipesteux n'a d'ailleurs donné que des résultats médiocres dans cette épidémie, et cela n'est point étonnant, car il s'agissait non de la peste bubonique, mais de la peste pulmonaire (ou peste noire, ainsi nommée sans doute à cause de la couleur des crachats sanglans qu'expectorent sans cesse les malades). Celle-ci est une modalité très particulière de la peste, et son traitement efficace est encore à trouver.

Il nous faut signaler enfin sur la peste un travail tout récent et fort curieux fait à l'Institut Pasteur par MM. Dujardin-Beaumetz et Mosny. Ils ont constaté que, tandis qu'une marmotte inoculée pendant l'état de veille meurt en deux jours et demi, cette marmotte inoculée pendant son sommeil hivernal survit quatre mois et ne meurt qu'à son réveil printanier. Voilà un fait qui ouvre bien des aperçus physiologiques curieux. Il permet en outre d'expliquer la conservation de la peste dans les foyers endémiques où vivent des rongeurs hibernans, comme en Sibérie.

La dysenterie bacillaire (qu'il ne faut pas confondre avec la dysenterie amibienne qui produit l'abcès du foie et est spéciale aux pays chauds) est une maladie très répandue à la fois dans les pays tropicaux et dans la zone tempérée. Elle s'y manifeste surtout en été, dans les agglomérations et les casernes, par de véritables épidémies qui

causent une mortalité importante, surtout, pour ne parler que de la France, dans certaines régions comme la Bretagne. Elle est un des fléaux les plus redoutés des armées en campagne, et dans les guerres modernes elle a sans doute tué plus d'hommes que les armes à feu. Les microbes qui la produisent ont été découverts, caractérisés et étudiés par divers savans, notamment MM. Chantemesse et Widal, le Japonais Shiga, Flexner, Dopter, qui à l'Institut Pasteur dirige les laboratoires affectés à la dysenterie, d'autres encore. En injectant aux animaux les cultures de ces microbes, on a préparé plusieurs sortes de sérums à la fois antimicrobiens et antitoxiques (car les ravages de la dysenterie sont dus au microbe lui-même et aussi, à un moindre degré, à ses produits toxiques) qui donnent de bons résultats. Ces sérums ont permis d'abaisser dans des proportions notables la mortalité par la dysenterie, et d'en activer généralement la guérison. Ils sont aussi préventifs, mais l'immunité qu'ils confèrent ne dure que quelques jours.

J'ai dit à dessein : *les* microbes de la dysenterie, car il est prouvé que cette maladie n'est pas produite toujours par le bacille Shiga, mais l'est quelquefois par d'autres sortes de bactérie morphologiquement un peu différentes de lui, quoique parentes. De même que le choléra et bien d'autres maladies, il semble que la dysenterie épidémique puisse être provoquée par des bacilles dont certains caractères varient suivant les régions où règne la maladie. M. Ohno a étudié 74 variétés de bacilles dysentériques.

Ceci nous ouvre des horizons d'un très grand intérêt philosophique, et que déjà les caractères protéiformes des bacilles tuberculeux examinés par nous, dans une chronique récente, auraient pu nous faire entrevoir. Puisque les microbes pathogènes ont, comme nous l'avons vu, des facultés adaptatives extraordinaires, puisque les moindres variations de milieu suffisent à les faire évoluer et à les différencier en très peu de temps, rien ne nous autorise à penser que les maladies virulentes restent identiques à elles-mêmes dans le temps. Ce que nous appelons, aujourd'hui, tuberculose, syphilis, n'est sans doute pas absolument pareil à ce qu'étaient, dans un même pays, ces maladies il y a quelques siècles, ou seulement quelques années. Car, même si le milieu humain où évoluent les microorganismes pathogènes n'évolue qu'avec une infinie lenteur, à côté d'eux, les modifications qu'eux-mêmes apportent dans ce milieu, suffisent sans doute à les faire évoluer, et on s'explique ainsi que d'anciennes maladies, jadis très virulentes et très répandues, aient disparu ou aient changé

de caractère. Le rhume de cerveau, le bénin et incurable coryza, paraît être précisément, — bien des raisons l'indiquent qu'il serait trop long d'exposer ici, — une ancienne maladie qui, jadis fort redoutable, ravagea l'humanité.

Mais puisque les microbes sont plus que tous les autres organismes dociles à l'évolution, au milieu, rien n'empêcherait de les faire évoluer par sélection artificielle dans le sens que l'on voudrait, comme font les éleveurs anglais pour les animaux domestiques, mais bien plus rapidement. Le jour où on réalisera cette idée, — et l'atténuation pastorienne des virus est un pas dans cette voie, — on arrivera sans doute facilement à créer de nouvelles maladies aussi redoutables qu'on voudra, et dont les ravages seront localisés à volonté. A Dieu ne plaise, d'ailleurs, que cette possibilité théorique ne soit prise au pied de la lettre par quelque chercheur ! Mais il y a là une idée que nous suggèrent, presque sans coup de pouce imaginatif, les notions les plus positives de la microbiologie, et qui pourra tenter les romanciers à la Wells. Nous la leur livrons.

Variables sans doute dans le temps, les maladies microbiennes le sont très certainement dans l'espace, ainsi que nous en avons donné des preuves. C'est ainsi que l'influence variable, sur les germes pathogènes, des milieux individuels, fait que l'ancienne idiosyncrasie morbide est une idée qui n'a guère perdu de sa justesse. Et sans aller jusqu'à dire : Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades,... nous nous permettrons de le penser un peu.

En un mot, la spécificité des germes pathogènes doit cesser d'être un dogme au même titre que la spécificité des atomes chimiques. D'après les idées modernes, il y a dans un gramme de radium et même dans un gramme d'un élément chimique quelconque, une foule d'atomes *presque* semblables les uns aux autres, mais dont chacun cependant diffère un peu des autres. Il n'y a peut-être pas dans l'univers, — contrairement aux conceptions du chimisme classique, — deux masses d'un même poids d'un gaz donné (et *a fortiori* d'un solide ou d'un liquide), parfaitement identiques l'un à l'autre. Et pareillement il n'y a peut-être pas dans l'univers deux microbes parfaitement jumeaux, et il n'y a peut-être jamais eu deux hommes qui aient souffert de la même maladie. Les phénomènes sont infiniment complexes et différenciés, et c'est seulement la grossièreté de nos sens et de nos moyens d'investigation qui, par une heureuse conséquence de notre infirmité, nous permet de les classer en groupes *à peu près* homogènes. On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve,

disait le philosophe antique. Cela est toujours vrai, et seuls les myopes peuvent avoir l'illusion contraire. Mais la science nous aide à mettre des bésicles aux plus myopes des myopes.

Parmi les autres fléaux qui relèvent des mêmes méthodes préventives et curatives que la peste et la dysenterie bacillaire, il faut citer avant tout la méningite cérébro-spinale, dont les ravages abattent chaque année un important contingent de victimes, et à qui les conditions sanitaires déplorables constatées récemment dans notre armée ont donné un triste renouveau d'actualité.

La méningite cérébro-spinale est causée par une bactérie découverte en 1887 par M. Weichselbaum dans les méninges et le liquide céphalorachidien, et qu'il a appelée le *Diplococcus intracellularis meningitidis*. Dans la pratique, on remplace ce nom un peu trop moliéresque par celui de *méningocoque*. Grâce au sérum antiméningococcique, que l'on prépare à la manière habituelle par injections à des animaux de cultures microbiennes, et qu'on injecte dans le rachis des malades, ce terrible fléau, qui était jadis presque toujours sans rémission, a vu sa mortalité diminuer dans des proportions énormes. Par exemple, dans la grande épidémie récente de la Province Rhénane, en Allemagne, les méningitiques sans traitement mouraient dans la proportion de 80 pour 100, tandis que les malades traités par le sérum n'avaient qu'une mortalité de 12 à 15 pour 100. Mais ici aussi, il importe que le traitement sérothérapique soit institué dès le début de la maladie. Trop de nos petits soldats ont succombé faute de cela.

Pour compléter cette première partie de notre exposé qui concerne la vaccination et la sérothérapie *anti-microbiennes*, il nous resterait à exposer les recherches entreprises contre l'un des plus grands fléaux actuels : la fièvre typhoïde. Ces recherches touchent à des questions essentielles de prophylaxie, de thérapeutique, de législation même. Elles sont d'une très grande importance. Mais, quoique issues des idées pastoriennes, comme elles ont été réalisées pour la plupart en dehors de l'Institut Pasteur lui-même, elles sortent un peu du cadre que nous nous sommes tracé et nous nous réservons de leur consacrer dans quelque temps une étude particulière, que justifiera par ailleurs l'importance du sujet.

***

Dans toutes les maladies que nous venons d'examiner, l'agent essentiel des troubles est le microbe pathogène lui-même, qui cause des lésions morbides, et les sérums défensifs réalisés contre elles sont des

sérums antimicrobiens. Tout autres sont les affections dont nous allons parler maintenant et où les microbes sont surtout redoutables par les produits empoisonnés, par les toxines qu'ils élaborent. Les sérums antimicrobiens, dont M. Charles Richet a signalé le premier exemple, sont fort différens, dans leur mode de préparation et leur objet, des sérums antitoxiques. Ceux-ci ont une valeur thérapeutique encore supérieure aux premiers; ils ont complètement modifié et éclairci nos idées sur la nature de l'immunité; enfin ils nous ont ouvert une allée magnifique et à peine explorée dans l'inconnu en soumettant aux méthodes pastoriennes des accidens morbides qui, par leur origine non microbienne, paraissaient devoir rester étrangers à ces méthodes. Tout ces beaux résultats que nous allons passer en revue ont découlé de la découverte à jamais inoubliable de la toxine diphtérique, faite par le docteur Roux en collaboration avec Yersin.

Dès le début de la bactériologie, certains avaient soupçonné que les microbes pathogènes doivent agir non seulement par eux-mêmes, mais par les poisons qu'ils élaborent. Dès 1882, l'illustre Behring, alors médecin assistant de 2e classe au régiment des hussards de la Garde à Posen, avait fait dans cette voie des recherches remarquables dont la conclusion était : que l'immunité n'était pas expliquée en général d'une façon satisfaisante par le pouvoir bactéricide des sérums. Mais on resta longtemps à cet égard dans le domaine nébuleux des hypothèses jusqu'aux travaux de MM. Roux et Yersin qui, étudiant la diphtérie (dont le microbe signalé par M. Klebs a surtout été caractérisé par M. Lœffler), montrèrent que les cultures du bacille de Lœffler en bouillon alcalin, filtrées *de façon à être privées de microbes*, contiennent un poison si actif que un demi-centimètre cube peut tuer un cheval. Ainsi fut découverte la toxine diphtérique, qui n'est pas un alcaloïde, mais un produit plutôt voisin des venins par ses propriétés. Bientôt après, M. Behring découvrait que le sérum des animaux immunisés contre cette toxine est précisément le contrepoison de la toxine diphtérique. Puis survenaient de nouvelles recherches admirables du docteur Roux sur les meilleurs moyens d'obtenir et d'utiliser la toxine et le sérum, et enfin en 1891, au Congrès de Budapest, celui-ci faisait sa mémorable communication, qui forçait d'un seul coup les portes jusque-là prudemment closes de la pratique médicale. Les parts de MM. Roux et Behring sont égales dans cette bienfaisante découverte; elles se complètent, et ne valent que l'une par l'autre. Admirable exemple de ce que peuvent les collaborations de gens qui ont mieux à faire que de s'entre-massacrer. C'est par centaines de mille qu'il faut compter les

existences sauvées par la sérothérapie antidiphtérique. La mortalité de cette maladie qui ravageait surtout l'enfance était effrayante ; elle est tombée à presque rien. Et comment se défendre d'une émotion en lisant ces mots qu'écrivait il y a quelques jours le docteur Roux, s'oubliant comme toujours lui-même, à propos du 60e anniversaire de M. Behring que vient de célébrer l'Allemagne, ou du moins la pacifique, savante et rêveuse Allemagne... car il y en a une autre : « C'est une fête non seulement pour l'Allemagne, mais pour tous les pays civilisés... Behring mérite la reconnaissance de toutes les familles françaises qui lui doivent la conservation d'êtres chers. »

Le sérum antidiphtérique n'est pas seulement curatif, mais aussi préventif. Malheureusement, l'immunité préventive ainsi créée est peu durable. Il n'importe guère d'ailleurs, puisque son pouvoir curatif est parfait. On a préparé, sur le même mode, d'autres sérums antitoxiques, et notamment le sérum antitétanique découvert par MM. Behring et Kitasato et dont MM. Vaillard et Nocard ont admirablement précisé l'emploi pour prévenir le tétanos. Le tétanos, qui est une maladie commune à l'homme et aux animaux, a ceci de commun avec la diphtérie que son bacille (découvert par M. Nicolaier) se limite au point inoculé et ne se dissémine pas dans l'organisme, bien que celui-ci soit tout entier malade. C'est la preuve que le bacille agit non directement, mais par ses toxines. Il est très fréquent dans les couches superficielles du sol, dans les poussières et dans les déjections des herbivores : il produit une raideur musculaire générale, si bien que le malade meurt généralement asphyxié par suite de la contraction tétanique du diaphragme. La sérothérapie n'en est guère efficace que préventivement. Et c'est pourquoi il faut l'employer tout de suite dans les traumatismes et les plaies ayant été en contact avec le sol. Le sérum antitétanique s'est montré d'ailleurs beaucoup plus efficace chez les grands animaux domestiques, pour qui les vétérinaires l'utilisent fréquemment, que chez l'homme.

Contre les venins des serpens et des scorpions qui dans le monde entier tuent certainement environ 50 000 personnes par an, on a forgé des armes analogues à celles qui servent contre les poisons diphtérique et tétanique. Les noms de MM. Sewall, Kaufmann, Phisalix et Bertrand, du docteur Calmette, jalonnent brillamment la route qui a conduit à ce résultat.

En injectant aux animaux des doses progressivement croissantes et convenablement espacées de venins, on arrive à les immuniser admirablement. M. Calmette arrive à immuniser ainsi facilement des

chevaux ou des lapins contre des doses de venin centuples de celles qui normalement les tueraient. Le sérum de ces animaux constitue alors un préventif et un curatif excellent des morsures de serpens, et il a sauvé déjà des milliers d'existences. Il résulte notamment des travaux de M. Calmette que les divers venins ne sont pas partout pareils et contiennent deux élémens toxiques dont l'un agit surtout sur le système nerveux (il est prépondérant chez les *Colubridæ*) et l'autre sur le sang qu'il coagule (surtout abondant dans le venin des *Viperidæ*) et dont les proportions varient suivant les espèces reptiliennes. De là, la nécessité de préparer, suivant le pays, toute une gamme de sérums antivenimeux. Le docteur Calmette a déjà réalisé dans cette voie une œuvre magnifique.

La découverte des sérums antivenimeux a une très grande importance. Elle montre d'abord qu'à côté de la théorie phagocytaire de l'immunité due à M. Metchnikoff et que nous avons exposée, il faut faire aussi un large crédit à la théorie chimique de M. Ehrlich, qui, longtemps avant sa découverte du salvarsan, l'a conduit à des découvertes remarquables. Grâce à elles, grâce à ce que nous savons des sérums antitoxiques, nous pouvons, sans faire une extrapolation trop hasardée, supposer qu'un jour viendra, où aucune intoxication, de quelque nature qu'elle soit, ne sera plus nuisible à l'homme. Rien donc ne nous interdit de penser que, dans les pharmacies de l'avenir, on trouvera des sérums contre tous les poisons végétaux ou minéraux, contre l'intoxication tabagique, contre l'intoxication alcoolique, contre tant d'autres empoisonnemens qui étiolent l'humanité, et contre un grand nombre de maladies, qui ne sont que des intoxications de notre organisme. Tout ceci est peut-être un rêve ; mais c'est un rêve dont les formes indécises et lointaines reposent sur le socle solide de la réalité démontrée.

Il n'est point de médaille sans revers. Nous avons déjà exposé que l'emploi des sérums produit souvent des accidens anaphylactiques que l'on range sous le nom de *maladie des sérums*. Nous avons dit aussi comment, par une technique spéciale, on parvient à les éviter à peu près complètement. Nous n'y insisterons pas : une petite pierre en travers de la route n'empêche point l'envolée de celle-ci vers les cimes.

Avant d'achever cette trop brève randonnée dans le monde nouveau dont Pasteur fut naguère le Christophe Colomb, et où l'œil déjà se perd à chercher des frontières qui fuient vers l'infini, il faut s'arrêter un instant dans le domaine nouveau qu'un des plus grands et des

plus modestes parmi les savans de la France actuelle, M. Laveran, a annexé à l'empire pastorien. On croyait avant lui que toutes les maladies infectieuses sont causées par des bactéries, qui sont, comme on sait, des plantes microscopiques. M. Laveran a découvert, alors qu'il était médecin militaire en Algérie, que la fièvre intermittente ou malaria, ce fléau de tant de colonies et de pays charmans, est due à un petit animal unicellulaire, à un protozoaire qu'il découvrit dans le sang des paludiques, où il parasite les globules. C'est donc, — tous les hellénistes, et même les simples bacheliers ès-lettres me comprendront, — un *hématozoaire*. M. Laveran avait émis l'idée que les moustiques qui ont sucé le sang d'un paludique véhiculent le virus paludique et l'inoculent par leurs piqûres. Vérifiée et démontrée dans des recherches remarquables faites par M. Ronald Ross aux Indes, cette idée a conduit à une prophylaxie raisonnée du paludisme, qui a déjà rendu la vie à des régions entières qu'anémiait ce fléau. Notre Corse elle-même lui devra bientôt un renouveau de prospérité.

La découverte de M. Laveran, si inattendue lorsqu'il la fit que beaucoup ne voulurent pas d'abord y croire, a ouvert en médecine un chapitre nouveau et qui se développe chaque jour. Un grand nombre d'épizooties, surtout dans les pays chauds, ont pour agents des protozoaires. Parmi ceux-ci les trypanosomes ont une importance toute particulière, car l'un d'eux cause en Afrique les ravages de cette terrible maladie du sommeil qui change en déserts les régions les plus prospères. On sait que ces trypanosomes sont véhiculés par les mouches tsé-tsé, et c'est dans la destruction de ces mouches que réside jusqu'ici la meilleure chance de restreindre ce fléau.

Pour ne rien oublier d'essentiel, il nous faudrait parler aussi des belles recherches poursuivies à l'Institut Pasteur sur la méningite tuberculeuse, la paralysie infantile, la scarlatine et la coqueluche, sur les fermentations et sur la bière, sur la chimio-thérapie, sur le traitement des maladies exotiques par les dérivés de l'arsenic et les couleurs d'aniline, sur tant d'autres questions qu'illumine le patient labeur des pastoriens. Mais on peut dire des résultats déjà obtenus dans toutes les directions : ils sont trop. Il nous faudrait aussi étudier l'organisation de l'Institut Pasteur, si merveilleusement adaptée à la souple administration, à la libre discipline, que réclame, pour être féconde, la recherche désintéressée. Sur tout cela plane l'intelligente fermeté, l'énergique modestie du docteur Roux, dont la figure ascétique laisse à tous ceux qui l'approchent une impression intense de spiritualité agissante. Que d'exemples il y aurait là à citer aux admi-

nistrations de nos grands établissemens scientifiques d'État ; que de modèles à suivre qu'ignorent la routine bureaucratique et le mandarinat officiel !

***

Il y a quelques mois, un grand journal quotidien eut l'idée de demander à ses lecteurs, par une sorte de référendum, quel était, à leurs yeux, le plus grand homme qui ait jamais existé. Ces consultations journalistico-populaires ont quelque chose d'un peu puéril ; elles n'en fournisssent pas moins des données intéressantes, sur la mentalité du grand public. Or Pasteur fut désigné par une grande majorité des lecteurs consultés. Napoléon n'arrivait qu'en seconde ligne et bien loin derrière. L'humble apôtre de l'intelligence au service de la bonté, le doux « pasteur » du dolent troupeau des souffrans, — qu'on me pardonne ce mot, — avait vaincu le vainqueur du monde. Ainsi se justifie dès aujourd'hui cette parole du maître : « L'avenir appartiendra à ceux qui auront le plus fait pour l'humanité souffrante. » — Le siècle qui a produit en France un tel homme et une telle lignée de découvertes issues de lui ne fut point pour ce pays, quoi qu'en disent d'aucuns, un siècle de décadence. Et le siècle de Pasteur, dans l'avenir, pourra faire figure fièrement à côté du siècle de Louis XIV. Bismarck, le rude champion de la brutalité, médusé comme un des fauves d'Orphée par la lumineuse domination de l'Idée, Bismarck l'avait bien senti dans son cœur de triple airain, lorsqu'en 1886, au cours d'une discussion, il disait à son interlocuteur ce mot encore inédit, mais dont nous garantissons l'authenticité : « Oui, mais la France a Pasteur. »

CHARLES NORDMANN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens les plus pénibles, humilians et tragiques, se sont succédé depuis quelques jours avec une si grande rapidité, que ceux d'hier nous font paraître ceux d'avant-hier déjà vieux, malgré la profonde émotion que nous en avons éprouvée et que nous en éprouvons encore. Que dire que tout le monde ne sache déjà du meurtre de M. Gaston Calmette par Mme Caillaux? Les détails en sont bien connus et la meurtrière est entre les mains de la justice : c'est à celle-ci à faire son œuvre, en dehors de toutes les influences qui pourraient s'exercer sur elle. Contentons-nous de saluer la tombe de la victime. M. Gaston Calmette a été assassiné au cours d'une campagne qu'il avait courageusement entreprise pour le triomphe de la vérité. Il estimait rendre un service à son pays, et sa conviction était à cet égard si forte que cet homme aimable, courtois, bienveillant, que tout le monde connaissait tel, était apparu sous un jour nouveau, énergique, ardent, vigoureux dans les coups qu'il portait, sans qu'il soit sorti toutefois des limites qu'un écrivain, soucieux de son honneur professionnel, doit toujours s'imposer à lui-même. Sa polémique était cruelle, mais elle était légitime, et si elle était dangereuse pour d'autres, on a pu voir qu'elle l'était aussi pour lui. Sa mort a provoqué autour de sa mémoire une explosion de sympathies, et ses funérailles, qui ont eu lieu dans un profond recueillement, ont été une de ces manifestations que Paris sait faire pour honorer un bon citoyen. La mort de M. Calmette, loin de compromettre la cause qu'il défendait, en a d'ailleurs assuré la victoire. Il voulait faire la lumière sur certaines choses : elle s'est faite, grâce à lui, le lendemain même du jour où il a été frappé.

Quelque douloureux que soit cet épisode, il n'aurait d'autre importance que celle qui s'attache à ces mouvemens impétueux de passion et de colère dont le spectacle n'est que trop fréquent, s'il ne

nous avait pas révélé quelques-unes des tares et des plaies dont le corps politique est atteint chez nous. Le mal est ancien et les observateurs attentifs ne l'ignoraient pas, mais c'est surtout depuis que le parti radical-socialiste est maître de nos destinées que ses ravages se sont multipliés et étendus partout. A partir de ce moment, la politique a été conçue comme l'exploitation de toutes les forces politiques et administratives du pays au profit d'un personnel nouveau, vulgaire, rapace, insatiable, singulièrement dénué de scrupules et qui a remplacé l'honneur ou la simple honnêteté, qui étaient autrefois la règle, par des habitudes d'accaparement et par des pratiques de camaraderie grâce auxquelles on se croit tout permis pour le bien des uns et des autres. Des principes d'autorité, de hiérarchie, de justice, qui présidaient jadis au fonctionnement de nos institutions, il ne reste plus rien et il faudrait, pour les restaurer, l'intervention d'une main puissante qu'on n'aperçoit nulle part. C'est ainsi que les intérêts particuliers ont pris la place de l'intérêt général, et que les fondemens mêmes de l'édifice politique ont été dangereusement ébranlés. L'indépendance de la magistrature était un de ces principes, ou plutôt un de ces faits nécessaires que l'on s'était jusqu'ici appliqué à respecter, et nous ne disons pas qu'on y avait toujours réussi, mais enfin on s'était efforcé de le faire, et l'institution judiciaire, en particulier, a présenté longtemps une force et une solidité apparentes, qui étaient pour tous une garantie. Qui oserait dire qu'il en soit de même aujourd'hui? La crise actuelle, et c'est en cela qu'elle est grave, a montré que l'indépendance de la magistrature faiblissait, mollissait, cédait enfin sous la pression d'influences extérieures, et quand bien même ces influences se seraient exercées au profit d'une cause avouable, leur intrusion dans un domaine qui n'est pas le leur devait être condamnée; mais que dire lorsqu'elle s'exerce au profit d'un financier véreux qui devait être condamné comme escroc? Alors, la mesure est à ce point dépassée, qu'on chercherait vainement, croyons-nous, un précédent analogue dans notre histoire. Puisque le mal avait pris de pareilles proportions, il était bon qu'il apparût aux yeux de tous. Le scandale est grand sans doute, mais n'a-t-il pas été dit qu'il fallait qu'il y eût du scandale? L'Écriture ajoute, il est vrai : Malheur à celui par qui il sera fait! et nous voudrions qu'il en fût ainsi, non pas par esprit de vengeance, mais par esprit de justice, et pour empêcher le retour du scandale lui-même, qui serait le plus grand des maux, s'il n'avait pas son remède dans la réaction salutaire de la conscience publique. C'est là pour nous qu'est l'intérêt de la crise que nous traversons : le reste

n'est qu'un fait-divers plus gros et plus impressionnant que la plupart des autres, à cause des personnes qui y sont mêlées, mais qui n'aurait pas plus d'importance s'il n'avait pas posé la question angoissante contre laquelle nous nous débattons.

Au moment où l'infortuné M. Calmette a été assassiné, le bruit courait qu'il était sur le point de publier dans *le Figaro* un document dont tout le monde parlait, mais dont peu de personnes connaissaient le contenu, quoiqu'on ait dit depuis qu'il était « le secret de polichinelle. » Il l'était sans doute dans un certain milieu où les bruits se colportent plus vite et ont plus de sonorité qu'ailleurs; mais le public en soupçonnait l'existence et n'en savait rien davantage. Cela suffisait toutefois pour créer une atmosphère d'incertitude et d'inquiétude où on se sentait mal à l'aise et d'où on commençait à vouloir sortir à tout prix. Une interpellation avait déjà eu lieu à la Chambre, on en annonçait une nouvelle et on s'attendait, sans pouvoir dire au juste sur quoi on s'appuyait pour cela, à ce que le document fît éclat un jour très prochain, soit dans la presse, soit à la tribune.

L'interpellation a pris tout de suite un caractère si pressant qu'il est devenu impossible de résister aux obligations qu'elle a imposées. Elle a été faite par M. Delahaye, qui était intervenu à peu près de la même manière au moment du Panama, et dont cette nouvelle affaire semblait rajeunir la verve acerbe, agressive, impitoyable. A ses allégations, à ses interrogations précises, qu'a répondu le gouvernement? Son attitude a été déjà un peu oubliée, car, nous l'avons dit, tout s'oublie vite : elle a été pourtant bien digne d'être retenue. — De quel document parlez-vous? ont demandé les ministres. Nous l'avons cherché inutilement à la Chancellerie sans en trouver la moindre trace ; si quelqu'un l'a, qu'il le montre : quant à nous, nous l'ignorons. — A prendre les choses au pied de la lettre, M. le président du Conseil était fondé à tenir ce langage ; il ne pouvait pas, en effet, produire un document qu'il n'avait pas : mais, pour ce qui est de son existence, il ne l'ignorait nullement. Au reste, le document n'était intéressant que par ce qu'il contenait : M. Delahaye assurait qu'il faisait foi d'une pression que M. Monis, alors président du Conseil, aurait exercée sur le procureur général, M. Fabre, pour obtenir la remise de l'affaire Rochette. Quoi de plus facile que de s'éclairer sur ce point? M. Monis faisait partie du gouvernement, il était assis entre ses collègues au banc des ministres, il n'y avait qu'à l'interroger. C'est ce qu'on a fait : on lui a demandé s'il avait exercé la pression dont on l'accusait. La réponse a été lente à venir;

un silence très lourd s'est prolongé quelques minutes; mais enfin elle est venue et elle a été catégorique; M. Monis a répondu : Non !

La majorité ministérielle a exulté. Il s'en est fallu de peu qu'on ne fît des gorges chaudes sur ce document que personne n'avait vu dans son texte original et dont on était en droit de dire qu'il n'existait pas. C'est alors que M. Barthou est monté à la tribune et aussitôt la scène a changé. Qu'allait dire M. Barthou? Après quelques paroles préparatoires, il a tiré un papier de sa poche et il a dit : — Le document, le voilà. — Et il l'a déposé sur la tribune. Naturellement on lui a demandé de le lire et il ne s'en est pas fait prier. Le document était explicite au delà de tout ce qu'on avait pu croire. C'était une confession infiniment douloureuse ! Le procureur général, M. Fabre, y racontait dans quelles conditions M. Monis, président du Conseil, lui avait impérativement enjoint d'obtenir du président de la chambre des appels la remise de l'affaire Rochette. M. Monis avait ajouté que c'était au nom de M. Caillaux, ministre des Finances, qu'il faisait cette demande. M. Fabre et, après lui, le président Bidault de l'Isle ont essayé de résister; mais ils ne sont des héros ni l'un ni l'autre, et ils ont finalement cédé. — Jamais, disait M. Fabre, à la fin de sa note, jamais je n'ai éprouvé une pareille humiliation. — Sentiment bien naturel ! A la lecture du document, faite par son détenteur, le désarroi de la Chambre a été extrême. Les ministériels, déconcertés, mais furieux, tournaient leur colère contre M. Barthou et lui demandaient comment la pièce était en sa possession ; les autres considéraient cette question comme secondaire et s'attachaient surtout à l'intérêt que présentait la pièce elle-même; les interjections des ministres montraient qu'ils la connaissaient fort bien, et qu'ils n'en avaient nié l'existence que parce qu'ils l'avaient crue détruite. Mais tout le monde a été d'accord pour soumettre tant d'obscurités à une Commission d'enquête qui ne pourrait pas manquer de faire la lumière. Justement, on en avait une sous la main. On l'avait nommée il y a quelques années, toujours pour faire la lumière, mais cette fois contre M. Lépine, préfet de police, qui avait provoqué, disait-on, une plainte en vue de faire arrêter Rochette. La Commission, préoccupée des dangers que présente l'arrestation préventive, s'est alors intéressée à Rochette au point de le faire remettre en liberté. M. Briand s'est donné le malin plaisir de le rappeler à M. Jaurès que ce souvenir a courroucé. Mais cela n'empêchait pas d'employer la même Commission à une fin différente. N'était-elle pas bonne à tout faire? N'était-elle pas toujours

présidée par M. Jaurès, promu, définitivement semble-t-il, à la dignité de grand justicier de France ?

Comment le fameux document était-il entre les mains de M. Barthou et celui-ci avait-il le droit d'en user comme il l'a fait? On a soulevé cette question subsidiaire pour détourner les esprits de la question principale, celle qui met en cause M. Monis et M. Caillaux. Il suffit de dire en deux mots que la note de M. Fabre avait été remise par lui à M. Briand, alors garde des Sceaux, et passée par M. Briand à M. Barthou, son successeur à la Chancellerie. Pourquoi M. Barthou n'a-t-il pas fait de même et ne l'a-t-il pas passée à M. Ratier qui lui a succédé ? C'est sans doute parce que l'affaire Rochette, qui n'était pas terminée au moment où M. Briand a quitté le ministère, l'était au moment où M. Barthou l'a quitté. La pièce, qui n'était pas une pièce d'archive et n'appartenait à aucun dossier, pouvait alors indifféremment être détruite ou emportée par le ministre sortant. M. Briand a dit devant la Commission d'enquête que sans doute il l'aurait détruite. M. Barthou l'a conservée, sans que rien autorise à dire qu'il ait jamais eu l'intention d'en faire un mauvais usage. En tout cas, celui qu'il en a fait a été excellent. Quelques jours auparavant, à la veille de sa mort, MM. Briand et Barthou étaient allés chez M. Calmette, qui avait une copie du document, — celle sans doute qu'a vue M. Delahaye, — et ils l'avaient instamment prié de ne pas la publier. M. Calmette avait donné sa parole d'honneur de n'en rien faire et, quand il donnait sa parole, il la tenait. Mais après sa mort, la situation était tout autre. La pièce avait été connue par ailleurs ; un résumé presque textuel en avait été publié dans un journal ; il ne s'agissait donc plus que de savoir si ce résumé était exact. M. Barthou a pris la résolution que l'on sait et il l'a exécutée bravement. Au point où on en était, un intérêt supérieur dominait tout, et le moment était passé de s'arrêter aux considérations et aux scrupules accessoires. Le pays devait savoir toute la vérité.

Ici se place un épisode plus intéressant encore pour l'avenir que pour le présent et dont il faut dire un mot. La Commission d'enquête qui a déjà opéré, il y a quelques années, dans l'affaire Rochette, n'a certes pas fait la lumière et il faut convenir qu'il lui aurait été difficile de la faire, car on lui a apporté plusieurs fois des témoignages qu'il est permis de qualifier de mensongers. Cela vient, a-t-on dit, de ce que les pouvoirs de ces commissions sont insuffisans ; elles appellent des témoins, elles leur posent des questions, elles entendent leurs réponses, elles établissent entre elles et eux des conversations

instructives, mais absolument dénuées de sanction : comment s'étonner dès lors si elles n'aboutissent pas ? En conséquence, M. Jaurès a demandé à la Chambre de voter d'urgence une loi qui donnerait des pouvoirs judiciaires aux commissions d'enquête parlementaires. Aussitôt dit, aussitôt fait : la Chambre n'y a pas réfléchi davantage, elle a donné à M. Jaurès tout ce qu'il demandait. Quel précédent dangereux ! Les pouvoirs d'un juge d'instruction vont jusqu'à lui permettre de perquisitionner partout où il lui convient de le faire et d'arrêter préventivement qui il veut. On a quelquefois trouvé ces pouvoirs exorbitans et ils ont paru tels en effet dans quelques circonstances, alors même qu'ils étaient exercés par des magistrats. Que serait-ce, s'ils l'étaient par une trentaine d'hommes politiques érigés en une sorte de Comité de salut public ? Quelle sécurité resterait aux citoyens ? La Chambre ne se l'est pas demandé. Elle subit des emballemens qui ne lui permettent pas de s'arrêter à ces menus détails. Mais il y a le Sénat, qui a plus de sang-froid et y regarde de plus près. Le Sénat a nommé une commission pour examiner la loi improvisée par la Chambre et M. Ribot en a été l'âme. Il a fait observer que la Commission d'enquête n'avait nullement besoin de tous les pouvoirs d'un juge d'instruction et qu'il serait très imprudent de les lui donner : en revanche, il fallait lui donner une autorité que le juge d'instruction n'a pas. C'est, croyons-nous, par suite d'une lacune dans nos lois que le faux témoignage devant le juge d'instruction n'est passible d'aucune peine : il ne l'est que devant le tribunal ou devant la cour d'assises. Si donc on avait attribué à la Commission d'enquête les pouvoirs du juge, on n'aurait rien fait pour assurer la sincérité des témoignages. Le Sénat, mieux avisé, s'est bien gardé de donner aux Commissions d'enquête les pouvoirs du juge, mais il a édicté les peines qu'encouraient les faux témoignages faits devant elles, et il y aurait toute utilité, selon nous, à appliquer les mêmes peines aux faux témoignages faits devant les juges d'instruction. La nouvelle loi votée par le Sénat a été rapportée à la Chambre qui l'a votée à son tour et qui est devenue définitive avant la fin des travaux de la Commission : au commencement d'une de ses dernières séances, M. Jaurès a pu déférer le serment aux nouveaux témoins.

Il est d'ailleurs naturel que le vote de cette loi ait été plus rapide que les travaux de la Commission d'enquête, car ils ont été lents : au moment où nous écrivons, les interrogatoires de témoins sont enfin terminés, mais il reste à conclure, ce qui n'ira sans doute pas sans tiraillemens dans des sens divers. Enfin la Chambre aura à se

prononcer à son tour. Combien de temps cela demandera-t-il encore ? La lumière a pourtant été faite, pleine et entière, dès le premier jour, ou, si on veut, dès le second, et tout ce qui est venu ensuite, s'il n'a pas eu pour objet, a certainement eu pour effet de l'obscurcir. Heureusement cela, s'est trouvé difficile, tant a été vive, décisive, définitive, l'impression produite par le document rédigé par M. Fabre et lu par M. Barthou. Nous avons dit que M. Fabre n'était pas un héros, et lui-même l'a avoué, puisque, placé dans l'alternative de se montrer complaisant contre sa conscience ou de voir sa carrière brisée, il a mieux aimé le premier terme que le second ; mais il faut lui savoir gré de l'émotion qu'il en a ressentie et du repentir qu'il en a témoigné depuis. Il a subi une dure épreuve et s'il n'en sort pas tout à fait indemne, la faute principale en revient à ceux qui la lui ont infligée. Il a essayé de résister, il a été pris de peur et a cédé, en quoi il a eu grand tort sans doute, moins toutefois que le président de la chambre des appels, qui paraît avoir pris plus allégrement son aventure. Un procureur général est, en effet, dans de certaines limites, un fonctionnaire qui peut recevoir et exécuter des ordres : un président, non. Pourtant, M. Bidault de l'Isle s'est contenté de dire devant la Commission d'enquête qu'il avait été très ennuyé d'avoir à déranger les rôles qu'il avait établis, mais qu'il l'avait fait pour être agréable à M. Fabre, et que cela ne tirait pas à conséquence. Il a dit à la Commission que M. Fabre « vibrait » trop ; il a semblé que lui-même ne vibrait pas assez. Mais revenons au document de M. le procureur général : pas une ligne, pas un mot n'en a été infirmé par tout ce qui est venu ensuite et c'est là toute l'affaire. Est-il vrai que M. Monis, suggestionné par M. Caillaux, a exercé une pression sur M. Fabre ? M. Monis l'avait nié d'abord, il l'a avoué ensuite. Pour ce qui est de la manière dont cette pression s'est exercée, on peut en discuter tant qu'on voudra : il est du moins certain qu'elle a été assez forte pour être efficace. Il faut donc croire que M. Monis a été très énergique. Quel intérêt y avait-il ? Tout porte à croire qu'il n'en avait aucun, sinon celui de rendre service à M. Caillaux, sans doute à charge de revanche à l'occasion. C'est ainsi qu'on pratique aujourd'hui la solidarité ministérielle, à moins que, comme nous le verrons bientôt, on ne se tende les uns aux autres les pièges les plus odieux. Mais si on comprend à peu près pourquoi M. Monis a voulu rendre service à M. Caillaux, on comprend moins quel était, pour celui-ci, l'objet réel du service qu'il avait demandé. La Commission l'a naturellement interrogé sur ce point et, quoiqu'il ait donné

plusieurs réponses, aucune n'a paru satisfaisante. On a d'abord mis en cause Me Maurice Bernard, l'avocat de Rochette. C'est lui, disait-on, qui a exprimé le désir d'obtenir une remise, et il l'a fait d'une manière menaçante; ses exigences s'appuyaient sur une sorte de chantage au scandale; il fallait fermer la bouche de cet avocat, que tout ce qu'il savait rendait dangereux. Singulier avocat, pensions-nous, et pourquoi tremblait-on si fort devant lui? L'honneur de la République elle-même était-il vraiment intéressé à son silence? Me Bernard a été appelé à s'expliquer et, dès ses premières paroles, son caractère est apparu tout à fait différent de ce qu'on en avait dit.

Me Bernard est un avocat et ne veut pas être autre chose. Il a toute la fierté de sa profession qui est faite d'indépendance et du respect méticuleux de certaines règles. Sa parole est tantôt abondante, tantôt pleine de réserve et, au moment où on croit qu'il va tout dire, il s'arrête court et dresse devant lui le secret professionnel comme une muraille de Chine. Un pareil témoignage est toujours condamné à être incomplet; mais que faire, puisque l'avocat déclare que lui seul est juge du secret professionnel, sachant où il commence et où il finit, et qu'il ne reconnaît à personne le droit de l'en délier? Il faut donc se contenter de ce que Me Bernard a bien voulu dire, mais il a dit de la façon la plus nette que ce n'est pas lui qui a pris l'initiative d'exprimer un désir au sujet de la remise de l'affaire Rochette. Pourtant, M. Caillaux avait affirmé le contraire. Me Bernard ne songeait nullement à la remise; l'attitude du procureur général ne lui donnait aucune espérance de l'obtenir; il portait ailleurs ses pensées, lorsqu'on est venu lui glisser à l'oreille que, s'il demandait la remise, il l'obtiendrait. C'était, qu'on nous passe le mot, pour lui ou plutôt pour son client, une de ces aubaines inespérées qu'on ne refuse pas. Il faut croire que le renseignement lui avait été fourni par une personne autorisée, puisqu'il a cru pouvoir en profiter : il a donc sollicité la remise, elle lui a été refusée. Il en a éprouvé un assez vif dépit, non pas à cause de la remise à laquelle il semblait ne porter qu'un assez médiocre intérêt, mais parce qu'on lui avait fait faire « un pas de clerc » et qu'il en était mortifié. Bientôt toutefois, on est revenu à la charge; on lui a expliqué qu'il était parti trop vite, qu'il avait fait une démarche un peu prématurée, mais que, s'il la recommençait, il trouverait la voie libre et le succès au bout. Sa première mésaventure n'était pas un encouragement pour Me Bernard; il refusait de s'exposer à une récidive; mais alors, un personnage mystérieux, qui était à même de savoir et qui avait autorité pour parler, a donné à l'avocat l'assurance

formelle que, cette fois, la remise était accordée d'avance. Le fruit était mûr, il n'y avait qu'à le cueillir. Me Bernard ne pouvait pas trahir les intérêts de son client; on lui disait d'agir, il a agi, et les choses se sont passées comme on le lui avait promis.

Mais quel était ce *on* qui était intervenu auprès de lui? Quel était l'homme masqué, si bien instruit de ce qui se passait à la Chancellerie et dont la parole méritait d'être crue? C'est ici qu'est apparue l'infranchissable barrière du secret professionnel. Me Bernard a mis un doigt sur sa bouche jusqu'à ce moment si diserte et a déclaré qu'on n'obtiendrait pas de lui un mot de plus. Cherchez, semblait-il dire à la Commission: il s'est contenté d'ajouter que son informateur n'appartenait ni à la politique ni à la presse. M. Maurice Barrès lui fait alors observer que tout le monde croirait qu'il avait eu affaire à Rochette lui-même, à quoi il n'a répondu ni oui ni non. Il faut donc conclure de la déposition de Me Bernard qu'il y a, en dehors de la politique, des hommes qui ne sont pas sans accointances avec elle, qui, par elle, en ont avec la justice, servent de trait d'union entre l'une et l'autre, subordonnent celle-ci à celle-là et, sans se montrer, en se cachant même, introduisent dans nos institutions un virus de corruption très actif. Rochette était un de ces hommes. La supposition que M. Maurice Barrès a faite à son sujet n'a pas tardé à être confirmée; et par qui? par Rochette lui-même. Dans une lettre qu'il a écrite de Lucerne à M. Jaurès, il a déclaré être l'auteur du renseignement qui a permis à Me Bernard de demander, cette fois à coup sûr, la remise de l'affaire. Ainsi, c'est Rochette qui tenait les fils de toutes ces marionnettes et les faisait agir les unes sur les autres, en agissant lui-même sur la première par ses moyens propres. Ce n'est pas Me Bernard qui avait menacé d'étouffer à l'audience le scandale de l'affaire Rochette sous l'accumulation de beaucoup d'autres; ce n'est pas lui et il en est incapable; mais c'est Rochette, et il s'en vante dans sa lettre. On comprend maintenant pourquoi M. Caillaux a parlé à M. Monis, M. Monis à M. Fabre, M. Fabre à M. Bidault de l'Isle; on voit d'où est parti le premier mouvement et ce qui a déterminé le dernier; mais la rougeur monte au front quand on fait ces constatations. Tout le reste est du verbiage. La Commission a entendu plusieurs fois M. Monis et M. Caillaux, qui ont fini par lui faire part de leurs affaires de famille, de leur situation de fortune, de leurs projets d'avenir et qui ont chicané longuement, subtilement, éperdument, pour fixer le moment exact de telle visite ou de telle démarche. A quoi bon et qu'est-ce que cela nous fait? La Commission

d'enquête a une autre mission, qui est de savoir et de dire si la conscience de plusieurs magistrats n'a pas capitulé sous la pression d'hommes politiques, agissant dans l'intérêt d'un voleur. Et, sur ce point, la lumière est faite.

Comment raconter tout ce qui s'est déjà passé à la Commission? Un volume n'y suffirait pas. De nombreuses dépositions ont été faites, dont les plus intéressantes ont été celles de MM. Briand et Barthou : il en résulte que ni M. Monis, ni M. Caillaux ne pouvaient ignorer l'existence de la note de M. Fabre, et que, lorsqu'ils affectaient de croire qu'elle n'existait pas, ils ne disaient pas la vérité, ou jouaient sur les mots. La morale des casuistes est aujourd'hui celle des hommes politiques. On cueillerait d'ailleurs toutes sortes de traits curieux et instructifs dans les dépositions des deux anciens présidens du Conseil. M. Barthou, par exemple, a raconté une conversation qu'il a eue avec M. Caillaux à un moment où ils s'entretenaient en toute confiance de l'intervention de M. Monis auprès de M. Fabre. — Pourquoi M. Monis, qui était alors ministre de l'Intérieur, et non pas M. Antoine Perrier, qui était garde des Sceaux ? — A cette question de M. Barthou, la réponse de M. Caillaux est des plus suggestives : — C'est, a-t-il dit, parce que M. Monis avait la manière; M. Perrier ne l'avait pas. — Nous félicitons chaudement M. Perrier de n'avoir pas la manière. L'ignorance où on l'a laissé de ces manœuvres tortueuses est à son honneur. On avait l'impression qu'il ne s'y prêterait pas. Mais que voilà des procédés étranges ! M. Briand, devenu garde des Sceaux, a dit à la Commission qu'une des premières choses qu'il avait faites en arrivant à la Chancellerie, avait été d'interdire à ses subordonnés d'aller chez un autre ministre, même chez le président du Conseil, sans son autorisation ou sans sa présence. Combien il avait raison! On voit, en effet, quelles libertés les ministres prenaient les uns à l'égard des autres pendant le ministère Monis et par le fait de M. Monis lui-même. Tantôt les ministres se montraient réciproquement une confiance aveugle, tantôt ils se défiaient les uns des autres et se cachaient des démarches qu'ils faisaient, celui-ci dans le département de celui-là. De ces deux abus, le premier ne fait pas contrepoids au second.

Mais, de toutes les scènes de mœurs politiques dont le secret a été dévoilé à la Commission, aucune n'égale celle qui se rapporte au piège tendu par M. Caillaux à M. le procureur général Fabre, pour se procurer ou essayer de se procurer une pièce contre MM. Briand et Barthou. — Ils avaient une arme contre moi, a-t-il dit, en faisant

allusion à la note de M. Fabre; il fallait que j'en eusse une contre eux; je ne pouvais pas attendre le coup de poignard, j'étais dans le cas de légitime défense. — En conséquence, ayant sans doute appris par M. Monis que M. Fabre n'était pas un homme qu'il était impossible d'influencer et même d'intimider, quand toutefois on avait « la manière, » il l'a fait appeler pour lui arracher l'aveu que, lors de l'ancienne réunion de la Commission d'enquête, MM. Briand et Barthou lui avaient donné pour instruction de ne pas dire toute la vérité : et, pour avoir des témoins qui rédigeraient et signeraient un procès-verbal de l'entretien, il avait eu soin de cacher deux de ses secrétaires derrière un rideau. Un procès-verbal dressé dans de pareilles conditions aurait été méprisable à tous les points de vue. Il faut croire d'ailleurs qu'il n'a pas donné ce qu'en attendait M. Caillaux : en effet, il n'a pas été produit. Puisque M. Caillaux se croyait en état de légitime défense, un peu à la manière des Peaux-Rouges, il est vrai, que n'a-t-il répondu du tac au tac, du document au document? Il s'en est abstenu, nous n'aurions rien su de la précaution qu'il avait prise, si MM. Briand et Barthou ne nous l'avaient pas contée. Peut-être a-t-il compris qu'il était allé un peu loin, car il a dit à la Commission que les personnes en faction derrière le rideau s'étaient trouvées là par hasard : bizarre hasard ! comme dit un personnage de comédie. L'explication est admirable et vraiment propre à inspirer confiance à ceux qui, ayant à causer avec M. Caillaux, se demanderont désormais si, par hasard, quelqu'un n'écoute pas derrière le rideau !

Concluons pour notre compte, en attendant que la Commission le fasse pour le sien : peut-être n'y mettra-t-elle pas la même netteté que nous. S'il a suivi, comme nous l'espérons, les détails de l'enquête, le pays sait désormais à quel degré de décomposition morale nous a fait tomber le gouvernement radical-socialiste qui pèse sur nous depuis quinze ans. Le coup de pistolet de Mme Caillaux a opéré comme l'étincelle électrique au milieu des nuages qu'elle précipite : à la lueur qu'il a projetée, on a aperçu bien des choses dont nous nous doutions, que nous savions, mais dont le pays ne s'était pas encore rendu compte avec la même certitude. Le hasard a voulu que le trait lumineux portât sur la magistrature, et il faut reconnaître que M. Barthou a dit autrefois une triste vérité lorsqu'il a affirmé qu'il y avait en elle quelque chose de gangrené. Gardons-nous pourtant de trop généraliser et, au surplus, livrés à eux-mêmes, et sous l'empire de leur seule conscience, MM. Fabre et Bidault de l'Isle sont des magistrats d'une

probité parfaite ; mais il y a la politique qui, partout où elle pénètre, rencontre des faiblesses, les encourage, les entretient, les aggrave, et où ne pénètre-t-elle pas aujourd'hui? Si le jet de lumière avait porté sur un autre corps de l'État que la magistrature, y aurions-nous fait une constatation meilleure? Où est le remède à tant de maux? Il est dans une séparation plus profonde entre la politique, — nous entendons par là le monde parlementaire, — et les grandes administrations de l'État qui doivent en rester indépendantes, car le Parlement est fait pour légiférer et non pas pour administrer, ni pour gouverner: quand il le fait indirectement, on voit le résultat. Le remède est surtout dans une séparation non moins profonde entre la politique et la finance, qui ne sauraient être tout à fait étrangères l'une à l'autre, mais qui ne peuvent pas sans péril se mêler et se confondre au point où elles le font aujourd'hui. Quand elles agissent l'une sur l'autre, elles ne le font généralement pas par leurs représentans les plus élevés, ni les plus qualifiés, ni les plus scrupuleux. Mais comment obtenir cette réforme nécessaire des mœurs publiques? Ce n'est pas par des lois nouvelles qu'on la réalisera, car les lois ont peu de prise sur les mœurs. La réforme électorale elle-même, quelque désirable qu'elle soit, ne purifiera pas les mares stagnantes où il y avait déjà de la boue et où il y a maintenant du sang. Une fois de plus, nous répétons ce que nous avons dit si souvent et ce qui est de plus en plus vrai dans un pays où le gouvernement s'avilit toujours davantage: c'est au pays à trouver en lui-même le remède. Il ne saurait être dans les hommes qui le gouvernent aujourd'hui, car ils vivent fort à l'aise dans une décomposition qu'ils ont fomentée et ils n'en sentent pas les miasmes putrides. Des événemens comme ceux qui viennent d'éclater sur nous en tempête sont la préface que la fatalité, engendrée par tant de fautes, devait donner aux élections prochaines. Si le pays n'en comprend pas la leçon, il ne devra s'en prendre qu'à lui-même des conséquences que ne manqueront pas de déchaîner son indifférence et son aveuglement.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

GINGOLPH L'ABANDONNÉ (1)

PREMIÈRE PARTIE

I. — AU GUÉNEL! GUÉNEL!

Sur la grève d'Equihen, vingt hommes, l'épaule appuyée à la coque du bateau, les reins tendus, les orteils enfoncés dans le sable, poussaient un bateau qui allait prendre la mer. Le patron commandait la manœuvre : « Han! ha! — han! ha! » Chacun donnait son effort, et la *Mouette*, glissant sur les rouleaux, avançait d'une demi-longueur. Il y avait là quelques hommes du bord; les autres étaient des pêcheurs d'Equihen, compagnons habitués à s'entr'aider et venus à l'appel : tous, bâtis massivement, de taille haute, ils avaient le teint vif, le bord des paupières rouge, l'ourlet des oreilles écaillé, les lèvres gercées, à cause du sel, du vent et de l'eau-de-vie. Aucun d'eux ne semblait avoir dépassé la quarantaine. Deux douaniers, grisonnans, regardaient travailler les marins. Et autour de ce groupe serré, c'était la solitude : en avant, la mer; partout ailleurs, la plage montante, encore nivelée et lisse du dernier jusant. Quelle longue plage au nord et au sud, et droite, sans un abri, sans une digue, sans un pieu fiché en terre et mesurant l'étendue! Du côté du sud, elle semblait même illimitée. Elle s'en allait, comme une route, diminuant peu à peu, bordée de

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1914.

dunes plus claires encore que le sable mouillé, et ensemble, les collines et la plage, elles s'enfonçaient dans les brumes, et s'y perdaient. Un brouillard blond et tenace effaçait les limites entre la mer, le sable et le ciel. A peine apercevait-on, au travers, le toit de quelques villas d'Hardelot, d'un rose pâli. Par là, venait le vent, gonflant des nuées qui passaient, lentes, successives, mouillant les visages. Et il n'y avait d'autre bruit qu'un murmure très faible, la mer étant calme. En arrière seulement, vers l'est, on pouvait voir, gisant sur son fond plat, un second « flobart » d'Equihen, tout pareil à la *Mouette*, la *Reine-Marie*, dont l'ancre était enfoncée dans la grève, et bien au delà la falaise de glaise herbue, ardue, qui fait suite aux dunes, et défend, tout du long, le rivage du Boulonnais, mais qui commence par porter, alignées sur son premier sommet, les maisons du village d'Equihen.

Les hommes, ayant amené la *Mouette* jusqu'à cinquante mètres de la mer montante, s'arrêtèrent un moment, et l'un dit :

— Voilà un mousse qui rapplique; c'est pas le nôtre : c'est le petit Gingolph, à mon avis, qui revient de prendre des vers de vase, proche du ruisseau de Becque.

Et quand le petit fut près de la *Mouette*, la même voix reprit :

— Fais voir la boëtte?

— J'en ai bien deux livres, dit le gars : mais c'est pas pour vous.

Il avait le visage rond, et des yeux verts, de la couleur du détroit, où il y a toujours du sable qui remue. Il ne portait ni chapeau, ni souliers, ni sabots. En parlant, il déposait sur le sable la bourriche d'osier rouge. Plusieurs marins quittèrent leur place de poussée pour examiner les vers poilus, grouillant au fond du panier, entre deux morceaux de toile à voile.

— Voilà de quoi boëtter bien des cordes à merlans. Combien veux-tu de ta pêche?

— Elle est promise. Nous autres, on ne part pas ce soir, on fait la veillée de Noël!

Le mousse regarda la *Reine-Marie* échouée sur la plage, un peu plus loin, et il eut un sourire d'orgueil, comme si son bateau n'avait pas eu de rival dans le monde. Les hommes ne s'étaient dérangés que pour se donner un prétexte à boire. De la poche de sa vareuse, un des anciens tira un litre d'eau-de-

vie blanche, but une gorgée, une autre, une autre, passa la paume de la main, en tournant, sur le bord du goulot, et dit à Gingolph : « Tu prendras bien une goutte? » D'un signe de tête, l'enfant répondit oui. Flatté de la politesse, il avala ses trois gorgées, bien comptées, séparées par une expiration bruyante, il eut un sourire qui était de vanité plus que de plaisir, et tendit le litre à un marin, en tricot bleu, qui avait le regard vague des alcooliques, et qui s'était placé devant lui, tout près, pour être le premier à boire après Gingolph. En même temps, par derrière, une main s'abattit sur l'épaule du mousse.

— Va faire ta Noël, sacré mousse, et ne bois pas comme ça : tu es trop jeune pour l'eau-de-vie!

La voix était basse, rude, enrouée; l'homme taillé en rectangle, également épais du haut en bas. Il avait le visage couleur de brique, un nez court, un front bas, de petits yeux dont l'expression était dure et ne mollissait jamais. Quant au menton, solide et vêtu de graisse, on ne le voyait guère, à cause du collier de barbe, à l'ancienne mode, qui cachait le cou et le bas de la mâchoire. Le nouveau venu était revêtu d'un complet de toile, qui achevait de le rendre semblable à un paquet.

— Qui est-ce qui prétend voler la boëtte de l'enfant? Qu'il se déclare!

Il levait au-dessus des marins rassemblés son masque modelé par la colère et durci par le sang. Il étudiait les visages, comme un capitaine qui passe la revue, pour voir si on ne riait pas. C'était Jean Lamirand, le père de mousse de Gingolph, celui qui, d'après l'usage, et moyennant trente francs par mois, veillait sur l'orphelin et lui donnait quelques leçons pratiques. Les hommes savaient que Lamirand ne possédait pas, en ce moment, tout son esprit. Un ancien, que rongeait quelque mal intérieur, un maigre pêcheur, aux joues de poisson, transparentes, apaisa le père de mousse.

— Ne te fâche pas. T'as pas compris : on plaisantait.

— C'est bon. Le ver qu'a pris Gingolph est à lui. Qu'on n'y touche pas!

Il adoucit sa voix et reprit :

— Alors, petit, va faire ta Noël!

En disant cela, il levait son bras, qui ressemblait, dans son étui ciré, à une poutre, et il l'abattait sur l'épaule de Gingolph.

A ce mot de Noël, plusieurs, parmi les hommes rassemblés, eurent une expression jeune et rapide, comme en ont les terres côtières, quand la rayée d'un phare passe sur elles. Des souvenirs, des images traversèrent leur esprit, et déplissèrent leurs lèvres fendues. Rien ne changea dans la physionomie de Lamirand, aucune pensée ne renouvela ses yeux. Seulement, il eut l'air de reconnaître, par-dessus l'épaule des compagnons, quelque chose, une maison peut-être, au ras de la falaise d'Equihen. Ce fut la voix qui changea et mollit un peu, quand il dit :

— Va, mon petit!

Gingolph n'attendit pas. Il prit à terre sa bourriche, fit un saut, retomba sur le sable, et se mit à courir, en remontant la plage, et il relevait le pied si haut en arrière, après chaque foulée, que le talon touchait le fond de sa culotte.

— Encore dix brasses pour la *Mouette* ! dit quelqu'un.

L'ahan recommença. La coque goudronnée coula encore, sortit de ses rouleaux, et engagea son avant dans la grève. L'eau n'était pas à plus de vingt mètres. Elle répondait à sa manière et venait à la rencontre, battant la plage de ses vagues qui s'effondraient, s'étalaient en virant, et, de la pointe de l'éventail, à chaque effort, gagnaient sur la terre. Alors la plupart des marins se retirèrent, et revinrent sans se presser vers le bourg. Seuls les sept hommes de la *Mouette* embarquèrent. Le patron, le premier, empoigna la corde qui pendait le long de la coque, se souleva, tous les nerfs des poignets tendus, et, appuyant les pieds sur le ventre de la *Mouette*, marcha sur cette muraille à pic.

Parvenu en haut, il se dressa debout sur le bord, se baissa, lâcha la corde, et disparut dans l'intérieur. Les compagnons en firent autant. Bientôt la plage redevint déserte, et le vent fut le maître entre les falaises et la mer.

Gingolph avait eu le temps d'escalader la rampe qui est rude, et de courir jusque chez lui. Il habitait au commencement du village, mais non point à la crête, un peu à l'écart, dans les terres vagues. Ce qu'il nommait « chez moi » n'était pas même une maison, mais une coque de bateau renversée, posée sur quatre murets de terre et de pierre. Quand il entra, la mère, la veuve Lobez, — que le mari, mort en mer, avait laissée avec six enfans, — donnait le sein au dernier, un petit gars infirme. Elle était seule. Gingolph dit :

— Il n'est pas bien tard; v'là le soleil qui meurt : j'ai le temps d'aller à Boulogne.

— Qu'y feras-tu?

— Je chanterai : *au guénel, guénel!* Et je gagnerai bien quelques sous, m'man.

La mère avait une admiration pour ce fils d'un peu plus de treize ans, qui ne savait qu'inventer pour lutter contre la misère, et qui « se jetait à tout, » comme elle disait. Elle releva le genou, sur lequel reposait la tête, molle comme un morceau de raie, du petit Désiré, et elle répondit :

— Tu ne pourras plus chanter *au guénel* l'année prochaine, mon fieu, te voilà trop grand. Va donc : il y a besoin, chez nous. Mais rentre pour la messe de minuit!

— Ayez pas peur, m'man!

— N'entre pas dans les cabarets!

— Ayez pas peur!

— Tombe pas dans le port qu'est si profond!

— Je nage comme un hareng! Mais il me faut le lanternon.

Le nourrisson s'agitait et cherchait à lever la tête pour mieux saisir le sein. Elle baissa la poitrine et contemplait ce deux fois pauvre, avec son sourire de veuve qui est toujours bridé, puis, voyant que l'enfant s'était remis à téter, elle indiqua, du doigt lentement étendu, une ancienne caisse à chicorée, où elle serrait la provision de légumes. Gingolph se baissa, prit une grosse betterave jaune, qu'il avait arrachée dans un champ, et se sauva.

Et le voici qui a traversé le long village d'Equihen, composé de plusieurs morceaux de rue, un sur la côte, un dans le creux, un autre sur la seconde côte, et de quelques villas de Parisiens, closes parmi les maisons vivantes. Il a passé devant l'avenue qui conduit à l'église, il a suivi la grand'route qui s'écarte de la pointe d'Alprech, et il va vite, sur le plateau tout nu qui portera des champs de blé en été. Mais à présent, veille de Noël, ce ne sont que des guérets à perte de vue sur la droite; quant à la bordure de gauche, Gingolph la connaît bien, et c'est par là qu'il regarde quand il en a le temps. Il voit, au delà des prairies et de quelques labours, le détroit sablonneux et bourru, un vapeur lointain gagnant la mer du Nord, et déjà sans doute rendu vers le Gris-Nez, une fumée qui vient d'Angleterre, et deux dundees, bien gréés, que

Gingolph connaît et qui vont vent arrière, passant à trois milles de la côte. Tout de même, la mer est plus déserte que d'habitude : les hommes d'Equihen, du Portel, de Boulogne ont de la religion; ils aiment, ce soir-là, veiller et aller aux offices avec les femmes, excepté, cela va de soi, ceux qui naviguent trop loin, sur les chalutiers. Le mousse se fait ces petites réflexions; il n'a pas l'esprit bien occupé; mais, de ses deux mains, il travaille sans relâche. Avec la pointe de son couteau, il creuse dans la chair de la grosse betterave; il amincit les parois, et, tout en marchant vite, fait son travail comme un maître tourneur, sans donner un coup de travers. Le couteau des enfans est un outil universel. Celui de Gingolph a servi à détacher les moules et les coquillages des rochers, à éventrer le poisson pour le repas de l'équipage, — car il aide Lamirand à faire la cuisine, et prépare avec lui « la chaudière; » — en été, il coupe des brins de sureau pour fabriquer des pistolets bon marché, des tiges de blé d'où l'on tire un son de flûte; il taille la soupe, chaque fois que Gingolph est à terre dans la maison, où il est l'aîné des enfans.

C'est un chemin assez long, celui qui va d'Equihen à Boulogne. Après les dernières maisons d'Equihen, la route s'infléchit à droite, et s'en va gagner Boulogne par le faubourg d'Outreau, à moins qu'on ne préfère, à mi-distance à peu près, revenir vers les falaises, traverser le gros bourg du Portel, et arriver à la ville par l'*Ave Maria*. Gingolph n'hésita pas : on quitte la mer le moins qu'on peut. La lumière commençait à s'embrumer, mais le soleil n'était pas encore couché. Dans toutes ces régions commandées par la mer froide, le brouillard avale les rayons plus d'une heure avant que le soleil ne se cache; il se colore diffusément; la terre est éclairée par une lumière de veilleuse, et les bêtes commencent à gagner l'abri, dès trois heures et demie de l'après-midi. Il était plus de quatre heures quand Gingolph passa au Portel, où il avait de la parenté. Derrière les vitres closes, et derrière le pot de géranium qui veille là, perdant ses feuilles et misérant, plusieurs têtes de femmes, serrées dans la cornette blanche, des femmes aux yeux noirs, doux et longs, toutes pareilles, firent signe : « Tiens, c'est Gingolph ! Le mousse de la *Reine-Marie!* Entre, petit, et viens boire le café ! » Mais il répondait gaiement, avec sa main qui tenait la betterave : « On va plus loin, merci, ma tante!

merci, ma cousine ! » Elles comprenaient, elles redevenaient graves, tout de suite. Et Gingolph a parcouru ainsi la rue principale de ce Portel qui est, au contraire d'Equihen, tout bâti et serré dans la fente d'une falaise, protégé contre le vent du sud, de l'est et du nord, ouvert seulement et avec prudence du côté de la mer. Gros nid de pêcheurs : les Lobez y ont de la parenté, ils y sont estimés et pris en pitié. Le vent souffle, avec le soir qui tombe. Et quand Gingolph arrive à l'*Ave Maria*, à la crête du plateau coupé par le passage de la Liane, il voit devant lui toute la ville étendue, et les premières fenêtres illuminées. La grande nuit était venue. Cependant la rumeur des voitures et des tramways, et celle des voix, le claquement des pieds chaussés de patins, toute la parole confuse de la ville ne s'apaisait pas, au contraire, parce que c'était l'heure où le travail lâche à travers les rues une partie de son monde. Le petit descendit la rue du Parc, qui est de pente si vive et qui tombe, à angle aigu, dans la rue Yvart. Au moment où il tournait, et suivait la route en lacet qui raye les terres nues, des femmes, en troupes, montant vers le Portel, passèrent. C'étaient des ouvrières qui sortaient des maisons d'armement pour la pêche ; elles causaient à demi-voix, et d'un geste habituel, sans y songer, elles frappaient, ici ou là, un pli de leur jupe noire ou brune, qui devait être poudrée par la poussière des filets ou les déchets de chanvre et de coton. Elles n'avaient pas pris le tramway, par économie, tandis que les hommes souvent, pour retourner au Portel, ne regardent pas à la dépense. Deux ou trois, des mères qui avaient des enfans de cet âge, saluèrent Gingolph d'un signe de tête, avec une aménité grave. Elles montaient la côte au pas robuste et régulier des montagnards. Une demi-douzaine de jeunes filles les suivaient, et, comme elles montaient plus légèrement que les femmes, et faisant baller leur jupe courte, le jeune gars s'arrêta un moment. Toutes les six avaient les yeux sur lui, mais combien différens d'expression, d'amitié et de langage ! Une seule l'intéressait, une seule avait, dans ses yeux bruns, tout son cœur doux et sage : Marie, qui était la troisième de la bande, du côté où il se trouvait. On avait joué, plus d'une fois, ensemble. On avait couru sur la grève d'Equihen. Elle n'était pas bien grande, cette Marie, pas bien large d'épaules : mais on ne pouvait voir son visage sans désirer d'elle un signe d'amitié. Serrée dans son châle noir à fleurs vertes, qu'elle avait jeté sur

sa tête et sur ses épaules, les cheveux cachés, le cou même invisible, sauf une petite pointe, elle ressemblait à un secret bien gardé. Cette petite avait un entrain incroyable au jeu, et, sur la plage, il fallait la regarder courir, jamais lasse. Mais si la mère apparaissait sur la falaise, et levait le bras, car la voix ne parvenait point à de si grandes distances, parmi les sables, Marie poussait un grand soupir, devenait sage déplorablement, et obéissait. On n'avait pas même l'idée de lui dire : « Encore un tour! Reste! Ta mère attendra! » Non, Marie n'aurait pas cédé : on le savait. Gingolph avait toujours eu beaucoup d'admiration pour Marie. Il ne vit qu'elle, dans la bande de ces grandes filles qui étaient toutes occupées de lui. Les lèvres minces sourirent calmement, et Marie dit :

— Bonjour, Gingolph! Au guénel!

— Au guénel ! Bonjour, Marie!

Et de l'avoir entendue et vue, il avait un bonheur incroyable.

Ils s'éloignèrent l'un de l'autre, elle montant vers le Portel, lui descendant vers la basse ville.

En quelques minutes, il fut sur le pont Marguet, qui est au bout du port, et toujours foulé. Ce soir du 24 décembre, la marée était haute, et la lisse des bateaux presque de niveau avec les quais. Voici le vapeur *Jupiter*, et *Ambleteuse*, qui appartient au même armateur. Des marins flânent sur le pont. Gingolph se met sur la pierre de granit qui borde le quai, et il chante :

Au gai Noël! par un p'tit trou
J'vous vois bien là tous les deux;
Vous mangez d'la tarte et du gâteau,
Vous n'men donnez pas un p'tit morceau?
Au gai Noël! Gai Noël!
Et toup! Et toup! Et toup!
Lavez vos écuelles
Et léchez vos plats,
Si vos filles sont belles
On les mariera,
Si ell'sont pas belles
On les laiss'ra là!
Et le bon Dieu pass'ra par là
Il dira qu'è qu'tu fais là?
Je cueille des violettes
Pour ces p'tit's fillettes,

Je joue du violon
Pour ces p'tits garçons (1).

Dans la pénombre où ils travaillent, sur l'*Ambleteuse*, à terminer l'armement du navire, plusieurs hommes se sont arrêtés. Un d'eux s'approche, traînant un bout du câble qu'il est occuper à lover, et il se tient, les bras tombans, la tête levée du côté de l'enfant qui chante.

— N'y a pas ici de fillette à marier, Gingolph, ni belle, ni laide. Va, mon garçon, il n'en manque pas à la Beurrière... Tiens, prends tout de même.

Au bout de son bras tendu, il a mis une pièce de deux sous. Le petit remercie, et youp ! et youp ! et youp ! il est déjà parti, chantonnant le long du quai, où les gros chalutiers se balancent, portés sur l'eau qui monte en ruban, le long du granit à pic, berçant les lourds navires de fer. Il rit en nommant tout bas les bateaux, que d'autres yeux ne distingueraient pas les uns des autres ; il rit aussi de regarder sa betterave creusée et transparente où brûle la chandelle, et de recevoir en plein le vent mouillé qui entre par le chenal, avec la marée. Par la place des Victoires, il entre dans le quartier des marins. Des gamins comme lui quêtent par toute la ville. Les uns chantent « au guénel ! », d'autres une chanson, d'autres tendent la main avec un petit sourire. Il voit devant lui des étincelles qui montent la butte. Qu'importe ? La Beurrière a bon cœur. Cette nuit-là, qui ne donnerait pas ? Il veut parcourir les rues où il sait qu'il y a

(1) Le texte, en patois, est le suivant :

Au guénel ! Par un p'ti treun
Ij'vous vois ben là tous les deux
O mingez d'el tarte et du gatiaux
O' n'm'in donnez pon un p'ti morciau
Au guénel, guénel !
Et toup, et toup, et toup !
Lavez vos écuelles
Et léquez vos plats.
Si vos filles sont belles
On les mariera,
Si el'sont pon belles
On les laiss'ra là !
Et le bon Dien pass'ra par là
I dira qu'oktéfélà ?
Ej'keul des violettes
Pou ces p'tits fillettes
Ej'ju du violon
Pou ces p'tits garçons.

le plus de patrons de navires, la rue du Vivier, la rue de Boston, la rue du Mont-Saint-Adrien, la rue du Calvaire. Elles sont sales, mais bordées de maisons d'un seul étage, bien peintes. On voit des rideaux de mousseline derrière les vitres des fenêtres. Quelques-unes des fenêtres sont déjà éclairées, des ombres remuent derrière les rideaux blancs. Gingolph chante son noël devant une porte verte. Il n'a pas osé sonner ; il ne sait pas qui habite là. Sa voix, qui va muer, a encore de jolies notes hautes, les notes angéliques qui émeuvent le cœur, et, avant qu'il ait achevé, quand il dit : « Je cueille des violettes pour ces p'tit's fillettes, » un grand rectangle de lumière remplace tout à coup les panneaux de bois de la porte qui a tourné sur ses gonds, et Gingolph aperçoit devant lui, debout dans l'ouverture bien éclairée, une vieille femme, haute et sèche, qui a de grands yeux blancs et noirs, tout vifs du reflet des lampes. Elle est en cheveux, vêtue d'une robe courte.

— Qui es-tu, sacré mousse ? Pas d'ici, en tout cas.

— Madame, je suis d'Equihen.

— Equihen, pays de tristes marins ! dit une grosse voix dans la pièce d'où vient la clarté.

— Pas vrai ! crie l'enfant. Mon père est mort à la mer. On navigue aussi bien que Boulogne.

La vieille femme se détourne du côté de la lampe.

— Taisez-vous, les hommes ! Lui faites pas de la peine ! C'est orphelin.

Le petit a descendu la première marche du perron sur laquelle il était monté, il a le visage gonflé de colère, et de larmes aussi, qu'il ne veut pas laisser couler ; il serre dans sa main son lanternon à l'écraser, et il va se détourner, — c'est bien la peine d'être venu de si loin chez ces riches de la Beurrière ! — lorsque la femme rentre rapidement dans la salle.

— Attends, mousse !

Des groupes montent la rue, derrière Gingolph, deux femmes regardent la porte ouverte de la matelote.

— Tiens ! dit la femme en revenant, voilà pour te consoler.

Elle apporte, dans le creux de ses mains accolées, un morceau d'un gâteau qui est orné de dessins en sucre.

— C'est toi qui étrennes. Nous autres, on ne mangera notre part qu'après la messe de minuit.

La trouée lumineuse est maintenant bouchée. La porte a été

poussée. Gingolph commence par manger son morceau de brioche ; une passante lui donne un sou ; une autre lui demande : « Chante, je te donnerai deux sous. — J'peux pas, j'ai trop de gâteau dans la gueule. » Et il va, sa bougie remue au vent qui coule par-dessus les toits. Il entre dans l'estaminet de la veuve Charlemagne, où des marins, des jeunes, le font chanter, lui donnent à boire ; chez une femme jeune, belle, qui le reçoit mal et qui lui dit : « Tant qu'il est en mer, j'aime pas entendre chanter. F... le camp ! » Gingolph continue son : « Au guénel, guénel, » et ses « youp, youp ; » les fenêtres d'une maison qui avait l'air toute morte se sont ouvertes, et un bras jeune et blanc a passé, et la main a fait un signe d'amitié, en laissant tomber trois sous qui roulent sur la pente plus de dix mètres, en sonnant. Car elle est rude à monter et aisée à descendre la rue du Calvaire de Boulogne ! Le petit grimpe jusqu'en haut, jusqu'à la place du Fort-Rouge, qui est un triangle vide, un promenoir pour les fils de marins, au faîte de la colline de Saint-Pierre, un peu avant l'église. Il est seul. Gingolph aspire le vent qui s'est salé à la longue, en glissant sur la mer, et c'est peut-être la raison qui fait sauter l'enfant comme un cabri. Il s'est arrêté au beau milieu du plan désert pour compter les sous, — il en a vingt-sept, — que les femmes, les filles et les marins lui ont donnés. Les cloches de Saint-Pierre se sont mises à sonner. La nuit s'avance. Et pendant que les cloches sonnent, il continue sa quête. Il se dépêche, ne disant qu'un couplet, deci, de-là, rue d'Ambleteuse, rue de Strasbourg, et le voilà revenu au bout de la Tour d'Odre. Il pense à la mère qui veille sur les frères et sœurs endormis, et qui se demande : « Où est mon Gingolph ? » Pour elle, la ville est plus terrible que la navigation. Et le petit, comme si la main qui berce encore, là-bas, l'attirait, se met à redescendre la rue du Calvaire. Il ne la suit pas jusqu'en bas, mais il prend, pour gagner les quais, une des rues qui dégringolent la butte, et où logent des marins encore et surtout des pilotes. Aussi bien, dans la rue de Folkestone, il complétera sa quête, et il recommence, sa voix sonnant et carillonnant entre les murs tout proches, comme un battant dans la cage de la cloche. Un homme, à grand effort de jarrets, monte par la ruelle et passe près de Gingolph.

— Dites, qui habite ici ?

La maison, à l'angle de deux ruelles en pente raide, dres-

sait son pignon noirci. Elle avait sa porte d'entrée sur la rue de Folkestone, mais ses fenêtres ouvraient, trois sur cette même rue et trois sur le mince couloir qui la coupait. L'homme, interpellé, regarda ces murs moisis, mais un peu plus longs et un peu plus hauts que ceux des maisons voisines.

— Ici ? dit-il. On voit, mon gars, que tu n'es pas de Boulogne. C'est les Gayole.

— Ah ?

Et le marin, comme s'il nommait un archiduc, ajouta :

— Des vert-de-gris, tu comprends ? Après les Gournay Mon Sauveur, qui ne sont plus, les plus anciennes familles de la marine, c'est les Gayole et les Delpierre. Quoi donc que tu sais, si tu ne connais pas les vert-de-gris ?

Gingolph, la mine rose tout amusée, sous la gerbe de lumière qui tombait du bec de gaz, demanda encore :

— Y a-t-il au moins une fille à marier, pour que je chante au guénel ?

— A marier ? non, elle n'a pas l'âge. Mais une fille qui promet, et qui ne manquera pas de galans, oui, il y en a une ici.

L'homme continua de monter. Le petit descendit un peu, se mit en face de la porte, d'où jaillissaient, par les fentes du haut et du bas, deux lames de lumière. Et à peine avait-il commencé sa chanson, qu'une voix lui répondit, de l'intérieur :

— Entre, mignon ! Mais entre donc ! La porte est ouverte !

Elle riait, la voix dix fois plus chantante et pleine que celle de Gingolph. Il poussa la porte qui céda, en effet, et il vit, dans une salle peu éclairée, une toute jeune fille, élancée, vêtue de clair, les deux mains en arrière, appuyées à une table, et qui regardait entrer le Gai Noël. Lui, il s'avança tout droit vers elle, content d'approcher la jeunesse, et non pas intimidé, mais ébloui parce qu'elle ne ressemblait pas aux filles qu'il voyait tous les jours, celles d'Equihen ou du Portel. Comme elle avait un mince visage long, des yeux noirs fendus, et des cheveux frisans, de la couleur des armoires cirées qu'il y avait chez le syndic d'Equihen, et le menton en pointe que la lampe éclairait en dessous et rendait blanc comme une coquille de palourde, il l'admirait. Elle avait un air de se moquer et d'inviter tout ensemble. Gingolph était plus petit qu'elle.

— Je sais votre nom, dit le mousse, qui tenait devant elle

son manchon de betterave où la bougie avait cessé de brûler. Vous vous appelez Gayole !

— Tout le monde le sait. Qui ne connaît pas les Gayole ?

Elle semblait une fille de prince au fils de la mère Lobez.

— Moi, je suis Gingolph, d'Equihen, mousse de la *Reine-Marie*.

— Que pêches-tu ?

— Je pêche aux cordes.

— Alors tu es venu quêter ? Tu me prends pour une fille à marier, mon petit Gingolph ?

— Je ne crois pas. Mais si vous vouliez...

— Quoi donc ?

— Je crois que vous trouveriez...

— Est-il amusant ? Vous entendez, père ?

Alors, Gingolph s'aperçut qu'ils n'étaient pas seuls, et que, devant la cheminée, loin de la lampe, il y avait deux ombres. L'une épaisse, ramassée sur elle-même, se détourna, — et Gingolph vit un gros visage tanné, cuit et recuit, et une main qui tenait une pipe allumée ; — l'autre ombre, qui était celle d'une femme, ne bougea pas. Aux murs pendaient, çà et là, des chromolithographies : un navire de guerre, tout noir et blanc, fait comme ils ne sont plus, maté, voilé, paré d'une rosace de cordages, et un second tout gris, cuirassé aux lourdes tourelles. Le troisième tableau, la Sainte Famille, attestait la foi de ces Gayole. Une touffe de corail blanc, avec ses rameaux divergens et faisant la roue, occupait le centre de la tablette de la cheminée, au-dessus de M. et Mme Gayole qui se chauffaient, assis, de l'un et de l'autre côté d'une salamandre.

Le père ne répondit qu'un grognement à l'interruption de sa fille. Mais la femme, avec autorité et volubilité, ordonna :

— Fais-lui manger une platée de soupe, et renvoie-le ; voyons, Zabelle, cet enfant a du chemin à faire pour retourner chez lui : on dirait que le monde n'est fait que pour ton amusement !

Silencieuse, légère, d'un pas naturellement rythmé, Zabelle se dirigea vers la pièce voisine. Le mousse la regardait, et elle sentait le regard autour de son cœur, elle pourtant qui s'en allait, et elle souriait de plaisir, sans être vue, ouvrant la porte de la cuisine. Un court moment, elle disparut. Elle avait laissé la porte ouverte ; on entendait le son de la porcelaine remuée,

et le glissement des feutres sur le carreau. Dehors, les cloches ne chantaient plus, personne ne passait : seul, le vent, maître de Boulogne, ronronnait dans la cheminée. L'homme, ayant soufflé une bouffée de fumée par le coin de sa bouche, dit à Gingolph immobile :

— Qui y a-t-il, avec toi, sur la *Reine-Marie?*

— L'patron, d'abord.

— Pour sûr : Blampain, un marin, je ne dis pas comme nous autres, mais enfin un homme. Et puis ?

— Sergent.

— Celui qui a naufragé à la pointe de Dungeness?

— Je ne sais pas.

— Tu ne peux pas savoir toute la mer : tu es trop jeune. Qui encore ?

— Lamirand, Leprêtre, Condette, Herbez.

— Ils peuvent t'apprendre une partie du métier. Mais vois-tu, c'est le cœur et c'est les yeux qui font le marin, le cœur surtout. Tu aimes ça ?

— Quoi ?

— La mer.

L'enfant, qui avait les joues un peu écartées par la timidité, reprit tout à coup le masque ferme qu'il avait à bord, pendant la manœuvre. Il ne répondit pas autrement. M. Gayole reprit :

— Il y a bien du changement dans le métier. La voile s'en ira. Je l'ai bien aimée : c'est vivant, c'est pas sale, ça vire et ça court tout seul, sans rien demander, et ça fait des marins. Mais tout de même, la grande affaire est de naviguer et de prendre le poisson, pas vrai ?

— Oui, m'sieur Gayole. Mais nous sur la *Reine-Marie*, on n'a que de la voile.

— Quand tu seras d'âge, Gingolph, je te dirai les secrets de la mer, veux-tu?

— Je veux bien.

La femme se détourna de nouveau, et dit avec impatience, en prononçant bien les mots :

— Pour le moment, Gingolph, rentre chez toi, tu en auras assez, plus tard, des nuits de Noël sans crèche et sans bon Dieu.

Zabelle reparaissait, portant une assiette creuse où la soupe fumait. Elle mit l'assiette sur un guéridon, et s'assit à côté de

Gingolph, qui mangea vite, avec bruit, intimidé par cette Zabelle, qui le regardait, penchée sous la lampe, l'iris noir de ses yeux remonté près des sourcils, tout le visage lumineux et plein de rire. Elle lui dit adieu gentiment, lorsqu'il eut fini la soupe.

Il se jeta bientôt dans la nuit, et il courait, ses souliers à la main. Avec le jusant, le vent s'était calmé. Sur les falaises l'odeur du goémon frais montait des roches, puis de l'unique plage indéfinie, où Gingolph s'amusait à regarder la rayée de lune qui le suivait. Depuis la batterie du cap d'Alprech, qui est au delà du Portel, Gingolph avait pris le sentier qui longe la mer. Il passa près de la ferme de Ningles, où habitaient des gens de sa connaissance, et il vit une petite lumière dans la salle. On se préparait. Celui qui est né pour le pauvre monde voilà dix-neuf cents ans, avait là des amis. Vers le milieu du bourg d'Equihen, Gingolph rejoignit la route. Et, plus vite encore, il alla jusqu'au bout de la rue qui n'en finit plus, et, quand il eut dépassé la dernière maison, il sauta dans les terres vagues qui montent à gauche, croupe inégale de la falaise. Quelqu'un l'attendait. Au milieu d'un palier d'herbes folles, il revit le bateau de pêche renversé, qui servait de maison à la veuve Lobez. Le bateau avait navigué, il abritait encore, et la tempête et lui continuaient de se connaître. Par le vent de nord ou le vent d'ouest, il n'y avait que les petits enfans qui pussent dormir, à cause du miaulement des fenêtres qui avaient été découpées à la scie, en pleine coque goudronnée, par feu Lobez, et bouchées, par lui, de cadres de bois enserrant une mauvaise vitre, et la vitre tremblait, et, entre les lames de bois, autrefois bien serrées, qui ne laissaient pas passer une goutte d'eau de mer, l'air coulait par endroit, et aussi des gouttes de pluie. L'enfant, l'aîné, revenant au bateau, sentit son cœur s'épanouir. L'étroite porte était ouverte; une toute petite lueur en montrait la découpure, et en avant, sur le côté le plus proche de la route, il y avait une femme debout, la mère lasse, un peu jeune encore, qui dit :

— Enfin, mon Gingolph! le temps me durait bien!

— J'ai fait une belle récolte! Regardez : quarante-huit sous!

Il étendait la main.

— C'était le prix de la journée de ton père, dit la veuve. Mets tes souliers, prends ta veste du dimanche, et viens ; j'entends le monde qui sabote.

Les autres petits dormaient, dans les caisses de bois rangées autour de la coque du bateau, entre les pièces de la membrure; une seule à moitié éveillée, les yeux lourds, la fille aînée, Jacqueline, avait relevé la tête, et la tenait appuyée sur son coude. Elle attendait la consigne et le dernier bonsoir. Le drap, soulevé en son milieu par le corps de l'enfant, ressemblait à une petite tente très basse, comme celles que font les marins, avec les voiles, les nuits de calme, quand on dort sur le lieu de pêche.

— Jacqueline, dit la mère en se penchant à l'intérieur de la maison, si le petit s'éveille, tu le berceras?

— Oui, m'man.

— Tu lui donneras à boire : j'ai mis une pierre de sucre.

Il n'y eut pas de réponse. La porte fut attirée, le loqueton de bois retomba dans l'échancrure où il avait coutume de trembloter, et la nichée, tout endormie sur la falaise, fut laissée à la garde des anges.

La mère et le fils s'éloignaient, quittaient les herbes, prenaient la route. Les cloches appelaient, la lune était penchée dans la brume, la mer basse pleurait sur le rivage, le vent venait d'Angleterre. Devant la veuve et Gingolph, des groupes remuaient, qu'on n'aurait point vus dans une terre de labour, mais qu'on apercevait vaguement sur le clair de la route. La mère marchait à gauche, du côté du vent, et elle avait pris le bras de son Gingolph qui était là, à droite, comme était le mari autrefois, quand on allait à la messe de minuit, quand on pouvait y aller. Elle pensait à cela, un peu; elle caressait la main de ce grand, qui était son fils, déjà une force pour elle, et un appui. L'église lui apparaissait comme un lieu où l'on avait chaud à l'âme et au corps, près de son enfant et des gens de la même paroisse.

Les cloches ne sonnaient plus. La veuve descendit dans l'étroite vallée, fléchissement du plateau, où est bâti le plus gros du bourg, et, tout en bas, elle tourna, suivit une avenue raboteuse et boueuse, entre deux murs de pierre, qui s'écartèrent bientôt, encadrant le calvaire des naufragés, et plus loin l'église et la cure. Quand elle passa devant le grand christ en bronze, dont la croix est plantée dans un massif de maçonnerie, et protégée par une grille, elle se signa, en souvenir. L'enfant n'y songea pas. Ils entrèrent dans l'église resplendissante. Gingolph, qui aimait les couleurs vives, regarda les colonnes rouges et

bleues, les voûtes couleur d'azur et les étoiles qui brillaient là, tout comme dehors, tant il y avait de cierges allumés sur l'autel. A cause de la grande affluence, la mère, pressée par les gens qui ne laissent pas le passage libre, s'avança l'épaule en avant, disant : « Pardon, la compagnie. » Elle s'avança le long du mur, jusqu'à la chapelle de la Sainte Vierge qui est là, à gauche du chœur, et elle trouva deux chaises, car elle n'avait point de place dans les bancs, étant pauvre.

Comme elle faisait d'habitude, elle s'inclina, mettant devant Dieu tous ses enfans l'un après l'autre, demandant pour chacun d'eux la même faveur spirituelle : « Que ça fasse un chrétien ! Que ça fasse une chrétienne ! » mais changeant de demande, au temporel : « Je voudrais bien que Gingolph soit plus payé, et que Jacqueline ait la poitrine plus solide, et que Jeanne grandisse, pour m'aider mieux, que Louise ne soit pas si jalouse et pleurarde, que Ludovic le frisé n'ait pas de ces colères qui le font ressembler à son père, mon pauvre cher homme défunt, que le bébé ne soit plus paralysé. Vous avez guéri des paralytiques, Seigneur Jésus ! Je l'aime bien quand même, Désiré. » Elle savait qu'il est bon, pour les fils des hommes, de descendre d'une race qui fut en amitié avec Dieu, et que la vraie noblesse, c'est une lignée en grâce habituelle. Cette femme, que le village d'Equihen estimait, avait la vision juste du monde. Elle causait familièrement avec le ciel des choses de sa famille et de sa maison. Le temps lui semblait court à l'église. On ne la surprenait guère à étudier la toilette de ses voisines.

Minuit commençait de sonner. Gingolph tira sa mère par la manche.

— Dis, m'man, regarde donc les trois reines, comme elles sont belles !

— Où ça ?

— Dans la chapelle donc ! Elles prennent leur bâton.

La veuve leva les yeux vers la chapelle de la Vierge, et elle vit les trois reines, qui sont choisies pour trois ans, par le curé, deux dans la marine, une dans la campagne, et qui veillent à orner l'église, quêtent pour la paroisse, et remplissent les fonctions de sacristain. Selon l'usage, elles étaient seules dans la petite chapelle, près de leurs trois torches ornées de fleurs artificielles et de rubans blancs frangés d'or, qu'un anneau retient à la muraille. Elles avaient mis un joli châle sur leurs

épaules, et, en l'honneur de la Nativité, la grande coiffe de dentelle qui est la même à Equihen et à Boulogne, pareille à une auréole blanche. Elles s'étaient levées, et, tenant leur « bâton, » elles accompagnaient le clergé qui portait la statue de l'Enfant Jésus, du maître-autel à la crèche de Noël. La première surtout avait l'air tendre et pénétré. La mère sourit intérieurement et se pencha :

— Quand tu seras grand, Gingolph, tu épouseras une reine.

Puis, tout de suite avertie qu'elle avait tort, elle reprit :

— Lis dans ton livre, et ne t'occupe pas des reines.

Elle se remit à prier, mais plusieurs fois, pendant que la messe s'achevait, et que la seconde commençait, et que les cantiques des Bergers sonnaient sous la voûte, elle jeta un coup d'œil sur cette petite qui avait le visage si calme.

Lorsque l'église fut presque désemplie de fidèles, après la seconde messe de la nuit, la veuve sortit. Les ténèbres étaient grandes, le froid vif, la brume épaisse. La mère et l'enfant remontèrent vers le quartier que les étrangers, par dédain, appellent le quartier des quilles en l'air. Un chien traversa la route, quêtant un lièvre sorti des bois d'Hardelot. Gingolph courut après, sauta par-dessus une barricade, s'enfonça dans la nuit, ressauta sur la route deux cents mètres plus loin, et guetta au passage la mère qui s'avançait bien droite, sans peur, émue doucement, et qui disait :

— Je te reconnais dans la nuit, mon Gingolph... Es-tu vif ! Et ardent, et souple comme un congre ! Tu seras bientôt un homme.

Quand ils rentrèrent dans la coque de la chaloupe renversée, les petits dormaient à poings fermés, même la gardienne, qui avait essayé de veiller, et que le sommeil avait prise la nuque sur le bois du lit, les deux mains tendues, sans doute pour commander : « Rendormez-vous ! »

II. — LE MIREUR DE GOÉLETTES

La *Reine-Marie*, patron Blampain, était donc un flobart, une de ces barques à fond plat, non pontées, trapues, à une seule voile carrée, aidée d'un tape-cul, et que l'habitude est de tirer sur le rivage entre les marées hautes, ou de laisser à l'ancre, ballottées, un peu au delà de la laisse de basse mer,

quand le temps le permet. Un dériveur qu'on lève et qu'on abaisse leur permet de naviguer. Elles ont, sur la côte d'Equihen, une réputation ancienne, de bonnes pêcheuses et hardies, mais tout le long de la plage immense, on ne leur connaît aucun abri. Elles sont sans terrier, comme les lièvres. Dans les grands mauvais jours seulement, il était arrivé à la *Reine-Marie* de rentrer à Boulogne, comme les autres. Il fallait que le vent fût dur ! Les gens du port, quand ils voyaient la barque, disaient : « On ne peut pas tenir dehors ; voilà Blampain. » Elle avait plusieurs défauts, la *Reine-Marie*, n'étant pas vive de façon, ni facile à manœuvrer : mais le plus grave était la vieillesse. Le bateau avait fatigué à la lame ; et sa coque déformée, bossuée par les furieux coups qu'elle avait reçus, était pourrie aussi par la morsure de l'eau.

Le soir de Noël, le brouillard glacé, poussé par le vent d'Angleterre, passait sur la falaise, lorsque le mousse rejoignit l'équipage déjà embarqué. La *Reine-Marie* était encore à sec, mais pour peu de temps. La marée montante avait poussé son flot jusqu'au léger renflement de sable, caprice du jusant, derrière lequel le bateau était échoué. Un bout de cordage pendait à tribord arrière. Gingolph était pieds nus, dans l'ombre du bateau, et il regardait cette lame plate, qui sortait de chaque vague déferlée, d'un mouvement pareil à celui d'une faux, à chaque fois plus avant. Elle était d'un vert pâle ; elle avait seule un regard, dans cette brume qui tuait le soleil, qui tuait l'éclat du sable et la couleur du ciel. Le mousse la considérait comme un jeu qui aurait été à lui. Entre elle et lui, ç'avait été, jusqu'à présent, une lutte d'adresse, sans danger apparent, comme avec un gros chien ou un lion jeune. Il savait qu'elle était dangereuse, mais seulement par le dire des autres. Il avait la confiance des petits, l'éternelle, par qui toute vie commence. La mer montait ; elle allait le bercer, le porter, lui donner du poisson que le patron vendrait aux mareyeuses. Il se réjouissait de sentir bientôt le froid et le frissonnement de la mer fauchante, sur ses pieds nus. La pointe extrême d'une lame monta la pente du remblai, dépassa la crête, coula un moment sur le versant opposé, et fut bue par le sable.

Une seconde fois, l'escalade fut tentée en vain. Le vert de la mer, dans le cercle étroit de la brume, se fonçait tout autour. Il y avait déjà une nappe de quelque profondeur devant le bateau.

Tout à coup, l'eau gonflée tourna, des deux côtés, la barrière de sable; elle se répandit jusqu'à la proue de la barque. Le petit Gingolph sentit le frais de la vague, et il se mit à rire tout haut. Personne n'entendit le rire du mousse, car la marée, sur toute la plage immense, se plaignait, et déchirait ses lames aux pointes des grains de sable, mais il avait reçu le bonjour de la mer, il pouvait partir. Gingolph saisit le cordage, tendit vers le ventre de la barque ses doigts de pied qui s'appuyèrent en s'écartant et, le corps en angle droit, marchant sur la paroi, il atteignit le bord, il enjamba. Les hommes paraient le bateau. Déjà la mer avait recouvert la plage autour de la *Reine-Marie*. De l'écume, du sable, des débris d'herbe marine roulaient dans ce bain clapotant où baignait la quille du bateau. Toute la Manche, contrainte et enflée par l'Océan, montait le long de ses berges. En peu de minutes, la barre lumineuse du rivage fut loin derrière le bateau; autour de la *Reine-Marie*, où retentissait le bruit des chaînes, des cordes traînées, des talons de bottes sur les bancs, des mots de Blampain ordonnant à ses hommes quelqu'une des besognes quotidiennes, l'épaisseur des eaux augmenta; la *Reine-Marie*, une fois, deux fois, fut poussée, de droite à gauche, par une épaule invisible. Ce ne fut qu'un petit ébranlement. La pointe du mât, là-haut, oscilla et revint à sa place. Les hommes couraient gauchement dans la barque. « Hisse! Pare à l'écoute! Mollis! encore! » Il y eut une accalmie, un repos, comme une grande respiration avant l'effort. Puis, soulevée d'un mouvement égal, doux et puissant, tirée du sable, assise sur l'eau, la barque reçut la vie, et la proue mordit la mer.

Le petit Gingolph, assis à l'arrière, ayant chaussé ses bottes, s'était penché au-dessus des lignes amorcées, roulées dans une manne d'osier. Il découvrait des « manques, » prenait, dans une ancienne boîte à biscuits, des morceaux de minard, et y enfonçait les hameçons que les secousses de la marche avaient dégarnis. Quand le morceau était trop gros, l'enfant, d'un coup de couteau, coupait dans la chair rose et tuyautée. La *Reine-Marie* s'enlevait sur les ondulations unies. Il regardait, de temps à autre, par-dessus le bord, et, jugeant d'après la direction, il se disait que Blampain, — qui parlait peu et ne racontait point ses affaires, — allait pêcher sur les Ridens, qui sont à dix milles au nord-ouest de la pointe d'Alprech.

C'est un plateau de roches, avec un éperon tendu vers Boulogne et qui n'est recouvert que d'une quinzaine de mètres d'eau, tandis que, tout autour, les fonds sont généralement de sable, et de 25, 30 et 40 mètres. La mer est dure autour de ces talus, contre lesquels les courans se heurtent et se redressent. Les pêcheurs d'Equihen avaient une préférence pour les Ridens, où abonde le congre, Blampain surtout et ses camarades. Ils avaient mis le tape-cul, car il commençait à venter frais. Mais il fallait tirer des bordées. La route fut assez longue. Il était nuit noire, lorsque le bateau arriva sur le banc des Ridens. D'ordinaire, on commençait tout de suite à filer par-dessus le bord les cordes qui, mises bout à bout, feraient une longueur d'une dizaine de kilomètres. Mais Blampain fit jeter l'ancre et dit : « Que ceux qui veulent manger mangent donc! » Les hommes avaient apporté leur provision. Assis sur les bancs ou sur le plancher d'arrière ou d'avant, ils se mirent à développer le morceau de lard et la tartine beurrée qu'ils avaient roulés dans un morceau de journal et calés dans un coin, sous le faux pont. Les deux feux réglementaires, comme deux petits lampions d'illuminations, l'un vert et l'autre rouge, devaient avertir les grands passans de la mer qu'il y avait là une barque de pêche, dans l'ombre, entre les sillons mouvans. Ohé! la grande charrue qui courez la nuit, prenez garde à la perdrix qui dort! La mer était dure, comme les pêcheurs l'avaient prévu, à cause du vent et du courant qui ne faisaient pas ménage ensemble, et du choc des lames sous-marines, qui heurtaient les cailloux et les amas de gravier des Ridens, se rebiffaient, pointaient à la surface et coupaient de leur dos, et de leurs remous énormes, les lames régulières que le vent amenait de la côte d'Angleterre. Les hommes avaient embarqué aussi quelques bouteilles de bière. Ils buvaient et mangeaient avec lenteur, sans parler, dans un grand contentement animal. Et ce fut une longue récréation silencieuse, sur ces planches incessamment secouées, souvent mouillées par l'embrun. Il faisait sombre. Les nuages couvraient les étoiles. A l'ouest seulement, du côté où est le grand Océan, le ciel était clair. Quand la *Reine-Marie* se levait à la pointe d'une vague, et qu'on regardait par là, on pouvait observer qu'il y avait une bordure pâle, entre le bas de cette calotte de nuages et la ligne d'horizon. Partout la mer était noire, avec des lueurs rapides

qui couraient. Gingolph, à cause de ses bonnes dents et de son appétit, avait eu fini de manger avant les hommes. Sur ses dernières bouchées de pain, la pluie commença de tomber. On ne vit plus la fente claire du côté du couchant, mais les murailles de la solitude se rapprochèrent, et la *Reine-Marie* se plaignit dans le cercle diminué des ténèbres. Le vent s'apaisant, la pluie, droite et froide, commença à traverser l'étoffe des blouses de toile brune. De l'arrière, où il était étendu sur le faux pont, Blampain commanda :

— Mousse ! La prière !

Le mousse se mit debout, se tourna du côté de la chapelle du bateau, qui était sous le plancher de l'avant, et il dit, de sa voix jeune : « Notre Père qui êtes aux cieux... » Pendant qu'il disait la prière, plusieurs des hommes se revêtirent de leur ciré. Il n'y eut aucun autre commandement. Les hommes d'Equihen ne tendraient pas leurs lignes avant la fin du jour de Noël. Le ressac des Ridens, la pluie, le vent d'hiver allaient continuer pendant des heures. Gingolph se coucha sur le plancher, à l'abri de la voile qu'on avait abattue, et qui débordait le faux pont d'avant. Il se glissa dessous, la tête la première, et il eut la sensation que les pieds étaient en dehors de la ligne de protection, dans le froid et la brumasse. Alors il replia ses jambes, se pelotonna, se fit tout petit, rabattit sa casquette sur ses oreilles, et posa la tête sur les planches, pour dormir. Un moment, il entendit l'énorme concert de l'eau frappant la coque, l'étreignant, léchant le bois, sifflant, grondant. Puis il perdit la notion de l'heure et du lieu, et il fut séparé même de ses pensées habituelles, de l'inquiétude du chez-lui, des projets pour le lendemain, des noms des bateaux du Portel et d'Equihen, et des voix qui appelaient, ici ou là, dans la barque. Car il y avait des hommes qui ne s'étaient pas mis à l'abri, mais, protégés par le suroit, demeuraient à cheval sur un banc de nage, ou couchés à côté des paniers où étaient roulées les lignes appâtées. Et ils dormaient, le torse droit, les jambes pendantes, tandis que la pluie tombée sur tout leur corps coulait en filet mince de la pointe de leurs bottes. Parfois, ils s'éveillaient de ce mauvais sommeil, et ils demandaient l'heure, ou bien ils disaient des mots bêtes, des mots de chambrée, pour montrer qu'on ne dort pas, et qu'ils adressaient à Blampain dont la tête et les épaules, appuyées au mât de tape-cul, à

l'arrière, faisaient une grosse ombre plus noire que la nuit et dansant parmi elle. Blampain veillait. Il ne répondait que des monosyllabes. Il devait avoir les yeux et l'esprit appesantis. Cependant, à un moment, il se souleva, grandit d'un pied et dit :

— La fête qui passe!

Deux hommes montèrent debout sur les bancs, pour voir. En arrière et à gauche, une longue muraille noire, percée en haut de trous lumineux, et plus bas de quatre rangées de ronds de lumière, était posée sur la mer, et entamait les nuages. Le feu vert de tribord brillait à la hauteur de la passerelle, un autre blanc, très au-dessus, avait l'air d'une étoile voyageant dans la nuit, la seule étoile dans les ténèbres. C'était un grand transatlantique qui passait dans le chenal du sud, entre la côte et les dangers. Il s'avançait enveloppé d'un halo, à cause de toutes les gouttes d'eau de pluie qui entraient dans sa lumière. A travers les lames qui soulevaient et secouaient la *Reine-Marie*, il allait sans qu'on vît remuer sa proue. Aucun bruit ne venait de lui, et la fumée même des machines eût été invisible, si les quatre cheminées, par momens, n'avaient été dominées par une barre mince et couleur de pourpre, comme celles qui flottent au-dessus du soleil mort. Les hommes qui s'étaient levés pour voir le grand navire se tenaient debout, de chaque côté de la barque, aussi perdue et invisible entre les pointes des lames qu'une biche dans des taillis de neuf ans, et qui lève le museau, et qui flaire l'ombre au passage d'un train. Ils ne dirent rien. Ils eurent le sentiment que c'était une autre marine que la leur qui voyageait là-bas. Ils se remirent à cheval sur le banc de nage, en secouant leurs jambes engourdies par le froid. Mais, sous la voile, Jean Lamirand, le père de mousse, et Gingolph, réveillés par le tapage, causaient. Le mousse disait :

— C'est le bateau allemand qui suit le chenal du sud. Il a besoin des grands fonds.

— Oui, il ne passerait pas où nous sommes. Est-ce que ça te plairait à toi, la navigation à vapeur?

Fier d'être interrogé, prudent dans ses réponses, Gingolph laissa passer un moment, et dit :

— Non. J'aime mieux la voile : ça ne pue pas; et puis, on est entre soi.

Lamirand enfonça le poing dans l'épaule et la poitrine de

Gingolph, et cette bourrade était un signe de contentement.

— Tu as raison, fieu ! La navigation à la part, entre compagnons qui partagent, je ne comprends pas autre chose. Les gens d'ici, et quelques-uns du Portel, qui font comme nous, j'appelle ça des marins. Mais ceux de Boulogne ! Dis donc, Gingolph?...

Le petit comprit et répondit :

— Ayez pas peur : les hommes ne me feront pas faire ce qu'ils voudront.

— Alors, ça sera peut-être les femmes. Mon défunt père disait qu'on obéit toujours aux uns ou aux autres.

Il se mit à rire. Puis, se redressant un peu, et regardant la silhouette immobile du patron qui veillait, à l'arrière :

— On a le temps de redormir : il a allumé sa pipe.

La *Reine-Marie* continua de tanguer et de rouler dans l'ombre, la pluie de tomber, les hommes de chercher le sommeil que le froid leur disputait.

Quand il fut minuit, le guetteur se leva, et vint, en frappant de ses bottes le plancher du bateau, jusqu'à la voile qu'il déplaça, faisant gicler un demi-baquet d'eau jusque sur Lamirand.

— Voilà Noël fini, dit-il : faut tendre les cordes.

En trois minutes, on leva la misaine, on tira l'ancre, et, sur la mer dure, les hommes commencèrent à filer, par-dessus bords, les lignes enroulées dans les mannes et que des petites bouées, armées de pavillons, soutenaient, de distance en distance...

La pêche fut bonne. Après quatre heures du matin, la *Reine-Marie*, qui s'était mise à la cape, commença à relever les lignes. Elle revint avec une belle charge de congres et de merlans, et quelques raies et barbues, prises par les cordes qui traînaient sur les fonds de sable voisins des Ridens. Au petit jour d'hiver, quand elle aborda, en secousses successives, portée et reprise par les lames, sur la plage d'Equihen, elle était attendue par plusieurs femmes, porteuses de paniers, ou traîneuses de charrettes légères. Parmi ces femmes, était la mince mère Lobez, chétive dans sa robe de laine, le coin de son tablier relevé et pris dans le cordon noir qui entourait la taille. Elle avait près d'elle, piquée dans le sable, sa hotte d'osier pour mettre le poisson, et sa grosse bourriche pour y serrer les coquillages, ou

les crabes et les homards qu'on prend parfois avec les lignes. Dès que la *Reine-Marie* eut trouvé son échouage, les hommes se pendirent par les mains à la lisse et se laissèrent tomber. Le mousse resta un peu, avec le patron. Ils déchargèrent le poisson que les bonnes femmes achetaient à des prix convenus, qui ne variaient point. Et Gingolph alors descendit, et embrassa la mère. Puis il prit les deux courroies de la hotte, y passa les bras, en se baissant, et souleva le fardeau, qui n'était pas très lourd. Au retour de la pêche, il aidait ainsi la mère, traversant pour elle les sables de la plage, et remontant la falaise, avec le lot de poisson. Gingolph était un si jeune gars, et si vigoureux, il avait, dans le sang, tant de sel marin, qu'il lui était impossible de régler tout à fait son pas sur celui de la mère Lobez. Il marchait devant, levant tout le corps et la hotte en cadence ; il aurait couru volontiers ; il se retournait à demi, songeant à chaque fois : « Comme elle va lentement ! » Mais, à cause de son cœur, qui n'était pas dur, il ne disait pas cette pensée-là, mais d'autres petits mots : « Alors, tu as dormi ? — Oui, mon Gingolph, la pleine nuitée. Désiré ne s'est pas réveillé plus de deux fois. — Jusqu'où tu vas aller aujourd'hui ? — Au village de Manihen, à Haffringue, où il y a des maisons qui m'achètent du congre, quand j'en ai, et puis, si j'ai encore du poisson, je reviendrai par la lande du mont Saint-Étienne, où il y a bien sept ou huit feux. — Pas bien cossus, en hiver, quand les baigneurs ne sont pas là. — Tout de même, le maître du café « Au Repos de la Côte » tout près du cimetière : eh bien ! il m'a acheté quatre soles la semaine dernière. — Ça devait être pour des compagnies heureuses ? — Peut-être bien. T'as pas eu froid, mon Gingolph ? »

Le mousse se rappelait d'autant mieux la lande du mont Saint-Étienne, en arrière d'Équihen, que, depuis sa naissance, jamais il n'avait pénétré plus avant dans l'intérieur des terres. Il était tout marin, et ne faisait de long chemin que sur les eaux. La mère Lobez, obligée de passer devant sa maison, voulut au moins entr'ouvrir la porte ; elle vit que Jacqueline, l'aînée des filles, qui avait huit ans, faisait le ménage, que Louise et Ludovic étaient déjà par le village et par les champs, à baguenauder, et que le petit paralytique, dans le berceau, dormait. Alors, elle fit des recommandations, comme les mères en ont toujours à faire, et, avec un grand soupir, recevant sur ses épaules et sur

ses reins la charge de la hotte, — ce soupir-là aussi était une habitude, — elle s'éloigna, presque cachée par son fardeau. On ne voyait d'elle que son cotillon maigre, le bas de ses jambes nues, et ses souliers qui se relevaient en mesure, avec jeunesse encore.

Gingolph entra sous la coque de la *Hardie*, et, s'approchant de la couchette établie au fond, à l'endroit de l'ancien gouvernail, il tira, de dessous la paillasse, un rouleau qu'il mit dans sa poche, et un plat de fer-blanc. On faisait sa toilette à la porte, dans la famille Lobez. Le mousse tint le plat à bras tendus, pendant que Jeanne y versait de l'eau, puis, ayant posé la cuvette sur l'herbe de la dune, il se débarbouilla, plié en deux.

— Faut que je voie clair, ce matin! dit-il.

— Que vas-tu mirer?

— Je ne sais pas trop : il y a le *Dauphin* qui revient de Portugal, avec du sel, un gros harenguier neuf qui vient des chantiers de Rotterdam, et un chalutier qui est en retard. Il y a aussi un jutier, qui arrive des Indes pour la maison Saint Frères.

— Tâche de les voir le premier!

Gingolph haussa les épaules pour montrer qu'il ne craignait pas la concurrence, et reprit aussitôt le chemin de la côte. Il traversa la grand'route, s'engagea entre deux maisons, sur la pente très raide de la falaise, et, un peu plus bas, trouva un sentier qui suit une seconde crête, et qui va vers le Portel et Boulogne. Il courait, montant et descendant les prés de la côte, où pousse une herbe rare qu'on appelle le gazon d'Espagne; il avait laissé ses bottes à la maison; ses pieds se posaient sur des cailloux, entraient dans les flaques de boue avec la même décision. Il passa devant la ferme de Ningles, sauta le ruisseau, et se mit bientôt à gravir la croupe verte que domine le phare d'Alprech. Un peu avant l'extrême pointe, il s'arrêta et se blottit entre deux roches, son poste habituel d'observation, à l'abri des passans et du vent d'ouest. Au-dessous de lui, il avait toute la falaise terreuse, à pic, retenue et comme clouée par trois rangées de pierres rondes qui saillaient en cabochons et l'empêchaient de s'ébouler. Alors il tira de sa poche une longue-vue, composée de quatre tubes qui s'emboîtaient l'un dans l'autre, et se mit à mirer.

Pauvre petit mireur de goélettes! Il se servait de la longue-vue qui avait appartenu au père, au marin « élingué en mer, » emporté par une lame de fond, devant Bishop Rock, à la pointe de l'Angleterre. Par hasard, les verres, la construction de l'instrument s'étaient trouvés irréprochables. Grâce à la lunette de feu Jean Lobez, les yeux clairs de Gingolph pouvaient fouiller l'horizon, et reconnaître un mât, une cheminée avec l'étoile, les deux raies blanches, le cercle noir, là où les autres guetteurs voyaient à peine la fumée sur les nuages. Dès qu'un navire avait quitté les côtes d'Angleterre, s'il arrivait, gros comme un grain de blé, et presque aussi pâle que la brume, au point de la courbe terrestre qu'on pouvait découvrir du haut de la pointe d'Alprech, il était vu, reconnu, nommé, salué d'un petit cri de joie, comme en jettent les goélands qui aperçoivent leur proie. Gingolph sortait de la cachette, et au plus court, au galop, ne s'arrêtant jamais, il courait au Portel ou à Boulogne, droit chez l'armateur d'abord : « Monsieur Grollier? monsieur Clouet? J'ai vu le navire! Il vient tout droit. — Tu as vu les cercles rouges? — Comme je vois votre main qui s'en va à votre poche. » Et, en effet, le mousse recevait trois francs, quatre francs, cinq francs, selon l'importance du bateau et de la nouvelle. On lui disait : « Tu as gagné le vin, » et il prenait l'argent. Et il allait encore « gagner le vin » chez les patrons ou les capitaines dont les familles étaient sans nouvelles. Les femmes se réjouissaient avant même qu'il eût pu crier : « Le *Dauphin* est en vue! » Les matelotes de Boulogne, qui sont généreuses et hautes d'honneur, ne ménageaient ni les pièces blanches, ni les gâteaux, ni les bonbons. Gingolph rapportait les deux trésors à la maison, l'argent gagné et la longue-vue. Il avait des jaloux parmi les autres mousses et les quelques trimardeurs, marins sans travail, qui cherchaient à gagner leur vie en regardant la mer. Ils enviaient la longue-vue, et Gingolph, comme un riche, avait quelque chose à défendre contre les voleurs. Dans le mois de mai et le mois de juin surtout, il se faisait de beaux bénéfices. C'est l'époque où les vapeurs morutiers, qui sont partis en avril, « pour Islande, » rentrent à Boulogne, avec le poisson qu'ils ont pris au chalut : ratisseurs des bancs de sable, qui reviennent avec des milliers de poissons salés.

La mère Lobez aimait en son fils aîné le sauveur possible et

le véritable appui de la famille qu'elle devait nourrir et élever. Elle calculait, dans ses heures de solitude, quand elle allait vendre son poisson dans les villages, que le gain de Gingolph serait nécessaire à la maison pendant longtemps, car Jacqueline ne montrait aucun goût pour les choses du ménage, et Jeanne, qui venait ensuite, n'avait encore que six ans. Comment eût-on vécu sans ce petit, travailleur comme un homme, et qui ne savait qu'inventer pour aider la mère, tantôt pêcheur de moules ou de vers pour les cordées, tantôt mireur de goélettes, et, dans les soirs d'hiver, capable de sculpter et de gréer des petits bateaux qu'on vendait, pendant l'été, aux baigneurs d'Equihen ou du Portel ? Il avait une nature rude, défiante du nouveau, très portée à ne point changer les usages. Il aimait les jeux auxquels il avait joué d'abord, il y excellait même, jeux de marin qui sont de nager, de mener un canot à la godille, de courir sur la plage, de soulever des pierres dans les mares pour prendre les anguilles qui se cachent dessous ; il vantait les gens d'Equihen, et les bateaux d'Equihen, et le bout de lande qui domine le village et fleurit deux fois l'an : le reste du monde lui semblait peu digne d'intérêt. Ses sœurs disaient qu'il n'en faisait qu'à sa tête. Et, en effet, il mettait son point d'honneur à ne pas se laisser conduire par elles. La mère ne le jugeait pas de la même manière. Elle avait une finesse naturelle. Elle pouvait bien étudier ses enfans dans la vie commune si étroite de la *Hardie*. Rien n'échappait à son inquiétude. Elle songeait ; elle imaginait l'avenir d'une façon si nette qu'elle en souffrait ou s'en réjouissait déjà. Pour Gingolph, ce qui la rassurait, c'était la conscience de l'enfant. Il avait de la religion. En plusieurs occasions, et pour des motifs de cet ordre seulement, elle l'avait vu accepter un avis qu'il avait refusé d'écouter d'abord. Un jour, vers la treizième année, elle avait dit à son fils aîné :

— Tu as le cœur tendre comme une femme, mon Gingolph, comme une femme qui serait bonne. Quand on te contrarie, quand on te dit seulement un mot plus haut que l'autre, c'est comme si on jetait une pierre dans la caverne de Glengor, que ton père a vue...

— Où c'est, Glengor?

— Je ne sais pas, dans une île. Mais si on jette une pierre, du haut de la falaise, la caverne est si grande qu'on l'entend

sonner encore le lendemain matin. Tu es comme ça. Je crois bien que tu souffriras.

— Je ris pourtant plus souvent que je ne pleure!

— Tu auras du mal à te gouverner contre ce cœur-là. C'est difficile. Il n'y a qu'un moyen : avoir de la religion comme un saint.

— Mais, maman, je sais mon catéchisme!

— Sans doute, et même bien, mon mignon : mais tu n'as pas l'âge où la foi s'éprouve.

— A quel âge donc?

— A l'âge de la vraie peine. Va t'amuser!

Le meilleur de cette pauvre femme, le principe de sa force, et on peut dire toute sa supériorité, était aussi dans sa foi, non pas une foi ignorante et de simple tradition, mais pénétrée, méditée et aimée. Elles sont nombreuses, les obscures méditantes, en ce pays de France où le sang du Christ est partout dans le sang du peuple. On ne saurait aller dans une des provinces où la foi a conservé quelque rayonnement, sans deviner, à la dignité de leur manière, à l'accent réfléchi de leurs mots, à leur regard qui a l'habitude du ciel, que ces anciennes ont de profondes âmes, et que la pensée sublime les a façonnées. Belles philosophies vivantes, qu'ont créées la famille, la douleur et la grâce! Elles ne s'expriment point toujours selon la noblesse de leur habitude d'esprit, mais elles agissent, elles s'oublient, en conformité avec la loi de perfection. Quelquefois, lorsqu'elles rencontrent, dans les mots communs et dans l'amour de tout leur être, des facilités plus grandes, lorsque l'émotion improvise pour elles et révèle leur âme, on les entend dire des choses qui résument des jours de méditation, et l'on découvre le type éternel de l'humanité rachetée et déifiée. Les femmes du Portel ont été défendues ainsi contre la vulgarité des milieux obéissant à la mode. Une origine commune, l'absence de grande plage qui attirât le déplorable baigneur, les mariages entre familles de pêcheurs, une vive fierté de la mer, l'absence fréquente des hommes, la séparation même entre le bourg, blotti dans une cassure de la falaise, et la ville de Boulogne, ces espaces vides qui l'enveloppent, ces déserts qui sont au blé et au vent, tout a favorisé le recueillement et la songerie des Porteloises. Regardez leurs yeux bruns, leur air de religieuses. Elles ont des visages auxquels conviennent les paupières abaissées. Plusieurs des

anciennes, sans avoir lu beaucoup de livres, ont beaucoup lu les mêmes choses, les Évangiles, l'*Imitation*, quelques vies de saints, des passages même de sainte Thérèse ou de saint Liguori; elles ont compris la raison de vivre, la providence, la paix, le mystère de la souffrance. Beaucoup sont tertiaires de Saint-François. Leurs enfans peuplent les séminaires, les cloîtres, et vont prêcher l'Évangile aux païens. Elles feraient, en maint endroit, figures de saintes et de théologiennes. Elles sont simplement des femmes du peuple que l'affreux dénuement moral du minimum de religion n'a pas encore atteintes. Rosalie Lobez, originaire du Portel, avait eu cette formation d'esprit et de cœur, et sa pauvreté n'était que d'argent. Le souci du pain quotidien la travaillait souvent; elle cherchait, comme toutes les mères, à combiner cet avenir, où tout serait facile à la mère heureuse et aux enfans bien portans; elle souhaitait, non pas précisément la fortune, — c'était trop loin de son expérience, — mais l'aisance qu'elle avait connue du temps du père; elle souhaitait la guérison de Désiré, un abri meilleur et plus large que la coque de la *Hardie*, de quoi acheter des souliers pour les six enfans, et deux autres choses encore, qui lui apparaissaient comme des ambitions presque déraisonnables, presque folles : gagner assez pour rentrer au pays d'origine, le Portel, et pour y reprendre le costume de fête des femmes mariées, qui est tout de belle soie violette et noire. Oui, elle n'était point différente en cela des autres mères de toute la création : mais elle avait une tendre et claire affection pour les créatures sorties de son sein, un sentiment de sa responsabilité morale, le goût de la pureté pour ses filles et pour ses fils, la bonne envie de les défendre contre les périls qu'elle connaissait, laissant à Dieu le soin d'écarter les autres. Peu de mois après la naissance de Désiré, dans les premiers temps de ce deuil qui mettait en misère toute la famille, un étranger avait proposé à la mère Lobez de placer l'enfant infirme dans un sanatorium. Il ne voyait que la santé à soigner et le fardeau à diminuer. La mère avait répondu : « Je voudrais bien, monsieur, mais je ne peux pas : qui est-ce qui lui ferait son âme? » Elle avait gardé le nourrisson malade. Cette mère très chargée mettait toute son application aux besognes multiples et pénibles qui lui venaient de ses six enfans et de la pauvreté; mais, si lasse qu'elle fût, lorsqu'elle entrait dans l'église d'Equihen, elle retrouvait une

force, elle se sentait en amitié avec une puissance qui lui répondait et la renvoyait consolée. « Que fais-tu si longtemps à ta place, penchée sur ta chaise, ma pauvre Rosalie? avait dit jadis le marin. — Je l'avise, et Il m'avise. » Lui, le père, il n'avait jamais eu autant de compréhension des choses religieuses, ni cette tendresse pour Dieu : de là une partie de la déférence qu'il avait pour sa femme, les jours du moins où il n'avait pas bu. Ce qu'elle disait lui semblait l'expression d'une telle sagesse qu'il se taisait après l'avoir entendu. La mère reconnaissait, chez Gingolph, cette nature emportée, défiante de l'influence étrangère, toute marine, qu'avait eue le père. Mais elle savait aussi que son fils cachait, sous des dehors bourrus, une sensibilité vive; qu'il méditait, dans la solitude, ses petits chagrins d'enfant, qu'il les amplifiait en attendant qu'un jour, presque sûrement, il souffrît d'une douleur capable d'abattre un homme. Elle s'en inquiétait. Il grandissait vite. Elle avait vu autour d'elle, au Portel, à Boulogne, à Equihen, tant d'accordailles se faire, dès le sortir de l'enfance, entre les fils et les filles des gens de la marine! Sa pensée maternelle cherchait déjà la maison du Portel d'où sortirait, un jour, la fiancée de son Gingolph, une fille grave et tendre, dominatrice par la douceur, qui prendrait, sur l'esprit et le cœur de Gingolph, une grande puissance et qui viendrait, les dimanches, trouver la future belle-mère, et se promener sur la falaise, en causant, comme une toute jeune sœur...

Pays partagé, où les femmes ont l'esprit et les hommes le courage. Elles ignorent la mer sur laquelle les maris, les pères, les frères, les fiancés, les amans sont aventurés. Elles disent : « Il est en mer. » Quelle route ont-ils prise? Elles n'ont ni voyagé, ni étudié. Elles savent seulement qu'après trois ou quatre jours de navigation, ceux qui partent pour l'Islande sont « dans le trou, » un endroit profond, dangereux de l'Océan glacial, où tout le vent, toute la pluie et toute la neige du nord viennent s'abattre. Elles savent quelques noms, mais qui restent vagues, sans image précise : les côtes d'Irlande, où l'on pêche le maquereau, « la Plata, » qui est le Havre, où se termine la campagne de hareng, les Shetlands où les pêcheurs commencent, en juin, à rencontrer le poisson. Où sont les villes, les contours des terres, et de qui dépendent les îles? Qu'importe, puisque la mer est partout mauvaise, et qu'il n'y a point de communi-

cation entre les pêcheurs et la pointe de falaise où sont abrités la femme et les enfans ? « En mer, » cela suffit. Tout le pays sait que la peur du naufrage, l'appréhension du grand paquebot qui éventre les voiliers immobiles sur les bancs, et l'espérance aussi des pêches miraculeuses sont au fond des cœurs. Les femmes sont averties des départs et des retours des bateaux ; les noms des vapeurs et des voiliers ne cessent d'être répétés, et les enfans mêmes connaissent toute la grappe de femmes, de marmots, de promises, de parens proches et lointains, qui attendent la *Louise*, ou le *Souffleur*, ou les *Trois-Frères*.

Quand Gingolph était en mer, la pauvre Rosalie Lobez, dès qu'elle voulait se représenter son fils, le voyait environné de hautes vagues vertes à la pointe blanche, toutes prêtes à le surprendre, à l'aller cueillir en tournant, comme elles avaient fait pour le père. Elle aimait mieux chasser ces visions-là, et élever son cœur un petit moment, et dire : « Vous le voyez mieux que moi : protégez-le ! »

III. — LA BÉNÉDICTION DE LA MER

Cette pauvresse inquiète eut deux joies le même jour, un peu plus de deux ans après cette veille de Noël où Gingolph avait été chanter « au guénel ! »

On était à la fin de juin. C'est la saison où la mer elle-même est en fleur. Du haut de la falaise d'Equihen, quand on regardait l'eau prodigieuse, c'était, le matin, comme des lilas blancs, ou comme des lilas mauves, sous les plis très légers des lames, et le soir, au coucher du soleil, c'était comme des gerbes de genêts. Ce dur vent qui souffle tout le printemps, avait fait place à une brise molle, tantôt chaude, tantôt fraîche, qu'on ne pouvait respirer sans être content de vivre. Les bateaux revenus de la pêche au maquereau, presque toute la flottille d'Irlande se reposait, le long des quais de Boulogne, et, pendant que les charpentiers réparaient, que les charbonniers remplissaient les soutes, qu'on établissait, sur le pont, les bacs, subdivisés en compartimens, où s'entasserait bientôt le hareng frais, pendant le court répit entre les deux grandes campagnes, celle qui s'achevait et la campagne du hareng, les hommes vivaient à terre. Quelques vapeurs harenguiers étaient déjà partis en pointe, au-devant du banc, dans la mer glaciale, mais la plu-

part étaient là. Les cabarets regorgeaient. Même à Equihen, on entendait les voix des hommes criant, grondant, chantant. Les femmes ne se promenaient plus, cinq ou six de front, se donnant le bras, balancées d'un même mouvement. On les voyait à côté du mari, craintives et fières en même temps, le teint animé, regrettant la longueur des absences qu'elles devaient faire hors de la maison, et ces visites interminables chez les parens, pendant lesquelles il faut boire. Ni la mer, ni les villages de la mer n'avaient leur physionomie habituelle. Pour la veuve Lobez, les jours ressemblaient aux jours de toute l'année, sauf par la fatigue qui était plus grande.

Un matin qu'elle avait été vendre, au Portel, un lot de surmulets, qu'un seineur avait pris, la nuit précédente, et, au moment où elle allait passer devant la maison de Marie Libert, dans la rue Carnot, qui est la principale, elle s'entendit appeler :

— Ma cousine ?

On est un peu cousin de tout le monde, dans ce Portel où les familles sont si bien enchevêtrées, et la veuve ne fut point surprise, si ce n'est à cause de sa pauvreté, qui raréfiait les cousinages. Elle répondit, en s'approchant de la fenêtre qui avait un grand encadrement de peinture jaune et des volets peints en mauve :

— Que me voulez-vous, ma cousine Marie ?

La jeune fille était accoudée à l'appui de la fenêtre. Elle avait sa cornette en mousseline nouée sous le menton, et son air de sagesse, et ses yeux d'un châtain clair tachés d'or, et qui luisaient au coin. Elle répondit :

— Je veux vous dire bonjour : le plaisir en vaut bien la peine !

— Vous êtes bien honnête !

— Et vous demander si vous voulez m'aider à m'habiller, le jour de la bénédiction de la mer ? Me voilà grande à présent, plus de seize ans et demi.

La veuve Lobez, qui avait toutes ses dates familiales dans l'esprit, pensa : « Mon Gingolph a eu ses seize ans avant-hier. » Elle répondit :

— Volontiers, je viendrai dimanche, ma cousine Marie. On n'oublie rien ni personne du Portel, bien sûr : mais je n'aurais pas osé vous le demander. Comment va votre mère ?

Les yeux châtains devinrent compatissans, et ils perdirent

la petite flamme. La tête de Marie Libert, un peu détournée et relevée, indiqua, vaguement, la porte de l'autre chambre, en arrière :

— Il n'y a pas de remède, il n'y a que des soins. Elle aurait tant aimé habiller sa fille !

— Elle nous verra.

La mère Lobez s'en alla toute fière jusqu'à Equihen. Gingolph était à essayer de « mirer » un dernier chalutier qui devait revenir d'Islande. Quand il rentra, tard dans la soirée :

— Petit, dit la mère, j'irai dimanche habiller la cousine Marie Libert, qui met pour la première fois son grand costume.

— Que voulez-vous que ça me fasse ?

— Elle va, parmi les filles de Marie, à la procession pour la bénédiction de la mer. C'est une politesse qu'elle m'a faite. Quand on est pauvre, les politesses, ça vous rehausse.

Elle ajouta, plus bas :

— Les hommes, ça ne comprend pas tout.

Le dimanche suivant, dans l'après-midi, elle se mit en route. Gingolph allait près d'elle, avec Jacqueline la pâle, la longue et la demoiselle, qui avait mis autour de son cou un ruban de boîte de baptême. Les autres enfans avaient été confiés à une femme qui habitait un autre bateau renversé, sur la même crête de falaise. Entre ses deux aînés, et n'ayant pas sa hotte à porter, ni son Désiré infirme, la mère Lobez était heureuse. Elle faisait des projets pour l'avenir, regardant tantôt Jacqueline, tantôt Gingolph qui, tous les deux, regardaient au loin, l'une du côté des champs, l'autre du côté de la mer. Elle disait :

— Si seulement nous pouvions, cette année, faire remplacer le tuyau de la cheminée ! Il vient de la pluie, par là, et du vent. Ça tombe près de Désiré qui enrhume tout au long de l'hiver. On pourrait, je crois, faire la dépense. La saison a été bonne pour le mirage des goélettes. Bientôt, toi, mon fieu, tu ne seras plus mousse, tu gagneras gros.

— Faut d'abord qu'on me demande. Je ne veux pas être novice sur tout bateau.

— Que voudrais-tu donc ?

Il ne répondit pas, et la mère reprit :

— Qui sait ? Déjà, la semaine passée, comme je vendais de la raie aux chalets d'Hardelot, le père Lœuillette, tu sais bien,

celui qui a le nez tors, m'a interpellée : « Vous avez un grand fils, ma petite mère, et qui est marin comme la marine. Il voit remuer une sole par six brasses de fond. » Tu crois que ça ne veut rien dire, des paroles comme celles-là, quand elles sont dites par un patron ?

— On n'embauche guère en ce moment-ci, maman. Je n'aurai de chance qu'en février, quand la mer rend tous les hommes.

— On verra bien! Mais, quand tu auras trouvé ce que tu veux, Jacqueline ne tardera pas à entrer en apprentissage. Elle aussi gagnera bientôt.

Un grognement de Gingolph montra nettement que le mousse avait en petite estime le métier de couturière. La mère, pour prévenir une discussion, se hâta de demander :

— Le temps n'est pas sûr. Pourvu qu'il ne pleuve pas sur la procession ! De si belles hardes! Qu'en penses-tu ?

— Des petits grains, pas de pluie, du vent pour ce soir : voilà mon avis.

Gingolph avait prononcé son arrêt après avoir, une fois de plus, considéré l'horizon, la couleur de la mer et la forme des nuées. Celles-ci, faites comme des roches rondes, noires, bordées de lumière, formaient, au bas du ciel, des entassemens qui n'avaient point de repos.

— Tu connais la mer joliment! dit Jacqueline.

— C'est mon pays, dit Gingolph.

Il riait, et il avait bonne mine, son fort visage levé, regardant les premières maisons du Portel. Ce n'était plus un enfant. Il avait beaucoup grandi. Les épaules, la taille, la décision de la marche étaient déjà d'un homme. Au-dessus des lèvres qu'il avait droites, un peu serrées comme ceux qui ne parlent guère, le beau printemps de sa jeunesse attachait deux pinceaux de poils blonds, fournis et courts comme l'épi de blé qui se forme. Il avait la figure pleine, le nez bref et solide, des lèvres qui s'ouvraient toutes seules sur des dents larges et blanches, un air de santé et de franchise.

A l'entrée du Portel, quand on vient d'Equihen, il y a une pauvre haie d'épine-vinette. Gingolph en cueillit un brin, et le passa dans le galon de sa casquette. Cela voulait dire : « Nous sommes en fête, la mer qui va être bénite, et moi son mousse. » Le petit groupe descendait la pente qui mène jusqu'au fond de

ce ravin bâti du Portel. La veuve Lobez commençait à faire des signes de tête aux Porteloises reconnues sur le seuil des portes ou derrière les rideaux de mousseline. Elle regardait les drapeaux qui décoraient les façades, drapeaux tricolores, drapeaux du Pape. Son cœur s'épanouissait parce que ce village aux maisons pressées était sa patrie.

— Pendant que vous habillerez Marie, dit Gingolph, moi je ferai un tour à la falaise.

Il voulait dire : sur le petit port, dans les ruelles qui le dominent. La mère hésita. Pourquoi se séparer de lui? N'aurait-il pas pu attendre, dans la cour des Libert, ou sur les marches du perron? Et ne serait-ce pas honorable, pour Gingolph comme pour Jacqueline et pour la mère Lobez, d'accompagner cette belle riche fille, qui se rendrait à l'église pour prendre rang dans la procession de la bénédiction de la mer? Mais Gingolph avait dit : « Je ferai un tour à la falaise, » avec une résolution qui intimida la mère. Elle céda, par faiblesse, comme elle avait cédé, plus d'une fois, à son mari. D'ailleurs, Rosalie Lobez avait hâte d'entrer chez ses parentes et de répondre à la politesse qu'on lui avait faite.

— Va donc! Mais trouve-toi sur la plage quand la procession passera?

Avec Jacqueline, elle entra chez la cousine, et, voulant d'abord saluer la malade, elle alla, au bout du corridor, jusqu'à la pièce où la mère Libert, assise dans son lit, le dos appuyé sur plusieurs oreillers, regardait, à travers sa chambre et la chambre voisine, la jeune fille à sa toilette. D'abord, elle dit quelques phrases, timidement, comme une pauvresse chez une riche; elle remercia de l'attention qu'avait eue Marie d'inviter les cousines d'Équihen, et, suivie de Jacqueline silencieuse, elle s'avança vers la pièce, chambre d'apparat, salon de la maison marine, où Marie Libert, debout sur le parquet, en vêtemens de dessous, jupon court de laine blanche, chemise plissée à peine échancrée au cou, attendait qu'une grande fille du Portel, pâle et longue de museau, son amie, commençât de poser les trois pièces de la coiffure.

— Vous arrivez bien, cousine Lobez, dit Marie : on va me faire belle.

En même temps, prenant bien garde de ne pas remuer la tête, car on emprisonnait, dans un premier bonnet de piqué,

son chignon bien serré, dur et demi-circulaire, comme une châtaigne quand elles sont deux dans la même bogue, elle tendait les mains, elle donnait un peu de son âme tendre à la pauvresse invitée. Celle-ci n'avait point de fille de cet âge. Elle se sentit comprise, aimée, interrogée par ces yeux, entre blond et brun, de la même couleur que les cheveux, et qui la regardaient tout droit, et l'enveloppaient, et l'attiraient. Ils disaient : « Petite mère Lobez, si vous croyez que je vous ai fait venir pour le seul plaisir de vous avoir chez moi, vous vous trompez. Vous êtes une bonne femme, une lointaine parente, mais il y a une autre raison : devinez laquelle ? » La veuve pensait : « Quel plaisir j'aurais à avoir cette petite nonne chez moi ! Jacqueline ne m'aide guère. Jeanne fait ce qu'elle peut, mais c'est bien petit encore, tandis que celle-ci, celle-ci ! » Elle serra les mains qu'on lui tendait, et, prenant, sur le lit de parade, la cornette de toquet, qui est le fond de la coiffe de cérémonie, elle l'appliqua sur le bonnet de piqué, et l'assujettit en arrière, avec une épingle de cuivre. De même, en avant, elle fixa, et serra, une belle bande de mousseline bordée de Valenciennes, qui affleurait le front, pressait les tempes, tournait au-dessous de l'oreille, et venait s'attacher aussi à la naissance de la nuque. La coiffe étant ainsi posée, on ne voyait des cheveux qu'une toute petite barre châtain clair, un banc de sable entre le front et la dentelle. La tête, moulée dans l'étoffe blanche, n'ayant plus la richesse profane des cheveux, prenait une dignité religieuse. Le visage devenait roi. Rien ne se perdait plus du moindre mouvement des sourcils, des yeux, des lèvres.

— Voici maintenant la robe, dit la veuve.

De ses deux bras écartés, elle entr'ouvrait la jupe de fin mérinos rouge, qu'elle tint un moment immobile au-dessus de la tête de Marie, et qu'elle laissa couler jusqu'à la ceinture. Aussitôt la jeune Porteloise, l'autre habilleuse bénévole, pria Marie de tendre ses bras aux manches repassées, et qui se tenaient gonflées, d'un corsage en mousseline blanche brodée. Elle attacha le tablier, également de mousseline brodée, et elle se recula, pour juger de l'effet. C'était déjà un riche costume, et mis en place par des mains adroites. La petite Jacqueline, pour l'admirer, s'était détournée, elle avait cessé de compter les chemises, les draps, les tabliers et les mouchoirs de soie assortis, les serviettes et les torchons de l'armoire ouverte à deux battans.

Mais la principale pièce du costume manquait encore. Sur le lit, Rosalie Lobez prit le « mouchoir d'honneur, » un grand châle en cachemire, orné de dessins de couleurs violentes, rouges, violets et verts, et garni de longues franges blanches comme ceux des filles de Séville. Elle mit un peu de temps à l'ajuster, car c'est un art véritable. Il faut que le châle laisse le cou dégagé, qu'il fasse comme une corbeille au bas de la nuque, et qu'il croise sur la poitrine. Sur la table, ce fut Jacqueline qui prit les boucles d'oreilles d'or, longues d'au moins cinq centimètres, deux « branches de raisin, » comme on dit au Portel, et les pendit aux oreilles de Marie. Ce fut elle qui passa au cou de Marie la chaîne d'or qui faisait cinq tours, et qui venait de la grand'mère.

— Te voilà gréée, dit la mère Libert. Viens me voir!

Toutes les filles ont le sentiment de la parure. Mais d'être ainsi parée comme une châsse, d'être une splendeur vivante et pudique, de ressembler aux aïeules qui avaient inventé ce vêtement magnifique et qui en avaient porté plusieurs pièces, de songer aussi qu'elle allait rehausser l'éclat d'une cérémonie religieuse, de se sentir enfin à cette heure et dans ce rôle virginal dont elle avait si souvent rêvé, il vint à l'esprit de Marie une joie grave qui la grandit. Elle s'avança, comme dans la gloire de ses noces, les paupières à demi baissées, ne souriant pas, mais ravie. Et la mère Libert elle-même, en l'embrassant sur le front, crut baiser la statue d'une sainte.

« Quel dommage! pensait Rosalie Lobez, en sortant de la maison. Je n'aurais pas dû laisser aller Gingolph! Voici que nous sommes dans la rue, que tout le monde regarde Marie et se récrie : et Gingolph n'est pas là! Je suis sûre que, s'il la voyait seulement, il lui donneralt son cœur tout neuf. J'ai eu tort. J'ai fait une faute. Dans ma hâte, qui était de l'amour-propre, je me suis débarrassée de lui, afin d'assister à la toilette de Marie, parce que cela me flattait. A présent, où est-il? N'aurais-je pas mieux fait, cent fois, de le retenir, ou de demeurer avec lui dehors, et d'être seulement là, sur le passage de Marie, mais avec lui! »

Elle avait une conscience délicate, dont les agitations ne se calmaient pas vite. Tout le long de la rue Carnot, puis sur la place de l'Église, elle chercha des yeux son fils, elle s'accusa d'orgueil et n'eut pas tant de plaisir d'accompagner Marie qu'elle

ne sentit de remords parce qu'elle n'avait pas commandé son enfant. Non, il n'était pas parmi les groupes qui étaient plantés sur la place, près à près, comme des massifs noirs à la tête fleurie et mobile. « Tiens, regarde Marie Libert qui entre à l'église ; on lui donne l'eau bénite, comme à une dame. »

Une demi-heure plus tard, sous le soleil, chaud entre les nuages, la procession sortait. La croix d'argent allait en tête, accompagnée d'enfans de chœur. Derrière elle venaient, sur deux rangs, les enfans des écoles libres qui portaient, sur leurs épaules, des statuettes ou de petits bateaux sculptés et gréés par les capitaines en retraite, les femmes de la congrégation des mères chrétiennes, vêtues de noir et de violet, mouchoir de soie violette à dessins noirs, tablier de soie violette, coiffées du toquet, ornées de tous leurs bijoux d'or. Quelques-unes des femmes, les plus vieilles, malgré la chaleur, portaient le grand manteau de deuil, bordé de velours, qu'attache par devant une agrafe d'argent, et elles faisaient songer à leurs sœurs des brumes de la mer, les Brugeoises, qui portent la même mante longue. Après les femmes venaient les jeunes filles, toutes en toquet, tablier de couleur, jupe noire bordée en bas d'un large ruban de couleur vive. Les enfans de Marie, les porteuses du bateau de Notre-Dame de Boulogne, les chanteuses, précédaient immédiatement le clergé, et formaient l'anneau éclatant de cette longue chaîne humaine. Elles étaient attendues, regardées, enviées, non seulement par les quelques étrangers, accourus de Boulogne ou des plages voisines qui commençaient à recevoir les premiers baigneurs, mais par toute cette population de marins, parentèle énorme, neveux, cousins, arrière-cousins, dont la plupart allaient suivre la procession, et qui guettaient là, sur le parvis de l'église et devant l'entrée, cette floraison du Portel, les filles fraîches aux yeux baissés, et le costume de pourpre et de lin blanc que les ancêtres avaient inventé. Toutes ces jeunes bouches levées chantaient les litanies de la Vierge. Marie Libert marchait dans les derniers rangs, loin derrière les trois reines qui tenaient, à deux mains, leur lourd bâton blanc. La mère Lobez, pour une fois, n'avait pas voulu se mêler aux femmes du Portel; mais, en dehors de la procession, et fendant la foule, elle tâchait de se maintenir sur la même ligne que Marie, et le plus près possible, pour voir cette belle jeune fille, qui tournait le visage, quelquefois, et la caressait d'un regard de ses yeux

sages. La mère Lobez songeait qu'elle n'aurait jamais assez d'argent pour acheter tout ce drap, toute cette soie, et cet or, et ces broderies, et que Jacqueline qui était là, à sa gauche, ne pourrait jamais prendre rang dans ce cortège. Mais elle chassait la tentation d'envie. La procession allait lentement. Les chantres continuaient de chanter les litanies. Plusieurs prêtres suivaient, puis une foule d'hommes, presque tous des marins, des débarqués de la flottille d'Islande, qui allaient s'embarquer demain, pour la pêche au hareng, ou sur les chalutiers. Ils s'approchaient, par groupes épais, sans discipline, et se fondaient en une masse qui s'étirait et prenait à peu près la largeur d'une rue. Combien étaient-ils? Sept cents? neuf cents? un millier? Les chapeaux de soie qu'on voyait, çà et là, sur la tête des plus riches d'entre eux, indiquaient l'importance de la fête et la volonté du respect. Quand les marins se furent joints à la procession, il resta peu de monde sur la place : des curieux seulement, et des mécréans qui avaient renié leurs pères. Déjà les enfans de chœur qui ouvraient la marche descendaient sur le sable de la plage. Par la rue de la Marine, la rue de l'Amiral-Courbet, la rue de la Mer, le peuple qui vit de la mer, serré entre les maisons, arrivait à la pointe du petit port, passait entre quelques canots tirés au sec, le long du ruisseau qui sert d'égout à la ville, et se répandait sur la plage. Celle-ci, bien ouverte, recevait le vent du large et le soleil. Elle donnait la liberté. Il n'y avait plus de cortège, mais une multitude assemblée au bord de l'eau, attentive à une seule chose : aux mouvemens du prêtre qui allait bénir la mer.

L'abbé, maigre, revêtu du surplis et de l'étole, plus petit que beaucoup des pêcheurs qui l'enveloppaient, mais plus ardent, s'était avancé jusqu'à l'extrême limite du flot. Les enfans de chœur, autour de lui, amusés, regardaient la vague qui, déferlant à courte distance, s'aplatissait sur le sable et cernait les souliers à boucle du pasteur. Les autres prêtres se tenaient en arrière. Lui, il regardait au loin la mer profonde, sur laquelle ses paroissiens vivaient tant d'heures fériées, et qui les lui enlevait. Les chantres entonnèrent les chants de la bénédiction, et il ôta sa barrette. Puis, le psaume terminé, le prêtre récita la prière que la longue tradition lui prescrivait et qu'une partie des assistans, des femmes du moins, traduisaient vaguement. Il disait : « Dieu tout-puissant, nous supplions votre bonté

de remplir cette mer de vos bénédictions, de sorte que votre peuple ait toujours sujet de vous rendre grâces pour vos bienfaits. Que la fécondité de la mer comble de biens les pauvres, et que l'homme de peu et l'indigent célèbrent le nom de votre gloire... Bénissez nos bateaux, et tous ceux qu'ils portent, comme vous avez béni l'arche de Noé voguant dans le déluge; tendez-leur votre droite comme vous l'avez tendue à saint Pierre marchant sur les eaux... Seigneur Jésus, qui avez commandé aux vents et à la mer, et alors survint une tranquillité immense, exaucez les prières de votre famille, et accordez-nous, par ce signe de la sainte Croix, que s'écarte de nous toute la cruauté de la tempête... » L'officiant leva le bras droit, et jeta de l'eau bénite dans l'eau sauvage. Des milliers de témoins l'observaient, du haut de la falaise ou du rivage. La bénédiction selon la coutume n'était pas encore complète. Il se mit donc à marcher dans la mer. Trois enfans de chœur le suivaient. L'eau passsait par-dessus les souliers, baignait les soutanelles rouges et la soutane noire. Un grand murmure sortait de la foule. Alors le curé prit, des mains du premier des enfans de chœur, la grande croix argentée; il fit encore quelques pas, et lentement, avec la hampe, tandis qu'une vague déferlait, il traça dans l'eau le signe rédempteur. On attendait que la mer eût ainsi tous les sacremens qu'elle peut recevoir. Des hommes, des femmes, des enfans s'avancèrent aussitôt, et, trempant les doigts dans cette mer nouvellement bénite, ils se signèrent. Le geste fut fait, en même temps, d'un bout de la plage à l'autre.

Déjà la foule refluait; déjà, sous le commandement d'un vicaire, la procession se reformait et commençait à monter la rue de la Falaise. En haut de la rue, ouvrant les bras, on voyait le grand Christ, accompagné de la Vierge et de saint Jean, et devant lequel les prêtres, un moment, s'arrêteraient. On se hâtait, le temps menaçait. La mère Lobez, avec Jacqueline, tout le long de la plage, avait cherché Gingolph, de groupe en groupe. Bien que la pauvre femme eût grand'peur d'être trouvée « hardie, » elle avait levé le nez vers les pêcheurs ou les étrangers accoudés au muret qui suit le bord de la falaise. Mais nulle part elle ne vit un jeune garçon qui ressemblât à son fils. Un moment, elle fut arrêtée par le défilé du cortège, qui coupait la plage. Elle aperçut encore Marie. Ce ne fut qu'une vision rapide. Séparée du groupe des Porteloises par des étran-

gers, qui voulaient s'approcher et photographier les porteuses du bateau de Notre-Dame, elle fut repoussée, rejetée en arrière de la foule. Le gros nuage, depuis le matin menaçant, avait monté dans le ciel ; il couvrait la mer, qui était devenue noire, et une de ses tours, arrondie et cuivrée, pleine de pluie et d'électricité, dominait la plage, la ville, les champs. Des gouttes d'eau tombèrent. Aussitôt les parapluies s'ouvrirent, cachant à moitié le cortège ; des mères se précipitèrent pour emmener une enfant des écoles, d'autres relevèrent leur tablier; les banderoles effarouchées se mêlèrent ; des statues, au-dessus de la foule, hésitèrent, balancées, car les porteuses en avant voulaient se réfugier dans la maison du coin, et les autres étaient d'avis de continuer. « Quel dommage ! Toute la procession va être gâtée ! Et toute la mousseline perdue ! Et les enfans trempés ! » On entendait ces mots-là, partout, murmurés. Un rire sonore fit se retourner la mère Lobez et Jacqueline. Un tout jeune homme, quelqu'un de la marine, mais qui ne devait pas être du pays, pas même de Boulogne, un petit bien habillé, impertinent, coiffé d'un chapeau melon, la moustache blonde relevée, riait à gorge déployée, dans un groupe de marins.

— Pourquoi ris-tu ?

— Regarde-les donc, tous les mômiers ! Sont-ils embêtés !

— C'est pas une raison pour rire, la pluie va gâter leur beau fait, et les hardes de fête. Moi, je ne ris pas.

— Moi si ! J'aime ce qui embête les autres.

La mère Lobez fut outrée de ce propos. « Viens ? » dit-elle à Jacqueline. Elles tournèrent la foule, passèrent au ras de la mer qui montait. Jacqueline, par-dessus sa tête, pour s'abriter, avait relevé sa robe. Les deux femmes marchaient vite. La pluie tombait. Quand elles furent rendues à l'entrée de la rue de la Mer, les paroles d'un cantique volèrent autour d'elles, emportées dans le souffle du vent. C'était le cantique des marins du Portel :

Hélas ! sur cette terre
Souffrir est notre sort,
Le poids de la misère
Nous suit jusqu'à la mort,
Ah ! soyez-nous propice,
Recevez-nous au ciel...

— Nous suit jusqu'à la mort... Tu entends? dit la mère Lobez.

Que c'est vrai ! Moi, en ce moment, je souffre de ma faute,... d'avoir laissé aller mon Gingolph.

Elle dit, un moment après :

— As-tu vu comme elle était jolie, la cousine Marie ?

— La plus jolie !

— Non : elle a un petit nez en l'air qui l'empêche d'être belle tout à fait : mais mignonne, oui, la plus mignonne de toutes.

La pluie tombait ; un vent froid soufflait, et traversait l'été, rappelant à tous que le détroit lui appartient, à lui, et que le maître n'est jamais loin. Rosalie et sa fille montaient vers Equihen. Elles y arrivèrent lasses. Gingolph n'était pas rentré.

Il ne rentra que vers huit heures du soir, à l'heure dorée où tout ce qui a des yeux et un cœur regardait, ce jour-là, dans le ciel à présent dégagé, descendre le soleil. Il se baissa, pour entrer sous la coque de la vieille barque, et la mère, qui faisait cuire la soupe sur le fourneau, se retourna :

— Je ne vivais plus ! D'où viens-tu ?

— De Boulogne.

— Avec qui ? Tu as été au café, je le vois, tu es rouge !

— Avec Fourmanoir.

La mère Lobez avait l'esprit rapide. Elle avait déjà compris que Fourmanoir proposait à Gingolph d'embarquer sur la *Belle-Chance*. Tout ce qu'elle avait rêvé si souvent, le salut par son Gingolph, le retour au Portel, les enfans mieux vêtus, la maison en pierre, le voisinage des parens de là-bas, tout le bonheur lui commandait d'agir. Elle demanda :

— Tu as accepté, au moins ?

— Non, dit le mousse, en secouant sa crinière fauve, j'ai bu avec lui, il m'a fait visiter le bateau, et j'ai dit non.

— Fourmanoir, c'est moins bon que les frères Charlot, je le sais, Gingolph. Mais c'est tout de même un bon patron, et sa *Belle-Chance* est un joli voilier. Marie Libert m'en a parlé. Il te veut comme novice, pas vrai ? Combien t'offre-t-il ?

— Quatre-vingts francs par mois.

Presque la paye d'un homme ! Comment as-tu refusé ça ? Dis ? Tu as bu trop d'eau-de-vie dans ton café ? Tu n'as pas pensé à nous ? Est-il possible ? Quelle raison lui as-tu donnée ?

— Pas. Je suis bien à bord de la *Reine-Marie*. On prend du poisson. Je connais tous les compagnons.

Il ajouta, se penchant :

— Est-ce que mon père l'a quittée ?

Elle fut surprise de ce que son fils eût rassemblé si fortement, en si peu de mots, toutes les raisons qu'il avait de demeurer à Equihen, de ne pas quitter le petit bateau cordier. Mais la décision ne l'étonna pas. Le père était ainsi, sans ambition, résolu dans le danger, mais épouvanté par le changement. Rosalie reconnut l'homme d'un village, d'une falaise, d'une barque. Elle répondit, sans avoir l'air de répondre :

— Mets du charbon dans le fourneau, mon fieu ? Il faut que la soupe ait un bouillon de plus.

Le mousse se détourna ; derrière la porte, il prit le seau qui était léger, léger.

— N'y a plus rien, dit-il.

Il se souvint qu'on avait dépensé toute sa part de pêche pour payer le boulanger et pour acheter une petite machine électrique, une espèce de ceinture que la mère faisait porter, nuit et jour, à Désiré. Sans hésiter, il alla au fond de la maison de bois, il se baissa, et, sous son lit, dans une cachette, il saisit un petit chariot, fait de main de marin, et dont il s'était bien amusé, pendant toute son enfance. Dans l'intérieur du jouet, il entra ses deux pouces, pesa sur les bords, et les fit éclater.

— Tiens ! dit-il à la mère, en lui offrant quatre planches et des éclats de sapin : ça flambera bien mieux qu'un morceau de charbon !

Elle mit les planches dans le foyer, avec la même peine secrète que si le chariot avait été à elle. Gingolph avait rejoint ses sœurs et son frère qui s'amusaient, dans le long crépuscule, sur les terres vagues de la falaise d'Equihen. Cinq minutes plus tard, la mère agitait, selon sa coutume, une petite sonnette de poupée, qu'une fille de Parisiens, l'été précédent, avait donnée à Louise. La nichée accourut, moins Désiré, l'infirme, qui avait les jambes molles, et qui rampait, se soulevant sur ses bras. La soupe était servie, entre deux lits, sur une table basse. Toutes les pauvretés ne sont pas tristes. On riait souvent, et même la mère Lobez riait volontiers, causant avec ses enfans, sous la coque renversée de la *Hardie*. Mais ce soir-là, elle demeura comme au temps où le père venait de disparaître, absorbée, répondant mal aux questions, ne grondant pas, ce qui était un grand signe d'absence. Gingolph n'avait pas changé du tout.

Elle songeait : « Il est comme son père, que le monde ne remuait point, et qui n'avait que le cœur de bien vivant. »

Après le souper, les trois petits furent couchés, et Jacqueline avec Gingolph accompagnèrent Rosalie Lobez, qui avait dit : « Si nous allions prendre le frais? » Ils descendirent un peu, sur la rude pente de glaise herbue, et ils allèrent jusqu'à la dernière maison du village, à l'endroit où il n'y a plus de muraille, plus de jardin, et même plus de filet qui sèche. Les enfans restèrent debout, la mère s'assit. Le jour ne voulait pas mourir, l'eau était plus lumineuse qu'au plein midi des mois d'hiver. Elle montait jusqu'aux limites extrêmes où elle avait poussé, naguère, les débris de goémon, de paille et de liège, mêlés ensemble et qui faisaient une ligne sur le sable. Elle couvrait les pierres tombées et les quelques rochers entre le Portel et Boulogne, en arrière. Toutes les anses, tous les ports, le lit tordu des petits fleuves côtiers étaient pleins et gonflés d'eau. Rosalie Lobez considéra d'abord cette immensité paisible, puis elle dit :

— Mon Gingolph, la maison de chez nous a tant vieilli qu'elle ne tient plus. Je n'ose ouvrir la fenêtre de peur que les carreaux ne tombent; la pluie coule sur le lit de Jeanne. J'aurais plaisir à avoir une maison de pierre.

Il ne répondit rien. Il avait l'air absorbé par le feu des phares qui flambaient un instant dans le jaune du crépuscule.

— Voilà des années que je traîne ma dette chez le boulanger. Si tu devenais novice à bord de la *Belle-Chance*, tout serait payé. Et qui sait l'avenir? Tu monterais mieux en grade, sur un grand bateau du Portel, que si tu restes à Equihen! J'ai toujours compté sur toi.

Le jeune homme demeura debout, et muet, plus d'un quart d'heure. La mère, nerveuse, arrachait des brins d'herbe à la falaise, et les brisait en morceaux. Tout à coup elle sentit que son grand gars s'était mis à genoux près d'elle, qu'il la serrait contre son cœur et que, passionnément, pieusement, comme s'il proclamait : « Je vous appartiens! » il la baisait au front.

Ce fut tout ce qu'il dit. Mais elle comprit. Jacqueline, devenue joyeuse, se mit à rêver tout haut. « Je connais une maison au Portel, qu'on pourrait louer pour pas cher. Jeanne ferait la cuisine avec maman; moi je commencerais mon apprentissage de couturière. La maison a une cour; elle a deux belles

chambres et un grenier : ça ne sera pas si loin qu'Equihen, mon petit Gingolph, quand tu descendras de ta *Belle-Chance!* »

Lui, il s'assit à côté de la mère Lobez, un peu en arrière. Il était content d'avoir eu la force de faire son sacrifice. Le soir vient, même à la fin de juin ; l'ombre s'était posée sur la terre et les lointains de la mer ; il soufflait du large une brise qui entrait, par bouffées, dans la chaleur des champs et dans les maisons dont les fenêtres, toutes, étaient ouvertes. La pauvre Lobez, quand elle voyait la mer, n'était jamais en paix. Ce soir-là, la mer était douce. Chacun songeait à la vie nouvelle. Quand il fut l'heure de rentrer, Rosalie Lobez, montrant la plage, dit à son fils :

— Regarde donc : tout le sable, et les coquillages, et les moules des rochers, et les puces de mer, tout était dans la sécheresse. La marée est venue. A présent, tout est plongé dans la fraîcheur de l'eau.

Il ne répondit pas, mais, en arrière dans le demi-jour, son visage s'épanouit, parce qu'elle avait bien parlé de ce qu'il aimait. Et, comme elle disait : « Il faut pourtant aller se coucher, mon Gingolph? » il demanda, il osa même commander :

— Non, restons !

Ils restèrent longtemps encore, ne se disant rien, leur âme était sur la mer et parlait avec elle.

René Bazin.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE
MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ

SES ORIGINES, SES FONDATEURS
SON ORGANISATION

Depuis que le Musée Jacquemart-André a ouvert ses portes, le 8 décembre dernier, la foule des amateurs et des curieux s'y presse, aux jours payans autant qu'au jour public. Il y a longtemps que les Parisiens, en longeant le boulevard Haussmann, remarquaient, à son extrémité, devant un superbe hôtel, une large terrasse, singulièrement garnie par d'énormes chapiteaux, vasques de fontaines, margelles de puits, sarcophages en marbres ou pierres sculptés. C'était là, sans nul doute, la résidence magnifique de quelque millionnaire original, collecteur passionné d'antiquailles et vieilleries. Mais, à part quelques familiers du logis, bien peu s'imaginaient que, dans cette bâtisse solide et grave, s'accumulait, depuis un demi-siècle, à leur intention, le plus riche trésor d'œuvres d'art anciennes qu'un patriotisme intelligent ait pu offrir à la France, depuis la donation du château et du Musée de Chantilly par le Duc d'Aumale en 1897. En léguant, à l'Institut de France avec l'hôtel, les collections diverses qu'il contient, à la condition d'en respecter l'arrangement, Mme Édouard André a suivi, d'ailleurs, l'exemple du Prince au grand cœur dont toute la vie, de vaillance active ou de résignation laborieuse, avait été vouée au culte et à l'amour de son pays.

Pour la plupart des visiteurs, c'est, à première vue, une série d'étonnemens. Étonnement, d'abord au sortir d'un couloir d'entrée bas et sombre, de se trouver, tout à coup sur une haute esplanade, en pleine lumière, entre des écuries monumentales et la véritable façade du Palais, dont les larges perrons semblent attendre une lente montée de seigneurs et de dames en toilettes chatoyantes ! Étonnement, ensuite, dès l'entrée à ce premier étage, de traverser des salles et cabinets à ce point remplis, de bas en haut, des planchers aux plafonds, par les tapisseries, peintures, sculptures, vitrines, meubles de prix, qu'on s'y trouve comme étourdi par la multiplicité et la variété des visions attrayantes. Et la surprise ne cesse de s'accroître, à l'aspect du Grand Hall, d'une hauteur inattendue, largement ouvert au centre de l'édifice, salle de bal, salle de théâtre, salle de concerts dont les balcons supérieurs attendent aussi, comme dans les Palais d'Italie, la foule des musiciens, spectateurs et spectatrices. Bientôt cette surprise est à son comble, lorsque, après avoir gravi la vis d'un escalier tournant, on se trouve, tout à coup, comme sur une terrasse de Venise, en face d'une grande fresque de son dernier et incomparable décorateur, G. B. Tiepolo, enfin, lorsque, déjà préparé par cette vision étourdissante, on se sent pour longtemps arrêté loin des bruits, très haut, au-dessus de Paris, loin du monde, dans les trois galeries plus paisibles et plus rangées, où la Renaissance italienne du xve siècle étale, en sculptures et peintures, les spécimens les plus variés de son imagination poétique et de ses inspirations printanières !

Est-ce donc là, seulement dans cet étage supérieur, que se trouve le Musée ? — Assurément, ceux-là le peuvent croire qui visitent ce Palais avec la curiosité superficielle d'un voyageur banal, d'un magister pédant, d'un étudiant naïf, d'un snob vaniteux, d'un marchand avide, qui, sans perdre de temps, veulent emporter, dans leurs mémoires et leurs carnets, des dates, des noms, quelques impressions de formes et de couleurs, de façon à éblouir leur entourage, leurs lecteurs, auditeurs, visiteurs ou cliens par des apparences de savoir précis et scientifique.

Il en est tout autrement pour les amoureux sincères et désintéressés de la beauté et de l'art. L'on s'en aperçoit bien vite, dès que, moins bousculé, on redescend, repasse, s'arrête dans

toutes ces pièces de l'étage inférieur. Non, ce n'est point là ce désordre incohérent qui, dans certains magasins d'antiquaires, ateliers d'artistes, cabinets de modestes amateurs, résulte forcément d'un trop grand nombre d'objets entassés en d'étroits espaces suivant les hasards de la trouvaille et de l'achat. Si l'on examine avec attention, dans chaque salle, ce pêle-mêle apparent, on s'y sent vite les yeux caressés et ravis par l'harmonie des colorations et des formes délicatement assurée entre le décor et le mobilier, tapis de pied et tentures murales, peintures et sculptures, objets d'art précieux posés sur les tables ou rangés dans les vitrines. En même temps, on s'y sent l'esprit heureux de passer ainsi, sans effort, des manifestations de l'art le plus puissant jusqu'à ses plus modestes expressions, et de ressaisir, à travers tous les pays, cette incessante poursuite de la beauté, qui par l'amour de la nature, l'intelligence de la vie, les aspirations idéales, donne à l'imagination humaine à la fois ses joies les plus vives et ses plus nobles consolations.

Il n'a pas moins fallu que la rencontre heureuse et l'association active d'un amateur éclairé et généreux et d'une artiste savante et passionnée, pour réunir en une quarantaine d'années autant de précieux témoignages de l'art et de l'industrie humaines, et pour les savoir présenter en des accords harmonieux qui en font réellement valoir à la fois la diversité d'apparences et l'unité d'inspirations. — Pour bien comprendre le résultat obtenu par deux volontés affectueuses et concordantes, rappelons-nous dans quels milieux M. Édouard André et Mlle Nélie Jacquemart se sont formés et instruits, se sont connus et compris, avant de collaborer, durant leur vie commune, et même ensuite, par la continuité d'une entente posthume. Car Mme Édouard André, après la perte de son mari, n'a cessé de travailler dans le même esprit à l'œuvre entreprise avec une fidélité vaillante et patiente, jusqu'à ses derniers jours. A l'heure où une mort prématurée l'a surprise, elle négociait encore de nouvelles acquisitions.

I

Tous les vieillards de ma génération, ceux qui furent « les Jeunes » sous le second Empire, se souviennent, avec reconnaissance, de la commotion produite en France, comme dans tout

le monde civilisé, par le succès retentissant de la première Exposition Universelle de Londres au Crystal Palace en 1851. Dans tous les milieux de labeur, chez les industriels, commerçans, artistes, ce fut comme la sonnerie imprévue d'un tocsin d'alarme. Si tous les voyageurs d'outre-mer s'accordaient à reconnaître la supériorité de la France encore visible dans les trois arts directeurs, Architecture, Peinture, Sculpture, malgré la concurrence déjà menaçante des nations étrangères, tous s'attristaient de constater, en même temps, notre décadence marquée dans tous les arts qui en dérivent, arts dédaignés, arts négligés par d'absurdes préjugés scolaires ou mondains, sous les noms d'arts mineurs, arts serviles, arts industriels! Certains peuples que méprisait notre orgueil académique, notamment les Orientaux, avaient, dans leur simplicité, mieux conservé que nous cette culture simultanée de tous les arts qui avait été, pourtant, chez nous, comme ailleurs, la cause profonde de la prospérité et de l'expansion de nos arts au Moyen âge, à la Renaissance, aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Pour la peinture et la sculpture, sans doute, un premier avertissement nous avait été donné dès 1848, par l'Exposition libre, sans Jury, organisée au Palais des Tuileries, après la révolution de Février. Du pêle-mêle incohérent qui s'y était empilé, avaient jailli, chez les experts attentifs, de vives inquiétudes ou de nouvelles espérances pour l'avenir. Les réalistes, dès lors, faisaient front aux idéalistes, et la querelle des classiques et des romantiques se ravivait sous d'autres formes. D'un côté, les révolutionnaires, ou se croyant tels, ameutés par Courbet, s'imaginaient créer de toutes pièces un art nouveau par une copie servilement lourde et brutale de la réalité, dont ils empruntaient la technique aux naturalistes italiens, espagnols, hollandais du XVIIe siècle, Caravage, Velazquez, F. Hals, etc. D'un autre côté, la plupart des autres artistes, plus éclairés et plus réfléchis, cherchaient avec raison le salut dans la reprise et la rénovation, plus sincères, plus émues, plus libres, des vieilles traditions nationales. Ils s'efforçaient donc simplement, au contraire, de réformer et compléter l'enseignement des arts, à tous les degrés, public ou privé. Cette question des arts, dans les milieux cultivés, devenait, dès lors, un sujet fréquent de conversations, de discussions et d'études, presque une mode, et un engouement. Au Musée du Louvre, largement ouvert, savam-

ment réorganisé, se formait toute une brigade enthousiaste et militante de jeunes amateurs, érudits, historiens, qui allaient renouveler la critique d'art. En même temps que Villot commence la rédaction de ses catalogues exemplaires, Ph. de Chennevières, A. de Montaiglon, Dussieux, Paul Mantz, Eudore Soulié, etc., inaugurent, par leurs études documentaires, la série des publications instructives sur les arts français, qui, se joignant à celles des archéologues et artistes, le comte Léon de Laborde, Caumont, Viollet-le-Duc, Lassus, Darcel, Didron, etc., allaient nous rendre enfin la conscience et le respect des grandeurs séculaires de notre génie national. — Dès ce moment, le goût et la passion des questions d'art gagnaient chaque jour du terrain.

L'Université ne fut pas la dernière à y prendre part. Nos jeunes professeurs, les derniers sortis de l'École normale, au temps de Taine, d'About, de Prévost-Paradol, etc., durant la période républicaine, ne dédaignaient plus de nous en parler. Quelques-uns, heureux de pouvoir enfin librement manifester leurs admirations romantiques, n'hésitaient pas à nous communiquer leurs enthousiasmes. On m'avait déjà donné, au lycée d'Orléans, en septième, pour volumes de prix, *les Orientales* de Victor Hugo et *l'Allemagne* de Mme de Staël. A Paris, au lycée Charlemagne, en seconde, notre professeur nous commentait les Salons de Diderot et nous engageait à visiter, aux jours de sortie, les musées du Louvre, de Cluny, voire le Salon annuel, nous permettant d'y choisir nos sujets de narration française. Au Salon de 1853 (Hôtel des Menus-Plaisirs, faubourg Poissonnière), où l'école néo-grecque représentée par des élèves de Paul Delaroche et Gleyre (Gérôme, Gendron, Picou, etc.) avait grand succès, l'idylle aimable de G. Hamon, « *Ma sœur n'y est pas,* » fut l'occasion d'un concours d'esthétique. La classe, d'ailleurs, possédait deux dessinateurs d'une virtuosité précoce, Émile Bayard, le futur illustrateur, Paul Sédille, le futur architecte. Et c'était une joie pour nous de leur voir improviser des croquis vifs et spirituels en marge de nos versions, comme c'était pour nos maîtres un plaisir de les leur confisquer.

Aussi, quand s'ouvrit l'Exposition Universelle de 1855, nos querelles d'apprentis amateurs devinrent-elles extrêmement vives, soit à propos des descriptions enthousiastes, hautes en couleurs, improvisées d'une plume chaleureuse par Théophile

Gautier dans *le Moniteur universel*, soit à propos de l'irrévérencieuse et fine gaîté avec laquelle le jeune Edmond About distribuait les bons et les mauvais points à ses camarades et leurs maîtres, dans son *Voyage à travers l'Exposition des Beaux-Arts*. C'est aussi en 1855 que l'inquiétude dans les milieux industriels et commerçans devint plus sérieuse et pressante. Les nations étrangères, instruites par la terrible consultation de 1851, s'étaient déjà mises en devoir de réparer le temps perdu. Pour reconstituer sur des bases durables l'alliance des Arts et des Industries, trop longtemps interrompue, c'étaient, de toutes parts, des rappels aux traditions indigènes par des expositions comparatives entre le passé et le présent, par des études et des projets pour une réorganisation et une propagation de l'enseignement du dessin dans les classes laborieuses.

L'Angleterre, naturellement, éclairée la première sur place, avait la première donné le signal, avec l'esprit de suite et de prévoyance qui assure chez elle le développement et la longévité des institutions. Le musée de South-Kensington, dont un vaste plan d'ensemble assurait la grandeur future, avait déjà ouvert ses premières salles d'expositions permanentes ou temporaires, conférences, bibliothèques, confection et prêts de modèles; et l'industrie de la Grande-Bretagne, ravivée encore et surexcitée par les prédications de Ruskin et des Préraphaélites, allait rapidement en profiter. En Autriche, même réveil, même ferveur. Dès 1852, le musée d'Art et d'Industrie à Vienne, annexe à ses expositions d'art ancien, des ateliers reproducteurs de bons modèles par le moulage et la photographie, un art encore nouveau alors et tâtonnant. On sait combien, depuis ce temps, en Autriche, en Hongrie, en Allemagne, dans presque toutes les villes, à tous les degrés, s'est répandu l'enseignement pratique des arts appliqués à l'industrie, autant, le plus souvent, par l'initiative, les concours, la collaboration des associations professionnelles et des protecteurs particuliers que par ceux de l'État et des municipalités. Les rapports officiels adressés à nos ministres, en 1885, par M. Marius Vachon, et en 1890, par M. Saglio, avaient déjà de quoi nous édifier à ce sujet. La situation relative, dans ces divers pays, ne semble pas s'y être modifiée depuis vingt ans à notre avantage.

Il est certain, toutefois, que le Gouvernement impérial avait fait un effort utile pour conjurer le danger en renouvelant à

Paris, en 1855, l'enquête déjà commencée à Londres en 1851. La préparation en avait été rapide, mais prudente et intelligente. Construit à la hâte, sans prétentions et sans luxe, non loin du centre, aux Champs-Élysées, le Palais de l'Industrie put faire honneur à ses modestes architectes. Après avoir servi aux expositions de tout genre, durant vingt-cinq ans, il était encore assez solide, en 1889, pour vivre et servir longtemps. La somptuosité emphatique des édifices gigantesques, dont la destruction a coûté presque autant que la construction, qui l'ont successivement remplacé, n'a pu faire oublier le plan simple et clair de l'honnête bâtisse, ses entrées et sorties faciles, son éclairage égal et abondant, son adaptation aisée aux fonctions les plus diverses. Quels conseils utiles nos artistes et industriels y reçurent, cette année-là, par leur contact avec leurs confrères étrangers, non seulement ceux d'Europe, Anglais, Allemands, mais aussi ceux d'Orient, Hindous, Chinois, Japonais! Pour les tapissiers, orfèvres, bronziers, ébénistes, céramistes, etc., la leçon fut assez rude, mais elle fut aussitôt comprise. Dès lors, durant quelques années, on vit, non seulement à Paris, mais dans les grandes villes de province, se succéder, à intervalles rapides, les expositions d'art rétrospectif et régional, et les tentatives de préparation pour un meilleur avenir par l'organisation d'ateliers d'apprentissage, d'écoles de dessin populaires, de conférences techniques, d'expositions des produits nouveaux. Ce fut même, quelque temps, à l'exemple de l'Angleterre, un mouvement admirable dû à l'initiative privée.

En 1859, est fondée à Paris, par Charles Blanc, la *Gazette des Beaux-Arts et de la Curiosité*, qui devint vite et qui resta longtemps le modèle des publications d'art, alors que les catalogues du Louvre par Villot, Léon de Laborde, de Longpérier, Barbet de Jouy, Darcel, etc., devenaient les modèles des travaux du même genre. Autour de Charles Blanc, très enthousiaste, très éclectique, se pressait toute la phalange des artistes, archéologues, critiques de tous les partis, de toutes les écoles. A côté de Vitet, Mérimée, Lenormant, Léon de Laborde, Henri Delaborde, Viollet-le-Duc, bataillaient pour la bonne cause Paul Mantz, Darcel, A. Jacquemart, Burty, etc. Les questions d'art décoratif et industriel, d'art moderne et étranger, d'art rétrospectif et d'art national s'y partagent l'activité des écrivains

auxquels de jeunes dessinateurs et graveurs, Léopold Flameng, Gaucherel, etc., s'empressent d'apporter un concours assidu.

Déjà, chez les industriels, l'ambition et l'espoir renaissaient. La ville de Lyon avait donné le branle par la fondation de la Société, bientôt prospère et puissante, qui devait y déterminer une renaissance si active et si durable. A Paris, en 1860, un groupe considérable d'artistes, presque tous les sculpteurs et peintres célèbres du temps, offre son patronage à une entreprise semblable, le *Salon des Arts réunis*. Hélas ! dans la capitale c'est un échec, tandis qu'en Province, sur l'élan donné par Lyon, les expositions rétrospectives et modernes d'art appliqué se succèdent à brève échéance. Et cependant, depuis 1858, on y connaissait bien le volumineux rapport de Léon de Laborde, au nom du Jury international, et ce livre admirable était devenu, en peu de temps, le *vade-mecum* de tous ceux qui s'intéressaient aux arts et aux industries, à leur avenir comme à leur passé. Enfin, en 1863 est fondée, à la place Royale, en plein quartier populaire et laborieux, avec un dessein déclaré d'enseignement pratique, l'*Union centrale des arts appliqués à l'industrie*. Et par elle une bibliothèque spéciale de modèles et de documens, avec conférences et cours, est ouverte largement aux travailleurs. Les promoteurs de l'entreprise sous la présidence de Guichard, architecte décorateur, étaient tous des professionnels notables dans les industries d'art, des pratiquans, des militans, tapissiers, bronziers, orfèvres, brodeurs, ébénistes, céramistes, etc., Mourey, Lerolle, Lefebvre, Turquetel, Charquot, Herman, Lenfant, Mazaroz, Lazare Schœffer, Erard, Veyrat, auxquels s'adjoignaient bientôt grand nombre d'artistes, d'amateurs, d'écrivains. Et pour manifester à la fois son existence et son but, ses espérances, l'Union centrale organise la même année, au Palais de l'Industrie, une exposition rétrospective qui fit sensation.

II

C'est à ce moment qu'un jeune et brillant officier, connu par sa vaillance en Italie et au Mexique, Édouard André (né à Paris en 1833), quitte le service militaire pour rentrer dans la vie civile. Cet héritier d'une grande fortune financière a le désir de l'employer à quelque œuvre utile et patriotique.

Déjà, autour de lui, dans sa famille, il a trouvé des exemples

et des encouragemens suggestifs. On y aime, on y cultive les arts, on y collectionne. L'un de ses proches parens, Maurice Cottier, un gentilhomme tourangeau, aussi connu par sa bonne humeur spirituelle que par l'aimable distinction de ses manières, élève de Paul Delaroche, est un bon peintre amateur. C'est, de plus, un des amateurs les mieux informés et les plus avisés de Paris, membre habituel du jury annuel des Beaux-Arts dont il égaie les réunions par ses joyeuses parodies des snobismes prudhommesques et des pédantismes académiques. Sa petite galerie dans son hôtel hospitalier de la rue de la Baume contient bon nombre de peintures anciennes et modernes choisies avec un goût délicat et sûr. Ami et camarade des grands artistes, il leur achète leurs meilleures œuvres, à Delacroix son *Hamlet*, à Decamps sa *Bataille des Cimbres* qu'il léguera au Musée du Louvre. Dès son retour à Paris, Édouard André se trouve donc, soit par Cottier, soit par ses propres compagnons de jeunesse, en relations avec le monde qui gravite autour de la *Gazette des Beaux-Arts* et de l'*Union Centrale*. Il devient, presque aussitôt, commanditaire de la publication et donateur important de la Société, en attendant qu'il en soit le Président.

Il ne devait être appelé à cette fonction que neuf ans après, mais, en attendant, il commence à collectionner des objets d'art et l'on trouve son nom parmi les prêteurs aux diverses expositions qu'organise l'Union Centrale, d'abord en 1863, où elle affirme son programme, puis, en 1865, où elle le développe, enfin en 1877, aux galeries de l'*Histoire du Travail*, dans l'admirable Palais-Rotonde si savamment, commodément, clairement, utilement, organisé par Leplay. Bientôt après, en 1869, l'Union, encouragée par le succès, commence la série de ses expositions spéciales, méthodiquement présentées, qui vont mettre successivement sous les yeux des Parisiens les manifestations passées ou présentes de l'art dans tous les genres et dans tous les pays. Elle y annexe toujours, en effet, aux arts contemporains, divisés en six groupes, une exposition rétrospective consacrée en grande partie, à l'Art Oriental.

C'est à cette époque, en 1868 ou 1869, que, faisant, à mon retour d'Italie, quelques conférences à l'Union Centrale et dans un cercle d'amateurs, rue de la Chaussée-d'Antin, je fis la connaissance d'Édouard André. Ce n'était déjà plus alors le

très jeune et très joli maréchal des logis au régiment des Guides, soigneusement sanglé dans son brillant uniforme, tout chamarré de galons et de brandebourgs, un peu pommadé, dameret, bellâtre, dont Winterhalter, en 1859, peintre de la Cour, a, sans nul doute, par habitude, exagéré en l'affadissant l'élégance aimable. Ce n'était plus même, tout à fait le fier cavalier, d'une allure très mondaine encore, dont Carpeaux, en 1863, avait modelé plus franchement, en buste, l'image noblement virile, qu'on retrouve en plâtre au Musée Jacquemart, en marbre au Musée du Louvre, en bronze au Musée des Arts Décoratifs. En 1867, ce galant homme rayonnait dans la plénitude de sa maturité physique et intellectuelle. Avec ses formes robustes, son allure aisée, la franchise de son regard, la douceur de son sourire, la discrétion de ses manières, la modestie de sa parole, il laissait, à tous ceux qui l'approchaient, l'impression d'un Mécène de grande race, ouvert, bienveillant, libéral, désireux de répandre autour de lui son bonheur de vivre et de partager avec tous les joies que lui donnaient sa richesse, sa culture et ses goûts d'artiste. C'était le modèle exact du portrait que Mlle Nélie Jacquemart devait peindre en 1872 et montrer au Salon de 1874 (Musée Jacquemart-André).

Après la guerre, l'Union Centrale se trouve pécuniairement languissante, malgré les efforts et les sacrifices de ses premiers fondateurs. C'est ce qui arrive d'ordinaire chez nous pour la plupart des entreprises privées, après un premier feu d'enthousiasme, feu follet et de paille qui s'éteint avec ceux qui l'ont allumé à grand'peine. L'Union professionnelle dut se transformer en une société anonyme à capital variable. Édouard André, l'un des plus anciens fondateurs, en fut aussi l'un des premiers et plus utiles souscripteurs. La nouvelle société le reconnut en lui confiant sa présidence. C'est sous sa direction que s'ouvrirent, successivement, toutes ces expositions où notre génération apprit, sur pièces innombrables et bien choisies, l'histoire générale de tous les Arts et Industries parentes. En 1874, ce fut l'Histoire du Costume, en 1876, l'Histoire de la Tapisserie, en 1880, l'Histoire des Arts du Feu. Celle-ci fut la dernière dont Édouard André eut à s'occuper. D'une part, l'Union traversait une seconde crise, plus grave et plus décisive, et de l'autre, son Président projetait apparemment de se consacrer

plus entièrement à l'accroissement de ses collections, en associant à ses recherches l'artiste, déjà célèbre, qu'il allait épouser l'année suivante.

La crise de l'Union n'était point imprévue. Déjà en 1872, lors de sa reconstitution, ses membres les plus actifs avaient dû reconnaître l'insuffisance de leurs resssources pour acquérir et installer à la place Royale, à côté des salles de bibliothèque et de conférences, la quantité et la multiplicité d'objets d'art originaux nécessaires pour constituer un ensemble de modèles vraiment exemplaires et instructifs. C'est pourquoi, en 1877, deux de ses associés les plus ardens, le jeune duc de Chaulnes, héritier par le sang et par les nobles goûts, de l'illustre amateur le duc de Luynes, et le savant marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, s'étaient mis en tête de venir à son secours. Ils avaient donc fondé le Musée des Arts décoratifs qui, en moins de quatre ans, grâce au concours empressé de nombreux donateurs, s'était déjà constitué un fonds important d'œuvres anciennes et modernes. Ils n'avaient pu, toutefois, se créer des ressources suffisantes pour l'avenir lorsqu'en 1881 les événemens politiques précipitèrent le dénouement fatal. Malgré la résistance et la protestation d'une minorité indépendante, il fallut avoir recours à l'État, l'État souverain, providentiel, le sauveur infaillible, éternel, de droit divin, suivant un dogme plus cher encore à la démagogie socialiste qu'à la monarchie aristocratique, parce qu'elle est aussi autoritaire et qu'elle se sent moins responsable.

Le négociateur de cette fusion des deux Sociétés et de leur absorption, sinon immédiate, au moins future, par l'État, fut Antonin Proust, ministre des Arts, en 1881. Ces deux Sociétés, réunies sous le titre de l'Union Centrale des Arts décoratifs, obtinrent, pour prix de leur indépendance perdue, avec la reconnaissance d'utilité publique, l'autorisation d'émettre, à leur profit, des billets de loterie pour une somme de quatorze millions. La liquidation de cette vaste opération ne s'exécuta pas, tout le monde le sait, sans lenteurs et sans difficultés, et se réduisit, pour l'Union, à l'encaissement de 3 millions 812000 francs.

C'était encore de trop pauvres ressources pour suffire à la double tâche d'une installation d'École pratique des Arts appliqués dans les centres industriels, et d'un Musée national des Arts décoratifs, digne de Paris et de la France, et pouvant riva-

liser avec les établissemens similaires déjà florissans à Londres, à Vienne et même à Lyon. Le nouveau président de la nouvelle Société, Antonin Proust, remplaçant Édouard André, se trouvait dans l'obligation d'abandonner ou d'ajourner la réalisation de l'un des projets. L'enseignement sacrifié fut l'enseignement populaire. Le Musée, devenu la préoccupation principale des Administrateurs, se trouva bientôt, d'ailleurs, à l'étroit, dans un coin du Palais de l'Industrie, où il avait d'abord reçu l'hospitalité. Après que son président eut en vain sollicité, pour lui, la reconstruction du Palais d'Orsay, encore en ruines, il devra se contenter du Pavillon de Marsan, où il est installé en 1890.

Ce n'est pas que, depuis ce temps, d'abord sous la présidence d'Antonin Proust, puis sous celle de Georges Berger, 1889-1890, l'Union n'ait vaillamment continué la série de ses expositions historiques et comparatives : en 1882, celle des Arts du Bois et du Mobilier national, en 1884, celle des Arts du Feu et de la Manufacture de Sèvres, en 1887, l'exposition récapitulative et générale des Arts de l'Industrie, en 1892, celle des Arts de la Femme. Ce n'est pas non plus que, sous la présidence de l'actif Georges Berger, ancien collaborateur de Leplay, et, depuis sa mort, sous celle de M. François Carnot et la vice-présidence de M. Raymond Kœchlin, ni le Conseil d'administration, composé d'amateurs et d'industriels avertis, ni les directeurs et conservateurs du Musée et de la Bibliothèque, depuis les regrettés Gasnault et Maciet jusqu'à leurs successeurs MM. Metman et Deshairs, n'aient dépensé beaucoup de science et d'activité pour l'enrichissement des collections et leur bonne mise en lumière. Le nombre considérable des donations et legs que leur compétence et leur autorité ont valus à leur œuvre, la variété des expositions d'arts français et étrangers, anciens, modernes, contemporains, qu'ils ne cessent d'ouvrir plusieurs fois par an, prouvent, suffisamment, à la fois la prospérité et l'utilité de l'établissement. On ne saurait oublier non plus combien le rapprochement et l'alliance de la Société des Amis du Louvre, présidée par M. Raymond Kœchlin, avec celle de l'Union Centrale, contribuent efficacement à l'enrichissement de notre autre grand Musée national. Il ne s'agit donc point de regretter que l'effort de tant de bonnes volontés ait dû porter sur un seul point, aussi important que la création et le développement d'un centre d'exemples et d'études si nécessaires.

Ce qu'on doit constater, toutefois, c'est que le projet d'un enseignement pratique, ébauché à la place Royale, ait dû être, en fin de compte, abandonné, et que, malgré la très utile fondation de la Bibliothèque Forney, il reste toujours encore à désirer, pour le Paris des artistes et des ouvriers d'art, dans les quartiers laborieux, un Musée-École pratique et productif avec ateliers, laboratoires, apprentissages, collaborations industrielles et commerciales, fonctionnant comme les grandes abbayes bénédictines du Moyen âge, et la Manufacture des meubles du Roi aux Gobelins du temps de Colbert et Lebrun. C'était pourtant là ce que rêvait et préparait d'avance, avec son expérience et sa hauteur de visées coutumières, Léon de Laborde, dans les conclusions de son enquête préparatoire. Mais, sur ce point comme sur bien d'autres, son rêve et celui de notre génération ne s'est point encore réalisé. Que devient donc, même, la féconde, la vénérable petite école fondée au XVIIIe siècle par Bachelier et dite alors « des élèves protégés, » dans la rue de l'École-de-Médecine ? A quoi lui servent son titre d'École nationale des Arts décoratifs, les constantes réclamations de ses directeurs et anciens élèves, devenus des artistes célèbres, Charles Garnier, Puvis de Chavannes, Chapu, Carpeaux, Roty, et tant de vaines promesses, tant d'occasions perdues ? Est-ce qu'on n'y entasse pas toujours, en des locaux trop étroits, la multitude des jeunes dessinateurs et modeleurs dont le nombre se multiplierait facilement, si on leur ouvrait des ateliers plus vastes et plus clairs ? Tant il est vrai que, souvent, nous sacrifions le fond à l'apparence, et les utilités du travail sérieux et discret aux fascinations des virtuosités vaniteuses et bruyantes !

Quoi qu'il en soit, lorque Édouard André, en 1880, présida, pour la dernière fois, la distribution des récompenses à l'Union (Exposition des Arts du Métal), il tint à rappeler les services qu'avait rendus depuis seize ans « cette société de résistance, cette nouvelle *Ligue du Bien public* contre l'invasion étrangère. » En constatant tous les progrès faits par nos orfèvres, forgerons, joailliers, etc., il constatait aussi la valeur et l'effet des enseignemens donnés par les chefs-d'œuvre des anciens maîtres : « C'est, disait-il, dans la comparaison entre les siècles morts et le génie moderne, dans la contemplation des ouvrages du passé que le travailleur est saisi de l'immense désir de se compléter, de se perfectionner. Les formes, les modèles, les types admirés

fermentent en quelque sorte dans l'esprit et surexcitent la pensée. Les détails comme les grandes lignes, les reliefs comme les silhouettes, s'assemblent et se confirment, se fixent ou se dégagent; et de ce travail d'assimilation jaillit l'idée nouvelle. »

A cette époque aussi ses collections étaient déjà nombreuses et variées. Les bons conseillers, depuis vingt ans, ne lui avaient pas manqué pour le guider dans ses choix et compléter son instruction. C'étaient naturellement d'abord, avec Maurice Cottier, ses collègues de l'Union Centrale, tous des maîtres reconnus dans les arts les plus divers, les orfèvres Christofle, Bouilhet, Falize, Fannière, Odiot, les joailliers Boucheron et Sandoz, le tapissier Braquenié, les ébénistes Grohé, Mazaroz, Fourdinois, les céramistes Salvetat, Deck, Collinot, etc. etc., les peintres Galland, Lacoste, Racinet, etc., etc., et parmi les collaborateurs de la *Gazette*, Charles Blanc, Ph. de Chennevières, Albert Jacquemart, Darcel, etc. Mais l'un de ses plus familiers, les plus écoutés, son compagnon de jeunesse, je crois, était le bouillant et libre Louvrier de Lajolais, le futur directeur et rénovateur infatigable, aussi désintéressé que passionné, des trois Écoles nationales d'art décoratif à Paris, à Limoges, à Aubusson. Tous deux, d'éducation parfaite, de cœur chaud et libéral, d'une loyauté et d'une franchise à toute épreuve, étaient deux admirables Français, avec toutes les meilleures qualités de la race, courage et bonne humeur, humanité et simplicité, deux honnêtes gens au sens le plus complet du XVIIe siècle, bien faits pour se comprendre et s'entendre. Comme André avait abandonné l'uniforme militaire pour se livrer à ses goûts de collectionneur, Louvrier de Lajolais avait quitté la diplomatie pour peindre des paysages, mais, surtout, pour devenir le porte-parole de l'Évangile esthétique rédigé par Léon de Laborde, l'apôtre convaincu, éloquent, agissant, impétueux, irrésistible, de la foi dans l'avenir des Arts décoratifs, des Arts Unis, pour la plus noble et la plus pure gloire de la France.

On ne doit donc pas être surpris que la plus grande partie des objets acquis par Édouard André de 1860 environ à 1876, soient surtout ce qu'on appelle des Bimbelots, des pièces charmantes d'orfèvrerie, joaillerie, céramique, miniature, avec quelques tapisseries. Mais à mesure que sa vision s'affine, que son goût s'épure, sa curiosité s'étend, et ses ambitions grandissent. Il ne perd aucune occasion d'acquérir de bons tableaux,

et s'en fournit, d'abord, dans les ateliers contemporains dont Cottier et Lajolais lui ont ouvert les portes. En 1865, sa collection moderne de paysages et de tableaux de genres comprend déjà une trentaine d'excellens morceaux dont plusieurs signés par Eug. Delacroix, Jules Dupré, Decamps, Cabat, Théodore Rousseau, Daubigny, Meissonier, Troyon, Ziem, Diaz, Isabey, Gérôme, Jacque, Hébert, etc. Toutefois, dans les grandes ventes, il n'est point insensible à l'attrait des vieux maîtres. En 1865, c'est l'un des plus célèbres chefs-d'œuvre de Rembrandt, *l'Homme au grand chapeau (Portrait du Docteur Tholinx)*, qui entre chez lui pour n'en plus sortir. En 1869, à la vente Delessert, où l'acquisition de la *Vierge de la maison d'Orléans*, par le Duc d'Aumale exilé, fut saluée d'une acclamation chaleureuse, celle du *Portrait de Wille*, par Greuze, valut aussi à Édouard André une ovation sympathique.

Il y avait alors déjà quelques années qu'il se préoccupait, non seulement de développer, par la variété et la qualité, la valeur de ses collections, mais surtout de leur préparer et de leur assurer une demeure plus vaste et plus convenable qu'un simple appartement. L'architecte Henri Parent, auquel il avait demandé des plans, était bien l'homme fait pour entrer dans ses vues. D'une vieille famille d'artistes du Nord, rompus, par traditions, à la pratique simultanée de l'architecture et de la décoration, Henri Parent avait eu pour premier maître son père même, Aubert-Joseph. Celui-ci, aussi célèbre comme sculpteur sur bois que comme constructeur, était né à Cambrai en 1750. Émigré lors de la Révolution en Allemagne, puis en Suisse, membre de l'Académie à Berlin, de l'Université à Bâle, il n'était rentré en France qu'en 1815, pour se fixer à Valenciennes où, professeur d'architecture à l'Académie locale, membre correspondant de la Société des Antiquaires de France, il mourut en 1835. Ses sculptures sur bois sont presque toutes des bas-reliefs, très fouillés à la flamande, où les fleurs et les oiseaux jouent un grand rôle autour des médaillons iconographiques : Catherine II, impératrice de Russie (Salon de 1783), Louis XVI (Palais de Trianon). Sa réputation lui avait laissé ouverts chaque année, jusqu'à sa mort, les Salons académiques de Paris, où il s'obstinait à représenter l'art décoratif. Comme archéologue, il était l'auteur d'un « État des monumens funèbres érigés dans l'église de Saint-Roch. »

Ses deux fils, nés à Valenciennes, élevés par lui dans ces libres traditions, en arrivant à Paris, y apportaient le même éclectisme dans leurs goûts. Le maître qu'ils y choisirent, Frœhlicher, ne put que les y encourager. Aussi les voyons-nous tous deux employés assez vite à la construction ou à la restauration de châteaux et d'hôtels. En 1857, Henri-Joseph-Aubert, l'aîné, obtient, au concours, le premier prix pour le Musée Napoléon, à Amiens, qu'il est chargé de construire. Lorsque, vers 1868, il peut s'associer à Édouard André pour réaliser ses projets, il vient d'achever la restauration et la décoration du château d'Éclimont appartenant au duc de La Rochefoucauld, avec la collaboration de son frère François-Clément-Joseph et les deux fils de leur maître commun, Henri et Arthur Frœhlicher. Il avait, en outre, construit ou restauré, dans les mêmes conditions, un grand nombre d'hôtels, villas, châteaux à Paris et en province. C'était donc bien l'homme qui répondait aux intentions du futur président de l'Union Centrale. Cette fois, Henri Parent ne voulut plus de collaborateurs; c'est ce qu'il avait fait déjà pour les hôtels Menier, au parc Monceau, Lemarrois, avenue d'Antin, celui de Mme André mère, avenue Matignon, celui du duc de Doudeauville, rue de Varenne, où, d'après des documens inédits, il avait restauré en style français le décor des pièces du premier étage, avec une richesse élégante d'imagination qui lui avait valu les éloges de ses confrères. Il assuma donc sur lui toute la responsabilité de l'entreprise. Hanté, comme le propriétaire, par le souvenir des grands palais d'amateurs français et italiens aux XVIIe et XVIIIe siècles, et aussi celui des belles résidences d'Angleterre, il fit d'un vaste *Hall*, d'un haut *Salone*, montant d'en bas jusqu'à la toiture, la pièce centrale aux flancs de laquelle s'étageaient les salles et chambres du premier étage et les galeries du second. Ce hall, salle de bal ou salle de théâtre, devait servir aux grandes réceptions. Les galeries étaient réservées aux collections d'objets d'art. Le somptueux édifice fut achevé en six ans, et les fêtes données à son inauguration, en 1875, firent, pendant quelques jours, du nouveau Mécène l'homme de Paris à la mode. Peu de temps après, en 1877, Henri Parent reçut la grande médaille de l'architecture civile, décernée par ses confrères au Congrès des Architectes.

Durant les travaux de cette superbe construction et dans les années qui la suivirent, malgré les énormes déboursés

qu'elle put exiger, Édouard André ne négligeait aucune occasion de conquête nouvelle et glorieuse. En 1874, c'est l'un des plus beaux exemplaires du buste du Cardinal de Richelieu (1641-1643), par Jean Warin, en 1872 la plaquette admirable du *Saint Sébastien* par Donatello, et, en même temps, le bronze si vivant et si fier du cheval *Bucéphale*, attribué à Léonard de Vinci, le Portrait de la *Comtesse Skawronska*, par Mme Vigée-Lebrun, le *Début du modèle*, par Fragonard, etc.

III

Edouard André, à l'âge de quarante-huit ans, épousa Mlle Nélie Jacquemart qui en avait quarante, au mois de juin 1881. Il y avait déjà longtemps que j'avais rencontré, vu et entendu dans une circonstance singulière, mais sans l'aborder ni lui parler, l'artiste débutante encore peu connue. C'était à Florence, au printemps, en 1867. Nous avions passé, Sully Prudhomme et moi, l'hiver à Rome. En quittant Sienne, sur la route de Pise, j'avais laissé mon cher compagnon regagner la France par Gênes, tandis que je revenais passer quelque temps à Florence où j'avais alors de nombreuses relations. Un matin, un dimanche, un poète rhénan de mes amis me vint trouver au saut du lit. Il avait dîné, la veille, au palais Peruzzi, avec une jeune artiste française, Mlle Nélie Jacquemart, très recommandée par de hautes personnalités parisiennes et qui devait repartir en hâte pour Rome. Dans la conversation, Mlle Jacquemart avait exprimé le regret de n'avoir aucune lettre pour un des jeunes artistes de l'Académie de France. L'excellente comtesse Émilia, avec la spontanéité de chaleureuse obligeance qui lui était habituelle, s'était aussitôt engagée à lui en procurer une. Elle me faisait donc prier de rendre ce service à une charmante compatriote. Je venais de quitter à la Villa Médicis de bons camarades, en qui nous avions, Sully et moi, trouvé de précieux compagnons pour nos visites de monumens et nos excursions dans l'Agro Romano. Je m'empressai de recommander Mlle Jacquemart à l'un d'eux, le peintre Machart, élégant cavalier, causeur aimable, très répandu dans la société romaine, connaissant à fond le pays et ses curiosités, aussi bon portraitiste que décorateur. Le soir du même jour, comme je dînais seul, à une petite table, dans une modeste *trattoria* de la

Piazza san Firenze, je vis et j'entendis, dans la même salle, entrer soudain avec un froufrou léger de robes claires et un joli tintement de babillage, deux jeunes femmes. Elles parlaient assez haut, en français. L'expérience m'ayant démontré qu'il n'était pas toujours prudent de révéler sa nationalité à tous les Perrichons et Perrichonnes, Chauvins et Chauvines, Snobs et Snobinettes trop souvent portés à dénigrer les pays qu'ils visitent ou à faire sonner en public leurs titres, rangs et fonctions, je me tins coi, ne parlant plus au garçon qu'en italien. Les deux Parisiennes prirent place à une table voisine. Leur conversation, roulant tout entière sur leurs visites dans les églises, musées et palais florentins, m'apprit vite qu'elles étaient des artistes, intelligemment surprises et franchement enthousiasmées par toutes les beautés de l'art qui s'étaient révélées à leur avide curiosité dans ce premier contact avec le génie toscan. Je me doutais déjà que l'une d'elles devait être ma recommandée inconnue, lorsqu'en se levant et remettant leurs chapeaux pour partir, la blonde dit à la brune : « Eh bien! as-tu, comme on te l'avait promis, des recommandations pour la Villa Médicis? » — « Mais oui, repartit la petite brune, très pétulante et très vive, et dont le ton décidé et l'admiration judicieuse m'avaient frappé durant leur colloque. J'ai un billet de M. Georges Lafenestre. » Ce n'était plus le moment de me présenter moi-même en les retenant dans cette salle commune. Je continuai de garder le silence ; mais, quelques jours après, je reçus les remerciemens de Mlle Jacquemart par l'entremise de nos amis communs. Je ne devais d'ailleurs faire sa connaissance personnelle qu'en 1872 ou 1873, chez Maurice Cottier, à la suite d'un dîner d'artistes, d'écrivains, d'amateurs, où son entrée, en longue robe de satin blanc à traîne, et son allure, un peu fière, de triomphatrice souriante, avaient fait sensation.

L'année même de cette rencontre à Florence, en 1867, Mlle Jacquemart, élève de Léon Cogniet, à vingt-six ans, exposait au Salon deux portraits, l'un d'un homme, l'autre d'un enfant. Elle y avait envoyé chaque année, depuis 1865, d'abord des tableaux de scènes familières, historiques et religieuses, *Le Père des Orphelins*, *Molière chez le barbier de Pézenas*, *Le Cabaret de la Pomme de pin*, *Jésus-Christ et les disciples d'Emmaüs*, avec quelques portraits remarqués. L'année suivante, elle allait

obtenir une seconde médaille avec le portrait de *M. Benoît Champy, président du Tribunal de la Seine*, qui parut l'œuvre d'une intelligence décidée et d'une virtuosité déjà savante. Un autre portrait de jeune fille à mi-corps méritait cet éloge : « Mlle Jacquemart a saisi avec bonheur l'esprit et la tournure d'une jeune fille qui semble marcher. L'ajustement de la coiffure et des plis de la robe est d'un grand goût et l'exécution en est aisée autant que hardie. En réalité, c'est, surtout, d'une vigueur et d'une franchise rares chez les artistes femmes. » En 1869, le portrait de *M. Duruy* assure sa réputation. « Si nous n'avions pas là, dit Paul Mantz, ce vivant portrait de Charles Garnier par Paul Baudry, le prix du genre appartiendrait cette année à une femme, Mlle Nélie Jacquemart. C'est un nom qu'il n'est pas permis d'ignorer. Il y a mieux que du goût dans le portrait de M. Duruy... Pour l'attitude donnée au modèle, la coloration des chairs, l'expression du visage, il ne serait pas facile de trouver aussi bien... Avec le sentiment de la vie, la jeune artiste possède un véritable talent d'observation... Ce portrait de M. Duruy la place au premier rang... Nous saluons sa venue avec d'autant plus de plaisir que le groupe de nos portraitistes tend à s'éclaircir et que, parmi les plus illustres, plus d'un commence à s'égarer. » En 1878, le portrait du *Maréchal Canrobert*, si franc et si viril, ne fut pas moins chaleureusement accueilli. Mlle Jacquemart devenait, décidément, la portraitiste des grands personnages officiels. En 1872, au premier Salon rouvert après la guerre, ce fut elle qui offrit à la reconnaissance publique le portrait du « libérateur du territoire, » *Adolphe Thiers*, président de la République. On la verra ainsi chaque année, jusqu'en 1880, à côté d'excellens portraits mondains, montrer les effigies des hommes en vue, civils ou militaires. A ceux de *Dufaure*, ministre de la Justice, du marquis *de Lareinty*, ancien commandant des mobiles de la Loire-Inférieure, succèdent ceux du général *de Palikao*, du général *d'Aurelle de Paladines*, du duc *Decazes*, etc., etc. C'est, de toute évidence, dans l'expression grave et calme, franche et fière des physionomies historiques, mâles et nobles, que se complaît la croissante virilité de son esprit. L'ensemble de ces ouvrages lui valut une haute récompense à l'Exposition universelle de 1878. En 1879, elle expose encore deux portraits; en 1880, deux autres avec plusieurs études dessinées sur l'*Abbaye*

de Chaâlis, qu'elle devait acquérir plus tard, remplir aussi d'œuvres d'art et léguer à l'Institut en même temps que l'hôtel du boulevard Haussmann et ses collections. Mais sa carrière de peintre est alors terminée. En 1881, dès qu'elle eut épousé Édouard André, dont elle avait fait le portrait en 1874, l'artiste déposa ses pinceaux pour se consacrer tout entière, avec son mari, à l'achèvement du Musée en formation.

C'était le moment où le Duc d'Aumale hâtait la reconstruction du château de Chantilly, commencée en 1875 sur les plans de l'architecte Daumet, pour y installer ses collections de tableaux, objets d'art, livres, manuscrits récemment arrivés d'Angleterre ou acquis en France même. Sur la prière de M. Louis Gonse, directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, le prince avait bien voulu m'autoriser à parler déjà des peintures et sculptures, dans cette publication. En attendant l'achèvement des galeries et des cabinets destinés à les recevoir, les tableaux étaient déposés, les uns suspendus aux murs, les autres, sur le parquet, à peine déballés, dans le pavillon du jeu de Paume. Et c'est là qu'avec sa grâce bienveillante et sa bonne humeur, l'homme d'action condamné au repos, amateur et bibliophile aussi actif, militant, libéral, patriote dans les travaux de l'esprit, qu'avait été l'officier sur les champs de bataille, voulait bien confier à une curiosité respectueuse les détails, souvent amusans, de ses conquêtes pacifiques dans les librairies, magasins d'antiquaires, ventes publiques et cabinets privés où il avait, durant ses exils, trouvé ses plus douces consolations.

C'est à ce moment aussi que s'ouvrait, à Milan, le Musée Poldi Pozzoli, dans la maison même du donateur, dont le testament ordonnait la conservation des objets d'art dans les chambres et aux places où lui-même les avait rangés. Les modèles précieux de mobiliers, orfèvreries, céramiques, s'y mêlaient aux peintures et sculptures pour y montrer la beauté et la grâce du génie milanais sous ses formes les plus élevées et les plus familières. Il n'est pas douteux que M. et Mme E. André n'aient été encouragés dans leurs projets par les exemples donnés à Chantilly et à Milan. Dans leurs premières campagnes à travers la Haute-Italie, moins exploitée alors par les voyageurs et les marchands que la Toscane et les États Romains, ils visitèrent certainement le Musée Poldi Pozzoli, et la vue de cet arrangement si personnel et si instructif ne put manquer de les émouvoir.

Ce qui est certain, c'est qu'à partir du mariage, dès que les deux époux peuvent voyager ensemble, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Égypte, on sent bien que leurs recherches et leurs acquisitions se multiplient, avec un but déterminé, plus d'esprit de suite, et une passion mieux informée pour les œuvres supérieures dans tous les genres, notamment dans la tapisserie, la sculpture, la peinture. C'est qu'alors il faut s'occuper, non seulement de mettre en valeur le fonds déjà nombreux de curiosités, mais encore de donner aux salons de réception un décor approprié, et aux deux galeries monumentales, encore dégarnies, les pièces de musée qui en feront un complément du Louvre.

Pour mieux étreindre, il faut moins embrasser. Les tableaux modernes, pour lesquels tant d'autres amateurs prodiguent déjà, sur un marché changeant, des sommes toujours croissantes et souvent folles, depuis la concurrence formidable des Américains, sont décidément sacrifiés. Une estimation faite, en 1882, avant les ventes, attribuait à cette collection une valeur minimum de 300 000 francs. Les galeries seront donc réservées à la sculpture et à la peinture de la Renaissance italienne au xve siècle. Au premier étage, ce seront, dans le grand hall, une exposition comparative d'œuvres de tous pays aux xvie et xviie siècles, sur le palier voisin quelques sculptures antiques, dans le fumoir des peintures du xvie. Dans toutes les autres salles et les chambres dominera le xviiie siècle français qui donnera le ton par ses tapisseries et portraits peints ou sculptés.

De 1881 à 1894, on le voit par les dates, chaque année, cette double prédilection pour la Renaissance italienne et pour l'Art français du xviiie siècle s'accentue et se précise. Ne sont-ce point là, en effet, pour des imaginations libres, sans préjugés scolaires, sans partis pris de mode ou d'intérêt, les deux floraisons de l'art les plus attrayantes, et qu'apparentent, par-dessus les périodes classiques, certaines qualités communes ? D'une part, quels décors mieux appropriés, quels meubles plus engageans, quelles peintures et sculptures plus aimables et vivantes, quelle multiplication d'ustensiles de table, d'objets de toilette et de curiosité plus variée, plus élégante, plus précieuse pourraient, mieux que ceux de la France au xviiie siècle, convenir aux réunions mondaines d'une société raffinée comme la nôtre, si soucieuse de bien-être confortable, et de distractions

faciles et rapides? D'autre part, pour des amateurs éclairés par les voyages, les comparaisons, les lectures, mieux ouverts à l'intelligence sympathique de toutes les formes de la beauté en tout pays et en tout temps, quelle halte plus instructive à faire qu'en cette floraison, à la fois si printanière et déjà si glorieuse, de la première Renaissance italienne ? Ici comme là, n'est-ce point même sensibilité d'imagination, même mobilité dans la fantaisie, même franchise dans la vision de la réalité élégante ou familière, même souplesse obéissante aux nécessités ou invitations de l'entourage ornemental, même application d'une technique attentive à l'expression de sa pensée, dans les objets les plus minimes de la toilette et de l'ameublement, aussi bien que dans les grands cartons pour fresques ou pour tapisseries monumentales, ou magnifiques ensembles de décor sculptural? Et, des deux côtés, chez les artistes eux-mêmes, dans leurs vies, leurs habitudes, leurs études, leurs intelligences, que de conformités! Malgré les dominations, plus apparentes que réelles, du pédantisme humaniste chez les Médicis, les Gonzagues, les Sforza, etc., et du formalisme académique à la cour de Versailles, n'est-ce pas la même indépendance d'esprit, la même bonhomie, simplicité, cordialité dans leurs rapports avec leurs protecteurs, confrères, parens, élèves ? Les uns et les autres sont de vrais poètes, les premiers encore fidèles à l'idéalisme mystique et héroïque du Moyen âge, les derniers plus aisément satisfaits par le naturalisme des représentations familières ou le sensualisme des rêveries voluptueuses, tous passant volontiers du sacré au profane, de l'Évangile à la mythologie, avec une ardeur, et un dilettantisme d'imagination, qui témoignent chez eux d'une virtuosité sensible à toutes les expressions du beau.

Durant cette période, de 1881 à 1891, pour nos Mécènes, toutes les années ne sont pas aussi fructueuses. Presque toutes se marquent pourtant par quelque série d'acquisitions d'ensemble ou de morceaux qui témoignent d'un esprit de suite réfléchi. Les petites curiosités de vitrines s'accumulent rapidement au hasard de l'offre et de la trouvaille autant que les grandes pièces nécessaires à l'organisation décorative des divers étages : lambris, portes, plafonds, tapisseries, sculptures, peintures, meubles, etc.

Vers 1888-1889, il y a déjà, dans la maison, assez de beaux morceaux pour que la visite des appartemens soit désirée par

les amateurs français ou étrangers. Quelques hôtes, amis ou spécialistes, sont quelquefois même admis à jeter un coup d'œil dans les grandes galeries, non installées encore, mais où se trouvent déjà des œuvres remarquables. C'est à la suite d'une de ces visites, le 5 décembre 1889, qu'Eugène Müntz, surpris et ravi, écrit à Mme André : « La renommée m'avait bien appris l'existence d'une série d'ouvrages de premier ordre dans l'hôtel du boulevard Haussmann, mais, si j'avais pu deviner que vous étiez parvenue en si peu d'années à former un musée d'une telle richesse, je n'aurais pas eu la témérité d'écrire une histoire de l'art pendant la Renaissance sans vous avoir demandé au préalable la permission de jeter un coup d'œil sur ces trésors. »

A cette époque, les Musées Nationaux n'ayant pas même, pour leurs acquisitions, un budget total de 200 000 francs, vivotaient dans une pénurie misérable qui les rendait la risée des Musées étrangers et des marchands d'œuvres d'art. La caisse des Musées ne devait être fondée par l'État qu'en 1896, la Société des Amis du Louvre, organisée qu'en 1897. La plupart du temps, sauf intervention spontanée de quelque donateur généreux, les conservateurs ne pouvaient qu'assister tristement aux enchères des grandes ventes. Aussi étaient-ils heureux de s'associer aux entreprises des amateurs mieux pourvus qui, comme le Duc d'Aumale et M. et Mme André, se faisaient un devoir, pour ne leur point faire concurrence, de les informer de leurs projets. Courajod, le savant connaisseur, fréquemment consulté, applaudissait à des victoires qu'il était désolé de n'avoir pu disputer. A propos des *Anges-Porte-Flambeau* par Donatello, acquis à la vente Piot, où ils étaient présentés sous le nom de Luca della Robbia, Courajod s'écrie, encore tout chaud de la lutte : « Oui, oui, c'est bien vrai, les enfans de Luca della Robbia sont à nous! Grâce à vous et à M. André, ces objets sont conservés à la France, à la portée de notre admiration... Ils n'ont pas été poussés par Tschudy, qui était là. Bode était absent. » — E. Müntz leur avait écrit, la veille même de la vente : « Il vous appartient de suppléer à l'insuffisance des crédits de notre grand Musée, et de conquérir pour notre pays les deux bronzes de Donatello (1)... »

(1) Nous devons la communication de ces correspondances à l'obligeance de M. E. Bertaux, conservateur du Musée, de MM. Diaquin, ancien secrétaire de Mme André, et Pierre Clamorgan, conservateurs adjoints, dont les recherches et la

Le 8 mai 1890, lors de la vente Seillière, où parut le bas-relief du *Jeune Héros*, le plus beau morceau peut-être du Musée, par Desiderio da Settignano, le pauvre Courajod applaudissait encore : « Le Parlement a refusé hier notre demande pour aller à la vente Piot... Bravo, bravo mille fois, pour l'acquisition du bas-relief à la vente Seillière... » Mais, à bon entendeur, salut. A la vente Piot, quelques jours après, le Musée du boulevard Haussmann s'enrichissait d'une délicieuse *Vierge et l'enfant* par Luca della Robbia, qui alla y rejoindre six ou sept œuvres d'Andrea ou de leurs ateliers et quantité de beaux marbres, stucs, bronzes du xve siècle, recueillis les années précédentes soit à Florence, soit en Vénétie et Lombardie. Il est clair qu'à ce moment, les deux voyageurs transalpins sont hantés par l'idée de créer à Paris un Musée complémentaire du Bargello, d'y reconstituer une salle de sculptures entières ou fragmentaires, décoratives, narratives, iconographiques, comme on en trouvait aux xive, xve, xvie siècles, chez les antiquaires, princes ou riches bourgeois de Toscane et de la Haute-Italie.

Le dernier, le plus glorieux triomphe des deux époux dans l'une de leurs expéditions d'outre-monts, une année avant la mort d'Édouard André, fut la conquête inattendue de la grande fresque de J. B. Tiepolo, *La réception d'Heuri III roi de France par Federigo Contarini* dans sa villa de Mira, près de Padoue. On sait comment les deux voyageurs visitant les palais et villas rangés sur les bords de la Brenta, par curiosité, sans espoir d'achats, le 10 mars 1893, furent surpris de se trouver en face d'une œuvre, non seulement admirable en elle-même, mais si interessante pour la France. Sans perdre de temps, ils se mirent en rapport avec le propriétaire, plus accommodant qu'ils n'espéraient, et, sur-le-champ, conclurent le marché. Malheureusement, l'enlevage de cette peinture murale, son emballage, son transport en France, sans parler des négociations internationales, demandèrent trop de temps pour que le pauvre André pût la voir en place. C'est l'œuvre la plus considérable qui représente en France, et même on peut dire dans les deux mondes, en dehors de la Haute-Italie et de l'Allemagne à Wurzbourg, le génie décoratif du dernier des grands maîtres vénitiens.

science actives ont permis à l'Institut de publier un catalogue-itinéraire du Musée, le jour même de son inauguration.

Pour la plupart de leurs derniers voyages en Italie, M. et Mme André avaient reçu les conseils de Charles Yriarte, qui, par des lettres fréquentes, les suivait dans leurs pérégrinations et leur indiquait les bons endroits. La correspondance qu'il entretint avec eux, lors de la mort de sir Richard Wallace, nous révèle la désillusion qu'ils éprouvèrent en voyant, par le testament, échapper à la France une admirable collection dont on avait pu espérer, au moins, l'héritage partiel. Ce furent aussi Yriarte, Courajod et Müntz, qui, après le décès d'Édouard André (16 juillet 1894), encouragèrent le plus fréquemment et chaleureusement sa veuve à poursuivre l'œuvre commencée. Ce sont, du moins, les conseillers dont les noms se retrouvent, jusqu'à leurs morts, le plus souvent dans les archives.

IV

Dans les premières années du deuil, naturellement, il n'entra rien ou presque rien dans l'hôtel silencieux; mais à partir de 1897, et durant les années suivantes 1898, 1899, 1900, 1901, c'est avec une activité nouvelle que Mme André fait, souvent en bloc, dans ses voyages à l'étranger, ou dans les ventes parisiennes, les acquisitions les plus importantes pour combler les lacunes qui l'inquiètent soit dans le décor du XVIIIe siècle des cabinets et salons d'habitation et réception, soit dans la série des sculptures et des peintures de la Renaissance italienne, auxquelles elle réserve toutes les galeries supérieures.

En 1901, elle estimait son Musée déjà assez riche pour demander à quelques conservateurs des Musées Nationaux ou membres de l'Institut la préparation d'un catalogue en rapport avec sa valeur esthétique et historique. A la suite d'un certain nombre de réunions préparatoires, ce projet, pour lequel avaient été déjà préparées de coûteuses illustrations, fut abandonné ou ajourné sans qu'on en connût les motifs. Peut-être Mme André croyait-elle, sur certains points, l'œuvre encore incomplète. En effet, dans les années suivantes jusqu'à sa mort, c'est avec plus d'ardeur que jamais, avec une sorte de précipitation, qu'elle recherche toute occasion d'enrichissement.

En même temps, c'est elle qui se consacre, tout entière, à la grande œuvre, la plus nécessaire pour de tels ensembles, celle de la mise en place. Elle est de plus en plus guidée par le sou-

venir de tous ces collectionneurs passionnés d'Italie et de France, les Médicis et leurs amis ou rivaux, Mazarin, Jabach, la comtesse de Verrue, Crozat, etc., qui associaient dans leurs galeries, avec un goût si parfait, les produits les plus divers de tous les arts, nobles ou familiers, etc. Elle pense, comme Victor Hugo, qu'on peut allier, pour la plus grande joie de l'imagination, les objets d'apparence les plus disparates, pourvu qu'ils réveillent en nous l'intelligence de la vie et le sentiment de la beauté :

Faisons-nous un milieu que le songe remplit.
Vénus est toute nue au-dessus de mon lit,
Qu'un damas écarlate à glands dorés plafonne.
Les singes, sur mon mur, bande agile et bouffonne,
Font cent danses, avec des rires furieux
Qui ravissent Molière et choquent Andrieux.
Faïences, bas-reliefs, grès, verres de Bohême,
Émaux sur mon bahut, dressent tout un poème.
Tout un monde se meut sur mon meuble à tiroirs,
Et les paons couverts d'yeux passent dans les miroirs.

Comme dans la chambre du poète, il y a de tout cela et plus encore dans toutes les pièces de l'hôtel, et c'est à faire de tout cela des « milieux de songe » que s'emploie, avec une exquise délicatesse, l'artiste expérimentée dont la curiosité infatigable et le dilettantisme avisé ont déjà recueilli, de côté et d'autre, tous les débris dispersés des époques disparues.

En bas, nous l'avons dit, nous restons en France, au XVIIIe siècle, au temps des réunions aimables, des interminables causeries littéraires ou galantes, en des salons et cabinets tendus de tapisseries, bondés de meubles et vitrines chargés de chinoiseries, orfèvreries, miniatures, tabatières, bimbelots de toute espèce. Dès le vestibule et la Salle I, on s'en aperçoit bien, mais la Salle II (salon Rotonde) est peut-être l'exemple le plus complet de cet accord parfait réalisé par la réunion d'objets divers, tous de la même époque, par le triage et le mariage ingénieux de leurs couleurs et de leurs formes. On s'y peut croire dans la première moitié du XVIIIe siècle, à Paris, au temps de la Régence et de la jeunesse de Louis XV. Nous n'en pouvons douter, nous trouvant, 46, rue du Bac, dans le salon du grand financier, Jacques-Samuel Bernard, dont voici les quatre belles portes de bois sculpté. La grande glace, il est vrai, sur la che-

minée de marbre bleu turquoise, et sa plaque, avec les acteurs de la Comédie Italienne, les quatre dessus de portes avec les fêtes galantes, sont rapportées d'ailleurs, mais, comme tout le mobilier, sont du même temps, dans le même style. Tout y contribue donc à nous mettre dans l'état d'esprit aimable et léger qui fut celui de la réaction contre l'austérité et la tristesse des dernières années du grand Roi, vieilli dans la dévotion, sous l'accablement des misères publiques et des douleurs familiales.

Deux peintures seulement, deux portraits isolés sur des chevalets, nous y présentent deux belles figures. On dirait le maître et la maîtresse de logis, accueillant les amateurs invités à examiner les bustes sur leurs socles, les vases de Chine sur la cheminée et sur la table, les miniatures sous les vitrines. Le Seigneur est un homme jeune dont le nom reste à trouver, mais de grand air, noble et intelligent. La gravité de son costume sombre comme celle de la peinture forte et correcte, semble celle d'une génération grandie et mûrie sous Louis XIV. La Dame, au contraire, est cette jolie, gracieuse, pétulante et toute jeunette encore Mlle de Cérisy, déjà *Marquise d'Antin*, plus tard comtesse de Forcalquier. Habillée de blanc, jouant parmi les fleurs avec son petit chien et sa perruche, c'est une apparition vraiment printanière. Nattier, cette fois, n'a pas eu besoin de farder, enjoliver, diviniser son modèle, pour en faire une rivale des Grâces et des Muses.

Les bustes des hauts personnages qui font cercle autour d'eux sont, il est vrai, plus solennels. Néanmoins, sous leurs perruques plus ou moins lourdes, on les sent bien, comme tous leurs spirituels contemporains, assez prompts à sourire. C'est le vieil architecte *Jacques Gabriel*, mort depuis longtemps, mais ressuscité pour la postérité par son ami Coysevox. Ce sont le *Marquis de Marigny* et le premier *Chancelier Maupeou*, par Lemoyne, *Nicolas Wleughels*, par Stodtz, *Caumartin*, par Houdon, le plus ancien de 1710, le plus récent de 1771.

Par une attention d'artiste bien informée, les grands et petits vases de Chine, les boîtes, flacons, coupes de même provenance, acquis à des époques bien diverses, suivant les hasards cherchés de la rencontre, ont été choisis avec soin parmi les ouvrages de même époque dans l'Empire Céleste, sous les Khang-Hi et les Kien-Loung. Dans les vitrines, les miniatures, avec leurs dimensions réduites, peuvent, sans nuire à l'ensemble, en prendre

plus à leur aise. Leurs auteurs, dont le plus ancien est Petitot, appartiennent pourtant soit par leur vieillesse, soit par leur jeunesse, au XVIIIe siècle, et c'est une galerie historique, charmante et instructive, qui se déroule là, dans les œuvres de Perrin, Vestier, Drouet, Saint, Quaglia, Dumont, Bernard, Sicardi, Augustin, Fragonard, Mme Fragonard, Hall, Duplessis, Roslin ; c'est toute l'histoire de la miniature-portrait en France. Quant au mobilier, ce sont aussi les ébénistes et les tapissiers les plus célèbres du XVIIIe siècle qui en ont fourni les pièces principales ; guéridons, écrans, lits de repos, canapés, fauteuils, tabourets, toutes les « commodités de la conversation » si ingénieusement variées dans leurs formes et leurs décors engageans, pour le caquetage et la rêverie, par la libre fantaisie d'incomparables ouvriers. Et, c'est avec un soin pareil que dans les petits salons, boudoirs, cabinets d'étude à la suite, l'imagination est maintenue dans la même atmosphère d'élégance mondaine et française.

Dans le grand salon central, au contraire, comme dans une tribune d'honneur, quelques belles œuvres en peinture des grands Flamands, Hollandais, Espagnols, Français, planent au-dessus d'une superbe vitrine et de grands coffres et tables peuplés de céramiques, émaux, verreries de Limoges et Venise, orfèvreries d'Orient, petits bronzes, statuettes, plaquettes, médailles de Florence et Padoue, pour y attester l'étroite parenté de tous les arts en tous pays, dans tous les temps, lorsqu'ils trouvent l'expression de la beauté dans la même sensibilité devant les phénomènes infinis de la nature et de la vie.

A la suite du Hall, avant d'entrer dans le cabinet des peintures italiennes du XVIe siècle et de monter vers la fresque de Tiepolo et les vastes galeries de la Renaissance, c'est avec le même goût qu'est ménagée une station devant quelques beaux débris de statuaire grecque et romaine. N'est-ce pas, en effet, la préparation nécessaire à l'intelligence de cette multiplicité de marbres, bronzes, terres cuites, retables et coffres peints, tous imprégnés des réminiscences de l'art antique qui vont nous retenir bien plus longtemps là-haut, comme dans le *studio* d'un cardinal, prince ou banquier, humaniste passionné de la Renaissance au XVIe siècle ?

En réalité, on le voit donc, le dilettantisme ardent et libre, réfléchi et méthodique, de M. et Mme Édouard André n'a point

été pour eux, comme il l'est trop souvent pour d'autres, une distraction d'opulence oisive, une concession de snobs aux exigences de la mode, encore moins une entreprise hypocrite de spéculation commerciale. Ce fut d'abord chez eux la satisfaction désintéressée d'une passion sincère, et aussi, depuis longtemps, le désir de contribuer, dans l'intérêt de tous, à l'accomplissement partiel de l'idéal de Renaissance et d'Alliance des Arts, formulé en 1851 par le comte Léon de Laborde. Le Musée Jacquemart-André, comme le Musée Condé, complète à la fois le Musée du Louvre et le Musée des Arts Décoratifs. C'est pourquoi notre reconnaissance doit, en s'adressant à ses fondateurs, remonter aussi jusqu'à tous les ouvriers de la première heure dans le siècle dernier, artistes, industriels, amateurs, écrivains, aujourd'hui presque tous disparus et trop facilement oubliés. Ne sont-ce pas leurs efforts, ne sont-ce pas leurs idées qui ont déterminé chez nous cet extraordinaire enthousiasme pour les œuvres de l'art et de la beauté auquel on ne résiste plus? N'est-ce pas cet enthousiasme qui, dans les agitations tumultueuses de la vie moderne et dans les anarchies et les troubles croissans de la morale et de la conscience, reste encore souvent le plus sûr et plus doux remède à nos désolations publiques ou intimes, le dernier des beaux rêves qui nous soit encore laissé par l'implacable brutalité du matérialisme, du positivisme, de l'égoïsme soi-disant scientifiques?

GEORGES LAFENESTRE.

LE ROI GEORGE V

Lorsque, le 21 avril, les Parisiens verront George V descendre cette avenue des Champs-Élysées, par où passait il y a onze ans, au mois de mai 1903, Édouard VII, quand il apportait à la France, au lendemain de difficultés oubliées, un message de bonne volonté, ils seront dupes d'une ressemblance plus superficielle que profonde, plus apparente que réelle.

Le Roi diplomate avait la tête ronde et le front carré, la prunelle sombre et le regard vivant des Cobourg. Un visage ovale et un front étroit, l'œil clair et le regard rêveur donnent à son fils une extraordinaire ressemblance avec le Tsar, trahissent son origine scandinave et sa parenté danoise. Le successeur de la reine Victoria avait hérité de sa vigueur germanique. Solide et trapu, il résista sans effort aux longs horaires des voyages continentaux et aux fantaisies culinaires des protocoles européens. Seuls, un accident et une maladresse ont pu rendre éphémère un règne, dont tout permettait de prévoir la longévité. Ni la mer, ni le sport, ni la discipline du marin, ni les rigueurs du puritain n'ont donné à George V la robustesse de ses aînés. Parfois les mêmes sourires éclairent la figure pleine et ronde du père, le visage allongé et grave du fils. Mais ils n'ont pas les mêmes caractères. L'un était l'expression d'une bonhomie spirituelle et d'une santé plantureuse. Dans l'autre, il y a un peu de mélancolie et beaucoup de bonté.

Édouard VII fut préparé à sa tâche de monarque, suivant un programme dressé par un philosophe politique. Il connut un entraînement progressif et des études spécialisées, un régime

intensif et un isolement austère, qui lui donnèrent, avec la connaissance du droit constitutionnel, de l'histoire contemporaine et des langues vivantes, l'horreur des livres. George V n'apprit jamais qu'un métier, celui de marin. Il a quinze ans de services à la mer, a conquis ses diplômes à l'école et risqué sa vie par gros temps. Si le fils de la reine Victoria et du prince Albert, victime de son éducation première, n'hérita point de leur passion pour les « livres bleus » et de leur culte pour les mémorandums, ces besoins d'ordre et de méthode revivent chez leur petit-neveu. Il dépouille, avec autant de conscience que ses grands-parens, le stock quotidien des dépêches diplomatiques, dont la dactylographie a décuplé le volume. Il recueille et annote les documens parlementaires. Édouard VII, servi par la facilité de son intelligence, par sa connaissance des hommes et le charme de sa personne, n'écrivait qu'avec peine et négociait avec joie. La conversation était pour lui la plus sûre des armes et la meilleure des méthodes. George V, méditatif et timide, recule devant un dialogue et se dérobe à un entretien. Il s'isole et s'enferme, il réfléchit et rédige. L'un fut un causeur charmant, l'autre est un orateur écouté. Le père sut trouver, d'instinct, le mot qui déride, séduit ou riposte. Le fils sait prononcer, avec autorité, des discours rarement banals, toujours substantiels et élevés, qui éveillent et retiennent l'attention. Telle de ces allocutions prononcées sous les voûtes du Guildhall, sur les marches d'Ottawa ou sous le dais d'un Durbar, ont eu un retentissement, qu'ignore, le plus souvent, l'éloquence sonore et vide des chefs d'États.

Édouard VII fut un politique d'instinct, qui, arrivé tard au trône, y apporta des dons précieux et une expérience plus précieuse encore. George V ne quitta que par hasard et à regret la passerelle de son croiseur pour les lambris des palais. Marin de carrière, il devint avec angoisse un roi d'occasion. Si dix ans d'efforts lui permirent d'effacer ce qu'il y avait dans sa sincérité et sa spontanéité, dans sa raideur et sa timidité, dans son éducation et sa connaissance, d'incompatible avec la neutralité sereine, l'action discrète et l'habileté diplomatique du souverain constitutionnel, il le doit autant aux conseils quotidiens d'un grand Roi qu'aux encouragemens répétés d'une princesse éminente. Aujourd'hui, comme en 1830, l'Angleterre possède, en fait, sinon en droit, deux souverains. Le pouvoir est

le résultat d'une collaboration constante et d'un partage voulu. Les deux couronnes et les deux sceptres ne sont point une fiction traditionnelle, mais une réalité tangible. Le jour même où il prit, comme roi, la parole pour la première fois, George V l'a proclamé : « Je trouve un précieux encouragement, dans le fait que je sais que j'ai, dans ma chère femme, une collaboratrice quotidienne, dans chacun de mes efforts pour le bien de notre peuple. » Victoria souffrit toute sa vie, de ce que les juristes et les parlementaires lui aient interdit de prononcer, *ex cathedra*, le même aveu. Il éclate, du moins, à chaque page de sa correspondance.

Le goût et les habitudes des deux rois sont aussi dissemblables que leurs tempéramens et leurs formations. Et ces différences sont peut-être les plus caractéristiques de toutes.

***

Édouard VII resta, aussi longtemps qu'il le put, un fervent des chasses à courre. A ce sport ardent et fiévreux, aristocratique et élégant, George V préférait, tant que le protocole le lui permit, les flâneries solitaires, dans les taillis et sous les bois, un fusil sous le bras, en compagnie d'un chien fidèle, qui bat l'air de la queue et fouille les touffes du museau. Le père ne manquait pas une réunion de courses : fier de son écurie, il collectionnait jalousement primes et prix. Le fils ne se décida qu'avec peine à garder jockeys et entraîneurs. Aux hasards du turf, il préfère les prouesses du *rugby* ou les rudesses de la boxe. Chaque année il préside les matches, qui mettent aux prises les officiers de terre et de mer, les équipes nationales du Royaume-Uni. Hier encore, il patronnait une exhibition de *base ball*, le sport d'été des joueurs de *foot-ball*. Le 16 mars dernier, le colonel honoraire du 2e *Life Guards* a présidé un tournoi de boxe, dans lequel figurait, à côté des gloires régimentaires, le Bombardier Wells. De ces deux rois, l'un avait la passion des cartes. Passé maître dans la science du bridge, habitué à tenir lui-même sa comptabilité, il regretta longtemps les incertitudes du baccarat et les bluffs du poker. L'autre se refuse obstinément à tailler une banque et à tenir une carte. Il a la passion des lectures. Édouard VII avait celle du théâtre. Il encouragea les tournées françaises et parut souvent dans les coulisses. Il acceptait sans sourciller la gravité des pièces à

thèse et les légèretés du Palais-Royal. George V est trop marin pour ne point aimer le théâtre ; mais il lui faut un théâtre sain et simple, des comédies honnêtes ou des drames sanglans. Pour distraire l'empereur Guillaume, au mois de mai 1911, il fait jouer une pièce de Bulwer Lytton, *l'Argent*, une tragédie bourgeoise et sensible, qui date de 1840, et d'où la vertu et le vice sortent récompensés et flétris, dans la personne d'une amoureuse désintéressée et d'une coureuse de dots. Édouard VII était rompu à toutes les complexités de l'art musical. Une villégiature à Bayreuth ne l'eût point effrayé. George V recule devant un opéra wagnérien plus que devant une mer démontée ; mais les chefs-d'œuvre de Mendelssohn et de Gounod charment l'oreille et bercent les mélancolies du Roi marin. Il lui est arrivé de pêcher à la ligne : jamais le Roi diplomate n'aurait pu se plier à cette patience, à cette immobilité, à cette solitude.

Le fils a couru le globe et boudé l'Europe. Sept fois seulement (1), il lui est arrivé d'accepter l'hospitalité d'un palais continental. En revanche, il est allé à deux reprises dans l'Afrique Méridionale et en Australasie ; trois fois aux Indes et à Ceylan ; six au Canada. Ses biographes ont établi qu'il détient le record de la distance parcourue : six fois la circonférence du globe. Le père avait plus souvent utilisé sa berline que son yacht. Il aimait la vieille Europe. Il méprisait les terres neuves. Il s'exprimait en français comme un boulevardier et en allemand comme un Cobourg. Les beautés de la langue italienne ne lui étaient point inconnues et les plaisanteries de l'argot parisien lui étaient familières. George V, s'il lit l'allemand, ne le parle pas, et sa science du français reste celle d'un *midshipman*. Deux fois par an, en mars et en août, Édouard VII franchissait la Manche, s'installait à Biarritz et à Marienbad, rayonnant à travers le continent. Son fils fuit les villes d'eaux européennes, mais accepte l'hospitalité de l'aristocratie britannique. Les Devonshire, Derby, Rosebery ont été honorés d'une visite royale : elle a toujours été brève. George V ne se plaît qu'à son foyer. Il quitte « son bord » toujours à regret et par devoir.

(1) 1894, voyage en Russie ; 1898, enterrement de la reine de Danemark ; 1902, visite à Berlin ; 1904, séjour à Vienne ; 1906, mariage de la reine d'Espagne ; 1908, voyage en France et en Allemagne ; 1913, mariage de la fille de Guillaume II.

Son père avait tellement soif de vie, qu'il lui eût été impossible d'accepter un horizon aussi limité et une existence aussi monotone. Il avait besoin d'errer par monts et par vaux. Il a lancé les modes internationales, inventé le « smoking, » établi le « pantalon à pli, » encouragé le « chapeau mou. » George V réserve toutes ses faveurs et toutes ses commandes aux industries britanniques. Édouard VII acceptait dans son intimité des naturalisés de fraîche date : sir Ernest Cassel, lord Sassoon. Il recherchait la compagnie et appréciait la conversation des financiers et des industriels cosmopolites. Il avait à Paris et à Vienne un cercle d'amis fidèles. George V, en dehors des liens de parenté et des obligations du protocole, n'admet à son foyer que quelques marins ou soldats, qu'il a connus jadis, au temps où il servait, lui aussi, Sa Majesté la Reine. Mais ces camaraderies n'exercent aucune influence sur son esprit.

Il se méfie des confidences et est rebelle aux conseils. Édouard VII sollicitait les unes et acceptait les autres. Il aimait trop la conversation pour ne pas se livrer un peu. Il était, parfois, victime de sa spontanéité charmeuse et de son esprit indulgent. Son fils ne pèche que par excès d'efforts et de scrupules. L'un fut une belle intelligence. L'autre restera une noble conscience. Le premier eut surtout de la facilité; celui-ci a surtout de la volonté. L'un fut un causeur. Le second est un grand laborieux. Le père fut un gentilhomme au sens français du terme. Le fils est un gentleman, au sens britannique du mot.

Cette transformation n'eût point été pour déplaire à la reine Victoria. De tout son cœur de grand'mère, elle avait souscrit au jugement, que portait un de ses familiers, sur ce petit-fils préféré, dont elle affectait d'oublier les farces redoutables et de ne point entendre les jurons de matelot : « Franc, viril, le cœur chaud, doué d'une capacité plus que moyenne, simple dans ses goûts, affranchi de toute affectation égoïste, le Prince est toujours dirigé par un sincère désir de faire son devoir, qu'il s'agisse d'une chose grande ou petite, dans toute la mesure où il le peut. »

***

Il y aura demain quatre ans que George V a recueilli l'héritage d'Édouard VII. Les événemens politiques en ont sin-

gulièrement alourdi le poids. Ces quatre années resteront connues de l'historien, comme celles de la bataille budgétaire et du conflit constitutionnel, de la poussée ouvrière et de la crise irlandaise. Le flux et le reflux de ces passions auraient pu ébranler la monarchie anglaise. Il n'en a rien été.

Par ses actes, George V a accru le prestige religieux et l'éclat de la couronne : il a augmenté la popularité et l'apostolat social de l'Empereur et Roi. Cette œuvre, si elle reste conforme aux traditions de la dynastie britannique, à l'exemple de Victoria I et aux conseils d'Édouard VII, n'en porte pas moins l'empreinte d'un tempérament (1).

I

Un des livres qu'on retrouvait le plus souvent ouverts sur la table du *midshipman*, fils de roi, était *Westward Ho!* ce roman, où le pasteur Ch. Kingsley, au lendemain des batailles de l'Alma et d'Inkermann, formule la doctrine de l'Impérialisme, dessine les silhouettes de ces pionniers qui, la Bible d'une main et l'épée de l'autre, conquièrent et annexent, défrichent et organisent, vendent et achètent. Fidèle à ces souvenirs, George V, dès son avènement, a parlé à l'Angleterre radicale et démocratique la langue biblique et puritaine, qui n'a cessé, depuis la Réforme, de nourrir les pensées et de former les consciences britanniques.

Le 20 mai 1910, — il n'était roi que depuis treize jours, — il écrit à l'archevêque d'York : « Les fondations de la gloire nationale ne resteront inébranlées, que si la vie de famille, dans notre race, dans notre nation, est forte, simple et pure. » Le 2 mars 1911, à la veille de son couronnement, il déclare aux délégués de la Convocation de Canterbury, ce parlement laïque de l'Église anglicane : « Vous pouvez compter sur mon appui, dans les efforts que fait l'Église pour purifier et ennoblir la vie publique et privée du peuple anglais, et pour rechercher les consolations de la foi chrétienne, dans leur simplicité et dans leur perfection. » Le 21 mars, les protestans anglais de toutes croyances se réunissent, en des assises solennelles, et célèbrent le tricentenaire de « la version autorisée de la Bible. » Une

(1) Pour une analyse plus complète, je me permets de renvoyer le lecteur à mon livre : *Victoria I, Édouard VII, George V*, 3e édit. Hachette et Cie.

délégation remet au Roi un exemplaire du Livre Saint. Et celui-ci de s'associer à cette manifestation du nationalisme religieux, avec l'élan sincère et reconnaissant d'un héros de Charles Kingsley : « Depuis trois cents ans, des millions croissans d'êtres humains, appartenant aux races anglo-saxonnes, plus largement répandues que jamais sur la surface du globe, se sont tournées, dans leurs besoins, vers le texte grand et simple de la Version autorisée, et y ont trouvé des sources inépuisables de sagesse, de courage et de joie. J'espère fermement que mes sujets ne cesseront jamais de chérir le noble héritage de la Bible anglaise : elle est, au point de vue laïque, la première des manifestations nationales et, au point de vue spirituel, l'objet le plus précieux que cette terre puisse nous donner. » La reine Victoria et le prince Albert n'écrivaient pas d'une encre différente. Et, à un demi-siècle d'intervalle, leur petit-fils retrouve, sans effort, la seule parole religieuse, le seul geste rituel, que comprenne l'Anglais.

Un incident plus significatif encore s'est produit, au mois de décembre 1912. Interrogé par M. F. C. Brading, secrétaire de la *Scriptures Gift Mission*, lord Knollys, secrétaire de George V, a officiellement confirmé le fait, qu'avait révélé M. G. W. E. Russell : « Il est parfaitement exact, que le Roi a promis à la reine Alexandra, depuis aussi longtemps qu'en 1881, de lire, tous les jours, un chapitre de la Bible, et qu'il est toujours depuis resté fidèle à cet engagement. » Ce communiqué, reproduit par toute la presse, éveilla, dans les milieux les plus différens, la même émotion. Au nom des salutistes, le général Bramwell Booth déclare au *Daily Chronicle* « que ce témoignage public est un des événemens importans de notre époque. » Étant donné le siècle et ses mœurs, cet acte de foi est « un splendide acte de courage. » Et si demain « les soldats et les marins du Roi suivent son exemple, » l'Angleterre aura « une armée et une marine, comme le monde n'en a point connues depuis les jours de Cromwell et des Côtes-de-Fer. » Les piétistes ne sont pas seuls à admirer. Le *Daily Telegraph*, un organe conservateur et anglican, qui répugne d'ordinaire aux enthousiasmes puritains du boutiquier radical, croit devoir consacrer à l'incident un *leading article* (14 décembre 1912). Après avoir rappelé que les représentans les plus illustres du « siècle de Victoria, » sir Robert Peel et le général Gordon, le positiviste Stuart Mill et le

physiologue Huxley, avaient trouvé, dans une lecture fréquente des Saintes Écritures, une source précieuse de vie intérieure, le journal proclame qu'il convient, désormais, « d'avoir une plus haute opinion du roi George, une plus grande confiance dans son dévouement au devoir et dans la clarté de sa vision morale. »

Même si ces incidens n'avaient pas donné à l'héritier d'Édouard VII l'occasion de revenir aux traditions religieuses de la dynastie britannique, cette réaction se serait manifestée discrètement dans la liturgie du couronnement.

***

Il ne faudrait pas croire qu'Édouard VII, ce diplomate spirituel, toujours prêt à comprendre et à douter, ce gentilhomme d'autrefois, accueillant pour les idées et pour les hommes d'aujourd'hui, se soit désintéressé de son sacre. Il voulut au contraire donner au cérémonial une pompe archaïque et une beauté solennelle. Mais seuls des scrupules d'aristocrate et des calculs de politique avaient dicté cette revision des rites traditionnels. Dans les modifications apportées par son fils, on sent, au contraire, percer une pensée plus religieuse qu'utilitaire, moins artistique que minutieuse (1).

Le texte du service a été sensiblement allongé. La « Litanie » a été réintroduite dans le Missel, sous une forme plus complète. Une formule de prière a été ajoutée au récitatif de la Communion. La Préface, qui avait été supprimée, a été rétablie. J'entends bien que la santé d'Édouard VII, compromise par une récente maladie, suffirait pour expliquer les coups de ciseaux, donnés dans la Liturgie. Un incident, cependant, ne saurait être oublié. Lorsque vint le moment où le Souverain doit être oint des Saintes Huiles sur le front, les mains, et sur la poitrine, les prélats entourèrent de telle sorte Édouard VII, qu'il parut à des spectateurs de bonne foi que l'onction sur la poitrine n'avait été que simulée. Et il semble bien que ces rites archaïques devaient coûter quelque peu à ce monarque si parisien et si moderne. George V n'eut pas ce respect humain. Je le revois encore, mince et pâle, dans la courte tunique écarlate, qui lui donnait l'aspect de je ne sais quelle silhouette byzan-

(1) L. G. Wickham Legg. *English coronation Records. — The official order Service.*

tine. Seul, sur l'estrade rouge, en face du Primat, en pleine lumière, il tendait son front et ses mains : il entr'ouvrit, ensuite, lui-même sa tunique, et reçut l'onction sainte, dans toutes les formes prescrites par la Liturgie.

Au texte de l'hommage, rendu « aux Rois du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, » ont été ajoutés quelques mots significatifs : « et des Possessions Britanniques au delà des mers, Défenseurs de la Foi, Empereurs de l'Inde. » Le même effort pour accroître le caractère impérial de cette cérémonie religieuse apparaît dans d'autres détails. Sur l'étole et le ceinturon en drap d'or, bordé de soie écarlate, le lotus, la feuille d'érable, une branche de mimosa, la croix du Sud, — ces symboles des armoiries indienne, canadienne, sud-africaine et australasienne, — figurent à côté de la rose d'Angleterre, du chardon d'Écosse, du trèfle de l'Irlande et du dragon de Galles. Les étendards des quatre grands domaines impériaux figurent désormais dans le cortège, à côté des couleurs des quatre royaumes et des objets rituels du sacre, épées et orbes, portés par les lords et par les pairs. Les ministres et les gouverneurs ne sont plus seuls à représenter, sous les voûtes de Westminster, l'Empire britannique : près d'eux viennent s'asseoir des princes indiens et des délégations parlementaires. Et il est probable que les yeux de l'Amiral Suprême, à son entrée et à sa sortie de l'Abbaye, s'arrêtèrent moins sur les princes, qui, dans les stalles, représentaient les dynasties et les nations européennes, que sur les colons et sur les indigènes, dont la présence lui rappelait les terres qu'il avait foulées, les océans qu'il avait sillonnés, au cours de quinze années passées au service de la Reine et de l'Empire.

***

A peine étaient-ils remis des fatigues du sacre, que George V et la reine May entreprirent une tournée à travers les terres historiques, dont l'ensemble forme le Royaume-Uni. Ces visites traditionnelles ne mériteraient pas de retenir l'attention de l'historien si, dans des détails, n'apparaissait point la marque d'une volonté.

Certes l'héritier d'Édouard VII n'eut qu'à s'inspirer des souvenirs laissés par son père, à suivre ses conseils et à relire sa parole, pour provoquer l'enthousiasme, toujours débordant, de

l'Irlande, toujours sentimentale, il a néanmoins fort adroitement profité des circonstances et utilement réchauffé un loyalisme intermittent. C'est par Dublin qu'il a commencé sa tournée à travers les capitales britanniques ; — et cette préférence a flatté l'orgueil celte. Il n'a pas craint, insistant sur un thème cher à Édouard VII, de saluer l'ère nouvelle, qui va se lever pour l'île d'Erin ; — et cette allusion a touché le patriotisme irlandais. Et comme George V était le premier souverain, dont le serment d'accession ne contînt aucune formule injurieuse pour la foi romaine, le nouveau Roi reçut, jusque dans les quartiers les plus pauvres de Dublin, qu'il ne manqua point de parcourir, sans escorte, en observateur attentif et ému, un accueil, qui arracha des larmes à la reine May.

Le pays de Galles rivalisa d'enthousiasme avec l'île d'Erin. Et par une de ces apparentes contradictions, dont s'étonne la logique française, c'est dans la patrie de Lloyd George, dans la citadelle du radicalisme, dans la capitale du puritanisme, que se déroula, le 13 juillet 1911, une des cérémonies les plus originales et les plus pittoresques qui aient marqué cette année de fêtes.

Pour la première fois depuis 1301, depuis le jour où, du haut d'un porche encore debout, Édouard Ier présenta aux Gallois, quelques heures après sa naissance, son fils aîné, un prince de souche anglo-saxonne : « *Eich dyn*. Votre homme (1), » il fut procédé à l'investiture solennelle de l'héritier de la couronne britannique (2), dans le cadre même de Carnarvon. Il en est peu d'aussi pittoresques. La ville qui s'enorgueillit de posséder les ruines de Segontium, la citadelle romaine, la doyenne des églises galloises, la chapelle de Llanbeblig, le tombeau de l'empereur Constantin et la maison de l'apôtre Wesley, la capitale du nationalisme gallois, le centre de sa vie intellectuelle, dessine sa silhouette, entourée de murs, couronnée du château à neuf tours, bâtie par Édouard Ier, en marge de la mer, sur un fond de bois et de *moors*.

Une pensée, minutieuse dans sa méthode et religieuse dans son esprit, a réglé tous les détails de cette cérémonie. Sur les

(1) Ces mots forment encore la devise des princes de Galles.

(2) Le prince actuel est le dix-huitième prince de Galles. Le premier est Lelwellyn († 1282), le dernier souverain de race celtique.

rives de la Tamise, comme dans la capitale de l'Eryri, l'art est mis au service de la politique. La reconstitution d'une cérémonie médiévale est conçue de manière à satisfaire les hommes de goût et à ménager les hommes de parti. La fête, qui pourrait n'être qu'une cavalcade de bon aloi, un spectacle gratuit pour la foule, prend la valeur d'un spectacle de beauté et d'une messe du patriotisme.

Dans la cour intérieure du château de Carnarvon, revêtue des mêmes tapisseries à fond bleu qui donnèrent à Westminster une parure digne de ses ogives, défilèrent successivement deux cortèges. Si le Roi et la Reine parurent escortés des shériffs et des lieutenans des comtés gallois, des lords de la terre galloise, figurans ordinaires des pompes monarchiques, le Prince de Galles est accompagné par les maires de ses bourgs, dont trois au moins, le lord maire de Cardiff et ses collègues de Swansea et de Newport sont les élus de la classe ouvrière, et par les députés de sa province, dont l'un, J. Keir Hardie, est un apôtre du socialisme collectiviste. A côté de lui se trouvent plusieurs de ses collègues du *Labour party*. L'occasion a été saisie pour élargir le cadre des officians habituels et entretenir le loyalisme des « nouvelles couches. »

Par mille détails, on a voulu flatter le patriotisme gallois et conquérir cette force impériale. Les chanteuses portent le chapeau haut de forme et la mante écarlate, le costume national. Des druides aux robes blanches et bleues figurent parmi les délégations chargées de saluer les souverains. Dans le clergé, qui doit appeler les bénédictions célestes sur la tête du prince de Galles, se trouvent, à côté des prélats anglicans et d'un évêque catholique, le Président de l'Union congrégationaliste galloise, le modérateur des calvinistes méthodistes, le Président de l'Assemblée méthodiste wesleyenne. L'hymne sera chanté, la bénédiction sera donnée en anglais et en gallois. Une place importante est faite au dialecte celtique dans les adresses des municipalités et dans les discours du Prince. Tout l'or nécessaire pour la couronne et la verge, pour l'anneau, l'épée et la boucle a été fourni par les mines de Carnarvon. Dans l'ornementation de ces objets rituels, le narcisse et le dragon gallois jouent un rôle prépondérant. Sur l'épée seront inscrits, en gallois, le nom et la devise du Prince. Ses armoiries ont été modifiées. L'écusson de Saxe a disparu : il a été remplacé par

celui de Llewellyn, le dernier prince de race celtique et le champion des libertés galloises.

Ses descendans, boutiquiers méthodistes, ouvriers socialisans, flattés dans leur orgueil et touchés dans leur patriotisme, constitueront, désormais, pour la couronne anglaise, des sujets plus loyaux encore que par le passé.

***

Je sais bien que M. D. Lloyd George s'est attribué tout le mérite de cette innovation et tout le succès de ces fêtes. Il est en effet possible que le député de la circonscription et le constable du château de Carnarvon ait cru trouver, dans cette cérémonie, le moyen de faire oublier à un monarque, conservateur par ses origines et par ses sympathies, qu'il avait ligoté ses pairs et pressuré son aristocratie. En admettant que l'idée appartienne au démagogue gallois, il est certain, — et nul ne le nie, — que dans sa réalisation pratique, dans le caractère et les détails de cette « investiture, » la volonté royale a joué un rôle prépondérant.

En tout cas, les dernières fêtes, qui marquèrent cette année impériale de 1911 sont, au vu et au su de tous, dues à l'initiative de George V. Le *Daily Chronicle*, l'organe officieux du cabinet Asquith, l'a reconnu nettement : « Ce projet nouveau, sans précédent dans l'histoire anglaise, la pensée que le Roi quitterait l'Angleterre pour trois mois, s'exposerait à des dangers vagues, inconnus, sur une terre d'Orient, inspiraient des appréhensions à quelques-uns de ses conseillers. Les seuls désirs de Sa Majesté furent le facteur décisif. » Or le Durbar de Delhi, par les manifestations qu'il a provoquées et l'accalmie qui l'a suivi, restera une date dans l'histoire politique de l'Inde anglaise.

Il faut avoir présens à l'esprit les péripéties de la crise indienne, le boycottage des marchandises britanniques et les essais de grèves politiques, les émeutes dans la rue et les explosions de bombes, les angoisses du gouvernement impérial, l'énergie de sa répression et l'audace de ses réformes (1), pour comprendre la joyeuse surprise qu'éveillèrent les manifestations du loyalisme indigène.

(1) J'ai analysé sommairement cette crise indienne dans *l'Angleterre radicale* (1906-1913), Félix Alcan.

Le Congrès national indien, siège hier encore de démonstrations hostiles, se réunit le 27 décembre 1901 à Calcutta, au moment où la visite royale approche de son terme. Le président du comité de réception, l'hon. B. N. Basu, déclare, dans son discours de bienvenue, que « la présence du Souverain a effacé tous les différends, qui séparaient la dépendance de la métropole. » « Jamais l'Inde ne brisera un lien, si heureux pour ses intérêts. » Le président du Congrès, un avocat, le Pandit Bishen Narain Oar, en ouvrant les séances, compare l'attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis des races indigènes, avec celle de l'Allemagne, de la France et des États-Unis, salue la restauration de Delhi au rang de capitale politique, et ajoute : « Grands et nobles sont les monumens de sa splendeur passée. Et cependant d'autres plus grands et plus nobles s'élèveront, non pas pour atténuer, mais pour accroître encore cette splendeur, en l'associant avec la bonté et les bienfaits d'un des souverains les plus nobles, dont l'histoire indienne fasse mention. » Le jour où le Roi et la Reine se rembarquent à Bombay, le 12 janvier 1912, les journaux indigènes expriment leur admiration et leur gratitude. Le *Jamejamshed* « dit adieu à George, le conquérant des cœurs. » Le *Sanjvariman* affirme « que les noires nuées, qui traînaient sur le pays depuis quelque temps, ont disparu : une ère nouvelle est ouverte. »

A peine les souverains ont-ils foulé le sol anglais, qu'il leur arrive des Indes un message plus caractéristique encore. Les membres élus du Conseil législatif du Vice-Roi avaient organisé, dans toutes les villes importantes, des réunions publiques. La même motion fut proposée, acclamée et adoptée. Et dans cet ordre du jour, télégraphié par lord Charles Hardinge, le 4 février 1912, se détachent quelques phrases : « La visite de Leurs Majestés Impériales, si heureusement conçue et terminée avec tant de succès, a produit, dans le pays, une impression profonde et ineffaçable. Leurs Majestés Impériales par leur attitude gracieuse, par leur sympathie inépuisable, par une profonde sollicitude pour le bien-être de toutes les classes, ont resserré les liens qui unissent l'Angleterre et l'Inde, et ont rendu plus profonds et plus intenses les sentimens traditionnels de loyalisme et de dévouement au trône et à la personne du Souverain. » Le sentiment, qui poussait les foules, accourues de Delhi, de Calcutta, de Bombay, à se prosterner

sur les marches des dais vides, n'était pas seulement la poussée inconsciente d'instincts héréditaires. Voici qu'il dicte aux avocats, aux journalistes, aux politiciens, à l'élite qui dirige le mouvement nationaliste, une manifestation plus durable et plus réfléchie.

J'entends bien que cette accalmie n'est pas l'œuvre du Roi seul. Les fonctionnaires de l'*Indian Civil Service* ont utilisé avec tant d'art les souvenirs historiques et les légendes religieuses, que ces fêtes devaient exercer sur les imaginations populaires une action profonde. Lord Charles Hardinge, en réservant pour le Durbar de Delhi la promulgation des réformes administratives et des largesses fiscales, les unes hardies, les autres généreuses, lui assurait un durable retentissement. Il eût été moins grand si le décret avait été lu, en face des mêmes spectateurs, dans un décor identique, du haut d'un dais semblable, mais au pied d'un trône vide. La présence de l'Empereur et Roi donnait à ces évocations historiques plus d'éclat et à ces promesses politiques une garantie. Ces pompes n'avaient rien d'artificiel. Ces engagemens prenaient la valeur d'une charte.

George V s'est d'ailleurs attaché par ses discours à frapper l'imagination et à conquérir la sympathie de ses sujets indiens. Jamais il n'a été mieux inspiré. Ses allocutions, plus longues que de coutume, n'ont rien de banal, ni dans la forme, ni dans le fond. Il n'a point impunément sillonné les routes mouvantes de l'Empire. Les problèmes lui sont connus. Les âmes lui sont familières. Il connaît les choses dont il parle. Il sait à qui il s'adresse. Les souvenirs de sa jeunesse rendent la parole plus vibrante et dictent des formules plus hardies (1).

A Bombay, le 2 décembre 1911, George V rappelle « qu'il n'est point un étranger » sur le sol indien. En ouvrant le Durbar de Delhi, il salue une terre, « qu'il a déjà appris à aimer, » et où il « a déjà trouvé la douceur d'un foyer. » L'allocution qu'il prononce pour répondre aux souhaits de bienvenue, exprimés par la municipalité de Delhi, contient tout un programme de réformes agricoles et hygiéniques. Le 7 janvier, l'Université de Calcutta recevait les souverains. George V prend de nouveau la parole. Il donne à l'émancipation intel-

(1) Avant de monter sur le trône, George V était allé trois fois aux Indes et à Ceylan. Son dernier voyage en 1905 et surtout le discours, prononcé au Guildhall le 7 mai 1906, eurent un grand retentissement dans l'Empire indien.

lectuelle des races indigènes la plus haute des approbations : « Il y a six ans, dit-il, j'envoyai d'Angleterre à l'Inde un message de sympathie. Aujourd'hui, d'ici, je donne à l'Inde pour mot d'ordre : espoir. » Partout, je vois les signes et les impulsions d'une vie nouvelle. L'instruction vous a appris à espérer ; et sur une instruction meilleure et plus haute, vous fonderez des espérances plus hautes et meilleures... C'est mon désir qu'on puisse jeter sur toute cette terre un réseau d'écoles et de collèges, d'où sortiront des citoyens loyaux, virils et utiles, capables de tenir leur place dans les industries, dans l'agriculture et dans toutes les branches de la vie. C'est également mon désir que les foyers de mes sujets indiens puissent être illuminés et leur labeur adouci par la diffusion du savoir, avec tout ce qu'il entraîne après lui : un plus haut degré de vie intellectuelle, de bien-être et d'hygiène. Par l'instruction, mon désir sera réalisé. La cause de l'instruction me tiendra toujours fort à cœur. » Et les étudians indigènes, les larmes dans les yeux, baisèrent le sol, sur les pas de l'Empereur et Roi. Cette adhésion aux revendications morales des nationalistes, cet encouragement à leurs aspirations intellectuelles décuplaient la valeur des réformes promises. Le peuple indien pouvait, désormais, compter sur le plus puissant des interprètes et le plus élevé des arbitres. La blanche et blonde effigie, venue d'Occident sur un blanc steamer, apparaissait comme le messager d'une ère nouvelle.

Et pour un temps, les cris de haine cessèrent ; les bombes se turent ; les poignards rentrèrent dans le fourreau. Les Indes connurent une accalmie aussi précieuse qu'inattendue.

***

Aux acclamations des villes indiennes, répondent celles des villes anglaises. Les journaux, les photographies, le cinématographe centuplent le nombre des Européens privilégiés, qui avaient pu assister au Durbar de Delhi, et aux processions de Calcutta, le Nauruz Mahométan et le Dasahara Hindou. Le régal coûteux de quelques touristes devint le spectacle bon marché des multitudes ouvrières. Elles voyagent à leur tour. Elles s'embarquent. Elles naviguent. Elles arrivent. Et voici que les visions, que, depuis des années, les romans et les journaux évoquent devant les yeux du petit employé et du travailleur manuel, deviennent une réalité tangible. Les éléphans capara-

çonnés défilent. Les rajahs endiamantés s'inclinent. Les cipayes manœuvrent. Les lanciers caracolent. L'Empire britannique étale ses richesses. La Monarchie anglaise affirme sa puissance. Ces images distrayent les yeux las. Un frisson passe sur ces âmes simples. Et avec un élan de sincère gratitude, ces auditoires démocratiques acclament le Roi, à qui ils doivent ces spectacles et ces émotions.

L'ovation est telle, que les feuilles radicales jugent prudent de s'associer à cette explosion de ferveurs loyalistes. Le *Daily Chronicle* (5 février 1912) écrit que George V « a accompli une grande mission impériale... Ayant pensé, qu'il était de l'intérêt de l'Empire qu'il allât aux Indes, il entreprit ce long voyage avec le courage calme et le sens élevé du devoir qui le caractérisent. Le Roi a été amplement récompensé de ses peines... Nous croyons que de grands et bienfaisans résultats découleront de cette visite. Ce fut une audacieuse innovation : elle a réussi triomphalement. » Le *Daily News* lui-même n'est pas moins chaleureux : « C'est aux résultats les plus profonds et les moins mesurables de cette visite que l'opinion publique songera, en souhaitant aujourd'hui la bienvenue à Leurs Majestés. Le voyage du Roi et ses paroles auront, au point de vue de leur influence sur l'état d'esprit dans l'Inde, une valeur inappréciable... »

En réalisant le projet, qui hantait ses rêves de marin, George V avait atteint un double objectif, consolidé l'Empire là-bas, et le Trône ici. Les doctrinaires s'étonneront, s'indigneront, peut-ê;re, que de pareilles causes aient produit de semblables effets. Un voyage, des cavalcades, des discours, il n'y a là, semble-t-il, que des moyens d'action sans grande originalité et sans valeur vraie. Les visions n'ont point encore perdu, ne perdront jamais leur puissance d'attraction sur les masses humaines. Pour en être surpris, il faut ignorer la maxime élémentaire de l'art politique. C'est par l'imagination, qu'on gouverne les hommes. Napoléon l'a dit. George V s'en souvient.

II

Il ne faudrait point en conclure que, rompant avec les conseils d'Édouard VII et avec l'exemple de Victoria, leur héritier aspire à d'autres pouvoirs que ceux d'un souverain consti-

tutionnel ou d'un kaiser allemand. Quand il présida, pour la première fois, à l'ouverture d'une session parlementaire, une double modification fut apportée au protocole.

Les souverains firent leur apparition, sur l'estrade, dans la Chambre des Lords, la couronne en tête et le sceptre au poing. Édouard VII jugeait cet apparat inutile. Il ne sortait qu'à regret des coffres-forts les reliques médiévales. Il se sentait mal à l'aise sous ces symboles archaïques et religieux. Il trouvait suffisant de porter la tunique écarlate et le chapeau à plumes de maréchal. George V ignore ce respect humain et cette ironie moderniste. Il a pour les insignes monarchiques le respect du marin pour « la grande tenue » et celui de l'officiant pour « les objets rituels. » Il obéit à la consigne et à la tradition, chaque fois que les circonstances le demandent et que sa conscience l'exige.

Un monarque absolu n'eût pensé qu'à rehausser d'un geste le prestige impérial. Souverain constitutionnel, George V a songé également au prestige parlementaire.

L'usage voulait que le *gentleman Usher of the Black Rod* attendît pour « se rendre dans un autre endroit, » et appeler ces Messieurs des Communes à la barre des Lords, que le Roi et la Reine fussent assis sur leur trône. Les députés se précipitaient et se bousculaient, d'autant plus volontiers que la place qui leur était réservée était plus insuffisante. Désireux d'épargner au Parlement cette course et ces pugilats, George V donna l'ordre, à Black Rod, à l'amiral sir Henry Stephenson, de convoquer les députés, aussitôt que le carrosse royal serait arrivé au pied de l'escalier de Westminster. Et lorsque les souverains pénétrèrent dans la Chambre des Lords, ils trouvèrent en face d'eux les membres des Communes, correctement rangés en ordre serré. Ceux-ci furent sensibles à la délicatesse du procédé. Ils rendirent hommage à l'esprit parlementaire de ce souverain constitutionnel.

Les « prérogatives » de la couronne britannique sont plus limitées, en droit, que ne le sont les « prérogatives » de la présidence française. Le Monarque n'a pas de contact avec les Chambres : il ne possède ni le droit d'exiger une nouvelle délibération, d'interjeter appel et d'imposer un sursis, ni celui de rédiger des messages parlementaires, de poser, devant l'opinion, un problème grave et de communiquer aux élus des

événemens diplomatiques. Le Roi n'a pas de contact avec ses ministres : il a perdu le droit de présider leurs conseils périodiques, de diriger les délibérations collectives et de critiquer une décision individuelle, de provoquer un débat et de résumer une discussion.

L'évolution parlementaire est venue restreindre la dernière des « prérogatives, » dont dispose encore la couronne britannique, la faculté de désigner les ministres. La prépondérance croissante des Communes et l'homogénéité grandissante des partis limitent si étroitement la liberté du Souverain, qu'elles l'annihilent presque. Lorsqu'une crise s'ouvre, le Monarque ne peut aller chercher le chef du Cabinet que sur les bancs d'une seule Chambre et dans les rangs d'un seul parti. Leurs cadres sont tellement hiérarchisés, qu'il est même à peu près impossible au Roi de ne point faire appeler le *leader*. Il ne peut donc barrer la route à une décision administrative ou à une réforme législative, proposée par les hommes au pouvoir, que si l'opposition organisée, la minorité actuelle, est sûre d'avoir la majorité, après la dissolution, dans la Chambre de demain. Sinon, le souverain, découvert, entre en conflit avec la nation.

Le Président de la République française ignore toutes ces limitations : son choix peut se fixer aussi bien sur des sénateurs que sur des députés. La multiplication des groupes étend encore sa liberté : il n'y a point de collaboration indispensable, ni d'homme nécessaire. Le Roi ne peut décider qu'entre deux personnes, le *leader* de la majorité et le *leader* de l'opposition.

Et néanmoins, le Souverain britannique dispose, en fait, d'une autorité supérieure à celle que conserve encore le Président français. Si telle est la réalité, c'est que, jusqu'ici, tous les Cobourg ont eu de la conscience et du caractère. A condition de maintenir intacts le prestige monarchique et leur autorité morale, de dépouiller, avec patience, les dépêches diplomatiques et les documens parlementaires, de rester en contact avec l'élite de la Chambre et avec l'opinion du pays, Victoria et Édouard VII ont pu surveiller une négociation internationale, dicter une décision ministérielle, imposer un arbitrage parlementaire, consolider la paix sociale.

George V s'est efforcé, depuis quatre ans, de rester fidèle à cette tradition et de continuer cette œuvre.

***

Le 13 octobre 1909, Édouard VII tenta, mais en vain, d'éviter, par son intervention, le premier conflit que le budget socialiste de D. Lloyd George allait provoquer entre les Communes et les Pairs. Victoria avait été plus heureuse en 1869 et en 1884. George V, dans la mesure où le lui permirent les circonstances, essaya, lui aussi, d'enrayer par son arbitrage ces différends entre les deux Chambres, dont s'inquiète avec raison la monarchie britannique, comme d'une menace pour les privilèges aristocratiques et comme d'un péril pour la stabilité constitutionnelle.

Le 7 mai 1910, guidé dans ses débuts par lord Rosebery, il profite de l'émoi qu'éveillent dans l'Angleterre loyaliste la disparition subite du diplomate génial et l'avènement prématuré du marin inconnu, pour arracher à la majorité radicale et à l'opposition conservatrice un armistice. Une conférence paraît être le moyen de résoudre, logiquement et pacifiquement, par un débat contradictoire, par des concessions réciproques et une revision constitutionnelle, les conflits périodiques qui mettent aux prises Lords et Communes, dès que les radicaux sont au pouvoir. Les *leaders* se réunissent et délibèrent. Ils examinent divers types de tampons et divers organes de liquidation. Ils étudient le différend de demain, — le *Home Rule*, — et recherchent le moyen de l'éviter. Le 10 novembre 1910, la Conférence se sépare, et la Chambre est dissoute. Les élections générales ont lieu et le parti radical garde le pouvoir. Le *Parliament Bill* devient définitif et le *veto* aristocratique est rogné. La poussée démocratique est victorieuse et la bataille irlandaise est engagée.

L'arbitrage royal avait échoué. Pouvait-il être renouvelé après un échec, dont le Souverain ne saurait être rendu responsable?

Les têtes ardentes du parti conservateur le pensent. Et au fur à mesure que se rapproche la session de 1914-1915, au cours de laquelle la guillotine du *Parliament Act* assurera automatiquement la réalisation du *Home Rule*, un peu partout, dans les meetings et dans la presse, dans des discours et dans des lettres, parlementaires et juristes tories recherchent si George V ne manquerait pas à son devoir en accordant au projet de loi

l' « assentiment royal, » avant qu'il ait été soumis au corps électoral par les ministres radicaux ou, à leur défaut, par un cabinet conservateur. M. Bonar Law se borne à une allusion discrète, lorsque, à Edimbourg, au mois de janvier 1913, il demande à ses auditeurs de « supposer que le *Home Rule Bill* soit soumis au souverain, afin de décider s'il aurait ou non force de loi, » et il ajoute : « Quoi que le Roi fasse, la moitié de son peuple pensera qu'il a failli à son devoir. » Ses collègues sont moins discrets. « Le Roi aura, à n'en point douter, un mot à dire dans cette affaire ! » s'écrie l'un d'entre eux. « Ne pouvons-nous pas espérer, que le monarque exercera son droit certain et dissoudra le Parlement (1) ? » ajoute un autre. Sir Edward Carson « se refuse à croire que, sous un pareil Roi, » ses amis de l'Ulster « puissent être jetés de côté (2). » Sir William Anson, au mois de septembre 1913, avec la compétence d'un professeur de droit constitutionnel, affirme que George V peut, si sa conscience l'exige, empêcher l'application du *Parliament Act* et l'éclosion d'une guerre civile, exiger une consultation populaire et dissoudre les Communes radicales.

Au mois d'octobre, le Roi se décide à intervenir, mais d'un geste moins brutal : il sait manier la barre et éviter les à-coups. Sous son inspiration, lord Loreburn, hier encore collègue de M. Asquith, publie dans le *Times* un appel à la conciliation et l'esquisse d'une transaction. Profitant de l'émoi général, George V avise l'un de ses conseillers que, « si on lui demande de donner son assentiment au *Home Rule Bill*, il enverra au Cabinet une protestation écrite, qui sera soumise à l'examen des ministres et qu'il se réservera le droit de rendre public ultérieurement ce *memorandum*. » Si des collègues de M. Asquith se prononcent ouvertement en faveur d'une solution pacifique de la crise irlandaise, et si le premier Ministre accepte, à la fin de l'automne 1913, d'entrer confidentiellement en pourparlers avec les *leaders* conservateurs, comment ne point admettre que la communication royale a provoqué une heureuse évolution ? On affirme même que George V servit d'intermédiaire entre les adversaires et facilita l'échange de documens. Ces négociations secrètes échouèrent. Elles eurent, du moins, pour résultat de mettre le Cabinet dans l'obligation morale et poli-

(1) M. George Cave (septembre 1913).
(2) M. H. M. Campbell à Carlton House Terrace (déc. 1913).

tique de formuler, le 9 mars, publiquement, à la barre des Communes, des offres d'où sortira peut-être la solution pacifique d'une querelle séculaire.

George V aura été l'un des négociateurs d'une transaction qui, en sauvegardant la paix et en cimentant l'union, prouvera la solidité du jugement et la vigilance du patriotisme britanniques. Cet honneur suffira pour le venger de l'article du 4 mars dernier, où le *Daily News*, confirmant les bruits d'une intervention monarchique, rappelait au souverain, après lui avoir cité les exemples de George III et de Guillaume IV, que le « jour où un monarque parle de congédier ses ministres est un jour regrettable pour le pays et dangereux pour la couronne. »

Ces menaces sont bien inutiles. George V ne songe guère à sortir des limites étroites, où se meut son activité politique. Il sait trop que la neutralité constitutionnelle est à la fois un devoir et une garantie, doublement respectable aux regards d'un puritain scrupuleux. Ni en 1910, ni en 1913, il n'a innové. Il continue une tradition : il applique une méthode, dont soixante-quinze ans d'histoire ont démontré la valeur.

***

Un mystère plus profond enveloppe l'action du nouveau Roi au dehors. Sans doute les rapports de l'Angleterre avec le continent sont une des préoccupations de son esprit, mais il se défie de ce que son éducation diplomatique a encore d'incomplet, et, fidèle aux leçons de son père, il a une confiance aussi grande que légitime dans sir Edward Grey, ce gentilhomme whig qui sait, avec un art incomparable, concilier l'idéalisme des libéraux et le réalisme des conservateurs, le respect des impatiences radicales et le maintien des traditions diplomatiques, le culte de la paix européenne et la grandeur de la nation britannique. Il est un point, toutefois, sur lequel le sentiment personnel du Roi, d'accord avec celui de son gouvernement, est bien connu ; son voyage à Paris, accompagné de la Reine, en est le témoignage éclatant : c'est la nécessité de maintenir l'entente cordiale avec la France, qu'il considère comme une partie intégrante de l'héritage paternel. Pour le reste, George V se tient dans la réserve, dont il ne sort guère que pour discuter une promotion diplomatique : obtenir, par

exemple, que les remarquables dons de lord Kitchener ne soient point inutilisés.

En revanche, fidèle à l'exemple de ses grands-parens, ce marin a lutté avec ténacité pour rétablir, sinon en droit, du moins en fait, le contrôle du Souverain sur les forces de terre et de mer, dont la puissance est la condition première de toute diplomatie agissante et respectée. Jamais Édouard VII n'eût songé, dès les premiers jours de son avènement, à s'installer avec la reine Alexandra, pour toute une semaine, dans les trois petites pièces du pavillon royal, à Aldershot. Au mois de juillet 1910, le nouveau Roi profite de ce que le camp d'instruction est sous les ordres du général sir Horace Smith-Dorrien, avec qui, quelques années auparavant, il avait discuté des problèmes de la défense et suivi les manœuvres des troupes indiennes, pour faire une retraite, dans ce cloître militaire. Rien n'est changé au programme : ni revues, ni escortes. George V suit de près l'entraînement progressif de la 3e brigade. Il assiste aux tirs. Il vérifie les cibles. Son attention se porte sur tous les détails de la vie militaire : il examine le nouvel équipement, que portent les Royal Dublin Fusiliers, fait sortir les soldats du rang, les examine et les interroge. Les obusiers du dernier modèle attirent sa curiosité : il se fait expliquer leur maniement et leurs caractéristiques.

Les journaux, le *Morning Post* en particulier, par la plume de H. F. Prevost Battersby, ne manquent pas de souligner ce que cette intervention a de significatif. Ils voient « dans le rétablissement des contacts étroits, qui rapprochaient jadis l'armée de la Couronne, » un remède contre l'influence des coteries, une garantie pour la réalisation des réformes nécessaires et la diffusion d'un esprit nouveau. Cette semaine de juillet 1910 n'est point restée sans lendemain. Le 15 mai 1912, le Roi et la Reine s'installent, de nouveau, à Aldershot, et George V procède à une seconde inspection, avec la même minutie. Il ne se borne pas à distribuer des étendards, il rédige pour chaque régiment un bref historique. Il n'assiste pas uniquement à des évolutions contre un ennemi figuré, il examine dans le détail l'armement de l'artillerie (14e et 31e brigades, et les sections de projecteurs).

Sur terre, il surveille. Sur mer, il commande. Pas une année de son règne ne s'écoule sans qu'il hisse sur un cuirassé son pavillon d'amiralissime. Au mois de juillet 1910, il quitte

Aldershot pour se rendre à Portsmouth. Il ne se borne pas à une visite d'apparat ou à une vision d'ensemble. Il se fait mettre au courant des innovations scientifiques introduites, depuis le jour où il a dû quitter son bord. A Whale Island, l'école des canonniers et celle des torpilleurs sont minutieusement inspectées. A Haslar Creek, George V étudie les derniers types de sous-marins et les appareils de sauvetage. Puis il s'embarque. Cette flotte, qui cale 700 000 tonnes et porte 1 200 canons, évolue dans la baie de Torbay. Quand le brouillard arrête les manœuvres, le Roi saute dans un canot et visite un nouveau cuirassé. Lorsque la brume se dissipe, il assiste à des tirs, où l'élite des canonniers rivalise d'adresse. L'année suivante, l'année du couronnement, je le vis passer, entre une haie de *dreadnought*, dans la rade de Spithead. Le 8 mai 1912, il prend, de nouveau, le commandement de ses escadres, concentrées dans la rade de Weymouth. Après une série d'évolutions, six cuirassés, choisis parmi les puissans, procèdent à des tirs, à des feux de salves, sur un but mouvant; et le Roi vérifie l'état des cibles, calcule le pourcentage des ratés. Il embarque, ensuite, à bord de l'*Orion*, le *super-dreadnought* qui vient d'être mis en service, et assiste à l'essai des grosses tourelles. Du haut du *Neptune*, le vaisseau-amiral, il suit les attaques des sous-marins et prend part aux premières expériences d'hydroplanes. Après plusieurs jours passés au milieu des matelots, il ne descend pas à terre avant d'avoir plongé à bord d'un submersible.

« Quand, dans une occasion comme celle-ci, il prend le commandement d'une ses flottes, écrivait le *Times* (11 mai), le Roi ne le fait point avec apparat, en tant que chef suprême de la marine, mais d'une manière toute professionnelle, en tenue de travail, comme un officier, « qui connaît le métier, » et qui est aussi capable de juger, avec rapidité et sagacité, de la discipline, du bon ordre, du degré de préparation, qu'aucun de ses anciens camarades. » Et, en effet, dès qu'un navire d'un type inédit est mis à l'essai, quelle que soit la saison de l'année, George V quitte Londres. Le 5 février 1913, il est de nouveau à Portsmouth, afin d'assister au départ du croiseur dreadnought, *New Zealand*, le premier cuirassé offert par une colonie, le noyau de la future escadre impériale. Il en profite pour inspecter un submersible de gros tonnage, muni du télégraphe sans fil et de canons mobiles.

Si, malgré la crise des effectifs, le « corps expéditionnaire » de l'armée britannique a atteint, au point de vue du matériel et de l'entraînement, une valeur à laquelle les généraux Foch et de Castelnau ont rendu hommage ; si, malgré les criailleries des pacifistes germanophiles, la marine britannique a conservé toute sa supériorité sur sa jeune rivale, n'est-on point autorisé à conclure que le contrôle de la Couronne, le contact avec le Souverain, rétablis par George V et réalisés avec sa minutie coutumière, ont pu contribuer à un résultat, qui honore le peuple anglais et rassure les nations amies ?

***

Son action sociale a été aussi opportune que son œuvre militaire. De même que la poussée démocratique aurait pu affaiblir la force armée, si quelques ministres et le Roi ne s'étaient point trouvés d'accord pour maintenir intacte l'armure de Britannia ; de même, la crise révolutionnaire, qui ébranlait les couches profondes de la masse ouvrière aurait été plus sanglante et plus durable, si, aux forces de résistance économiques et politiques, le Souverain n'avait pas ajouté l'appoint de sa légitime popularité, et sans doute, ici encore, la reine Victoria, le Prince consort, et même Édouard VII ont, par avance, rappelé à leur héritier que l'apostolat social constitue le plus précieux apanage de la monarchie britannique. Mais George V, dans cette forme de son activité, comme dans les autres, a marqué l'originalité de son tempérament.

Certes, il n'innove point, lorsqu'il commence son règne par une visite au *London Hospital* (30 juillet 1910), ou lorsqu'il décide qu'un banquet offert à 100 000 enfans de Londres constituera une des fêtes de son couronnement. Il n'innove pas davantage, quand il préside, avec la Reine, à toutes les inaugurations d'œuvres sociales, inspecte, comme il le faisait le mois dernier, les bâtimens de la *Young Men's Christian Association*, à Tottenham court Road, et visite le nouvel édifice de l'Institut national pour les aveugles. Il reste également fidèle à de bienfaisantes traditions, lorsqu'il édifie des maisons modèles sur les terrains que possède à Londres, dans le quartier de Kensington, le duché de Cornouailles, ou quand il accorde à ses journaliers agricoles de Sandrigham une augmentation de salaires, la semaine anglaise et une garantie de six mois pour

leurs tenures. Et cependant, une feuille radicale, le *Daily Chronicle*, crut devoir consacrer à cette décision un *leading article*, souligner l'importance de cet exemple, donné avec « l'unique désir de conserver une réputation bien méritée de *landlord* modèle et de patron modèle. »

Le jour où George V décida d'entreprendre des tournées périodiques dans les régions industrielles, des enquêtes personnelles dans les villes ouvrières, il tenta une expérience nouvelle.

Au mois de juin 1912, il commence par les régions minières du pays de Galles, centre de l'agitation révolutionnaire, patrie du néo-syndicalisme. Il débarque le 25 juin à Cardiff. Il inaugure. Il décore. Mais il se hâte de dépouiller tout apparat princier et de quitter la métropole du charbon. En automobile, avec la Reine, sans escorte, il parcourt lentement les vallées de la Rhondda et d'Aberdaze, où se sont déroulées, quelques mois plus tôt, des scènes sanglantes. Il met pied à terre, passe devant les mineurs en tenue de travail, inspecte minutieusement des exploitations, examine poulies et cages, feuillette les bordereaux de salaires, tandis que la Reine caresse les *ponies*, interroge leurs conducteurs, photographie des enfans. Après avoir donné aux municipalités ouvrières de Pontypridd et de Merthyr de sages conseils, le Roi va retrouver la Reine dans le *cottage* de M. Thomas Jones, prend le thé avec la femme du « piqueur, » feuillette sa Bible celtique et accepte un modeste souvenir.

Un mois plus tard, George V continue son enquête dans le West Riding du Yorkshire, dans cette région dont Sheffield est la capitale. Le 9 juillet, le lendemain du jour où une épouvantable catastrophe décimait les mineurs de Cadeby Colliery, le Roi descend dans le puits de Elsecar Main Colliery, arpente la galerie, inspecte les veines, et, pour mieux comprendre le travail des piqueurs, prend la pioche et détache du charbon. En retournant à Wentworth Woodhouse, chez leurs hôtes, le comte et la comtesse Fitzwilliam, les souverains arrêtent leur automobile, dans le village de Woodlands, près de Doncaster ; et, désireux de visiter les nouveaux chalets, bâtis par une Compagnie minière, pénètrent à l'improviste chez Mrs Brown et Mrs Aston, deux ouvrières, fort occupées à leur lessive.

Un an plus tard, jour pour jour, ils reprennent leur étude.

Ils partent pour le Lancashire, visitent les « Six villes » de la porcelaine, traversent rapidement Liverpool, Manchester et ses satellites. Évidemment, dans cette tournée de 400 kilomètres, organisée par lord Derby, il y eut des visions hâtives et des défilés rapides, des revues et des fanfares, des arcs de triomphe et des concours d'orphéons, toutes les banalités des pompes démocratiques. Mais le Roi et la Reine ne restent pas cloîtrés dans leur limousine. Ils visitent minutieusement les principales usines de porcelaine, des tissages de soie et de coton. Ils interrogent ouvriers et ouvrières sur leurs professions et sur leurs gains. Et chaque fois que l'horaire le permet, à Burnley et à Rochdale, notamment, ils s'arrêtent, pour frapper aux portes d'un *cottage* inconnu. Le 14 juillet 1913, le *Daily News*, qui n'est point suspect de snobisme monarchique, écrivait : « Le roi George a inauguré des cérémonies royales d'un genre plus démocratique... Il n'est jamais plus à son aise que quand il apprend comment les choses sont faites et en voyant de très près les classes laborieuses. Aucun monarque n'est entré en contact aussi direct et aussi intime avec ceux qui travaillent de leurs mains, comme il l'a fait... Jour après jour, il a circulé à travers le Lancashire, non point avec une pompe préparée, mais avec le désir sincère de voir quelque chose des gens du peuple, dans leur vie normale. »

Certes, les ovations enthousiastes dont les souverains ont été salués n'auraient point à elles seules enrayé la floraison des grèves, particulièrement abondante en 1912 et 1913. Il ne suffit pas d'allumer quelques lampions et de dresser quelques oriflammes, afin d'établir sur des bases durables la paix sociale. Mais ni ces acclamations sincères, ni ces enquêtes monarchiques n'ont été inutiles. Celles-ci jettent, grâce à la publicité dont elles sont entourées, une précieuse lumière sur la situation matérielle des classes ouvrières. Heureuses les villes, dont les usines et les maisons résistent à l'épreuve d'une visite royale ! Si les chefs d'États, s'inspirant de cet exemple, entreprenaient, sans cortège ni apparat, des tournées, à travers ces faubourgs, que mon ami Pierre Hamp a dépeints dans les fresques minutieuses, qui rappellent à la fois les descriptions de M. R. Kipling et les toiles de Téniers, ils trouveraient, dans le pullulement des cabarets de ses *Contes écrits dans le Nord*, le *Rail*, l'*Engender*, et dans les scandales des taudis, les sujets d'appels retentissans

à l'intervention parlementaire et à l'initiative privée. Mais beaucoup d'entre eux pourraient-ils tenter cette expérience? Ne risqueraient-ils pas, au cours de ces promenades familières, d'êtres reçus, sinon avec hostilité, du moins avec une indifférence insultante? En soulevant partout, à Cardiff et à Sheffield, à Swansea et à Liverpool, à Pontybridd et à Woodlands, les acclamations des mineurs et des potiers, des tisseurs et des ajusteurs, George V a affirmé, par une preuve audacieuse et inédite, la solidité du trône britannique et la stabilité de la paix anglaise.

***

Appelé au poste suprême au milieu de circonstances difficiles, cet officier de mer, au cours des premières années de son règne, a révélé dans son action sociale, militaire et politique, dans les manifestations religieuses et les cérémonies impériales de son avènement, des qualités de noblesse morale et de minutie scrupuleuse, une connaissance de l'âme anglaise et des traditions britanniques, un sentiment de son devoir et de son rôle, une conscience claire et simple, un vouloir laborieux et obstiné, un tempérament et un caractère. C'est plus qu'il n'en faut pour que ce souverain ami, héritier d'un grand politique et petit-fils d'une grande Reine, qui a fidèlement maintenu l'entente cordiale avec la France, soit accueilli par elle avec sympathie et respect.

JACQUES BARDOUX.

UNE VIE SACERDOTALE[1]

Mgr DUPANLOUP

Depuis plus de trente ans, sans que sa plume se lassât jamais, M. Émile Faguet a enrichi la littérature française de travaux considérables, qui fréquemment ont été pour nous une cause de surprise, moins encore par le charme d'un talent qui, de plus en plus, s'y est affirmé avec éclat que par la variété des sujets sur lesquels il s'est exercé. Il n'en est pas dans le domaine littéraire que M. Émile Faguet n'ait abordé et, à ce point de vue, aucun de ses contemporains n'a été, à un plus haut degré que lui, un homme de lettres, au sens le plus large du mot. Critique, histoire, études philosophiques, pédagogie, appréciations fantaisistes sur les mœurs, petits traités de morale, comptes rendus dramatiques, il a touché à tout sans tomber jamais dans la banalité, jetant dans ses appréciations et ses jugemens des considérans où s'affirment l'ingéniosité et l'originalité d'un esprit toujours en éveil, passionnément curieux des manifestations littéraires et sociales de son temps et de tous les temps, ainsi que le prouve l'infinie variété de son œuvre.

Nous lui devons notamment de mieux connaître que nous ne les connaissions avant lui, les grands écrivains des XVIe et XVIIe siècles. Ce qu'il avait fait pour eux, il l'a fait pour les maîtres de la littérature de nos jours. A travers ces galeries de portraits, il a été le guide le plus sûr, le plus expérimenté et le mieux documenté. Enfin on connaît sa fécondité : elle le classe

(1) *Mgr Dupanloup*, par M. Émile Faguet, de l'Académie française. Collection des « Figures du Passé. » Hachette et Cie.

parmi les écrivains qui ne s'arrêtent jamais et pour qui le repos serait une fatigue, s'ils étaient capables de s'y livrer sans y être contraints. Le repos est pour M. Émile Faguet une chose inconnue. Pour lui, le délassement, qui parfois s'impose aux plus grands travailleurs, consiste purement et simplement à changer de genre. Cette vaillance, que l'âge ne décourage pas, assure à M. Faguet l'admiration de ses lecteurs, et je n'en connais aucun qui la lui marchande. J'ai lieu de croire qu'elle va s'accroître encore chez ceux qui liront l'ouvrage qu'il vient de consacrer à la vie sacerdotale de Mgr Dupanloup, l'illustre évêque d'Orléans, qui fut une des gloires de l'Église de France.

Pour un homme à qui les choses d'Église ne semblaient pas devoir être familières, écrire un volume sur un évêque n'allait pas sans difficulté et beaucoup de ses égaux eussent redouté de trouver un écueil dans l'ignorance des milieux ecclésiastiques, des études et des convictions qui en permettent l'accès, des coutumes qui y règnent et du langage qu'on y parle. Mais M. Faguet, qui n'est étranger à aucune des formes de la pensée humaine, ne pouvait se laisser effrayer par un obstacle, qui, à vrai dire, n'en est pas un pour lui. Voici donc un très beau livre où Mgr Dupanloup apparaît couronné d'une auréole dont l'éclat est dû, au moins en partie, à l'art avec lequel le peintre a mis en lumière les vertus de son modèle. Et ce qui est particulièrement digne de remarque, c'est qu'en dessinant ce portrait, M. Émile Faguet a fait preuve d'une véritable intelligence religieuse. Aussi peut-on dire que, dans cette monographie d'un accent si pénétrant, il a parlé de Mgr Dupanloup comme celui-ci eût souhaité qu'on parlât de lui.

Notre auteur me permettra cependant, au début de cette étude sur son œuvre nouvelle, de regretter qu'il ait négligé de nous décrire le tableau de l'Église de France telle qu'elle était à l'époque où Dupanloup embrassait la carrière du sacerdoce. Ce tableau eût mieux fait comprendre encore l'ardeur de ses convictions, l'énergie avec laquelle il les a défendues toute sa vie et qui, malgré la tolérance dont il se faisait honneur, lui donne au plus haut degré la physionomie d'un homme de combat. Il appartenait à une génération de prêtres qui, s'ils n'avaient pas subi, comme leurs aînés, les tragiques épreuves de la Terreur, avaient eu cependant à traverser des jours difficiles. Il entrait dans sa vingt-huitième année lorsque, au lendemain de

son ordination, éclatait la Révolution de 1830. Presque aussitôt, une tourmente effroyable se déchaînait sur l'Église de France, menacée par la violence des passions antireligieuses, suite fatale de l'envahissement du parti congréganiste à la fin de la Restauration. Elles avaient pris pour drapeau le voltairianisme et donnaient à croire que la religion allait périr sous les coups qu'on lui portait.

Thureau-Dangin, l'historien regretté du règne de Louis-Philippe, fait justement remarquer que l'Église semblait alors vaincue au même titre que la vieille royauté qui venait de disparaître. Le pillage et l'incendie de l'archevêché de Paris, le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois, les saturnales auxquelles donnèrent lieu ces émeutes sacrilèges, la profanation des maisons religieuses, les croix traînées dans la boue et jetées dans la Seine après avoir été arrachées du fronton des temples, l'impossibilité pour les prêtres de se montrer en soutane dans les rues et toute une multitude de traits analogues attestent les haines ardentes dont l'Église était l'objet. Les journaux du temps nous en ont conservé le souvenir. Parlant du catholicisme et le montrant comme épuisé, l'un d'eux disait : « C'est une religion qui ne va plus. » On pouvait lire dans un autre : « Nous allons assister aux funérailles d'un grand culte. » Henri Heine faisait chorus avec ces prophéties : « La vieille religion est radicalement morte, écrivait-il, elle est déjà tombée en dissolution, la majorité des Français ne veut plus entendre parler de ce cadavre et se tient le mouchoir devant le nez quand il est question de l'Église. » Témoin de ces événemens, Louis Veuillot a avoué depuis qu'il croyait que le christianisme était mort : « Rien autour de moi ne me disait qu'il vécût. »

Lorsqu'une grande institution ne périt pas sous un tel déchaînement de haines, ses partisans puisent dans les attaques qui l'assaillent un regain d'énergie pour la défendre. Au séminaire, Dupanloup avait eu pour maîtres des vieux ecclésiastiques, survivans de la grande époque révolutionnaire, dont l'âme s'était trempée à l'incessant contact de la Terreur. Dans leurs paroles, dans leurs souvenirs, il avait trouvé des exemples et, comme la plupart des condisciples de son âge, il s'en était inspiré, se promettant d'imiter ces vénérables prêtres, s'il se trouvait aux prises avec des dangers semblables à ceux qu'ils avaient courus. L'atmosphère embrasée dans laquelle, comme

tout le clergé, il se trouva jeté après la chute de Charles X, lui fournit l'occasion de tenir l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de lui-même et, en le fortifiant dans ses convictions religieuses, lui donna peut-être une idée plus haute de ses droits de citoyen et de ses devoirs de Français. Ce fut aussi l'état d'âme de la plupart des hommes qui, pendant la tourmente, n'avaient pas désespéré de la victoire de l'Église : Lamennais avant sa défection, Lacordaire, Montalembert, Ravignan, Foisset, Cochin, Falloux, pour ne citer que les plus illustres. En ce qui touche Dupanloup, ces circonstances méritaient d'être rappelées, car elles ont contribué à rendre plus ardent son dévouement à l'Église, plus vives sa foi et l'énergie avec laquelle il l'a défendue.

Il était né le 3 janvier 1802 dans la Haute-Savoie. Naissance irrégulière, sa mère, quoique brave fille, ayant été odieusement séduite par un jeune ouvrier, son compatriote. Dans sa détresse, elle se confia à un de ses oncles, curé dans le pays, qui, courant au plus pressé, la fit admettre à l'hospice de Chambéry. Mais sur la route qu'elle suivait pour s'y rendre, elle fut prise des douleurs de l'enfantement et dut s'arrêter dans une pauvre auberge. C'est là, dans un village appelé Saint-Félix, que l'enfant vint au monde, si grêle et si faible qu'il a écrit plus tard : « Je suis né mourant. » Mais bientôt sa santé se raffermit et, convaincue qu'il vivrait, sa mère, malgré l'exiguïté de ses ressources, s'attacha, avec l'aide d'une parente plus fortunée qu'elle, à l'élever en vue d'un avenir moins humble que celui auquel sa naissance semblait le destiner.

Dans ce rôle, elle fut véritablement héroïque, et ceci explique l'amour filial dont, jusqu'au jour où elle mourut à un âge avancé, son fils paya l'admirable dévouement auquel il devait d'avoir vu s'ouvrir devant lui une carrière inespérée. En lisant dans le récit de M. Émile Faguet ce qu'il nous dit des relations du fils avec la mère et ce que Dupanloup lui-même a écrit en parlant d'elle, on ne peut se défendre d'évoquer le souvenir lointain de l'illustre évêque d'Hippone, saint Augustin, et de sa vénération pour cette Monique que sa tendresse de fils a immortalisée et que l'Église a canonisée. Mais Monique était l'épouse légitime d'un homme riche et considéré et l'instruction que, d'accord avec son mari, elle fit donner à leur fils était dans la nature des choses. Les sacrifices que dut s'imposer Mme Dupan-

loup pour élever le sien et le faire instruire sont autrement méritoires, car ils furent le prix de toute une existence de travail. Étant parvenue à le faire entrer, quand il n'avait encore que six ans, au collège d'Annecy, et la vive intelligence de l'enfant s'étant révélée dans ses premiers succès scolaires, elle tourna ses regards vers Paris où il serait plus aisé de développer ses dispositions. Quelques mois plus tard, elle partait avec lui pour la capitale, où ses efforts maternels allaient trouver une première récompense et ses espoirs un premier encouragement.

A peine arrivée, elle entre au service de la famille de Rohan-Chabot, d'abord comme servante. Mais elle ne reste pas longtemps à cette humble place ; ses maîtres, appréciant son intelligence, son instruction, sa bonne tenue, sa piété, l'élèvent au rang de femme de charge et lui confient la direction de leur maison. Dès ce moment, son fils aura un protecteur puissant et bienfaisant, le duc de Rohan. Grâce à lui, Félix Dupanloup entre au collège de Sainte-Barbe, d'où il passera tour à tour à l'institution de l'abbé Poiloup et au petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. Ainsi, de jour en jour, la vie deviendra pour lui plus facile et on comprend que, dans un élan de gratitude envers le Ciel, qui l'a si visiblement protégé, il se soit écrié plus tard en se rappelant les circonstances douloureuses de sa naissance : « La bonté de Dieu sur ces deux faibles créatures, sur cette jeune femme de vingt ans, sur cet enfant d'un jour fut inouïe. Ce qui se décida dans le conseil de Dieu doit me tenir en adoration toute ma vie et en tendresse d'actions de grâce. »

Entre temps, il faisait sa première communion et, dans cet événement dont il ne perdit jamais le souvenir, les dispositions qui déjà l'inclinaient vers la vie sacerdotale trouvèrent une force nouvelle et décisive. Ses brillantes études, ses succès dans la latinité avaient attiré sur lui l'attention des professeurs du grand séminaire de Saint-Sulpice et de plusieurs personnages considérables. Dans cet adolescent d'une intelligence si vive, d'une érudition si précoce et d'une piété si profonde, ils voyaient dans un avenir prochain une recrue précieuse pour l'Église dont le personnel s'enrichissait à cette heure de tant de brillans sujets.

Ce qu'était le jeune Dupanloup au moment de son entrée à Saint-Sulpice, M. Émile Faguet nous le dit en ces termes :

« A l'âge de vingt ans, il était de taille moyenne, bien proportionné, élancé, les épaules tombantes, le visage un peu allongé, le nez fort et aquilin, les yeux bleus larges et à fleur de tête, les sourcils noirs, allongés, le front très haut, les cheveux abondans et tombant bouclés presque jusque sur les épaules, les lèvres bien faites et sinueuses, l'air pensif et doux. »

Si j'avais à compléter cette charmante image, j'emprunterais quelques traits à celle que Montalembert a tracée de Lacordaire à la même époque, c'est-à-dire à son entrée dans la vie religieuse. Il nous le montre avec une taille élancée, des traits fins et réguliers, un front sculptural, l'œil noir et étincelant, avec je ne sais quoi de fier et d'élégant en même temps que de modeste dans toute sa personne. « Tout cela, ajoute-t-il, n'était que l'enveloppe d'une âme qui semblait prête à déborder non seulement dans les libres combats de la parole publique, mais dans les épanchemens de la vie intime. » Ceux qui ont connu l'évêque d'Orléans seront frappés par ce qui peut s'appliquer à lui dans ce portrait de Lacordaire.

Il y eut du reste entre eux plus d'un point par où ils se ressemblèrent, ne serait-ce que la tendresse paternelle qu'ils ont professée tous deux pour les enfans et les adolescens, leur effort pour inculquer dans ces jeunes âmes la foi religieuse, le goût des lettres et les nobles sentimens du patriotisme et de l'honneur. Dupanloup n'a pas possédé autant que Lacordaire le don magique de l'éloquence, quoique sa parole fût imagée et entraînante, chaleureuse et persuasive. Mais il suffit de lire ses instructions et ses avis à la jeunesse pour constater que, la plume à la main, ces deux hommes se valent, qu'ils ont été également des éducateurs hors de pair et que les relations affectueuses qui ont existé entre eux, l'estime qu'ils professaient l'un pour l'autre, avaient pour base une compréhension identique des intérêts de l'Église dans les temps où nous vivons comme des devoirs qui s'imposent à ses défenseurs.

Tel qu'il apparaît à travers les souvenirs que nous gardons de lui, Dupanloup était visiblement marqué pour marcher à grands pas dans la carrière qu'il s'était choisie. En 1825, les protections que lui avaient conquises ses mérites le font nommer vicaire à la Madeleine, et là il est particulièrement chargé des catéchismes, catéchisme préparatoire à la première communion et catéchisme de « persévérance » destiné à entre-

tenir dans l'âme des adolescens les enseignemens religieux qu'ils ont reçus avant d'accomplir le plus grand acte de la vie chrétienne. Peut-être, confié à un autre que lui, ce professorat n'aurait pas acquis l'importance qu'il prit en peu de temps. Le catéchiste aurait pu se borner à prêcher à ses jeunes auditeurs les vérités éternelles en laissant à ses instructions la forme familière à laquelle les enfans qui suivent le catéchisme sont le plus souvent accoutumés. Mais, promptement, son imagination qu'une foi ardente rendait plus féconde s'exalta au contact de son auditoire composé de trois ou quatre cents enfans accompagnés de leurs parens et dont beaucoup appartenaient à de très grandes familles. Les révolutions qui, en 1830, ravageaient l'Europe avaient amené à Paris des enfans d'Italie, de Pologne, de Portugal, d'Allemagne, du Brésil, « des enfans pauvres, des enfans riches et même des enfans royaux, des enfans qui, pour venir au catéchisme, arrivaient des plus misérables quartiers de Paris, ou sortaient des demeures les plus brillantes de l'opulence; des enfans dont les parens appartenaient d'ailleurs à toutes les nuances les plus contraires des partis politiques qui partageaient alors la France. »

Dupanloup ajoute à cette description : « Je n'oublierai jamais le spectacle qu'ils m'offraient quand je leur parlais; tous ces regards vifs et brillans fixés sur moi me paraissaient un miroir de leurs âmes que traversait en ce moment la parole divine comme le rayon du soleil traverse le pur cristal; c'était vraiment le miroir de Dieu. »

On ne contestera pas que ce langage enthousiaste témoigne de l'ardeur et du zèle que l'éloquent catéchiste apportait dans l'accomplissement de sa mission. Elle avait pris rapidement des proportions inattendues, et l'enseignement du jeune prêtre se répandait sous la forme de véritables conférences aussi profitables aux grandes personnes qu'aux enfans. Il n'est donc pas étonnant qu'il s'y soit passionnément attaché et qu'il en ait conservé jusqu'à la fin de sa vie un souvenir où passait le regret d'avoir dû l'abandonner. Elle dura de 1825 à 1834. Il s'en fallut cependant de bien peu qu'elle ne fût interrompue en 1829, au moment de la formation du Cabinet Polignac. La Cour connaissant le royalisme de l'abbé Dupanloup lui fit offrir le poste de secrétaire général au ministère des Cultes. Il le refusa et, en constatant son refus, on ne peut que l'attribuer au très vif désir

de ne pas quitter son cher catéchisme. Je note en passant qu'il accepta cependant d'être second aumônier de la Duchesse d'Angoulême et catéchiste du Duc de Bordeaux, ce qui fit qu'après la Révolution de Juillet, il dépendit de lui de quitter Paris pour suivre le petit prince dans l'exil; mais il préféra rester à la Madeleine. Bientôt après, on venait lui demander de remplir auprès du Duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe, la fonction qu'il avait remplie auprès du petit-fils de Charles X. Il l'accepta sans hésiter, car elle ne le détachait pas de l'œuvre à laquelle il s'était consacré depuis 1825.

A ce propos, M. Émile Faguet nous rappelle un trait où nous trouvons la preuve de la hauteur de vues, de l'éloquence et de l'érudition que l'abbé Dupanloup apportait dans son enseignement et qui captivait ses auditeurs : « Le Duc de Nemours avait pour précepteur un vieux voltairien, M. Trognon, ancien professeur de l'Université impériale. La première fois que l'abbé Dupanloup vint catéchiser le Duc de Nemours, M. Trognon lut son journal pendant toute la leçon ; la seconde fois, il interrompit souvent sa lecture ; la troisième fois, il mit son journal dans sa poche ; la quatrième fois, il ne l'apporta plus. » Il avait, lui aussi, en dépit de ses opinions antireligieuses, subi le charme qu'exerçait, partout où elle se faisait entendre, la parole du catéchiste.

Par ce qui précède, on peut mesurer la place considérable que, à peine âgé de trente-deux ans, le futur évêque d'Orléans occupait déjà parmi le clergé de Paris. Ce n'est pas cependant qu'il n'y comptât que des partisans. Quoique tout le monde rendît hommage à la dignité de sa vie, à ses vertus de prêtre, à l'étendue de ses connaissances classiques et enfin à l'action qu'il exerçait sur les âmes, des critiques avaient été formulées contre ce qu'on appelait « le caractère trop mondain » de son enseignement. C'est ici le cas de rappeler que des critiques analogues devaient, bientôt après, se faire entendre contre la prédication de Lacordaire et que, même de nos jours, lorsqu'il y a vingt ans, un autre moine dominicain, le P. Didon, prêcha sur le divorce, elles se renouvelèrent. A celui-ci on objectait, non sans raison, qu'il est des questions que peut-être il ne convient pas de traiter dans la chaire et auxquelles la tribune du forum convient mieux. On sait d'ailleurs quel empressement il mit à se rendre aux remontrances qui lui étaient adressées, et on n'a

pas oublié sa soumission aux ordres de ses supérieurs lorsqu'il fut condamné à une retraite longue et lointaine.

En ce qui touche Lacordaire, ce fut autre chose. On lui reprochait de briser le moule démodé des vieilles formules de la prédication, d'en faire une prédication sociale et peut-être de déployer trop d'ardeur à démontrer la nécessité d'un christianisme large, ouvert, libéral, pour tout dire sympathique, et de le considérer comme l'unique terrain où la société et l'Église pouvaient se réconcilier. L'abbé Dupanloup appartenait, comme ces grands religieux, à une école dont les idées et les principes ont cessé depuis de soulever les mêmes objections et il s'en inspirait dans son rôle restreint de catéchiste. On comprend maintenant pourquoi son enseignement n'était pas universellement approuvé par les ecclésiastiques qui se faisaient gloire de s'inspirer des antiques traditions plus encore que des besoins nouveaux d'une société que la Révolution avait transformée.

Parmi ces hommes respectables, restés peut-être trop étrangers à ces besoins nouveaux et qui ne pensaient pas que l'Église dût en quoi que ce soit modifier sa marche traditionnelle, il en était un qui, bien qu'il eût été membre de l'Université, professait cette opinion et dont la parole faisait autorité. Il se nommait l'abbé Benzelin. M. Émile Faguet n'hésite pas à dire que ce saint prêtre « avait en horreur » l'œuvre du catéchisme de la Madeleine, lequel, selon lui, « sentait beaucoup trop le siècle. » Nommé curé de cette grande paroisse et à peine installé, il manifesta ses sentimens, non sans quelque dureté. Soit qu'il jugeât nécessaire de mettre un terme à ce qu'il considérait comme défectueux, soit qu'il craignît d'être éclipsé par le catéchiste, il lui enleva la direction du catéchisme de persévérance et le confina dans les fonctions de préparateur à la première communion.

Cette mesure trouva de nombreux approbateurs dans le clergé de Paris, qui semble dans cette circonstance avoir perdu de vue que si les auditeurs attirés par l'abbé Dupanloup et par l'éclat de ses conférences « n'étaient pas venus là chercher la parole divine, ils n'auraient été la chercher nulle part. » C'est sans doute ce que pensait Mgr de Quélen, archevêque de Paris, car on le voit alors essayer de défendre le jeune prêtre auquel il portait la plus vive affection. Mais les tentatives auxquelles il se livra en faveur de son protégé demeurèrent sans résultat.

Maître dans sa paroisse, l'abbé Benzelin n'excédait pas ses droits en affirmant en face de l'archevêché son indépendance.

Son attitude donna lieu à des incidens assez pénibles. L'archevêque y coupa court en déplaçant l'abbé Dupanloup. Il ne pouvait faire mieux pour lui.

« Mon petit séminaire, lui écrivait-il, le petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, le berceau de votre cléricature, que vous avez embelli par vos brillantes études et surtout par votre tendre piété, a besoin d'une nouvelle organisation. » Et il lui annonçait qu'il l'avait nommé dans cet établissement directeur préfet des études. C'est avec ce titre que l'abbé Dupanloup rentra dans la maison où il avait été élevé et dont bientôt après il devenait supérieur général. Pendant onze ans, il allait y déployer la volonté énergique, l'activité prodigieuse, le dévouement à la jeunesse, l'éloquence, le don de pénétration, la connaissance des âmes et toutes les qualités admirables que résumait Ernest Renan, alors son élève, lorsqu'en parlant de lui il s'écriait : « Quel bon et grand cœur ! C'était un *éveilleur*, un *excitateur* incomparable. »

Si brillant que fût alors l'avenir qui s'ouvrait devant l'abbé Dupanloup, il ne le voyait pas encore tel qu'il pût y trouver de quoi se consoler du changement survenu dans sa situation. Il a dit plus tard que ce changement avait été pour lui « un coup affreux. » Néanmoins, ses fonctions nouvelles devinrent bientôt l'unique objet de ses préoccupations, remplirent tout son temps et absorbèrent toutes ses pensées. M. Émile Faguet décrit avec complaisance les multiples incidens de son existence dans la carrière où les circonstances imprévues venaient de le jeter. Il est visible que l'abbé Dupanloup dans son rôle d'éducateur a toutes ses sympathies et qu'il est heureux de le suivre à toutes les étapes d'une profession pour laquelle le futur évêque semblait particulièrement qualifié. Il s'arrête assez longuement, pour notre plus grand plaisir, au pied de la chaire de théologie à la Sorbonne, où l'abbé Dupanloup monta en 1840 et où, durant deux années, « il parla sans un savoir approfondi, sans une grande solidité de doctrine, mais avec cette éloquence entraînante qu'il portait partout. On s'étouffait à la Sorbonne pour entendre ces grandes choses. »

Ce n'était pas le seul titre de l'abbé Dupanloup à la considération dont, à cette époque, il était entouré. Deux ans avant,

une circonstance d'un tout autre ordre l'avait mis « en vive lumière mondaine et aussi en grande lumière historique. » Je veux parler de la mort de Talleyrand et de sa conversion *in extremis*. Il n'y a pas lieu de s'attarder aux détails d'un événement dont un magistral récit de M. Bernard de Lacombe, le journal de la duchesse de Dino et une relation de Mgr Dupanloup, publiée ici même, nous ont révélé en ces dernières années les péripéties peu connues jusque-là. Nous nous contenterons de rappeler qu'en 1838, époque de la mort de Talleyrand, le futur évêque d'Orléans était le confesseur de la charmante et angélique Pauline de Périgord, petite-nièce du prince, qui vivait près de lui avec sa mère la duchesse de Dino. Il se trouva donc là tout à point pour seconder les vues de Mgr de Quélen qui nourrissait l'espoir de ramener à Dieu l'âme égarée du grand pécheur qu'était, aux regards des catholiques, l'ancien évêque d'Autun. Le jeune prêtre eut l'honneur et le bonheur d'obtenir de lui la rétractation solennelle de ses erreurs passées.

Dans la joie que lui causait ce grand succès sacerdotal, il n'a jamais parlé qu'avec une admiration enthousiaste et respectueuse de l'attitude du mourant ; il a toujours protesté contre les incrédules qui contestaient la sincérité de cette rétractation et prétendaient qu'il n'y fallait voir qu'un témoignage de la faiblesse en laquelle était plongé le converti à l'approche de la mort. Je me suis efforcé de démontrer ailleurs que cette conclusion n'est plus guère admissible aujourd'hui. Trop de témoignages la démentent, et la maintenir serait faire injure à la mémoire des témoins comme à celle du pénitent. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en se rappelant son passé et aussi les longs retards qu'il mit à en rétracter les erreurs, on ne peut se défendre d'un certain malaise qui dégénérerait promptement en doute, si la parole du confesseur ne nous affirmait que ce doute ne serait pas justifié. Du reste, quoi qu'on pense à cet égard, on ne saurait contester que le rôle de l'abbé Dupanloup en cette circonstance fut un chef-d'œuvre d'habileté, de prudence, de tolérance et de charité chrétienne et que c'est pour sa mémoire un titre d'honneur auquel l'homme et le prêtre ont une égale part.

A dater de ce moment, sa situation ne fera que grandir, et l'autorité qu'il y puise s'exercera non seulement par la parole, mais aussi par la plume. En même temps qu'il continue à

diriger son petit séminaire et qu'il prêche à Paris et à l'étranger, il publie toute une suite d'opuscules et même de livres en faveur de la liberté d'enseignement que ses illustres émules, Lacordaire, Ravignan, Montalembert et les membres les plus éminens de l'épiscopat défendaient avec lui. Plus encore que par le passé, il déploie une activité prodigieuse sans se laisser décourager par les déboires qu'il rencontre sur son chemin. Le plus cruel fut le dissentiment qui s'éleva, en 1845, entre lui et Mgr Affre, successeur de Mgr de Quélen à l'archevêché de Paris. Ce fut au sujet des méthodes pédagogiques appliquées dans l'institution qu'il dirigeait. Celles que prônait l'archevêque étaient différentes, et les divergences s'accusèrent bientôt assez vivement pour entraîner le départ du supérieur. Cette espèce de disgrâce fut atténuée au moins dans la forme par sa nomination comme chanoine de Notre-Dame à laquelle le Saint-Siège ajouta bientôt celle de protonotaire apostolique. Mais cela n'était pas suffisant pour le consoler d'avoir dû se séparer de ses élèves de Saint-Nicolas du Chardonnet, sa peine ne fut pas moins vive que lorsque, onze ans avant, il avait été en quelque sorte expulsé du catéchisme de la Madeleine. Mais son chagrin ne l'empêchait pas, comme il le disait, « de regarder la Providence en face et de marcher. »

A ce moment déjà, sa réputation s'étendait au delà de la frontière et, comme il était né en Savoie, ancienne province du Piémont, le roi de Sardaigne l'invita à venir se fixer dans ses États où il serait libre de se choisir un évêché. Dupanloup déclina ces offres flatteuses, alléguant qu'il avait la plus extrême répugnance pour l'Épiscopat, même en France, « même à Versailles, » et que, d'autre part, la Providence le retenait à Paris. Il y resta donc, continuant à exercer son ministère avec un zèle inlassable. La Révolution de 1848, avec les conséquences qu'elle semblait avoir au point de vue religieux et social, eut pour effet d'exciter ce zèle et, devenu propriétaire du journal *l'Ami de la Religion*, il préluda à la campagne très active dans laquelle il allait se jeter en faveur de la liberté d'enseignement.

Alors commença la phase la plus brillante et la plus laborieuse de l'existence sacerdotale de Dupanloup. Depuis longtemps, il était sollicité par les autorités ecclésiastiques de se laisser nommer évêque : il leur répondait, comme il avait répondu à l'ambassadeur du roi de Sardaigne, en refusant un

honneur qui devait changer toute sa vie. Toutefois, l'évêché d'Orléans étant devenu vacant, les efforts pour lui arracher son consentement redoublèrent. Le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, intervint et lui déclara que l'acceptation était un devoir. Il le fit en des termes dont la sévérité ne laissait guère place au refus, et Dupanloup céda à l'impossibilité de résister plus longtemps, sous peine de se rendre coupable de désertion. Mais il céda, la mort dans le cœur. Nous en trouvons la preuve dans une lettre qu'il écrivait à une amie :

« Je me hâte de vous dire qu'après huit jours de la lutte la plus affreuse, on vient de m'arracher violemment mon consentement à l'évêché d'Orléans. Je n'ai pas le temps et je n'aurais probablement pas le courage de vous dire ce que me font souffrir mes meilleurs amis en cette circonstance... Je n'ai pas accepté Orléans ; on m'a fait une violence brutale ; je ne puis pas me servir d'un autre mot. »

Ce n'est pas la première fois qu'on voit des hommes, les plus qualifiés et les mieux doués pour accomplir une grande tâche, se défier d'eux-mêmes dans un accès de modestie excessive, s'effrayer des devoirs qu'elle impose, et se croire incapables de la mener à bonne fin. En la circonstance que nous rappelons, la défiance de soi dont faisait preuve Dupanloup était presque une vertu. Mais il devait bientôt prouver à tous ceux qui avaient été les confidens de ses scrupules que, loin d'être au-dessus de ses forces, la tâche qu'il assumait trouverait en lui un ouvrier sans rival.

A la lumière des pages attachantes que lui consacre son biographe, nous pouvons le suivre à travers les multiples incidens d'une carrière qui, durant plus de trente ans, le fixa dans le diocèse d'Orléans où son souvenir reste inoubliable. De nombreuses entreprises s'offraient à son activité, elles étaient un legs de son prédécesseur. Il les aborda résolument, animé de cet esprit de décision qui est la marque de son caractère. On le voit alors se prodiguer non seulement pour répondre à ce qu'on attend de lui, mais encore pour améliorer, compléter et faire tourner à la gloire de l'Église ce qui avait été fait avant lui. Il réorganise le séminaire, il crée des associations pour le bien de la religion et le soulagement des pauvres. Les études, dans les écoles ecclésiastiques, sont au même degré l'objet de ses soins. Des conférences, des retraites pour les prêtres placés sous son

autorité, des missions diocésaines témoignent de son désir de donner à son clergé de fréquentes occasions de se connaître et d'exercer sur les fidèles une plus grande influence. Partout, il paie de sa personne. A tout instant, il monte dans la chaire et, ne trouvant pas suffisant l'énorme labeur qui lui incombe de ce chef, il tient à honneur de conserver la direction des âmes auxquelles il s'est dévoué. Chaque jour, partent de l'évêché des lettres qui leur sont destinées et qui leur apportent ses conseils spirituels. Les déplacemens ne lui font pas peur. Un jour, il apparaît dans les plus humbles paroisses de son diocèse; le lendemain, il est à Paris où des questions politiques et religieuses le réclament. De sa plume féconde sortent des brochures, des livres, des mandemens, et même des articles que publient *le Correspondant* et *l'Ami de la Religion.* « Au fond, dit encore M. Émile Faguet, il n'avait pas échangé sa vie ecclésiastique de Paris contre un diocèce, il avait ajouté l'administration d'un diocèse à sa vie ecclésiastique de Paris. »

En inventoriant les œuvres innombrables auxquelles il suffisait, on reste partagé entre la surprise et l'admiration. Il n'était plus jeune et, dans le passé, il s'était tant prodigué qu'on pouvait s'attendre à le voir en proie à un peu de lassitude et contraint de faire trêve à tant d'immenses travaux. Mais il n'en était rien et, de même que ses yeux trahissaient toujours dans leur rayonnement l'énergie de la jeunesse, de même toute sa conduite, toutes ses paroles aussi bien que tous ses écrits témoignaient de son ardeur indomptable dans l'accomplissement du devoir.

Elle n'était pas moindre quand il s'agissait de renverser des obstacles que lui suscitait parfois l'intransigeance de certains catholiques intolérans dont les doctrines étaient représentées dans la presse française par Louis Veuillot. Déjà, son goût pour l'humanisme avait attiré sur lui de nombreuses critiques, et la querelle qui s'était élevée entre ses adversaires et lui lorsque, vicaire à la Madeleine, il enseignait le catéchisme, se ralluma à propos de certains traits de sa vie épiscopale. Elle prit même un tour plus acerbe lorsqu'on sut qu'à son petit séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, il faisait jouer en grec les pièces des poètes tragiques de l'antiquité; mais il ne se laissa pas démonter par ces attaques; à ceux qui lui reprochaient d'enseigner à la fois la religion chrétienne et les auteurs païens et d'admi-

nistrer en même temps la bonne nourriture et la mauvaise, il répondait que, dans le passé, ce double enseignement avait été pratiqué par des prêtres et des religieux qui sont considérés comme la gloire de l'Église et qu'il suffisait, pour conjurer le péril qui pourrait résulter de la confusion, de bien choisir les textes, d'employer des éditions expurgées et de parler des auteurs profanes avec un esprit chrétien. Il écrivit dans le même sens aux professeurs de ses petits séminaires et l'intrépidité dont il faisait preuve en défendant son système puisa dans ses convictions des argumens dont la verve de Louis Veuillot n'eut pas raison.

Aux attaques inconsidérées du bouillant polémiste, il répondait toujours, et, lorsque celui-ci croyait l'accabler sous la brutalité de son langage souvent aussi spirituel que de mauvais goût, il protestait avec éloquence « contre l'effronterie de certains journalistes prétendus religieux qui se permettaient de faire la leçon à des évêques, des archevêques et des cardinaux. » Il demandait encore si, lorsqu'il importait de ne pas laisser déserter par la population scolaire les écoles ecclésiastiques, il était bien habile de priver ces écoles des études classiques et de créer ainsi à leurs élèves une infériorité d'instruction dont les ennemis de l'Église ne manqueraient pas de tirer parti. Pour se rendre compte du caractère violent de ces débats, il faut relire les journaux du temps qui servaient de tribune aux belligérans. Il est difficile de n'en pas conclure qu'en dépit de son talent, de sa fougue railleuse et irrespectueuse, Louis Veuillot ne fut pas le vainqueur de cette lutte. Comme il ne désarmait pas, l'évêque d'Orléans défendit à son clergé de recevoir *l'Univers*, et plusieurs membres de l'épiscopat suivirent son exemple. Louis Veuillot les engloba tous dans une accusation de gallicanisme. En réalité, c'était pour lui une défaite que proclama partout l'approbation donnée à Mgr Dupanloup par quarante-six évêques français.

Ceci se passait en 1854, deux ans après le coup d'État de Décembre que notre évêque n'avait pas approuvé, mais contre lequel il n'avait protesté que par son silence. Dans la même année, il était élu membre de l'Académie Française. Il ne manqua pas, dans son discours de réception, d'affirmer une fois de plus son goût pour l'humanisme et de défendre avec fermeté les écrits des classiques grecs et latins. Il le fit dans une page admi-

rable que cite en entier M. Émile Faguet et dans laquelle, après avoir rappelé que, même « lorsque la nuit païenne couvrait la terre, les grands siècles littéraires avaient fait briller d'admirables clartés, » il s'écriait en évoquant le souvenir des écrivains anciens :

« Je puis et je dois déplorer l'abus qu'ils firent souvent de leurs hautes facultés. Mais je ne puis ni mépriser en eux, ni flétrir les dons du Créateur. Je ne me sens pas le courage de réprouver, d'avilir sous le nom de paganisme ce qui fut dans ces grands siècles le suprême effort de l'humanité déchue pour ressaisir le fil brisé des traditions anciennes et retrouver la lumière que Dieu y faisait encore briller comme un dernier et secourable reflet de sa vérité, afin de ne pas se laisser sans témoignage au milieu des nations et de montrer que la créature tombée n'était pas entièrement déshéritée des dons de son amour. Non, les vers que citait saint Paul à l'Aréopage n'étaient pas des vers païens ! »

La place me manque pour décrire plus longuement les actes de Mgr Dupanloup pendant la durée de son épiscopat ; je craindrais d'ailleurs, si je me livrais à ce travail, de déflorer le plaisir que goûteront les lecteurs en s'initiant, dans le livre de M. Émile Faguet, aux péripéties de cette grande existence. J'en veux cependant retenir un dernier trait, parce qu'il fait honneur d'une manière toute spéciale à la mémoire de l'évêque et qu'il met dans une brillante lumière son patriotisme.

A son arrivée dans la ville à laquelle le souvenir de Jeanne d'Arc reste tout particulièrement attaché, le culte de l'héroïque pucelle semblait quelque peu refroidi. Les fêtes qui naguère rappelaient son souvenir étaient délaissées. Mgr Dupanloup voulut les faire revivre et, pour embellir le cadre où elles seraient célébrées, il décora de verrières magnifiques relatant l'histoire de l'héroïne, sa cathédrale restaurée par ses soins. Sur la place où se déroule sa façade, se dressa la statue équestre de la libératrice et les fêtes en son honneur, réorganisées avec le caractère qu'elles ont gardé, reprirent tout leur éclat. Dans les manifestations qui, depuis, célèbrent chaque année sa mémoire, peut-être a-t-on un peu trop oublié la part considérable qu'a eue Mgr Dupanloup au rétablissement de ce culte patriotique. Il faut rendre hommage aux éloquentes paroles auxquelles, récemment encore, il donnait lieu ; mais il faut reconnaître aussi

que leur éloquence n'a pas dépassé celle du très beau panégyrique que prononça l'évêque d'Orléans à l'occasion de la première des fêtes dont nous parlons. Tous ceux qui le liront dans le livre de M. Émile Faguet s'associeront à l'admiration qu'il a éprouvée lui-même en le reproduisant.

Il faudrait faire place encore aux villégiatures de l'évêque d'Orléans. Sa vie laborieuse où dix-huit heures sur vingt-quatre étaient consacrées à ses travaux, n'aurait pu se continuer telle qu'il la menait, si, chaque année, il ne s'était accordé quelques semaines de repos. Des amitiés précieuses lui en avaient assuré la jouissance périodique, en Savoie et en Dauphiné, au château de Menthon et au château de Lacombe. Les séjours qu'il y faisait, les amis qu'il y rencontrait, parmi lesquels il convient de citer Lacordaire, l'abbé Gratry, le futur cardinal Perraud, Mgr Turinaz, aujourd'hui encore évêque de Nancy, lui ont inspiré des lettres exquises où se révèle un tempérament d'artiste en même temps qu'une âme ardemment croyante. Elles sont dans l'œuvre de Mgr Dupanloup un embellissement et une parure, comme l'est un sourire sur un visage habituellement empreint de gravité.

Je dois encore passer sans m'y arrêter sur les incidens et les polémiques que suscitèrent successivement le Congrès de Malines, le *Syllabus*, le Concile du Vatican, la question de l'infaillibilité pontificale. Mgr Dupanloup défendit vigoureusement ses convictions et les maintint envers et contre tous, tant que le Saint-Siège ne se fut pas définitivement prononcé. Dès que Rome eut dit son dernier mot, il s'inclina purement et simplement, sans hésiter, et lorsque la papauté était attaquée, on le vit courir au drapeau et proclamer sa soumission, afin de se donner plus d'autorité pour le défendre en faisant acte de serviteur obéissant et de bon prêtre selon l'Église.

A ce moment, et alors que la vieillesse était venue, il pouvait espérer qu'il finirait ses jours, sinon dans le repos et l'oisiveté, qui eussent été pour lui un supplice, mais dans la paix à laquelle chacun de nous peut se flatter d'acquérir des droits, lorsqu'il a mérité d'en jouir par son labeur et par l'incessant désir de bien faire. Mais il n'était pas au bout de ses agitations et de ses épreuves ; la plus cruelle de toutes celles qu'il pouvait redouter allait être imposée à son patriotisme. La guerre approchait avec ses horreurs, et bientôt, comme tous les Français, il avait à gémir sur les malheurs de la patrie. Autour

de cette cathédrale dont les voûtes avaient retenti de sa parole enflammée lorsqu'il célébrait, du haut de la chaire, la délivrance d'Orléans et la mémoire de Jeanne d'Arc, il allait voir les armées allemandes fouler un sol sacré.

Ici encore, nous le retrouvons, tel qu'il avait été toujours, se prodiguant pour épargner à ses ouailles, au prix d'efforts de tous les instans, et dans la mesure où il le pouvait, les maux de la guerre. Il intervient auprès du roi de Prusse, pour faire dégrever la ville d'Orléans d'une partie des contributions dont elle était frappée; il sauve de la mort des paysans qui allaient être fusillés pour avoir tiré sur les troupes prussiennes. Le général von der Thann, commandant les troupes d'occupation, lui dit « qu'il a reçu l'ordre de ne lui faire aucune peine, » et l'évêque ne cesse de trouver auprès de lui un flatteur empressement à satisfaire à ses requêtes autant qu'il le peut.

Il est vrai que ces bonnes dispositions ne se renouvelèrent pas pendant la seconde occupation de la ville. Une victoire passagère de nos armes avait obligé l'armée prussienne à battre en retraite. Lorsque, peu de temps après, elle revint triomphante, von der Thann ne la commandait plus. Il était remplacé par le prince Frédéric-Charles, et, outre qu'on ne pouvait attendre de celui-ci la bienveillance relative dont son prédécesseur avait fait preuve, il considéra que le langage patriotique tenu par l'évêque, pendant la période de délivrance, méritait toutes les rigueurs. Il le garda prisonnier dans le palais épiscopal et, pour l'empêcher de communiquer avec le dehors, il mit deux plantons à sa porte. Réduit à une véritable captivité, Mgr Dupanloup n'eut pour se consoler d'être prisonnier que la triste satisfaction de prodiguer ses soins aux nombreux blessés à qui, dès le début de la guerre, il avait donné asile dans sa demeure transformée en ambulance. La paix conclue, les Orléanais n'oublièrent pas ce qu'avait été leur évêque durant cette période calamiteuse et, à son exemple, tous les prêtres de son diocèse. Ils témoignèrent leur gratitude en l'élisant leur député à l'Assemblée Nationale.

C'était pour lui un rôle nouveau, mais il était préparé à le tenir. D'une manière générale, les questions politiques ne lui étaient pas plus étrangères que les questions religieuses, car jamais son activité n'avait séparé en lui le citoyen du prêtre. A la tribune parlementaire, il allait défendre les intérêts de la

patrie vaincue comme il avait défendu dans la chaire les intérêts de la religion. M. Anatole Claveau, dans les attachans Souvenirs qu'il vient de publier sur l'Assemblée Nationale, nous le montre dans ce rôle, multipliant ses discours pour se faire l'avocat des idées qui lui avaient été toujours chères et, notamment, de la nécessité de ne pas laisser périr les hautes études classiques, c'est-à-dire la rhétorique et la philosophie. La discussion sur la loi du recrutement de l'armée lui fournit l'occasion de répéter à cet égard ce qu'il avait toujours professé. C'est à ce propos que M. Anatole Claveau le peint tel qu'il l'avait vu à la tribune et tel qu'en ces temps lointains, je l'ai vu moi-même.

« Avec sa soutane violette, l'évêque avait fort grand air à la tribune. Sur son rude visage très fier, très régulier, mais qui semblait taillé à coups de serpe dans un tronc de chêne par quelque sculpteur montagnard, il portait la trace de son origine savoyarde. Son large front était coupé d'une mèche de cheveux blancs, qui lui donnait encore du caractère. Il était aimé de la majorité parce qu'il partageait presque toutes ses opinions, et sympathique même à la gauche parce qu'elle voyait en lui un grand évêque, qui, avec une dignité sans jactance, avait bravé les tracasseries du pouvoir impérial comme les exigences de l'invasion prussienne. De tous les prélats français, c'était peut-être celui qui, à ce moment-là, était le plus universellement respecté. Dans le clergé, il tenait certainement la place d'honneur et, même parmi ses adversaires, on ne refusait pas plus la déférence à son habit que l'admiration à sa parole. »

C'en est assez pour mesurer l'autorité qu'avait acquise l'évêque dans le parlement et qu'il conserva tant qu'il y siégea. Je renonce à discuter la question de savoir si, dans toutes les circonstances, son intervention dans les débats parlementaires fut toujours aussi heureuse qu'elle l'avait été lors de son discours pour la défense de l'humanisme. Ardemment royaliste et partisan de la « fusion, » il travailla de toutes ses forces à la réaliser, convaincu que le rétablissement de la royauté était conforme aux intérêts de l'Église comme à ceux de la France et parfois peut-être, dominé par sa passion et par sa foi, ne fit-il pas toujours preuve d'une habileté égale à la sincérité de ses opinions. On ne saurait oublier cependant qu'il défendit le drapeau tricolore et usa de toute son influence pour décider le Comte de Chambord à renoncer au drapeau blanc. Il recourut à

celle du Pape et même il écrivit au prince pour lui démontrer la nécessité de cette renonciation, ce qui lui valut une lettre dans laquelle la raillerie s'alliait au respect, et qui lui prouva que ses conseils, bien qu'inspirés par le plus pur patriotisme, ne seraient pas écoutés.

Après le malheureux essai de restauration monarchique auquel mit fin la fameuse lettre du 27 octobre 1873, il parut disposé à abandonner l'arène politique. Il était plus que septuagénaire, et la fatigue de ses longs travaux se traduisait en graves atteintes à sa santé. Mais, si le repos lui était devenu nécessaire, l'intrépidité de son âme toujours jeune le retenait au seuil de la retraite; il ne parvenait pas à s'y résoudre. Nommé sénateur inamovible à la dissolution de l'Assemblée Nationale, il resta sur le champ de bataille et y combattit deux ans encore, toujours semblable à lui-même et plus que jamais fidèle aux opinions de ses jeunes années.

Cependant, ses forces déclinaient. En 1876, écrasé par la charge de son épiscopat, il demanda et obtint un coadjuteur. L'année suivante, appelé au Sénat, par un débat important, il dut se faire porter à la salle des séances. Mais, si le corps s'épuisait, l'âme conservait toute sa force et le cerveau toute sa lucidité. A cette époque, le pape Léon XIII manifesta l'intention de le nommer cardinal, et rien ne pouvait lui être plus sensible que cette nomination qui, en manifestant pour lui la faveur du Saint-Siège, eût été une réponse décisive aux attaques des intransigeans du parti catholique. Le gouvernement était alors dirigé par M. Dufaure et se montrait tout disposé à seconder les intentions du Souverain Pontife. Mais il demandait à Mgr Dupanloup de renoncer à protester, ainsi qu'il en avait manifesté le dessein, contre la célébration du centenaire de Voltaire, qui se préparait. L'évêque refusa de se soumettre à cette injonction et le chapeau cardinalice que le Pape lui destinait resta à Rome.

Au surplus, il touchait au moment où, pour les hommes qui n'attendent de récompense que du témoignage de leur conscience, les plus grands honneurs, même quand ils sont mérités, perdent tout leur prix. Il sentait la mort approcher et, de plus en plus, il se désintéressait des choses humaines, sauf en ce qui touchait la défense de la cause religieuse. Au mois d'octobre suivant, il résidait au château de Menthon en Savoie, où il était

venu se remettre d'une crise maladive en déplorant que le mauvais état de sa santé ne lui permît pas de porter ses hommages au Vatican où il aurait voulu s'entretenir avec le grand Pape qu'il admirait; toutefois, il ne désespérait pas encore de la possibilité d'entreprendre ce voyage. Espérance vaine, car le 11 du même mois, à sept heures du soir, il succombait presque subitement, sans agonie, entre les bras de son secrétaire, l'abbé Chapon, et en baisant le crucifix.

Par un codicille de son testament, rédigé à Versailles le 23 juin 1871, il avait défendu que l'on prononçât son oraison funèbre : « On ne peut pas, dans ces sortes de discours, disait-il, rendre vraiment hommage à la vérité. On y vient louer un pauvre homme qu'on n'a pas connu à fond. J'ai horreur de penser qu'on viendrait là pour me louer et blesser la vérité que Dieu sait. Je défends absolument qu'après moi, on fasse sur moi aucune oraison funèbre. »

Il eût été inconvenant de ne pas obéir à la volonté qui s'exprimait ainsi. Lorsque, quelques jours plus tard, les funérailles de l'évêque eurent lieu dans sa cathédrale d'Orléans où son corps avait été ramené, la douleur de ses diocésains ne se traduisit que par de brèves paroles qu'un membre de son clergé laissa tomber sur le cercueil en guise d'adieu. Elles précédèrent la lecture d'un des plus admirables testaments spirituels qui aient jamais été écrits. Le grand évêque, qui devra à M. Émile Faguet d'être mieux connu de la postérité, apparaît dans ces pages testamentaires tel qu'il avait été durant sa vie, pauvre, humble, soumis, énergiquement fidèle à ses sermons, se vouant tout entier, corps et âme, dans la chaire, à la tribune, dans la presse, avec la vaillance d'un bon soldat, à la défense de ses convictions et n'hésitant pas, lorsque ses vœux d'obéissance lui commandaient le sacrifice de quelques-unes d'entre elles, à les sacrifier à l'autorité souveraine qui pour lui représentait sur la terre l'autorité de Dieu.

ERNEST DAUDET.

CORRESPONDANCE DE SOPHIE-DOROTHÉE

PRINCESSE ÉLECTORALE DE HANOVRE

AVEC

LE COMTE DE KONIGSMARCK[1]

1691-1693

II

Konigsmarck, qui avait quitté l'armée sans demander son congé, accourait, brûlant les étapes, insouciant des suites possibles de son imprudence.

Il était suspect à Hanovre où sa fugue pouvait procurer le prétexte cherché pour le perdre. Qu'importe!

« Du moment que vous voulez me voir, je vole, j'accours, » avait-il écrit à la princesse. Il arrive à Hanovre exténué, dans un piètre équipage, sans prendre garde qu'il venait tout droit se jeter dans la gueule du loup, car son absence n'avait pas désarmé la Platen.

La nuit même de son retour, il recevait de Sophie-Dorothée la récompense de sa folle équipée, et le roman se poursuivit, plus ardent, plus dangereux.

Pour endormir la jalousie de la puissante comtesse, les amans durent se résigner à la pire des compromissions. C'est la jalouse Dorothée, elle-même, qui engage Konigsmarck à faire sa paix avec la favorite dont elle s'était rapprochée. Le jeune homme s'en défend, d'abord, énergiquement, puis il obéit.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

Triomphe peu flatteur pour la Platen, si l'on s'en rapporte à l'aveu désolé de Konigsmarck à la princesse : « J'ai péché contre notre amour pour obéir à vos ordres. »

D'un autre côté, Ernest-Auguste et son fils, fascinés par la perspective du bonnet électoral, relâchaient leur surveillance autour de Sophie-Dorothée et de Konigsmarck qui, semblables, en ce moment, aux enfans qu'on abandonne à eux-mêmes dans une maison trop occupée, vivaient leurs derniers jours de bonheur.

Ernest-Auguste approchait du but ; afin de hâter ses affaires, il résolut de se rendre à Berlin avec son fils et la princesse. Il n'est plus, pour cette dernière, qu'un seul moyen de modifier ce projet : sans hésiter, elle tombe malade et se laisse héroïquement masser par La Rose, le complaisant ou peu clairvoyant médecin de la Cour : « Pauvre enfant, que ne souffrez-vous point, écrit Konigsmarck, suer, se faire frotter sans avoir de mal, c'en est trop ! » Et sans tarder, il demande à son amie l'occasion de lui prouver sa reconnaissance.

Mais voici Hanovre en liesse : Ernest-Auguste revient triomphalement de Berlin avec le bonnet d'Électeur ; les fêtes se succèdent à la Cour, et Sophie-Dorothée ne peut se dispenser d'y assister.

Les fêtes finies, la guerre recommence. Le Prince Électoral part pour l'armée de Flandre, laissant sa femme sous la garde, plus vigilante que jamais, de l'Électeur et de l'Électrice.

Les temps deviennent durs au pauvre amoureux partagé entre ses entreprises, souvent déçues, pour approcher la princesse, et ses soucis financiers. Il ne lui faut plus compter sur la faveur de l'Électeur ; le roi de Suède, brouillé avec les princes de Brunswick, fait entendre à Konigsmarck que ses terres seront confisquées s'il reste à Hanovre. Ces embarras n'empêchent pas les prodigalités du Suédois qui semble vouloir les faire plus extravagantes encore : il joue gros jeu, s'endette ; bref, il est forcé de partir à Hambourg pour essayer de mettre quelque ordre dans ses affaires. Il y reçut de Sophie-Dorothée la lettre qui suit, après laquelle il y aura dans sa correspondance une lacune de cinq mois. Il est probable que l'on ne confia pas à Aurore les lettres écrites par la princesse pendant cet intervalle, et que ce furent ces dernières qui, saisies chez Konigsmarck après sa mort, figurèrent au procès.

« Lundi.

« Voicy la quatriesme lettre que je vous escris et je n'en ai pas une de vous; je ne veux pourtant pas vous accuser de négligence, mais il est bien fâcheux d'estre si longtems sans entendre parler de vous. La seule consolation que j'aye en vostre absence est de recevoir des marques de vostre souvenir, et quand cela me manque, il est aisé de juger que je passe fort mal mon tems. Je n'ai veu personne depuis vostre départ; j'ai joué à l'oie hier au soir avec le Réformeur et deux femmes, où je me suis fort ennuyée, car la compagnie n'estoit pas réjouissante pour moi. Je vous avoue que je suis chagrine autant qu'on le peut estre de n'avoir point de vos lettres. Je fais tout ce que je peux pour croire qu'il n'y a point de vostre faute, et je crains cependant beaucoup que vos affaires vous ayent empêché de songer à moi. La poste est venue ce matin, il est quatre heures, et je n'ai rien reçu. Je n'ose plus me flatter de rien recevoir aujourd'hui, et j'en ai le mal de ratte. Estre six jours sans vous voir et sans avoir de vos nouvelles, c'est pour en mourir. Non, vous ne m'aimez point comme je vous aime et vous estes occupé de mille choses qui vous empèchent de songer à moi, au lieu que je ne suis occupée que de vous. Je ne dors point depuis quelques nuits. Je vous ay trop dans la teste, et d'abord que je veux m'endormir, vous me paroissez avec vos charmes et vous me réveillez si bien qu'il ne faut plus songer au sommeil. Vous me trouverez maigrie, et ce n'est pas le moyen de reprendre mon embonpoint que de ne vous point voir et de n'avoir point de vos lettres. J'y reviens souvent, mais la chose me tient au cœur. Je ne vous aime pas moins, cependant, et je sens bien que, quoique vous me fissiez mille maux, je vous aimerois toujours à la folie. *C'est ma destinée d'estre à vous et je suis née pour vous aimer.* Soyez-moi fidèle, je vous en conjure, tout mon repos en dépend. Pour moi, je la suis et la serai toute ma vie... »

« Louisbourg, jeudi 8e de juin 93.

« Je suis arrivée dans le plus triste estat du monde, et tous les tourmens que l'on se peut imaginer ne sont rien en comparaison de ce que j'ai souffert après vous avoir quitté. Je ne vous verrai donc plus, et je serai trois mois privée de tout ce qui fait le plaisir et le charme de ma vie...

« Je n'ai vu personne hier que ce que je vous ai nommé ; je n'ai rien vu d'aujourd'hui, et je ne sortirai point, trop heureuse d'estre seule pour pouvoir m'abandonner à toute ma douleur. Elle est encore plus violente aujourd'hui qu'elle ne l'estoit hier. Tant que j'ai pu vous voir, je ne l'ai point sentie dans toute sa force, mais présentement que je n'ai plus d'espérance et que je n'envisage qu'une absence affreuse, mon cœur est déchiré, et il n'y a point dans le monde de consolation à espérer pour moi. Bon Dieu, qui pourroit me consoler d'estre éloignée d'un amant comme vous, que je suis sensible aux marques de vostre tendresse ; elles sont gravées dans mon cœur, le souvenir m'en charme et je m'en occupe continuellement ; mais plus je suis contente de vous, et plus il est cruel pour moi d'en estre séparée. Que je la sens, cette cruelle absence ! J'en suis accablée. J'ai fort peu dormi, j'ai mille inquiétudes ; je ne saurois penser sans trembler au tems que je vas passer sans vous. Ayez pitié de moi et hastez vostre retour autant qu'il vous sera possible. Songez que toute ma félicité consiste en vous seul, que vous estes l'unique charme de mon cœur et tout le plaisir de ma vie, qu'il est véritablement à vous, ce cœur, et que vous en devez estre satisfait ; il est plein de la plus tendre et de la plus ardente passion que l'on ait jamais sentie et qui ne finira qu'avec mes jours. Je ne suis occupée que du plaisir que je me fais de vous faire connoistre, par toutes mes actions, le véritable attachement que j'ai pour vous. Je prétends ne pas faire la moindre démarche où vous ne trouverez une nouvelle marque de ma tendresse. Enfin je ferai encore plus que je ne vous ai promis, et j'espère que vous conviendrez que je ne suis point indigne de la vostre ; mais quoi que je puisse faire, je trouverai toujours que ce n'est point assez, et le sacrifice de tout le monde ensemble me paroît encore peu de chose pour vous.

« J'ai voulu vous escrire hier au soir, je ne l'ai pu, je n'avois ni papier, ni encre ; j'en ai esté bien mortifiée. J'aurois esté soulagée, si j'avois pu vous dire l'excès de ma douleur et de ma passion. L'une et l'autre est extrême.

« Adieu, mon adorable enfant, il faut finir, ce n'est point la faute de mon cœur ; il est si plein de vous que je ne finirois jamais ; c'est celle de mes yeux qui me font beaucoup de mal.

« Je n'ai pas moins de curiosité pour vous que vous n'en avez

pour moi. Ayez la bonté de m'informer de ce que vous faites et songez que tout mon repos dépend de vos manières. »

Sophie-Dorothée reçoit, de Konigsmarck, une lettre dont le charme est rompu par l'aveu qu'il lui fait d'avoir été souper chez la Platen. La princesse ne veut pas se souvenir que c'est elle-même qui a ordonné à son amant de continuer, par prudence, des relations si cruelles pour elle ; mais ses reproches revêtent une telle tendresse d'expressions qu'on leur pardonne de manquer de logique et de justice :

« 9/19 juin, vendredi à 1 heure après minuit.

« Je ne m'attendois point à recevoir si tost de vos nouvelles. Jugez de la joye que je viens d'avoir en recevant un gros paquet de vous, mais ma joye n'a pas duré longtemps. Si le commencement de vostre lettre est charmant, la fin est bien différente. Je vous aurois écrit quand je ne l'aurois pas reçue, je n'ai de plaisir qu'à vous faire souvenir de moi, et je n'aurois pu me coucher sans vous assurer encore de ma tendresse et de ma fidélité. Je suis accablée de ne vous point voir, mon chagrin augmente à tous momens, tout ce que je vois me déplaît et m'ennuye, et tant que je ne vous verrai point, je ne dois pas espérer de soulagement à mes maux. Je ne sais pourquoi je vous dis tout cela, vous n'estes point de mesme, et vos actions ne me le font que trop connoistre. Je ne suis point contente de vous, et le souper de la Perspective me perce le cœur...

« J'évite tout le monde, je ne parle à personne, je me fais des scrupules sur les moindres bagatelles, et à peine suis-je partie, que vous oubliez tout ce que vous m'avez promis et que vous vous consolez avec des dames qui me haïssent mortellement. Non, rien ne peut vous excuser, et rien au monde n'est si désobligeant. Vous aviez mille prétextes pour vous en défendre ; cependant vous y avez esté. Les réflexions m'accablent, et si vous saviez tout ce qui me passe par la teste, je vous ferois pitié. J'estois charmée de vous et de vostre tendresse, je me trouvois plus heureuse que la reine de l'Univers d'avoir un amant comme vous, je me flattois de n'avoir rien à craindre, et voilà tout mon repos troublé. Je tremble pour l'avenir. Que sera-ce, grand Dieu, dans quelques mois, puisque le mesme

jour de mon départ, vous estes si aisé à consoler? Je ne peux vous en dire davantage, les larmes m'en empêchent.

« Samedi.

« Je n'ai point dormi, j'ai les yeux gros comme le poing. Je n'ose me montrer. La pauvre Knesebeck a pasli de mes inquiétudes; elle loge dans le cabinet auprès de moi, et je l'ai réveillée à cinq heures du matin. Je suis encore au lit, au désespoir de ce que vous m'avez fait. Cela marque si peu de tendresse que je ne peux me consoler. Je ne m'attendois pas à rien de pareil. Un coup de foudre m'auroit moins surprise, je n'ose vous dire tout ce que je pense de vous. Je suis dans un chagrin mortel. N'étoit-ce pas assez de vostre absence? Pourquoi m'accablez-vous par des manières si cruelles?...

« Adieu, monsieur, je vous souhaite tous les plaisirs du monde; je ne doute point que l'on vous en donne tous les jours de nouveaux. »

Konigsmarck se justifie aisément, mais il affirme, devant la colère de la princesse, que, en dépit de toute politique, il ne reverra plus la Platen, dût-il en résulter sa ruine.

Mais il aurait eu mauvaise grâce en tenant rigueur à son amie d'une humeur jalouse dont, trop souvent, il lui avait donné l'exemple. Il sait des moyens propres à calmer ce tendre courroux; se sentant à cette heure « très dévot, » le plus clair profit qu'il tire de ses lectures de la Bible est de ne pas rester court pour dire de « douces choses » à sa bien-aimée. Celle-ci, sur le point d'accompagner l'Électrice à Brockhausen, lui laisse entrevoir la possibilité d'une entrevue secrète :

« Dimanche 10/20 juin.

« Je pars dans deux heures pour Brockhausen avec l'Électrice. L'on sera de retour demain au soir. J'ai reçu vostre lettre, elle m'a fait plaisir, et je n'aurois rien à souhaiter sur vostre manière de vivre si vous aviez évité le souper de la comtesse Platen, le mesme jour que je suis partie. Mais je vous avoue que c'est un coup de poignard pour moi. Je vous ai escrit une si grande lettre sur ce sujet que je ne vous en dirai pas davantage. Si vous pouvez vous justifier et me donner de bonnes raisons, vous m'obligerez beaucoup, car je ne souhaite rien

tant au monde que de n'avoir rien à vous reprocher, et c'est un vray martyre pour moi que de ne pouvoir estre contente de vous; je suis bien aise que vous le soyez de moi; toutes mes actions n'ont pour but que de vous plaire, et je ne pense à autre chose depuis le matin jusqu'au soir...

« Je n'ai de consolation qu'à estre seule; c'en seroit une bien grande pour moi de vous voir encore une fois; il ne se passe pas un moment que je ne le souhaite. La chose est aisée, de mon costé. Knesebeck loge dans le cabinet auprès de moi, et si vous pouviez venir sans estre connu, il n'y auroit rien à craindre.

« Pour le reste, vous pourriez mesme demeurer tout un jour sans que l'on s'en doutât, mais il est presque impossible que vous ne soyez rencontré par quelqu'un qui ne vous reconnoisse; c'est pourquoi je ne veux rien dire là-dessus, et, quoique je le souhaite avec la dernière passion, j'aime mieux me priver de ce plaisir que de vous exposer le moins du monde...

J'ai été piquée jusqu'au vif contre vous et vous m'avez fait passer une nuit bien cruelle. Je commence à m'adoucir, et le moyen d'estre longtems fâchée quand on aime comme je le fais? Cependant, convenez avec moi que vostre procédé est désobligeant et que vous ne devriez jamais faire ce que vous avez fait...

« J'ai pensé oublier de vous remercier de toutes vos douceurs; quand je serai tout à fait contente de vous, je vous en dirai à mon tour. Je ne chercherai point dans la Bible comme vous le faites, mais les prendrai toutes dans mon cœur.

« Adieu, il faut finir, j'en suis fâchée,

Car je sens, malgré ma colère,
Que, tout ingrat qu'il est, je l'aimerai toujours. »

Le premier soin de Sophie-Dorothée, en arrivant de Brockhausen, est de donner, suivant sa coutume, l'emploi de son temps. Elle accueille les justifications de Konigsmarck au sujet de la Platen; désormais, rassurée sur la fidélité de son amant, elle l'adjure, au nom de leur amour, de continuer ces visites indispensables à leur sécurité.

« Mardi [13/23 juin].

« J'arrivai hier au soir fort tard de Brockhausen avec l'Électrice. J'eus le plaisir de trouver vostre lettre; je l'ai releue

dix fois pour le moins, et j'y aurois répondu avant de me coucher, si je l'avois pu; mais premier que de vous y répondre, il faut vous dire ce qui s'est passé à Brockhausen. Nous y arrivâmes dimanche à neuf heures. On soupa d'abord, ensuite chacun se retira chez soi. Je fus jusqu'à deux [heures?] avec mon père et ma mère. Ils entrent fort dans toutes mes raisons et ne sont point contens de la manière dont on en use. Ma mère est tout à fait comme je le souhaite, et si mon père y estoit de mesme, je n'aurois rien à désirer...

« Je perdrois l'usage de la parole sans l'Électrice et Knesebeck, qui sont les seules personnes avec qui j'aie conversation. Nous sommes parties à sept heures et arrivées à onze. J'ai soupé seule chez moi. Je me suis baignée ce matin pour avoir un prétexte de ne point sortir. Je n'ai vu personne et je ne sortirai point de tout le jour. Voilà un compte exact de tout ce que j'ai fait hier et aujourd'hui.

« Il faut présentement répondre à vostre lettre. Je suis fâchée que la mienne vous ait chagriné autant que vous le dites, mais j'avois le cœur si gros contre vous, que si j'avois voulu vous dire tout ce que ma colère m'inspiroit, vous n'en auriez pas esté quitte à si bon marché. Je suis contente de toutes vos raisons. Il suffit que vous m'assuriez que ce n'est qu'une politique; cependant je donnerois de mon sang pour que vous ne l'eussiez pas fait. Mais ne vous déplaise, comment, avec tout vostre esprit, pouvez-vous faire comparaison du bal de M. Colt, où je n'ai esté que quinze jours après vostre départ, et parce que l'Électeur et l'Électrice y alloient, avec cette affaire icy qui est justement, et c'est ce qui me désespère, deux heures après que je suis partie, et après m'avoir [fait] un adieu si tendre que je ne m'attendois à rien moins que de vous savoir dans une partie de plaisir. Mais n'en parlons plus. Je vous aime, et il n'est pas en mon pouvoir d'estre longtemps fâchée. Devant que vous m'eussiez escrit, vous estiez déjà pardonné. Je suis bien sotte de vous le dire, mais n'abusez point du foible que vous me voyez pour vous et ne me donnez plus lieu de croire que vous estes un fort bon comédien. Cependant ne faites pas la sottise de n'aller plus chez la Platen. Vous savez mes sentimens sur son sujet : il vous est absolument nécessaire de la ménager, et je vous en conjure, au nom de toute ma passion, d'y aller comme toujours. Ce n'est point de la voir

que je trouve mauvais ; il n'y a que la circonstance du jour de mon départ qui m'a désespérée, et où j'ai trouvé si peu de tendresse, que j'en ai pensé perdre l'esprit. Il me semble que vous prenez un air railleur sur ce que je vous ai mandé de ma conduite, mais plaisantez tant qu'il vous plaira, je vous défie d'y trouver à redire...

« Ne soyez point fasché de tout ce que je vous ai escrit. Si je vous aimois moins, je n'aurois pas tant de délicatesse. Je me veux du mal de tout ce que j'ai pensé contre vous, mais, mon Dieu, je vous aime à la folie et c'est ce qui me rend si sensible. Aymons-nous donc plus que jamais. Soyez content de moi, je la suis de vous ; je donnerois ma vie pour vous voir un moment, mais je n'ose m'en flatter, les suites pourroient en estre fâcheuses. »

L'Électeur de Hanovre et le duc de Zell résistaient à ce moment aux prétentions de la Suède et du Danemark qui, soutenus par l'Empereur, exigeaient la démolition des fortifications de Ratzebourg dans le duché de Saxe-Lauenbourg.

L'envoi de troupes hanovriennes semble imminent et Konigsmarck offre de partir avec elles. Aux inquiétudes de Sophie-Dorothée s'ajoutent les tourmens de l'absence, l'impatience du revoir.

« Mercredi [14/24 juin].

« Je commence à me flatter que vous ne partirez point. Le felt-maréchal m'a dit aujourd'hui qu'il vous avoit escrit de différer vostre voyage, et qu'il voyoit beaucoup d'apparence que vous ne pourrez le faire. Jugez de ma joye, elle est extrême, car tout mon bonheur consiste à vous voir. Je ne suis plus occupée qu'à penser à revenir ici le plus tost qu'il me sera possible, car, quoi qu'il m'en puisse arriver, je suis résolue à ne perdre pas, avec mon père et ma mère, un tems aussi précieux que celui d'estre avec vous.

« Je n'ai point encore vu Don Diego. On dit qu'il est de fort méchante humeur. J'en suis bien aise, car je suis piquée contre lui. Mon Dieu, est-il possible que je fusse assez heureuse pour passer l'esté avec vous ? Cette pensée me donne une joye dont je n'ay point esté capable depuis que je vous ai quitté. Je me suis si fort abandonnée à mon chagrin, que je n'ay pas mesme

pris aucun soin pour le cacher. Je suis tout à fait remise de celui que j'ai eu contre vous. J'ai encore lu vostre lettre. Il me paroist que vous avez envie de vous justifier et que vous souhaistez que je sois contente de vous. Cela suffit pour que j'oublie tout... Je conviens que, dans le fond, ce n'est qu'une bagatelle et qu'il y a mesme beaucoup de prudence à faire ce que vous avez fait, mais c'est justement ce qui m'a désespérée, car je voulois que vous fussiez si affligé, que vous ne fussiez capable de raison. Voilà l'estat où j'ai esté, et je veux que vous demeuriez d'accord que ma tendresse est infiniment au-dessus de la vostre. Songez, je vous en conjure, si vous ne partez point, à tout ce qui pourra nous approcher l'un de l'autre. Il y a huit jours aujourd'hui que je vous ai quitté. C'est vous dire que depuis huit jours, je me suis arrachée à moi-mesme, et que depuis ce tems-là, je n'ai pas eu un moment de tranquillité. Vous estes bien tendrement et bien véritablement aimé, et je défie tout le monde ensemble d'aimer comme je le fais. »

La pauvre femme est tellement aveuglée, qu'elle ne soupçonne pas les pièges tendus par sa belle-mère ; celle-ci, en lui parlant sans cesse de Konigsmarck, espère que ses réponses trahiront sa passion.

« L'Électrice me parle de vous toutes les fois que je suis avec elle à la promenade, car je vous ai mandé que je suis toujours seule avec elle. Je ne sais si elle le fait par tendresse pour vous, ou pour me faire plaisir. De quelque manière que ce soit, elle m'en fait beaucoup, et je ne peux mesme entendre nommer vostre nom sans un transport dont je ne suis pas la maîtresse. Il n'y a pas de bien qu'elle ne me dise de vous, et elle vous loue avec tant de plaisir, que si elle estoit plus jeune, je ne pourrois m'empêcher d'en estre jalouse, car tout de bon, je crois qu'elle a tendresse de cœur pour vous. On ne peut m'en tesmoigner davantage qu'elle le fait, et mesme j'en suis incommodée. Elle vient de m'envoyer dire de venir promener avec elle, et elle m'oste par là le plaisir de vous entretenir, qui est le plus grand de ma vie quand je ne suis point avec vous. Si je pouvais un jour vous voir à mon aise et ne vous quitter jamais, je crois que je deviendrois folle, car la vie que je mène me paroist insupportable. Flattons-nous d'un changement heureux

et n'oublions rien pour estre ensemble tout le plus que nous pourrons; je suis résolue à tout faire pour cela, car je ne m'accoustume point à vostre absence et je la trouve plus cruelle que jamais. C'est vous dire que je vous aime avec plus d'ardeur que je n'ai jamais fait. Il est vrai que ma tendresse ne sauroit plus augmenter, à moins que je n'en perde l'esprit. Je voudrois estre à tous momens avec vous et ne m'en séparer jamais. Plus je vous vois, et plus je vous trouve aimable. Je ne saurois ni regarder ni parler à personne, et je me trouve heureuse d'estre renfermée, puisque je ne peux vous voir. Voilà l'estat où vous m'avez mise ; il falloit tous vos charmes pour m'y mettre, mais vous m'avez si bien réduiste que je compte tout le monde ensemble pour rien, et que vous seul me tenez lieu de toutes choses (1).

« Soyez-en bien persuadé, et que toutes les actions de ma vie vous marquent ma passion. »

La guerre contre les Danois est déclarée et Konigsmarck va partir. Sophie-Dorothée, défiant tous les dangers, arrive, à force d'ingéniosité, et toujours avec la complicité de Knesebeck, à dresser un plan qui permettra à son amant de la voir avant qu'il ne rejoigne l'armée.

« Vendredi [16/26 juin].

« Après avoir langui trois jours et après avoir eu mille inquiétudes, j'ai eu le plaisir de recevoir aujourd'hui deux de vos lettres. Je commencerai par ce qui me tient le plus au cœur, qui est l'envie où je suis de vous voir. Je vous ai déjà mandé que la chose est facile de mon costé, car Knesebeck loge dans le cabinet auprès de moi. Vous pouvez y entrer par une porte de derrière et vous pouvez y demeurer vingt-quatre heures si vous le voulez, sans le moindre risque. Pour moi, je me promène tous les soirs seule, avec Knesebeck, sous les arbres qui sont tout auprès la maison. On vous y attendra depuis dix heures jusqu'à minuit. Vous savez le signal ordinaire. Il faut vous faire connoistre par là. La porte de la palissade est toujours ouverte. N'oubliez pas que c'est vous qui devez donner le signal et que je vous attendrai sous les arbres.

(1) Réminiscence de ce vers de La Fontaine dans la fable des *Deux Pigeons :*

Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste.

« Je me fais une idée charmante de ce plaisir; je l'ai souhaité tous les momens de la journée depuis que je vous ai quitté, et c'est pour cela que j'ai toujours différé de partir. Ma mère et mon père m'ont pressée extraordinairement de revenir au plus vite. Je vous parlerai sur toutes mes affaires quand je vous verrai. Il seroit trop long de les écrire. Je ne suis occupée que de la joie de vous voir. Je crois que j'en mourrai. Vous avez tort de craindre de ne me trouver point aussi tendre que vous le souhaitez. Je ne le suis que trop, et tout le monde ensemble ne peut m'esgaler en cela. Je prétends vous donner tant de marques et vous faire si bien voir toute ma passion, que vous serez fâché d'avoir eu cette pensée et que vous en demanderez pardon. Il faut que je me sois bien mal expliquée, si vous avez pu croire que je voulois voir quelqu'un chez moi. Je mène une vie si retirée, que je défie une religieuse d'avoir moins de commerce que moi : je ne parle à personne, et encore c'est si peu que je ne peux me dispenser de faire moins; je ne vois personne aussi, et je serois au désespoir que la pensée m'en vînt; je ne me la pardonnerois jamais. Soyez tranquille sur tout ce qui regarde ma conduite; quelque difficile que vous soyez, il est seur que vous l'admirerez...

« Je suis fâchée que vous n'alliez plus chez la Perspective, cela est d'importance; l'autre pimbêche ne m'inquiète point et je vous conjure d'y aller comme à l'ordinaire...

« Le jour est indifférent, le plus tost est le mieux. »

Tout s'exécute comme l'avait prévu Sophie-Dorothée. Konigsmarck arrive secrètement à Brockhausen et, caché dans une maison du voisinage, il attend l'appel de la princesse, employant le temps à soigner ses avantages : « Ma barbe est faite, lui écrit-il, j'ai bon air, on peut chanter : *Le chevalier est conquérant.* Le signal ordinaire nous fera connoître, je sifflerai de loin *les Folies d'Espagne.* »

Enfin, la nuit du 16 juin voit le bonheur des deux amans. Konigsmarck se hâte d'apprendre à sa maîtresse qu'il a pu rentrer chez lui sans encombre :

« Ce 20e [juin].

« Je ne vous mande autre chose sinon que mon voyage s'est achevé sans aucune rencontre, sinon qu'en sortant de la palis-

sade, j'ai vu deux hommes à six pas de là se promener. Je n'ai osé tourner la teste, ce qui m'a empêché de savoir qui cela a été. Une de vos femmes de chambre a éclairé, avec la chandelle, hors de la garde-robe, car j'y ai passé, mais je ne sais laquelle, puisque je n'ai pas osé tourner la tête. Voilà, mon cher cœur, tous les accidens. »

Désormais, entre elle et lui, interviendra une question nouvelle dont la résolution de Sophie-Dorothée démontrera l'importance. La princesse ne veut plus vivre près de son mari. Celui-ci a perdu jusqu'au profit de la résignation, grâce à laquelle les débuts de leur union avaient été assez paisibles. Georges-Louis ne semblait pas, en somme pour la jeune femme, différer de la plupart des hommes et des maris qui l'environnaient. Se soumettre était une nécessité dont sa mère Éléonore et sa belle-mère Sophie lui donnaient l'exemple. Mais à l'apparition de Konigsmarck, son mari s'amoindrit du même coup de toutes les qualités de l'irrésistible Suédois.

Les ardeurs natives de la fille d'Éléonore d'Olbreuse, étouffées sous l'atmosphère de la Cour allemande, se réveillèrent avec impétuosité. Elle ne se contentera plus de furtives entrevues payées de mille transes. C'est sa vie tout entière qu'elle veut attacher à celle de son amant.

Mais pour conquérir cette liberté, il faut de l'argent. Konigsmarck lui a sacrifié ses biens, elle-même ne peut disposer de sa dot. Il ne lui reste donc qu'à obtenir de ses parens quelque moyen d'édifier une nouvelle existence. Tâche difficile, comme on peut le penser, et à laquelle elle va s'employer sans relâche.

Ses espoirs et ses déceptions vont devenir la grande affaire de la correspondance.

« 23 juin.

« Je suis bien inquiète de n'avoir point encore de vos lettres. J'en attends avec impatience et meurs d'envie de savoir comment vos affaires vont partout. J'ai eu une [lettre] aujourd'hui du Prince. C'est une réponse sur ce que je lui avois escrit de Linzburgh que l'on avoit voulu loger le prince Max auprès de moi. Je lui mandois aussi que vous alliez au Rhin. Voicy ses propres mots : « Vous avez usé en véritable Lucrèce envers le prince Max, et je commence à voir que l'honneur est fort bien

entre vos mains. J'ai esté étonné d'apprendre que Konigsmarck va faire la campagne au Rhin, cela ne fera pas un bon effet pour luy icy, puisqu'il n'a pas encore payé ses dettes, et de la manière dont on en parle, il pourroit avoir de fâcheuses affaires pour ce sujet. »

« J'en suis dans une véritable affliction, et cela, joint au chagrin de ne vous point voir, me met de fort méchante humeur. Mandez-moi ce que vous voulez que je réponde; je suis persuadée que le Prince a maligne joye de cela, car je lui connois une envie et une haine générale pour tout ce qui est charmant et qui a du mérite et de la distinction comme vous.

« Je ne me suis occupée que de mes desseins. Ma mère a commencé une affaire qui est assez bonne si elle réussit.

« Elle veut que les États de Zelle me fassent présent de 30 000 écus; elle en a parlé à Bernstorff qui a promis de ne rien épargner. Il m'a fait mille protestations d'amitié et de services, et que l'on n'a qu'à l'employer. Il veut me voir chez moi, je crois que vous le voudrez bien.

« Il est seur que si je pouvois mettre Bernstorff dans mes intérêts, mon père feroit tout ce que l'on voudroit. Il faut essayer de toutes les manières. La chose me tient trop au cœur pour y rien négliger, car de là dépend tout le bonheur de ma vie. »

Dorothée prenait mal son temps pour disposer ses parens à entrer dans ses vues. Pendant qu'elle séjournait à Zell, Konigsmarck attendait à Hanovre l'ordre de marcher contre les Danois. Ceux-ci, très supérieurs en nombre, ne menaçaient pas seulement Ratzebourg, mais le duché de Zell lui-même.

Georges-Guillaume qui, en de meilleures circonstances, et dans l'ignorance du véritable motif des revendications de sa fille, eût volontiers réparé pour elle les préjudices causés par son contrat de mariage, refuse net de s'en occuper. Éléonore cherche des biais afin d'arranger les choses qui traînent en longueur. Les amans s'impatientent, les parens se querellent; mais les efforts de la princesse pour être toute à lui ne diminuent pas l'humeur soupçonneuse de Konigsmarck. Encore et toujours elle doit se défendre.

« Mercredi 28 [juin].

« Si mes lettres vous font plaisir, soyez persuadé que le seul de ma vie est de recevoir des vostres; j'en ai eu une aujourd'hui qui me réjouit et qui m'afflige...

« Il me semble que vous devez estre content de ma conduite et que je ne mérite en aucune manière vos reproches; cependant je ne suis point fâchée et je les prends comme une marque de tendresse. J'aime que vous soyez sensible, et je serois au désespoir que vous le fussiez moins...

« Votre jalousie ne m'afflige point parce que je la trouve incommode, au contraire, je vous ai assuré mille fois que j'aimois vostre délicatesse; mais, tant que vous aurez ces défiances, il est impossible que vous puissiez vous croire aimé autant que vous l'estes, et c'est ce qui me met au désespoir...

« Soyez persuadé que tous les malheurs du monde les plus terribles ne m'ébranleront jamais; je tiens à vous par des liens trop forts et trop charmans pour pouvoir les rompre, et tous les momens de ma vie seront employés à vous aimer et à vous en donner mille marques, malgré tout ce qui voudra s'y opposer. »

En dépit des dangers courus à la dernière entrevue de Brockhausen, Sophie-Dorothée demande encore à son amant de la rejoindre à Zell. Ce n'est pas la crainte qui arrête Konigsmarck. « L'échafaud, — écrit-il, — seroit devant moi que je ne broncherois pas; » mais d'insurmontables difficultés mettent obstacle à ce projet.

« Jeudi [29 juin].

« ... Je suis au désespoir que vous vous chagriniez avec si peu de raison; nous avons tant à en essuyer de tous costés que je vous conjure de ne vous en plus faire. Je ne saurois vous dire combien je m'ennuye, cela passe l'imagination, il m'est impossible de soutenir plus longtemps vostre absence et je ne pense qu'à vous aller trouver. Quand serai-je assez heureuse pour n'estre plus exposée à toutes ces douleurs, et quand pourrai-je gouster tranquillement le plaisir d'estre avec tout ce que j'aime?

« Je ne demande de bonheur dans le monde que celui de passer ma vie avec vous, et je renonce de bon cœur à toute la terre ensemble. Vous me tenez lieu de tout, vous faites mes

plaisirs, ma joye et ma félicité. Ha, mon aymable enfant! quand viendra-t-il ce temps heureux, et que je l'attends avec impatience!

« Je suis inquiète que vous soyez encore à faire la campagne, cela ne me sort point de la tête, et ce dessein n'est point d'un amant aussi tendre, que vous avez mille raisons de demeurer et vous n'en avez aucune de partir. Si vous m'aimez, changez cette résolution; elle m'afflige sensiblement; j'ai peine à résister à une absence de trois semaines, que seroit-ce donc, s'il faut vous quitter pour plusieurs mois? J'en mourrois... Me refuserez-vous ce que je vous demande avec tant d'insistance? Vous estes nécessaire icy et vous pouvez demeurer sans vous faire aucun tort. Mandez-moi vite que vous m'accordez ma prière et tirez-moi de mon chagrin...

« Vendredi [30 juin].

« ... J'ai esté tesmoin hier d'une conversation entre mon père et ma mère qui m'a fait faire bien des réflexions. On ne peut imaginer rien de si désobligeant ni de si aigre que tout ce qu'ils se sont dit...

« J'ai tremblé en voyant des personnes, que l'amour seul a unies, si animés pour si peu de chose, jusque-là qu'ils se sont menacés de se quitter. Ils se sont enfin raccommodés au bout de deux heures, mais ma mère est piquée au vif contre mon père, et elle n'a point tort. Vous jugez bien qu'elle a peu de pouvoir, puisqu'elle ne peut réussir dans une affaire qui lui tient si fort au cœur. Cela me donne fort mauvaise opinion des miennes, car toute mon espérance estoit en elle, et je vois qu'il suffit qu'elle souhaite une chose pour qu'elle ne soit point. Mon père est dur au delà de l'imagination; je suis fort mal édifiée de lui, car j'ai connu aux manières qu'il a pour ma mère que l'on ne doit point compter sur ses bontés; de sorte que je suis de fort méchante humeur aujourd'hui...

« 1er juillet.

« ... Si je n'avois receu une lettre de 205 avant la vostre, je crois que vous m'auriez donné la fièvre, en me parlant de vos plaisirs et des dames avec qui vous jouiez. Je suis hors d'inquiétude grâce à elle. Voicy ce qu'elle me dit : « Il y avoit

hier toutes les dames, mais il faut qu'elle ne touchent guère, car je vis nos courtisans bien languissans et peu occupés. N'est-ce pas estre bien à bout de plaisirs, quand l'on est réduit à jouer avec des enfans ? C'est ce que fit Konigsmarck tout le soir. Il le passa à faire des maisons de cartes à la petite princesse et à la petite Chevalerie. Je lui en sus pourtant bon gré, mais il me parut, de plus, qu'il ne vouloit pas donner de la jalousie à sa maîtresse, s'il en a une. Beau et bien fait comme il est, il y a plus d'apparence qu'il en a qu'à croire qu'il n'en a pas. »

« Vous jugez bien que ces manières-là charment et qu'elles m'attachent plus fortement à vous. Mais il y a bien de la malice, mon très cher, à laisser, comme vous faites, une pauvre femme dans une inquiétude à mourir, car vous n'avez pas la charité de me nommer les dames avec qui vous vous divertissez ; mais enfin je vous pardonne, et je suis si contente de vous, que je ne saurois assez bien vous en marquer ma reconnoissance.

« Hors le plaisir de savoir les manières charmantes que vous avez pour moy, la lettre de 205 ne m'en fait point. Je meurs de peur qu'elle ne pénètre vos raisons. Vous devriez estre l'homme du monde le plus fier, car, remarquez bien, tout vous admire, vous plaisez généralement, et jusqu'aux vieilles qui ne voyent presque plus, se récrient sur tous vos charmes. Pour moy, je vous l'avoue, je suis plus glorieuse que je ne saurois le dire d'avoir un amant comme vous. L'amour n'est pas plus beau ni plus aimable. Vous joignez à cela beaucoup de tendresse, de la fidélité, les manières du monde les plus touchantes. Il ne manque rien à mon bonheur que de vous voir et de ne vous quitter jamais. Je ne suis occupée que du dessein de m'attacher à vous pour toute ma vie, et je passe mes nuits sans dormir à force d'y penser. Elles seroient bien plus agréables si je les passois à consulter avec vous... »

Les lettres qui vont suivre apportent, à travers les menus détails qui intéressent les amans, la justification formelle de l'accusation qui pèse sur Konigsmarck d'avoir voulu tirer profit de son amour. Elles démontrent qu'entièrement soumis aux volontés de la princesse, de même qu'il lui avait sacrifié ses biens en Suède, il refuse à Hanovre toutes les propositions avantageuses. Sophie-Dorothée va jusqu'à exiger qu'il ne parte pas pour la guerre contre les Danois ; à quoi il répond simple-

ment : « Je vous obéirai aveuglément, mais si, pour sauver mon honneur, je dois y aller encore une fois, vous me donnerez la permission de partir. » La princesse, avec l'inconscience des réalités commune aux femmes que domine la passion, ne semble pas s'apercevoir que ses exigences achèvent la ruine de Konigsmarck.

Elle compte, pour arranger les choses, sur ses parens, sur le hasard, sur tout enfin, sauf sur les moyens qui dépendent de son amant. Ces moyens, s'ils se présentent, elle les écarte, et il ne sait qu'obéir.

« Le mercredi 5/15 juillet.

« ... Je ne vous dirai point que je suis dans des inquiétudes mortelles, toutes les fois qu'il se présente ailleurs des avantages considérables pour vous. Je suis au désespoir d'estre la cause que vous les refusez, et je mourrois de douleur si vous les acceptiez, car cela m'esloigneroit si fort de vous que je n'aurois presque aucune espérance de vous revoir, et vous savez bien que, sans vous, tout le monde ensemble ne m'est rien et que vous me tenez lieu de toute chose.

« Si vous m'aimez, ne m'abandonnez point, je vous en conjure, je vous le demande par toute la passion que j'ai pour vous; elle mérite bien que vous fassiez quelque chose pour elle, puisque jamais il n'y en a eu de si tendre et de si sincère...

« Vous me faites trembler par tout ce que vous me mandez de vos chagrins, je m'y intéresse et je les ressens plus que si j'en estois accablée, car vous m'estes mille fois plus cher que moy-mesme.

« Je ne sais qui sont les amis dont vous vous plaignez; et j'ai bien envie de les connoistre pour les haïr mortellement.

« Ma mère et mon père sont tout à fait raccommodés, et mieux ensemble que jamais...

« Je ne désespère point d'obtenir ce que je souhaite, et je ne quitterai jamais la partie, car quoi qu'on me refuse, je ne me rebuterai point, mais je trouve les conjonctures fort contraires à mon dessein : on ne parle que de guerre et de la misère où l'on est. Il me semble qu'il faut attendre un temps plus favorable.

« Mon père est plus tendre que jamais pour moi, et ma mère m'accable à force de bontés...

« Plus je lis vostre lettre, plus j'en suis touchée : vous me dites que vous serez obligé d'aller chercher quelque coin du monde où l'on vous donne le pain, afin de ne point mourir de faim. Me comptez-vous pour rien, et croyez-vous que je vous abandonne jamais, quelque chose qui arrive? Si vous en estiez réduit à cette extrémité, soyez persuadé que rien dans le monde ne m'empêcheroit de vous suivre et que je voudrois périr avec vous. Mais, mon Dieu, ne nous abandonnons point à de si tristes réflexions : peut-être serons [nous] plus heureux que nous ne l'espérons. Aimons-nous toute nostre vie et consolons-nous ensemble de tous nos malheurs. Peut-estre finiront-ils car, comme je vous l'ai déjà dit, je me flatte d'obtenir ce que je souhaite, et d'abord que je verrai la chose en meilleur train, je presserai si fort que l'on sera bien dur si l'on me résiste...

« Mon Dieu, si vous m'abandonnez, je ne veux plus vivre. Que ferois-je dans le monde si vous ne m'aimez plus? Je n'y suis que pour vous. J'ai bien des grâces à vous rendre des manières charmantes que vous avez pour moi ; je suis sensible comme je le dois et mon cœur fait son devoir là-dessus, mais je crains que si vous poussez la Platen à bout, qu'elle s'en venge. Ménagez-la un peu, mais point trop aussi ; je suis au désespoir de l'excès de ma délicatesse, je vois bien qu'elle me nuira, mais je vous aime si passionnément qu'il m'est impossible d'estre raisonnable. »

Il serait injuste aussi de passer sous silence le suprême sacrifice proposé par Konigsmarck à Sophie-Dorothée : effrayée de tous les dangers qu'elle court à cause de lui, il lui laisse entendre qu'il doit la quitter, et la princesse de s'écrier :

...« Je trouve un endroit dans vostre lettre qui ne me plaît point. Voicy vos propres mots : « Il n'y aura que le danger où je vous vois exposée qui me pourra faire songer à vous quitter, car puisque aucune espérance ne nous reste de vivre jamais ensemble, pourquoi vouloir nous hasarder pour si peu de chose, c'est-à-dire pour se voir vingt fois par an ? »

« Voilà une belle raison pour m'abandonner! Moi qui me sacrifierois, et tout le monde ensemble, pour estre avec vous, soyez persuadé que tous les périls les plus terribles, et la mort mesme, si je la voyois devant mes yeux, ne me feront jamais

venir la pensée de m'esloigner de vous, puisque sans vous il m'est impossible de vivre et que vous faites toute ma joye et ma félicité... »

« Dimanche, à 1 heure après midi [9/19 juillet].

« Pourrai-je trouver des paroles pour vous bien marquer l'effet que vostre lettre charmante a fait dans mon cœur ? Non, il est impossible, et tout ce que je peux vous dire là-dessus est infiniment au-dessous de tout ce que je sens. Je viens encore de la lire, elle fera mon occupation toute la nuit. Le moyen de dormir, quand on est rempli de la plus violente passion du monde ! Tout ce que vous me dites de la vostre me met hors de moi-mesme. Jamais je ne vous ai si ardemment aimé, je vous adore, et quoi que je puisse faire pour vous, ce ne sera jamais autant que vous le méritez. Si les comtes de Steinbock (1) et de la Gardie sont encore où vous estes, et qu'ils aient le dessein de venir icy, je vous conjure de venir avec eux. C'est un prétexte raisonnable, et je ne crois pas que l'on puisse y trouver à redire. J'espère que, quand vous serez icy, l'amour nous aidera et que nous trouverons quelque moyen de nous voir. Il sera bien plus aisé quand vous y serez sans façon qu'autrement. Je mourrai si je n'ai pas la joye de vous embrasser, et si vous saviez l'estat où vostre absence me réduit, vous en auriez pitié. Je ne saurois vous parler d'autre chose, ce soir, que de l'excès de ma passion... Vous me faites bien justice d'estre persuadé de ma tendresse. J'espère vous en donner un jour de si fortes marques que vous connoîtrez que rien au monde n'est pareil à l'attachement et à la passion que j'ay pour vous. Je me fais une joie si charmante du plaisir de vous voir, que je suis dans des transports incroyables. Préparez-vous à tous les emportemens et à toutes les ardeurs du monde, le plus tendre et le plus violent. Si vous venez, faites que je le sache, afin que l'excès de ma joye ne me trahisse point. Qu'elle sera extrême ! Si l'on en peut mourir, j'en mourrai. Oui, mon aimable enfant, ma passion est au point de ne pouvoir plus vivre sans vous, et je tremble qu'elle ne me fasse faire quelque extravagance dangereuse pour vous et pour moy.

« Que je vous aime d'estre aussi sensible que vous me le dites à la seule pensée que je puisse changer, et que cela me

(1) Chargé d'affaires de l'Empereur.

marque bien vostre tendresse ! Mais pouvez-vous l'avoir, cette pensée, elle blesse ma délicatesse, et je veux que vous croyez fortement que je suis incapable d'estre un moment sans ma passion. Elle fait tout le bonheur de ma vie, elle m'est chère et je veux qu'elle meure avec moi... que mon cœur est plein de vous, et que je vous adore...

«... Je me sens un redoublement de tendresse pour vous qui me met hors de moi-même. Je ne suis point contente de tout ce que je vous dis de ma passion. Je la sens infiniment davantage que je ne peux vous le dire : elle va à l'adoration et à donner ma vie mille fois pour vous. C'est bien le moins que je puisse faire pour toutes vos bontés. Il ne se passe point de jour que vous ne m'en donniez mille marques et où je n'aye de nouvelles grâces à vous rendre. Comment m'acquitter de tout ce que je vous dois en toute ma vie ? Quoi que j'en puisse faire, je n'en ferai jamais assez; mais enfin mon cœur et mon âme sont à vous depuis que je vous connois et ils y seront éternellement. Disposez-en, vous en estes absolument le maistre, et vous les trouverez toujours soumis à vos volontés. Il est vrai que rien ne fait tant de plaisir et ne soulage tant que les lettres de ce qu'on ayme, surtout quand elles sont bien longues ; je connois toute la joye qu'elles donnent, et c'est pourquoi je suis si sensible quand les vostres ne le sont pas. Je vous en ai marqué mon dépit par ma lettre de samedi, mais il a parlé tout seul, et mon cœur n'y a aucune part. Il est pour vous comme vous m'assurez que le vostre est pour moy. Il vous défend toujours et il est bien plus dans vos intérêts que dans les miens...

« N'accusez pas ma passion d'estre journalière : dans tous les momens de ma vie, vous en devez estre content, et excepté de petits dépits qui ne viennent que d'excès de délicatesse, vous n'avez pas besoin de toutes les excuses que vous me faites d'avoir manqué un jour de la semaine à m'escrire. Il y a longtemps que vous estes pardonné, et quand j'ay voulu vous accuser de négligence, mon cœur vous a si bien défendu que je vous ai bientost cru innocent.

« Je n'y veux plus songer... je ne veux m'occuper que de tout ce que vous me dites de vostre tendresse : elle me chatouille, elle m'enchante, elle me fait un plaisir que je ne peux bien vous exprimer. Continuez dans ces sentimens charmans, ils font tout le bonheur de ma vie. Que je vous ayme d'estre

aussi sensible que vous le dites : à la seule pensée que je peux changer, quoi, tout vostre sang se remue et vous estes si agité que vous ne pouvez poursuivre! Cet endroit me charme, il me paroist si tendre et si naturel que ma passion en redouble. Je l'ay relu vingt fois et je ne peux m'en lasser.

« Je ne crois pas que dans le monde il y ait rien de si charmant que vous : vous prévenez les désirs, vous allez au-devant de tout ce que l'on peut souhaiter, que faut-il faire pour vous tesmoigner combien j'y suis sensible? Rien ne me paroistra difficile quand il s'agira de vous faire voir jusqu'où va ma passion ; mais, cependant, quoique j'aye une joye sensible de ce que vous venez de faire pour moy, je suis touchée jusqu'au cœur d'estre cause que vous refusez une infinité d'avantages considérables. Je ne m'en consolerai point que je ne puisse réparer tout ce que vous perdez pour moi. Quel sera mon bonheur si j'y parviens jamais!...

« Je trouve en vous de quoi contenter tous mes désirs, mon ambition est bornée à vous plaire et à me conserver vostre cœur. Il me tient lieu de tous les empires, et tout l'Univers ne me consoleroit pas de sa perte. »

A ce moment, c'est Sophie-Dorothée, elle-même, qui, dénombrant les incessantes preuves d'amour qu'elle a reçues de Konigsmarck, sauve la mémoire de son amant.

« Mercredi [12/22 juillet].

«... Mon père a parlé l'autre jour à table de vous avec amitié ; il a dit que, depuis que vous estiez au monde, vous aviez esté parfaitement joli ; je l'en ayme davantage de vous rendre cette justice, mais il est impossible de ne pas le faire, et il ne faut que des yeux pour voir que vous estes l'homme du monde le plus aymable. Si vous saviez combien je suis glorieuse d'avoir un amant comme vous, j'estime plus ma conquête que celle de tout l'Univers ; qu'elle m'est chère! Je ne songe qu'à me la conserver, et je prendrai tant de soins pour cela, que je me flatte qu'elle ne m'échappera point. Grand Dieu, si vous m'échappiez, que devenir! Je ne voudrois pas survivre un moment à ma perte, et que pourrois-je trouver dans le monde qui pût la réparer? Je compte tout pour rien : vous m'estes toute

chose, je vous aime, je vous adore. Cependant je ne vous vois point.

« Si l'on pouvoit mourir d'ennuy et de mélancolie, je serois morte. Depuis que je vous ai quitté je ne dors plus; je passe les nuits entières à songer aux moyens de vous voir; je n'en trouve point comme je les voudrois, cela me désespère...

« C'est un crime à ne pouvoir jamais effacer que celui de m'esloigner de vous, et je serois moins sensible si l'on en vouloit à ma vie; vous m'estes plus cher mille fois, et sans vous je la compte pour rien ; elle ne fait que m'ennuyer en vostre absence... »

Konigsmarck ne renonce pas à l'espoir d'un nouveau rendez-vous avec la princesse. Il faut remarquer combien le fougueux Suédois apporte de prudence dans les entreprises qui pourraient la perdre irrémédiablement.

[14/24 juillet].

« ... Je me fais une idée si charmante du plaisir de vous voir et je ne peux pas voir dans toutes vos lettres de quelle manière vous voulez que cela se fasse, car le comte Steinbock est parti. L'on parle de ma marche, il faut donc que cela soit incognito, mais avant que je puisse venir déguisé, il faut des instructions. La chose n'est pas aisée, et à moins d'estre bien informé, je pourrois faire un pas de clerc qui nous rouineroit (*sic*) entièrement...

« Vos deux lettres paraissent également tendres, cependant je trouve plus de sincérité dans l'une que dans l'autre; dans l'une vostre cœur parle, dans l'autre ce n'est que vostre main qui écrit. »

A quoi la princesse, piquée, répond sur l'heure :

« Dimanche.

« ... Je crois vous avoir donné assez de marques de ma sincérité pour pouvoir estre persuadé que je ne vous en manquerai jamais. Ayez-en autant pour moi que j'en ai eu et que j'en aurai toute ma vie pour vous, et je serai fort satisfaite.

« Je n'ose vous parler de ma tendresse, car vous croiriez peut-estre encore que ce n'est point mon cœur qui parle et que ce n'est que ma main qui escrit, et il est vrai que vous avez sujet de vous plaindre de ce pauvre cœur; peut-estre que le trop

de passion qu'il a pour vous et l'excès de la délicatesse vous ont incommodé quelquefois, mais enfin tout ce qui se fait par excès d'amour doit estre pardonné...

« Pour venir déguisé, je m'y oppose; [l'entreprise] me paroist trop dangereuse, et c'est tout comme vous le dites, pour ruiner nos affaires pour jamais. Croyez-vous que si j'eusse pu imaginer quelque moyen pour vous voir, que j'eusse attendu à vous le dire que vous me le demandassiez? Il y a longtemps que j'en aurois profité et je ne me verrois dans le chagrin où je suis. Ne songez point que vous puissiez venir sans estre connu; ce seroit une espèce de miracle, et il ne s'en fait plus dans le temps où nous sommes... »

Sophie-Dorothée proclame Konigsmarck le modèle des amans et, presque aussitôt, tombant à son tour dans le travers dont elle l'adjure si souvent de se corriger, elle récrimine amèrement sur les plaisirs qu'il prend en son absence.

Les plaintes de la princesse cèdent devant des préoccupations autrement graves: la lecture de son contrat de mariage ne lui laisse aucun espoir de disposer de la moindre partie de ses biens:

« Mercredi [19/29 juillet].

« ... Vous vous trouvez beaucoup de flegme pour tout ce que je fais, et je vous assure que je n'en ai pas moins pour tout ce qui vous regarde. Je suis bien heureuse d'estre dans ces sentimens, car sans cela j'aurois esté fort touchée de la feste que vous avez donnée hier au soir à la Platen et à toutes les dames. Stubenfol en a fait le récit à table dont tout le monde a été charmé. L'on a trouvé que rien n'estoit mieux imaginé et que tout y marquoit la politesse et la galanterie. Je ne suis point surprise que vous vous soyez surpassé, les objets en valent bien la peine, et quand on est animé par tant de charmes, on réussit toujours parfaitement. Je vous avoue que je n'ai aucune peine à suivre vostre conseil et que je me sens tout disposée à demeurer icy autant qu'il vous plaira. J'ai beaucoup de grâces à vous rendre de toutes les nouvelles dont vous me faites part. Je fais aussi mille vœux pour la continuation de vos plaisirs et je vous assure que je serois au désespoir de les troubler par ma présence. Je ne sais comment vous voulez que j'accorde l'empressement que vous avez pour savoir ce que je fais, avec l'indifférence que

vous me témoignez par toutes vos manières. Ce sont de continuelles parties de plaisir... dont toutes les circonstances sont si désobligeantes que l'on ne peut rien imaginer de pis; mais j'aurois tort de me plaindre et de trouver à dire vostre conduite; elle est charmante pour moy et marque une tendresse et une fidélité surprenantes. C'est sur la mienne que vous pouvez, avec raison critiquer : je vas, dites-vous, tous les jours à la Comédie, et l'on me parle à l'oreille, et l'on me cajole tant qu'elle dure, c'est pour remplir vostre papier que vous me faites ces contes, car il n'y a pas un mot de vérité...

« Cependant vous voulez bien que je vous informe de mes affaires : j'ai leu hier mon contrat de mariage qui ne peut estre plus désavantageux pour moi qu'il l'est.

« Le Prince est maître absolu de toutes choses et il n'y a rien dont je puisse disposer. La pension mesme qu'il doit me donner est si mal expliquée que l'on peut aisément me la chicaner. J'ai esté fort surprise de tout cela, car je ne m'y attendois point du tout. J'en ai esté si touchée que j'en ai eu les larmes aux yeux.

« Ma mère en a esté attendrie et m'a parlé comme je le souhaite. On ne peut rien imaginer de tendre et obligeant qu'elle ne m'ait dit, jusqu'à m'offrir de vendre ses pierreries et de m'en faire un fonds où je voudrois. Mais enfin nous avons conclu qu'il falloit parler à mon père pour qu'il y mette ordre. Ma mère l'a fait ce matin, la réponse a esté bonne et j'espère que j'obtiendrai ce que je souhaite... Ma mère agit avec moi le plus honnestement du monde, et je suis fâchée que vous la traitiez de folle, car je ne l'ay jamais tant aimée que hier et aujourd'hui. Peut-estre que tout cela vous sera fort indifférent, car je ne sais si je peux me flatter d'un reste de tendresse, et de la manière dont vostre lettre est tournée, j'ai beaucoup sujet d'en douter.

« J'avois résolu de ne vous point dire que je crois aller la semaine prochaine à Hanovre, mais il me semble que je dois vous en avertir afin que, si vous ne me voulez point, je trouve quelque prétexte pour demeurer. J'y aurois esté celle-ci, si vous ne m'aviez mandé d'attendre, de peur de venir mal à propos et de troubler quelque feste. J'attendray que vous me le fassiez savoir...

« J'ai esté toute preste à vous parler de ma tendresse, la

crainte de vous importuner m'a retenue, car vous me mandez que je vous en parle tant. Je ne vous en romprai pas la teste aujourd'hui assurément, car je crains plus que la mort de fatiguer les personnes que j'ayme. Je m'estois flattée que vous me diriez le sujet du chagrin dont vostre lettre est toute remplie, et mesme vous ne deviez pas y manquer; il faut qu'il ait esté bien violent pour que vostre valet de chambre vous a trouvé si changé et vous a donné de la reine de Hongrie. Ce qu'il y a de bon, c'est que les choses violentes ne durent pas; il me semble que vostre tendresse est de mesme. Vous avez des momens de passion si extraordinaires que, si cela continuoit, rien ne seroit si aimable que vous, mais par malheur, ils finissent promptement et font place à des manières si piquantes et si désobligeantes que l'on a peine à croire que ce soit un mesme cœur qui produise tous ces différens sentimens. Je vous prie de ne point oublier de me faire savoir si je ne vous incommoderai point de venir à Hanovre la semaine prochaine.

« Adieu, il me semble que l'on escrit avec fort peu de plaisir quand ce n'est que pour se plaindre. Il faut finir; malgré toutes mes réflexions, il pourroit m'échapper que je vous aime, et je mourrois plutôt que de vous le dire aujourd'huy. »

La colère de la princesse apparaît peu menaçante, puisqu'elle songe à préparer un rapprochement.

Comment a-t-elle pu prendre tant d'émotion du récit que Stubenfol lui a fait d'un souper offert à la comtesse par Konigsmarck? Voici, d'ailleurs, la défense de ce dernier :

« Samedi [24 juillet/3 août.]

« ... J'ai bien de l'obligation à M. Stubenfol du beau rapport qu'il a fait de ce souper, jusqu'ici sa menterie [ne] m'a pas incommodé, mais à présent, je vois ce que bien des gens m'ont dit de lui : vous connoissez cet homme, et vous ne savez que trop que d'un pet il en fait un coup de tonnerre. Ce n'est pas étonnant qu'il a trouvé mon souper beau, il a mangé six perdreaux seul et bu une bouteille entière de vin de Serisse (1). C'est le plus beau, le plus magnifique, et le plus galent festin du monde pour lui. Donnez-lui la même chose dans une écurie

(1) Xérès.

de cochons, il en fera le plus beau jardin de fleurs d'Italie.

« Je m'en vais dormir, aussi bien est-il déjà deux heures après minouit [*sic*] ; si je continue, je vous dirai des duretés que je serai fâché de dire à une dame. »

Pour prouver à la princesse que, nuit et jour, elle occupait sa pensée, il lui raconte un rêve, vision prophétique du drame qui bientôt terminera leurs amours :

« Hanno[vre], le 21e [juillet].

« ... J'espère pas qu'il m'arrivera ce que j'ai songé la nuit passée, car j'ai eu la tête coupée parce que l'on m'avoit surpris avec vous... et j'ai souffert plus qu'une âme qui est au purgatoire, ma plus grande peine étoit ce que vous étiez devenue. Mes juges étoient le Prince et le Bonhomme ; je ne voudrois pas passer une pareille nuit pour toute chose au monde ; en m'éveillant, j'étois tout en eau, et mon valet de chambre me dit que j'ai crié tout haut d'une voix pleurante : « Où est-elle, où est-elle ? » Je n'ai pas craint la mort, mais ma plus grande peine a été celle de ne plus pouvoir rien savoir de vous, ni de ce que vous étiez devenue ; l'on voit, dans ces sortes de rencontres, combien l'on aime les gens... »

La princesse réplique aussitôt :

« Votre songe me fait trembler. Rien n'est si obligeant de n'avoir songé qu'à moi dans le péril où vous estiez. Soyez persuadé que je n'en ferois pas moins toute éveillée et que je ne serois occupée que de vous. Dieu nous préserve de pareilles extrémités ! »

Dorothée revient à Hanovre dans le même temps que Konigsmarck reçoit l'ordre de rejoindre son régiment. Il doit partir la nuit même, et la princesse se désespère :

« Lundi [30 juillet/9 août].

« ... Je suis accablée de tant de douleurs ; vous partez, je ne vous verrai de longtemps ; je me trouve dans un estat si cruel que je me souhaiste la mort dans ce moment. Je n'ai point dormy, j'ai un battement de cœur effroyable, et je suis si touchée de ne vous avoir point veu, que j'en suis hors de moi.

« Que la vie m'est insupportable sans vous, et que vous estes cruel d'en douter!

« ... Quoi, vous êtes parti sans que j'aye pu vous assurer moi-même que je vous adore et que je ne veux vivre que pour vous ; et vous estes parti avec des imaginations qui me désespèrent...

« Je vous escrirai au retour de Herrenhausen. Je meurs pour toi, mon cher enfant. »

De tristes pensées commencent d'assaillir Sophie-Dorothée qui, en l'absence de son amant, craint tout, d'abord le refroidissement de Konigsmarck, car il faut bien reconnaître qu'elle l'égale en jalousie. Puis, elle se sent environnée d'espions. Malgré les protestations de la Platen, elle la redoute ; l'avenir lui apparaît sombre :

« Mercredi 2.

« ... Je ne me suis jamais trouvée si dévote qu'aujourd'hui. Je suis dégoustée du monde, toutes mes réflexions me tuent. Plus j'examine les manières que vous avez pour moi depuis un certain temps, plus je les trouve différentes de celles que vous avez eues autrefois. Est-il possible que je sois la seule du monde capable d'un attachement éternel ? Pourquoi n'estes-vous pas de mesme ? Mais je ne peux plus m'en flatter. J'ai eu un temps heureux où il ne m'entroit pas dans la teste que vostre tendresse peust finir. Ce temps charmant est passé, et je ne crains que trop que vous me ferez connoistre au premier jour qu'il n'est point d'éternelles amours. Souvenez-vous de tout ce que vous m'avez dit là-dessus, il y a quelques jours. Toutes mes pensées m'accablent, je voudrois pouvoir sortir du monde et n'y revenir jamais, et dans le chagrin où je suis, la mort me paroist agréable. Je n'ai plus la force de vous escrire, je n'en puis plus... j'ai le cœur plein d'une douleur mortelle. »

Son abattement devint tel que la Confidente crut devoir en informer Konigsmarck :

« Je vous prie, tâché de rassurer la Princesse, elle est extrêmeman en peure de votre fidellité et elle crain de vous perdre par une inconstance. Toute la journé elle ne fait autre chose que tanto elle pleure, tanto elle se plaint, et puis elle soupire. »

Six jours passent encore, et Sophie-Dorothée n'a toujours rien reçu de Konigsmarck. Ce silence, qu'expliquent aisément les difficultés suscitées par l'état de guerre, elle s'obstine à l'attribuer à l'infidélité de son amant. La dernière lettre qui reste de la correspondance de la princesse n'est qu'une touchante lamentation :

« Je suis dans une incertitude mille fois pire que la mort. Rien n'est égal aux tourmens que cette cruelle incertitude me fait souffrir: je me vois mille raisons de douter de la tendresse de la seule personne que je voulois qui en eusse pour moi, et ce qui me désespère, c'est que, quelque sujet que j'aie de me plaindre de vous, je ne peux m'empescher de vous aimer d'une manière si tendre et si véritable, que je sens bien qu'il me sera impossible de cesser jamais de vous aimer.

« Quel malheur, bon Dieu, et quelle honte de vous aimer sans estre aimée! Cependant c'est mon destin : je suis née pour vous aimer et je vous aimerai tant que je serai au monde. S'il est vrai que vous soyez changé pour moi, comme j'ai mille raisons de le craindre, je ne veux point d'autre punition pour vous que de ne trouver jamais, en quelque lieu que vous puissiez estre, de passion ny fidélité égale à la mienne. Je veux que, malgré les plaisirs que vous trouverez à faire des conquestes nouvelles, vous ne puissiez vous empêcher de regretter les sentimens et les manières que j'ai pour vous, vous ne les trouverez en aucun lieu du monde si tendres et si sincères.

« Je vous aime plus que l'on n'a jamais fait et avec des délicatesses que personne ne peut avoir comme moi. Mais je vous dis trop souvent les mesmes choses et vous en devez estre bien fatigué. Ne le trouvez point mauvais, je vous en conjure, et ne m'enlevez point la seule consolation qui me reste de me plaindre à vous mesme de vostre dureté. J'en suis si touchée qu'il ne m'en reste plus de sensibilité pour rien. Je devrois pourtant estre bien inquiète de ce que, malgré tout ce que l'on a fait pour découvrir où est la lettre que vous m'avez escrite à Celle, on ne reçoit pas seulement un mot de réponse. Tout semble d'accord pour m'accabler : vous ne m'aimez peut-estre plus et je me vois à la veille d'estre absolument perdue. C'est trop de douleur à la fois et il faut bien que j'y succombe. Il faut finir... Adieu, je vous pardonne tout ce que vous me faites souffrir. »

Il est facile, grâce aux lettres de Konigsmarck, de reconstituer la trame des événemens survenus depuis son départ de Hanovre jusqu'au jour où la mort finira le roman.

Dans les premières, il se justifie du silence dont se plaint amèrement et injustement Sophie-Dorothée :

« [21 août].

« Depuis avant-hier au soir 12 heures, j'ai été perpétuellement à cheval et j'ai fait plus de douze lieues sans mettre pied à terre. Il ne s'est rien passé encore, nous parlons avec MM. les Danois, car il n'y a que la rivière entre deux.

« *O tanto de la guerra,* parlons d'amour... »

« 27 août.

« ... Quand je vas la nuit et les jours pour patrouiller, je peux faire autant de réflexions que je veux ; je vous vois toujours devant moi, je vous considère depuis la tête jusques aux pieds, je trouve tout en perfection. Si l'on peut aimer après être hors du monde, soyez persuadée que toutes les beautés de l'autre monde ne m'ébranleront pas. »

La guerre avec les Danois tourne court ; les troupes rentrent à Hanovre où, pour Konigsmarck, la vie devient impossible.

Épié par la Platen, traqué par ses créanciers, conjuré par Sophie-Dorothée de fuir avec elle, il se rend à Dresde, pour réclamer au nouvel électeur de Saxe, Auguste le Fort, des sommes jadis prêtées. La Cour saxonne est brillante, mais les coffres sont vides. Auguste traite princièrement le Suédois et ne lui donne pas d'argent.

Le poste de major général de l'armée lui est offert en compensation ; il l'accepte. C'est la dernière ressource, le dernier espoir d'assurer la vie des deux amans dont la fuite est maintenant décidée.

Des lettres de Konigsmarck pendant cette période, nous n'en retiendrons que deux, car, mieux que toute autre considération, elles placent les héros du triste roman dans leur vraie lumière ; elles les situent en quelque sorte, elles les expliquent :

« ...Si j'étois bien sûr que vous vouliez fuir quand les Danois passe [ront] l'Elbe, et cela avec moi, je crois que je les laisserois passer... mais, mon ange, quand on viendroit au fait

et au prendre, je crois que vous ne seriez pas si prompte à l'accepter que vous le proposez asteur, car il faut avoir à vivre, voilà le grand obstacle. »

La fin de cette lettre n'est qu'un long réquisitoire contre les femmes, « dont la meilleure n'est pas bonne à noyer; » toutefois, il y met cette charmante conclusion :

« ...Toutes prétendent d'être sincères, passionnées, constantes, et elles ne sont rien moins que cela; il n'y a ni foi ni loi parmi le sexe... Je peux vous jurer, sans vous flatter, que vous vous distinguez parmi tout, et c'est pourquoi l'on se peut fier à vous.

« Vous êtes dans un endroit où l'on ne fait que des sottises; on [ne] se contente pas de les faire, mais l'on en parle tout haut, et il semble que les dames s'en font une gloire. Vous êtes jeune, coquette, cajolée de tout le monde, des exemples devant vos yeux, je m'étonne que vous ne les avez plus imités que vous n'avez fait. Ayez en obligation à votre bon naturel... toute autre que vous se seroit perdue sans faute. »

Après une grave indisposition de Sophie-Dorothée qui craint que ses charmes n'en soient altérés, Konigsmarck la rassure ainsi :

« Altenbourg, le 19 sept.

« ...Je me soucie guère si vous êtes pâle, maigre et défaite. Je serois bien malheureux si ma passion étoit seule fixée sur votre beauté; dans vingt-quatre heures elle peut changer en laideur, où en serois-je alors?

« Ma passion est fondée sur des merveilles plus solides en quoi je ne verrai jamais de changement. Eussiez-vous quatre-vingts ans, les beautés de mérite durent à l'éternité.

« Je puis encore vous jurer que je ne me souviens pas que mes amours m'ont tenu un quart d'heure dans des inquiétudes, au lieu qu'à présent il ne se passe guère de nuits que je n'en veille la moitié... D'abord que je vous ai connue, je me donnai tout à vous; ma raison avoit beau me dire qu'il faudroit partir un jour, je ne l'écoutai point, et mon cœur me disoit qu'il n'y consentiroit point.

« *Le papillon qui brûle à la chandelle sera mon sort, je ne puis éviter mon destin.* »

III

Dans le triste château de Leine, où elle s'est confinée depuis sa rentrée à Hanovre, Sophie-Dorothée attend Konigsmarck. Elle ne s'inquiète même plus de conserver à sa vie conjugale une apparence capable d'éloigner les soupçons. Son unique préoccupation est d'échafauder des plans de fuite où, toujours, manque l'élément essentiel : l'argent.

Cette attitude exaspère le Prince Électoral dont l'indifférence se change en colère, en violences, au point que Sophie-Dorothée, injuriée, frappée, va chercher refuge et protection près de ses parens.

Mais les temps n'étaient plus où, fille idolâtrée, elle régnait en petite souveraine au château de Zell.

Son père, aujourd'hui, l'y accueille avec des reproches, des menaces. Inquiété à cette heure par les Danois, il ne se soucie pas de se brouiller avec Hanovre et enjoint à la fugitive d'y rentrer. Les supplications d'Éléonore d'Olbreuse sont vaines; elle a perdu les charmes qui, jadis, lui assuraient la victoire dans ses démêlés avec son mari : la mère et la fille sont confondues dans une même malédiction. Sophie-Dorothée doit obéir. Mais, décidée désormais à ne plus rester à Hanovre, elle brûle ses vaisseaux en contrevenant gravement, envers l'Électeur et sa femme, aux lois de l'étiquette.

C'est à ce moment, qu'insouciant des dangers qui le menacent, Konigsmarck rejoint la princesse, afin d'arrêter les détails de la fuite qui s'impose prochaine. Leur anxiété est grande. Quelle Cour accueillera ces illégitimes amours? L'Angleterre? Il n'y faut pas songer dans les circonstances présentes. La France? La religion leur en aurait rendu l'accès difficile.

Le seul refuge qui s'offre à eux est la Cour du duc Antoine-Ulrich de Wolfenbuttel, le sûr ami de tous les temps. Par malheur, il était, pour l'instant, l'ennemi du Hanovre, ce qui aggravera singulièrement le cas de Sophie-Dorothée, quand, plus tard, dans le procès de son divorce, ce projet la fera convaincre de trahison.

Épiés de très près, les amans ne peuvent se voir, mais les lettres s'échangent sans relâche; enfin, tout est prêt pour la fuite, fixée à la nuit du 1er juillet.

Le matin même de ce jour, Konigsmarck reçoit un billet pressant de la princesse lui donnant rendez-vous le soir au château. Quel événement, quel péril motivent cet appel si dangereux? Surpris, mais sans hésitation, « le Chevalier » s'y rend.

Cette entrevue, la dernière, ce n'était pas l'amour, mais la haine qui l'avait préparée!

Quand, tard dans la nuit, Konigsmarck, quittant la princesse, traversa l'antichambre en fredonnant, — sans doute l'air des *Folies d'Espagne*, — quatre trabans postés par la favorite lui barrèrent le chemin. Une lutte courte et désespérée, un dernier outrage de la Platen à sa victime, un dernier cri de l'amant : « La princesse est innocente, sauvez la princesse! » Telle fut la fin de Konigsmarck.

Le drame est tenu secret, le cadavre mystérieusement enseveli; aucun indice du crime. On croit, d'abord, à une disparition momentanée. Sophie-Dorothée, affolée d'inquiétude, exhale inlassablement sa plainte : « Konigsmarck, où est Konigsmarck? »

Dans toutes les Cours de l'Europe où le secret du roman de Hanovre avait transpiré, on répète cette question.

A la Palatine, toujours si bien renseignée sur les intrigues allemandes, Louis XIV demande quotidiennement : « A-t-on retrouvé Konigsmarck? » C'est à ce moment le sensationnel fait-divers européen. Par une nouvelle cruauté du sort, ce fut de la bouche du comte Platen que Sophie-Dorothée connut la vérité.

La Cour de Zell s'accorda avec celle de Hanovre pour éviter le scandale, faire la nuit sur la victime, préparer l'expiation de la jeune femme. Le cri suprême de Konigsmarck ne détourna d'elle aucune haine, aucune vengeance.

Reniée par tous, même par son père, séparée de ses enfans, Sophie-Dorothée, le divorce prononcé, fut reléguée dans le triste château d'Ahlden où, pendant trente-deux ans, elle attendit la mort en pleurant son roman si rapidement vécu.

Loin d'elle, ses enfans grandirent et se marièrent. George-Guillaume devint électeur de Hanovre et roi d'Angleterre. Elle était enterrée vive, sorte de moniale dans un château désolé. Mais cette moniale qui, amère dérision, était fort riche, — elle avait hérité la fortune de son père, — se parait encore, soignait sa beauté.

Souvent même, dans ses cheveux châtains étincelaient des diamans. Toujours elle semblait s'apprêter pour quelque surnaturelle visite : derrière les murs de sa prison, n'entendrait-elle pas monter dans la nuit l'ancien signal, l'air des *Folies d'Espagne?*

Puis, inlassable, elle écrivait : quoi, et à qui? Combien de lettres, de plaintes, de cris de tendresse, plus beaux peut-être que ceux de jadis, allèrent vers un fantôme?

Peut-être aussi lui rappelait-elle son serment : « Si l'on peut aimer après être hors du monde, soyez persuadée que toutes les beautés de l'autre monde ne m'ébranleront pas. »

Tout semble avoir été détruit, le nom de Sophie-Dorothée a été effacé à la Cour de Hanovre, rayé de tous les actes officiels, retranché même des prières liturgiques.

Un silence de deux siècles a passé sur ces tragiques amours, les dépouillant de ce qui en pouvait amoindrir la beauté. Dans son mystérieux travail, le temps n'a apporté jusqu'à nous que le seul parfum de deux passions payées de tant de larmes et de sang qu'elles en sont, en quelque sorte, purifiées.

« C'est ma destinée d'estre à vous, — écrit Sophie-Dorothée à Konigsmarck, — et je suis née pour vous aimer. » Lui répond : « Le papillon qui brûle à la chandelle sera mon sort, je ne puis éviter mon destin. »

Dans ces seuls mots tient toute leur histoire. Mais pourquoi la pitié est-elle allée sur l'un et toutes les sévérités sur l'autre? Pourquoi séparer, comme de parti pris, leur souvenir?

La tendre mémoire de Sophie-Dorothée protège celle de l'amant dont elle se proclamait « glorieuse. »

G. du Bosco de Beaumont — M. Bernos.

POÉSIES

STUPEUR

O monde! océan noir qui roule autour de moi!
Je suis là, dans la nuit et l'eau, transi de froid,
Aveuglé par le sel que jette chaque lame,
Réfugié sur ce petit rocher : mon âme!
Tout s'écroule, tout change et fuit en ruisselant
Dans cette ombre où le haut des vagues seul est blanc,
— Lueurs que nous nommons les lois, — où seul se dore,
Certains soirs, un treillis onduleux de phosphore,
— Voile de la beauté qui flotte dans le noir; —
Alentour, aussi loin que mes yeux peuvent voir,
C'est l'Inconnu, l'immense et l'opaque ténèbre,
L'évanouissement fluctueux et funèbre
D'un infini dans l'autre infini deviné;
Mais je suis là, peut-être encor plus étonné
Qu'effrayé d'être là, devant ces sombres masses
Qui déferlent et qui m'assiègent, et par places
Sont si hautes qu'en l'air leur volute suspend
Comme un ciel glauque où Dieu, sillon d'astres, s'épand;
Je suis là, cramponné sans fin à mon roc d'être,
Parmi le froid qui d'heure en heure me pénètre,
Et la terreur qui monte et m'étreint, et la nuit
Si dense que parfois sa noirceur m'éblouit.
Je ne sais où je vais rouler lorsque cette onde,
Mobile et multiforme, en sa gueule profonde

M'aura pris d'un revers de vague pour toujours;
Je ne sais d'où je viens, par delà ces flots sourds,
De quel continent vaste et bleu sur des mers bleues,
Il me semble, où le vent errait durant des lieues,
Si fleuri de parfums que j'en défaille encor;
— Ou peut-être, parmi les écumes du bord,
Ne suis-je qu'un varech aussi, qu'une algue pâle,
Où cette eau lactescente à la couleur d'opale
S'est condensée en forme humaine au long des ans
Et qui va se dissoudre après quelques jusans; —
Mais je suis là, je suis, je vis! rien ne peut faire
Que je ne sois devant l'ample et mouvante sphère
Comme un point stable où s'est contracté l'infini;
Et même ce monde âpre, énorme, désuni,
Tumultueux, qui m'enveloppe et qui me noie,
Sorte de grande roue obscure qui tournoie
Avec chaque horizon pour liquide moyeu,
Pendant quelques instans, seul et faible, au milieu
Des embruns qui déjà me baignent jusqu'au ventre,
Ce monde, sur mon roc étroit, j'en suis le centre!

LILAS

Les maisons allongeaient leurs ombres, une à une,
Sur la grand'route vide où tout pas était mort.
Le vieux parc se taisait dans ses murs ; mais au bord
Un flot de lilas blancs déferlait sous la lune.

Ah! pour dire l'argent nacré de ces rameaux,
Le sommeil suspendu de leurs gerbes fleuries
D'où les odeurs sortaient comme des rêveries,
Il n'est point d'assez beaux ni d'assez pâles mots!

Les grappes débordaient du haut mur romanesque
Hors des balustres ronds qui ceignaient le jardin;
Leur odeur était si suave que soudain
Nous nous tûmes, fermant les yeux, en larmes presque...

Il sentait, ce parfum, d'ineffables secrets,
Des rendez-vous furtifs sur des balcons de marbre,
Des aveux qu'on retarde en marchant d'arbre en arbre,
Des sommeils innocens que veille un jet d'eau frais.

Il disait des douceurs adorablement blanches,
Des vogues sur un lac d'opale, à deux, la nuit,
Et par les tièdes bois, un soir de Mai, sans bruit,
Des baisers effeuillés comme la lune aux branches.

Il versait l'infini du bord du grand mur bleu;
Il était vif, profond, et pur, comme l'enfance ;
Parfum de Paradis que nous buvions d'avance,
Il parlait du Bonheur, il faisait croire à Dieu!

AU SILENCE DE MINUIT

O Silence émouvant de ma chambre à minuit,
Fidèle conseiller de mes heures de doute,
O toi que, demeuré seul dans l'ombre, j'écoute
Quand ma raison se cherche, anxieuse, et se fuit,

O toi dont la musique éparse est souveraine
Pour bercer le cœur gros de chagrin ou d'amour,
Toi qui, le soir, après les tumultes du jour,
Es la calme sagesse et la bonté sereine,

Silence qui, dans l'air encore tout meurtri,
Murmures pleins de voix subtiles et pareilles
A ce bruit sourd que font les conques aux oreilles,
Écho diminué d'un immense et long cri,

Silence, attention solennelle des choses
A quelque étrange mot sans doute essentiel,
Cher Silence, ami grave et confidentiel,
Viens encor me parler ce soir, à portes closes.

Ah! ce soir où pour moi vivre n'a plus de goût,
Parle-moi, dis-moi bien le mot de cette vie;
Dis-moi bien que malgré haine, mensonge, envie,
L'homme juste en chemin cueille la paix au bout;

Dis-moi que, dans cette ombre où le hasard nous mène,
Rien encore ne vaut d'être sincère et bon,
Et docile à l'élan et facile au pardon,
Et d'avouer une âme ingénument humaine;

Répète-moi tout bas le grand secret divin
Que jadis ont légué les sages aux apôtres :
Celui qui, douloureux, reste doux pour les autres,
Celui-là sera doux pour lui-même, à la fin!

ILLUSION

Ce soir de fièvre avide et d'ardente langueur
Où je sens tout le rêve aboutir à mon cœur,
Où, dans la nuit que fait plus sombre la charmille,
J'erre tendre et confus comme une jeune fille,
Où j'aspire à longs traits le vent moite qui fuit,
Qu'est-ce donc que j'attends dans l'ombre, cette nuit?

Ah! c'est que l'hiver fond dans l'air doux, que je cède
A l'antique mensonge épars sur le vent tiède,
Et qu'une fois de plus j'attends pour moi, j'attends
Tout le bonheur qu'apporte au monde le printemps!

ÉTONNEMENT

Que fais-tu là, toujours assis à ton travail,
Penché dans cette pose ardente et coutumière,
Très tard, près de ta lampe au vert globe d'émail
Qui bourdonne à ton front sa chanson de lumière?

Tes chers vieux livres sont étagés alentour,
Dans l'ombre où faiblement luit l'or des reliures;
Tu cherches, pour fixer tes songes de ce jour,
Des musiques de mots qui soient neuves et pures.

Voici des mois meilleurs après des ans mauvais;
Dans ce vase une main aimée a joint ces roses.
Ce destin, c'était bien celui que tu rêvais...
— Que fais-tu là, mon âme, au milieu de ces choses?

AZUR

Enfans, lorsqu'aux matins de Décembre, à l'étude,
Nous écrivions nos longs devoirs, le dos courbé,
Quelquefois, d'un coup d'œil rapide et dérobé
Qu'abaissait aussitôt la discipline rude,

Nous regardions, là-bas, du côté de la cour,
Au cri sur les cahiers de nos plumes hâtives,
Au sifflement du gaz sur nos têtes furtives,
Les grands carreaux bleuis par l'approche du jour.

C'était sur l'horizon d'hiver la nuit encore,
La noire nuit aiguë aux durs astres d'argent
Qui semblaient, comme un givre innombrable et changeant,
Se nacrer davantage au vent froid de l'aurore.

Miroitante et moirée aux carreaux comme un miel,
La lumière faisait l'étude toute jaune;
Mais au dehors déjà, sur une longue zone,
Le matin bleuissait dans les hauteurs du ciel.

Oh! cet étrange azur de l'aurore naissante,
Cet azur infini, dense et pourtant léger,
Qui peu à peu semblait d'en haut se propager
Par une continue et paisible descente!

Oh! ce profond azur des matins de jadis,
Ce saphir à la fois ténébreux et splendide,
Comme il était ardent, comme il était candide!
On aurait dit vraiment un bleu de Paradis...

Il coulait dans nos cœurs comme un liquide charme,
Nous le buvions avec extase; et lentement
Nous sentions à nos cils, éblouis par moment,
Poindre devant le ciel notre première larme.

Ah! cet azur, c'était l'au-delà, l'inconnu,
La liberté, le beau Dimanche après la messe,
Les vacances au bout des longs mois, la promesse,
Là-bas, d'un grand bonheur certain, le jour venu!

Cet azur merveilleux, c'était toute la vie,
Rêvée avec ferveur pour quand nous serions grands,
A travers la Fenêtre aux carreaux transparens
Où l'enfance attend tout dans sa divine envie!...

Je ne l'ai plus revu jamais dans aucuns cieux,
Même aux jours les plus tôt levés de ma jeunesse,
Même en sortant à l'aube, ivre de la caresse
Dont m'avaient enlacé des bras délicieux.

En vain je l'ai cherché sur Florence et l'Espagne,
Par les midis toscans et les soirs andalous,
En vain dans de beaux yeux attendris ou jaloux,
Ce ton du ciel qu'un songe ineffable accompagne,

Ce bleu sans fond d'où tant de grave et pur émoi
Ruisselait dans mon cœur d'écolier solitaire,
Ce saint azur qui n'est nulle part sur la terre,
Que je voyais dehors, et qui rêvait en moi!

DOUTE

Que j'ai vécu de ces dimanches,
Au temps des chefs-d'œuvre rêvés,
Tandis qu'au bout du parc passaient des robes blanches
Parmi des rires énervés!

Je laissais ces voix de la vie
Se briser contre les barreaux,
Et fier, domptant parfois la rime poursuivie,
Je souriais, comme un héros!...

Qui donc avait raison, des filles
Qui couraient, une fleur aux dents,
Ou du jeune homme pâle et seul sous les charmilles
Qui rythmait ses songes ardens?

J'ai longtemps cru trouver la joie
Après les labeurs révolus.
Je doute... Me trompais-je alors?... Quelle est la voie?...
Je ne sais plus, je ne sais plus!

GRAVITÉ

Ah! tout cela, mon âme, est misérable et vain!
Que sont ces pauvres cris, ces batailles, ces fièvres,
Pour quelques mots jetés sur l'art, sur l'art *divin!*
Tout mot est-il donc plus qu'un geste de nos lèvres?

Il n'est rien de divin ici-bas que la mort,
Et c'est elle au surplus la souveraine artiste :
Elle fondra nos voix dans un immense accord,
Et sculptera nos traits dans son beau marbre triste!

Tout cela, c'est les jeux de la vie... Un seul jour,
Une seule heure, un seul instant, en font de l'ombre.
C'est ce seul instant-là qui doit compter : si court,
Sa chute rebondit en des échos sans nombre!

Il n'est de sérieux que la Mort, ici-bas,
La Mort que tant de morts n'ont pas pu faire vieille,
La jeune Mort toujours en chemin, dont le pas
Commence à retentir, plus proche, à notre oreille.

Ah! cueillons ce qui seul au monde est important,
L'éphémère infini du temps et de l'espace!
Il n'est rien que le jour, que l'heure, que l'instant!
Il n'est de sérieux que ce souffle qui passe!

MUSIQUE NOCTURNE

Un Prélude liquide au lointain monte et baisse
Dans l'ombre et les odeurs de cette nuit d'été...
Soudain, le cœur battant, je me suis arrêté :
O flot de souvenirs! ô toute ma jeunesse!

Par de semblables nuits, jadis, au piano,
Mon père ainsi jouait à la fenêtre ouverte,
Et faisait ruisseler dans l'ombre chaude et verte
Du Chopin lisse, frais, scintillant comme une eau!

Et seul, éclaboussé d'argent par chaque gamme,
J'espérais un bonheur immense en palpitant;
Tout l'infini tenait pour moi dans chaque instant,
Et l'odeur des jasmins était toute mon âme!

Comme on déchoit au gré des jours, comme on décroît!
Qu'êtes-vous devenus, avidité lyrique,
Nerveuse ardeur, élans d'une âme chimérique
Qui, ne connaissant rien du monde, attend, et croit!...

Hélas! comme elles sont aujourd'hui moins profondes,
Qu'elles me versent moins de vague et tendre foi,
Les nuits d'été! Combien souvent, même pour moi,
La musique a roulé moins de rêve en ses ondes!

Mais non, je suis toujours ému, puisqu'en secret
Je pleure au chant perlé qui dans le vent dévie;
J'ai seulement changé d'émoi selon la vie :
Je n'ai que remplacé l'espoir par le regret!

MATIN DE PROVENCE

Vous où pleut l'azur du printemps,
Pins courbés, cistes aux fleurs frêles,
Pleins de fuyantes sauterelles
Et de papillons palpitans,

Comme baigne en votre lumière
Mon cœur que je croyais flétri!
Comme en moi remonte le cri
De la confiance première!

Non, tout n'est pas encor perdu,
Rien n'est fini de ma jeunesse,
S'il suffit, pour qu'elle renaisse,
D'un ciel chaud sur un pin tordu,

Si, par un matin de Provence,
Doutant de la vie et de moi,
Soudain je sens la même foi
Qu'aux jours les plus bleus de l'enfance!

FERNAND GREGH.

LA VILLE ET LA COUR

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE [1]

EXTRAITS DU JOURNAL

DU COMTE RODOLPHE APPONYI

I [2]

ANNÉE 1835

---

17 janvier. — Lady Granville nous a quittés, c'est une grande perte pour la société anglaise et pour celle du Juste Milieu. Lord Cowley (3), autrefois ambassadeur à Vienne, est nommé à la place de lord Granville. Lady Cowley est une femme de mérite, elle a de belles manières ; mais elle n'est pas aussi affable, aussi prévenante que lady Granville, et je crains que la comparaison qu'on fera sous ce rapport entre ces deux dames ne soit au désavantage de la nouvelle arrivée. Pour ce qui concerne l'esprit, l'une en a autant que l'autre, mais lady Granville a plus de gaieté, son esprit est donc plus agréable dans le monde. Mais, avec de l'esprit, on fait bien des choses, et ce n'est pas là pour lady Cowley la grande difficulté à vaincre.

(1) *Copyright by* Plon Nourrit et Cie.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre 1912 et des 1er et 15 mai et 1er juin 1913.

(3) Il était le père du duc de Wellington et le père de cet autre lord Cowley qui, de 1852 à 1867, fut, lui aussi, ambassadeur en France et siégea, en 1856, au Congrès de Paris.

Mais il y en a d'autres bien difficiles à surmonter. J'en parlais avant-hier avec la duchesse de Dino, et voici ce qu'elle me dit à ce sujet :

— Je viens d'écrire à lady Cowley pour l'engager à faire tout au monde pour ne pas venir à Paris, car sa position en ce moment y serait intenable. L'Angleterre devrait envoyer ici un garçon qui, en cette qualité, ne serait pas obligé de tenir maison ouverte. Je sais, de très bonne part, que l'on a de fortes préventions à Paris contre lady Cowley. Toutes les personnes à qui j'en ai parlé lui sont hostiles; je me suis disputée, je l'ai défendue autant que j'ai pu, mais je me suis aperçue que mes efforts étaient inutiles.

— Il me semble pourtant, dis-je à la duchesse, qu'avec une grande politesse, une grande prévenance pour la société, lady Cowley pourra vaincre cette malveillance.

— Vous ne savez pas ce qu'est Paris, mon cher comte! Tenez, je me donne comme exemple. Je suis en France depuis plus de vingt ans, dans une position qui devrait faire croire que je suis au-dessus des préventions; eh bien! je ne les ai point vaincues; je suis toujours considérée comme une étrangère et, si parfois j'ai cru avoir pris racine, on m'a bien vite prouvé que je me trompais. Pour tout le monde, et même pour les personnes de la famille dans laquelle je suis entrée, je suis une étrangère. N'ai-je pas raison, monsieur Duchâtel (1)? demanda la duchesse à ce dernier, qui se trouvait là. Vous connaissez ce pays comme moi; n'est-il pas vrai qu'on y est ignorant et malveillant?

— Oui, madame la duchesse, vous dites la vérité. Notre ignorance et notre vanité sont excessives.

— Mais revenons à lady Cowley, reprit Mme de Dino. En arrivant ici, elle ne devra voir que la société officielle, les ministres, les dames de la Cour et celles qui vont aux Tuileries; elle s'ennuiera prodigieusement, car ces dames sont de bien triste compagnie : — pardon! monsieur Duchâtel; — elle s'ennuiera donc, bien heureuse encore si, à ce prix, elle n'a pas de désagrémens.

— Ce que vous craignez, madame, me paraît impossible,

(1) Le comte Tanneguy-Duchâtel, homme politique et publiciste. Député en 1833, il fut plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe et notamment dans le dernier cabinet Guizot.

dis-je alors. Voilà, par exemple, la duchesse de Valençay, votre belle-fille qui, allant à la Cour, sera une de celles que l'ambassadrice recevra de préférence ; elle ne tardera pas, comme vous pensez bien, à lui présenter la princesse de Bauffremont sa sœur; comment voulez-vous, madame la duchesse, que lady Cowley décline une semblable présentation ?

— Elle ne la déclinera pas, mais elle n'invitera pas la princesse chez elle et n'ira pas la voir. Elle passera à sa porte dans son carrosse, lui laissera une carte sans demander à être reçue et en restera là.

— Mais un tel procédé, qu'aucun précédent ne peut justifier, excitera dans la société beaucoup d'étonnement d'abord, et puis une indignation générale.

— Je ne suis pas de votre avis, comte. Les carlistes excuseront l'ambassadrice en disant : « Pauvre lady Cowley ! elle aimerait tant nous voir, être avec nous, mais elle ne le peut, Louis-Philippe le lui défend. » Et c'est la vérité, poursuivit la duchesse; si elle les recevait, le Juste Milieu lui crèverait les yeux, n'est-ce pas, comte Duchâtel ?

— Je suis bien de votre avis, madame la duchesse, et ne doute pas que le gouvernement lui témoignerait son déplaisir si elle recevait une société qui nous est hostile. Vous avez raison de conseiller à lady Cowley de remuer ciel et terre pour ne pas venir à Paris, car, d'une part, elle sera indignement traitée par la société qu'elle sera obligée de voir, et, de l'autre, elle sera obligée de maltraiter celle qui viendra au-devant d'elle avec confiance et bienveillance.

— C'est pourquoi je dis, comte, et je répète que la position d'une ambassadrice d'Angleterre à Paris, dans ce moment, est si difficile qu'elle serait impossible, si elle ne se résignait pas à se contenter de donner des dîners et, pour le reste, à ne jamais ouvrir sa maison le soir. Mais ce qui vaudrait mieux encore, c'est que le duc de Wellington envoyât ici un ambassadeur non marié.

29 janvier. — Un événement qui occupe dans ce moment-ci beaucoup la Cour, le gouvernement et la ville, c'est la nomination du comte Pozzo à l'ambassade de Londres. Cet ambassadeur a pris tellement racine à Paris, qu'il a cru qu'il devait y rester toujours. Grand fut donc son étonnement lorsque, tout à

coup, le comte Médem, chargé d'affaires de Russie à Londres, lui donna cette nouvelle, en l'informant qu'il avait été chargé par sa Cour de demander au roi d'Angleterre l'agrément de sa nomination comme ambassadeur, que la réponse de Sa Majesté avait été affirmative, et qu'il avait l'honneur de lui envoyer les lettres de récréance pour Sa Majesté le roi des Français et celles de créance pour le roi d'Angleterre.

Le général Pozzo, quand il reçut cette dépêche, se trouvait alité à la suite d'une attaque de goutte. Semblable nouvelle n'était pas faite pour l'en guérir. Aussi en a-t-il été plus malade encore, mais, voyant qu'il n'y avait pas d'autre alternative que de quitter le service de la Russie ou d'obéir aux ordres de l'Empereur, il prit promptement ce dernier parti et disposa tout pour son départ. Il a dit l'autre jour, à mon cousin, qu'il ne pouvait plus se voir ici et qu'il voudrait être arrivé à Londres.

Le gouvernement de Louis-Philippe considère ce déplacement comme un grand malheur : c'est ainsi que M. de Rigny et les autres ministres s'expriment en parlant du départ de Pozzo.

Il est hors de doute que, sans le général Pozzo, Louis-Philippe n'aurait pu gagner autant de terrain dans la bonne grâce de l'Empereur et que, maintenant, lui partant, on n'aura pas mal de fil à retordre avec le souverain russe. De plus, Pozzo à Londres ne sera plus le Pozzo de Paris, il suivra une marche tout opposée à celle qu'il a suivie à Paris, ne fût-ce que pour contrarier son collègue de France, le général Sébastiani, dont il est l'ennemi personnel. Il se propose donc d'avance de le contrecarrer de tout son pouvoir et de ne négliger aucune occasion pour le desservir.

Le comte Médem est nommé chargé d'affaires à Paris; c'est encore un choix qui n'est pas agréable ici, car la dernière fois que Médem est venu en cette qualité à Paris, pendant l'absence du général Pozzo, on l'a trouvé peu traitable et d'une présomption peu en rapport avec sa jeunesse et sa position de simple chargé d'affaires; aussi le qualifie-t-on d'insolent. On espère qu'il sera bientôt remplacé par un nouvel ambassadeur ; on nomme, parmi ceux qui ont le plus de chances d'emporter cette belle place, Orloff et Tatischeff. Ce dernier est, dit-on, au moment de faire en Pologne un grand mariage très riche. Si, malgré l'espoir qu'on a ici, l'Empereur tarde à envoyer un ambassadeur en France, on ordonnera au maréchal Maison de

demander un congé. En somme, on trouve que, depuis quelque temps, les rapports avec la Russie ont sensiblement changé en mal pour le Cabinet des Tuileries.

Mercredi des Cendres. — Vrintz, Esterhazy, Teleki et moi nous quittâmes le bal de la baronne de Meyendorf à trois heures, pour nous rendre tous dans l'appartement de Teleki, où nous changeâmes nos habits contre un costume de Paillasse, avec d'énormes favoris et moustaches attachés à un nez d'une longueur prodigieuse. Ainsi arrangés, nous allâmes au bal masqué qui se donne au bazar de la rue Saint-Honoré. Local immense, orchestre superbe, société bourgeoise lestement folle, mais pas crapuleusement dévergondée comme aux Variétés, au théâtre du Palais-Royal, à la Gaîté, à l'Ambigu, aux Funambules, à la Porte-Saint-Martin et autres. Qu'on se figure un immense parallélogramme, flanqué d'un côté par une colonnade qui règne sur toute sa longueur et qui le réunit à une vaste rotonde. Telle est la salle dans laquelle j'ai vu, tour à tour, les exercices à cheval de Franconi, puis un bazar établi; où j'ai assisté à une messe, entendu un sermon, un catéchisme de l'Église française par l'abbé Châtel et enfin m'y voilà au bal masqué, à la place d'où j'ai vu un pseudo-évêque, avec crosse et mitre, entretenir, du haut de sa chaire, ce peuple pieusement recueilli, écoutant sa doctrine, tout comme il écoute aujourd'hui avec enthousiasme un magnifique orchestre remplaçant la chaire. Mais, comme si l'on avait voulu conserver un souvenir de l'Église française dans ces lieux voués aujourd'hui aux plaisirs du carnaval, l'orgue, qui accompagnait les cantiques et les psaumes, gronde à travers tous ces instrumens, avec sa voix de basse-taille plus basse que toutes les contrebasses, crie, siffle d'une manière plus pénétrante que tous les flageolets, que tous les cornets à pistons, et ajoute ainsi à la valeur de chaque instrument : il les soutient, il les augmente.

Une trentaine de jeunes gens ou de ceux qui, malgré leur âge, veulent passer pour tels, une trentaine, dis-je, et de ma connaissance, s'étaient réservé une estrade. L'un d'eux, de qui je me fis reconnaître, nous prit sous sa protection et nous plaça au milieu d'eux. Du haut de cette estrade, on encourageait les danseurs du chahut par des applaudissemens et des bravos. Il est vrai que nous avions sous les yeux les plus distingués, les

plus habiles de toute la salle, qui s'y étaient donné rendez-vous. Ils exécutèrent cette danse avec toute la décence que leur imposait la présence du commissaire de police en écharpe tricolore, mais, en même temps, ils trouvèrent moyen d'indiquer tout et de s'arrêter juste à la limite de la vérité. Comparé à celui que l'on danse à l'Ile d'Amour, au Grand Saint-Martin et ailleurs, celui-ci a été à l'eau de rose : un chahut de bonne compagnie.

Néanmoins, nous eûmes un paillasse qui, un genou en terre, le buste renversé, une main sur le cœur, faisait l'aveu de ses transports à son vis-à-vis, une poissarde aussi souple, aussi leste que lui, affectant la naïve ignorance d'une villageoise et baissant pudiquement le regard, tout en répondant avec des gestes non douteux. Tout fut mis en scène, depuis la timidité d'un premier aveu jusqu'à la joie de la passion, jusqu'à la satiété, dernière figure qui consiste en un geste dédaigneux et un brusque retour en arrière ! Cette danse me rappelle le fandango, que j'ai vu danser en Espagne. Ici comme là-bas, tout est grâce dans les poses merveilleusement expressives.

La dernière figure de cette contredanse burlesquement voluptueuse fut dansée à la saint-simonienne, c'est-à-dire en galop avec changement de danseuse. Puis tous les couples de la salle se confondirent et partirent à la fois sans ordre, pêle-mêle, se poussant, se heurtant, criant, jurant, chantant et parcourant ainsi l'espace, semblables à un torrent qui entraîne tout, renverse tout. Qu'on ajoute à cela un effroyable vacarme, une poussière qui enveloppe tout, obscurcit tout, et enfin pour finale un coup de pistolet !

En quittant ce bal, nous nous sommes rendus à celui des Variétés. Si la foule était grande dans la salle que nous venions de quitter, c'était bien autre chose encore aux Variétés. Le théâtre, la scène, la salle, les loges, les corridors et le foyer étaient combles. Nous fûmes poussés et repoussés deux fois par la foule qui entrait et le reflux qui sortait. Nous dûmes prendre nos places d'assaut. Il faut voir là le peuple parisien régner dans toute sa gloire, avec une liberté entière, sans surveillance de police, car il n'en souffrirait pas dans l'intérieur de la salle ; c'est son domaine, tout doit se régler d'après lui, il est despote ; il veut non seulement ne pas se gêner, mais il veut que tout le monde soit comme lui, qu'on adopte ses vêtemens, ses manières ; il ne

rend hommage qu'au vulgaire, qu'au brutal et au genre le plus bassement ignoble et le plus vilement trivial. Pour lui plaire, il faut sinon devenir son égal, du moins tâcher de l'imiter, sans quoi on risque d'être traité de mouchard ou bien d'aristocrate ; dans les deux cas, on ne s'en trouverait pas bien.

Si, cependant, un jeune homme de qualité parvient à se ravaler au point d'être plus vulgaire, plus grossier, plus sale d'expressions et de gestes que les plus vulgaires, les plus grossiers, les plus sales parmi ce peuple, alors il se considère comme vaincu, il courbe son front devant son maître, fût-il même un grand seigneur. Faites crier à la fois trois mille hommes et femmes, non pas avec leur voix ordinaire, mais avec les voix de carnaval grossies par l'ivresse, ajoutez à leurs clameurs le bruit d'un orchestre dont on n'entend que les grosses caisses et, de temps en temps, les trompettes, et vous aurez à peu près l'idée du train qu'on fait à ces bals.

Cependant, vers cinq heures du matin, la foule commença à se dissiper, une partie pour rentrer et l'autre pour aller à la descente de la Courtille. Esterhazy et moi quittâmes notre loge pour nous rendre au foyer. Là, on se battait à coups de poings. Un postillon avait battu un pauvre paillasse, lui avait enfoncé le nez d'où sortaient des flots de sang et arraché avec ses ongles une partie de la peau des joues. Le pauvre paillasse avait une mine piteuse, il se lamentait, quelques-uns de ses amis l'entouraient, pour le consoler et arrêter le sang qui coulait toujours ; il ne se plaignait pas de ses souffrances, mais de l'insulte qui lui avait été faite et de ne pas avoir l'adresse de celui qui l'avait si indignement traité. On parvint enfin à trouver le coupable et à savoir sa demeure.

— Voici ma carte, dit le paillasse couvert de sang.

— Voici la mienne. Demain, au bois de Boulogne, je t'attendrai à une heure.

— Entendez-vous, mes amis ? S'il ne vient pas, c'est un lâche !

Le mâtin accepta le défi ; chacun choisit ses témoins et l'on se quitta le plus tranquillement du monde.

Esterhazy et moi, nous allâmes aussi chercher Teleki et Vrintz, car il était grandement temps de partir pour Belleville, afin d'assister à la fameuse descente de la Courtille. Nous nous mîmes donc dans nos carrosses et nous voilà en route pour

Belleville. Au boulevard du Temple, nous rencontrâmes des chars à bancs à quatre et à six chevaux remplis de masques. Un petit orchestre au milieu d'eux accompagnait les chants, des porteurs de torches éclairaient ces saturnales.

Nous étions encore loin de la barrière de Belleville, à l'entrée de la rue du faubourg du Temple, et déjà la foule était si grande qu'il nous fallut prendre par de petites rues pour gagner la barrière de la Chopinette et arriver par là au Grand Saint-Martin et à l'Ile d'Amour à Belleville.

Hors la barrière de Belleville, se trouve un rond-point d'où partent plusieurs avenues et rues, entre autres une bien large, celle de Belleville. Elle se compose de deux rangées de cabarets grands ou petits. Obligés, tant la circulation était difficile, de laisser là nos voitures, nous eûmes toutes les peines du monde à atteindre la merveilleuse Ile d'Amour et le Grand Saint-Martin. Il faisait déjà grand jour et nos énormes nez, tous gros et marbrés de bleu, de rouge et de vert, nous faisaient horreur. Cependant, ils nous garantissaient fort agréablement contre l'air frais du matin, de même nos favoris et nos moustaches nous servaient de véritables mentonnières; il n'y a que les pieds que nous ne pûmes, malgré nos grosses bottes, garantir contre l'humidité, car il faisait une boue affreuse et, pour avancer, nous étions obligés de marcher dans le ruisseau : dans le milieu de la rue, nous aurions risqué d'être écrasés.

Arrivés non sans peine à l'Ile d'Amour, nous fûmes témoins d'un combat assez sérieux engagé entre lord Seymour, qui s'y était retranché avec sa bruyante compagnie, et la populace offensée de je ne sais trop quoi. De la rue, on y lançait des pierres qui brisaient tous les carreaux; de leur côté, les assiégés lançaient sur les assiégeans des carafes, des assiettes et des meubles brisés. Le combat allait devenir fort dangereux pour tous ceux qui se trouvaient avec lord Seymour dans le cabaret, lorque heureusement les gendarmes mirent fin à tout ce désordre.

Nous jugeâmes prudent de ne pas entrer dans l'Ile d'Amour qui venait d'être envahie par la populace et dont le siège ne prit fin que grâce à la garde municipale. Nous passâmes donc outre et entrâmes au Grand-Saint-Martin. Toutes les croisées de cette vaste maison à trois étages étaient ouvertes; des masques de tout genre, de toutes couleurs, étaient assis ou debout sur ces

croisées; il y en avait même à califourchon, en sorte qu'un pied se trouvait pendant dans l'intérieur et l'autre en dehors de la croisée, du côté de la rue. Tout ce monde se démenait, vociférait, apostrophait tantôt la foule au dehors, tantôt le monde réuni dans les salles, puis on jetait des pains, des saucissons, des morceaux de viande rôtie sur les personnes qui se trouvaient dans la rue. Nos nez ne manquèrent pas de faire leur effet et les deux Thun, qui nous avaient rejoints aux Variétés, avaient un air si admirablement goujat qu'on nous salua en frères. Nous fîmes si bien que plusieurs parmi ces gens-là ont cru nous reconnaître pour être des leurs.

Cependant, nous entrâmes dans le Grand Saint-Martin, à la porte de ce qu'on appelle la salle basse, pièce bien noire, bien sale, emplie de puanteurs, odeurs de vieux poisson, de graillon, de vin, de pipe, de boucherie. Nous fûmes arrêtés, à l'entrée de l'escalier qui mène au premier étage, par trois garçons marchands de vin attachés à l'établissement et une servante dégoûtante qui opposaient un inébranlable rempart de leurs bras aux secousses que leur donnait la foule. Ils criaient à n'en pouvoir plus : « On n'entre pas ainsi, on n'entre pas comme ça! »

Une grosse jeune femme, à la mine réjouie, qui faisait faction devant un immense comptoir couvert d'un grand nombre de plats garnis de fritures, de viandes, de boudins, surveillait aussi une vaste marmite dans laquelle pétillait la graisse fondue et nageaient des quartiers de pommes de terre et des poissons. Cette femme, tout en courant de sa matelote à sa gibelotte et de ses gigots aux volailles rôties, voulut bien nous dire qu'on n'entrait pas sans prendre quelque chose.

— Mais, dis-je, que faut-il prendre?

Je promenais mes regards sur toute cette horrible mangeaille servie dans des plats en fer-blanc horriblement malpropres.

— Vous pouvez aussi prendre une bouteille de vin, me répondit la femme, il y en a là-bas à l'autre comptoir.

Je la remerciai et me voilà à l'autre comptoir.

— Combien que vous êtes de votre société? me demanda l'homme placé derrière les formidables rangées de bouteilles.

— Six, monsieur.

— Ça fait six litres.

— Alors, nous allons vous payer six litres, mais vous nous

dispenserez de les boire, car nous ne saurions comment faire pour porter ces bouteilles à travers cette foule. Combien six litres?

— Soixante sous.

— Les voici.

Là-dessus, il cria d'une voix éraillée: « Vous laisserez passer six bourgeois. »

Nous montâmes donc au premier, dans cette grande pièce, au milieu d'un encadrement de plusieurs rangées de tables encombrées de gens ivres, malades, endormis, couchés sur les bancs et sous les tables. Un carré long, entouré d'une balustrade qui sépare les danseurs des buveurs entourant les tables, attira nos regards. Une cinquantaine de masques y dansaient au son d'un orchestre, si l'on peut honorer de ce nom une musique sauvage composée d'un mauvais violon, d'un petit sifflet, d'un gros tambour et d'un ou deux instrumens en cuivre qui faisaient un bruit à fendre la tête. C'est là que nous vîmes danser le chahut dans tout ce qu'il offre de hideux et d'obscène. Tout ce que j'avais vu ailleurs, dans ce genre, n'était rien à côté de cette danse immonde.

Autour du bal, où les musiciens tournaient le dos aux danseurs et regardaient dans la rue, régnait une double ou triple rangée de tables. Depuis les trois derniers jours du carnaval, le salon n'avait pas cessé d'être rempli jour et nuit, et le temps avait manqué pour enlever toutes les immondices et changer les nappes couvertes de souillures : c'étaient des débris d'os rongés, de sauces renversées, de graisse figée, de bouteilles cassées, mille ordures enfin horribles, dégoûtantes. Des hommes et des femmes ivres morts étaient vautrés dans cette fange et dormaient côte à côte, tandis que des enfans jouaient avec les débris d'assiettes et de verres cassés.

Que nous fûmes heureux de nous retrouver de nouveau dans la rue et de respirer de l'air pur! Je fus plus satisfait encore, lorsque je me trouvai assis dans notre carrosse, à côté de Maurice Esterhazy, pour nous faire conduire aux *Vendanges de Bourgogne*. Ici, du moins, l'entrée est élégante, l'escalier orné de glaces et de fleurs, les salles joliment décorées et la longue galerie dans laquelle donnent tous les cabinets est aussi luxueuse. Nous eûmes toutes les peines du monde à obtenir un de ces cabinets, le seul qui ne fût pas occupé. Mais dans quel

état! Une grande table de douze couverts, disproportionnée à l'exiguïté de la pièce, portait sur elle tous les vestiges d'un banquet somptueux et tapageur. La porcelaine, les bouteilles, tout était brisé; la nappe se ressentait des gelées fondues et des bouteilles de vin de Bordeaux cassées; nous marchions sur les décombres de tout ce qui avait garni la table et, jusqu'aux carreaux de la croisée, tout était débris dans la chambre.

Pendant qu'on s'occupait à dresser le couvert pour servir le déjeuner dont nous avions grand besoin, nous parcourions toute cette maison envahie par tous les mauvais sujets de Paris, mais de la classe de la société la plus riche et la plus élevée. Ils y étaient établis avec leurs maîtresses ou avec des filles qu'ils avaient ramassées Dieu sait où! ils ne s'en cachaient pas, car, quoiqu'en costume plus ou moins élégant, ils n'avaient pas cru nécessaire de mettre un faux nez sur leur figure. J'y rencontrai grand nombre de jeunes gens de ma connaissance, mais ils ne me reconnaissaient pas et je feignis de ne pas les voir. Le catéchisme poissard et le Vadéana étaient la langue qu'ils parlaient, accompagnée de gestes des plus éloquens qu'on se faisait des combles, des balcons, des croisées au jardin ou dans la rue et *vice versa*. Hommes et femmes avaient déjà tant crié pendant toute la longue nuit, et la veille peut-être, qu'ils n'en pouvaient plus. Pourtant ils criaient toujours en se balançant sur les balustrades; ils s'embrassaient sans se cacher, tirant orgueil d'être impudiques devant la foule.

La descente de la Courtille était, en ce moment, dans son brillant, avec ses innombrables masques, ses deux mille voitures à la file, ses cent et cent mille spectateurs qui regardaient ébahis et rieurs. Le cortège de lord Seymour, qui est ordinairement ce qu'il y a de plus magnifique, l'était encore cette fois. Il en tombait des dragées, des fleurs, des bonbons, des phrases ordurières toujours très applaudies.

Il était près de midi lorsque je me suis retrouvé dans ma chambre. Après ma toilette, je suis descendu chez l'Ambassadrice qui m'apprit la triste nouvelle de la maladie grave de l'Empereur, mais, en même temps, le bulletin du lendemain disant qu'après la saignée, notre chérissime Empereur a passé une bonne nuit et que tout danger paraît être passé. Quel bonheur!

10 avril. — Après l'audience du prince Schönburg, chargé d'une mission toute confidentielle (1), sans lettre de créance quelconque et par conséquent sans qualité précise, soit de ministre plénipotentiaire, soit d'ambassadeur extraordinaire, mais ayant pour objet de remettre une lettre de la part de S. M. l'empereur Ferdinand à S. M. le roi des Français ; après l'audience Schönburg donc, nous avons eu la nôtre dans laquelle l'Ambassadeur a remis ses nouvelles lettres de créance entre les mains de Louis-Philippe. Les deux audiences se passèrent sans la moindre cérémonie, la première parce qu'elle a été toute confidentielle, la seconde parce qu'elle a été considérée non pas comme accordée à un ambassadeur nouvellement arrivé, mais plutôt comme une continuation, ce qui a été réellement le cas et d'autant plus que, même d'après les règles de l'étiquette, l'Ambassadeur ne se trouvait privé de son caractère représentatif que pendant l'intervalle qui s'est passé entre l'audience du prince Schönburg et la sienne.

Quelques jours après, le Roi invita le prince Schönburg à dîner, ainsi que l'Ambassadeur et toute son ambassade, de plus Rodolphe II, Jules et les comtes Thun et Teleki, seuls Autrichiens en ce moment à Paris. J'ai fait les excuses des Thun qui ont quitté Paris pour se rendre à Nice où les attendaient leurs parens. Je me suis trouvé à table entre la maréchale de Lobau et la dame d'honneur de la princesse Clémentine, à laquelle j'ai donné le bras.

La princesse Clémentine a dix-huit ans ; elle a été élevée par sa dame d'honneur d'aujourd'hui. Elle est distinguée au plus haut degré, jolie sans être belle, gracieuse et surtout très instruite. Sa sœur, la princesse Marie, a peut-être un esprit plus original, une conversation plus piquante et des talens plus brillans, mais la princesse Clémentine a plus de douceur et par conséquent plus de charme. Le prince Schönburg a été tout étonné de la justesse et du choix des expressions si élégantes dont se sert cette princesse pour exprimer sa pensée ; il a été frappé surtout de sa connaissance de ce qui se passe dans le monde politique. Elle lui a parlé de la proposition de lord John Russell et du plan d'attaque suivi par le parti whig contre les Torys et de la loi d'appropriation.

(1) L'empereur d'Autriche François II venait de mourir et son fils Ferdinand Ier, qui lui succédait, avait écrit au roi des Français pour lui faire part de son avènement; le prince Schönburg était chargé de remettre sa lettre au destinataire.

Tout étranger doit être, sans doute, frappé de la conversation des princesses, mais surtout de l'indépendance avec laquelle elles s'expriment sur toute espèce de sujet. Les dames d'honneur ne se gênent pas non plus pour donner la preuve de la leur. La dame d'honneur de la princesse m'exposa le plan d'éducation qu'elle a suivi avec son élève ; elle ne me cacha point que Mme de Malet, gouvernante de la princesse Louise, n'avait pas suivi le même système et qu'elle croyait devoir le regretter. La princesse Louise n'a pas tout à fait la tenue qu'elle devrait avoir dans le monde.

— Je voudrais lui voir plus de dignité et, ce que je désapprouve entièrement, c'est le goût qu'elle a de se promener en public, sur les boulevards ou aux Tuileries, à des heures où tout Paris est dans les rues. C'est une chose que je n'ai jamais permise à la princesse Clémentine et, aujourd'hui que je dois me soumettre à ses ordres, je tremble chaque fois qu'elle m'invite à l'accompagner au dehors, et cependant c'est toujours de sept à neuf heures du matin où on est à peu près sûr de ne pas rencontrer des personnes qui vous reconnaissent.

— Mme la Duchesse de Berry, interrompis-je, aimait aussi à se promener. J'ai eu l'avantage de la rencontrer bien des fois et, qui plus est, elle me faisait même l'honneur de m'adresser la parole, ce qui m'embarrassait assez, puisque je ne pouvais lui parler à découvert pour ne pas trahir son incognito.

— Vous le voyez, comte, c'est encore un inconvénient ; c'est certainement le moindre de tous, mais c'en est un. Si elle avait rencontré une personne qui aurait eu moins de tact que vous, cela aurait suffi, peut-être, pour l'exposer aux insultes d'un malveillant. Dans un cas où deux partis opposés sont constamment en présence, les princes y sont toujours exposés lorsqu'ils se trouvent dans la foule. Au surplus, vous avez vu comment la Duchesse de Berry a fini : si j'avais fait une semblable éducation, j'en mourrais de chagrin. Le Roi, qui est si populaire et qui aimait tant à se promener à pied dans les rues de Paris, ne le fait plus. Le bas peuple, tous les polissons de la rue le suivraient. Est-il digne d'un roi d'avoir un semblable cortège ? Ce n'est pas comme vous, à Vienne, où l'Empereur peut se promener au milieu de ses bons et fidèles sujets ; il n'y a pas eu de révolution chez vous, il n'y a pas de liberté de la Presse, il n'y a point de tribunes et, surtout, il n'y a pas à Vienne comme à Paris de ces

gens sans aveu, sans domicile, ce fléau de Paris et de Londres.

Après dîner, le Roi eut la bonté de s'approcher de moi, pour me parler assez longuement des affaires du jour et de l'amélioration sensible qui se faisait dans l'opinion en général et, surtout, parmi les jeunes gens.

— Je regarde toujours les yeux, me dit Sa Majesté, et je vois maintenant, lorsque je circule en voiture dans les rues de Paris, ou que je passe des régimens en revue, que l'expression est tout autre dans les yeux des jeunes gens qu'il y a deux ans; je ne vois plus de ces figures sinistres, épouvantables que nous rencontrions en d'autres temps. Vous rappelez-vous, comte Rodolphe, lorsque j'étais au Palais-Royal ?...

— Oui, Sire, je me souviens de ce fameux concert où nous passâmes au travers d'une épouvantable émeute pendant qu'on chargeait la populace.

— Je n'oublierai jamais ce jour-là, continua le Roi, mais ce que je n'oublierai pas non plus, c'est votre courage d'être venu malgré tout ce tapage. J'étais charmé de vous y voir, mais, en même temps, je puis le dire aujourd'hui, j'étais honteux de vous rendre témoin d'un semblable spectacle. Je descendis, espérant que ma présence calmerait cette irritation sans cause. En quoi se justifiait-elle ? On alléguait les Polonais ! Mais, en quoi les Polonais intéressaient-ils les Parisiens ? La plupart de ces gens-là ne se doutaient même pas de l'existence de la Pologne. J'étais donc descendu dans les galeries ; lorsqu'on me vit, on me cria : « Vive la Pologne ! A bas Louis-Philippe ! » on me menaça avec des poignards à travers la grille, on fit plus, on en lança sur moi qui tombèrent à mes pieds. Lorsque je pense à ces temps-là et que je les compare à ceux d'aujourd'hui, j'ai bien lieu de me féliciter. Il n'y a que la Presse qui soit encore agressive ; mais elle s'usera, je le souhaite, car contre elle nous sommes à peu près désarmés. Cependant, nous sommes parvenus à gagner le jury, et les journalistes sont journellement condamnés à des peines très rigoureuses, à de très fortes amendes. Il me reste encore bien à faire, mais, croyez-moi, j'y parviendrai, grâce à mon principe de ne jamais attaquer qu'à la dernière extrémité, de me tenir toujours sur la défensive et, si j'attaque, d'être assuré de la victoire. Je l'ai dit souvent à Charles X, dans ces appartemens-ci : « Défendez-vous, mais n'attaquez pas, et si ordonnances il faut, ayez sous la main, avant

de les promulguer, des troupes fidèles et bien disciplinées. » Si Charles X avait conservé la garde nationale de Paris et renvoyé Polignac, il serait encore dans cet appartement, et moi, bien plus heureux, bien plus tranquille surtout, dans mon Palais-Royal.

— Sans doute, dis-je au Roi, mais que le Roi me permette d'observer qu'il n'y avait pas plus de raison de renvoyer Polignac, qu'il n'y en avait eu pour le prendre, et je conçois parfaitement, dès qu'on l'avait choisi, qu'on ait voulu le garder et qu'on y ait mis de l'obstination.

— Vous avez très fort raison, cher comte Rodolphe, je veux seulement dire que Charles X aurait pu éviter bien des complications à la France et à l'Europe, s'il avait suivi mes conseils, et que tout ce qui se passe maintenant ne peut être mis à ma charge. Je connais la France et les Français mieux que qui que ce soit, je sais les prendre. Dernièrement, j'étais à Versailles, dont les habitans m'ont toujours témoigné beaucoup d'affection. Eh bien ! à Versailles, je m'étais arrêté en voiture et j'avais le chapeau bas. Voilà que deux jeunes gens assez maladroits s'approchent tout près de mon carrosse et, comme pour me narguer, enfoncent leur chapeau et me regardent d'un air assez malveillant. Alors, je mis mon chapeau et je leur fis comme cela : (le Roi fit ce mouvement de la main dont on se sert pour saluer un ami). Ils se regardèrent d'un air étonné, puis ils se mirent à rire et enfin à me tirer de grands coups de chapeau, des révérences et s'en allèrent en m'applaudissant. De la raideur de ma part les aurait irrités, tandis qu'en leur prouvant le ridicule de leur action et les confondant par ma bienveillance, ils sentirent leurs torts et s'en allèrent tout honteux. Le prince de Schönburg est tout étonné de me voir aussi solidement établi, il ne le croyait pas ; s'il vous demande de quelle manière j'y suis parvenu, vous le lui direz.

11 avril. — Je ne suis pas allé, ces jours-ci, dans ce qu'on appelle le monde. Je n'ai été que dans quelques salons où j'étais sûr de ne pas rencontrer beaucoup de personnes. Il fut encore question dernièrement parmi les carlistes, et Mme la duchesse de Gontaut à la tête, d'arranger un mariage entre le Duc d'Orléans et Mademoiselle (1). A cet effet, une scène a été préparée de

(1) La fille du Duc et la Duchesse de Berry, qui épousa plus tard le duc régnant de Parme.

longue main par Mme de Gontaut et son alentour. Deux dames émissaires devaient se trouver comme par hasard chez une autre qui reçoit, de temps en temps, des visites de Monseigneur. Après l'avoir manqué plusieurs fois, elles parvinrent enfin à le trouver. La conversation fut conduite avec assez d'habileté pour arriver, insensiblement et comme par hasard, à Mademoiselle. Alors ces dames lancèrent sur Monseigneur des fusées d'éloquence toutes dirigées sur son cœur, toutes en faveur de Mademoiselle, dont elles vantèrent la grâce, la beauté, l'esprit et les talens.

« Que me restait-il à faire dans une circonstance semblable? demanda le Duc d'Orléans à Mme de Bartillat, en lui rendant compte de cette scène; je n'ai fait autre chose qu'abonder dans le sens de ces dames, en leur disant qu'à la vérité, je n'avais eu l'avantage de connaître Mademoiselle que très jeune, mais qu'alors déjà elle promettait beaucoup et que je ne m'étonnais pas de ce qu'on me disait d'elle. »

Cette belle phrase de la part du Duc d'Orléans donna beaucoup d'espoir à Mme de Gontaut qui fut passablement désappointée, lorsqu'elle eut acquis la certitude que les choses en resteraient là. Elle s'est alors tournée d'un autre côté et travaille à un projet bien plus bizarre encore : celui de mettre le Duc d'Orléans à la tête de l'opposition carliste. Mme de Bartillat fut chargée de faire cette proposition à Son Altesse Royale. Elle ne s'y refusa pas, mais elle exigea des instructions très positives, afin de savoir quel langage elle devait tenir au prince. On les lui donna et elle eut mission de lui faire sentir combien il lui serait avantageux de devenir le chef du parti carliste. Il n'est pas bien avec son père de ce côté-là, il n'a donc aucun sacrifice à faire. Il est, d'autre part, impossible que ce gouvernement tienne et le Duc sera entraîné dans la chute avec les autres; ce que lui offrait le parti de Henri V était un moyen de salut.

« J'ai dit tout cela au Duc d'Orléans, me confia Mme de Bartillat, mais je l'ai prévenu que, ne lui parlant pas dans le sens de mes opinions, il ne devait pas s'attendre à me trouver bien solide contre les objections qu'il pourrait me faire et que, probablement, il me trouverait vaincue à la première qu'il me ferait. Il me chargea donc de transmettre un simple refus à qui m'envoyait, et voilà où nous en sommes. »

28 avril. — Le prince Schönburg se donne beaucoup de mouvement. Il va beaucoup dans le monde, fréquente les salons des ministres, entre avec eux dans toutes les discussions possibles, s'informe de tout, écoute tout le monde et tâche de faire un ensemble de tout ce qu'il entend, pour former de tant d'avis différens un jugement sain et raisonné sur l'état de la France en ce moment et sur l'opinion des individus en particulier.

Il a beaucoup recherché l'amitié et la bienveillance de la duchesse de Broglie ; pour lui plaire, il a eu avec elle de longues conversations religieuses ; ils sont allés ensemble à l'église protestante et la duchesse m'a dit, d'une manière très pénétrée, qu'elle avait vu que le prince était très pieux et tout à fait dans la bonne voie.

Il a aussi frayé beaucoup avec des gens de lettres; il a eu quelque peine à découvrir M. de Balzac qui se trouvait sous le coup d'une condamnation par contumace, pour ne pas s'être rendu à l'appel pour le service de la garde nationale et a été obligé de se cacher dans une maison obscure, au fond d'un faubourg. Le prince, à force de prendre des informations, et d'adresse en adresse, parvint jusqu'à lui et le trouva vêtu d'un froc monacal et ceint d'une corde.

— Vous êtes étonné, mon prince, lui dit M. de Balzac, de me voir vêtu en ermite; c'est que, dans le fait, je mène une vie qui m'autorise à endosser le froc. Il y a plusieurs semaines que je n'ai quitté cette chambre; j'achève un livre que je vais publier bientôt et qui m'a beaucoup donné à faire; de plus, on m'a condamné à quelques mois de prison, parce que je n'ai pas fait mon service de garde national; je dois donc me cacher ici où je suis à peu près sûr que les huissiers ne me découvriront pas. Plus tard, je me rendrai et j'irai à Tours pour purger ma contumace.

Le prince Schönburg a été enchanté et désenchanté tour à tour par M. de Balzac. Il a trouvé en lui immensément d'esprit, une facilité de parole inconcevable, une imagination vive, une conversation intéressante, mais un décousu d'idées, de pensées, d'action, beaucoup de vanité et peu de sens commun. Quoi qu'il en soit, le prince, qui a aussi sa bonne dose de vanité, a cru devoir flatter beaucoup cet auteur, afin de l'avoir pour ami; c'est la seule manière, au fait, de gagner ces gens-là; mais si, malheureusement, ils s'aperçoivent de votre arrière-pensée,

alors vous risquez qu'ils se moquent de vous et cela avec raison. Je crains que Schönburg ait un peu passé par là, car lorsqu'il veut être fin, il montre parfois la corde.

Quelque temps après la visite du prince, Balzac se rend à son tour chez lui et lui apporte un livre très bien relié, orné des armes de la maison de Schönburg, doré sur tranches et qui contient, à ce qu'il disait (M. de Balzac), le manuscrit d'un de ses romans. J'ai vu ce manuscrit. C'est la première épreuve de l'imprimeur, toute tachée et biffée, chargée de corrections de la main de M. de Balzac, mais cela ne peut pas cependant s'appeler un manuscrit. M. de Balzac a-t-il voulu se moquer du prince, ou est-il pétri de vanité au point de croire qu'une mauvaise épreuve soit un trésor pour le prince, par la seule raison que lui, auteur de ce livre, a corrigé de sa main les fautes de l'imprimeur? Dans ce genre tout est possible; mais ce dont j'aurais douté, si je n'en avais été témoin, c'est de voir M. de Schönburg ravi de Balzac et de son cadeau!

2 mai. — La fête de Louis-Philippe s'est merveilleusement bien passée. Nous avons eu notre cercle; l'Ambassadeur, comme le plus ancien à Paris, a prononcé le discours au nom du corps diplomatique; le Roi lui a répondu et tout a été dit.

M. de Schönburg a pris la résolution de rester jusqu'à la Saint-Philippe; il a une peur affreuse de la société de Vienne et notamment de la princesse Mélanie de Metternich; il a feint là-bas de n'accepter qu'avec regret la mission à Paris, il en mourait d'envie cependant. Arrivé ici, il a été enchanté de la manière dont il était traité par le Roi et la famille royale. Comme de plus le séjour de la capitale a aussi beaucoup de charmes, il avait grande envie d'y prolonger sa présence et aurait voulu que l'Ambassadeur l'y engageât. Mais celui-ci n'en fit rien; il dit au prince qu'il n'avait pas de conseil à lui donner et qu'il était maître de faire ce que bon lui semblerait, puisque, sa mission une fois terminée, il n'était plus qu'un simple voyageur absolument libre de ses mouvemens.

Le prince, voyant qu'il n'y avait rien à faire de ce côté, recourut à un autre procédé. Tandis qu'il demandait officiellement son audience de congé, il alla chez la marquise de Dolomieu et lui laissa entendre qu'il souhaitait que le Roi ne mît pas trop d'empressement à lui accorder cette audience. Ceci

fait, il vint un soir chez nous et nous dit qu'il était décidé à quitter Paris, qu'il avait demandé son audience et qu'il ne concevait pas pourquoi la réponse du Roi tardait si longtemps à lui arriver. Il avait à peine fini sa phrase que le duc de Broglie entra dans le salon. Après avoir salué l'Ambassadrice, il s'approche de nous et en voyant le prince Schönburg, il lui dit : « J'ai parlé au Roi de votre audience. Sa Majesté m'a répondu que vous l'aviez priée de la reculer un peu, ce qu'Elle fait avec grand plaisir, puisque cela lui prouve que vous êtes content de votre séjour à Paris. »

On conçoit l'embarras du prince en se voyant compromis d'une manière aussi patente et en présence de nous tous. Un grand silence suivit les paroles du duc de Broglie, et si ce ministre n'était pas aussi distrait qu'il l'est, il se serait aperçu de cet embarras. M. de Schönburg veut avant tout éviter qu'on sache à Vienne qu'il est volontairement à Paris afin d'assister à la fête de Louis-Philippe.

Le Roi lui a envoyé comme cadeau une boîte superbe avec son portrait entouré de gros diamans. Il part enchanté de tout, du gouvernement, du Roi, de la marche des affaires, de la Cour, de la ville, de tout enfin. Malgré cela, je parie qu'il ne s'en vantera pas à Vienne, de peur de déplaire à la société.

4 mai. — J'ai visité, hier matin, la salle provisoire construite en vue du grand procès des accusés d'avril (1). Le duc et la duchesse Decazes nous en firent les honneurs et nous montrèrent tout ce qu'il y avait à voir. Cette salle, qu'on a ajoutée à la façade du Luxembourg donnant dans le jardin, est construite en charpente et en plâtre, il faut en être prévenu pour s'en apercevoir, tant cette construction a l'air solide. Le style sévère du palais du Luxembourg a été soigneusement conservé dans tous les détails de cette façade d'architecture, un peu lourde avec ses colonnes à fûts interrompus, ses pilastres écrasés, ses cintres saillans, ses statues surchargées de draperies. L'intérieur de la salle diffère entièrement de ce style. La célérité avec laquelle tout cet énorme local et ses dépendances ont été construits, tient du prodige.

(1) On désigne ainsi les auteurs des tentatives insurrectionnelles qui avaient éclaté à Paris et à Lyon au mois d'avril 1834. Au nombre de cent vingt et un, ils étaient traduits devant la Cour des pairs, pour y répondre de leurs actes.

Toutes les conversations du jour roulent sur ce procès monstre, nom que lui donne l'opposition et qui est assez généralement adopté. J'ai dîné hier chez la marquise de Barillat avec Valazé, Berryer, Mortemart et autres. Ces messieurs, d'opinions différentes, après beaucoup de discussions, se sont trouvés d'accord pour reconnaître que ce procès soulève des difficultés inextricables.

Le général Valazé siège sur les bancs de l'extrême gauche; il vote contre le gouvernement dans le sens républicain; c'est lui qui a proposé et fait adopter l'amendement relatif aux vingt-cinq millions que la France doit payer aux États-Unis, et qui demande des explications de la part du président Jackson. Valazé a des manières charmantes, tout à fait gentleman. Il parle avec élégance et facilité.

M. Berryer a toute la volubilité, toute la justesse d'expression et la clarté persuasive d'un avocat et d'un homme de tribune; il a une mémoire prodigieuse, se rappelle tout, et au moment opportun, pour rapprocher les faits, et cela si judicieusement qu'ils frappent ses auditeurs et leur arrachent des décisions souvent contraires à la justice. Malgré cela, il n'aura jamais une grande influence sur l'opinion publique et sur le gouvernement; c'est un homme de grand talent, mais dans le fond sans opinion quelconque. Il s'est trouvé comme par hasard lancé dans le parti carliste, il défend cette cause comme un avocat défend celle de son client; il est vrai que, s'il n'est pas un homme d'État, belle est la cause qu'il défend, puisque c'est celle de la légitimité.

Le duc de Mortemart a bien moins de talent que Berryer et pourtant son influence sur l'esprit public est plus grande, par la raison qu'il défend sa propre cause et qu'il parle avec conviction.

J'ai écouté avec plaisir et intérêt cette discussion, vive, chaleureuse et remplie de détails curieux sur le gouvernement de Juillet et sur ceux de Louis XVIII et de Charles X. Berryer, tout en parlant dans le sens du plus pur carliste, défendait cependant les théories et les actes des accusés d'avril, tandis que Valazé, tout en défendant les doctrines républicaines, désapprouvait hautement tout ce qui peut ébranler la société, tout ce qui peut porter atteinte au respect qu'on doit à la loi. Berryer parlait donc en avocat, ayant pour seul but de renverser le gouvernement de Louis-Philippe, mission dont il a été chargé par

les carlistes; il cherche à démolir sans penser à la reconstruction. Valazé, au contraire, est aristocrate et prétend, en attaquant le gouvernement, ne s'inspirer que de l'intérêt social.

Le duc de Mortemart, grand propriétaire, est lié au sol français par ses intérêts autant que par ses souvenirs; en outre, il a de l'ambition, et, si d'un côté il ne veut pas froisser trop les opinions de sa famille et de ses amis, d'un autre côté il se croit nécessaire à son pays et à ses enfans. Il défend donc de toutes ses forces les lois établies, seule garantie de l'état actuel en France et du repos désiré par tous ceux qui ont quelque chose à perdre. L'opinion du duc de Mortemart sur le procès est qu'on sera obligé de l'ajourner.

Trois des détenus avaient choisi Berryer pour défenseur; mais deux ont été mis en liberté : il ne reste donc qu'un accusé qui soit d'opinion royaliste; tous les autres sont républicains. Berryer est enchanté d'avoir pu garder ce client et, pour tout au monde, il ne voudrait pas le perdre. Déjà il a préparé un beau discours qui, selon son habitude, sera moins la défense du client qu'une attaque violente et venimeuse contre le gouvernement de Juillet.

A ce propos, j'ai rappelé à M. Berryer sa plaidoirie pour Sosthène de La Rochefoucauld, cité devant la Cour à cause d'une brochure qu'il avait publiée.

— Vous avez parlé de tous les événemens du jour, lui ai-je dit, excepté du livre incriminé et il me semble que, si Sosthène avait eu un autre défenseur que vous, il n'aurait pas été condamné ou qu'il ne l'eût été qu'au minimum de la peine.

— Cela se peut, me répondit Berryer, mais mon client voulait être condamné et, quant à nous autres, il nous fallait un martyr. Pour la brochure, il n'y avait rien à en dire, personne ne l'avait lue.

Le nom de Lamennais ayant été prononcé, Berryer me dit :

— Je le connais beaucoup, c'est un homme de génie, mais bien bizarre. Il a quelque fortune et même un château; malgré cela, il vit comme un malheureux; il s'est vanté dernièrement de ne dépenser que cinquante sous par semaine, aussi est-il sale, mal peigné, avec des habits qu'on ne donnerait pas à un pauvre. Il dépense toute sa fortune à soutenir la cause républicaine. Quand on le voit, quand on lui parle, on ne s'explique ni la violence de ses écrits, ni que, dans ce corps si frêle, si chétif,

existe une âme si fougueuse, si terrible dans ses emportemens.

Je parlai ensuite avec M. Berryer des dangers de la Presse et de l'impossibilité de gouverner avec elle. Il me donna raison.

— Mais, je ne m'en plains pas, poursuivit-il, j'en use tous les jours comme du plus sûr moyen de miner le gouvernement de Juillet.

— Il y a des personnes qui prétendent que l'influence des journaux est moins grande aujourd'hui, repris-je; cela est peut-être vrai; mais dans les provinces, elle fait croire tout ce qu'elle veut.

— Vous avez raison, comte, me concéda Berryer.

13 mai. — Il faut avoir été présent comme moi à ces séances de la Cour des pairs, il faut avoir vu cette insolence systématique des accusés, il faut avoir entendu leurs menaces et avoir vu les gestes qui les accompagnèrent, il faut avoir saisi enfin l'expression de leurs figures, la hardiesse de leurs regards et l'impression de terreur et d'indignation qu'ils ont produite sur les spectateurs, pour comprendre combien M. de Broglie s'est trompé dans ses prévisions lorsqu'il nous disait que l'aspect seul de cette salle, de cette réunion des pairs du royaume, de tant de têtes vénérables, de tant de haut dignitaires, de tant de réputations de l'Empire, en imposerait à ces gens-là! Comme si quelque chose pouvait en imposer à des gens qui ont tant de fois affronté la mort, qui presque tous n'ont rien à perdre, et dont le seul but est d'insulter, d'avilir l'aristocratie, de traîner le pouvoir dans la boue, de fouler aux pieds tous les souvenirs, de conspuer, d'humilier la Pairie, de faire enfin tout le scandale possible, ne fût-ce que pour se venger de ne pas avoir pu réussir à détruire l'état actuel des choses en France.

Lagrange, parmi les Lyonnais, et Baune (1) parmi les Parisiens, sont ceux qui parlent au nom de tous et à la suite desquels tous les autres se mettent à brailler comme des forcenés. Cavaignac n'a pas la voix assez forte pour se faire entendre dans ce vacarme : c'est Baune qu'il a chargé d'exprimer ses

(1) Révolutionnaires ardens, ainsi que le prouve leur participation aux agitations et aux complots qui ont troublé le pays de 1830 à 1852, Lagrange et Baune se firent remarquer pendant le procès d'avril par la violence de leur attitude. Condamnés, le premier à vingt ans de détention, le second à la déportation, ils bénéficièrent de l'amnistie de 1839, siégèrent, après 1848, à la Constituante et à la Législative et furent proscrits après le coup d'État de Décembre.

belles pensées. Ce dernier, ayant une voix de stentor, est parvenu à crier plus fort que tous les accusés réunis, que les gardes municipaux qui avaient ordre de les faire taire, que M. Faischamel qui commandait avec toute la force de ses poumons, que le président Pasquier qui criait et gesticulait derrière son fauteuil, que le procureur du Roi qui beuglait son réquisitoire, que les avocats qui ouvrirent leur bouche grande comme une porte cochère pour protester au nom de leurs cliens. Seul, parmi tant de criards, il a dominé le tapage et fait entendre à la Pairie les choses les plus injurieuses, les plus impitoyablement diffamantes. Après avoir achevé sa lecture, car il lisait sur une feuille que Cavaignac lui avait donnée, il consentit à se taire, ayant dit tout ce qu'il avait à dire.

La Cour rentra dans les bureaux pour délibérer et, après cinq heures, la séance a été levée sans autre résultat, si ce n'est que le procureur du Roi a déclaré aux accusés que, s'ils recommençaient de nouveau leurs indécentes clameurs, ils seraient punis correctionnellement de cinq mois à deux ans de prison et de cinq cents à six mille francs d'amende. Sur quoi, ils recommencèrent à crier, en réclamant pour tous le maximum de la peine.

Le onze, a paru dans *la Tribune* une lettre d'une hardiesse et d'une insolence sans exemple, adressée aux accusés et dirigée contre la Pairie : cette lettre est signée par quatre-vingt-onze défenseurs qu'a récusés la Cour. Parmi les signataires on distingue l'abbé de Lamennais, Carrel, Raspail, Voyer d'Argenson ex-député, Audry de Puyraveau et Cormenin députés, et enfin l'individu fameux par le coup de pistolet sur le Pont-Royal qui, après avoir été déclaré non coupable, s'est partout vanté d'avoir vraiment eu l'intention de tuer Louis-Philippe.

Cet incident est des plus graves, d'autant plus qu'il y a des députés parmi les signataires de la lettre et qu'ils ne peuvent être poursuivis qu'avec l'assentiment de leurs collègues. Thiers promet d'enlever cette question à la Chambre des députés en une demi-heure, et si les signataires ne désavouent pas leur manifestation, ils seront, à ce que l'on espère, condamnés à cinq ans de prison et dix mille francs d'amende, le maximum de la peine.

Tous les partis sont d'accord sur un point dans cette grande affaire, c'est que, de toutes les crises qu'a traversées le gouverne-

ment sorti de la révolution de Juillet, de toutes les épreuves, voici la plus menaçante et la plus périlleuse. Jamais le désordre moral qui est la plaie de la société en France, jamais la perturbation des idées de droit et de justice n'ont éclaté en symptômes plus visibles.

26 juin. — On est très peu satisfait, à la Cour, du voyage du comte de Syracuse (1) en France ; on trouve qu'il aurait mieux fait de ne pas y venir s'il n'était pas décidé d'avance à épouser une des princesses. Une dame de ma connaissance, confidente du Duc d'Orléans, m'a répété mot pour mot tout ce que ce prince lui a confié à ce sujet.

« Voyant, lui a-t-il dit, que le prince, mon cousin de Naples, ne me parlait jamais de mes sœurs et n'en paraissait pas le moins du monde occupé, j'ai conseillé, dans le doute sur sa décision, de le faire voir à ma sœur Marie le moins possible, afin qu'elle ne se prenne pas de belle passion pour lui ; jugez quel malheur ce serait ! »

Quiconque connaît ce gros garçon, ses joues toutes bouffies, ses yeux sans expression, sa tournure de grosse femme qui étouffe dans son corset, ses manières vulgaires et embarrassées, sa démarche dandinante et sa bouche niaisement souriante, trouverait la phrase du Duc d'Orléans parfaitement ridicule.

1er juillet. — Une de mes correspondantes de Baden-Baden me tient au courant de tout ce qui s'y passe. En fait de femmes marquantes, il y a la princesse de Lieven ; elle y est allée pour se distraire des horribles malheurs qu'elle a éprouvés : la perte de deux de ses fils qu'elle aimait tendrement. Elle a d'ailleurs une manière étrange de porter son chagrin. Elle veut avant tout qu'on ne lui en parle pas, mais qu'on lui parle d'autre chose, et de tout et surtout beaucoup, elle veut voir du monde, elle craint la solitude plus que le feu, elle désire qu'on l'amuse, qu'on vienne la voir et qu'on lui raconte tout ce que l'on sait et même tout ce que l'on ne sait pas.

A son arrivée à Bade, elle a eu soin de se loger dans la même maison que Mme de Nesselrode, afin de ne pas être seule et de profiter de la présence des Russes qui suivent partout la

(1) Léopold de Bourbon, frère de Ferdinand II, roi de Naples ; il avait alors vingt-deux ans.

femme du ministre des Affaires étrangères. Mme de Nesselrode croit faire un effort considérable en passant tous les jours une demi-heure avec Mme de Lieven, mais voyant que la princesse avait l'intention de s'établir dans son salon pendant toute la journée, elle a, sans rien dire, quitté son logement et loué toute une maison à l'autre bout de la ville, afin, dit-elle, de n'avoir pas de locataires dans son voisinage. La princesse de Lieven a été la dernière à apprendre ce déménagement. Aussitôt qu'elle en a été informée, elle a couru chez sa compatriote et, d'un ton larmoyant, elle lui a demandé si la nouvelle était vraie.

— Parfaitement vraie, madame.

— Je resterai donc seule ici, vous m'abandonnez ! N'y a-t-il pas, dans votre maison, un troisième que je puisse prendre, pour être auprès de vous ?

Cette proposition fut mal reçue. Mme de Nesselrode n'aime pas Mme de Lieven, puis elle trouve le rôle de consolatrice affreusement ennuyeux et enfin elle veut être seule et ne voir personne. Heureusement pour Mme de Lieven, il y a à Bade lady William Russell, la plus originale, la plus spirituelle et la plus instruite des femmes. Malgré ses nombreux enfans auxquels elle donne des leçons de latin, de grec, d'italien, d'allemand et même d'hébreu, je crois, elle a pris en pitié la pauvre Mme de Lieven avec laquelle elle avait été liée d'amitié lorsque celle-ci était omnipotente à Londres. Elle passe donc ses journées avec elle. Mais, malgré son esprit et son instruction, elle a cependant beaucoup de peine à suffire à Mme de Lieven qui n'aime que la politique, tandis que, sur ce sujet, lady William est ignorante.

6 juillet. — J'ai dîné hier chez S. M. Louis-Philippe, à Neuilly.

Le Roi semblait avoir pris le parti de paraître gai, malgré la conspiration découverte contre sa vie, conspiration à laquelle je ne crois pas, mais qui, néanmoins, ne laisse pas de l'inquiéter. La Reine et Mme Adélaïde partagent aussi cette peur, et la fuite des détenus de Paris, qu'on a eu l'inconcevable gaucherie de laisser s'évader de Sainte-Pélagie, augmente singulièrement leur préoccupation. La garde grise est doublée, c'est encore une de ces mesures qui ne trompent personne. Ces agens de la police secrète qu'on met à cheval, pour précéder et suivre les

voitures du Roi, ne peuvent être confondus avec de simples promeneurs et provoquent la risée du public.

La Reine nous a parlé des dangers que le Duc d'Orléans a courus en Suisse, pour s'être entêté, malgré les conseils de ses guides, à faire une excursion alpestre par un temps menaçant. Il a manqué mourir de froid et être enseveli sous la neige. Il dut passer la nuit dans une mauvaise cabane et, le lendemain, il crut devenir aveugle, tant il était ébloui par l'éclat du soleil sur la neige. Néanmoins, il a supporté tout cela avec autant de courage que de bonne humeur; il arriva chez lui bien portant, n'ayant pas même un petit rhume de cerveau qu'il aurait bien mérité pour son entêtement.

Son voyage a donné lieu à toutes sortes de cancans. On disait qu'il allait en Suisse pour rencontrer les princesses de Wurtemberg, puis lorsqu'on a vu dans les journaux qu'elles avaient quitté ce pays avant son arrivée, on a dit qu'il s'était fait faire un costume de berger pour les suivre sous ce déguisement, les surprendre et leur offrir une rose, seul moyen de les voir, depuis que le Roi lui a fait donner sa parole d'honneur de ne pas se présenter à elles. Ce ne serait pas le Duc d'Orléans qu'elles verraient, mais un simple berger touché de leur beauté et de leur grâce! On a raconté aussi qu'on l'avait fait voyager parce qu'il menait ici une vie trop dissipée.

Après le dîner, le Roi et ceux des invités qui avaient envie de se promener, parcoururent le parc à pied et par eau. Rien n'est plus élégant que la petite flotte de Neuilly; il y a plusieurs frégates parfaitement bien conditionnées et une infinité de barques à l'anglaise. A la tête de cette flottille est placé un marin, officier distingué. Il donne des leçons au prince de Joinville. C'est lui qui nous engagea à monter dans sa barque; assis à la poupe, il commanda les six rameurs qui nous firent aller comme le vent par tous les canaux d'un bras de la Seine à l'autre, sous des ponts superbes, tantôt à travers des lacs, tantôt sous des voûtes de verdure.

Nous passâmes plusieurs fois devant le château. La Reine, assise à sa table, dans son salon, vit, avec toute sa société, passer et repasser toutes ces barques dorées chargées de belles dames. Elle eut la bonté de venir à notre rencontre pour assister au débarquement. Il est impossible d'être plus gracieux qu'on ne l'est à cette Cour, on entoure les dames du corps diploma-

tique, surtout lorsqu'on est en famille, de soins et d'attentions qui chez nous autres paraîtraient exagérés. Mme de Kielmansegge, fille reconnue depuis l'année dernière seulement du banquier Gagumler, est folle de bonheur lorsqu'elle compare la position qu'elle aurait à Vienne à celle qu'elle a ici ; on l'appelle en effet l'ambassadrice de Hanovre, tandis que son mari n'est que chargé d'affaires intérimaire.

— Je crois rêver, me disait-elle dernièrement.

30 juillet. — Les journaux sont remplis de détails sur l'événement épouvantable (1) où ont failli périr le Roi, ses trois fils et l'on peut dire tout le gouvernement, car les ministres de la Guerre, de l'Intérieur, des Affaires étrangères se sont trouvés dans le groupe où quarante et une personnes sont tombées mortes ou blessées. Le cheval du Roi a été blessé à la tête, celui du prince de Joinville à la jambe. Le Roi lui-même a eu une contusion assez forte à la tête dont il ne s'est aperçu que depuis hier ; il s'en est plaint à nous hier soir. Le côté droit du front est très enflé et il en ressentait d'assez vives douleurs.

Il y a eu, hier soir et avant-hier soir, beaucoup de monde aux Tuileries. La Reine et les princesses étaient établies sur la terrasse du château. Comme il n'y avait pas de lampes et que la lune était cachée, on avait peine à se reconnaître. J'ai vu cependant Mmes de Coigny, de Wagram, de Talleyrand, de Juel, de Barante, quelques femmes de ministres, des pairs de France, des députés, des membres du corps diplomatique en uniforme ou en habit. On ne parla que du triste et horrible événement. La Reine a été de nouveau admirable dans les détails qu'elle nous a donnés sur cette affreuse catastrophe ; elle a été d'une douceur, d'une bonté touchantes, nous rappelant des dangers que les siens ont courus, sans aigreur pour ceux qui ont commis une aussi épouvantable tentative ; puis parlant des tués et des blessés, avec cette touchante compassion qu'elle a pour tous les malheureux et qui, dans ce moment-ci, a été bien plus vive encore puisque ceux dont le sang a coulé l'avaient versé pour le Roi.

Madame Adélaïde aussi nous a parlé de cet événement dans les termes les plus convenables et qui font honneur à son cœur et

(1) L'attentat Fieschi, 23 juillet 1835.

à son esprit. La princesse Marie a été éloquente, elle témoigne d'une vivacité touchante en flétrissant la lâcheté de ces assassins, le crime dont le nommé Gérard s'est rendu coupable et en remerciant la divine Providence qui a miraculeusement conservé le Roi et ses fils et ses frères. La princesse Clémentine ne parlait que des victimes et de la douleur déchirante de leur famille. Le Duc d'Orléans nous a raconté les faits avec une clarté, une justesse d'expression et une grâce qui lui sont toutes particulières. Il a montré dans cette occasion un sang-froid admirable, une présence d'esprit incomparable et un dévouement filial et chevaleresque en même temps.

Malgré les assurances du préfet de police et de M. Thiers que rien n'arriverait de fâcheux pendant la revue, le Prince royal, tourmenté par un pressentiment vague, s'était concerté à toute éventualité avec ses frères; ils avaient décidé qu'en cas d'accident, ils avanceraient autour du Roi afin de le couvrir de leur corps. Le Duc d'Orléans fut le premier à apercevoir la fumée qui partait de la machine infernale et, dans le même moment, l'effroyable détonation se fit entendre; mais aussitôt lui et ses frères, selon la résolution qu'ils avaient prise, se trouvèrent autour du Roi et l'embrassèrent et le touchèrent par tout le corps comme pour s'asurer qu'il n'était pas blessé et en même temps pour le garantir contre la seconde décharge que tout le monde attendait.

La scène est impossible à décrire : tant de personnes tuées et blessées sur un aussi petit espace, au milieu d'une grande ville, au milieu d'une fête, en plein jour; un maréchal expirant aux pieds du Roi, des généraux, des colonels, des militaires de tous rangs, des gardes nationaux, des femmes, des enfans, des paisibles citoyens tués ou blessés, et tout ce monde baigné dans son sang, gisant par terre, pêle-mêle avec des chevaux.

M. Strada père, premier écuyer, m'a dit qu'ayant mis pied à terre pour s'approcher du Roi dont il voyait le cheval blessé, il marchait dans le sang jusqu'aux chevilles. Le Duc d'Orléans m'a raconté que le colonel Raffet, commandant la légion de gendarmerie de la Seine, se sentant mortellement blessé, avait mis la main sur sa plaie pour empêcher le sang de couler; puis il alla donner des ordres à sa légion, après quoi il est tombé de cheval : il est mort peu d'heures après. La seule chose dont il paraissait préoccupé, c'était la vie du Roi; lorsque le colonel

Faischamel lui eut donné sa parole d'honneur que le Roi n'était point blessé, il s'écria : « Je meurs, tant pis pour moi, pourvu que le Roi soit sauvé ! Ma personne c'est bien peu de chose ! »

Le général Heymès, un des aides de camp du Roi, après avoir eu le nez traversé par une balle, au lieu de songer à sa blessure, s'est empressé de transmettre à un de ses camarades les ordres qu'il avait reçus du Roi ; il lui remit aussi quelques pétitions que le Roi lui avait données à garder et, de plus, il fit le compte de la somme d'argent qu'il avait eue pour les distributions qui se font dans ces occasions : tout cela avant de se faire panser.

La maréchale Maison, chez laquelle j'ai été ce matin pour lui faire mes condoléances sur la perte de son parent, le comte de Villate, aide de camp du maréchal, tué dans cette épouvantable affaire, m'a dit qu'on ne pouvait se figurer la scène émouvante qui a eu lieu chez le garde des Sceaux, à la place Vendôme, où la Reine, les princesses, les femmes des ministres et maréchaux se réunissent ordinairement pour assister au défilé des troupes, lorsque la nouvelle de l'attentat leur est parvenue.

« Jamais, me disait la maréchale, nous n'avions vu la Reine, Madame Adélaïde et les princesses dans un état aussi affreux. Sa Majesté jetait des cris désespérés :

« Nous sommes entourées d'assassins, disait-elle, quel horrible peuple, quel affreux pays ! Ils m'ont tué mon mari, mes enfans, les infâmes, les monstres ! » M. Persil avait beau répéter à la Reine que le Roi et ses fils étaient sains et saufs, rien ne pouvait la persuader, rien ne pouvait la consoler, elle pleurait, elle se désolait : « Le Roi est mort ou grièvement blessé, vous voulez me le cacher, mais le crime est accompli, j'en vois l'aveu sur toutes ces figures qui m'entourent, qui me regardent avec pitié ; de la pitié pour une Reine ! en avez-vous, après avoir assassiné mon mari ? »

« La figure de la Reine, continua-t-elle, avait une expression de dureté telle que Mme Thiers, qui se trouvait à côté de moi, me dit : « Est-ce là la Reine ? cette femme si douce, si résignée autrefois ? » Effectivement, la figure de la Reine était rouge comme la tenture de ce salon, l'indignation s'y exprimait avec le désespoir, c'était une autre personne, l'état dans lequel elle se trouvait me fit peur. M. Persil demanda à Sa Majesté si elle ne désirait pas qu'on fît à l'instant même jouer le télégraphe

pour annoncer à la reine des Belges que le Roi était heureusement échappé au danger ainsi que ses fils : « Non, lui répondit la Reine, votre parole ne me suffit pas, ne donnez aucune nouvelle à ma fille avant que j'aie vu le Roi de mes yeux. »

« Mon fils, m'a dit encore la maréchale Maison, nous arriva tout haletant, tout rouge, pour me dire que le maréchal n'était point blessé. Toutes ces dames réunies dans les salons se précipitèrent sur lui, chacune attendait avec anxiété qu'il parlât. La duchesse de Trévise, par un hasard heureux, ne s'y trouvait point, mais il y avait ses deux filles, Mme de Rumigny et Mlle Mortier. Mon fils avoua que le maréchal Mortier était tombé de cheval, mais il n'ajouta pas autre chose, car on l'avait averti de la présence de ces dames. Mme de Rumigny, à ce mot, poussa un cri à déchirer le cœur. Elle criait, pleurait et riait tout à la fois, c'était à faire horreur. Elle est encore toujours dans le même état, et la maréchale, sa mère, est tellement accablée qu'on craint pour ses jours. La Reine m'a dit hier que lorsqu'elle est allée la voir, le jour même de son malheur, elle l'avait trouvée couchée en proie à une terrible crise nerveuse. Il y avait dans la même chambre, sur le lit du maréchal, l'uniforme et les gants que le maréchal devait mettre en revenant de la revue pour aller dîner aux Tuileries. »

En attendant le résultat des perquisitions auxquelles on procède, et de l'interrogatoire qu'on fait subir à Gérard et à son complice, le public et les journaux se perdent en conjectures, les partis se rejettent l'un sur l'autre la responsabilité du crime, comme s'il ne pouvait pas tout aussi bien être, en dehors de tous les partis, l'effet de l'exaltation d'un ou de plusieurs individus. Je crois, et même je ne doute pas, que le gouvernement profitera de ce malheureux et déplorable événement pour proposer aux Chambres des lois répressives contre la presse.

Le *Journal des Débats* contient aujourd'hui un long article par lequel il veut faire comprendre combien il est nécessaire de s'occuper d'une semblable mesure, mais, tout en voulant et en prouvant cette impérieuse nécessité, il fait un tableau déplorable de l'état dans lequel se trouvent la France et son gouvernement : sans base, sans soutien, déchirée par une guerre civile, une guerre contre les lois et les institutions, une guerre entre les partis, une guerre morale et à main armée contre le pouvoir existant. Est-il possible qu'un gouvernement attaqué

de tous les côtés, assiégé sans relâche et par tous les partis, puisse se maintenir? Tel est en peu de mots le sens de cet article. Ce qu'il y a de plus effrayant dans tout cela, c'est qu'à moins de s'écarter de la Charte de 1830, chose fort dangereuse pour un gouvernement qui sort des barricades, je ne crois pas qu'il y ait moyen d'y remédier. En attendant, on a fait main basse sur toutes les caricatures.

3 août. — On fait des préparatifs magnifiques pour l'enterrement des victimes du 28 juillet. Une chapelle ardente a été établie à l'église de Saint-Paul, dans la rue Saint-Antoine, cette même église où Mme de Sévigné allait si souvent prier pour sa fille; les victimes y sont exposées sur un même catafalque, élevé en forme pyramidale; le sommet est occupé par le cercueil du maréchal, et les autres suivent des deux côtés l'échelle hiérarchique, selon le rang de celui qu'ils contiennent. Les noms se trouvent écrits en lettres d'argent, entourés d'une couronne de lauriers au-dessus de chaque cercueil. On a cru, en mettant les cadavres dans de doubles cercueils en plomb, et par-dessus encore un en bois de chêne, avoir suffisamment prévenu les inconvéniens de la putréfaction; néanmoins, dans la journée d'avant-hier déjà, les miasmes que répandaient tant de corps réunis dans une église étaient tels que l'on conçut de véritables craintes pour la salubrité publique. Il fallut donc prendre la résolution d'ouvrir les cercueils et de procéder à l'embaumement des corps. Cette opération, qui n'a pu se faire que grâce au dévouement des médecins, chirurgiens et pharmaciens, n'a pas pris moins de trente heures.

L'enterrement aura lieu mercredi prochain, après-demain, aux Invalides. Le cortège sera immense, toute la garde nationale, toute la troupe de ligne seront sur pied, le Roi, les princes suivront les cercueils. Le lendemain, c'est-à-dire jeudi, il y aura à Notre-Dame un *Te Deum* auquel présidera l'archevêque de Paris. L'office des morts aux Invalides sera aussi célébré par lui. C'est la première cérémonie religieuse que le gouvernement du 7 août ait ordonnée et c'est hier, pour la première fois aussi, que l'archevêque de Paris a eu une entrevue avec Sa Majesté Louis-Philippe. On espère que ce premier pas servira à rapprocher tout à fait le clergé de France et la royauté de Juillet. C'est dans cette occasion que l'influence de la

Reine est visible, ce sera une grande consolation pour elle, consolation qu'elle mérite bien pour tout ce qu'elle a souffert ces jours derniers et depuis qu'elle a le malheur d'être sur le trône.

10 août. — L'auteur de l'attentat du 28 juillet s'appelle non pas Gérard, mais Fieschi; il est Corse de naissance, a servi sous Murat en Sicile, a été envoyé plus tard aux galères pour vol, et c'est là, à ce qu'il paraît, qu'il a achevé son éducation de fourbe et d'escroc, qu'il a pratiqué le vice sous toutes les formes et qu'il se l'est approprié pour en faire son métier. M. de Montalivet et le ministre d'Argoult qui, tous les deux, ont assisté aux interrogatoires, m'ont assuré que Fieschi représentait dans sa personne tous les vices, tout l'égoïsme, toutes les imperfections, tous les défauts, toute la perversité de notre siècle. D'après M. de Montalivet, on n'a jamais vu plus de finesse, plus de calme, plus de résignation raisonnée, plus d'amour pour la vie, plus de présence d'esprit que dans les réponses qu'il fait, ni une plus profonde scélératesse ; c'est un homme qui parle de ses vices avec une espèce de satisfaction, il est fier d'être parvenu à ce degré de perversité.

Dans les commencemens, on a cru prudent et utile, pour parvenir à découvrir ses complices, de lui cacher tout le mal que sa machine infernale a fait ; on lui disait, contrairement à la vérité, qu'il n'y avait pas eu de victimes, il en éprouvait une grande satisfaction, espérant ainsi recouvrer sa liberté; mais un des chirurgiens, en levant l'appareil de sa blessure, lui apprit le résultat de son forfait. Il n'a pas été trop affecté de cette révélation et s'est borné à dire que s'il y a eu des morts et des blessés, c'est que ces malheureux avaient eu le tort de ne pas rester chez eux. Toutefois, dès ce moment, il a entièrement changé son système de défense ; si dans les commencemens il ne voulait pas nommer ses complices, c'était bien plus par vanité, voulant s'attribuer à lui seul le mérite de l'invention de sa monstrueuse machine infernale. Aujourd'hui qu'il s'agit de sa tête, il ne veut pas davantage les nommer, mais il ne nie pas en avoir.

Le procureur général, ne pouvant croire qu'un homme fût capable d'un crime aussi épouvantable sans une exaltation quelconque, avait dirigé son interrogatoire dans ce sens, il demandait

par exemple à Fieschi quel journal il lisait de préférence. Fieschi, sans hésiter, lui nomma le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel* et quelquefois le *Courrier français*. Le procureur du Roi, se trouvant en défaut de ce côté, lui demanda quels étaient les livres et ouvrages qui lui faisaient le plus de plaisir.

« Je sais le latin, répliqua Fieschi, et j'étudiais Cicéron avec passion, j'y revenais sans cesse ; en italien je ne lisais que Métastase. Pour ce qui concerne la littérature française, elle me déplaît. Parmi tous les ouvrages que j'ai lus dans cette langue, je ne pourrais pas en citer un seul qui m'ait fait plaisir. »

Ces jours derniers, il a fait venir chez lui le duc Decazes et le baron Pasquier ; ce dernier présidait la Chambre des pairs au moment où lui arriva l'appel de Fieschi ; il n'hésita pas à lever la séance pour raisons de communications très importantes relatives au procès de l'attentat du 28. Le président et le grand référendaire de la Chambre des pairs arrivèrent au chevet de Fieschi, tout préoccupés d'avance des révélations graves qu'ils entendraient de la bouche du criminel. Mais quelle ne fut pas leur surprise, lorsqu'il leur parla de choses sans rapports avec son affaire ; ils l'écoutèrent pourtant, espérant toujours le ramener au sujet qui les intéressait, mais ils n'y sont pas parvenus.

Dans un de ses interrogatoires, Fieschi a dit :

— Si le méchant brandon que j'utilisais m'avait mieux servi, le Roi et les princes auraient certainement été atteints ; mais comme, au moment où j'allais mettre le feu à la machine, il y avait de la cendre sur le brandon, j'ai été obligé de donner deux à trois coups contre un meuble pour la secouer. Cette seconde de retard a sauvé le Roi et les princes. Maintenant que leur mort ne me serait plus d'aucune utilité, je suis charmé que rien ne leur soit arrivé. Avant de mourir, je leur dirai des choses qui les étonneront et dont ils pourront faire leur profit.

— Mais, lui a observé le procureur général, votre procès peut durer longtemps et, pendant ce temps, vous exposez, par votre silence, la vie du Roi et des princes ainsi que la sécurité de l'État.

— Ne craignez rien, messieurs, répondit-il avec un sourire de satisfaction, il faudrait aux conspirateurs, pour agir, un homme comme moi ; ils n'en trouveront pas un second, je vous en réponds.

Les cérémonies funèbres ont été d'une longueur terrible

pour nous qui, de dix heures à cinq, sommes restés enfermés dans l'église des Invalides, en uniforme, sur les banquettes sans dossier de la tribune diplomatique, vis-à-vis de cet immense catafalque contenant quinze cercueils. La chaleur du dehors, celle du dedans, les exhalaisons de cette immense quantité de monde, la fumée des cierges et celle plus nauséabonde des lampes sépulcrales, tout cela rendait insupportable l'atmosphère. Sous la chaleur, les énormes cierges se ployaient en deux et les bougies tombaient des lustres. Un des membres du barreau, placé dans une tribune vis-à-vis de nous, a été assez fortement blessé à la tête : il a perdu connaissance et on a dû l'emporter. J'ai cru que moi aussi j'allais tomber en défaillance.

L'assistance était considérable : les deux Chambres au grand complet, les femmes, filles, belles-filles et cousines des pairs et des députés, le corps diplomatique, les parens des victimes, la troupe de ligne, les gardes nationaux et enfin le clergé. L'église était décorée avec un luxe prodigieux et un goût parfait. L'oraison funèbre a été prononcée par notre curé, l'abbé Landrieu (1), mal débitée et mal faite. Les ministres en ont été excessivement choqués; ils reprochent à M. Landrieu d'avoir voulu faire la leçon au Roi. Ils n'ont pas tout à fait tort, car notre cher curé a dit au Roi des choses passablement dures. Mais qui n'en dit pas aujourd'hui à Louis-Philippe ! La partie de ce discours dont le Roi a été mécontent, c'est celle où l'abbé a rappelé, au risque de blesser le corps diplomatique qui avait été convié à la cérémonie, les victoires remportées par le maréchal Mortier sur les Prussiens, les Autrichiens et les Suédois.

— J'ai regretté, m'a dit le Roi, qu'on ait évoqué ces souvenirs désagréables pour vous, dans un moment où le corps diplomatique s'est montré si aimable pour moi, et où il a bien voulu assister à notre deuil national.

Le *Te Deum* à Notre-Dame a été superbe et pas trop long. Le discours que l'archevêque a tenu au Roi est conçu dans le même esprit que celui de notre curé. Les ministres en sont furieux. La Reine, au contraire, est ravie : elle souhaitait avant tout se réconcilier avec l'archevêque.

Lorsque j'ai vu passer devant moi le vénérable prélat et son clergé allant au-devant du Roi, au-devant de Louis-Philippe,

(1) Curé de Saint-Thomas-d'Aquin.

sous lequel on a pillé Saint-Germain-l'Auxerrois et détruit l'archevêché, au-devant de ce roi qui a fait descendre les croix des églises pour les remplacer par des drapeaux tricolores; quand j'ai vu ce même roi, accompagné de tous les ministres et des maréchaux, se prosterner au pied de l'autel et rendre grâce à Dieu de sa conservation ; quand j'ai vu enfin MM. Guizot, Barthe, Thiers, Maison, de Broglie à genoux sous la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, donnée par l'archevêque avec toute la pompe du rite catholique gallican, au milieu de l'encens et des chants d'Église, j'ai cru avoir la berlue. Quel spectacle en effet et n'y avait-il pas de quoi crier au miracle!

25 septembre. — Les mesures contre la licence de la presse ont fait beaucoup crier non seulement le parti républicain, mais même celui du Juste Milieu qui voudrait que le roi Louis-Philippe suivît une marche plus conforme au programme de l'Hôtel de Ville. Heureusement pour la France, heureusement pour l'Europe, il n'y en a plus de vestige dans ce que l'on fait aujourd'hui. Le Roi parle de ces temps-là avec horreur et il n'est pas étonnant qu'il éprouve une grande satisfaction, en comparant sa position d'alors avec celle dont il jouit maintenant. L'autre jour, en parlant de ce damné de La Fayette, il dit que ce n'était que depuis la mort de cet homme qu'il respirait librement et que, sans cela, il aurait eu encore bien plus de difficultés à vaincre.

— Un jour, il vint chez moi, poursuivit le Roi, et en parlant de tout ce que j'avais fait pour arrêter la révolution, il m'adressa des reproches amers et finit par me menacer de son départ pour son château de Lagrange; je lui dis que si telle était son intention, certainement je n'aurais pas le droit de l'en empêcher.

— Et que ferez-vous une fois que je serai chez moi?

— Je vous y laisserai, lui répondis-je.

— Vous croyez donc pouvoir régner sans moi?

— Oui, monsieur, je le crois.

4 octobre. — La princesse de Lieven se résigne difficilement à ne plus être ambassadrice; elle ne veut pas aller dans le monde, mais elle exige qu'on aille chez elle. Sa conversation favorite est toujours encore la politique ; elle cherche à attirer surtout les ambassadeurs, les ministres et, parmi ces derniers,

MM. Guizot et Thiers ; M. de Broglie n'a pas le bonheur de lui plaire, elle le trouve trop boutonné.

— Il ne me dit jamais rien, gémit-elle.

M. de Talleyrand va presque tous les soirs chez Mme de Lieven, souvent pour se taire, mais quelquefois pour être causant et aimable. M. de Montrond y va aussi très souvent ; âme damnée de Talleyrand, c'est un homme intrigant mais spirituel, au reste sans morale ni politique, ni autre.

L'année dernière où Louis-Philippe avait quelques soupçons contre M. de Talleyrand, Montrond fut chargé de surveiller le prince, de rendre un compte exact de tout ce qui se disait dans son salon et de ce qu'il disait lui-même dans l'intimité. M. de Montrond, dont M. de Talleyrand s'est bien souvent servi de la même manière contre ses amis ou ennemis, s'acquitta à merveille de sa mission et le Roi fut très exactement informé.

Mme de Dino eut vent de la trahison de M. de Montrond, mais, ne voulant pas lui donner l'occasion de se justifier ou d'expliquer sa conduite, elle n'attendit qu'une occasion favorable pour le chasser du château. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Montrond a un ton et des manières très insolentes ; on les lui passait dans l'hôtel Talleyrand, parce qu'on avait besoin de lui ; on riait même de ses grossièretés, qu'on appelait des brusqueries originales. M. de Montrond s'en étant permis une vis-à-vis de Mme de Dino, devant lady Clanricarde qui se trouvait à Valençay avec plusieurs de ses compatriotes, la duchesse le regarde, l'apostrophe avec son éloquence foudroyante.

Montrond, un tant soit peu déconcerté, tâche cependant de tourner les phrases en plaisanterie. Mais la duchesse se lève et, en le grondant comme un écolier, elle lui ordonne de quitter le château à l'instant même ; puis elle tire un cordon et ordonne au domestique qui entre de faire venir des chevaux de poste pour M. de Montrond qui désirait retourner à Paris.

Malgré ses prières et ses instances, il dut quitter Valençay. Il parvint cependant à se raccommoder avec Mme de Dino. De nouveau, on le voit dans ce salon, suivant M. de Talleyrand partout comme son ombre.

Cte Rodolphe Apponyi.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *Pétard*, comédie en trois actes de M. Henri Lavedan. — COMÉDIE-FRANÇAISE, *l'Envolée*, pièce en trois actes de M. Gaston Devore. — *Deux Couverts*, un acte de M. Sacha Guitry. — COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES : *La Victime*, comédie en trois actes de MM. Fernand Vandérem et Franc-Nohain. — THÉATRE-ANTOINE. — *La force de mentir*, pièce en trois actes de MM. Tristan Bernard et Marullier. — *La Tontine*, comédie en deux actes de MM. Paul Armont et Marcel Gerbidon.

Pour une comédie satirique, il n'y a pas de meilleur type que celui du parvenu. Important par définition, bruyant par tempérament, il tient de la place, il emplit la scène, il s'entend de loin, il se voit de partout : c'est, éminemment, un personnage de théâtre. Il n'est pas désagréable à regarder ; il représente le succès, il donne l'exemple de la fortune : c'est un bon exemple. D'ailleurs, content de lui, il est content des autres et veut que tout le monde soit content. Ce n'est pas un méchant homme ; il sait qu'il a beaucoup à se faire pardonner : il se laisse gruger. Nous éprouvons pour lui une sorte de sympathie ; mais c'est une sympathie dédaigneuse et qui fait la renchérie. Ce richard qui a lui-même gagné ses richesses, cet arriviste qui a déployé, pour arriver, des ressources infinies d'habileté, d'énergie, de roublardise, de persévérance, d'ingéniosité et de volonté, on a soin de nous le représenter, toujours et invariablement, comme un parfait imbécile. Ce n'est guère vraisemblable, mais c'est ainsi. On admet qu'ayant dépensé tout son esprit dans l'acquisition de sa fortune, il ne lui en reste plus pour son usage intime. Il est mal élevé, vaniteux, grossier, épais, vantard et entasse les gaffes sur les balourdises. Et cela nous fait énormément de plaisir : cela nous flatte et nous venge. Nous songeons, à part nous : « La fortune, à ce prix-là, c'est trop cher. Et moi aussi, parbleu !

si j'avais voulu... Mais je n'ai pas voulu. Je n'ai pas de millions, mais j'ai des scrupules, du goût, du tact, de la délicatesse, et des manières excellentes. » Ce n'est pas entièrement vrai ; mais nous en sommes fortement persuadés; et, puisqu'il ne s'agit ici que de notre satisfaction personnelle, c'est l'important. Le type du parvenu, dans son fond, ne varie pas; car il s'agit toujours d'un homme parti de bas, qui a gardé la tare de son origine première; et les qualités qu'on met en œuvre pour parvenir, audace et souplesse, sont sensiblement pareilles dans tous les temps : le rôle a une tradition. Ce type, toujours le même, est toujours différent ; car les moyens de parvenir s'adaptent à chaque état social et changent avec lui : c'est un rôle qu'on peut refaire tous les vingt-cinq ans. Ajoutez un dernier trait : le type est particulier à notre scène. Il n'a sa raison d'être que dans une société hiérarchisée comme la nôtre où les distinctions sociales ont survécu à la ruine de l'ancien régime. Surtout il suppose dans le public une finesse, un sentiment des nuances qui est chose très française. Vive donc Pétard, le dernier en date, le plus jovial, le plus brutal, le plus cynique et le plus sympathique des parvenus !

Nous sommes dans le parc du château de Persanges. Ce château historique n'est pas seulement le lieu de l'action, il en est l'un des acteurs et non des moindres. C'est le personnage muet, impersonnel et symbolique, qui domine toute la pièce. C'est à propos de lui et autour de lui qu'on se bat. A qui appartiendra-t-il? Que va-t-il devenir? Que fera-t-on de lui? Que peut-on faire d'un château historique au xxe siècle? C'est la question à laquelle nous sommes sans cesse ramenés. La « crise » pour un château c'est le changement de propriétaire. Le château de Persanges est à l'instant de la crise, à la minute critique où il cesse d'appartenir au marquis de Persanges pour passer entre les mains de M. Pétard.

Aussi longtemps qu'il lui a été possible, le marquis a tenu bon. Mais tout a une fin : il est acculé à la nécessité de vendre. Il a vendu la demeure de ses pères et il l'a vendue pour un morceau de pain. C'est un de ces drames obscurs et pitoyables, douloureux et mesquins comme nous savons, ou nous devinons, qu'il s'en passe tous les jours. Il n'est pas besoin d'imaginer une de ces tragédies financières, ni d'invoquer ces folles prodigalités où sombre un patrimoine : il suffit des exigences de la vie journalière, du coût de cette vie qui augmente et de la diminution des revenus : faute de quelques billets de mille francs annuels, il faut se défaire de la vieille maison seigneuriale, et encore s'estimer heureux quand on en trouve un prix même dérisoire.

Le marquis, jusqu'à ce jour, n'a pas osé annoncer à son fils, Philippe, élève à l'École navale, la dure nouvelle. Il ne se décide à parler qu'*in extremis*, et parce que le jeune homme va être averti par la rumeur publique. Philippe éprouve une colère mêlée de chagrin qui s'exprime dans les meilleurs termes : il dit sur la poésie des vieilles pierres des choses profondes et exquises : il a lu les livres de M. André Hallays. Mais d'ailleurs à quoi peut aboutir cette belle indignation? Ce n'est pas sur sa solde d'officier de marine que Philippe prélèvera de quoi entretenir le château. Il ne semble pas davantage enclin au procédé héroïque qui a servi à beaucoup de ses pairs : faire un mariage riche pour fumer ses terres. Il n'a aucun moyen de sauver le cher domaine. Seulement il a eu une minute d'émotion dont nous lui savons gré et qui nous l'a fait prendre en amitié.

Tandis que le père et le fils dialoguent, ne croyez pas que la scène autour d'eux reste vide. Elle est au contraire sans cesse occupée par tout un grouillement de monde. Pétard, pour solenniser sa prise de possession, donne une grande fête. Il pend une crémaillère monstre. Tout le pays est invité à banqueter chez le nouveau seigneur. Un grand restaurateur de Paris s'est emparé du parc, et ses employés vont et viennent disposant les tables, cependant que de tous côtés affluent les autorités, les invités et les simples curieux. Enfin l'arrivée de Pétard est suffisamment préparée ; il y a assez de monde sur la scène : son nom, ce nom ridicule et sonore, est sur toutes les lèvres : il peut faire son entrée, lui-même, en personne ; nous sommes mûrs pour contempler le fameux marchand d'orviétan, le roi du bluff, célébré par toutes les réclames, popularisé par toutes les affiches, le seul, l'unique, Pétard enfin.

Un grand bruit de trompes et de cornes d'automobile, remplaçant les trompettes et timbales d'autrefois, et le voici tel que nous l'imaginions, protecteur, familier, craquant de vanité, suant l'argent par tous les pores, débordant de vulgarité. Et pour le cas où la psychologie de ce gros homme conserverait pour nous quelque mystère, il va, tout à l'heure, nous en faire lui-même les honneurs dans un discours qui est la partie essentielle de cet acte, le morceau de bravoure, la cavatine et le grand air du moderne parvenu. Il y a là tout le village, et aussi l'évêque, le préfet, et le ministre ; et, parce que tout ministre est apte à tous les ministères, le vague de cette appellation « le ministre » nous a paru charmant. A l'adresse de chacun, Pétard tient une aménité en réserve ; par exemple, il rappellera que son père était communard et a fait partie du peloton d'exécution qui a fusillé l'arche-

vêque de Paris : cela pour l'édification de Monseigneur. D'autres se guindent à des allures comme il faut; lui, il étale sa mauvaise éducation et il en ajoute. Il est peuple et au-dessous. Il brode des variations sur ce thème : « C'est de la canaille, eh bien ! j'en suis. » Ce boniment joyeux et effrayant, puissant et cocasse, finaud et ingénu, où il y a du maquignon, du commis voyageur, du pitre, du camelot, de l'enfant terrible, du bon enfant et de l'enfant, produit un effet énorme. Il électrise les invités et il campe devant nous le bonhomme en pleine lumière. Nous avons de Pétard plein les yeux et plein les oreilles.

Toutefois, et par des moyens justement opposés, il est quelqu'un qui, à côté de lui, n'a pas laissé de se faire remarquer et d'attirer notre attention. Pétard nous a étourdis par son incoercible déballage : Hélène Lacan nous inquiète et nous intrigue par sa réserve, sa discrétion, ses demi-mots et ses demi-silences, et ce je ne sais quoi de mystérieux dont s'enveloppe son énigmatique personne. Elle est la fille de petits bourgeois qui habitent le voisinage. Elle a été séduite par Philippe de Persanges, c'est-à-dire, comme elle tient à le préciser, qu'elle s'est donnée à lui, pour se donner, et non du tout pour s'en faire épouser. Cette jeune personne qui aime l'amour, n'a pas moins de goût pour l'argent. Elle s'en vante, et, sous nos yeux, elle accepte de la fille de Pétard, Lucie, un collier de perles dont la valeur marchande excède sensiblement le petit cadeau qui entretient l'amitié. A la fin de l'acte, Hélène se ménage avec Pétard une entrevue qui est une rencontre et croise avec lui quelques ripostes, comme on croise le fer. Voilà les deux adversaires, et l'issue de la lutte ne saurait être douteuse. Pétard est un gros morceau : nous ne doutons pas qu'Hélène, de ses dents avides, n'en fasse qu'une bouchée.

Ce premier acte est brillant, varié, divertissant, et quoique d'une longueur un peu anormale, on l'écoute jusqu'au bout charmé, amusé et ravi. L'observation y forme avec la fantaisie le mélange le plus savoureux. Au décor, château, fête dans le parc, noce campagnarde, on dirait un opéra-comique ; mais la détresse du gentilhomme ruiné, l'arrogance du parvenu, maints détails semés çà et là nous jettent en pleine comédie de mœurs et sont d'excellente satire sociale. Et ce qui éclaire la scène, y éclate en feu d'artifice, y part en fusées, c'est l'esprit de l'auteur. J'ai eu déjà maintes fois l'occasion d'en faire la remarque : le dialogue, dans les pièces de M. Lavedan, est incomparable. Parmi les auteurs dramatiques d'aujourd'hui, si bien doués qu'ils puissent être, et quels que soient d'ailleurs leurs mérites particuliers, aucun autre ne possède l'art du dialogue au même degré que

M. Lavedan. C'est la souplesse, la rapidité, la vivacité du dialogue de théâtre, et c'est la netteté de forme, la perfection du style écrit. Les mots de celui-là sont bien à lui et on ne se souvient pas de les avoir déjà entendus, je veux dire : entendus partout. Son esprit original, prime-sautier, est non pas l'esprit de Monsieur tout le monde, mais l'esprit de M. Lavedan. C'est un grand charme.

Si les trois actes de *Pétard* eussent été de la même qualité, la pièce eût été l'une des meilleures parmi celles que nous devons à l'auteur du *Prince d'Aurec*, du *Marquis de Priola* et du *Duel*, trois des comédies les plus fortes de ces vingt-cinq dernières années. Mais après ce premier acte qui annonçait une comédie de caractère, et qui est à lui seul une très jolie comédie de caractère, commence une comédie d'intrigue, qui sans doute ne vaut pas moins que beaucoup d'autres comédies d'intrigue, mais qui aussi ne vaut pas mieux et ne m'a pas paru de la plus heureuse invention.

C'est encore à Persanges, cette fois dans la grande salle ornée de portraits de famille : Pétard a acheté les portraits avec le château, persuadé qu'il achetait les ancêtres avec les portraits. A peine a-t-il eu le temps de distribuer au maire, au curé, à l'institutrice, quelques libéralités assaisonnées de quelques insolences, arrive Hélène. Elle a donné rendez-vous à Pétard dans un an : elle est exacte au rendez-vous. Elle est reçue d'abord par Lucie Pétard et lui raconte une année de sa vie. Ç'a été une année très accidentée. Passée en Angleterre, elle est devenue l'héritière d'un richissime lord anglais et habite maintenant à Paris un luxueux petit hôtel, sous un nom d'emprunt. Cela d'ailleurs en tout bien tout honneur : c'est l'histoire d'une aventurière *ad usum puellæ*. A Pétard, avec qui elle a ensuite un tête-à-tête, elle recommence la même histoire, mais cette fois pimentée de détails plus véridiques et plus excitans. Même dans cette seconde version, l'aventure nous paraît bien extraordinaire. Cette fille de petits bourgeois campagnards a fait dans la galanterie un chemin terriblement rapide : nous avons peine à y croire : là comme partout, les débuts sont difficiles. A Philippe de Persanges, à qui elle a donné rendez-vous chez Pétard, — encore un trait peu vraisemblable, — elle refait pour la troisième fois le récit de ses aventures fantastiques ; et nous commençons à trouver que c'est une histoire qu'elle recommence un peu trop souvent. Philippe, qui est un bon nigaud, trouve qu'il n'y a dans tout cela rien de répréhensible, et, de plus en plus, brûle de donner son nom, un nom aristocratique, authentique, historique, un vieux nom sans tache, le nom dont il est fier et si justement fier,

à cette estimable personne. C'est un peu fort. Pétard et le jeune Persanges échangent des propos désobligeans. Enfin Philippe laisse la place à Pétard, et Hélène fait avec le millionnaire amoureux ce marché : donnant, donnant ; elle se donnera à lui, à condition qu'il lui donne Persanges ; elle sera sa maîtresse, le jour où il lui apportera les titres de propriété de Persanges. Nous devinons qu'elle veut rendre ainsi à Philippe le château de ses pères : joli cadeau à recevoir d'une femme galante.

Au troisième acte, Lucie supplie son amie Hélène de ne pas devenir la maîtresse de Pétard : tout de suite, Hélène s'y engage. Arrive Pétard, comme nous nous y attendions, portant dans ses bras les titres de propriété de Persanges. Pour tenir la promesse qu'elle vient de faire à la fille, Hélène manque à la promesse qu'elle avait faite au père : elle se refuse. Pétard donne tout de même le château : pour un forban, c'est un forban de bonne composition. Au tour de Philippe de refuser le château : il est toujours disposé à prendre Hélène, et à la prendre pour femme, quoiqu'il la connaisse maintenant pour ce qu'elle est : une vulgaire courtisane. Mais il ne veut pas du château. Personne n'en veut. Persanges n'est plus ni au vieux gentilhomme qui l'a vendu, ni au parvenu qui l'a acheté, ni à la courtisane qui se l'est fait donner pour un autre, ni à cet autre qui repousse un abominable présent : il n'est à personne. Il est, comme dit l'adage de droit, *res nullius*. Il fait retour à l'État ; on l'aménagera en hospice. Plaignons-le : dans toute cette affaire, lui seul est à plaindre... Ainsi toute la perversité d'Hélène n'aboutit à aucun résultat ; du caractère de Pétard, tel qu'il l'avait posé, l'auteur n'a tiré aucun effet ; l'intrigue, qui emplit les deux derniers actes, compliquée, flottante, sujette à revenir sur elle-même et surtout à dévier, ne mène à aucune conclusion. Et pourtant nous écoutons sans ennui ces deux actes qui n'aboutissent pas, parce que les personnages de M. Lavedan, même quand ils n'ont rien à dire, le disent très bien, de cette manière chatoyante et forte qui est la manière de M. Lavedan et dont on ne se lasse pas.

M. Guitry a été, surtout au premier acte, un Pétard superbe de vulgarité, d'outrecuidance et de bonhomie. M. Gauthier est, comme toujours, charmant de jeunesse et d'impertinence dans le rôle du jeune gentilhomme. Mme Simone est coquette, nerveuse et trépidante à souhait sous les traits de l'incompréhensible Hélène.

L'Envolée n'est ni une pièce satirique, ni une comédie légère ; c'est

un drame bourgeois, tout à fait suivant la formule de Diderot, qui ressortit au genre sévère et n'exclut pas la déclamation. Sans se confondre absolument avec la pièce à thèse, le drame bourgeois est du moins une pièce à idées, ou à tendances. L'auteur présente les personnages et dispose les événemens de façon à nous amener à une certaine conclusion. Je ne sais si c'est la faute de M. Devore, et probablement c'est plutôt la mienne, mais il me semble que des événemens tels que l'auteur les a imaginés il se dégage une conclusion diamétralement opposée à celle qu'il en tire, et que nous pensons de ses personnages justement le contraire de ce qu'il en pense

M. Derembourg est marchand de meubles : il a créé une maison où on fait avec une égale perfection le neuf, le vieux neuf et le vieux; l'affaire est en pleine prospérité, et M. Derembourg souhaite la voir reprendre par son fils. Des deux fils qu'il avait, l'un est mort aux colonies; c'est pourquoi il s'est juré que les colonies ne lui prendraient pas le second, et qu'il le garderait près de lui, au faubourg Saint-Antoine. Pour faire le bonheur et la fortune de ce garçon, il l'a fiancé avec Mlle Bernay, fille d'un autre marchand de meubles, son plus redoutable concurrent. Les deux maisons associées n'en feront plus qu'une, qui sera reine sur le marché. D'ailleurs la petite Bernay est charmante, jolie, candide, aimant beaucoup son fiancé et impatiente de l'épouser. Georges Derembourg est un heureux gaillard et son père est un bon père.

Or, par une conversation de Georges avec l'explorateur Martigny, nous apprenons qu'il rêve d'aller aux colonies, qu'il n'aime pas sa fiancée, qu'il aime Mlle Henriette, dessinatrice dans les ateliers de son père, et qu'il voudrait l'épouser. Bientôt, il fait monter Mlle Henriette, sous prétexte d'examiner avec elle des modèles de dessins, et lui parle de tout autre chose : il découvre, au cours de cet entretien, qu'elle est fille d'un professeur de mathématiques. Cette révélation dissipe ses derniers scrupules : le fils d'un marchand de meubles, même millionnaire, peut bien épouser la fille d'un professeur de mathématiques, même pauvre. Le père, revenu à l'improviste et renseigné par l'attitude gênée de son fils et de son employée, flaire le danger... Nous songeons, à part nous : « Voilà un garçon qui veut faire un sot mariage: il n'est pas le premier. L'ouvrière à laquelle il s'intéresse est pauvre, honnête et fille d'un professeur de mathématiques. Elles sont toutes pauvres, honnêtes et filles d'un professeur de mathématiques, à moins que ce ne soit d'un officier supérieur. Le père qui a fondé une famille, et qui l'a élevée

de plusieurs degrés dans l'échelle sociale, va défendre cette famille contre une fâcheuse intrusion : il aura joliment raison! »

Deuxième acte : le déjeuner de fiançailles vient d'avoir lieu; Georges y a brillé par son absence; aussi ai-je à peine besoin de vous dire qu'il y a de la gêne, et une certaine fraîcheur dans l'air. Vainement M. Derembourg se met en frais d'éloquence pour démontrer au père de la jeune fille que cette incorrection ne tire pas à conséquence, et que les meilleurs mariages ne débutent pas autrement : il ne convainc ni son interlocuteur, ni lui-même. M. Bernay précise que si on se moque de sa fille et de lui, il ne signera pas le contrat d'association commerciale et entamera une guerre sans merci contre la maison Derembourg dont il a débauché le contremaître. Ce n'est pas très élégant; mais, comme dit l'autre, ce sont les affaires. Justement effrayé, M. Derembourg demande à sa femme aide et secours; qu'elle chapitre son fils, qu'elle les débarrasse tous de Mlle Henriette!... Il est hors de doute que c'est pour Mme Derembourg le devoir tout indiqué, devoir d'épouse et de mère.

Celle-ci a reçu les confidences de son fils : elle sait qu'il voudrait lâcher sa fiancée et partir avec Martigny; et même, Martigny ayant besoin de deux cent mille francs, elle s'est à peu près engagée à demander les deux cent mille francs à son mari. Je n'ai aucune connaissance des affaires; toutefois ce Martigny me fait mauvaise impression : que j'en ai vu partir, pour les colonies ou pour ailleurs, de ces deux cent mille francs qui ne sont jamais revenus! Cependant, Mme Derembourg, afin de contenter tout le monde, fait appeler Mlle Henriette, comme son mari le lui a demandé, obtient d'elle qu'elle s'expatrie, et lui fait accepter une situation à Buenos-Ayres. Henriette, allant au-devant des désirs d'une famille qui l'a tirée de la misère, a préparé une lettre pour Georges : elle déclare ne pouvoir l'épouser et s'excuse sur un engagement antérieur, comme pour les dîners en ville. Touché de tant de noblesse d'âme, Mme Derembourg demande à Mlle Henriette la permission de l'embrasser. Cela ne laisse pas de nous inquiéter.

Quand il lit la lettre de Mlle Henriette, Georges demeure stupide. Est-ce possible que ce soit vrai? Oui, puisque Mlle Henriette l'écrit. Une minute, nous pouvons croire que tout est sauvé. Alors Mme Derembourg s'écrie : « Non, ce n'est pas vrai! Mlle Henriette est libre. » La vérité a été la plus forte et elle lui a arraché ce cri. Exclamation sublime ou gaffe monumentale? C'est pour les projets de M. Derembourg l'effondrement final. Tel peut être l'effet d'un mot, placé à propos.

Au troisième acte, les événemens se précipitent : Georges doit partir le soir même avec Martigny et les deux cent mille francs. Comment s'est-il procuré ces deux cent mille francs? Voici. Son père les lui ayant catégoriquement refusés, c'est sa mère qui les lui a donnés. Elle avait en dépôt cette somme que son mari lui avait confiée pour payer une échéance. Elle a fait ce léger virement. Que ne ferait-on pas pour un fils? Et comme elle est pleine de tendresse pour ce fils et craint pour sa santé là-bas, s'il n'a les soins d'une femme : « Allons, dit-elle, mademoiselle Henriette, partez avec lui! On vous mariera au retour. » C'est une mère que les préjugés n'embarrassent pas. Cependant M. Derembourg s'affale sur un fauteuil, et, la tête dans ses mains, sanglote...

D'un bout à l'autre de la pièce, le père nous est présenté comme un tyran domestique. Il sacrifie à ses calculs égoïstes les inclinations de son fils. Autoritaire, sec, cassant, il est parfaitement odieux. Inversement, on désigne à toutes nos sympathies le jeune homme qui est bien libre, n'est-ce pas? d'arranger sa vie comme il l'entend, la mère dont le cœur comprend le cœur de son fils, mais surtout Mlle Henriette, si noble, si courageuse, si digne, si bien faite pour honorer la famille où elle entrera... Allons donc! Georges, qui s'est laisser fiancer et plante là une jeune fille, se conduit comme un pleutre et comme un goujat qu'il est. Il a voulu être médecin ; il veut maintenant être colon ; tout le monde, à vingt ans, a passé par une série de vocations qui n'étaient que des velléités : l'essentiel est de tirer le meilleur parti possible des conditions où la destinée vous a placé : fils de tapissier, quand on n'est pas sûr d'être Molière, on n'en meurt pas pour rester tapissier. Mme Derembourg vole deux cent mille francs à son mari pour les donner à son fils : c'est le vol domestique, que les tribunaux ne poursuivent pas, mais qui est quand même un vol. Mlle Henriette, qui se sait aimée de Georges, le fuit, tout en restant là, et plie, mais ne rompt pas : ce n'est pas la manière d'une brave fille vraiment décidée à ne pas accepter un mariage qui serait de sa part une indélicatesse. Tout ce monde-là commet de très vilaines actions qu'il décore de grands mots. Et toutes ces tirades, nous les avons si souvent entendues ! soit que le fils d'honorables commerçans projetât d'épouser sa petite amie, soit qu'un gentilhomme eût résolu de se mésallier avec la lectrice de sa mère. Car ce que nous reprochons au dialogue de M. Devore, c'est moins d'être boursouflé que d'être poncif, oh ! combien !

Mlle Cécile Sorel a joué avec beaucoup de tact, de délicatesse et d'émotion le rôle de la mère. M. Raphaël Duflos, dans le rôle du père,

est Croquemitaine lui-même. M. Leroy joue avec jeunesse le rôle d'un jeune homme. Mlle Lara a la grâce larmoyante qui convient au personnage de Mlle Henriette.

Après la pièce massive de M. Gaston Devore, la Comédie-Française nous en a donné une de M. Sacha Guitry, toute mince, toute légère, un acte, un petit acte, un rien, et ce rien est charmant, et il se trouve que, bâti sur une donnée analogue à celle de *l'Envolée*, il en dit en quelques scènes plus que M. Gaston Devore en ses trois actes. Car dans *Deux Couverts* aussi il s'agit d'un père et d'un fils qui n'ont pas sur la philosophie de l'existence les mêmes idées. Le dissentiment qui les divise ne porte encore que sur la question du baccalauréat, mais c'est que le gamin a quinze ans. Donc le brave homme de père s'est rendu libre pour la soirée, a congédié une jeune personne aimable et curieuse, a fait préparer en surprise un dîner fin et mettre deux couverts. Il attend Jacques, comme on attend Jacques, avec un peu d'impatience et de nervosité, surtout le jour où Jacques passe son baccaleuréat. Enfin Jacques arrive : il est recalé ! « Eh bien ! mon petit, c'est fâcheux, c'est très fâcheux ; mais il ne faut pas te démonter pour cela : tu repasseras en novembre. » Repasser, c'est justement ce à quoi se refuse avec énergie ce jeune cancre. Dans un court dialogue avec son père, — avec ce père veuf qui ne vit que pour lui et deux fois a refusé de se remarier, une fois parce que l'enfant était trop petit, une fois parce qu'il était trop grand, — il laisse voir le fond de son âme, qui es tout pareil à la surface, le dedans et le dehors n'étant qu'égoïsme. Finalement : « Papa, il faut que je te quitte : j'ai promis à un camarade de dîner avec lui. » Il s'en va. Et le père, effondré comme celui de *l'Envolée*, s'assied seul devant les deux couverts... Nous songeons à beaucoup de choses : telle est la force du vrai. Avec *l'Envolée*, nous étions dans la convention : avec *Deux Couverts*, nous rentrons dans la vie. Nous goûtons le charme de la simplicité et de l'émotion contenue.

Cette petite pièce est jouée à ravir, avec un naturel, une délicatesse, une sûreté de goût parfaite, par M. de Féraudy et Mlle Cerny.

Dans la pièce de M. Sacha Guitry, il y a un enfant et c'est un petit monstre d'égoïsme ; dans *la Victime* de MM. Vandérem et Franc-Nohain, il y a deux enfans et ce sont deux monstres d'égoïsme. Les enfans ont une mauvaise presse dans le théâtre d'aujourd'hui ; le théâtre d'hier en faisait des trésors de sensibilité : ainsi une convention chasse l'autre. Le roman de M. Vandérem d'où les auteurs de la

Victime ont tiré leur pièce est bien connu : c'est un roman ironique et paradoxal, un roman de pince-sans-rire, ingénieux et spirituel. On a coutume de dire que dans le divorce l'enfant est la victime. Prenons un exemple. Voici le ménage Taillard. Ce sont des disputes continuelles. Qui en souffre ? M. Taillard ou Mme Taillard ? Nullement : ils se disputent, ils sont bien tranquilles. Mais le petit Gégé à qui on avait promis de le mener au Nouveau-Cirque, qui voit passer l'heure du spectacle pendant que ses parens s'invectivent et finalement qu'on envoie se coucher, la voilà la victime, et, cette fois, sans ironie. — M. et Mme Taillard ont pris le parti de divorcer. Mme Taillard rentre chez son père, M. Lecherrier, et emmène Gégé avec elle. Désormais commencent pour Gégé une vie de cocagne et des jours tissés de rose. Non seulement les disputes ont cessé, et le combat finit, faute de combattans, mais le père et la mère ne rivalisent plus que de gâteries pour l'emporter dans le cœur de Gégé. On ne manque plus ni le Nouveau-Cirque, ni Luna Park, ni Magic City, ni le Cinéma, ni aucun des lieux de plaisir que notre époque multiplie pour les enfans, afin qu'ils n'aient rien à envier à la frivolité des grandes personnes. C'est un concours d'attentions et de prévenances, une profusion de cadeaux qui se doublent, comme la superbe bicyclette maternelle qui fait pendant à la bicyclette toute pareille que Gégé tient déjà de son père. Ce tableau d'une félicité parfaite emplit le second acte. — Mais ici-bas tous les lilas meurent et les plus belles choses ont le pire destin. M. et Mme Taillard se réconcilient. Gégé apprend cette nouvelle avec désespoir. Adieu le « chantage à l'affection » d'où il tirait, avec un cynisme inconscient, de si beaux bénéfices. L'accord des parens est pour l'enfant une perte sèche.

Ces trois actes sont très courts et ils devaient l'être, parce que la situation ne prête pas à d'abondans développemens, parce que la scène étant presque continuellement occupée par des enfans, cela deviendrait vite insupportable, surtout parce que l'ironie est un régal qui demande à ne pas être servi à haute dose. Et cette comédie est très gaie, de cette gaieté spéciale qui laisse après elle une longue amertume. En fait, je ne crois pas que rien de plus sévère ait été écrit sur le divorce. Car il est bien certain que l'égoïsme existe à l'état de germe dans l'âme enfantine, mais quelle admirable manière pour le faire fructifier que ce match d'un père et d'une mère uniquement attentifs à flatter un enfant et à développer en lui l'instinct de jouissance ! L'enfant démoralisé par les parens, c'est l'effet du divorce et c'en est la pire condamnation.

Deux petites filles, la petite Malherbe et la petite Carlia, jouent les deux rôles de Gégé et de son amie Janine comme jouent les enfans, en comédiennes accomplies.

Quelle erreur était la nôtre de tenir M. Tristan Bernard pour un maître du rire! Il devient un des rois de l'épouvantement. Après un drame judiciaire, un drame militaire : c'est le récidiviste du mélo. Les trois actes très sommaires de *La force de mentir* ne semblent avoir été faits que pour la situation finale. Le général Bargeard découvre qu'un de ses lieutenans, le meilleur et le plus aimé de ses officiers, est l'amant de sa femme. Le lieutenant, repentant et confus, et avide de châtiment, propose au général le stratagème suivant. En passant une revue, il examinera les armes des officiers ; le revolver du lieutenant sera resté chargé; ainsi le général pourra le tuer à bout portant : cette juste exécution sera mise sur le compte d'un accident. Le général accepte : seulement c'est sur lui-même qu'il tire. Ses dernières paroles sont pour faire promettre au jeune homme qu'il épousera l'inconsolable veuve... Tout bien réfléchi, j'aime mieux *Triplepatte*.

La Tontine est une farce d'une irrésistible drôlerie. Vous savez ce que c'est qu'une tontine : une somme d'argent versée par plusieurs personnes et qui doit appartenir en totalité au survivant. Jérôme et Zéphyrin, deux vieux marins, sont les derniers titulaires d'une tontine de cent mille francs. A qui restera-t-elle? A Jérôme ou à Zéphyrin? Chacun des deux vieillards est choyé, soigné, dorloté par les futurs héritiers, et pareillement il est surveillé, guetté par l'autre famille acharnée à sa perte. Les scènes où les deux marins se retrouvent, et rappellent leurs souvenirs, et font naviguer une corvette en miniature sur l'aquarium aux poissons rouges, et commandent la manœuvre en donnant de la toile et de la voix, comme autrefois, sont de la meilleure bouffonnerie.

M. Gémier, qui dans les deux pièces joue le principal rôle, est pareillement excellent de mélancolie hautaine en général Bargeard, et de joyeuse loufoquerie en Jérôme.

Le mois a été très chargé : tous les théâtres voulaient arriver avant la semaine de Pâques. Je remets au mois prochain à parler de *Le destin est maître* et de *Monsieur Brotonneau*.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN CONTEUR ANGLAIS : M. JOSEPH CONRAD

Chance; A Set of Six; Under Western Eyes, etc., par J. Conrad : 1911-1914.

Trois hommes, deux Européens et un nègre, se trouvaient chargés de l'administration du comptoir. Kayerts, le chef, était court et gras; Carlier, l'assistant, était de forte taille, avec une grosse tête et un large tronc perché sur une longue paire de jambes maigres. Enfin le troisième fonctionnaire du comptoir était un nègre de la Sierra-Leone, qui affirmait résolument s'appeler Henry Price. Toutefois, pour un motif inconnu, les indigènes du haut du fleuve lui avaient naguère donné le nom de Makola, et ce nom lui était resté attaché, depuis lors, dans tous les postes successifs qu'il avait occupés. Il parlait le français et l'anglais avec un pépiement comique, écrivait d'une main superbe, s'entendait à la tenue des livres, et nourrissait au profond de son cœur le culte passionné des mauvais esprits. Sa femme était une négresse de Loanda, énorme et bruyante. Trois enfans se roulaient au soleil devant la porte de sa demeure, qui était toute basse, pareille à un hangar. Makola, taciturne et impénétrable, méprisait les deux blancs. Ayant sous sa garde le petit magasin, sommairement fait de torchis avec un toit d'herbes sèches, il prétendait tenir un compte exact des perles de verre, des ballots d'étoffes à bas prix, des fichus rouges, des fils de laiton, et des autres marchandises qu'il y conservait.

En plus de ce magasin et de la case de Makola, le terrain déboisé pour former le comptoir ne contenait qu'un seul autre bâtiment, celui-là de dimensions plus vastes, construit en bambous, avec une large véranda sur chacun de ses quatre côtés. Des trois pièces qui en constituaient l'intérieur, l'une, au milieu, servait à la fois de chambre d'habitation et de bureau : on y voyait deux tables de bois blanc et une demi-douzaine de sièges. Les deux autres pièces étaient les chambres à coucher des deux Européens : l'une et l'autre n'ayant, pour tout mobilier, qu'un lit et une

moustiquaire. Sur le plancher traînaient les objets appartenant aux deux hommes : des malles à moitié vides, des vêtemens usés, de vieux souliers, et puis toutes ces choses sales et endommagées qui s'accumulent mystérieusement autour de personnes indifférentes à la propreté. Et puis, il y avait encore, à quelque distance de ce groupe de constructions, un dernier endroit habité. Là, sous une haute croix fortement penchée, dormait à présent l'homme qui avait assisté aux commencemens de tout cela, l'homme qui avait préparé et dirigé l'installation de ce poste avancé du progrès. Après avoir été jadis, dans son pays d'Europe, un peintre incapable de vendre ses tableaux, il s'était fatigué de poursuivre la renommée avec un estomac vide, avait dû à de hautes protections de se faire envoyer à l'autre bout du monde, et avait été le premier chef du comptoir.

Avec son apathie habituelle et son air de : « Je l'avais bien dit ! » Makola avait vu l'énergique artiste dépérir de fièvre dans la grande maison tout juste achevée. Puis, pendant quelque temps, il était resté seul avec sa famille, ses livres de comptes, et le Mauvais Esprit qui règne sur les pays au-dessous de l'Équateur. Il s'était fort bien arrangé avec son dieu, — se l'étant peut-être rendu favorable par une promesse d'autres hommes blancs à dévorer, tour à tour, dans la suite. En tout cas, le directeur de la grande Compagnie Commerciale, lorsqu'il était revenu sur un bateau à vapeur ressemblant à une énorme boîte de sardines, avait trouvé le comptoir en excellent ordre, et Makola tranquillement zélé à son ordinaire. C'était alors que le directeur avait fait installer la croix sur le tombeau du premier agent, et avait placé Kayerts à la tête du comptoir, en lui donnant Carlier pour assistant. Ce directeur était un homme actif et dur, qui parfois, mais très imperceptiblement, se plaisait à des saillies d'un humour macabre. Il avait adressé à Kayerts et à Carlier un long discours, où il leur avait exposé tous les agrémens de leurs nouvelles fonctions. Le comptoir le plus proche se trouvait à environ trois cents milles plus bas : occasion exceptionnelle, pour eux, de se distinguer et d'acquérir de fructueuses commissions sur les marchés qu'ils parviendraient à faire ! Une telle nomination constituait, pour des fonctionnaires débutans de la Compagnie, une véritable faveur. Kayerts s'était senti ému jusqu'aux larmes par cette bonté de son directeur. Il ne manquerait pas, — avait-il dit, — de tâcher de son mieux à justifier une confiance aussi flatteuse. Kayerts avait été naguère dans l'administration des Télégraphes, et savait s'exprimer correctement. Carlier, ex-officier de cavalerie dans une armée que plusieurs grandes puissances européennes s'accordaient à mettre hors d'état de nuire, ne s'était pas laissé émouvoir au même degré. S'il y avait réellement des commissions à toucher, tant mieux pour tout le monde ! Et puis, en promenant un regard maussade sur le fleuve, les forêts, la brousse impénétrable qui semblait retrancher le comptoir du reste de l'univers, il avait murmuré entre ses dents : « Nous aurons bientôt fait de voir ce qui en est ! »

Le lendemain, après avoir jeté sur le quai quelques ballots de cotonnade et un petit nombre de caisses de provisions, la boîte à sardines était repartie, pour ne plus revenir avant un bon semestre. Sur le pont, le directeur avait touché aimablement sa casquette en signe d'adieu à ses deux agens, qui se tenaient debout sur le quai, agitant leurs chapeaux;

et puis, avant de descendre dans sa cabine, il avait dit à un vieux serviteur de la Compagnie :

— Regarde-moi un peu ces deux imbéciles ! Il faut que l'on soit devenu fou, dans nos bureaux, pour m'envoyer ici de tels échantillons ! J'ai commandé à ces gaillards de faire planter un potager, de bâtir de nouveaux magasins entourés de barrières, et d'aménager le quai de débarquement. Mais je parie que rien de tout cela ne sera fait. Ils ne sauront point par où commencer. Aussi bien ai-je toujours considéré ce comptoir comme absolument inutile, et mes deux individus sont dignes de leur poste !

— Ils se formeront sur place ! dit le vieux marin, avec un calme sourire.

— En tout cas, me voici débarrassé d'eux pour six mois ! répondit le directeur.

Restés seuls en compagnie de Makola et du petit groupe d'ouvriers indigènes qui complète le personnel du comptoir, Kayerts et Carlier s'accommodent d'abord assez bien de leur existence nouvelle. Ils ont même, les premiers jours, de louables velléités de travail, « enfonçant des clous, posant des rideaux, tâchant à rendre leur demeure habitable. » Parfois aussi ils ont le divertissement de voir arriver un groupe d'indigènes, apportant des défenses d'éléphant que Makola échange contre des produits européens. Mais bientôt l'ennui les prend, un ennui qui va désormais grandir de semaine en semaine, mêlé d'une vague nostalgie, et aggravé encore sous l'influence fatale de la fièvre. « Du matin au soir, les deux pionniers du progrès contemplaient la cour baignée de soleil. Au delà, sous la haute berge, le fleuve silencieux coulait, d'un mouvement régulier. Sur les bancs de sable, au milieu du courant, des hippopotames et des alligators dormaient côte à côte. Et puis, s'étendant à l'infini de tous côtés, autour du petit endroit déboisé qu'occupait le comptoir, d'immenses forêts muettes, où devait se cacher une vie fantastique. Les deux hommes ne comprenaient rien, ne s'intéressaient à rien, se bornant à compter les jours qui les séparaient du retour du bateau. »

Un matin, la morne quiétude de leur existence est troublée par un incident imprévu. Sous leurs yeux, mais sans qu'ils sachent de quoi il s'agit, Makola vend à un marchand d'esclaves les dix ouvriers du comptoir, — puisque, dit-il ensuite, leur présence ne servait de rien, tandis que leur vente a valu à la Compagnie un précieux surcroît de dents d'éléphant. Cette aventure, dont les deux « pionniers » se sentent confusément responsables, ajoute encore à leur ennui, en même temps qu'elle leur fait mieux apparaître leur solitude. Ils cessent peu à peu de lire, de se promener, voire de causer ; et il n'y a pas jusqu'à leur ancienne amitié qui ne finisse par se changer en une

malveillance hargneuse. Pour comble de misère, le bateau qu'ils attendaient avec une impatience morbide n'est point venu à la date fixée, — ayant été retenu par suite d'un accident de machine. Les provisions menacent de s'épuiser, et voici que, notamment, les deux hommes n'ont plus qu'une douzaine de morceaux de sucre !

Un matin, au déjeuner, Carlier demande à Kayerts de lui donner un de ces morceaux pour sa tasse de café. Kayerts s'y refuse : car il a été convenu que le sucre aurait à être réservé pour les cas de maladie. Là-dessus, soudain, une haine féroce s'empare des deux compagnons ; ils se jettent l'un sur l'autre, se poursuivent de chambre en chambre, puis au dehors sous la veranda, et Kayerts finit par abattre Carlier d'un coup de revolver.

Après un moment de méditation, Makola dit doucement, en montrant du doigt l'homme mort, qui gisait sur le sol avec un trou profond dans la cavité de l'œil droit :

— Il est mort de fièvre !

Kayerts releva sur lui un regard vitreux.

— Oui, répéta Makola en posant un pied sur le cadavre, j'ai l'idée qu'il est mort de fièvre ! Il faudra l'enterrer demain matin.

Et puis il s'en alla lentement vers sa femme, laissant les deux hommes blancs seuls dans la maison.

La nuit vint, et toujours Kayerts restait assis dans son fauteuil d'osier. Il se tenait immobile comme s'il avait pris une dose d'opium. La violence des émotions qu'il venait de traverser avait produit en lui un sentiment de lassitude sereine. Du moins ne cessait-il pas de penser, et lui-même s'étonnait de la nouveauté de ses réflexions. Ses pensées, croyances, goûts et antipathies de naguère, les choses qu'il avait respectées et les choses qu'il avait détestées, tout cela maintenant lui apparaissait profondément misérable. Il exultait dans la possession de sa sagesse nouvelle, assis auprès de l'homme qu'il avait tué. Par instans il songeait que cet homme avait été, sûrement, une bête nuisible ; que des hommes mouraient tous les jours par milliers, — peut-être même par centaines de milliers, — et que, dans le nombre, cette mort-là n'avait aucune importance, aux yeux d'une créature pensante. Et lui, Kayerts, il était une créature pensante. Toute sa vie, jusque-là, il avait cru à une foule de sottises, comme le reste des hommes ; mais maintenant il pensait, il savait, il se trouvait en paix. Puis il essaya d'imaginer que c'était lui-même qui était mort, et que Carlier, assis à sa place, contemplait son cadavre ; et cette tentative lui réussit à tel point qu'il eut besoin d'un violent effort sur soi-même pour s'empêcher de devenir Carlier. Afin de calmer ses nerfs troublés, il se mit à siffloter un moment. Puis, tout d'un coup, il s'endormit, ou bien il crut qu'il avait dormi : mais, en tout cas, il y avait du brouillard, et quelqu'un d'autre que lui avait sifflé dans ce brouillard. Il se releva. Le jour était venu, et une lourde brume était descendue sur le pays, la brume matinale des tro-

piques, pénétrante, enveloppante, et silencieuse, la brume qui imprègne et qui tue. Kayerts se releva, vit le corps, et projeta ses bras au-dessus de sa tête avec un cri pareil à celui d'un homme qui, s'éveillant d'un évanouissement, se trouve emmuré à jamais dans un tombeau.

Cependant le bateau de la Compagnie vient enfin d'arriver. Étonné de n'apercevoir sur le quai aucun des deux fonctionnaires, le directeur s'avance vers la maison. En passant près du tombeau du premier agent, il aperçoit Kayerts pendu à la croix, par une ceinture de cuir. « Ses pieds n'étaient qu'à quelques pouces du sol ; ses bras tombaient le long de son corps ; il avait l'air de se tenir tout raide, en fonctionnaire zélé, mais avec l'une de ses joues rouges comiquement appuyée contre son épaule. Et, sans l'ombre de révérence, il tendait à son directeur une langue gonflée. »

J'ai choisi un peu au hasard l'un des contes exotiques qui ont naguère, — il y a une quinzaine d'années, — inauguré en Angleterre la réputation de M. Joseph Conrad ; mais, hélas ! sans que mon résumé trop rapide eût chance de faire sentir au lecteur français l'attrait singulier d'un récit dont l'objet principal est bien moins de nous raconter la lugubre fin des deux « pionniers du progrès » que de nous amener insensiblement à la comprendre et à la prévoir, en reconstituant sous nos yeux, par degrés, l'atmosphère fatale de solitude, d'ennui, et de haine où se trouvent enveloppés les deux compagnons. C'est avant tout par la vérité vivante, la justesse pittoresque du « détail, » que vaut l'art ingénieux et subtil de M. Conrad. Ni M. Rudyard Kipling, ni Stevenson lui-même ne réussissent aussi parfaitement à nous donner l'impression « immédiate » de ces pays tropicaux où de larges fleuves glissent sans bruit entre d'immenses forêts ténébreuses et muettes. Et le plus curieux est que, à la différence des deux autres écrivains que je citais tout à l'heure, M. Conrad ne nous donne pas cette impression, pour ainsi dire, en « peintre, » mais bien plutôt en « poète, » avec un étrange talent d'évocation quasi « musicale, » qui lui permet de substituer aux longues et complètes peintures habituelles de ses confrères l'emploi, savamment gradué, d'un petit nombre de traits « suggestifs. » Quelques touches lui suffisent pour nous procurer l'illusion de contempler réellement les décors brûlés de soleil où vivent ses pitoyables ou tragiques héros. Et pareillement les figures de ceux-ci ne nous sont jamais présentées de face, avec le plein relief des conteurs « réalistes ; » toujours M. Conrad nous force plus ou moins à les deviner, dans l'inquiétante pénombre où il les maintient. Mais d'autant

plus ces étranges figures nous émeuvent et s'imposent irrésistiblement à notre curiosité, avec la séduction qu'exercent sur nous les hommes et les choses qui nous semblent porter en soi une part de mystère.

Il n'y a pas jusqu'au style anglais de M. Conrad qui ne diffère profondément de celui de tous ses confrères par une certaine allure moins précise, plus pauvre d'images nettes et vigoureuses, mais aussi plus chantante ou, en tout cas, plus « musicale. » Sa phrase tantôt se déploie amplement, parmi toute sorte d'incidentes ou de parenthèses, et tantôt se ramasse en un raccourci saisissant. Avec cela, toujours une correction et une élégance parfaites, attestant la familiarité des plus grands maîtres de la langue nationale : si bien que, dès le premier jour, l'auteur des *Contes d'Inquiétude* et du *Nègre du Narcissus* a pris place, lui-même, au premier rang de la littérature anglaise contemporaine. Il est vraiment, parmi les écrivains d'aujourd'hui, l'un des types les plus remarquables de l' « artiste, » du lettré qui sait revêtir son langage d'une couleur, d'un rythme, d'un parfum originaux, et qui du reste n'y arrive qu'au prix d'un patient effort créateur, sans jamais s'abandonner au libre caprice de l'improvisation.

Toutes qualités qui s'expliquent en partie pour nous, me semble-t-il, lorsque nous découvrons les origines du talent de M. Conrad : mais combien celles-ci, à leur tour, ont de quoi nous surprendre! Car le fait est que ce conteur justement admiré et aimé du public anglais, cet adroit styliste nourri de Shakspeare et de Carlyle, n'a commencé à manier la langue anglaise que vers l'âge de trente ans. Il s'appelle, de son vrai nom, Joseph-Conrad Korzeniowski. Né et élevé dans les provinces russes de la Pologne, il n'a quitté son pays que pour aller courir le monde à bord de bateaux marchands belges ou français, où il remplissait, je crois, les modestes fonctions de mécanicien. C'est ainsi qu'il a connu de très près les paysages tropicaux qui devaient servir de cadre à ses premiers récits ; mais le plus incroyable est qu'il se soit, en même temps, suffisamment imprégné de langue et de littérature anglaises pour devenir ensuite, presque d'emblée, le rival des Kipling et des Stevenson. Il y a eu là, en vérité, un « phénomène » tout à fait unique de « naturalisation » littéraire, — se produisant dans les conditions que j'ai dites, et à un âge où, d'ordinaire, chacun de nous se trouve décidément hors d'état de penser ni d'écrire dans une langue nouvelle. On comprend aisément qu'un jeune garçon, transplanté de très bonne heure dans un pays étranger, se dépouille plus ou moins de ses premières habitudes d'esprit pour s'as-

similer désormais celles du milieu où il va devoir vivre; mais je ne vois pas, dans toute l'histoire, d'aventure équivalente à celle de ce mécanicien polonais se changeant pour toujours, à plus de trente ans, en romancier anglais, et s'élevant aussitôt à la pleine maîtrise dans une littérature dont jamais sans doute, jusqu'alors, il n'a pu pénétrer l'intimité secrète !

Du moins l'étonnante « naturalisation » anglaise de M. Conrad ne l'a-t-elle pas empêché de conserver, au fond de soi, maintes traces de sa naissance et de son éducation polonaises. Bien plus encore que son compatriote le dramaturge viennois Thadée Rittner, — dont j'ai eu autrefois l'occasion de parler ici (1), — l'auteur du *Nègre du Narcissus* se distingue par là des écrivains dont il est devenu le confrère. Avec toute sa connaissance approfondie de la pensée et des lettres anglaises, l'inspiration et jusqu'à la forme de son œuvre nous rappellent, à chaque pas, sa provenance étrangère. C'est chez lui, tout d'abord, une mobilité, une variété d'intérêts et de goûts qui ne lui permet pas de se fixer dans un seul genre littéraire, — sauf parfois pour ses « solides » lecteurs anglais à refuser de le suivre, lorsqu'il passe trop vite d'un genre à un autre. Sans renoncer tout à fait à ces curieux et touchans récits d'aventures exotiques qui l'ont rendu célèbre voici douze ou quinze ans, M. Conrad y a entremêlé déjà des romans d'aventures policières, — où d'ailleurs son art délicat de lettré paraît s'être senti quelque peu mal à l'aise, — des peintures de la vie bourgeoise ou populaire, de fines études psychologiques, des contes d'une fantaisie toute « polonaise, » ainsi qu'un grand tableau des caractères et des mœurs du monde révolutionnaire russe, intitulé: *Sous des yeux d'Occidentaux*, et qui pourrait bien être son chef-d'œuvre. Toujours l'humeur changeante du Slave contraint le maître-styliste anglais à promener sur des terrains nouveaux sa curiosité d'observateur et ses rêves de poète; et toujours, avec cela, l'observateur se plaît à procéder par d'habiles « suggestions, » laissant dans l'ombre à dessein une partie des décors ou des âmes qu'il évoque « sous nos yeux d'Occidentaux ; » et toujours son évocation aussi bien que son style relèvent proprement de l'ordre « poétique, » avec une originalité d'émotion et d'accent beaucoup moins proche de celle d'un Dickens ou d'un Stevenson que de celle d'un Mickiewicz ou d'un Tourguenef.

Cette essence irrémédiablement slave du remarquable talent litté-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1910.

raire de M. Joseph Conrad s'est manifestée à nous avec un relief tout particulier, l'année passée, dans un recueil de contes appelé : *Une série de Six*. Impossible d'imaginer des récits plus divers, et dont chacun, pourtant, nous révèle à un plus haut degré le même mélange singulier de discret « humour » anglais et de profonde sensibilité polonaise. Sans compter qu'il y a tels de ces courts récits, — l'histoire d'un bateau que l'on dirait animé d'un mystérieux pouvoir meurtrier, ou celle d'un jeune ouvrier parisien dont une suite de mauvais hasards a fait, peu à peu, le plus cruel des bandits anarchistes, — tels de ces récits qui, par l'élégante simplicité de leurs contours et l'aisance familière de leur mise en œuvre, méritent vraiment d'être comparés aux nouvelles les plus parfaites de ce Tourguenef que je soupçonne d'avoir été, dès le début, le modèle favori de M. Conrad. Et bien que le dernier roman de celui-ci, *La Chance*, accuse un effort beaucoup plus marqué à se renfermer dans les limites traditionnelles du roman anglais, ici encore qualités et défauts se ressentent étroitement de l'origine étrangère de l'éminent auteur.

Le défaut le plus frappant de cette *Chance* est, cependant, beaucoup plus le fait de l' « artiste » que du « Polonais. » Se rappelle-t-on le curieux roman d'Hoffmann, — curieux, mais à peu près illisible, — où le récit autobiographique du musicien Kreisler nous est livré en une série de fragmens épars, tel qu'il serait sorti des griffes du chat Murr? C'est quelque chose d'approchant que vient de nous offrir M. Conrad, par un nouveau caprice de sa fantaisie de virtuose littéraire. Au lieu de nous raconter tout d'un trait la touchante histoire qui forme le sujet de son roman, il en a, pour ainsi dire, mêlé dans un chapeau les différentes parties : si bien que nous voici forcés de reconstituer nous-mêmes, après coup, l'ordre naturel d'événemens qui nous sont présentés un peu au hasard. Ou plutôt, il va de soi que ce hasard n'est qu'apparent, et que l'auteur a cru servir l'intérêt de son intrigue en la rompant et dépeçant de la manière qu'il a fait : mais les lecteurs n'en éprouvent pas moins une certaine gêne, en face de l'effort imprévu de reconstruction qui leur est imposé. Ils ont beau deviner que l'auteur espère ainsi leur faire mieux connaître l'âme de ses personnages, ou bien les mieux préparer à jouir de telle scène pathétique, longtemps retardée : ils ne peuvent s'empêcher de regretter néanmoins que M. Conrad ait trop compté sur eux, trop oublié combien l'ordinaire des romanciers les a désormais accou-

tumés à recevoir, en quelque sorte, leur pâture spirituelle toute mâchée d'avance.

C'est là, comme je l'ai dit, le défaut qui se révèle à nous d'abord, et avec le plus de force, dans le nouveau roman de M. Conrad ; mais il y a dans ce roman un autre défaut plus grave encore, à mon sens, et qui risque de compromettre plus durablement le succès du livre auprès des lecteurs anglais de toute catégorie. Celui-là consiste en un désaccord profond entre le cadre général de l'intrigue et le caractère des personnages qui y prennent part.

La *Chance* est l'aventure d'une jeune femme dont le père n'est pas sans ressembler un peu au type, dorénavant historique, de M. Rochette. Le financier de Barral, — issu d'une humble famille de marins anglais, malgré ce nom d'apparence française, — a été naguère condamné aux travaux forcés, après avoir scandaleusement exploité des milliers de naïfs. Sa fille, qui l'aime tendrement sans avoir eu jamais l'occasion de le connaître, s'affole à la pensée des cruelles épreuves qui vont l'attendre bientôt, au lendemain de sa sortie du bagne : de telle sorte qu'elle s'empresse d'accorder sa main à un capitaine de bateau marchand, afin que l'ex-banquier puisse trouver un abri sur le bateau. En réalité, cependant, et peut-être à son insu, elle a donné tout son cœur à celui qui n'a pas dédaigné de la prendre pour femme : mais son mari a découvert une lettre où elle déclarait n'avoir en vue que le salut de son père ; et comme la présence à bord de ce dernier personnage, — furieux d'une « séquestration » qui l'entrave dans ses projets de revanche financière, — ne permet pas au jeune couple d'éclaircir le malentendu ainsi formé entre eux, de longs mois s'écoulent pendant lesquels ce malentendu ne fait que s'aggraver, ulcérant affreusement les deux cœurs qu'il sépare. Enfin les deux cœurs se rejoignent et s'unissent, devant la perspective d'une catastrophe. Le vieux de Barral, de plus en plus exaspéré, a voulu empoisonner l'homme qu'il accuse de le tenir prisonnier. Le capitaine, instruit de ce dessein, signifie à sa femme qu'il va lui rendre sa liberté ; mais Flora ne rêve pas d'autre liberté que celle de l'aimer, et la crainte d'avoir à le perdre lui donne le courage de se jeter dans ses bras.

Ce capitaine s'appelle Roderick Anthony, et appartient à la moyenne bourgeoisie anglaise. Sa femme et lui nous sont montrés, d'un bout à l'autre du récit, dans des décors foncièrement anglais, et sans que leur éducation ni les circonstances de leur vie laissent la

moindre place possible à des influences exotiques. D'où vient donc l'atmosphère d'étrangeté qui enveloppe pour nous ces deux figures? D'où vient que nous ayons peine à les prendre pour ce qu'elles sont, — pour la figure d'un honnête capitaine de commerce anglais et pour celle d'une jeune Anglaise élevée, il est vrai, dans des milieux assez disparates, mais qui n'en représentent pas moins les divers échelons de la classe bourgeoise de son pays?

Notre réponse à cette question ne saurait être douteuse. Le mélange secret de surprise et d'embarras que nous causent ainsi, à la fois, les sentimens et les actes des deux héros du dernier roman de M. Conrad vient surtout de ce que ni ces sentimens, ni ces actes ne nous paraissent s'accorder avec la situation des deux personnages. Jamais notre connaissance plus ou moins directe des mœurs et du caractère anglais ne nous a permis d'entrevoir d'autres figures du genre de celles-là, cachant sous la réserve obstinée de leur attitude un tel amas de complications psychologiques. Vainement nous tâcherions à retrouver rien de pareil non seulement chez Dickens, mais jusque chez ces romanciers de l'école de Stevenson que l'on pourrait appeler des créateurs attitrés d' « excentricité. » Mais aussi bien le capitaine Anthony et la fille du financier de Barral ne nous font-ils nullement l'impression d'être des « excentriques. » Nous devinons que l'auteur a voulu nous représenter en eux deux âmes parfaitement « normales, » conformes à sa notion habituelle de la classe sociale qui les a produites ; et d'autant plus nous nous étonnons de ne pouvoir pas, à notre tour, les tenir pour des produits de cette classe sociale, ni non plus de leur race à aucun de ses degrés. La singularité qui, tout au long du livre, nous déconcerte chez eux résulte bien moins de leur propre nature que du contraste de celle-ci avec les conditions où ils se trouvent placés : et c'est le plus volontiers du monde que nous admettrions, par exemple, tous les détails du rôle que leur a prêté M. Conrad si, au lieu de les rencontrer dans un faubourg de Londres ou à bord d'un petit vaisseau marchand anglais, nous assistions à leur aventure dans le cadre de la pittoresque société de nobles, de bourgeois, et d'étudians russes qui nous était décrite dans l'un des précédens récits de M. Conrad.

Oui, j'ai l'idée que cet observateur ingénieux et pénétrant, ce romancier qui, par un véritable prodige, est parvenu à échanger sa pensée et sa langue natales contre la plus complète maîtrise littéraire de la pensée et de la langue anglaises, n'a point réussi jusqu'aujour-

d'hui, — et sans doute ne réussira jamais, — à connaître profondément l'âme de sa nouvelle patrie. Personne ne l'égale pour évoquer devant nous avec une vérité, — ou tout au moins avec une vraisemblance, — inoubliable de vivantes figures de Malais ou de nègres, d'échantillons d'une humanité foncièrement différente de la nôtre : mais lorsque ensuite il veut créer des figures anglaises, fatalement il leur prête le tour d'esprit et les sentimens de la race dont lui-même, à jamais, il a gardé l'empreinte. Les deux héros de sa *Chance*, et les divers personnages anglais de ses recueils de contes, et le vieux professeur qui, dans l'admirable roman de mœurs russes dont je parlais tout à l'heure, est précisément chargé de nous transmettre l'image du caractère slave telle que l'ont contemplée ses « yeux d'Occidental, » ce sont toujours, en fait, des compatriotes de M. Conrad, déguisés sous des noms, des costumes, et des visages anglais.

Déguisement qui, d'ailleurs, ne les empêche pas de nous offrir un précieux trésor de vérité « humaine; » et nulle part même, peut-être, M. Conrad n'a encore aussi abondamment déployé son talent de psychologue que dans son analyse des deux âmes frémissantes de Roderick Anthony et de Flora de Barral. Combien il m'aurait plu de pouvoir citer ici, notamment, quelques pages des chapitres qui nous décrivent le conflit douloureux et tragique du jeune couple à bord du *Ferndale*, avec tout ce que l'ancien officier de marine a su y ajouter de couleur « professionnelle! » Pas un recoin du bateau qui ne nous devienne familier et cher, de la même façon qu'il l'est devenu au jeune marin dans la bouche duquel M. Conrad a fort ingénieusement placé cette partie de sa narration; et sans cesse de charmans petits tableaux de l'existence du bord, ou bien de ces rapides aperçus de ciel et de mer qui nous laissent au cœur une impression adorablement lumineuse et chantante.

Encore M. Conrad ne se borne-t-il pas à imprégner de couleur et de vie chacun des morceaux de son dernier livre : c'est comme s'il n'avait pu s'empêcher d'y mettre aussi, dorénavant, son propre cœur tout entier. Mon lecteur se souvient-il encore de la grande querelle littéraire qu'a jadis provoquée chez nous la publication des belles études de M. de Vogüé sur le *Roman russe*? Pendant plusieurs années, tous nos écrivains se sont trouvés partagés en deux camps ennemis : les uns affirmant qu'à l'exemple de Tolstoï et de Dostoïevsky le romancier était tenu de s'émouvoir profondément lui-même en présence de ses personnages, tandis que le camp adverse continuait à soutenir (assez

timidement, il est vrai) la doctrine plus « réaliste » de l' « objectivité. » La question n'avait que le seul tort d'être mal posée : car il est trop clair que jamais un véritable artiste n'a pu rester indifférent au contact de son œuvre, et l'unique opposition entre un Flaubert et un Dostoïevsky consistait en ce que l'auteur de *Madame Bovary* s'efforçait discrètement de nous cacher ses sentimens personnels à l'endroit de ses héros, alors que le romancier russe, lui, nous les laissait voir sans l'ombre de réserve. Mais assurément ce sont là deux attitudes contraires; et bien que personne peut-être n'ait poussé plus loin que l'Anglais Dickens la seconde d'entre elles, — si ce n'est, cependant, son compatriote et rival Thackeray, — l'on ne saurait douter que, d'une manière générale, la réserve instinctive du caractère anglais se traduise jusque dans le domaine de la littérature. M. Conrad lui-même n'a pu manquer de s'en rendre compte, lorsque naguère il a résolu de devenir un écrivain anglais ; et le résumé que j'ai fait de l'un de ses premiers contes pourra suffire à montrer avec quelle souplesse ce compatriote improvisé de Stevenson et de M. Wells s'est assimilé tout de suite un ton particulier d' « impassibilité » quelque peu ironique, foncièrement étranger au génie de sa race.

Après quoi, les années ont coulé, M. Conrad s'est assuré l'un des premiers rangs parmi les conteurs de sa patrie d'adoption; et voici que, maintenant, l'impulsion de sa race l'amène à dépouiller son masque ancien d'objectivité, pour épancher librement ses émotions de poète en présence des figures qu'il s'est plu à créer! A chaque instant, les divers narrateurs entre lesquels il a partagé la tâche de nous exposer l'aventure de Flora de Barral et du capitaine Anthony s'interrompent, dans leur récit, pour commenter longuement tel ou tel épisode, pour exprimer leur pitié ou leur indignation. Et peut-être l'emploi d'un procédé aussi insolite a-t-il été, également, l'un des motifs de l'incontestable impression de désarroi produite sur le lecteur anglais par le dernier roman de M. Conrad : mais à coup sûr la valeur « absolue » du roman s'en trouve renforcée, et il n'y a pas un des admirateurs du talent de M. Conrad qui ne doive se réjouir de le voir, ainsi, se délivrer d'une contrainte d' « impassibilité » que lui a trop longtemps imposée sa « naturalisation » de romancier anglais.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Rien ne serait plus téméraire que de prédire le résultat des élections du 26 avril. Il faudrait savoir, pour le tenter, quelle impression les derniers événemens ont produite sur le suffrage universel, et le suffrage universel est un élément dont les fluctuations échappent au calcul. Le pays, toutefois, serait tombé dans une insensibilité étrange s'il n'avait pas été ému, troublé, secoué par le triste spectacle qu'a donné la Chambre au milieu de ses dernières convulsions; et nous ne parlons pas seulement des scandales dont le contre-coup a rejailli sur elle, nous y reviendrons dans un moment; mais que dire de l'impuissance qu'elle a manifestée en matière financière et du désarroi dans lequel elle nous laisse? Pour la première fois depuis que le gouvernement parlementaire fonctionne chez nous, une Chambre est partie sans avoir rempli tout son mandat, tout son devoir et ce qu'elles avaient toutes jusqu'ici considéré comme leur droit : elle n'a pas voté le budget.

On s'explique, sans l'excuser, qu'elle ait reculé devant cette obligation. Nous sommes à la veille des élections; le déficit avoué est de 800 millions et le déficit réel est plus élevé encore. Où trouver des ressources pour y faire face? Le bon sens aurait consisté à les demander à notre système d'impôts, qui a, toutes les fois qu'on l'a voulu, montré sa merveilleuse souplesse et sa solidité. Quelques retouches, sans doute, y auraient été nécessaires, mais l'heure était, à coup sûr, mal choisie pour discréditer et briser l'instrument. C'est néanmoins ce qu'on a fait, ou ce qu'on s'est efforcé de faire, car on n'y a pas encore réussi et on s'est égaré et perdu dans des projets de réformes dont aucun n'a pu encore aboutir. Que sont devenues, en matière financière, les promesses inconsidérées du ministère Caillaux-Doumergue? Pas une seule n'a été réalisée. Les votes de la Chambre

n'ont pas eu d'autre portée que celle de manifestations propres à tromper le pays sur un si complet avortement. Les radicaux-socialistes auront beau dire aux électeurs qu'ils ont rempli leurs engagemens puisque, la veille même de la séparation définitive, ils ont voté une fois de plus l'impôt sur le revenu : en réalité, ils savaient fort bien qu'en votant cet impôt dans les conditions où ils l'ont fait et en l'incorporant au budget, ils avaient rendu le vote du budget lui-même impossible. Ce budget ressemble aujourd'hui à ces édifices en construction, qui disparaissent si bien sous des échafaudages que le passant n'y distingue rien. Quelle que soit la complaisance du Sénat, et elle est grande, on ne pouvait pas attendre de lui le vote d'un projet aussi informe : aussi a-t-on renoncé à le lui demander. Un jour, dans le brouhaha d'une séance agitée par tant d'autres préoccupations, le gouvernement est venu presque subrepticement demander deux nouveaux douzièmes provisoires. La Chambre les a votés à la hâte et s'en est allée. Sait-on par quel vote final elle a fait appel à la reconnaissance du pays ? Parmi les maux qui nous rongent, il en est un que tout le monde dénonce et auquel les meilleurs citoyens cherchent un remède : l'alcoolisme. Rendons la justice au gouvernement qu'il avait proposé d'établir sur l'absinthe une surtaxe dont il attendait une dizaine de millions. Repoussée, la surtaxe sur l'absinthe : elle aurait été impopulaire dans les cafés des chefs-lieux d'arrondissement. Est-ce tout? Non, la Chambre a fait mieux : elle a supprimé, par 202 voix contre 96, — une belle majorité, comme on voit ! — la licence sur les débits de boissons qui rapporte 36 millions. S'il y a des dons de joyeux avènement, il y a aussi des dons de joyeux départ, avec espoir de retour. C'est ainsi que la Chambre nous a fait ses adieux.

Tout cela n'est sans doute pas passé inaperçu, mais n'a pas été aussi remarqué qu'il l'aurait fallu, au milieu du bruit que faisaient d'autres choses. Ce bruit dominait tout. La Commission d'enquête sur l'affaire Rochette et ses suites continuait ses séances, dont les journaux rendaient compte matin et soir. Nous serons brefs sur des détails que tout le monde a pu lire et a lus : il suffit d'indiquer dans quel esprit la Commission a travaillé. Nommée il y a quelques années déjà dans des conditions que nous avons rappelées, elle était composée, pour les deux tiers, de radicaux-socialistes amis politiques de MM. Monis et Caillaux, et présidée par M. Jaurès. On comprend à quelles tendances elle devait naturellement obéir. Toutefois elle se sentait observée; l'œil de l'opinion était sur elle ; M. Maurice Barrès, un de ses membres, publiait quotidiennement dans *l'Écho de Paris* des articles d'un réa-

isme vigoureux et puissant où toutes les silhouettes qui passaient prenaient un relief singulier; la Commission devait donc se surveiller elle-même et cette préoccupation lui causait un embarras qui a été plus d'une fois très sensible. Quant à M. Jaurès, il ne lui déplaisait pas de voir s'étaler au grand jour les vices, les tares, de ce qu'il appelle la société bourgeoise et capitaliste, afin de pouvoir affirmer que toutes ces infirmités morales disparaîtraient comme par enchantement le jour où le prolétariat jeune et sain aurait remplacé la bourgeoisie vieillie et corrompue et où le capital, appartenant à tout le monde, ne ferait plus faire des péchés d'envie à personne. Aussi M. Jaurès, dans la rédaction qu'il a proposé à la Commission d'approuver, a-t-il été plus sévère qu'elle n'a consenti à l'être contre les deux ministres compromis. Alors, très digne, il a donné sa démission de président. On a couru après lui, il s'est laissé atteindre, on a parlé, parlementé et tout s'est arrangé, comme il était d'ailleurs facile de le prévoir. Bref, la Commission est laborieusement accouchée d'une phrase où elle a constaté que « l'intervention de M. Monis a été pressante, » et que « parlant avec son autorité de chef du gouvernement, elle a été déterminante... » En fin de compte, la démarche de M. Caillaux et l'intervention de M. Monis ont été qualifiées de « déplorable abus d'influence. » Et c'est tout.

En vérité, ce n'est pas assez, l'opinion attendait autre chose. La Commission l'a senti sans doute, car, après avoir porté ce pâle jugement sur M. Monis et sur M. Caillaux, elle a cru devoir s'élever à des considérations générales : « Si fâcheuse, a-t-elle dit, que soit en elle-même cette affaire, elle est surtout grave comme symptôme ; elle révèle un mal qui s'est manifesté d'ailleurs par bien d'autres signes et qui, si le pays ne réagit pas, ira se développant et s'approfondissant dans tout le système politique et social. Elle atteste chez les gouvernans eux-mêmes le fléchissement du sens de la règle, le dédain des procédures normales et de l'indépendance de magistrats d'ailleurs trop dociles. Elle révèle l'influence démesurée de la finance, même la plus basse, la confusion de la finance, de la presse et du pouvoir. » La confusion de la plus basse finance et du pouvoir ne saurait en effet trop être condamnée, — et il faut remarquer en passant que plus la finance est basse, plus elle est portée à corrompre; la haute finance a une autre tenue et d'autres procédés, — mais les hommes au pouvoir qui aident à cette confusion méritent plus qu'un blâme platonique et on n'a pas tout fait quand on a dit que leur action a été « déplorable. » L'opinion publique appelait des sanctions ; la Commission n'en a pas

trouvé, n'en a pas apporté, et cela aussi est déplorable. Peut-être n'est-ce pas sa faute et y a-t-il là une lacune, une insuffisance de nos lois; mais alors, en constatant le fait, il y a lieu de le regretter profondément.

Enfin, la Chambre a été appelée à se prononcer sur l'affaire, et elle s'est livrée à un grand débat où l'éloquence, certes, n'a pas manqué, mais dont la conclusion a été aussi faible et falote que celle de la Commission. Et comment aurait-il pu en être autrement? Faut-il dire toute la vérité ? La majorité de la Chambre est composée d'hommes dont on se tromperait beaucoup si on croyait que, tout au fond de l'âme, ils portent au mal qu'ils dénoncent la haine vigoureuse que demandait Alceste. Ils réprouvent ce mal du bout des lèvres, mais ils en sont eux-mêmes les auteurs; ils le propagent, le pratiquent et en vivent. Croit-on que, dans le secret de leur conscience, ils jugent M. Monis et M. Caillaux si coupables? Ils ont vingt fois fait eux-mêmes en petit ce que les deux ministres ont fait en grand. Ils ont rarement affaire à des procureurs généraux et à des présidens de Chambre; mais, dans leurs arrondissemens, ils ont un président de tribunal, des juges, un procureur de la République, un plus grand nombre de juges de paix, et ils ne se gênent guère pour exercer sur ces magistrats une influence, qui prend, quand il le faut, le caractère d'une pression très énergique. Eux aussi ont « la manière, » et, lorsque la Commission d'enquête dit que, si le mal se développe, tout le système politique et social en sera infecté, c'est du présent qu'elle devrait parler et non pas de l'avenir, car la décomposition est aujourd'hui générale. C'est la conséquence logique et fatale du parlementarisme faussé que nous pratiquons. Plus que tout autre, le gouvernement parlementaire a besoin de la stricte séparation des pouvoirs, car si les pouvoirs sont confondus, ils le sont, non pas dans une seule main, mais dans quelques milliers, ce qui facilite singulièrement la propagation du mal. Veut-on savoir quel est le sentiment vrai de la majorité radicale-socialiste sur le cas de MM. Monis et Caillaux? Nous le demanderons au *Radical*, qui est le journal officieux du ministère. Après avoir raconté à sa manière quelques-uns des incidens d'hier, *le Radical* ajoute : « Il est vrai que le texte (celui de la Commission d'enquête) note qu'il y a eu là le plus déplorable abus d'influence. C'est ici qu'apparaît la tendance à l'hyperbole. Déplorable abus d'influence, l'unique démarche que M. Caillaux fit auprès de M. Monis, à la fois pour être agréable à son ami, Me Maurice Bernard, et pour éviter les conséquences politiques et financières d'une plaidoirie irritée

de cet avocat? Légèreté d'attitude, erreur passagère de jugement... Peut-être... En réalité, il saute aux yeux que M. Caillaux crut faire une démarche banale... Là où la Commission d'enquête fait preuve d'une impartialité sereine et d'une nette vision des responsabilités, c'est lorsqu'elle montre que cette affaire n'est qu'un épisode dans la faiblesse générale des hommes, qu'ils appartiennent à la politique ou à la magistrature. Rien que dans son enquête, bien qu'elle ait délibérément circonscrit sa tâche, la Commission a pu se rendre compte à quel point les interventions comme celle dont elle avait à connaître sont la manière courante de la politique. Les hommes sont des hommes; le désir d'obliger leurs amis, l'oubli des conséquences possibles d'un acte qui leur apparaît anodin, leur inspire à tous des gestes blâmables dans l'absolu, excusables dans le relatif... Nous sommes d'ailleurs certains que le pays a remis chaque chose et chacun à sa place... Il y verra plus clair que nos adversaires, parce qu'il n'a pas les mêmes raisons de se laisser aveugler par la passion, l'intérêt et la rancune. »

Qu'on nous pardonne cette longue citation : elle révèle l'état d'âme, fait de cynisme tranquille, qui est celui de la majorité radicale-socialiste. Avons nous besoin de dire ce que nous en pensons? Nous aimons mieux, pour nous dégager de cette écœurante philosophie à la Philinte, faire une citation de plus, et l'emprunter au beau discours dans lequel M. Briand a parlé le langage d'un homme de gouvernement. Après avoir raconté ce qu'il y a d'insuffisant, de vain, de dérisoire dans l'œuvre de la Commission d'enquête : « Mais, s'est-il écrié, pouviez-vous faire autre chose? Eh bien! oui, je le crois. Vous pouviez nous dire : « Pas de sanctions; laissons de côté les individus... » Puis, vous élevant au-dessus des faits, jeter un coup d'œil impartial sur les causes pour en dégager la leçon. Ce qu'il y a surtout de grave dans toute cette affaire, c'est cette pitoyable manipulation des magistrats, conséquence fatale d'une conception fausse, terriblement fausse de l'exercice du pouvoir : c'est cette promenade des procureurs généraux, de cabinet de ministre en cabinet de ministre... Ce qu'il y a de particulièrement bas et ignominieux dans cette affaire, c'est ce fait : un avocat éminent du barreau de Paris, avec le parquet, avec la Cour, a réglé le rôle, il a accepté une fixation, il est prêt à plaider... On vient lui demander de réclamer de nouveaux délais, il dit : « Non! ce n'est pas possible, je ne veux pas m'exposer à l'affront d'un refus certain. » Et, un beau jour, il voit entrer dans son cabinet son client, celui au nom duquel les magistrats ont été

traînés dans la boue, celui dont on a voulu faire une grande et radieuse victime de la justice persécutrice; il entre la tête haute, lui, l'escroc, le financier taré. Et ce que l'avocat n'a pas osé demander, certain de se le voir refuser, il l'apporte à son avocat : « Allez-y, maître! Demandez sans crainte, le renvoi vous est accordé d'avance. » Et c'est lui qui a raison! Voilà ce qu'il y a d'abominable dans cette affaire. C'est de là, c'est de ce fait rendu public, qui aurait dû être mis au premier plan des conclusions et des flétrissures de votre Commission, c'est de ce fait que sort et monte comme un miasme malsain, qui incommode toutes les narines un peu délicates de ce pays. Et vous vous contentez de dire dans vos conclusions si vagues : « Oui, il y a là quelque chose de malsain, il faut que le pays réagisse! »

Ce sont là des paroles vengeresses : il fallait qu'elles fussent prononcées. En face d'elles, les conclusions de la Commission semblent, en effet, bien vagues, bien vides, bien édulcorées, bien plates. M. Briand en a fait justice, et M. Barthou l'a fait après lui, en repoussant les reproches qui leur avaient été adressés. Et quels reproches? Ils sont admirables! La Commission a fait un grief à M. Briand de n'avoir pas produit, autrefois, devant elle le document de M. Fabre, et il en fait un à M. Barthou de l'avoir révélé aujourd'hui à la Chambre. Il faut hausser les épaules devant ces contradictions. L'œuvre de la Commission est hésitante, incertaine, mesquine, pénible, et, pour tout dire, un peu lâche; elle se perd petitement dans les détails qu'elle cherche à opposer ceux-ci à ceux-là, de manière à compenser les responsabilités les unes par les autres et à les diminuer toutes; on n'y sent pas passer le grand souffle de justice capable de tout purifier. Nous ne sommes pas surpris que M. Maurice Barrès n'ait pas voulu s'y associer et qu'il l'ait qualifiée durement devant la Chambre. M. Delahaye et aussi M. Marcel Sembat avaient demandé des sanctions judiciaires contre MM. Monis et Caillaux; ils avaient cru trouver dans nos codes des articles qui s'appliquaient à leur cas; on leur a soutenu le contraire et nous ne voulons pas entrer dans cette discussion. Mais, s'il n'y avait pas de sanctions pénales à appliquer, c'était une obligation de plus de rendre rigoureuses les sanctions morales : elles ont été diluées au point qu'il n'en reste à peu près rien. La Chambre a finalement voté un ordre du jour par lequel, après avoir pris acte des constatations de la Commission d'enquête, elle a réprouvé les interventions abusives de la finance dans la politique et de la politique dans l'administration de la justice, et affirmé la nécessité d'une loi sur les incompatibilités parlementaires. Quoi de plus anodin que la première

partie de ce texte ? Quoi de plus vain et, comme on dit au Palais, de plus inopérant que la seconde? Croit-on qu'on aura tout sauvé quand on aura empêché les financiers d'entrer à la Chambre? Rochette n'était pas député.

La déception générale a été vive et elle s'est changée en réprobation indignée, lorsqu'on a appris que, s'il n'y avait pas de sanction contre la faute des ministres, il y en aurait contre la faiblesse des magistrats. Le bruit a couru d'abord que M. Fabre allait tout simplement être mis à la retraite. La clameur publique a été si véhémente que le gouvernement a reculé, transigé : M. Fabre perdra sa place, mais on lui donnera une compensation ; et M. Bidault de l'Isle, qui est inamovible et auquel on ne peut toucher que dans certaines règles, sera soumis au Conseil supérieur de la magistrature. Tout le monde s'inclinera devant le Conseil supérieur : quant au gouvernement, on est bien obligé de le subir, mais qui s'inclinerait devant son autorité morale? Des ministres qui, hier encore, étaient les collègues de M. Monis et de M. Caillaux et n'ont nullement décliné toute solidarité avec eux, n'ont pas qualité pour frapper leurs victimes, pour les achever. M. Clemenceau lui-même, qui est un grand ami du ministère, lui a conseillé de déférer M. Fabre, comme M. Bidault de l'Isle, au Conseil supérieur de la magistrature. L'opinion en aurait éprouvé une détente. Mais quelle opinion? demandera peut-être le gouvernement. Celle de la magistrature? Celle du barreau ? Celle d'un monde spécial et étroit? Il ne s'intéresse qu'à celle du pays. Eh bien ! puisque le pays a la parole en ce moment, qu'il réponde ! On lui demande de réagir, qu'il réagisse ! Nous saurons dans quelques jours s'il l'aura fait.

L'intérêt, l'importance qu'avaient pour nous nos affaires intérieures nous ont empêché de parler, dans nos dernières chroniques, de ce qui se passe hors de nos frontières et cependant cela aussi a de l'intérêt et de l'importance. Un ministère est tombé à Rome. M. Salandra a remplacé M. Giolitti, qui éprouvait une sorte de difficulté de vivre, mais qui reste tout-puissant sur la majorité. Les affaires d'Albanie et de l'Épire sont à l'état de crise aiguë, et cette crise, si elle se prolonge, pourrait en amener d'autres d'un caractère plus général. Nous voudrions pouvoir parler aujourd'hui de tout cela, mais le temps nous presse et la place nous manque. Il est cependant impossible de ne pas dire quelques mots de l'Angleterre et des dernières complications que le développement de la question du *Home Rule* y a fait naître.

Il en est résulté une situation que le bon sens du peuple anglais finira peut-être par dénouer, mais dont, en attendant, tout le monde s'inquiète à bon droit. Le *Home Rule*, destiné à donner à l'Irlande un gouvernement autonome, vient d'être voté en seconde lecture par la Chambre des Communes; il le sera, au mois de juin, en troisième, et alors, d'après la loi nouvelle qui a frappé de caducité l'opposition de la Chambre des Lords, le Roi sera obligé d'y donner sa sanction. Il est un souverain constitutionnel : rien ne saurait le délier de cette obligation. Pourtant le *Home Rule*, — on ne l'a pas cru longtemps, mais on le voit aujourd'hui avec évidence, — déchaînera la guerre civile en Irlande, si on ne trouve pas entre les partis une transaction qui les satisfasse, ou dont ils se contentent, et l'opposition entre eux a jusqu'à présent un caractère si absolu qu'on n'aperçoit pas ce que cette transaction pourrait être. Ce mot de guerre civile, au commencement du xxe siècle et dans un pays comme l'Angleterre, sonne étrangement aux oreilles et le paradoxe en apparaît si invraisemblable à l'esprit qu'après l'avoir prononcé, on recule devant lui dans un mouvement instinctif d'incrédulité. Malheureusement les faits sont là, et on ne peut plus les nier. L'Irlande se divise en effet en quatre provinces dont la population n'est pas homogène, tant s'en faut, et qui diffèrent entre elles par les intérêts et par la religion. Dans trois, la grande majorité est catholique et relativement pauvre : dans l'Ulster, au Nord, elle est protestante, plus énergique, plus industrieuse et relativement riche. Cette différence s'explique par l'histoire. Lorsque Cromwell écrasa sous le fer et le feu l'insurrection de l'Irlande, il appela au Nord de l'île une population d'immigrans, qui y ont fait souche et y ont conservé depuis lors leur esprit particulier. Ils sont particularistes à outrance, on les appelle les Orangistes et ils s'appliqueraient volontiers, en se comparant aux Irlandais d'origine, le mot du pharisien qui remerciait le ciel de ne l'avoir pas fait semblable aux autres. Ils se regardent comme appartenant à une race supérieure, ou, si l'on veut, comme une colonie importée en Irlande pour y représenter la mère patrie et le loyalisme envers elle. C'est là une force qui est respectable en soi, il faut le reconnaître, et qui vient de montrer qu'elle saurait au besoin se faire respecter en fait.

Depuis que le ministère actuel, cherchant une majorité à la Chambre des Communes pour y faire voter les réformes fiscales de M. Lloyd George, s'est vu obligé de s'appuyer sur les nationalistes irlandais et de conclure un pacte envers eux, pacte dont le *Home Rule* a été le gage, l'Ulster est entré virtuellement en insurrection.

Cette insurrection ne doit éclater qu'au moment où le *Home Rule* sera appliqué, mais, en attendant, elle se prépare et s'organise au grand jour. Le procédé est aussi éloigné que possible de celui des sociétés secrètes. Bien loin de dissimuler son action, la Ligue qui s'est formée l'étale comme un avertissement, auquel on a commencé par ne pas croire, peut-être à cause de cet étalage même où des esprits, à la fois sceptiques et optimistes, ont voulu voir du *bluff*. Cependant la Ligue prenait de plus en plus de consistance ; elle avait des armes, des munitions, des soldats. On assure que sir Edward Carson, qui a pris la tête du mouvement, a réuni près de 100 000 hommes, c'est-à-dire toute une petite armée, qui a des officiers, des sous-officiers, qu'on voit faire quotidiennement l'exercice et qui se dispose à soutenir un gouvernement provisoire, tout prêt à entrer en fonctions. Le caractère infiniment sérieux du mouvement ne saurait plus être contesté. Les Orangistes de l'Ulster ont conservé le caractère énergique et tenace des Têtes Rondes dont ils descendent : l'esprit d'autrefois les anime. L'idée d'être détachés, retranchés de la vieille Angleterre, à laquelle ils ont toujours été fidèles, pour être rattachés à un gouvernement purement irlandais et en majorité catholique, cette idée leur fait horreur et ils déclarent très haut que, quoi qu'il arrive, ils ne s'y soumettront pas. Ce qui double leur force, c'est que leur sentiment correspond à celui d'une grande partie de l'Angleterre elle-même et qu'il y a dans le détroit entre les deux îles un va-et-vient continuel de partisans qui, après avoir apporté un encouragement aux Orangistes de l'Ulster, rapportent à l'Angleterre la menace de leur implacable résolution. Des considérations d'intérêt se mêlent aux autres. Nous avons dit que l'Ulster était de beaucoup la partie la plus riche de l'Irlande : il proteste d'avance contre l'accaparement de ses ressources par un gouvernement catholique, qui en disposerait au profit d'une collectivité dont il ne veut pas être. On aurait tort toutefois de croire que cette préoccupation est la principale : ce qui rend l'opposition de l'Ulster irréductible, c'est qu'elle tient à de vieux sentimens profondément ancrés dans les âmes, que les odieuses perspectives du *Home Rule* ont exaspérés.

Le ministère anglais s'était-il attendu à cette résistance de l'Ulster lorsqu'il a conclu avec les nationalistes irlandais, représentés au parlement par M. Redmond, le pacte dont nous avons parlé? En tout cas, il ne semble pas en avoir prévu le caractère indomptable, et, comme nous l'avons dit, il a mis assez longtemps à y croire. Les membres du Cabinet particulièrement animés de l'esprit que nous appelons

chez nous jacobin, ont cru qu'il suffisait de faire une loi pour vaincre toutes les résistances et que, si la majesté de la loi n'y suffisait pas, rien n'était plus simple que d'y ajouter la force. M. Lloyd George et M. Winston Churchill ont prononcé des paroles qu'il est permis de qualifier d'imprudentes et que les Ulsteriens ont jugées provocantes : la résolution de ces derniers n'en a pas été ébranlée, elle en a été fortifiée. Il y a eu à la Chambre des Communes des séances émouvantes où les Orangistes irlandais, représentés par sir Ed. Carson et ardemment soutenus par les chefs du parti conservateur, M. Bonar Law et M. Balfour, ont déclaré qu'ils resteraient anglais à la vieille manière, malgré l'Angleterre elle-même, et ne reculeraient pour cela devant aucun moyen. La situation est devenue si dangereuse que M. Asquith a senti la nécessité d'une transaction. L'opposition demandait un *referendum;* en tout cas, elle déclarait qu'elle ne céderait que devant la volonté du pays, si celui-ci était consulté et s'il répondait sous une forme catégorique. — Soit, a répondu M. Asquith; nous ne voulons pas de *referendum*; le *Home Rule* a été voté deux fois et il le sera bientôt une troisième, qui le rendra définitif; il restera alors ce qu'il est, mais les différens comtés de l'Irlande seront consultés pour savoir s'ils veulent ou ne veulent pas qu'on leur en fasse l'application immédiate, et, s'ils ne le veulent pas, un délai de six ans leur sera accordé : pendant ce temps, il y aura deux élections générales en Angleterre et le pays aura eu le moyen de se prononcer. — Il faut reconnaître que la proposition de M. Asquith était inspirée par une bonne volonté véritable et peut-être aurait-elle été acceptée si les esprits n'avaient pas été aussi prévenus. En somme, qui a terme ne doit rien et bien des choses peuvent se passer en six ans! Mais l'opposition a demandé davantage, à savoir que l'Ulster ne fût soumis au *Home Rule* que lorsqu'il y consentirait. Dans le système du gouvernement, le *Home Rule* serait appliqué mécaniquement au bout de six ans ; dans celui de l'opposition, il faudrait consulter à nouveau l'Ulster, à cette date, et ainsi de suite indéfiniment.

On en était là lorsque s'est produit l'incident qui a causé partout une si profonde et si légitime émotion. Des mouvemens militaires ont eu lieu en Irlande sur terre et sur mer; on a dit qu'ils n'avaient pas d'autre objet que de veiller à la sécurité des dépôts d'armes et de munitions, mais l'Ulster a pu y voir autre chose et l'opinion y était de plus en plus alarmée et irritée lorsque le colonel Seely, ministre de la Guerre, a eu la malencontreuse idée d'appeler à Londres le commandant en chef des forces irlandaises, sir Arthur Paget, et lui a demandé

de pressentir ses officiers pour savoir ce qu'ils feraient s'ils étaient employés contre l'Ulster. La mission était délicate, difficile à bien remplir : aussi, lorsque sir Arthur Paget a posé la question au général Gough, commandant la troisième brigade de cavalerie, celui-ci a donné aussitôt sa démission et 57 officiers ont suivi son exemple. Grand émoi à Londres, comme on peut penser. Cette fois, le colonel Seely a fait venir le général Gough pour lui demander de retirer sa démission, et cet officier, discutant de puissance à puissance avec son ministre, qui était assisté de sir J. D. P. French, général en chef de l'armée britannique, de l'adjudant général sir J. S. Ewart, enfin de lord Morley, a signé avec eux une déclaration délibérée en Conseil des ministres, mais à laquelle le général Gough a exigé et obtenu qu'on ajoutât une phrase finale où il était déclaré que le gouvernement n'avait aucune intention de se prévaloir de son droit de commandement sur l'armée « pour l'employer à réduire l'opposition politique faite à la politique ou aux principes du *Home Rule*. » Moyennant quoi, le général Gough a retiré sa démission et promis que celles des officiers seraient retirées également. Mais, quand ce texte a été connu à la Chambre des Communes, l'agitation y a été si vive, si violente même, que M. Asquith s'est vu obligé de désavouer le ministre de la Guerre. Celui-ci a reconnu loyalement lui-même qu'il avait ajouté une phrase à la déclaration rédigée en Conseil ; il avait cru bien faire et agir dans l'esprit de la déclaration ; il s'était trompé, il donnait sa démission. Le général French et l'adjudant général Ewart ont suivi son exemple et il a été impossible de les faire revenir sur leur résolution : ils avaient signé le papier, leur honneur était engagé. Le ministère perdait un de ses membres ; l'armée perdait le ministre de la Guerre et son général suprême et le désordre était encore plus grand dans les esprits que dans les faits. Les radicaux entamaient sur le devoir militaire une campagne, qui serait funeste à l'armée si elle se prolongeait, car il ne s'agissait de rien moins que d'opposer la nation à l'armée, et nous ne sommes pas sûrs qu'elle ne se prolongera pas ou qu'elle ne sera pas recommencée. M. Asquith, une fois de plus, s'est montré habile tacticien : il a pris provisoirement le ministère de la Guerre et annoncé l'intention, en rappelant l'armée à son devoir, d'y faire l'apaisement. On a dit qu'un ministre anglais qui changeait de portefeuille, devait se représenter aux électeurs. Nous ne sommes pas sûr que cette obligation s'imposât à M. Asquith, mais il l'a cru ou a voulu le croire. Il n'a pas eu de concurrent et il a été proclamé réélu. Sa campagne électorale lui a donné l'occasion de

prononcer un discours qui a été, nous le constatons avec plaisir, un discours de détente. Ce n'est pas lui qui donnera le signal d'une de ces campagnes contre l'armée dont nous avons vu ailleurs le triste exemple. Il a parlé des généraux démissionnaires avec respect. Pendant ce temps, sir Edward Grey, qui le remplaçait à la Chambre des Communes, a fait entendre, lui aussi, des paroles auxquelles on a donné un sens conciliant, sans doute parce qu'en effet elles l'avaient, mais aussi parce que tout le monde commençait à sentir la gravité de la situation après tant d'imprudences commises de part et d'autre. A un moment, l'opposition se taisant, un membre de la majorité a dit que ce silence signifiait qu'on était d'accord. — Il signifie, a répliqué M. Balfour, que nous sommes effrayés.

Et il y a de quoi l'être. On a pu voir une fois de plus combien peu de temps il faut pour ébranler dans un pays, et dans un pays où la tradition est aussi forte qu'en Angleterre, les bases sur lesquelles repose l'ordre politique et militaire. C'est une leçon dont chacun peut faire son profit. Il s'en faut que la crise soit conjurée ; on ne peut même pas dire qu'elle soit suspendue et nul ne sait comment elle se résoudra. Il devient de plus en plus probable que les élections générales seront rapprochées, et même qu'elles sont très prochaines. Tout le monde sent le besoin de faire appel au pays : mais que répondra-t-il? Tant d'autres questions se mêlent à celle du *Home Rule* qu'il sera difficile de l'en distinguer, de l'en séparer, de l'isoler, et que la réponse du pays sera peut-être confuse. Rien ne prouve d'ailleurs que l'Ulster s'inclinera devant cette réponse si elle lui est contraire. Où sera alors la force qui l'y contraindra?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIVe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGTIÈME VOLUME

MARS — AVRIL

Livraison du 1er Mars.

Pages.

La Vocation, troisième partie, par AVESNES 5

Le crépuscule d'Elseneur, par M. André BELLESSORT 49

La crise de l'État moderne. — Le « mythe » de la classe ouvrière, par M. Charles BENOIST, de l'Académie des Sciences morales. 84

Goethe et Charlotte de Stein. — I. Un roman d'amitié amoureuse, par M. Ernest SEILLIÈRE. 117

La dernière année de Danton. — I. L'assaut a la Gironde. — Le comité Danton, par M. Louis MADELIN. 154

Revue littéraire. — Un grand initié, par M. André BEAUNIER. 193

Revue scientifique. — Les grands fléaux humains, par M. Charles NORDMANN 205

Revues étrangères. — Un épisode de la vieillesse de Casanova, par M. T. DE WYZEWA. 217

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française 229

Livraison du 15 Mars.

La Vocation, quatrième partie, par AVESNES. 241

Renaissance et Réforme. — La religion des humanistes, par M. IMBART DE LA TOUR, de l'Académie des Sciences morales. 289

Goethe et Charlotte de Stein. — II. Les voies divergentes, par M. Ernest SEILLIÈRE. 325

La dernière année de Danton. — II. La crise de Danton. — La politique du « Vieux Cordelier, » par M. Louis MADELIN 355

Les Romains en Tripolitaine et en Cyrénaïque, par M. Léon HOMO 389

Essais et notices. — Les commencemens d'un poète, par M. Victor GIRAUD . 424

Pages.

REVUE DRAMATIQUE. — *Le Bourgeois aux champs*, A L'ODÉON; — *Madame*, A LA PORTE-SAINT-MARTIN; — *L'Épervier*, AU NOUVEL-AMBIGU; — *Georgette Lemeunier*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française 433

REVUE MUSICALE. — *Céleste*, — *La Vie brève*, — *La Marchande d'allumettes*, A L'OPÉRA-COMIQUE. — *Le Déluge*, A BOURGES, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 445

REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE MICHEL CERVANTÈS, par M. T. DE WYZEWA 457

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Avril.

LA VOCATION, dernière partie, par AVESNES. 481

LA DERNIÈRE ANNÉE DE DANTON. — III. L'ARRESTATION. — LE PROCÈS ET LA MORT, par M. LOUIS MADELIN 526

LE RÔLE DES CROISEURS CUIRASSÉS ALLEMANDS, par ***. 560

LA PRÉTENDUE ABJURATION DE JEANNE D'ARC ET LA PLAQUE COMMÉMORATIVE DE SAINT-OUEN, A ROUEN, par M. le comte C. DE MALEISSYE 583

CORRESPONDANCE DE SOPHIE-DOROTHÉE, PRINCESSE ÉLECTORALE, DE HANOVRE, AVEC LE COMTE DE KONIGSMARCK (1691-1693). — I, par M. G. DU BOSCQ DE BEAUMONT ET M. BERNOS. 622

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN FRANCE ET LES RÉFORMES PROJETÉES, par M. DANIEL ZOLLA 660

REVUE LITTÉRAIRE. — LES CONTES DE M. JULES LEMAITRE, par M. ANDRÉ BEAUNIER 685

REVUE SCIENTIFIQUE. — EN PLEINE THÉRAPEUTIQUE PASTORIENNE, par M. CHARLES NORDMANN 697

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Avril.

GINGOLPH L'ABANDONNÉ, première partie, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française 721

LE MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ. — SES ORIGINES, SES FONDATEURS, SON ORGANISATION, par M. GEORGES LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts 767

LE ROI GEORGE V, par M. JACQUES BARDOUX. 796

UNE VIE SACERDOTALE. — MGR DUPANLOUP, par M. ERNEST DAUDET. 823

CORRESPONDANCE DE SOPHIE-DOROTHÉE, PRINCESSE ÉLECTORALE DE HANOVRE, AVEC LE COMTE DE KONIGSMARK (1691-1693). — II, par M. G. DU BOSCQ DE BEAUMONT ET M. BERNOS. 844

POÉSIES, par M. FERNAND GREGH. 878

LA VILLE ET LA COUR SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE. — I. ANNÉE 1835. — EXTRAITS DU *Journal* du comte RODOLPHE APPONYI. 887

REVUE DRAMATIQUE. — *Pétard*, AU GYMNASE; — *L'Envolée*; — *Deux Couverts*, A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *La Victime*, A LA COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES; — *La Force de mentir*; — *La Tontine*, AU THÉATRE-ANTOINE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française 923

REVUES ÉTRANGÈRES. — UN CONTEUR ANGLAIS : M. JOSEPH CONRAD, par M. T. DE WYZEWA 935

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française 947

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 52450.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1818